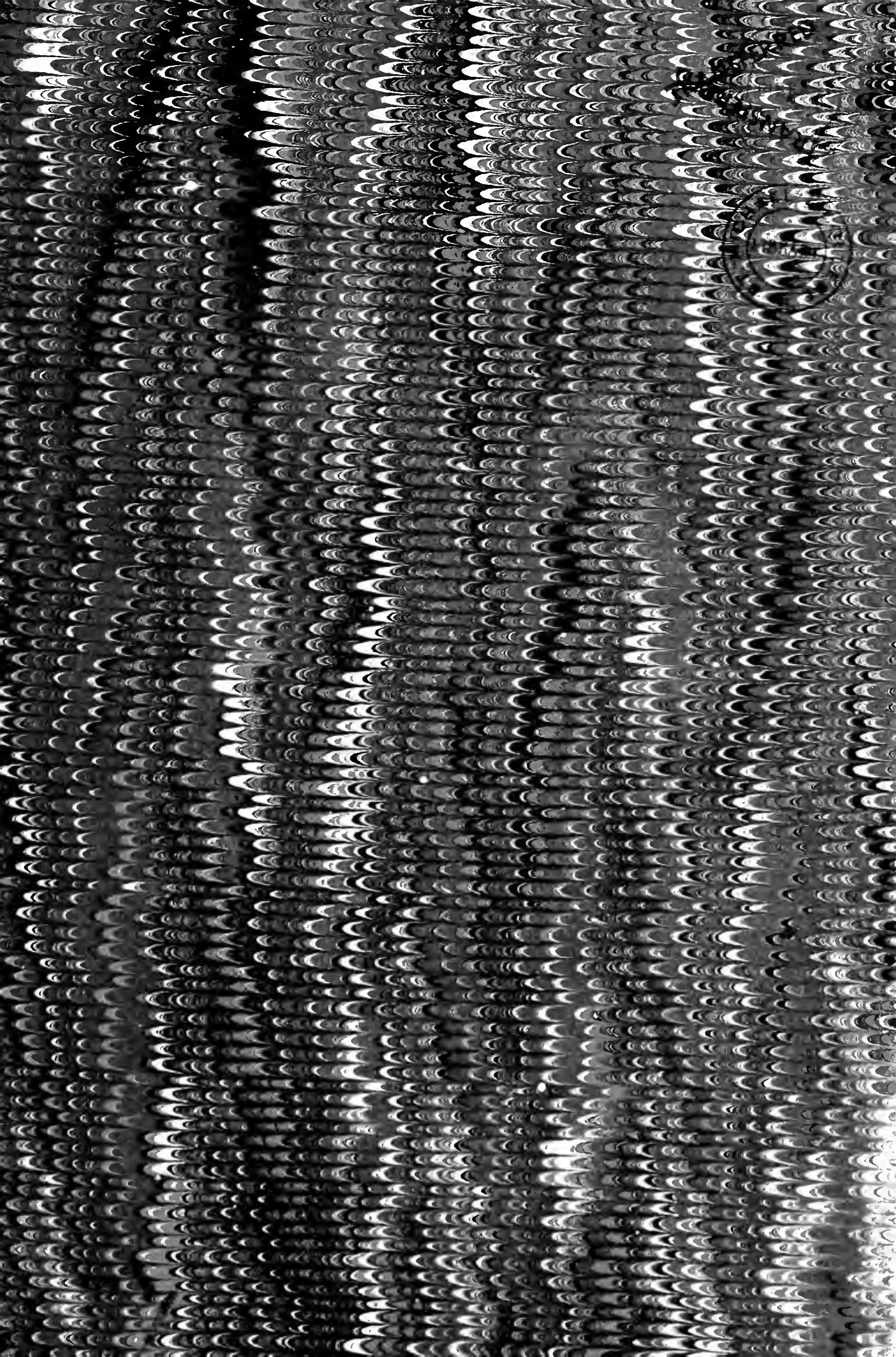

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01873233 9



LA

BIBLIOTHÈQUE

DES

PRÉDICATEURS

PAR

LE R. P. VINCENT HOUDRY

De la Compagnie de Jésus.

NOUVELLE ÉDITION

complètement revue et améliorée dans la disposition des matières

PAR M. L'ABBÉ V. POSTEL

Chanoine titulaire et Vicaire-Général d'Alger, Chanoine honoraire de Nancy et d'Antioche,
Docteur en Théologie, Missionnaire apostolique

TOME HUITIÈME.

MORALE VIII

R. S. T. V. Z.



PARIS

ADOLPHE JOSSE, ÉDITEUR

31, RUE DE SÈVRES, 31

1867.

LA BIBLIOTHÈQUE

DES PRÉDICATEURS.

SUJETS DE MORALE.

R.

RECHUTE.

AVERTISSEMENT.

Le sujet de la Rechute *dans les péchés dont on s'est quelquefois relevé par la pénitence est devenu fort commun dans les chaires, et il y a peu de prédicateurs qui n'aient un discours sur cette importante matière. Je ne vois pas cependant que les SS. Pères en aient souvent parlé ; et, entre les maux et les malheurs qu'elle cause, ils se sont presque uniquement attachés à la mauvaise habitude que l'on contracte par les fréquentes rechutes, et à la difficulté de s'en défaire ou à l'endurcissement du cœur qui en sont des suites, et qui ont une connexion nécessaire, puisqu'elles sont réciproquement la cause et l'effet et des unes et des autres. Que si on veut les confondre dans un même*

discours, on pourra consulter ce que nous avons marqué sur chacun de ces sujets.

Cette matière, bien traitée, est assurément capable de faire impression sur l'esprit d'un pécheur, et de le faire rentrer en lui-même : il faut pourtant se donner garde de l'outrer, en appelant impossibilité absolue de sortir de cet état ce qui n'est qu'une impossibilité morale, c'est-à-dire une très-grande difficulté. De même, ne point avancer que les péchés déjà pardonnés par la pénitence retournent selon leur être propre, ce qui est constamment faux et injurieux à la miséricorde de Dieu, *dont les dons sont sans repentir, et contre le sentiment unanime des théologiens. Sans user de ces exagérations, la rechute fréquente a assez d'autres suites funestes et d'autres effets dangereux qui la doivent faire appréhender. Nous tâcherons de réunir ce que les plus habiles docteurs et les plus éloquents prédicateurs en ont dit.*

§ I.

Desseins et Plans.

I. — On peut faire voir, pour sujet d'un discours, que le salut d'une personne, qui retombe souvent dans les mêmes péchés griefs et mortels est moralement impossible : — 1°. De la part du pécheur qui retombe ; — 2°. Du côté de Dieu, dont on lasse la patience, et qui abandonne enfin le pécheur.

Le salut devient comme impossible *de la part du pécheur*.— 1°. Il n'est plus touché de rien, et rien n'est capable de le convertir après plusieurs rechutes. En effet, après le premier péché, la lecture d'un bon livre, un sermon touchant, faisaient une vive impression sur son esprit et excitaient dans son cœur un sincère repentir ; il sentait vivement les remords de sa conscience, et, n'étant point encore accablé sous le poids du péché, il faisait des efforts pour se relever ; on peut dire qu'il était dans un état violent, où il ne pouvait jouir du repos et demeurer longtemps en paix ; il allait, à la première occasion, se jeter aux pieds d'un confesseur pour se décharger d'un fardeau qu'il avait de la peine à porter. Mais, depuis qu'après plusieurs rechutes il s'est rendu le péché familier et en a pris l'habitude, ce monstre ne l'épouvante plus ; il en perd la crainte, et, n'en ayant plus l'horreur qu'il en concevait auparavant, il y persévère et ne se met plus en peine de sortir d'un état où il commence à se plaire. — 2°. De-là vient que les grâces les plus fortes et les plus pressantes n'ont plus à son

égard le même effet et deviennent inutiles. Dieu a beau le solliciter au retour par les menaces et par la crainte des supplices éternels, par l'espérance du pardon ; en vain il lui représente la douceur dont il jouissait auparavant au service du Seigneur, et lui dit comme à la Samaritaine : *si scires donum* Dei ! La crainte d'un jugement, de l'enfer, d'une éternité malheureuse, les vérités les plus terribles qui ébranlent les autres pécheurs, ne font plus d'impression sur lui. Elles lui ont passé cent fois par l'esprit, et ne l'ont point empêché de retomber. Qui sera donc désormais capable de le retenir ou de le faire revenir de son égarement, si les peines mêmes temporelles, le renversement de sa fortune, les accidents les plus funestes, les exemples les plus terribles de la justice de Dieu, ne peuvent l'obliger à se rendre, et le faire rentrer en lui-même? Il s'ensuit qu'à moins d'un coup extraordinaire de la main de Dieu il ne se convertira jamais. — 3°. A cause de l'habitude contractée par ces fréquentes rechutes. Cette habitude est une chaîne qu'il ne peut rompre qu'avec des difficultés étranges : de sorte qu'elle devient comme une nécessité. Et, comme elle se fait toujours plus forte, plus difficile à rompre à chaque péché qu'on ajoute, c'est une impossibilité morale de s'en défaire. Un pécheur a beau dire, comme Samson : *Excutiam me*. je romprai mes liens comme j'ai fait auparavant : il sent que Dieu s'est retiré, il n'a plus de force, et il périt enfin misérablement. — 4°. Le démon a toujours plus de pouvoir sur un pécheur à mesure qu'il retombe ; il l'obsède en quelque façon, le tient comme captif et le gouverne en maître. Ce que le Fils de Dieu nous fait entendre par ce fort armé qui, chassé de son logis, y retourne avec sept autres démons plus méchants que lui, et, y étant rentré, y établit sa demeure pour toujours : *Et ingressi habitant ibi*. (Lucæ xi). Ils prennent possession de cet entendement perverti : *habitant ibi* ; de cette volonté habituée au crime : *habitant ibi* ; de ce cœur qui ne fait plus aucune résistance ; de cette imagination, pour ne lui représenter plus que des objets criminels ; de ces sens pour lui tendre des piéges par ce moyen : *et ingressi habitant ibi*. Ainsi le démon se maintient dans sa possession, et, le pécheur ne se convertissant jamais, son salut devient impossible.

Il ne l'est pas moins du côté de Dieu, qui se retire et qui s'éloigne autant de fois de ce pécheur que le pécheur s'éloigne de lui par ses rechutes, et enfin il l'abandonne aux désirs de son cœur : 1°. — Parce que les grâces du ciel diminuent toujours en force et en nombre, et deviennent plus faibles à chaque rechute. — 2°. Parce que, après tant de mépris que le pécheur a faits de Dieu en lui préférant le service du démon, Dieu le méprise à son tour, et l'abandonne au démon qu'il a préféré à son souverain Seigneur. — 3°. Comme le pécheur par ses rechutes est devenu un ingrat, un traître et un perfide, Dieu n'a plus pour lui ces sentiments de tendresse et de compassion qu'il a encore pour les autres pécheurs : au contraire, il n'a plus pour lui que de l'aversion et de la haine, comme nous

en avons pour les ingrats et pour les traitres. De tout cela il faut conclure que si le salut d'un pécheur relaps n'est pas absolument impossible, il l'est moralement, à moins qu'il ne fasse un dernier effort pour retourner à Dieu.

—

II. — Le péché de rechute est — 1°. Plus grief et plus énorme que lorsqu'on a commis le même péché la première fois.— 2°. Il est incomparablement plus difficile de s'en corriger.

Première partie. — Il y a trois caractères qui rendent le péché où l'on retombe après s'en être relevé incomparablement plus énorme que la première fois. 1°. Un caractère de pure malice : car ce n'est plus par ignorance, par fragilité ou par surprise que l'on pèche, comme la première fois. 2°. Un caractère de mépris et d'ingratitude envers Dieu, une circonstance infiniment aggravante. 3°. Un caractère de présomption : on présume témérairement de la miséricorde de Dieu, qui pardonnera comme il a fait la première fois.

Seconde partie. — Le péché de rechute est incomparablement plus difficile à pardonner : 1°. Du côté de Dieu, plus irrité du mépris de ses grâces, de notre ingratitude et de notre perfidie ; 2°. Du côté du pécheur, plus insensible, plus endurci, moins capable de repentir.

—

III. Voici deux autres vérités, dont la première nous doit effrayer, et la seconde nous consoler et nous donner espérance dans la miséricorde de Dieu.

1°. — On a tout sujet de croire que la pénitence qu'on a faite des péchés où l'on retombe n'a pas été véritable et sincère : car, si elle l'avait été, on se serait corrigé, et l'on ne serait pas retombé si souvent.

2°. — C'est la marque la plus assurée et la plus consolante qu'on a fait une pénitence sincère, quand on s'est corrigé de ses défauts et qu'on a effectué la résolution qu'on avait prise de ne plus commettre les péchés dont on s'est une fois repenti.

—

IV. — Sur ces paroles de l'Evangile : *Et fiunt novissima hominis illius pejora prioribus.* Par la rechute on tombe en beaucoup pire état qu'auparavant : 1°. Parce que, étant plus chargé de péchés, on est plus grièvement blessé, et que les remèdes sont plus rares et plus difficiles à prendre.

2°. On est moins sensible à son mal et on s'en met moins en peine.

3°. On est plus abandonné de Dieu et on reçoit moins de secours.

—

V. — Que la rechute fréquente dans le péché est une marque visible

et moralement certaine de la réprobation d'un pécheur relaps.

1°. — Parce qu'elle fait voir une âme morte à la grâce, insensible à tout ce qui pourrait lui rendre la vie ; savoir, aux illuminations divines, à la parole de Dieu, aux vérités éternelles.

2°. Elle marque une âme abandonnée de Dieu, endurcie au péché, sans crainte de la justice divine, sans trouble du côté de sa conscience, et dans une tranquillité qu'on peut appeler une léthargie mortelle.

3°. Elle marque une âme livrée au démon, qui en prend possession, qui s'y maintient et qui empêche qu'elle ne lui échappe. Ainsi, c'est une réprobation commencée, puisqu'elle comprend les trois choses qui font une réprobation consommée : mort à la grâce, abandon de Dieu, esclavage du démon.

—

VI. — La rechute dans le péché est : 1°. un indice moralement certain d'une fausse pénitence ; 2°. Un obstacle presque insurmontable à une pénitence ; véritable et sincère ; 3°. Une voie qui conduit immanquablement à l'impénitence finale, laquelle met le sceau à la réprobation d'un pécheur.

—

VII. — Il y a trois puissants obstacles à la conversion d'un pécheur relaps : 1°. Dieu, qui se lasse de donner des grâces à qui en abuse et les méprise.

2°. Le *démon*, qui s'oppose plus fortement au retour et à la conversion de ce pécheur.

3°. La volonté du pécheur, qui s'oppose à son bonheur par l'attachement au péché.

—

VIII. — Les rechutes dans le péché ont cela de commun avec les rechutes dans les maladies, qu'elles sont toujours dangereuses; mais elles ont ceci de particulier :

1°. Qu'elles mettent le pécheur relaps dans une impuissance morale de guérir, parce qu'il rejette tous les remèdes et les rend inutiles.

2°. Elles font perdre la volonté même de guérir.

3°. Elles font que le pécheur abandonne tout soin de recouvrer la santé.

—

IX. — 1°. Le pécheur qui retombe souvent dans le péché doit tenir pour suspect le meilleur état de sa vie, qui est celui de sa pénitence passée, laquelle a été peu sincère, inutile, et souvent un sacrilége, faute d'une douleur efficace et d'un ferme propos de renoncer au péché.

2°. Il y a peu d'espérance qu'il fasse jamais à l'avenir une pénitence plus sincère, puisqu'il rend tous les moyens que DIEU lui offre pour cela inutiles, et que le mépris qu'il en a fait, son ingratitude et sa perfidie, obligent DIEU à les lui refuser.

—

X. — 1°. Il ne faut plus retomber dans le péché dont on s'est repenti, parce que la rechute est une marque moralement certaine d'une fausse pénitence.

2°. Si on retombe dans le péché, il ne faut pas pour cela s'éloigner du sacrement de Pénitence, parce que la rechute même est une raison de s'en approcher. (*Le P. Cheminais*).

—

XI.— 1°. L'énormité du péché de rechute se prend de ce que nulle excuse de faiblesse, de fragilité, d'ignorance, de tentation violente, n'en peut diminuer la grièveté : au contraire, les circonstances de mépris de DIEU, d'ingratitude et de perfidie, l'augmentent et le rendent inexcusable.

2°. Les dangers auxquels nous exposent les rechutes sont infiniment à craindre et presque inévitables : endurcissement, insensibilité, impénitence finale. (*Massillon*).

—

XII. — Les rechutes conduisent d'ordinaire à un état fixe et tranquille dans le péché, qui est l'état le plus funeste où puisse tomber un pécheur en cette vie, parce que c'est une marque certaine de réprobation.

1°. Parce que les ressources ordinaires du salut, dont DIEU se sert pour opérer la conversion des autres pécheurs, sont inutiles au pécheur qui retombe.

2°. Supposé même qu'il en puisse user, la bonté de DIEU se lasse de les lui accorder, et fait place à sa justice.

3°. Quand la bonté de DIEU ne se lasserait point, le seul caractère de ce péché conduirait tôt ou tard à une impénitence finale. (*Le même, dans le même sermon*).

—

XIII. —1°. Quand un chrétien retombe souvent dans le même désordre, il donne lieu de présumer qu'il n'a pas fait une véritable et sincère pénitence.

2°. Il donne lieu de croire qu'il se met dans une impossibilité morale de faire à l'avenir une pénitence plus sincère. (*Bourdaloue*).

—

XIV. — 1°. Aprés de fréquentes rechutes, tout nous porte à persévérer et à demeurer dans l'état du péché, et enfin à y mourir, qui est le plus

grand de tous les malheurs. L'habitude qu'on y contracte, l'attachement qu'on y a, et qui se fortifie de plus en plus, la difficulté extrême d'en sortir, laquelle devient une impossibilité morale.

2°. Rien n'a assez de force pour nous détourner du péché, ni les grâces et les lumières du ciel, ni la parole de Dieu, ni la vertu des sacrements.

—

XV. — L'état d'un pécheur qui retombe dans son péché, après en avoir été délivré, est incomparablement pire qu'il n'était avant sa pénitence.

1°. Il devient plus coupable et plus criminel devant Dieu, par son ingratitude, sa perfidie, la préférence qu'il donne au démon sur Dieu même.

2°. Il est plus asservi au péché, plus soumis à l'empire du démon.

3°. Il est plus incorrigible en lui-même.

—

XVI. — Évangile du mardi de Pâques ou de Quasimodo : de la paix que le Sauveur a méritée et annoncée au monde après sa résurrection : nous la rompons par nos rechutes dans le péché. Ce qui donne lieu d'établir ces deux vérités :

La première : Nous devons tenir pour suspecte la réconciliation et la paix que nous avons faite avec Dieu par la pénitence passée.

La seconde . Il y a peu d'apparence qu'un pécheur qui a souvent rompu cette paix par de fréquentes rechutes en fasse jamais une plus sincère à l'avenir : et, par conséquent, toutes les apparences du monde qu'il vivra et mourra ennemi de Dieu. (**Houdry**).

—

XVII. — Il n'y a point de plus grande marque de réprobation que la rechute dans le péché.

1°. Si c'est une marque de réprobation de ne point faire pénitence après de grands péchés, la rechute montre et prouve que ce n'est point faire pénitence que d'en faire une fausse.

2°. C'est une marque de l'abandon de Dieu, de pécher sans remords et sans scrupule, comme il arrive dans les rechutes.

3°. C'est une disposition prochaine à l'impénitence finale.

—

XVIII. — Ces deux propositions simples peuvent faire la division d'un discours :

1°. La rechute rend le péché plus énorme.

2°. Elle rend la conversion plus difficile, moralement impossible.

XIX. — Les principes de nos rechutes se réduisent d'ordinaire à trois : — *Faiblesse, négligence, malice.* A l'égard du premier, je plains ses victimes et elles ont besoin d'une instruction particulière. A l'égard des autres, j'émets deux propositions qui partageront ce discours :

1°. Retomber par négligence, c'est avoir tout à craindre de ses pénitences passées.

2°. Retomber par malice, c'est avoir tout à craindre pour ses pénitences à venir. — Les rechutes de négligence doivent nous rendre suspectes les pénitences à venir : les rechutes de négligence doivent nous rendre suspectes les pénitences qui ont précédé ; les rechutes de malice nous rendent difficile et moralement impossible la pénitence future.

—

XX. — 1°. Il n'y a rien de moins difficile que de retomber dans le péché : c'est ma première proposition.

2°. Il n'y a rien de plus difficile que de se relever après y être retombé, ce sera la seconde. — La facilité des rechutes, la difficulté des remèdes. (**Joly**).



§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **S. Augustin**, *Méditations*, déplore le malheur qu'il s'était attiré par ses fréquentes rechutes. — VIII *Confess.* 5, il rapporte comment, par la multitude de ses rechutes, il avait contracté une si forte habitude dans le péché, qu'il ne la pouvait rompre.

S. Grégoire, III *Curæ Pastoral.*, *admonit.* 31, montre que ceux-là pleurent en vain leurs péchés, qui y retombent après les avoir pleurés. — *In ps.* 3 *pœnit.*, sur ces paroles *Iniquitates meæ supergressæ sunt caput meum* : que c'est une extrême folie de reprendre la manière de vie que l'on a quittée par un motif de pénitence.

S. Jérôme, *In* I *Isaiæ*, expliquant ces paroles, *Quomodò facta est meretrix civitas fidelis?* dit qu'elles s'adressent à une âme qui retourne à ses désordres passés après en avoir fait pénitence. — III *in* 2 *Amos*, il fait la même application de ces paroles : *Virgo Israel cecidit, non adjiciet ut resurgat.* — II *in* 7 *Michææ* : que la rechute dans le péché nous met dans un état pire que nous n'étions auparavant.

Tertullien, *de Pœnitentiâ*, parle amplement et fortement du péché de rechute ; nous en rapporterons plusieurs passages dans la suite.

S. Chrysostôme, *Homil.* 41 *in Matth.*, expliquant ces paroles, *Tunc assumit septem alios spiritus nequiores se*, montre que les péchés de rechute sont plus griefs et plus sévèrement punis que les autres, quoiqu'ils soient de même nature. — *Epist. ad Theodorum monach.*, il lui marque le déplaisir qu'il a de voir qu'après s'être consacré à DIEU il s'est réengagé dans les affaires du monde, et l'exhorte à reprendre au plus tôt le genre de vie qu'il avait si heureusement commencé. — *Serm. de lapsu primi hominis, in Genes.* : la faute où l'on retombe après en avoir reçu le pardon est plus griève.

S. Bernard, *Serm.* 3 *in Cantic.* : c'est une chose plus criminelle de retomber dans son péché, après qu'il nous a pardonné, que de le commettre la première fois. — *Serm.* 3 *in festo SS. Petri et Pauli* : l'ingratitude de ceux qui retombent, et les malheurs qu'ils s'attirent.

[Livres spirituels et autres]. — **Le P. Chahu,** *Le secret de la prédestination*, a un très-ample traité sur le péché de rechute, où il a ramassé tout ce qu'on en peut dire.

Le P. Nepveu, *Réflexions chrétiennes*. 17 mars. — 11 juillet. — 16 octobre.

Entretiens spirituels de **Péan**, IX.

Le P. Théophile Renaud, *Hagiol. exot.*, *de Mariâ Ægyptiacâ.*

Le P. Antoine de Saint-Martin de la Porte, *Conduites de la grâce*, I, 8e vérité fondamentale, traite doctement cette matière en trois chapitres.

[Les Prédicateurs.] — **Stapleton,** *Promptuar. moral. Dominica* 3 *Quadrag.*

Matthias Faber, *Dominic.* 3 *Quadrag*, *Conc.* 10. — *Feriâ* 2 *Pasch.*, *Conc.* I *integra.*

Le P. Grisel, Carême.

Le P. de Lingendes, 3e dim. du Carême, deux sermons sur ce sujet.

Biroat, 3e lundi de Carême.

Maimbourg, 3e dim. de Carême.

Bourdaloue, Carême.

Le B. de la Colombière, Sermon 63.

Cheminais, Sermons.

Discours chrétiens, 3e dim. de Carême.

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne, mardi après Pâques. **(Houdry.)**

Discours moraux.

Le P. Giroust. Dim. de Quasimodo.

Essais de Sermons pour l'Avent : il y a trois sermons sur ce sujet.

Essais de Sermons pour le Carême. Vendredi de la 1re semaine ; 3e dim., 3e dessein.

Joly, 3e dim. de Carême.

Massillon, mardi de Pâques.

[Recueils.] — **Louis de Grenade**, Lieux communs, Titulo *Recidiva*.

Busée et **Labatha**, Tit. *Recidiva*.

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Ecriture.

Appone iniquitatem super iniquitatem, ut non intrent in justitiam tuam. Ps. 68.

Faites, Seigneur, qu'ils ajoutent iniquité sur iniquité, et qu'ils n'entrent point dans votre justice.

Iniquitates suæ capiunt impium, et funibus peccatorum suorum constringitur. Prov. v, 22.

Le méchant se trouve pris dans son iniquité, il est lié par les chaînes de ses péchés.

Impius, cùm in profundum venerit peccatorum, contemnit. Prov. xviii, 3.

Lorsque le méchant est venu au plus profond des péchés, il méprise tout.

Sicut canis qui revertitur ad vomitum suum, sic imprudens qui iterat stultitiam suam. Prov. xxvi, 11.

L'imprudent qui retombe dans sa folie est comme le chien qui retourne à ce qu'il a vomi.

In duobus contristatum est cor meum, et in tertio iracundia mihi advenit... Qui transgreditur à justitiâ ad peccatum, Deus *paravit eum ad romphæam.* Eccli. xxvi, 27.

Deux choses ont attristé mon cœur, et la troisième m'a donné de la colère... Celui qui passe de la justice au péché, Dieu le réserve au tranchant de l'épée.

Homo qui jejunat in peccatis suis, et iterùm eadem faciens, quid proficit humiliando se? Eccli. xxxiv, 31.

Si un homme jeûne après avoir commis le péché, et ensuite le commet de nouveau, que gagnera-t-il à s'être humilié ?

Quàm vilis facta es nimis, iterans vias tuas! Jerem. ii, 36.

Combien êtes-vous devenue méprisable en retombant dans vos premiers égarements !

Insanabilis fractura tua, pessima plaga tua... curationum utilitas non est tibi. Jerem. xxx, 12.

Votre blessure est incurable, votre plaie est maligne, tous les remèdes qu'on emploie pour vous guérir sont inutiles.

Væ his qui perdiderunt sustinentiam, et qui dereliquerunt vias rectas et diverterunt in vias pravas! Eccli. ii, 16.

Malheur à ceux qui ont perdu la patience, qui ont quitté les voies droites, et qui se sont détournés dans des routes égarées.

Væ vobis, viri impii, qui dereliquistis legem Domini altissimi. Eccli. xli, 11.

Malheur à vous, hommes impies qui avez abandonné la loi du Dieu très-haut.

Si averterit se justus à justitiâ suâ, et fecerit iniquitatem, omnes justitiæ ejus quas fecerat non recordabuntur, et in peccato suo quod peccavit morietur. Ezechiel. xviii, 24.

Si le juste se détourne de la justice et qu'il vienne à commettre l'iniquité, toutes les œuvres de justice qu'il avait faites seront oubliées, et il mourra dans le péché qu'il a commis.

Super tribus sceleribus Damasci, et super quatuor, non convertam eum. Amos I, 3.

Après trois crimes et quatre que Damas aura commis, je ne lui donnerai plus lieu de se convertir.

Cùm immundus spiritus exierit ab homine, ambulat per loca arida, quærens requiem et non invenit; tunc dicit : Revertar in domum meam undè exivi. Matth. XII, 43.

Lorsque l'esprit impur est sorti d'un homme, il va dans les lieux arides cherchant du repos, et il n'en trouve point; alors il dit : Je retournerai dans ma maison, d'où je suis sorti.

Tunc vadit, et assumit septem alios spiritus secum nequiores se, et intrantes habitant ibi. Id. Ibid.

En même-temps il va prendre sept autres esprits plus méchants que lui, et, entrant dans cette maison, ils y habitent.

Et fiunt novissima hominis illius pejora prioribus. Id. Ibid.

Et le dernier état de cet homme devient pire que le premier.

Ecce sanus factus es : jàm noli peccare, ne deterius tibi aliquid contingat. Joan. V, 14.

Vous voilà guéri : ne péchez plus à l'avenir, de peur qu'il ne vous arrive encore pis.

Secundùm duritiam tuam et impœnitens cor, thesaurizas tibi iram in die iræ et revelationis justi judicii DEI. Rom. II, 5.

Par votre dureté et par l'impénitence de votre cœur, vous vous amassez un trésor de colère pour le jour de la colère et de la manifestation du juste jugement de DIEU.

Qui mortui sumus peccato, quomodò adhùc vivemus in illo? Rom. VI, 2.

Nous qui sommes morts au péché, comment vivrons-nous encore dans le péché?

Quæ secundùm DEUM *tristitia est pœnitentiam in salutem stabilem operatur.* II Cor. VII, 10.

La tristesse qui est selon DIEU produit pour le salut une pénitence durable.

Si quæ destruxi, iterùm hæc ædifico, prævaricatorem me constituo. Galat. II, 18.

Si je rétablis moi-même ce que j'ai détruit, je me fais prévaricateur.

Impossibile est eos qui semel sunt illuminati, gustaverunt etiam donum cœleste.... et prolapsi sunt, rursùs renovari ad pœnitentiam. Hebr. VI, 4-6.

Il est impossible que ceux qui ont été une fois éclairés, qui ont goûté le don du ciel..., et qui après cela sont tombés, se renouvellent par la pénitence.

Voluntariè peccantibus nobis post acceptam notitiam veritatis jàm non relinquitur pro peccatis hostia, terribilis autem quædam exspectatio judicii. Hebr. X, 26.

Si nous péchons volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité, il n'y a plus désormais d'hostie pour les péchés; il ne reste qu'une attente effroyable du jugement.

Contigit eis illud veri proverbii : Canis reversus ad suum vomitum, et sus lota in volutabro luti. II Petri. XII, 22.

Ce qu'on dit d'ordinaire, par un proverbe judicieux, leur est arrivé : Le chien est retourné à ce qu'il avait lui-même vomi, et le pourceau, après avoir été lavé, est retourné dans la boue pour s'y vautrer de nouveau.

Si refugientes coinquinationes mundi..., his rursùs implicati superantur, facta sunt eis posteriora deteriora prioribus. Ibid. 20.

Si, après s'être retirés des corruptions du monde, ils se laissent vaincre en s'y engageant de nouveau, leur dernier état est pire que le premier.

Melius erat illis non cognoscere viam justitiæ quàm, post agnitionem, retrorsùm converti ab eo quod illis traditum est sancto mandato. Ibid. 21.

Il leur eût été meilleur de n'avoir point connu la voie de la piété et de la justice, que de retourner en arrière après l'avoir connue, et d'abandonner la loi sainte qui leur avait été prescrite.

Si conversus justus à justitiâ suâ fuerit et fecerit iniquitatem, ponam offendiculum coràm eo; in peccato suo morietur. Ezech. III.

Si le juste abandonne sa justice et qu'il commette l'iniquité, je mettrai devant lui une pierre d'achoppement : il mourra dans son péché.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN-TESTAMENT.

[Adam]. — C'est une réflexion de quelques SS. Pères, qu'Adam, le premier pécheur, qui par un seul péché a rendu toute sa postérité criminelle, n'en a pas commis un second, et que sa chute n'a été suivie d'aucune rechute mortelle, durant l'espace de neuf cent trente ans qu'il a vécu après son péché. Du moins l'Ecriture n'en fait nulle mention. Mais il n'y a pas de quoi s'en étonner : après une si longue expérience des maux auxquels le péché l'avait assujetti, et après une si rude pénitence, on ne doit faire nulle difficulté de croire qu'il a apporté tous les soins et toutes les précautions imaginables pour éviter de retomber une seconde fois dans le même malheur. C'est sans doute de ce premier homme qu'il faut entendre ces paroles de la Sagesse, x : *Sapientia eduxit illum à delicto suo.* Mais ceux qui ont éprouvé dans quelles misères le péché les a réduits et à quels malheurs ils se sont vus exposés, et qui y retombent par leur propre choix, quelle ressource peuvent-ils attendre, ayant si mal usé de la première, qui est la pénitence.

[Pharaon]. — L'exemple de Pharaon nous apprend que Dieu punit plus sévèrement les péchés de rechute que les premiers que l'on a commis. Ce prince, que l'Ecriture nous donne comme exemple d'un pécheur endurci, viola plusieurs fois la promesse qu'il avait faite de permettre au peuple d'Israël d'aller offrir un sacrifice au vrai Dieu dans le désert ; il s'attira enfin la vengeance de ce même Dieu, irrité par ses rechutes, et fut enseveli avec son armée dans les flots de la mer Rouge. Mais, remarque S. Chrysostôme, si ce malheureux prince eût obéi aux ordres de Dieu après les premiers fléaux de sa justice, il eût évité les seconds et les suivants, qui portèrent la désolation dans l'Egypte. Chaque fois qu'il viola sa parole, les plaies dont Dieu le frappa furent plus dures et plus sensibles, et ses derniers refus furent plus rigoureusement punis que les premiers. Ce qui a fait faire cette réflexion à plusieurs SS. Pères, que les péchés réitérés, quoique de même nature, sont toujours plus griefs que les autres et méritent un plus sévère châtiment.

Nous pouvons encore remarquer, dans le procédé de Pharaon à l'égard du peuple de Dieu, la conduite et l'artifice dont use le démon à l'égard des hommes pour les faire retomber dans les mêmes péchés dont ils ont été délivrés par la pénitence. En effet, Pharaon, persuadé que le peuple d'Israël ne cherchait qu'à secouer sa domination, se servit de ce stratagème, d'accorder aux Israélites la liberté d'aller au désert sacrifier à leur

DIEU, mais en laissant quelque chose qui les obligeât de retourner après qu'ils se seraient acquittés de ce devoir de religion. « Allez, leur dit-il, à la bonne heure, sacrifier à votre DIEU : mais laissez ici vos troupeaux : car je ne souffrirai pas que vous les emmeniez avec vous. » Moïse et Aaron reconnurent aussitôt le dessein de ce prince, qui était de les obliger par ce moyen de revenir, et de les engager à rentrer dans la servitude dont DIEU avait résolu de les délivrer. « Non, non, répondirent-ils : ce n'est pas là le dessein du Seigneur : nous irons sacrifier dans la solitude, et nous emmènerons nos bestiaux avec nous, et il ne restera pas même l'ongle d'un seul : *Nec remanebit de eis ungula.* Ils nous sont nécessaires pour nos sacrifices. » Voilà ce que le démon, plus cruel et plus rusé que Pharaon, persuade à la plupart des pénitents pour les faire rentrer sous sa domination. « Allez, je vous permets de sacrifier à votre DIEU : allez vous jeter aux pieds de ses ministres ; allez, puisque c'est un précepte, participer au sacrifice de son corps et de son sang. Retirez-vous pour un temps du grand monde, cherchez la retraite, pour vous disposer à une si grande action ; mais laissez au monde, comme pour ôtage de la fidélité que vous lui avez jurée, vos passions, vos engagements, vos habitudes, vos attachements, tout ce que vous avez de plus cher. » Le démon prétend pàr-là vous obliger à retourner et à reprendre ensuite le même train de vie que vous aviez quitté. Mais, si vous êtes entièrement résolus de secouer ce rude joug et de vous délivrer de la servitude du péché, sacrifiez tout à DIEU dans cette solitude, commerce, festins, divertissements, afin de n'avoir plus d'occasion de rentrer sous la domination du démon : car, si vous y rentrez par un retour et par une rechute, vous n'en sortirez peut-être jamais par une véritable conversion.

[Samson]. — Quand, par de fréquentes rechutes, on a enfin contracté une forte habitude du péché, on ne se relève pas facilement, et cette difficulté peut s'appeler une espèce d'impossibilité, qui va quelquefois jusqu'à jeter les pécheurs dans le désespoir de sortir jamais de cet état. Il en est comme il fut autrefois de Samson, esclave d'une passion dont il avait négligé de se déprendre. L'Écriture nous fait remarquer que, Dalila l'ayant lié et attaché trois ou quatre fois, il se délia toujours, mais que, après avoir coupé sa chevelure, à laquelle sa force était mystérieusement attachée, et l'ayant lié encore une fois, Samson se trouva sans force, dans l'impossibilité de rompre ses liens, ne sachant pas, ajoute le texte sacré, que DIEU s'était éloigné de lui. Il espérait toujours que sa force ne l'abandonnerait pas au besoin, et qu'il la rappellerait au fort du péril : *Excutiam me*, disait-ils, *sicut priùs.* Il se trompa, et son assoupissement donna lieu de lui enlever sa force avec ses cheveux. Ainsi a coutume de penser un pécheur que les rechutes ont asservi de plus en plus au péché : *Excutiam me sicut priùs*, dit-il : j'aurai toujours la même force

que j'eus autrefois ; après un péché commis je me relèverai ; j'ai trouvé des forces dans la grâce du sacrement, j'en trouverai encore. Malheureux, vous ne savez pas que le Seigneur se retire toujours insensiblement de vous ? *Nesciens quòd recessisset ab eo Dominus.* Vous deviendrez le jouet de mille passions tumultueuses ; votre aveuglement vous exposera au mépris et à la risée de vos ennemis ; enfin, vous périrez accablé sous les ruines de l'édifice que vos rechutes auront affaibli et ébranlé.

EXEMPLES TIRÉS DU NOUVEAU-TESTAMENT.

[Le paralytique.] — Le paralytique de l'Evangile était depuis trente-huit ans sur le bord de la piscine Probatique, où il avait vu guérir plusieurs malades en sa présence ; et, ce qui augmentait sa douleur, il ne pouvait se remuer, et il ne trouvait personne qui lui prêtât une main charitable pour le jeter dans ce bain miraculeux où il eût recouvré la santé. Il trouva enfin cet homme charitable, qu'il n'avait pu rencontrer jusqu'alors, en la personne du Sauveur, qui le prévint en lui demandant s'il voulait guérir d'une infirmité si longue et si fâcheuse. Il n'eut pas plus tôt témoigné le désir qu'il en avait, qu'il recouvra une parfaite santé par une seule parole de ce divin médecin : *Surge, tolle grabatum tuum et ambula.* Après une guérison si miraculeuse, le Sauveur, rencontrant ce paralytique dans le temple, lui dit ces paroles, qui nous doivent servir d'une salutaire instruction : *Ecce sanus factus es : jàm noli ampliùs peccare, ne deterius tibi aliquid contingat.* Ce ne fut pas un simple avis qu'il lui donna, ce fut une règle qu'il lui imposa après lui avoir rendu la santé : il ne voulait pas que, guéri, il crût qu'il lui fût permis de vivre à sa fantaisie, sans aucun régime, et de faire toutes les choses qui avaient causé sa maladie. Il l'en détourne par la menace d'une rechute pire que le premier mal, afin que, si la reconnaissance du bienfait qu'il venait de recevoir ne l'arrêtait pas, la crainte d'un plus funeste accident le retînt.

[Le démon chassé]. — Cette parole d'un démon qui retourne au lieu d'où il avait été chassé, et qui y rentre escorté de sept autres démons pires que lui, s'applique dans le sens littéral aux Juifs, et puis, dans un sens moral, à tous les pécheurs de rechute, par la ressemblance qu'ils ont avec les Juifs. Ce peuple est maintenant dans un plus déplorable état qu'il n'était avant que Dieu l'eût choisi et éclairé de sa connaissance en la personne des saints patriarches, parce que le péché qu'il a commis ensuite, en refusant les lumières de l'Evangile et de reconnaître le Sauveur qui les lui annonçait, ce péché, ajouté aux autres infidélités déjà com-

mises envers DIEU, l'avait rendu plus mal disposé, et selon l'esprit et selon la volonté, à recevoir la foi. L'expérience nous fait voir encore aujourd'hui que de tous les peuples c'est le plus aveuglé, le plus endurci, le plus difficile à convertir : ce qui vérifie la parole du Fils de DIEU : *Et fiunt novissima hominis illius pejora prioribus.* Or, c'est ce qui arrive, dans le sens moral de cette parole, à tous les pécheurs qui, après avoir été éclairés et touchés de DIEU, retombent dans leurs premiers désordres. Ils sont incomparablement plus endurcis, plus éloignés du royaume de DIEU, et, en un mot, en pire état qu'ils n'étaient avant qu'ils fussent convertis la première fois : *Fiunt novissima hominis illius pejora prioribus* (Matth. XII).

[**Autres exemples**]. — Nous lisons bien à la vérité, dans l'Evangile, les conversions de plusieurs personnes qui avaient été dans de grands désordres, ou qui avaient péché grièvement : l'enfant prodigue, la femme adultère, la Samaritaine, Madeleine, S. Pierre, S. Thomas ; mais nous ne voyons pas une seule personne à qui le Sauveur ait dit une seconde fois, beaucoup moins une troisième, que ses péchés lui étaient remis : au contraire, il en avertissait quelques-uns de ne plus pécher jamais : *Noli ampliùs peccare.*

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Secundum duritiam tuam et impœnitens cor, thesaurizas tibi iram in die iræ. (Rom. I). — Vous ne pensez pas, ô homme, que vous accumulez un trésor de colère pour le jour des vengeances du Seigneur. Un trésor, dit S. Augustin, marque deux choses : la quantité de l'or et de l'argent qu'on entasse (car une somme légère ne s'appelle pas un trésor), et le secret de l'endroit où on le cache. Tel est le trésor de l'impénitent : mille péchés se succèdent les uns aux autres, par des rechutes continuelles ; tout cela entre dans cet abîme profond. On le tient caché et couvert ; plus on avance en âge, plus on continue de grossir ce trésor ; on accumule dette sur dette, sans rien acquitter, comme un homme qui emprunte toujours et qui ne paie jamais ; on se laisse encore accabler, et l'on s'abîme sans ressource.

Impii in circuitu ambulant. (Ps. 2). — La vie de la plupart des pécheurs n'est qu'un cercle de passions, dans lequel ils sont renfermés, et dont ils ne sortent jamais par une véritable conversion ; ou, s'il y a quelque intervalle et quelque intervention, c'est pour recommencer ; on

tombe, et on se relève ; on retombe, et on espère se relever ; on se repent d'avoir péché, et, peu de temps après, on se repent de s'être repenti. Mais disons plutôt que c'est un cercle de péchés ; une faute en attire une autre ; un péché facilite un autre péché. Ce n'est qu'égarement, que débauche, que corruption ; chaque jour produit de nouveaux monstres ; et, si on cesse pour quelque temps, aux fêtes plus solennelles, c'est commme un torrent arrêté qui déborde ensuite avec plus d'impétuosité.

Si quæ destruxi iterùm ædifico, prævaricatorem me constituo. (Galat. II). Si je rétablis et réédifie ce que j'ai détruit, c'est en cela même que je me rends prévaricateur, et que je suis plus coupable, disait autrefois S. Paul. Et c'est, malheureux pécheurs relaps, ce que vous devez dire à plus forte raison, après que la grâce a détruit vos péchés, et que vous les rétablissez de nouveau. Par la pénitence ; vous avez détruit vos péchés, et par la rechute vous détruisez votre pénitence par la pénitence vous avez reçu le plus grand bienfait de Dieu, et par la rechute vous oubliez, vous effacez de votre mémoire et de votre cœur ce bienfait signalé : allez, allez, vous êtes des prévaricateurs et des ingrats !

Cum immundus spiritus exierit ab homine, ambulat per loca arida quærens requiem, et non invenit (Matth. XII). Le démon ne se lasse jamais de nous porter au péché ; quelque confusion qu'il essuie de se voir chassé de nos âmes par le Sacrement de Pénitence, il ne perd jamais courage, et, autant animé par sa défaite qu'il peut être enflé de ses victoires, il se promet toujours de rentrer avec de nouvelles forces dans une âme dont il aura été contraint de sortir. Voyez ce qui se passe dans l'Evangile : dès que cet esprit impur est sorti du corps qu'il possédait, il est inquiet, et cherche un repos qu'il ne trouve pas. Mais quel repos, puisque son envie et sa rage ne lui en donne aucun? Le voici : c'est de demeurer derechef paisible posesseur d'une âme d'où il a été chassé : *Quærens requiem, et non inveniens, dic : Revertar*, etc. J'y retournerai ; c'est la cruelle satisfaction qu'il se propose. Jusque-là il est inquiet et ne trouve aucun repos.

Nemo mittens manum ad aratrum, et respiciens retrò, aptus est regno Dei (Lucæ IX). Celui qui regarde derrière lui après avoir mis la main à la charrue, dit Jésus-Christ, n'est plus propre pour le royaume de Dieu. Remarquez que le Sauveur ne dit pas qu'il sera privé du royaume de Dieu, qu'il n'y entrera point, mais qu'il n'est point propre pour ce royaume : *Non est aptus*. Quand on dit qu'un homme n'est point propre pour l'épée, pour l'Eglise, pour la robe, pour l'étude ; c'est dire qu'il a apporté en naissant une disposition toute contraire à cet état ; quelque effort qu'il fasse pour s'en rendre capable, il n'y réussira pas. Voilà ce qu'on peut dire en quelque façon, d'un pécheur de rechute : il n'est point

propre au royaume du ciel, c'est-à-dire qu'il renferme en lui-même une disposition toute contraire au salut, et qu'il n'y peut arriver à moins de se faire une continuelle violence : *Non est aptus regno* DEI.

De propitiato peccato noli esse sine metu (Eccli. v). Les pécheurs doivent toujours être en crainte pour le péché même qui leur est pardonné. « Je ne conçois pas cela, me direz-vous : car, si ce péché est pardonné, pourquoi en avoir encore de la crainte ? » Je ne le concevais pas auparavant ; mais maintenant je concois ce mystère ; c'est que souvent nous croyons que le péché est pardonné, et qu'il ne l'est pas : car il y a une pénitence fausse plus capable de nous damner que de nous sauver ; or, s'il y en a une de la sorte, il est plus que probable que c'est celle des pécheurs de rechute.

§ IV.

Pensées et passages des SS. Pères.

Irrisor est non pœnitens : quid adhùc agit quod pœnituit ? August. II de Pœnit. et Jejun.

Ce n'est pas faire pénitence, mais se moquer, que de commettre de nouveau ce qu'on s'est repenti d'avoir fait.

Nemo, post centum peccata nec post mille crimina, de divinâ misericordiâ desperet. Id. Serm. 58 de temp.

Quand on serait coupable de cent péchés, quand on serait noirci de mille crimes, on ne doit point désespérer de la miséricorde de DIEU.

Pœnitentia illa digna et bona est quæ peccata peracta deplorat, sicut deplorata iterùm non committat. August. Serm. II ad fratres in eremo.

C'est une bonne et véritable pénitence de pleurer ses péchés passés, en sorte qu'on ne les commette plus.

Quem cæcum Christus bis illuminavit? quem leprosum bis mundavit? quem mortuum bis suscitavit? Ideò non scribitur aliquis nisi semel sanatus, ut timeat quisque jungi peccato. Id. De verâ et falsâ pœnit.

Quel aveugle JÉSUS-CHRIST a-t-il guéri deux fois ? à quel lépreux a-t-il deux fois rendu la santé ? quel mort a-t-il ressuscité deux fois ? L'Ecriture ne parle que d'une guérison ou d'un miracle pour le même, afin que nous nous donnions de garde de retourner au péché.

Pœnitentibus dico : Quid prodest quòd humiliamini, si non mutamini? Id.

Je demande aux pénitents de quoi leur sert de s'humilier, s'ils ne se convertissent et ne changent de vie.

Qui admissa plangunt, nec tamen deserunt, inaniter mundant et nequiter inquinant: ideircò lacrymis se lavant ut mundi ad sordes redeant. Gregor. III Curæ Past., 32.

Ceux qui pleurent leurs péchés sans les quitter se purifient inutilement, pour se souiller de nouveau avec malice : il semble qu'ils ne se nettoient dans leurs larmes que pour retourner purs et nets à leurs ordures.

Peccatum quod pœnitentiâ non deletur mox suo pondere aliud trahit. Id.

Un péché que l'on n'efface pas par la pénitence nous engage bientôt dans un autre péché.

Pœnitentiam agere est perpetrata mala plangere, et plangenda non perpetrare. Gregor. Homil. 34.

Faire pénitence, c'est pleurer ses péchés passés, et cesser de commettre ce qui nous doit faire pleurer.

Perfectè convertitur qui, cùm semel quod pravè egerat plangit, quod denuò plangat ultrà non repetit. Id. III in I Reg. 3.

La conversion est parfaite quand on déteste le mal qu'on avait fait, et qu'on ne commet plus rien qui doive être détesté.

Tales (nempè qui relabuntur) *nunquàm diluunt gemendo peccata, quia nunquàm desinunt peccare post gemitum.* S. Fulgentius, De peccat. remiss. 12.

Ces personnes (*celles qui retombent dans le péché*) n'effacent jamais leurs fautes par leurs pleurs, puisqu'après avoir pleuré elles pèchent encore.

Ecce sanus factus es : jam noli peccare. *Sospitantis Domini verba sunt et docentis, curantis pariter et monentis.* Cyprian. De discipl. et hab. virg.

Maintenant que tu es guéri, ne pèche plus. Ces paroles sont sorties de la bouche du Seigneur, qui guérit et qui enseigne, et qui avertit en même temps.

Minor est culpa deliquisse antè, cùm necdùm nosses disciplinam DEI; *nulla est venia ultrà delinquere, postquàm* DEUM *nôsse cœpisti.* Id. Ibid.

C'est un moindre péché de faillir avant qu'on soit pleinement instruit de la loi de DIEU ; mais depuis que l'on a commencé à connaître DIEU parfaitement, la faute est inexcusable, et il n'en faut point attendre de pardon.

Non leviter in Dominum peccat qui, cùm æmulo ejus diabolo pœnitentiâ renuntiâsset, et hoc nomine illum Domino subjecisset, rursùs eumdem regressu suo erigit, et exultationem ejus seipsum facit, ut denuò malus, recuperatâ prædâ suâ, adversùs Dominum gaudeat. Tertull. Pœnit. 5.

On ne fait pas un médiocre outrage à DIEU lorsque, après avoir renoncé par la pénitence au démon, son rival et son ennemi, après l'avoir assujetti à son véritable maître, on le relève de nouveau en retombant dans le péché, lorsqu'on devient sa joie et son trophée : en sorte que ce méchant, ayant recouvré sa proie, triomphe contre son Seigneur même.

Qui per delictorum pœnitentiam instituerat Domino satisfacere, diabolo per aliam pœnitentiæ pœnitentiam satisfaciet, eritque tantò magis perosus DEO *quantò æmulo ejus acceptus.* Id.

Après avoir voulu satisfaire à DIEU par la pénitence, il satisfait au démon par une autre sorte de pénitence, qui détruit la première, et devient d'autant plus odieux au Seigneur qu'il se rend plus agréable à son ennemi.

Jàm quidem nullum ignorantiæ prætextum tibi patrocinatur. Tertullien.

Pécheur, tu ne peux pas apporter aucun prétexte d'ignorance (en péchant la seconde fois).

Ubi emendatio nulla, pœnitentia sine fructu. Id.

La pénitence est sans fruit là où l'on ne voit point d'amendement.

Absit ut aliquis ita interpretur quasi ei etiam nunc pateat aditus ad delinquendum quia patet ad pœnitendum, et redundantia clementiæ cœlestis libidinem faciat humanæ temeritatis ! Tertull.

A DIEU ne plaise que quelqu'un prenne si mal mes paroles, qu'il s'imagine qu'il peut encore pécher parce qu'il peut encore faire pénitence, et qu'ainsi l'immense grandeur de la bonté divine ne serve qu'à irriter les passions et la témérité des hommes !

Ista est vera pœnitentia quando sic convertitur quis ut non revertatur, quandò sic pœnitet ut non repetat. Augus. Serm. 7 de temp.

Se convertir de façon qu'on ne retourne plus au péché, se repentir de manière qu'on ne fasse plus rien dont on ait lieu de se repentir, voilà le caractère de la vraie pénitence.

Qui sic alia (peccata) *deplorat ut alia tamen committat, adhùc pœnitentiam agere aut ignorat aut dissimulat.* Gregor. Homil. 34 in Evang.

Celui qui déteste quelques péchés et qui en commet d'autres, ou ne sait ce que c'est que faire pénitence, ou ne la veut pas faire.

Isaïas dit : Lavamini et mundi estote. *Lavatur et mundus est qui et præterita*

Le prophète Isaïe dit : *Levez-vous, purifiez-vous.* Celui-là est pur et net qui pleure

plangit, et flenda iterum non committit. Lavatur et non est mundus qui plangit quæ gessit, nec deserit, et post lacrymas ea quæ defleverat repetit. Isidorus De summo bono, 6.

ses péchés passés, et qui ne fait plus rien qu'il doive pleurer. Celui-là se lave en vain dans ses pleurs, et ne se purifie pas, qui déteste ses péchés sans les quitter, et qui, après avoir pleuré, commet encore le péché dont il avait gémi.

Pœnitentiam certam non facit, nisi odium peccati et amor DEI. Aug. Serm. 7 de temp.

Rien ne nous assure que notre pénitence est véritable, que la haine du péché et l'amour de DIEU.

Quandò sic pœnites ut tibi amarum in animo quod ante dulce fuit in vitâ, et quod te priùs oblectabat in corpore, iptum te cruciat in mente, jàm tunc benè ingemiscis apud DEUM. Id. Ibid.

Quand tel est votre repentir qu'il vous rend amer ce qui vous était doux auparavant, et qu'il fait que ce qui flattait autrefois votre corps et les sens devient le tourment de votre esprit, alors vos soupirs sont reçus et vos larmes sont agréables à DIEU.

Indulgentiæ ingratus est qui post veniam peccat, et qui post curam seipsum vulnerat ; nec mundari meretur qui seipsum post gratiam sordidat. Chrysost. Homil. 2 de lapsu primi hom.

C'est être ingrat que de commettre encore un péché qui a été pardonné, et de se blesser soi-même après avoir été guéri ; celui qui se souille par le péché après avoir été purifié par la grâce, ne mérite plus d'être purifié.

Si, à Domino illuminati et à primâ delictorum miseriâ erepti, rursùs ad eamdem malignitatem revertimur, gravior punitio nos profectò expectabit. Id. Homil. 44 in Matth.

Si, après avoir été éclairés d'en haut et tirés de la misère de nos péchés, nous retombons dans les mêmes offenses, nous devons nous attendre à de plus griefs châtiments.

Peccâsti, pœnitere ; milliès peccâsti, milliès pœnitere. Id.

Vous avez péché, faites pénitence ; vous avez mille fois péché, faites mille fois pénitence.

Nihil prodest ei remissio peccatorum qui sceleratè vivere pergit. Basil. Can. 8, de Pœnit.

Il ne sert de rien d'obtenir le pardon de ses péchés, si on continue de mal vivre.

Qui semel veniam consecutus, is si denuò post illud tempus peccat, severiùs in se animadvertendi DEO *causam dat.* Id. in Reg. II.

Celui qui, après avoir une fois obtenu pardon de ses péchés, tombe de nouveau, attire sur lui une plus sévère punition de la part de DIEU.

Non est pœnitentia sæpè petere veniam ab iis quæ sæpè peccamus. Clemens Alexand. Strom. II.

Ce n'est pas une vraie pénitence de demander souvent pardon de péchés que nous commettons souvent.

Nullus quod peccatum esse confessus est deinceps debet admittere, quia confessio peccati professio est desinendi. Hilarius in ps. 137.

Après s'être confessé de quelque péché, on ne le doit plus ensuite commettre : car la confession d'une faute est une promesse de n'y plus retomber.

Recidere quàm incidere deterius est. Bernard. Serm. 34.

C'est une chose plus fâcheuse de retomber dans le péché que d'y tomber pour la première fois.

Vulnus iteratum sanatur tardius : sic lugens et peccans veniam non meretur. Nihil prosunt lamenta si replicantur peccata, nec valet de malis veniam poscere et mala denuò iterare. Petrus Blesens. Confess. sacram.

Une plaie rouverte est plus difficile à guérir : ainsi un pécheur qui pleure son péché, et qui y retombe, est plus indigne de pardon. Il est inutile de pleurer si on retourne au péché, et il ne sert de rien de demander pardon de ses offenses si on offense DIEU de nouveau.

Pœnitentia hypocritarum, quorum pœnitentia nunquam fidelis. Tertull. de Pœnit.

Un pénitent inconstant et infidèle est un faux pénitent, un hypocrite.

Novum monstri genus est : jugiter faciunt quod fecisse se plangunt. Salvian. Gubern. V.

Chose inouïe et monstrueuse : ils font sans cesse ce qu'ils ont regret d'avoir fait.

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Ce que c'est que la rechute]. — On conçoit assez que le péché de rechute n'est autre chose que le retour du pécheur dans les crimes dont il s'était relevé par la pénitence qu'il faut supposer avoir été véritable et sincère, quoique cette rechute prompte et fréquente soit une marque qu'elle n'a pas été telle. C'est pourquoi il n'est pas nécessaire de donner une plus ample explication du péché de rechute, que le nom même fait assez connaître. Il faut seulement remarquer qu'il importe peu, en ce sujet, que ces rechutes soient dans des péchés de même ou de différente espèce, par exemple, que celui qui a commis un larcin en commette après sa pénitence un autre de même nature, ou bien tout différent, comme serait un blasphème ou un adultère, parce que ces péchés méritent toujours par un nouveau titre, la soustraction des grâces nécessaires pour s'en relever, et que d'autre part ils donnent à celui qui les commet un penchant plus fort au péché. Il faut cependant avouer que la fréquente rechute dans les péchés de même nature forme une habitude, qui devient toujours plus forte à mesure qu'on produit plus d'actions de même espèce.

Il est évident que plus un pécheur commet de sortes de péchés, plus il contracte d'habitudes qui le portent à des péchés de différente espèce, dont un seul est capable de le perdre. Si donc ce pécheur retombe dans tous, comme on voit en plusieurs, dont la vie se passe en jurements, en médisances, en ordures et en impiétés continuelles, ne faut-il pas conclure que leur amendement est aussi plus difficile et leur damnation plus inévitable, parce qu'ils sont obligés de prendre vingt ou trente fois plus de peine que les autres, qui ne retombent que dans un seul péché? Si l'on tient la réprobation des premiers presque pour infaillible, parce qu'ils ne se font pas la violence nécessaire pour se corriger d'un seul péché, que sera-ce des autres, qui en ont vingt ou trente à combattre de même force, et aussi dangereux?

[Diverses classes]. — Il faut encore remarquer qu'entre les pécheurs relaps on en peut distinguer de deux sortes. Les uns, après plusieurs rechutes, se sont entièrement corrigés et ne retombent plus ; les autres se corrigent pour un temps et comme à demi, et retombent lorsqu'ils pourraient avec la grâce de Dieu, qui ne leur manque jamais, ne plus retomber. Du nombre des premiers ont été un David, une Madeleine, un S. Pierre, un

S. Augustin, et universellement tous ceux qui, après avoir péché plusieurs fois et en avoir fait pénitence, changent de conduite et ne se laissent plus emporter à leurs premiers désordres. Du nombre des seconds sont les autres pécheurs, dont la vie se passe en rechutes continuelles, nonobstant toutes les confessions qu'ils font, et c'est de ceux-là que nous parlons uniquement. On ne parle donc pas ici de ceux qui retombent par fragilité dans leurs mêmes péchés, et qui, se trouvant dans des occasions qu'ils n'ont pas recherchées, pèchent par surprise et par faiblesse : nous ne sommes pas impeccables, et ce n'est que dans le ciel que nous nous trouverons dans l'impuissance absolue d'offenser DIEU. On ne parle pas non plus de ceux qui retombent longtemps après leur pénitence, et dès qu'ils se sont aperçus de leurs rechutes, en conçoivent une véritable douleur et recourent aussitôt au remède ; la charité chrétienne m'oblige de croire en leur faveur qu'ils ont été pénitents de bonne foi. Il n'est donc question que des pécheurs qui, aux fêtes plus solennelles, interrompent pour quelques jours leurs débauches, s'approchent des Sacrements avec quelque bienséance mais après cela se rengagent et se replongent dans leurs désordres; ou de ceux qui témoignent de la douleur de leurs péchés, et qui croient avoir tout fait quand ils en ont demandé pardon, mais négligent les moyens qu'un sage directeur leur a prescrits pour se garantir des rechutes, s'exposent aux mêmes occasions, fréquentent les mêmes compagnies, entretiennent les mêmes commerces, par une négligence criminelle et une aversion générale de toute contrainte et de toute mortification.

[La grâce s'épuise]. — Quoique DIEU ne refuse jamais le pardon à celui qui le demande comme il faut, il ne donne pas néanmoins des grâces à l'infini pour la conversion d'un pécheur; il met des bornes à ses faveurs. Voici ce qu'en dit Amos : « *Hæc dicit Dominus : Super tribus sceleribus Damasci et super quatuor non convertam eum.* » Ces paroles sont ainsi expliquées par S. Jérôme : *Jusqu'ici j'ai souffert les crimes de ceux de Damas, une, deux et trois fois ; mais, parce qu'ils ont ajouté un quatrième péché, je ne les convertirai pas ; c'est pourquoi je les punirai du dernier supplice.* De ce passage, et de plusieurs autres de l'Ecriture, les théologiens concluent que DIEU a mis de certaines bornes et fixé une mesure aux grâces qu'il veut faire à chacun en particulier, et que cette mesure étant remplie, il ne faut plus attendre de conversion, parce qu'il refuse les grâces fortes et choisies, bien qu'il donne toujours celles qui sont suffisantes, avec lesquelles, quoiqu'un pécheur puisse se convertir, il ne se convertira pourtant jamais. Or, si quelque chose est capable de remplir cette mesure et d'épuiser cette source de grâces à l'égard d'un pécheur, c'est sans doute la rechute fréquente dans le péché. Ces grâces diminuent toujours en force et en nombre, à proportion des péchés que l'on commet.

[Marque de fausse pénitence]. — La vraie pénitence, selon le sentiment de tous

les docteurs, renferme un propos sincère de ne plus pécher : propos efficace, qui détruit les causes du péché, surnaturel, qui doit être plus ferme que toutes les résolutions humaines : les Pères l'appellent un vœu, un ferment : *Votum, sacramentum pœnitentiæ ;* propos de préférence, qui met dans la disposition de perdre plutôt la vie, la fortune, les biens, que la grâce ; universel, qui s'étend sur tous les temps et sur tous les péchés. Or, il est des circonstances dans la rechute qu'on peut juger, vraisemblablement et presque infailliblement, incompatibles avec un semblable propos : comme quand la rechute est prompte, qu'on retombe le même jour ou peu de temps après ; quand elle n'est précédée d'aucun remède et d'aucune précaution pour s'en garantir ; quand elle est fréquente, qu'on ne voit nulle diminution dans le nombre des fautes, ou qu'on retombe aussi souvent qu'auparavant ; quand on est hardi dans la rechute, qu'on franchit le pas avec plus de facilité, et qu'on vit tranquille dans son crime. Quelle apparence qu'un pécheur ait eu une ferme résolution de ne plus retomber dans le péché, et qu'il se soit converti de bonne foi ? — Pour une véritable pénitence, tous les théologiens conviennent qu'il faut une douleur qui surpasse toute autre douleur, de sorte qu'il n'y ait rien au monde qui soit capable de causer un regret pareil à celui d'avoir violé la loi de Dieu. Je sais qu'il n'est pas nécessaire que ce regret soit tel dans le sentiment, mais dans l'effet ; mais personne ne doute qu'il ne doive aller aussi loin que je le dis. Or, est-il probable qu'une personne qui a conçu une telle douleur de ses péchés soit capable de se rendre une seconde fois, et sans résistance, à la première tentation ? Certes, on a bien lieu de présumer que cette douleur, essentielle à la pénitence, n'a pas été sincère. Et c'est la raison pourquoi les fréquentes rechutes rendent aujourd'hui, et ont rendu de tout temps, les pénitences des pécheurs relaps si suspectes, et qu'elles donnent lieu de douter de la sincérité de la douleur et de la volonté du pécheur.

Les rechutes étant si fréquentes, on peut dire avec probabilité que cela n'arrive que parce qu'il y a peu de personnes qui se soient disposées comme il faut au sacrement de Pénitence. Car enfin, une cause telle que le sacrement serait-elle sans produire les effets pour lesquels Dieu l'a instituée, si celui qui le reçoit n'y mettait quelque empêchement essentiel ? Or, que nous enseigne la théologie ? Que chaque sacrement produit dans une âme bien disposée non-seulement la grâce sanctifiante, mais encore certains secours particuliers pour les actes propres à sa fin. Le sacrement de Confirmation, par exemple, donne des forces extraordinaires pour faire librement et sans crainte profession de la foi quand on est en danger de la perdre : c'est l'objet de ce Sacrement. L'Eucharistie, que l'on reçoit en qualité de nourriture, outre l'augmentation de la grâce, communique une force et des secours actuels pour vaincre les tentations les plus violentes ; l'Extrême-Onction pour nous donner des forces afin de résister aux attaques furieuses que l'ennemi de notre salut nous livre à la

mort. Ainsi le sacrement de Pénitence, reçu avec les dispositions requises, est dans une âme le principe de la grâce sanctifiante et de certains secours particuliers que DIEU ne manque jamais de lui donner, autant de fois qu'elle en a besoin pour obtenir sa fin, et cette fin n'est autre que de nous inspirer une nouvelle force pour ne plus retomber dans les mêmes péchés. Or, un pécheur qui passe sa vie ou des années entières dans une vicissitude de confessions et de rechutes continuelles éprouve des effets tout contraires: rien n'est plus faible que lui, il se précipite à tout moment dans le danger, il se laisse vaincre, presque à tout moment et sans résistance, aux tentations. Que peut-on dire ou penser autre chose, sinon qu'il n'a point reçu l'effet propre et particulier du sacrement de Pénitence, qui est la force et le secours pour persévérer et que ce sacrement a été à son égard ou nul ou un sacrilége, pour n'avoir pas été reçu avec les dispositions nécessaires?

[Effet général de la rechute]. — L'effet général de la rechute est de nous ôter, dans la suite, presque toute espérance de retour, et de nous attacher si étroitement au péché, qu'il est très-difficile et très-rare de le quitter de nouveau et de se convertir. Car, pour une nouvelle conversion, il faut deux choses: de la part de DIEU une nouvelle grâce, de la part de l'homme une nouvelle correspondance. Or, rien n'arrête plus les grâces de DIEU que la rechute qui les rend inutiles; et d'ailleurs, rien ne nous rend plus insensibles à ces mêmes grâces que la rechute. Ainsi, elle a deux effets, qui sont deux grands obstacles à notre salut : le premier, d'endurcir plus que jamais le cœur de DIEU à l'égard de l'homme ; le second, d'endurcir le cœur de l'homme à l'égard de DIEU.

[Observation]. — Nous avons déjà averti qu'il ne faut point outrer cette matière afin de ne pas jeter les pécheurs dans le désespoir. Ainsi, il ne faudrait pas avancer que les rechutes soient toujours une marque certaine et infaillible d'une confession mauvaise et sacrilége, puisque, nonobstant la grâce de la justification qu'on peut avoir reçue, il reste toujours une pente secrète au péché : c'est pourquoi, absolument parlant, on peut avoir reçu la grâce justifiante par la contrition et le sacrement, et retomber par fragilité.

[Erreurs des hérétiques]. — Des paroles mal entendues de S. Paul : *Il est impossible que ceux qui ont une fois été éclairés par le Baptême, et qui sont retombés dans leur premier état, se relèvent et se rétablissent par la Pénitence :* de ces paroles mal entendues les Novatiens ont formé leur hérésie, ne voulant pas que l'on pût admettre à la pénitence ceux qui étaient tombés dans l'idolâtrie. Tertullien a cru qu'il en fallait du moins conclure qu'il n'est nullement permis de leur donner une seconde fois l'absolution de ce crime, s'ils y retombent. Ces deux erreurs sont justement condam-

nées par l'Eglise : il n'y a point de péché, pour énorme qu'il soit, et pour souvent réitéré qu'il puisse avoir été, dont on ne puisse faire pénitence, puisque DIEU lui commande de la faire, et dont enfin il ne faille l'absoudre s'il l'a faite. Les paroles de S. Paul doivent s'entendre du Baptême, qui ne peut se réitérer ; ou, selon l'usage commun, par ce terme d'impossible on doit entendre ce qui est très-difficile, ce qui n'arrive presque jamais, comme quand JÉSUS-CHRIST dit, dans S. Matthieu, qu'il est difficile que le riche se sauve.

[Erreurs théologiques]. — Le péché de rechute est si grand, que quelques théologiens n'ont point fait difficulté de dire que tous les péchés qui avaient été pardonnés par la dernière absolution reviennent, quant à la coulpe et quant à la peine, par la malice de la rechute : et quelques autres ont dit que ce péché de rechute, à raison de l'ingratitude que commet le pécheur, fait revivre toutes les peines que DIEU lui avait remises, et que ce seul péché mérite lui seul autant de châtiments que tous les autres qui avaient été effacés par la confession. Mais ces opinions sont fausses, réfutées par S. Thomas et par tous les autres docteurs, qui nous enseignent que les dons de DIEU sont sans repentir, et que par conséquent les péchés pardonnés ne reviennent jamais selon leur être propre et formel. Seulement on peut dire, après l'Ange de l'Ecole, que la grandeur du péché de rechute se prend de la grandeur de la malice des péchés qui avaient été pardonnés, à cause de l'ingratitude qu'elle renferme. Ainsi, on peut dire que les péchés pardonnés reviennent en quelque façon par l'ingratitude d'un nouveau péché, non pas en eux-mêmes, mais avec équivalence : *In quantùm qualitas præcedentium peccatorum invenitur in ingratitudine subsequente*, comme parle ce saint docteur.

[Etat pire que le premier]. — C'est le Fils de DIEU même qui nous assure que la rechute met le pécheur en pire état qu'il n'était auparavant : et c'est ce que signifie la parabole de ce démon et de ce fort armé qui retourne, avec sept autres démons pires que lui, dans le lieu d'où il avait été chassé. C'était aussi suivant ces sentiments qu'autrefois les fidèles qui retombaient dans les mêmes péchés n'étaient plus admis au nombre des pénitents publics. Non pas qu'il faille croire qu'on désespérât de leur salut après un péché de rechute : mais on supposait qu'un pécheur qui, après sa conversion, était retombé dans son péché n'avait été qu'un imposteur, et que c'était abuser des grâces du Seigneur d'admettre de telles gens au nombre des véritables pénitents. C'était ainsi qu'on en usait à l'égard des pécheurs de rechute, supposant que cette première fois pouvait bien encore être suivie d'une seconde, et on les privait de la communion des fidèles par une déclaration canonique.

[Causes ordinaires des rechutes]. — Les rechutes dans les mêmes péchés peu-

vent venir de trois causes principales : — 1°. De la mauvaise habitude, qui est comme la cause intérieure du péché, et qui le rend plus criminel, parce que celui qui pèche par habitude ne pèche que par malice : l'habitude vicieuse, dit S. Thomas, est une qualité maligne dont on ne se sert qu'autant qu'on le veut. D'où il suit qu'un pécheur d'habitude n'est point en état de recevoir l'absolution, s'il n'est dans une ferme résolution de se défaire de son habitude — 2°. De l'occasion prochaine, qui en est la cause extérieure, parce qu'elle présente l'objet, qui fait naître la tentation : sur quoi il faut se conduire selon ce que nous avons remarqué en parlant de l'occasion prochoine, volontaire ou involontaire. — 3°. De l'infirmité et la faiblesse du pécheur : ce qui fait dire communément qu'il y a des péchés de fragilité, d'ignorance ou d'inadvertance, faute de faire assez de réflexion sur ses obligations ou sur la grièveté du péché : ou bien procédant de la violence de la passion, ou de l'attrait des objets extérieurs qui sollicitent les sens. Ce sont des péchés de faiblesse, n'y ayant que la malice, laquelle réside dans la volonté, qui soit opposée à l'infirmité. C'est donc aux confesseurs à examiner si toutes ces rechutes, de quelque source qu'elles procèdent, et quelques circonstances qui les accompagnent, doivent faire refuser ou différer l'absolution.



§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[Eviter l'occasion] — Vous avez dit comme S. Pierre, vous avez fait les mêmes promesses que lui aux ministres du DIEU vivant et à DIEU même : *Etiamsi oportuerit me mori* : oui, Seigneur, quoi qu'il m'en coûte désormais, quand il y faudrait sacrifier ma vie, vous me trouverez toujours constant, toujours attaché à votre loi. Je rougis du passé : je l'ai pleuré et je le pleure encore. Mais pardonnez-le, mon DIEU, et n'ayez égard qu'à l'avenir. *Non te negabo* : promesses sincères, promesses accompagnées des plus vifs sentiments de pénitence, promesses mille fois réitérées, promesses qui ont rempli de consolation un confesseur ! il en a été le dépositaire, et il en a béni le ciel. Mais, après tout, malgré la sincérité, malgré la vivacité de vos promesses, malgré la force de vos promesses, si vous vous engagez encore de vous-même, si vous vous laissez entraîner dans l'occasion, je ne puis plus répondre de vous : *Et ille negavit*. Vous y

retournerez une autre fois, et une autre fois encore vous retomberez, et la chute n'en sera que plus profonde : *At ille iterùm negavit.* (**Le P. Giroust,** *Sermon sur la rechute. Carême*).

[Conversion plus difficile]. — Un malade qui retombe est bien plus difficile à guérir, et la raison est que la rechute renverse tout le tempérament, change toutes les dispositions du corps, l'altère, l'appesantit, de sorte qu'enfin il succombe. C'est ce que nous éprouvons encore dans les maux de l'âme. Nous voyons des gens tellement possédés désormais de leur passion, tellement abrutis par la débauche, que rien ne peut plus faire d'impression sur eux ni les réveiller. Quels remèdes y réussiront ? De fortes remontrances que vous leur ferez ? vous ne leur direz rien qu'ils n'aient entendu lorsqu'ils sont revenus à Dieu : cependant, malgré tout ce qu'ils ont entendu, et dont ils avaient le souvenir présent, ils sont retombés. L'idée des jugements de Dieu, que vous leur tracerez ? mais vous ne leur en ferez pas une autre peinture que lorsqu'ils en ont été effrayés dans leur pénitence : cependant, malgré ces premières frayeurs, ils sont retombés. L'importance de leur salut, que vous tâcherez de leur faire comprendre, les promesses divines que vous étalerez devant leurs yeux, l'amour de Dieu que vous vous efforcerez de leur inspirer ? mais que leur ferez-vous voir là-dessus qu'ils n'aient déjà vu dans la conversion qui a précédé ? cependant, malgré toutes ces connaissances, ils y sont retombés. Tout cela n'a donc plus sur eux de vertu : on s'y accoutume, et ce n'est plus qu'un langage qui frappe l'oreille sans passer jusqu'au cœur : de même que le corps se fait quelquefois aux remèdes, de manière qu'ils n'agissent plus sur lui.

S. Pierre avance une proposition bien terrible contre le pécheur de rechute : savoir qu'il vaudrait mieux pour un homme n'avoir jamais connu la vérité que d'y renoncer après l'avoir déjà connue ; n'avoir jamais ouvert les yeux que de les fermer après les avoir ouverts une fois ; n'être point entré dans la voie du salut que de l'abandonner après l'avoir prise. Etonnante parole, mon cher auditeur ! et à quoi nous réduisez-vous ? Que n'avez-vous poursuivi votre route, toujours pécheur, toujours ennemi de Dieu ? Voilà les vœux que nous sommes forcés de faire pour vous : persévérance dans le péché, persévérance opiniâtre, plus à souhaiter en quelque sorte qu'une interruption sans effet et sans consistance! J'en donne la raison : ou votre pénitence est fausse et alors sacrilége ajouté à l'état habituel de votre péché ; ou votre pénitence est sincère, et alors témoignage le plus convaincant : votre bouche même vous condamne, et d'un principe de vie vous faites un principe de réprobation. (*Le même*).

[Gravité de la rechute]. — Qui dit péché mortel, je l'avoue, dit mépris du Créateur pour se tourner vers la créature : mais ce mépris n'est jamais si outrageant et si injurieux que dans les rechutes. La première fois que

l'on tombe dans le péché, il n'arrive que trop souvent que c'est pour courir après un bien, que l'on fuirait et que l'on mépriserait si on le connaissait. La passion aveugle, les sens trompent, les faux préjugés séduisent, et tel qui n'a jamais goûté ce bien se promet une vraie béatitude dans sa possession. Mais en a-t-il joui, il en voit le vide, et n'a plus pour lui que de l'horreur : il court d'objet en objet, et, n'en trouvant aucun, après les avoir tous parcourus, capable de le satisfaire, il retourne à ce souverain bien : de sorte qu'il semble avoir, par ces différentes poursuites, plutôt suspendu que porté son jugement. Il n'en est pas de même de celui qui revient, après dix et vingt confessions, à son même crime : il préfère véritablement et avec connaissance la créature au Créateur. D'un côté, il s'est rendu aux bontés, aux promesses et à l'amour excessif d'un DIEU : et cela autant de fois que touché de quelque sentiment de dévotion, il s'est approché des sacrements et a avoué sincèrement aux pieds du ministre du Seigneur son erreur et son égarement. De l'autre côté, tant qu'a duré sa passion et son crime, il a expérimenté jusqu'où pouvait aller ce bien qu'il désirait si ardemment ; il y est revenu plus d'une fois, afin de s'assurer par lui-même si le dégoût qu'il en avait conçu, n'était point mal fondé. Cependant, malgré cette comparaison, malgré son expérience, malgré ces vues et ces raisonnements, il porte un jugement en faveur de ce bonheur trompeur et imaginaire, dès qu'il retombe dans son péché. *Comparationem videtur egisse*, dit là-dessus Tertullien, *et dijudicato pronuntiâsse, qui utrumque cognoverit, eum esse meliorem cujus se rursùm esse maluerit.* (**Anonyme**).

[Insigne ingratitude envers Dieu]. — Le pécheur qui, après s'être réconcilié avec DIEU, revient à ses anciens égarements, non-seulement est un ingrat,, mais les circonstances de son ingratitude sont les plus odieuses. Il oublie un bienfait signalé, il révoque sa foi et ses promesses données dans les lieux saints ; il méprise son bienfaiteur dans son bienfait, et même profane la source sacrée de ses grâces : toutes ces circonstances sont remarquables. Plus le bienfait dont on vous avait favorisé était signalé, plus aussi l'ingratitude qui le fait oublier est noire et odieuse. Or, quel bienfait plus signalé que celui de la justice et de l'innocence qu'il vous a rendue, lorsque, touchés à la vue de vos crimes, vous êtes venus aux pieds du prêtre les déclarer, les pleurer, les détester ? Rappelez les grâces dont alors il vous a favorisés. Vous étiez, avant le pardon de vos crimes, des enfants de colère, vous n'aviez plus de part à l'héritage du ciel, vous aviez perdu tout droit à l'espérance des promesses : ah ! votre malheur pouvait-il être plus terrible ? Mais opposez à cet état déplorable de péché l'heureuse situation où la grâce des sacrements vous a établis : vous êtes devenus les enfants de DIEU, les héritiers de son royaume, les dignes objets de ses complaisances, et votre âme, embellie de la justice, est devenue le temple de l'ESPRIT-SAINT : et après cela, oubliant le bien-

faiteur et tous ses bienfaits, vous l'offensez et vous l'outragez tout de nouveau. Se peut-il imaginer une plus monstrueuse ingratitude ?

Voulez-vous concevoir la malice et l'énormité du péché de rechute ? C'est retourner à votre vomissement, comme parle l'Ecriture; c'est vous rétracter des belles promesses que vous aviez faites à Dieu ; c'est reprendre les armes et déclarer la guerre après une paix signée et jurée solennellement; c'est vous repentir de vous être repenti, dit un Père de l'Eglise. Ainsi, quand vous retournez à votre péché, vous dites au Seigneur : « Reprenez vos grâces, et je reprendrai mes passions; oubliez ma pénitence et mes protestations, que j'ai moi-même oubliées ; reprenez vos bienfaits, et je vais reprendre mes anciennes routes. » En un mot, retomber dans le péché, c'est démentir tout ce que vous aviez promis au tribunal de la Pénitence ; c'est rougir d'avoir eu honte de vos désordres : c'est publier hautement que tout ce que vous avez fait en prenant la posture et les marques de pénitent n'était que par dérision et par moquerie. (**Massillon**, *sermon sur ce sujet*).

[Perfidie de la rechute]. — A l'ingratitude du pécheur qui retombe ajoutez encore la perfidie : car ce pécheur foule aux pieds une alliance contractée à la face des autels ; il révoque une promesse solennelle faite dans le temple, et ratifiée par ce que la religion a de plus auguste ; il trahit des serments qu'il a faits entre les mains des ministres de Jésus-Christ. Ce ne sont point de ces serments où l'on puisse alléguer pour excuse l'ignorance : il savait à quoi il s'engageait; il n'a rien fait que la religion ne lui ait appris. Ce ne sont point de ces serments où l'on puisse apporter pour excuse la surprise ou la violence : il était venu de lui-même au pied des autels ; c'était de lui-même et de son propre mouvement qu'il avait fait ces promesses ; il regardait comme une grâce qu'on le voulût recevoir à miséricorde : après toutes ces protestations, ces serments, ces promesses, il révoque ce qu'il a dit, et fait tout le contraire de ce qu'il avait promis. Ah ! quel est donc votre aveuglement ! Vous êtes religieux jusqu'au scrupule dans une promesse, dans un serment, dans une parole que vous donnez au monde : et quand il s'agit de tenir votre promesse envers Dieu, vous ne rougissez point d'être perfide.

Souffrez que je rappelle ici à vos yeux ces jours heureux où, prosterné au pied des tribunaux, vous veniez vous accuser de vos péchés. Que de protestations y faisiez-vous d'aimer votre Dieu sur toutes choses, de ne servir plus que lui, de ne chercher qu'à lui plaire et de n'obéir qu'à lui ! que de serments pour l'avenir ? Que de ferveur pour le présent ! que de regrets sensibles pour le passé ! quelle douleur de l'avoir connu si tard, de ne l'avoir pas aimé comme il mérite ? Et, après être sorti des pieds du prêtre, ne vous êtes-vous pas dit, dans les transports d'une joie intérieure, que ce moment de grâce et de pénitence est le plus heureux de vos jours ; que vous n'aviez jamais goûté de telles consolations dans vos

plaisirs, et que vous n'auriez jamais été heureux sans la grâce de DIEU que vous veniez de recouvrer? Et cependant, ingrat que vous êtes, après tant de protestations, tant d'humbles aveux, tant de promesses authentiques, vous allez retirer ce cœur que vous aviez donné à DIEU ? vous allez violer des serments, que vos larmes, votre propre intérêt, votre gloire même, auraient dû vous rendre sacrés et irrévocables. Ah ! sachez que, si vous êtes assez perfide pour vous moquer ainsi, les pierres mêmes de ces temples augustes, qui ont été les fidèles témoins de vos larmes, de votre douleur et de vos soupirs, s'élèveront un jour contre vous ; ces tribunaux sacrés, qui viennent d'être les dépositaires de vos protestations et de vos serments, paraîtront devant tout l'univers assemblé pour vous reprocher votre infidélité et vos noires perfidies : *Lapis de pariete clamabit, et lignum quod intrà juncturas ædificiorum est respondebit.* Et ce sera en vain que vous vous efforcerez de répondre à leur accusation : car ils apporteront contre vous vos serments et vos larmes, dont ils ont été les témoins, et vous condamneront par votre propre bouche. (**Massillon**).

[Mépris de Dieu]. — A l'ingratitude et à la perfidie du péché de rechute ajoutez encore le mépris formel de DIEU et de ses grâces, du bienfaiteur et du bienfait. Si vous retombez dans votre péché, ce n'est pas par ignorance, ce n'est que par une injuste et lâche préférence du crime à la vertu ; vous ne retournez à Satan et à ses œuvres qu'après avoir goûté et examiné tout ce qu'il y a de doux et de consolant dans le service et dans l'amour de JÉSUS-CHRIST. Vous ne retournez au péché qu'après avoir fait un odieux parallèle de la douceur de la grâce avec celle du péché, de JÉSUS-CHRIST avec Bélial ; vous allez vous déclarer pour ce dernier, et, après avoir goûté de l'un et de l'autre, vous oserez choisir Bélial et décider publiquement en sa faveur, au mépris de votre DIEU. Quel outrage pour votre gloire sainte, ô mon DIEU ! quelle impiété de préférer l'injustice à la sainteté, le mensonge à la vérité, et le péché à la grâce !

Mais en quoi consiste enfin l'énormité du péché de rechute ? C'est que le retour du pécheur à son crime, après tant de promesses solennelles, est une marque presque toujours infaillible qu'au lieu de trouver la vie dans le sacrement, il n'y a trouvé qu'une mort funeste, et que, bien loin d'en être sorti pénitent, il en est sorti plus coupable. Car, ne vous y trompez pas, ne faire consister la pénitence qu'à se priver pendant quelques jours des plaisirs, qu'à s'abstenir des choses défendues, qu'à interrompre pour quelque temps le cours de ses crimes, qu'à venir se soumettre aux pieds d'un confesseur pour retourner ensuite à ses premiers égarements, ce n'est point être pénitent. Je sais que ce qui fait agir de la sorte n'est pas toujours un fonds d'impiété et de corruption ; mais je sais aussi que, pour s'approcher quelquefois des sources de grâces afin de s'en éloigner aussitôt après, l'on n'en est pas moins coupable. Je sais que, lorsqu'on s'est affranchi de ses crimes par la vertu du sacrement, on ne peut

pas s'assurer que jamais on ne retombera. Un cœur nouvellement converti ne peut se flatter d'être tout d'un coup constant et inébranlable ; on ne passe pas tout d'un coup de l'état de péché à une justice parfaite ; on peut être encore assez malheureux de retomber après la grâce reçue : mais ce ne doit être au moins qu'après une longue suite de combats, de résistances, qu'après plusieurs jours, plusieurs mois, plusieurs années de persévérance, qu'après que mille infidélités secrètes ont disposé à de nouvelles chutes, et qu'après qu'on s'est efforcé de vaincre ces infidélités et de les éloigner de son cœur. Or, voyez si c'est là la conduite que vous tenez à l'égard de cette grâce reçue dans les sacrements, si ce sont là les efforts que vous faites pour la conserver, si vous ne la perdez que longtemps après l'avoir reçue et après de grands combats contre le péché qui vient tenter votre faiblesse, si enfin ce sacrement conduira votre innocence fort loin. (*Le même*).

[**Endurcissement**]. — Je dis que les ressources ordinaires dont DIEU se sert pour opérer la conversion des autres pécheurs deviennent inutiles au pécheur de rechute : car ces ressources sont les nouvelles lumières dont il favorise une âme qu'il veut sauver : il l'éclaire d'un rayon de ses lumières sur ses devoirs pour les lui faire connaître ; sur le néant, la fragilité, l'inconstance des choses d'ici-bas pour l'en détacher ; sur la solidité, la réalité, la durée, le prix des choses du ciel pour y tourner ses vues et ses désirs : et c'est alors que cette âme du pécheur, éclairée, surprise de se voir si trompée, si séduite par les choses du monde, frappée de l'horreur et du nombre de ses crimes, déteste ses erreurs passées, quitte ses égarements et suit avec plaisir la vérité qui se montre à elle. Mais pour vous, pécheurs de rechute, qui, après avoir marché déjà quelque temps dans la voie sainte, retournez à vos égarements, ces lumières que DIEU vous envoie ne vous servent de rien, cette voie qu'elles vous découvrent vous la connaissez déjà avant que de retomber ; cette lumière divine qui paraît découvrir aux autres leurs devoirs vous avait déjà éclairés ; vous aviez vu avant vos rechutes combien il est important d'être ferme dans la vertu. Vous êtes instruits et élevés dans la vérité ; vous connaissez la vanité du monde, l'inconstance de ses faux plaisirs, le bonheur d'une autre vie, et toutes les vérités dont le Seigneur éclaire les autres pécheurs ne sont plus pour vous de nouvelles lumières : elles vous ont frappés et convaincus avant même que vous soyez tombés dans de nouveaux péchés, et elles ne vous ont pas empêchés de retomber.

Le moindre effort de la grâce, une seule parole menaçante, une seule réflexion sur le bonheur ou le malheur éternel, triomphe quelquefois du cœur d'un pécheur accoutumé à ne penser qu'à ses passions et à ses désordres : mais, pour vous qui êtes accoutumés à gémir, et ensuite à rire, à pleurer puis à vous réjouir, à vous relever et ensuite à retomber, que peut faire sur vous une impression de la grâce, un sentiment de salut ?

Vous êtes de ces âmes que tout effraie et que rien ne ramène, que tout attendrit et que rien ne fixe; de ces âmes qui sont touchées de tout et qui n'en sont jamais converties. Eh ! si vous aviez un cœur de pierre, vous pourriez espérer que quelque coup d'une grâce plus forte pourrait l'amollir, le briser et le convertir en un cœur nouveau, mais votre cœur est de cire : quelque coup que la grâce lui donne, il ne se brise jamais ; il est facile à prendre plusieurs formes, mais jamais il ne demeure dans un état invariable ; il est prêt à s'ébranler à la moindre menace du Seigneur, mais il est plus vif encore à courir après la moindre occasion de joie que le monde lui présente. Ah ! pécheur de rechute, si vous saviez quel est le danger de cet état, vous trembleriez sans cesse. Je ne prétends pas vous jeter ici dans le désespoir ; mais je dis qu'il est presque impossible que vous vous convertissiez dans cet état, qu'il n'est point de secours sur lesquels vous puissiez compter, et que votre conversion est sans doute un des coups les plus extraordinaires de la grâce. (*Le même*).

[Faiblesse et inconstance du cœur]. — D'où viennent ces rechutes, sinon d'une instabilité, d'une inconstance, d'une lâcheté de cœur, qui passe d'un état à un autre, qui court du crime à la vertu et de la vertu au péché, qui embrasse ce qui lui paraît d'abord le plus aimable, et qui s'en ennuie bientôt? Vous êtes une nuée légère, que les vents font tourner à leur gré ; une mer inconstante et orageuse, qui, après avoir rejeté les cadavres de son sein, va se déborder dans les campagnes, où elle les retire à elle. Mais que prétends-je faire ici en vous montrant qu'il est si peu de ressources pour les pécheurs de rechute ? Quoi ? Vous décourager, et à la vue des difficultés extraordinaires de se convertir dans cet état, vous porter à ne rien faire pour en sortir? A DIEU ne plaise que je désespère ainsi de la miséricorde infinie du Seigneur ! Mais je veux seulement vous montrer que, votre conversion étant plus difficile que toute autre, vous devez y travailler aussi avec plus de ferveur, de vigilance et de fermeté que tout autre pécheur, et vous inspirer de la crainte pour un état si dangereux pour le salut.

Oui, Chrétiens, DIEU se lasse de suivre les pas du pécheur qui retombe sans cesse. Ces remords qui ne sauraient vous laisser tranquilles dans le crime se calment enfin ; les grâces qui venaient se présenter à vous, qui vous sollicitaient sans cesse, ne vous seront plus accordées. Non, jamais rien n'attire davantage la colère et l'indignation du Ciel que lorsque le pécheur prend le dessein de rétablir ce que DIEU a détruit. Il est écrit que celui qui voulut relever les murs de l'orgueilleuse Jéricho fut frappé de malédiction. Oui, quand la voix des ministres du Seigneur, figurée par le son de la trompette, a une fois détruit vos passions dans votre âme par la confession ou par la prédication , le Seigneur s'indigne que le pécheur ose les relever, et il regarde cette comparaison comme un attentat. (*Le même*).

[Difficulté du retour]. — Il est d'une expérience constante que plus on retombe plus on a de peine à se relever. On se relève aisément d'une chute; mais, quand on est retombé plusieurs fois, le penchant est plus fort vers le mal, les dons de la grâce ne sont plus abondants. Vous perdez peu à peu vos forces, et, après les avoir perdues, vous tombez si souvent que vous ne pouvez plus vous relever, et l'âme demeure accablée sous le poids de rechutes qui en ont altéré la santé. Voilà votre état, pécheurs qui retombez dans le crime: vos premières chutes n'ont point encore effacé tout-à-fait les bonnes impressions que la grâce avait mises en vous : l'image, le nom de chrétien n'est point encore tout-à-fait défiguré; et, si vous êtes tombés une fois les ministres du Seigneur vous ont relevé; une bonne confession vous a remis en votre premier état; vous avez recouvré la grâce que vous aviez perdue . mais, si vous retombez une seconde fois, il y a danger que vous ne vous en releviez jamais.

Nous voyons que, de tous les pécheurs, il n'en est point de plus effrontés, de plus incorrigibles, ni qui fassent plus de gloire du crime, que ceux qui, après avoir fait divorce pour un temps avec le péché, sont rentrés ensuite dans leur première voie. Il semble que Dieu, indigné de leur retour, les frappe d'aveuglement: ce ne sont plus des pécheurs, ce sont des monstres ; ce ne sont plus des Chrétiens, ce sont des impies, sans foi, sans religion, sans loi, sans modération, sans frein qui les retienne. Non, la grande sainteté ne dégénère jamais en crimes médiocres: plus on était avant dans la justice, plus l'on devient grand pécheur quand on retombe. La manne, qui était une nourriture délicieuse pour le peuple de Dieu, ne répandait plus qu'une odeur infecte quand on la conservait pour le jour suivant ; elle se tournait en pourriture et en corruption à mesure qu'elle venait à vieillir. Tel est l'état d'une âme qui vieillit dans le crime et qui y retombe souvent: il n'est point de corruption pire que celle que les crimes lui causent: *Propter immunditiam ejus corrumpetur putredine pessima* (Mich. 1). (*Le même*).

[L'abus des sacrements]. — Si vous aviez passé deux ou trois années sans approcher des sacrements, et que je vous misse devant les yeux des millions de péchés de rechute que vous auriez commis depuis ce temps-là, ce nombre vous étonnerait sans doute ; vous auriez horreur de vous-même ; vous diriez, avec David, saisi d'une sainte frayeur : *Multiplicata sunt super capillos capitis mei.* Votre impénitence surtout vous ferait trembler pour l'avenir. « Hélas ! diriez-vous, j'ai chaque jour ajouté faute sur faute, et je n'ai rien effacé par la pénitence. » Peut-être une semblable pensée vous tirerait des larmes de componction ; la crainte des jugements de Dieu vous ferait penser à une conversion entière. Or, je vous prie, qu'est-ce qui vous rassure à présent et vous empêche de trembler sur votre état ? Est-ce le changement de vos mœurs ? Non sans doute : vous reconnaissez que vous êtes toujours le même. Quoi donc ? C'est que

le nombre de vos péchés se trouve joint avec un pareil nombre de confessions ; ce mélange monstrueux de pénitence et de rechute, qui doit seul augmenter votre frayeur, est le seul motif qui vous calme l'esprit : c'est-à-dire que l'abus des sacrements, qui ajoute aux autres péchés la circonstance du sacrilége, vous met en repos. Au lieu de vous dire à vous-même : « Si j'avais vécu sans sacrements, je me regarderais comme un impie, digne de la colère de Dieu et des foudres de l'Eglise ; mais j'ai vécu comme si je n'en avais point approché ; je n'ai pas été moins sujet aux mêmes désordres, et mes rechutes ne m'alarment point. (**Le P. Cheminais**, *sur la recherche*).

[Espérer encore]. — Adorable Sauveur, si nous jugions de vous comme nous jugeons des hommes, le salut de ces pécheurs relaps serait sans espérance. Il est vrai qu'il y a pour eux plus à craindre qu'à espérer ; mais vos miséricordes ne sont pas encore taries : le même sang qui les a lavés tant de fois peut encore sortir de vos veines ; et si vous dites dans l'Evangile que l'état de ce malheureux, dans l'âme duquel les démons rentrent, est devenu pire que celui où il s'était trouvé auparavant, c'est pour nous apprendre que la guérison d'un pécheur qui retombe après avoir été délivré de son péché est bien difficile, mais que, toute difficile qu'elle soit, elle n'est pas impossible. Vous pouvez tout, ô mon Dieu ! et plus nos péchés sont grands, plus votre miséricorde qui nous les pardonnera aura d'étendue et de gloire. Souffrez donc que, pour implorer votre bonté, nous nous jetions au pied du trône de votre grâce, et que nous vous sollicitions de nous pardonner encore cette fois, dans la résolution ferme où nous sommes de ne nous plus laisser aller aux attraits du péché et aux sollicitations du démon. (**Joly**, 2e *dimanche de Carême*).

[Conversion imaginaire de la plupart des pécheurs relaps]. — La vision du prophète Ezéchiel est une figure de ce qui se passe à l'égard de la plupart des pécheurs après leur pénitence. Le prophète aperçoit devant ses yeux une vaste campagne, et de toutes parts sur la plaine une confuse multitude d'ossements et de morts : état des chrétiens avant leur pénitence ; le péché domine partout, le péché est répandu partout. « Regarde, prophète, lui dit Dieu : et que penses-tu de ces morts ? Crois-tu qu'ils puissent revivre ? » Oui, parle-leur, parle à ces morts ; tout insensibles, tout morts qu'ils sont, ils entendront ta voix : *Vaticinare de ossibus istis, et dices eis : Ossa arida, audite verbum Domini !* » A la parole du prophète tout se remue : *Et ecce commotio ;* les os se rapprochent les uns des autres, et bientôt ce sont des corps tout formés : *et accesserunt ossa ad ossa.* — A notre voix, au commandement de l'Eglise que nous vous avons annoncé, action, mouvement, assiduité à la prière, à la parole de Dieu, approche des sacrements, confession, communion : *et accesserunt ossa ad ossa.* L'esprit est venu, cet esprit de vie ; il a ranimé ces corps froids et décharnés :

et ingressus est in ea spiritus, et vixerunt. Miracle de la puissance du Seigneur ! Mais que dis-je ? cette grande armée, selon le terme du prophète, cette armée vivante et ressuscitée, c'est un fantôme, c'est un songe : un moment elle paraît, et dans un moment elle se dissipe : le prophète ne voit plus rien. Cete application est naturelle et bien propre à notre sujet. (**Le P. Giroust**, *Mardi de Pâques*).

[Peu de véritables conversions]. — Il est assez ordinaire de voir des chrétiens se confesser et se repentir de leurs péchés dans certains temps ; mais on n'en voit guère se convertir véritablement ; et nous pourrions dire aujourd'hui ce que S. Ambroise disait de son temps : qu'il y en a plusieurs qui sont toujours prêts à confesser leurs crimes, et à les commettre de nouveau après les avoir confessés, mais que ceux-là, au lieu de décharger leur conscience, ne font que charger celle du prêtre : car, comme dit un Père, celui qui commet de nouveau le péché dont il s'est repenti est moins un pénitent qu'un moqueur, et il ne paraît pas tant implorer la miséricorde de Dieu avec soumission que l'insulter avec orgueil. (**Montmorel**, 3e *dim. de Carême*).

[Moyen de ne plus retomber dans le péché]. — Apprenez, dit S. Cyprien, que Dieu, dans la distribution de ses grâces, ne suit point notre caprice et notre fantaisie. Il a établi un ordre qu'il ne manque point d'observer. Et quel pensez-vous que soit cet ordre qu'il observe en la dispensation des grâces qu'il fait à un pécheur qui a un sincère désir de retourner pleinement à lui, pour affermir sa conversion ? La première grâce que Dieu lui fait est de lui inspirer une horreur mortelle des occasions de pécher, un parfait éloignement de tous les dangers qui l'exposent à la rechute : s'il est fidèle à cette première grâce, s'il en fait l'usage qu'il doit, Dieu ne manquera pas, dans les occasions imprévues, dans les tentations les plus violentes, de lui donner de nouvelles grâces pour l'en rendre victorieux. Voilà l'ordre que Dieu a établi par sa sagesse, et qu'il faut garder pour se garantir des rechutes. Que font cependant la plupart de ceux qui se sont retirés de leurs désordres ? Ils renversent cet ordre pour en établir un contraire : ils voudraient qu'il leur fût permis de se trouver dans les mêmes occasions qui leur ont été si funestes, mais que Dieu s'y trouvât aussi pour les préserver d'y périr. Quoi ! vous prétendez demeurer toujours dans cette maison, ne point quitter ce jeu, cette compagnie, où vous avez si souvent reçu des plaies mortelles, que Dieu vous préserve dans cet état de l'offenser, qu'il vous rende invulnérable à tous les traits de vos ennemis ! C'est abus, c'est folie, c'est illusion. (**Lafont**, *Entretiens ecclésiastiques*, 8e *dim. de Carême*).

[Notre inconstance naturelle]. — Je sais bien que l'immutabilité n'est pas attachée à la grâce de nos sacrements, ni à l'état des fidèles sur la terre ;

c'est le partage de la gloire et des bienheureux dans le ciel ; mais il est très-certain que la grâce de la pénitence est une grâce de stabilité et d'affermissement. Comme elle nous relève après être tombés, elle nous fortifie pour ne pas tomber. *Tristitia quæ est secundùm* DEUM dit le grand Apôtre, *pœnitentiam stabilem operatur*. Voilà la stabilité exprimée : *pœnitentiam stabilem*. On ne tombe ni promptement ni aisément. Et voilà ce qui me fait trembler quand je vois ces rechutes ordinaires après les confessions : on retombe si promptement à la première occasion, souvent sans sollicitation, sans sujet. C'est ce qui me fait craindre que toutes ces confessions n'aient été nulles et sacriléges : car enfin, je n'y vois pas cet effet propre au sacrement ; cette fermeté n'y paraît pas. La grâce de stabilité n'a pas été reçue, ni par conséquent la grâce de sainteté, la grâce justifiante. Et comment voulez-vous que je reconnaisse en vous cette grâce de constance, puisque vous êtes toujours inconstant ? Cette fermeté paraît-elle dans vos rechutes, et la solidité de votre repentir dans vos infidélités ? (**Champion,** *Sermon sur ce sujet*).

[Parole et promesses violées]. — Ne pourrait-on point répondre à ces pécheurs relaps qui viennent tous les ans se réconcilier avec DIEU, à la solennité de Pâques, et demander la paix après l'avoir rompue tant de fois ; ne pourrait-on pas, dis-je, leur faire la même réponse que fit autrefois le sénat de Rome à des peuples qui lui avaient envoyé des ambassadeurs pour lui demander la paix après l'avoir rompue déjà une fois ? Permettez-moi ce trait de l'histoire profane ; l'application en sera toute sainte. « Quoi ! vous demandez la paix, dirent les Romains, et vous l'avez rompue après l'avoir jurée si solennellement ? Avez-vous d'autres dieux par lesquels vous puissiez jurer ? avez-vous d'autres victimes dont le sang puisse répondre de votre foi ? » Je vous dis la même chose, à vous qui avez rompu le traité de paix et l'alliance d'amour que DIEU a faits avec vous au pied de l'autel. Avez-vous quelque autre victime pour faire à présent votre réconciliation ? avez-vous une autre divinité par laquelle vous puissiez jurer ? Non, sans doute, vous n'en avez point : et quel garant pouvez-vous donc donner de votre promesse à l'avenir ?

Quoi ! vous avez prolongé vos crimes jusqu'au jour de votre pénitence ! Le moment qui a précédé votre crime a suivi de si près votre pénitence, qu'à peine se trouve-t-il entre l'un et l'autre un intervalle d'un jour. Faut-il s'étonner après cela si, la solennité finie, les passions vous entraînent, les intrigues renaissent, les entretiens suspects recommencent, les spectacles se renouvellent tout comme auparavant ? Il paraît bien que vos passions n'ont rien perdu de leur emportement, qu'elles n'ont point été affaiblies, et que vos penchants seront toujours les mêmes. Ce n'est pas une prédiction en l'air : vous l'avez éprouvé mille fois : le moment de votre chute a suivi de près celui de votre justification ; ce fil de passion à peine interrompu, ce mélange affreux de vertus et de vices, de saint et

de profane, sont autant de témoignages que vous n'avez jamais eu une véritable douleur de vos péchés. (**Anonyme**).

[Comment on retombe insensiblement]. — On s'imagine que c'est assez d'avoir fait mourir le péché mortel par quelque sorte de pénitence, et on ne craint pas de s'exposer ensuite dans le danger ; séduit par les appâts d'une douceur dangereuse, on renoue de nouveau ses intrigues ; on s'engage de rechef dans le commerce du monde ; on réveille des passions mal éteintes, et l'on se trouve tout d'un coup dans une douce mais fatale indifférence pour le luxe, pour la vanité et pour les plaisirs mondains, contre lesquels on semblait avoir conçu quelque horreur. Ce sont là des retours insensibles vers le monde, qui nous conduisent bientôt dans l'amour des choses que nous avons quittées. C'est par-là qu'un homme qui semblait être converti retombe dans le relâchement, qu'il reprend ses anciennes habitudes, et qu'il suit aveuglément les sollicitations de l'amour-propre.

Une femme mondaine renonce bien aux pompes grossières du monde, aux maximes les plus corrompues, à la passion du jeu par exemple, mais elle a pourtant quelque réserve pour le luxe ; elle craint encore de déplaire au monde ; elle ne veut pas encore se déclarer son ennemie. Lâche ménagement d'une dévotion trop timide, reste honteux du péché, vous êtes la source d'une rechute prochaine ! On se plaît d'abord à porter les livrées de la vanité ; on veut se ménager l'estime du monde ; on se laisse entraîner peu à peu dans les cercles et dans les compagnies ; après cela, on est surpris de se voir ramené dans le monde par mille routes insensibles. Malheur à nous ! pourquoi n'avons-nous horreur que des grands péchés, et pourquoi comptons-nous pour rien les fautes qui nous paraissent légères ? (**Bourdaloue**),

[Pénitence trompeuse]. — On dit, après tout, que ces pécheurs qui retombent après leur pénitence ont versé des larmes et ont paru fort attendris. Ah ! voilà ce qui les trompe. Ils comptent les grâces de la pénitence pour autant d'actes de pénitence, c'est-à-dire qu'ils comptent ce que DIEU a fait en eux comme s'ils le faisaient eux-mêmes pour DIEU, et c'est un aveuglement bien pernicieux quand nous prenons ce que DIEU fait en nous pour ce que nous faisons pour lui : *Et ibi nos seducimus*, dit S. Bernard, *quandò quod* DEI *est putamus de nobis esse*. Voilà cependant la faute que commettent les pécheurs de rechute : et voici la confirmation qu'en apporte S. Grégoire. « Si je vois, dit-il, un chrétien qui ne commette jamais le péché dont il est cruellement tenté, j'ai sujet de croire qu'il avait fait une véritable pénitence ; mais aussi, quand je vois un pécheur qui retombe toujours dans le même péché, et même sans occasion, eh ! n'ai-je pas droit de conclure qu'il n'a aucune marque d'une véritable pénitence, que ses larmes ont été feintes et ses regrets peu sincères. » (*Le même*).

[Ancienne discipline de l'Eglise]. — Chose étrange ! quoique l'Eglise, dans les premiers temps, n'accordât qu'une absolution solennelle à une personne pendant toute sa vie, excepté à l'article de la mort, quand elle était tombée dans quelque crime canonique, vous ne sauriez cependant vous imaginer l'appréhension que les Pères avaient que les pécheurs n'abusassent de sa facilité, et ce n'était qu'avec répugnance qu'ils apprenaient aux catéchumènes qu'il y avait encore une porte dans l'Eglise après celle du Baptême. Mais quelles plaintes et quels gémissements ne devons-nous pas faire, aujourd'hui, de l'abus que les pécheurs font de la facilité que l'Eglise a de les recevoir, non pas une et deux fois, mais autant de fois qu'ils reviennent? .... N'est-il pas vrai que l'Eglise est pleine de ces misérables dont la vie n'est qu'un cercle malheureux de confessions et de crimes ? Si vous étiez de ce nombre, mon cher auditeur, pensez à la sévérité que l'Eglise avait autrefois pour vos pères, et examinez bien les raisons qu'elle avait d'user de cette raison : car, si elle a changé extérieurement de conduite, elle ne peut changer de sentiment, savoir, que vos pénitences passées lui sont suspectes, et qu'à l'avenir votre salut est fort douteux (**Fromentières**, *Jeudi-Saint*).

[Même sujet]. — Si un pécheur pouvait du moins dire qu'il n'a faussé sa foi qu'après de longs combats et de longues résistances, et qu'il a été contraint par la violence que lui ont faite les ennemis de Dieu, cela diminuerait leur crime. Je vous avoue que c'était un triste spectacle, dans la primitive Eglise, de voir ces infortunés apostats qui, vaincus par la cruauté des supplices, avaient renié de bouche Jésus-Christ ; de les voir, dis-je, revêtus de sacs, couverts de cendres, étendus par terre à la porte des églises, demandant pardon aux fidèles, et criant d'une voix lamentable : « Foulez aux pieds ce mauvais sel qui a perdu sa vertu, chargez d'injures et de reproches ces lâches qui ont succombé dans le combat, » pour obliger les prêtres à les recevoir à la pénitence. L'un faisait voir un œil qui lui avait été crevé pour la foi, l'autre une main qu'on lui avait coupée, un autre disait qu'il avait pourri dix ans dans un cachot ; au lieu de larmes, dit S. Cyprien, ils pressaient les bords de leurs plaies pour en faire sortir du sang. *Deprecantur illi non lacrymarum commiseratione sed ulcerum, nec solâ lamentabili voce, sed laceratione corporis, manabat pro fletibus sanguis, et pro lacrymis cruor semiustulatis visceribus defluebat.* Pour un péché commis ils pouvaient alléguer mille actions de force et de constance. Mais, dites-moi, des chrétiens qui, après leur pénitence, violeront leur foi pourront-ils s'excuser de la sorte? allégueront-ils des tyrans et des bourreaux qui les ont portés au péché? Rien moins; ils quitteront Dieu pour si peu de chose qu'on pourra dire que ce sera pour rien et par une pure malice : *Odio habuerunt me gratis.* (**Le P. Texier**).

[Continuer à faire pénitence]. — A la vérité, un pécheur qui ne travaille point

à faire de dignes fruits de pénitence peut avoir reçu le pardon de ses fautes dans la confession ; mais, si la vertu de la pénitence et ses exercices renouvelés ne conservent en lui la grâce du sacrement il se rengagera bientôt dans les liens du péché. *L'esprit immonde, chassé de la maison pour un temps, y reviendra bientôt, avec sept autres esprits plus méchants que lui, et rendra les derniers désordres de ce pécheur plus grands que les premiers.* Les péchés passagers, qui sont comme des caractères marqués sur le sable, s'effacent facilement ; mais le péché de rechute est le péché de Juda dont parle Jérémie, écrit sur le fer et sur le bronze avec la pointe d'un diamant : *Peccatum Juda scriptum stylo ferreo, in ungue adamantino.* (Jerem. XVII). Toutes les fois que nous péchons, ce sont comme de nouveaux coups que nous donnons à ces caractères d'iniquité déjà formés, qui les approfondissent et qui les rendent à la fin ineffaçables. On tombe enfin si souvent, qu'on ne se relève plus, et cette dernière rechute, marquée dans les décrets de DIEU, et qui donne le dernier sceau à notre réprobation, nous cause cette plaie incurable dont parle le prophète, cette rupture qui ne peut plus se remettre : *Pessima plaga tua, insanabilis fractura tua.* (*Essais de Sermons*).

[Précaution à prendre]. — Vous sortez d'une dangereuse maladie, où vous avez beaucoup souffert, et où vous avez même pensé mourir ; mais, DIEU merci, vous en voilà réchappé, et vous commencez à revenir à votre première santé. Dites-moi maintenant : que ne faites-vous point pour ne pas retomber en cette maladie ? quelle égalité n'observez-vous point dans votre conduite ? quelle soumission n'avez-vous pas pour tous les conseils de votre médecin ? quelle exactitude, pour ne pas dire quelle superstition, pour tous ses ordres et pour toutes ses paroles ? Vous feriez scrupule de manger la moindre chose dont il ne vous aurait point parlé ; vous vous retrancheriez tout ce qu'il y a de plus divertissant, de plus attrayant, de plus délicieux dans la vie, promenades, jeux, divertissements, festins : tout cela ne vous est plus rien, parce qu'il y va du rétablissement de votre santé, et qu'il y aurait à craindre de retomber dans la maladie si vous repreniez votre manière de vie ordinaire. Tout cela n'est-il pas vrai, et l'expérience ne le justifie-t-elle pas tous les jours ? Et sur cela je dis qu'il est indigne qu'un chrétien ait tant de soin de la santé de son corps, et qu'il ne fasse pas du moins autant pour celle de son âme. (**Bourdaloue**, *Sermon sur ce sujet*).

[Remèdes]. — On a pour l'ordinaire autant de faiblesse qu'on a commis de péchés dans sa vie passée. Ces plaies ne sont presque jamais si parfaitement guéries qu'elles ne soient prêtes à se rouvrir. Il faut donc, pour empêcher cet effet, consolider les cicatrices en fortifiant son âme par les œuvres de justice contraires à ces défauts. C'est le seul moyen d'éviter les rechutes, et c'est l'omission de ce moyen qui les rend si fréquentes. Ainsi,

ces œuvres ne sont pas seulement nécessaires comme réparation et comme satisfaction pour les péchés passés, mais elles le sont aussi comme remèdes et comme préservatifs pour les faiblesses présentes. (*Essais de Morale*).

[La rechute éloigne Dieu de nous]. — Oui, mes chers auditeurs, le premier malheur que nous attire la rechute c'est d'éloigner DIEU de nous, et d'épuiser en quelque sorte sa miséricorde, qui, tout infinie qu'elle est en elle-même, ne laisse pas d'être bornée par rapport à nous et à la distribution qu'elle fait de ces grâces spéciales et de ces secours extraordinaires dont notre conversion dépend. *Super tribus sceleribus Damasci, et super quatuor non convertam eum* (Amos. I). Pour les trois premiers crimes de Damas, disait DIEU par un de ses prophètes, je les ai soufferts, et j'ai bien voulu les oublier, mais pour le quatrième, je laisserai agir ma justice et ma colère, comment cela? en m'éloignant de ces impies qui m'ont irrité par leurs infidélités. Or, du moment, chrétiens, que DIEU s'éloigne de nous, il ne faut plus s'étonner si la pénitence devient difficile et si cette difficulté croît à proportion de cet éloignement; pourquoi? parce qu'il n'y a que DIEU, en remplissant notre cœur de sa présence et y répandant l'onction de son Esprit, qui puisse nous faciliter la pénitence et nous la faire aimer. En pouvons-nous voir une plus belle figure que dans cet homme si fameux de l'Ancien-Testament, l'invincible Samson? Une passion l'avait aveuglé; mais l'aveuglement où il était tombé n'était pas allé d'abord jusqu'à lui ôter les forces dont DIEU l'avait singulièrement et miraculeusement pourvu. L'étrangère à qui il s'était attaché, par une perfidie insigne, l'avait déjà lié plusieurs fois pour le livrer aux Philistins; mais il avait toujours trouvé le moyen de rompre ses liens. De-là il se flattait que, quoi qu'elle fît dans la suite, il saurait toujours bien se dégager, et il se disait à lui-même: *Egrediar sicut antè*. Enfin, cette femme artificieuse emploie si adroitement ses ruses, qu'elle lui coupe cette chevelure fatale où, par un secret mystère, sa vertu était renfermée. La nouvelle en est bientôt portée aux Philistins: ils se jettent en foule sur lui; il veut se relever comme autrefois, mais il ne savait pas que DIEU s'était retiré de lui: *Nesciens quòd recessisset ab eo Dominus*. — Voilà, mon cher auditeur, le tableau de votre âme dans l'état malheureux où je la conçois, qui est celui de la rechute dans le péché. Vous dites, en vous réveillant quelquefois du profond sommeil où vous êtes endormi et faisant sur votre misère quelque réflexion: « Je sortirai de cet état, comme j'en suis déjà sorti: *Egrediar sicut ante*. Je briserai mes fers, je ferai un effort sur moi-même, et je me délivrerai de cette passion qui me tient captif. » Mais vous ne considérez pas que DIEU s'éloigne, qu'à mesure qu'il vous quitte vous êtes privé de son secours, que la pénitence vous devient dès-là un fardeau pesant et un joug insupportable, et que, au lieu que vous y trouviez comme auparavant des consolations, vous ne l'envisagez plus qu'avec

horreur, parce que vos fréquentes rechutes vous ont séparé de DIEU, et ont mis entre DIEU et vous comme un chaos presque insurmontable : *Nesciens quòd recessisset ab eo Dominus.*

En vérité, mes chers auditeurs, est-il croyable qu'un homme ait eu une volonté déterminée et absolue de renoncer à son péché, et qu'immédiatement après, lâchement et sans résistance, le péché se représentant à lui, il y succombe tout de nouveau? Ah ! disait S. Bernard, il n'est rien de plus fort que notre volonté dès qu'elle est bien d'accord avec elle-même ; tout lui cède et tout lui obéit; il n'y a point de difficulté qu'elle n'aplanisse ni d'opposition qu'elle ne surmonte ; et ce qui paraîtrait d'ailleurs impossible lui devient aisé quand elle l'entreprend de bonne foi. Or, cela est vrai particulièrement au regard du péché : car quelque corruption qu'il y ait en nous après tout, nous ne péchons que parce que nous le voulons, et, si nous le voulons pas, il est constant et indubitable que nous ne péchons pas : de sorte que notre volonté conserve encore à cet égard une espèce de souveraineté sur elle-même, et participe en quelque façon à la toute-puissance de DIEU, puisqu'en matière de péché elle ne fait absolument que ce qu'elle veut faire, et qu'elle n'a qu'à ne le vouloir pas faire pour pouvoir ne le pas faire. J'ai donc tout sujet de penser qu'en effet elle n'a pas voulu résister au péché et y renoncer, quand je vois dans la suite qu'elle n'y résiste nullement et n'y renonce point du tout. C'est le raisonnement de S. Bernard, bien éloigné du pélagianisme, puisqu'il suppose toujours la grâce de JÉSUS-CHRIST, et très-facile à concilier avec ce que S. Paul disait de lui-même quand il se plaignait de faire souvent le mal qu'il ne voulait pas. *Sed quod nolo malum, hoc ago ;* parce que S. Paul entendait par-là les mouvements involontaires du cœur : au lieu que S. Bernard parle des consentements libres donnés au péché. (**Bourdaloue,** *Dominicale*).

[Le pécheur de rechute est un ingrat]. — La rechute ajoute l'ingratitude à la malice du péché. Ingratitude qui consiste, dit Tertullien, non-seulement en ce que nous oublions les miséricordes de DIEU passées, mais en ce que nous les tournons contre lui-même jusqu'à nous en servir pour pécher plus hardiment et plus impunément. En effet , si nous étions sûrs que la rémission de ce péché qui vient de nous être accordée est la dernière de toutes les grâces que nous avons à espérer, et qu'après cela la porte de la miséricorde nous sera fermée pour jamais, si nous le savions, quelque emportés que nous soyons, ce serait assez pour nous retenir et pour nous préserver de la rechute. Nous nous faisons donc du remède même de la pénitence un attrait à notre libertinage, et, comme parle Tertullien, l'excès de la clémence d'un DIEU sert à fomenter et à entretenir la témérité de l'homme : *Redundantia clementiæ cœlestis libidinem facit humanæ temeritatis.* C'est-à-dire que nous sommes méchants parce que DIEU est bon, et que, au préjudice de tous ses intérêts, le moyen unique qu'il nous



a laissé pour retourner à lui et pour rentrer dans la voie du ciel nous est comme une ouverture aux égarements de nos passions et à la corruption de nos mœurs. *Quasi pateret via ad delinquendum quia patet ad pœnitendum.* (Idem.) Or DIEU, chrétiens, étant ce qu'il est, peut-il, pour l'honneur même de sa grâce et pour la justification de sa providence, n'avoir pas une opposition spéciale à se réconcilier avec nous dans cet état? (*Le même, ibid*).

[Ingratitude et folie]. — Quel genre de vie mènerait un homme que DIEU, par un miracle de sa clémence, aurait rappelé de l'enfer? Le désert le plus inaccessible ne lui paraîtrait pas un lieu assez sûr contre les charmes du monde; une grotte ou un tombeau deviendrait sa demeure le reste de ses jours; plus d'amusements, plus de plaisirs pour lui; sa vie serait une prière et une mortification continuelles. Enfin, pour retourner à ses premiers dérèglements, ne faudrait-il pas qu'il fût le plus insensé des hommes? La grâce que DIEU vous a faite de vous ramener de vos égarements est-elle beaucoup au-dessous de celle qu'il aurait faite à ce réprouvé? Le péché, en vous comme en lui, méritait également l'enfer : DIEU vous a donc préservé de l'enfer en vous retirant du péché. Mais, si vous y retombiez de nouveau, ne seriez-vous pas coupable de la plus étrange ingratitude, et ne serait-ce pas en même temps une extrême folie! Pesez bien ces terribles paroles de JÉSUS-CHRIST : Vous me chercherez, et vous ne me trouverez pas, et vous mourrez dans votre péché. (**Le P. Ségneri**, *Méditations*).

[Regret de notre insensibilité]. — L'insensibilité où nous avons été jusqu'à présent n'est-elle point l'effet de cet endurcissement que cause ordinairement la rechute, et qui rend la conversion des pécheurs moralement impossible? Que deviendrais-je, ô mon DIEU, si votre bonté n'était pas infinie? Une patience bornée aurait-elle pu me supporter? Combien de fois, après m'être réconcilié avec vous, après vous avoir fait mille protestations de fidélité, vous ai-je chassé de mon cœur, pour y faire régner mes passions, et, ce qui devrait me faire mourir de honte, le démon même! Combien de fois vous ai-je donné sujet de m'abandonner à un sens réprouvé! Et cependant vous ne l'avez pas voulu faire; vous m'avez attendu, vous m'avez pressé de retourner à vous; et, nonobstant toutes mes infidélités, vous me présentez encore votre grâce pour me retirer de l'abîme de mes désordres. Je reconnais la cause de mon infidélité : c'est que, me fiant trop sur mes forces, je me suis toujours exposé aux mêmes occasions de vous offenser. Ainsi, dès maintenant, dès ce moment, je renonce à la lecture de ces livres, à ces amitiés, à ces compagnies, à ces entretiens, qui m'ont fait retomber dans les mêmes péchés dont j'avais résolu de me corriger. Je veux mettre en pratique tous les moyens que l'on m'a suggérés pour me défaire de ces

habitudes invétérées dont je sens que la force s'augmente tous les jours. (*Considérations chrétiennes*).

[**Insensibilité déplorable**]. — Pourquoi vous trouvez-vous aujourd'hui insensible à tous les mouvements de la grâce et sourd à tous les reproches de votre conscience? Pourquoi n'avez-vous plus à présent ni troubles, ni scrupules, ni remords? Pourquoi les plus grands crimes n'ont-ils plus rien qui vous effraie? Pourquoi vous endormez-vous tranquillement sur le bord du précipice? D'où peut vous venir cette funeste intrépidité? Ah! n'en attribuez la cause qu'à ces rechutes si promptes, si fréquentes, si grièves. Cent fois vous aviez juré à votre Dieu une fidélité éternelle; mais, à la moindre occasion, dès la première attaque de l'ennemi, vous avez rendu les armes et compté pour rien toutes vos protestations; vous vous êtes tout de nouveau et sur-le-champ engagé dans son parti. Voilà ce qui irrite votre Dieu. « Vos premières fautes, dit un Père, venaient de votre faiblesse et de votre ignorance; les secondes n'ont peut-être été causées que par la surprise et par votre imprudence; mais les troisièmes sont uniquement l'effet de votre malice, et de votre *perfidie*, qui conduit d'ordinaire à l'endurcissement. » Triste état, dont vous ne sortirez apparemment jamais, parce que vous ne voudrez pas en sortir; et vous ne le voudrez pas, ou parce que vous ne le connaîtrez pas, ou parce que vous vous obstinerez à l'aimer, quand même vous viendriez à le connaître. Il n'y aurait alors que Dieu qui pourrait vous en tirer, par un effort de son bras tout-puissant; mais devez-vous espérer qu'il le fasse? Non; et, selon le cours ordinaire de sa Providence, vous n'aurez jamais de part à ces grâces d'élite et de pure prédilection; elles ne sont dues à personne; mais les rechutes en rendent le pécheur d'habitude ou trop indigne ou tout-à-fait incapable. (*Morale du Nouveau-Testament, par le* **P. La Neuville**).

RÉGULARITÉ.

VIE RÉGLÉE. — ORDRE ET PLAN DE VIE.

AVERTISSEMENT.

Par ce mot de Régularité *et de* Vie réglée, *nous n'entendons pas parler d'une vie vertueuse et d'une probité exemplaire, opposée au désordre et au dérèglement des mœurs : nous entendons par ce terme un plan de vie, un ordre et une règle qu'un chrétien doit se prescrire et observer ponctuellement, autant qu'il lui sera possible, afin de faire chaque chose en son temps, et de ne rien omettre des obligations de son état et de sa condition : faute de quoi on n'agit qu'au hasard, par caprice, sans règle, sans méthode, sans exactitude et sans application.*

Ce sujet, pour n'être pas si ordinaire, n'en est pas moins utile, puisque, pour vivre chrétiennement, il faut vivre par règle, et pour vivre par règle il faut régler ses actions : sans quoi ce n'est pas même vivre en homme raisonnable, qui ne fait rien que par raison.

Il faut pourtant avouer que, pour bien traiter ce sujet, il faut beaucoup de précaution pour n'y point faire entrer d'autres matières, dont nous supposons les unes tels que l'intention, les motifs surnaturels, l'état de grâce et les circonstances nécessaires pour rendre une action bonne et digne d'une récompense éternelle. Les autres matières qui ont quelque rapport à ce sujet ne doivent être touchées qu'en passant, à moins qu'elles ne servent de preuves, ou qu'elles ne fassent une partie du discours, tels que le bon emploi du temps,

la fuite de l'oisiveté, l'obéissance, la charité envers le prochain, et autres semblables, qui demandent des sermons entiers, et dont nous avons parlé en leur lieu.

Il faut aussi prendre garde de descendre à un menu détail des actions de la journée, et ne point s'étendre sur la manière de les bien faire, de crainte que le discours ne rampe et ne dégénère en catéchisme. Supposant tout cela, on se bornera à l'ordre des actions, à l'exactitude avec laquelle il le faut observer, à la vigilance et à l'application qu'on y doit apporter.

§ I.

Desseins et Plans.

I. — Sur ces paroles de la Sagesse : *Justum deduxit (Dominus) per vias rectas, et ostendit illi regnum* Dei (Sapient. x). J'ai dessein de vous montrer. — 1° Que la régularité constante et l'exactitude assidue dans l'observation des devoirs de sa religion, de son état, de son emploi et de la condition à laquelle la Providence nous a appelés, est une marque incontestable que c'est l'esprit de Dieu qui nous conduit dans la voie de son service ; — 2°. Que cette voie d'exactitude dans tous ses devoirs est la voie la plus sûre, la plus facile, pour parvenir à la fin à laquelle Dieu nous a destinés, qui est le salut et le bonheur éternel.

Premièrement. — Je dis que le caractère le mieux marqué qui distingue l'esprit de Dieu de tout autre esprit est la régularité, c'est-à-dire une exactitude fidèle et constante dans tous les devoirs de la profession que nous avons embrassée. — 1°. La raison en est prise de S. Augustin, qui assure que Dieu aime l'ordre dans tous ses ouvrages, et qu'il s'est fait comme une loi de garder fidèlement celui qu'il s'est lui-même prescrit dans la nature et dans la grâce : en sorte, ajoute-t-il, que c'est l'ordre qui nous conduit à Dieu, que sans l'ordre il est impossible d'aller à Dieu, qui est la fin que nous devons toujours avoir en vue. D'où il suit que, si c'est l'esprit de Dieu qui nous a appelés à l'état que nous avons embrassé, comme je le suppose toujours, c'est aussi ce même esprit qui nous conduit par cette voie et nous porte à remplir les devoirs de cet état : car, comme les choses se maintiennent par les mêmes principes qui leur ont donné l'être, comment pouvons-nous mieux juger que nous sommes conduits par l'esprit de Dieu, dans la manière de vie qu'il nous a inspiré de suivre, que par l'observation entière, constante et régulière de toutes nos obligations ? — 2°. De plus, dans cette faiblesse et cette inconstance que

nous avons pour le bien, et dans ce penchant qui nous porte toujours vers le déréglement, la raison toute seule n'est pas assez droite pour régler toutes nos actions et pour être le principe d'une conduite chrétienne et régulière : il faut donc dire que c'est l'esprit de DIEU, c'est-à-dire le désir de lui plaire, de faire sa volonté, et la grâce attachée à la vocation dans cet état : car, sans cela, on ne fera le bien que par caprice et par rencontre, et ce bien même ne sera jamais de durée ; l'empressement pour nos affaires nous fera oublier les exercices de piété ; on ne verra ni régle ni uniformité dans une conduite où tout est dérangé et chaque chose faite à contre-temps. — 3°. L'expérience nous apprend que tout ce qui est violent ne peut être de longue durée, mais se relâche et se dément insensiblement, à moins de quelque secours étranger. Or, c'est une chose bien violente que de s'assujettir, pour le service de DIEU, à une régle constante, qui gêne notre liberté, naturellement ennemie de tout ce qui la contraint. Lors donc qu'un chrétien, par une régularité exemplaire et édifiante, ne manque à rien de l'ordre qu'il s'est une fois prescrit et qu'il a jugé nécessaire pour son salut et pour le service de DIEU, et que d'ailleurs nulle considération humaine ne peut l'y obliger, ne faut-il pas conclure que le même esprit qui l'a porté à se prescrire une loi lui inspire aussi cette constance et cette fidélité à l'observer ? Tout au contraire, quand on ne peut s'assujettir à aucune régle pour s'acquitter plus fidèlement des obligations de son état et de sa religion, c'est une marque que l'esprit de DIEU s'est retiré ; et ensuite on secoue bientôt le joug du service de DIEU : on se dispense de tout ce qu'il y a de pénible dans le christianisme, et abandonnés à nous-mêmes et à notre propre conduite, nous nous livrons à tous les désordres.

Secondement. — Je dis que se prescrire une régle et une conduite de vie, par laquelle on s'acquitte exactement de tous ses devoirs tant de son état que de sa religion, est la voie la plus sûre et la plus facile pour parvenir à la fin à laquelle nous devons aspirer, qui est le bonheur éternel : *Justum deduxit per vias rectas, et ostendit illi regnum* DEI. — 1°. C'est la voie la plus droite et la plus sûre : il n'en faut point d'autre preuve que de savoir que c'est celle que DIEU même nous a tracée : car, comme sa providence surnaturelle s'étend sur tous les hommes en particulier, il les appelle à l'état où il prévoit qu'ils pourront faire plus sûrement leur salut, où ils trouveront moins d'obstacles, moins d'écueils, moins de dangers ; et, puisque c'est sa volonté que nous vivions en cet état, nous devons croire aussi que c'est par ce moyen que nous ferons toujours sa volonté, qui est que nous observions les devoirs qui y sont attachés. — 2° C'est la voie la plus facile et où l'on peut marcher et avancer avec moins de peine, puisque c'est l'état et la condition que nous avons choisis nous-mêmes, comme les plus conformes à notre naturel et à notre inclination. Car enfin, si, dans tous les arts et dans toutes les sciences, le grand secret de s'y rendre bientôt parfait et consommé c'est d'y procéder

par ordre et d'avoir de sûres règles qui nous y conduisent, parce que par-là on s'épargne bien de la peine et qu'on abrége le chemin, il en est de même de la sainteté, qui est tout ensemble la science du ciel et la voie qui y conduit. Or, pour faciliter cette voie et abréger ce chemin, il ne faut que régler les actions ordinaires de sa vie : alors rien ne nous arrêtera, l'habitude en aplanira toutes les difficultés, et nous rendra aisé ce qui nous paraissait auparavant impraticable. — 3°. Cette exactitude régulière est encore la plus avantageuse : car par-là nous pouvons faire que toutes nos actions soient comptées pour le ciel et acquérir une infinité de mérites. (V. **Houdry**, *Sermons sur tous les sujets*, etc.)

—

II. — Il est absolument nécessaire, pour mener une vie chrétienne, d'avoir une vie réglée.

1°. Pour éviter les maux et les désordres d'une vie irrégulière, qui sont l'oisiveté et la perte du temps, la négligence dans ses devoirs de piété et dans le règlement de sa famille, les omissions dans les choses les plus essentielles de notre emploi ou de notre charge : ce qui ne peut manquer d'arriver quand on n'agit que par hasard, par humeur ou par caprice.

2°. Les choses qu'on doit régler, et la manière dont il faut s'y prendre : savoir, le temps à donner aux exercices de piété, aux devoirs de la vie civile, au soin de sa famille, aux besoins de la nature, comme sont le repos, le repas, les divertissements.

3°. Les avantages qu'on retire de ce sage règlement. On est sûr de faire en toutes choses la volonté de Dieu, en s'acquittant des devoirs de l'état dans lequel il nous a mis ; on mène une vie innocente et chrétienne ; on fait le bien que Dieu attend et demande de nous, lorsqu'on est exact et régulier à s'acquitter de tous les devoirs de son état, de sa religion et de sa condition.

—

III. — La régularité constante dans tous les devoirs de son état et de sa religion est la véritable et solide dévotion d'un chrétien engagé dans la vie civile, et la marque qu'il est vraiment vertueux.

2°. Régler toutes ses actions, et faire tout dans l'ordre et en son temps, c'est le moyen de ne trouver rien difficile dans la vertu.

—

IV. — 1°. Établir un ordre bien réglé dans sa famille, et être le premier à l'observer, le faire observer constamment, c'est le moyen infail-

lible d'y établir et d'y entretenir la piété, et d'attirer les bénédictions du Ciel.

2°. C'est le moyen d'en bannir tous les désordres, qui ne peuvent manquer d'arriver quand chacun fait ce qu'il veut.

3°. C'est le moyen d'y entretenir la paix, l'union et la charité, quand chacun y fera ce qu'il doit, ce qui lui est ordonné, et ne se mêlera point de l'office des autres.

—

V. — 1°. Mener une vie uniforme et régulière, dans des actions communes et ordinaires, est très-agréable à Dieu. Souvent on la passe avec moins de danger que si l'on vivait dans un état plus relevé, où l'on fît des actions plus éclatantes.

2°. Dieu doit être content de nous, lorsque nous menons une vie régulière dans l'état où il nous a appelés, et que nous en remplissons exactement tous les devoirs : le point est d'y persévérer constamment.

—

VI. — Comme toute la sainteté et la perfection de la vie chrétienne consiste à éviter le mal et à faire le bien, il est aisé de faire voir que bien régler toutes ses actions c'est

1°. Eviter le mal, parce que cette conduite réglée est — opposée à la liberté, ou, pour mieux dire, au libertinage qui nous porte sans cesse au désordre et au dérèglement ; — en second lieu, opposée à la négligence, qui fait qu'on s'acquitte mal de ses obligations ; — enfin, à la paresse, qui fait omettre ce qu'il y a de plus essentiel dans les devoirs du chrétien.

2°. C'est faire le bien, puisque c'est faire la volonté du souverain Maître, qui exige de nous ces services, C'est faire par ce moyen, de toutes nos actions, autant d'actes de vertus, et enfin acquérir un trésor de mérites pour le ciel.

—

VII. — 1°. Le bon ordre et la régularité que l'on observe dans la conduite de sa vie et dans toutes ses actions est la source d'une paix et d'un repos de conscience inaltérable. On n'a rien à se reprocher quand on a fait son devoir ; on n'a rien à craindre du côté de la justice divine, dans le compte rigoureux qu'on a à lui rendre ; et, si l'on n'est pas toujours à couvert de la censure des hommes, on est en droit de se mettre au-dessus d'elle, et d'en appeler au jugement des gens de bien, qui peuvent nous faire justice.

—

2°. C'est ce qui entretient et conserve la paix dans la société humaine.

Quand chacun s'acquitte exactement de ses devoirs, dans son état et dans sa profession, personne n'a sujet de se plaindre de son prochain ; il n'y a ni querelle, ni division, ni discorde, et on jouit d'une parfaite paix.

—

VIII. — 1°. L'exactitude et la régularité dans les devoirs de notre état et de notre profession n'empêchent point le service de Dieu. — 2°. Réciproquement, ceux qui sont les plus fidèles à remplir les devoirs de la religion sont ceux qui s'acquittent mieux de ceux qui sont attachés à leur profession, parce qu'ils entrent dans les emplois par des motifs plus purs et plus désintéressés, qu'ils n'exigent jamais des choses injustes, ne se laissent point accabler de trop d'affaires, et sont plus particulièrement assistés du secours du ciel : de sorte qu'on peut dire que l'accord des devoirs de la religion, et de l'état ou de la profession, est ce qui fait que non-seulement on peut se sauver et se sanctifier dans toutes les conditions qui sont autorisées par les lois, mais qu'on peut faire de sa condition un moyen de salut et de sainteté, par l'accord de ces deux sortes de devoirs.

—

IX. — 1°. Il n'y a rien de plus ordinaire ni de plus facile à commettre qu'un péché d'omission dans l'acquit de ses devoirs, soit ceux qui regardent la religion, soit ceux auxquels nous sommes engagés par notre profession ou par notre état. C'est un péché qui se commet facilement, parce qu'il ne consiste pas dans quelque action, mais dans l'omission de celle que nous devions faire en tel temps, en tel lieu, en telle occasion. Il est, de plus, très-facile, à cause de la multitude des devoirs attachés à notre état, et qui regardent Dieu, nous-mêmes et le prochain ; que ces devoirs sont différents, et qu'à moins d'être reglé, exact et vigilant à prendre garde à tout, il est bien difficile qu'il n'en échappe quelqu'un.

2°. Il faut bien faire sentir que l'omission ou une négligence considérable à s'acquitter de ses devoirs est ce qui damne le plus de personnes, parce que c'est le péché sur lequel on s'examine le moins, qu'on excuse le plus facilement, qu'on se met le moins en peine de réparer, dont on s'accuse le plus rarement au tribunal de la pénitence, et dont cependant Dieu demandera un compte plus rigoureux.

—

X. — 1°. Tout le bon ordre du monde dépend de ce que chacun s'acquitte exactement de ses devoirs : comme, au contraire, tous les désordres qu'on voit, dans tous les états et dans toutes les conditions, naissent du mépris qu'on en fait ou de la négligence qu'on apporte à s'en acquitter.

2°. Ceux qui manquent à accomplir ces devoirs, ou qui manquent à les faire observer à ceux qui leur sont soumis ou sur qui ils ont inspection, quoi qu'ils fassent d'ailleurs, ne peuvent être considérés sur le pied de gens de bien et de véritables chrétiens.

XI. — Comme la véritable prudence consiste à ordonner les moyens à la fin, la prudence chrétienne consiste à régler toutes ses actions et ses devoirs, qui sont les moyens que nous avons pour arriver au souverain bonheur : 1°. Parce que Dieu n'y conduit pas tout le monde par la même voie : or, celle par où Dieu nous veut conduire dans l'état que nous avons embrassé est de nous acquitter des devoirs qui lui sont propres. Dans cet embarras et cette vicissitude d'emplois, d'occupations, le moyen de s'en bien acquitter si on ne les règle et si l'on n'assigne le temps qui leur est propre. — 2°. Parce que tout ce que nous ferons qui ne sera ni conforme à notre état ni ajusté à la règle que nous aurons une fois établie, avec toutes les précautions et les exceptions nécessaires, sera inutile pour cette fin et ne nous avancera de rien. — 3° Parce que, sans ce règlement dont nous nous serons fait une loi, notre inconstance et notre légèreté naturelle nous fera changer tous les jours de pratique, et bientôt oublier la fin où nous aspirons et les moyens d'y parvenir.



§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **S. Augustin** a fait un livre *de l'ordre*. Je crois que c'est le seul qui ait traité ce sujet, ou du moins qui en ait parlé plus amplement. — *Epist. 40 ad Licentium* : que l'ordre est plus dans les mœurs que dans les paroles.

S. Bernard, *Serm. parv.*, *num.* 16 : que l'ordre met la paix et la concorde en toutes choses.

S. Bonaventure, *lib. de sex alis Seraph.* 6, parle plus en particulier de l'ordre qu'on doit se prescrire et observer exactement dans ses actions ; mais il ajoute qu'on le peut interrompre pour vaquer à d'autres plus pressées et plus importantes.

[Voilà ceux que j'ai pu trouver qui aient parlé expressément de l'ordre,

de l'exactitude et de la régularité que nous devons observer dans nos actions. Il y a d'autres endroits où les mêmes, et quelques autres, ont parlé de la fidélité que nous devons apporter dans les petites choses, et que nous avons cités à ce titre-là, qui a beaucoup de rapport à celui-ci. Les voici :

S. Augustin, *Epist.* 108 *ad Seleuciam.*

S. Chrysostôme, *Homil.* 87 *in Matth.*

S. Basile, *Serm. de Renunciat. sæculi, et de Spiritu perfectionis.*

Cassien, *Coll.* 6, *Abbat. Theod.*

S. Léon, *in extrema Epist.* 86 *ad Nicætan. — Epist.* 54 *ad Marciam. August.*

S. Bernard, *De ordine vitæ, et morum instit.*

(Voir *Fidélité aux petites choses*).

[Livres spirituels.] — **Le P. Suffren,** *Année chrétienne,* chap. 5, donne pour règle et pour moyen de bien faire ses actions de faire chaque chose en son temps.

Le P. Caussin, *Cour sainte,* III, 33, traite de la pratique des actions du jour pour vivre en véritable chrétien. — *La journée chrétienne.*

Combolas, livre intitulé *Modèle de la vie chrétienne,* titre *La conduite chrétienne,* montre qu'il faut établir et garder l'ordre dans toutes les fonctions domestiques.

Le P. Cordier, La sainte famille, chap. 1, excellence de l'ordre, et qu'il le faut établir dans toutes les familles.

Le P. Poiré, *La science des saints,* chap. 8, de l'esprit réglé.

Le P. Haineufve, *de l'ordre,* discours 10.

Essais de Morale, Traité de la soumission à la volonté de DIEU, chap. 7, où l'on montre qu'il faut toujours régler ses actions extérieures, et que c'est la source de l'égalité d'esprit.

Le P. Nepveu, tome 3 de ses *Réflexions chrétiennes pour tous les jours de l'année,* 19e jour du mois d'Août, parle de la manière de régler la journée chrétiennement.

Le P. Sandret, livre intitulé *le Réglement des familles,* montre qu'il est important de régler saintement une maison, dans le 1er chapitre et dans le dernier il donne quelques manières générales pour la bien régler.

[Les Prédicateurs]. — **Le P. de Lingendes,** dans ses *Sermons français,* sermon pour le mardi après le dimanche de la Passion, a un sermon du Réglement de la journée, où il parle de tout ce qui peut convenir à ce sujet.

L'auteur des *Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne* (**Houdry**), tome 3 des *sujets particuliers,* a un sermon entier sur la vie réglée.

Il n'existe pas de Recueils sur ce sujet.



Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Corroboratus est Joatham, eò quòd direxisset vias suas coràm Domino. II Paralip. XXVII, 6.

Joatham a acquis une merveilleuse force parce qu'il avait réglé ses voies devant le Seigneur.

Tempus faciendi Domine dissipaverunt legem tuam. Ps. 118.

C'est ici le temps d'agir, Seigneur : ils ont dissipé votre loi.

Ubi nullus ordo, sed sempiternus horror inhabitat. Job. X, 22.

Cette terre de misère, où tout est sans ordre et dans une éternelle horreur.

Custodi legem atque consilium, et erit vita animæ tuæ. Prov. III, 21.

Gardez la loi et le conseil, et ils seront la vie de votre âme.

In omnibus operibus tuis præcellens esto. Eccli. XXXIII, 23.

Faites toutes vos œuvres dans l'excellence et la perfection que vous pourrez.

Non defrauderis à die bono, et particula boni doni non te prætereat. Eccli. XIV, 14.

Ne vous privez pas des avantages que vous tirerez d'un jour bien employé, et qu'aucune partie de ce bien ne vous échappe.

Sine judicio nihil facias grave. Eccli. XXXIII, 30.

Ne faites rien d'important sans y avoir bien pensé.

(Sapiens) cor suum tradet ad vigilandum diluculò ad Dominum qui fecit illum, et in conspectu Altissimi deprecabitur. Aperiet os suum in oratione, et pro delictis deprecabitur... Et (Dominus) diriget consilium ejus et disciplinam. Eccli. XXXIX, 6-10.

Le sage appliquera son cœur et veillera dès le point du jour pour s'attacher au Seigneur qui l'a créé et il offrira ses prières au Seigneur ; il ouvrira la bouche pour la prière, et il demandera pardon de ses péchés, et DIEU le remplira de l'esprit d'intelligence, d'ordre et de régularité.

Omni negotio tempus est et opportunitas. Eccles. VIII, 6.

Toutes choses ont leur temps et leur moment favorable.

Vir prudens dirigit gressus suos. Prov. XV, 21.

L'homme prudent mesure et ordonne tous ses pas, c'est-à-dire ses actions.

Dirige vitam tuam, et spera in illum. Eccli. II, 6.

Rendez votre voie droite, réglez-la, et espérez en DIEU.

In omnibus deprecate Altissimum, ut dirigat in veritate viam tuam. Eccli. XXXVII, 19.

En toutes choses, priez le Très-Haut, afin qu'il vous conduise dans le droit chemin de la vérité.

Ante omnia opera, verbum verax præcedat te, et ante omnem actum consilium stabile. Eccli XXXVII, 20.

Que la parole de vérité précède toutes vos œuvres, et qu'un conseil stable règle auparavant tout ce que vous faites.

Suscitavi eum ad justitiam, et omnes vias ejus dirigam. Isaïe XLV, 13.

Je l'ai excité à faire des œuvres de justice, et je réglerai toutes ses voies.

Quis quærit legem replebitur ab eâ, et qui insidiosè agit scandalizabitur in eâ. Eccll. XXXII, 19.

Celui qui cherche la loi en sera rempli, et celui qui ne la garde pas sera puni par elle-même.

Ordinavit in me charitatem. Cant. II, 4.

Il a réglé en moi la charité.

Omnia tempus habent. Eccli. III, 1.

Chaque chose a son temps qui lui est propre.

Si non in timore Domini tenueris te instanter, citò subvertetur domus tua. Eccli. XXVII, 4.

Si vous ne vous tenez fortement attaché à la crainte de DIEU, votre maison sera bientôt renversée.

Non oderis laboriosa opera. Eccll. VII, 16.

Ne fuyez point les ouvrages pénibles.

Omnia honestè, et secundùm ordinem fiant in vobis. I Cor. XIV, 40.	Agissez en tout avec convenance et avec ordre.
Quicumque hanc regulam secuti fuerint, pax super illos et misericordia. Galat. VI, 16.	La paix et la miséricorde à ceux qui se conduiront selon cette règle.
Redimentes tempus, quoniam dies mali sunt : propterea nolite fieri imprudentes, sed intelligentes quæ sit voluntas DEI. Ephes. V, 16.	Rachetez le temps, car les jours sont mauvais ; ne soyez donc pas imprudents, mais sachez discerner quelle est la volonté du Seigneur.
Si quis suorum, et maximè domesticorum, curam non habet, fidem negavit, et est infideli deterior. I Tim. V, 8.	Si quelqu'un n'a pas soin des siens, et particulièrement de ceux de sa maison, il a renoncé à la foi, il est pire qu'un infidèle.
Diligentibus DEUM *omnia cooperantur in bonum.* Rom. VIII, 28.	Tout contribue au bien de ceux qui aiment DIEU.
Vestrum negotium agatis. I Thessal. IV, 11.	Faites exactement votre affaire.
Justum deduxit Dominus per vias rectas, et ostendit illi regnum DEI. Sapient. X, 10.	Le Seigneur a conduit le juste par des voies droites, et lui a montré le royaume de DIEU.
Quæ placita sunt ei facio semper. Joan. VIII, 29.	Je fais en toutes choses ce qui est le plus agréable à DIEU.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU-TESTAMENT.

[La Création]. — Quelques SS. Pères font une question qui me semble propre à nous faire concevoir comment DIEU veut que nous fassions toutes nos actions avec ordre, et que nous nous prescrivions une règle de conduite pour toute notre vie. Ils demandent pourquoi DIEU, en créant ce grand univers et toutes les parties qui le composent, pouvant produire ce grand ouvrage tout d'un coup et lui donner en un moment toute sa perfection, a été plusieurs jours à la mettre dans l'état que nous voyons. Cet intervalle et cette durée de temps n'a pu venir d'impuissance ou faute d'adresse de l'ouvrier, ni de la résistance de l'ouvrage, puisque tout lui obéit à point nommé et que rien ne résiste à sa volonté. On ne peut pas dire non plus qu'il n'avait pas pris d'abord d'assez justes mesures, ou que, son projet n'étant pas assez digéré, il a fallu dans la suite retoucher l'ouvrage, le corriger, y ajouter, et lui donner les derniers traits, comme font les peintres et les architectes. Mais DIEU ne pouvait devenir plus habile le dernier jour que le premier, ni découvrir dans son ouvrage des défauts qu'il n'eût pas prévus d'abord. Entre plusieurs raisons que les SS. Pères apportent d'un procédé qui pourrait paraître irrégulier, celle-ci fait à notre sujet ; savoir, que, ne pouvant l'imiter dans sa puissance pour produire de semblables ouvrages, nous devons du moins l'imiter en faisant les nôtres avec ordre, et que chaque jour et même chaque heure doit avoir son occupation réglée, après avoir bien concerté la

manière de vie que nous devons observer pour parvenir à la fin où nous aspirons.

[L'ancienne Loi]. Nous lisons, dans les livres de l'ancienne loi, au Lévitique et au Deutéronome, que DIEU voulait que tout fût réglé parmi son peuple : les lois, les rangs, les devoirs et les offices, et particulièrement tout ce qui regardait son culte, le lieu, le temps, l'appareil, toutes les cérémonies. Ce qui montre que de tout temps DIEU a voulu qu'il y eût de l'ordre dans les actions des hommes comme il y en a dans les siennes, faute de quoi il n'y a que confusion, que désordre dans nos familles, dans notre conduite, dans nos mœurs, dans toute la suite de notre vie.

[Salomon]. — Tant que Salomon se laissa conduire par l'esprit de DIEU, il mérita justement le nom de sage, parce qu'il prenait si bien son temps qu'il faisait tout dans l'ordre et avec une prudence admirable. Il était si éclairé, qu'il portait le jour partout, découvrait et déconcertait les intrigues les plus secrètes, développait les mystères les plus cachés et démêlait les affaires les plus embrouillées ; mais surtout il paraissait un ordre si merveilleux et tout était si bien réglé parmi la multitude de ses officiers, que le réglement de sa personne s'étendait sur tous ceux qui étaient à son service ou qui étaient de sa suite ; jusque-là que la reine de Saba, sur le bruit de sa sagesse, entreprit le voyage de Jérusalem pour voir de ses yeux les merveilles que la renommée lui en avait rapportées. Elle contenta sa curiosité tout à loisir ; elle s'informa de toutes les belles actions et de toutes les sages ordonnances de ce grand prince ; mais elle fut ravie et comme hors d'elle-même de voir le bel ordre et les sages réglements qu'il avait établis dans sa maison , et s'écria que tout lui paraissait plus beau et plus admirable que ce que la renommée en avait publié, et que ce qu'elle voyait surpassait de beaucoup ce qu'elle en avait entendu.

[La femme forte]. La femme forte, dont parle le SAINT-ESPRIT dans les Proverbes, est un parfait modèle de l'exactitude et de la régularité avec lesquelles les personnes de son sexe et de sa qualité doivent s'acquitter de leurs obligations. Loin de négliger son domestique, comme font la plupart des autres, elle a toujours les yeux ouverts sur les besoins de sa maison, afin de prendre des mesures pour y pourvoir. Elle a grand soin de fournir d'habits et d'aliments tous ceux qui sont à son service ; elle fait une exacte perquisition de tout ce qui se passe dans le logis, afin de mettre ordre à tout et d'empêcher les désordres. Elle use d'économie et d'épargne pour ménager de quoi soulager la nécessité des pauvres. Surtout elle n'est jamais oisive, et, quand les autres affaires plus importantes lui manquent, elle s'occupe aux ouvrages de main, manie la laine et le fuseau. Voilà une partie du caractère que le Sage fait de cette femme

régulière ; il la loue plus de sa vigilance, de son exactitude et de son application à s'acquitter de ses obligations, que de sa qualité, de son rang, et de ses richesses.

[Notre-Seigneur]. — On ne peut douter que tout ce que devait faire le Fils de Dieu, quand il viendrait sur la terre, n'ait été ordonné par son Père éternel, et que tout ne fût exactement marqué, jusqu'aux moindres actions : aussi l'a-t-il exécuté ponctuellement et avec la dernière exactitude, sans en prévenir le temps ni manquer à la moindre circonstance. C'est pourquoi, prié par sa propre Mère d'user de son pouvoir aux noces de Cana en faveur des conviés, il répond que le temps de se faire connaître par des actions miraculeuses n'est pas encore venu : *Nondùm venit hora mea* (Joan. II).

[La Sainte-Vierge]. — Toutes les actions de la glorieuse Vierge ont été infiniment agréables à Dieu, et il est constant qu'elle s'est acquis par-là un trésor inconcevable de mérites. Mais, comme nous ne voyons pas que ce qui a paru au-dehors ait été grand et éclatant, et qu'elle a mené une vie retirée et connue de Dieu seul, il faut conclure que sa fidélité à correspondre aux grâces du Ciel, son exactitude à remplir ses devoirs et à ménager toutes les occasions de glorifier le Seigneur, en un mot, la régularité d'une vie privée passée au service de Dieu, a été la source et comme le fond de ce prodigieux amas de mérites.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Justum deduxit Dominus per vias rectas (Sapient. X). On peut dire sans crainte que cette voie droite et sûre par laquelle Dieu conduit les justes à la perfection de leur état, et ensuite au royaume des cieux, est la régularité et l'exactitude à remplir leurs devoirs, et à s'acquitter de leurs obligations, dans le genre de vie où la Providence les a fait naître, ou dans le rang où elle les a placés. Les occasions de faire de grandes actions et de procurer ainsi la gloire du Seigneur sont rares, et Dieu n'applique pas tout le monde à ces nobles emplois où on lui puisse rendre de signalés services ; mais il dépend de nous, avec sa grâce qui ne nous manque jamais, d'être exacts, ponctuels et réguliers à remplir les devoirs de l'état où lui-même nous a mis ; et c'est tout ce qu'il peut exiger de ses plus fidèles serviteurs. C'est, en outre, la voie la plus sûre : la vaine gloire, qui nous ravit d'ordinaire le mérite de nos bonnes actions, n'y est pas à craindre comme dans les grands emplois, où l'on n'acquiert souvent d'autre

récompense que les applaudissements des flatteurs qui nous entourent ; et il n'y a pas de danger que la tête nous tourne, comme à ceux qui sont dans l'élévation et dans un rang distingué. C'est, enfin, la voie du salut la plus facile, celle que DIEU a tracée à tous les hommes, puisque, pour se sauver, DIEU ne leur demande autre chose que de faire ce à quoi ils se sont obligés eux-mêmes en embrassant leur état, et dont ils ne peuvent se dispenser sans encourir la haine et le mépris des hommes aussi bien que de DIEU, dont ils violent les ordres et les lois.

Omni negotio tempus est et opportunitas (Eccl. VIII). Ce n'est pas tant un proverbe qu'un oracle du SAINT-ESPRIT, que *chaque chose a son temps.* Ainsi, quand vous vous sentirez accablé d'affaires qui se présenteront en foule et qui ne vous permettront pas de respirer, ne vous empressez pas de les expédier et de vous débarrasser au plus tôt : Donnez à chacune le temps qui lui est dû ; mais que ce soit la raison qui juge et qui décide de leur importance, de l'ordre à leur donner, et non pas la fantaisie, la recommandation ou la vue de quelque intérêt. Pour agir en chrétien, ne vous y livrez pas tellement que vous oubliiez la plus grande et la plus importante que vous ayez, et conséquemment qui doit être préférée à toutes les autres : savoir, celle de votre salut. C'est pourquoi il faut toujours réserver, quoi qu'il arrive, un temps privilégié pour vaquer à la prière, à la lecture d'un bon livre et aux exercices de piété, en quoi tout chrétien doit se faire un point de conscience de ne manquer jamais.

Qui spiritu DEI *aguntur, hi sunt* DEI (Roman. I). Quoique ces paroles s'adressent en général à tous ceux qui sont fidèles à suivre les mouvements du SAINT-ESPRIT, je ne crains point de les appliquer en particulier à ceux qui sont réguliers et constants à s'acquitter des devoirs de leur état, et de dire que ce sont les véritables enfants de DIEU, toujours soumis à ses ordres, et qui exécutent en toutes choses sa divine volonté, puisqu'il est constant que la volonté de ce Père céleste est qu'ils se sanctifient dans l'état où il les a appelés, et que les moyens de s'y sanctifier ne sont autres que de s'acquitter avec une exacte régularité de tous les devoirs et de toutes les obligations qui y sont attachés. De manière que cette exactitude constante et régulière est la marque la plus certaine et la plus infaillible que c'est l'esprit de DIEU qui est le principe de notre conduite. La raison en est prise de S. Augustin, qui assure que DIEU aime l'ordre dans tous ses ouvrages, et qu'il s'est fait comme une loi de garder constamment celui qu'il s'est lui-même prescrit dans la nature et dans la grâce : en sorte, ajoute-t-il, que sans l'ordre il est impossible d'aller à DIEU : *Ordo est, quem si tenuerimus, perveniemus ad* DEUM, *et, si non tenuerimus, non perveniemus ad* DEUM. D'où il suit que, comme c'est l'esprit de DIEU qui nous a appelés à un état de vie, c'est lui aussi qui

nous y conduit lorsque nous en remplissons régulièrement tous les devoirs.

Quæ placita sunt ei facio semper (Joan. VIII). Lorsque nous observons religieusement et constamment les devoirs de notre état et que nous faisons toutes nos actions dans l'ordre et selon la règle qui nous est prescrite, ou par nos supérieurs temporels ou par ceux qui gouvernent notre conscience, nous sommes sûrs de faire en toutes choses la volonté de DIEU, et de participer par ce moyen à l'avantage des religieux, de faire toujours la volonté divine par l'obéissance envers leurs supérieurs ou en gardant fidèlement leurs règles ; parce que cet ordre que nous observons dans notre conduite est une espèce de règle que nous avons prise pour vivre plus chrétiennement, et par conséquent venant de DIEU ? L'avantage que nous en retirons est que, au lieu d'agir par hasard ou par fantaisie, ou de nous conduire par nos propres lumières, qui ne feraient que nous égarer à chaque pas, et peut-être nous conduire au précipice, DIEU s'engage d'être lui-même notre guide, sans qu'il y ait aucune de nos actions qui ne soit dans l'ordre de ses desseins, et, par une conséquence nécessaire, qui ne lui soit agréable. Car, mon DIEU ! si je suis exactement vos ordres, et si je m'acquitte de tout ce que vous souhaitez, si je fais en un mot tout ce que vous m'ordonnez et ce que vous attendez de moi, que puis-je faire davantage pour vous plaire ?



§ IV.

Pensées et passages des SS. Pères.

Omnia quantò magis ordinata sunt, tantò magis utiquè bona sunt. August.

Plus les choses sont dans l'ordre, plus elles sont réglées, et plus elles sont parfaites.

Pax omnium rerum tranquillitas ordinis. Id. IX Civit. 13.

L'ordre met la paix partout et en toutes choses.

Ordo est parium dispariumque rerum sua cuique distribuens dispositio. Id. Ibid.

L'ordre est un arrangement des choses égales et inégales, qui les met chacune à sa place et dans son rang.

Non ordo rectus, aut ordo appellandus est omninò, ubi deterioribus meliora subjiciuntur. August. I De lib. arbit. 8.

Ce n'est point un ordre légitime, ce n'est pas même un ordre quelconque, quand on met ce qui est mauvais avant ce qui est bon.

Unusquisque paterfamilias in domo suâ

Que chaque père de famille remplisse

ecclesiasticum, quodammodò episcopale impleat officium. Id. trac. in Joann.

dans son domestique comme une mission de prêtre, et qu'il fasse dans sa maison ce qu'un évêque fait dans son diocèse.

Summo DEO *cuncta administrante quæ fecit, nihil inordinatum in universo, nihilque injustum est, sive scientibus sive nescientibus nobis.* August. 83 Quæst., Quæst. 27.

C'est DIEU qui gouverne toutes choses ; et, de tout ce qu'il a fait, il n'y a rien qui ne soit dans l'ordre ; bien que souvent nous ignorions les raisons qu'ils a eues de faire une chose plutôt que l'autre.

Nihil est ordinatum quod non sit pulchrum; et, sicut ait Apostolus, omnis ordo à DEO *est.* Id. De verâ relig. 41.

Tout est beau quand il y a de l'ordre, et, comme dit l'Apôtre, tout ordre est de DIEU.

Omnia quæ naturaliter sunt in ordine suo; bona sunt, et nemo in eis peccat, nisi qui, ordinem suum in DEI *obedientiâ non custodiens, eorum quoque ordinem malè utendo perturbat.* August. VI Contra Faust. 8.

Tout ce qui est dans l'ordre convenable est bon, et ne peut être la cause de notre dérèglement, à moins que l'homme ne se dérange lui-même en désobéissant à son DIEU ; et, par l'abus qu'il fait de ces choses, il en trouble l'ordre et l'arrangement.

Ordo est quem si tenuerimus in vitâ, perducit ad DEUM, *et quem nisi tenuerimus, non pervenimus ad* DEUM. Id. de Ordine.

Il y a une règle et un ordre nécessaire en cette vie, qui nous mène à DIEU si nous l'observons fidèlement ; si nous y manquons, nous nous détournons du chemin qui conduit à DIEU.

In omni servandum ætate ut deceat quod agas et conveniat, quadret sibi ordo vitæ tuæ. Ambros. I Offic. 19.

En quelque âge que ce soit, il faut faire en sorte que toutes nos actions soient dans la bienséance et dans l'ordre qui convient.

In omni actu vitæ id cavere debemus, ne rationem nimius animi motus excludat, sed teneamus consilii locum. Id. Ibid. 22.

Dans toutes nos actions, nous devons prendre garde que la passion ne trouble notre raison, et nous devons toujours en écouter le conseil.

Dùm DEUS *successivè hunc mundum produxit et perfecit, imitatorem sui nos esse voluit : ut primò faciamus aliqua, posteà venustemus, ne, dùm utrumque adorimur, neutrum possimus explere.* Id. Hexam. 7.

DIEU a fait en différents temps ce que nous voyons dans ce monde, et il veut que nous l'imitions en cela ; faisons donc premièrement les choses, ensuite donnons-leur l'agrément que nous voulons : car, si nous voulons faire l'un et l'autre en même temps, notre entreprise ne réussira pas.

Malè se rectum putat qui regulam summæ rectitudinis ignorat. Greg. V Moral. in Job. 27.

On a tort de se croire dans l'ordre quand on ignore même la règle de toute droiture.

Ordinata esse nequeunt quæ superni moderaminis dispositionem perdunt. Id. IX Moral. in Job. 2.

Les choses ne peuvent être dans l'ordre quand elles sont hors de la règle que DIEU leur a prescrite.

Impar quisque invenitur ad singula, dùm confusâ mente dividitur in multa. Id. I Pastor. 4.

Lorsque l'esprit est occupé et partagé sur différents objets, il est moins appliqué à chacun d'eux.

Non solùm mediâ nocte Dominus, sed omnibus propè docet vigilandum esse momentis. Ambros. VII in Lucam.

Ce n'est pas seulement au milieu de la nuit que le Seigneur nous commande de veiller sur nous, mais à tous les moments de la vie.

Omnia profectò natura confunderet, nisi mundum disciplinæ ratio gubernaret. S. Valerius, Homil. de bono discipl.

La nature serait dans la confusion, si la règle que DIEU y a mise ne la tenait dans l'ordre.

Distinguat (quisque) spatia diei actibus suis, horarum aptissimè momenta constituat ; ordo vitæ confusus agitur, si talis discretio sub veritate nescitur. Cassiodorus, I Epist., Epist. 46 (nomine regis Tehodori, ad regem Burgund.)

Il faut que chacun se fasse un plan de vie où chaque action ait son temps marqué ; sans cet ordre et cet arrangement, la vie se passe dans la confusion.

Nullus ordo quippiam recipit inordina-

Nul ordre n'admet rien de déréglé, et ce

tum; quod verò inordinatum est ordo non est. Bernard. Apolog. ad Guillelm. abbat.

qui est tant soit peu déréglé n'est plus l'ordre.

Pax domûs, ordinata imperandi atque obediendi concordia cohabitantium. Id. in 16 parvis Serm.

La paix d'une famille et d'une maison consiste dans une union bien réglée, entre celui qui commande et ceux qui obéissent.

Si in humanis et corporalibus rebus ordo expeditus ut servetur ne confusione deficiant, quantò magis in spiritualibus habendus est! Laurentius Justini. De discipl. et perfect.

Si, dans les choses matérielles et sensibles, nous voyons que l'ordre est nécessaire pour les conserver, à combien plus forte raison devons-nous le croire nécessaire dans les choses spirituelles?

Ordo in operibus nostris cogitare quàm necessarius videatur, quandoquidem in sermonibus nostris etiam observandus proponatur. Richard. à S. Vict. in ps.

Si même dans un discours nous sommes obligés de garder de l'ordre, concevez quelle en est la nécessité dans nos actions.

[*Satis longa vita et in maximarum rerum consummationem largè data est, si tota benè collocetur.* Seneca, De brevit. vitæ I.

[Si nous savions ménager tous les moments de notre vie, nous trouverions assez de temps pour les plus grandes affaires.

Palatium sic Theodosius ordinavit, ut haud alienum esset à monasterio. Socrates, Hist. VI, 22.

L'empereur Théodose avait établi un tel ordre dans son palais, qu'il ressemblait plus à une maison religieuse qu'au palais d'un empereur.

Singulos dies singulas vitas puta. Seneca.

Regardez tous les jours de votre vie comme autant de vies.

Cùm ordinatè et laboramus et comedimus, naturam viresque nostras et servamus et augemus; contrà, inordinatè cùm agimus, depravamus naturam, atque de statu dimovemus. Aristotel. sect. 19 Probl. 38.

Quand notre travail et nos repas sont réglés, nous conservons et augmentons nos forces; mais, dès que nous agissons sans règle, nous dérangeons et ruinons notre tempérament.

Unam nobis regulam eligamus, per quam Deo *grati acceptique esse possumus.* S. Ephem de Vi Reg.

Faisons-nous à nous-mêmes une règle qui nous rende agréables aux yeux de Dieu.



§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Ce que c'est que la régularité, la vie réglée]. — Voici l'idée et la définition que nous pouvons donner de la régularité, ou de la vie réglée, au sens où nous l'entendons : c'est une exactitude et une vigilante application à garder un ordre uniforme et constant, qui nous a été prescrit ou que l'on s'est prescrit à soi-même pour toutes les actions de la journée, afin de s'acquitter des devoirs de l'état qu'on a embrassé, et de la condition et du rang où la Providence nous a placés. Or, cette régularité n'est pas tant une vertu particulière que la pratique des vertus nécessaires pour s'acquitter constamment des obligations de la vie civile et chrétienne ; elle y ajoute seulement l'ordre du temps auquel on s'assujettit, et dont on se fait une loi inviolable, autant qu'il est possible, qui sert de règle et de conduite dans toute la suite de la vie.

Cette loi et cette règle est un effet de la prudence, et même d'une prudence toute chrétienne, parce que, le propre de la prudence étant d'ordonner les moyens à la fin, et la fin qu'un chrétien doit avoir devant les yeux étant de faire son salut dans l'état où Dieu l'a appelé, il ne peut y réussir qu'en menant une vie sainte et chrétienne. Or, pour vivre de la sorte, il faut faire de bonnes actions ; ces actions ne peuvent être ni moralement bonnes ni chrétiennes si elles ne sont faites dans l'ordre, et cet ordre doit être conforme à la loi, soit naturelle, soit divine, soit humaine, établie par une puissance légitime. D'où vient que, comme une action ne peut être louable sans un bon motif, elle ne le peut être non plus si elle n'est faite dans l'ordre et selon la règle qui nous est prescrite. C'est donc une prudence chrétienne de se prescrire ainsi une règle de vie.

[De la vie réglée]. — Comme la vie ordinaire que mènent la plupart des gens du monde n'est pas toujours uniforme et ne se passe pas toujours dans un état et dans un emploi fixe, mais change selon l'âge, les événements et les différents partis qu'ils prennent, on ne peut leur prescrire la même manière de vie : les devoirs changeant selon ces différents états, cette constante uniformité qu'on demande ne peut être observée. Mais aussi il faut supposer, comme un principe, qu'on ne change pas chaque jour ; et par conséquent, tant que l'état où l'on se trouve durera, pour y vivre chrétiennement on doit conformer ses devoirs et ses actions à cet état, en réglant le temps, le lieu et l'ordre que chaque chose demande, pour s'acquitter de ce qu'on doit à Dieu, à son prochain et à soi-même. Et pour cela, en réglant un jour on règle tous les autres ; et, quoique les ac-

tions de cette journée soient de différente nature, étant réglées par le temps qu'on leur assigne elles ne sont que des différentes parties du même emploi qu'on exerce pour ce temps-là.

Il y a trois sortes d'actions qui composent toute notre vie. Les premières sont celles qui regardent le culte de DIEU, telles que la prière, l'usage des sacrements, les exercices de piété. La règle qu'il y faut garder est de s'en faire une loi si indispensable, que nous ne nous en dispensions jamais, si ce n'est ou par impuissance, ou pour exercer la charité, qui doit être toujours la première règle. — Les secondes regardent nos affaires, nos emplois, les devoirs attachés à notre état et à notre condition : sur quoi la raison et la loi naturelle nous prescrit de préférer toujours ce qui est d'obligation à ce qui est surérogation, quoiqu'il nous paraisse d'une plus haute perfection, et de ne point entreprendre d'affaires incompatibles avec l'affaire de notre salut, ou qui nous en détournent. — Les troisièmes sortes d'actions que nous avons à régler sont celles qui sont pour notre divertissement, parce qu'on a besoin de se relâcher de temps en temps ; mais il faut y aller avec modération, comme à des remèdes que la nécessité oblige de prendre.

Pour régler le temps de ses actions, il faut marquer combien de temps on y doit employer, et en quel temps on doit les faire. Et ainsi, après avoir considéré devant DIEU ce que nous peuvent permettre notre état, notre condition, nos forces, notre santé, nos devoirs d'obligation, et surtout après avoir consulté ceux qui ont charge de notre conduite et qui nous tiennent la place de DIEU, il faut nous prescrire à nous-mêmes un ordre du jour, qui nous marque le temps auquel nous devons faire chaque action, combien nous devons y en employer. De cette manière, on fera les choses avec ordre, on évitera la confusion et l'ennui que cause ordinairement l'oisiveté.

Quand on s'est prescrit cet ordre, après avoir pris toutes les mesures pour cela, il faut s'y tenir, s'y appliquer, et s'y attacher si constamment, qu'on ne s'en écarte ni par lâcheté ni par infidélité, ni par légèreté ni par le dégoût qu'on sent quelquefois à faire toujours la même chose. On ne doit pas pourtant s'y assujettir d'une manière servile, ni se faire un scrupule de changer cet ordre, quand la raison, la nécessité ou la charité nous y engagent.



§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[Utilité d'un règlement]. — On ne peut exprimer les biens et les avantages, pour le salut et pour une vie chrétienne, que l'on retire de cette sainte

pratique de régler ainsi toutes ses actions. En voici les principaux, qu'on pourra étendre et amplifier en les faisant entrer dans les discours sur ce sujet. On évite la plus grande partie des défauts qui ont coutume de se glisser dans nos emplois et dans nos actions : comme la négligence, qui nous fait souvent omettre nos plus pressantes obligations ; l'empressement et la précipitation : sans cet ordre bien réglé, on se laisse surprendre par le temps, on ne fait les choses qu'à demi, et ordinairement très-mal. On évite l'ennui et le dégoût que pourrait causer une trop grande uniformité : car par le moyen de cet ordre, on passe d'une action à une autre, de la prière au travail, du travail de corps ou d'esprit à une occupation moins fatigante : ainsi le temps s'écoule. On évite l'oisiveté, qui est la source de tous les maux : il n'y a point de vide par ce moyen, toute la journée est remplie. On n'agit point par humeur et par caprice, comme ceux qui n'ont point d'occupation réglée, et qui d'ordinaire perdent tout leur temps. On remédie à l'inconstance et à la légèreté du naturel, qui a de la peine à se gêner et à se contraindre s'il n'est obligé et comme forcé de se fixer par quelque engagement. On remonte par-là à la volonté, et l'on fait toujours celle de DIEU : puisque tout ordre vient de lui, comme assure l'Apôtre : et par ce moyen on participe au bonheur des religieux, en menant une vie réglée comme eux. Cet ordre, enfin, est la cause et la source de la paix et de la tranquilité, tant intérieure qu'extérieure ; quand chacun fait son devoir et que tout est dans l'ordre, rien ne trouble, rien n'inquiète, rien ne cause du chagrin.

[Tout doit être réglé dans une famille]. — Ce serait assez de dire que l'ordre est comme l'économe de la maison de DIEU pour montrer qu'il est nécessaire dans toutes les familles, puisqu'il n'est point de famille parmi les hommes qui ne doive être un abrégé et une image de cette grande maison où tout est réglé, et où l'ordre merveilleux que nous y admirons est la preuve manifeste qu'une souveraine intelligence le gouverne. Or, comme il n'y a rien dans ce grand univers qui soit dérangé ; que tout a été si bien concerté que chaque chose est dans le lieu, dans l'ordre et dans le rang où elle doit être, sans qu'on puisse même imaginer rien de mieux réglé ; que non-seulement les cieux, les astres et les éléments, qui sont les maîtresses pièces du monde, sont à la place convenable à leur nature ; mais qu'il n'est pas jusqu'aux feuilles des arbres que ce souverain ouvrier n'ait disposées avec un artifice qu'on ne peut assez admirer ; que tout, en un mot, est dans un ordre parfait : les hommes doivent faire de même dans leurs familles ; tout y doit être réglé, le temps, les affaires, les personnes, et principalement les actions, qui doivent être faites chacune en leur temps, comme dit le Sage : *Omni negotio tempus est et opportunitas.* (*Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne*).

[Avantages qu'on en retire]. — Le premier et le principal avantage que l'on

retire de cette vie réglée, c'est de remédier à la légèreté et à l'inconstance de notre naturel, un des plus grands obstacles dans le service de DIEU et dans la pratique de la vertu. Je veux que l'on commence bien d'abord : si l'on ne s'assujettit à une forme de vie et à quelque règle qu'on suive constamment, il n'y aura rien d'assuré ni d'uniforme dans la conduite : aujourd'hui nous serons en humeur de faire telle bonne action, demain la pensée nous viendra de la quitter pour en entreprendre une autre ; un jour nous ferons beaucoup de bien, dans un autre peu ou point du tout ; on changera de pratique ou de manière selon le temps et les saisons, et l'habitude de changer par caprice un bien pour un autre, de l'interrompre pour un temps, puis de le reprendre, cette habitude fera que nous le quitterons bientôt tout-à-fait. C'est pour cela qu'un des meilleurs conseils que l'on puisse donner aux personnes touchées de DIEU, et qui ont pris une véritable résolution de bien vivre, c'est de s'affermir dans la piété en se traçant un plan de vie auquel elles s'attachent constamment, et dans lequel elles assignent l'ordre et le rang à toutes leurs actions. On ne doit pas manquer de leur dire que, si elles sont réglées de la sorte, elles trouveront du temps pour satisfaire aux devoirs de leur état et à ceux de la religion ; qu'il y en aura pour les affaires et pour les exercices de piété, que les prières faites en leur temps n'empêcheront point le soin de leur domestique ni les fonctions de leurs charges ; et enfin, elles doivent être bien persuadées que c'est là la plus solide dévotion et le meilleur moyen de vivre en véritables chrétiens. (*Le même*).

[Régler ses actions, c'est le moyen de les bien faire.] — Comme la perfection du chrétien consiste non-seulement à faire le bien, mais à le bien faire, il est de la dernière conséquence de régler nos actions, du moins les principales, parce que, pour les bien faire, il les faut faire avec ordre ; autrement, quand on n'a pris aucune mesure et qu'on ne suit aucune règle, c'est un pur hasard si l'on réussit. L'empressement et la précipitation confond tout, gâte tout ; la surprise fait qu'on ne sait comment s'y prendre, et le peu d'habitude qu'on a de bien faire est cause qu'on ne fait rien qui vaille. C'est ce que veut dire le grand législateur Moïse quand il avertit de ne se pas contenter de faire le bien, mais de s'étudier encore à le faire dans la perfection, autant que nous en sommes capables : *Justè quod justum est prosequaris* (Deuter. XVI). Or, vous savez que le bien et la perfection de chaque chose, selon l'axiôme de la morale, consiste dans l'assemblage des circonstances dont elle doit être assortie, et qu'il n'en faut qu'une qui lui manque pour la rendre défectueuse, et souvent même mauvaise ; qu'il ne faut qu'un contre-temps pour faire qu'elle soit mal reçue, un défaut d'intention pour la corrompre, ou d'attention pour la faire de mauvaise grâce : au lieu que, quand on a pris de justes mesures, qu'on s'est prescrit une règle et qu'on fait les choses avec ordre, on prend une habitude de les bien faire, et de la manière qu'il le faut. Ne me dites point qu'il

est impossible de régler ainsi toutes les actions de sa vie, puisqu'on ne ne peut pas même prévoir ni pourvoir à tant d'événements qui en interrompent le cours et l'ordre le mieux concerté : car du moins il est aisé de régler un jour ; et, comme chaque journée est une image et un abrégé de toute la vie, une journée servira de règle pour la suivante, jusqu'à un changement d'état et de condition, où l'on établira un pareil ordre pour s'en faire une règle de conduite. Et je dis que c'est le moyen de bien faire toutes ses actions, puisque c'est les faire avec ordre, de rendre notre vie régulière, de faire de tous nos jours des jours pleins, comme parle l'Ecriture, et de ne perdre aucune de nos actions. (*Le même*).

[Il y faut du courage]. — Il est constant qu'une vie régulière dans le service de Dieu, selon l'état qu'on a embrassé, ne demande pas moins de force et de courage que celle qui se passe dans les grandes entreprises et dans les travaux continuels qu'on se donne pour la gloire et les intérêts du Seigneur : puisque nous voyons tous les jours des personnes infatigables dans les missions, ou qui se donnent de grands mouvements pour des œuvres de charité, lesquelles ne sauraient s'assujettir à une vie réglée, par la raison que remarque S. Jérôme, que l'exactitude dans la pratique des vertus propres de notre état n'a rien qui en adoucisse la peine, n'étant connue que Dieu seul ; au lieu que, dans les actions d'éclat, il y a toujours quelque rayon de gloire qui se réfléchit sur nous ; le succès de nos entreprises est l'adoucissement des difficultés qui les accompagnent, et notre propre intérêt, qui se trouve mêlé avec celui de Dieu, fait qu'on s'y porte avec ardeur. C'est pourquoi, comme la vie commune, mais régulière, n'a rien qui frappe ou qui attire, et qu'elle renferme tout son éclat en elle-même, elle ne peut être que l'effet d'une fidélité constante et d'une exactitude peu commune dans l'accomplissement d'un devoir. Exactitude qui ne vient pas d'une ferveur passagère, laquelle tient quelquefois autant du tempérament que de la vertu, mais d'un principe constant, qui agit toujours avec la même force et la même impression. De sorte que, si la morale demande pour première condition d'une vertu parfaite d'agir constamment, sans jamais se relâcher ni se démentir, peut-il y avoir une marque plus certaine qu'une personne est solidement vertueuse et qu'elle a acquis la perfection de son état, que de voir qu'elle en remplit toutes les obligations avec une exactitude régulière ?

Cette vie régulière, quoique commune, est infiniment agréable à Dieu, et on n'y acquiert pas moins de mérite que par les travaux d'une vie plus éclatante. Non-seulement c'est une voie droite et sûre par laquelle il conduit une infinité de fidèles ; mais, sans pousser les choses trop loin, on peut dire que c'est par cette exactitude que l'on doit juger de la vertu des personnes qui font une particulière profession de piété dans le monde, et que toutes les autres marques qu'on en peut avoir sont équivoques et sujettes à l'illusion. Car, comme l'exacte observation de tous ses devoirs

est gênante, contraire aux inclinations de la nature, elle ne peut avoir d'autre principe qu'une forte habitude intérieure de vertu, qui est par conséquent agréable à la divine majesté, une source inépuisable de mérites, un trésor d'où l'on peut tirer à tout moment de quoi s'enrichir pour le ciel, puisque, sans travailler sur nouveaux frais et sans faire autre chose que ce que font tous les autres de la même profession, on peut acquérir une infinité de mérites. (*Le même*).

[Voie sûre]. — Cette voie d'une vie réglée est sûre, et il n'y a point d'illusion à craindre, comme ont sujet d'appréhender ceux qui, sortant de la voie commune, s'embarrassent dans mille projets et mille desseins, qui leur font souvent quitter un bien certain pour courir après un autre qui n'est quelquefois qu'imaginaire ; qui veulent avoir part à toutes les bonnes œuvres d'une ville, pendant qu'ils abandonnent le soin de leur famille, de leurs enfants et de leurs domestiques ; qui, sous prétexte de charité, s'intriguent en mille affaires qui ne les regardent point, ou qui, sans ordre et sans aveu, par un zèle indiscret, s'ingèrent dans des emplois et des fonctions au-dessus de leurs forces. A DIEU ne plaise que j'improuve ou blâme jamais les bonnes œuvres que pratiquent tant de gens de bien ! Je dis seulement qu'elles doivent être proportionnées à l'état, aux forces et à la profession de chacun, et que c'est en quoi consiste l'ordre d'une vie réglée, de voir ce qu'on doit et ce qu'on peut faire , ce que la charité exige de nous , ce que notre état permet , ce qui est essentiel et ce qui est de surérogation. Quand les mesures sont prises pour chaque chose, que la charité est ordonnée, comme veut le SAINT-ESPRIT, que nos occupations et nos bonnes œuvres sont conformes à notre profession, à notre âge, à notre condition, on peut dire que nous sommes dans la perfection que DIEU attend de nous, et que la règle que nous suivons étant droite, tout ce qui y est conforme ne peut manquer de l'être.

Si je vous disais que, pour servir DIEU, vous devez renoncer entièrement au monde, à vos biens, à vos charges, à vos emplois, aussi bien qu'il faut absolument renoncer à vos désordres et à vos débauches, vous me diriez que DIEU ne vous appelle pas à une si haute perfection ; mais, puisque vous convenez que c'est une obligation indispensable de quitter la manière de vie déréglée que vous avez peut-être menée jusqu'à présent, je vous en suggère le moyen infaillible, qui est de régler maintenant votre temps et vos occupations de toute autre manière, puisque c'est l'ordre qui conduit à DIEU et que c'est le moyen de le servir comme il le souhaite. (*Le même*).

[Mauvais prétexte.] — Il y a de la peine, dit-on, à mener une vie unie, régulière et chrétienne : mais, quelque pénible que puisse être cette vie réglée, un chrétien a-t-il à délibérer s'il doit vivre chrétiennement? Et peut-il vivre chrétiennement sans être réglé dans ses devoirs ? Certes, si

la peine nous en détourne et si les difficultés nous arrêtent dans la pratique du bien, il faut renoncer non-seulement au service de Dieu, mais à toutes les conditions de la vie, et même à toute la société humaine Quelles bienséances du monde ne portent pas avec elles un caractère de gêne et de sujétion? Que serait, dans le commerce de la vie, un homme qui aurait pour principe de ne se faire violence en rien? Ce n'est même qu'en se faisant violence presque en tout qu'on passe pour honnête homme dans le monde. Il faut savoir se contraindre pour y avoir place parmi ce qu'on appelle les honnêtes gens; il le faut, et on le fait. On ne veut se dispenser de cette loi qu'à l'égard de Dieu : tout est trop gênant, tout est trop épineux, tout est trop pénible à son service. Etre régulier, c'est-à-dire réglé en toutes ses actions, quelle contrainte! On a beau représenter que c'est un Dieu qu'on sert, et que ce devoir essentiel et notre bonheur éternel sont inséparables de son service, on se plaint, on languit, on se dégoûte. Faut-il toujours être sur ses gardes, toujours réglé, toujours attentif pour ne jamais rien faire qui ne soit dans l'ordre? Si c'est un usage dans la vie civile, rien ne coûte; mais dès que c'est un devoir de chrétien, il semble que ce même devoir devient impossible. Ah! quelle idée nous sommes-nous formée de notre religion? Quelle négligence dans nos devoirs! quelle insensibilité pour notre salut! **(Le P. Croiset,** *Réflexions spirituelles*).

[La perfection est près de nous.] — Quelle erreur de chercher sa perfection hors de son état! Les conditions sont différentes, mais l'obligation d'en remplir tous les devoirs est la même. Il est certain néanmoins que toute dévotion n'est pas propre à toute condition; ce qui ferait la sainteté des uns serait un obstacle au salut des autres. Ce sont, selon l'Evangile, comme autant d'arbres, qui doivent tous porter du fruit, mais chacun du fruit de son espèce, et c'est en quoi notre lâcheté est plus inexcusable. S'il fallait acquérir la perfection propre d'un état différent du nôtre, il en coûterait beaucoup, et la vertu serait pénible : mais quelle excuse depuis qu'on sait que la vraie vertu consiste dans l'accomplissement de nos devoirs?... Tout ce que nous faisons, nous voulons qu'il soit à notre liberté; dès que c'est un engagement de l'état où nous sommes, notre amour-propre se trouve gêné et contraint; rien n'est de son goût s'il n'est de son choix. Or, Dieu veut que nous fassions ce qu'il nous a ordonné, qui est de nous acquitter des devoirs de notre état avec toute l'exactitude qui nous est possible; et c'est une illusion grossière de négliger ses préceptes pour suivre ses conseils, quand ils ne sont pas propres à notre état. (*Le même*).

[La vie chrétienne est une vie de règle]. — Il semble qu'on ne se puisse former une plus juste idée de la vie chrétienne qu'en la considérant comme une vie d'attention continuelle à ce que Dieu demande de nous en chaque

état et dans chaque action intérieure et extérieure, et que c'est cette disposition que le prophète exprime lorsqu'il dit : *Providebam Dominum in conspectu meo semper*. Car ce regard vers DIEU est le regard d'un serviteur vers son maître et d'un fils vers son père, qui enferme un désir sincère de connaître tous ses ordres et une préparation de cœur à les suivre. Il y a pourtant cette différence entre les actions extérieures et intérieures, que l'on connaît beaucoup mieux si les actions extérieures sont conformes ou contraires aux devoirs de notre état que l'on ne le fait des intérieures, qui sont couvertes souvent par les nuages que la convoitise y répand : en sorte que nous ne saurions nous assurer si nous avons le fond du cœur dans l'état où DIEU veut que nous l'ayons. Mais, comme nous ne saurions sortir de cette obscurité, il ne faut pas laisser de régler l'extérieur, parce que le règlement de notre conduite extérieure est un moyen pour parvenir à régler l'intérieur. C'est pourquoi, si l'on n'a pas encore les sentiments que l'on doit avoir, il ne faut pas laisser de faire ce que l'on doit, par exemple, quand on se sent le cœur aigri contre quelqu'un, l'on ne doit avoir aucun égard à ce sentiment, mais agir envers lui comme si l'on avait le cœur plein d'amour et de tendresse. Et par ce moyen il faut espérer que DIEU nous fera la grâce de régler nos mouvements intérieurs, comme nous aurons réglé les mouvements extérieurs pour l'amour de lui. (*Essais de Morale, traité 2, ch. 6 et 7*).

[Les choses indifférentes]. — Il faut que l'on m'accorde que les choses que nous appelons indifférentes, auxquelles on se trouve ordinairement engagé, ou par la nécessité de la vie naturelle ou par la bienséance de la vie civile, sont innocentes d'elles-mêmes. Car quel mal y a-t-il à se lever, à s'habiller, à prendre ses repas et son repos, à s'entretenir avec ses amis, à prendre soin de ses affaires, à veiller sur sa famille, à prendre quelque divertissement agréable pour se délasser de quelque fatigant travail du corps ou de quelque violente contention d'esprit? Si vous remarquez quelque action que vous jugiez mauvaise pour être défendue par quelque loi, je ne la mets point au rang des choses qu'on appelle indifférentes. Pourquoi douter qu'elles puissent devenir bonnes quand elles sont faites dans l'ordre? Car enfin, qu'est ce qui rend une action vertueuse, sinon la conformité qu'elle a avec la loi et la raison? Si donc on ne regarde celles-ci que comme venant d'une loi que nous devons adorer, savoir la volonté de DIEU qui nous y assujettit, et que d'ailleurs la raison nous dise qu'il est juste et raisonnable qu'on s'en acquitte, ne passent-elles pas de cet état d'indifférentes au rang de celles qui sont louables? Et ne sont-elles pas même capables de mérite si on les fait par un motif surnaturel? Car, puisqu'on ne les fait que par raison et par devoir, parce que DIEU le veut ainsi, pourquoi les ôterait-on du nombre des vertus? (**Le P. Haineuve**).

[Trésor de mérites]. — Si nous savions ménager le temps et observer l'ordre et la régle qui nous est prescrite pour toutes les actions de notre vie, quels moyens n'aurions-nous point de nous enrichir en peu de temps! Que nous amasserions de mérites! Que nous acquerrions de couronnes et de degrés de gloire! Quels trésors, en un mot, pour le ciel! Il n'y aurait aucune de nos actions qui ne fût une vertu; il n'y aurait ni parole ni pensée, qui ne méritât une riche récompense, aucun instant qui ne nous valût l'éternité; il n'y aurait soupir de notre cœur qui ne fût reçu de DIEU comme un acte de charité. Ah! qu'une vie passée si saintement serait précieuse! Tous les moments vaudraient des années, et un de ces jours des siècles entiers. C'est le moyen d'arriver en peu de temps au mérite de la plus honorable vieillesse, puisque, comme dit le Sage, ce n'est pas le nombre des années mais le nombre des bonnes actions qui nous donne l'honneur de cet âge respectable, et qu'un homme qui sait bien ménager son temps, trouve qu'il a plus fait en peu de jours qu'il a vécu qu'un autre qui aurait blanchi dans une vie déréglée. Hélas! Chrétiens, que de temps perdu! que de jours qui doivent être effacés de notre vie! que d'années que l'on doit compter pour rien! Tel qui se donne aujourd'hui soixante et quatre-vingts ans n'est encore qu'un enfant si l'on compte son âge par son mérite; c'est un enfant de cent ans, qui n'a rien de la vieillesse que les rides et les infirmités; et, quand il faudra rendre compte de sa vie à ce juste juge qui ne regarde que nos actions, il lui fera voir qu'il a demeuré longtemps sur la terre, mais qu'il a peu vécu. Si un historien profane avait écrit l'histoire de Saül, il aurait assuré que ce prince aurait régné quarante ans sur la Judée, parce que le soleil aurait fait sa course autant de fois; mais l'Ecriture-Sainte, qui ne suit pas en ce point le calcul des astronomes, et qui mesure plutôt les années par les mérites que par les mois, marque qu'il n'en a régné que deux, parce qu'il n'a vécu saintement et selon la loi du Seigneur que durant deux années.

Je ne crains point d'assurer que le moyen de connaître comment va l'intérieur d'une personne, c'est de regarder comment va l'extérieur: c'est-à-dire comment elle règle son temps, ses actions, ses affaires, et tout ce qui paraît au-dehors: c'est un grand préjugé qu'un chrétien si régulier dans ses actions extérieures a encore plus de soin de ce qui lui est plus important et plus essentiel, qui est de mettre ordre à sa conscience, de régler ses désirs, ses affections et tous les mouvements de son âme. Or, ce préjugé est si bien fondé, que, comme on ne peut mieux juger d'une cause que par ses effets, on ne peut avoir de marque plus certaine qu'un homme est véritablement vertueux que de voir qu'il fait toutes ses actions dans l'ordre, et que tout ce qui vient de lui est réglé selon la loi de DIEU et la droite raison. De là vient que l'Ecriture-Sainte, comme quelques-uns ont remarqué, recommande jusqu'à vingt-quatre fois de veiller, pour nous apprendre qu'il ne faut laisser passer aucune

heure du jour sans prendre garde à ce que nous devons faire en ce temps-là, et de la manière que nous le devons faire. Ce n'est pas qu'il soit défendu de donner le temps nécessaire à son repos; mais c'est, comme dit S. Paul, qu'il ne faut dormir, qu'il ne faut veiller, qu'il ne faut faire chose du monde qui ne soit réglée, qui ne serve à notre perfection, et qui ne se rapporte à la gloire du souverain Maître que nous servons; car c'est la véritable marque que nous le servons fidèlement. (*Le même*).

[Bonheur et paix d'une famille réglée]. — Que l'on vivrait tranquillement dans une famille, si tout était réglé et se passait avec ordre ; si l'on pouvait y établir les heures du travail et du repos, si on y savait dire : On a tant de temps pour prier DIEU le matin, et tant le soir, à telle heure on se lève, à telle autre on se retire ; telle heure est destinée à cet ouvrage, hors de là il n'y faut pas toucher sans ordre. Que les services y seraient ponctuels ! que les emplois y seraient agréables, et que les peines y seraient douces ! Rien ne se ferait à contre-temps ; comme il n'y aurait point d'heures inutiles, il n'y en aurait point de trop chargées de travail. Cet ordre serait un tempérament que la diversité rendrait agréable ; rien ne pourrait causer d'ennui ni de chagrin, dans une vicissitude d'actions si bien ordonnées. Un changement de travail serait un repos. Le jour ne serait pas si beau, s'il n'était suivi de la nuit, et la nuit serait insupportable si elle devait toujours durer. Ce n'est pas assez, pour le bon règlement de cette famille , d'avoir ses heures destinées pour chaque action : il faut, de plus, que telles actions puissent être honnêtement pratiquées en telles heures : car toutes les différences des temps ne sont pas également propres à faire toutes choses, et toutes les actions ne sont pas pour être faites à toutes les vingt-quatre heures du jour. C'est pourquoi il faut de l'ordre, et que cet ordre soit sagement réglé. (*La Famille sainte, par le* **P. Cordier**).

[Ne pas trop embrasser]. — C'est un défaut assez ordinaire aux personnes qui veulent être exactes et régulières dans leurs devoirs, de vouloir se mêler de tout et de ne laisser rien échapper à leur vigilance et à leurs soins. Je crois que c'est le sens de ces paroles de l'Ecclésiastique : *Fili mi, in pluribus non sint actus tui*. (Eccli. XI). Car, comme ceux qui n'ont qu'une affaire en tête ou un office à exercer en viennent facilement à bout, et y réussissent pour peu d'application et d'assiduité qu'ils y apportent, tout au contraire, ceux qui veulent se mêler de tout, voir tout et faire tout par eux-mêmes, se donnent de grands mouvements et ne font presque rien, trouvent de grands obstacles quand il faut entreprendre quelque chose en particulier ; la multitude des autres affaires dont ils se trouvent chargés met de la confusion dans leurs pensées , et empêche l'attention qu'ils doivent apporter à ce qu'ils font actuellement. Moïse était sans doute un religieux observateur des lois de DIEU ; mais ne fut-il pas repris par

son beau-père Jethro de ce qu'il se mêlait de trop de choses, voulant que toutes les affaires du peuple d'Israël passassent par ses mains ? Il lui conseilla de se décharger sur d'autres, qu'il jugerait capables de le soulager d'une partie d'un si rude fardeau, en leur commettant les affaires de moindre conséquence, et de se réserver uniquement la connaissance et la décision des plus importantes. (**Le P. Suffren**, *Année chrétienne*).

[Consolation à la mort]. — Ce sera sans doute une grande consolation, à l'article de la mort, de pouvoir vous rendre ce témoignage, que ce n'a point été par passion, par intrigue, ni par aucun mauvais dessein, que vous avez entrepris telle et telle action, que vous vous êtes embarqué en telle et telle affaire, que vous vous êtes appliqué à tel et tel exercice, mais que, toutes vos actions étant dans l'ordre de vos devoirs, vous avez fait la volonté de DIEU, et que, s'il y a eu quelque défaut dans la manière dont vous vous en êtes acquitté, du moins elles étaient justes et saintes dans le fond. Vous pourrez même vous assurer que tous vos jours ont été employés au service de DIEU, puisque vous avez suivi l'ordre qui vous a été marqué par ceux à qui il vous a adressé pour vous conduire ; que si vous avez manqué en quelque chose, c'est toujours beaucoup de n'être point tombé dans les désordres où une vie sans règle vous aurait peut-être engagé. Que si une seule journée saintement réglée, non-seulement sans crime mais avec tant de mérites, est digne de récompense, jugez quel poids de gloire et quelle récompense vous sera due à la fin d'une vie si chrétienne, et passée dans un continuel exercice de bonnes actions, telles que sont celles qui portent un caractère si visible de la volonté de DIEU. (**Houdry**, *Sermons sur tous les sujets*, etc.).

[La piété solide est réglée]. — C'est en vue de l'exactitude que DIEU demande dans l'exécution de ses volontés et dans l'observation de ses préceptes que David s'écrie : *Tu mandâsti mandata tua custodiri nimis :* Vous avez commandé, Seigneur, qu'on observât vos commandements avec un extrême soin. Ce saint prophète ne pouvait se satisfaire dans ce soin, et il voyait toujours que, quelque grand que fût celui qu'il apportait, il était encore beaucoup au-dessous de celui auquel il se sentait obligé. La piété véritable et solide consistant donc dans cette fidélité à accomplir la loi de DIEU, il en faut tirer la règle sur laquelle on doit examiner tout état intérieur, toute manière de dévotion et toute forme de vie. Car tous les états, toutes les dévotions, toutes les pratiques qui nous éloignent de nos devoirs, sont mauvais. C'est DIEU même qui le décide expressément dans l'Apôtre S. Jean : *Celui*, dit-il, *qui se vante de le connaître, et qui n'observe point ses commandements, est un menteur, et la vérité n'est point en lui.* C'est pourquoi ce même saint ne dit pas que celui qui est recueilli, bien consolé, et qui a de grands sentiments de dévotion, *est juste;* mais *celui qui accomplit la justice : Qui facit justitiam justus est.* — (*Essais de Morale*)

RELIGION.

ÉTAT RELIGIEUX.

AVERTISSEMENT.

Il n'y a point de sujet plus commun et plus ordinaire que celui-ci, puisqu'il n'y a point de communauté religieuse où, à la prise d'habit et à la profession, on ne fasse quelques discours pour représenter à celui ou à celle qui embrasse cet état, le bonheur de sa vocation, les obligations qui y sont attachées, l'importance de s'en bien acquitter, la facilité et l'assurance qu'on a d'y faire son salut et enfin les avantages qu'il y a de se consacrer au service de Dieu *par les vœux de religion. Mais on peut aussi juger de-là combien cette matière est vaste : elle fournit une infinité de desseins, de passages, d'autorités et de beaux morceaux des SS. Pères, des livres écrits sur ce sujet, et des prédicateurs qui ont traité cette matière. C'est pourquoi, comme on ne peut pas tout rapporter, je me suis contenté de recueillir ce que j'ai trouvé de plus solide et de plus édifiant.*

Nous ne parlerons pourtant qu'en général des vœux qui sont communs à tous les ordres religieux, parce que nous avons parlé de la Pauvreté, *de la* Chasteté *et de* l'Obéissance, *dans des titres différents, et que ce serait une chose infinie d'en traiter en détail, comme font les livres composés sur ce sujet. Pour ce qui regarde les règles et les observances religieuses, nous en avons parlé sous le titre de* Régularité *ou de* Vie réglée : *et ainsi nous restreindrons ce sujet si ample dans de justes bornes.*

Enfin, quoique tous les discours qui se font sur ce sujet s'adressent particulièrement à ceux qui s'engagent ou qui se sont engagés dans cet état, ceux qui vivent dans le monde peuvent encore y avoir part, lorsqu'on les exhorte à être fidèles et vigilants dans l'observation de leurs devoirs, et de considérer qu'étant en plus grand danger de leur salut et en de plus fréquentes occasions de se perdre, ils doivent imiter les religieux dans la retraite, pratiquer le mépris des choses du monde, la fuite des occasions, etc.

§ I.

Desseins et Plans.

I. — Sur ces paroles de l'Evangile : *Omnis qui reliquerit patrem aut matrem aut fratres, aut domum et agros, propter nomen meum, centuplum accipiet, et vitam æternam possidebit.* (Matth. XIX). Je laisse tous les autres avantages de la vocation religieuse pour m'arrêter à celui qui les renferme tous : savoir, qu'en embrassant l'état religieux on entre en commerce avec DIEU, on passe un contrat solennel avec lui, par lequel il assure à celui qui se consacre à son service la possession de son royaume et d'un bonheur éternel. Je dis qu'il l'en assure, pourvu qu'on remplisse les devoirs et les obligations de cet état. Pour prouver solidement cet avantage incomparable, il n'est pas besoin de longs discours, et je n'ai qu'à vous montrer qu'il est établi sur deux principes qui sont, à mon avis, également certains et évidents. — Le premier est que DIEU est fidèle à tenir sa promesse, pourvu qu'on accomplisse les conditions qu'il exige. — Le second, que, dans l'état religieux, il est très-aisé d'accomplir ces conditions. D'où il suit, par une conséquence nécessaire, que de s'engager par vœu exprès à mener la vie religieuse, c'est être moralement assuré de son salut. Sujet et partage de ce discours.

Première Partie. — Je dis donc, premièrement, qu'une personne qui fait un généreux divorce avec le siècle pour se consacrer entièrement à DIEU, dans l'état religieux, a une assurance morale de son salut et de son bonheur éternel, pourvu que de son côté elle soit fidèle à remplir les devoirs de sa vocation. Le fondement de cette assurance est la parole d'un DIEU fidèle dans ses promesses : *Omnis qui reliquerit patrem et matrem, etc., centuplum accipiet, et vitam æternam possidebit.* — 1°. Ces paroles sont si précises et si formelles, qu'il est impossible de leur

donner un autre sens. Or, qu'est-ce que promettre, sinon s'engager à faire et à donner une chose qu'on ne doit point? Et si tout homme qui est engagé par sa parole est obligé de la tenir à moins de passer pour trompeur ou pour inconstant, que sera-ce de la parole d'un DIEU, qui ne peut ni la rétracter ni la violer. — 2°. Il n'a pas donné de bouche seulement sa parole, mais par un écrit signé de son sang, puisque c'est dans l'Evangile et dans le Nouveau-Testament que ces paroles sont écrites. — 3°. Il ne s'est pas seulement engagé en secret, mais il a voulu que tous ses apôtres et tous ses disciples fussent témoins de cet engagement : *Dicebat ad omnes,* comme dit le texte sacré. — 4°. Il a voulu que trois évangélistes, qui sont comme ses trois secrétaires, enregistrassent cette obligation dans le livre de sa nouvelle loi, et que cette promesse en fût un des principaux articles. On ne peut donc avoir des témoignages plus certains de cette promesse si avantageuse, ni avoir plus d'assurance de la fidélité de celui qui l'a faite. Supposé donc que cette promesse soit si véritable, peut-on douter qu'elle ne se doive exécuter ponctuellement et dans toute son étendue ? Il faudrait donc soupçonner le Fils de DIEU de mauvaise foi, ou accuser la vérité de mensonge, et condamner d'injustice la sainteté même. — 5°. Ce n'est pas aux Apôtres seulement, ni à ceux de ses disciples qui se trouvèrent présents, que le Sauveur a fait cette avantageuse promesse, c'est à tous les fidèles, de quelque âge et de quelque condition qu'ils soient : *Omnis qui reliquerit,* etc. Mais il est bien aisé de montrer qu'il n'y a guère que ceux qui embrassent l'état religieux qui accomplissent les conditions sous lesquelles cette promesse est faite, et qu'il n'y a qu'eux qui les accomplissent à la lettre et dans la plus haute perfection, par l'observation de leurs trois vœux. — 6°. DIEU n'est pas seulement engagé à garder sa parole à raison de sa fidélité et de sa bonté, mais encore, au sentiment de S. Jérôme et de plusieurs docteurs, par une espèce de justice, parce que c'est un contrat passé entre lui et sa créature, et un contrat onéreux pour la personne qui se donne à lui, qui quitte tout, qui renonce à tout pour son amour, et que DIEU de sa part promet de donner son royaume à cette condition. Il y a donc de la justice à ce que l'un et l'autre gardent leur parole, ce qu'il semble que l'Apôtre S. Pierre ait voulu dire lorsqu'il repartit au Sauveur qui avait fait une telle promesse : *Ecce nos reliquimus omnia : quid ergò erit nobis?* Tout ce qu'il y a à craindre, c'est que la personne qui s'engage à suivre le Fils de DIEU à des conditions si rudes et si onéreuses, ne les garde pas de son côté, et qu'ainsi le Sauveur ne soit dégagé de sa parole. — Mais, pour vous animer à être fidèles de votre part, je veux vous faire voir qu'il est aisé de les garder ces conditions, qui vous donnent droit de demander cette récompense, et que, autant il est difficile de vivre chrétiennement et de se sauver dans le monde, autant il est facile de le faire et d'acquérir ce bonheur éternel dans la religion.

Seconde Partie. — Les preuves en sont si claires et si évidentes, qu'une

simple exposition suffit pour en être convaincu. — 1°. On n'y trouve aucun empêchement à la vertu et à la sainteté ; point d'embarras d'affaires qui en détournent, point d'occasions ni de mauvais exemples qui portent au mal : en quittant le monde, on a quitté en même temps tout ce qui en rend le séjour contagieux ; nous sommes délivrés de tous les dangers dont il est rempli. D'où vient que les gens du monde qui ont quelque désir d'être fidèles à Dieu portent souvent envie aux personnes religieuses d'être délivrées des soins dont ils ne peuvent se dispenser. — 2°. Ils ont de puissants moyens de pratiquer le bien : les bons exemples, la prière presque continuelle, la lecture des bons livres, la vigilance des supérieurs, les exhortations, la fréquentation des sacrements, etc. — 3°. Des grâces et des secours particuliers attachés à cet état. — Il faut enfin conclure par exhorter la personne qui embrasse cet état à se servir de ces moyens, et la féliciter de l'heureux choix qu'elle a fait.

—

II. — On peut prendre le même dessein et le tourner d'une autre manière, en montrant qu'embrasser l'état religieux et en remplir exactement les devoirs, c'est la marque de prédestination la plus certaine qu'on en puisse avoir en ce monde, et prendre pour partage du discours ces paroles de l'Apôtre : *Quos* Deus *prædestinavit, hos et vocavit, et quos vocavit hos et justificavit; quos autem justificavit, hos et glorificavit.* (Rom. VIII). La vocation à un état saint ; la justification parfaite qui se fait par la rémission des péchés ; l'assurance d'une gloire immortelle qui nous est destinée : c'est ce qui se trouve dans l'état religieux plus infailliblement que dans aucun autre.

1°. *Quos* Deus *prædestinavit, hos et vocavit.* Quand il appelle quelqu'un à cet état, c'est pour mener une vie commune conforme à celle du Sauveur, le modèle des prédestinés : *Quos scivit et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui.* C'est donc un moyen infaillible d'être éternellement heureux que de faire une profession déclarée de l'imiter plus parfaitement. Or, qu'est-ce autre chose, faire vœu de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, que de se rendre une parfaite copie du Sauveur ?

2°. *Quos vocavit, hos et justificavit.* C'est la plus grande assurance morale de notre justification, c'est-à-dire du pardon de nos péchés, puisque nous marquons une parfaite conversion en quittant le monde pour nous consacrer au service de Dieu, et que, au sentiment des Pères et des théologiens, c'est un second baptême qui efface tous nos péchés quant à la peine et à la coulpe, comme ils parlent : et cela par le mérite d'une action si héroïque. C'est pour cet effet, aussi bien que pour d'autres, qu'elle est comparée au martyre.

3°. *Quos justificavit, hos et glorificavit.* Dieu promet une place éminente dans son royaume à ceux qui auront tout quitté pour son amour : *Sede-*

bitis et vos super sedes duodecim, judicantes duodecim tribus Israel. Ce que les Pères et les théologiens assurent être commun aux Apôtres et aux religieux, puisqu'ils marquent le même courage, et qu'ils font la même action méritant cette récompense.

—

III. — Sur cet autre passage de l'Apôtre, *Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo.* On peut faire voir la disposition d'esprit et de cœur où doit être un religieux à l'égard du monde qu'il a quitté, et qui consiste en deux choses.

La première. — Dans les sentiments qu'il doit avoir du monde, en le considérant comme un crucifié : *Mihi mundus crucifixus est.* C'est-à-dire — 1°. Qu'il le doit mépriser avec ses biens, ses honneurs et ses plaisirs, et avoir ses maximes en horreur ; — 2°. N'avoir jamais de commerce avec lui, comme son ennemi, si ce n'est pour le convertir ; — 3°. Le regarder comme maudit de Dieu : *Maledictus qui pendet in ligno :* car c'est pour les crimes qui s'y commettent qu'il s'est attiré les malédictions de Dieu.

La seconde. — *Et ego mundo.* Un religieux ne se doit point, réciproquement, mettre en peine quel sentiment le monde a de lui. — 1°. Qu'il le traite comme un homme mort ; qu'il le mette en oubli ; qu'il n'ait nul égard, nulle considération pour lui. — 2°. Qu'il le regarde comme un insensé ; qu'il en souffre les mépris, la haine, les outrages. — 3°. Que le religieux regarde les croix et les humiliations qui lui viennent de la part du monde comme son partage.

—

IV. — Sur ces paroles de l'Evangile : *Qui vult venire post me abneget semetipsum, tollat crucem suam et sequatur me.* Dans ce peu de paroles sont comprises les obligations des personnes qui se consacrent au service de Dieu dans l'état religieux.

1°. *Abneget semetipsum.* On fait, en embrassant cet état, une entière abnégation de soi-même ; on renonce à sa volonté, à sa liberté, à ses désirs, à ses inclinations les plus naturelles, aux lumières même de son esprit, pour ne se conduire plus que par la volonté d'autrui ; on fait enfin un entier et parfait sacrifice de soi-même.

2°. *Tollat crucem suam.* On porte sa croix par une continuelle mortification de l'esprit, du corps, de tous ses sens, par une vie rude et austère.

3°. *Et sequatur me.* On y suit effectivement Jésus-Christ, en menant une vie parfaitement conforme à la sienne ; on suit ses maximes ; on est de sa suite, du nombre de ses disciples, et on imite autant que l'on peut ce parfait modèle de toutes les vertus.

V. — L'état religieux a de grands avantages sur la condition des gens du monde ; mais aussi il a ses obligations propres et particulières. On peut faire de ces deux choses les deux parties d'un discours.

1°. On peut réduire ces avantages en trois, qui renferment tous les autres : à l'exemption des soins, des inquiétudes, et des embarras du monde, qui troublent le repos des plus gens de bien, qui partagent leur cœur et qui les empêchent d'être tout à Dieu : l'éloignement des dangers du salut, où sont la plupart des hommes ; les moyens qu'on a dans cet état de mener une vie plus innocente et de pratiquer les vertus qui assurent le bonheur éternel.

2°. Les obligations et les devoirs attachés à cet état, c'est de s'acquitter exactement des trois vœux essentiels à tout ordre. Renoncer, par le vœu de pauvreté, à tous les biens de la terre, au droit et à l'espérance d'en posséder jamais, de pratiquer un dépouillement universel ; de renoncer, par le vœu de chasteté, à tous les plaisirs des sens, par une mortification continuelle ; enfin, de renoncer à sa liberté et à sa volonté pour suivre en toutes choses celle d'autrui, par le vœu d'obéissance.

—

VI. — Un autre dessein, qui a du rapport au précédent, est de montrer la grandeur du bonheur et du bienfait de la vocation religieuse, dont on sera éternellement redevable à Dieu.

1°. On y est à l'abri des tempêtes, des écueils si ordinaires dans la mer du monde, comme Noé et sa famille dans l'arche.

2°. On y trouve une assurance presque infaillible de son salut.

3°. Nous y pouvons acquérir une infinité de mérites, qui nous procureront autant de couronnes dans le ciel.

—

VII. — Sur ces paroles de S. Paul, *Mortui estis, et vita vestra est abscondita cum Christo in* Deo. (Coloss. III), on peut montrer qu'un religieux est en état de mort à l'égard du monde, mais qu'il vit d'une vie mille fois plus heureuse en Dieu et pour Dieu.

1°. Il est mort au monde : car, comme un mort est nécessairement séparé de toutes choses, des biens de cette vie, de ses parents, de ses proches, le religieux par une mort volontaire se sépare de tout cela : c'est un dépouillement de toutes choses. — De plus, il est mort civilement, et n'est plus compté parmi les hommes ; privé de toutes ses dignités, s'il en possédait auparavant, il ne tient plus de rang ; il est incapable d'aucune charge publique ; plus de commerce, plus capable d'hériter ; en un mot, il est regardé dans le monde comme n'en étant plus. — Il souffre, en troisième lieu, une espèce de mort naturelle, par une mortification

continuelle, qui avance effectivement ses jours par les jeûnes, les veilles et les autres macérations du corps.

2°. Mais, en récompense, un religieux fidèle à sa vocation et soigneux d'en remplir les devoirs vit d'une vie spirituelle toute sainte et toute divine, exprimée par ces paroles de l'Apôtre : *Vita vestra est abscondita cum Christo in* Deo : une vie cachée en Dieu et toute pour Dieu, comme celle de Jésus-Christ. Car, premièrement, il ne vit que pour Dieu, pour son service, pour le louer et le glorifier. Secondement, il vit de la vie de la grâce et de la charité, vie sainte et toute divine, dont Dieu est le principe et dont les mouvements tendent à Dieu ; vie qui le fait enfant de Dieu d'une manière toute particulière et spéciale. Troisièmement, il mène une vie tranquille, exempte des alarmes d'une conscience criminelle, et dans l'espérance d'une vie éternellement heureuse.

—

VIII. — Comparaison du joug du Fils de Dieu avec celui du monde.

1°. Le joug que le monde fait porter à ses esclaves est rude et pesant : ce qu'il faut montrer par l'induction des lois sévères auxquels les gens du monde se soumettent : au lieu que le joug du Fils de Dieu est doux et léger : *Jugum meum suave, et onus meum leve.* (Matth. XI).

2°. Le joug du monde est honteux : car c'est une honte d'être esclave de ses passions, au lieu qu'il est heureux de se soumettre à celui du Sauveur, dont les monarques même se sont fait honneur.

3°. Le joug du Sauveur nous fait jouir de la liberté des enfants de Dieu, au lieu de la gêne et de la contrainte où nous tient celui du monde. Il nous délivre de la tyrannie du péché, à laquelle le monde soumet ceux qui le servent, et nous assure la liberté des bienheureux dans le ciel, pour récompense de celle que nous lui consacrons sur la terre.

—

IX. — Aux trois avantages que renferme le bienfait de la vocation religieuse, l'homme, par les trois vœux solennels qu'il fait, répond par trois actions héroïques où l'engage sa fidélité à cette grâce.

1°. Si Dieu délivre une âme des piéges et des embûches du monde, elle lui sacrifie, en récompense, tout ce que le monde a d'agréments et de charmes pour attirer le cœur de l'homme.

2°. Si Dieu la fait passer dans un état qui est un port assuré et un asile pour la vertu, elle embrasse, en récompense, toute la rigueur et toute l'austérité de cet état.

3°. Si Dieu lui facilite l'entrée de la religion par un attrait qui la prévient, de sa part elle s'en ferme la sortie par l'obligation du vœu dont elle consomme le sacrifice qu'elle fait à Dieu. (**Cheminais**, *Sermon sur la profession religieuse*).

X. — C'est le sentiment et le langage des SS. Pères et des docteurs, que le religieux fait par ses vœux un véritable sacrifice. Or, je remarque dans l'Ecriture trois sortes de sacrifices que Dieu voulait qu'on lui offrît dans l'ancienne loi, pour figurer les véritables sacrifices que les chrétiens peuvent offrir.

La première espèce était l'*Holocauste*, dans lequel, pour reconnaître la souveraineté de Dieu sur toutes les choses du monde, la victime était entièrement consumée : et ce sacrifice, étant le plus excellent de tous, était appelé par excellence sacrifice du culte, de piété et de latrie. C'est ce grand sacrifice que fait le religieux, qui s'immole à Dieu tout entier : les biens extérieurs par la pauvreté, son corps par la chasteté, sa volonté par l'obéissance.

La seconde était le sacrifice *pour le péché*, *Sacrificium pro peccato*. Sacrifice de satisfaction et de pénitence. La fragilité de l'homme étant si grande, il est impossible que, violant quelquefois les lois de son Maître, il n'encoure son indignation. Par l'offrande que le religieux fait à Dieu par ses vœux, il satisfait par tous ses péchés, comme l'enseignent les docteurs, et se met dans l'état d'une parfaite pénitence.

La troisième espèce est le sacrifice qu'on appelait *pacifique* ou *eucharistique*, par lequel une personne, connaissant son indigence et la libéralité de Dieu, lui demandait quelque faveur, ou lui rendait grâces de celles qu'elle avait reçues. Il s'appelait encore sacrifice de louange. Or, peut-on obtenir plus de grâces du Sauveur, lui rendre plus d'actions de grâces pour ses bienfaits, lui donner plus de louanges, que de se consacrer à son service pour s'acquitter plus parfaitement de tous ses devoirs?

—

XI. — Pour une prise d'habit. L'Ecriture dit de la femme forte : *Fortitudo et decor indumentum ejus.*

1°. L'habit de religion est la force de la personne qui le porte, parce que c'est se revêtir en quelque manière de Jésus-Christ, comme parle l'Apôtre. C'est porter ses livrées, pour ainsi parler, et par conséquent se mettre sous sa protection, et l'obliger à nous défendre contre les ennemis du salut.

2°. Il est son ornement, et fait sa plus grande gloire, par l'honneur qu'elle a d'appartenir à Dieu, et de porter, pour ainsi dire, les livrées du Roi du ciel et de la terre. (V. **Houdry**, *Sermons particuliers, vêture*).

—

XII. — Sur la vocation religieuse.

1°. La faveur que Dieu fait à ceux qu'il appelle à un état si saint et si avantageux pour le salut.

2°. Ce qu'il exige réciproquement pour répondre à la grandeur de ce bienfait. (*Pris du même*).

—

XIII. — Pour une profession : *Dominum elegisti hodie ut sit tibi* Deus, *ut ambules in viis ejus et obedias ejus imperio.* (Deuteron.).

1°. *Dominum elegisti ut sit tibi* Deus. Comme, par la profession religieuse, on se donne à Dieu sans réserve, on le trouve aussi et on le possède plus parfaitement après un entier renoncement aux biens de la terre : au lieu que dans le monde on est toujours divisé et partagé.

2°. On marche par les voies que le Sauveur lui-même nous a tracées, par la croix et par la mortification des sens : au lieu que dans le monde on marche par la voie large : *Ut ambules in viis ejus.*

3°. On fait enfin la volonté de Dieu, et on observe ponctuellement ses ordres, par l'obéissance, qui nous fait renoncer à notre propre volonté : *Ut obedias ejus imperio.* (*Le même*).

—

XIV. — Renouvellement des vœux.

1°. Le renouvellement des vœux est nécessaire aux personnes religieuses pour se prémunir contre le relâchement qui se glisse insensiblement dans les maisons religieuses.

2°. Il est nécessaire pour sortir de ce dangereux état de langueur quand on y est tombé. (*Le même*).



§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères.] — **S. Augustin,** *De moribus Ecclesiæ,* parle avantageusement de l'état religieux et des anciens cénobites. — *De instruct. monach.* : il montre les commencements de la vie solitaire, et qu'ils en ont été les premiers instituteurs. — *Epist.* 38, *ad Lætum :* du renoncement aux parents et aux proches. — Sur ces paroles de l'Apocalypse, *Utinàm calidus esses vel frigidus, etc.*, il s'élève contre les religieux oisifs, sans exactitude à leurs devoirs, et qui ne répondent pas à l'esprit de leur vocation. — *In ps.* 44 : que les pères et les mères ne doivent point empêcher leurs enfants d'embrasser l'état religieux. — *Ad fratres in eremo* : que les religieux ont plusieurs martyres à souffrir. — *In ps.* 99 : c'est être libre que d'être serviteur de Dieu.

S. Jérôme, dans le *Catalogue des Ecrivains ecclésiastiques*, rapporte ce que Platon le Juif dit de l'assemblée ou de l'église que S. Marc avait instituée à Alexandrie, et la manière dont y vivaient les premiers chrétiens. — *Epist. ad Heliodorum* : constance et courage que doit témoigner celui qui veut embrasser l'état religieux, en méprisant les larmes et les caresses de ses parents. — *Epist. ad Pammachium* : celui qui renonce aux charges et aux honneurs pour DIEU est incomparablement plus glorieux et plus honoré qu'il n'eût été en les retenant.

S. Augustin, *in ps.* 96, décrit la vie et les exercices de ceux qui de son temps vivaient en commun. — *In ps.* 32, *Ecce quàm bonum, et quàm jucundum* : ce sont ces paroles qui ont fait les communautés religieuses.

S. Ambroise, *Epist.* 82 *ad Vercellensem Eccles.*, montre le bonheur et les avantages de la vie religieuse.

S. Grégoire, VIII *Moral.* 25, dépeint l'agitation et le trouble des personnes du monde, et la paix et la tranquillité de ceux qui ont embrassé l'état religieux. — V *in Reg.* : que la vie religieuse est la voie la plus douce et la plus sûre pour arriver au bonheur éternel. *In* II *Reg.* : gloire que les religieux recevront pour avoir méprisé la gloire mondaine. — *Prefat. Dialog.*, il témoigne son regret d'avoir été obligé de quitter l'état monastique pour être chargé du soin pastoral, et s'étend sur le bonheur dont il jouissait dans son premier état. — IV *in Reg.* qu'il faut éprouver la vocation de ceux qui veulent embrasser l'état religieux ; dans le même livre, il parle clairement des vœux de religion ; au livre 5, il parle de chaque vœu en particulier. — Eloge de l'état religieux dans le 12e discours.

S. Basile, *Instit. mon.* : de l'excellence et de la dignité de cet état. — *Regul. fus.*, *Quæst.* 4 : ceux qui l'ont embrassé doivent pratiquer les plus excellentes vertus. — XXII *Constit. monast.* : une fois engagé dans cet état après une mûre délibération, on y doit persévérer.

S. Grégoire de Nazianze, *Orat. in laudem Basilii* ; — *Carm. ad Hellen.* ; — *Orat.* I *in Julianum* : manière de vie admirable des religieux de son temps.

S. Jean de Damas, *Historia Josaph.* : bel éloge de la vie religieuse.

S. Chrysostôme, *De Sacerdotio* : celui qui est appelé à l'état religieux ne doit point se laisser fléchir par les prières et les caresses de ses parents. — Il a fait trois livres *Contrà vituperatores vitæ monasticæ*. — *In* 2 *Matth.*, il propose à son peuple l'exemple des solitaires d'Egypte, et particulièrement de S. Antoine. — *In* 21 *Matth.*, il compare la vie des gens du monde avec celle des religieux et des solitaires, et décrit la vie de ces saints hommes. — *In* 23 *Matth.*: de la sainteté de ces solitaires, et combien leur exemple nous doit donner d'horreur du faste du monde. — IIIe livre de l'*Apologie* pour l'état religieux : belle peinture du bonheur qu'on y trouve et de la manière de vie qu'on y mène.

S. Léon, *Serm. de Jejunio 7 mensis*, montre qu'il est bien plus avantageux de servir Dieu dans une communauté de personnes qui en font profession. que dans le particulier, en demeurant dans le monde.

Cassien, IV, 4 : avantages des religieux en communauté. — *Collat. ultima, cap. ultimo :* du centuple promis aux religieux.

S. Bernard a fait un livre *De bono religionis.* — Sermon sur ces paroles : *Ecce nos reliquimus omnia*, etc.: il montre que les personnes qui ont tout quitté pour suivre Jésus-Christ, comme font les religieux, jugeront les peuples. — *Serm.* I *de Dedicat. Eccles.*: combien un religieux a besoin de l'onction de la grâce pour s'acquitter des devoirs et des observances de son état. — *Serm.* I *in Cantic.*: le sacrifice que font les religieux en se consacrant à Dieu comparé à celui d'Abraham. — *Homil. super « Simile est regnum cælorum homini quærenti bonas margaritas »* il applique ces paroles aux religieux. — *Serm. de quinque negotiationibus*, il dépeint les saints emplois des personnes religieuses. — *Serm. 3 de Ascensione :* les religieux qui recherchent les consolations du monde sont privés de celles de Dieu. — *Serm. 2 de 7 Misericordiis*, *Serm. contrà pessimum vitium ingratitudinis* : les religieux sont plus obligés à Dieu que les autres. — Dans le même Sermon, il montre l'illusion de ceux qui croient que porter l'habit de religieux et vivre dans un monastère, c'est avoir tout fait et être dans une entière assurance de son salut.

Origène, *Homil.* 14 *in Numer.*: celui qui s'est consacré à Dieu dans l'état religieux a tout donné, il ne lui reste rien à offrir au Seigneur.

S. Laurent Justinien a fait un livre *De monast. perfect.*

S. Thomas, *Opuscul.* 19, *Contrà impugnatores vitæ monasticæ :* Apologie de l'état religieux.

S. Bonaventure, *Opuscula* : du progrès que doivent faire les religieux dans la vertu.

S. Ephrem a plusieurs Exhortations aux religieux.

Albert-le-Grand a fait un livre intitulé *Defensorium Mendicantium.*

S. Bonaventure a encore un livre intitulé *l'Apologie des pauvres*, où, sous ce nom de pauvres, il entreprend la défense des religieux mendiants.

[Livres spirituels et autres]. — *De Imitatione Christi*, III, 11.

Thomas à Kempis, *Serm. 2 ad fratres* : avantages de la vie religieuse.

Trithemius, *De religiosæ vitæ laudibus.*

Gerson, *De perfectione statûs religiosi*, II.

Hieronymus Platus, *De bono statûs religiosi* : on y trouvera solidement traité tout ce qui peut se dire de l'état religieux.

Dandinus, *Ethica sacra*, traité qui contient 14 chapitres sur cette matière. — Il a aussi fait un Traité des vœux, en 8 chap.

Jacobus Alvarez de Paz, *Incitamenta religiosor. ad vitam instit.*

Suárez, *de religione.*

Bellarminus, *Controvers.*

Raynerius, Titulo *Religiosus*, *Pantologia.*

Leonardus Lessius, *De justitiâ et jure*, II, 41.

Lancicius, *Opuscul.* I.

Rodriguez a fait un excellent Traité des vœux de religion, 3ᵉ partie de la *Perfection.*

Lucas Pinelli en a aussi fait un autre sur le même sujet.

Le P. S. Jure a fait un volume entier intitulé *L'homme religieux.*

L'Abbé de la Trappe, *La sainteté des devoirs de la vie monastique*, où il parle amplement de l'institution, distinction des devoirs et emplois des religieux.

Dialogues de **Ste Catherine de Sienne.**

Le P. Nepveu, *Retraite pour les personnes religieuses.*

Le P. Croiset, *Réflexions spirituelles* : des religieux fervents.

Gobinet, *Instruction de la jeunesse*, 5ᵉ partie chap. 10.

Louis du Pont, *Méditations*, part. VI, 46 et 48.

Conduite chrétienne dans les actions principales de la vie : il y est parlé des devoirs de la vie religieuse.

Le P. d'Avril, *Les saints et heureux retours sur moi-même.*

Dans les *Retraites* du **P. Noüet**, il y en a pour les personnes religieuses.

[Les Prédicateurs]. — [Comme il y a un si grand nombre de prédicateurs qui ont traité ce sujet, et qu'il n'y en a presque aucun qui n'ait un discours pour une prise d'habit ou pour une profession, j'en marquerai seulement quelques-uns.]

Fléchier, Sermon pour une Vêture, dans ses Panégyriques.

L'Abbé de la Trappe, Conférences.

Massillon, Sermon pour une Profession.

Le P. de la Rue, Sermon pour une Vêture.

Le P. Cheminais a deux Sermons sur la Profession religieuse et sur les vœux de religion.

Verjus, Panégyriques, a trois Sermons sur ces mêmes sujets.

Discours chrétiens : il y en a un sur la profession d'une Religieuse. — Autre sur une profession.

Actions chrétiennes, Discours sur une Vêture de religieuse. Autre sur les avantages de la vie religieuse et sur le renouvellement des vœux.

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne (**Houdry,**) sujets particuliers : plusieurs sermons sur cette matière : un du bonheur de la vocation religieuse ; un sur une prise d'abit ; deux sur une profession ; deux sur le renouvellement des vœux ; un sur la pauvreté ; un sur l'obéissance ; un sur les règles et les observances religieuses.

Le P. de la Colombière, Sermon pour une Véture ; autre sur une Profession.

Bourdaloue en a deux.

[Recueils.] — **Busée,** *Monachorum status.* — *Voventium status.* — *Panarium*, titulo *Votorum violatio.*

Lohner, Titulo *Religiosus.*

Spanner, *polyanthea sacra*, Tit. *Religiosi.*

Labatha, Titulo *Religiosus.*

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Ecriture.

Egredere de terrâ tuâ et de cognatione tuâ, et veni in terram quam monstrabo tibi. Genes. XII, 1.

Sortez de votre pays et de votre parenté, et venez dans la terre que je vous montrerai.

Dominus elegit te hodiè, ut sis ei populus peculiaris... et faciat te excelsiorem cunctis gentibus quas creavit in laudem et nomen et gloriam suam. Deuteron. XXVI, 18.

Le Seigneur vous a choisi entre toutes les nations qui sont sur la terre, afin que vous soyez particulièrement son peuple, et qu'il vous rende le peuple le plus illustre parmi toutes les nations qu'il a créées pour sa gloire et pour la louange de son nom.

Si quis virorum votum Domino voverit..., non faciet irritum votum suum, sed omne quod promisit implebit. Numer. XXX, 3.

Si un homme a fait un vœu au Seigneur, il ne manquera point à sa parole ; il accomplira tout ce qu'il a promis.

Nùm parum vobis est quod separavit vos DEUS *Israël ab omni populo, et junxit sibi ut serviretis ei in cultu tabernaculi?* Num. XVI, 16.

Est-ce peu de chose pour vous que le DIEU d'Israël vous ait séparés de tout le peuple, et vous ait joints à lui pour lui servir dans le culte du tabernacle ?

Cùm votum voveris Domino DEO *tuo, non tardabis reddere, quia requiret illud Dominus* DEUS *tuus; et si moratus fueris, reputabitur tibi in peccatum ; si nolueris polliceri, absque peccato eris.* Deuteron. XXIII, 21-22.

Lorsque vous aurez fait un vœu au Seigneur votre DIEU, vous ne différerez point de l'accomplir, parce que le Seigneur votre DIEU vous en demandera compte, et que, si vous le différez, il vous sera imputé à péché ; mais vous ne pécherez point en ne vous engageant à aucune promesse.

Unam petii a Domino, hanc requiram : ut inhabitem in domo Domini omnibus diebus vitæ meæ. Ps. 26.

J'ai demandé au Seigneur une seule chose, et je la rechercherai uniquement : c'est d'habiter dans la maison du Seigneur tous les jours de ma vie.

Eligite vobis hodie cui servire potissimum debeatis. Josue XXIV, 15.

Choisissez aujourd'hui au service de quel maître vous voulez être.

Dominum elegisti hodiè ut sit tibi DEUS *et ambules in viis ejus... et obedias ejus imperio.* Deuter. XXVI, 17.

Vous avez aujourd'hui choisi le Seigneur afin qu'il soit votre DIEU, afin que vous marchiez dans ses voies et que vous obéissiez à ses commandements.

Vota mea Domino reddam coràm omni populo ejus. Ps. 115.

Je m'acquitterai de mes vœux envers le Seigneur, devant tout le peuple.

Dirupisti vincula mea : tibi sacrificabo hostiam laudis. Ibid.

Vous avez rompu mes liens, je vous sacrifierai une hostie de louange.

Domum Dei *decet sanctitudo.* Ps. 92.

La sainteté doit être l'ornement de la maison de Dieu.

Elegi abjectus esse in domo Dei *mei magis quàm habitare in tabernaculis peccatorum.* Ps. 83.

J'ai choisi d'être plutôt des derniers dans la maison de mon Dieu que d'habiter dans les tentes des pécheurs.

Melior est dies una in atriis tuis super millia. Ibid.

Un seul jour dans votre maison vaut mieux que mille jours ailleurs.

Audi, filia, et vide, et inclina aurem tuam, et obliviscere populum tuum et domum patris tui : et concupiscet Rex decorem tuum. Ps. 44.

Ecoutez, ma fille, ouvrez les yeux et soyez attentive : oubliez votre peuple et la maison de votre père, et le Roi désirera votre beauté.

Beati qui habitant in domo tuâ, Domine! in sæcula sæculorum laudabunt te. Ps. 83.

Heureux, Seigneur, ceux qui demeurent dans votre maison ! ils vous loueront dans tous les siècles.

Vovete et reddite Domino Deo *vestro.* Ps. 75.

Faites des vœux au Seigneur, et acquittez-vous de ces vœux.

Vota mea Domino reddam in conspectu timentium eum. Ps. 21.

Je rendrai mes vœux à Dieu en présence de ceux qui le craignent.

Reddam tibi vota mea, quæ distinxerunt labia mea. Ps. 65.

Je m'acquitterai envers vous des vœux que mes lèvres ont proférés.

Hæc requies mea in sæculum sæculi, hic habitabo quoniam elegi eam. Ps. 131.

C'est ici pour toujours le lieu de mon repos; ici j'habiterai, parce que j'ai choisi ce séjour.

Citò deseruerunt viam per quam ingressi fuerant patres eorum, et audientes mandata Domini, omnia fecêre contraria. Judic. II, 17.

Ils ont bientôt abandonné la voie par laquelle leurs pères avaient marché, et, après avoir entendu les ordres du Seigneur, ils ont fait tout le contraire.

In manu forti eduxit nos Dominus de terrâ Ægypti, de domo servitutis. Exodi XIII, 14.

Le Seigneur nous a tirés de la terre d'Egypte par la force de son bras ; il nous a arrachés à la maison de servitude.

Injice pedem tuum in compedes illius, et in torques illius collum tuum. Eccli. VI, 25.

Mettez vos pieds dans ses fers, et engagez votre cou dans ses chaînes.

Beati servi tui qui stant coràm te semper et audiunt sapientiam tuam. III Reg. X, 8.

Heureux serviteurs, qui jouissent de votre présence et qui écoutent votre sagesse.

Fili, accedens ad servitutem Dei, *sta in justitiâ et timore, et præpara animam tuam ad tentationem.* Eccli. II, 1.

Mon fils, lorsque vous entrerez au service de Dieu, demeurez ferme dans la justice et dans la crainte, et préparez votre âme à la tentation.

Erunt tibi compedes ejus in protectionem fortitudinis, et torques illius in stolam gloriæ. Eccli. VI, 30.

Les fers de la sagesse seront pour vous une forte protection, et ses chaînes un habillement de gloire.

Si quid vovisti Deo, *ne moreris reddere : displicet enim ei infidelis et stulta promissio; sed quodcumque voveris redde. Multò melius est non vovere quàm post votum promissa non reddere.* Eccli. V, 3-4.

Si vous avez fait un vœu à Dieu, ne différez point de vous en acquitter : car la promesse imprudente et infidèle lui déplaît. Accomplissez tous les vœux que vous avez faits. Il vaut beaucoup mieux ne point faire de vœux, que d'en faire sans les accomplir.

Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum! Ps. 132.

Oh ! que c'est une chose bonne et agréable que des frères unis et vivant en paix !

Populum istum formavi mihi : laudem meam narrabit. Isaiæ XLIII, 21.

C'est moi qui ai formé ce peuple pour moi-même, et il publiera mes louanges.

Vota voverunt Domino, et solvent. Isaiæ XIX, 21.

Ils feront des vœux au Seigneur, et ils y seront fidèles.

Recordatus sum tui, miserans adolescentiam tuam. Jerem. II, 2.

Je me suis souvenu de vous, j'ai eu compassion de votre jeunesse.

Attraxi te miserans. Jerem. XXXI, 3.

Je vous ai attiré à moi par la miséricorde que j'ai eue pour vous.

Intrate per angustam portam, quia lata porta et spatiosa via est quæ ducit ad per-

Entrez par la porte étroite, car la porte de perdition est large, le chemin qui y

ditionem, et multi sunt qui intrant per eam. Matth. VII, 13.

mène est spacieux, et il y en a beaucoup qui y passent.

Quàm angusta porta et arcta via est quæ ducit ad vitam! et pauci sunt qui inveniunt eam. Ibid. 14.

Que la porte de la vie est resserrée, que le chemin qui y mène est étroit ! Il y en a bien peu qui le trouvent.

Si vis perfectus esse, vade, vende quæ habes et da pauperibus, et habebis thesaurum in cœlo, et veni, sequere me. Matth. XIX. 21.

Si vous voulez être parfait, allez, vendez ce que vous avez et donnez-le aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel; puis venez et me suivez.

Omnis qui reliquerit domum, vel fratres aut sorores, aut patrem aut matrem, aut uxorem aut filios, aut agros, propter nomen meum, centuplum accipiet, et vitam æternam possidebit. Ibid. 29.

Quiconque abandonnera pour moi sa maison, ses frères ou ses sœurs, son père ou sa mère, sa femme ou ses enfants, ou ses terres, en recevra le centuple, et aura pour héritage la vie éternelle.

Jugum meum suave est et onus meum leve. Matth. XI, 30.

Mon joug est doux, mon fardeau léger.

Si quis venit ad me, et non odit patrem suum et matrem, et uxorem et filios, et fratres et sorores, adhùc autem et animam suam, non potest meus esse discipulus. Lucæ XIV, 26.

Si quelqu'un vient à moi et ne hait pas son père et sa mère, sa femme et ses enfants, ses frères et ses sœurs, et même sa propre vie, il ne peut être mon disciple.

Qui non bajulat crucem suam, et venit post me, non potest meus esse discipulus. Ibid. 27.

Quiconque ne porte pas sa croix, et ne me suit pas, ne peut être mon disciple..

Non vos me elegistis, sed ego elegi vos, et posui vos ut eatis et fructum afferatis, et fructus vester maneat. Joan. XV, 16.

Ce n'est point vous qui m'avez choisi; c'est moi qui vous ai choisis, et je vous ai établis afin que vous alliez et que vous rapportiez du fruit, et que votre fruit demeure.

Obsecro vos ut digne ambuletis vocatione quâ vocati estis, cum omni humilitate et mansuetudine, cum patientiâ supportantes invicem in charitate. Ephes. IV, 1-2.

Je vous conjure de vous conduire d'une manière digne de l'état auquel vous avez été appelés, pratiquant en toutes choses l'humilité, la douceur, la patience, vous supportant les uns les autres avec charité.

Fidelis DEUS, *per quem vocati estis in societatem Filii ejus.* I Cor I, 9.

DIEU, par lequel vous avez été appelés à la société de son fils, est un DIEU fidèle.

Ut ambuletis dignè DEO, *per omnia placentes, in omni opere bono fructificantes.* Coloss. I, 10.

Conduisez-vous d'une manière digne de DIEU, tâchant de lui plaire en toutes choses, portant des fruits de toutes sortes de bonnes œuvres.

Eripuit nos de potestate tenebrarum, et transtulit nos in regnum Filii dilectionis suæ. Ibid 13.

DIEU nous a arrachés à la puissance des ténèbres, et nous a transférés dans le royaume de son fils bien-aimé.

Semper mortificationem JESU *in corpore nostro circumferentes.* II Cor. IV, 10.

Portons toujours en notre corps la mortification de JÉSUS-CHRIST.

Jàm non estis hospites et advenæ, sed estis cives Sanctorum et domestici DEI. Ephes. II, 19.

Vous n'êtes plus des étrangers hors de leur pays; mais vous êtes les concitoyens des Saints, les familiers de DIEU.

Videte vocationem vestram. I Cor. I, 26.

Considérez votre vocation.

De tenebris vos vocavit in admirabile lumen suum. I Petri II, 9.

Des ténèbres où nous étions, DIEU nous a appelés à sa lumière admirable.

Mortui estis, et vita vestra est abscondita cum Christo in DEO. Coloss. III, 3.

Vous êtes morts, et votre vie est cachée en DIEU avec JÉSUS-CHRIST.

Ut, de manu inimicorum nostrorum liberati, serviamus illi sanctitate et justitiâ, omnibus diebus nostris. Lucæ I, 74.

Afin que, délivrés de la main de nos ennemis, nous le servions sans crainte dans la sainteté et dans la justice, tous les jours de notre vie.

Multitudinis credentium erat cor unum et anima una. Act. IV, 32.

La multitude de ceux qui croyaient n'était qu'un cœur et qu'une âme.

Bonum est viro cùm portaverit jugum ab adolescentiâ suâ. Thren. III, 27.

Il est bon à l'homme de porter le joug dès sa jeunesse.

Vocavi te nomine tuo, meus es tu. Isaiæ XLIII, 1.

Je vous ai appelé par votre nom, vous êtes à moi.

Nemo militans Deo *implicat se negotiis sæcularibus.* II Tim. II, 4.

Celui qui est enrôlé au service de Dieu ne s'embarrasse point dans les affaires séculières.

Si quis vult post me venire, abneget semetipsum, et tollat crucem suam et sequatur me. Matth. XVI, 24.

Que celui qui veut venir après moi renonce à soi-même, qu'il porte sa croix et qu'il me suive.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN-TESTAMENT.

[Elie, Elisée, les Réchabites]. — Il y en a qui croient qu'Elie, Elisée et les Réchabites ont été les premiers religieux qui ont fait profession d'une vie plus parfaite dans l'ancienne loi ; mais il y a bien plus d'apparence qu'ils en ont été les figures, et que Dieu, qui a toujours voulu donner des marques des événements considérables qui devaient arriver dans le Nouveau-Testament, a désigné dans le petit nombre de ces hommes incomparables cette multitude de saints solitaires et autres religieux, qui devaient être la gloire, la sanctification et le soutien de l'Eglise. S. Chrysostôme et S. Jérôme n'ont point eu d'autre pensée, lorsqu'en parlant de l'origine de la vie monastique ils ont remonté jusqu'au temps des prophètes.

[Abraham]. — Ce fut, dit S. Augustin, une nouvelle sorte d'épreuve, puisque jusque-là on n'avait rien vu de semblable, lorsque Dieu commanda à Abraham de quitter son pays et d'aller dans une terre inconnue, qu'il ne pouvait regarder que comme un exil. En effet, c'est une épreuve aussi rude qu'elle est nouvelle : *Novum probationis genus*, dit ce saint docteur : car on engage une personne qui vivait paisiblement de son bien à entreprendre la fatigue d'un long voyage, sans en savoir le succès. On veut qu'un homme qui était abondant en toutes sortes de biens devienne tout d'un coup pauvre réellement, en ne lui promettant que des richesses à venir qui n'étaient qu'en espérance. On lui commande simplement de sortir et de quitter tout, et du reste de se reposer entièrement sur Dieu. Cependant il n'hésite point, et ne répond à un commandement si rude qu'en y obéissant sur l'heure, fermant les yeux à tout, s'abandonnant entièrement à la conduite du Seigneur. C'est sans doute un exemple sensible de la promptitude, de la soumission et de la fidélité qu'on doit avoir à la vocation de Dieu, qui nous appelle à son service dans l'état religieux ; de tout quitter, biens, parents, amis, ce que nous avons de plus cher au monde, pour nous abandonner à sa Providence et à sa conduite.

[Jacob]. — Les âmes religieuses doivent jeter les yeux sur ces grands

modèles de l'ancienne loi, Abraham et Jacob, et considérer le dépouillement de toutes choses, où se réduisirent ces hommes admirables, pour s'abandonner à la divine Providence, sans savoir ce qui leur devait arriver. Pourra-t-on, dans la maison de DIEU, manquer de zèle et de résignation en voyant ces saints hommes, dans ce dénûment de toutes choses, avoir une si ferme confiance en DIEU, et ne pas les imiter en ces vertus, ne pas renoncer comme eux de bon cœur à la maison d'un père, à la tendresse d'une mère, pour suivre DIEU qui appelle, et pour ne point s'effrayer des routes inconnues et difficiles par lesquelles il lui plaît de conduire une âme ?

[Isaac].— Les Pères de l'Eglise demandent d'où vient qu'Abraham lia son fils Isaac sur l'autel avant de l'immoler : car pourquoi lier une victime qui ne résiste point, et qui s'offre même au couteau et à la piété de son père? Ce fut, disent-ils, pour affermir sa vertu par la nécessité de l'obéissance. Le père lie son fils, le fils consent à être lié par son père, de peur de faire un mauvais usage de sa liberté. S'il était libre, peut-être que la vue du couteau, la présence de la mort, la violence de la douleur, lui feraient faire quelque résistance, ce qui empêcherait que son sacrifice fût agréable à DIEU. Ainsi un religieux qui veut faire à DIEU le sacrifice de lui-même s'engage par des vœux, autant de liens qui lui ôtent la liberté de se rétracter s'il hésitait à consommer son sacrifice.

[Moïse]. — S. Augustin applique au sujet de la sortie du siècle et de l'entrée en religion la réponse que Moïse fit à Pharaon, lorsqu'il refusait de laisser aller les enfants d'Israël dans le désert pour y sacrifier, et qu'il voulait les obliger d'offrir en Egypte ce sacrifice. « Cela ne se peut, répondit le saint législateur : il faut que nous immolions au Seigneur notre DIEU les abominations des Egyptiens, c'est-à-dire les animaux mêmes qu'ils adorent comme des divinités, si nous immolions en leur présence ce qu'ils adorent, ils nous lapideraient. » Ceux que DIEU appelle à la perfection évangélique se trouvent dans les mêmes termes : il faut qu'ils lui sacrifient les abominations du monde, c'est-à-dire les choses que le monde adore , les honneurs, les richesses, les plaisirs, l'attachement à soi-même ; et, comme ils seraient exposés à la risée des gens du monde s'ils faisaient ce sacrifice en demeurant dans le monde, ils en sortent, ils se retirent dans la solitude de la religion.

EXEMPLES TIRÉS DU NOUVEAU-TESTAMENT.

[Notre-Seigneur]. — On ne peut douter que JÉSUS-CHRIST lui-même ne soit l'instituteur de l'état religieux et que ce ne soit par son autorité et par son approbation qu'il a eu cours dans sa nouvelle loi, comme plusieurs S. Pères et de savants docteurs l'ont fait voir. Mais il n'en faut point d'autres preuves après le témoignage de l'Evangile : car, puisque l'essence de la religion consiste dans les trois vœux, il est évident que le Sauveur les ayant conseillés et autorisés, il a par conséquent autorisé l'état religieux. En effet, pouvait-il recommander la pauvreté en termes plus forts et plus authentiques que de dire : *Quiconque n'aura renoncé à toutes les choses qu'il possède ne peut être mon disciple ?* Pour la chasteté, nous savons qu'il a dit, *qu'il y a des eunuques qui se sont faits tels pour le royaume de* DIEU. Il n'a pas rendu moins recommandable l'obéissance quand il a dit : *Quiconque veut venir après moi, qu'il renonce à lui-même :* et par ce renoncement on doit entendre le vœu et la vertu d'obéissance : il ne peut se pratiquer tant qu'on n'aura d'autre règle dans sa conduite que sa propre volonté, qu'on sera libre de faire ce que l'on voudra. Or, le Fils de DIEU ayant ainsi parlé des trois vœux en particulier selon que l'occasion s'en présentait, il semble les avoir recommandés tous trois ensemble lorsque, comme le rapportent trois évangélistes, il fit à ce jeune homme qui lui demandait le moyen d'obtenir la vie éternelle une réponse qui est, comme remarque S. Augustin (Epist. 89) une vraie idée de la vie religieuse : *Si tu veux être parfait, va, vends ce que tu as et le donne aux pauvres; viens à moi ensuite et tu auras un trésor au ciel.*

[Les Apôtres]. — Le Sauveur ayant appelé les Apôtres à sa suite et à son service, et leur ayant donné en même temps la volonté et la force d'exécuter ses ordres, ils quittèrent toutes choses, et, sans écouter ce que la nature leur pouvait dire pour empêcher cette séparation prompte et entière, ils abandonnèrent leurs biens, leurs occupations, leurs parents et leurs proches, et suivirent JÉSUS qui les appelait : *Relictis retibus et patre, secuti sunt eum.* Les Apôtres furent donc les premiers qui embrassèrent cet état si pur et si parfait, et communiquèrent ensuite ce même esprit et ce même détachement à une infinité de personnes qui se soumirent à la loi de JÉSUS-CHRIST. Mais, dans la suite des temps, les chrétiens s'étant multipliés, les exemples aussi bien que les enseignements qu'ils avaient reçus des Apôtres s'effacèrent de leur cœur comme de leur mémoire. Cependant DIEU, qui a voulu maintenir cette pureté parfaite dans son Eglise, y a toujours conservé des personnes remplies de l'Esprit des Apô-

tres, qui ont quitté leurs biens, se sont retirées dans les solitudes, ont mené dans les villes une vie retirée et toute sainte, hors du commerce des hommes. Cet esprit de détachement et de renoncement se répandit sur les anachorètes et sur les cénobites; les déserts et les monastères en furent remplis; DIEU suscita les Antoine, les Hilarion, les Pacôme, qui assemblèrent par son ordre des hommes pour pratiquer la perfection et vivre dans le dépouillement. De-là les ordres et les observances monastiques, les différentes sortes de religieux, qui ont toujours fait et qui font encore aujourd'hui l'ornement de l'Eglise, en suivant les conseils et les maximes évangéliques, et s'efforçant, chacun selon l'esprit de son institut, d'imiter la vie du Sauveur et des Apôtres.

[Ananie et Saphire]. — Rien ne prouve plus clairement que, du temps même des Apôtres, plusieurs chrétiens s'engageaient par vœu à quitter leurs biens pour embrasser une vie parfaite, que l'exemple d'Ananie et de Saphire, dont il est parlé aux Actes des Apôtres : car la punition rigoureuse que DIEU tira de ces deux personnes infidèles dans leurs promesses montre qu'elles avaient commis un grand crime, qui ne pouvait être que d'avoir violé un vœu : ce qu'il est aisé de concevoir par le reproche que S. Pierre, ministre et exécuteur de ce châtiment, fit d'abord à Ananie : *Anania, cur tentavit Sathanas cor tuum, mentiri te Spiritui-Sancto ?* Ananie, pourquoi avez-vous donné entrée à la tentation du démon pour mentir au SAINT-ESPRIT et ravir à DIEU une partie du bien que vous lui aviez promis? Ananie avait d'abord la liberté de ne point promettre à DIEU tous ses biens, et de ne pas s'engager par un vœu à les lui donner ; mais, après qu'il les eut consacrés par cette promesse et qu'ensuite il retint une partie du prix qu'il avait reçu en les vendant, il commit un sacrilége, qui attira l'indignation et le châtiment de DIEU sur lui et sur sa complice.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ECRITURE.

Eligite vobis hodiè cui potissimùm servire debeatis (Josue XXIV). Ces paroles, que dit autrefois le général des armées du Seigneur, le grand Josué, au peuple d'Israël, tiré de la servitude de l'Egypte, semblent tellement faites pour la cérémonie qui nous assemble en ce lieu que je n'ai cru trouver rien de plus propre au temps où nous sommes, ni de plus puissant pour vous animer à la grande action que vous allez faire et dont nous allons être les témoins. Le temps auquel le peuple de DIEU célébrait la Pâque, c'est-à-dire la mémoire du bienfait d'avoir été délivré de la cap-

tivité d'Egypte, nous met devant les yeux l'heureux passage que vous allez faire en quittant le monde pour entrer dans la religion, que tous les saints comparent à la terre promise, où Dieu doit être votre héritage et votre possession. La terre que vous quittez est communément appelée du nom d'Egypte : tout le monde y est captif, les uns d'une manière, ceux-ci d'une autre; les richesses rendent les uns esclaves, les autres le deviennent de la gloire et de l'honneur, et les autres se font eux-mêmes des liens et des chaînes par l'attachement à leurs plaisirs. L'avantage de ceux qui servent Dieu dans la religion, c'est de quitter la servitude du monde pour en choisir une infiniment plus douce, plus glorieuse, préférable à tous les empires, puisque c'est pour y servir le souverain de la terre et du ciel. Cependant, comme tout le monde ne connaît pas les avantages qui se trouvent au service de ce grand Maître, et que les uns appréhendent de porter ce joug, et les autres se plaisent dans l'esclavage du monde, dont les joies et les plaisirs les enchantent, afin que vous fassiez ce choix et ce passage avec connaissance de cause j'ai dessein de vous représenter les peines et les avantages qui se trouvent au service de l'un et de l'autre maître, pour vous dire ensuite ce que Josué disait aux Israélites : *Optio vobis datur, eligite hodiè cui potissimùm servire debeatis* : c'est à vous de choisir et de prendre le parti que vous jugerez le plus avantageux. C'est pourquoi je comparerai d'abord les peines qu'il y au service de l'un et de l'autre maître, et ensuite les joies et le plaisir que l'un et l'autre nous font goûter.

Recordatus sum tuî, miserans adolescentiam tuam (Jerem. II.) Ne vous semble-t-il pas que c'est à vous que Dieu adresse ces paroles par le prophète Jérémie ? Dieu vous a choisie pour son épouse dans la fleur de votre âge. La vue d'une jeunesse en qui j'ai trouvé quelque disposition pour le bien, et dont j'avais à craindre une égale facilité pour suivre les maximes de la vie mondaine, m'a fait prévenir les piéges que le monde vous tendait : *Recordatus sum tuî.* Je ne vous ai pas oubliée, dans ce temps fatal à l'innocence et à la vertu. Ce n'est pas que j'oublie les autres, le sein de ma miséricorde est ouvert à tout le monde : mais je me suis souvenu de vous particulièrement ; le péril que vous alliez courir a réveillé ma tendresse. J'aurais pu vous laisser engager dans les voies corrompues du siècle avec des grâces de protection, comme j'en use à l'égard des gens du monde ; mais j'ai prévu que vous en abuseriez comme la plupart en abusent. Je pouvais me contenter de vous secourir dans un combat si dangereux ; mais j'ai cru qu'il était plus à propos de ne pas vous y exposer. C'était assez, par rapport aux vues d'une providence générale, de vous donner des grâces ordinaires pour bien vivre dans le monde ; mais cette conduite n'était pas assez sûre pour faire réussir les vues particulières que j'ai sur vous. Je pouvais vous inspirer des pensées de retraite après de longs égarements dans les voies du siècle, et vous sauver par la

pénitence ; mais j'ai cru qu'il était plus digne de moi et plus avantageux pour vous de vous préserver de ces chutes et de vous sauver par une vie pure et innocente : *In charitate perpetuâ dilexi te, ideò attraxi te miserans.* L'amour que j'ai pour vous n'a point commencé, il ne peut jamais finir : *Ideò attraxi te:* Voilà pourquoi j'ai pris soin de vous attirer à moi, dans un temps où j'ai prévu que vous m'obligeriez peut-être à ne vous plus aimer : *Ideò attraxi te miserans.* Si j'avais été moins jaloux de la possession de votre cœur, je l'aurais livré en proie à tout ce que le siècle vous aurait inspiré de passions frivoles ; je ne vous aurais pas attirée, pressée, sollicitée si vivement ; je n'aurais pas été jusqu'au milieu de vos plaisirs répandre l'amertume dans votre cœur, vous donner du dégoût du monde et vous inspirer de l'amour pour la retraite. J'ai eu peur que vous m'échappiez ; c'est pourquoi je vous ai attirée à moi : *Ideò attraxi te miserans.* (*Cheminais, Profession d'une religieuse*).

Audi, filia, et vide, et inclina aurem tuam, et obliviscere populum tuum et domum patris tui. (*Ps.* 44). Ce n'est point assez, pour une âme religieuse, de s'être enfermée dans la maison du Seigneur et de s'être fait une loi de ne point retourner de corps dans la maison de ses parents, et de ne point rentrer dans les voies du monde : il faut qu'elle s'en fasse une seconde, celle de n'y rentrer jamais de cœur, de les oublier même, et d'étouffer toutes les affections naturelles et humaines, qui font souvent qu'une personne religieuse, comme dit S. Bernard, porte un cœur corrompu et déréglé sous les dehors et les apparences d'une vie austère, et un esprit tout séculier sous un habit religieux. Quelque raisonnables et innocentes que paraissent ces liaisons que l'on conserve toujours avec les gens du monde, bien qu'on les ait quittés pour se donner à Dieu, il est certain qu'elles détachent insensiblement de son service, qu'elles éteignent l'ardeur de la charité, et qu'elles sont cause que la plupart de nos sacrifices sont semblables à ceux de ces misérables enfants d'Israël qui eurent à peine sacrifié au Seigneur, en action de grâce de ce qu'il les avait tirés de servitude, qu'ils retournèrent de cœur en Egypte et sacrifièrent à une idole. Dans ces liaisons, on perd tout esprit de retraite, on se remplit la mémoire de l'idée des créatures que l'on a quittées, on réveille ses anciennes habitudes, et on se trouve agité de toutes les passions des gens du monde sans être dans le monde.

Averte oculos meos, ne videant vanitatem (*Ps.* 118). C'est la prière de David à Dieu. Ah ! combien de temps les yeux de ce prince furent-ils appliqués à ces funestes objets ! combien de fois son cœur ressentit-il les visibles impressions des plaisirs et des vanités du monde ? Et vous (ma chère Sœur) dès que votre esprit s'est ouvert aux lumières de la raison, vous avez senti la main du Seigneur qui vous attirait à lui pour vous cacher dans le fond de son tabernacle ; il a détourné vos yeux de ces

objets qui peut-être eussent séduit votre cœur : vous ne vous êtes occupée que des beautés de la maison de DIEU, du repos de son sanctuaire. Le monde commençait à se montrer à vous par ce qu'il a de plus engageant, et, si DIEU n'en avait de bonne heure détourné vos yeux, vous eussiez aimé la vanité comme tant d'autres de votre âge, de votre sexe, et de votre naissance.

Te elegit Dominus ut sis ei populus peculiaris (Deuteron. XXVI). Oui, DIEU vous a préféré à tant d'autres mondains qu'il pouvait choisir comme vous, et qu'il laisse périr dans les engagements de la vie du monde. C'est une préférence de bonté qu'il n'appartient qu'à ce DIEU miséricordieux de faire. Lorsque les hommes nous préfèrent à d'autres, c'est qu'ils nous croient plus utiles à leurs desseins ou plus dignes de leur tendresse ; mais le Seigneur ne fonde la préférence qu'il fait de nous que sur sa miséricorde. A ses yeux nous sommes également indignes de ses bienfaits, et de ses faveurs, et, de nous-mêmes n'étant rien, nous n'avons d'autre mérite que celui que donne son choix. Qui vous a donc discerné de tant d'autres, qui, avec les mêmes dispositions que vous pour l'état religieux, sont demeurés dans la mer orageuse du monde ? C'est, Seigneur, votre grâce, devez-vous dire, qui m'a prévenu dès l'enfance, qui m'a préféré à une infinité d'autres aussi dignes que moi. Vous m'avez choisi entre tant d'autres parce que vous l'avez voulu : ce sont là des secrets de votre amour immense, qu'il n'est point permis à la créature de vouloir sonder, mais qui doivent m'humilier, et me porter à vous en rendre d'éternelles actions de grâces. (*Massillon*).

Vocabis me, et ego respondebo tibi (Job XIV). C'est ce que doit dire une personne appelée à l'état religieux, pour se rendre fidèle à la grâce de la vocation. Vous m'avez appelé, Seigneur, et vous avez jeté sur moi cet œil de discernement qui me sépare de la masse corrompue du siècle : et moi je veux, en reconnaissance, vous sacrifier ce que le siècle a de plus engageant pour moi. Vous voulez me préserver de sa malice et de sa corruption : et moi je veux vous immoler ses pompes et ses vanités. Vous m'en délivrez parce que vous savez qu'il est mon plus grand ennemi : et moi je veux m'en séparer parce qu'il est le vôtre, Ce monde, tout vain qu'il est, aurait peut-être de quoi m'attirer, je ne suis pas tout-à-fait insensible à ses charmes, tous mes sens me parlent pour lui ; mais il est, Seigneur, votre ennemi, le perfide vous hait et vous le haïssez; il abhorre vos maximes, vous m'assurez qu'on ne peut être votre ami et le sien : en voilà trop, Seigneur, pour ne pas rompre tout commerce avec lui. (*Cheminais*).

§ IV.

Passages et Pensées des SS. Pères.

Libera servitus, ubi non necessitas, sed charitas servit. Aug. in Ps. 99.

Est-ce la charité plutôt qu'une dure nécessité qui vous fait acquitter de vos devoirs? Ce n'est point un esclavage, mais un plein exercice de votre liberté.

Hanc vitam, hunc ordinem, hoc institutum (Religiosorum) si laudare velim, neque dignè valeo. Id. De moribus Eccles. 31.

Si je veux louer la vie des religieux, l'ordre et la règle qu'ils observent, mes éloges sont beaucoup inférieurs à la dignité du sujet.

Proponuntur consilia in lege evangelicâ, non ut novum nobis onus imponatur, sed ut juvemur ad onus mandatorum meliùs ferendum. August. Serm. 7 de Verb. Domini.

Les conseils évangéliques ne sont point un nouveau fardeau, mais ils nous aident à mieux porter celui que Dieu nous a imposé par ses commandements.

Non putemus tantùm effusionem sanguinis esse martyrium : semper est enim martyrium christianis ac religiosis. Id. (vel autor. Serm. ad Fratr. in eremo.)

Il ne faut pas croire qu'on ne soit martyr qu'en répandant son sang pour Jésus-Christ, la vie chrétienne et religieuse est un long et continuel martyre.

Felix necessitas quæ ad meliora compellit! August. Epist. 45.

Heureuse nécessité, qui nous fait faire ce qu'il y a de plus parfait!

Sicut difficilè sum expertus meliores quàm qui in monasteriis profecerunt ità non sum expertus pejores quàm qui in monasteriis ceciderunt. Id. Epist. 13, ad cler. et pop. Hipp.)

Comme je n'ai point trouvé de meilleurs chrétiens que ceux qui dans les monastères ont fait des progrès dans la vertu, je n'en ai point trouvé de plus mauvais que ceux qui dans les monastères sont tombés dans le dérèglement.

Cùm aliquis omne quod habet, omne quod vivit, omne quod sapit, omnipotenti Deo *vovit, holocaustum est.* Gregor. Homil. 20 in Ezech.

Sacrifier à Dieu ses biens, ses plaisirs, sa vie même, c'est un véritable holocauste.

Horum opes sunt in paupertate, possessio in peregrinatione, gloria in contemptu, potentia in infirmitate, fœcunditas in cœlibatu. Id. Orat. 12.

La pauvreté fait leurs richesses, le mépris leur gloire, la faiblesse leur force ; ils ne possèdent rien que comme des voyageurs : ils passent leur vie dans le célibat, et laissent après eux une nombreuse postérité.

Qui deliciis minimè studere pro deliciis habent qui regni cœlestis gratiâ humiles fiunt, qui in mundo nihil habent et suprà mundum existunt, qui pro portione Dominum habent, qui propter regnum cœleste inopiâ laborant, et per inopiam regnant. Gregor. Ibid.

Leur joie est de se priver de toutes sortes de plaisirs ; ils se font humbles afin de régner dans le ciel ; ils ne possèdent rien dans le monde, et sont au-dessus de ses biens ; leur héritage est le Seigneur ; ils se font pauvres pour gagner le ciel, et leur pauvreté les fait régner.

Plerique sunt qui, nisi omnia reliquerint, salvari nullatenùs possunt. Id. II Epist., 61.

Bien des personnes ne peuvent se sauver si elles ne renoncent à tout ce qu'elles possèdent.

Fortassè laboriosum non est homini relin-

Quitter ses biens n'est peut-être pas une

quere sua, sed valdè laboriosum est relinquere seipsum. Id. Homil. 32 in Evang.

chose si difficile, la difficulté est de se renoncer soi-même.

Quod faciunt angeli in cœlis, hoc monachi faciunt in terrâ. Hieron. in ps. 115.

Ce que les anges font dans le ciel, les religieux le font sur la terre.

Certè flos quidam et pretiosissimus lapis, inter ecclesiastica ornamenta, monachorum et virginum chorus. Id. Epist. ad Marcellam.

Le chœur des religieux et des vierges, voilà certainement une fleur, une pierre précieuse dans le trésor de l'Eglise.

Non Hierosolymis fuisse, sed Hierosolymis benè vixisse, laudandum est. Hieron. Epistol. 13, ad Paulinum

Ce n'est point pour avoir vécu à Jérusalem, mais pour y avoir vécu saintement, qu'on mérite des éloges.

Prima virtus monachi est contemnere hominum judicia, et recordari Apostoli dicentis : Si adhùc hominibus placerem, Christi servus non essem. Id. Epist. 26, ad Pammach.

La première vertu d'un religieux est de mépriser le jugement des hommes; il doit se souvenir de ce que dit l'Apôtre : « Si je cherchais encore à plaire aux hommes, je cesserais d'être disciple de Jésus-Christ. »

Jàm incipio Christi esse discipulus, nihil eorum quæ sunt in mundo desiderans. Ignatius mart. Epist. ad Roman.

Je ne désire rien de ce qui est dans le monde, je commence à être disciple de Jésus-Christ.

Christi jugum suave est, si ornamenta putes cervici tuæ esse, non onera. Ambros.

Le joug de Jésus-Christ est doux, si vous le regardez comme un ornement, et non comme un fardeau.

Sicut e summo montis vertice prospectantibus omnia pusilla videntur, sic religiosi animo in cœlis habitantes omnia terrena quasi parva et vilia despiciunt. Chrysost. Homil. 15 ad popul. Antioch.

Comme les objets paraissent petits quand on les regarde du haut d'une montagne, de même les religieux, dont l'esprit est dans le ciel, regardent avec mépris tous les biens de la terre.

Reliquis procellâ et fluctibus jactatis, religiosi soli in tranquillo portu et securitate summâ, in monasteriis residentes, velut ex cœlo ipso cæterorum naufragia prospectant. Id. in advers. vituperat, vitæ monast.

Tandis que l'homme du monde est agité des flots et des tempêtes, le religieux, tranquille dans sa retraite, regarde comme du haut du ciel le naufrage des autres hommes.

Attendamus nobis ipsis, ne fortè, dùm angustam et arduam viam nos pergere asserimus, latam et spatiosam viam teneamus. Joan. Climacus, Gradu 2 et 23.

Soyons sur nos gardes, et examinons-nous souvent : on se persuade marcher dans la voie étroite et difficile qui mène à la vie, lors même qu'on est dans la voie large et spacieuse de la perdition.

Venire ad eremum summa perfectio est non perfectè in eremo vivere summa damnatio est. Euseb. Emissen. Homil. 5 ad Monach.

Venir dans le désert, c'est la perfection; mais ne pas mener une vie parfaite dans le désert, c'est la damnation.

Religiosi sunt illi qui se suaque divino servitio mancipant, quasi holocaustum Deo *offerentes.* S. Thomas, 2-2, Quæst. 186.

Les véritables religieux sont ceux qui offrent un holocauste à Dieu en se consacrant eux-mêmes et tout ce qui leur appartient.

Religio sancta, in quâ homo vivit puriùs, cadit rariùs, surgit velociùs, incedit cautiùs, irroratur frequentiùs, quiescit securiùs, moritur confidentiùs, purgatur citiùs, remuneratur copiosiùs. Bernard.

Que la religion est une sainte demeure! L'homme y vit dans une plus grande innocence ; il y tombe plus rarement, il s'y relève plus promptement, il y marche avec plus de précaution ; il y reçoit plus souvent les faveurs du ciel ; il y goûte une plus grande tranquillité ; il y meurt avec plus de confiance ; son purgatoire finit plus tôt, et enfin ses récompenses dans le ciel sont plus abondantes.

Modica, transitoria, terrena sunt quæ deseris; maxima, cælestia, æterna sunt quæ appetis. Plus dicam, et vera dicam : tenebras deseris et lucem ingrederis ; de pro-

Ce que vous quittez, ce sont des biens terrestres, passagers, de peu de valeur; ceux auxquels vous aspirez sont infinis. Je dis plus, et ce que je dis est vrai : vous

fundo fluctuum emergis ad portum, et de miserâ servitute ad felicem libertatem aspiras, et de morte deniquè transis ad vitam. Id. Epist. 14.

quittez les ténèbres pour la lumière; d'une mer orageuse, vous vous retirez dans un port assuré; affranchis d'une misérable servitude, vous soupirez après une heureuse liberté; enfin, de la mort vous passez à la vie.

Quid sibi vult quòd eadem promissio facta est pauperibus et martyribus, nisi quia verè martyrii genus est paupertas voluntaria? Bernard. Serm. de sanctis.

Pourquoi DIEU fait-il les mêmes promesses aux pauvres et aux martyrs, si ce n'est parce que la pauvreté est une espèce de martyre?

Genus martyrii est spiritu facta carnis mortificare, illo nimirùm quo membra cæduntur, horrore quidem mitiùs, sed diuturnitate molestiùs. Id. Serm. 30 in Cantic,

La mortification du corps est une sorte de martyre, moins terrible à la vérité que celui qui mutile les membres, mais plus fâcheux par sa durée.

Infirmis et pusillis corde necesse est utquem semel ponere pro Christo non sufficiant, saltem mitiori quodam sed diuturniori martyrio, sanguinem fundant. Id. Serm. de S. Benedicto.

Il faut que les faibles et les lâches, qui n'ont pas le courage de répandre leur sang pour JÉSUS-CHRIST, le répandent du moins pour lui par un plus doux mais plus long martyre.

In humanis rebus et in hâc peregrinatione, nihil tàm efficaciter gerit in se imaginem cœlestis patriæ quàm monastica conversatio et congregatio divino cultui addicta. Laurent. Justinian. De monast. perfect. 6.

Rien ne nous donne une plus vive image de la céleste patrie que les maisons religieuses et les congrégations attachées par leur institut au culte de DIEU.

Consultò gratiam religionis DEUS *occultavit, ne, si cognosceretur ejus felicitas, omnes ad eam confugerent.* Ibid. 9.

DIEU n'a voulu faire connaître qu'au petit nombre la grâce qui nous appelle à la religion ; car, si on en savait le bonheur, il n'est personne qui ne voulût l'embrasser.

Quos quo nomine appellem nescio : homines cœlestes an angelos terrestres, degentes in terris, sed conversationem habentes in cœlis. Bernard. ad fratr. de Monte-DEI.

Je ne sais quel nom donner aux religieux : hommes célestes ou anges terrestres ; vivant sur la terre, mais conversant dans le ciel.

Verè crux nostra inuncta est per gratiam spiritùs adjuvantis; suavis et delectabilis est pœnitentia nostra. Id. Serm. I Dedic. Eccles.

L'onction sainte répandue sur notre croix nous rend notre pénitence agréable et douce.

Ad serviendum venisti, non ad regendum: ad patiendum et laborandum scias te vocatum, non ad otiandum et fabulandum. Imit. Christi. I 17.

Vous êtes venu en religion pour servir et pour obéir, non pour commander ; vous y avez été appelé pour souffrir et pour travailler, non pour y passer le temps dans l'oisiveté.

Vita boni religiosi omnibus virtutibus pollere debet, ut sit talis interiùs qualis videtur hominibus exteriùs. Ibid. 19.

La vie d'un religieux doit éclater en toutes sortes de vertus, afin qu'elle soit telle audedans qu'elle paraît au-dehors.

Cogita frequenter ad quid venisti et cur sæculum reliquisti : nonne ut DEO *servires et spiritualis homo fieres?* Id. 25.

Pensez souvent à quel dessein vous êtes venu en religion, et pourquoi vous avez quitté le siècle : n'est-ce pas pour y servir DIEU et y devenir un homme spirituel ?

O grata et jucunda DEI *servitus, quâ homo veraciter efficitur liber et sanctus !* Ibid.

O la douce et l'agréable servitude, qui nous rend libres et saints tout à la fois ?

Ipse homo DEI *nomine consecratus et* DEO *devotus, in quantùm mundo moritur ut* DEO *vivat, sacrificium est.* August.

N'est-ce pas un sacrifice digne de DIEU, qu'un homme consacré au Seigneur meure au monde pour ne vivre plus que pour DIEU ?

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Définition de l'ordre religieux]. — La religion, au sens où nous l'entendons ici, n'est autre chose qu'un certain état de vie, dans lequel on tend à la perfection du christianisme, par le moyen des vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, qu'on appelle, pour cette raison, vœux de religion.

Pour l'intelligence et l'éclaircissement de cette définition, — 1° On ne dit pas qu'en cet état on soit arrivé à la perfection, mais qu'on y aspire et qu'on y tend, car le religieux n'est pas obligé d'être parfait, et ne fait pas profession de l'être, mais seulement de tendre et d'aspirer à la perfection, pour satisfaire à son devoir. — 2°. On l'appelle un état, parce que la fermeté, la durée et la persévérance y sont nécessaires. Autre chose est d'être parfait, autre chose de vivre en état de perfection. Par exemple, qu'un homme obéisse à un autre librement aussi longtemps qu'il lui plaira d'obéir, il ne change pas pour cela d'état et de condition ; mais le contraire arrive s'il s'engage et se lie à son service pour toute sa vie. Ainsi, les actions religieuses toutes seules ne font pas le religieux, si ces deux conditions ne s'y trouvent : l'une, qu'il les fasse par vœu, sans qu'il lui soit loisible de les abandonner, et même d'en avoir la volonté; l'autre, que cette obligation ne soit pas seulement pour un temps, mais pour toujours : car alors, à raison de la fermeté et de l'immutabilité, cet engagement devient un état. — 3°. A quoi il est nécessaire que l'approbation du Saint-Siége y intervienne, sans quoi ce ne serait pas un ordre religieux où l'on fait des vœux solennels.

[Perfection à laquelle un religieux doit tendre]. — La perfection à laquelle le religieux par son état est obligé de tendre, c'est, dit S. Thomas, la perfection de la charité : *Religionis status est quoddam exercitium tendendi in perfectionem charitatis; ipsa perfectio charitatis est finis status religionis*. L'état religieux s'applique aux exercices qui disposent et qui portent à la perfection de la charité, comme à la fin de cet état : c'est à quoi le religieux doit tendre, c'est la fin à laquelle il doit rapporter tous ses soins et toutes ses occupations. Or, quoique chaque chrétien soit obligé, par l'esprit du christianisme et par sa qualité de chrétien, de tendre à la charité comme à la fin de la loi, ainsi que S. Paul l'appelle, le religieux cependant le fait et le doit faire tout autrement. C'est pour cela, comme

le remarque S. Thomas, qu'il est appelé religieux, parce que, quand une chose convient à plusieurs personnes, elle s'attribue et appartient principalement à celui qui la possède d'une manière plus parfaite. (2-2, *Quæst.* 86, *art.* 7).

A cette occasion, on demande si les personnes qui demeurent dans le monde n'ont pas la même obligation, puisque le Fils de Dieu adresse ces paroles à toutes sortes de personnes, de quelque état et condition qu'elles soient : *Estote perfecti, sicut et Pater vester cœlestis perfectus est.* A quoi l'on peut répondre que les uns et les autres sont obligés de s'efforcer d'acquérir la perfection propre à leur état, mais que, dans le christianisme, il y a deux sortes de perfections, dont chacune a même plusieurs degrés : l'une qui regarde les gens du monde, qui est de garder exactement les préceptes, et l'autre, qu'on exige des religieux, d'observer les conseils avec les préceptes : et ainsi les premiers doivent être parfaits de la première manière, et s'étudier à y avancer toujours; et les seconds par l'observation des conseils, en outre des préceptes, parce que c'est la perfection à laquelle ils se sont engagés. Or, comme cette perfection est la plus haute qui soit dans le christianisme, quand on dit que les religieux sont obligés d'aspirer à la perfection, on entend à la plus haute de leur état, selon la règle de S. Thomas d'attribuer à l'espèce la plus excellente le nom qui est commun à tous.

[Obligations précises du religieux]. — Comme le religieux est obligé par état d'aspirer et de tendre à la perfection de la charité et de l'union intime avec Dieu, on demande par quels moyens il doit arriver à cette fin. Les docteurs répondent, avec S. Thomas, que c'est par ses vœux et par ses règles, que ce sont là les moyens dont il faut nécessairement qu'il se serve pour parvenir à cette fin, et ce qu'il est obligé de faire. S'il y manque, il doit se persuader qu'il pèche. Si on demande quel péché c'est précisément et en quoi il consiste : il est mortel, disent les théologiens, si le religieux n'a pas dessein d'arriver à la perfection de son état, ni de se mettre en devoir d'y parvenir; parce que, encore qu'il ne soit pas obligé d'être effectivement parfait, il est du moins obligé à n'avoir pas une volonté contraire, et à ne point se déclarer ennemi de la perfection. Le péché n'est que véniel si le religieux a un dessein véritable de tendre à la perfection religieuse, accomplissant toutes choses qui portent obligation de péché mortel, quoique par une certaine lâcheté et négligence d'esprit, il ne veuille pas prendre tant de peine à se perfectionner, encore pourvu que ce soit sans mépris formel.

[Séculier et religieux]. — Pour savoir précisément la différence qu'il y a entre l'état religieux et l'état séculier, il faut dire que, comme la fin des gens du monde est de travailler à se sauver en gardant les commandements de Dieu, la fin du religieux est de travailler à sa perfection en

suivant Jésus-Christ, en pratiquant ses conseils, en renonçant au monde, non-seulement par un détachement de cœur, puisque cette obligation est commune à tous chrétiens, mais par une séparation réelle et effective du monde et de tout ce qui fait le monde, c'est-à-dire des richesses, des plaisirs, des grandeurs, de sa propre volonté, et de ce qui peut entretenir l'amour propre et la moindre attache aux biens sensibles, pour embrasser la pauvreté, les souffrances et les humiliations, renoncer à sa liberté et vivre dans une continuelle dépendance.

[Les vœux de religion]. — Le vœu, disent les docteurs, est une promesse faite à Dieu, avec connaissance, délibération et liberté, d'une chose bonne et meilleure que celle qui lui est opposée. Suivant cette définition, ni les choses mauvaises ni les choses indifférentes ne peuvent être la matière d'un vœu, ni même toutes les choses bonnes, comme le mariage, parce que le célibat est encore meilleur. Or, les vœux de religion ont non-seulement toutes ces qualités, mais de plus, entre tous les vœux qu'on peut faire, les trois qui font l'état religieux sont sans contredit les plus nobles, les plus excellents et les plus parfaits : parce que, comme il y a trois grands obstacles qui nous empêchent d'arriver à la perfection, la concupiscence des yeux pour les richesses, la concupiscence de la chair pour les plaisirs des sens, l'orgueil de la vie pour la recherche des honneurs et de la gloire, les trois vœux de religion, de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, lèvent ses trois obstacles, et font qu'on se donne parfaitement à Dieu.

Ce qu'il y a d'avantageux ici, c'est que ce qui se fait par vœu est plus louable et plus méritoire devant Dieu que ce qui se fait sans qu'on s'y soit assujetti de cette sorte. S. Thomas en donne trois bonnes raisons. — La première est que la religion étant la plus excellente de toutes les vertus morales et le vœu un acte de religion, c'est-à-dire une chose toute sainte et déjà consacrée à Dieu, il est d'un bien plus grand mérite. La seconde, c'est que, dans les actions qu'on fait par vœu, on donne beaucoup plus à Dieu que dans celles qu'on fait autrement : car non-seulement on lui offre ce qu'on fait, mais, ce qui est encore plus, on lui offre l'impossibilité dans laquelle on s'est mis de faire autre chose, on lui offre sa liberté propre, qui est la plus grande offrande et le plus grand sacrifice qu'on lui puisse faire ; pour me servir de la comparaison de S. Anselme et de S. Thomas, on donne l'arbre à Dieu, avec les fruits. La troisième raison est que la bonté de toutes les actions extérieures naît principalement de la volonté, de sorte que plus la volonté est parfaite, plus les œuvres qu'elle produit le sont aussi : or, il est certain que plus la volonté est ferme et constante, plus elle est parfaite, parce qu'elle est ainsi plus éloignée du défaut que le Sage reprend dans les gens tièdes, que *le paresseux veut et ne veut pas* (Prov. 13), et plus propre à opérer avec cette fermeté inébranlable qui est regardée par les philosophes

comme une des conditions de la vertu, et qui s'acquiert infailliblement par les vœux.

Si l'on prend les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance dans toute l'étendue que les saints leur ont donnée, il est certain qu'il n'y a rien de si grand ni de si parfait dans la vie religieuse qu'ils ne renferment. Mais, si on les regarde d'une manière littérale et grossière : que l'on entende par la pauvreté un simple retranchement des biens extérieurs, par la chasteté la seule pureté des sens, et par l'obéissance une soumission vulgaire et commune, qu'on réduit communément à ne pas s'élever contre celui qui nous gouverne et à prendre de lui quelques permissions dans le besoin et dans les rencontres; quoique ce soient des moyens nécessaires pour acquérir la sainteté de cette profession, cependant la religion tend à des choses plus hautes et plus parfaites, et elle demande un dégagement et des dispositions beaucoup plus relevées. C'est un état angélique, qui ne peut se resserrer dans des bornes si étroites; et vouloir s'en tenir là, c'est vouloir réduire un édifice d'une beauté et d'une magnificence achevée à de simples fondements.

[Avantages spirituels]. — Le même S. Thomas enseigne que, par les trois vœux que fait le religieux, il fuit autant qu'il le peut le péché et les occasions qui l'y pourraient porter : car, remarque ce saint docteur, celui-là est bien éloigné de désirer ou d'usurper le bien d'autrui qui ne veut pas même garder le sien; il n'est pas pour se laisser aller aux plaisirs illicites, ayant résolu de s'abstenir des jouissances légitimes; il n'a garde de préférer sa volonté à celle de Dieu, puisque, pour l'amour de lui, il a même fait vœu de l'assujettir à celle d'un homme. Il se met encore, par ces mêmes vœux, dans l'heureuse nécessité ds servir Dieu, et ensuite d'être éternellement bienheureux; il s'impose des obligations indispensables de pratiquer les vertus chrétiennes, soit théologales soit morales, la pénitence, la charité envers le prochain, l'humilité, la mortification des sens et de ses passions, tout ce qui peut élever un chrétien à une éminente sainteté.

Entre les avantages de l'état religieux, tous les docteurs, après S. Thomas, nous assurent que l'entrée en religion est un second baptême, qui remet les péchés commis dans le siècle, non-seulement par voie d'indulgence, mais par voie de satisfaction, étant l'œuvre la plus pénible qu'on puisse entreprendre, et par voie de mérite, renfermant un acte d'une valeur inestimable. C'est la raison qu'en donnent les théologiens, parce que cette indulgence ou cette rémission ne vient pas d'une concession octroyée par le Souverain-Pontife, qui demande bien des conditions qui ne se rencontrent pas toujours dans ceux à qui on accorde des indulgences, mais de la nature même de l'action qui est telle qu'elle a en tout temps, en tout lieu, en toutes sortes de personnes, le même effet. Ce qui est appuyé de l'autorité de S. Jérôme, lequel, convaincu de cette raison, dit

qu'en ce point la profession de la vie religieuse ne diffère pas beaucoup du Baptême (Epist. 25). S. Bernard, qui n'est pas moins persuadé de cette vérité, en apporte deux autres raisons : la première, à cause de la grande pénitence à laquelle l'on s'engage, et que cette action emporte avec soi ; la seconde, à cause de l'excellence de la vie spirituelle qu'on embrasse.

Ce qui montre l'excellence de l'oblation de soi-même que l'on fait à Dieu par le moyen des trois vœux de religion, c'est que tous les canonistes tiennent qu'une personne qui aurait fait tout autre vœu, par exemple d'aller à Rome ou à Jérusalem, de distribuer aux pauvres tout le bien qu'elle pourrait acquérir, de servir toute sa vie dans les hôpitaux, de jeûner tous les jours au pain et à l'eau, de porter continuellement le cilice, et enfin quelque autre sorte de vœu qne ce fût, en serait entièrement quitte en se faisant religieuse, toutes les obligations qu'elle aurait contractées, par un vœu précédent, étant dès lors commuées en celle de la vie religieuse, comme en une chose plus parfaite.

[Martyre volontaire]. — Ce qu'il y a de plus noble et de plus excellent dans l'état religieux est que cet abandon de soi-même entre les mains de Dieu, par le moyen des trois vœux qu'on y fait, est une chose excellente et héroïque, que les saints comparent au martyre. En effet, c'est un martyre continuel, qui a bien, dit S. Bernard, quelque chose de moins horrible que celui où le corps est déchiré par les tourments, mais qui est en même temps plus fâcheux par la durée : car celui que les tyrans faisaient souffrir aux fidèles se terminait par un coup d'épée ; mais celui des religieux ne s'achève pas ainsi : c'est un long martyre, qui se renouvelle tous les jours, tantôt par l'abaissement de notre orgueil, tantôt par l'anéantissement de notre propre volonté et de nos propres lumières : en sorte que nous pouvons dire avec le Psalmiste : *Propter te mortificamur totâ die, æstimati sumus sicut oves occisionis* (Ps. 43). Cependant notre soumission en cet état doit être telle, que, comme les martyrs ne choisissaient pas le genre de leur supplice, et qu'ils étaient toujours prêts à recevoir celui qu'on leur voudrait faire endurer, de même un religieux doit être toujours disposé à toutes les mortifications qu'on lui voudra faire supporter.

[Observation]. Bien des gens conviennent que tous les avantages se trouvent dans l'état religieux et dans le sacrifice que l'on fait de soi-même à Dieu par le moyen des vœux ; mais, disent-ils, les vœux privent l'homme de la liberté, un bien qui n'a point de prix. S. Thomas répond, et avec lui tous les théologiens, que tant s'en faut que la liberté soit détruite par les vœux, qu'elle en devient plus parfaite, parce que l'effet des vœux est de confirmer la volonté dans le bien, et d'empêcher qu'elle ne se laisse entraîner dans le mal. Or, cela ne détruit nullement la liberté, non plus que la liberté parfaite dont Dieu et les bienheureux jouissent n'est détruite en eux par l'impossibilité de pécher.

[Epreuve de la vocation]. — Il faut avoir peu d'expérience de ce qui se passe parmi les hommes, pour approuver le sentiment de ceux qui croient qu'il faut renvoyer dans le monde les personnes qui veulent se donner à Dieu, afin d'éprouver leur vocation. Si les âmes parfaites n'y sont point sans d'extrêmes périls, comment celles qui sont faibles, qui n'ont qu'une vertu commençante, pourront-elles éviter les piéges qui leur sont tendus de toutes parts? et peut-on douter que ce ne soit un moyen assuré pour dissiper les intentions les meilleures, et les résolutions les plus saintes?

[Autres réflexions]. — Il n'y a pas un moment, dans la vie de ceux que Dieu a retirés du monde, qui ne dût être employé à lui en rendre des actions de grâces; et, quand ils vivraient plusieurs siècles, ils n'auraient pas assez de temps pour épancher leur cœur en sa présence et lui exprimer le sentiment qu'ils ont de ses bontés; non pas par une méditation continuelle, mais en lui parlant dans toutes les circonstances de leur vie, et ne faisant rien qui ne soit dans son ordre et selon ses desseins.

On s'imagine, par un abus trop commun dans les maisons religieuses, que l'on en a fait assez pour satisfaire aux devoirs de sa profession quand on conserve quelque exactitude dans les obligations les plus essentielles, pendant que l'on transgresse les règles que l'on se figure moins importantes, et que l'on se dispense sans scrupule des pratiques que l'on croit n'être pas nécessaires.

Il y a un monde dont on se sépare avec beaucoup de peine, et cependant avec peu de mérite: le principal est de se quitter soi-même, de vivre dans une sincère abnégation, et de se remplir de l'esprit de Jésus-Christ, en se dépouillant de celui du monde, et de ne reprendre jamais ce qu'on a une fois quitté. On doit prendre garde à ne point former de nouvelles affections qui remplissent la place de celles que l'on a détruites, et qui causent les mêmes soins, les mêmes mouvements et les mêmes inquiétudes. C'est une misère si commune aux personnes qui se sont particulièrement consacrées au service de Dieu, et si préjudiciable à leur repos et à leur salut, que l'on ne peut assez veiller sur soi-même pour ne pas tomber dans un piége si dangereux: les démons le tendent dans les maisons religieuses les plus exactes et dans les observances les plus réglées.

Si les obligations des personnes religieuses sont grandes, les assistances qu'elles reçoivent le sont aussi; quiconque mettra les devoirs que nous avons contractés par le Baptême, en qualité de chrétiens, et le peu de secours que nous trouvons dans la vie du monde pour y satisfaire, auprès des devoirs que nous imposent les vœux et les secours que nous donnent les observances quand elles sont saintes et réglées, ne doutera point que le premier de ces états n'ait des difficultés presque insurmontables, et que l'on rencontre dans l'autre des facilités et des moyens presque sans nombre pour répondre à la sainteté de la vocation.

§ VI.

Endroits choisis des livres spirituels et des Prédicateurs.

[Idée qu'on se forme de l'état religieux]. — Peu de gens se forment une juste idée de l'état religieux. Les uns, semblables aux Israélites qui n'avaient vu la terre de promission que de loin, regardent l'état religieux comme un rude esclavage ; ils s'imaginent qu'une clôture est une prison, qu'un voile est un joug insupportable, et que la vie religieuse est une espèce de mort, d'autant plus dure qu'elle est plus longue. A juger selon leur idée de la profession religieuse, c'est une acceptation irrévocable d'une prison perpétuelle et d'une vie tissue de mortifications et de croix ; ce sont les funérailles d'une personne vivante, qui s'ensevelit volontairement dans une cellule comme dans un tombeau, et qui, morte à tous les plaisirs de la vie civile, passe ses jours dans la tristesse et dans les pleurs, et n'est plus comptée pour rien dans le monde. Quelques-uns, donnant dans une autre extrémité, s'imaginent que la religion est un état si parfait, qu'il ne doit y avoir là que des héros chrétiens, que tous ceux qui l'embrassent doivent être d'abord exempts des plus légères imperfections, et arriver dès le premier jour à une sainteté consommée. Cela serait vrai si, en quittant ses parents et ses biens, on se quittait soi-même. Il se trouve des ronces dans les meilleures terres ; la culture empêche bien qu'elles n'y croissent, mais elle n'empêche pas toujours qu'elles n'y naissent. — Les autres, semblables à ce peuple ingrat qui, étant sorti de l'Egypte, regrettait les viandes grossières dont il se nourrissait, n'ont que du dégoût pour l'état qu'ils ont embrassé, regardent ses règles comme de dures lois, le cloître comme un affreux désert ; ils trouvent des épines à tous les pas, et, ne concevant rien de plus gênant qu'une vie unie et régulière, ils se font un portrait de la religion conforme aux mauvaises dispositions de leur cœur. — L'état religieux est semblable à la terre de promission : les monstres prétendus qu'on y fait naître ne sont que dans l'imagination de ceux qui n'en connaissent pas la douceur ; il en coûte à la vérité d'y arriver, il y a des mers à passer, des déserts à traverser et bien des ennemis à combattre ; mais quels fruits plus abondants de tant de victoires ? Elles ne coûtent même pas tant qu'on croit : le Dieu que ce peuple fidèle sert a le secret d'aplanir les plus grandes difficultés en leur faveur, et d'adoucir ce qui semble plein d'amertumes. (**Le P. Croiset**, *Réflexions spirituelles*).

[Idée et portrait du véritable religieux]. — Ne peut-on pas dire que l'état religieux est une société formée sur l'esprit et sur l'exemple de Jésus-Christ, unie par les plus doux liens d'une charité mutuelle, nourrie par les exercices continuels d'une piété humble et persévérante, et consacrée par la pratique des plus grandes vertus ; que c'est un ordre vénérable de personnes que Dieu a séparées comme pour lui, et qui, s'étant elles-mêmes rendues comme invisibles à tout le reste des créatures, en se renfermant dans la solitude, à l'abri des orages qui menacent à toute heure les mondains, jouissent d'un calme inaltérable ; qui, tout occupées de la grande affaire de leur salut, ne travaillent que pour le ciel, n'acquièrent que des vertus, n'attendent que des biens spirituels, goûtent à loisir les douceurs d'une vie sainte, ne se proposent que Dieu seul pour objet et pour motif de leurs désirs et de leurs pensées, profitent de tout, ne s'inquiètent de rien, vivent sans chagrin et sans trouble, et meurent avec confiance et avec joie.

Une personne religieuse est exempte par son état de tous les chagrins cuisants, apanage héréditaire des mondains. Supérieure à tous les accidents de la vie, indépendante du caprice et de l'humeur des hommes, affranchie par un généreux dépouillement des soins piquants de ces richesses que Jésus-Christ compare à des épines, délivrée même, par sa parfaite soumission, des soins importuns de sa propre conduite, uniquement occupée de l'affaire de son salut, toute dévouée au service de Dieu, uniquement occupée à lui plaire : peut-elle ne pas goûter la douceur de son état ? Quelle plus délicieuse tranquillité ? Imaginez-vous, si vous pouvez, une vie plus heureuse et plus sainte. Le prophète n'a-t-il pas eu raison de dire qu'un jour passé dans la maison du Seigneur vaut mieux que mille passés dans les plus grands plaisirs de cette vie ? (*Le même*).

[Générosité du sacrifice] — Quoi de plus grand, quoi de plus magnanime, que la résolution avec laquelle une jeune personne rompt tous les liens qui l'attachent au monde en entrant en religion, à la fleur de la jeunesse, lorsque tout rit dans le monde, lorsque tout y brille, tout y séduit, tout y charme ; dans un âge où les plaisirs ne peuvent pas avoir dégoûté, où toutes les espérances flattent ? sollicité par la vanité, et par tous les brillants dehors si propres à enchanter, entraîné par le mauvais exemple, s'arrêter sur un pas si glissant, se retirer généreusement de la foule ; et, quoique retenu par les liens les plus forts d'une parenté empressée, se dérober à tous ces attraits, rompre tous les liens, sacrifier sa propre liberté, abandonner jusqu'à ses espérances ; pauvre, humble, mortifié, s'ensevelir le reste de ses jours dans l'espace étroit d'une cellule : et tout cela uniquement pour n'aimer plus que Dieu : concevez, s'il est possible, une vertu chrétienne plus héroïque, plus parfaite. On peut dire, avec S. Bernard, que ce sont là de ces miracles de la grâce de Jésus-

Christ qui ne sont devenus moins surprenants que depuis qu'ils sont devenus plus communs. (*Le même*).

[Marque de prédestination]. — On ne peut mieux juger que Dieu veut d'une manière spéciale le salut d'une personne qu'il appelle à la religion, qu'en considérant le terme d'où il la tire, celui où il la conduit, et l'attrait même de sa vocation. — En premier lieu, le terme d'où il la tire, c'est le monde : écueil si terrible pour le salut, non-seulement par les dangers continuels où l'âme fidèle est exposée, mais plus encore par la fausse confiance que le monde donne au milieu du péril. — En second lieu, le terme où il la conduit, c'est la religion : état avantageux pour le salut, et par la retraite, asile et lieu de sûreté pour la vertu, et par la vigilance continuelle que la retraite même inspire. — En troisième lieu, l'attrait de la vocation : grâce singulière, qui renferme la distinction et le choix que Dieu fait d'une personne, parmi tant d'autres qu'il laisse dans la corruption du siècle. — Ce sont là les trois preuves sensibles de la volonté forte et efficace du salut de la personne que Dieu appelle à la religion. (**Le P. Cheminais,** *Sermon sur la profession religieuse*).

[Récompense dès cette vie]. — Dieu est fidèle, et à la vérité ne peut mentir. Le Sauveur nous engage sa parole que, si nous quittons pour son service le peu de douceur et de satisfaction qui se trouve mêlé de tant d'amertume dans la libre jouissance de cette vie mortelle, il nous prépare un royaume éternel dans le ciel pour récompense de tout ce que nous abandonnerons pour lui. L'heureux échange, s'écrie S. Jérôme, de recevoir des biens célestes, purs, parfaits et incorruptibles, pour des biens terrestres et périssables ! Mais la douce consolation d'avoir un Dieu tout bon et tout-puissant pour garant et pour caution d'un avantage si considérable ! .... Ce sera, âme religieuse, au milieu des joies et des satisfactions toutes célestes dont vous jouirez, que vous avouerez que les faveurs de votre Maître surpassent de beaucoup ses promesses, que vous recevez bien au-delà du centuple de vos offrandes, et qu'un jour passé dans la maison du Seigneur vaut mieux mille fois que des siècles entiers dans la demeure des pécheurs. Ce sera alors que vous vous écrierez avec le prophète royal, dans les transports d'une sainte joie : quelles actions de grâces, mon Dieu ! et quels sacrifices de louanges ne vous dois-je point pour avoir rompu mes chaînes, et pour m'avoir rendu avec tant d'avantage une si douce et si heureuse liberté de cœur et d'esprit ? Et en même temps, ne vous tiendrez-vous pas d'autant plus obligé de redoubler tous les jours votre zèle et votre fidélité, pour un Maître si bienfaisant, d'employer toute la vigueur et toute la liberté de votre esprit, et toutes les ardeurs de votre cœur, pour aimer ses bontés et reconnaître ses faveurs ? (**Verjus,** *Panégyrique de la vie religieuse*).

[S'exciter à la perfection]. — Il faut dire de temps en temps en soi-même : Ah ! puisque j'ai l'honneur de porter le nom et la qualité de religieux, et d'être particulièrement consacré à DIEU, il faut que j'en remplisse tous les devoirs, et que j'en aie toutes les conditions requises : car quelle confusion serait-ce pour moi de porter un nom si glorieux, et de ne le remplir pas par l'acquit de toutes les obligations qui lui sont attachées ! Quelle confusion d'être dans un état si relevé, et de n'en avoir pas la perfection ! Que me servirait d'avoir quitté père et mère, et renoncé à toutes les espérances du monde, si je n'avais pas mené une vie au-dessus du commun ? N'aurait-il pas mieux valu n'avoir point quitté le monde que d'être venu dans la religion pour déshonorer ma perfection ou trahir ma vocation par une vie commune et rampante ? Faisons quelquefois réflexion sur cet avis important de S. Paul : *Videte fratres, vocationem vestram ;* et disons : S'il est vrai que cet état m'oblige de détacher mon affection de toutes les choses de la terre, quel étrange désordre serait-ce de partager mon cœur ? Et si, par malheur, vous remarquez quelque relâchement dans votre ferveur, ne manquez pas de vous en faire aussitôt le reproche à vous-même : Ah ! fallait-il tout quitter pour en venir là ? Etait-il besoin de renoncer à tous mes parents et à tous les biens du monde, pour ne faire que cela ? Etait-il besoin de faire tant d'avances pour profiter si peu de la grâce de la religion et des avantages de cet état ? Fallait-il s'engager par tant de vœux, pour ne pas mener une vie plus parfaite que les personnes du commun ? Etait-il besoin d'embrasser un état de perfection, pour me mettre si peu en peine de la perfection ? (**Bourdaloue**, *Sermon sur ce sujet*).

[Examiner sa conscience]. — Demandez-vous souvent à vous-même avec S. Bernard : Pourquoi êtes-vous venu dans la religion ? *Bernarde, ad quid venisti* ? Quel a donc été mon dessein quand j'ai embrassé la vie religieuse ? Ai-je quitté de grands biens pour m'attacher à des bagatelles ? Ai-je renoncé à tous les honneurs, à toutes les grandeurs du monde, pour briguer de petits emplois, pour me piquer d'un petit point d'honneur dans la religion ? Ai-je sacrifié tout ce que le monde me promettait de plus agréable et de plus charmant pour chercher des satisfactions basses, des plaisirs indignes de ma condition ? Enfin, ai-je rompu des liens si forts, surmonté des obstacles, ce semble, si invincibles, pour me laisser surmonter aux moindres tentations et m'attacher à de vains amusements ? Non : ce n'est pas la fin que je m'étais proposée si on consulte les sentiments que j'avais quand j'ai quitté le monde. Mais, je suis obligé de l'avouer, mon DIEU, devant vous, avec autant de vérité que de confusion : si on en consulte ma conduite, il semble que je n'ai point eu d'autre fin, ou que je ne m'en suis proposé une si noble et si excellente, que pour rendre mes égarements plus honteux et mes fautes moins excusables. (**Le P. Nepveu**, *Retraite*).

[Bonheur d'une religieuse]. — Tandis que les filles du siècle, occupées du désir de voir et d'être vues, idolâtres de quelque trait de beauté que la nature aura formé sur leur visage, promènent comme en triomphe leur indiscrète et dangereuse vanité, et que, jalouses de faire non-seulement leur volonté mais encore de captiver celle des autres, elles traîneront après elles des esclaves de leurs vanités, esclaves elles-mêmes de leur ambition et de leur amour propre : vous, renfermée dans l'étroit espace d'un cloître et d'une cellule, mais élevée en esprit au-dessus de toutes les choses créées ; cachée sous l'obscurité d'un voile mais éclairée des lumières de la vérité ; pauvre des biens de ce monde, mais enrichie des trésors de la grâce ; inconnue aux hommes, mais agréable à Jésus-Christ, vous mettrez toute votre gloire et tous vos soins à répondre à ce que Dieu demande de vous et aux grâces qu'il vous a faites, parce que la foi vous a fait renoncer à votre liberté, et qu'elle vous porte à vous donner à Dieu sans réserve. (*Le même*).

[Mort mystique]. — Il en est de la mort mystique, qui arrive par la consécration des vœux, comme de la mort naturelle qui arrive par l'extinction des principes de la vie. On se sépare des hommes, et sans retour, dans l'une comme dans l'autre ; on renonce à tous les biens du monde, on se dépouille volontairement de toutes les richesses de la terre, et on tourne toutes ses pensées du côté de celles du ciel... Les paroles que l'esprit de Dieu met dans la bouche de ceux qui meurent par les vœux, et de ceux qui meurent par la privation de la lumière, sont tellement les mêmes dans leur sens, quoique les expressions soient différentes, qu'on ne peut douter que les uns et les autres ne doivent avoir les mêmes sentiments et les mêmes dispositions : l'homme mourant dans le monde, de la mort de la nature, dit au Sauveur, dans le mouvement de sa confiance, en s'abandonnant entre ses mains : *In manus tuas commendo spiritum meum;* et témoigne, dans cette entière séparation où il entre, qu'il lui tient lieu de tout et qu'il met en lui toutes ses espérances ; et l'homme mourant au monde par la profession religieuse s'adresse au même Sauveur et se jette entre ses bras en lui protestant, par une déclaration solennelle, que tout est passé à son égard, et que c'est de lui seul qu'il attend son bonheur, son salut et sa vie. (*Le même*).

[Bienfait de la vocation]. — Non, non, disait S. Athanase à ses disciples, il n'est personne de nous qui doive se glorifier d'avoir quitté le monde ; il faut plutôt en rendre grâces à Dieu : *Nemo qui reliquerit mundum glorietur.* J'aurais ici le droit de vous tenir le même langage : ne nous glorifions point de ce que nous avons fait pour Dieu en entrant dans la religion, mais louons et bénissons plutôt mille fois ce que Dieu a fait pour nous. En nous consacrant au Seigneur, nous avons quitté des biens, mais des biens dont la possession est un fardeau pesant, selon le langage de

Dieu même ; dont l'attachement est un crime, selon l'Evangile ; dont la perte est un sujet de douleur et d'amertume. Nous quittons des biens qu'on ne peut posséder sans être accablé de leur fardeau, des biens qu'on ne peut aimer sans être souillé de la cupidité, des biens enfin qu'on ne peut perdre, ou penser qu'on perdra sans être troublé de leur future perte : *Bona quæ possessa onerant, amata inquinant, amissa cruciant* (S. Bernard). Ainsi, c'est une grâce et un bienfait que Dieu nous ait inspiré la volonté de nous en défaire nous-mêmes; et, quand je fais réflexion à toutes ces vérités que la foi nous enseigne, que dois-je conclure, sinon que je suis obligé de me réjouir à la vue de cette grâce singulière que le Seigneur m'a faite de m'appeler à l'état religieux, qui m'épargne tant de combats, qui me met au-dessus de tant d'écueils, et à rendre mille actions de grâces à cette singulière miséricorde de mon Dieu, qui m'a fait prendre le parti non-seulement le plus parfait, le plus sûr, mais le plus aisé et le plus favorable au grand ouvrage de mon salut. Car, ne nous y trompons pas, il est bien plus aisé d'être dépouillés des biens de la terre, comme nous le sommes, que de les posséder sans s'y attacher; il est bien plus aisé de se passer tout-à-fait des plaisirs du monde que d'en user et de s'y contenir, et que d'être au milieu des honneurs et des distinctions et de ne s'enorgueillir pas; il est bien plus aisé de se soumettre à la volonté d'autrui que de retenir sa liberté au point qu'elle doit être retenue. User de ce monde comme n'en usant pas, c'est à quoi tout chrétien est obligé ; mais qui sont ceux qui s'en acquittent comme ils doivent? Posséder ces biens comme ne les possédant pas, c'est une condition attachée à quiconque veut se sauver; mais où trouve-t-on dans le monde des gens qui soient dans ce sentiment?

Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi? Ah! Seigneur, devez-vous dire, vous avez rompu mes liens avec le monde : *Dirupisti vincula mea ;* et c'est pour cela que je vous immole une hostie de louanges ; j'invoquerai sans cesse votre saint nom : *Tibi sacrificabo hostiam laudis, et nomen Domino invocabo.* C'est pour cela que, prosterné au pied de votre autel, je vais commencer à vous faire un sacrifice de moi-même. Que ne le puis-je dès maintenant, sans attendre davantage ? Que ne reste-t-il en mon pouvoir de me dépouiller de cette funeste liberté qui me peut encore porter vers quelque autre objet que vous? Mais vous voulez que je diffère encore, et que je ne m'unisse à vous par des liens indissolubles qu'après m'avoir mis à l'épreuve ; donnez-moi la consolation de pouvoir faire, de sentiment et d'esprit, ce qu'il ne m'est permis de faire que dans quelque temps, et de dire de cœur et d'affection : *Vota mea Domino reddam.* Car ce sera alors que je lui rendrai sacrifice pour sacrifice, et amour pour amour. J'aurai l'avantage de ne pouvoir rien épargner pour lui comme il n'a rien épargné pour moi, d'être sa victime comme il a été la mienne. Mais l'esprit de ferveur et de charité dont vous êtes rempli vous fera parler bien plus hautement que moi. (**Bourdaloue,** *Sermon pour une profession*).

[Même sujet]. — Nous étions au monde comme un arbre non-seulement stérile, mais encore gâté et corrompu par le péché originel : Dieu par une miséricorde singulière, nous a, préférablement à tant d'autres, transplantés, pour ainsi dire, dans le champ fertile de l'Eglise en nous faisant chrétiens, et de plus, par une providence encore plus aimable, dans celui de la religion, puisqu'il nous a fait la grâce d'embrasser cet état. Avons-nous jamais bien conçu l'avantage qu'il y a d'avoir été comme transplantés dans une terre si sainte cultivée par tant de travaux et arrosée des sueurs et du sang même d'un Dieu ? C'est cette terre qui a porté ces illustres héros du christianisme, et qui porte encore tous les jours de si grands saints de tout âge et de tout sexe ; ces grandes âmes, avec la même culture que nous avons, c'est-à-dire avec les mêmes secours, ont porté et portent encore de si grands fruits ! Vous qui avez le bonheur d'être religieux, regardez ces parfaits modèles : ils n'ont pas eu d'autres règles que celles que vous avez ; ils ont eu seulement plus de fidélité à les observer, et ce n'a été qu'en les observant qu'ils se sont faits grands saints. (*Le même*).

[Le religieux condamne le monde]. — S. Paul dit que Noé avait condamné le monde de son temps, par le moyen de l'arche qu'il faisait bâtir : *Per quam damnavit mundum*. Et la raison qu'on donne S. Augustin, c'est que tous les coups qu'on donnait pour construire cet ouvrage étaient autant d'avertissements aux pécheurs que Dieu allait punir leurs crimes. On peut dire la même chose (ma très-chère Sœur) de toutes les circonstances de votre sacrifice et de toutes les actions qui parleront dans la suite de toute votre vie. Ce sont comme autant de bouches éloquentes qui condamnent les dérèglements et les maximes du monde et des sectateurs du monde. Votre humble habit condamne le luxe et la vanité de leurs ajustements, vos veilles dans le service de Dieu leurs veilles dans les jeux et les spectacles profanes, votre retraite leurs dissipations continuelles, votre austérité leur mollesse, votre obéissance leur libertinage, votre pauvreté volontaire leur attachement aux richesses périssables. Il n'y a pas une de vos actions qui ne les confonde, et dont on ne puisse dire ces paroles de l'Apôtre : *Per quam damnavit mundum*. Il est vrai que les premiers chrétiens étaient tels que nous demandons aujourd'hui les personnes religieuses, qu'ils étaient des personnes admirables, pour user des termes de Tertullien ; des hommes généreux dans le mépris qu'ils faisaient des choses de la terre, et qui s'étudiaient à faire paraître dans leur conduite tout ce que l'Evangile a de plus fort pour confondre le monde et ses maximes : mais, depuis que cette première ferveur s'est relâchée par la paix de l'Eglise qui a amolli leur courage, cette perfection, qui a brillé avec tant d'éclat dans la vie des premiers chrétiens, est devenue par excellence le partage des personnes qui se retirent dans les cloîtres et dans les solitudes ; et, d'objet qu'elle était alors de la noble ambition de tous les fidè-

les, elle a été réduite à faire l'obligation la plus essentielle de l'état religieux. (*Discours chrétiens*).

[Fidélité à ses promesses]. — Comme le premier homme, étant sorti du paradis terrestre, ne put jamais y rentrer, à cause que le chérubin que Dieu avait mis à la porte lui en défendait l'entrée, ainsi, par une raison différente, mais par un effet tout semblable, lorsqu'une âme chrétienne s'est par son entrée en religion, séparée du monde, qui est le paradis de l'homme terrestre, Dieu ne veut pas qu'elle y rentre, ni de pensée ni de cœur ni d'affection. Son corps peut bien être sur la terre, mais son âme ne doit être appliquée qu'à Dieu, et, si elle a encore quelque commerce avec le monde à raison de son emploi, il faut qu'elle l'éclaire par sa vertu, qu'elle l'édifie par ses bons exemples et qu'elle le confonde par la sainteté de sa vie. Mais au reste il faut que son esprit soit toujours appliqué à Dieu, il ne doit penser qu'à lui. Une âme religieuse, qui s'est élevée au-dessus du monde, n'en craint plus ni les mouvements ni les passions. Sa retraite est un port assuré d'où elle voit les tempêtes et les orages qui s'élèvent, sans craindre d'y faire naufrage, dit S. Ambroise: *Nescit naufragia qui semper in portu tranquillitatis est.* Voilà le bonheur de l'état religieux: le choix que vous en faites est sage et discret, il vous délivre non-seulement des dangers, mais encore des embarras de ce monde... Car, s'il est défendu aux laïques de mettre la main à l'encensoir et de se mêler des choses de la religion, il est encore moins permis à une âme religieuse de s'embarrasser des affaires du siècle. Les armes du monde ne sont point propres aux personnes qui se sont engagées au service de Jésus-Christ, et, si elles les portent, il est fort à craindre qu'elles ne s'en servent aussi mal que David eût fait de celles de Saül, s'il ne les eût quittées pour prendre celles qui étaient propres à son état. (*Les mêmes*).

[Douceur du joug divin]. — Il n'en est pas du joug du Fils de Dieu comme du joug que le monde nous fait porter. Celui-ci est pesant, l'autre est léger; le joug du monde nous accable, celui de Jésus-Christ nous élève; le joug du monde est un poids qui nous arrête sur la terre, celui du Fils de Dieu a des aîles qui nous élèvent vers le ciel. C'est pourquoi les Pères se servent ordinairement, en cette matière, de la comparaison des oiseaux, qui portent leurs aîles et qui sont portés par leurs aîles: plus ces aîles sont chargées de plumes, et mieux ils volent, et plus elles ont de poids, plus elles ont de légèreté. Il en est de même des vœux et des liens de la religion: ce sont des liens qui, au lieu de nous arrêter, portent tous ceux qui les portent, et, si vous voulez que je vous explique encore cette vérité par une comparaison bien sensible, figurez-vous un vaisseau chargé de voiles et de cordages: ne dirait-on pas que la pesanteur de toutes ces choses devrait l'arrêter, ou retarder du moins la rapidité de sa course? Cependant c'est ce qui le fait aller; ses voiles le font voler partout, et

sans elles il ne partirait jamais du port. Que si nous appliquons maintenant ces comparaisons à l'état religieux, nous verrons qu'il n'est rien, pour pesant qu'il soit, à quoi la religion ne donne de la facilité, et ne serve de moyen pour porter plus facilement le joug de JÉSUS-CHRIST. (*Les mêmes*).

[Crainte qu'inspire la sainteté religieuse]. — Faut-il s'étonner qu'une personne qui songe à faire un pas si difficile soit quelquefois attaquée, soit combattue longtemps, avant de pouvoir s'y résoudre? Il ne faut pas le dissimuler, cette mort pour l'ordinaire est précédée d'une cruelle agonie. J'en ai été témoin plusieurs fois, et il est vrai que je ne me souviens pas d'avoir jamais rien vu de plus touchant. La nature, en ces rencontres, fait d'étranges efforts afin d'étouffer la grâce, qui veut l'étouffer elle-même. Le monde et la volupté se présentent avec des attraits bien capables d'ébranler un jeune courage. D'ailleurs, la religion n'offre à l'esprit que des images affreuses d'humiliation, d'abstinence, de solitude; tout l'homme frémit à la vue de cinquante ou soixante années de contrainte, à la seule pensée d'une vie éloignée de toutes sortes de plaisirs. Il faut dire adieu, et un éternel adieu, à père et à mère, à des frères pleins d'amitié, aux plus chers confidents, aux amis les plus intimes; il n'y a pas une seule goutte de sang dans les veines qui ne se révolte, qui ne s'oppose à une si rude séparation. Cependant, on ne laisse pas de marcher avec assez de résolution; mais que de troubles, que d'angoisses intérieures, que de soupirs étouffés, que de larmes secrètes, que de mortelles sueurs! Mais courage, âmes prédestinées! un moment de constance vous fera passer par une mort héroïque à une heureuse immortalité, (**Le P. de la Colombière**, *Profession d'une religieuse*).

[Illusion contraire]. — Il est assez ordinaire aux personnes qui songent à se retirer du monde de penser qu'elles n'auront pas plus tôt abandonné toutes choses qu'elles seront parvenues à la plus haute perfection. La plupart de ceux qui vivent dans le siècle font le même jugement: ils ne peuvent comprendre qu'un homme qui s'est fait pauvre, qui s'est soumis et qui s'est fait esclave pour l'amour de JÉSUS-CHRIST, ait encore une fois un long chemin à faire pour arriver à la sainteté, quoiqu'il en soit encore au premier pas. Cependant, il n'est rien de plus véritable. S. Paulin ayant renoncé à tous ses biens, et Sulpice-Sévère son ami l'en ayant félicité dans une lettre, il lui répond en ces termes: « Avoir quitté toutes les choses temporelles, ce n'est pas avoir fourni la carrière, c'est seulement y être entré; un athlète qui s'est dépouillé n'est pas pour cela victorieux: il est seulement en état de mieux combattre. Celui qui doit passer un fleuve à la nage met bas ses vêtements, mais pour cela il n'est pas encore à l'autre bord; il faut qu'il remue les bras, qu'il s'élance,

qu'il se mette hors d'haleine, pour rompre les vagues et pour fendre le courant des eaux. »

C'est beaucoup que de faire les vœux de religion, mais le point principal est de les observer exactement: *Danda est opera ut, post hæc initia, ad incrementa quoque veniatur, et consumatur in vobis quod jàm rudimentis felicibus esse cœpistis.* Ce sont les paroles de S. Cyprien écrivant aux saints confesseurs. Il ne faut pas s'arrêter après ces premiers pas, il faudra donner les derniers traits à cet ouvrage que vous n'avez fait qu'ébaucher, Vous mourez au monde par votre profession : mais il vous faut appliquer ensuite à faire mourir le monde en vous, et enfin à y faire vivre JÉSUS-CHRIST au lieu du monde. Vous ne devez cesser de vous reprocher votre tiédeur, tandis que dans le monde il y aura un avare qui aimera plus son argent que vous n'aimerez votre pauvreté, tandis qu'il y aura des personnes plus soigneuses de plaire aux hommes que vous ne le serez de plaire à DIEU par la pureté de votre corps et de votre cœur tandis que les esprits impérieux trouveront plus de plaisir à commander que vous n'en aurez à obéir. (*Le même*).

[Exhortation aux assistants]. — Mais nous (Chrétiens auditeurs), pendant que tant de saintes filles vont s'appliquer avec ferveur à se purger de toute affection terrestre, pendant qu'elles ne penseront jour et nuit qu'à se rendre agréables à leur Créateur, que ferons-nous pour notre salut? Vivrons-nous toujours en cette effroyable négligence, dans cette horrible ingratitude envers DIEU, dans cet oubli de la mort et de notre bonheur éternel? Hélas! est-il bien possible que nous ayons, comme elles, une âme à sauver, un enfer à craindre, une éternité de biens à perdre ou à mériter? Qui le croirait, à voir d'un côté leur crainte et leur vigilance, et de l'autre l'assurance et l'oisiveté où nous vivons? Cette jeune fille s'ensevelit dans un cloître, elle s'estime heureuse si par une mort de plusieurs années elle peut enfin se procurer une bonne mort: et cependant cette autre s'engage tous les jours de plus en plus dans le monde, et n'a peut-être jamais pensé sérieusement qu'elle doit mourir. Ce jeune homme se dépouille de tout, comme s'il n'avait plus qu'un moment à vivre : et cet autre ne songe qu'à bâtir, à s'établir, à multiplier ses biens, comme s'il devait vivre éternellement; les uns passent leur vie dans la mortification, les autres dans les délices; les uns se punissent eux-mêmes de péchés qu'il n'ont pas commis, les autres ne cessent d'ajouter crimes sur crimes, et ne veulent pas même entendre parler de pénitence. Que veut dire ceci? Est-ce qu'il y a deux chemins pour aller au ciel, l'un étroit, l'autre large? Est-ce que le paradis se donne pour rien à quelques-uns, et que les autres ne le peuvent avoir qu'au prix de leur sang! Vous me direz : « Nous ne sommes pas tous religieux et religieuses » : il est vrai ; mais c'est cela même qui me surprend : car quelle obligation cette per-

sonne a-t-elle de renoncer au monde, quelle raison a pu la porter de renoncer au monde, qui ne dût y porter les autres ? (*Le même*).

[S'entretenir dans la ferveur]. — Je ne vous parlerai point de l'excellence ni du bonheur de l'état que vous allez embrasser, vous le sentez mieux que je ne le puis dire : je vous parlerai seulement de l'obligation que vous avez de maintenir et d'augmenter cette ferveur qui vous fait aujourd'hui renoncer au monde avec une grandeur d'âme et une liberté d'esprit digne du service de Dieu. Car il vous serait bien honteux (ma chère Sœur) que ce premier moment, qui n'est que votre entrée dans les voies de la perfection, en fût pour vous le plus haut point et le dernier terme ; que, vous ressouvenant de la ferveur qui vous anime aujourd'hui, vous ne la reconnussiez plus dans la suite de vos années, que la tiédeur enfin corrompît de si saints commencements. C'est souvent le malheur des religieux : ce ne sera point le vôtre, comme on a tout sujet de l'espérer. On vous verra, par la grâce de Dieu, soutenir et rendre à cette sainte communauté, où vous avez été élevée, le fruit des excellents exemples que vous y avez reçus. (**Le P. de la Rue**).

[Renoncer à tout]. — Il faut, par un nouvel effort, étouffer, avec ses plus justes affections, ses désirs et ses espérances les plus douces : efforts si généreux et d'un prix si excellent, qu'il fit presque seul tout le mérite des Apôtres. Que quittaient-ils en se donnant à Dieu ? Des barques et des filets. Cependant ils osent se vanter d'avoir quitté toutes choses : *Ecce nos reliquimus omnia et secuti sumus te.* Ils ne rougissent pas d'en demander récompense, comme s'ils avaient sacrifié tous les biens de l'univers : *Quid ergò erit nobis*? Et ce qu'il y a de merveilleux, c'est que le Fils de Dieu, conformant son jugement à l'idée qu'ils avaient de leurs mérites, ne leur offre en dédommagement rien moins que le centuple dès cette vie, et la puissance de juger avec lui le monde au dernier jour. Pourquoi cette récompense excessive et si fort au-dessus des biens que les Apôtres avaient quittés ? Parce qu'avec leurs petits biens ils avaient encore quitté tous leurs désirs et toutes leurs espérances, qui sont un fonds infini : *Non solùm quidquid habebant, sed quidquid habere cupiebant*, dit S. Augustin. (*Le même*).

[Voies de Dieu sur une âme]. — Rappelez (ma chère Sœur) toutes les grâces dont le Seigneur vous a favorisée, ces heureuses inclinations pour le bien, ces pieux sentiments du salut, que vous aviez dans un âge tendre, où les autres n'en ont que pour le monde ; les exemples heureux de vertu qu'il vous a ménagés dans l'enceinte de votre famille, un penchant favorable à la piété, et toutes les circonstances les plus heureuses pour le salut ; rappelez tous les effets de sa miséricorde sur vous, et que le souvenir de ces grâces ne sorte plus de votre esprit. Dans ces jours que le

monde appelle heureux, où tout semble inspirer des idées affreuses de la religion, et où le monde, paraissant plus agréable, attire plus aisément l'estime et l'attache de ceux qui ne le connaissent pas encore assez, que se passait-il, qui ne tendit à vous porter à l'amour de la religion? Quelle était votre ferveur à la vue du relâchement des mondains; et quels sentiments de haine pour le monde et d'amour pour Dieu ne conceviez-vous pas dans le fond de votre cœur!... En repassant tout cela dans vous-même, votre cœur n'était-il pas ardent comme celui des disciples d'Emmaüs en la compagnie de Jésus-Christ? N'aviez-vous pas du goût pour tout ce qui vient de Dieu, et du dégoût pour le monde? Voilà comme Dieu, par une providence toute particulière, vous a disposée à ce grand sacrifice de vous-même que vous faites aujourd'hui.

Il est vrai que Dieu a ses raisons pour lesquelles il a tenu une conduite toute différente de la vôtre à l'égard de tant d'autres, qui semblent lui appartenir comme vous, et qu'il a laissées dans le monde, exposées à tous les dangers qui y sont si ordinaires. Qu'avez-vous donc fait pour mériter des ménagements si favorables et des grâces si spéciales? Hélas! peut-être qu'une de ces grâces qu'il vous a données en abondance, et que peut-être vous avez négligées, aurait produit au centuple dans ces âmes mondaines. Où en seriez-vous, s'il s'était contenté de vous recommander, comme à tant d'autres, tous ces pieux sentiments sans vous les inspirer? Que d'âmes infidèles à leur vocation y auraient été fidèles, s'ils eussent eu les mêmes secours que vous! Où en seriez-vous s'il s'en fût tenu à ces réflexions vagues et ordinaires sur les misères du siècle, qu'il se contente de faire faire à tant d'autres, qui ne convertissent personne, et qui ne vont qu'à faire croire qu'on n'est point endurci et à se calmer sur ses désordres? Ah! ces grâces si choisies, si singulières, demandent de vous une particulière reconnaissance et une correspondance fidèle.

C'est un choix que le Seigneur a fait de vous de toute éternité. Il prévoyait que vous ne seriez pas plus heureuse dans le monde que tant d'autres, et, comme il vous a aimée d'un amour paternel, il vous a attirée à lui par les douceurs d'une miséricorde prévenante. Il pouvait vous laisser, comme tant d'autres, errer d'abord dans le monde, vous en laisser goûter les séduisants plaisirs, et vous ramener ensuite à lui par le dégoût qui l'accompagne; mais il a mieux aimé vous prévenir, dès l'enfance, de ses bénédictions pour avoir les prémices de votre cœur. Il est vrai que ces cœurs qui, après avoir sacrifié à Baal, reviennent adorer le vrai Dieu, connaissent mieux que les autres le bonheur de ce dernier état, et ils peuvent quelquefois être plus constants au service du Seigneur que ceux qui ne connaissent pas le monde; mais il y reste encore je ne sais quelle flétrissure qui blesse la délicatesse de l'Epoux céleste. (**Massillon**).

[Du relâchement]. — Rien n'est plus déplorable, selon S. Bernard, que le relâchement de ceux qui, après s'être fait d'abord une cruelle guerre,

rentrent en paix avec leur chair; qui, après s'être refusé, au commencement, avec quelque opiniâtreté même ce qui était le plus nécessaire, recherchent des choses vaines et superflues, passent sans scrupule de la familiarité de DIEU à la familiarité du monde, ménagent des choses du siècle tout ce qu'ils en peuvent ménager, vivent d'une manière peu régulière dans un état parfait, oublient ce qu'ils ont professé, et semblent faire profession de ce qu'ils devraient avoir mis en oubli. Avons-nous gardé ce que nous avons promis? Vœux solennels, vous avez paru sur nos lèvres : avez-vous pénétré notre cœur? Le vieil homme est-il mort en nous? n'y est-il point encore vivant? *Adhùc tota anima in me est.* (II Reg. I). Je souhaite mourir, et mon âme est encore tout entière en moi. C'est ainsi que parlait Saül dans son désespoir, et c'est ainsi que nous devons parler dans ce renouvellement : *Tota anima mea in me est.* Nous avons encore les mêmes passions, les mêmes désirs, la même conduite dans la religion, que nous avions dans le siècle. Cela est déplorable, mais cela est ordinaire : il en faut donc trouver le remède, et nous le trouvons sans doute dans la rénovation de nos vœux. Nous aimons à nous tromper nous-mêmes, les dehors nous contentent, le superficiel est assez de notre goût ; le démon même contribue à nous rendre la dupe de notre amour-propre ; il nous empêche d'entrer dans le fond de nos plus secrètes inclinations pour séparer en nous ce qu'il y a de l'homme ; nous croyons être pauvres sans renoncer à la moindre commodité, chastes et continents sans éviter les occasions, obéissants sans contraindre notre volonté ! Nous avons donc besoin de renouveler les vœux que nous avons faits, afin de les observer comme nous devons et corriger nos fausses idées. (*Actions chrétiennes*).

[Le monde combat les vocations]. — Qu'une personne de naissance, et qui a de grands avantages pour le monde, soit fortement touchée de DIEU et appelée à l'état religieux, que ne fait-on pas et que ne lui dit-on pas pour l'en détourner? On veut que le joug du Seigneur, qu'il assure lui-même être léger, soit ici d'un poids énorme. La retraite, qui fait goûter les douceurs si pures et si tranquilles, est toujours dépeinte avec les plus sombres couleurs. C'est prison, c'est cachot, c'est l'esclavage; le cloître n'est guère regardé par les mondains que comme le tombeau d'une personne ensevelie toute vivante. Occupations saintes, offices divins, innocence partout ailleurs peu connue, devoirs de religion, tout passe dans l'esprit des gens du monde pour des lois dures, pour des exercices dégoûtants, pour des devoirs impraticables... Au contraire, on loue la conduite de ceux qui suivent le parti du monde, et l'on trouve leur condition fort heureuse quand on les voit avantageusement établis. Mais se trouvent-ils eux-mêmes heureux et les mieux partagés? Le monde répand-il à pleines mains ses faveurs sur tous ceux qui le suivent? L'état qu'on embrasse fait-il goûter beaucoup de douceur? y jouit-on d'une grande

tranquillité ? y trouve-t-on du moins des espérances bien fondées ? Ces dehors si riants n'ont-ils jamais trompé personne, et ces avenues si aplanies et toujours fleuries n'ont-elles point de termes fâcheux ? Tous les jours y sont-ils calmes ? Il est aisé de savoir ce qui en est, et bien des gens en peuvent donner des nouvelles sûres. Hélas ! peu de gens dans le monde qui ne se plaignent de leur état, peu qui ne se repentent de leur choix, nul qui n'avoue qu'il n'est point de condition dans la vie où l'on goûte moins de solides plaisirs, où l'on ait plus de chagrins à essuyer, où l'on soit plus souvent en danger de se perdre.

A Dieu ne plaise que je veuille condamner ici tous ceux qui s'engagent dans le parti du monde, beaucoup moins prétend-on exiger que chacun quitte le monde pour embrasser la vie religieuse. Il y a dans le christianisme divers états, et les vocations sont différentes. On prétend seulement faire sentir l'irrégularité de ceux qui ont tant de facilité à s'engager dans le monde, et qui ne trouvent jamais qu'on ait assez pesé les difficultés de la vie religieuse, ni assez pensé à ce qu'on fait quand on entre dans l'état religieux. Il faut qu'on ait bien peu d'égard au salut, et que Dieu même soit compté pour bien peu de chose dans le choix que la plupart des gens du monde font de leur état. Faut-il s'étonner s'ils y ont des chagrins amers, et s'ils y font de si funestes chutes ? De-là ne faut-il pas conclure que la condition des gens du monde n'est pas la plus heureuse, que leur état est bien pénible, plein d'amertume, exposé à mille fâcheux accidents de la vie et à de plus fréquents dangers du salut, dont l'état religieux se trouve exempt ; et que, si l'on doit consulter le Seigneur, éprouver longtemps sa vocation, examiner tous les devoirs d'un état si saint, quand il s'agit d'embrasser la vie religieuse, que ne doit-on pas faire quand il s'agit de s'engager dans la pénible carrière du monde, qu'on ne fournit jamais sans regrets et qui se termine si souvent à un éternel malheur ? (**Croiset**, *Réflexions spirituelles*).

RESPECT HUMAIN.

DÉSIR DE PLAIRE AUX HOMMES.

Lâche complaisance.

AVERTISSEMENT.

Quoique ce sujet soit l'un des plus importants et qu'il ouvre un beau champ à l'éloquence de la chaire, on trouve peu de prédicateurs anciens qui en aient parlé, et les SS. Pères mêmes n'en ont dit que fort peu de chose et comme en passant; mais il est devenu fort commun depuis quelques années; de sorte qu'on ne manquera pas de matière pour un discours sur le Respect humain.

Pour fournir un sermon sur ce sujet, on peut s'étendre sur le mépris qu'un chrétien doit faire du jugement des libertins qui raillent sur la piété et la dévotion. On peut faire voir l'indignité qu'il y a de pousser la complaisance jusqu'à omettre les devoirs de sa religion, de crainte de choquer des impies; montrer l'esclavage honteux de ceux qui se conduisent par cette lâche complaisance; montrer que la vertu est honorable, loin de valoir du mépris; que le service de Dieu *est préférable à toutes les dignités du monde; que celui qui a honte de confesser* Jésus-Christ *devant les hommes mérite que* Dieu *ait honte de l'avouer un jour pour fidèle chrétien et le couvre d'une éternelle confusion. Il y a une infinité de tours qu'on peut prendre pour trai-*

ter ce sujet, et les différents caractères qui y peuvent entrer le rendront également utile et agréable. Il faut seulement prendre garde de sortir du caractère de prédicateur en faisant un discours d'académie plutôt qu'un sermon, par des peintures trop fréquentes et trop étendues sur le ménagement qu'on apporte pour se conformer aux mœurs et aux usages du temps.

---

§ I.

Desseins et Plans.

I. — Après avoir expliqué que le respect humain est une crainte frivole qui nous détourne de nos devoirs, une mauvaise honte par laquelle on rougit de paraître vertueux, et un ménagement criminel de sa réputation dans l'esprit des personnes vicieuses, on peut faire voir, par rapport à ces trois choses, que ce respect humain est tout à la fois l'ennemi le plus déclaré de la religion, dont il empêche de remplir les devoirs ; l'ennemi le plus dangereux de la vertu, et enfin l'ennemi du véritable honneur et de la solide gloire, qui consiste dans la connaissance et dans l'estime que les sages font du mérite d'une personne : c'est ce qui peut faire les trois parties d'un discours.

Première Partie. — C'est le plus cruel et le plus déclaré ennemi de la religion. — 1°. On peut comparer la persécution qu'elle en souffre avec celle des tyrans les plus animés à la détruire. C'est de cette manière qu'en parlent Tertullien et quelques autres Pères. Ce nouveau persécuteur réussit mieux dans son dessein : car les premiers chrétiens professaient hautement la foi, sans craindre les tortures et les supplices ; mais les Chrétiens d'aujourd'hui n'osent s'acquitter des devoirs de leur religion, de crainte des censures, des railleries et des discours des hommes. Hé ! que feraient-ils donc s'ils étaient menacés des plus cruels supplices ? — 2°. Il fait, en quelque manière, renoncer à la religion que nous avons embrassée au Baptême, puisqu'il empêche d'en remplir les devoirs : car S. Augustin et S. Chrysostôme n'appellent point autrement ces lâches chrétiens qui, par la crainte qu'on ne parle d'eux et qu'on ne les méprise, n'osent s'acquitter de leurs obligations, que des déserteurs de la foi. — 3°. Ce même respect humain et cette lâche complaisance fait en quelque manière des idolâtres, et change des chrétiens en autant de païens. En effet, c'est ce que S. Paul, au sentiment des interprètes, appelle le Dieu du siècle : *Deus hujus sæculi excæcavit mentes infidelium.* (II Cor. IV). C'est

une idole qui n'est rien, une chimère qui ne subsiste que dans notre imagination : mais il n'est que trop vrai qu'on devient adorateur de cette idole et de cette chimère, qui est l'opinion et le jugement des hommes.

Seconde Partie. — Si le respect humain est l'ennemi déclaré de la religion, il l'est par une conséquence qui semble nécessaire de la vertu, des bonnes mœurs, des bonnes œuvres et des plus saintes actions. L'induction en serait ennuyeuse. Arrêtons-nous à l'action, par où il faut commencer pour mener une vie chrétienne quand on a vécu dans le désordre et qui entraine ensuite la pratique de toutes les vertus et de toutes les bonnes œuvres, savoir une véritable et une sincère conversion, qui fait renoncer à une vie mondaine pour en mener une plus sainte et plus régulière. Or, que fait le respect humain, et la crainte de ce que le monde pourra dire ou penser de ce changement, quand on me verra renoncer au luxe, à la vanité, à la galanterie ; quand on ne me verra plus que dans les assemblées de piété et dans la compagnie des plus gens de bien ? Combien cette crainte frivole a-t-elle étouffé de bons desseins, arrêté de saintes entreprises et rendu inutiles de grâces et de lumières du Ciel ! On craint que le monde ne donne un tour malin à toutes nos actions et ne les interprète en mauvaise part : cette crainte est très-mal fondée ; mais elle ne laisse pas d'être un des plus grands obstacles à notre salut. D'où il faut conclure que personne n'est véritablement vertueux, et ne le peut être, s'il ne se met au-dessus de la censure et de tout ce que, l'on peut penser de lui, etc.

Troisième Partie. — Il reste à voir que le respect humain, qui nous porte à ménager un honneur chimérique, est véritablement l'ennemi de la solide gloire et du véritable honneur. — 1°. Parce que la gloire n'est due qu'à la vertu, dont elle est la récompense. Elle consiste dans une connaissance claire du mérite d'une personne, et dans la louange et l'applaudissement qu'on lui donne : or, la faire consister dans l'approbation des personnes vicieuses et déréglées, et s'efforcer en cette vue de leur ressembler, n'est-ce pas en pervertir et la nature et l'usage ? — 2°. L'honneur et la gloire ne se peuvent ni acquérir ni mériter par le crime, qui est lui-même méprisable, et l'objet du blâme et du mépris de Dieu et des hommes : c'est donc prendre une voie opposée, pour y parvenir, que de chercher l'approbation des méchants, en s'abstenant de faire le bien ou en commettant le mal pour leur plaire. — 3°. L'estime et l'approbation de Dieu est la seule véritable gloire. Or, la honte de le servir nous attire son mépris, et mérite qu'il nous couvre de confusion, pendant qu'il comblera de gloire ceux qui se sont déclarés pour lui.

—

II. — L'injustice du respect humain et la punition que Dieu a coutume d'en tirer feront les deux points d'un discours sur ce sujet.

L'injustice du respect humain paraît — 1° Envers Dieu, parce qu'on préfère l'estime et le jugement des hommes à l'estime et et au jugement de Dieu même. — 2°. Envers les hommes, en faisant plus d'état de l'approbation des fous et des impies que de celle des plus gens de bien. — 3°. Ceux qui se conduisent par ce respect, et qui le prennent pour règle de leurs actions, sont injustes envers eux-mêmes, en se privant d'un grand bien, tel qu'est la vertu, par la crainte d'un mal imaginaire, qui est le mépris des personnes vicieuses et qui n'ont ni mérite ni vertu.

La punition ordinaire de ceux qui n'agissent que par respect humain. — 1°. Ils craignent la raillerie des hommes s'ils passent pour gens de bien et pour chrétiens réguliers ; et Dieu permet qu'ils tombent dans des vices grossiers, qui font qu'on les montre au doigt, et qui les rendent un objet de mépris à tout le monde. — 2°. Ils trahissent leur conscience pour plaire aux hommes, et ils sont déchirés des remords de leur conscience. — 3°. Ils préfèrent le monde à Dieu et rougissent d'être au service de ce souverain Maître : et Dieu au jour du grand jugement, aura honte de les reconnaître pour ses serviteurs.

—

III. — *Premièrement.* — Il n'y a rien à craindre dans tout ce que le respect humain nous fait appréhender du côté des hommes, et par conséquent il n'y a rien qui nous doive empêcher de pratiquer hautement la vertu : — 1°. De la part des gens de bien, qui ne peuvent avoir que de l'estime pour nous ; — 2°. De la part des pécheurs, qui loueront et admireront ce qu'ils n'ont pas le courage d'imiter ; — 3°. De la part des libertins, dont la censure et les railleries nous sont un sujet de gloire ; — et par conséquent c'est une crainte frivole, une timidité ridicule et une lâcheté de cœur qui seule nous rend méprisables, d'appréhender un fantôme.

Secondement. — Ceux qui se conduisent par le respect humain ont juste sujet de craindre tout de Dieu. — 1°. Il rend méprisables ceux qui le méprisent, comme il rend glorieux ceux qui travaillent à le glorifier : *Vœ qui spernis ! nonne et sperneris ?* (Is. XXXIII). — 2°. Il tient pour ennemis ceux qui ne se déclarent pas pour lui : *Qui non est mecum contrà me est.* (Matth. XII). — 3°. Il aura honte d'avouer pour ses serviteurs ceux qui auront eu honte de le reconnaître pour maître.

—

IV. — 1°. La crainte de déplaire aux hommes, en nous acquittant des devoirs et en pratiquant les bonnes œuvres, est funeste à notre égard, parce qu'elle est une source continuelle de péchés.

2°. Elle est une occasion de scandale au prochain, qui, sur cet exemple, a honte de paraître vertueux et de passer pour homme de bien.

3°. Elle est un objet de mépris à DIEU, et un sujet de honte à JÉSUS-CHRIST, d'avoir des serviteurs qui n'osent se déclarer pour lui et soutenir ses intérêts.

—

V. — *Premièrement.* — C'est une folie de régler sa conduite sur le jugement des hommes : — 1°. Parce que, quoique le nombre des mauvais chrétiens soit fort grand, il y en a peu qui nous connaissent ; — 2°. Parmi ceux qui nous connaissent , il y en a peu qui pensent à nous ou qui s'informent de quelle manière nous vivons ; — 3°. Encore moins qui y prennent intérêt et s'en mettent en peine. Pourquoi donc se contraindre et se gêner pour des gens qui ne songent pas seulement à nous, et, qui après tout, quand ils nous connaîtraient ou qu'ils auraient les yeux sur nous, ne pourraient être qu'édifiés de notre conduite, si elle est régulière et sans reproche ?

Secondement. — C'est une lâcheté indigne d'un chrétien — 1°. A qui DIEU a fait part de la liberté des enfants de DIEU, et qui a fait profession au Baptême de vivre selon les maximes de l'Evangile, et non pas selon l'opinion des hommes, qui est une servitude honteuse ; — 2°. Qui doit être courageux, puisqu'il a reçu ensuite le sacrement de Confirmation pour lui inspirer la force de confesser hautement JÉSUS-CHRIST, et de ne point rougir d'être son disciple ; — 3°. Qui, persuadé des vérités de sa religion, ne doit penser qu'à plaire à DIEU, sans se mettre en peine du jugement des hommes.

—

VI. — 1°. Il est faux que la vertu attire le mépris des hommes ; au contraire, c'est ce qui les a toujours distingués et fait estimer : et par conséquent nous devons plutôt craindre la vanité que la confusion en la pratiquant.

2°. Quand la vertu nous attirerait du mépris, ce n'est que le mépris de quelques libertins, auquel nous devons être insensibles parce qu'ils sont eux-mêmes très-méprisables.

3°. Quand on serait sensible à leur mépris, l'esclavage auquel il faudrait s'assujettir pour s'en défendre est insupportable.

—

VII. — *Premièrement.* — La crainte que produit dans les chrétiens le respect humain n'est pas juste — 1°. Parce que ce qu'on craint ne mérite que du mépris ; — 2°. Parce que ce qui nous fait rougir doit faire toute notre gloire ; — 3°. Parce que ce que nous craignons n'arrivera pas, mais plutôt il arrivera tout le contraire.

Secondement. — Quand il y aurait quelque chose de réel et quelque sujet de craindre, un chrétien est obligé de se fortifier l'esprit contre cette appréhension. — 1°. Parce que, en cette qualité de chrétien, il est obligé de fuir l'honneur, et de ne point rechercher l'estime et l'approbation des hommes. — 2°. Parce qu'il est obligé d'aimer l'opprobre et le mépris. — 3°. Parce que, quand il y aurait à souffrir des tourments, la mort même, il y serait obligé plutôt que de renoncer à sa religion ou de faire quelque chose qui lui fût contraire, à plus forte raison quand il ne faut souffrir qu'une confusion imaginaire ou quelques paroles de raillerie.

—

VIII. — 1°. Celui qui se conduit par le respect humain, et qui prend pour règle de sa vie et de ses actions le jugement des hommes, est indigne du nom de chrétien et le déshonore.

2° Il ne peut même passer pour honnête homme dans l'opinion des sages et des personnes de bon sens, puisqu'il n'est regardé que sur le pied d'un lâche complaisant, prêt à sacrifier son honneur et sa conscience pour ne pas déplaire à des gens qui ne méritent point qu'on pense à eux.

—

IX. — 1°. Rien de plus vain, de plus lâche et de plus indigne que de chercher trop à plaire au monde.

2°. Rien de plus dangereux pour la conscience ; puisqu'on s'expose à violer toutes les lois divines de crainte de choquer les personnes à qui l'on a quelque intérêt à ne pas déplaire. (**Giroust**, *Carême*).

—

X. — On appréhende les jugements des hommes : Que dira-t-on si je me déclare pour la vertu ? Mais à ce malheureux *que dira-t-on* on en peut opposer trois autres.

1°. Que diront les gens de bien, qui seront avec juste raison scandalisés de votre conduite ? quel jugement feront-ils de vous ?

2°. Que dira la conscience ? ne sera-t-elle point alarmée des crimes que le respect humain vous fera commettre ?

3°. Que dira Dieu, et quel accueil fera-t-il un jour à celui qui aura eu honte de le servir ?

—

XI. — Le respect humain consiste en deux choses :

1°. Rougir de faire le bien, ou par crainte d'être raillé et blâmé des hommes ; et c'est une folie et une extravagance ridicule,

2°. A faire le mal contre son naturel et son inclination, et c'est ce qui mérite le mépris de Dieu, et des hommes même. (**Le P. de la Rue**).

—

XII. — On peut considérer trois choses dans le respect humain:

1°. Le crime : nature et grièveté de ce péché.

2°. La folie : combien il est extravagant de prendre pour règle de sa vie le jugement des hommes.

L'injustice du respect humain, etc. (**Massillon,** *Sermon sur ce sujet*).

—

XIII. — Je prétends vous faire voir que quiconque refuse, par ce vain respect et cette crainte frivole, de rendre à Dieu le témoignage qu'il attend de nous, c'est-à-dire qui a honte de s'acquitter ouvertement des obligations d'un chrétien,

1°. Doit s'attendre que le Fils de Dieu le désavouera un jour en présence de son Père : *Qui me erubuerit*, etc.

2°. Ne mérite pas le témoignage des hommes, mais sera puni par le mépris de ces hommes mêmes, à qui il s'efforce de plaire aux dépens de son devoir.

3°. N'aura jamais le témoignage de sa propre conscience, puisqu'il est impossible que ce respect humain ne lui fasse commettre une infinité de crimes. (**Houdry**. *Avent*).

—

XIV. — La force et le courage d'un chrétien consiste particulièrement en deux choses :

1° A mépriser ce qui ne mérite pas son estime, tel qu'est le jugement des libertins et des impies.

2°. A combattre les sentiments du monde, et à prendre une conduite de vie entièrement opposée à la sienne.

§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **S. Augustin,** *Serm.* 20 *de verbis Apost.* — VI *Civit.* 10. — *In ps.* 30, s'élève fortement contre ceux qui raillent de la piété. — *In ps.* 90, de ceux qui rougissent de faire le bien. — Dans ses *Confessions*, il dépeint l'état où il en était venu, d'avoir honte de n'être pas aussi corrompu que les autres.

S. Ambroise, *Epist.* 30 *ad Sabin.*

S. Cyprien, *De duplici Martyrio.*

[Livres spirituels et autres]. — **Le P. Crasset,** *La foi victorieuse.*

Le P. Haineufve, 3e partie de l'*Ordre*, discours 34.

Le P. Caussin, *Cour sainte*, III, 19.

Le P. Saint-Martin de la Porte a traité cette matière dans un petit livre, qui a pour titre *La Science de bien vivre dans les compagnies.*

Le P. Surin, *Dialogues spirituels.*

Le P. Langlois a fait un beau traité sur ce sujet, où il en parle à fond.

L'abbé de Villiers, *Les égarements des hommes dans les voies du salut.*

Esprit, *Fausseté des vertus humaines*, chap. 6.

Le P. Nepveu, *Réflexions chrétiennes.*

Le savant **Pic de la Mirandole**, seconde lettre à son neveu.

Raynerius de Pisis, Titulo *Timor mundanus.*

[Les Prédicateurs.] — **Bourdaloue,** Mardi de la 3e semaine de carême.

Le P. de la Colombière, Sermon 77. — *Réflexions chrétiennes.*

Le P. Giroust, Carême, de la complaisance mondaine. — Avent.

Le P. de la Rue, Vendredi de la semaine de la Passion.

Le P. Duneau, 14e dim. après la Pentecôte ; — 3e dim. après la Pentec.

Sermons du **P. Le Jeune**, de l'Oratoire ; il y en a un sur la raillerie qu'on fait des personnes de piété, et sur ceux qui n'osent se déclarer pour Dieu de peur d'être raillés.

Parmi les *Sermons moraux*, il y en a un contre le respect humain.

Essais de sermons. Mardi de la Semaine-Sainte.

Massillon, Mercredi de la 1re sem. de Carême.

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne, 11e de l'Avent. (**Houdry**).

[Recueils.] — **Peraldus**, Titulo *Timor*.

Busée, *Panarium*, Tit. *Timor humanus*.

Labatha, Titulo *Timor humanus*.



§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Mendaces filii hominum in stateris. Ps. 62.

Les enfants des hommes ne savent pas peser les choses.

Propter te sustinui opprobrium, confusio operuit faciem meam. Ps. 68.

C'est pour l'amour de vous que j'ai été rempli d'opprobres, et que mon visage a été couvert de confusion.

Quoniam DEUS *dissipavit ossa eorum qui hominibus placent; confusi sunt, quoniam* DEUS *sprevit illos*. Ps. 52.

DIEU a dissipé les os de ceux qui cherchent à plaire aux hommes; ils ont été couverts de confusion, parce que DIEU les a méprisés.

Si inimicus meus maledixisset mihi, sustinuissem utiquè, et si is qui oderat me super me magna locutus fuisset, abscondissem me forsitan ab eo : tu verò unanimis, etc. Ps. 54.

Si mon ennemi avait dit du mal de moi, je l'aurais supporté avec patience, et si celui qui me haïssait avait parlé de moi avec insolence, je me serais peut-être retiré pour l'éviter : mais vous, que j'ai toujours regardé comme un autre moi-même, etc.

Qui timet hominem citò corruet. Prov. XXIX, 25.

Celui qui craint l'homme tombera bientôt.

Ambulans recto itinere, et timens DEUM *despicitur ab eo qui infami graditur viâ*. Proverb. XIV.

Celui qui suit le droit chemin et qui craint DIEU est méprisé de celui qui marche dans le chemin mauvais.

Noli quærere fieri judex, nisi valeas virtute irrumpere iniquitates. Eccli. VII, 6.

Ne jugez point, si vous n'avez pas assez de force et de courage pour condamner les injustices.

Qui contemnunt me erunt ignobiles. I Reg. II 30.

Ceux qui me méprisent seront dignes de mépris.

Ante Dominum ludam, et vilior fiam plusquàm factus sum, et ero humilis in oculis meis. II Reg. VI, 21.

Je jouerai de la harpe en présence du Seigneur, et je deviendrai plus méprisable que je n'ai été, et je serai toujours petit à mes yeux.

Cui assimilâstis me, aut adæquâstis et comparâstis me? Isaiæ XLVI, 5.

A qui m'avez-vous fait ressembler, ou à qui m'avez-vous égalé et comparé ?

Quis tu ut timeres ab homine mortali et a filio hominis, qui quasi fœnum ità arescet? et oblitus es Domini factoris tui, qui

Qu'aviez-vous à craindre d'un homme mortel et du fils de l'homme, qui sèche comme du foin? et vous avez oublié le Sei-

tetendit cælos et fundavit terram? Isaiæ II, 12.

Noli timere opprobrium hominum, et blasphemias eorum ne metuatis. Id., ibid. 7.

Servus meus es tu; ne timeas, quia ego tecum sum. Id. ibid.

Posui faciem meam ut petram durissimam, et scio quoniàm non confundar. Isai. L, 7.

Nolite timere eos qui occidunt corpus, animam autem non possunt occidere; sed potiùs timete eum qui potest et corpus et animam perdere in gehennam. Matth. x, 28.

Qui me confusus fuerit et verba mea, in generatione istâ adulterâ et peccatrice, et Filius Hominis confundetur eum, cùm venerit in gloriâ Patris sui cum angelis sanctis. Marci VIII, 38.

Qui me erubuerit et meos sermones, hunc Filius Hominis erubescet cùm venerit in majestate suâ. Lucæ IX, 26.

Non possumus quæ vidimus et audivimus non loqui. Act. IV, 20.

Non erubesco Evangelium. Roman. I, 16.

Corde creditur ad justitiam, ore autem confessio fit ad salutem. Rom. x, 10.

Cùm cognovissent DEUM, *non sicut* DEUM *glorificaverunt... Tradidit illos* DEUS *in desideria cordis eorum.* Rom. I, 21-24.

Mihi pro minimo est ut à vobis judicer, aut ab humano die. I Cor. IV. 3.

Omnibus omnia factus, ut omnes facerem salvos. I Cor. IX, 22.

An quæro hominibus placere? si adhùc hominibus placerem, Christi servus non essem. Galat. I, 10.

Ad oculum servientes, quasi hominibus placentes. Coloss. III, 22.

Nos stulti propter Christum. I Cor. IV, 10.

Qui, proposito sibi gaudio, sustinuit crucem, confusione contemptâ. Hebr. XII, 2.

Quis est qui vobis noceat, si boni æmulatores fueritis?... Timorem autem eorum ne timueritis, et non conturbemini. I Petri III, 13-14.

Ipsi de mundo sunt: ideò de mundo loquuntur, et mundus eos audit: nos ex DEO *sumus,* I Joan. IV, 5-6.

Timidis autem et incredulis, etc... pars illorum erit in stagno ardenti igne et sulphure. Apocal. XXI, 8.

gneur votre DIEU et votre Créateur qui a étendu les cieux, et qui a fondé la terre?

Ne craignez point le mépris des hommes ni les blasphèmes qu'ils vomissent contre vous.

Vous êtes mon serviteur : ne craignez point, parce que je suis avec vous.

Mon visage est devenu dur comme une pierre, et je sais que je ne serai point confondu.

Ne craignez point ceux qui ôtent la vie du corps et qui ne peuvent ôter celle de l'âme ; mais plutôt craignez celui qui peut précipiter le corps et l'âme dans les enfers.

Celui qui aura honte de moi et de mes paroles, parmi cette nation infidèle et corrompue, le Fils de l'Homme aura aussi honte de lui lorsqu'il viendra dans la gloire de son Père avec ses saints anges.

Si quelqu'un rougit de moi et de mes paroles, le Fils de l'Homme rougira de lui lorsqu'il viendra dans la gloire de sa majesté.

Nous ne pouvons pas ne point parler de ce que nous avons vu et entendu.

Je ne rougis point de l'Evangile.

On croit de cœur pour parvenir à la justice, et on confesse de bouche pour parvenir au salut.

Ayant connu DIEU, ils ne l'ont pas glorifié comme leur DIEU ; et DIEU les a livrés à leurs désirs mauvais.

Je me mets fort peu en peine que vous me jugiez, vous ou qui que ce soit parmi les hommes.

Je me suis fait tout à tous pour sauver tout le monde.

Est ce que je cherche à plaire aux hommes? si je plaisais encore aux hommes, je ne serais pas serviteur de JÉSUS-CHRIST.

Servant à vue d'œil, cherchant à plaire aux hommes.

Nous sommes insensés pour l'amour de JÉSUS-CHRIST.

Il a souffert le tourment de la croix, sans se mettre en peine de l'ignominie, après qu'on lui eut offert la joie.

Qui est-ce qui peut vous nuire, si vous avez un véritable zèle? Ne les craignez point, ne vous troublez point.

Ils sont du monde ; c'est pour cela qu'ils parlent du monde, et le monde les écoute : pour nous, nous sommes de DIEU.

Le partage des hommes timides et des incrédules sera dans l'étang de soufre enflammé.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN-TESTAMENT.

[Aaron]. — Aaron permit aux Israélites d'adorer un veau d'or, et il obtint par sa lâche complaisance ce qu'il avait pu s'en promettre, savoir que le peuple le regardât comme un pasteur condescendant et commode. Aaron fut sans doute surpris de la proposition qu'on lui fit; mais, craignant que ce peuple brutal ne le tuât s'il le refusait, il espéra pouvoir éluder leur pensée en leur demandant les pendants d'oreilles d'or de leurs femmes et de leurs filles pour cet ouvrage; mais leur pente pour l'idolâtrie l'emporta sur leur avarice et sur l'amour que ce sexe a pour ses ornements : et Aaron, afin de condescendre à leur impiété, les fit fondre et en forma la tête d'un veau d'or, soit que la crainte d'une mort présente eût ce pouvoir sur lui, soit qu'il eût conçu pendant l'absence de son frère un secret désir de tenir le premier rang parmi ce peuple. Quoi qu'il en soit et quelques desseins qu'il pût avoir dans cette indigne complaisance, il commit un crime qui lui causa bien des reproches et des remords de conscience. Car quels pouvaient être ses sentiments au milieu des acclamations des Israélites, avec lesquels il présentait de l'encens à l'idole? Avait-il oublié la différence qu'il y a entre un veau d'or et le DIEU de ses pères, qui avait opéré de si grands prodiges à ses yeux et par son ministère? Les applaudissements d'un peuple insensé étouffaient-ils les justes reproches de la conscience? Un cœur qui ne gagne quelque chose que par une complaisance déraisonnable ne peut se souffrir.

[Les espions dans la Terre promise]. — Savez-vous bien ce que c'était que la Terre promise, dans l'idée de ces espions timides qui furent commandés pour l'aller reconnaître? C'était un monstre affamé, qui dévorait tous ceux qui osaient s'y établir, et ses habitants autant de géants terribles devant qui les enfants d'Israël ne devaient paraître que comme des moucherons. Mais, dans la vérité, cette terre était abondante en lait et en miel, ses habitants étaient des hommes faibles comme les autres, dont la défaite ne coûta que peu de sang au peuple d'Israël. Il y a donc bien de la différence entre l'objet d'une vaine crainte, quand on le regarde en lui-même, et ce même objet lorsqu'on le considère dans l'idée que s'en forme un petit esprit, lequel a coutume de grossir et de défigurer toutes choses. De sorte que, pour savoir au vrai le mal que craignent les gens du monde et qui les empêche de faire profession d'une vie réglée et chrétienne, il n'en faut pas juger sur le rapport qu'ils en font eux-mêmes, mais examiner ce qu'il est en effet.

[Daniel]. — Darius, après avoir vaincu les Assyriens, ayant fait publier l'ordre que pendant un mois nul de ses sujets n'eût la hardiesse de faire aucune demande ou prière à DIEU ni aux hommes, excepté au roi seul, Daniel, qui rendait régulièrement son culte au vrai DIEU trois fois le jour, loin d'user de ces précautions timides que fait prendre la chair et le sang, et de manquer en la moindre chose à la fidélité qu'il croyait devoir à DIEU, ouvrait toutes les fenêtres de sa chambre, afin qu'on pût le voir à son ordinaire adorer DIEU trois fois le jour prosterné en terre et tourné vers sa chère Jérusalem, dans la vue de laquelle, quelque foule d'affaires qu'il pût avoir, et des plus importantes du royaume, il ne laissait pas, à trois heures différentes du jour, de rendre à DIEU ses profonds hommages. Il suivit sans rien craindre cette loi secrète et intérieure que DIEU imprimait dans son cœur. Sa grande élévation dans le monde ne le tenta point; son établissement, sa fortune, son autorité, tout céda à sa conscience; il ne pensa pas même à ménager sa vie, et la fosse des lions ne l'effraya point.

[Moïse]. — Moïse, pressé par le commandement de DIEU de retourner en Egypte pour délivrer le peuple d'Israël, était retenu par une crainte pareille à celle du respect humain : il redoutait la puissance de Pharaon, il craignait le ressentiment de ce prince cruel, de perdre quelque chose de sa réputation et de son honneur. La difficulté de sa langue fournissait un prétexte à sa lâcheté. Il marchait dans la disposition d'obéir, mais toujours avec le respect du monde devant les yeux, lorsqu'un ange se présente à lui et le menace de lui ôter la vie. — « Pourquoi, lui dit-il, balances-tu de porter tes pas vers l'Egypte? — Parce que je crains la fureur des Egyptiens, répondit Moïse, et de leur roi barbare. Quoi, lui dit le Seigneur par la bouche de l'ange, et tu ne me crains pas? » Comme s'il eût voulu dire : Tu appréhendes de déplaire à un roi de la terre, et tu n'appréhendes pas de déplaire au Roi du ciel? Tu veux éviter de te commettre entre les mains d'un prince qui ne règne que par moi? Sais-tu quel prince je suis?

[Salomon]. — Que ne fit point Salomon pour complaire à des femmes idolâtres dont il était épris? Jusqu'où porta-t-il la complaisance, ou à quoi la complaisance ne le porta-t-elle pas? Il devint lui-même idolâtre, il abandonna le DIEU de ses pères pour adorer de faux dieux, et ce roi si sage oublia toute sa sagesse pour satisfaire le fol amour qui le possédait.

[Absalon]. — Que ne fit point Absalon pour engager le peuple dans son parti et pour le soulever contre David? Tout fier, tout indocile que fût ce jeune prince, il se tenait à la porte du palais; et quiconque entrait, quiconque sortait, il l'appelait à lui, l'embrassait, se faisait instruire de son affaire, et par des discours séditieux contre le gouvernement pré-

sent, par de captieuses flatteries, par mille fausses promesses, il allumait dans les cœurs le feu de la rébellion et leur inspirait ses sentiments. Que dis-je? Et quel dessein forma-t-il? quel abominable conseil écouta-t-il? Et, pour s'attacher tout Israël, respecta-t-il le lit même de son souverain et de son père?

[Tobie]. — Lorsque les Juifs couraient en foule aux idoles de Jéroboam, le jeune Tobie, sans craindre de paraître singulier, et se glorifiant même de l'être dans une si belle cause, allait lui seul au temple de Jérusalem, et se rendait par-là digne de l'éloge que l'Ecriture a fait de sa fermeté et de sa constance. Ainsi, quand tout ce qui nous environne vivrait dans l'oubli de Dieu, et dans le mépris de sa loi, nous nous glorifierons, comme chrétiens, d'être les sincères observateurs de cette divine loi. Et ainsi nous nous distinguerons, et, s'il est nécessaire, nous nous séparerons des mondains qui en sont les prévaricateurs.

EXEMPLES TIRÉS DU NOUVEAU-TESTAMENT.

[Les Juifs]. — La crainte des hommes était un des plus grands obstacles que les personnes de qualité opposaient en secret à la religion de Jésus-Christ et aux vérités de sa doctrine. On n'osait, en ce temps, se déclarer publiquement pour lui : *Nemo palàm loquebatur de illo, propter metum Judæorum.* Les discours malins de la ville de Jérusalem, auxquels il fallait s'attendre en devenant son disciple, l'indignation des prêtres et des pharisiens inévitable à quiconque se mettait à sa suite, le mépris et les divisions des Sadducéens, qui regardaient comme un amusement populaire la foi d'un Messie à venir : tout cela ébranlait dans les cœurs les sentiments déjà formés de conversion et de piété, et faisait céder à d'indignes ménagements la vérité déjà connue. Jésus-Christ devenait aux grands une occasion de chute et de scandale. Nicodème, cet homme si distingué dans Jérusalem, choisissait le temps de la nuit pour s'adresser au Fils de Dieu, et dérober aux yeux du public les premières démarches de sa foi. Joseph d'Arimathie, ce citoyen noble et estimé, attendit après la mort de Jésus à se déclarer. Au contraire, le lépreux, le paralytique, l'aveugle-né, ces hommes de la lie du peuple, se déclarèrent ouvertement pour lui; ils ne tenaient pas assez au monde pour en ménager l'estime, et ils n'étaient pas assez esclaves de ses lois pour en craindre les jugements.

[Hérode]. — Rien de plus agréable en apparence pour Hérode que le festin qu'il fait au retour heureux du jour de sa naissance. Les grands de son royaume y sont présents; Hérodias, qui possède le cœur de ce prince, fait les honneurs de sa table, et, pour surcroît de plaisir, la fille

d'Hérodias vient, avec sa beauté naissante, répandre un nouvel agrément sur la fête. Mais Hérode trouve la tristesse et l'inquiétude au milieu de ses plaisirs, engagé qu'il est à ne pouvoir refuser sans peine ni accorder avec plaisir la mort de Jean-Baptiste, qu'Hérodias lui demande. Un prisonnier qu'il tient dans les fers, et de la vie de qui il peut disposer sans grande conséquence, rend sa complaisance inquiète et fâcheuse lorsqu'il s'agit de contenter une femme qu'il aimait éperdûment. Jugez de-là quelle est la peine qui poursuit les autres esclaves du respect humain, de qui les passions, quoique violentes, sont néanmoins beaucoup plus impuissantes.

[Pilate]. — C'est proprement le respect humain qui a fait mourir le Fils de DIEU. Pilate avait tenu ferme contre les poursuites et les cris des Juifs qui demandaient sa mort, convaincu de son innocence et de leur injustice : mais, sitôt qu'ils l'eurent menacé de César, tout ferme qu'il était, il ne put tenir contre la crainte de déplaire à César. Voilà la lâche politique qu'inspire le respect humain. Quand ce n'est pas pour soutenir l'intérêt de DIEU, on fait paraître du zèle; quand il s'agit de défendre l'intérêt du monde, on est déterminé à tout : mais cette politique est très-lâche à l'égard de DIEU. Ainsi, Pilate résiste aux Juifs; il cherche un tempérament, il veut gagner le peuple; mais il a une fausse complaisance pour l'empereur : il juge le Sauveur par l'intérêt du monde, au préjudice de celui de DIEU. Mais voyez l'embarras où il se trouve. Le respect humain veut que Pilate condamne JÉSUS, sa conscience veut qu'on lui conserve la vie; le respect humain représente à Pilate qu'en abandonnant JÉSUS il suit les vœux du peuple, il entre dans la passion des prêtres, il ménage les intérêts de l'empereur : que pouvait-il craindre de JÉSUS, qui se trouvait abandonné de toute sa nation? Il ne peut toutefois être d'accord avec lui-même ; il consent en apparence à la mort de JÉSUS; dans le fond il n'y consent point : car il se lave les mains, pour témoigner qu'on le force et qu'il se décharge de la mort d'un innocent.

[Les Juifs déicides]. — Les princes des prêtres et les principaux juges du peuple juif furent animés à poursuivre la mort du Fils de DIEU par ce même respect humain, et par la peur qu'ils eurent que les Romains ne vinssent détruire leur nation. Ce fut le prétexte qu'ils trouvèrent pour colorer l'envie et la haine qu'ils avaient conçues contre lui : *Si dimittimus eum sic, venient Romani et tollent nostrum locum et gentem;* et ils ne trouvèrent point d'expédient plus efficace pour arrêter le progrès de sa doctrine que de s'en tenir à l'avis de Caïphe, qu'il fallait sacrifier la vie de cet homme pour le salut de tout le peuple : *Expedit ut unus moriatur pro populo, et non tota gens pereat.* Mais quel fut l'effet de ce conseil, suggéré par la crainte et le respect humain? La mort du Fils de DIEU fut conclue, dit S. Augustin, de crainte que les Romains ne vinssent et ne

détruisissent leur ville et leur nation : et ce fut pour l'avoir fait mourir que DIEU suscita les Romains comme l'instrument de sa vengeance en exterminant leur nation.

[Hérode-Agrippa]. — Hérode-Agrippa fit mourir l'apôtre S. Jacques; et, voyant que par cette mort injuste il s'était rendu agréable aux Juifs, il poussa la complaisance jusqu'à faire arrêter S. Pierre, le chef des Apôtres, dans le dessein de lui faire le même traitement. (Actes, chap. 4e). Le président Félix, pour faire plaisir aux Juifs, et pour gagner leur affection, laissa injustement S. Paul dans les fers : *Volens gratiam præstare Judæis, reliquit Paulum vinctum.*

[S. Pierre]. — L'opinion que S. Pierre avait conçue de sa constance et de la fermeté de son amour lui avait fait promettre avec présomption au Sauveur qu'il mourrait plutôt que de le désavouer; mais, quand il fut dans l'occasion d'exécuter ces magnifiques promesses, la voix de deux servantes et le témoignage de quelques domestiques du pontife le troublèrent si fort, qu'il oublia et son devoir et son maître, et la généreuse résolution qu'il avait prise. Etrange effet de la crainte humaine sur un apôtre si fervent, si attaché au service de son maître ! Mais, après avoir lavé cette tache par ses larmes, soutenu du secours d'en haut, il fit paraître autant de courage qu'il avait marqué de lâcheté, puisque, sans craindre les supplices ni la mort, il prêcha hardiment la divinité et la doctrine de son maître, et répondit aux menaces qu'on lui fit s'il continuait : *Non possumus ea quæ audivimus non loqui..... obedire oportet* DEO *magis quàm hominibus.*

[Ste Madeleine]. — La grâce porte Madeleine à aller trouver JÉSUS-CHRIST dans la maison du pharisien, au milieu d'un festin, dans une compagnie de conviés. Que le respect humain n'opposa-t-il point pour la retenir ! Que cela est peu séant à une fille ! qu'en jugera-t-on ? qu'en dira-t-on ? Voilà le grand ennemi de la grâce et de la conversion. Madeleine est intrépide, elle est sans honte et sans confusion, parce qu'elle a beaucoup de honte et de confusion. La honte et la confusion qu'elle sent au-dedans de son âme fait qu'elle ne sent point celle du dehors : *Quia graviter erubescebat intùs, nihil esse credidit quod verecundaretur foris,* dit S. Grégoire. Le péché nous rend hardis pour le mal et honteux pour le bien, et la grâce au contraire nous rend hardis pour le bien et honteux pour le mal. Il faut, à l'exemple de cette pénitente, mépriser les jugements et les discours des hommes.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

An quæro hominibus placere, etc. (*Galat.* I).—L'Apôtre, par ces paroles, se défend comme d'un crime de souhaiter l'approbation du monde, et il ne s'en défend ainsi que parce qu'il reconnaît qu'il y a de l'incompatibilité entre ces deux choses, plaire au monde et servir Jésus-Christ : *Si hominibus placerem, Christi servus non essem.* Que chacun donc sonde son cœur; que chacun se demande, comme S. Paul : *An quæro hominibus placere?* Ai-je pour but en ce que je fais de plaire aux hommes? Quand il faut pratiquer une œuvre de piété, fréquenter les sacrements, visiter les pauvres, pardonner une injure, renoncer à certains divertissements dangereux, ai-je égard à ce que le monde en pensera, à ce qu'il en dira? N'ai-je pas souvent la lâcheté de parler contre le prochain pour me joindre à ceux qui en parlent? n'ai-je pas quelquefois la molle et la criminelle complaisance de flatter des amis jusque dans leurs passions et leurs désordres? Or, si c'est au gré du monde que je vis, je ne puis vivre au gré de Jésus-Christ, il me condamne et me réprouve : *Si hominibus placerem, Christi servus non essem.*

Omnia quæ loquitur populus iste conjuratio est, et timorem ejus ne timeatis neque paveatis. (Isaïæ VIII). — Quel remède à cette lâche crainte. C'est de guérir une crainte par une autre crainte, un désir par un autre désir. Quand vous craignez de déplaire aux hommes en faisant votre devoir, combattez cette crainte par la crainte de déplaire à Dieu. De deux maîtres qui devez-vous craindre davantage? n'est-ce pas celui qui peut vous punir plus sévèrement? Quel aveuglement de craindre plus les railleries des pécheurs que les vengeances divines, et les coups d'une langue de chair que ceux de ce glaive de feu dont Dieu se servira pour frapper et pour tourmenter ces lâches complaisants? C'est ainsi que parle S. Bernard : *Tu ergò plùs times opprobria quam tormenta; et, qui trepidas ad linguam carnis, contemnis gladium qui devorat carnes?*

Cui assimilastis me, aut adæquastis me? (Isaïæ XLVI). — Par ce respect humain, ou vous préférez le monde à Dieu, ou vous le faites aller de pair avec lui, ou du moins vous traitez Dieu comme s'il ne vous suffisait pas tout seul, comme si la faveur du monde vous était nécessaire avec la sienne. Or, Dieu versera-t-il avec profusion ses faveurs et ses trésors sur une âme qui se ménage avec lui, qui lui donne ce que le monde ne

veut point? Vous deviendrez l'objet du mépris de Dieu, puisque vous ne lui donnez que ce que le monde ne veut point. Vous donnez au monde tout ce qu'il veut, qui sont les dehors : car il n'a que faire de l'intérieur. *Cui assimilâstis me et adæquâstis?*

Deus hujus sæculi excæcavit mentes infidelium (II *Cor.* IV). — Quand S, Augustin parle de ces philosophes et de ces sages du paganisme, il dit que leur condition est de toutes les conditions la plus malheureuse, parce que, connaissant le vrai Dieu, ils n'ont pas la liberté de lui rendre le culte qu'ils lui doivent, et que, par maxime de politique, ils adorent dans les temples des divinités qu'ils savent être fausses dans eux-mêmes. *Pudet me tuî*, disait-il à l'un d'eux : *Naturalem* Deum *colere cupis, mille falsos cogeris.* Telle est la conduite de ces chrétiens lâches qui, jusque dans les devoirs de la religion, se font un honteux esclavage des lois du monde. Ils forment la résolution de servir Dieu ; mais, quand ils en conçoivent le désir, ils en sont détournés par un autre Dieu, c'est le dieu du siècle, le respect humain : *Deus hujus sæculi excæcavit mentes infidelium.* Il semble que ce maudit respect humain soit comme une espèce d'idolâtrie que l'on rende au monde et à cette idole de l'honneur. Car comme, quand Dieu a parlé, il ne faut plus d'autre raison pour établir notre foi, il veut qu'on lui obéisse aveuglément : *Verbum ipsius summa mihi ratio est*, dit un Pére de l'Eglise : de même, dès que le monde veut ou demande une chose, c'est une loi, c'est un empire : il faut lui obéir aveuglément.

Posui vestimentum meum cilicium, et factus sum illis in parabolam (*Ps.* LXVIII). — Je me suis couvert de cendre et d'un cilice, et je suis devenu le sujet de la fable de tout Jérusalem : c'est souvent ce que peuvent dire les personnes qui s'adonnent à la piété et à la dévotion. J'ai observé les jeûnes, j'ai pratiqué la mortification chrétienne, et par-là j'ai servi de matière aux discours malins et aux railleries de tout le peuple; chacun s'entretenait de ma conduite, on en faisait des railleries publiques, et il n'y avait point de compagnies où l'on ne se divertît à mes dépens. Mais alors, plus touché de leurs faiblesses que de leurs railleries, déplorant plus leur folie que leurs censures, il faut avoir pitié de leur aveuglement, et conjurer Dieu de les remettre dans la voie du salut. *Ego verò orationem meam ad te, Domine*, continue le saint prophète.



§ IV.

Pensées et passages des SS. Pères.

Erubescunt negare Christum, et non erubescunt negare verba Christi. Augustin. Serm. 48.

Ils rougissent de renier Jésus-Christ, et ils ne rougissent pas de nier les paroles de Jésus-Christ.

Times prorsùs ne offendas majorem, et non times ne offendas Deum. Id.

Vous craignez de choquer un grand, et vous ne craignez pas d'offenser Dieu.

Frontosus esto quandò audis opprobrium de Christo : quid times fronti tuæ quam signo crucis armâsti? August. in ps. 68.

Soyez effronté lorsque vous entendez outrager Jésus-Christ ; que craignez-vous pour votre front, armé du signe de la croix?

Oportet ut habeat christianus irreverentiam quandò venerit inter homines quibus displicet Christus ; quandò illi insectatur, quandò dicitur cultor crucifixi, adorator malè mortui, venerator occisi : hæc si erubueris, mortuus es. Id. ibid.

Il faut qu'un chétien n'ait aucun respect humain lorsqu'il se trouvera parmi des gens à qui Jésus-Christ déplait, lorsqu'on le persécute, quand on l'accuse d'avoir de la vénération pour un criminel, un crucifié. Si vous rougissez de ces choses, vous êtes mort dans l'âme.

Non erubescas prædicare quod nôsti, defendere etiam inter blasphemos quod credidisti. August. in ps. 80.

Ne rougissez pas de prêcher ce que vous savez, et de soutenir même parmi des blasphémateurs ce que vous avez cru.

Non sine causâ signum suum in fronte nobis figi voluit, tanquàm in sede pudoris, ne Christi opprobrio christianus erubescat. Id. in ps. 30.

Ce n'est pas sans raison que Dieu a voulu marquer de son signe notre front comme le siége de la pudeur : c'est afin qu'un chrétien ne rougisse point des opprobres de Jésus-Christ.

Parum est habere in corde Christum, et nolle confiteri cùm timetur opprobrium. August. in ps. 118.

C'est peu d'avoir Jésus-Christ dans le cœur, et de ne vouloir pas le reconnaître, lorsqu'on craint ses opprobres.

Ad hoc Dominus crucem suam in eorum qui in illum crederent frontibus fixit, ubi est quodammodo sedes verecundiæ, ut de nomine ejus fides non erubescat, et magis Dei *gloriam quàm hominum diligat.* Id. Tract. 53 in Joan.

Notre-Seigneur a placé la croix sur le front de ceux qui croiraient en lui, comme sur le siége de la pudeur, afin que leur foi ne rougisse point de son nom, et qu'elle aime mieux la gloire de Dieu que celle des hommes.

O nimis iniqua amicitia, seductio mentis investigabilis, cùm dicitur : Eamus, faciamus ; pudet non esse impudentem. Id. in Confess. 8.

O amitié trop injuste! ô séduction impénétrable de l'esprit, lorsqu'on dit : Allons, faisons ce qu'il nous plaira ; j'ai honte de n'être pas impudent.

Quid facies quandò dicet tibi (Christus) : Erubuisti de humilitate meâ, non eris in claritate meâ? Id.

Que ferez-vous, lorsque Jésus-Christ vous dira : Vous avez rougi de mon humiliation, vous n'aurez point de part à ma gloire?

Discedat mala verecundia, accedat salutaris impudentia, si impudentia dicenda est. August.

Bannissez toute mauvaise honte ; qu'une impudence salutaire en prenne la place, si cependant on peut appeler cela de l'impudence.

Hic non est Christi servus, sed subsan-

Celui qui se dit serviteur de Jésus-

nator et irrisor, qui ejus se servum dicit cui servire dissimulat. Id.

CHRIST, et qui n'ose le servir, ne mérite pas d'être appelé son serviteur, mais plutôt on peut dire qu'il se rit et qu'il se moque de lui.

Mihi autem absit gloriari, nisi in cruce Domini nostri JESU-CHRISTI. *Ubi mundi philosophus erubuit, ibi Apostolus thesaurum reperit.* August. Serm. 20 de verb. Apost.

A DIEU ne plaise que je me glorifie si ce n'est dans la croix de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST ! L'Apôtre a trouvé un trésor dans une chose qui a fait rougir les philosophes du siècle.

Usquè adeò de cruce non erubesco, ut non in occulto loco habeam crucem, sed in fronte portem. Id. in ps. 141.

Je rougis si peu de la croix, que je ne la garde point dans un endroit caché, mais que je la porte sur mon front.

Quid, rogo, iste faceret in dolore pœnarum, qui Christum erubuit inter flagella verborum ? Gregor. XXIX Moral.

Que ferait, je vous prie, dans la douleur des tourments un homme qui rougit de JÉSUS-CHRIST lorsqu'on lui dit quelque injure?

Sicut verecundia laudabilis in malo, ità reprehensibilis in bono ; erubescere malum sapientiæ est, erubescere bonum fatuitatis est. Id. in Ezech. homil. 10

De même que la pudeur est louable dans les mauvaises choses, aussi est-elle blâmable dans les bonnes ; c'est une sagesse de rougir du mal, une extravagance de rougir du bien.

Nihil magis timendum quàm quòd timor humanus præponatur divino. Gregor. in Prov.

Il n'y a rien qu'on doive craindre comme de préférer la crainte des hommes à la crainte de DIEU.

Gratias ago DEO *meo quòd dignus sum quem mundus oderit.* Hier. Epist. ad Asellam.

Je rends grâces à mon DIEU de ce que je suis digne d'être haï du monde.

Displiceamus his quibus displicet Christus. Paulin. Epist. 6.

Ne cherchons point à plaire à ceux à qui JÉSUS-CHRIST ne plaît pas.

Nihil tàm speciale servitutis est quàm semper timere. Ambros. de Joseph, 4.

Rien ne marque une plus grande servitude que de craindre toujours.

Omnibus servitior mancipiis. Crysost.

Plus esclave que tous les esclaves.

Non solus est proditor veritatis qui veritati renunciat, sed etiam qui non profitetur veritatem. Id.

Celui qui renonce à la vérité n'est pas le seul qui trahisse la vérité, mais aussi celui qui ne fait pas profession de la vérité.

Tutissima res est nil timere præter DEUM. Laurent. Justin. De lig. vitæ I.

Le plus sûr est de ne rien craindre que DIEU.

Christianum se putat qui christianus esse aut confunditur aut veretur. Quomodò potest esse cum Christo qui ad Christum pertinere aut erubescit aut metuit? Cyprian. De lapsis.

Celui-là croit être chrétien qui rougit ou qui craint de le paraître : comment peut-il être ami de JÉSUS-CHRIST, puisqu'il rougit ou qu'il craint de lui appartenir?

Christus in præceptis suis dicit : « Qui confusus me fuerit, confundet eum Filius Hominis. » Et christianum se putat qui christianus esse confunditur? Quomodò potest esse cum Christo qui ad Christum pertinere aut erubescit aut metuit? Id. Serm. 5 De lapsis.

JÉSUS-CHRIST dit, dans ses commandements : « Celui qui aura honte de moi, le Fils de l'Homme aura honte de lui. » Et celui-là croit être chrétien qui en a honte? Comment peut-il être avec JÉSUS-CHRIST, puisqu'il rougit ou qu'il craint de lui appartenir?

Cùm tyrannus dicit : Abnega Christum et immola Jovi ; sæpè lingua negat, corde reclamante ; et quanquàm hoc gravissimum est, tamen aliquam impietatis culpam elevat humanæ naturæ imbecillitas. Id. De dupl. mart.

Lorsque le tyran dit : Renie JÉSUS-CHRIST et sacrifie à Jupiter, souvent la langue renie sans que le cœur consente ; et, quoique ce soit un très-grand crime, cependant la faiblesse de la nature diminue une partie de la faute attachée à cette impiété.

Quid, quæso, rationis habet verecundari ad diem hominis, et vultum DEI *non vereri.* Bernard. Epist. 108.

Quelle raison, je vous prie, d'avoir honte en présence d'un homme, et de ne pas craindre la presence de DIEU?

Dæmon maluit suffundere hominis sanguinem quàm effundere. Tertull. Apol. 14.

Le démon a mieux aimé faire rougir les hommes que de répandre leur sang.

Salvus sum si non confundar de Deo *meo.* Id. De Carne Christi 7.

Je suis sauvé si je n'ai point honte de mon Dieu.

Alias non invenio materias confusionis quæ, per contemptum ruboris, probent benè impudentem et feliciter stultum. Id. ibid.

Je ne trouve point d'autres sujets de confusion que ceux qui font voir un homme impudent et insensé par le mépris de la honte.

Malefici gestiunt latere, devitant apparere, trepidant deprehensi, ne torti quidem facilè aut semper confitentur : christianus verò quid simile? neminem pœnitet; neminem pudet, nisi retrò non fuisse. Id. Apolog.

Ceux qui font du mal se font un plaisir de se cacher, ils évitent de paraître, ils tremblent lorsqu'ils sont surpris, ils ont toujours beaucoup de peine à avouer leurs crimes, lors même qu'on les torture : il n'en est pas ainsi d'un chrétien : aucun d'eux ne se repent, aucun d'eux n'a honte, si ce n'est de ne l'avoir pas été plus tôt.

Quoniam homo non erubuerat lignum et lapides et saxa adorans, eàdem constantiâ non confusus de Christo pro impudentiâ idololatriæ. Deo *satisfaceret per impudentiam fidei.* Tertull. IV Contrà Marcion. 21.

Parce que l'homme n'avait pas rougi d'adorer du bois, des pierres et des rochers, par la même constance il n'a point rougi de Jésus-Christ afin de satisfaire à Dieu pour l'impudence de l'idolâtrie par la noble impudence de confesser la foi.

Frontosa ad salutem. (Ità Magdalenam appellat.) Augustin.

Effrontée pour son salut (c'est ainsi que S. Augustin appelle Madeleine).

Quæ contentio, quæ gehenna tantoperè laboratur ut non peccetur! Chrysolog.

Quelle peine et quel tourment faut-il se donner pour ne point pécher.

Nihil operosius quàm studium hominibus placendi. Tertull.

Il n'y a rien de plus pénible que le soin de plaire aux hommes.

« *Timeo ne derideur, ne contemnar.* » *Miser homo, non vis à conservo derideri, sed odio haberi à Domino tuo?* Chrysostom. in Act. Apost. 19, Homil. 41.

« Je crains qu'on se moque de moi et qu'on me méprise. » Misérable que vous êtes, vous ne voulez pas qu'un de vos conserviteurs se moque de vous, et vous ne vous souciez pas d'être l'objet de la haine de votre Dieu?

Christum non puduit tuâ causâ crucifigi: et te pudet ejus inenarrabilem profiteri dispensationem! Id. in Galat. 6.

Jésus-Christ n'a pas eu honte d'être crucifié pour vous : et vous rougissez de faire profession de sa doctrine admirable !

Explicuisti frontem ad delinquendum, et ad rectè agendum contrahes? Tertull.

Vous avez pris un visage gai et ouvert pour pécher, et vous paraissez triste lorsqu'il faut bien faire!

[*Stultus alieno judicio vivit, non suo; multitudine rapitur et cedit impetui.* Seneca.]

[L'insensé vit selon le jugement d'autrui, et non pas selon le sien : il se laisse emporter par la multitude, et il cède au torrent.]

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Définition]. — Le respect humain, qu'on appelle autrement complaisance mondaine, est la considération que l'on a pour les jugements des hommes par laquelle on est détourné du service de Dieu, empêché de s'acquitter de ses devoirs et porté à commettre le mal pour complaire aux hommes, ou par une lâche crainte de leur déplaire. On distingue communément deux sortes ou deux espèces de respect humain : l'un plus grossier, par lequel on se rend esclave des jugements des hommes, et tellement occupé des maximes du monde qu'on n'a nul égard à celles de l'Evangile et de la religion, en sorte qu'on a honte de les pratiquer, et qu'on n'ose, dans les occasions, se déclarer contre le vice et prendre le parti de la vertu, l'autre non à la vérité si criminelle, mais qui nous fait perdre le mérite de nos bonnes actions: elle est propre à ceux qui font profession de vertu, et même de dévotion, et c'est lorsqu'ils n'agissent pas purement pour Dieu, mais qu'ils ont encore des vues humaines, qu'ils cherchent l'approbation des gens de bien ou qu'ils veulent se maintenir dans la réputation qu'ils se sont acquise. Nous ne parlons ici que de la première espèce dont on peut dire avec S. Paul : *Deus hujus sæculi excæcavit mentes infidelium.*

[Principes]. — Pour développer nettement cette matière, on peut distinguer le monde, que Dieu condamne et réprouve, en deux sortes de gens, dont les premiers sont ceux qui ne se conduisent que par des maximes toutes mondaines et contraires à celles de l'Evangile; qui se moquent et se rient de ceux qui ne suivent pas leur exemple, et encore plus de ceux qui font profession publique de piété: on peut dire que ces personnes font proprement ce monde, qui déclare la guerre à Jésus-Christ, comme Jésus-Christ, est venu pour la lui déclarer et pour le détruire entièrement. Les seconds sont ceux qui n'osent s'opposer à ces personnes déclarées pour le vice, et qui, instruits de leurs devoirs et de leurs obligations, n'ont pas le courage de s'en acquitter, par la crainte de s'attirer les railleries des premiers. Les uns et les autres sont blâmables et criminels devant Dieu, et, quoique ceux-ci paraissent plus excusables que ceux-là, ce sont néanmoins de lâches chrétiens, qui trahissent leur conscience pour ne pas déplaire aux autres.

[De la complaisance louable]. — Pour ne pas confondre les innocents avec les coupables, il est nécessaire, avant toutes choses, de distinguer la sage complaisance qui doit lier ensemble les chrétiens, de cette complaisance criminelle qu'ils doivent absolument bannir de leur société. Sur quoi je vous prie de remarquer que la philosophie morale et la théologie chrétienne ont toujours mis au rang des vertus une certaine complaisance ou condescendance qui nous fait accommoder aux mœurs et même à l'humeur de ceux avec qui nous vivons, qui nous diversifie, pour ainsi parler, en autant de manières qu'il se trouve d'occasions et de personnes, et dont la fin prochaine est de rendre le commerce de la vie doux, honnête et agréable dans les choses qui ne sont contraires ni à la raison ni à l'Evangile. Cette espèce de complaisance nous est ordonnée par la loi de Dieu; ç'a été la vertu même de Jésus-Christ et de ses Apôtres. Les pères l'ont regardée ou comme une compagne ou comme un fruit de la charité, ils nous l'ont recommandée comme un moyen nécessaire pour travailler à la conversion et à la sanctification des âmes.

[Mal que nous fait le respect humain]. — Le respect humain fait jouer les deux ressorts les plus puissants de l'âme ; savoir, la crainte et le désir. Par la crainte, il nous éloigne généralement de toutes les actions de piété , qui ne sont pas du goût du monde. On n'oserait, quand même la conscience y obligerait, se déclarer pour la vertu devant des gens qui n'en font pas profession ; on n'oserait ouvrir la bouche dans une compagnie pour soutenir le parti de Dieu et de l'Eglise, quoiqu'on soit persuadé dans l'âme qu'on le pourrait et qu'on le devrait. On n'oserait approcher des sacrements, se tenir dans une posture modeste durant le sacrifice de nos autels, s'habiller avec moins de luxe, se réconcilier en chrétien et de bonne foi : tout cela parce qu'on craint la censure, qu'on n'a pas assez de force pour la mépriser. — Le respect humain n'est pas moins pernicieux quand il fait agir par le désir de plaire : que fait-on alors, ou plutôt que ne fait-on pas ? S'il faut gagner un grand afin de s'en faire un patron, le flatter sur ses injustices, sur ses concussions, sur ses violences, on prend hautement son parti, on justifie toutes ses injustices, etc.

[La confirmation]. — Ceux qui sont faits chrétiens par le Baptême, étant encore faibles comme des enfants nouvellement nés, reçoivent par le sacrement de Confirmation la force de résister à toutes les attaques du monde et du démon ; et par ce sacrement, ils sont si pleinement confirmés dans la foi, qu'ils sont capables de confesser et de glorifier hautement le nom du Sauveur : c'est de-là que le nom de confirmation lui a été donné. Cette vertu et cette efficace parut dans les Apôtres, après qu'ils eurent reçu le Saint-Esprit : car, au lieu qu'avant la passion du Sauveur, et au temps même de sa passion, ils furent si faibles et si lâches qu'ils s'enfuirent et abandonnèrent leur maître ; que S. Pierre, qui avait été destiné pour être la

pierre fondamentale de l'Église, et qui avait fait paraître un peu auparavant tant de constance et de courage, effrayé par la voix d'une simple servante, nia par trois fois qu'il fût son disciple, et qu'enfin, après sa résurrection, tous les disciples se retirèrent dans une maison de crainte des Juifs; au contraire, le SAINT-ESPRIT les remplit, au jour de la Pentecôte, d'une grâce si forte et si puissante, que depuis ce jour-là ils prêchèrent hautement et sans crainte l'Evangile, et regardèrent comme le plus grand bonheur qui leur pût arriver d'être jugés dignes de souffrir des opprobres et des tourments pour le nom de JÉSUS-CHRIST.

[Péché du respect humain]. — Quoique la lâcheté soit un vice si peu connu et si peu combattu il ne laisse pas d'être, en sa manière, le plus étendu de tous, puisqu'il n'y a point de réprouvé dans les enfers qui n'en soit coupable, pour n'avoir pas voulu résister au torrent de l'exemple, et pour s'être lâchement rendu aux sollicitations du monde. Comme ils ont connu le bien qu'ils n'ont pas voulu faire, et le mal qu'ils n'ont pas voulu combattre, cette lâche infidélité les a rendus criminels, parce que celui qui sait le bien, et qui ne le veut pas faire se rend coupable d'une lâcheté inexcusable : *Scienti enim bonum et non facienti peccatum est illi* (Jac. IV).

Ce qui fait voir l'énormité de ce péché, est que les lâches chrétiens, qui n'osent s'acquitter de leurs obligations de crainte de déplaire aux hommes, ne sont pas moins blâmables ni moins criminels devant DIEU que les libertins les plus déclarés. — 1° Parce qu'ils semblent faire un mépris plus formel de DIEU : car ils connaissaient leurs devoirs, mais ils sont arrêtés par la considération des hommes: ils préfèrent donc le jugement des hommes à celui de DIEU — 2°. Parce qu'ils vont plus directement contre la lumière de leur conscience et de la raison : ils voient ce qu'il faudrait faire, mais de peur de déplaire aux hommes ennemis de DIEU, ils n'osent le faire, et n'ont pas le courage de leur résister. — 3°. Les libertins déclarés sont ou des athées ou des gens aveuglés que DIEU abandonne aux désirs de leur cœur; mais ces lâches chrétiens sont des personnes que DIEU presse et sollicite ; mais une honte imaginaire l'emporte sur les grâces les plus fortes. Ainsi, ce sont des serviteurs rebelles, qui se rangent du parti des ennemis de DIEU et les favorisent. Les libertins déclarés sont plus déterminés au mal, plus aveuglés, plus endurcis; mais les autres pèchent avec plus de connaissance, de réflexion, et par conséquent de malice. Aussi ne sont-ils guère moins punis, et S. Jean, dans son Apocalypse, les met au même rang que les plus scélérats et les plus infâmes pêcheurs : *Timidis et incredulis, et execratis, et homicidis, et idololatris, pars illorum erit in stagno ardenti igne et sulphure* (ch. XXI).

Quand vous omettez une bonne action ou que vous en commettez une mauvaise, vous ne sauriez pécher, dans ces occasions, que par pure malice ou par pure impiété : car vous ne sauriez vous excuser sur la

légèreté ou sur la vanité ou sur la surprise, votre conscience porterait témoignage contre vous, et serait même votre juge : elle vous accuserait de l'avoir trahie en méprisant ses avertissements, et d'avoir été infidèle à Dieu en quittant ainsi son parti pour vous ranger contre lui ; enfin, ne vous accusera-t-elle pas en vous disant qu'il eût mieux valu pour vous n'avoir jamais cru la vérité que de l'abandonner après l'avoir connue ?

Pour porter la qualité de vrai serviteur de Dieu, il faut être en telle situation d'esprit et de cœur qu'on préfère ses intérêts aux nôtres, et qu'on cherche toutes les occasions de lui plaire par une prompte exécution de toutes ses volontés. Celui-là est véritablement serviteur de Dieu qui n'a rien plus à cœur que son service, qui est en la disposition de perdre plutôt cent fois la vie, avec l'honneur et les biens, que de rien faire qui démente cette profession ; qui fait gloire d'être tel, sans se soucier des railleries du monde ; pour dire tout en un mot, le vrai serviteur de Dieu est un instrument animé, qui n'a point d'action ni de mouvement que celui qu'il veut de son maître. Or, je vous laisse à juger si tout cela peut s'accorder avec le respect humain, qui n'a en vue que de plaire aux hommes, et qui n'appréhende rien tant que de leur déplaire.

[Gloire d'appartenir à Dieu]. — Pour bannir entièrement le respect humain, il ne faut que penser que la qualité de serviteur de Dieu est préférable à tous les royaumes et à tous les empires de la terre. Les rois commandent aux peuples et se font servir : mais, comme il est plus glorieux de rendre quelque signalé service à son roi que d'être servi par des villageois, de même il y a plus de gloire à servir le souverain monarque du monde qu'à commander à toutes les nations de la terre. C'est ce que répondit admirablement Ste Agathe au préfet Quintinien, qui lui demanda si elle n'avait point honte d'avilir la noblesse de son extraction par la servitude du christianisme ? *Multò præstantior*, dit-elle, *christiana servitus regum opibus et præstantiâ.* Quelle est donc l'indignité du respect humain, d'avoir honte du service de Dieu !

[Les jugements des hommes]. — Le respect humain est injuste et déraisonnable : car pourquoi le jugement de Dieu, qui nous justifie, ne suffit-il pas pour nous faire mépriser celui des hommes ? Pourquoi ne fait-il pas sur nous le même effet que l'approbation de nos amis et de ceux que nous estimons, qui suffit ordinairement pour nous consoler de ce que les autres peuvent penser ou dire de nous ? Pourquoi la raison, qui nous fait voir que ces discours ne nous peuvent nuire, qu'ils ne font aucun mal par eux-mêmes, a-t-elle si peu de pouvoir sur notre cœur, qu'elle ne nous puisse faire surmonter une passion si vaine et si déraisonnable, ou plutôt une contrainte si mal fondée ?

[Nécessité et moyens]. — C'est une lâche politique et un ménagement hon-

teux à un chrétien de n'oser se déclarer pour DIEU et pour la vertu, de crainte de s'engager trop avant et de s'exposer à la raillerie des hommes si l'on vient à se relâcher dans ses pratiques. Nous voyons, au contraire, que les saints qui ont été véritablement touchés de DIEU se sont d'abord déclarés hautement, comme une Ste Madeleine et un S. Paul, et une infinité d'autres, lesquels, loin de rougir de pratiquer les maximes de l'Evangile, se sont fait le front à toutes les railleries des hommes et à tous les jugements qu'on pouvait faire d'eux, comme s'ils avaient voulu par-là s'ôter le moyen de retourner en arrière, par la honte de démentir leurs premières démarches.

Les maîtres de la vie spirituelle, entre plusieurs moyens de vaincre le respect humain, nous en suggèrent deux, dont l'usage doit être familier à ceux qui veulent mener une vie chrétienne. Le premier est de vaincre une crainte par une autre, la crainte de déplaire aux hommes par la crainte de déplaire à DIEU : celui qui craint véritablement DIEU ne peut être ébranlé par la crainte des hommes, lesquels ne peuvent lui nuire s'il a DIEU pour lui ; mais au contraire il a tout à craindre de DIEU, si par une lâche complaisance pour le monde il ne craint point de déplaire à cette souveraine majesté. Le second remède, à la vérité plus difficile, mais aussi plus puissant et plus efficace, est de se bien établir dans le dessein de ne contenter que DIEU : et parce que DIEU veut qu'en plusieurs choses on contente les hommes, il arrivera que, par ce seul désir de contenter DIEU, on verra distinctement en quoi on doit contenter les hommes. Au lieu que, quand on s'applique directement à plaire aux hommes, on tombe dans des détours et des égarements, et le respect humain vient à posséder entièrement le cœur.

§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[Les jugements des hommes]. — Il n'est rien de plus vain que les jugements des hommes dont le respect humain nous rend esclaves, ni rien de plus méprisable que cette estime du monde dont on devient idolâtre. En effet, comment est-ce que jugent les hommes ? Jugements faux et sujets à mille erreurs ; jugements stériles pour nous, et dont il ne nous revient communément aucun fruit solide. Car n'est-ce pas dans les jugements des hommes, et même des hommes les plus sages, que nous découvrons tous

les jours les plus grossières illusions ? Comme ils ne peuvent sonder le fond des cœurs, quelque éclairés qu'ils soient, ils prononcent sur des apparences qui les trompent, et sur des conjectures d'où ils tirent des conséquences aussi mal fondées que leurs principes. J'en appelle à vous-mêmes (mes chers Auditeurs) et aux fréquentes épreuves que vous en avez faites. Combien de fois vous êtes-vous plaints des discours qu'on tenait de vous dans le monde, et des idées qu'on s'en formait ! combien de fois avez-vous dit qu'on ne vous connaissait pas, et qu'on vous attribuait des vues et des desseins directement opposés à vos sentiments ! combien de fois avez-vous senti au fond de votre âme, et vous êtes-vous de bonne foi porté témoignage, que les éloges qu'on vous donnait ne vous étaient pas dus, ou que ce qu'on censurait dans votre conduite était innocent et tout autre qu'on ne le publiait ! Or, ce qui vous est arrivé, c'est ce qui arrive sans cesse dans la société humaine et dans tous les états de la vie. — Après cela, mettons-nous en peine de l'opinion des hommes, faisons-nous une étude de les ménager, de les bien disposer en notre faveur, et réduisons-nous, pour y réussir, dans la plus lâche et la plus indigne servitude ; rendons-nous dépendants des bizarreries du monde, de ses caprices, de ses traverses ! Mais plutôt, secouant un joug si honteux et si pesant, maintenons-nous dans une sainte liberté ; et, comme disait S. Paulin, ne craignons point tant les arrêts d'un juge qui a condamné Jésus-Christ même : *Displiceamus ergò his quibus displicet Christus.* Oui, Chrétiens, ce monde auprès de qui vous cherchez à vous insinuer par des flatteries quelquefois si basses et si peu convenables à votre caractère, ce monde qui occupe toute votre attention, qui épuise tous vos soins, qui reçoit tout votre encens et tous vos hommages, a porté l'aveuglement et l'injustice jusqu'à condamner même un Homme-Dieu. (**Giroust**, *Sermon sur ce sujet*).

[Notre faiblesse là-dessus]. — Vous le savez, vous le dites sans cesse : et toutefois, par je ne sais quel enchantement, vous êtes toujours adorateurs de ce monde aveugle et de ses folles imaginations. Lors même que vous le méprisez dans le cœur, vous lui témoignez au-dehors des égards, des respects, qui vous tiennent dans la plus ennuyeuse contrainte. Lors même que vous le démentez dans l'âme, vous souscrivez néanmoins, contre vos propres connaissances, à tous ses principes et à toutes ses maximes. S'il y a quelques personnes qui s'y distinguent et qui y soient plus écoutées que les autres, ce sont des divinités à qui vous rendez un culte servile, et des honneurs dont souvent rougissent pour vous ceux-là mêmes qui les reçoivent. Mais je veux que vos soins aient un succès plus heureux, je veux que le monde ne puisse vous refuser son estime : quel avantage vous donne-t-elle, cette estime dont vous êtes si jaloux ? (*Le même*).

[Le respect humain est outrageux à Dieu]. — Le respect humain outrage Dieu dans sa grandeur : car la grandeur de Dieu demande que vous ne le mettiez pas en parallèle avec l'homme qu'il a tiré de la boue[1], et que toute autre grandeur soit regardée comme un néant. Or, portés d'une part à vous donner à Dieu, et retenus de l'autre par des craintes humaines, vous lui dites : — Seigneur, je me donnerais à vous dès ce moment et je vous servirais préférablement à tout autre si, dans la situation où je suis, il m'était permis de vous servir sans m'exposer aux censures du monde ; je voudrais bien pouvoir rompre avec ce monde et me consacrer à vous seul, si en me déclarant pour vous, je n'allais pas m'attirer mille ennemis dangereux. Je sens pour vous toute l'affection possible, il est vrai ; vous avez mis dans mon âme des penchants salutaires pour la vertu, et je ne songe qu'à me délivrer de ces vices, dont je suis encore esclave ; cependant je n'ose me déclarer tout-à-fait pour le parti de la vertu, de crainte de perdre tout-à-fait l'estime du monde. Je me sens tout porté du côté de la piété : cependant je traîne encore mes liens, quoiqu'à regret, parce que le monde, qui ne veut pas vous aimer, ne veut pas non plus que je vous aime. Ah ! s'il ne dépendait que de moi de choisir un parti, je serais tout à vous, Seigneur ; vous seriez le seul maître de mon cœur, et l'on me verrait dès maintenant faire ce que je n'ai point fait par le passé ; mais vous voyez à combien de reproches la retraite que je voudrais faire m'exposerait. Vous savez que le monde est impitoyable envers ceux qui le quittent pour s'attacher à vous ; et, puisqu'il faut le déclarer, je sens que je n'ai point encore la force de le mépriser, ce monde, et que j'ai encore la faiblesse de vous oublier en demeurant à son service.

Je sais ce qu'on répond : Il suffit, dit-on, de servir Dieu en secret, de lui donner intérieurement son cœur, sans en donner tant de marques au-dehors ; est-il besoin d'un éclat pour convertir une âme qui peut en secret ménager sa conversion, sans que le monde le sache ? Faut-il donner au public un spectacle où la vanité aurait peut-être plus de part que la vraie piété, et ne peut-on plus donner à Dieu un cœur pur et une foi non feinte dont il se contente ? Un pécheur ne peut-il pas faire le bien, servir Dieu, pleurer ses péchés, pratiquer la vertu, sans que les hommes aient connaissance de ce qui se fait en secret ? Le juste ne peut-il pas vivre de la foi sans que le monde le connaisse ?

Je sais qu'il est certaines bienséances qu'on ne peut refuser aux usages, qu'il faut s'accommoder au temps et aux lieux, qu'on doit prendre certaines mesures avec le monde, que la charité prend différentes formes pour se dérober aux yeux des hommes, qu'il faut être faible avec les faibles, fort avec les forts, tout à tous, comme dit le grand Apôtre, et qu'il y a même du mérite à cacher le bien qu'on fait. Mais je dis que c'est se partager entre Dieu et le monde, que c'est vouloir ménager encore le monde qu'on doit haïr que de cacher sa conversion, de ne servir Dieu

qu'en secret, et que ce n'est être chrétien qu'à demi de rougir d'être tout à son Dieu après n'avoir pas rougi d'être tout au monde, et avoir même fait gloire de ses infamies. (**Massillon**, *Sermon sur ce sujet*).

[Jésus a souffert pour nous l'ignominie]. — Depuis qu'un Dieu fait homme est devenu le jouet des insensés, depuis qu'il s'est exposé à mille outrages pour l'amour de vous, pouvez-vous vous cacher d'être à son service et de souffrir quelque chose pour lui ? O homme, comment donc ne pas rougir d'être ingrat et de ne pas donner des marques de reconnaissance à votre Dieu de tous les bienfaits dont il vous comble et surtout de celui de votre conversion. Je ne vous dis point encore que cette crainte que vous avez de vous déclarer ouvertement pour Dieu est indigne d'un homme généreux : — car, si vous croyez le parti de la justice avantageux, pourquoi dissimuler quand vous l'avez embrassé ? Une âme née avec quelque sentiment d'élévation sait-elle ainsi se contrefaire ? Si vous êtes né avec de bonnes inclinations pour Jésus-Christ, si vous lui avez promis de lui appartenir, pourquoi vous en cachez-vous ? Quand même vous vivriez encore dans ces siècles infortunés où l'on regardait les chrétiens comme des monstres qu'on ne pouvait souffrir et à qui l'on préparait sans cesse des supplices, il serait si beau de vous déclarer pour celui que vous professez, il serait si glorieux pour vous de mourir même pour la cause de Dieu, il y aurait tant d'honneur pour vous de le reconnaître et de le confesser en public ! et ici que vous n'avez à craindre tout au plus que quelques censures, que quelques discours malins, vous rougissez, pour ainsi parler, de l'avoir pour ami, pour chef, pour protecteur, pour maître ! Vous vous piquez de tant de force, de tant de grandeur d'âme, dans les affaires du monde : et dans la religion vous êtes plus faible que le peuple ! (*Le même*).

[Amour du monde]. — Je prétends que, tandis que vous donnerez les apparences au monde, que vous le servirez au-dehors, il est impossible que vous ne lui donniez aussi votre affection. Car qu'est-ce qu'aimer le monde ? N'est-ce pas suivre religieusement ses maximes, obéir à ses lois, respecter ses usages, observer ses coutumes ? Or, je vous demande, n'est-ce pas là ce que vous faites en donnant les apparences et les dehors au monde ? Vous conservez donc toujours une liaison et une amitié pour le monde ; quoiqu'en secret vous paraissiez donner votre cœur à Dieu et n'aimer que lui, vous aimez encore les plaisirs du siècle, au lieu que vous ne devriez songer à ceux que vous y avez pris qu'avec regret et tristesse ; et vous êtes d'autant plus coupable, que vous portez encore les chaînes d'un ennemi que vous dites que vous haïssez, et dont vous avez secoué le joug pour ne le plus reprendre. Mais vous vous trompez quand vous dites que vous le haïssez en secret, ce monde : vous l'aimez encore ; si vous ne l'aimiez plus, on vous verrait mépriser tout ce qu'il peut dire

de vous; votre plus grand plaisir serait de donner à Dieu des marques extérieures de votre amour; vous sentiriez votre cœur s'élever contre tout ce que le monde vous présente; vous regarderiez ses usages comme des obstacles à la vertu, et non comme des bienséances de votre état.

Pourquoi craindrez-vous dans les voies de la justice ce que vous ne craignez point dans celles de l'iniquité? Vous comptiez pour rien ces jugements du monde lorsque vous vouliez contenter vos passions; vous n'avez point craint les censures publiques pour le péché, et vous les craignez pour la pénitence! Vous n'avez point ménagé l'estime et l'approbation du monde quand il s'est agi de vos plaisirs : et vous la voudrez ménager quand il s'agit de votre salut? Vous disiez tant qu'il fallait laisser parler le monde, pour vous calmer sur les reproches de votre conscience et les censures qu'on lançait contre vous : pourquoi donc n'en dites-vous pas de même dans votre conversion? Ses jugements sont-ils devenus pour vous plus terribles? le regardez-vous, ce monde, comme un juge plus équitable sur les démarches de la grâce que sur celles du péché? Ah! est-ce pour Dieu seul que le monde est capable de vous arrêter? Le crime va tête levée partout : n'y aura-t-il que la vertu qui n'ose se montrer?

Venons à la chose même. Que pourra-t-on dire de vous dans le monde qui puisse tant vous attrister et vous arrêter dans la voie du salut? Dira-t-on que vous êtes changeant en prenant le parti de la vertu, et que vous donnez des scènes au public, qui lui servent de divertissement? Heureuse inconstance, qui vous fixe dans le service du Seigneur et qui vous attache à des biens qui ne périront jamais! Dira-t-on que vous êtes insensé? Sainte et heureuse folie, plus sage mille fois que la sagesse du siècle, puisqu'elle vous fait préférer à des biens périssables, à des plaisirs d'un moment, un héritage éternel que personne ne pourra jamais vous ravir! Quoi? que vous ne vous soutiendrez pas longtemps dans l'état que vous embrassez? Utiles reproches, qui doivent servir à ranimer votre ferveur et votre vigilance? Que vous ne quittez le monde que parce que le monde vous quitte? Précieux jugements, qui vous assurent que vous ne retournerez plus, comme tant d'autres, à ce monde qui ne veut plus de vous! Que vous passerez pour ridicule dans le monde et parmi vos amis? Sensibles, mais chers reproches, qui vous assurent que vous serez agréable à Dieu. Que, depuis votre conversion, vous n'êtes plus bon à rien? Favorable mépris, qui vous engage à vous dévouer tout entier au service du Seigneur, puisque désormais vous êtes inutile au monde... Voilà donc ces discours du monde, ces jugements, ces censures si redoutables à la piété. La voilà, cette terrible perplexité qui vous empêche de vous donner tout entier au service de Dieu. Ah! faible sensibilité, et trop digne de toutes nos larmes? Eh! le parti de la vertu ne vous attirerait-il pas plus d'estime que vous n'en avez dans le crime? (*Le même*).

[Les discours du monde]. — Qui sont ceux qui parleront en mauvaise part de

votre conversion ? Quelques libertins qui font profession de ne rien croire, ou du moins de ne rien faire de ce qu'ils croient ; c'est-à-dire des fous déclarés, des gens qui n'ont pas même le sens commun : serait-il bien possible que vous préférassiez le jugement d'un homme qui n'en a point à votre propre jugement, au jugement de la plus saine partie du monde? Quelle lâcheté, dit S. Chrysostôme, qu'un chrétien élevé par son caractère au-dessus des anges se soumette volontairement aux hommes, qu'il cherche à leur plaire, et que, par cette bassesse, il s'égale aux gladiateurs, aux comédiens et aux bouffons ? Il parle des hypocrites ; mais il y a bien plus de raison de faire ce reproche aux timides chrétiens à qui je parle : car, si ceux-là sont dignes de répréhension parce qu'ils font le bien pour plaire aux hommes, que doit-on dire de ceux-ci, qui, pour plaire aux hommes, négligent de faire le bien et font même quelquefois le mal?

Si l'on vous blâme au commencement, parce qu'on croira ou qu'on fera semblant de croire que ce n'est que par légèreté, que nous n'avez pas changé pour devenir bon, mais que vous n'êtes devenu bon que pour changer, votre persévérance leur fermera aisément la bouche. On parle durant quelques jours, comme on a coutume de parler de toutes les choses nouvelles; on se tait bientôt après, on laisse vivre une personne à sa fantaisie; mais, si elle continue dans le bien, on commence à concevoir de l'admiration pour sa vertu. Vous remarquerez que cela ne manque jamais d'arriver, surtout quand la personne qui se met ainsi dans le bien est une personne de mérite, qui a de quoi se soutenir d'ailleurs, et par son esprit et par les autres avantages soit de la nature soit de la fortune, lorsqu'elle ne quitte point le monde par le désespoir de réussir, et qu'on ne peut pas dire que ce sont ses malheurs qui la réduisent à embrasser la dévotion comme un pis-aller.

Si vous voulez, à quelque prix que ce soit, éviter la censure et les railleries des gens du monde, il y a mille devoirs essentiels qu'il faudra nécessairement abandonner. Refuser de parler dans le lieu saint, imposer silence aux médisants, se rétracter quand on a médit, condamner les jurements et les discours peu honnêtes, témoigner, du moins par le silence, par l'air du visage, qu'on en est scandalisé, rechercher son ennemi pour l'engager à une véritable réconciliation : si vous voulez vous acquitter fidèlement et constamment de toutes ces choses, vous vous exposez à passer pour un dévot ou pour un homme de peu d'esprit, ce que vous ne pouvez souffrir en nulle manière : donc, toutes les fois que vous vous trouverez en de pareilles rencontres, vous serez tenté de passer par-dessus le commandement divin, et, à moins d'une grâce extraordinaire, vous succomberez à la tentation ; vous agirez selon votre grand principe, et vous aimerez mieux mépriser Dieu que d'être méprisé des hommes.

Si je suis condamné par le monde, c'est-à-dire par les chrétiens qui vivent dans le désordre, j'aurai l'approbation des gens de bien et de

toutes les personnes raisonnables. Le monde me condamnera ; peut-être ne s'apercevra-t-il pas même de mon changement ; et, quand aujourd'hui il y trouverait à redire, un jour viendra qu'il me fera justice en présence de tout l'univers, et qu'il se condamnera lui-même de folie pour m'avoir traité d'insensé. Il me condamnera d'abord, mais ma constance fera changer de langage à ceux qui auront été les moins réservés à parler de moi ; peut-être les fera-t-elle même changer de vie. Enfin, le pis que j'aie à craindre de la part du monde, c'est qu'il se moquera de ma nouvelle résolution : mon Dieu, votre colère, votre indifférence, est encore plus redoutable que ses moqueries ! On rira de ma réforme ; mais les démons feront bien d'autres risées de ma sotte honte. Ils se railleront de moi, ces impies ; mais Dieu me vengera de leurs railleries ; ils seront raillés à leur tour d'une manière bien plus cruelle : *Qui habitat in cœlis irridebit eos, et Dominus subsannabit eos.* Seigneur, fortifiez-nous contre de si faibles ennemis ; ne permettez pas qu'une vaine crainte rende inutiles tous nos bons désirs, et toutes vos grâces. (**Le P. de la Colombière,** *Sermons*).

[Même sujet]. — Si nous voulons savoir ce que c'est que le respect humain, il faut lui appliquer ce que dit S. Paul des idoles : *Quia nihil est.* Ce n'est rien. Ce jugement honorable que vous recherchez, cette opinion si avantageuse que vous désirez, c'est une pure vanité. Encore, si cette opinion pouvait se répandre dans l'univers, si elle s'établissait dans tous les esprits sans contradiction, si elle pouvait subsister après la mort, toute vaine et fragile qu'elle serait, elle paierait une partie de nos soins et de notre estime : mais, fragile comme elle est, incertaine, trompeuse comme nous la connaissons, ce n'est rien. *Nihil est !* Si nous en avons une haute idée, elle vient de la faiblesse de notre esprit. Ouvrons les yeux, étendons notre vue, portons notre esprit plus loin, et voyons ce qu'elle est jusque dans l'esprit des autres. On vous connaît, grands du monde ? mais où ? ici, et vous êtes inconnus ailleurs, à une infinité de personnes ; on vous estime, qui? quelques amis, un petit nombre d'hommes ; mais combien y en a-t-il qui bâtissent leur fortune sur les débris de votre mérite? combien y en a-t-il d'autres qui ne vous connaissent pas? combien qui regardent comme un sujet de mépris ce que vous estimez le plus, qui voient avec indifférence et froideur ce que vous ne voyez qu'avec complaisance, et qui blâment ce que vous croyez capable d'attirer les yeux de tant d'admirateurs ? (**Le P. de La Rue**).

[Mépriser le monde]. — Nous devons être aussi généreux à mépriser le monde que le monde est hardi et téméraire à nous mépriser. Oui, la première vertu du chrétien, c'est la fierté, qui le porte à ce mépris, non pas avec un orgueil de pharisien ou de philosophe, mais avec une force héroïque et un saint endurcissement. Comprenez ce que je dis, et la douceur

de cet état à la vue des gens de bien qui, fortifiés par le témoignage de leur conscience, comptent pour rien la honte, l'honneur, la calomnie, la louange des autres : non pas par feinte et par grimace, mais par devoir et par effort sur eux-mêmes ; qui disent qu'ils ne craignent rien, non pas pour éblouir les yeux, mais pour affermir le cœur dans le bien. Je n'appréhende rien en m'acquittant du devoir d'un véritable chrétien : c'est ma résolution, j'y vivrai et j'y persisterai. Voilà le langage d'un généreux chrétien.

Comprenez le bonheur d'un chrétien libre de tout esclavage, qui méprise le monde par une noble fierté, à la vue de ceux qui, esclaves de leurs passions, et souvent de celles des autres, et du bruit de l'opinion, vivent toujours dans le chagrin, n'osant rien faire, rien entreprendre, sans consulter les yeux des autres. Ah ! lâche complaisance, peux-tu tomber dans l'esprit d'un homme ! Un juge n'ose rendre la justice parce qu'il craint que son jugement ne donne du chagrin à une personne qu'il redoute ; cette dame n'osera régler sa maison de crainte de passer pour une dévote ; ce jeune homme, dévoré des reproches de sa conscience, voit et voudrait le bien, mais la crainte du monde lui en défend l'exercice ; il craint ses amis, ses ennemis, jusqu'à ses serviteurs et ses domestiques. Misère indigne de la liberté de l'homme, et encore plus de la liberté chrétienne ! Chrétiens, dit Tertullien, vous craignez un homme, vous qui portez dans votre nom de quoi vous rendre formidable à toute la terre ? vous craignez un pécheur, vous qui devez avoir part au jugement de l'univers ! Faites éclater, par la sainteté de vos mœurs et par une sainte hardiesse, l'autorité que vous donne ce beau nom, (*Le même*).

[Esclavage qu'on s'impose pour plaire au monde]. — Un pécheur, pour éviter la raillerie des libertins, se rend esclave des passions les plus extravagantes. Pour ne point souffrir ce reproche, *Vous êtes un dévot, vous ne savez pas vous divertir*, il risque au jeu le revenu nécessaire pour son entretien ; il ne croirait pas sortir de table en galant homme s'il n'en sortait le feu allumé dans le corps par différentes liqueurs, et les ténèbres répandues dans l'esprit par les fumées d'une chère excessive. Il regarderait comme un supplice l'obligation de manger et de boire en particulier chez lui tout ce que la compagnie l'oblige de prendre ; mais il le prend néanmoins parce qu'il n'a pas assez de fermeté pour dire enfin, avec la vertu : C'est assez. Il s'incommode avec le vice, il craint de jouir d'une santé parfaite avec la raison. Pour être brave aux yeux de quelques amis, il brusque quiconque, et il trouble par ses étourderies les fêtes les plus innocentes ; il se commet avec toutes sortes de personnes. On n'a pas l'air du monde auprès des libertins si on ne salit ses discours par des expressions qui ressentent les lieux des plus infâmes débauches, et si on ne vomit des blasphèmes dont l'insolence révolte tout honnête homme. Les sottises les plus ridicules sont les plus beaux faits dont on se pare, et il faut être

esclave jusqu'à oublier que telle débauche dont on se vante sans l'avoir faite, tel bon mot, ou plutôt telle grossièreté qu'on assure avoir dite, a souvent de fâcheuses suites. (**Le P. Langlois**, *traité du respect humain.*)

[Pensée réelle du monde]. — Ne vous y trompez pas : il est des persécutions de plus d'une sorte, et les mépris du monde ne sont ni plus dangereux ni plus à craindre que ses caresses ; les censures ne sont pas toujours l'écueil que la vertu doit appréhender. Ce monde, tout corrompu qu'il est, sait encore respecter et honorer la vertu ; ennuyé de ses fades amusements, il cherche quelquefois un asile auprès des amateurs de la vertu. Et certes, le mensonge et l'iniquité n'ont pas tant prévalu sur les enfants des hommes qu'il ne reste encore quelque étincelle de vérité, qui leur fait porter quelques bons jugements. Les pécheurs trouvent encore en eux-mêmes de certaines lumières secrètes qui ne laissent pas de leur faire estimer, malgré leurs ténèbres, ce que la corruption de leur cœur ne leur permet pas d'aimer. La vertu imprime sur le front des justes certains caractères qu'on ne peut s'empêcher de respecter ; l'on voit en eux un certain esprit de religion et une autorité dans leurs exemples, qui, au milieu des ténèbres du monde, conserve encore la majesté de leur vertu. On voit encore dans le juste, comme autrefois sur le visage de Moïse, certains traits d'éclat et de majesté devant qui les adorateurs des idoles sont obligés de baisser les yeux par respect. Plus un pécheur se sent porté à décrier la vertu, plus il se sent forcé de respecter le juste, qui sait mépriser ses jugements : plus l'ascendant de la corruption entraîne le mondain, plus la vertu qu'il voit inébranlable lui apprend que rien n'approche de la force qu'elle donne à celui qui la pratique. Mais non-seulement le monde respecte la vertu, il lui donne des éloges dignes de son envie ; il appelle heureux ceux qui l'aiment ; il a pour eux mille égards, mille complaisances. Vous croyez peut-être que l'illusion dure toujours, et que les pécheurs portent toujours des jugements sévères contre les justes : vous vous trompez, et vous en conviendrez vous-mêmes si vous pensez qu'au milieu de leurs plaisirs et de leurs travaux insensés ils jettent sur leur état déplorable mille regards de regret et de tristesse. Eh ! pourquoi, âmes justes, craindriez-vous donc de paraître serviteurs de JÉSUS-CHRIST devant les pécheurs, qui souhaitent d'être semblables à vous dès que vous cessez de leur ressembler ? Peut-être qu'ils vous méprisent par le même endroit que vous croyez leur plaire. (**Massillon** *sur le respect humain*).

[Mépriser ce qui vient de l'homme]. — C'est de-là que S. Paul tirait ce généreux mépris qu'il faisait des jugements des hommes : *Mihi pro minimo est ut à vobis judicer aut ab humano die* (I Cor. IV). Il m'importe fort peu d'être sous votre censure ; quelque opinion que vous ayez de moi, je n'en ai ni

du chagrin ni de la joie ; et, soit que vos sentiments me soient injurieux soit qu'ils me soient favorables, je les méprise également. Quelque louange ou quelque blâme que vous me donniez, je suis assuré que je n'en ai ni plus ni moins de mérite: vos paroles ne sauraient le diminuer ni l'accroître ; et comme vos éloges n'en supposent et n'en produisent point en nous, vos invectives ne lui sauraient apporter de la diminution ni de la flétrissure. C'est uniquement à DIEU, notre juge commun, que j'ai dessein de plaire : il n'y a que son estime qui soit la véritable règle de notre mérite et la source de notre véritable gloire : *Mihi pro minimo est ut à vobis judicer aut at humano die.* (*Pièces d'éloquence présentées à l'Académie Française*, 1675).

[Obstacle à la conversion]. — Le monde raisonne sur tout, et il n'est pas moralement possible qu'une conversion éclate à ses yeux sans qu'il en parle. Or, ces discours du monde sont à craindre, non pas par eux-mêmes et en eux-mêmes : car, au fond et à le bien prendre, que nous importe ce que pense et ce que dit le monde? mais nous en faisons un fantôme qui nous effraie. Vous avez formé les plus beaux desseins, vous vous êtes tracé les règles de vie les plus saintes, vous les avez reçues d'un directeur avec soumission, à certains moments où la grâce vous a saisi, embrassé, élevé au-dessus de vous-mêmes. Vous avez regardé le monde d'un œil de mépris ; vous l'avez frappé de mille anathèmes ; vous lui avez présenté le défi, comme S. Paul, et vous vous êtes écrié avec cet Apôtre : *Quis nos separabit à charitate Christi?* Qui me pourra jamais séparer de vous, ô mon DIEU? Mais, mon cher auditeur, il n'est pas nécessaire que toutes les créatures se liguent contre vous: un mot, c'est souvent assez pour déranger tout le système de votre pénitence et pour déconcerter tous vos projets. Je dis plus : sans que le monde vous voie, c'est assez qu'il ait les yeux attachés sur vous et qu'il soit témoin de votre conduite. Je vais encore plus loin : et sans que le monde vous voie, c'est assez qu'il puisse vous voir. On prévient toutes les réflexions qu'il peut faire, on lui fait dire ce que jamais peut-être il n'aurait dit. Une imagination blessée s'effarouche, se révolte ; une mauvaise honte survient. On sait ce qu'il faut faire, mais on n'ose le faire ; on gémit ; on se reproche sa faiblesse ; on voudrait rappeler tout son courage ; mais le courage manque, et une vaine considération l'emporte ; on laisse tout ce qu'on avait proposé, et l'on reprend tout ce qu'on avait quitté. (**Le P. Giroust**, *Sermon de la rechute*).

[Un chrétien doit triompher du respect humain. — « Lorsqu'on nous baptise, dit Tertullien, on nous donne de l'eau, et nous promettons du sang : » parce qu'en se faisant baptiser on s'engageait à souffrir le martyre. Il y avait donc, en ces premiers temps, quelque raison apparente de rougir de l'Evangile et de dissimuler sa religion. Cependant les pre-

miers chrétiens paraissaient tête levée devant le tribunal des tyrans et tenaient à gloire de souffrir les ignominies et les affronts. Ils disaient avec l'Apôtre : *Je ne rougis point de l'Evangile* ; et c'est de-là que Tertullien tire une preuve évidente de leur innocence. Or, si les chrétiens triomphaient du respect humain lorsque la croix passait pour un objet de folie et de scandale, lorsque la qualité de chrétien était un caractère d'infamie, lorsque d'en faire profession était un crime d'Etat, lorsqu'on poursuivait ses sectateurs jusqu'au bout du monde et qu'on les menaçait des tourments les plus atroces, quelle excuse auront les chrétiens dans ces derniers siècles, s'ils ont honte de professer leur religion maintenant que sa doctrine est reçue par toute la terre, que JÉSUS-CHRIST est reconnu pour juge des vivants et des morts, que sa croix est adorée par tout le monde, et qu'elle fait le plus riche ornement de la couronne des rois ? O changement déplorable ! la grâce a changé les tyrans de la foi en chrétiens, et maintenant le libertinage change les chrétiens en tyrans ! La foi a fait disciples de JÉSUS-CHRIST ses propres persécuteurs, et maintenant l'infidélité rend persécuteurs les propres disciples de JÉSUS-CHRIST ! (**Le P. Crasset,** *la foi victorieuse*).

[Lâcheté du respect humain]. S. Thomas dit que tous les méchants sont des lâches, et que la malice du cœur vient de la faiblesse d'esprit : *Omnis improbitas ex imbecillitate animi venit* (De perfect. vitæ, 16): au lieu que l'innocence marque une force et une vertu éminentes. Je ne sais si je me trompe, mais je suis persuadé que ceux qui renoncent à la vertu par la crainte du monde renonceront la foi par la crainte des tyrans, et que celui qui sacrifie tout au démon de peur d'être moqué lui sacrifiera tout de peur de perdre la vie. Les martyrs de la primitive Eglise ont souffert les derniers tourments pour la confession de la foi : lorsqu'on les a interrogés s'ils étaient chrétiens, ils n'ont point usé de dissimulation ni d'équivoques, bien qu'ils vissent combien il leur en coûterait de dire la vérité. On ne leur demandait qu'un petit déguisement, qu'une feinte, une marque extérieure d'abjuration, sans préjudice de leur foi, qu'on leur permettait de conserver dans le cœur. (*Le même*).

[Chrétiens et païens]. — Quand S. Augustin parle de ces anciens philosophes, de ces sages du paganisme qui, par la seule lumière naturelle, connaissaient, quoique païens, le vrai DIEU, il trouve leur condition déplorable : pourquoi ? Parce que, étant convaincus, comme ils l'étaient, qu'il n'y a qu'un DIEU, ils ne laissaient pas, pour s'accommoder au temps, d'être forcés à en adorer plusieurs. Prenez garde, Chrétiens, ceux-là, par le respect humain, faisaient violence à leur raison, et servaient des dieux qu'ils ne croyaient pas : et nous, par un autre respect humain, nous faisons violence à notre foi, et nous ne servons pas le DIEU que nous croyons. Ceux-là, malgré eux, mais pour plaire au monde, étaient superstitieux et idolâ-

tres : et nous par un effet tout contraire, mais par le même principe, nous devenons, souvent malgré nous-mêmes, libertins et impies. Ceux-là, pour ne pas s'attirer la haine des peuples, pratiquaient ce qu'ils condamnaient, adoraient ce qu'ils méprisaient, professaient ce qu'ils détestaient : ce sont les termes de S. Augustin : *Colebant quod reprehendebant, agebant quod arguebant, quod culpabant adorabant.* Et nous, pour éviter la censure des hommes, et par un vil assujettissement aux usages du siècle corrompu et à ses maximes, nous déshonorons ce que nous professons, nous profanons ce que nous révérons, nous blasphémons, au moins par nos œuvres, non pas, comme disait l'Apôtre, ce que nous ignorons, mais ce que nous savons et que nous reconnaissons. Au lieu que ces esprits-forts de la gentilité, avec leur prétendue force, se captivaient par une espèce d'hypocrisie, nous nous captivons par une autre.

« Laissez-nous aller dans le désert, disaient les Hébreux aux Egyptiens : car, tandis que nous sommes parmi vous, nous ne pouvons pas librement sacrifier au Dieu d'Israël : or, il faut que nous soyons libres dans les sacrifices que nous lui offrons. En tout le reste, vous nous trouverez souples et dépendants, et, quelque rigoureuses que soient vos lois, nous y obéirons sans peine ; mais, dans le culte du souverain Maître que nous adorons et que nous devons seul adorer, la liberté nous est nécessaire. » C'est ainsi, reprend S. Jérôme expliquant ce passage de l'Exode, c'est ainsi que doit parler un chrétien engagé par la Providence à vivre dans le monde, et par conséquent à y soutenir sa religion. Sur toute autre chose, doit-il dire, je me conformerai aux lois du monde ; j'observerai les coutumes du monde, je garderai les bienséances du monde ; je me contraindrai même, s'il le faut, pour ne rien faire qui choque le monde : mais, quand il s'agira de ce que je dois à mon Dieu, je me mettrai au-dessus du monde, et le monde n'aura nul empire sur moi. Dans l'accomplissement de ce devoir capital, qui est le premier devoir du chrétien, je ne serai ni bizarre ni indiscret, mais je serai libre, et la prudence dont j'userai pour me conduire n'aura rien qui dégénère de cette heureuse indépendance que S. Paul veut qu'un chrétien conserve, comme le privilége inaliénable de l'état de la grâce où Dieu l'a élevé. (**Bourdaloue**, 2e *Avent*, III).

[Ne pas rougir de J.-C.]. — Je conçois maintenant la force et tout le sens de cette parole de Tertullien, quand il disait, par un excès de confiance, qu'il tenait son salut assuré s'il pouvait se promettre de ne pas rougir de son Dieu : *Salvus sum, si non confundor de Domino meo.* Il semble d'abord qu'il réduisait le salut à peu de chose, puisque par-là il se tenait quitte de tout. Car qu'y a-t-il en apparence de plus facile que de ne point avoir honte de son Dieu ? Faut-il pour cela une grande perfection, et est-ce là qu'aboutit toute la religion d'un chrétien ? Oui, répond Tertullien, si je ne rougis point de mon Dieu, *salvus sum.* Cela seul me met à couvert des tentations du monde les plus violentes, parce que cela seul me rend vic-

torieux du monde et de tout ce qu'il y a dans le monde de plus dangereux pour moi. Car si je ne rougis pas de mon Dieu, je ne rougis pas de tant de devoirs humiliants selon le monde, mais nécessaires au salut selon la loi de Dieu; je ne rougis pas de souffrir un affront sans me venger, je ne rougis pas de pardonner une injure, jusqu'à rendre le bien pour le mal; je ne rougis pas même de prévenir l'ennemi qui m'a outragé : *Salvus sum, si non confundor de Domino meo.* Si je ne rougis point de mon Dieu, je ne rougis pas de l'honorer, de le prier; je ne rougis pas d'être patient pour lui, méprisé comme lui; je ne rougis pas de la pénitence et de tout ce qu'elle exige de moi pour me convertir à lui. (**Anonyme**).

[Bonheur de ne craindre que Dieu]. — Qu'une âme est heureuse qui ne craint que Dieu et qui ne pense qu'à le contenter! Pensez-vous qu'une âme en cet état se mette en peine de ce que peut dire le monde, et qu'elle fasse beaucoup de cas de ses censures et de ses discours malins? Vaines créatures, que peuvent alors vos jugements, vos railleries contre une âme que Dieu soutient, et qu'il protége? C'est un Noé qui, retiré dans l'arche, se met peu en peine des malédictions que les habitants de la terre peuvent lui donner, et qui se moque des discours mondains, auxquels l'attachement à son Dieu ne lui permet pas de faire attention; c'est un Jacob qui, élevé jusqu'au ciel dans sa vision mystérieuse, s'occupe tout de son Dieu, et qui ignore ce qui se passe sur la terre; c'est un Moïse qui, sur la montagne, s'entretient seul avec le Seigneur, et qui ne se met guère en peine des injures et des calomnies qu'on prononce contre lui dans la plaine. (**Massillon**).

[Ce vice est commun]. — Si ce vice est à craindre dans les plus saintes âmes, il ne faut pas s'étonner s'il est si commun parmi les hommes. Combien en voyons-nous qui ne sont pas méchants, et qui font semblant de l'être afin de n'être pas pris pour singuliers! Ils seraient bons s'ils pouvaient l'être sans s'exposer à la haine et à la raillerie de leurs compagnons; mais il faut qu'ils trahissent leur bon naturel et qu'ils forcent l'inclination qu'ils ont à la vertu pour contrefaire le vice, et pour avoir part à la fausse gloire de commettre hardiment le péché. N'est-ce pas ce qui engage les hommes à se glorifier même des péchés dont ils ne sont pas coupables? Rien n'est plus touchant que la manière dont S. Augustin pleure ce malheur, où il était tombé dans sa jeunesse. « J'entendais les autres, dit-il, qui se vantaient de leurs crimes, et qui en faisaient d'autant plus de gloire qu'ils étaient plus infâmes; j'avais alors envie, non de commettre des péchés, mais d'être loué de les avoir commis. » (**Bourdaloue**).

[Exemple de Madeleine]. — Madeleine avait sacrifié au monde sa réputation, et c'est aussi ce qu'elle sacrifie à Jésus-Christ. Elle va chercher dans la salle d'un festin et dans le temps d'un repas ce nouveau prophète, qu'elle

pouvait voir en plusieurs endroits. Une personne de son âge, de son sexe et de son rang, entrer hardiment dans une compagnie où elle n'était ni invitée ni priée, paraître tout-à-coup devant tant de conviés qui la connaissaient pour une femme de mauvaise vie, n'est-ce pas sacrifier sa réputation? Mais son amour ne permet pas ces ménagements à une âme qu'il embrase; un cœur où il se trouve ne cherche point à se faire approuver des hommes, dans une demeure où il vient se condamner lui-même. Elle ne se met point en peine des regards du monde; elle entre dans la salle avec une sainte impudence. Elle voit, dans Jérusalem, tout le monde s'entretenir d'elle; on censure sa conduite jusque dans les recoins les plus cachés de la ville; le pharisien tâche de rendre sa pénitence suspecte devant le Sauveur, à qui elle vient de la déclarer. Mais, dans ce temps-là même qu'on juge mal d'elle, elle n'est touchée que de ses crimes; elle n'est occupée que de son amour pour Jésus-Christ; elle ne songe au monde que pour le mépriser. On a beau trouver à redire à la démarche qu'elle vient de faire devant une nombreuse compagnie, on a beau blâmer ce commencement de sa conversion, on ne lui fera rien rabattre de son premier dessein. Depuis qu'elle a su mépriser les maximes du monde, elle a aussi méprisé ses jugements et ses censures; dès qu'elle a su le haïr, elle ne l'a plus appréhendé; elle se met au-dessus de sa critique; elle y a vu si souvent le vice applaudi, qu'elle ne s'étonne plus d'y voir la vertu déshonorée. (**Massillon**. *Panégyrique de Ste Madeleine*).

[Confusion au jugement]. — Plût à Dieu que ces âmes lâches qui craignent de servir Dieu eussent bien conçu que ce même Dieu est si jaloux de la gloire de la vertu, qu'il a résolu de faire un jugement général afin d'obliger les méchants à faire réparation à cette vertu méprisée. On se moque de vous maintenant, justes; vous êtes dans l'opprobre et dans le mépris, et un jour vous vous moquerez de ces impies à votre tour. Cette réparation qu'ils vous feront sera publique, car elle se fera dans la convocation générale de tous les hommes; elle sera sincère, c'est à quoi les juges du monde ne peuvent obliger les criminels. Sachez donc qu'au jour du jugement nous verrons les libertins et les ennemis déclarés de la vertu et de tout ce qu'il y a de saint dans la religion, nous les verrons faire amende honorable à la vertu et réparer l'injure qu'ils lui auront faite: *Nos, insensati, vitam illorum æstimabamus insaniam* (Sap. v). Aveugles et insensés que nous avons été, nous nous raillions et la piété et de la dévotion : et voilà les saints dans la possession de la gloire ! et nous, nous sommes flétris d'une ignominie éternelle ! Ces réprouvés approuveront alors ce qu'ils auront condamné, et cela sincèrement et du fond du cœur: *Pœnitentiam agentes, et præ angustiâ spiritûs gementes* (Ibid.). Cela n'est-il pas capable de soutenir et de fortifier les âmes qui sont attaquées de cette frivole crainte des hommes? (**Le P. Texier**, *Sermon sur le jugement dernier*).

[Conversion entravée par le respect humain]. — Touché par la lecture d'un livre de piété, effrayé par un accident imprévu, désabusé par des réflexions salutaires, j'avais formé le dessein de ma conversion, j'en avais fait le plan. Qui en a empêché l'exécution ? Cette compagnie, cet ami, cette vaine frayeur, ce respect humain, c'est-à-dire la crainte d'irriter la mauvaise humeur d'un libertin, qui ne pouvait pas souffrir que je fisse mon devoir : et voilà le monstre qui m'a effrayé, voilà l'obstacle insurmontable qui m'a découragé. Faut-il que j'aie été si lâche ?

La crainte de déplaire à un libertin fait souvent échouer les plus généreux projets de conversion ; elle est l'écueil ordinaire d'une vertu naissante (car le respect humain n'est guère autre chose). Cette crainte, si indigne d'un cœur chrétien, si indigne d'un honnête homme, étouffe les plus beaux sentiments de piété, fait disparaître toutes les amabilités de la vertu, donne une idée affreuse d'une vie chrétienne. Mais quel est le sujet de ces railleries mordantes, de ces malignes réflexions, de ces traits piquants et satiriques, qui divertissent si fort une assemblée mondaine aux dépens des gens de bien, et qu'on pourrait regarder aujourd'hui comme une espèce de nouvelle persécution dans le christianisme ? On plaisante sottement ; on trouve à redire qu'une personne qui a la foi soit touchée des vérités terribles de notre religion et qu'elle règle sa conduite selon sa croyance. On trouve à redire qu'une personne raisonnable, pensant aux conséquences étranges d'un malheur éternel, prenne des mesures pour s'assurer un sort heureux, et ne craigne rien tant que de risquer le salut de son âme. On trouve à redire qu'une jeune personne, dans une affaire où il s'agit de tout gagner ou de tout perdre, prenne le bon parti : c'est-à-dire qu'on plaisante de ce qu'elle a si tôt le bon sens, et que dans un âge si peu avancé elle soit si sage. Enfin, on trouve à redire qu'une personne peu régulière, qu'un luxe immodéré, une vie molle et licencieuse, un jeu excessif, cent autres passions rendaient la fable de toute une ville, réforme ses mœurs, règle sa conduite sur les maximes de l'Evangile, remplisse ses devoirs et mène désormais une vie chrétienne. Il est surprenant que, parmi des gens qui font tous profession de la même religion, il se trouve de si déraisonnables censeurs. (**Croiset**, *Retraites*).

[Bizarrerie du respect humain]. — Quand il s'agit de vous tourner du côté de la vertu, vous êtes arrêté par ces réflexions importunes ; Que va-t-on dire ? Que va-t-on penser de moi ? Pour qui passerai-je dans le monde ? Alors, quel est l'objet de votre frayeur ? quels gens avez-vous en vue ? Une foule d'indiscrets qui n'ont que leur caprice et leur passion pour guide, qui ne savent ce que c'est que probité ni religion ; des gens qui, à force de mentir, sont parvenus à faire passer pour des faussetés les vérités mêmes qu'ils prononcent ; des gens à qui la naissance et le haut rang ne donnent pas même entre les hommes le rang ni le nom d'hommes

d'honneur ; des gens qui, quoi que vous fassiez, sont disposés à se divertir à vos dépens, aussi bien de vos excès et de vos vices que de votre vertu et de votre dévotion. Contre ces gens-là, vous êtes faible et timide, leur censure vous fait trembler. Vous avez cependant alors, pour vous soutenir contre leur censure et pour vous consoler, votre conscience, votre raison, votre religion même, votre Dieu, le jugement de tous les sages, conforme au jugement de Dieu. N'est-ce pas là de quoi vous dédommager du déchaînement des insensés et des libertins du monde ? Au contraire, quand vos folies commencent à faire éclat, qu'on s'avise de s'en plaindre, aussitôt vous vous récriez : Hé ! de quoi se mêle le monde ? hé ! pourquoi me veille-t-on de si près ! Hé ! quel droit ont ces gens-là de critiquer ma conduite ! Alors, à qui en voulez-vous ? qui sont ces gens-là qui vous choquent, et dont le jugement révolte votre fierté ? Ce sont non-seulement ceux que leur vertu, leur bon sens, leur réputation, leur crédit, vous devraient rendre respectables et redoutables, mais ce sont encore ceux dont vous connaissez le désordre et la malignité. Vous avez donc contre vous les insensés et les sages, les vertueux et les passionnés, le bon et le mauvais monde, et Dieu par-dessus le monde contre l'orage accablant de cette censure générale. Vous vous soulevez cependant avec hauteur : *Usque adeò in vitio magnanimi sumus !* dit S. Grégoire de Nazianze. Quoi donc ? le monde ne vous est rien quand il est question de contenter vos passions : et pourquoi vous devient-il si terrible quand il s'agit de remplir vos devoirs ? Vous ne voulez pas dépendre des gens de bien pour le règlement de votre vie, et vous vous rendez dépendant du caprice des libertins. Ces mêmes libertins, sans honneur et sans probité, leurs railleries, leurs médisances, n'ont nul effet sur vous pour le changement de vos mœurs quand ils en blâment le désordre : et, quand ils en blâment l'innocence et la régularité, ce seront vos maîtres, vos oracles ! vous en passerez par leur décision ! Comment justifier là-dessus votre conduite ? (**Le P. de la Rue**, *Avent*).

[Vaine excuse]. — Mais que dira le monde ? Il dira que vous êtes chrétien et que vous vous comportez en chrétien ; il dira que vous êtes soumis à Dieu, et votre fidélité l'édifiera ; ou, s'il ne pense ni ne parle de la sorte, quoi qu'il pense et quoi qu'il dise, vous mépriserez ses jugements et ses discours, et vous vous souviendrez que c'est à l'ordre de Dieu, et non aux idées du monde que vous devez vous conformer. Mais on me traitera d'esprit faible, et il y va de mon honneur ? Votre plus grand honneur est de renoncer, en vue de Dieu, à tout honneur mondain, et l'acte le plus héroïque de la vraie force est de triompher ainsi tout à la fois et de vous-même et du siècle profane. (**Bourdaloue**, *Dominicale*).

[Comparaison]. — Que dirait-on d'un soldat qui, étant averti que dans un

spectacle où l'on représenterait un combat, les canons et les mousquets ne sont point chargés à balle, ne laisserait pas de baisser la tête et de s'enfuir au premier coup de mousquet ? Ne dirait-on pas que sa lâcheté approcherait de la folie ? Et n'est-ce pas cependant ce que nous faisons tous les jours ? On nous avertit que les discours et les jugements des hommes sont incapables de nous nuire, comme ils ne nous peuvent servir de rien ; qu'ils ne peuvent nous ravir aucun de nos biens ni soulager aucun de nos maux : et néanmoins ces discours et ces jugements nous font abandonner une bonne œuvre, embrasser un mauvais parti, etc. (*Traité de la faiblesse de l'homme*).

[Vanité des jugements du monde]. — Ces mépris, ces railleries, ces rebuts, que j'ai à craindre de la part du monde en me déclarant pour la vertu, combien cela durera-t-il ? Tout au plus autant que ceux qui en sont les auteurs. Au lieu que le prix destiné à la patience chrétienne durera autant que Dieu même. Comment l'homme est-il assez aveugle pour balancer entre des choses si inégales ? Mais encore, qu'est-ce que ces mondains dont je voudrais ménager l'estime ? Ce sont des hommes que la mort enlèvera demain et livrera à la corruption, des hommes passionnés, injustes, qui ne suivent dans leurs jugements que les plus fausses règles. Non, je ne saurais assez estimer les mondains pour me soucier de leurs mépris. Qu'il coûtera cher un jour au monde, ce mépris qu'il a aujourd'hui pour le juste ! Ce sera pour lui l'éternel aliment de la plus honteuse confusion et du plus cuisant regret. Le juste ne doit donc pas s'irriter contre le mondain qui le méprise ; il doit en avoir pitié. Ce n'est donc pas le juste qu'il faut plaindre ici, c'est le mondain lui-même. Eh ! pourquoi plaindre le juste pour le mépris que le mondain lui témoigne ? Il en devient plus précieux et plus cher à son Dieu. Si la piété me faisait estimer des hommes, je craindrais, Seigneur, d'avoir reçu toute ma récompense : mais quand je ne reçois de leur part que des rebuts et des railleries, je suis sûr alors, si je l'ose dire, et de mon attachement pour vous et de vos récompenses. (**Le P. Ségneri**, *Méditations*).

RETRAITE.

SOLITUDE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE.

AVERTISSEMENT.

Par le mot de Retraite *et de* Solitude, *on n'entend pas ici un renoncement entier au monde pour se retirer dans un désert ou dans un cloître afin de ne penser qu'à* Dieu *et à son salut*; *mais on entend l'éloignement de toute autre affaire et de toute autre occupation pour un temps, afin de mettre ordre aux affaires de sa conscience, d'examiner comment on a vécu jusqu'alors, et de se faire un plan de vie pour l'avenir. La pratique de ces saintes retraites étant maintenant établie presque partout, et y ayant une infinité de maisons destinées à cet usage, cela a donné occasion à plusieurs auteurs de traiter des méthodes pour les faire avec fruit, et à plusieurs prédicateurs d'en faire quelquefois la matière de leurs discours, pour recommander une pratique si utile et dont l'expérience fait voir sensiblement le fruit. Afin de seconder le zèle des uns et des autres, nous réunirons ce que nous avons trouvé de plus solide et de plus capable d'y exciter les fidèles de tout sexe et de toute condition.*

Or, comme ces retraites peuvent se faire en plusieurs manières, quelquefois en particulier et dans le domestique, et quelquefois en société de plusieurs personnes qui s'assemblent pour cet effet sous la conduite d'un directeur éclairé, nous comprendrons ces différentes manières sous ce nom général de retraite *et de* solitude *propre aux personnes séculières.*

§ I.

Desseins et Plans.

I. — Pour sujet d'un discours sur la retraite que le soin et le désir de notre salut et de notre perfection nous oblige de faire de temps en temps, on peut prendre pour dessein et pour division ces trois parties : — 1°. Les motifs qui nous y doivent engager, et la fin qu'on se doit proposer dans un exercice si saint ; — 2°. Les disposions qu'on y doit apporter pour réussir ; — 3°. Le fruit qu'on en retire quand on s'en acquitte comme il faut.

Premier Point. — Pour ce qui regarde la fin de cette retraite et les motifs qu'on se doit proposer en se retirant de l'embarras du monde, quoiqu'il semble qu'on ne puisse avoir qu'une bonne fin et des motifs excellents dans une si faible pratique, voici cependant ceux qu'on doit avoir en vue plus particulièrement. — 1°. Réformer ses mœurs et sa conduite : car enfin, faisons réflexion qu'il est moralement impossible qu'une personne engagée dans le monde ne commette bien des péchés, bien des infidélités au service de Dieu ; que souvent l'embarras des affaires du siècle ne lui fasse oublier la plus importante de toutes, qui est l'affaire du salut ; que les conversations inutiles, les entretiens et les visites ne lui dissipent l'esprit, et n'emportent la meilleure partie de son temps, et enfin, qu'elle ne néglige les devoirs de son état et de son emploi. Il y a donc bien des choses à réformer dans sa vie, dans ses actions, dans sa conduite : et c'est la principale vue qu'on se propose dans cette retraite, le premier motif qu'on doit avoir devant les yeux. — 2°. Il faut y entrer avec un véritable dessein de mettre ordre à sa conscience, de faire une revue sur sa vie passée, ce dont la solitude nous donnera les moyens et le loisir, qu'il serait difficile de trouver dans le bruit du monde et dans l'accablement des affaires que notre profession et nos emplois nous attirent : tellement que nous devons regarder ce temps de retraite comme un temps que nous prenons pour penser à nous, après en avoir tant donné aux affaires d'autrui, de notre famille ou du public. C'est un temps que nous devons ménager pour dresser nos comptes et les tenir prêts quand il faudra paraître devant Dieu. — 3°. Il faut y entrer pour connaître la volonté de Dieu touchant l'état que nous devons embrasser ; ou, si nous sommes déjà engagés, sur la manière dont nous devons vivre dans celui où il nous a appelés et où sa Providence nous a mis. C'est une vérité

constante que ce n'est que dans le repos de la solitude que Dieu nous éclaire, qu'il nous fait entendre sa voix et nous apprend ce qu'il souhaite de nous. Car, dans le bruit du monde, comment connaître la volonté de Dieu, et comment y répondre et l'exécuter lorsque tout ce qui frappe nos sens nous en détourne, ses maximes, ses exemples et ses lois auxquelles chacun fait gloire de s'assujettir ? Voilà sans doute trois puissants motifs qui nous obligent à chercher la solitude et la retraite, pour penser un peu à nous-mêmes.

Second Point. — C'est d'apporter à cette retraite les dispositions nécessaires. — 1°. Un grand désir de profiter d'un temps si précieux et si favorable pour travailler à notre salut et à notre perfection, désir qui doit être accompagné d'une ferme confiance que Dieu, qui nous a inspiré ce dessein et qui nous présente une si belle occasion de revenir de nos égarements et de travailler à nous sanctifier, ne nous refusera pas les grâces nécessaires pour cet effet. Outre que ce désir ne peut être qu'une preuve sensible de la sincère volonté que Dieu a que nous nous convertissions, puisque c'est lui qui nous l'inspire. — 2°. Un esprit docile, résolu de quitter les préjugés d'une mauvaise éducation, dans lesquels il s'est confirmé par les mauvais exemples qu'il a eus devant les yeux, et prêt à se rendre aux vérités que Dieu lui fera connaître. Disposition absolument nécessaire, puisqu'on ne se retire du monde pour un temps qu'afin de se désabuser des fausses idées qu'on avait conçues des grandeurs, des plaisirs, et de tous les autres biens que l'on y estime le plus. Que si l'on n'est disposé à prendre d'autres idées et à pratiquer les maximes que nous reconnaîtrons être plus véritables et plus salutaires, ce serait inutilement qu'on viendrait les méditer, les considérer à loisir, dans une retraite ; ce serait vouloir être rebelle à la lumière, combattre la vérité connue, et en sortir plus coupable que l'on n'était auparavant.

Troisième Point. — Fruit et profit que l'on peut tirer de la retraite : une conversion sincère et parfaite ; une conduite plus chrétienne et plus régulière : un attachement inviolable à tous ses devoirs ; une vie exemplaire, aussi édifiante que celle que nous avons menée par le passé a été peut-être scandaleuse. — Conclure par les effets certains, visibles et confirmés par une longue expérience, que ces retraites ont produits dans l'Eglise, et qu'elles produisent encore tous les jours dans ceux qui s'en acquittent comme il faut.

—

II. — Pour nous engager à faire une bonne retraite et un bon usage d'un si excellent moyen de salut, qui comprend tous les autres, il faut considérer :

1°. Le grand besoin que nous en avons. N'est-il pas vrai que notre vie n'est que dissipation ? toujours hors de nous-mêmes ; nulle dévotion,

nulle ferveur, une étrange négligence pour tout ce qui regarde le salut ? Or, pour remédier à un si grand mal, rien n'est plus efficace que de se retirer pour un temps afin de faire de sérieuses réflexions sur notre conduite.

2°. Les exercices que l'on fait dans cette sainte retraite, et qu'on ne peut guère faire nulle part ailleurs : car ce n'est qu'oraisons, lectures spirituelles, saints entretiens, silence, méditation, réglement, tout ce qu'il y a de plus important dans la religion et de plus capable de nous toucher le cœur et de nous exciter à la pénitence. De manière que, si tout cela ne nous convertit pas, je ne sais ce qui sera capable de le faire. C'est le lieu et le temps auquel la grâce a coutume d'agir plus fortement, et où nous en avons de plus puissants moyens.

3°. Le fruit qu'on en retire, lorsqu'on s'en est acquitté comme il faut. Quelles bonnes résolutions n'y prend-on point ? On en sort la conscience calme, après une sincère et exacte confession de ses péchés : l'esprit convaincu des vérités chrétiennes et des maximes de l'Evangile, le cœur embrasé, avec de nouvelles forces et un nouveau courage pour travailler à son salut, et remplir tous les devoirs de son état avec plus de fidélité.

—

III. — Dans la retraite, il faut avoir trois vues et faire trois réflexions, qui sont le moyen d'y réussir et d'en retirer le fruit que l'on prétend.

La Première est sur le passé, pour examiner comment on a vécu, et remédier au mal que l'on a fait, afin de mettre sa conscience en repos.

La seconde sur l'avenir, afin de prendre des mesures pour mener une vie plus sainte et plus réglée.

La troisième sur le présent, pour se mettre dans l'état où l'on voudrait être quand on paraîtra devant Dieu, et pour commencer tout de bon une vie toute nouvelle.

—

IV. — 1°. La retraite retranche les obstacles qui s'opposent à notre salut.

2°. Elle nous fournit les moyens de le faire avantageusement.

—

V. — Nécessité de la retraite. On peut montrer qu'elle est nécessaire à trois sortes de personnes :

1°. Aux grands pécheurs, pour se convertir : ce qu'ils ne peuvent faire sans se retirer pour quelque temps du bruit du monde : car le mauvais exemple, le respect humain, la conversation avec leurs semblables, mettra un obstacle invincible à leur conversion.

2°. Aux personnes tièdes, et dans le relâchement, afin de reprendre leur première ferveur au service de Dieu : car sans cela elles sont en danger de s'abandonner tout-à-fait au désordre.

3°. Aux personnes qui sont dans le bien et qui font profession de vertu, afin de réparer les brèches que le commerce du monde à faites à leur piété, et pourvoir à ne point se ralentir dans les exercices de leur dévotion.

—

VI. — 1°. La retraite est un asile à l'innocence. Par-là on s'éloigne des occasions du péché, des compagnies des personnes vicieuses, qui nous sollicitent au mal par leurs discours et par leurs exemples ; et enfin de tous les piéges dont le monde est rempli : *Totus mundus in maligno positus.* (I Joan. v).

2°. C'est une source de paix, de tranquillité d'esprit : on n'y est point agité de ces passions violentes qui troublent le repos de la vie : ambition, colère, avarice, etc.

3°. C'est le lieu et le temps propres à recevoir les grâces et les faveurs du Ciel, les lumières et les consolations divines, dont Dieu comble une âme qui fuit le monde pour penser à son salut.

—

VII. — 1°. La retraite est un puissant moyen de recouvrer l'innocence quand on l'a perdue ;

2°. De la défendre et de la conserver quand on est assez heureux pour la posséder.

3°. Elle donne de merveilleux avantages pour croître en vertu et en sainteté, et pour arriver à la perfection.

—

VIII. — Les avantages que l'on trouve dans la retraite se réduisent à ces deux, qui renferment tous les autres :

1°. Aux grâces de Dieu, qui y sont données avec plus d'abondance et reçues avec plus de correspondance et de facilité.

2°. A moins d'empêchements pour le salut : on a moins d'ennemis à combattre, plus de facilité à les vaincre ; c'est là que l'on court moins de danger de se perdre.

—

IX. — Trois choses doivent nous engager à faire de temps en temps une retraite, pour rentrer en nous-mêmes :

1°. La dissipation d'esprit dans laquelle nous vivons, sans penser à autre chose qu'aux affaires du temps, et sans vue sur les choses de

l'autre vie : c'est pourquoi il est nécessaire de se recueillir de temps en temps.

2°. L'attachement du cœur aux biens de la terre et aux créatures : or, il n'y a point d'autre moyen de s'en détacher que de s'en séparer, pour en méditer à loisir la vanité et le peu de durée.

3°. Les vices et les mauvaises habitudes que nous avons contractés, qu'on ne peut déraciner qu'en en ôtant la cause, qui est le commerce du monde.

—

X. — 1°. La solitude extérieure sans l'intérieure est de nul mérite et de peu de profit : on y porte ses passions, et elle ne sert souvent qu'à entretenir sa mauvaise humeur et son chagrin.

2°. La solitude intérieure sans la retraite extérieure est en danger de se perdre parmi le bruit et le tumulte du monde.

—

XI. — 1°. Sans se retirer, du moins pour un temps, du bruit et de l'embarras des affaires du monde, il est difficile de faire une bonne et véritable conversion.

2°. A moins de se retirer de temps en temps des compagnies et du commerce du monde, il est difficile de persévérer longtemps dans la vertu et de ne pas se pervertir.

—

XII. — 1°. Ce n'est que dans la solitude et dans l'éloignement du monde que le cœur se vide et se détache de l'affection des choses de la terre.

2°. C'est dans la solitude et dans la retraite que le cœur se remplit de Dieu, que l'esprit goûte les vérités célestes et qu'il en conçoit toute une autre idée qu'il n'en avait auparavant.

§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **S. Augustin** (ou quelque autre) Serm. 24 et 39 *Ad Fratres in eremo.*

S. **Ambroise,** VII *Offi.*, montre que dans la retraite on peut faire beaucoup, lorsqu'on semble ne rien faire.

S. Athanase, *Epist. ad solitarios.*

S. Basile, *De laudibus solitariæ vitæ.* — En outre, une Epître sur ce sujet.

Cæsarius Arelatensis, *Homil.* 27.

S. Grégoire, VI *Epist.* 26, où il exhorte un de ses amis à mener une vie tranquille et solitaire, et lui enseigne de quoi il doit s'occuper dans cette retraite. — III *Moral. in Job* 12 : que la solitude du corps est inutile sans celle du cœur. — IV *Moral. in Job* 28 : utilité de la retraite ; il y exhorte tous les chrétiens. — *In ps.* 5 *Pœnitent.*: quelle doit être l'occupation d'un solitaire.

S. Jérôme, *Epist.* I.

S. Grégoire de Nazianze, *De laudibus eremit. vitæ:* biens et avantages de la solitude.

S. Bernard, *Tract. ad Fratres de Monte*-Dei. — Sur ces paroles du Sauveur, *Simile est regnum cœlorum homini quærenti bonas margaritas,* il s'étend sur les louanges de la vie solitaire. — *Epist.* 106 : bonheur de la vie solitaire. — *Serm. 40 in Cantic.*: exhortation à la retraite et à la solitude.

S. Laurent Justinien en parle avantageusement dans un de ses ouvrages.

Trithemius, I *Homil.* 6, *in monachos* : de l'amour de la solitude.

Dionysius Carthusianus, in *Operibus minoribus.*

Richardus à Sancto-Victore, 7 *in Cantic.*, montre que la voix de Dieu ne se fait entendre que dans le silence et dans la retraite.

Thomas à Kempis, *Opusc.* 8: biens que nous procure la solitude.

[Livres spirituels et autres]. — **Le P. Suffren,** *Année chrétienne*, ch. 6 de la solitude et de la vie retirée.

Le P. Poiré, *La science des saints,* traité 2, ch. 7., traite fort au long de l'esprit de retraite et de la solitude intérieure et extérieure.

Le P. Saint-Jure, *Connaissance et amour de Notre-Seigneur*, III.

Le P. Guilloré, Traité 4 de ses œuvres spirituelles.

La pratique des devoirs des Curés, par le **P. Ségneri,** traduit par le P. Buffier, chap. 26.

Le P. Gegou, à l'occasion des Retraites qui se font en Bretagne, a fait imprimer un Traité séparé sur la nécessité de faire de temps en temps quelque retraite, et a depuis inséré ce traité dans un autre livre qui a pour titre *L'usage du sacrement de Pénitence.*

Lettres d'un Solitaire : du bonheur de la solitude.

Le P. le Valois a fait douze Lettres sur la nécessité des Retraites qui se font aujourd'hui presque par toutes les villes : il y invite les personnes de différents états à se servir d'un moyen si nécessaire au salut.

Le P. Croiset, *Retraite pour un jour de chaque mois*, chap. 1.

Le P. Surin, *Dialogues spirituels*, l. 2. ch. 1.

[Je ne parle point de ceux qui ont donné au public des Retraites et marqué les méditations et autres exercices spirituels pour chaque jour que l'on passe dans la retraite. Il paraît tous les jours de nouvelles méthodes pour s'en bien acquitter, sous le titre *d'Exercices spirituels ;* le nombre en est infini].

[Les Prédicateurs]. — Dans les *Homélies* d'**Eusèbe Niéremberg**, la 81e est tout entière sur la nécessité de la retraite.

Lambert, *Discours ecclésiastiques.*

Discours chrétiens, 2e dim. de Carême : utilité de la solitude.

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne (**Houdry**). Sujets particuliers.

Le même, dans la *Dominicale*, 1er dim. du Carême : de la fuite et de la séparation du monde.

Essais de Sermons pour les Panégyriques, Panégyr. de saint Antoine. — Sermon pour la vêture et profession d'une religieuse, second dessein.

[Recueils]. — **Busée**, *Paradisus animæ*, Titulo *Solitudo.*

Spaner, *Polyanthea sacra*, Titulo *Solitudo.*

Stapleton. *Promptuarium morale*, Dominic. 4 Adventûs.

Cresolius, *Mystagogus*, 14.

Theatrum vitæ humanæ, Tit. *Solitudo.*

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Ecriture.

Accedite ad eum et illuminamini. Ps. 33.
Approchez-vous de lui, et vous serez éclairés.

Verè non est hìc aliud nisi domus DEI *et porta cœli.* Genes. XXVIII, 27.
Vraiment c'est ici la maison de DIEU et la porte du ciel.

Ecce elongavi fugiens et mansi in solitudine. Ps. 54.
Je me suis éloigné du monde, je me suis retiré au milieu de la solitude.

Quis dabit mihi pennas sicut columbæ, et volabo et requiescam? Ps. 83.
Qui me donnera des aîles comme à la colombe? je volerai, et je chercherai un lieu de repos.

Vacate et videte quoniam ego sum DEUS. Ps. 45.
Demeurez en repos, et assurez-vous que je suis votre DIEU.

Numquid cognoscentur in tenebris mirabilia tua, et justitia tua in terrâ oblivionis? Ps. 136.
Pourra-t-on connaître vos merveilles dans les ténèbres, et votre justice dans la terre d'oubli?

Recedite de medio Babylonis. Jerem. L, 8.
Retirez-vous du milieu de Babylone.

Fugite de medio Babylonis. Id. LI, 6.
Fuyez du milieu de Babylone.

Quis dabit mihi in solitudine diversorium viatorum? Jerem. IX, 2.
Qui est-ce qui me donnera dans la solitude la demeure des voyageurs?

Sedebit solitarius, et tacebit et levabit se super se. Thren. III, 28.
Le solitaire se tiendra en repos; il gardera le silence, il s'élèvera au-dessus de lui-même.

Rectas facite in solitudine semitas ejus. Isaiæ XL, 3.
Rendez ses voies droites dans la solitude.

In abscondito plorabit anima mea à facie superbiæ. Jerem. XIII, 17.
Mon âme pleurera, dans le secret, son orgueil et ses faiblesses.

Eduxi eos in desertum, et dedi eis præcepta mea, et judicia mea ostendi eis, quæ faciens homo vivet in eis. Ezech. XX, 10-11.
Je les ai conduits dans le désert; je leur ai donné mes commandements, je leur ai découvert mes jugements; si l'homme les pratique, il trouvera en eux son salut.

Ducam eam in solitudinem, et loquar ad cor ejus. Oseæ II, 14.
Je la conduirai dans le désert, et je lui parlerai au cœur.

Puer crescebat et confortabatur spiritu et erat in desertis usquè ad diem ostensionis suæ. Luc. I, 80.
L'enfant croissait et se fortifiait en esprit, et il était dans les déserts jusqu'au jour où il se fit connaître.

Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis. II Corinth. VI, 2
Voici maintenant le temps désirable, voici maintenant le jour du salut.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN-TESTAMENT.

[Moïse]. — Qui est-ce, demande S. Ambroise, qui a jamais plus fait par son travail et par ses négociations que Moïse par son repos et dans la solitude? En quarante jours qu'il y fut, il apprit l'art de gouverner les

peuples et toutes les lois qu'il devait leur prescrire ; il y reçut ce merveilleux discernement, ce tempérament si rare de sévérité et de douceur, et ces autres admirables qualités qu'il fit éclater ensuite, rendant la justice, soutenant l'innocence, punissant les crimes, réglant les différends, apaisant les troubles et conduisant le peuple de DIEU à travers les déserts. Ne sort-il pas de cette retraite le visage tout brillant de lumières qui n'étaient qu'un rejaillissement des lumières intérieures qu'il avait reçues dans la communication qu'il eut avec DIEU durant ce temps? Ce fut dans un désert que DIEU lui fit entendre le grand dessein qu'il avait de délivrer son peuple de la servitude de l'Egypte, et qu'il le choisit pour ce ministère si important, et afin qu'il fût l'instrument des prodiges qu'il devait opérer pour venir à bout d'une si glorieuse entreprise.

[Elie]. — Aussitôt que le prophète Elie eut reçu l'ordre de se retirer pour éviter la fureur d'Achab, et de se cacher dans une caverne, il obéit avec la même fidélité que les éléments lui obéissaient à lui-même. Cet homme d'un courage intrépide, qui était plus en état de faire trembler ses persécuteurs que de trembler devant eux, ne rougit point de cette proposition de s'aller cacher, qui semblait avoir quelque chose de disproportionné à la puissance souveraine du maître qu'il servait et à cette grandeur de courage qu'il avait reçue de DIEU. Ce fut dans cette grotte que cet homme, séparé de tout le monde et dont le monde n'était pas digne, mena une vie toute céleste, DIEU même pourvoyant à sa nourriture d'une manière toute miraculeuse : de sorte que, dans cet état, il est devenu le modèle de ceux qui devaient un jour vivre dans les solitudes ou dans les retraites pour être à couvert, dans cet asile, des dangers que l'on court dans le monde. Là, dans ces lieux paisibles, ils doivent, à l'exemple de ce prophète, conserver la paix du dedans, oublier tous les hommes, et s'oublier eux-mêmes, pour ne se souvenir que de DIEU seul, qui les conduit dans ce lieu. Leur joie, dans la retraite, doit être semblable à celle d'Elie, qui s'y disposait à exécuter les ordres de DIEU, comme c'était par ses ordres qu'il s'y était retiré.

[Embarras du monde]. — Quand même vous croiriez pouvoir servir DIEU dans le monde, parmi les soins d'une famille et l'embarras des affaires, le monde, toujours opposé à la vertu, le souffrirait-il? Pharaon disait à Moïse : Où voulez-vous aller? Servez DIEU parmi nous, et offrez-lui vos sacrifices : personne ne vous en empêchera : *Sacrificate* DEO *vestro in terrâ hâc*. — La chose ne peut être ainsi, lui répliquait Moïse : *Non potest ità fieri*. Vous adorez ce que nous devons sacrifier : *Abominationes enim Ægyptiorum immolabimus* DEO *nostro*. Or, si le monde nous voit immoler ce qu'il révère, il ne le souffrira pas, il nous lapidera ; *Quod si mactaverimus ea quæ colunt Ægyptii coràm eis, lapidibus nos obruent*. Ainsi, si les gens du siècle voient que vous avez en horreur leur luxe, leur vanité,

leur intempérance, leur dissolution, leur impiété, que vous condamnez leur sensualité par l'abstinence, leur orgueil par l'humilité, leur irréligion par la dévotion ; que vous parlez contre les lois et les maximes du monde, il vous lapidera. Il faut que vous alliez bien avant dans le désert, si vous voulez offrir en paix des sacrifices au Seigneur et lui rendre un culte fidèle. *Viam trium dierum pergemus in solitudinem, et sacrificabimus* DEO *nostro.*

[Le peuple Juif délivré]. — Le peuple de DIEU, cherchant à se délivrer de la servitude de l'Egypte et des ouvrages si pénibles et si accablants auxquels il était assujetti, ne s'est-il pas retiré et réfugié dans la solitude? N'est-il pas allé dans le désert afin de s'approcher de DIEU qui l'avait délivré de cette servitude si cruelle? Moïse, étant entré dans le désert, eut le bonheur d'y voir DIEU, et y retourna pour le voir encore. C'était DIEU même qui était le principal conducteur de son peuple dans son voyage, et qui le menait dans le désert. Il faisait marcher devant ce peuple une colonne de nuée, qui était tantôt lumineuse pour l'éclairer, tantôt obscure pour le couvrir et le défendre des ardeurs du soleil. Cette nuée répandait des rayons de lumière et brillait comme un grand feu, DIEU voulant ainsi porter la lumière devant eux, en leur montrant le chemin, pour témoigner que c'était lui véritablement qui les conduisait.

Ce fut dans le désert que ce peuple reçut la nourriture qui lui fut envoyée du ciel, lorsque DIEU fit tomber la manne comme une pluie abondante. Cette manne étant tombée sur leurs tentes et dans tout le camp comme de la neige, ils s'en nourrirent, et l'homme mangea le pain des anges. Et, parce qu'il suffit à ceux qui se confient en DIEU d'avoir chaque jour ce qui leur est nécessaire, DIEU, par sa libéralité infinie, leur envoya et renouvela tous les jours cette nourriture céleste, les obligeant par cette conduite à ne se point inquiéter du lendemain. Ainsi, parce que la terre ne pouvait fournir des vivres à ces fidèles du désert, le Ciel leur en fournissait. Ce fut dans cette même solitude que non-seulement DIEU fit sortir des sources d'eaux vives du sein des rochers les plus secs ; mais, dans une autre occasion, il adoucit encore des eaux dont on ne pouvait souffrir l'amertume. Par la même puissance, il changea la qualité d'autres eaux. Tout le peuple fut dans un étrange étonnement en recevant ce secours du Ciel, et ils ne reconnurent pas moins le pouvoir et la bonté de DIEU dans les eaux qui furent corrigées de leur amertume que dans celles qu'ils virent couler là où ils ne voyaient qu'une épouvantable sécheresse.

[Mathathias]. — Il est rapporté, au 1er Livre des Machabées, chap. 2, que Mathathias, qui était un saint magistrat de Jérusalem, jugeant qu'il était difficile de vivre en gens de bien et d'éviter la corruption commune qui avait infecté toute cette grande ville, et ne croyant pas qu'on y pût faire

son salut dans le désordre général des Egyptiens, des Grecs et de la plupart même des Israélites qui y étaient de son temps, quitta le monde et tout ce qu'il avait au monde pour se retirer avec ses enfants dans une solitude, et, en se retirant, il invita à haute voix, dans toutes les rues de cette grande ville, ceux qui avaient encore quelque zèle pour le service de DIEU à tout quitter comme lui et à le suivre. Son exemple et ses paroles firent de si grandes impressions dans les esprits, qu'il y en eut plusieurs qui, sans égard à aucune considération humaine, se retirèrent après lui dans les déserts pour y chercher la justice qu'ils ne pouvaient trouver dans le monde. Si DIEU donnait autant de force à mes paroles, qu'il en donna à celles de ce saint homme, je m'écrierais, dans ce lieu où je vois un si grand monde assemblé, que le danger de se perdre et d'abandonner les voies de la justice n'est pas moins grand dans cette ville qu'il l'était alors dans Jérusalem. Mais, comme je suis bien assuré que personne n'aurait autant de courage et de zèle pour son salut qu'en avait Mathathias, je ne vous exhorte pas à tout quitter ni à abandonner entièment le monde pour vous retirer dans un désert ; mais, pour mettre ordre aux affaires de votre salut, je vous invite, autant qu'il m'est possible, à faire du moins une retraite de quelques jours pour méditer à loisir l'importance de cette affaire, etc.

EXEMPLES TIRÉS DU NOUVEAU-TESTAMENT.

[Notre-Seigneur]. — Le Fils de DIEU, auquel le monde ne pouvait être dangereux, et qui, envoyé pour instruire les hommes, devait nécessairement se montrer et converser avec eux, a passé néanmoins dans la retraite les trente premières années de sa vie ; et, n'en ayant plus qu'environ trois à donner à la prédication et à l'instruction du monde, il fit encore, avant de s'y engager, une retraite régulière dans un désert, où il passa quarante jours et quarante nuits dans une solitude affreuse, sans boire, sans manger, sans se reposer, sans parler à personne qu'à DIEU son Père, joignant une mortification continuelle à une continuelle oraison. De plus, durant ses trois dernières années, au plus fort de ses travaux évangéliques, il s'échappait encore souvent de la foule du monde pour se retirer sur les montagnes et dans les lieux écartés. Ce grand et fidèle pontife, ce prince des pasteurs, cet évêque de nos âmes, ce Sauveur des hommes, avait-il besoin de tant de retraite, et, n'en ayant point besoin pour lui-même, pouvait-il faire davantage, pour faire comprendre à toutes sortes de personnes, ecclésiastiques et laïques, évêques, prêtres, et à toutes sortes d'états, qu'ils en ont besoin, qu'ils la doivent aimer et qu'ils s'y doivent porter autant qu'ils peuvent.

Nous voyons dans l'Evangile que le Fils de DIEU, voulant sanctifier parfaitement ses Apôtres avant qu'ils commençassent leurs travaux et qu'ils exerçassent aucune fonction de leur ministère, leur ordonna de faire une retraite immédiatement après qu'il serait monté au ciel. Ce fut durant cette retraite qu'ils furent remplis du SAINT-ESPRIT, confirmés en grâce et élevés à une éminente sainteté ; mais surtout ils y reçurent le don de force et de courage, qui leur fit confesser JÉSUS-CHRIST à la face des tyrans et des bourreaux. On sait quelle était leur lâcheté avant cette retraite : ils abandonnèrent leur Maître durant sa passion, et après sa mort ils demeurèrent cachés, sans oser paraître ; mais aussi l'on sait quelle fut l'issue de leur retraite.

[S. Jean-Baptiste]. — Tout le monde sait que ce glorieux précurseur du Fils de DIEU a passé sa vie dans le désert, éloigné de tout commerce du monde. Quelle vie il y a mené ! C'est là que le SAINT-ESPRIT, qu'il avait déjà reçu dans le sein de sa Mère, l'a instruit du ministère qu'il devait exercer, et qu'il a acquis cette haute sainteté qui l'a fait prendre lui-même pour le Messie. On ne peut rien ajouter à ce que le texte sacré a dit de lui dans cette retraite : *Puer crescebat et confortabatur spiritu, et erat in desertis usquè ad diem ostensionis suæ.* (S. Luc, II).

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Ecce elongavi fugiens et mansi in solitudine. (Ps. 54). — J'ai pris résolution de m'enfuir et d'aller établir ma demeure dans la solitude. C'est à quoi tendent tous mes désirs. Qui me donnera donc les aîles de la colombe pour m'y transporter ? *Quis dabit mihi pennas sicut columbæ ?* pour m'envoler dans le désert, pour y gémir, pour m'y reposer en DIEU : *Et volabo et requiescam.* C'était le souhait du saint roi David, fatigué et ennuyé de l'embarras et des fâcheuses affaires que lui attirait le gouvernement de son royaume. C'est à quoi devraient aspirer tous ceux qui sont accablés d'affaires qui ne leur donnent pas le loisir de respirer ; mais ces affaires mêmes leur en ôtent la pensée. Où trouverai-je une grotte dans le désert, disait un autre prophète, afin que j'aille me délasser des fatigues du monde, et me recueillir en DIEU ? *Quis dabit mihi diversorium in solitudine?* (Jerem. IX). Tels ont été les désirs des saints rois au milieu de leur grandeur ; tels ont été les désirs des Prophètes au milieu de leurs travaux. Après cela, voyez si vous ne devez pas songer à vous éloigner, du moins pour un temps, de l'embarras de vos affaires, particulièrement lorsque DIEU vous y invite et vous en sollicite, au lieu que c'était sa

volonté que ces grands hommes demeurassent dans le monde, pour son service et pour maintenir les peuples dans le devoir.

Venite in desertum locum et requiescite pusillùm. (Marci VI). — Les disciples, envoyés en mission, revinrent trouver JÉSUS-CHRIST pour lui rendre compte de leurs travaux. Où les mène-t-il pour se recueillir et se remettre dans la situation d'esprit où ils devaient être? C'est dans le désert. C'est là le lieu propre à se dédommager du préjudice que cause souvent le commerce du monde aux âmes les plus saintes et les plus innocentes, quand même elles ne fréquenteraient le monde que pour procurer le salut au monde. C'est là que se recouvre la vigueur de l'esprit apostolique quand on sent qu'il s'affaiblit; c'est là que se trouve ce repos spirituel qui rétablit les forces, calme l'émotion des esprits et nous rend plus propres au travail. *Venite in desertum locum, et requiescite pusillùm.*

Fugite à Chaldæis, et unusquisque salvet animam suam. (Isaiæ XLVI; Jerem. LI). — Fuyez les gens du siècle, et que chacun songe à son salut. Sans cela, toutes les bonnes résolutions que vous prenez de vous donner à DIEU, et tous les désirs que vous formez de mener une vie plus réglée, seront sans effet. J'en appelle à votre expérience : combien de fois avez-vous vu vos bonnes résolutions arrêtées et comme suffoquées par les soins temporels, qui, comme des épines, ont étouffé le bon grain de la parole de DIEU commençant à germer dans votre âme. Profitez de votre expérience, toute nuisible qu'elle vous ait été, et retirez-vous du monde, qui ne produit que des ronces; et appliquez-vous dans la retraite à cultiver votre esprit : il produira des fruits pour l'éternité. Retirez-vous dans la solitude pour y vaquer à l'affaire de votre salut; séparez-vous pour un temps du monde, avant que votre grande retraite du monde arrive et que le monde se retire de vous pour toujours.

Contemnit multitudinem civitatis, et vocem exactoris non audit. (Job. XXXIX). — La solitude est le lieu où l'on peut mépriser impunément le monde, et où l'on n'entend point la voix de l'exacteur. Et quel est, je vous prie, cet exacteur dont la voix ne nous importune plus dans cette retraite? Il n'y en a point d'autre que le monde même, qui souvent exige de nous des choses qui ne lui sont point dues, des soumissions, des visites, des conversations, des pertes de temps, des occupations profanes, et mille autres devoirs que nous ne lui devons pas. Le bonheur donc des personnes qui cherchent la retraite et la solitude, c'est d'être affranchies d'un tribut si onéreux envers les gens du monde, et de n'avoir qu'à converser avec DIEU. *Et vocem exactoris non audit.*

Non in commotione Dominus. (III Reg. XIX). — Le Seigneur ne se plaît

point dans le trouble et dans l'agitation d'une âme inquiète et dissipée. Avant de l'honorer de sa présence, il s'y prépare une place dans la paix ; et, quand il veut s'entretenir familièrement avec quelqu'un, il le tire à l'écart et lui dit au fond du cœur : *Veni, dilecte mî : egrediamur*. Moïse eut ordre premièrement de monter sur la montagne de Sinaï, et puis DIEU l'enveloppa d'un nuage épais pour lui ôter la vue de toutes les choses créées. Un esprit qui se répand au-dehors, par les yeux, par les oreilles et par les autres sens, est comme une de ces citernes dont parle Jérémie, qui ne retiennent point l'eau parce qu'elles sont entr'ouvertes de tous côtés : les grâces que le SAINT-ESPRIT y verse, les bonnes pensées et les saintes affections, s'écoulent incontinent. Pour s'unir étroitement à DIEU, il faut rompre avec le monde; le silence est nécessaire pour écouter la voix de DIEU, qui ne peut se faire entendre parmi le bruit.

Quomodò cantabimus canticum Domini in terrâ alienâ. (Ps. 13). — Quel moyen que nous chantions le cantique du Seigneur dans une terre étrangère! disaient autrefois les Israélites; dans une terre où le Seigneur même est traité comme un inconnu et comme un étranger ! Quel moyen de nous conserver dans les ardeurs de son amour au milieu d'un climat si glacé pour lui, et d'entretenir toujours le souvenir de sa présence dans un pays où toutes choses conspirent à le faire perdre? *Quomodò cantabimus canticum Domini in terrâ alienâ*? Comment vaquer aux exercices de pénitence et de salut parmi tant d'obstacles? Comment trouver là paix et la tranquillité d'esprit au milieu de tant d'agitations et de soins? Cette tristesse et cette componction salutaire parmi tous ces divertissements? ce temps et ce loisir parmi ces interruptions continuelles? Ce recueillement intérieur parmi tant de distractions?... Passe encore pour quelques heures; mais il s'agit ici d'une affaire de loisir.

Ducam eam in solitudinem, et ibì loquar ad cor ejus. (Oseæ II).— S. Ambroise dit que le monde fait trop de bruit; quelque puissante que soit la voix de DIEU, cette voix, dont l'éclat brise les cèdres et fait fumer les montagnes, ne saurait se faire entendre à une âme au milieu du monde. C'est un magistrat qui s'efforcerait en vain de promulguer ses ordonnances au milieu d'un marché, parmi le bruit et le tumulte d'une grande populace. Le moyen que les grâces de DIEU puissent produire leur effet hors du recueillement et du silence, et le moyen d'avoir de l'attention à ses lumières au milieu de l'embarras du siècle ! Mais venez dans la solitude, dans la retraite, pour entendre la voix de DIEU : c'est-là qu'il vous parlera d'une manière si vive, si pénétrante et si forte, qu'il vous étonnera et qu'il ébranlera votre cœur. *Vox Domini concutientis desertum, et commovebit Dominus desertum Cades*. (Ps. 28). Après vous avoir effrayé et ébranlé de la sorte, il vous offrira le pardon de vos péchés; il vous tendra la main si vous voulez en sortir; il vous inspirera des sentiments

de confiance, et, la confiance vous donnant du cœur, la méditation vous fortifiant, la retraite éloignant tout ce qui pourrait affaiblir votre résolution, vous vous trouverez aussi courageux et aussi fort que vous vous trouvez présentement faible et lâche.

Invenit gratiam in deserto populus. (Jerem. XXXI). — Le peuple, dit Jérémie, trouva sa grâce dans le désert. Vous l'y trouverez sans doute, mon cher auditeur, si vous voulez : c'est un pays si agréable à DIEU, que, comme il y attire ceux qu'il aime, il ne peut, s'il est permis de parler de la sorte, se défendre d'aimer ceux qu'il y trouve ; tout le temps qu'ils y demeurent, il y demeure avec eux ; et comme ils sont habitants de la solitude, il se fait habitant de leurs cœurs. De plus, la solitude est un lieu saintement enchanté, où toutes les choses du monde paraissent tout autres qu'elles ne vous paraissent ailleurs, et où l'on se trouve soi-même tout changé. On y change d'esprit, on y change de cœur ; nos passions y changent d'objets ; nous raisonnons autrement que nous ne faisons ailleurs ; nous y sommes plus maîtres de notre liberté ; nous nous y rendons plus souples à la grâce, et ordinairement, d'ennemis de DIEU que nous étions, nous devenons ses amis, agréables à ses yeux.

Habitavit in solitudine judicium. (Isaiæ XXXII). — Le jugement, dit le prophète Isaïe, demeure dans la solitude. Les hommes y apprennent à bien juger des choses ; ils y apprennent du moins à bien juger et à bien parler de DIEU, des vérités et des maximes du christianisme et de tout ce qui regarde la religion. Venez-y faire une retraite de quelques jours, pour en faire l'expérience ; mais venez-y avec un véritable désir d'être éclairé, avec une résolution sincère de ne vous point arrêter à vos préjugés, mais de reconnaître la vérité lorsqu'elle se présentera : j'ose vous répondre que vous y recevrez plus de lumière que vous n'en osiez espérer... Vous y découvrirez la fausseté des maximes du monde ; vous y prendrez d'autres idées des choses de l'autre vie et de l'éternité, et vous jugerez plus sainement de l'importance du salut et du malheur de vivre dans la disgrâce de DIEU ; etc.

Requiescerem cum regibus et consulibus terræ qui ædificant sibi solitudines. (Job. III). — Ces rois et ces grands du monde qui se bâtissent des solitudes sont les personnes dépouillées de toute affection des créatures, qui n'en sont nullement touchées, qui sont au monde sans être du monde, parce que hors de DIEU elles ne trouvent aucune consolation, et que par ce moyen elles s'établissent dans une paix indépendante de tout ce qui est créé. Alors les occupations extérieures où elles se trouvent engagées ne produisent dans leur esprit aucune image qui puisse leur nuire, et leur cœur est au-dessus de tous les événements de la vie humaine. C'est à cette solitude que nous devons aspirer.

§ IV.

Passages et Pensées des SS. Pères.

Fuge sæculi mare, et naufragium non timebis ; in mari, furentibus ventis, et si non omnium naufragium, omnium tamen periculum est. Ambros. IV in 4 Lucæ.

Fuyez la mer du siècle, et vous ne craindrez point de faire naufrage. Sur une mer où les vents sont furieux, quoique tous ne fassent pas naufrage, il y a cependant à craindre pour tous.

In solitudine qui cum Moyse loqueretur non defuit. Id. III Offic. 1.

On n'a point manqué de personnes pour s'entretenir avec Moïse dans la solitude.

« *Ingredere, tu et omnis domus tua, in arcam ;* » *hoc est, dicit Dominus justo : Intra tu in teipsum, intra in tuam mentem : ibi salus est; foris diluvium, foris periculum.* Id.

« Entrez, vous et toute votre famille, dans l'arche. » C'est comme si le Seigneur disait au juste : Rentrez en vous-même, réveillez-vous ; vous y trouverez votre salut, le déluge est à craindre hors de cette arche, hors de cette arche il y a du danger.

Quid prodest solitudo corporis, si solitudo defuerit mentis? Gregor. III Moral. 12.

A quoi sert la solitude du corps, si le recueillement de l'esprit ne l'accompagne ?

Sic vivere (nempè in solitudine) jàm in æternitatis vitâ partem habere est. Id. VI Epist., 26.

Vivre ainsi (c'est-à-dire dans la retraite), c'est participer par avance à la vie éternelle.

Contemplativi ad locum dilectæ solitudinis magno impetu impelluntur. Gregor. V in Reg.

Ceux qui vivent dans la contemplation recherchent avec grande ardeur le lieu de leur chère solitude.

Si non priùs à secretioribus cordis expellitur importuna sæcularium turbarum turba, anima quæ intùs jacet mortua non resurget. Id.

Si l'on ne chasse d'abord de son cœur la troupe importune des embarras du siècle, l'âme morte intérieurement ne pourra jamais se relever.

Necessarium est interdùm à tumultu rerum temporalium secessum petere, in quo et Deus *tantò puriùs cernitur quantò cum se solo solus invenitur.* Id.

Il est quelquefois nécessaire de chercher un endroit éloigné du tumulte des affaires temporelles, où l'on voie Dieu d'une manière d'autant plus pure qu'on le trouve tout seul avec soi.

Nescio quid plùs lucis in eremo aspicio; libet, sarcinâ corporis abjectâ, ad purum ætheris evolare fulgorem. Hieron. Epist. ad Heliodor.

J'aperçois je ne sais quelle lumière plus grande dans la solitude : c'est là que, abandonnant la charge de son corps, il est permis de voler vers le ciel.

Amet homo sanctum otium, in quo exerceat animæ suæ negotium. S. Prosper, I, Vita contemplat.

Il faut que l'homme aime un saint repos, dans lequel il travaille à l'affaire de son salut.

Spiritus-Sanctus propriè sedem habet solitudinem. Chrysost. Homil. 3 in Marc.

Le Saint-Esprit demeure proprement dans la solitude.

Solitudo mors vitiorum, purgatorium sordidorum. Basilius, De laud. solit. vitæ.

La solitude est la mort des vices, le purgatoire des âmes souillées.

Tu mundi persequentis felix effugium, ab æstu sæculi refrigerium, cœlestis doctrinæ schola. Id. Ibid.

Vous êtes un heureux refuge pour ceux que le monde persécute, un rafraichissement pour ceux qui sont dans le grand monde, et l'école de la céleste doctrine.

O solitudo! homo quidem habitator est tui, sed ejus (hominis) inhabitator est DEUS. Basil. Ibid.

O solitude ! vous êtes à la vérité la demeure de l'homme, mais l'homme est avec vous la demeure de DIEU.

Solitudo est paradisus deliciarum. Id.

La solitude est un paradis de délices.

Solitudo sanctorum mentium delectatio. Ibid.

La retraite est le plaisir des âmes saintes.

Quicumque ad perfectionem pervenerunt, tuum, ô solitudo, noverunt præconium. Id. Ibid.

O solitude ! tous ceux qui sont parvenus à la perfection savent bien faire votre éloge.

Eremus digna Spiritus-Sancti habitatio : ipse enim et secretum quærit et solitarium locum diligit. S. Eucher.

Le désert est une demeure digne du SAINT-ESPRIT : car il cherche lui-même les endroits cachés, et il aime les lieux solitaires.

O solitudo beata ! mors vitiorum, vita virtutum. Bernard. Hom. de verbis Domini.

O bienheureuse solitude ! vous êtes la mort des vices et la vie des vertus.

Hæc vox (nempè DEI*) non auditur in foro, non sonat in publico ; secretum consilium, secretum quærit auditum.* Id. Epist. 107.

Cette parole (c'est-à-dire la parole de DIEU) ne se fait pas entendre en public, elle cherche une assemblée et un auditoire retirés.

Memento interdùm reddere teipsum tibi. Id. Considerat.

Souvenez-vous de vous rendre à vous-même de temps en temps.

De mundano pulvere etiam religiosa corda sordescunt. S. Leo Serm. 4 Quadrag.

La poussière du monde gâte même les cœurs les plus religieux.

Ut in aulâ mentis possit homo divinæ vacare sapientiæ, ubi, omni strepitu terrenarum silente curarum, in meditationibus sanctis et deliciis lætetur æternis. Id. Jejun. decimi mensis.

Pour que l'homme puisse vaquer librement à la divine sagesse, il faut que tout le bruit des soins du siècle se taise, et alors il se réjouira dans les méditations saintes et dans les délices éternelles.

Nullus sapientiam DEI *recipit nisi qui se ab omni abstrahere actionum curâ contendit.* Isidor. II Sentent. I.

Personne ne reçoit la sagesse de DIEU, si ce n'est celui qui tâche de s'éloigner du soin des affaires du siècle.

Convictum atque commercia DEO *digna sectare.* Tertull. ad uxorem.

Cherchez une demeure et une compagnie dignes de DIEU.

Verè in solitudine aliquid magni latere videtur, quæ à plerisque sanctis tàm ardenter est amplexata. Thomas à Kempis, VII ad fratres.

Véritablement il semble qu'il y ait quelque chose de bien grand caché dans la solitude, puisqu'elle a été embrassée avec tant d'ardeur par la plupart des saints.

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Ce que c'est que la retraite]. — La retraite, au sens où nous la prenons ici, n'est autre chose qu'un éloignement volontaire, pour un temps, des affaires, des compagnies, et de l'embarras du monde, pour penser à son salut et mettre ordre aux affaires de sa conscience, et pour prendre dans la suite une conduite de vie où l'on puisse servir DIEU et remplir chrétiennement les devoirs de son état. C'est un éloignement *pour un temps* :

ce qui distingue cette retraite de la vie religieuse, qui est une retraite *perpétuelle*, un renoncement entier au monde, et pour toujours. Nous l'appelons une retraite *volontaire*, pour la distinguer du bannissement et de l'exil forcé, punition qu'on est contraint de subir. On dit *pour vaquer à son salut*, pour montrer la différence de la retraite chrétienne de celle des philosophes, qui ont recherché la solitude et se sont éloignés de tout commerce avec les hommes pour étudier à loisir les secrets de la nature : ou bien de celle des mécontents qui, par chagrin ou par une humeur sombre et mélancolique, se retirent de la société des hommes.

[Sa fin]. — On ne prétend pas seulement, dans cette retraite, s'éloigner de tout commerce pour vaquer à l'oraison, à la méditation des choses divines, à la lecture des bons livres, et aux autres exercices spirituels; la fin principale qu'on doit s'y proposer, c'est de réformer ses mœurs, rentrer en soi-même, examiner la vie qu'on a menée jusqu'alors, déraciner ses mauvaises habitudes, et se tracer un nouveau plan de vie ; en sorte qu'après la retraite on prenne une toute autre conduite : les méditations fréquentes et réglées, et les autres pratiques de dévotion, servent de moyens pour ce renouvellement intérieur. C'est pourquoi il ne faut pas entreprendre une action si importante avec lâcheté, par contrainte ni par manière d'acquit, mais avec ferveur et ardent désir de profiter d'une occasion si favorable d'apprendre ce que Dieu demande de nous.

[Le fruit qu'on en retire]. — C'est une vérité constante, et que l'expérience confirme tous les jours, que, si l'on emploie ces saints jours de retraite comme il faut et avec l'application que demande une si importante action, on ne manque point d'en retirer un fruit considérable pour le règlement de la vie. On y expie ses péchés passés par une sincère pénitence, on prend des précautions contre ceux que l'on pourrait commettre à l'avenir ; on y trouve la paix du cœur et le repos de la conscience, qui est un bien préférable à tous ceux de cette vie ; on y puise une nouvelle ardeur pour le service de Dieu, et de nouvelles forces pour marcher dans la voie du salut et de la perfection. On peut dire véritablement de ces jours de solitude et de retraite : *Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis.*

[Excellence et dignité de cette action]. — Cette action, ayant pour fin et pour but la parfaite réformation de l'homme, ne peut être que très-excellente et très agréable à Dieu, et l'on peut dire, avec les maîtres de la vie spirituelle, que c'est une béatitude anticipée, autant que l'on en peut jouir en cette vie, parce qu'en congédiant toute autre pensée, tout autre soin, toute autre occupation, en retranchant toutes les visites, conversations et entretiens, on n'y est occupé qu'à Dieu, on ne parle qu'à lui ou que de lui, on écoute sa voix qui se fait entendre au fond du cœur, on traite et l'on converse avec lui. Quelle joie pour une âme sainte ! Quel sujet d'espé-

rance et de consolation pour un pécheur, qui voit que Dieu ouvre cet asile contre sa propre justice, et lui offre un port après son naufrage ?

[Méthodes diverses]. — Pour ce qui regarde la manière de pratiquer la solitude du cœur, tout le monde convient qu'on le peut faire de l'une de ces deux façons. La première, de demeurer dans le monde, mais sans attache et sans affection, ne s'en séparant que de cœur, et se faisant une solitude dans sa propre maison et dans son intérieur, sans prendre part aux joies et aux divertissements des mondains ; ou, si notre état et notre profession nous engage à nous y trouver, de ne le faire qu'en gémissant et à regret, comme la reine Esther. La seconde manière est plus sûre et plus utile : c'est de s'en éloigner effectivement de corps et d'esprit, du moins pour un temps, afin de s'en éloigner toujours de cœur de suite, en se retirant dans quelqu'une de ces maisons destinées à cet usage, et là y méditer sérieusement la vanité des choses de ce monde et les vérités chrétiennes auxquelles les hommes pensent si peu.

[Avantages de la solitude]. — On a souvent agité cette question, s'il est plus avantageux pour le salut et pour la perfection de vivre dans la retraite que de mener une vie sociable et converser avec les hommes pour les porter à Dieu et à la vertu. Il est constant que chacun de ces deux genres de vie, pris en particulier, a des avantages sur l'autre, et qu'il y a pareillement des dangers propres, outre ceux qui sont communs à tous les deux ; et que cela dépend absolument de la vocation de Dieu et de l'attrait que chacun sent à l'un ou à l'autre. Voici ce que les SS. Pères et les maîtres de la vie spirituelle ont prononcé là-dessus. — 1°. La vie qui peut allier l'un avec l'autre est la plus parfaite, puisque c'est celle que le Sauveur, modèle de la perfection, a embrassée, et à laquelle il a appelé les Apôtres et les personnes apostoliques. — 2°. Un chrétien qui veut pratiquer les maximes de l'Evangile doit toujours de lui-même pencher vers la retraite, et ne s'engager dans le commerce du monde qu'autant que son état et sa profession l'y oblige. — 3°. Quand on est engagé dans le monde, en quelque état que l'on soit et quelque profession que l'on ait embrassée, il est bon, avantageux, et souvent nécessaire, de se retirer de temps en temps dans la solitude, pour penser sérieusement à son salut et réparer le mal que le commerce avec le monde nous a fait.

Il n'y a point de chrétien qui ne sache que la conversion du pécheur est un ouvrage de la grâce, et que Dieu, qui en est le maître, la peut donner en quelque lieu et en quelque temps que ce soit. Ce qui n'empêche pas néanmoins que la grâce n'ait des lieux et des moments qui lui sont propres, et qu'il ne soit vrai que son efficacité dépend particulièrement de ces circonstances. Or, le lieu où la grâce agit plus efficacement n'est pas le grand monde, l'embarras des affaires, les conversations et les grandes assemblées : la voix de Dieu, qui ne parle que par sa grâce, ne

s'y peut faire entendre, en parlant communément, et c'est dans la solitude, comme il l'a déclaré lui-même, qu'il parle efficacement au cœur : *Ducam eam in solitudinem, et loquar ad cor ejus* (Osée II).

[Autres avantages : conversion, connaissance de soi-même etc]. — S'il est indubitable que l'affaire du salut et la conversion d'un pécheur est une affaire de loisir qui se doit conduire et ménager avec un peu de temps et de patience, qui ne voit que ce n'est que dans la solitude et dans la retraite que le temps est à nous, et que hors de là nos moments, nos heures et nos jours, sont exposés aux bagatelles, aux vanités et aux divertissements, aux intérêts et à toutes les passions du siècle. Et cela est si vrai, que, dans le monde même, si l'on a une affaire qui demande de l'attention et de l'application d'esprit sur laquelle il faille veiller soigneusement, on se dérobe aux compagnies et à la vue des hommes, on se retire à l'écart et l'on s'enferme. Que ne doit-on point faire pour vaquer à la grande affaire de son salut, et pour faire une solide conversion?

Le cœur de l'homme est un petit labyrinthe, plein de tours et de détours, un abîme couvert de ténèbres : or, comment percer au travers de ces ténèbres? comment éclairer ce labyrinthe et en découvrir les confusions sans bien des examens et des réflexions, qui ne se peuvent faire que dans la retraite, où l'esprit est désoccupé des autres affaires qui l'empêchent de réfléchir sur lui-même? De plus, il sert de peu de reconnaître le mal si l'on n'en trouve le remède, ou si l'on ne prend les précautions nécessaires pour s'en garantir à l'avenir; mais comment une âme mondaine pourra-t-elle apprendre cette science toute divine sans application et sans travail? et comment avoir cette application et cette étude sans se retirer quelque temps de la foule et des autres affaires?

Pour bien connaître les maximes divines et juger sainement de l'estime qu'on en doit faire, il les faut considérer attentivement et de près, avec l'assistance de la grâce et les lumières de la foi; il faut lever le masque qui les déguise et qui nous trompe, et voir ce qu'elles sont en effet : or, il ne suffit pas d'y penser légèrement et de dire qu'on n'en doute point : car la plupart des chrétiens tiennent le même langage et sont dans les mêmes sentiments. Il faut approfondir ces vérités, pénétrer le fond de ces objets, voir ce qu'ils promettent et ce qu'ils peuvent accomplir, envisager les circonstances qui les accompagnent; autrement, quelque chose que vous fassiez, vous serez toujours dans l'erreur, et votre volonté demeurera dans les mêmes désordres. Il les faut donc méditer à loisir, et pour cela la retraite est absolument nécessaire.

Ce n'est pas la solitude seule qui met les pécheurs dans la disposition nécessaire pour leur conversion; ce sont les exercices qu'on doit pratiquer dans la solitude et dans la retraite, les méditations, les lectures, les autres occupations ordinaires de la retraite et les instructions qu'on y reçoit. C'est pourquoi, pour en retirer le fruit que l'on espère et que l'on

prétend, ce n'est pas assez de se retirer pour quelque temps du commerce et du divertissement du monde, il faut s'appliquer soigneusement à tous ces exercices, et par ce moyen il n'y a point de pécheur qui ne puisse espérer de faire une bonne conversion.



§ VI.

Endroits choisis des livres spirituels et des Prédicateurs.

[Besoin de la retraite]. — De toutes les pratiques de piété, la retraite spirituelle est une des plus propres pour convertir une âme, et peut-être la seule dont on ne se sert jamais inutilement. Il est aisé de n'être que faiblement touché des plus terribles vérités de notre religion lorsque tout contribue ou à dissiper l'esprit ou à corrompre le cœur; mais lorsque éloigné du tumulte et de l'embarras des affaires du monde, on considère à loisir ces grandes vérités qu'on n'avait jamais bien pénétrées et qui paraissent dans un nouveau jour, lorsqu'on les médite avec application et que tout sert à nous en découvrir le vrai sens et toutes les suites, peuvent-elles ne faire qu'une médiocre impression, surtout dans un temps où la grâce est plus abondante, l'esprit moins distrait et plus tranquille, et le cœur mieux disposé que jamais ? La conversion miraculeuse de tant de pécheurs, l'établissement ou la réformation de tant de communautés religieuses, la ferveur de tant de chrétiens auparavant lâches et tièdes dans le service de Dieu, prouvent d'une manière bien convaincante et bien sensible qu'il est d'une utilité extrême de méditer par ordre les vérités capitales de la religion. C'est à ces exercices de piété que S. Charles Borromée, Ste Thérèse, S. François de Sales et presque tous les Saints de ces derniers siècles, ont reconnu qu'ils doivent leur conversion et leur avancement dans la vertu ; et c'est à leur exemple que toutes les personnes qui veulent travailler sérieusement à l'affaire importante de leur salut, que toutes les communautés un peu régulières se font aujourd'hui une loi indispensable d'y consacrer tous les ans au moins huit ou dix jours.

On a beau se flatter, il est bien difficile de se défendre des mauvais désirs au milieu du monde où tout conspire à les faire naître. Il est bien difficile de vivre si longtemps au milieu d'un monde si corrompu, de respirer un air si contagieux sans se sentir de la contagion ; la plus grande ferveur se ralentit avec le temps ; la vertu la plus constante a besoin de

reprendre de temps en temps de nouvelles forces : il faut donc nécessairement s'éloigner de la foule, il faut du moins se retirer quelquefois dans la solitude, si l'on veut respirer un air plus pur. Comme c'est toujours par une trop grande dissipation d'esprit et par le commerce qu'on a avec les hommes que la ferveur se ralentit et que la vertu devient languissante, on ne peut remédier à cet affaiblissement et à cette langueur que par la retraite et par le recueillement. Le SAINT-ESPRIT n'est descendu visiblement que dans le désert ou pendant la retraite des Apôtres, dans le Cénacle ; et on peut dire que JÉSUS-CHRIST ne s'est retiré si souvent tout seul sur la montagne pour prier qu'afin de nous apprendre par son exemple la nécessité qu'il y a de se retirer de temps en temps dans la solitude ; et ce fut dans la solitude qu'il fit sentir à trois de ses Apôtres un avant-goût des délices du ciel et qu'il les combla des plus grandes faveurs. Peut-on raisonnablement refuser de se servir d'un moyen si avantageux, si aisé, et dont on a un si grand besoin ? **(Le P. Croiset,** *retraite spirituelle*).

[Excuse et prétexte inutile]. — On convient aisément de l'utilité, de la nécessité même de la retraite : toute la difficulté consiste à trouver le temps. Mais cette excuse est-elle recevable ? Ce sont, dit-on, les affaires qui occupent, qui absorbent tout notre temps : est-ce donc que l'affaire de notre salut n'est pas une affaire ? En aurons-nous jamais une qui nous touche de plus près, et qui nous soit de plus grande conséquence ? Hélas ! nous n'avons proprement que cette seule affaire ; toute la vie ne nous est donnée que pour y travailler. DIEU n'a pas jugé que, pour y réussir, il fallût donner moins de temps ; et, s'il faut trouver huit ou dix jours dans un an pour ne vaquer qu'à cette affaire unique, on n'a pas le temps ! Si nous sommes malades, le soin de notre santé nous fait quitter tout autre soin ; qu'on soit en danger de perdre un procès ou un héritage, qu'il survienne à un ami, à un parent, une affaire fâcheuse, on s'interdit durant des mois entiers toute autre affaire, et l'on ne pense qu'à celle-là. Alors, dira-t-on, c'est une nécessité. Eh ! n'en n'est-ce pas une aussi pressante de sortir de l'état du péché que de relever d'une maladie? N'est-il pas aussi nécessaire de ne pas perdre le ciel que de conserver un héritage ? Quelle affaire nous intéresse plus que le salut de notre âme, et quoi de plus important que de prendre des mesures certaines pour faire une sainte mort ? quoi de plus pressant que de se retirer du péril évident d'une éternelle damnation ? On espère donner à l'affaire du salut le premier loisir que les affaires donneront. Hélas ! si nous ne prenons du loisir, les affaires ne nous en donneront jamais. En avons-nous beaucoup trouvé depuis que nous en cherchons? Ayons un peu moins d'indifférence pour notre salut, et regardons-le seulement comme une affaire, et nous n'aurons pas de peine à trouver huit ou dix jours pour vaquer à cette grande affaire, qui est proprement l'affaire de l'éternité. (*Le même*).

[Besoin qu'on a de la retraite de temps en temps]. — Rien n'est plus nécessaire que la retraite et le recueillement pour s'avancer dans la vertu. L'embarras des affaires, qu'on apporte pour s'en excuser, est la raison même qui en fait voir la nécessité. Plus on est répandu au-dehors, plus on a besoin de rentrer au moins de temps en temps en soi-même ; sans cela, les occupations mêmes les meilleures nous dissipent beaucoup. Les affaires, quelque justes qu'elles soient, occupant l'esprit et partageant son attention, le distraient et le dissipent. Les objets ou fâcheux ou agréables qui se présentent dans le maniement des affaires, excitant les passions, sont une grande dissipation à un homme qui n'a pas soin de rentrer en lui-même. Enfin, la multitude des intentions imparfaites qui se mêlent dans nos actions quand nous ne veillons pas sur nous, en partageant notre cœur, dissipent étrangement notre esprit. Les plus grands saints ont gémi sur cette dissipation, qu'ils ont reconnue en eux-mêmes. S. Bernard, qui avait reproché ce défaut à un grand pape, déplore lui-même le malheur qu'il a eu d'y tomber, et nous ne nous en plaignons pas, parce que la dissipation même nous empêche d'en sentir les effets et d'en craindre les suites. C'est ce qui fait que la retraite est tout-à-fait nécessaire pour y penser sérieusement : etc. (**Le P. Nepveu,** *réflexions spirituelles*).

[De la solitude intérieure]. — Il est vrai que tout le monde n'est pas né pour vivre dans les déserts ni pour mener une vie retirée : aussi n'est-ce pas dans les cavernes ou dans les solitudes que Dieu demande que nous nous retirions pour être à couvert de l'esprit du monde, mais seulement que nous nous fassions une solitude dans le fond de notre cœur, où, aussi recueillis que l'était la reine Esther au milieu des délices de la cour d'Assuérus, nous puissions lui dire véritablement avec elle : « Vous savez, Seigneur, que depuis mon arrivée en cette cour je n'ai point été touchée ni de la puissance royale, ni de l'éclat de la couronne, ni de la majesté pompeuse, ni de la magnificence des festins, ni de la multitude des divertissements que j'y ai trouvés ; mon état ne m'a pas permis de fuir ces choses ; mais je les ai toujours regardées avec indifférence, et c'est en vous seul, qui êtes le Dieu d'Abraham, que j'ai goûté du plaisir. » Voilà ce que S. Grégoire appelait être avec ceux qui se bâtissent des solitudes : *Qui ædificant sibi solitudines.* C'est être dégagé de l'amour des créatures, ne rien désirer des biens de ce monde, et ne souffrir aucun trouble dans son âme. Se bâtir une solitude, c'est être toujours seul avec Dieu, dans le fond de son cœur, quoiqu'au milieu des plus nombreuses compagnies, et de tous les objets agréables qui frappent les sens. Se bâtir une solitude, c'est rechercher cette parfaite charité qui nous renferme au-dedans et qui nous empêche de nous dissiper au dehors. (*Discours chrétiens*, 2e *dim. de Carême*).

[Conduite ordinaire de Dieu]. — C'a toujours été sur les montagnes écartées ou dans les déserts que Dieu a attiré les hommes lorsqu'il a voulu les ins-

truire ou leur donner la connaissance de quelque grand mystère. Ce fut sur la montagne de Sinaï que DIEU donna les tables de la loi à Moïse; ce fut sur une montagne que JÉSUS-CHRIST instruisait ses apôtres des vertus évangéliques; sur une montagne qu'il choisissait ceux d'entre ses disciples qui le devaient suivre et être les prédicateurs de son Evangile. Ce fut dans un désert qu'il multiplia par miracle les cinq pains et les deux poissons dont il nourrit cinq mille hommes ; et tout le monde sait que les Apôtres étaient dans la retraite lorsque le SAINT-ESPRIT descendit sur eux pour les embraser du feu de la charité : tant il est vrai que DIEU se plaît à se communiquer aux âmes séparées du monde, et à combler de ses bienfaits ceux qui aiment la solitude.

Si les choses n'ont jamais plus de force que dans leur centre et dans leur élément, où elles trouvent je ne sais quelle vertu, qui les quitte dès qu'elles s'en éloignent, pourquoi ne dirons-nous pas que, la solitude étant comme le lieu naturel de la prière, elle y trouve une vertu particulière qu'elle n'a point partout ailleurs ? La prière demande un grand calme au-dehors, une extrême paix au-dedans, un saint loisir de l'âme, un parfait dégagement de notre cœur de tout ce qu'il y a de mortel, et une application totale à DIEU, dont nous voulons attendrir le cœur ; sans cela, elle n'est point efficace. Or, est-ce là l'état du monde, lui qui est plongé dans mille occupations dangereuses ? Non DIEU n'écoute point nos prières dans les places publiques, dit Isaïe ; c'est dans les solitudes et sur les montagnes, dans les lieux écartés, que DIEU écoute les vœux d'Abraham, de Jacob, de Moïse ; ce n'est point en plein jour ni au milieu du trouble, mais dans l'obscurité d'un nuage et dans le repos du silence. C'est à l'entrée d'une grotte qu'Elie entend les zéphirs ; c'est dans les déserts et sur les montagnes que JÉSUS-CHRIST même vient passer les nuits dans l'oraison. (*Les mêmes Sermons sur Ste Scholastique*).

[Même sujet]. — Plus l'âme se retire des créatures, plus elle jouit de la présence de DIEU : je ne dis pas de cette présence générale qui le fait être partout, mais d'une présence particulière qui unit l'esprit et le cœur de l'homme avec l'esprit et le cœur de DIEU. Nous sommes, à la vérité, toujours présents à DIEU, parce qu'il ne nous perd jamais de vue ; mais DIEU ne nous est pas toujours présent, parce que nous ne nous souvenons pas toujours qu'il nous regarde. Ce commerce mutuel est entre lui et une âme sainte, qui peut dire : *Dilectus meus mihi, et ego illi.* A la vérité, DIEU est en tous lieux, il se peut bien faire entendre ; mais il arrive souvent à DIEU et à l'homme comme à deux amis qui sont ensemble, et qui ne peuvent néanmoins s'entretenir à leur gré parce qu'il y a de la compagnie avec eux, ou que ceux qui vont et viennent les interrompent à tout moment. C'est dans une conversation libre et dégagée, *Clauso ostio*, dit le Sauveur, la porte fermée, que les cœurs s'ouvrent entièrement l'un à l'autre : *Sicut solet loqui homo ad amicum* ; ainsi que

Moïse s'entretenait avec DIEU sur la montagne, retiré de tout commerce des hommes, (**Le P. d'Ozennes,** Morale de JÉSUS-CHRIST).

[Exemple de S. Grégoire]. — C'est ainsi que le grand S. Grégoire, assis sur la première chaire pontificale et engagé dans les plus importants emplois, gémissait sous le fardeau que lui imposait l'embarras du monde, et soupirait après la retraite, tandis qu'il exerçait les fonctions de sa dignité avec un succès qui le faisait admirer de tout le monde. Plusieurs endroits de ses ouvrages nous découvrent les dispositions de son cœur sur ce sujet, mais particulièrement la préface de ses Dialogues. Car, comme on se fut informé de lui d'où venait ce surcroît d'accablement et d'ennui qu'il témoignait un certain jour, il répondit en ces termes : « La tristesse que je souffre est tout ensemble et ancienne par la longue habitude que j'en ai, et nouvelle par l'augmentation que j'en ressens. Mon esprit, affligé par les embarras continuels de mes emplois, rappelle l'idée de l'état heureux dont il jouissait autrefois dans la retraite. Il se souvient combien tout ce qui meurt est au-dessous de lui, et combien il était au-dessus de tout ce qui passe ; qu'il n'avait alors accoutumé que de s'occuper des choses célestes ; que, quoiqu'attaché au corps, il surpassait, par le vol de la contemplation, tout l'être corporel. Mais à présent, à l'occasion de la charge pastorale, mon esprit est tourmenté par les affaires temporelles des gens du monde qui l'obsèdent, et il gémit, au souvenir de la vie si pure qu'il a menée dans le repos de la solitude, de se voir sali par la poussière des soins terrestres qui l'environnent. Je considère donc ce que je souffre ; je considère donc ce que j'ai perdu, et plus je regrette ce que j'ai perdu, plus je gémis de ce que je souffre. »

Tel a été l'esprit des saints au milieu de leurs travaux apostoliques. Ils s'étaient formés pour leurs emplois dans la retraite, l'attrait pour la retraite les conservait au milieu de leurs emplois, et cet attrait pour la retraite était en eux un signe visible que DIEU les voulait dans leurs emplois. Il y en a même eu, comme un S. Grégoire de Nazianze, qui se sont retirés de leurs emplois pour revenir dans la solitude réparer ce que leurs emplois avaient diminué en eux du zèle qu'ils avaient puisé dans la solitude. Que si nous considérons la conduite de ces saints hommes, nous n'aurons pas de peine à nous convaincre des avantages de la solitude. (*Retraite pour les ordinands*).

[Où l'on trouve Dieu]. — S. Eucher rapporte qu'une personne ayant demandé à un pieux ami où l'on pouvait trouver DIEU, celui-ci le prit et le mena dans un vaste désert, et, le lui montrant, lui dit : « C'est là que DIEU se trouve. *Et ostendens solitudinis vastæ recessum : Est, inquit, ubi* DEUS *est...* » En effet, quelque bonne intention et quelque zèle que vous ayez, vous ne sauriez vivre bien recueilli et sans dissipation dans le monde, et DIEU ne se trouve pas dans le trouble et dans le tumulte : *Non in commotione*

Dominus (III Reg. XIX). L'étoile qui conduisait les mages dans les déserts disparut à la cour d'Hérode. C'est dans la solitude qu'on respire un air plus pur, qu'on trouve le ciel plus ouvert et qu'on a un plus grand accès auprès de DIEU. *Aer purior ; cœlum apertius, familiarior* DEUS, dit un S. Père. Quittez ces parents et ces amis, cette patrie et cette maison paternelle, et venez, sur cette montagne solitaire, aspirer à cette haute perfection évangélique si peu fréquentée : *Egredere de terrâ tuâ et de cognatione tuâ, et veni in terram quam monstravero tibi.* Venez dans la solitude : vous entendrez la voix du Seigneur. Cette voix, dit S. Bernard, ne s'entend point au milieu du monde; elle ne retentit point dans les rues ni dans les places publiques : *Hæc vox non auditur in foro, non sonat in publico.* Ainsi, ne vous y trompez pas : si vous voulez trouver DIEU, sortez du monde, le désert est le lieu où il habite : *Eremus* DEI *templum est* (S. Eucher). Car où demeurera ailleurs que dans la retraite celui qui a choisi le silence pour son domicile? *Quem enim certum est habitare in silentio credendum est gaudere secreto.* Où parlera ailleurs le SAINT-ESPRIT, où est-ce que sa voix et ses inspirations feront plus d'impression, que dans un lieu qu'il veut être le dépositaire de ses secrets? *Eremus digna* SPIRITUI-SANCTO *habitatio : ipse enim et secretum quærit et solitarium locum diligit.*

Tel est le bonheur de la retraite. Selon tous les saints, l'ennemi ne nous poursuit point dans cet asile : la fascination des vanités ne nous dérobe plus, comme dans le monde, la vue des biens célestes : *Fascinatio nugacitatis obscurat bona* (Sapient. IV). C'est dans le désert seulement que la pénitence établit son règne : *Vox clamantis in deserto : Pœnitentiam agite.* Les hommes l'ont bannie de leur société ; elle s'est retirée dans les déserts, où elle prêche peu d'auditeurs. Soyez du nombre ; quittez les villes et les assemblées, et, rebuté du bruit et des embarras, cherchez la paix et le silence ; demandez instamment à DIEU qu'il vous en facilite le moyen ; ou, si vous y êtes, cultivez soigneusement cette grâce. (*Le même*).

[La solitude est nécessaire pour conserver la grâce]. — Le commerce du monde est le grand écueil de la grâce ; et cependant, loin de fuir le monde, non-seulement nous cherchons le monde, mais nous cherchons même le grand monde, où la grâce court plus de hasard et est plus en danger de se perdre. Faut-il donc s'étonner que si peu de chrétiens la conservent? Le moyen de conserver cette grâce parmi la corruption du monde? Que voit-on aujourd'hui dans le monde qui ne semble être fait que pour détruire la grâce? La grâce se conserve-t-elle dans les conversations où la charité est blessée par tant d'endroits? Se conserve-t-elle dans ces intrigues où la justice est sacrifiée à l'ambition ? Se conserve-t-elle parmi ces vains désirs de plaire à qui l'on sait bien que jamais on ne plaît innocemment? Se conserve-

t-elle dans ces spectacles préparés exprès pour fortifier les passions contre la raison et la vertu? Est-ce un moyen de conserver la grâce que d'être toujours dans l'occasion du péché? (**Le P. d'Orléans**, *Sermon sur la Sainte Vierge*).

[Saintes occupations]. — C'est là qu'une âme se perfectionne dans toutes les vertus qui peuvent orner l'âme d'un solitaire. Tantôt elle se fait des choses visibles autant de degrés pour s'élever à l'amour et à la connaissance des choses invisibles; tantôt elle invite, avec le prophète, toutes les créatures à bénir et à louer le Créateur; ou plutôt, prêtant sa voix et sa raison à tous ces êtres insensibles, elle le loue et le bénit d'autant de manières différentes qu'elle en voit les perfections diversement peintes dans cette riche variété de l'univers; tantôt elle accoutume son corps, par la mortification, à porter le joug du Seigneur avec joie, et à suivre sans résistance les mouvements de la grâce et les élévations de son esprit. Là, l'esprit d'un solitaire n'est pas moins éloigné du siècle que son corps; encore plus détaché que séparé des créatures, il méprise ce qu'il y a de plus grand et de plus séduisant dans le monde : car quelquefois ce monde se présente sous une forme plus dangereuse à ceux qui en sont sortis et qui l'ont quitté qu'à ceux qui y demeurent. Il est plus propre à nous séduire quand il s'offre à nos yeux dans un éloignement favorable, qui, nous dérobant les chagrins, les dégoûts et les amertumes qu'on éprouve dans le commerce, ne nous laisse voir que les fleurs dont on ne sent plus les épines. Mais un solitaire, vainqueur du monde par la fuite, triomphe encore facilement du démon, qui lui en retrace les idées et les fantômes dans la tentation.

Là, ce pénitent solitaire, non content d'avoir renoncé aux voluptés criminelles dont le monde enchaîne ses esclaves, se refuse même les plus innocents plaisirs. Là, comme un vase du sanctuaire qui, tout précieux qu'il est, demeure oublié et comme perdu dans un parfait oubli du monde et de lui-même, il laisse à des mains étrangères, que la Providence lui fournit, la nourriture de ce corps mort dont il fait une hostie vivante; là, il voudrait rentrer dans la poussière dont il est sorti, pour s'humilier plus profondément devant la Majesté divine. Là, tout ce qui n'est pas Dieu lui paraît indigne d'arrêter ses regards et ses pensées, et l'image de sa beauté immortelle, gravée dans son cœur avec les plus beaux traits de la grâce, le remplit tellement, qu'il n'a plus d'yeux pour en considérer les portraits semés dans les merveilles de la nature. (**Du Jarry**).

[De la retraite et de la fuite du monde]. — A juger des choses selon la règle générale, il est hors de doute qu'un divorce éternel avec le monde est l'état le plus sûr pour le salut : il élève l'âme à Dieu d'une manière plus sublime; il l'unit à lui par des nœuds plus étroits, et la dégage, pour ainsi

dire, des objets sensibles ; il épure ses passions et la place dans une région supérieure, où ni leur trouble ni leur tumulte ne peuvent altérer sa tranquillité. De-là vient que Dieu déclare qu'il la conduira dans la solitude pour lui parler cœur à cœur, et qu'il préfère le recueillement intérieur de Marie aux vifs empressements de Marthe. On ne doit pas cependant conclure de ces principes que toutes sortes de personnes doivent rompre avec le siècle pour conserver leur innocence : c'est un conseil qui est de perfection, et non de nécessité ; mais de s'en retirer de temps en temps pour penser à son salut et mettre ordre aux affaires de sa conscience, il semble que ce soit une chose indispensable, vu le grand besoin que nous en avons. (*Pièce présentée à l'Académie française*, 1703).

[Difficulté de se sanctifier dans le monde]. — C'est un commandement que Dieu fait aux hommes d'être saints et parfaits. *Sancti estote quia ego sanctus sum. Estote ergò perfecti sicut et Pater vester cœlestis perfectus est.* Mais croyez-vous qu'il soit possible d'arriver sans la retraite à une perfection si relevée ? A-t-on jamais vu des personnes qui se soient faites saintes dans les cercles, dans les grandes assemblées, dans les intrigues et dans le bruit du monde ? Est-ce là que Dieu a accoutumé de répandre ses grâces spéciales, douces, fortes, victorieuses, et de les répandre aussi abondamment et aussi constamment qu'il est nécessaire pour faire des saints ? Quand il voudrait les répandre de la sorte, y serait-on en état d'en bien profiter ? Aurait-on le loisir de s'en laisser pénétrer et d'y faire réflexion ? Pourrait-on seulement les y recevoir ? Par où entreraient-elles dans des esprits et dans des cœurs toujours fermés du côté du ciel, toujours remplis et agités des pensées et des désirs de la terre, toujours dans le tumulte et dans le trouble ? (**Le P. Valois**).

[Invitation à la solitude et à la retraite]. — Tirez-vous de la foule et du bruit ; venez chercher le Seigneur dans la solitude : c'est là qu'il appelle ceux à qui il veut parler ; c'est comme un rendez-vous qu'il leur donne. Trouvez-vous-y, il s'y trouvera ; il y parlera à votre esprit et à votre cœur, et il se fera un plaisir de vous entretenir toutes les fois que vous vous mettrez en devoir de l'écouter. Il vous parlera une langue que vous n'avez peut-être jamais entendue, mais que vous entendrez dès la première fois, et que vous entendrez toujours avec consolation et avec fruit ; vous apprendrez mille vérités que vous serez surpris d'avoir ignorées ; vous deviendrez indifférent pour les choses qui vous passionnent le plus, et vous commencerez à avoir autant de soin de remplir les devoirs d'un chrétien que vous avez présentement de négligence à y penser. Il ne s'agit pas de quitter présentement le monde pour demeurer le reste de votre vie dans la solitude : je le souhaiterais bien, et ce serait le meilleur moyen d'assurer votre salut ; mais votre condition ne le permet pas : et,

si je vous en demandais tant, je craindrais que vous ne m'accordassiez rien du tout. Il ne suffit pas non plus de vous retirer seulement pour une heure ni pour un jour : il faut que vous donniez à Dieu le temps de vous parler ; il faut que vous vous donniez à vous-même le temps de l'écouter, de comprendre ce qu'il vous dira, d'en remplir votre esprit, de vous en pénétrer, de vous y affermir de telle sorte, que vous soyez à l'épreuve des tentations que vous ne pouvez éviter dans votre état : et on vous demande pour cela une semaine ! J'ose vous répondre que vous trouverez dans cette retraite, aussi bien que les Israélites dans le désert, une colonne de feu pour vous éclairer dans vos ténèbres, et une colonne de nuée pour vous défendre du faux éclat du monde, et pour empêcher qu'il ne vous éblouisse. Dieu s'y fera votre guide, comme il se fit le leur ; il aura soin de vous conduire comme il les conduisit ; il vous nourrira comme eux du pain des anges, et, comme il les mena à la montagne de sa sanctification, il vous y mènera, si vous avez le courage de le suivre, et fera de vous un saint. (**Le P. Valois**, *Lettres sur les Retraites*).

[Fausse excuse]. — Peut-être me direz-vous que la retraite dont je vous parle est une nouvelle invention et une nouvelle pratique dont on ne parlait point de votre temps. Vous avez toujours aimé le grand chemin et l'antiquité en toutes choses, mais surtout dans la religion et dans la dévotion ; vous avez toujours fui l'éclat et la singularité ; il serait ridicule de changer de conduite à votre âge, de commencer si tard à faire parler le monde ; on peut se sauver sans retraite, et il faudrait tâcher de le faire. Quoi donc, chrétiens ! c'est une invention nouvelle de faire ce que le Fils de Dieu et ses Apôtres ont pratiqué, ce dont ils nous ont donné l'exemple ? Lisez l'histoire de l'Eglise : vous y verrez que la retraite a toujours été la pratique des saints. S. Grégoire de Nazianze en fit une sitôt qu'il fut consacré, et il la fit si longue qu'a son retour il en demanda pardon à son peuple. Vous savez la longue retraite de S. Jérôme, et que S. Augustin en a fait plus d'une, et les instantes prières qu'il fit à Valère son évêque pour avoir permission d'en faire une d'environ deux mois. Et, pour venir à nos derniers siècles, le grand archevêque de Milan S. Charles Borromée en faisant faire quatre à tous les clercs de son diocèse avant de leur conférer l'ordre de la prêtrise ; il ne se passait point d'années qu'il n'en fit lui-même quelqu'une, et le plus souvent deux. Je ne vous parle point de S. Philippe Néri, de S. François de Borgia, de S. François de Sales, et de quantité d'autres, qui se sont sanctifiés par ce moyen. (*Le même*).

[Peinture de la retraite]. — Cette solitude est propre aux chrétiens qui, éclairés des lumières de la foi et conduits par l'esprit de la souveraine sagesse, y vont chercher un asile à leur innocence s'ils ont été si heu-

reux que de la conserver; ou s'ils ont été si infortunés que de l'avoir perdue, ils s'y retirent comme dans un lieu propre à travailler sans nul empêchement au renouvellement de leur vie. C'est là qu'un chrétien à qui la grâce a fait concevoir un saint dégoût des mœurs, des intrigues, des maximes et des vanités du monde, se regarde comme un Noé dans son arche, et comme un Loth que l'ange du Seigneur a délivré de l'infâme ville de Sodome. C'est là qu'il voit, dans un air plus pur, les piéges funestes dont le monde est rempli. C'est là qu'il reconnaît, avec le Sage, qu'effectivement *toutes les créatures que* Dieu *a produites semblent n'avoir été faites que pour tenter les hommes, et être autant de filets pour surprendre les insensés.* (Sap. XIV). C'est là que, considérant ces occasions malheureuses et comme inévitables de se perdre dont la miséricorde divine l'a retiré, il chante, dans le transport de la joie qui le possède : *Mon âme s'est sauvée comme un oiseau qui s'échappe du filet de l'oiseleur*; *le filet a été brisé, et nous sommes échappés.* (Ps. 123). C'est dans la solitude qu'une âme sainte, goûtant avec un plaisir inexplicable la douceur du repos et du silence, ne peut cesser de s'étonner comment il est possible qu'elle ait eu jusqu'alors tant d'amour pour le bruit et pour le tumulte. C'est là qu'elle est charmée de la contemplation des bontés et des grandeurs de Dieu, qu'elle n'avait jamais vues que comme à travers des ombres et sous des voiles. C'est là que, éclairée et comme pénétrée des splendeurs de la Divinité, elle est contrainte de confesser que les lumières dont elle s'est en quelque sorte laissé éblouir auparavant n'ont été que des nuages et des ténèbres, ou tout au plus un éclat passager. C'est là que, vivifiée et embrasée du feu sacré du Saint-Esprit, elle entre en doute si la vie dont elle a vécu doit être appelée une véritable vie, et si ces faibles mouvements qu'elle a quelquefois éprouvés en se retournant vers l'auteur de son être peuvent passer pour des signes et des effets du divin amour. C'est là que, dans un saint et continuel ravissement, elle admire la majesté de Dieu, qu'elle adore à loisir la profondeur de ses jugements et l'excès de ses miséricordes, qu'elle médite avec étonnement sur l'excellence de ses ouvrages, qu'elle goûte avec délices les douceurs de son esprit, qu'elle pénètre, d'une manière qui lui est même incompréhensible, à travers les nuages et les obscurités de ses mystères, qu'elle découvre avec une lumière admirable ses secrets et ses desseins. C'est là enfin que, perdant et le sentiment et le souvenir de toutes choses et s'oubliant elle-même, elle ne se souvient plus que de Dieu, ne s'applique plus qu'à Dieu, et se trouve dans une heureuse impossibilité d'aimer autre chose que Dieu. (*Livre intitulé* Entretiens de l'abbé Jean et du prêtre Eusèbe).

[Exemples évangéliques]. — Comme le Fils de Dieu, voulant ressusciter la fille du prince de la Synagogue, chassa hors de la chambre et la musique et toute la compagnie, de même, dit S. Grégoire, si vous ne quittez pour

un temps les soins et les pensées des affaires du monde, si vous ne vous éloignez des compagnies et des divertissements du siècle, jamais votre âme, morte qu'elle est dans le péché, n'aura de retour à la vie. On sait encore ce que fit le même Sauveur pour guérir un sourd : *Apprehendens eum de turbâ seorsùm* : il le prit par la main, il le tira de la foule, il le mena à l'écart, et là lui rendit l'ouïe. Voilà où le même Seigneur vous appelle à l'écart, dans la retraite : voilà où il veut vous guérir : et, sans faire le prophète, je puis vous assurer qu'il ne vous guérira jamais ailleurs. Il faut imiter S. Pierre, qui, pour pleurer son crime et commencer à en faire pénitence, se retira de l'assemblée et de la salle qui lui avait été si funeste : *Et egressus foràs flevit amarè*. Cette affreuse négligence du salut, où vivent la plupart des hommes, naît du commerce du monde et de la passion violente qu'ils ont pour les divertissements et pour les plaisirs. Il faut donc qu'ils s'éloignent de ce commerce, qu'ils se privent de ces divertissements et de ces plaisirs, et se retirent pour quelques jours. Or, le premier devoir de cette retraite doit être de se bien convaincre de la brièveté et de la vanité des choses humaines, de la vérité et de l'importance des biens et des maux éternels ; et, comme DIEU ne communique ordinairement cette sagesse divine que par le moyen de la prière et de la lecture, on ne saurait assez s'y appliquer. (**Anonyme**).

[Le silence]. — S. Isidore nous assure que le silence est un des signes les plus certains de la présence de DIEU dans une âme et de la plénitude sacrée du cœur ; que c'est ce silence qui produit et qui marque le calme des passions, qui préserve de l'aveuglement d'esprit et qui délivre de l'égarement du cœur ; que c'est le gardien fidèle de l'âme, le ministre sacré de la paix, la source féconde de la vertu, le grand maître de l'oraison, le plus illustre fruit de la pénitence et la fleur la plus précieuse de la solitude. Et S. Chrysostôme ajoute, pour conclure l'éloge du silence, que c'est le langage des anges, l'éloquence du ciel et l'art de persuader DIEU. Il faut bien croire que les hommes ignorent ses excellences, n'étant nullement possible que, s'ils les connaissaient, ils en eussent une si prodigieuse aversion et le méprisassent de la sorte.

Nous apprenons du Psalmiste, selon la version de S. Jérôme, qui peut être appelé justement le Docteur solitaire, que le silence est l'ornement et l'honneur de la maison de DIEU : *Tibi silentium, laus in Sion*. Le silence, en effet, est une manière si excellente de le louer et de l'invoquer, que les anges et les Saints ne le bénissent et ne le louent point dans le ciel d'une autre sorte. *Les cieux même qui*, selon le prophète royal, *racontent sa gloire, et le firmament qui publie les ouvrages de ses mains*, le font sans éclat et sans bruit. C'est ce qui a donné lieu à un savant homme de remarquer que les créatures qui font les plus grands ouvrages et les plus sublimes opérations sont celles qui agissent plus insensiblement, et qui

se font moins entendre. (Pic de la Mirandole). Et c'est la raison, ajoute-t-il, pourqui le silence est la manière la plus auguste de célébrer les louanges de Dieu, et que l'adoration secrète est plus digne de sa grandeur. (*Entretiens de l'abbé Jean*).

RICHESSES.

LE BON ET LE MAUVAIS USAGE QU'ON EN FAIT ;

Les vices et les désordres dont elles sont la cause, etc.

AVERTISSEMENT.

J'ai déjà parlé des Richesses *et des biens de la terre en parlant de* l'Avarice *parce qu'il est difficile de séparer tellement ces deux sujets qu'on ne les confonde en quelque chose : car l'avarice ajoute seulement, aux biens que l'on possède ou que l'on désire, un attachement criminel et un amour déréglé, qui fait qu'on ne pense qu'à les augmenter par des voies injustes et par des épargnes sordides. Parler donc des richesses et du bon et du mauvais usage qu'on en fait, sans rien dire de cette passion si odieuse à* Dieu *et aux hommes, ce serait retrancher ce qu'il y a de plus fort sur cette matière, et ce qui ouvre un plus beau champ à l'éloquence. Ce que je puis promettre, c'est qu'à la réserve de quelques passages de l'Ecriture qui sont communs à l'un et à l'autre sujet, je ne répéterai rien de ce qui a été dit sur l'Avarice, me contentant d'y renvoyer le lecteur, s'il a besoin de quelque chose qui regarde plus formellement et plus directement cette passion.*

Le seul avertissement qu'il est nécessaire de donner ici, c'est de prendre garde que, sous ce titre des richesses ou des biens de fortune, nous comprenons les dangers auxquels on est exposé, et les avantages qu'on en peut retirer pour le salut, l'abus qu'on en fait ordinairement et l'usage qu'on en doit faire, parce que, ces biens étant indifférents d'eux-mêmes, le bien ou le mal qu'elles causent dépend uniquement de la manière de les administrer, à l'égard de ceux qui les possèdent légitimement.



§ I.

Desseins et Plans.

I. — Le premier dessein qui se présente, comme le plus naturel et le moins recherché, est de faire voir que les richesses sont ordinairement criminelles dans leur poursuite, dangereuses dans leur possession, funestes dans leur issue.

1°. Elles sont criminelles dans leur poursuite. Après avoir supposé qu'on en peut acquérir par des voies justes, pour soutenir son état et sa dignité, il n'est pas difficile de faire voir que l'empressement et le désir trop ardent d'en acquérir fait qu'on emploie souvent des moyens illégitimes, particulièrement quand on s'enrichit en peu de temps; que le désir même en est une affection criminelle, contraire à la loi de l'Evangile, laquelle nous prescrit le détachement des biens de la terre; que la passion empêche même le discernement de ce qui est permis et de ce qui est contre la justice; et, enfin, que, dans la poursuite de ces biens, on commet une infinité de crimes, fraudes, supercheries, procès mal intentés, et quelquefois les injustices les plus criantes.

2°. Les richesses sont dangereuses dans leur possession, parce qu'il y a danger que le cœur ne s'y attache. Quoique Dieu n'en ait pas défendu la possession, et n'ait pas obligé ceux qui les possèdent à s'en dépouiller, on ne peut douter que l'attachement qu'on y a ne soit un état de damnation, et que le danger de s'y attacher, d'y mettre sa confiance, et, comme parle l'Apôtre, d'en faire son idole, ne soit presque inévitable. De plus, comme il est assez ordinaire d'en abuser, il est difficile qu'on ne tombe dans les désordres que les richesses entraînent après elles.

3°. Elles sont funestes dans leur issue. Car tantôt nous les perdons ou on nous les enlève, ce qui nous cause de la douleur et du chagrin; tantôt elles nous attirent mille affaires fâcheuses qui troublent notre repos. Quand elles sont acquises injustement, elles nous causent mille remords

de conscience ; et, quand elles ne nous quittent pas dès cette vie, nous les abandonnons nécessairement à la mort, mais avec quels regrets ! *O mors, quàm amara es homini pacem habenti in substantiis suis!* (Eccli. XIV). Enfin elles nous perdent et nous précipitent dans un malheur éternel.

—

II. — Abus que les riches font ordinairement de leurs biens temporels, en en usant contre les ordres de DIEU de qui ils les ont reçus.

1°. DIEU les leur a donnés pour être l'instrument de leur salut en les employant pour son service : et ils en font l'instrument de leur perte en s'en servant pour satisfaire leurs passions, leur ambition, leur vanité, leur cupidité, etc.

2° Ce sont des bienfaits de DIEU, pour obliger ceux envers lesquels il a été plus libéral à l'aimer davantage, à une reconnaissance plus particulière : mais, par un étrange abus qui n'est que trop ordinaire, c'est ce qui cause l'oubli de DIEU, et fournit même des prétextes pour se dispenser des plus essentiels devoirs de la religion.

3°. DIEU leur a donné ces biens pour en faire part aux autres et être comme les substituts de sa Providence envers les pauvres, du soin desquels il les a chargés : et il arrive, tout au contraire, que les plus riches sont souvent les plus durs, et les plus insensibles aux misères d'autrui.

—

III. — Les biens de fortune et les grandes richesses ont toujours été regardés des SS. Pères, et même des philosophes païens, plutôt comme des obstacles que comme des avantages pour la vertu, jusque-là qu'ils leur ont donné le nom d'empêchement : *Impedimenta.* Sur quoi on peut faire ces trois réflexions, qui fourniront trois points d'un discours.

1°. Les biens et les richesses nous empêchent de servir DIEU, comme dit l'Evangile même : *Nemo potest duobus dominis servire : non potestis* DEO *servire et mammonæ* (Matth. VI).

2°. Ils empêchent la liberté d'esprit, tout occupé qu'on est des soins d'acquérir et de conserver ; à peine laissent-ils le loisir de penser à DIEU : *Ubi est thesaurus tuus, ibi et cor tuum erit* (Ibid.).

3°. Ils empêchent et troublent notre repos et notre paix par mille chagrins, mille inquiétudes des procès, des différends, qu'il est presque impossible d'éviter.

—

IV. — On peut considérer les richesses en deux états : 1°. Avant de les posséder et lorsqu'on travaille à les acquérir ; 2°. Dans la possession, de quelque manière et à quelque titre qu'on en jouisse.

1°. Dans le premier état, elles sont, dit l'Apôtre, un sujet de tenta-

tion : *Qui volunt divites fieri incidunt in tentationem* (I Tim. VI). La multiplicité des désirs, les occasions de s'enrichir aux dépens d'autrui, les différents moyens qu'on prend pour cela exposent à des tentations continuelles.

2°. Quand on en a acquis la possession, elles sont, dit le même Apôtre, des filets qui nous arrêtent et nous captivent : *Incidunt in laqueum.*

—

V. — Nous voyons les vices et les désordres auxquels les richesses portent, d'elles-mêmes, dans l'exemple du mauvais riche de l'Evangile : car il ne suffit pas qu'elles soient acquises légitimement, si elles ne sont accompagnées de la disposition de l'esprit et du cœur qui manquait à ce riche réprouvé.

1°. Il était superbe, ce qu'il faisait paraître par la magnificence des habits dont il était vêtu : *Induebatur purpurâ et bysso :* de sorte que l'orgueil est le premier sentiment qu'inspirent les richesses : *Vermis divitiarum superbia.*

2°. Il était sensuel et adonné à ses plaisirs : *Et epulabatur quotidiè splendidè.* Et n'est-ce pas à quoi les riches emploient le plus ordinairement leurs biens ?

3°. Il était avare et cruel, insensible à la misère du pauvre Lazare. N'est-ce pas le naturel des riches d'être insensibles aux misères des pauvres, quoiqu'ils aient une obligation indispensable de les soulager?

—

VI. — On peut faire un bon et utile discours sur la fausse idée qu'on a communément des richesses et des biens temporels.

1°. On les regarde comme un apanage de sa naissance et de sa condition : et elles sont assez ordinairement le fruit des péchés de ceux qui les ont acquis et qui nous les ont laissées.

2°. On les considère comme un puissant moyen de faire du bien : et ils sont le plus souvent l'instrument de tous les maux, et l'Apôtre nous assure qu'ils en sont la racine : *Radix malorum omnium cupiditas* (I Tim. VI).

3°. On les envisage comme une faveur du Ciel : et ils sont presque toujours la peine du péché, ou la récompense de quelques vertus morales que DIEU donne aux réprouvés en cette vie.

—

VII. — On peut réduire ce même dessein à deux principaux points :

1°. Les richesses sont souvent le fruit du péché, l'acquisition qu'en ont faite ceux qui nous les ont laissées n'ayant pas toujours été sans crime.

2°. Elles sont l'instrument du péché dans l'usage qu'on en fait, puisque c'est par leur moyen que se commettent les plus grands crimes.

—

VIII. — Les riches sont plus dangereusement tentés que les pauvres : *Qui volunt divites fieri incidunt in tentationem :* et par conséquent ils sont en plus grand danger de leur salut.

1°. Les tentations des pauvres ne sont que sur les choses nécessaires à la vie. Or ces choses sont assez bornées; il est aisé de les avoir par des voies licites, sans compter l'assurance infaillible que DIEU y pourvoira. Mais les riches sont tentés du désir des choses superflues, lesquelles n'ayant point de bornes, les tentations sont continuelles et sans fin.

2°. Comme on ne doit pas attendre de DIEU ni lui demander des choses superflues lorsqu'on les désire ardemment, comme font les riches, on ne peut les avoir que par des moyens humains, et l'on est tenté de les rechercher par des voies illicites.

3°. Comme les riches n'espèrent pas obtenir de DIEU la réalisation de leurs désirs, ils l'oublient facilement et ne se mettent pas en peine de lui être fidèles. (**La Colombière,** *Réflexions chrétiennes*).

—

IX. — Pour apprendre le bon usage qu'on doit faire des biens que la Providence nous donne, il faut les recevoir

1°. Avec un sentiment de crainte par rapport à nous; puisque, si ces biens ne sont pas des obstacles formels à notre salut, ce sont de grandes dispositions à notre perte.

2°. Avec un sentiment de reconnaissance par rapport à DIEU : parce que nous devons lui en rendre grâces et les faire servir à sa gloire.

3°. Avec un sentiment de fidélité et de justice par rapport au prochain : puisque nous les avons reçues du Ciel pour en assister et secourir nos frères dans leurs besoins. (**Joly,** 4e *dim. de Carême*).

—

X. — Bon usage des biens temporels.

1°. Ces biens et ces richesses peuvent servir d'objets d'un mépris généreux à un chrétien qui aspire à des biens éternels : c'est ce que l'on témoigne quand on les possède sans attachement.

2°. Ils sont les instruments de nos bonnes œuvres, si nous les employons en charités et en d'autres semblables actions de piété.

3°. Ils sont la matière de nos sacrifices si nous y renonçons chacun selon notre état.

—

XI. — Pour user des biens de ce monde en véritables chrétiens, il y a trois conditions qui sont nécessaires.

1°. Il ne faut en user qu'autant qu'on en a besoin, et qu'on y est obligé par le devoir et la bienséance de son état.

2°. Il faut que le cœur en soit détaché, lors même que l'on travaille à les acquérir ou à les conserver par des voies honnêtes et légitimes.

3°. Il faut que l'usage en soit purifié par des intentions chrétiennes et des vues conformes à la religion.

—

XII. — Les richesses sont appelées, dans l'Ecriture, injustes et un trésor d'iniquité : *Mammona iniquitatis*, quoique d'elles-mêmes elles ne soient pas mauvaises ni incompatibles avec le salut. S. Augustin en donne trois raisons :

1°. On les acquiert souvent injustement, par violence, par fraude, par d'autres voies illégitimes : *Quia sæpè cum iniquitate acquiruntur.* Ce sont les paroles de ce saint docteur.

2°. On les possède avec injustice, c'est-à-dire avec péché, en s'y attachant et en y mettant toute sa confiance : *Cum iniquitate possidentur.*

3°. On en use avec crime, en les employant en de folles dépenses et à satisfaire les passions : *Cum iniquitate consumuntur.*

—

XIII. — Montrer combien les richesses sont dangereuses pour le salut.

1°. Dangereuses à ceux qui les désirent : ce qui fait dire à l'Apôtre : *Qui volunt divites fieri incidunt in tentationem et in laqueum diaboli.*

2°. Dangereuses à ceux qui les possèdent, à cause de l'affection criminelle et de l'attachement qu'il est difficile de ne pas y avoir.

3°. Dangereuses à ceux qui en usent, parce qu'ils ne les emploient pas dans les vues et dans les desseins de Dieu. (**Massillon**, *Sermon sur l'usage des richesses*).

—

XIV. — Pour faire un bon et saint usage des biens de la terre,

1°. La Religion en doit disposer pour l'intérêt de Dieu ;

2°. La charité pour l'intérêt du prochain ;

3°. La pénitence pour notre propre intérêt.

XV. — Les richesses causent trois désordres dans les hommes : ce qui fait que le salut est très-difficile et moralement impossible, selon l'oracle de la vérité même.

1°. Elles les rendent injustes dans l'acquisition qu'ils en font.

2°. Elles les rendent insatiables, puisque nous voyons que plus ils en possèdent plus ils en souhaitent, et que cette passion ne dit jamais c'est assez.

3°. Elles les rendent cruels et impitoyables, sans compassion pour les misères d'autrui.

—

XVI. — On peut considérer les personnes riches 1° dans la possession de leurs richesses, et 2° dans l'usage que la plupart en font.

On fera voir comment elles deviennent criminelles par les désordres que cause l'attachement qu'on y a ; — Comment l'usage qu'on en fait les rend l'instrument de tous les crimes. — Ainsi, les richesses nous possèdent nous-mêmes lorsque nous les possédons mal, et elles nous perdent par la profusion ou le mauvais emploi que nous en faisons. (**Houdry**, *serm.* 17 *de l'Avent*).

—

XVII. — Les richesses produisent d'ordinaire trop d'affaires ou trop de loisir ; trop d'épines, pour parler le langage de l'Evangile, ou trop de roses ; trop de soins et d'inquiétudes ou trop de plaisirs, qui sont les deux choses les plus opposées au salut.

1°. Les soins et les inquiétudes qu'attirent les richesses sont appelés dans l'Ecriture des épines qui nous arrêtent, qui nous piquent, qui nous embarrassent ; elles nous engagent dans mille intrigues, dans mille affaires qui ne nous permettent pas de penser à celle de notre salut ; ces épines étouffent toutes les semences de la grâce ; etc.

2°. Les plaisirs, les divertissements et les délices que nous nous procurons par le moyen des richesses : *Divitiæ voluptatum satellites*, comme parle S. Augustin. Ces plaisirs nous corrompent par leur mollesse et nous entraînent dans toutes sortes de désordres. — Et c'est par ces deux voies que les richesses causent la perte éternelle de ceux qui les cherchent ou qui les possèdent.

—

XVIII. — On peut prendre pour sujet d'un discours les deux choses que le Sage a reconnues par expérience dans tous les biens de ce monde : la vanité et l'affliction d'esprit : *vanitatem et afflictionem spiritûs* (Eccl. II).

1°. La vanité des biens et des richesses, c'est-à-dire leur fragilité et leur inconstance, qui les doit faire mépriser. S. Chrysostôme l'a expri-

mée en ces trois paroles : *Ex se ipsis veterascunt, luxu dominorum suorum consumuntur, aut ab extraneis dolo, violentiâ, vel calumniâ diripiuntur.*

2°. Pour ce qui est du chagrin ou de la douleur d'esprit que les richesses nous attirent, on peut se servir d'un autre passage du pape Innocent, qui l'exprime en ces trois autres paroles : *Labor est in acquirendo, timor in possidendo, dolor in amittendo.* La peine qu'il y a à les acquérir, la crainte de les perdre quand on les possède, et la douleur que cause leur perte.

—

XIX. — On peut encore faire voir, dans les deux parties d'un discours

1°. Que les richesses sont les instruments de toutes sortes de bonnes œuvres entre les mains d'un homme de bien, qui sait les ménager et les employer avec prudence.

2°. Qu'elles sont l'instrument de toutes sortes de crimes dans un homme perdu, sans conscience et sans honneur.

—

XX. — Il faut se servir des biens temporels selon les différents droits par lesquels nous les possédons :

1°. Quand nous les tenons de la naissance ou de la fortune, il faut s'en servir pour nous sanctifier dans notre condition.

2°. Quand c'est la vertu qui nous les donne, il faut s'en servir pour établir la vertu.

3°. Quand le péché nous les a procurés, il faut s'en servir pour détruire le péché dans nous et dans les autres.

—

XXI. — Pour que les richesses, et les biens temporels ne soient point la cause de notre perte et de notre damnation,

1°. Il faut les acquérir sans injustice ;

2°. Il faut les conserver sans inquiétude ;

3°. Il faut les posséder sans attachement et sans affection.

—

XXII. — On peut faire, dans un discours, le caractère d'un riche réprouvé, sur l'exemple du mauvais riche de l'Evangile.

1°. C'est celui qui ne pense qu'à thésauriser, pour avoir de quoi satisfaire ses passions ;

2°. Qui emploie ou dissipe ses biens dans le luxe, le jeu, les divertissements, les vanités du siècle.

3°. Celui enfin pour qui l'augmentation des richesses ne sert qu'à augmenter sa dureté envers les malheureux,



§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **S. Cyprien,** Serm. 6 sur l'Oraison Dominicale, traite du péril qu'il y a dans les richesses et des moyens d'en bien user.

S. Jérôme, Commentaire sur Nahum, 3 ; du mépris qu'on doit faire des biens temporels. — VII *in Isaiam*, à l'occasion des richesses immenses qui étaient dans la ville de Tyr ; vaine occupation de ceux qui n'ont d'autre soin que d'amasser du bien. — *Epist.* 11 *ad Ageruchiam* : on doit préférer le soin de son salut à celui d'amasser des richesses. — *Epist.* 34 *ad Julian.*: combien il est difficile de mépriser les richesses, et à quelle perfection ce mépris nous élève.

S. Augustin, *in ps.* 122, apporte les raisons pour lesquelles les biens de la terre et les richesses temporelles ne sont pas de vrais biens. — *Homil.* 3 : long discours pour montrer quelles sont les richesses qu'on possède justement, et celles qui sont injustes, et pourquoi Dieu les donne ; et sur la fin il montre qu'elles ne sont point mauvaises d'elles-mêmes. — Sermons 35 et 39 *De verbis Domini* : quelles sont les véritables richesses. — I *Civ.* 10 : exemple et paroles de S. Paulin de Nôle pour montrer quelles sont les richesses d'un chrétien. — *Epist.* 89 *ad Hilarium* : usage qu'un chrétien doit faire de ses biens. — Serm. 5 *De verbis Domini* : différence entre un homme riche et un homme qui aime les richesses. — Serm. 10 *De Sanctis* : en quel sens les richesses sont des biens, et le moyen de les rendre telles.— L *Homil.*, 13 : de l'orgueil des personnes riches, et à quoi elles doivent employer leurs richesses. — *De catechizandis rudibus*, 16 : vanité et inconstance des richesses. — *De 12 abusionum gradibus* (*incerti auct.*) 4 : qui sont ceux qui abusent des richesses.

S. Grégoire, Homél. 40 sur l'Evangile, montre que les richesses sont souvent accordées aux méchants en récompense de quelques bonnes actions. — XVIII *Moral.*, sur ces paroles de Job, *Dives, cùm dormierit, nihil secum auferet*, fait voir comment les riches seront désabusés à la

mort et regretteront les soins inutiles qu'ils ont eus d'amasser des richesses. — *Ibid.* xx, 16, il s'étend fort au long sur les chagrins et les inquiétudes qu'attirent les richesses.

Origène, Homél. 8 *in Matth.*: mépris qu'on doit faire des richesses.

S. Basile, Homél. 13 sur le ps. 48, *Ne timueris cùm dives factus fuerit homo* : comment à la mort, on reconnaît l'inutilité des richesses. — Homél. *in ps.* 62 : *Divitiæ si affluant, nolite cor apponere* : combien les biens temporels sont inconstants et de peu de durée. — Homél. 23, *ex variis*, laquelle a pour titre : *Non adhærendum esse rebus secularibus.* — Homél. 24 *ex variis* : combien les richesses sont méprisables en comparaison de la vertu.

S. Chrysostôme, Homél. sur l'avarice, parle de l'utilité des richesses et des biens de la terre. — Homél. *Quòd nemo læditur nisi à seipso :* combien l'esclavage des richesses est dur et cruel. — Homél. 58 *in Matth.*, *Nemo potest duobus Dominis servire :* même remarque. — Homél. 7 *in* II *Cor :* détail des soins et des inquiétudes qu'elles causent. — Homél. 17 *in* I *Tim.*, 6, il s'étend sur les maux que causent l'amour et le désir des richesses. — II *De compunctione cordis :* comment les biens de la terre nous empêchent de penser à ceux du ciel. — Homél. 35 et 36 *in Genes.*, en parlant d'Abraham, il montre comment ce saint patriarche nous a enseigné à mépriser les richesses.

Le même, Homél. 14, sur l'Epître aux Rom., nous découvre l'artifice du démon, de nous faire perdre des choses infiniment précieuses pour en acquérir d'inutiles et de nul prix. — Homél. 38 *in* I *Cor. :* que la passion des richesses est insatiable. — Homél. 12 : ce que nous appelons biens temporels ne sont pas de vrais biens. — *Exhortat.* 3 *in* 2 *Matt. :* qu'il ne faut point s'élever pour les avantages de la naissance et des richesses. — *Exhortat.* 3 *in* 3 *Matth.* : un chrétien doit mépriser tous les biens du monde comme indignes de lui.

Le même, 4e exhortation sur le chap. 6, montre combien nous déshonorons Dieu par les soins que nous avons des choses de la terre, et par l'indifférence où nous sommes des biens du ciel. — Dans la 4e exhortation sur le 10e chap., il accuse les richesses d'orgueil et de dureté. — Dans la 2e sur le chap. 14, que les biens de la terre ne méritent pas qu'on s'y attache. — Dans la 3e sur le ch. 18, à combien de maux sont sujets les riches. — Dans la 2e sur le chap. 19, que tous les biens de la terre ne peuvent nous rendre que malheureux, puisqu'ils nous font perdre ceux du ciel. — Dans la 3e sur le chap. 24, que les riches doivent se considérer comme les dispensateurs de leurs richesses, et non comme en étant les propriétaires et les maîtres. — Dans la dernière exhortation, par où il conclut tout l'ouvrage sur S. Matthieu, il parle du martyre des richesses et de la vanité des richesses.

Salvien, I *ad Ecclesiam. Cath.*, s'élève contre le mauvais usage des richesses.

S. Bernard, Sermon 1 de l'Avent, fait voir comment les richesses entraînent la plupart des hommes dans un malheur éternel. — Sermon 80 sur les cantiques : que ceux qui travaillent à acquérir les biens de la terre ne savent pour qui ni à qui ils les réservent. — Sur ces paroles, *Ecce nos reliquimus omnia* : raisons qui nous obligent à fuir et à mépriser les richesses.

[Livres spirituels.] — **Grenade**, en plusieurs endroits de ses écrits, qu'il serait trop long de rapporter, n'en ayant point fait de traité particulier.

Morale chrétienne sur le Pater, liv. 6, sect. 1, art. 3, 4, etc.

Combolas, *Modèle de la vie chrétienne*, traité 2, chap. 3, etc.

Le P. Caussin, *Cour sainte*, liv. 1.

Le P. Thomassin a fait un gros et docte traité du bon usage des biens temporels, mais uniquement par rapport à l'aumône.

Le P. Croiset, *Réflexions chrétiennes*, a un long chapitre sur les riches.

Marchantius, *Tuba sacerdotalis*, II, 1.

Le P. de la Colombière, *Réflexions chrétiennes.*

[Prédicateurs.] — **Faber**, *Conc.* 5, 6 *et* 7 *in dominic.* 14 *post. Pentecosten.*

Reina, *Conc.* 6, *num.* 6. — *Conc.* 17, *num.* 22.

Joly, 4e dim. de Carême : du bon usage des biens.

Biroat, Discours 13 de l'Avent.

Essais de Sermons, de l'**Abbé de Bretteville**, 1er dessein sur l'Evangile du Mauvais riche.

Le P. Texier, Mardi de la 2e semaine de Carême, montre qu'un mauvais riche est idolâtre, et n'a aucune religion.

[Tous ceux qui ont fait des Sermons sur l'Aumône parlent aussi des riches et des richesses.]

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne (**Houdry**).

[Recueils.] — **Louis de Grenade**. — Voyez *Divitiæ*, dans **Berchorius**; *Summa Prædicantium*; **Peraldus**, **Labatha**, **Raynerius de Pisis**, etc.

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Ne timueris cùm dives factus fuerit homo, et cùm multiplicata fuerit gloria domûs ejus, quoniam cùm interierit non sumet omnia, neque descendet cum eo gloria ejus. Ps. 48.

Ne soyez point saisi en voyant un homme devenu riche et sa maison comblée de gloire, parce que, lorsqu'il sera mort, il n'emportera point tous ses biens, et sa gloire ne descendra point avec lui.

Relinquent alienis divitias suas, et sepulchra eorum domus illorum in æternum. Ibid.

Ils abandonneront leurs richesses à des étrangers, et le sépulcre sera leur habitation jusqu'à la consommation des siècles.

Dormierunt somnum suum, et nihil invenerunt omnes viri divitiarum in manibus suis. Ps. 75.

Ils se sont endormis du sommeil de la mort, tous ces hommes qui se glorifiaient dans leurs richesses, et n'ont rien trouvé dans leurs mains, lorsqu'ils se sont éveillés.

Qui confidunt in virtute suâ, et in multitudine divitiarum suarum gloriantur: frater non redimit, redimet homo? Non dabit Deo *pretium redemptionis animæ suæ.* Ps. 48.

Que ceux qui se confient dans leur force et qui se glorifient dans l'abondance de leurs richesses entendent ceci: Le frère ne rachète point son frère, l'homme étranger le rachètera-t-il? Il ne pourra rien donner à Dieu qui l'apaise.

Divitiæ si affluant, nolite cor apponere. Ps. 61.

Si vous avez des richesses, gardez-vous bien d'y attacher votre cœur.

Divites eguerunt et esurierunt: inquirentes autem Dominum non deficient omni bono. Ps. 33.

Les riches ont été dans le besoin et ont eu faim; mais ceux qui cherchent le Seigneur ne seront privés d'aucun bien.

Ecce homo qui non posuit Deum *adjutorem suum, sed speravit in multitudine divitiarum suarum, et prævaluit in vanitate suâ.* Ps. 51.

Voilà l'homme qui n'a point pris Dieu pour son protecteur, mais qui a mis son espérance dans la multitude de ses richesses, et qui s'est prévalu de son vain pouvoir.

Qui confidit in divitiis suis corruet. Prov. XI, 28.

Celui qui se confie en ses richesses tombera.

Non proderunt divitiæ in die ultionis. Ibid. 4.

Les richesses ne serviront de rien au jour de la vengeance.

Benedictio Domini divites facit. Prov. X, 22.

La bénédiction du Seigneur rend les hommes riches.

Corona sapientum divitiæ eorum. Prov. XIV, 24.

Les richesses des sages leur sont comme une couronne.

Est quasi dives cùm nihil habeat, et est quasi pauper cùm in multis divitiis sit. Ibid. XIII, 7.

Tel paraît riche qui n'a rien, et tel paraît pauvre qui est riche.

Redemptio animæ viri divitiæ suæ. Ibid. XIII, 8.

Les richesses de l'homme sont la rançon de son âme.

Noli laborare ut diteris, sed prudentiæ tuæ pone modum. Ibid. XXIII, 4.

Ne travaillez point à vous enrichir, mais mettez des bornes à votre prudence.

Mendicitatem et divitias ne dederis mihi, tribue tantùm victui meo necessaria, ne satiatus illiciar ad negandum, et dicam:

Ne me donnez ni la pauvreté ni les richesses; donnez-moi seulement ce qui m'est nécessaire pour vivre, de peur qu'é-

Quis est Dominus? aut, egestate compulsus, furer et perjurem nomen Dei *mei.* Ibid. xxx, 8.

tant rassasié, je ne sois tenté de vous renoncer et de dire : Qui est le Seigneur ? ou que, contraint par la pauvreté, je ne dérobe, et ne parjure le nom de mon Dieu.

Ne erigas oculos tuos ad opes quas non potes habere. Ibid. xxiii, 5.

Ne levez point les yeux vers les richesses que vous ne pouvez avoir.

Dives, cùm dormierit, nihil secum auferet; aperiet oculos suos, et nihil inveniet; apprehendet eum quasi aqua inopia, nocte eum opprimet tempestas. Job. xxvii, 19-20.

Lorsque le riche s'endormira dans la tombe, il n'emportera rien avec lui ; il ouvrira les yeux, et il ne trouvera rien; il sera surpris de la pauvreté comme d'une inondation, et il sera accablé de la tempête durant la nuit.

Melius est parum in timore Domini quàm thesauri magni et insatiabiles. Prov. xv, 16.

Peu avec la crainte de Dieu vaut mieux que les grands trésors, qui ne rassasient point.

Utilior est sapientia cum divitiis: sicut enim protegit sapientia, sic protegit pecunia. Eccl. vii, 12.

La sagesse est plus utile avec les richesses : car, comme la sagesse protége, l'argent protége aussi.

Pecuniæ obediunt omnia. Ibid. x, 19.

Tout obéit à l'argent.

Si dives fueris, non eris immunis à delicto. Eccli. xi, 10.

Si vous êtes riche, vous ne serez point exempt de péché.

Multos perdidit aurum et argentum. Ib. viii, 3.

L'or et l'argent en ont perdu plusieurs.

Bona est substantia cui non est peccatum in conscientiâ. Ibid. xiii, 30.

Les richesses sont bonnes à celui dont la conscience est sans péché.

Domus quæ nimis locuples est annullabitur superbiâ. Eccli. xxi, 5.

La maison qui abonde en richesses se ruinera par l'orgueil.

Beatus dives qui post aurum non abiit, nec speravit in pecuniâ et thesauris. Ibid. xxi, 8.

Heureux le riche qui n'a point couru après l'or, et qui n'a point mis son espérance dans l'argent et dans ses trésors.

Væ qui conjungitis domum ad domum, et agrum agro copulatis usquè ad terminum loci! numquid habitabitis vos soli in medio terræ. Isaiæ v, 8.

Malheur à vous, qui joignez maison à maison, et qui ajoutez terre à terre, jusqu'à ce qu'enfin le lieu vous manque? Serez-vous donc seuls à habiter sur la terre ?

Telas araneæ texuerunt... Telæ eorum non erunt in vestimentum, neque operientur operibus suis; opera eorum opera inutilia, et opus iniquitatis in manibus eorum. Ibid. lix. 5-6.

Ils ont formé des toiles d'araignées ; leurs toiles ne serviront point à les couvrir, ils ne se revêtiront point de leur travail; tous leurs travaux sont des travaux inutiles, et l'ouvrage de leurs mains est un ouvrage d'iniquité.

Divitias tuas et thesauros tuos in direptionem dabo. Jerem. xv, 13.

J'abandonnerai au pillage vos richesses et vos trésors.

Divitiæ conservatæ in malum domini sui. Eccl. v, 12.

Des richesses conservées avec soin pour le tourment de celui qui les possède.

Ubi multæ sunt opes, multi et qui comedunt eas. Eccl. v, 10.

Où il y a beaucoup de biens, il y a aussi beaucoup de personnes pour les manger.

Dives effectus sum: inveni idolum mihi. Oseæ. xii, 8.

Je suis devenu riche : j'ai trouvé une idole à qui je rends tout mon culte.

Argentum eorum et aurum eorum non poterit liberare eos in die iræ Domini. Soph. i, 18.

Leur argent et leur or ne pourra les sauver, au jour de la colère du Seigneur.

Ubi sunt qui argentum thesaurisant et aurum in quo confidunt homines? Ad inferos descenderunt, et alii loco eorum surrexerunt. Baruch iii, 18-19.

Où sont maintenant ceux qui amassaient dans leurs trésors l'argent et l'or, auxquels les hommes mettent leur confiance? Ils sont descendus dans les enfers, et d'autres sont venus prendre leur place.

Væ ei qui multiplicat non sua usquequò et aggravat contrà se densum lutum? Habac. ii, 6.

Malheur à celui qui ravit ce qui ne lui appartient point? Jusqu'à quand amassera-t-il contre lui-même des monceaux de boue?

Nolite thesaurizare vobis thesauros in

Ne vous faites point de trésors dans la terre, où les vers et la rouille les mangent,

terrâ, ubi ærugo et tinea demolitur, et ubi fures effodiunt et furantur. Matth. VI, 19.

et où les voleurs les déterrent et les dérobent.

Non potestis DEO *servire et mammonæ.* Ibid. 24.

Vous ne pouvez servir tout ensemble DIEU et l'argent.

Amen dico vobis quia dives difficilè intrabit in regnum cœlorum. Et iterùm dico vobis, facilius est camelum per foramen acûs transire quàm divitem intrare in regnum cœlorum. Id. XIX.

Je vous le dis en vérité, il est bien difficile qu'un riche entre dans le royaume du ciel. Je vous le dis encore une fois; il est plus facile à un gros câble de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume du ciel.

Sollicitudo sæculi istius et fallacia divitiarum suffocat verbum, et sine fructu efficitur. Id. XIII, 22.

Les inquiétudes du siècle et l'illusion des richesses étouffent la parole, et elle ne porte point de fruit.

Væ vobis divitibus, quia habetis consolationem vestram! Væ vobis qui saturati estis, quia esurietis! Lucæ VI, 24-25.

Malheur à vous, riches, parce que vous avez votre consolation dans ce monde! Malheur à vous, qui êtes rassasiés, parce que vous aurez faim!

Qui volunt divites fieri incidunt in tentationem et in laqueum diaboli, et desideria multa, inutilia et nociva, quæ mergunt homines in interitum et perditionem. I Tim. VI, 9.

Ceux qui veulent devenir riches tombent dans la tentation et dans le piége du démon, et en divers désirs inutiles et pernicieux qui précipitent les hommes dans l'abîme de perdition.

Divitibus hujus seculi præcipe non sublime sapere, neque sperare in incerto divitiarum. Ibid. 17.

Ordonnez aux riches de ce monde de n'être point orgueilleux, de ne mettre point leur confiance dans des richesses incertaines et périssables.

Nihil intulimus in hunc mundum: haud dubium quòd nec auferre quid possumus, Ibid. 7.

Nous n'avons rien apporté en ce monde: il est constant que nous ne pouvons non plus rien emporter.

Agite nunc, divites; plorate ululantes in miseriis vestris quæ advenient vobis! Divitiæ vestræ putrefactæ sunt: aurum et argentum vestrum æruginavit, et ærugo eorum in testimonium vobis erit. Jacobi V, 1-2.

Pleurez, riches, poussez des soupirs et des cris, à la vue des misères qui doivent fondre sur vous! La pourriture consume les richesses que vous gardez, les vers mangent les vêtements que vous avez en réserve, la rouille gâte l'or et l'argent que vous cachez, et cette rouille s'élèvera en témoignage contre vous.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN-TESTAMENT.

[Job]. — Job était riche, dit S. Chrysostôme; il se servait de l'argent, mais il ne servait pas l'argent; il en était le maître, et non l'idolâtre; il considérait tout ce qu'il avait comme s'il eût été à un autre, comme en étant le dispensateur, et non le propriétaire. Il était si éloigné de ravir le bien d'autrui, qu'il donnait le sien aux pauvres, comme il le témoigne lui-même; et, pour dire quelque chose de plus, il ne jouissait point de ses grandes richesses, dit S. Augustin; il n'y avait nulle attache. C'est pourquoi il ne s'affligea point lorsqu'il les perdit.

[Abraham]. — Abraham possédait aussi de grandes richesses; mais il n'y était nullement attaché, puisqu'il les employa au soulagement des pau-

vres, à loger et à bien traiter les pèlerins. C'est pourquoi, lorsque Dieu lui ordonna de quitter son pays natal et de sortir de la maison de son père pour aller s'établir dans une terre étrangère, où il ne voyait nulle apparence de trouver les avantages qu'il abandonnait, il obéit sans répugnance, et fit voir par cette prompte obéissance combien il était détaché de toutes les choses de la terre, auxquelles les hommes s'attachent si indignement.

[Dissensions causées par les richesses]. — C'est avec raison que l'Apôtre S. Jacques nous assure que les richesses sont une source éternelle de querelles, de procès et de différends. Nous en avons un exemple dans l'Ecriture. Les pasteurs d'Abraham et de Loth étaient toujours en dispute pour les pâturages de leurs troupeaux, à cause que les possessions de ces deux saints patriarches étaient si amples et si étendues que la terre où ils habitaient ne les pouvait contenir. C'étaient tous les jours nouvelles querelles sur les limites de leurs héritages, et pour empêcher que les uns n'empiétassent sur le bien des autres. La dissension eût bientôt passé des serviteurs aux maîtres, sans qu'Abraham par une sage précaution en arrêtât le cours, en persuadant à Loth qu'il était à propos qu'ils s'éloignassent l'un de l'autre, en lui laissant le choix du lieu qu'il voudrait occuper. Ce qui montre combien il est difficile de posséder de grands biens sans avoir des affaires et des disputes, et que la véritable marque qu'on n'est point attaché à son intérêt, c'est d'y renoncer pour le bien de la paix et de l'union.

[Ezéchias]. — L'exemple du roi Ezéchias fait voir que Dieu ne peut souffrir que ceux à qui il a donné des biens et des richesses s'en glorifient et en prennent sujet de vanité. Ce prince était pieux, religieux observateur de la loi, plein de zèle pour le culte du vrai Dieu : aussi en fut-il comblé de bénédictions et de biens temporels, selon la manière dont Dieu avait coutume de récompenser la vertu et la piété en ce temps-là ; jusque-là que le texte sacré a voulu nous laisser un détail de toutes les richesses qu'il possédait, ses trésors d'or, d'argent, de pierres précieuses, la multitude des riches vases dont son palais était orné, ses magasins, son arsenal, le nombre infini de troupeaux et de tout ce qui pouvait le rendre puissant et considérable entre les rois mêmes. Mais ce prince religieux, quoiqu'il n'eût pas un attachement criminel à tous ces biens périssables, ne fut pas cependant insensible à la vaine gloire qui lui revenait de la possession de tant de richesses. Il veut faire voir ses trésors aux ambassadeurs du roi des Assyriens ; il les conduit lui-même partout ; il n'y a rien qu'il ne leur fasse remarquer, avec un secret sentiment de joie et de complaisance. Dieu ne laissa pas impunie cette vaine ostentation, qui attira l'envie et enflamma tellement la cupidité du roi de Babylone, à qui ses ambassadeurs en firent le rapport, que, quelque temps après, il as-

siégea et prit la ville de Jérusalem, et enleva tous ces trésors, selon que le prophète Isaïe l'avait prédit à Ezéchias:

[Autres exemples]. — Dieu, selon la remarque de S. Chrysostôme et de S. Augustin, a voulu nous laisser un grand nombre d'exemples, dans l'Ecriture, de personnes riches et saintes en même temps, comme les saints patriarches Abraham, Isaac et Jacob, David, et une infinité d'autres, pour nous apprendre que la sainteté n'est point incompatible avec les richesses, qu'elles peuvent être l'instrument des plus grandes vertus et le moyen d'acquérir des biens éternels dans le ciel.

EXEMPLES TIRÉS DU NOUVEAU-TESTAMENT.

[Notre-Seigneur]. — Il ne faut point chercher d'autre exemple du mépris des richesses que celui que le Fils de Dieu nous a donné lui-même : sa naissance, sa mort, tout le cours de sa vie, a fait voir un détachement universel de tous les biens de ce monde. *Propter vos egenus factus est cùm esset dives*, dit l'Apôtre. Infiniment riche, non-seulement en tant que Dieu mais en tant qu'homme, ayant un empire souverain sur l'univers, il s'est fait pauvre pour l'amour de nous. Il n'a prêché que le détachement des choses de la terre; c'est en cela qu'il a mis le plus haut degré de la perfection évangélique; il n'a eu à sa suite, pour apôtres, que des personnes qui en fissent profession, bien que quelques-uns d'entre eux fussent assez riches; et enfin il a voulu que l'entrée du christianisme et la première action du chrétien fût de renoncer à l'affection des richesses, aux pompes et aux plaisirs qui en sont les suites.

[Le mauvais riche]. — Le sort du mauvais riche de l'Evangile, dont toutes les chaires des prédicateurs retentissent, est assez connu, sans qu'il soit nécessaire de nous mettre ce funeste exemple devant les yeux pour nous faire concevoir à quels désordres les richesses portent les hommes, et les malheurs où elles les précipitent. Il suffirait, pour inspirer la crainte d'un semblable malheur, de réfléchir sur les paroles que le saint patriarche Abraham dit à ce malheureux enseveli dans les enfers : *Fili, recordare quia recepisti bona in vitâ tuâ.* Comme s'il lui eût voulu dire que les biens qu'il avait possédés en cette vie étaient tout son partage, qu'il y avait établi son bonheur et qu'il n'en devait point espérer d'autre. Mais ce que nous devons apprendre de ce terrible exemple, c'est que la plupart des riches de ce monde ne doivent pas espérer une fin plus heureuse s'ils ne font un meilleur usage de leurs biens.

[*Zachée*]. — Quelque difficulté qu'aient les riches à faire leur salut, et quelque obstacle que les richesses y apportent, l'exemple de Zachée nous apprend non-seulement qu'il n'est pas absolument impossible, mais encore qu'on peut faire de ses richesses un moyen de se sauver avec avantage.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Il n'y a que trop de chrétiens aujourd'hui qui font ce que firent autrefois les Tribus de Ruben, de Gad, et la moitié de celle de Manassé, qui, charmées de la beauté et de la fertilité des campagnes qui étaient en-deçà du Jourdain, les demandèrent à Moïse pour leur partage, et renoncèrent pour cela à la terre promise, laquelle était au-delà du Jourdain. Ainsi, ce qui fait préférer la félicité de cette vie à la céleste patrie est la possession des biens de ce monde. On s'occupe entièrement des soins de la terre, et les riches ordinairement y établissent leur bonheur, sans se mettre en peine de chercher d'autres biens, satisfaits de ceux dont ils jouissent.

Deponentes omne pondus et circumstans peccatum. (Hebr. xii). — Ce poids dont l'Apôtre veut que nous nous déchargions est, au sentiment de S. Augustin, celui des richesses, et ce péché qui nous environne est la multitude des crimes qui suit toujours ceux qui les recherchent et qui les aiment. Cet amour, en effet, est un poids qui nous emporte à des choses basses. Nous allons fouir la terre pour y trouver le sujet de nos inquiétudes ; cet amour est un poids qui nous fait descendre jusqu'au fond des mers pour y trouver des perles et les précieux trésors qui nous causent tant de malheurs.

Ne pourrait-on pas comparer la plupart des riches à la statue que Nabuchodonosor vit en songe, laquelle avait les pieds de terre, les jambes de fer, les cuisses et le ventre d'airain, l'estomac et les bras d'argent, et la tête d'or. Quand cet homme d'affaires est sorti de son village et de son pays, qu'était-il? Hélas! j'aurais bien de la peine à vous le dire : car personne ne le connaissait ; il rampait dans la poussière, c'était une espèce d'homme qui n'avait que des pieds de terre, dont tout le talent était de savoir lire et écrire, avec un esprit fourbe, avide et dissimulé. Sur ces pieds de terre il se forme des jambes de fer, ou plutôt un cœur de bronze, pour amasser par toutes sortes d'injustices et sans aucune compassion pour le peuple. Il se fait ensuite des cuisses et un ventre d'airain ; il commence à faire bruit et à avoir un peu d'éclat par quelques richesses qu'il amasse ; il en acquiert peu-à-peu de plus grandes, pour se donner un estomac et des bras d'argent, jusqu'à ce qu'ainsi, s'étant rendu maître

de la fortune des peuples, il se fait une tête d'or par l'abondance excessive des biens qu'il a amassés; etc.

Hæc omnia tibi dabo, si cadens adoraveris me. — Quand S. Paul dit que le Fils de Dieu fut attaqué de toutes sortes de tentations, cela ne se doit pas prendre à la rigueur : car il y a des péchés dont il ne fut jamais tenté. Mais l'Apôtre veut marquer, comme dit S. Chrysostôme, que le démon ramassa, dans cette tentation des richesses et de l'intérêt, tout ce qu'il y avait de plus fort et de plus dangereux dans les autres tentations.

Pecuniæ obediunt omnia. (Eccles. x). — Une autre version porte : *Pecuniæ respondent omnia.* Les objets de toutes nos passions nous rendent des réponses favorables, pourvu que nous ayons de l'argent. Si l'amour souhaite des plaisirs, si l'ambition demande des honneurs, pourvu qu'ils aient des richesses, tous ces objets qu'ils recherchent répondent à leurs poursuites. C'est pourquoi il ne faut pas s'étonner si nos cœurs se portent avec tant d'ardeur et de penchant vers ces biens, puisque toutes les passions, intéressées dans leur acquisition et dans leur conservation, se joignent à ce désir qu'on appelle communément cupidité, et en font une passion commune, qui ramasse toutes leurs violences dans une seule.

Aliud cecidit inter spinas; simul exortæ spinæ suffocaverunt illud. (Lucæ viii). — Les richesses, dans l'Evangile, sont comparées aux épines qui étouffent la parole de Dieu. Les épines font trois maux : elles piquent, elles déchirent, elles arrêtent, comme dit S. Jérôme expliquant ce passage du prophète Michée : *quasi paliurus pungens et retinens.* Voilà ce que font les richesses et la passion de les avoir : elles piquent les esprits des riches par mille soins et mille inquiétudes; elles déchirent leurs cœurs par des désirs infinis[1], qui sont toujours criminels, et souvent inutiles, comme dit S. Paul; elles arrêtent et retiennent les pensées et les affections de ceux qui de leur côté s'y attachent volontairement eux-mêmes.

Non potestis Deo *servire et mammonæ.* (Matth. vi). — Quand le Sauveur donne à l'argent le nom de maître, ce n'est pas qu'il le soit effectivement; mais c'est qu'il le devient par l'esclavage volontaire de ceux qui lui sont assujettis; et quand il oppose l'argent à Dieu, ce n'est pas non plus que l'homme ne puisse avoir d'autres maîtres, puisqu'il devient esclave de toutes les passions qui le dominent; mais c'est que le dieu des richesses est celui qui a sur nous le plus de pouvoir et qui nous commande avec le plus d'empire.

Quitter ses biens ou les perdre pour le service de Dieu, c'est la plus grande épreuve de notre vertu et de notre fidélité. C'est cette épreuve à laquelle le démon demande à Dieu qu'il mette la vertu de Job : *Numquid Job frustrà timet* Deum? Pensez-vous que Job vous serve pour rien, ou

pour l'amour de vous? Ne l'avez-vous pas environné, lui et sa famille, de votre protection? N'avez-vous pas donné votre bénédiction à tous les ouvrages de ses mains, en sorte qu'il est devenu puissant sur la terre? Mais retirez votre protection, dépouillez-le de ses biens, et vous verrez qu'il ne se souciera plus de vous. Le démon se trompait; mais cela montre que c'est à quoi l'on peut reconnaître si notre vertu est sincère.



§ IV.

Pensées et passages des SS. Pères.

Bona vis habere, et tu bonus esse non vis : erubescere deberes de bonis tuis, si domus plena bonis te malum habet dominum. August. Serm. 12 de verbis Domini.

Vous voulez posséder les richesses, et vous vous mettez peu en peine de posséder la vertu : la vue de vos biens devrait vous faire rougir, si votre maison étant remplie de biens est possédée par un méchant maître.

Veræ illæ sunt divitiæ quas cùm habuerimus perdere non possumus. Id. in Matth.

La véritable richesse c'est celle que nous ne pouvons perdre lorsque nous l'avons acquise.

Pauper est qui vult esse dives. Id.

Pauvre est celui qui veut devenir riche.

Tolle superbiam, divitiæ non nocebunt. August. Serm. 24 de tempore.

Séparez l'orgueil des richesses, dès-lors elles ne seront plus dangereuses.

« *Divitiæ si affluant, nolite cor apponere.* » *Non dicit.* Nolite habere, *sed* Cor apponere : *non enim damnat divitias, sed cor appositum, quod scilicet non expendit, sed recondit.* Id. in ps. 61.

« Si vous avez des richesses en abondance, n'y attachez point votre cœur. » L'Ecriture ne dit pas « Ne les possédez point », mais « Ne vous y attachez pas »; elle ne condamne point les richesses, mais l'attachement du cœur, qui n'en fait nul bon usage, mais qui les tient renfermées.

Divites et pauperes in corde interrogat Deus, *non in arcâ aut in domo.* Id. in ps. 68.

Dieu demandera compte aux riches et aux pauvres de leurs actions, et non pas de ce qu'ils auront eu dans leurs coffres et dans leurs maisons.

Hoc ab homine colitur quod præ cæteris diligitur. August. in Philipp.

Les hommes rendent leur culte à ce qu'ils aiment par dessus tout.

Qui divitias falsas desiderat, veras non quærit. Id in ps. 122.

Quiconque désire de faux biens du monde, n'a que du mépris pour les véritables.

Ista (divitiæ) bona sunt, et non sunt : non enim stant; labuntur, fluunt. Id. in ps. 127.

Les richesses, qu'on met au nombre des biens, n'en sont pas : on ne les possède pas longtemps; elles échappent bien vite.

Non afferunt satietatem, sed inflammant cupiditatem. L Homil., 30.

Loin de rassasier le cœur de celui qui les possède, elles ne servent qu'à irriter la cupidité.

Veræ divitiæ sunt quandò nobis nihil deest. August. in ps. 68.

Nous sommes véritablement riches lorsque nous ne manquons de rien.

Vermis divitiarum superbia est : difficile est ut non sit superbus qui dives est. August. L Homil., 13.

In magnâ egestate sunt qui de iniquitate sunt divites. De verâ Innoc. 85.

Si Deum *dignè amemus, nummos omninò non amabimus ; erit tibi nummus instrumentum peregrinationis, non irritamentum cupiditatis ; quo utaris ad necessitatem, non quo fruaris ad delectationem.* August. Tract. 40 in Joan.

Vides divitem viventem : cogita morientem. Quid hic habeat attendis : quid secum tollat attende. Multùm auri habet, multùm prædiorum, mancipiorum : moritur, remanent illa nescio quibus : etsi enim dimittit quibus vult, non servat quibus vult. Id. in ps. 48.

Hoc appetunt homines quod perniciosè diligitur et quod eis facilè auferri potest, et hoc sibi auferunt invicem quandò se persequuntur. August. De agone Christi 7.

Quis beatam vitam arbitretur in iis quæ contemnenda esse docuit Filius Dei ? Id.

Nolite amare temporalia, quia, si benè amarentur, amaret ea homo quem suscepit Dei *Filius.* Id. Ibid. II.

Multò mirabilius est non inhærere istis, quamvis possideas, quàm omninò ea non possidere. August. De moribus ecclesiast. 23.

Amisit ille (Job) *omnes divitias, et factus repentè pauperrimus tàm inconcussum animum tenuit et infixum* Deo, *ut satis demonstraret non illas sibi fuisse magnas, sed se illis, sibi autem* Deum. Ibid. 16.

Vir temperans in ejusmodi rebus fluentibus, nihil sibi appetendum putet, sed ad vitæ hujus atque officiorum necessitatem quantùm satis est usurpet, utentis modestiâ, non amantis affectu. Ibid. 22.

Non quisquam ejus benè utitur, nisi qui et non uti potest : multi quidem faciliùs se abstinent ut non utantur, quàm temperent ut benè utantur. Id. De bono conjug. 21.

Sic utaris hoc mundo tanquàm non utens, ut ex bonis ejus bona facias, non malus fias. August. Epist. 70.

L'orgueil est le ver des richesses : il est difficile qu'un homme riche ne soit fier et hautain.

Quiconque s'enrichit par des voies injustes est véritablement pauvre.

Si nous aimons Dieu comme il le mérite, nous n'aurons que du mépris pour l'or et l'argent. Nous nous en servirons comme d'un viatique pendant notre pélerinage, et non comme d'une amorce à nos passions ; si nous nous en servons dans le besoin, ce ne sera point pour flatter nos sens.

Vous considérez le riche pendant sa vie : considérez-le à la mort. Vous pensez aux grands biens qu'il possède : pensez à ce qu'il en emportera avec lui. Il a beaucoup d'or et d'argent, beaucoup de terres et d'esclaves : vient-il à mourir, tous ses biens passent dans des mains étrangères ; et, s'il lui est permis de les donner à qui il lui plaît, il ne peut pas les leur conserver.

Les hommes souhaitent ce qui leur est pernicieux, ce qu'on peut facilement leur enlever, et ce qu'ils se ravissent tous les jours les uns aux autres dans les persécutions qu'ils se font.

Qui se persuadera que le bonheur de la vie consiste dans la possession de choses que le Fils de Dieu nous a appris à mépriser ?

N'aimez pas les biens de ce monde, parce que, s'il était permis de les aimer, Jésus-Christ, comme homme, les aurait aimés.

C'est une chose plus digne d'admiration de ne point vous attacher aux richesses que vous possédez que de n'en point avoir du tout.

Job perdit tous ses biens, et se vit tout d'un coup réduit à une grande pauvreté. Il fit paraître, dans cet état, un esprit si constant et si attaché à Dieu, que l'on connut facilement qu'il ne les estimait guère, qu'il se regardait au-dessus, et Dieu au-dessus de lui.

Un homme modéré croit qu'il ne doit pas souhaiter les biens de cette vie, qui échappent presque aussitôt qu'on les possède. Il se contente de former des vœux pour les nécessités de l'existence, faisant paraître beaucoup de retenue dans la manière dont il s'en sert, et ne montrant jamais qu'il les aime.

Il n'y a que celui qui sait se passer des biens qui en fait un bon usage. Plusieurs se privent plutôt de l'usage qu'ils ne se modèrent dans la possession.

Usez de ce monde, comme n'en usant pas ; employez ses richesses à faire le bien, et qu'elles ne contribuent pas à vous rendre méchant.

Ne ista putentur mala, dantur et bonis; ne putentur magna vel summa bona, dantur et malis. Id. Ibid.

Qu'on ne regarde pas les richesses comme des maux : elles sont données à des gens de bien; qu'on ne les estime pas trop, les méchants les possèdent comme les justes.

Non ista propter se, sed propter illum et per illum, et super ista illum diligas, Id. (vel potius incertus auctor) De diligendo Deo, 4.

N'aimez pas les richesses pour elles-mêmes, aimez-les pour Dieu et en lui; mais aimez-le lui-même plus que tous les biens.

Solæ divitiæ veræ sunt quæ nos divites virtutibus efficiunt. Si ergò divites esse cupitis, veras divitias amate. Gregor. Homil. 25 in Evang.

Les véritables richesses sont celles qui nous enrichissent de vertus. Si vous voulez donc être riches souhaitez les véritables richesses.

Facile est homini tunc divitias despicere cùm habet, difficile verò, cùm non habet, viles æstimare. Ibid. xi Moral.

Il est facile de mépriser les richesses lorsqu'on les possède; mais il est difficile de n'en pas concevoir de l'estime lorsqu'on ne les a pas.

Nequaquàm Dominus divitias *sed* fallaces divitias *appellat : fallaces enim sunt quæ nobiscum diù permanere non possunt; fallaces sunt quæ mentis nostræ inopiam non expellunt.* Id. Homil. 15 in Evang.

Le Seigneur ne parle jamais des richesses qu'il ne les appelle trompeuses : soit parce que nous ne pouvons pas les posséder longtemps, soit parce qu'elles ne remplissent jamais notre âme.

Habent hoc potentes et iniqui proprium, ut, fallacibus divitiis occupati, veras Dei *opes negligant, et quantò minùs quod verum est inquirunt, tantò ampliùs falsis divitiis extolluntur.* Gregor. xii Moral. in Job.

Les grands du monde, et les méchants ont cela de commun, qu'ils s'occupent des fausses richesses et méprisent les véritables que Dieu donne. Plus ils s'enflent de leurs faux biens, moins ils se donnent de peine pour chercher les véritables.

Non census in crimine, sed affectus damnatur. Id. lib. 10.

Ce n'est pas un crime d'avoir du bien, mais c'en est un de s'y attacher.

Injustæ dicuntur divitiæ, non quia aurum et argentum injustum sit, sed quia injustum est eas putare divitias. Ambros. in ps. 118.

Les richesses sont iniquité : non pas que l'injustice consiste dans leur possession, mais parce que rien n'est plus injuste que de croire que l'or et l'argent sont de véritables richesses.

Omnis dives aut iniquus aut iniqui hæres. Hieronym. Epist. ad Heliod.

Tout homme riche est ou injuste lui-même, ou l'héritier d'un homme qui a commis l'injustice (dans les biens qu'il a amassés).

Qui malè utitur divitiis miserabilis est, ut ille qui sponte se vulneraverit eo gladio quem ad vindictam hostium sumpsit. Greg. Nazianz.

Celui qui fait un mauvais usage des richesses est aussi malheureux que celui qui de sang-froid se perce de l'épée qu'il avait prise pour se venger de ses ennemis.

Diviti non obsunt opes si benè utatur, nec pauperem egestas commendabiliorem facit. Hieronym. Epist. ad Salvin.

Les richesses ne nuisent point à celui qui en fait un bon usage, pas plus que la pauvreté ne rend le pauvre recommandable par elle-même.

Auro vinctos in ergastulis habent (quidam Barbari), et divitiis malos onerant, tantò locupletiores quantò nocentiores. Tertul. De habitu mulier.

C'est la coutume, parmi certains barbares, de charger de chaînes d'or leurs prisonniers. Plus ils sont coupables, plus on les comble de biens.

Ad subsidium vitæ, non ad malorum incitamentum, opes datæ sunt; pecunia animæ redemptio, non exitii occasio. S. Basilius.

Les richesses sont données pour les besoins de la vie, et non pour être une occasion de péché. Elles doivent servir au salut de l'âme, et non à sa perte.

Habes terræ, partim arboribus consitæ, partim aratro utilis, tot jugera; prætereà vineas, montes, campos, saltus, flumina, loca amæna : quid ergò post hæc? nonne telluris tres tantùm cubiti te expectant? Id.

Vous possédez beaucoup d'arpents de terre, dont les uns sont plantés d'arbres, les autres bien labourés : outre cela, des vignes, des montagnes, de belles campagnes, des bois, des rivières, des lieux agréables pour vous promener : à quoi vous serviront tous ces grands biens? trois pieds de terre vous attendent à la fin.

Divitiæ maximæ sunt non egere divitiis. Chrysost. Homil.

La grande richesse consiste à se passer de richesses.

Divitiarum sequela est luxuria, ira intemperans, furor injustus, arrogantia superba, omnisque irrationabilis motus. Id. Homil.

Les richesses sont la source du luxe, de la colère, de la fureur, de la fierté, de l'orgueil, et de toutes les autres passions déréglées.

Hi sunt omnibus abundantiores qui divitiarum contempsère cupiditatem. Id. Homil. 23 ad populum Antioch.

Ceux qui n'ont que du mépris pour la passion des richesses sont les plus riches.

Si tu mundana contempseris, toto eris dignior mundo, juxtà illos sanctos quibus dignus non erat mundus. Ut itaquè cœlis dignus efficiaris, præsentia derideas. Ibid.

Si vous méprisez les biens de la terre, vous serez plus digne de posséder ceux du ciel. Méprisez les biens présents, afin de vous rendre digne de posséder ceux de l'éternité.

Aurum et argentum, et cætera ejusmodi, quantùm ad animi bonum spectat, nec bona sunt nec mala; usus tamen horum bonus, abusio mala, sollicitudo pejor, quæstus turpior. Bernard. serm. 4 in Cant.

L'or, l'argent, tous les autres biens de cette nature, ne sont ni bons ni mauvais pour l'âme. L'usage en est bon, l'abus mauvais. Le soin de les augmenter peut être encore plus criminel, et les plaintes qu'on forme lorsqu'on n'y réussit pas sont toujours injustes.

Quid vobis cum terrenis divitiis, quæ nec veræ nec vestræ sunt? Id. ibid.

Pourquoi vous arrêter aux biens de la terre qui ne sont point de véritables biens et qui ne vous appartiennent point!

Si sapis, si cor habes, si tecum est lumen oculorum tuorum, desine ea sequi quæ et assequi miserum est. Id Epist. 103.

Si vous êtes sage, si vous avez du cœur, si vous n'avez pas encore éteint en vous les lumières de la raison, cessez de poursuivre des biens qui rendent malheureux ceux qui les possèdent.

Annon ea satiùs cum honore spernis quàm cum dolore perdis? annon ea prudentiùs Christi cedis amori quam morti? Bernard. ibid.

Ne vaut-il pas mieux mépriser avec honneur les richesses que de les perdre avec chagrin? N'est-ce pas une plus grande sagesse d'y renoncer pour l'amour de J.-C. que d'attendre que la mort nous les fasse quitter malgré nous?

Quærat eas (divitias) paganus qui sine Deo *vivit; quærat Judæus, qui terrenas promissiones accepit : sed quâ fronte magìs aut quâ mente christianus divitias quærit, postquàm Christus beatos esse pauperes prædicavit?* Id. in festo Omn. Sanctorum.

Que le païen, qui ne connaît pas le vrai Dieu; que le Juif, qui a reçu les bénédictions de la terre, recherche les richesses, je n'en suis pas surpris : mais que le chrétien les poursuive avec fureur, après que Jésus-Christ a prononcé qu'heureux sont les pauvres, c'est ce qui fait le sujet de mon étonnement.

Beatus qui post illa non abiit quæ possessa onerant, amata inquinant, amissa cruciant. Id.

Heureux celui qui ne court point après des richesses qui accablent ceux qui les possèdent, corrompent ceux qui les aiment, et causent des chagrins mortels à ceux qui les ont perdues.

Nil clausum constat quod auro argentoque non pateat, nihil occultum quod pecunia indagante non sit cognitum. Valer. Episcop. Serm.

Rien de si bien fermé qui ne s'ouvre à l'or et à l'argent; rien de si caché qui ne soit connu grâce à l'argent.

[*Si vis vacare animo, aut pauper sis oportet aut pauperi similis.* Seneca, Epist. 7.

[Si vous voulez être tranquille, soyez pauvre, ou ressemblez aux pauvres.

Solùm convenit Deo *dicere : Hoc meum est.* Philo. Jud. II Alleg.]

Il n'y a que Dieu qui puisse dire : Ceci m'appartient.]

Dives es; sed fortunæ malè creditur, et

Vous êtes riche; mais il faut compter

magno viatico breve iter non instruitur, sed oneratur. Minut. Felix.

sur la fortune. Quand on n'a qu'un petit voyage à faire, il n'est pas nécessaire de porter beaucoup d'argent : ce serait plutôt se charger.

Divitiarum ardor insatiabilis longè ampliùs desiderio torquet, quam usu suo refrigeret. Bernard sentent.

La convoitise des riches, qui est insatiable, tourmente plus par le seul délit que la jouissance n'apporte de contentement.

Non antè satiatur cor hominis auro quàm corpus aurâ. Id. Ibid.

Comme l'air ne peut rassasier le corps, l'or ne peut rassasier davantage le cœur humain.

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Les richesses]. — Les biens qu'on appelle communément *richesses* et *biens de fortune* sont tous les biens extérieurs que l'on possède, et que l'on a reçus de Dieu pour les usages de cette vie. On en distingue de deux sortes : les uns sont appelés biens meubles, et les autres biens immeubles. Ceux-ci sont les fonds de terre, les héritages, les maisons, les revenus ; les autres sont l'argent, les pierreries, le bétail, les vases et autres meubles précieux. La différence et la nature de ces biens regardent plutôt la jurisprudence que la chaire et la prédication, où l'on parle seulement de l'usage que l'on en fait.

S. Thomas (1-2, quest. 2, art. 1), nous enseigne qu'il est impossible que la possession des richesses rende un homme heureux. Les raisons qu'il en apporte, et avec lui les autres théologiens, se réduisent à ces deux choses. Notre béatitude doit consister en quelque chose qui soit en nous, qui nous rende plus parfaits et qui fasse notre souverain bien : ce que ces biens extérieurs ne peuvent faire. De plus, ces sortes de biens ne doivent pas être recherchés pour eux-mêmes, mais seulement en tant qu'ils sont utiles à quelque autre chose : au lieu que notre dernière fin, qui doit faire en même temps notre souverain bonheur, est souhaitable pour elle-même. D'où il est aisé de montrer l'aveuglement des chrétiens qui, au lieu d'aspirer au souverain bien, travaillent et se consument de soins pour acquérir les biens de la terre, incapables de remplir le cœur humain, et qui d'ailleurs sont si peu stables, qu'il n'y a point d'instant où l'on ne puisse les perdre ; outre que ceux qui en ont le plus sont toujours tourmentés ou du désir de posséder ce qu'ils n'ont point, ou de la crainte de perdre ce qu'ils ont.

[Ce qui est mauvais]. — Ce n'est pas un péché que d'être riche, ni un empêchement essentiel au salut, ainsi qu'ont voulu dire autrefois quelques disciples de l'hérétique Pélage, réfutés par S. Augustin dans l'Epître 80e *Ad Hilarium*. Quoique le mauvais riche de l'Evangile soit réprouvé et condamné aux flammes de l'enfer, il ne faut pas s'imaginer que ce soit précisément pour avoir été riche, mais pour avoir mal usé de ses richesses en les employant à faire bonne chère et en des dépenses inutiles et criminelles, et pour avoir refusé de secourir le pauvre Lazare qui mourait de faim à la porte de son palais. Mais, si c'est une hérésie de condamner la possession des biens de la terre, et une erreur de croire qu'on ne puisse mener une vie chrétienne en cet état, c'est aussi une vérité de foi, qu'on ne peut faire son salut sans détacher son cœur de l'affection pour ces biens périssables, qu'on les possède ou qu'on ne les possède pas : et c'est en quoi consiste le renoncement auquel l'Evangile nous oblige.

Ce n'est donc pas que les richesses soient mauvaises en elles-mêmes ; elles sont bonnes, pourvu qu'on les amasse sans injustice, qu'on les possède sans attachement et qu'on les emploie au soulagement des misérables. D'où vient qu'il n'est pas dit dans l'Evangile : Vous ne pouvez servir Dieu et avoir des richesses ; mais : vous ne pouvez servir Dieu et les richesses. Paroles qui interdisent la servitude des richesses, et non pas la possession. Mais il est si rare de trouver ensemble toutes ces conditions, que le Fils de Dieu nous assure qu'il est plus facile à un câble de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume des cieux.

[Précepte et conseil]. — Il faut savoir, en cette matière, ce qui est expressément commandé et ce qui n'est qu'un simple conseil dans l'Evangile ; ce qui est de nécessité de salut, et ce que Dieu conseille pour abréger le chemin du ciel : il faut se donner de garde de confondre l'un avec l'autre, si l'on ne veut tomber dans l'erreur, ou donner dans une exagération dangereuse. Se dépouiller de tout, vendre ses terres, ses maisons, ses héritages et tous ses biens, en distribuer l'argent aux pauvres pour suivre Jésus-Christ dans l'état de sa pauvreté, c'est la vie parfaite, mais qui n'est que de conseil. Renoncer à tout ce que l'on possède, en ce sens qu'on n'ait point le cœur attaché aux richesses ni aux choses de la terre, c'est à quoi tout chrétien est indispensablement obligé par la loi de l'Evangile.

[Autre distinction]. — S. Augustin, au livre de la *Doctrine chrétienne*, chap. 3 et 4, nous apprend qu'il y a des choses dont il faut jouir, d'autres dont il faut user, et d'autres dont on jouit et dont on use. Il dit que les choses dont il faut jouir nous rendent heureux ; celles dont il faut user nous aident à parvenir à la béatitude, et que nous, qui jouissons des

unes et qui usons des autres, nous sommes entre les deux, en telle sorte que, si nous voulons jouir de celles dont il faut seulement se servir, nous n'obtiendrons pas la jouissance de celle en laquelle consiste la véritable félicité : *Si eis quibus utendum est frui voluerimus, impeditur cursus noster, et aliquandò etiam deflectitur ab iis rebus quibus fruendum est.* Il donne ensuite les définitions de ces deux mots, *Frui et uti*, jouir et se servir. Jouir, c'est attacher son amour à une chose pour elle-même ; user et se servir, c'est rapporter la chose dont on se sert à celle qu'on aime, pour l'obtenir. De-là vient que tout amour est ou jouissance ou usage : car ou vous aimez la chose que vous aimez pour elle-même, et c'est jouissance ; ou vous l'aimez en la rapportant à une autre, et c'est usage, principalement si celle à laquelle vous la rapportez le mérite ; autrement, c'est plutôt abus qu'usage légitime : *Nàm usus illicitus abusus potiùs vel abusio nominandus est.* Voilà la doctrine de S. Augustin. D'où il faut conclure, avec lui, que DIEU seul doit être l'objet de nos désirs ; tous les autres biens créés, de quelque nature qu'ils soient, ne sont faits que pour notre usage ; et, si nous en voulons jouir au lieu de nous en servir, nous renversons l'ordre que DIEU a établi dans le monde. Comme le dit en un autre endroit le même S. Augustin, le renversement de l'ordre parmi les hommes, ce que nous appelons le vice, consiste à vouloir se servir des choses dont il faut jouir, et à vouloir jouir de celles dont il faut seulement se servir ; comme, au contraire, tout le bon ordre, que nous appelons vertu, consiste à vouloir jouir des choses dont il faut jouir, et à se servir de celles dont il faut seulement se servir.

[Les richesses sont seulement des biens utiles]. — Les richesses n'ont nulle bonté en elles-mêmes ; toute leur bonté consiste en ce qu'elles sont utiles à d'autres biens. Or, ce qui est purement utile n'est pas aimable, sinon par rapport au bien auquel il est utile. Telles sont les richesses, biens purement utiles selon le consentement de tous les sages. Ce ne sont que des instruments qui peuvent servir à maintenir les familles et les Etats. C'est la définition qu'en donne même Aristote, au 1er livre de sa Politique : *Divitiæ nihil aliud sunt quàm multitudo instrumentorum œconomicorum et politicorum* : d'où il infère de très-justes conséquences, et remarque les différents abus qui se commettent dans la poursuite des richesses.

La source de tous les désordres que commettent la plupart de ceux qui possèdent de grandes richesses, c'est qu'ils s'en servent pour d'autres fins que celles qu'ils doivent. Ils s'en servent comme de moyens et d'instruments, non de leur salut, mais de leur perte ; c'est-à-dire ils n'en jouissent pas, mais en abusent. Qui voudrait maintenant descendre dans le détail et marquer tous les mauvais usages que font les hommes de leurs richesses, il faudrait faire un dénombrement de tous les crimes.

[Les richesses portent plutôt au mal qu'au bien]. — Quoique les richesses soient

d'elles-mêmes indifférentes, qu'elles puissent servir à la vertu aussi bien qu'au vice, et qu'elles soient bonnes ou mauvaises selon l'usage qu'on en fait, il faut avouer que, depuis que le péché s'est introduit dans le monde, elles sont devenues de grands obstacles à la sainteté, et qu'elles contribuent plus souvent au vice qu'à la vertu, par le mauvais usage que les hommes en font. S. Paul nous dit que ceux qui veulent devenir riches tombent dans la tentation et dans les piéges du démon, et qu'ils forment plusieurs désirs inutiles et pernicieux qui les précipitent dans un abîme de malheurs.

On pourrait demander pourquoi, dans l'Ecriture, les richesses sont appelées injustes, ou un trésor d'iniquité : *Mammona iniquitatis.* Les SS. Pères en apportent plusieurs raisons. C'est ou bien parce qu'elles sont le fruit de l'injustice, ce qui a fait dire à S. Jérôme que le riche est injuste ou l'héritier d'un homme injuste ; ou bien parce que celui qui les possède les retient injustement, quand il garde pour soi des biens qu'il doit employer à l'usage de ses frères ; ou bien parce qu'on les fait servir à l'injustice et à l'iniquité.

[Le riche est un économe]. — C'est injustement que nous nous approprions les biens que nous possédons : car enfin, tout ce que nous avons n'est point à nous, et nous n'en avons reçu que l'usage et la dispensation de la part de Dieu, qui nous en demandera compte comme un maître à un économe et à un serviteur qu'il a établi pour les administrer avec prudence : *Redde rationem villicationis tuæ.* Ainsi, tous les biens de ce monde que Dieu nous met entre les mains, même par l'acquisition juste que nous en faisons, lui appartenant de plein droit, il peut nous prescrire l'emploi que nous en devons faire, et l'emploi qu'il nous ordonne est de nous en faire des amis en les distribuant aux pauvres : *Facite vobis amicos de mammonâ iniquitatis* (S. Luc XVI).

[Le riche chrétien]. — Ce qui rend l'amour des richesses le plus dangereux de tous les amours, c'est que cette sorte de biens sert à l'acquisition de tous les biens que le monde estime, et que cet amour croît avec l'âge, tandis que les autres amours s'affaiblissent. Or, une passion si forte ne garde presque jamais, dans l'acquisition des biens, les mesures de l'équité, et nous voyons aussi que l'usage des mêmes biens est presque toujours criminel. L'iniquité, selon S.Bernard, vient ordinairement de l'abondance ; et l'épargne même qu'on en fait ne rend-elle pas souvent coupables ceux qui les conservent ?

Il ne suffit pas, pour posséder chrétiennement les biens de la terre, de les posséder sans attachement : il y a *d'autres* conditions pour les posséder dans l'esprit du christianisme. — 1°. En avoir le soin qu'il faut, les ménager pour l'entretien de sa famille, les conserver, selon les lois, pour ceux qui ont droit d'en jouir après nous. — 2°. En faire un saint usage

par des aumônes réglées et par d'autres bonnes œuvres. — 3°. En souffrir la perte, avec les disgrâces de la fortune, avec résignation. En un mot, joindre le détachement du cœur avec l'application raisonnable et sans empressement d'en acquérir et de les conserver. C'est en cela que la loi chrétienne est accompagnée d'une souveraine sagesse, d'avoir su procurer le salut éternel de chaque particulier sans préjudicier au bien temporel du public et au règlement des Etats.

[Du mépris des richesses]. — Rien ne donne une plus haute idée de la grandeur d'âme et de la générosité qu'inspire le christianisme que le mépris qu'un chrétien fait des richesses et des biens de ce monde. Les jeûnes, les prières, la fréquentation des sacrements, sont à la vérité des marques d'un homme de bien qui fait profession de vertu, et qui a beaucoup de piété et de religion ; mais ce sont des actions qui ne font que passer, et qu'on interprète quelquefois différemment. Le mépris chrétien des biens du monde, et une vie exempte des passions qui accompagnent ordinairement la possession des richesses, est la marque d'une véritable et sincère vertu, d'une âme grande et fortement persuadée des vérités de la religion.

Pour entrer dans les véritables sentiments que nous devons avoir des richesses et des biens de la terre, il faut considérer — 1°. Que nous sommes voyageurs et étrangers en ce monde, et que par conséquent, notre voyage devant être de peu de jours, nous avons besoin de peu de chose. — 2°. Que nous ne sommes que les dépositaires des biens de Dieu, auquel nous devons en rendre un compte exact. — 3°. Que quand, après bien des peines, nous serons arrivés à la possession de ces biens, ils ne rempliront jamais la capacité du cœur humain ; bien loin de contenter ses désirs, ils ne servent qu'à lui en faire souhaiter davantage. — 4° Quand ces richesses sont mal acquises, elles traînent après elles de cuisants remords de conscience et la crainte d'un juste châtiment. — 5°. Que la possession en soit juste ou injuste, elle est toujours incertaine, parce que ces biens sont périssables. — 6°. Si ces biens ne nous quittent pas durant notre vie, nous les quitterons infailliblement à la mort.

[Abus des richesses]. — Les richesses, la grandeur, les honneurs, sont des biens qui doivent nécessairement passer. Ce sont des biens, mais ce ne sont que des biens du temps ; ce sont des biens, mais ce ne sont essentiellement que des moyens pour acquérir les biens du ciel. Or, les gens du monde pour la plupart renversent et détruisent la nature de ces biens. Ils doivent nécessairement passer, et ils les regardent comme s'ils ne devaient jamais finir ; ce sont des biens du temps, et ils les considèrent comme des biens de l'éternité, en y bornant toutes leurs espérances et en y fixant tous leurs désirs. Ce ne sont enfin que des moyens, et ils en

font leur dernière fin ; et, bien loin de s'en servir pour acquérir les biens éternels, ils s'y attachent uniquement, et ils en font tout leur bonheur. Il ne faut donc pas s'étonner si ces biens, changeant de nature par ce renversement, cessent en même temps d'être des biens pour ceux qui les possèdent, et deviennent des maux qui les rendent malheureux. Si ces biens, établis par l'ordre du Créateur, demeuraient dans la qualité de moyens, ils feraient des heureux sur la terre ; mais, parce que l'homme détruit cet ordre, il détruit en même temps son bonheur.

[Source d'inquiétudes]. — Tout le monde doit convenir que la source des inquiétudes et des chagrins qui nous déchirent cruellement c'est la cupidité, l'envie d'avoir, un malheureux et damnable attachement aux biens de la terre. On y cherche les douceurs de la vie, et l'ardeur extrême des richesses qui brûle les hommes, comme parle l'Ecriture, fait le tourment de leur vie. En effet, quels soins empressés pour les acquérir ! quelles peines pour les conserver ! Quelles frayeurs au moindre danger de les perdre ! quels désirs insatiables de les augmenter ! quels chagrins de n'en avoir pas assez pour satisfaire ou à leurs prétendus besoins ou à leurs dépenses superflues ! Quelle douleur, quel accablement, quelle consternation, quand, malgré eux, ils leur échappent des mains, et qu'une mauvaise affaire, un accident imprévu les leur enlève ! Quelle honte de tomber par-là non-seulement dans la disette, mais dans l'humiliation ! Quelle inquiétude pour l'avenir, au milieu de tant de risques inévitables dans le commerce du monde, au milieu de tant de révolutions et de revers auxquels tous les jours ils se trouvent exposés !



§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[L'amour des richesses inexcusable dans un chrétien]. — L'amour des richesses était pardonnable aux Juifs, à qui Dieu les proposait comme un motif et une récompense de leur fidélité ; la promesse qu'il leur en faisait à toute heure était comme une marque honorable de son estime, qui pouvait servir de règle à leur affection ; et ils eussent, ce semble, manqué, s'ils eussent cru mauvaises des choses, qui dans la bouche d'un Dieu passaient

pour le prix de la vertu. Mais cette passion basse n'a plus aujourd'hui d'excuse parmi les chrétiens. La divine Majesté, changeant de langage, a obligé tous les hommes à changer de désirs ; et quand on voit Jésus-Christ condamner si souvent les riches dans l'Evangile et prononcer contre eux anathème et malédiction, certes s'il n'y a pas d'obligation de les haïr, il y a grand sujet de les craindre. Ce qui autrefois, dans cette première loi, fut un aiguillon et un attrait à la vertu, est devenu maintenant la racine et la source de tous les vices ; ce qui, dans l'ordre de la Providence, servait de motif pour porter tous les hommes à leur devoir, et ensuite à leur salut, est à présent le plus commun instrument qu'emploie le démon pour les corrompre et pour les perdre.

J'ose dire que le refus des richesses a je ne sais quoi de plus grand, de plus pur et de moins suspect, que celui des dignités, et que, bien qu'il soit vrai que l'honneur est un bien incomparablement plus précieux que les biens de fortune, toutefois celui qui rejette l'or et l'argent fait une perte beaucoup plus grande que celui qui rejette les honneurs. Car, à vrai dire, il nous est comme impossible de renoncer à ce doux parfum de la gloire quand il nous est offert, encore qu'en effet nous y renoncions : quiconque refuse d'être honoré par les autres s'honore lui-même en refusant ; il recueille une autre sorte de gloire plus noble que celle qu'il dédaigne ; et, par une merveille assez étrange, et néanmoins véritable, quand une fois l'honneur est présenté à quelqu'un, soit qu'il l'accepte soit qu'il ne l'accepte pas, il le reçoit toujours. Il n'en est pas de même des richesses : celui qui les rejette demeure aussi pauvre qu'il était auparavant, et il n'y a point de différence entre les perdre tout-à-fait et les refuser. (**Habert**, *Vie du card. de Bérulle*, III, 11).

[Même sujet]. — Quelle fureur à un chrétien de vouloir, à quelque prix que ce soit, acquérir des biens que la Providence vous a refusés ? Si vous aviez les richesses que vous désirez, on ne saurait vous donner un meilleur conseil que de vous en défaire pour assurer votre salut : pourquoi donc vouloir les acquérir, souvent même par des crimes ? Il faudrait les donner si elles étaient à vous : et vous ne pouvez vous résoudre à les rendre quand elles sont mal acquises ! Encore, si la Providence vous en avait pourvu par les voies ordinaires et légitimes, elle vous aurait en même temps pourvu des grâces nécessaires pour en faire bon usage ; mais, dans l'état où vous vous réduisez par votre malice, elle a sujet de vous abandonner à vous-même. Pensez-vous que, si Dieu voulait vous sauver par les richesses, il ne vous eût pas ouvert des voies légitimes pour en acquérir ? Il vous a fermé toutes ces voies, parce qu'il a prévu que ces sortes de biens vous seraient un écueil. (**Le P. de la Colombière**).

[Usage qu'on doit faire des biens de ce monde]. — Le Créateur a renfermé dans la

terre que nous foulons aux pieds l'or, l'argent, les pierres précieuses, et il a tourné notre vue vers le ciel, afin que d'un côté nous méprisions le monde et tous ses biens, et de l'autre que nous pensions que notre véritable trésor est dans le ciel, et que là doit être notre cœur. Ce qui nous doit persuader que ces biens ne sont bons qu'à un usage : c'est de les faire passer de la terre au ciel par les mains des pauvres, et d'acquérir la gloire de l'éternité à force d'aumônes et d'autres bonnes œuvres. (**Anonyme**).

[D'où vient le mauvais usage des richesses]. — Le mauvais usage qu'on fait des richesses vient ordinairement de ce qu'on ne les considère que dans un ordre naturel, comme des effets du hasard ou des présents de la nature. La plupart les regardent comme des biens qu'une aveugle fortune pousse de main en main, et qui, par une incertaine ou fatale révolution, s'arrêtant ou changeant de maîtres, échappent aux uns et tombent en partage aux autres, selon la conjoncture des temps et la rencontre des affaires. Ceux qui ont acquis ces biens par leur habileté ou par leurs soins croient les avoir assez achetés par la peine qu'ils ont eue à les acquérir, et, les retenant comme l'ouvrage de leurs propres mains, jouissent des bienfaits de Dieu comme de la récompense de leur travail et le fruit de leur industrie. Ceux qui les ont reçus par succession en usent comme d'une possession qui, d'étrangère qu'elle était, leur est enfin devenue propre ; et, sans remonter à Dieu qui en est la source, s'arrêtent à la prévoyance de leurs pères, et ne croient être riches que parce qu'ils sont nés ou qu'ils ont hérité d'un homme qui l'avait été. *Aveugles*, dit le Seigneur par un de ses prophètes (Osée, II), *de ne pas voir que c'est moi qui leur ai donné cette abondance et ces commodités temporelles, et qui ai multiplié cet or et cet argent dont ils jouissent !* Faut-il s'étonner si, manquant dans les principes, ils manquent dans les conséquences ; si, ne reconnaissant pas les dons de Dieu, ils n'en usent pas selon ses desseins, et si, ne voulant pas savoir de qui ils ont reçu leurs biens, ils ne s'informent pas comment ils les doivent employer ?

Supposé ce que la foi nous enseigne, que Dieu est auteur de tous ces biens, qu'il y a une bénédiction secrète et spirituelle qui les produit et les multiplie, et une main paternelle et invisible qui les répand et les distribue, de-là il faut conclure qu'il les donne pour quelque fin et les destine à quelque usage, et que c'est pour quelque importante raison qu'il les accorde aux riches. Quelle est donc cette raison et cette fin? Soyez-en vous-même les juges. Est-ce pour satisfaire aux passions de l'homme, et non pas aux devoirs de l'humanité ? Est-ce pour entretenir l'orgueil et l'avarice des uns, et pour lasser l'humilité et la patience des autres? Est-ce pour fournir matière à votre luxe et à vos intempérances? Est-ce pour dissiper vos biens en dépenses superbes, par une profusion indiscrète ? Est-ce pour repaître les yeux du peuple

de l'éclat de ces richesses que vous lui avez peut-être volées? Non : l'intention de DIEU, en faisant des riches, c'est de les rendre charitables.

L'Ecriture-Sainte ne parle presque jamais des richesses que comme des objets de la justice de DIEU. Si on les regarde dans leur source, elles sont presque toujours corrompues. Qui ne sait que d'ordinaire elles sont le fruit de l'iniquité de ceux qui les ont amassées? Qui ne sait qu'elles ne croissent qu'avec peine, et qu'elles se répandent comme d'elles-mêmes quand elles sont entre les mains des gens de bien? Qui peut s'assurer qu'elles sont venues jusqu'à lui par des voies toutes justes, et qu'elles n'ont passé que par des mains toujours pures et innocentes? Qu'il est à craindre qu'on ne puisse dire à tous les riches ce que le prophète leur disait de son temps : « Vous avez dans votre maison du bien des pauvres : *Rapinæ pauperis in domo tuâ.* » (Isaïe, XIII).

Si vous considérez les effets des richesses, elles animent toutes les passions; elles tirent du fond des cœurs les mauvaises inclinations qui y étaient comme endormies; par la facilité qu'elles donnent à faire le mal, elles réveillent le penchant qu'on a de le commencer. Si vous en regardez l'usage, qui est-ce qui ne les dissipe pas? qui ne les répand pas en vanités, ou qui ne les retient pas comme captives dans une possession inutile? Ainsi, elles sont presque toujours contraires à la loi de DIEU, lorsqu'on ne les distribue pas en charités. Et vous direz, tant qu'il vous plaira : « Je n'ai point de bien d'autrui, et je n'en désire pas même; j'use de celui que DIEU m'a donné, et je puis en user à ma discrétion. » Je dis qu'il ne vous est pas permis d'en user ainsi, parce que DIEU ne vous les a pas données pour cette fin. (**Fléchier,** *de l'aumône*).

[Dieu et l'argent]. — Le cœur de l'homme, en s'attachant aux biens de la terre, cherche en même temps un maître : car on est esclave de ce que l'on aime. Mais, si l'expérience nous instruit que l'homme ne peut être sans amour ou sans maître, le Seigneur nous apprend qu'il peut encore beaucoup moins en avoir deux : *Nemo potest duobus dominis servire* : c'est-à-dire deux qui soient opposés l'un à l'autre et qui commandent deux choses contraires, puisqu'il est impossible que notre cœur demeure dans l'équilibre entre deux objets incompatibles; dès qu'il est contraint de se déclarer pour l'un des deux, il faut nécessairement haïr l'un et aimer l'autre, s'attacher à l'un et mépriser l'autre. C'est ainsi que le Fils de DIEU nous veut faire entendre la nécessité où nous sommes de prendre parti entre lui et son adversaire; et, pour s'en expliquer encore plus clairement, il ajoute : « Vous ne sauriez servir DIEU et l'argent : *Non potestis* DEO *servire et mammonæ.* » Cependant l'on peut assurer que le but où tendent presque tous les hommes, c'est de concilier ces deux maîtres opposés : on veut être tantôt à l'un, et tantôt à l'autre.

L'âme raisonnable, dit S. Augustin, peut faire un bon usage de la

félicité même temporelle, et c'est ce qu'elle fait lorsque, bien loin de se donner tout entière aux créatures, jusqu'à négliger le Créateur, elle n'use que pour le service du Créateur de cette félicité même, qui, comme tout le reste, est un effet de sa bonté et de sa libéralité. Mais est-ce ainsi que nous possédons les biens de la terre ? ou plutôt ne pouvons-nous pas dire que l'argent est le maître et le tyran des riches du siècle? Il leur fait payer avec une extrême rigueur le tribut qu'il leur impose, et ils le servent comme les plus esclaves et les plus malheureux de tous les hommes. Cet amour de l'or possède leur cœur, et ils s'y retranchent comme dans une place forte, d'où il leur impose tous les jours de nouvelles lois pleines de justice et de violence, sans qu'aucun d'eux ose résister.

Voulons-nous savoir si nous possédons l'argent, ou si nous en sommes possédés? auquel des deux maîtres nous appartenons, à Dieu ou à l'argent? examinons sérieusement si nous sommes dans les sentiments de Job, c'est-à-dire dans cette indifférence d'en avoir ou de n'en avoir pas; ou plutôt si l'envie de jouir des biens de la terre, le chagrin d'en manquer, la crainte de les perdre, ne sont pas des témoignages certains que nous servons l'argent et que nous en sommes les esclaves. C'est cette inquiétude et cet embarras d'esprit que le Fils de Dieu veut détruire en nous, comme entièrement opposés au repos et à la tranquillité que nous doit donner le soin de sa providence sur nous.

Nous ne ferons jamais un bon usage des biens que nous aurons désirés avec cupidité ou possédés avec passion : c'est ce qui doit infiniment servir à en détacher notre cœur, à cause de la difficulté qu'il y a d'en user avec modération et du compte que nous en rendrons au Seigneur : car qu'il est rare de posséder les richesses de la terre sans attache, de s'en servir sans dérèglement, de vivre dans la médiocrité quand on est dans l'abondance, de se contenter du nécessaire quand on a du superflu ; en un mot, de s'appliquer à faire tous les jours quelque retranchement sur la table, sur les habits, sur les meubles, sur l'équipage, non par avarice (car cette passion sait arracher à l'avare jusqu'au nécessaire même), mais par vertu, pour être en état de faire des charités et de bonnes œuvres! Voilà cependant, riches du siècle, à quelle condition le Seigneur vous a donné des biens, et voilà sur quoi vous devez dresser le compte que vous lui en rendrez un jour. (**Monmorel**, 14e *dim. après la Pentecôte*).

[En quel sens les riches sont idolâtres]. — La terre, dit Isaïe, s'est remplie d'or et d'argent, et en même temps elle s'est remplie d'idoles : *Repleta est terra argento et auro, et repleta est terra ejus idolis.* Je ne sais si les mauvais riches de ce temps avoueront cette vérité, mais je sais que ceux qui vivaient du temps du prophète Osée le confessaient ingénûment : témoin ce que dit le peuple d'Ephraïm : « *Dives effectus sum, idolum inveni mihi :* je suis devenu riche, je me suis fait une idole. » Tous ceux qui sont résolus

à quelque prix que ce soit d'être riches, qui disent qu'après tout il en faut avoir, qu'il n'y a rien qui rende un homme considérable que le bien, qu'avec de l'argent on fait tout, et toutes ces autres belles maximes, ces gens-là, en vérité, ne reconnaissent plus le vrai Dieu qu'en apparence; ils ne sont plus chrétiens que par bienséance et par cérémonie; ils ont fait au milieu de leur cœur un temple à cette idole de l'argent. C'est là où est leur oracle, leur tabernacle, leur propitiatoire, toutes les marques de leur religion : c'est à cette divinité qu'ils s'adressent dans tous leurs besoins. (**Le P. Texier,** *Mardi de la 2e sem. de Carême*).

[Les richesses servent au mal]. — Si je considère les richesses dans l'usage qu'en font la plupart des gens du monde, elles ne servent qu'à allumer toutes leurs passions; et cet ancien avait heureusement rencontré, qui les nomma une passion universelle, un appétit dominant armé de feu, parce que l'argent est en effet la cause universelle de tous les maux et de l'embrasement de toutes les passions. Si un ambitieux veut de l'honneur, c'est par son argent qu'il l'obtient; si un impudique veut contenter sa brutalité, c'est par son argent qu'il en vient à bout; si un scélérat veut corrompre la probité de ses juges, c'est par le moyen de son argent. L'argent est une passion allumée de toutes les autres passions : *Pecuniæ obediunt omnia.*

[De la pauvreté excessive]. — Il est bien difficile de conserver une grande vertu dans une grande pauvreté; c'est un privilége qui n'est accordé qu'à quelques âmes choisies. Les pauvres, ordinairement, ont tant d'occupation à penser à vivre, qu'il ne leur reste point de temps pour penser à bien vivre, et les préceptes de la sagesse se trouvent courts et de peu d'effet dans les âmes accablées de la nécessité. Un père de famille qui voit la pauvreté dans sa maison, une multitude d'enfants qu'il faut nourrir et pourvoir, qui voit des créanciers qui l'attendent à point nommé, des procès qui l'inquiètent et qui l'épuisent, une maison qui fond en ruines et qu'il n'a pas le moyen de faire réparer, une dette payée en banqueroute et à moitié de perte, un fonds qui manque au besoin; ce père de famille, dis-je, n'a l'esprit occupé qu'à trouver les moyens de se tirer d'affaire. La nécessité quelquefois est la mère des crimes, si l'on n'a la crainte de Dieu bien avant imprimée dans le cœur; et, quand on n'a plus de bien, on est en danger de faire beaucoup de mal. C'est pourquoi le Sage demandait à Dieu, sinon de grandes richesses, du moins celles qui le pouvaient garantir de la pauvreté. (**Le P. Caussin,** *Cour sainte*, I).

[On peut se servir bien ou mal des richesses]. — Considérez, riches du monde, quelle obligation vous avez à Dieu, et quelle nécessité plus pressante de vivre saintement que d'avoir l'instrument de la sainteté à votre disposition. Ne vous persuadez plus que vos richesses soient des obstacles à votre

salut et à votre bonheur éternel. Ce malheur n'arrivera que de la corruption de votre cœur et du mauvais usage que vous en ferez. Si vous les prenez du mauvais côté, elles sont de plomb pour vous noyer et vous submerger; si du bon côté, elles sont à votre égard ce que sont les aîles et les plumes aux oiseaux : vous pouvez par leur moyen vous élever jusqu'au ciel. Il en est des richesses comme du fleuve du Nil : ce fut un prodige surprenant de voir qu'une des plaies dont DIEU affligea l'Egypte fut que les eaux de ce fleuve étaient changées en sang pour les Egyptiens, pendant que les Israëlites y puisaient une eau vive et claire, dont ils se servaient pour étancher leur soif et pour tous les usages de la vie. N'est-ce pas une peinture de ce qui se voit aujourd'hui dans le monde chrétien? Les mauvais riches puisent comme dans un fleuve le sang des pauvres par leurs violences et par leurs artifices, au lieu que les véritables chrétiens trouvent dans les honnêtes commodités dont le Ciel leur a fait part l'eau claire qu'ils font couler au public par leurs libéralités, leurs bonnes œuvres et leurs charités. (*Le même*).

[Les richesses sont des épines]. — Le Fils de DIEU nous avertit que les épines représentent les riches de la terre, qui tout occupés de leurs faux biens, empêchent les divines opérations de la grâce de DIEU et de sa parole. Nous pouvons remarquer une parfaite ressemblance entre les épines et les richesses. Si les épines sont stériles et infructueuses, les richesses ne le sont pas moins, dit S. Chrysostôme : *Spinæ steriles, et divitiæ* (32 in Joann). Si les épines percent et piquent, les richesses n'ont-elles pas des pointes aussi cruelles? Les biens de la terre, dit un savant interprète, piquent et déchirent lorsqu'on les acquiert, lorsqu'on les possède et lorsqu'on les perd : *Cùm acquiruntur, pungunt per laborem; cùm habentur, pungunt per timorem; cùm perduntur, pungunt per dolorem.* Certes, le prophète Isaïe avait bien raison de dire que le riche serait en proie aux hérissons : *Ponam eam in possessionem hericii* (Is. XIV) : car cet animal n'a pas plus de pointes et ne fait pas plus de blessures que les richesses. Si les épines cachent des serpents et des insectes venimeux, les richesses renferment aussi, dit S. Chrysostôme, une infinité de monstres, en renfermant une infinité de vices. Enfin, si les épines arrêtent, embarrassent et empêchent d'avancer ceux qui s'en approchent, les richesses ont les mêmes effets à l'égard de ceux qui les possèdent, puisqu'elles ont des chaînes invisibles dont elles les attachent et les embarrassent si fort, qu'il leur est impossible d'avancer vers le ciel. (*Essais de Sermons, Sexagésime*).

[Bonne et mauvaise possession]. — Ce que les riches possèdent avec attache en ce monde n'est pas seulement appelé *bien*, il est nommé *substance*, pour montrer la différence qu'il y a entre eux et les justes. En sorte que, si ceux-ci ne considèrent les richesses du monde que comme de faibles accidents dont ils peuvent aisément se dépouiller, et dont la perte ne cause en

eux qu'une altération passagère, ceux-là les regardent comme leur substance, en faisant leur capital des biens du monde, se fondant sur eux, s'y appuyant, et croyant ne pouvoir les perdre sans perdre en même temps et l'être et la vie. Je ne m'étonne pas, après cela, si dans un attachement de cette nature ils craignent la mort, et si la seule pensée même en est capable de les remplir de frayeur et d'amertume : *O mors, quàm amara es homini pacem habenti in substantiis suis !* (**Bourdaloue**).

[Inquiétudes et soucis]. — Le désir d'amasser du bien s'est-il élevé dans votre cœur ! il n'en faut pas davantage pour remplir votre vie d'amertume, et pour vous perdre même sans réserve. Ce désir se multipliera bientôt, et donnera naissance à mille autres, qui vous feront bien de la peine. On ne devient pas riche tout d'un coup et sans faire jouer bien des ressorts. Or, autant il se présentera de moyens d'avancer votre dessein, autant se formera-t-il de nouveaux désirs. On veut avoir du crédit, des amis, des protecteurs ; il prend envie de faire des sociétés, de nouer des intrigues, d'établir des correspondances ; il faut pénétrer dans les affaires d'autrui ; il faut rendre, s'il est possible, ses propres affaires impénétrables. On songe en même temps à épargner, à emprunter, à acheter, à revendre : *Incidunt in desideria multa* (I Tim. VI) ; c'est une foule de soins et de soucis qui occupent l'âme, qui la partagent, qui la déchirent... Que si, pour faciliter une affaire, pour sortir d'un mauvais pas, pour faire un gain considérable, il faut tromper, se parjurer, noircir la réputation du prochain ou lui retenir son bien, si vous ne pouvez éviter autrement une grande perte, s'il n'est point d'autre voie pour vous empêcher d'être ruiné de fond en comble, quel trouble, quelle agitation, quelles mortelles inquiétudes ! mais quel piége et quelle effroyable tentation ! Vous dites que vous résisterez ? le SAINT-ESPRIT dit que non : *Mergunt homines in interitum et perditionem.* (Ibid.).

Si c'est de l'argent que vous cherchez, combien d'avares trouverez-vous sur votre route qui courent après le même argent ! Or, comme ces sortes de biens sont bornés et en fort petit nombre, il ne peut pas y en avoir assez pour tous ; il faut donc disputer à qui les aura : dans ce différend, chaque prétendant a à combattre les autres, il a à se défendre des piéges, des fourberies, des violences d'un peuple entier d'adversaires, dont il devient l'ennemi du moment qu'il se déclare leur rival ; il faut avoir bien du bonheur pour surmonter tout cela, et pour être le seul qui emporte ce que tant de gens s'efforcent d'attirer à eux. (**Le P. de la Colombière**).

[Dieu donne des richesses dans sa colère]. — Ne tombez pas dans l'erreur de croire que les richesses et la prospérité mondaine soient des grâces que DIEU n'accorde qu'à ses favoris. Souvent DIEU donne dans sa colère des richesses quand on les lui demande, et il les accorde en punissant, dit

S. Augustin. Il vous avait destiné à vivre dans l'obscurité et dans l'abaissement pour vous conduire par cette voie sûre au comble de la gloire : vous avez opiniâtrement rejeté le dessein qu'il avait sur vous ; vous vous êtes vous-même fait un plan de vie, enivré de votre passion, et vous avez tâché d'assujettir sa volonté à la vôtre ; vous avez fait votre destinée ; il vous accorde ce que vous lui demandez, il vous exauce dans sa colère : richesses, dignités, grandeurs, fortune riante, heureux succès, tout cela vous est donné peut-être en punition.

Ecoutez ceci, riches ; et si vous le savez, cela ne doit-il pas vous tenir dans une continuelle frayeur ? Il ne faut qu'une vertu commune pour sauver un pauvre ; mais, pour le riche, il doit avoir toutes les vertus dans un éminent degré. Ce n'est pas assez pour lui qu'il ne soit pas taxé d'orgueil, d'avarice, d'injustice : il faut qu'il ne mette ni sa confiance ni son amour dans les biens, qu'il soit dans la disposition de les perdre quand DIEU voudra, qu'il pratique la charité envers le prochain, et surtout qu'il fasse un bon usage de ses richesses. De-là vous conclurez que les riches ne seront jamais dans la voie de salut s'ils n'entrent dans toutes ces dispositions. (**Anonyme**).

[Dieu sauve les riches et les pauvres]. — Etre riche et être damné, ce n'est pas une suite nécessaire ; être pauvre et être sauvé, ce n'est pas non plus une conséquence infaillible. Comme l'obstacle que les richesses mettent au salut n'est pas un obstacle invincible, le droit que la pauvreté donne à la gloire éternelle n'est pas un droit inaliénable et nécessaire. On trouve dans l'Ecriture des Abraham et des David sauvés nonobstant leurs grandes richesses et leur souveraine autorité ; on y trouve des Juifs esclaves en Egypte, misérables dans la solitude, damnés nonobstant leur indigence. DIEU ne rejette pas ceux qui sont puissants, puisqu'il est puissant lui-même, et que leur abondance aussi bien que leur autorité est un écoulement de la sienne : il n'a égard qu'à leur vertu, et aux bonnes œuvres que les uns et les autres font dans leur état. (**Joly**, 6e *dim. après la Pentec.*).

[Pauvreté et richesses]. — Toute pauvreté n'est pas sainte, ni toutes les richesses ne sont pas criminelles, dit S. Ambroise. On voit quelquefois des pauvres se laisser accabler sous le poids de leurs misères et se révolter contre la Providence divine ; mais aussi voit-on quelquefois des riches qui ne se laissent point tromper par l'éclat de l'or, qui possèdent des biens et qui n'en sont point possédés. Si les richesses sont un glaive dans la main de l'homme insensé, elles servent à couronner l'homme sage : *Corona sapientum divitiæ* dit le SAINT-ESPRIT (Prov. XIV). Si les richesses sont, dans les mains des prodigues ou des avares, des trésors d'iniquité, elles sont, dans les mains des justes et des prudents, une source de mérite. Mais hélas ! où le trouverons-nous, cet homme juste, cet homme prudent ?

où est-il, cet homme qui n'a pas fléchi le genou devant l'idole du monde et de la fortune ? Cherchons parmi tous les riches où est celui qui n'a pas fait son DIEU de son or, qui n'a pas cru que les richesses sont toute sa force, et qui, charmé de ses trésors, n'a pas dit à ce précieux métal : Vous êtes ma confiance et le plus tendre objet de mon amour ; vous êtes le terme de mes espérances et la fin de mes travaux. Il faut l'avouer, le pauvre est beaucoup plus proche de l'homme de bien que le riche. Il est bien rare d'être riche et vertueux tout ensemble ; il est bien difficile d'être homme de bien parmi les richesses, et d'accorder le salut avec les biens de la terre. (**Massillon**).

[Tentation par les richesses].— *Qui volunt divites fieri incidunt in tentationem et in laqueum diaboli*, dit l'Apôtre. Ceux qui veulent devenir riches et aiment les richesses tombent dans la tentation et dans le piége du démon. Tentation pour ceux qui veulent acquérir des richesses, parce que, pour en venir à bout, on n'épargne ni fraude, ni injustice, ni rapines, ni parjure, ni homicides ; l'on met tout en usage pour satisfaire ses désirs. On voit, dans tous les états, le crime servir à l'acquisition des richesses : la boutique du marchand est pleine de piéges tendus à tout moment pour dépouiller ou tromper l'acheteur ; le siége du juge est toujours dressé pour dépouiller la veuve de son champ, et la bouche du magistrat toujours prête à prononcer un arrêt dont il lui revient beaucoup d'argent ; l'enfant pauvre, s'ennuyant d'être le fils d'un père pauvre, emploie toutes sortes d'artifices, soit justes, soit injustes, pour se bâtir une vaste fortune, et l'enfant riche, s'ennuyant d'être le fils d'un père riche, en devient le cruel parricide pour posséder tous ses biens. A quiconque aime l'argent, dit le Sage, la loi sainte ne lui est rien. *Nihil est iniquis quàm amare pecuniam* (Eccl. x). Montrez-moi la femme la plus sage : si une fois l'amour de l'or et de l'argent entre dans son cœur, ah ! elle se laissera bientôt corrompre, et Salomon aura raison de dire qu'il ne trouve point de femme forte, parce que nulle ne peut résister à cette tentation. Donnez-moi le juge le plus intègre : dès qu'il commencera à aimer les richesses, il n'aura que de fausses balances, et il les fera pencher du côté de ses intérêts plutôt que du côté du bon droit ; le marchand, si jaloux de garder la bonne foi dans son commerce, passera pardessus les raisons de piété quand il s'agira de gagner un bien dont il fait l'objet de ses désirs ; le prêtre, d'ailleurs si réglé dans ses mœurs, si ferme dans ses sentiments et si rigide dans ses directions, ne se relâche-t-il pas aux premiers rayons de ce précieux métal, ne fait-il pas des sacrements et du sacrifice un trafic odieux au monde et à la religion. (*Le même*).

[Des richesses ecclésiastiques]. — Vous, ministres du Seigneur, qui devriez être autant au-dessus du peuple par votre détachement que par la sain-

teté de votre ministère, vos biens, pour être plus saints, sont-ils mieux acquis ? Non souvent, sans doute : car jouir du revenu des bénéfices sans en remplir dignement les devoirs, chercher toujours les plus gros revenus pour en faire de plus grosses dépenses, servir l'Eglise pour de l'argent, et non pas pour la gloire de Dieu, monter à l'autel chaque jour par avarice et non par dévotion, prêcher les âmes par l'intérêt qui en revient et non par le désir de les convertir, est-ce là se rendre riche par des voies justes et légitimes ? Est-ce avoir droit au patrimoine du Seigneur, et n'est-ce pas faire un trafic sordide de la piété et de ce qu'il y a de plus saint dans la religion ? *Existimantium quæstum esse pietatem* (I Tim. vi). (*Le même*).

[Les richesses opposées à la religion]. — Il est bien difficile d'avoir beaucoup de biens et beaucoup de religion tout à la fois. On ne peut beaucoup donner à la fortune qu'on ne dérobe beaucoup au christianisme : l'on ne songe à posséder les biens éternels du ciel que quand on n'en possède plus de passagers sur la terre. En un mot, la religion demande l'homme tout entier, et les biens temporels ne lui permettent tout au plus de se donner à elle qu'en partie. Car, si le riche donne une portion de lui-même aux dehors de la religion, ne réserve-t-il pas toujours le fond de son cœur pour les richesses ? et quand, prosterné dans nos temples au pied des autels, il semble adorer son Dieu, il n'arrive que trop souvent qu'il n'adore que son or. Ce qui a fait dire à S. Paul que quiconque donne son cœur à ses richesses n'est pas moins exclu du royaume de Dieu que celui qui donne de l'encens aux idoles. O effet monstrueux des richesses, d'étouffer ainsi les sentiments de la religion chrétienne. Car on s'imagine qu'on n'est riche que pour s'aimer soi-même et satisfaire ses propres désirs, sans songer à Dieu ni au prochain ; on demeure dans cette indolence mortelle pour les devoirs les plus essentiels de la religion : comme si c'était être chrétien que de ne pas avoir un cœur pour Jésus-Christ et de la tendresse pour les malheureux. On s'aveugle sur les saintes maximes de l'Evangile. En un mot, quand on est riche, on ne veut faire aucune pénitence ni embrasser aucune mortification, comme si on achetait le droit d'être sensuel en devenant riche ; et on se dispense des plus légères souffrances, comme si la pénitence n'était que pour ceux qui n'ont pas le moyen de l'éviter. C'est cependant ce pieux sentiment de religion que les richesses étouffent dans un cœur qui les possède, lorsqu'en même temps il en est possédé. (**Massillon**).

[Fausses excuses, illusions]. — Il faut avouer que le parfait détachement des biens temporels est une chose si rare en ce monde, qu'on ne sait où le trouver. Car enfin les plus gens de bien, de la bonté et de la vertu desquels on juge par leur état et par leur profession, ne sont pas exempts de cet amour universel de l'argent, de sorte que ceux qui n'y mettent point

leur espérance et leur appui peuvent à bon droit passer pour saints. On trouve des raisons sans nombre pour excuser la passion que l'on a pour l'argent, et pour justifier les intrigues dont on se sert pour en avoir. Chacun est ingénieux en cette matière, et il n'y a que la lumière de Dieu qui puisse faire voir que ces raisons et ces excuses sont de faux prétextes, et non pas de véritables raisons et de légitimes excuses. Si vous êtes exempt de cette tache, vous serez grand et véritablement riche aux yeux de Dieu, estimé et béni des anges et des hommes. Si Dieu vous envoie du bien, recevez-le comme un moyen de faire de bonnes œuvres et pour soulager les pauvres; mais ne faites jamais servir votre abondance à votre accommodement. (*Lettres du* **P. Surin**).

[Les richesses ne rendent point heureux]. — Il est hors de doute que ce n'est point la possession des richesses qui peut faire un homme heureux, mais que, s'il le peut être en ce monde, c'est d'avoir ce qu'il désire. Si donc nous pouvions régler les désirs de notre cœur et les porter à l'acquisition de quelque autre bien, certes, quand nous en serions en possession nous serions heureux; quand nous n'aurions ni or ni argent, ni aucun revenu, et bien que nous eussions tous les trésors des rois, nous serions malheureux, étant privés de la chose qui doit faire notre bonheur. Or, il y a tant de choses au monde qui méritent mieux notre cœur que les richesses! Nous pouvons donc être heureux sans elles. En effet, combien la santé est-elle plus précieuse ! combien les sciences sont-elles plus aimables ! combien la vertu est-elle au-dessus, dans une âme bien faite ! Voilà où arrêter nos désirs et où fixer notre cœur ; voilà ce qui nous peut rendre mille fois plus heureux en ce monde : au lieu que, plus vous aurez de richesses, plus vous en souhaiterez, et vous ne serez jamais content. Contentez-vous de ce que Dieu vous donne : vous aurez le plaisir que promettent les richesses, et vous n'en aurez point la peine. Vous ne passerez point de mauvaises nuits dans la crainte qu'on vous les enlève, vous n'aurez point de jaloux dont vous deviez vous défier, vous ne risquerez point votre vie pour les défendre ; la pauvreté d'esprit vous délivrera de tout cet embarras, et vous rendra heureux autant qu'on le peut être en cette vie.

Les richesses sont nécessaires, il est vrai, mais seulement comme un bien utile pour arriver à un autre plus grand bien, pour avoir de quoi conserver sa vie et sa santé, pour se maintenir dans l'honneur, pour remplir les devoirs de son état : de sorte que, si la fin pour laquelle les richesses ont été ordonnées peut s'obtenir avec une grande médiocrité, pourquoi vouloir les accroître et se donner tant de mouvement pour rien ? Car les moyens ne sont désirables que pour parvenir à la fin, sur laquelle ils doivent être réglés. (**Anonyme**).

[Mauvais usage des richesses]. — L'apôtre S. Jacques, dit Salvien, convie les

riches aux larmes, sur ce que toutes leurs richesses sont consommées par la rouille et par les vers, et que ce ne sont plus pour eux que des trésors de feu et de vengeance. Les peines éternelles leur sont préparées, non pour des homicides commis ou pour des adultères, non pour des impiétés ou d'autres crimes qui fassent des blessures mortelles, mais seulement à cause des richesses, à cause des convoitises démesurées, à cause de la faim insatiable de l'or et de l'argent, pour montrer que cela suffisait pour la damnation des hommes, sans aucun autre crime. Que pourrait-on dire de plus clair ? Il ne dit pas au riche : Vous serez puni parce que vous êtes un homicide ou parce que vous êtes un fornicateur ; mais seulement parce que vous êtes riche, c'est-à-dire parce que vous usez mal de vos biens, et que vous ne comprenez pas qu'ils vous ont été donnés pour en faire un saint usage. Ce ne sont pas les richesses qui sont criminelles, mais les volontés de ceux qui en usent mal. Les richesses ne sont pas la damnation des hommes, mais ce sont les hommes qui font de leurs richesses le sujet de leur damnation. (*Le même*).

[Devoirs de la charité]. — Le suprême modérateur des conditions n'a partagé les riches si abondamment qu'à condition qu'ils pourvoiraient aux besoins des pauvres. Tous les biens sont à Dieu : par droit de souveraineté, nous lui en devons l'hommage et le tribut, et, puisqu'il en a la propriété même, il en doit avoir les fruits. Or, que fait Dieu ? il affecte ce tribut et ces fruits à la subsistance des pauvres. De sorte que l'aumône, qui, par rapport aux pauvres est un devoir de charité, est par rapport à Dieu un devoir de justice. L'ambition, la magnificence, la bonne chère, sont-ce des titres suffisants pour dispenser un riche de ce double devoir ? Le hasard n'a point de part à l'inégalité du partage des biens : tout est réglé par la divine Sagesse, rien n'a échappé à sa providence ; et, si le riche est à son aise dans le monde, le pauvre verra un jour que, selon les desseins du Seigneur, il n'avait pas été moins bien partagé. S'il ne le voit pas à présent, c'est parce que le riche, par une injuste usurpation, renverse tout cet ordre. Il ne tient pas à lui que la Providence de Dieu ne soit défectueuse ; sa dureté pour les malheureux autorise leurs plaintes, elle sert de spécieux prétextes à tous leurs murmures. C'est cette impie dureté qui fait blasphémer contre le Seigneur.

C'est sur le fonds des riches que doivent porter toutes les œuvres de charité. En bonne foi, est-ce de leur part que viennent les grandes contributions pour l'entretien des pauvres ? Est-ce par eux que les hôpitaux subsistent ? par eux que les pauvres malades sont soulagés ? Les revenus de la plupart, quoique très-amples, suffisent-ils au luxe de leurs habits, à la magnificence de leurs trains, à la dépense du jeu et de leur table ? Et d'où viennent ces justes plaintes de tant de pauvres ouvriers et de tant d'anciens domestiques à qui le salaire est refusé ? D'où viennent ces dettes éternelles, qui, à l'abri d'une substitution secrète, ruinent tant de

familles ? On a de grands fonds mais encore plus d'ambition ; on a de grands revenus, mais on a bien des passions à satisfaire : et voilà ce qui fait mourir les pauvres de faim. Mon DIEU ! quel renversement d'ordre ! quel abus de vos dons ? et quel tort ne font pas à la religion et au public la cupidité insatiable et l'ambition démesurée des riches du siècle !

Quel honneur ne ferait pas à tous ceux qui sont dans l'opulence une libéralité vraiment chrétienne ! Quoi de plus noble, quoi de plus glorieux, que de tirer de la misère et comme du tombeau un grand nombre de malheureux ! Quoi de plus magnifique, même selon le monde, que d'être, par ses largesses, le sauveur de plusieurs honnêtes familles qu'une disette muette et secrète jetait dans le désespoir, et à qui vos aumônes redonnent le salut et la vie ! N'y a-t-il pas plus de gloire à donner du pain à JÉSUS-CHRIST même, en la personne des pauvres, que de nourrir dix ou douze fainéants qui ne cherchent à vivre sur la bourse d'autrui que pour avoir de quoi être plus libertin ? Jamais équipage si fastueux, jamais superbe train ne fit tant d'honneur qu'une multitude de pauvres gens qui vous regardent comme leur père. On a beau faire profession d'être mondain, on est chrétien ; la religion se fait jour à travers les nuages les plus épais. On entend sa voix dans le plus grand tumulte ; on sent que rien ne rend plus respectable un homme riche que cette charité chrétienne ; il y a dans cette libéralité une grandeur d'âme, un fond de noblesse, une supériorité de génie, qui s'élève sur tous ces titres secs et infructueux qui ne sont fondés que sur des terres, qui ne donnent jamais nul mérite, et sur des ancêtres qui ne sont plus. Un mauvais cœur ne fut jamais fort charitable. La libéralité est la vertu des âmes nobles ; mais la libéralité en faveur des pauvres est le caractère le plus ordinaire d'un cœur chrétien. (**Croiset**, *Réflexions spirituelles*).

[Inquiétudes et chagrins]. — Avouons que les grandes richesses sont un grand fonds d'inquiétudes ; les soins et les chagrins en sont d'ordinaire les plus grands revenus. Peut-on voir de sang-froid cette révolution continuelle de conditions et de fortunes qui commencent et qui finissent, qui se relèvent et retombent ? Peu de siècles qui ne voient tomber la fortune qu'ils ont vu naître ; on ne bâtit guère que sur les débris de celle d'autrui : et n'est-ce pas pour punir cette insatiable passion que DIEU permet tous les jours de si humiliantes chutes ? On avait de quoi vivre selon son état si l'on eût eu moins d'empressement et d'ardeur pour le gain, moins d'ambition de s'élever, un peu plus de modération dans ses idées ; la fortune, ne venant pas si vite, aurait été moins en danger de tomber. Les maisons qui ne s'élèvent pas sitôt n'en sont que plus solides. Mais une vaine impatience de secouer la poussière dans laquelle on était né a jeté la poussière dans les yeux. Il en coûte de monter si haut, il en coûte d'aller si vite, et ce n'est souvent que pour déplorer plus longtemps sa chute et son triste sort. DIEU prend plaisir à confondre les desseins de ces témé-

raires ambitieux qui veulent élever leur fortune jusqu'aux nues. Un coup de vent fait échouer à la vue du port ; une petite pierre renverse, détruit ce grand colosse. Quand est-ce que ces fréquents naufrages, ces revers de fortune si familiers, si communs, nous désabuseront de ces vaines espérances de félicité dont le monde repaît ceux qui le servent. (*Le même*).

[Les effets des richesses]. — Un des premiers effets de l'amour des biens périssables est d'inspirer à un homme riche de l'attachement à soi-même et de l'indifférence pour tout ce qui ne peut contribuer à sa vanité et à son plaisir. Il aime le luxe et la magnificence dans les habits, il recherche la bonne chère, il ne refuse rien à sa bouche de ce qu'elle lui demande, et, lorsqu'il a pour lui-même une indulgence sans bornes et qu'il vit dans une abondance entière, il est pour les pauvres d'une dureté inflexible, et leurs nécessités, quelque extrêmes qu'elles puissent être, ne font aucune impression sur son cœur. Et véritablement le dernier effet d'une disposition si cruelle et si barbare, c'est qu'elle rend celui qui en est l'esclave ennemi de Dieu, et qu'elle lui attire sa haine pour jamais. Telle fut la destinée de ce riche dont l'Evangile nous fait une peinture si naturelle et si vive : *Induebatur purpurâ ;* c'est ainsi que s'habillent les grands du monde. Sa table n'était qu'un continuel festin ; *Epulabatur quotitiè splendidè.* Pour ce qui est de son insensibilité, on ne pouvait nous la marquer plus grande qu'en nous disant qu'il souffrait un pauvre couché à sa porte, couvert d'ulcères, et qui soupirait après les miettes qui tombaient de la table de ce voluptueux. (**L'Abbé de la Trappe**).

[Jugement sur les mauvais riches]. — Que dira-t-on de ces riches et de ces puissants du monde qui ont tant de sagesse pour bâtir, pour acquérir, pour enrichir leurs enfants, et qui ne se sont pas souciés de leur prochain, ni de faire un bon usage de leurs biens? On dira d'eux : *Ecce homo qui non posuit* Deum *adjutorem suum, sed speravit in multitudine divitiarum suarum, prævaluit in vanitate suâ* : Voilà cet homme qui n'a point mis sa confiance en Dieu, qui s'est reposé sur ses richesses : il a satisfait les désirs de sa vanité. Il est venu à bout de tous ses desseins ; il a fait tout ce qu'il a voulu ; il a voulu avoir une belle maison, de beaux meubles de belles terres ; il les a eus. Il a désiré un tel parti, il l'a obtenu ; une telle charge, il y est parvenu ; il l'a emporté sur ses compétiteurs ; sa vanité a prévalu en toutes rencontres. Il meurt, et qu'en disent les anges et les saints ? *Prævaluit in vanitate suâ.* S'il laissait des vestiges de sa charité, s'il paraissait des preuves de son zèle, si l'on voyait des effets de ses aumônes qui marquassent sa foi et son amour pour Dieu, sa mémoire serait en bénédiction. Mais qu'a-t-il fait ? Il a bâti à la ville un palais ; il a réparé magnifiquement sa maison de campagne ; il a fait des jardins de délices, des allées, des fontaines : beaucoup de marques de vanité : où sont les marques de la

charité? Il a vécu en mondain et en profane. Son cœur était dans ses trésors, et une confusion éternelle sera son partage. Les vrais illustres, qui méritent une gloire éternelle, sont ceux qui, ayant été grands dans le monde, ont fondé des hopitaux et des maisons religieuses, ont fait des pieux établissements pour la gloire de DIEU et le salut des âmes. Ils ont donné à DIEU sujet de les récompenser et aux hommes de les louer à jamais. (**Le P. Surin**).

[Les richesses considérées en elles-mêmes]. — Ce serait être bien ingrat envers la bonté de DIEU de dire que les richesses sont des maux en elles-mêmes; et les stoïciens si vantés, qui paraissaient en avoir tant d'horreur, ne les méprisaient que pour se faire un mérite de je ne sais quelle orgueilleuse pauvreté qui les distinguait du reste des hommes. Ils se faisaient passer de leur temps pour des hommes tout divins, mais la postérité n'a point été la dupe de leur vanité secrète, et elle a aisément reconnu qu'ils méprisaient avec orgueil ce qu'ils ne pouvaient posséder avec humilité. Les richesses ne sont pas un mal, dit l'apôtre S. Paul, qui en jugeait bien plus sainement que ces faux sages; mais le désir déréglé des richesses est la source de tous les maux (I Tim. VI). C'est donc le désir des richesses qu'il faut condamner, et non les richesses mêmes. Ce ne sont pas les richesses qui font le mal, mais ceux qui en abusent, les désirant avec une cupidité désordonnée, les acquérant par des moyens injustes, les employant à des actions criminelles, les possédant avec chagrin, les conservant avec inquiétude et les perdant avec désespoir. Les richesses sont bonnes, mais on les doit mettre au plus bas degré de tous les biens : pour en faire connaître le juste prix, il n'y a qu'à considérer, à acquérir, à garder et à perdre. La peine qu'il y a à les gagner, l'incertitude, les chagrins, les craintes, les terreurs que l'on souffre pour les conserver, le peu de satisfaction que l'on trouve dans la possession la plus tranquille, l'impossibilité d'arrêter leur inconstance; le dépit, la fureur, le désespoir dont on est agité lorsqu'on les perd, sont de puissants motifs pour régler et pour rectifier le désir de ces sortes de biens, et pour empêcher qu'on ne les change en maux par le déréglement et le mauvais usage. (*L'éloquence de la Chaire et du Barreau, par* **l'Abbé de Bretteville**).

[Les richesses opposées aux vertus]. — Il n'y a point de vertu chrétienne à laquelle les richesses n'aient une secrète opposition. Elles sont opposées à la foi, n'attachant l'esprit de l'homme qu'à des choses sensibles et sensuelles. Elles sont opposées à l'espérance : un homme riche n'a de confiance qu'en ses trésors. Elles sont opposées à la charité, puisqu'elles occupent le cœur de l'homme : qui peut aimer son argent n'aime pas DIEU. Elles sont visiblement opposées à cette pauvreté à laquelle JÉSUS-CHRIST a promis son royaume. Elles sont, enfin, opposées à l'humilité et à la mor-

tification chrétienne, à l'esprit de la croix, et surtout à l'exemple du Sauveur, qui est le modèle de toutes les vertus. Mais, autant les richesses sont contraires aux vertus du christianisme, autant sont-elles favorables aux vices. S. Paul les appelle les causes funestes de la perte et de la damnation des hommes. La raison en est que les richesses inspirent toutes sortes de péchés et servent à les commettre. Que l'on consulte son cœur, et l'on avouera qu'il n'est point de vice que la prospérité mondaine n'inspire et n'excite. La vanité, l'orgueil, le luxe, le libertinage, les excès, le jeu, la débauche, ne sont-ce pas autant de crimes qu'inspirent les richesses? De plus, les richesses ne donnent pas seulement la pensée du péché, elles servent encore à l'exécution du péché. Elles sont, dit S. Augustin, comme les servantes de la volupté, *Voluptatum satellites divitiæ :* elles servent à l'ambition, à la vengeance, à la gourmandise, à la volupté, etc. (*Le même*).

L'amour des richesses est bien plus pernicieux et plus puissant que le démon même, et plusieurs lui obéissent bien plus aveuglément que les païens n'obéissent à leurs idoles. Car il y a plusieurs païens qui n'obéissent pas en tout au démon, qui est dans leurs idoles ; mais les gens passionnés pour les richesses ont une déférence sans réserve pour tout ce que leur cupidité leur suggère ; si la cupidité leur dit « Soyez ennemis de tout le monde, oubliez les sentiments de la nature, méprisez Dieu », ils obéissent à l'heure même. Les idoles se font sacrifier des animaux, mais la cupidité demande à ses adorateurs de lui sacrifier leurs propres âmes, et ils la sacrifient sans peine. (**S. Chrysostôme,** *Homélie 64 sur S. Jean*).

[Bon usage qu'on doit faire des richesses]. — Vous demandez quel usage vous devez faire de vos biens, outre les charités que vous pouvez faire aux pauvres que le hasard vous présente. N'y en a-t-il pas une infinité d'autres, qui, semblables à ce paralytique de trente-huit ans, gémissent sous le poids de leurs maux, parce que, dans l'impuissance d'y chercher eux-mêmes du soulagement, ils n'ont personne qui leur en procure : *Hominem non habeo*? Combien d'honnêtes familles réduites aux dernières extrémités parce qu'elles ignorent les moyens de s'attirer des aumônes, ou que la honte les empêche de les mettre en usage ! Combien de veuves opprimées qui détrempent leur pain dans leurs larmes, et qui voient le peu de bien qui leur reste en proie à l'avarice et à l'ambition, parce qu'elles manquent de conseil pour se conduire, ou de support pour se défendre ! Combien de malades qui, cachés dans ces retraites misérables, où leurs infirmités les arrêtent, ne peuvent même espérer la triste consolation d'émouvoir la compassion des fidèles par la vue de leurs souffrances qui leur sont inconnues, et qui, dans le déplorable état où ils sont réduits, ne peuvent attendre de secours ! Mais, me direz-vous, je ne connais point les misérables dont vous me parlez : et c'est ce qui vous rend coupable de ne

les point connaître! C'est ce qui fait voir votre oubli et votre insensibilité pour votre salut, puisque, bien loin de secourir les misérables de vos biens, qui est le meilleur usage que vous en pouvez faire, vous ne pensez pas seulement à vous en informer. (**Du Jarry**, *Sermon pour la Visitation*).

[Dureté et insensibilité des riches]. — C'est en vain que l'on répète si souvent dans les chaires ce grand principe de la morale chrétienne, que, si cette Providence éternelle qui fournit aux besoins de toutes les créatures a permis un partage si inégal des biens de la vie, ce n'a été que pour donner aux riches les moyens de se sanctifier par une sage disposition des richesses, et aux pauvres par un saint usage de leur pauvreté. Le riche qui étend chaque jour les bornes de ses héritages, et qui promène ses yeux avec complaisance dans le circuit de ses vastes domaines, croit que la terre, cette mère commune des hommes, n'est féconde que pour lui; lorsque ses greniers regorgent de blé et ses celliers de vin, il se plonge dans une paix sensuelle; il est vêtu de pourpre et de fin lin; il vit dans la splendeur et dans la délicatesse, pendant qu'un pauvre lui demande les miettes de sa table, et qu'il les lui refuse avec une dureté inflexible. Peut-être que, renfermé dans un palais superbe, impénétrable aux images importunes de la pauvreté, il s'en fait un retranchement inaccessible aux plaintes de l'indigent, qui, loin d'aller jusqu'à son cœur, ne vont pas même jusqu'à ses oreilles. Ah! riches impitoyables, sachez que Dieu recherchera un jour dans vos mains le sang des pauvres: *Sanguinem pauperum de manu vestrâ requiram*. A la vérité, vous ne les avez pas trempées dans le sang du pauvre, mais vous lui avez donné la mort lorsque vous ne lui avez pas donné du pain: *Occidisti dùm non pavisti*. De-là vient que l'Apôtre S. Jacques crie aux riches de pousser des hurlements affreux, parce que toutes leurs richesses sont pourries: *Divites, ululate; divitiæ vestræ putrefactæ sunt*.

Le Saint-Esprit nous assure que les entrailles des impies sont cruelles: *Viscera impiorum crudelia*: parce qu'il n'est rien de si cruel et de si barbare que de voir mourir son semblable, et d'avoir le remède en main sans le secourir. Femmes mondaines, qui traînez l'idole du siècle sur un char de triomphe, qui foulez en passant le pauvre qui vous crie miséricorde, sans que vous daigniez jeter un regard de compassion sur lui, sachez que vous êtes plus inhumaines que les lions et les tyrans. Ah! pendant que le riche étale sa pompe avec orgueil, le pauvre est déchiré par la douleur: *Dùm superbit impius, incenditur pauper*. Il prononce en secret contre le riche des imprécations que Dieu entend, dit le Sage. Ce sont ses murmures, ses gémissements et ses larmes qui attirent la vengeance de Dieu, dit S. Chrysostôme, sur ces mains opulentes toujours fermées et inaccessibles aux pauvres; toutes ces dépouilles brillantes de l'iniquité, tous ces meubles éclatants, teints du sang du pauvre, sont réservés pour le feu:

Vestimentum mistum sanguine erit in combustionem. Ecoutez, impitoyables, et tremblez aux imprécations terribles que le Fils de Dieu même fait de vous : *Væ vobis divitibus! etc.* (*Le même, Panégyrique de S. François d'Assise*).



S.

SAINTETÉ.

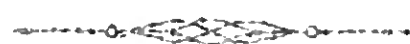
PERFECTION. — VERTU.

AVERTISSEMENT.

Un discours sur la Sainteté *et la* Perfection chrétienne *peut paraître d'abord trop vague, puisque la pratique de toutes les vertus, l'observation des préceptes et des conseils de l'Evangile, les souffrances, la mortification des sens et des passions, et toutes les bonnes œuvres ne tendent qu'à nous rendre saints et parfaits chrétiens ; et, comme ce sont autant de moyens de nous sanctifier, il semble que ce sujet demanderait qu'on parlât de tout, parce que la perfection chrétienne consiste dans l'assemblage de tout cela ; au lieu qu'un seul défaut et une seule chose qui manque suffit pour rendre un ouvrage imparfait.*

Cela n'empêche pas, toutefois, qu'on ne puisse faire un discours sur la sainteté en général : car enfin, comme Dieu *ne donne point d'autres bornes à sa sainteté et à la perfection que nous devons acquérir, que la sienne propre, et que c'est la fin pour laquelle nous sommes en ce monde, il n'est pas si difficile de se restreindre et de se borner, dans une matière si ample, en s'arrêtant à l'obligation de se sanctifier, au désir de s'avancer dans la perfection et de croître en sainteté. Outre que, la perfection et la sainteté ayant plusieurs degrés, comme il y a différentes couronnes dans le ciel, ce qu'on peut exiger d'un chrétien est de s'efforcer d'acquérir la perfection que demande l'état où la Providence l'a appelé, sans entrer dans un si long détail des moyens d'y parvenir.*

Il faut seulement remarquer que nous en avons déjà parlé dans d'autres sujets ayant du rapport à celui-ci, tels que le soin du salut, *la* ferveur au service de Dieu, *la* fidélité *dans les petites choses, et autres que l'on pourra consulter s'il est nécessaire.*



§ I.

Desseins et Plans.

I. — On peut prendre, pour sujet d'un discours très-moral et fort utile, cette vérité de l'Evangile, qu'il faut toujours croître et avancer en sainteté et en vertu, sans jamais se prescrire de bornes à la perfection que nous pouvons acquérir : — et cela pour trois raisons, qui feront le partage du sermon. — La première est prise du commandement de Dieu, qui le veut ainsi et qui l'ordonne. *Hæc est voluntas* Dei, *sanctificatio vestra* (I Thess. iv); *Estote ergò perfecti sicut Pater vester cœlestis perfectus est* (Matth. v). — La seconde est l'exemple du Fils de Dieu, notre modèle : Jesus *proficiebat sapientiâ et gratiâ apud* Deum *et homines.* — La troisième, enfin, est prise de la grâce, qui nous en donne le moyen. — De sorte que Dieu nous donne en même temps le commandement, l'exemple et le moyen de toujours croître en perfection, et de devenir de jour en jour plus saints.

Première partie. — C'est la volonté de Dieu, qui nous en a fait un commandement exprès, et qui s'intéresse dans notre perfection : — 1°. En qualité de Créateur, et de dernière fin. La gloire d'un ouvrier est son ouvrage, et un ouvrage excellent loue avantageusement son auteur.

Nous sommes l'ouvrage de Dieu, qui n'a pas voulu nous créer parfaits, comme il a fait le premier homme; mais il a voulu que nous travaillassions nous-mêmes à notre perfection, et que nous y missions les derniers traits. De manière qu'un homme parfait, dans une société, rend seul plus de gloire à Dieu et le loue plus hautement qu'une infinité d'autres. Quoi? sera-t-il dit que tous les ouvrages de Dieu seront parfaits dans leur genre : les cieux, le soleil, la terre, et tous les autres ouvrages ont les derniers traits de perfection dont ils sont capables : et l'homme seul, qui doit être son chef-d'œuvre, se contentera d'une vertu médiocre et qui n'est qu'ébauchée! Certes, comme il ne nous a créés que pour sa gloire, les degrés de perfection qui nous manquent sont autant de larcins que nous lui faisons. De plus, comme Dieu est notre fin dernière, il n'y a aucune action qui ne doive être pour lui, pas une parole, pas une pensée, pas un mouvement de notre cœur, qui ne lui doive être consacré; et par conséquent notre perfection consiste à être tout à lui, à nous approcher de lui, à nous rendre semblables à lui. Pour cela, il faut toujours croître, marcher sans relâche, si nous voulons avancer en sainteté ou en perfection : car il y aura toujours un intervalle infini entre lui et nous. Mais est-il vrai que ce soit un commandement? A cela je réponds qu'à l'égard des religieux c'est le sentiment de tous les théologiens, après S. Thomas; mais il ne faut pas s'imaginer qu'eux seuls soient obligés à tendre à un haut degré de perfection et de sainteté, puisqu'à la réserve des conseils évangéliques, auxquels il n'a pas voulu assujettir tout le monde, les personnes séculières sont obligées d'aspirer à la perfection de leur état. Il n'y a pas deux Evangiles, l'un pour les gens du monde et l'autre pour les religieux; il n'y a pas deux chemins pour arriver au ciel, l'un étroit et difficile pour ceux qui vivent dans un état consacré au service de Dieu, et l'autre large et facile pour ceux qui vivent dans le monde. C'est à tout le monde que le Sauveur a dit : *Contendite intrare per angustam portam*. Il le déclara un jour à ses Apôtres : Ce que je vous dis, je le dis pour tout le monde : *Quod vobis dico, omnibus dico.*

Seconde partie. — Le Fils de Dieu ne s'est pas contenté de nous donner le précepte de toujours croître, et de nous rendre toujours plus saints et plus parfaits : il nous en a donné le modèle en sa propre personne, croissant, comme dit l'Evangile, en grâce et en sagesse devant Dieu et devant les hommes. Car, quoiqu'il fût saint d'une sainteté infinie dès le premier moment de sa conception, et qu'il eût dès ce moment la plénitude de sagesse qu'il avait à la fin de sa vie, il a voulu la développer, et la faire davantage paraître à mesure qu'il croissait en âge. De plus, il a voulu croître en travaux et en fatigues, sans s'arrêter. Il a passé trente ans entiers dans l'obscurité et dans un métier pénible; il parcourut ensuite les villes et les bourgades pour gagner des âmes et convertir les pécheurs. Il a, enfin, souffert une mort cruelle et honteuse; il a toujours crû, toujours avancé, toujours donné de nouvelles preuves de son zèle et

de son amour. C'est l'exemple qu'il nous a laissé, et il nous sera permis de dire *C'est assez* lorsque nous aurons atteint la perfection de ce divin modèle. *Ibi cursûs tui metam fige, ô Christiane, ubi Christus fixit suam.* Quand nous serons arrivés à cet anéantissement, à cette mortification, à cette patience, à cette sainteté, alors nous pourrons dire : C'est assez ; mais vouloir se reposer avant ce temps-là, c'est une illusion toute visible ; c'est retourner sur ses pas. — Dans toute la vie du Sauveur, faites-y réflexion, tout va à l'excès : souffrances à l'excès, confusions et humiliations à l'excès. Toutes les vertus ont été pratiquées par lui dans le plus haut degré de perfection : et nous nous contenterons de la médiocrité ? Et nous croirons avoir assez fait pour avoir droit de nous reposer ! Ah ! *Ibi cursûs tui metam fige ubi Christus fixit suam.* Si nous disions tout-à-l'heure que l'ouvrage est la gloire de l'ouvrier et l'effet de sa cause, le disciple ne le doit pas moins être de son maître, et nous serons d'autant plus parfaits que nous nous efforcerons davantage de lui ressembler. Il y en a tant qui l'ont imité : et nous ferons difficulté de le suivre ? Pensons que c'est en cela que consiste notre sainteté et toute notre perfection.

Troisième Partie. — Non-seulement DIEU nous a donné le commandement d'être saints et parfaits, non-seulement il nous en donne l'exemple ; mais il nous donne le moyen de croître toujours et de faire sans cesse de nouveaux progrès dans la vertu. Ce moyen est la grâce, tant actuelle qu'habituelle. Car celle-ci peut toujours croître jusqu'à l'infini. Comme c'est elle proprement qui fait notre sainteté car c'est pour cela qu'elle s'appelle *sanctifiante*, elle croît et s'augmente à chaque action de vertu que nous pratiquons. Pour celle-là, je veux dire la grâce actuelle, DIEU nous la présente presque à tout moment ; elle nous presse et nous sollicite aux plus nobles et aux plus héroïques actions, qui sont la cause et la mesure de notre sainteté. Parcourez ensuite tous les moyens que la Providence divine nous fournit de toujours croître et d'avancer toujours dans la perfection : combien d'occasions se présentent tous les jours de pratiquer tantôt l'humilité, tantôt la patience, tantôt la mortification ! Or, quel amas de mérites ne fera-t-il point en un mois, en une année, à la fin de notre vie, par notre correspondance à la grâce ? et, quand nous serons au bout de la carrière, quel chemin n'aurons-nous point fait, en avançant toujours et ne nous arrêtant jamais ?

Conclusion. — Hélas ! que nous serions heureux si, au bout de quelque temps, nous pouvions montrer le fruit que nous avons fait et notre progrès dans la sainteté ! que bientôt nous serions parfaits ! Mais pouvons-nous dire en vérité : Il y a tant de temps que j'étais un superbe, un emporté : et maintenant je suis plus humble, plus modéré, plus patient ?

—

II. — La sainteté que DIEU nous commande, et sans laquelle il n'y a

point de salut à espérer, trouve dans les esprits des hommes trois grands obstacles : le libertinage, l'ignorance et la lâcheté. Ou, pour parler plus clairement, trois sortes de chrétiens la combattent et sont mal disposés à l'égard de la sainteté.

1°. *Les libertins* la censurent et tâchent de la décrier.

2°. Les ignorants la prennent mal ; et, dans l'usage qu'ils en font ou qu'ils croient en faire, ils ne s'en sont formé que de fausses idées.

3°. *Les lâches* la regardent comme impraticable, et désespèrent d'y parvenir. — Les premiers, malins et critiques, la rendent odieuse. Les seconds, grossiers et charnels, s'en forment des idées selon leur goût et selon leurs sens. Les derniers, faibles et languissants, y renoncent et s'en rebutent à la vue des difficultés qu'ils y rencontrent. **(Bourdaloue,** *sur la Sainteté*).

—

III — 1°. Nous pouvons devenir saints et chrétiens parfaits dans notre état et dans notre condition. Nous avons les grâces nécessaires pour cela, mille secours extérieurs qui nous y excitent et qui nous y aident, une infinité d'occasions de pratiquer les vertus qui nous perfectionnent ; et, ce qui nous ôte tout prétexte, c'est que, de toutes les affaires temporelles qui sont conformes à notre état, aucune ne nous peut empêcher d'acquérir la sainteté si nous voulons.

2°. Nous devons travailler à notre sainteté et à nous rendre parfaits dans l'état où la Providence nous a mis. C'est un commandement de Dieu, indispensable, qui regarde tout le monde, et c'est une illusion de croire que ce précepte ne soit que pour les religieux. Nous y sommes engagés par les promesses de notre baptême. Enfin, nous ne sommes au monde que pour cela, etc.

—

IV. — 1°. Il est de notre devoir envers Dieu, de tendre à la plus haute perfection propre à notre profession et de nous rendre saints. Toute autre manière de le servir est indigne de lui. Le Dieu que nous adorons, le Maître que nous servons, est souverainement saint, et infiniment parfait, et il ne nous a appelés à son service que pour cela et pour lui ressembler en quelque manière. *Perfecti estote quoniam ego perfectus sum.*

2°. Il est de notre propre intérêt de tendre à la perfection et de nous rendre le plus saints que nous pourrons : car non-seulement nous ne serons grands et heureux dans le ciel qu'à proportion de notre sainteté, mais encore tout autre moyen d'arriver à un degré de vertu nécessaire pour le salut est inefficace sans cet effort pour avancer toujours.

—

V. — 1°. On ne peut remplir les devoirs d'un chrétien, ni satisfaire

aux obligations de notre état et de notre profession, sans tendre à la perfection, parce que sans cela on demeure toujours au-dessous, et on n'arrive pas au point précisément nécessaire.

2°. Sans aspirer à ce qu'il y a de plus parfait dans notre état, et dans la religion chrétienne, on ne peut vaincre les difficultés qu'il y a à faire son salut, et les obstacles qui s'y opposent, qu'ils viennent de notre part, de notre nature corrompue et des révoltes de la concupiscence, soit du dehors, des occasions fâcheuses et délicates, qui ne sont que trop fréquentes dans le cours de la vie.

—

VI. — 1°. Pour arriver à la perfection que Dieu demande d'un chrétien, dans son état et dans la condition où la Providence l'a mis, il faut

1°. La désirer avec ardeur : autrement, on ne fera que de faibles efforts pour y arriver, et l'expérience fait voir qu'on néglige et qu'on abandonne bientôt tout-à-fait ce qui coûte à obtenir et ce qu'on ne souhaite pas fortement.

2°. Il faut y travailler constamment et sans relâche, parce que, si l'on s'arrête dans cette carrière pénible et laborieuse, on recule au lieu d'avancer, et le poids de notre nature nous entraîne en-deçà du terme où nous tendions.

3°. Il faut en prendre les véritables moyens, comme pour arriver au terme où l'on prétend il faut prendre la voie qui y conduit. Or, cette voie est la pratique des vertus chrétiennes.

—

VII. — Nous devons travailler à notre sanctification et à acquérir la perfection que demandent notre religion et notre état, par deux considérations qui feront le partage d'un discours :

La première est que Dieu le veut : *Hæc est voluntas* Dei, *sanctificatio vestra.* Il nous a marqué cette volonté par le précepte qu'il nous en a donné, par les exhortations qu'il nous en a faites, par les grâces qu'il nous présente, par tous les moyens que sa Providence nous ménage.

La seconde est que, de notre part, nous nous y sommes solennellement engagés par les promesses de notre baptême, et qu'en qualité de chrétiens nous en faisons une profession publique. (**Texier**, *Dominicale*).

—

VIII. — 1°. Dieu nous a donné le précepte de travailler à notre sainteté et à notre perfection.

2°. Il s'est donné lui-même pour modèle, et nous a donné son Fils pour nous servir d'exemple.

3°. Il n'a de couronne et de récompense que pour la sainteté. (*Pris du même.*)

—

IX. — Pour tendre à la perfection chrétienne et arriver à la sainteté que Dieu exige de nous et à laquelle nous nous sommes engagés, il faut de la force et du courage afin de vaincre les difficultés et les obstacles qui s'y rencontrent.

2°. Il faut de la vigilance et de la fidélité aux grâces que Dieu nous donne pour ce sujet, parce que, sans cela, nous laisserons échapper les plus belles et les plus favorables occasions de nous avancer et de faire quelque progrès.

3°. Il faut se servir des moyens que le Fils de Dieu nous a enseignés, et les mettre en pratique, et même choisir les plus efficaces et les plus convenables à notre état.

—

X. — 1°. Un chrétien est un homme qui, par profession et par état, est séparé du monde. C'est sa première quualité, et la première chose nécessaire pour être saint et parfait : être éloigné des maximes du monde, des crimes qui s'y commettent et des dangers de s'y perdre.

2°. C'est un homme qui, par une infinité de titres inséparables de sa condition, est consacré à Dieu, et par conséquent doit l'aimer, le servir, et travailler pour sa gloire : ce qui le rend saint et chrétien parfait s'il remplit ces différents devoirs comme il s'y est engagé. (**Bourdaloue**).

—

XI. — On peut, et on doit travailler à se rendre saint et parfait dans toutes les conditions et dans tous les états établis par la Providence et autorisés par les lois.

1°. Parce que tous les hommes, en quelque état qu'ils soient et quelque condition qu'ils embrassent, sont créés pour le ciel et pour être éternellement heureux, à quoi l'on ne peut parvenir que par la sainteté, qui consiste dans l'exemption du péché et la pratique des vertus chrétiennes.

2°. Parce que tous les hommes ont les mêmes lois, les mêmes préceptes, le même Evangile, et, si les moyens sont différents par rapport aux différents états, ils sont tous proportionnés à cette fin commune et générale.

3°. La vie du Fils de Dieu, à laquelle la nôtre doit être conforme si nous voulons être du nombre des prédestinés, sert de règle et de modèle à tout le monde, et c'est être saint et parfait que de l'imiter.

—

XII. — 1°. Ce qu'il en a coûté à Dieu pour faire un saint, au lieu qu'il

ne lui a coûté qu'une parole pour créer le monde dans la perfection que nous le voyons, les travaux, les miracles, la mort et les souffrances d'un Homme-Dieu.

2°. Il ne faut pas espérer qu'il ne nous en coûte rien pour nous rendre saints et parfaits.

—

XIII. — On ne peut douter que la perfection et la sainteté ne soit une science, et même la plus noble et la plus nécessaire de toutes les sciences, puisque c'est celle qui nous rend parfaits en cette vie et éternellement heureux dans l'autre. Aussi l'Ecriture l'appelle tantôt la science des saints, *Dedit illi scientiam sanctorum* (Sapient. x), tantôt la science du salut *Ad dandam scientiam salutis plebi ejus* (Luc. i). — Or, pour apprendre cette science toute divine, nous avons tous les avantages imaginables :

1°. Du côté du maître qui nous l'enseigne et par parole et par exemple ; qui s'est fait homme pour se proportionner à la capacité de notre esprit ; qui nous donne l'intelligence pour l'entendre, ce que nul autre maître ne peut faire, et qui a une méthode excellente et admirable pour nous y rendre parfaits en peu de temps.

2°. Du côté des disciples. Il n'y a personne qui n'ait assez d'esprit pour s'y rendre savant, puisque les personnes les plus simples et les plus grossières y peuvent réussir ; que l'application et l'étude qu'on y apporte ne détourne point des autres affaires ; que tout ce qu'il y a dans le monde et tout ce qui y arrive peut contribuer à nous avancer en cette science, et enfin qu'on s'y peut rendre tous les jours plus parfait, etc.

—

XIV. — Comme l'Ecriture parle de la perfection, et de la sainteté, sous le nom et le symbole d'un chemin et d'une voie où tous les hommes, en qualité de voyageurs, sont obligés de marcher et d'avancer toujours sans relâche, nous pouvons considérer :

1°. Les qualités de ce chemin. — Il est droit, et nous conduit sûrement au terme où nous aspirons. Il est étroit, et on ne peut prétendre l'élargir sans s'égarer et se perdre. Il est unique et commun à tout le monde : d'où il suit que, n'y en ayant pas deux, il faut nécessairement le prendre, si nous voulons arriver où nous prétendons. Enfin, quelque étroit et difficile que soit ce chemin, il est infiniment aplani, tant par le secours que Dieu nous donne que par l'exemple d'un Dieu qui y a marché le premier, et par celui d'une infinité de saints qui l'ont suivi.

2°. De quelle manière nous sommes obligés de marcher dans ce chemin. Continuellement, sans s'arrêter, sans se lasser, parce que ce serait retourner sur ses pas et reculer que de cesser d'avancer avec vitesse et

rapidité. Il faut, comme parle le Prophète, y courir : *Viam mandatorum tuorum cucurri.* Il faut marcher jusqu'à la fin de la vie ; c'est une carrière où l'on peut toujours avancer, et elle ne finit qu'à la mort.

§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **S. Augustin,** *Lib.* 50 Homél., Homél. 34, montre que la perfection chrétienne ne consiste pas à donner tous ses biens aux pauvres et à se dépouiller de tout, car ce n'est qu'un moyen d'y arriver, mais à suivre Jésus-Christ : *Si vis perfectus esse, vade, vende omnia quæ habes et da pauperibus : et sequere me.*

S. Jérôme, *in* 38 *Job*, rapporte les différents ordres des saints qui ornent l'Eglise, et les différents moyens par lesquels on se sanctifie. — *In* 19 *Matth.* : pour être parfait, ce n'est pas assez de renoncer à tous les biens de fortune, comme ont fait quelques philosophes, mais il faut y renoncer pour suivre Jésus-Christ sans obstacle et sans partage.

S. Basile, *in ps.* I compare la sainteté à l'échelle de Jacob, où il faut toujours monter pour atteindre au faîte.

S. Chrysostôme, *de Virginit.* 84 : les chrétiens doivent être plus saints et plus parfaits que les juges de l'ancienne loi, parce qu'ils ont une plus grande abondance de grâces.

Origène, Homél. 11 *in* 20 *Levit* : être saint, c'est être consacré au service de Dieu et séparé de l'usage commun.

S. Denys, *Eccles. Hierarch.* et **S. Thomas,** 2-2, *quæst.* 124, *art.* 5, montrent dans quel état religieux on doit tendre à la plus haute perfection.

Cassien, *Coll.* 6, *Abbat. Theod.* 14 : qu'il faut toujours croître en vertu et avancer dans la voie de la perfection, — *Collat.* 10, *cap. ultimo* : personne, pour grossier et ignorant qu'il soit, n'est exclu de la sainteté et de la perfection.

S. Grégoire de Nysse, donne pour moyen de se rendre saint et parfait, de lire les exemples des saints, qui n'ont été écrits qu'à dessein de nous exciter à la sainteté.

S. Bernard, *Serm. de diligendo* Deo : plus on s'unit étroitement à Dieu, plus on devient saint et parfait. — *Epist.* 341 *ad Monach.*, comme, dans le monde, les ambitieux ne sont jamais contents des dignités qu'ils

ont, mais aspirent toujours plus haut, de même, dans la sainteté, nous ne devons jamais nous arrêter, mais avancer toujours. — *Serm.* 3 *de Assumpt.* : différentes sortes de saints, et différentes manières de se sanctifier. — *Serm.* 1 *de Adventu* : pour devenir saint, il n'est pas nécessaire de faire de longs voyages ni d'entreprendre de grands travaux.

S. Léon, *Serm.* 12 *Quadrag.* : pour être saint et parfait, il faut commencer par l'observation des préceptes, et on est bien avancé quand on s'en acquitte fidèlement.

Richardus, *De gradibus Charit.* 3 : la charité, qui fait notre perfection, doit toujours croître.

[Livres spirituels et autres]. — **Jacobus Alvarez** a fait un long traité de la *perfection chrétienne*, où il montre en quoi elle consiste et en quoi elle ne consiste pas, et qu'elle est possible.

Rodriguez, *Pratique de la perfection*, dès le commencement du premier livre traite du désir de la perfection, de l'obligation d'y tendre et des moyens d'y arriver.

Le P. Louis du Pont, a fait quatre volumes sur ce sujet et a dit tout ce qui s'en peut dire.

Lancicius, *Opusc.* 3, 10.

Ssint-Jure, liv. 2. *De la connaissance et de l'amour de Notre-Seigneur.*

Hieronymus Platus, 1 *De bono statûs religiosi*, 12 : que non-seulement les religieux, mais tous les chrétiens sont obligés de travailler à acquérir la perfection.

Le P. Gautier, *De naturâ et causis perfectionis.*

Le Cardinal **de Richelieu,** *Perfection du chrétien,* chap. 6, montre en quoi elle consiste et les moyens efficaces pour y atteindre.

Le P. Nepveu, *l'Esprit du christianisme,* chap. 3, montre que nous ne pouvons être de véritables et parfaits chrétiens si nous ne nous appliquons à nous rendre semblables à JÉSUS-CHRIST, notre modèle.

Remarques sur divers sujets de religion et de morale : plusieurs endroits où l'on traite de la sainteté.

[Voir notre article *Baptême*].

Croiset, *Réflexions chrétiennes*, montre qu'il n'y a de solide plaisir que dans la pratique de la vertu.

[Prédicateurs]. — **Matthias Faber,** *Fer.* 3 *Pentecostes*, Conc. 2. — *Domin.* 4 *post. Pentec.*, conc. 5 : qu'un homme engagé dans le monde peut acquérir la sainteté.

Bourdaloue, second Avent, sermon sur la sainteté.

Le P. Giroust, Mardi de la 1re semaine du Carême.

Le P. Texier, *Dominicale*, 3e dim. après les rois. — *Carême*, vendredi de la 1re semaine.

Lambert, Homélie sur la Trinité.

Sarazin, Avent. Discours 31 sur JÉSUS-CHRIST consommateur de ses œuvres.

Dictionnaire moral, 1er discours sur les devoirs du chrétien et l'esprit du christianisme.

Essais de Sermons, 1er dim. après l'Epiphanie, 2e dessein.

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne (**Houdry**), sujets particuliers, 3e Sermon, de la perfection chrétienne, qu'il faut toujours croître en vertu et en sainteté.

[Recueils.] — **Grenade**, Lieux communs, Titulo *Perfecti*, Titulo *Sancti*.

Busée. *Viridarium*, Titulo *Perfectio christiana*.

Lohner, Titulo *Perfectio christiana*.

Labatha, Titulo *Perfectio*.

Berchorius, Tit. *Sanctus* et *Sanctitas*.

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Ambula coràm me, et esto perfectus. Genes. XVII, 1.

Marchez en ma présence, et soyez parfait.

Perfectus eris et absque maculâ coràm Domino DEO *tuo.* Deuteron. XVIII, 13.

Vous serez parfait et sans tache devant le Seigneur votre DIEU.

Sancti estote quia ego sanctus, Dominus DEUS *vester.* Levit. XIX, 2.

Soyez saints, parce que je suis saint moi qui suis votre Seigneur et votre DIEU.

Eritis mihi sancti, quia sanctus sum ego Dominus, et separavi vos à cæteris populis ut essetis mei. Levit. XX, 26.

Vous me serez saints et sanctifiés, parce que je suis saint, moi le Seigneur, qui vous ai séparés de tous les autres peuples afin que vous fussiez tout à moi.

Mirabilis DEUS *in sanctis suis.* Ps. 67.

DIEU est admirable dans ses saints.

Ibunt de virtute in virtutem. Ps. 83.

Ils avanceront de vertu en vertu.

Beatus vir cujus est auxilium abs te, ascensiones in corde suo disposuit. Ps. 83.

Heureux l'homme dont tout le secours est de vous et en vous ; il a disposé dans son cœur des degrés pour monter plus haut.

Justorum semita, quasi lux splendens, procedit et crescit usquè ad perfectam diem. Proverb. IV, 18.

La voie des justes, resplendissante comme la lumière, s'avance et va toujours croissant jusqu'à la plénitude du jour.

Semita justorum declinat mala, custos animæ suæ servat viam suam. Proverb. XVI, 17.

La voie des justes évite le mal, et celui qui a soin de garder son âme va toujours son droit chemin.

Facilè videtur (nempè sapientia et sanctitas) *ab his qui diligunt eam, et inveniur ab his qui quærunt illam.* Sapient. VI, 13.

La sagesse (qui n'est autre chose que la sainteté) est facilement connue de ceux qui l'aiment, et ceux qui la cherchent la trouvent.

Qui de luce vigilaverit ad illam non laborabit : assidentem enim illam foribus suis inveniet. Ibid. 15.

Celui qui veillera dès le point du jour pour la chercher la trouvera sans peine, car elle est assise à sa porte.

Si quæsieris eam (sapientiam) *quasi pecuniam, et sicut thesauros effoderis illam, tunc intelliges timorem Domini, et scientiam* DEI *invenies.* Proverb. II, 4-5.

Si vous cherchez la sainteté (qui est la vraie sagesse) comme on cherche l'argent ou comme on creuse pour trouver un trésor, vous apprendrez à craindre le Seigneur, et vous trouverez la science que DIEU demande.

Homo sanctus in sapientiâ manet sicut sol : nàm stultus sicut luna mutatur. Eccli. XXVII, 12.

L'homme saint est constant dans la sagesse comme le soleil, au lieu que l'insensé est changeant comme la lune.

Pro justitiâ agonizare pro animâ tuâ, et usquè ad mortem certa pro justitiâ, et DEUS *expugnabit pro te inimicos tuos.* Eccli. IV, 33.

Combattez pour votre âme en observant la justice, combattez pour la justice jusqu'à la mort, et DIEU combattra vos ennemis pour vous.

Timete Dominum, et servite ei perfecto corde. Josue XXIV, 14.

Ayez la crainte du Seigneur, et servez-le d'un cœur parfait.

Estote vos perfecti, sicut et Pater vester cœlestis perfectus est. Matth. V, 48.

Soyez parfait comme votre Père céleste est parfait.

Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam. Ibid.

Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice.

JESUS *proficiebat sapientiâ et ætate et gratiâ apud* DEUM *et homines.* Lucæ II, 52.

JÉSUS croissait en sagesse, en âge et en grâce, devant DIEU et devant les hommes.

Sine modò : sic enim decet nos implere omnem justitiam. Matth. III, 15.

Laissez-moi faire pour cette heure : car c'est ainsi qu'il faut que nous accomplissions toute justice.

Ego veni ut vitam habeant, et abundantiùs habeant. Joan. X, 10.

Je suis venu afin que mes brebis aient la vie, et qu'elles l'aient abondamment.

Æmulamini charismata meliora. Et adhuc excellentiorem viam vobis demonstro. I Cor. XII, 31.

Entre les dons de DIEU, désirez les plus excellents. Mais je vous montrerai encore une voie beaucoup au-dessus de tout cela.

Christus dilexit Ecclesiam, et se ipsum tradidit pro eâ, ut exiberet ipse sibi gloriosam Ecclesiam, non habentem maculam aut rugam, aut aliquid hujusmodi, sed ut sit sancta et immaculata. Ephes. V, 27.

JÉSUS-CHRIST a aimé son Eglise, et s'est livré lui-même à la mort pour elle, afin de la sanctifier, après l'avoir purifiée par le Baptême, pour la faire paraître devant lui, pleine de gloire, n'ayant ni tache, ni ride, ni rien de semblable ; mais étant sainte, et irrépréhensible ?

Currebatis benè : quis vos impedivit? Galat. V, 7.

Vous couriez si bien dans la voie de DIEU : qui vous a arrêtés ?

Hæc est voluntas DEI, *sanctificatio vestra.* I Thessal. IV, 3.

La volonté de DIEU est que vous soyez saints.

Hoc oro, ut charitas vestra magis ac magis abundet in scientiâ. Philipp. I, 9.

Je prie DIEU que votre charité croisse de plus en plus dans la science sainte.

Ego me non arbitror comprehendisse : unum autem, quæ quidem retrò sunt obliviscens, ad ea verò quæ sunt priora extendens meipsum ad destinatum persequor, ad bravium supernæ vocationis. Philipp. III, 13-14.

Je ne pense point avoir atteint la perfection ; mais tout ce que je fais maintenant, c'est que, oubliant ce qui est derrière moi, et m'avançant toujours vers ce qui est devant moi, je cours incessamment vers la félicité du ciel, à laquelle DIEU nous a appelés.

Non quòd jàm acceperim, aut jàm perfectus sim ; sequor autem, si quomodò comprehendam. Ibid. 12.

Ce n'est pas que j'aie déjà reçu, ou que je sois déjà parfait; mais je poursuis ma course pour tâcher d'y atteindre.

Quæcumque sunt vera, quæcumque pudica, quæcumque justa, quæcumque sancta, si qua virtus, si qua laus disciplinæ, hæc cogitate. Philipp. IV, 8.

Que tout ce qui est véritable, sincère, tout ce qui est honnête ; tout ce qui est saint, tout ce qui est juste, tout ce qui est vertueux, et tout ce qui est louable, dans le réglement des mœurs, soit l'entretien de vos pensées.

Ut exhibeamus omnem hominem perfectum in Christo Jesu. Coloss. I. 28.

Afin que nous rendions tout homme parfait en Jésus-Christ.

Omnis scriptura divinitùs inspirata utilis est.... ad erudiendum in justitiâ, ut perfectus sit homo Dei, *ad omne opus bonum instructus.* II Tim. III, 16.

Toute écriture inspirée de Dieu est utile pour instruire, et pour conduire à la justice, afin que l'homme de Dieu soit parfait, et parfaitement disposé à toutes sortes de bonnes œuvres.

Quis est qui vobis noceat, siboni (Id est virtutis) *æmulatores fueritis?* I Petri. III, 13.

Qui est-ce qui vous pourra nuire, si vous ne pensez qu'à faire du bien ?

Qui servat verbum ejus, verè in hoc caritas Dei *perfecta est.* I Joan. II, 5.

Si quelqu'un garde ce que sa parole nous ordonne, l'amour de Dieu est vraiment parfait en lui.

Qui justus est, justificetur adhuc, et sanctus sanctificetur adhùc. Apocal. XXII, 11.

Que celui qui est juste se justifie encore, et que celui qui est saint se sanctifie encore.

Ego sitienti dabo de fonte aquæ vivæ gratis. Apocal. XXI, 5.

A celui qui a soif je donnerai gratuitement de la source d'eau vive.

Sancti eritis, quoniam ego sanctus sum. I Petri I, 16.

Vous serez saints, parce que je suis saint.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN-TESTAMENT.

[Abel]. — Entre les saints de l'Ancien-Testament, Abel doit être mis à la tête de tous, comme étant le premier et celui que Jésus-Christ lui-même a appelé juste. Dieu l'a choisi pour être le premier de ce petit nombre de saints par qui il a voulu montrer, à tous ceux qui doivent naître dans la suite des siècles, que la désobéissance d'Adam ne l'empêcherait pas de jeter un regard favorable sur les hommes. Dieu répandit donc dans Abel cette justice qu'il a depuis louée lui-même, et qui le rendit dès-lors agréable à ses yeux. Ce saint jeune homme vit avec douleur l'état funeste où son père et sa mère étaient tombés par leur faute, et leur infidélité le porta à s'attacher à Dieu plus étroitement, par une charité fidèle que rien ne put ébranler. Tout ce qui nous est marqué de lui est qu'il offrait à Dieu des sacrifices, et qu'il lui rendait ce culte qui lui est dû, incommunicable à tout autre. Mais les SS. Pères remarquent que ce saint rassembla en lui le mérite et les couronnes de la virginité, du sacerdoce, et du martyre, et qu'il commença dès-lors à faire voir aux justes qui le devaient suivre qu'ils auraient toujours à souffrir la persécution de leurs frères.

[Hénoch]. — De tous les justes qui précédèrent le déluge, il n'y en a point de plus célèbre dans l'Ecriture qu'Hénoch. S. Augustin dit de lui qu'après Abel il fut le plus remarquable de tous les justes qui vécurent avant Noé : *Insignissimus*, Mais toute sa vertu nous est marquée en un seul mot, lorsque l'Ecriture dit de lui qu'il marcha en la présence de Dieu ;

Ambulavit cum DEO. Cette expression seule nous fait voir en quoi nous devrions imiter ce saint homme pour devenir parfaitement saints, puisque marcher en la présence de DIEU c'est proprement vivre sur la terre comme JÉSUS-CHRIST a vécu, et consulter à tout moment la volonté divine comme JÉSUS-CHRIST a consulté la volonté de son Père, afin de s'y conformer jusque dans les moindres actions. Il ne faut donc pas s'étonner si, pour récompenser la vertu de ce saint homme, l'Ecriture lui rend ce témoignage, qu'il a plu à DIEU : *Placuit* DEO (Eccli. XLIV). Cela nous apprend à nous-mêmes que nous ne pourrons être saints ni plaire à DIEU qu'à proportion du soin que nous aurons de faire en toutes choses ce qui lui plaît, à l'imitation d'Hénoch. DIEU fit en sa faveur une chose singulière, qu'il n'a faite qu'à un seul homme après lui, c'est-à-dire à Elie : il l'enleva tout d'un coup d'entre les hommes, de crainte que le monde, qui commençait déjà à se corrompre, ne le corrompît aussi.

[Noé]. — DIEU, qui est toujours bon comme il est toujours juste, ne voulut pas confondre dans la perte générale du monde un homme qui était toujours demeuré dans l'innocence et l'intégrité d'une vie sainte, au milieu de la corruption de tant de personnes. *Noé*, dit l'Ecriture, *trouva grâce devant ses yeux*. Comme il n'eut point de part aux crimes des hommes de son temps, DIEU ne voulut pas qu'il eût part à leurs maux; et comme sa piété eut assez de force pour l'empêcher de suivre les mauvais exemples qu'il voyait de toutes parts devant ses yeux, DIEU eut aussi assez de puissance pour l'empêcher de périr avec ceux qu'il n'avait pas voulu imiter. Il devint donc, comme dit l'Ecriture, le réconciliateur du monde. Il força DIEU, au temps de sa plus grande colère, de se souvenir encore de ses miséricordes; enfin, DIEU voulut que Noé et sa famille, qui échappaient à ce naufrage, fussent une figure visible du Sauveur de tous les hommes, qui fit depuis plus heureusement dans les âmes ce que Noé fit alors visiblement dans le monde, en sauvant lui seul la terre du déluge des péchés que commettent un si grand nombre de pécheurs. Au reste, ce saint patriarche ne dégénéra point, après le déluge, de la sainteté qui l'avait rendu si recommandable avant que DIEU inondât la terre. Il eut cela, dit S. Augustin, de considérable dans sa justice et qui rendit sa sainteté plus admirable, qu'il était le seul juste dans le monde, qu'il ne suivit point les exemples d'impiété que les autres lui eussent pu donner, et qu'il se rendit un modèle pour tous. (*Epist.* 142).

[Abraham]. — On ne voit personne dans l'Ecriture, depuis Noé, de qui on marque rien d'extraordinaire pour la sainteté. Ce n'est pas, remarque S. Augustin, que DIEU ne réservât toujours, pendant ces temps d'ignorance et de ténèbres, des âmes fidèles, qui lui demeuraient attachées et

qui le cherchaient dans la simplicité de leur cœur. Ce fut entre ces personnes cachées, dit encore le même S. Augustin (*Catech. rudibus*, 19), que Dieu tira Abraham pour le rendre père de tout un peuple qui ferait profession, seul dans toute la terre, d'y adorer le vrai Dieu, et ce fut par ce saint homme que Dieu commença à faire paraître sur la terre les desseins favorables qu'il formait de loin sur les hommes. Il choisit Abraham, duquel il devait lui-même sortir un jour en se faisant homme. Il est difficile de faire au juste le portrait de la sainteté de ce grand patriarche, puisque, dit S. Ambroise, il a surpassé toutes les idées que les sages de l'antiquité se sont formées des plus grands hommes, et que l'Ecriture même nous assure qu'il n'a point eu son semblable : *Non est inventus similis illi.* Plus il prit plaisir à s'abaisser sous la main de Dieu, plus Dieu prit plaisir à le relever. Il vécut comme un étranger sur la terre, parce qu'il était citoyen du ciel ; et plus il se détachait de ses biens, plus Dieu le combla de richesses. Il éprouva toutes sortes de tentations pendant sa vie, il passa par toutes sortes d'afflictions ; mais partout il fut fidèle à Dieu, et le Saint-Esprit lui rend ce témoignage, qu'en toutes choses il garda sa loi : *Conservavit legem Excelsi, et in tentatione inventus est fidelis.* Que si vous voulez savoir par quelle voie il parvint à une si haute perfection, ce fut celle que Dieu lui enseigna lui-même, de marcher toujours en sa présence. *Ambula coràm me, et esto perfectus.*

[Joseph]. — Nous admirons dans le patriarche Joseph un saint que Dieu a pris plaisir à élever et à rendre grand et puissant dans le monde. Jamais peut-être la Providence divine n'a paru plus visiblement que dans la conduite qu'elle a tenue à l'égard de ce grand saint. Qui ne sera surpris de voir un homme, de la prison où une noire calomnie l'avait jeté, élevé presque jusque sur le trône, et qui, dans ce haut rang, fait paraître une sagesse qui n'a rien de l'aveuglement ni de l'orgueil de la vaine sagesse des hommes, mais qui, se tenant toujours soumise à Dieu qu'elle reconnaît comme son principe, voit ensuite que tout lui est soumis ; sans parler des vertus de ce saint patriarche, de l'innocence de sa vie, de la persécution cruelle que lui firent ses frères, du pardon et du généreux oubli de l'injure qu'il en avait reçue, de sa prudence et de sa charité. Je me contente de dire que, si l'on considère les rapports de sa vie avec celle du Sauveur du monde, on avouera qu'il en a été une des plus nobles et des plus naturelles figures, et que sa sainteté a répondu au noble dessein que Dieu a eu sur lui.

[Autres exemples]. — On ne prétend pas ici faire une liste de tous ceux qui se sont signalés par leur sainteté dans l'ancienne loi. Il faudrait pour cela des volumes entiers. Ainsi, on ne dit rien de la piété d'Isaac, des travaux laborieux de Jacob, de la patience de Job, de Moïse, de Josué, des anciens prophètes, et de quelques-uns d'entre les rois d'Israël que

l'Ecriture a canonisés. Dieu a voulu qu'il y eût des saints dans la loi de nature et dans la loi écrite, pour nous montrer que la sainteté n'est point impraticable dans la loi de grâce, où nous avons de plus grands secours et de plus puissants moyens de nous sanctifier.

EXEMPLES TIRÉS DU NOUVEAU-TESTAMENT.

On prétend encore moins rapporter tous les exemples de sainteté dont il est parlé dans le Nouveau-Testament. Bornons-nous à ceux dont on peut tirer quelque instruction pour avancer dans la voie de la sainteté et croître dans la perfection.

[Le Sauveur]. — Le premier qui se présente est l'exemple du Sauveur, qui, avant de donner le précepte de se rendre parfait comme notre Père céleste est parfait, s'est voulu rendre visible sur la terre et converser avec les hommes, pour leur servir de modèle vivant sur lequel ils pussent jeter les yeux. Or, quoiqu'il semble que la sainteté se soit rendue visible en sa personne, et qu'il eût dû parcourir toutes les villes et toutes les nations afin qu'on pût le voir et l'imiter, il s'est néanmoins tenu caché dans une vie obscure durant trente années, et durant son bas âge tout ce que l'Evangile nous en apprend, c'est qu'à mesure qu'il avançait en âge il croissait en sagesse et en grâce devant Dieu et devant les hommes. C'est-à-dire que, bien que possédant tous les trésors de la sagesse et étant d'une sainteté incréée et infinie, il en donnait, à proportion de son âge, des marques plus éclatantes; et, comme parle le prophète, il courut comme un géant dans la voie de la perfection. Aussi S. Jean dit-il que celui qui veut demeurer avec Jésus-Christ doit marcher dans le même chemin et du même pas que lui : *Qui dicit se in ipso manere, debet sicut ipse ambulavit et ipse ambulare.* (Joan. II).

[S. Jean-Baptiste]. — Nous pouvons en dire à peu près autant du grand S. Jean-Baptiste, lequel, bien qu'il eût été sanctifié dès le sein de sa mère, crût et s'avança tellement en perfection et en sainteté, qu'on l'aurait pu prendre pour le Messie, si l'humilité, qui était sa vertu dominante aussi bien que celle que le Sauveur avait le plus à cœur, ne s'y fût opposée. Aussi, pour faire l'office de précurseur de celui qui était venu sanctifier le monde, il devait être élevé à un éminent degré de perfection et de sainteté, afin que, sur l'opinion et l'estime que les hommes en avaient conçue, et sur la haute réputation qu'elle lui avait acquise, il pût rendre un témoignage sûr et incontestable à celui qu'ils attendaient depuis tant de siècles, et qu'ils avaient devant leurs yeux sans le connaître.

Son baptême ne conférait pas, à la vérité, la grâce qui nous rend saints, mais elle y disposait, et lui-même préparait des disciples à ce divin maître pour les rendre saints et parfaits. Enfin, pour annoncer et faire connaître celui qui était la sainteté même, il devait lui être semblable : c'est pourquoi le Sauveur lui rendit réciproquement ce témoignage, que, entre les enfants des hommes, il n'y en avait point de plus grand, c'est-à-dire de plus saint et de plus parfait, que Jean-Baptiste.

[La Ste Vierge]. — Il y a de quoi faire un discours entier sur le progrès continuel en grâce et en sainteté qu'a fait la glorieuse Mère de DIEU, depuis le premier instant de sa vie jusqu'au dernier, sans souffrir jamais d'interruption, d'intervalle ni de suspension dans sa course : d'où les docteurs nous laissent à juger quel prodigieux progrès elle y avait fait à la fin de ses jours, puisque jamais deux heures de sa vie n'ont été uniformes, la suivante la rendant toujours plus sainte, plus parfaite et plus agréable à DIEU. Ce qui fait que l'Eglise lui applique ces paroles : *Quæ est ista, quæ progreditur quasi aurora consurgens?*

[Mot de S. Paul]. — L'exemple de S. Paul et l'exhortation qu'il fait aux Philippiens est encore une preuve manifeste qu'un chrétien ne doit point s'arrêter dans la voie de la perfection et de la sainteté. Voici comment il se donne lui-même pour exemple. « Je ne crois pas, dit-il, être arrivé au but et au terme qui m'a été montré ; mais, pour y arriver, je me sers d'une industrie qui me tient toujours en haleine. Plus je vais en avant, plus je me persuade que je suis un de ces athlètes qui veulent emporter à la course une couronne de grand prix. Car, comme ces coureurs regardent sans cesse le but où ils prétendent arriver, sans tourner la tête pour regarder le chemin qu'ils ont fait et emploient tout ce qu'ils ont de force et d'industrie pour l'atteindre, de même je mets en oubli tout ce que j'ai fait par le passé et je ne compte nullement sur cela, de crainte qu'il ne me porte à l'orgueil ou au découragement, selon que je m'y serais bien ou mal comporté. Je m'étends donc sur l'avenir, pensant toujours au chemin qui me reste à faire pour remplir les desseins que JÉSUS-CHRIST a eus sur moi lorsqu'il m'a fait la grâce de m'appeler à la foi, et pour mériter la couronne qu'il m'a préparée. »

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Estote vos perfecti sicut Pater vester cœlestis perfectus est. (Matth. v.) — *Sancti eritis, quoniam ego sanctus sum.* (Petri I). — Non, ce n'est point témérité de prétendre approcher de la sainteté de Dieu, nous qui ne sommes qu'infirmité, ignorance et misère, qui n'avons que des inclinations mauvaises. Non, encore une fois, ce n'est point témérité, puisque la même voix de Dieu qui nous appelle à son service nous appelle à la sainteté. C'est plutôt une témérité de ne lui pas obéir, sous prétexte que nous sommes des misérables et qu'il y a un intervalle infini de sa nature à la nôtre. Allons, obéissons : sans avoir égard à notre faiblesse et sans regarder le terme où nous sommes, aspirons à celui où il nous appelle du haut de son trône, presque par autant de voix qu'il y a de paroles dans l'Ecriture. *Vocavit nos vocatione suâ sanctâ ut essemus sancti.* (II Tim. I). Ainsi, sûrs que la voix qui nous appelle, et qui a pu tirer cet univers du néant, est assez puissante pour nous conduire où il nous appelle, qui ne se sentira pas élevé au-dessus des choses mortelles, et qui ne les regardera pas avec mépris ? Qui est-ce qui ne se sentira pas animé d'un nouveau courage pour vaincre toutes les difficultés quand il est assuré que le Tout-Puissant, qui l'a tiré du néant par une parole, l'appelle encore, par une autre parole aussi puissante et plus aimable, à un état sublime comme est celui d'être participant de sa nature et de sa sainteté. *Sancti eritis, quoniam ego sanctus sum.* A quoi tiendra-t-il donc que nous ne soyons saints, puisque le Dieu tout-puissant veut bien nous conduire et nous élever même à la plus haute sainteté ? Ne nous opposons point aux grands desseins que sa bonté a formés sur nous, n'alléguons point notre infirmité naturelle : Dieu, qui la connaît mieux que nous, ne laisse pas de nous appeler à la sainteté, parce que sa toute-puissance soutiendra notre faiblesse. Ne nous excusons point sur notre ignorance : Dieu, qui la voit, saura bien dissiper toutes nos ténèbres par les lumières de sa sagesse. Enfin, ne nous décourageons pas pour sentir en nous-mêmes des oppositions qui nous paraissent insurmontables à ce que Dieu demande de nous : Dieu, qui les sait, et qui en notre naturel, en notre humeur, en nos inclinations, voit des dispositions contraires à ses hauts desseins, saura bien les corriger par les riches profusions de sa bonté infinie. Regardons seulement le modèle qui nous est proposé de la sainteté de Dieu : *Inspice, et fac secundùm exemplar quod tibi monstratum est.* (Exode xxv).

Eritis mihi sancti, quia sanctus sum, ego Dominus, et separavi vos à cæteris populis ut essetis mei (Levit. xx). — Dieu, en ordonnant la circoncision aux Juifs, leur dit que c'était une marque par laquelle il voulait les distinguer des autres nations et les attacher à son service. Que d'engagements à la sainteté et que d'obligations de mener une vie innocente ! On n'appartient qu'à Dieu, et on ne peut lui appartenir, à moins qu'on ne soit saint. On a Dieu pour modèle, et c'est un modèle de sainteté auquel il faut se conformer. Mais que ces engagements sont encore bien plus grands dans la loi nouvelle, où nous recevons, non pas comme les Juifs, une marque extérieure qui ne devait durer que pendant quelque temps, mais une marque intérieure, une marque éternelle et un caractère que nous porterons sans cesse, pour notre bonheur ou pour notre malheur éternel. Ce qu'il faut particulièrement remarquer, c'est que, comme par cette marque et ce caractère Dieu nous a distingués et séparés des infidèles et des idolâtres, et que, par un choix tout singulier, il nous a faits son peuple chéri entre toutes les nations, nous devons de notre côté, par nos mœurs et notre manière de vie, nous séparer des pécheurs et des chrétiens de nom seulement ; et cela par la sainteté de nos mœurs, par une conduite vraiment chrétienne, qui serve Dieu en esprit et en vérité.

Pertransiit benefaciendo. (Act. x). — L'Ecriture, voulant nous donner, dans l'idée de la vie de Jésus-Christ, une idée de la vie chrétienne, dit qu'il a passé sur la terre en faisant toujours du bien, et en laissant sur son passage, comme le soleil sur le sien, une influence continuelle de bénédictions : *Pertransiit benefaciendo.* Mais remarquez ce qu'ajoute S. Bernard : *non pigrè, non remissè, non lento gradu* : non point lentement et à petits pas, mais à grands pas, à pas de géant, comme parle le Roi-Prophète, en se hâtant d'achever sa course par des actions d'un mérite infini, et presque infinies dans leur nombre. Grande leçon, qui nous persuade que ce n'est pas assez d'aller à Dieu par un mouvement droit et continuel, c'est-à-dire par la pratique des vertus et des bonnes œuvres, et qu'il faut encore que ce mouvement soit rapide, que nous avancions sans cesse, et que nous devenions toujours plus saints. Ce n'est pas assez de faire le bien, il faut s'efforcer de faire le plus grand bien.

Ego sitienti dabo de fonte aquæ vitæ gratis. (Apocal. xxi). — A celui qui aura soif je donnerai gratuitement de la fontaine de vie. Dieu a plus d'envie de se communiquer à nous et de nous faire des grâces, que nous n'en avons de les recevoir ; il attend seulement que nous les désirions et que nous en ayons faim et soif, comme parle l'Ecriture. Aussi dit-il, dans S. Jean : « Si quelqu'un est altéré, qu'il vienne à moi. » Il veut que nous souhaitions ardemment d'acquérir la vertu et la perfection, afin que, lorsqu'il nous aura accordé ce que nous souhaitons, nous sachions l'esti-

mer et le conserver comme une chose précieuse : car d'ordinaire ce que l'on a peu désiré, on l'estime peu après l'avoir obtenu. C'est pourquoi, une des principales causes du peu de profit que nous faisons dans la vertu et dans la perfection, c'est que nous ne la souhaitons point effectivement avec assez d'ardeur. Nous la désirons à la vérité, mais c'est d'une manière si faible et si lâche, que les désirs que nous en formons sont presque plus tôt avortés que conçus.

In his quæ Patris mei sunt oportet me esse. (Luc. II). — Ce que Jésus-Christ appelle les affaires de son Père, c'est de procurer sa gloire extérieure pour la sanctification des hommes. Grandes affaires, puisqu'un Dieu si grand n'en peut avoir de petites ! Affaires importantes, puisque le Père éternel en a chargé son Fils et lui en a donné le soin ! Or, c'est dans la conduite de ses affaires que Dieu nous veut employer, lorsque, comme dit S. Paul, il nous a appelés à la société de son Fils : *Vocati estis in societatem Filii ejus* (I Cor. I) ; et qu'il veut que, dans notre sanctification et dans celle du prochain, nous soyons ses coadjuteurs, en coopérant à sa grâce. Il faut donc que nous travaillions à ces affaires en travaillant à notre sanctification par la pratique des vertus chrétiennes, et à celles du prochain sinon par les instructions, du moins par le bon exemple que nous lui donnerons.

Si quæritis, quærite (Isaïe XXI). — S. Bernard veut que le prophète Isaïe ait entendu, par ces paroles, aussi fortes que courtes, le soin empressé et l'ardent désir que nous devons avoir de chercher et de trouver la vertu et la sainteté, parce que nulle chose, en cette vie, ne mérite nos soins et nos recherches qu'autant quelle contribue à nous rendre plus saints et plus parfaits. Si vous cherchez donc cette haute perfection, cherchez-la bien : c'est-à-dire, ne vous lassez point de désirer, ne vous lassez point de chercher : car les véritables désirs demandent de la persévérance. Il faut qu'ils soient ardents, il faut qu'ils soient efficaces, il faut enfin qu'ils soient tels que, suivant les paroles du prophète Michée, nous ayons un soin perpétuel de plaire toujours à Dieu de plus en plus : *Je vous enseignerai*, dit-il, *ce que c'est que le bien, ce que le Seigneur souhaite de vous : c'est que vous ayez un empressement continuel de marcher et d'avancer toujours avec* Dieu .

Quæ retrò sunt obliviscens, ad ea verò quæ sunt priora extendens meipsum, ad destinatum persequor, etc. (Philipp. III). — L'Apôtre veut que nous oubliions tout le bien passé, que nous le considérions comme si nous ne l'avions pas fait, et que nous n'ayons les yeux ouverts que pour celui qui nous reste à faire. Cette règle n'est-elle pas juste et raisonnable ? Car enfin, si nous regardons ce que nous avons fait, nous nous relâcherons immanquablement, et, la vanité nous ôtant le courage de poursuivre,

nous demeurerons ou au commencement ou au milieu de la carrière, sans avancer et sans fournir. Au lieu que, si nous regardons toujours devant nous, nous verrons que nous sommes encore bien éloignés du terme, et que, le chemin qui reste étant long, nous devons nous hâter et ne perdre point de temps, de crainte que le jour ne finisse et que la nuit, venant à nous surprendre, ne nous empêche de travailler davantage.

Qui me segregavit ex utero. (Galat. I). — Les chrétiens sont appelés au christianisme comme les Apôtres à l'apostolat, par une séparation du monde qui fait leur sainteté, et qui les distingue des pécheurs et des gens du siècle. C'est pour cela que Jésus-Christ dit *qu'il vient séparer le fils d'avec le père, et la fille d'avec la mère*, parce qu'il est impossible de suivre Jésus-Christ dans la voie étroite de l'Evangile, et d'être saint comme lui, sans se séparer de la foule des pécheurs, qui s'égarent dans la voie large de l'iniquité ; et comme Jésus-Christ notre chef fut séparé des pécheurs, ainsi que dit S. Paul, *Segregatus à peccatoribus*, nous ne pouvons être reconnus pour ses enfants qu'à cette marque.

Justè quod justum est persequeris (Deuteron. XVI). — Etre parfait, selon qu'on le peut être en cette vie, c'est faire parfaitement toutes ses actions, dans les dispositions qu'elles demandent et réparer parfaitement les fautes d'infirmité. Ainsi, élever les âmes à la perfection c'est leur inspirer le désir de faire parfaitement ce qu'elles font, leur apprendre comment elles le doivent faire, par quel esprit et comment elles doivent réparer leurs fautes par la pénitence et par une humiliation sincère. Voilà la perfection de cette vie.

§ IV.

Passages et Pensées des SS. Pères.

Perfectus servus Christi nihil præter Christum habet; aut, si quid præter Christum habet, perfectus non est. August. De perfect. justit.

Le parfait serviteur de Jésus-Christ ne possède que Jésus-Christ ; s'il possède quelque autre chose, il n'a point atteint la perfection.

Perfectus est qui ad perfectionem irreprehensibiliter currit, carens criminibus damnabilibus, atque ipsa etiam peccata ve-

Celui-là est parfait qui court à la perfection sans se démentir en rien, et qui, se préservant avec soin des péchés mortels, ne

malia non negligens mundare eleemosynis. Id. Ibid.

néglige pas de racheter ses fautes vénielles par l'aumône.

Nullus sanctus et justus caret peccato, nec tamen ex hoc desinit esse justus vel sanctus, cum affectu teneat sanctitatem. Id. Eccles. dogm.

Nul saint, nul juste, n'est exempt de péché ; et cependant il ne cesse point pour cela d'être juste ou saint, puisque son cœur n'a de penchant que pour la sainteté.

Multùm in hâc vitâ ille profecit qui quàm sit longè à perfectione justitiæ proficiendo cognovit. August. De spiritu et litterâ.

Celui-là a fait de grands progrès qui a compris, par les progrès accomplis, combien il est éloigné de la justice parfaite.

Quantò est quisque sanctior et desiderii sancti plenior, tantò est ejus in mundo fletus uberior. Id. Doct. christ.

Plus un homme est saint et plein de saints désirs, plus ses larmes sont abondantes durant le cours de cette vie.

Tamdiù non relabimur retrò quamdiù ad priora contendimus ; at, ut cœperimus stare, descendimus, nostrumque non progredi regredi est. August. Epist. 243, ad Demetr.

Nous ne reculons point tant que nous nous efforçons d'avancer ; mais, dès que nous nous arrêtons, nous allons en arrière, et à notre égard ne point avancer c'est reculer.

Numquid mox ut nascitur charitas, jàm perfecta est? Ut perficiatur nascitur ; cùm fuerit nata, nutritur; cùm fuerit nutrita, roboratur; cùm fuerit roborata, perficitur. Id. Epist. Joannis.

La charité est-elle parfaite dès le moment de sa naissance? Elle naît pour devenir parfaite ; après sa naissance elle se nourrit ; en se nourrissant, elle se fortifie, et, après s'être fortifiée, elle devient parfaite.

Hæc est hominis vera sapientia, imperfectum se nôsse ; atque, ut ità loquar, cunctorum in carne justorum imperfecta perfectio est. Hieron. I advers. Pelagian.

La véritable sagesse de l'homme est de se reconnaître imparfait, et la perfection de tous les justes dans cette vie est imparfaite.

Felix est ille qui quotidiè proficit, qui non considerat quid heri fecerit, sed quid hodiè faciat ut proficiat. Id. in ps. 83.

Heureux celui qui fait tous les jours de nouveaux progrès, qui ne considère pas ce qu'il fit hier, mais ce qu'il doit faire aujourd'hui pour avancer !

Ab omni nequitiâ mundum esse necesse est et dolo qui cupit regnare cum Christo. Hieron. Epist. ad Nepot.

Celui qui veut régner avec Jésus-Christ doit se préserver de tout mal et de toute fourberie.

Si vis habere partem cum Christo, tibi Christi exemplo vivendum est. Id. Epist.

Si vous voulez avoir part au royaume de Jésus-Christ, il faut vivre à l'exemple de Jésus-Christ.

Non nobis sufficit velle justitiam, nisi justitiæ patiamur famem. Id. in hæc Verba, Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam.

Il ne nous suffit point de vouloir la justice, si nous ne sentons la faim de la justice.

Tota vita boni christiani sanctum est desiderium proficiendi. Augustin. Trac. 4 in I Epist. Joann.

Toute la vie d'un bon chrétien est un saint désir de la perfection.

Cognoscamus sanctos non naturæ prestantioris fuisse, sed observantiæ majoris ; nec vitia nesciisse, sed emendâsse. Ambros. in lib. de Joseph.

Sachons que les saints n'étaient pas d'une nature plus excellente que la nôtre, mais d'une régularité plus grande; qu'ils n'étaient point exempts de vices, mais qu'ils s'en corrigeaient.

Magna est perfectio suæ imperfectionis cognitio. Gregor. Moral.

La connaissance de son imperfection est une grande perfection.

Christus, sicut in illo ipso homine quem gessit, etiam nostris mentibus quosdam gradus corporeæ ætatis exsequitur. Nascitur, crescit, roboratur, senescit; sed orandus ne in nobis diù et jugiter parvulus et infirmus sit. S. Paulin. Epist, 3, ad Sever.

Jésus-Christ avance en âge dans nos cœurs, comme autrefois sur la terre. Il naît, croît, se fortifie, vieillit ; mais il faut le prier afin qu'il ne soit pas longtemps et toujours enfant et faible dans nos âmes.

Simus ut Christus, quoniam Christus quoquè sicut nos : efficiamur dii propter ipsum, quoniam ipse quoque propter nos homo factus est. Greg. Naz. Orat. 40 in Pasch.

Soyons comme Jésus-Christ, puisque Jésus-Christ est comme nous; devenons des dieux pour l'amour de lui, puisqu'il s'est fait homme pour l'amour de nous.

Desinens proficiendi appetitus, non aberit à periculo recedendi. Cassian. Collat. 6 Abbat. Theod.

Le désir d'avancer, lorsqu'il se ralentit, n'est pas éloigné du danger de reculer.

Quicumque sanctus quotidiè in priora extenditur, et præteritorum obliviscitur. Basil. Epist. ad Chitan.

Quiconque est saint oublie ses premiers progrès et en fait chaque jour de nouveaux.

Nemo perfectus est qui perfectior esse non appetit, et eò perfectiorem quisque se probat quò ad majorem tendit perfectionem. Bernard. Epist.

Personne n'est parfait s'il ne souhaite de devenir plus parfait, et l'on montre que l'on est d'autant plus parfait qu'on aspire à une plus haute perfection.

Indefessum proficiendi studium, et jugis conatus ad perfectionem, perfectio reputatur. Id. Epist. 123.

Le soin infatigable de se perfectionner, et un effort continuel, pour arriver à la perfection, est regardé comme la perfection même.

Erubescat anima conversa ad Dominum, minori affectu sectari justitiam quàm iniquitatem anteà sectaretur. Id. Epist. 341.

Que l'âme convertie au Seigneur rougisse de se porter à la justice avec moins d'affection qu'elle ne se portait auparavant à l'iniquité.

Nemo repentè fit summus, et ascendendo, non volando, apprehenditur summitas scalæ. Bernard. Serm. de S. Andrea.

Personne ne devient parfait tout d'un coup ; c'est en montant, et non pas en volant, qu'on arrive au haut de l'échelle.

Nullum omninò præsentiæ ejus (nempè Dei) *verius testimonium quàm desiderium gratiæ amplioris.* Id. Ibid.

Il n'est point de marque plus certaine de la demeure de Dieu dans nos cœurs que le désir d'une grâce plus abondante.

Nunquàm justus arbitratur se comprehendisse, nunquàm dicit « Satis est », sed semper esurit sititque justitiam. Bernard. Epist. 253, ad abbat. Carin.

Jamais le juste ne croit être au terme ; il ne dit jamais « C'est assez », mais il a une faim et une soif continuelles de la justice.

Magna confusio, magna valdè : ardentiùs (peccatores) *perniciosa desiderant quàm nos utilia; citiùs illi ad mortem properant quàm nos ad vitam.* Id. Serm. I de latit. cordis.

C'est une grande et une très-grande confusion pour nous, que les pécheurs désirent ce qui est pernicieux avec plus d'ardeur que nous ne désirons ce qui est utile. Ils courent à la mort avec plus de vîtesse que nous ne courons à la vie.

Verus amor gradu uno contentus non est; ad altiora semper nititur, et ad perfectiora indesinenter concupiscit attingere; quas habet non magni facit virtutes poficiendi accensus desiderio. S. Laurent. Justin. De casto connub. 2.

Le véritable amour ne se contente pas d'un degré, il tâche toujours de s'élever ; il désire sans cesse d'arriver à une plus haute perfection, et ce désir qui l'anime lui fait estimer peu les vertus qu'il a déjà acquises.

Anima crescit dùm quotidianâ propugnatione se ad perfectionem promovet. Basil. Homil. 3 in Hexam.

L'âme croît à mesure qu'elle se porte à la perfection par des combats continuels.

Semper tibi displiceat quod es, si vis pervenire ad id quod non es. Nàm ubi tibi placuisti, ibì remansisti; si tamen dixeris sufficit, *peristi.* Augustin. Serm. 15 de verbis Apostol.

Que l'état où vous êtes vous déplaise toujours, si vous voulez parvenir à l'état où vous n'êtes pas. Le jour où vous vous êtes complu en vous-mêmes, vous avez cessé d'avancer; et, si vous dites « C'est assez », tout est perdu.

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Obligation de la sainteté]. — Quoique nous devenions de nouvelles créatures par le Baptême; qu'Adam meure en nous et que JÉSUS-CHRIST y naisse, nous ne sommes que des ouvrages ébauchés, qui attendent leur perfection de la grâce et de leur travail. Nons ne sommes, dit S. Jacques, que le commencement d'une nouvelle créature. Les principes de la vie chrétienne sont dans nos âmes, nous avons les semences de toutes les vertus ; mais, si nous ne les cultivons avec soin, elles sont étouffées parmi les épines de nos mauvaises inclinations ; notre régénération n'est que commencée dans le Baptême, elle doit se continuer pendant toute la vie ; et bien que le péché soit effacé par ce sacrement, et que tout ce que nous avons reçu d'Adam ne puisse plus nous fermer la porte du ciel, il y a néanmoins mille désordres qui empêchent l'entier établissement de la charité dans nos âmes, et qui sont autant d'obstacles à la sainteté du christianisme que nous avons embrassé. C'est pourquoi nous sommes obligés de travailler à les déraciner, et, si nous ne sommes dans l'exercice continuel des grandes vertus, nous n'arriverons pas à la perfection que nous devons acquérir.

Les chrétiens étant obligés, par la grâce de leur Baptême, d'aspirer à la perfection, et même à une perfection qui ait du rapport, autant qu'elle en peut avoir, avec la perfection du Père céleste, selon l'expression du Fils de DIEU, il s'ensuit qu'ils sont tenus de marcher sans interruption dans le chemin de la vertu, et d'aller à DIEU par un mouvement continuel de bonnes œuvres. Car il est constant que les choses ne sont parfaites qu'à mesure qu'elles sont dans l'action, et que l'action même, et l'action continuelle, est la perfection des plus grandes choses. DIEU même qui est la souveraine perfection, n'est qu'action au-dedans et au-dehors : au-dedans par des émanations éternelles, et au-dehors par des opérations continuelles : *Pater meus usquè modò operatur, et ego operor* (Joan. v).

[La sainteté en Dieu]. — Quoiqu'il soit vrai que la sainteté de DIEU éclate admirablement dans toutes ses perfections adorables, S. Thomas considère la toute-puissance comme la raison principale de sa sainteté infinie, et voici son raisonnement : *Ideò* DEUS *peccare non potest quia est omnipotens* (I qu. 25, art. 3). DIEU est infiniment saint parce qu'il est opposé au péché, qui est le contraire de la sainteté, en sorte qu'il ne saurait pécher. Or, la raison pour laquelle il ne saurait pécher, c'est qu'il est tout-puis-

sant; pouvoir pécher, c'est pouvoir défaillir dans son action, et pouvoir défaillir dans son action n'est pas une puissance, mais une impuissance. Or, l'impuissance est incompatible avec la toute-puissance de DIEU, et par conséquent il est vrai de dire que, DIEU étant tout-puissant, il n'y a point d'impuissance en lui ; n'ayant point d'impuissance, il ne saurait faillir en rien, et, ne pouvant faillir en rien, il ne saurait pécher, et, ne pouvant pécher, il est infiniment éloigné de ce qui est opposé à la sainteté, le péché. Il est donc vrai que, DIEU étant tout-puissant, il est absolument nécessaire qu'il soit saint.

[La sainteté de l'homme]. — La sainteté est souvent appelée du nom de *justice*, parce que, faisant un juste discernement du mérite de chaque chose, elle donne toute son estime au souverain bien, et n'a que du mépris pour les choses temporelles. On la confond aussi quelquefois avec la *religion*, parce qu'elle renferme un hommage et comme un sacrifice de tout être créé à l'Etre divin et immortel. S. Thomas croit que l'effet de la sainteté, selon l'étymologie grecque et latine, est de nous rendre purs et inébranlables dans le bien. Purs, en séparant l'âme de tout ce qui est corruptible de sa nature ; inébranlables dans le bien, en ôtant pour ainsi dire aux objets tout ce qui est capable d'émouvoir les passions (2-2, qu. 81, art. 8). Pour parler juste et en termes précis, il faut dire que la sainteté, considérée dans son essence, est une vertu spéciale, et la même que la religion, parce qu'elle consacre l'âme au service de DIEU et y dirige toutes ses actions. Mais, si elle est considérée en tant qu'elle rapporte à DIEU les actes des autres vertus morales, alors elle est une vertu générale. C'est tout ce qu'en dit S. Thomas, au même lieu. Il faut pourtant ajouter que le nom de sainteté est attribué aux choses consacrées au culte de DIEU ; d'où vient que les temples, les vases et les hommes consacrés au culte des autels, sont saints et sanctifiés à raison de leur ministère et de leur usage.

[La perfection chrétienne]. — Une chose est parfaite quand elle a acquis absolument la fin pour laquelle elle est faite, ou à laquelle elle est destinée, comme il est évident par l'induction générale qu'on en peut faire dans la nature ou dans la morale. Ainsi, un homme est parfaitement homme quand il a tout ce qui est nécessaire soit au corps soit à l'âme, et qu'il est en âge de se bien servir de sa raison ; et il est parfaitement chrétien quand il a toutes les vertus que demande la religion chrétienne, et qu'il en remplit les devoirs constamment et fidèlement selon son état. Ce qui donne lieu de confondre la perfection chrétienne avec la sainteté; car comme la fin du chrétien est de servir et d'honorer DIEU en cette vie pour le posséder en l'autre, la sainteté consiste en cela même essentiellement, et on est parfait, on est saint tout à la fois, quand on sert parfaitement DIEU selon son état. Mais, comme il y a du plus et du moins dans cette perfec-

tion, et des degrés différents dans la sainteté, on n'appelle communément saints et parfaits que ceux qui ont une perfection et une sainteté non communes dans le degré éminent auquel un chrétien doit aspirer.

[Désirer la sainteté]. — Il est absolument nécessaire, pour avancer et faire quelque progrès dans la vertu, la sainteté et la perfection, de le vouloir efficacement et de le désirer ardemment, en sorte que ce désir parte véritablement du cœur, et nous emporte après lui, sans qu'il soit nécessaire que nous soyons excités d'ailleurs que de la grâce du Saint-Esprit, qui nous inspire ce désir ardent. Il y aura peu à espérer de quiconque n'aura pas ces sentiments. Le raison en est prise de ce qu'enseignent les philosophes, qu'en toutes choses, et principalement dans les actions morales, la fin est la première cause qui nous fait agir. De manière que plus nous souhaitons cette fin avec passion, plus nous apportons de soin et d'ardeur pour y parvenir.

Ce n'est pas assez, pour devenir vertueux et avancer dans la perfection, d'avoir de bonnes intentions, de bons désirs, et de faire de beaux projets : il en faut venir à l'exécution, mettre la main à l'œuvre et y travailler tout de bon. C'est une remarque des maîtres de la vie spirituelle, que bien des gens font les meilleurs projets du monde, mais ne parviennent jamais à se faire violence et à vaincre leurs passions et leurs inclinations vicieuses, obstacles à la sainteté. De sorte qu'on peut dire d'eux ce que l'Apôtre disait de lui-même : *Velle adjacet mihi, perficere autem bonum non invenio* (Rom. VII). Ces sortes de projets sans effet ne sont pas le fruit d'une volonté déterminée; ce ne sont, à proprement parler, que de simples velléités; on voudrait bien, mais on ne veut pas fortement, on ne se donne aucun mouvement pour exécuter, et l'on demeure dans le même état.

[Obligation d'aspirer à la perfection]. — Que tous les chrétiens soient obligés de tendre à la perfection et de travailler à se sanctifier, c'est une vérité qui n'est contestée que des libertins et de ceux qui ne pensent qu'à mener une vie tranquille et commode, sans se mettre en peine de leur salut ; mais nul théologien ne doute que ce ne soit un véritable précepte, et non un simple conseil. Les raisons en sont expliquées et répétées tant de fois dans ce traité, aussi bien que la différence qu'il y a entre les religieux et les séculiers, qu'il n'est pas nécessaire de les rapporter ici. C'est cependant une doctrine reçue de la théologie et rapportée en ces termes par S. Thomas : « La vie religieuse est un état de perfection : non que, dès » l'heure qu'on est religieux, on soit parfait, mais parce que les religieux ont une obligation plus étroite d'aspirer à la perfection, et celui » qui ne s'efforce pas de se rendre parfait, et qui ne s'y applique pas tout » de bon, n'est pas un véritable religieux, puisqu'il ne s'acquitte pas de » la chose pour laquelle il doit en avoir embrassé la profession. » (2-2, 84, art. 5, ad 2). On n'entre point ici en discussion si un religieux, qui se

contenterait d'être fidèle aux commandements de DIEU et à ses vœux essentiels, mais, pour les autres règles qui n'obligent pas sous peine de péché, serait en résolution de ne les point observer; si, dis-je, un tel religieux pécherait mortellement. Les opinions des docteurs sont partagées là-dessus; les uns tiennent qu'il serait en état de péché, et les autres que, à moins qu'il ne se mêlât à cela quelque espèce de mépris, il n'y aurait point de péché mortel. Ce qui est constant, et de quoi ils sont tous d'accord, c'est que le religieux qui aurait ces sentiments et qui ferait cette résolution, moralement parlant, serait en danger de tomber en péché mortel.

[Condition pour se sanctifier]. — Tous les saints ont extrêmement loué et extrêmement recommandé cette pratique, comme un excellent moyen d'acquérir la perfection et la sainteté, et comme autorisé par l'exemple de l'Apôtre S. Paul : savoir, d'oublier tout le bien qu'on a fait, et de penser continuellement à ce qui reste à faire. Et certes, celui-là est véritablement heureux qui profite chaque jour, et qui ne considère pas ce qu'il fit hier, mais qui songe seulement à ce qu'il doit faire aujourd'hui. Certes, il est nécessaire de suivre cet avis, parce qu'il est naturel de tourner les yeux sur les choses qui peuvent plaire davantage, et de les détourner de celles qui nous peuvent donner du chagrin. De sorte que, comme nous avons du plaisir à considérer notre progrès, et le bien que nous croyons avoir fait, et qu'au contraire il nous est fâcheux de voir combien il nous manque de choses, nous nous portons par conséquent bien plutôt à envisager ce que nous avons déjà fait de bien qu'à regarder ce qui manque encore à notre perfection.

Quoi que l'on puisse dire à l'avantage de cette médiocrité tant vantée par les philosophes, qui font en cela consister la vertu, il est certain que, si c'est une vertu dans la pure morale, c'est bien souvent un vice dans le christianisme, et que les qualités qui font un fidèle sont des vertus dont la perfection ne se trouve que dans l'excès. L'humilité, par exemple, ne saurait descendre trop bas, ni la charité monter trop haut, puisque l'une doit s'abaisser jusqu'au néant, et l'autre s'élever jusqu'à DIEU. La pénitence doit être extrême dans ses regrets et dans ses douleurs, la foi dans son obéissance, le zèle dans son ardeur, et la mesure de l'amour de DIEU c'est de n'avoir point de mesure, parce que son objet est infini et n'a point de bornes.

[Des divers états]. — Comme l'Evangile ne détruit pas la vie civile, et la société que forment les hommes ensemble, mais la sanctifie et la règle dans toutes ses parties, JÉSUS-CHRIST, auteur de cet Evangile, a fait des lois toutes saintes et nouvelles afin de rendre saints tous les emplois et les conditions différentes, qui composent et qui entretiennent cette sainteté. Comme il devait porter tous les hommes à être parfaits, il a été

nécessaire que sa grâce, que S. Pierre appelle une grâce *multiforme*, communiquât à chaque vocation sa perfection propre : c'est le miracle qu'a opéré et qu'opère tous les jours ce souverain législateur.

Il est évident que plus on avance dans le chemin qui conduit à un terme, sans détour et sans égarement, plus tôt aussi et plus sûrement on arrive au terme où ce chemin aboutit ; le progrès qu'on fait dans le chemin est une preuve d'autant plus infaillible qu'on arrivera au terme qu'il est plus considérable. Or, le progrès dans la vertu est un chemin droit et assuré, qui conduit à la perfection et de-là à la béatitude : et, par conséquent, plus on avancera dans cette voie, plus on sera sûr d'arriver au bonheur éternel, qui est notre terme.



§ VI.

Endroits choisis des livres spirituels et des Prédicateurs.

[Inconséquence des chrétiens]. — C'est un sentiment si naturel à tous les hommes que celui qui les porte à la perfection, que tous les travaux n'ont point d'autre but que celui-là. Si le soldat se raidit contre les fatigues de la guerre, s'il affronte les hasards, s'il expose sa vie dans les plus grands dangers, s'il s'exerce même au combat lorsqu'il n'a plus d'ennemis à combattre, ce n'est que pour atteindre à ce haut degré de valeur et d'expérience qui fait les héros et les conquérants. Si le docteur passe les jours et les nuits dans son cabinet à feuilleter des livres, n'est-ce pas le désir d'acquérir une science consommée qui l'y engage ? Il n'y a point de peintre qui ne travaille à devenir habile dans son art, point de simple artisan qui ne se sente piqué d'émulation à ne vouloir point céder en habileté à ceux de sa profession. Il n'y a que le chrétien, cet enfant de lumière, qui, plus lâche et moins prudent dans ses entreprises que les enfants de ténèbres, ne se fasse pas un point d'honneur, ou plutôt un point de conscience, d'arriver à la perfection de son état, à laquelle il est obligé d'aspirer. Plus avide des biens et de la gloire du monde que de la vertu et de la sainteté, qui est le véritable bien de cette vie, et qui peut lui faire mériter un bonheur éternel dans l'autre, il n'épargne rien pour établir sa fortune, pendant que, faussement persuadé que la perfection ne regarde que les religieux et les ministres de Jésus-Christ, il se con-

tente des vertus ordinaires et de quelques faibles exercices de religion. (*Discours chrétiens*, 4e *dim. de l'Avent*).

[Tous peuvent devenir parfaits]. — Quoique l'homme naisse dans un étrange dérèglement, qu'il n'y ait qu'aveuglement dans son esprit, erreur dans sa mémoire, malice dans sa volonté, libertinage dans l'usage de sa liberté, révolte dans ses passions, sollicitations au crime dans tous ses sens, et d'objets dans le monde qui le portent au crime, il peut cependant, avec le secours de la grâce qui ne lui manquera jamais, devenir grand saint, et atteindre au point de perfection que Dieu attend et exige de lui. C'est le dessein de Dieu quand il l'appelle à quelque état de vie que ce puisse être ; et c'est le propre effet de la grâce de la vocation, de l'y porter et de lui en donner le moyen : de sorte que, si le chrétien n'arrive pas à la perfection propre de l'état où la Providence l'a placé, c'est qu'il ne le veut pas. Car la grâce que Dieu lui donne pour cela est assez puissante. Et pourquoi ne le serait-elle pas, puisque l'effet doit avoir du rapport avec sa cause? Serait-il possible, Sauveur du monde, que cette grâce que vous nous avez méritée par vos souffrances, et qui est sortie de vos plaies, n'ait pas la force de son origine, qui est de nous faire saints, comme vous êtes saint vous-même et la source de la sainteté ! Oui, je le dis avec S. Augustin, la grâce qui nous porte à vivre saintement a autant de force et d'efficace que si le sang de Jésus-Christ y était. C'est elle qui nous presse de nous acquitter de cette obligation, et qui nous fait entendre que, étant les enfants de Dieu, nous devons nous rendre de dignes enfants d'un tel père, nous rendant parfaits comme lui : *Estote perfecti sicut Pater vester cœlestis perfectus est.* — (*Le même*).

[C'est une obligation]. — Tous les chrétiens sont obligés de tendre à la sainteté et d'aspirer à la perfection de leur état. En effet, ne serait-il pas étrange que ceux qui ont reçu un même baptême, à qui Jésus-Christ a fait les mêmes promesses et qui honorent tous un même Dieu, eussent des obligations différentes? Vous a-t-on promis, gens du monde, un paradis différent de celui qui est promis aux religieux? A-t-on fait quelque différence entre votre baptême et le leur? S'est-on servi de différentes cérémonies pour vous marquer la différence de vos obligations? N'avez-vous pas fait divorce avec ces trois ennemis : le démon toujours prêt à vous séduire par ses artifices, le monde toujours prêt à vous enchanter par ses charmes, la concupiscence qui vous porte sans cesse au mal ? N'avez-vous pas signé ce divorce avec le sang de Jésus-Christ ? Et cela, n'est-ce pas s'obliger à la sainteté ? et s'acquitter de ces obligations, n'est-ce pas être saint et parfait?

C'est une dangereuse et pernicieuse maxime des gens du monde, de se persuader qu'ils n'ont nul engagement à la perfection, et que c'est assez qu'ils soient en état de grâce. Cette maxime me fait trembler pour

leur salut. De deux choses l'une : en demeurant dans ce sentiment, ou vous n'êtes pas en état de grâce, ou si vous y êtes, vous n'y demeurerez pas longtemps. La raison en est prise de S. Bernard, qui décide nettement que la plus véritable marque que la grâce réside dans un cœur est lorsqu'elle lui inspire le désir d'une nouvelle perfection : et sa pensée est fondée sur la parole de l'Ecriture, que celui qui l'aura goûtée en sentira un nouveau désir et une nouvelle faim : *Qui edunt me adhùc esurient.* (Eccl. XXIV). Quand la grâce est dans une âme, c'est un abîme qui en attire d'autres; elle l'élargit, elle la dilate et la rend capable d'en avoir de nouvelles. D'où ce saint conclut que se contenter de ne point commettre de péché, sans se mettre en peine d'atteindre à la perfection, c'est une marque ou qu'on n'a pas la grâce ou qu'elle n'agit pas dans le cœur.

Que ferez-vous, gens du monde, vous qui dites que la perfection du christianisme n'est point de votre état, lorsque vous serez attaqués par une tentation violente. Que deviendrez-vous, avec votre volonté impuissante, faible, abattue? *Declinabitis à viâ justitiæ*, dit S. Jérôme; vous vous écarterez des voies de la justice, vous pécherez, et votre péché formera insensiblement une mauvaise habitude; votre habitude passera en nécessité, cette nécessité vous accompagnera jusqu'à la mort, et vous conduira à un malheur éternel. Je ne veux pas dire, à la vérité, qu'il faille être actuellement parfait, en sorte qu'aucun degré de perfection ne nous manque, et que ce qu'on appelle purement imperfection soit seul capable de nous priver de la gloire; mais je dis que ceux qui ne s'efforcent pas de devenir plus saints et plus parfaits dans leur état tombent insensiblement dans le vice, et, au lieu de croître en vertu, perdent ce qu'ils peuvent en avoir acquis, et tombent enfin dans un abîme de crimes qui attirent leur réprobation. D'où S. Bernard prend occasion de s'écrier : « Que celui qui est juste travaille donc à se sanctifier encore; que celui qui est saint travaille à acquérir de nouvelles vertus. Que personne ne se fie sur l'état présent de la grâce qu'il possède, mais que chacun tâche de se sanctifier toujours de plus en plus. (*Le même*).

[Même sujet]. — Non, il ne faut plus que je dise que la sainteté est un état trop éminent pour un misérable comme moi, et que je n'ose y aspirer. Je suis assuré que Dieu m'y appelle et qu'il m'y veut conduire, puisqu'il a tant fait pour cela; je suis certain qu'il veut aussi que j'y aspire et que je fasse tous mes efforts pour y parvenir. Car enfin, que voudrais-je donc être, si je ne veux pas être un saint? Il faudrait donc être un réprouvé; car il n'y a point de milieu entre ces deux termes, ou un saint ou un réprouvé. Il ne faut pas non plus que je dise que j'ai trop de faiblesse pour prétendre à devenir un saint; je sais bien que je ne suis de moi-même que pure misère et fragilité; mais je sais aussi que mon Rédempteur, qui n'a rien épargné pour faire de moi un saint, a pris sur lui mes infirmités pour me revêtir de sa force, et que je puis dire, à l'exemple

du grand Apôtre : *Je puis toute chose en celui qui me fortifie.* Qu'ai-je donc à faire pour être vraiment saint, selon les intentions du Fils de Dieu, qui m'appelle à la sainteté? Je n'ai qu'à me revêtir de lui-même, comme nous enseigne ce même Apôtre. Y a-t-il rien de plus facile, pourvu que j'aie une bonne volonté? S'il était question d'amasser de grandes richesses pour être saint, on y trouverait beaucoup d'obstacles, et on aurait de légitimes prétextes, car chacun dispute à qui les aura; mais la sainteté consiste en partie à les mépriser, et à n'y point attacher son cœur. De même, s'il fallait, pour être grand saint, être élevé à de grands honneurs et à d'illustres emplois, ou posséder les premières charges d'une ville ou d'un Etat, la sainteté coûterait si cher que peu de personnes y pourraient parvenir, et ce serait à plusieurs une excuse de n'y pas prétendre ; mais de mener une vie obscure et cachée, d'aimer l'humilité et la bassesse, un des plus avantageux moyens de se sanctifier, qui nous en empêche? Enfin, s'il était nécessaire, pour être vertueux et saint, de jouir des plaisirs de cette vie, il en coûterait beaucoup, il faudrait pour cela faire de grandes dépenses, et souvent même ne trouverait-on que de l'amertume où l'on espérait goûter du plaisir et de la douceur : mais renoncer aux plaisirs des sens, être content de souffrir toutes les croix inséparables de la condition humaine et de notre état, préférer une vie pénible, austère et pénitente, à une vie délicieuse, c'est ce que tout le monde peut faire. Et ainsi, n'y ayant personne qui ne puisse être saint, tout prétexte est frivole pour s'en dispenser, et nulle excuse n'est recevable au jugement de Dieu.

Eh quoi ! est-il donc si malaisé de se réduire à aimer les trois choses que le Sauveur des hommes a tant aimées, et en quoi consiste tout l'essentiel de la sainteté de la vie chrétienne : la pauvreté, le mépris et les croix ? Ces trois choses se présentent à nous souvent pour nous rendre saints : et nous en concevons une extrême horreur, comme de nos plus mortels ennemis ; au lieu que nous les devrions rechercher et recevoir comme des moyens de nous rendre saints, des occasions de mérite et des trésors qui peuvent nous enrichir pour l'éternité. Il est vrai que les répugnances naturelles que nous y sentons sont grandes et fortes au possible; mais la grâce du Sauveur, qui vient au secours, n'a-t-elle pas, sans comparaison, encore plus de force ? C'est elle qui, étant une participation et un écoulement de son divin esprit, en porte les maximes et les sentiments dans une âme qui la reçoit pour lui faire aimer ce que lui-même a aimé, et pour la revêtir d'une force divine, afin de lui faire embrasser par une vertu surnaturelle ce qu'elle fuirait par une inclination naturelle? Et combien de saints qui étaient hommes comme nous, de même condition que nous, ont été plus contents dans leur pauvreté que les riches du monde avec leurs trésors ! Combien ont goûté plus de consolation dans les confusions et les plus grands mépris que les plus ambitieux du monde dans les honneurs ! et combien ont senti plus de joie de

se voir charger des plus pesantes croix que les voluptueux au milieu de leurs plaisirs ! (**Le P. d'Argentan,** *Confér.* 23, *de la sainteté de Dieu*).

[La difficulté de tirer un saint du néant du péché]. — Ce n'a pas été un ouvrage si facile que de tirer un saint de l'abîme du péché. Ce Dieu tout-puissant, pour faire sortir la lumière et la tirer du fond des ténèbres, n'a employé qu'une seule parole : *Jussit lumen de tenebris splendescere.* (I Cor. IV). Mais, pour faire un saint sur la terre et le rendre digne d'un bonheur éternel dans le ciel, il a fallu qu'il vînt lui-même ici-bas en personne, qu'il s'anéantît parmi les pécheurs pour tirer le pécheur de cet abîme : autrement, il n'en fût pas sorti. Et, quand ce Verbe tout-puissant est ainsi venu et s'est mis au nombre de ses créatures, il a ouvert le précieux trésor de ses grâces pour le présenter aux hommes, afin qu'ils y puisassent et devinssent des saints s'ils le voulaient; et, pour les obliger à recevoir ces grâces, il faut qu'il les prie, qu'il les exhorte, qu'il le leur persuade par toutes sortes de moyens, il a fallu qu'il lui en coûtât les travaux de toute sa vie, qu'il y employât ses veilles, ses sueurs, ses larmes, ses jeûnes, ses prédications, ses miracles ; en un mot, il n'a rien épargné pour retirer les hommes du profond abîme de leurs péchés, et en faire des saints. Encore n'est-ce pas assez : il a fallu qu'il prît leur faiblesse pour leur communiquer sa force, qu'il se chargeât de leurs misères pour les en délivrer, qu'il prît sur lui-même leurs péchés pour leur donner la sainteté. Ainsi, par les efforts de ce Dieu tout-puissant, les hommes pourront puiser, s'ils veulent, dans les trésors de la sainteté de Dieu, et s'enrichir s'ils consentent seulement à recevoir les biens inestimables qu'il leur a acquis et qu'il leur met entre les mains. Eh quoi ! mon Dieu ! fallait-il faire tant de profusions et de si grands efforts sur vous-même pour tirer un homme de l'abîme de ses péchés et pour en faire un saint? O Dieu de miséricorde, je vous ai plus coûté moi seul que la création du monde, et vous n'avez ainsi peiné et travaillé que pour faire d'un pécheur un saint, d'un misérable néant un enfant de Dieu, un héritier de votre royaume éternel ! Vous l'avez voulu ainsi, Seigneur, je n'en puis douter, puisque vous avez tant travaillé pour cela ; vos actions parlent, et vos souffrances parlent encore plus haut, et me prouvent efficacement que vous avez plus fait pour me rendre saint qu'il n'en faudrait pour créer cent autres mondes plus grands que celui-ci. Ne serais-je pas bien misérable si je rendais vos travaux inutiles, et si, méprisant cette glorieuse qualité de saint et de votre enfant qui vous a coûté si cher, j'aimais mieux me replonger misérablement dans l'abîme du péché, dont vous m'avez tiré par un puissant effort de votre bras et l'abondance de vos grâces ?

Sainteté de la vie chrétienne, on vous regarde avec frayeur, parce qu'on vous croit sévère, rigoureuse et insupportable ; mais c'est faute de vous connaître et d'en avoir fait l'expérience. Oh ! qui vous aurait un peu pratiquée, aimable douceur de la sainteté à laquelle Dieu nous ap-

pelle, avouerait qu'il est plus facile et plus agréable, sans comparaison, de vivre de la vie des saints que de vivre de la vie des pécheurs, et que la tyrannie des passions est infiniment plus dure que l'empire de Jésus-Christ. Examinez bien cette vérité, vous qui vous défiez de votre faiblesse, et qui n'osez prétendre à là sainteté parce que vous vous imaginez qu'elle est impossible. Envisagez les grands desseins que Dieu a sur vous et le puissant secours de ces grâces qu'il vous présente, et je ne doute point que vous ne soyez encouragé dans une entreprise difficile, à la vérité, mais qui n'est impossible àl'égard de personne. (*Le même*).

[La sainteté toujours digne de vénération]. — La sainteté est respectable et a toujours été digne de vénération dans ceux où elle a éclaté, et les bêtes même les plus féroces, et les êtres les plus insensibles, ont témoigné le respect qu'ils lui portaient. Les lions l'ont honorée en tant de saints solitaires qui vivaient avec eux dans leurs forêts ; les tigres l'ont respectée en tant de saints martyrs qu'on leur abandonnait dans les amphithéâtres pour les dévorer ; ils n'osaient souvent en approcher pour toucher leurs corps. La mer lui a été soumise en tant de saints, se rendant solide comme le marbre sous leurs pieds, en faisant gloire de la porter comme en triomphe. Dieu même s'intéresse dans l'honneur qu'on lui rend, et l'Eglise fait un culte de religion d'honorer ceux qui s'y sont signalés : c'est pourquoi nous voyons que les peuples n'attendent pas la mort de ceux qu'ils regardent comme saints ; ils courent en foule après eux ; ils gardent comme une précieuse relique les moindres choses qui ont été à leur usage, et on croit avec raison que la moindre chose qui regarde un saint est sainte, et digne de vénération : *Nimìs honorati sunt amici tui*, Deus , *nimìs confortatus est principatus eorum.* (Le même).

[La sainteté n'est pas impossible]. — Il n'est rien de si beau, dira quelqu'un, rien de si divin que l'idée de la sainteté : mais c'est une grande témérité à un homme de vouloir se former sur cette idée. La sagesse des philosophes, tout imparfaite qu'elle était, ne s'est jamais trouvée que dans leurs écrits : on a toujours remarqué une opposition presque entière entre leurs discours et leur conduite. Il aurait fallu des hommes de marbre et de bronze pour mettre en pratique leurs chimériques leçons. Comment donc des créatures si faibles peuvent-elles prétendre à la sainteté, qui est une sagesse infiniment plus sublime ? — Cette objection ne paraît que trop plausible à plusieurs, sans parler de ceux qui accusent l'Eglise romaine d'imposer à ses enfants un joug peu proportionné à leurs forces, et de les engager à une sorte de vie dont la corruption de la nature nous rend incapables. On ne voit que trop de catholiques qui étouffent tous les désirs que Dieu leur donne d'une vie plus parfaite, qui résistent à toutes les voix qui les appellent à la sainteté, sous prétexte que ce serait

pour eux une entreprise frivole, qu'il n'y a pas d'apparence, vu notre fragilité, que nous puissions jamais soutenir une vie crucifiée, une vie spirituelle, qu'il faudrait pour cela n'avoir pas de corps, ou ne l'avoir pas composé de terre et de boue. Mais si cela est vrai, chrétiens, que devient l'Evangile ? Que deviennent tous les mystères de la vie et de la mort du Sauveur ? Quoi ! un DIEU se sera revêtu de notre chair pour nous enseigner un chemin inaccessible, pour nous mettre devant les yeux une règle à quoi on ne peut se conformer, pour nous donner des leçons qui nous passent et des exemples qu'on ne peut suivre ?

Non, mon aimable Rédempteur, on ne me persuadera jamais que, lorsque vous m'invitez avec tant de douceur à m'assujettir à votre joug, à me charger de la croix ; lorsque avec tant de zèle vous m'exhortez à la pauvreté d'esprit, à l'amour des souffrances, à l'amour de ceux qui me font souffrir, à la haine du monde et de moi-même ; lorsque vous m'ordonnez de vivre sans inquiétude, de ne craindre ni la mort ni tout ce que la cruauté peut inventer de supplices ; lorsque vous me conseillez, que vous me pressez de quitter toutes choses pour aller à vous, que par tous les motifs de crainte, d'amour, d'espérance, vous tâchez de me porter à une vie pénitente, à une vie mortifiée, en un mot à être saint et parfait : je ne saurais croire que ce soient tous conseils ou préceptes impossibles, et qu'il puisse y avoir de l'imprudence à s'y soumettre et à les embrasser. **(Le P. de la Colombière**, *la Toussaint*).

[Nécessité de la sainteté]. — La vertu, descendue du ciel, n'étant sur la terre que comme en pays étranger, où tout est armé contre elle pour l'en bannir, elle n'y est pas ordinairement la plus forte, si elle ne se trouve dans ce degré de perfection, qui la fait triompher sans peine, et qui nous rend invincibles au milieu des combats. En effet, dit S. Augustin, que toutes les conditions des gens du monde ne soient réglées que par des vertus faibles et communes, et les convoitises et les passions y feront régner mille désordres. Que l'amour de la perfection ne relève pas le courage de ceux qui sont dans les persécutions, l'on ne verra parmi eux que désespoir. Que l'amour de la perfection ne console pas les pauvres gens dans leurs travaux et dans les misères que le monde leur fait souffrir, ils ne feront plus que languir sur la terre, et toute leur piété se changera en malédictions, et en blasphèmes. Otez l'amour de la perfection du cœur d'un juge, l'on ne verra plus régner la justice dans le barreau, toutes les affaires seront pleines de confusion et de chicane, et les lois les plus inviolables de la justice céderont aux intrigues de la cupidité des hommes. Que l'amour de la perfection ne soutienne pas l'esprit des marchands, l'avarice les aura bientôt corrompus, et leur trafic n'aura d'autres règles que celles de la finesse et de la tromperie. (*Discours chrétiens*).

[Marques du parfait chrétien]. — Si vous voulez me convaincre que vous en remplissez les devoirs et que Dieu ne demande pas de vous une plus haute perfection dans l'état et dans la profession où la providence vous a mis, ne vous contentez pas de le dire, montrez-le-moi par vos œuvres : je le croirai, et je vous appellerai saint. Quand je vous verrai faire une étude sérieuse de tous les articles de la loi pour savoir à quoi elle vous oblige et pour l'observer exactement, pleinement, constamment, alors je dirai que vous êtes un parfait chrétien. Quand je vous verrai vous-même vous interdire tout ce que l'Evangile vous défend, renoncer au jeu, aux spectacles, aux plaisirs criminels, combattre vos passions, corriger vos mauvaises habitudes, veiller sur tous les mouvements, sur tous les désirs de votre cœur pour ne lui rien permettre qui blesse la conscience et qui ne soit dans l'ordre, alors je dirai que vous aspirez à la perfection. Quand je vous verrai exact à remplir les devoirs de la religion, assidu dans les églises, modeste et pieux durant le sacrifice de nos autels, attentif à la parole divine, adonné à la lecture des bons livres et à la méditation des choses saintes, retenu dans vos discours, équitable et droit dans vos entreprises, laborieux dans votre emploi et vous y appliquant pour Dieu et selon Dieu, aimant la retraite, souffrant avec soumission, soulageant les pauvres, faisant tout le bien qui dépend de vous, alors je dirai que vous vivez en chrétien, et que, persévérant dans ces saintes pratiques, vous ne pouvez manquer de devenir saint. Mais quand, au contraire, je vous vois oisif et négligent, ignorant quelquefois vos plus essentielles obligations et ne voulant pas vous en instruire, je dis que vous n'avez qu'un fantôme de religion et un vain nom de chrétien. (**Le P. Giroust,** *Carême*).

[Homme du monde et religieux]. — Mais dans le monde, direz-vous, devons-nous avoir la vertu du cloître ? Non, mes frères ; mais vous êtes ou vous devez être des chrétiens. Or, il y a une perfection commune, propre à tous les chrétiens, comme il y a une perfection particulière et propre aux religieux. Si je vous demandais toute la perfection religieuse, je passerais les bornes, et vous auriez raison de vous plaindre que je veux vous porter trop loin : mais, lorsque vous rejetez ainsi sur les religieux toute la perfection chrétienne et que vous n'en voulez rien retenir pour vous, j'ai sujet de vous reprocher que vous n'allez pas où Dieu vous appelle. Il y a tant de gens dans le monde qui se prévalent de cette différence du séculier et du religieux ; mais ils ne l'entendent pas, à beaucoup près, comme elle doit être entendue. Il y a des devoirs qui concernent également et les religieux en particulier et tous les chrétiens en général ; et c'est en cela qu'est renfermée, je ne dis pas la sainteté religieuse, mais la sainteté chrétienne, qui est celle du séculier comme des autres. Par exemple, la foi, l'espérance, la charité, l'amour des ennemis, la douceur, le renoncement à soi-même, le dégagement du cœur, la mortification de l'esprit, la continence selon l'état et la situation où l'on est, la

patience dans les afflictions, la fuite du monde, de ce monde profane et corrompu, l'abstinence, les œuvres de miséricorde : tout cela, et bien d'autres points, sont autant pour vous que pour les religieux ; ils ne sont pas là-dessus plus chrétiens que vous, et par conséquent leur obligation est la vôtre, et votre obligation est la leur ; ce n'est point là le fondement de leur religion particulière, mais de notre religion commune. C'est à cet égard le même christianisme qui nous engage ; c'est le même maître qui nous commande, le même Dieu que nous avons à servir, le même juge à qui nous rendrons compte ; ce sont les mêmes moyens, les mêmes grâces, les mêmes secours qui nous sont donnés, et pour nous conduire à la même fin.

Concluons, avec S. Chrysostôme, que cette distinction entre le chrétien et le religieux, que vous étendez à tant de points fondamentaux et à des devoirs si indispensables, n'est qu'une illusion et une invention humaine : *Ista distinctio ab hominum opinione producta est*, dit ce Père. C'est la corruption de votre cœur qui vous l'a fait imaginer, et jamais les saintes lettres ne l'ont reconnue : *Nihil enim eorum sacræ litteræ agnoverunt.* Oui, l'Evangile demande de vous que vous soyez saint et parfait dans votre état, aussi bien que le religieux dans le sien : c'est-à-dire que votre vie soit innocente et régulière ; il demande de vous que vous étouffiez vos ressentiments, que vous arrêtiez une inimitié naissante par une sincère et prompte réconciliation, aussi bien que les religieux ; il demande de vous que vous réprimiez vos désirs déréglés, et que vous vous rendiez maître de vos inclinations sensuelles, aussi bien que les religieux ; il demande que vous soyez tempérant et sobre dans vos repas, mortifié dans vos appétits, ennemi de votre chair, appliqué et assidu dans vos fonctions, attentif à vous-même, fidèle à la grâce, aussi bien que les religieux. Il demande de vous que vous fassiez tous les jours de nouveaux progrès, que vous amassiez tous les jours de nouveaux mérites, que vous assuriez votre salut par la fuite des occasions, des compagnies dangereuses, par le travail, par un saint emploi du temps et de tous les moyens de sanctification que Dieu vous fournit, aussi bien que le religieux. Cherchez tant qu'il vous plaira, jamais vous ne trouverez dans le Christianisme deux lois opposées, l'une facile pour vous, l'autre sévère pour les religieux. (*Le même*).

[**Jésus mourant**]. — Le Fils de Dieu, un peu avant que de mourir, baissant la tête, dit : *Consummatum est*, tout est consommé : c'est-à-dire que de sa part il avait achevé et exécuté le dessein de son Père touchant la sanctification des hommes ; qu'il n'avait pour ce sujet épargné ni son sang ni sa vie. O la triste pensée pour un chrétien mourant qui a négligé de travailler à acquérir la sainteté, de voir un Dieu qui dit qu'il n'a plus de sang dans ses veines, plus de respiration dans ses poumons, plus de vie dans son cœur, qu'il s'est tout épuisé, pour le sanctifier ; qu'il n'a vécu

et qu'il n'est mort que pour cette fin, et que lui, cependant, n'a rien voulu faire pour cela, qu'il n'y a jamais sérieusement pensé, et qu'il a laissé couler sa vie dans des desseins inutiles et pleins de vanité. (**Le P. Texier**, 1er *dim. après les Rois*).

[Viser plus haut]. — La nature du cœur est telle qu'il demeure toujours au-dessous de ses devoirs, parce que l'esprit est prompt et que la chair est faible. Le juste fait souvent des efforts pour s'élever à la perfection, et souvent il demeure à la moitié de sa course ; nous avons nous-mêmes fait souvent certaines démarches et nous en sommes demeurés là, sans passer jusqu'au terme. Il faut beaucoup prendre sur soi pour ne point se relâcher, et viser bien haut pour demeurer directement au milieu. Or la plupart des chrétiens ne visent qu'à se garantir des grands crimes : c'est pourquoi ils ne visent point au-delà de ce qu'il faut essentiellement éviter, et demeurent toujours au-dessous. Il faut aller au-delà, il faut faire quelque chose de plus pour venir directement là ; aspirer à la perfection pour être au nombre des justes et vivre en vrais chrétiens. Il n'y a point d'autre voie que celle-là, et vouloir vous justifier autrement c'est vouloir tendre à la fin sans passer par les moyens.

C'est pour rendre les hommes saints et éternellement heureux que le Fils de Dieu est venu sur la terre, et c'est à cette fin qu'il a rapporté tous les plus nobles ouvrages de la nature et de la grâce, car si le Père éternel, par une grâce singulière et de préférence à tant de peuples qu'il a laissés ensevelis dans les ténèbres du paganisme, nous a appelés à la connaissance de ses mystères, ce n'a été que pour nous faire mener une vie pure, sainte, innocente et éloignée de tous les vices et de tous les désordres des païens. *Elegit nos ut essemus sancti.* Si le Fils de Dieu s'est dépouillé de sa majesté et de sa grandeur en se revêtant d'une chair mortelle comme la nôtre ; s'il a fatigué pendant trente ans pour nous instruire de nos devoirs, par sa doctrine et par ses exemples ; si, pour se rendre le moyen et le prix de notre rançon, il n'a pas épargné son sang et sa vie, ce n'a été que pour nous régénérer en une vie toute sainte et toute divine, et qui ne tienne plus rien de la corruption de celle que nous avons tirée d'Adam. Enfin, si le Saint-Esprit vient établir une demeure particulière dans nos cœurs, et les consacrer comme ses temples par une nouvelle présence, ce n'est que pour nous conserver en la vie divine où nous sommes régénérés. (**Massillon**).

[La charité doit toujours croître]. — Ce que je demande à Dieu, disait S. Paul aux Philippiens, c'est que votre charité croisse toujours de plus en plus. La charité des Philippiens était grande, selon que nous la représente S. Paul : et néanmoins S. Paul prie Dieu de l'augmenter encore et de la faire croître de plus en plus : car la charité est tout le trésor des chrétiens. C'est une vertu où ils ne doivent point mettre de bornes. La récom-

pense d'une grande charité est qu'elle devienne encore plus grande. C'est une sorte de bien, dit S. Chrysostôme, dont nous devons être insatiables, et sa mesure est de n'en avoir point : *Modus diligendi* DEUM *est diligere sine modo*. (Instructions chrétiennes).

[Nous abusons de ce que Dieu a créé pour nous]. — Tout ce qui est créé, dans le dessein de DIEU, doit nous porter à la sainteté : et néanmoins c'est d'ordinaire ce qui nous en détourne. Peut-il y avoir au monde un plus grand dérèglement que d'employer les moyens à s'écarter de la fin? Les personnes qui s'excusent de suivre JÉSUS-CHRIST, ou qui lui manquent de fidélité après s'être engagées à sa suite, ne le font que par quelque attachement à la créature. On abandonne la source d'eau vive pour aller puiser dans des citernes boueuses une eau sale, qui ne fait qu'allumer la soif. Le vrai secret pour être saint est de ne posséder des biens extérieurs que le nécessaire, ou du moins d'en user sans attachement intérieur, n'en dépendre qu'autant que DIEU veut que nous en soyons dépendants, également prêts à les avoir ou à ne les avoir pas. Le bruit que font les créatures n'est que pour interrompre le sommeil de l'âme sainte, dont elle jouirait entre les bras de la Providence si elle voulait s'y abandonner, et ne penser qu'à le servir fidèlement, sans autre empressement que de se sanctifier de plus en plus et de jour en jour. (**Le P. d'Ozennes**, *Morale de* JÉSUS-CHRIST).

[On monte par degrés]. — Il se trouve peu de personnes semblables à un S. Paul, qui de persécuteurs deviennent en un moment des apôtres. On monte par degrés à la sainteté, comme au sanctuaire : c'est avec succession de temps, avec un long enchaînement de bonnes œuvres qu'on acquiert la perfection. C'est à diverses reprises que JÉSUS-CHRIST achève de se former en nous, et que la vive image paraît dans nos mœurs et dans nos actions comme l'Apôtre le témoigne : *Filioli quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis*. Il faut retrancher beaucoup de choses, comme le statuaire d'un marbre qu'il veut polir, et en ajouter beaucoup d'autres, à l'exemple du peintre qui mêle ses couleurs et les couche les unes sur les autres sur une toile, si l'on veut achever ce grand ouvrage dans la perfection que ces paroles renferment : *In virum perfectum, in mensuram ætatis plenitudinis Christi* : Je suis arrivé à l'étendue et à la plénitude de perfection qu'il attend de moi. (*Traité des Rechutes dans le péché, par le* **P. Chahu**).

[La sainteté est facile à acquérir]. — Si, pour être saint, il fallait sacrifier aux pénibles travaux de la guerre et exposer à mille dangers la vie d'un fils unique, seul héritier d'une grande succession, toute l'espérance d'une ancienne et illustre famille, et risquer avec lui tout ce qu'on a de plus cher, trouverait-on beaucoup de pères qui à ce prix voulussent être saints? Si,

pour gagner le ciel, il fallait indispensablement travailler jour et nuit dans des emplois ingrats, accompagnés de mille chagrins, sans nul agrément, sans fruit, comme font tant de gens; s'il fallait être esclave, user ses jours, sa santé, sa vie même, dans un cahos d'affaires et d'embarras, toujours occupé, accablé sans relâche, le nombre des saints serait-il grand? Si, pour vivre en parfait chrétien, il fallait dévorer tous les déplaisirs des mondains, s'assujettir à toutes les bizarres et fatigantes lois du monde, de civilité, de modes, d'usages ; s'il fallait seulement, pour plaire à DIEU, se gêner autant et le corps et l'esprit qu'une femme mondaine le fait pour plaire au monde, appellerait-on le joug du Seigneur fort doux, et son fardeau fort léger? On avoue que le monde est un mauvais maître; on l'appelle bizarre, dur, tyrannique: on n'oserait penser de même d'un DIEU aussi bon et aussi bienfaisant que le nôtre. Pourquoi se plaindre donc des prétendues difficultés que l'amour-propre fait craindre à se sanctifier dans le service de DIEU? Qu'est-ce donc qui nous dégoûte? Qui nous rebute du plus essentiel de nos devoirs? (**Le P. Croiset**, *Réflexions spirituelles*).

[Peinture de l'homme saint]. — Un homme solidement vertueux et qui travaille à sa perfection est un homme sans amour-propre, sans déguisement, sans ambition; c'est un homme en tout temps sévère à lui-même, qui ne se pardonne rien, et extrêmement doux à l'égard des autres, en faveur de qui il excuse tout. Honnête sans affectation, complaisant sans bassesse, officieux sans intérêt, exact observateur de la loi, sans scrupule, continuellement uni à DIEU sans contention. Jamais oisif, et ne paraissant point trop empressé; jamais trop occupé, et encore moins dissipé par les affaires, parce qu'il conserve toujours son cœur libre, ne travaillant que pour sa grande affaire, qui est celle de son salut, et rapportant à ce but toutes ses occupations. Plein de bas sentiments de lui-même, il n'a d'estime que pour les autres, parce qu'il n'envisage en eux que les vertus qu'ils ont, et qu'il ne considère en soi que les défauts auxquels il est sujet. Instruit à l'école des saints, il préfère les plus petits devoirs de son état aux plus grandes actions de son choix et de son goût; il acquiert dans les exercices de sa condition une vertu peu commune, en relevant les moindres choses par de grands motifs. Enfin, c'est un homme toujours content, toujours en paix, toujours égal à lui-même, que les plus heureux succès n'enflent pas, que les plus fâcheux accidents n'abattent point, parce qu'il sait que comme la seule volonté de DIEU est la règle de sa conduite, il fait toujours ce que DIEU veut, toujours ce que DIEU fait. Renfermé dans les bornes de sa condition et de son état, il n'a garde de s'ingérer dans le ministère des autres. Tout occupé de régler sa conduite et de corriger ses défauts, il laisse à ceux qui sont en place le zèle de réformer les mœurs d'autrui; distingué de la foule des fidèles par

son exacte probité, il prouve efficacement par lui-même combien la vertu est respectable. (*Le même*).

[Fausses idées]. — Il n'y a rien sur quoi l'on se forme, dans le monde, de plus fausses idées que sur la vertu, la piété et la sainteté. On se la représente comme une terre dont les avenues sont parsemées de croix et d'épines; on se fait, des moindres obstacles qui se présentent, autant de monstres. Tantôt c'est sur un rocher escarpé qu'on la place, où l'on ne peut atteindre sans grimper; tantôt c'est dans une sombre solitude qu'on l'ensevelit, où l'on ne se nourrit que de larmes : nul de ses portraits qui n'effraie ou ne rebute. La tristesse est toujours peinte sur son front, et l'on dirait que chacun prend plaisir à s'en faire une image affreuse. A la vérité, il se trouve peu de gens raisonnables qui n'aient de l'estime pour la vertu, et qui ne se forment pour elle de temps en temps des désirs; mais ces faibles et stériles désirs cèdent bientôt aux préjugés. Cette attention, ce recueillement, cette violence continuelle qu'il se faut faire, selon le langage de l'Ecriture, alarme les sens; cette multitnde de préceptes et de conseils qu'il faut garder effraie; et, dès qu'on vient à considérer une vie chrétienne et qu'il en faut soutenir la pratique, on y trouve des difficultés qui font peur à la nature et que l'imagination grossit. On regarde les personnes engagées dans le service de DIEU comme des gens à plaindre, qui mènent une vie triste et contrainte, sans consolation, sans repos, sans plaisir. On se persuade que la retraite les rend sombres et chagrins, que la piété les tient dans une continuelle gêne d'esprit, et que la mortification les rend fâcheux et à eux-mêmes et aux autres. Mais, quelque prévenus et révoltés que soient les sens contre la pratique de la vertu, il est certain qu'une vie chrétienne est une vie douce et qu'elle seule peut faire goûter des plaisirs d'autant plus doux qu'ils sont plus purs. (*Le même*).

[Dans le monde]. — Pourquoi les gens du monde iraient-ils chercher dans le cloître et dans le désert le chemin du ciel ? Ils ont la voie du salut dans leur propre famille, et ils trouvent dans l'éducation de leurs enfants, le soin de leurs domestiques, dans le bon usage de la prospérité et des adversités, dans la droiture du cœur, en un mot dans l'exercice d'une vie vraiment chrétienne, les seuls moyens qui leur conviennent pour se faire saints. L'embarras des affaires et le soin d'une famille, dit-on, absorbe presque tout le monde, et ne laisse guère le loisir de penser à l'affaire de leur salut. Mais ignore-t-on qu'on peut travailler efficacement à l'affaire de son salut en travaillant régulièrement à ses autres affaires, et que ce serait même une indolence criminelle de les négliger? Au lieu de vous proposer pour motifs de tant de soins et de tant de fatigues l'opulence, l'agrandissement de votre famille, regardez l'obligation de fournir aux besoins de la vie, de conserver vos biens, de travailler à en acquérir de

nouveaux, de pourvoir vos enfants; regardez, dis-je, tout cela comme un devoir de votre état et comme un ordre de la Providence, qui, vous ayant mis dans cette condition, veut que vous en supportiez les charges. Dès que Dieu entrera dans le motif de votre application aux affaires, il vous tiendra compte de toutes vos veilles et de tous vos travaux; vos soins et vos empressements plus réglés, et pour cela même moins fatigants, deviendront plus utiles; non-seulement vous travaillerez pour le ciel et vous vous ferez saints, mais vous engagerez encore le Seigneur à bénir votre industrie, et, quelque laborieuse que soit votre vie, elle sera toujours tranquille, et vos jours, pour parler le langage de l'Ecriture, seront des jours pleins. Quelle incompatibilité trouve-t-on entre cette pratique de piété et la condition des gens du siècle?

On porte envie à ceux qui, délivrés de l'embarras des affaires et affranchis par leur état de mille soins, ont toute liberté de vaquer aux bonnes œuvres et le moyen sûr et présent de se sanctifier; mais il ne tient qu'à ceux qui vivent dans le monde de profiter des moyens qu'ils trouvent dans leur état de se faire saints. Quel est le père de famille qui ne puisse régler sa maison, s'il est réglé lui-même? Et quelle bonne œuvre plus solide, plus pressante, que celle d'élever des enfants dans la crainte de Dieu, de leur imprimer avec soin les principes de la religion et de les nourrir dans l'horreur du vice? Quelle bonne œuvre plus nécessaire et plus agréable à Dieu que d'instruire et de rendre tous les jours plus chrétien tout un domestique? Le bon exemple d'un chef de famille a autant et même plus de force sur l'esprit et sur le cœur de tous ceux qui lui sont soumis, que les règles n'en ont sur les personnes religieuses, et la régularité de sa conduite est la plus pressante et la plus efficace règle des mœurs et pour ses domestiques et pour ses enfants. (*Le même*).

[Combattre ses défauts]. — Toute l'étude que l'on fait dans la vertu, sans connaître et sans corriger ses défauts, n'est que superficielle et de peu de fruit. Sans cela, la conduite d'une âme qui entreprend d'arriver à la perfection, et fait beaucoup de bonnes œuvres, est semblable à ceux qui trafiquent en de petites choses, lesquelles ne leur peuvent apporter de grand gain : au lieu que ceux qui commencent par le solide amendement de leur vie ressemblent à ceux qui font de grands voyages qui ont de grandes correspondances. Et la raison pourquoi ceux qui ne s'appliquent point à corriger leurs défauts ne font pas de grands progrès, c'est que leur lumière est fort petite, parce qu'ils n'ont pas purgé ce fond de corruption naturelle que nous avons et qui est l'origine de toutes nos ténèbres. (**Le P. Surin**, *Dialogues spirituels*, II).

[Avancer toujours]. — Il se trouve des personnes qui ont beaucoup travaillé au service de Dieu, qui se sont abandonnées à la Providence et résignées à sa volonté en plusieurs points considérables, qui ont acquis l'habitude de

marcher en sa présence avec une continuelle attention de lui plaire, mais qui, prenant enfin un secret repos en elles-mêmes, semblent se contenter de l'état où elles se trouvent, et vouloir empêcher DIEU de les élever à la participation de ses plus hautes faveurs. Elles se reposent dans leur état, comme si elles disaient : « Nous sommes satisfaites, et DIEU doit l'être, ce qui reste n'est si nécessaire ni assez sûr. » DIEU ne veut pas qu'on s'arrête jamais, ni qu'on se borne en matière de perfection, mais qu'on soit dispsé à le suivre jusqu'à l'accomplissement de ses desseins. (*Le même*).

[Les exemples des saints]. — L'Eglise nous propose aujourd'hui l'exemple des saints, lesquels, comme dit S. Ambroise, n'ont pas eu une nature plus excellente, mais une volonté plus soumise et plus obéissante : *Agnoscamus sanctos non fuisse naturæ præstantioris, sed observantioris.* Il n'y a rien qui persuade plus efficacement que l'exemple, surtout quand nous le recevons de nos semblables. L'exemple a une voix plus éloquente que toutes les paroles ; il frappe les yeux du corps, il passe dans l'esprit et descend dans le cœur. Ainsi, l'Eglise nous propose la sainteté des saints pour nous engager à l'imiter. C'est un exemple d'autant plus persuasif pour nous, qu'il a plus de rapport à notre faiblesse : on propose aux enfants les exemples domestiques, pour les animer à marcher sur les traces de leurs ancêtres. Les vertus des saints sont des exemples tirés, pour ainsi dire, de la même famille dont nous sommes sortis, et qui se trouvent dans l'ordre de la nature soutenue par la grâce où nous sommes renfermés.

Comme il n'y a rien de plus pernicieux que le scandale, parce que, selon Tertullien, c'est un exemple d'une mauvaise chose, qui l'autorise en quelque sorte et qui fortifie l'inclination au mal dans les âmes, ainsi le bon exemple est le moyen le plus fort que DIEU emploie pour attirer les hommes à la vertu. C'est pour cela que le SAINT-ESPRIT nous a laissé dans les saintes Ecritures la vie des saints de l'Ancien-Testament, que les principales actions des Apôtres sont exactement rapportées dans les Actes, et que l'Eglise conserve dans ses annales la mémoire de ce que les saints ont fait pour acquérir la gloire dont ils jouissent, afin que ces grands exemples, présents à nos esprits, nous encouragent à vaincre les obstacles qu'ils ont surmontés pour arriver au même terme. Or, comment est-ce que la vie d'un saint nous persuade la sainteté ? En deux manières, dit S. Chrysostôme : en nous faisant comprendre la perfection de la sainteté, et en corrigeant en nous les vices qui nous en éloignent. Car, en considérant la vie d'un saint, je reconnais que rien ne mérite d'être aimé ni estimé que la vertu, et, en faisant réflexion sur ce que les saints ont fait, j'apprends ce que je dois faire. Examinons nos actions et celles des saints, et nous verrons d'abord ce qui les a fait saints, et ce qui fait que nous ne le sommes pas. (*Essais de Panégyriques*).

LE SALUT.

AVERTISSEMENT.

*Nous avons déjà dit plusieurs choses qui ont rapport à ce sujet en parlant de la dignité de l'*Ame *et de l'estime que nous en devons faire ; mais ce n'a été qu'indirectement, en tirant les conclusions des principes que nous avons alors établis. Nous traitons ici plus à fond du* salut de notre âme, *du soin que nous en devons prendre, de l'importance de cette affaire, qui est sans contredit la principale, la plus grande, ou, pour mieux dire, la seule que nous ayons en cette vie.*

Ce sujet a été traité par presque tous les prédicateurs, et regardé comme le fondement de la morale chrétienne et la fin de tous les discours qui se font dans la chaire. C'est pourquoi nous ne manquerons pas de matière et dans le choix que nous en ferons nous aurons égard à ne point prendre sur les autres matières avec lesquelles celle-ci peut être liée, comme serait le bonheur dont jouissent dans le ciel ceux qui se sauvent, et le malheur éternel qu'encourent ceux qui négligent l'affaire de leur salut : car ce sont des sujets différents, que nous avons traités en leur lieu. Ce qui est propre à celui-ci et à quoi nous nous bornerons, c'est de bien faire comprendre le risque que nous courons par notre négligence, et par le peu de soin que nous prenons de notre salut ; qu'on ne peut trop prendre ses sûretés dans une affaire de cette conséquence ;

la nécessité d'y travailler et d'entrer dans les voies de salut ; sans néanmoins nous étendre sur les moyens de se sauver en particulier, ni sur les obstacles que nous avons à vaincre pour cela, ni sur les dangers de nous perdre auxquels nous sommes continuellement exposés : ce qui serait infini et qui demanderait autant de discours différents.



§ I.

Desseins et Plans.

I. — On peut partager son discours en ces deux vérités, qui contiennent ce qu'il y a de plus pressant et de plus moral sur ce sujet : — *La première*, qu'il faut préférer le salut de son âme à tous les biens de cette vie et à toutes les choses du monde ; — *La seconde*, qu'il faut rapporter toutes les autres choses au salut, en sorte qu'elles nous servent d'autant de moyens pour parvenir à cette fin.

Première partie. — Voici quelques raisons convaincantes qu'il faut mettre en leur jour. — 1°. Le salut de notre âme est ce qu'il y a dans les vues de DIEU, de plus grand, de plus considérable et de plus digne des soins de sa Providence, comme étant la fin et le but de tous ses autres ouvrages, puisque c'est pour cela qu'il a créé le ciel et la terre, les astres, et généralement toutes les créatures, qui n'ont été faites que pour l'homme, et que l'homme n'est sur la terre que pour y faire son salut. Ainsi, autant la fin est plus noble et plus excellente que ce qui n'est que pour la fin, autant le salut de l'âme surpasse tout ce qui n'est fait que pour servir de moyen de la sauver. — 2°. Il n'y a rien qui nous soit plus important et qui nous touche de plus près que notre salut. Cette affaire est sans doute importante, puisqu'il s'agit d'un bonheur ou d'un malheur éternel, de gagner ou de perdre absolument et pour jamais tout le bien imaginable ; outre que cette affaire nous regarde personnellement : car enfin, dans toutes les autres nous travaillons pour autrui, pour établir des enfants, mettre une famille à son aise, pour le public, pour enrichir des héritiers ; mais, en travaillant à notre salut, c'est pour nous que nous travaillons. — 3°. A proprement parler, le salut de notre âme est la seule chose nécessaire en cette vie : car de quoi nous servira tout ce que nous pourrons acquérir ou gagner en ce monde, si nous venons à nous perdre éternellement dans l'autre? *Quid prodest homini si mundum universum lucretur, animæ verò suæ detrimentum patiatur?* (Matth. XVI).

Seconde Partie. — Il faut tout rapporter au salut : c'est-à-dire qu'il faut avoir notre salut en vue dans tout ce que nous entreprenons, et y faire servir toutes choses : — 1°. Nos desseins, nos projets : il faut, dans tout cela, se faire la même demande que faisait un grand saint : *Quid hoc ad æternitatem?* — 2°. Le choix d'un état et d'un établissement. — 3°. L'usage des biens, et tout ce qui est de l'entretien de la vie pour ne faire pas la fin des moyens.

—

II. — 1°. L'affaire du salut est la plus importante de toutes les affaires : et cependant c'est celle qu'on néglige le plus, et à laquelle l'expérience fait voir qu'on apporte le moins de soin.

2°. C'est la plus douteuse et celle qui court le plus de hasard, puisqu'il y a danger de tous côtés : — du côté du monde qui est rempli d'écueils : *Totus mundus in maligno positus* (I Joan. v). — Du côté de nous-mêmes, qui sommes portés au mal, et de nos passions, qui sont violentes et déréglées. — Enfin, du côté de toutes les créatures, qui nous sollicitent et qui sont autant de piéges tendus à notre innocence. Cependant cette affaire, qui court tant de risques et de hasards, est celle où l'on songe le moins à prendre ses sûretés et les précautions nécessaires.

3°. C'est l'affaire la plus pressée, qu'on devrait toujours tenir en état, puisque nous ne savons ni l'heure ni le jour où nous sortirons de ce monde pour aller rendre compte à Dieu : et cependant cette même affaire est celle que l'on remet de jour en jour, et à laquelle on pense ordinairement comme à la dernière. (**Houdry**, *Dominicale*).

—

III. — Il faut travailler à son salut avec crainte et tremblement, selon l'avis et le conseil de S. Paul : *Cum metu et tremore salutem vestram operamini* (Philipp. ii) : car, si la crainte est le fondement de la sagesse, comme l'assure le S.-Esprit par la bouche du Sage, c'est sans doute à l'égard du salut, où l'on peut dire que le véritable moyen de réussir c'est de craindre toujours de manquer à faire ce qu'il faut et ce que Dieu attend de nous pour cela :

1°. Parce que la crainte de manquer une affaire qu'on a extrêmement à cœur fait chercher tous les moyens d'une heureuse issue. Elle nous rend attentifs à toutes les occasions favorables de l'avancer, et nous tient sans cesse en haleine pour ne faire aucune démarche qui en puisse retarder le succès ; au lieu que la trop grande sécurité fait qu'on n'en prend nul soin.

2°. Parce que la crainte fait qu'on use de précaution contre tous les dangers de se perdre dont le monde est rempli, et contre les piéges que nous tendent les ennemis de notre salut. Cette vigilance fait qu'on les évite, et que l'on parvient heureusement où l'on prétend.

3°. Parce qu'elle nous fait prendre toujours le parti le plus sûr, pratiquer les conseils avec les préceptes, et faire plutôt plus que moins, à l'exemple des saints, qui ont cru qu'ils ne pouvaient jamais assez faire.

—

IV. — DIEU veut sincèrement nous sauver ; mais les hommes ne le veulent pas, et, quoique tous assurent qu'ils veulent véritablement faire leur salut, que personne ne dise le contraire, la plupart cependant ne le veulent pas comme il faut, parce qu'ils ne le veulent pas comme DIEU le veut.

1°. DIEU le veut *sincèrement* : car il nous en fournit tous les moyens, nous donne tous les secours, nous fait naître mille occasions de mériter le bonheur éternel qu'il nous a destiné. Il nous a montré, par ses paroles et par ses exemples, les voies du salut ; il nous sollicite sans cesse, par ses grâces intérieures et extérieures, d'y entrer ; en un mot, il n'a rien omis. *Quid ultrà potui facere vineæ meæ, et non feci?* Mais les hommes ne le veulent pas sincèrement parce qu'ils ne font rien pour cela, ou ils ne font pas tout ce qu'ils peuvent et ce qu'ils doivent. (Ce qui donne lieu à faire un beau détail de leur conduite et de leurs actions).

2°. DIEU le veut *avant toutes choses:* car ç'a été son premier dessein de faire des créatures capables de le posséder et d'acquérir ce bonheur par le secours de sa grâce ; mais nous, nous ne le voulons ordinairement qu'après tout le reste. Notre première vue et notre premier dessein est de nous établir en telle et telle condition, et, pour ce qui est du salut, on s'y accommode ensuite comme l'on peut, par une seconde vue.

3°. DIEU le veut *efficacement* de sa part : cependant, à condition que nous y coopérerons, et que nous ferons de notre côté ce qu'il exige de nous. Mais nous ne le voulons, nous autres, que sous des conditions qui sont incompatibles. Par exemple, de ne point renoncer à ce divertissement, à cette habitude, à ce commerce : c'est le vouloir et ne le vouloir pas.

—

V. — On peut faire voir 1°. L'importance de l'affaire du salut ; 2°. La nécessité de travailler à cette importante affaire.

Premièrement. — L'importance de cette affaire se prend de la grandeur du gain que nous faisons si nous en venons à bout, même avec la perte de tout le reste, puisque tous les biens et le bonheur éternel sont renfermés dans le salut, au lieu que tous les maux suivent la perte que nous ferons de notre salut. C'est une perte infinie, universelle, de tous les biens imaginables, éternelle et sans ressource.

Secondement. — La nécessité de faire son salut se prend de ce que nous ne sommes au monde que pour cela, que c'est notre fin : de manière que

si, par un instinct naturel, nous tendons tous à être heureux, il faut que, par un choix libre, nous aspirions au véritable bonheur en travaillant à notre salut. — Nous ne serons même jamais contents en cette vie, si nous ne travaillons pour être heureux dans l'autre. Il n'y a point de milieu ni d'autre parti à prendre : il faut se sauver ou être éternellement malheureux.

—

VI. — 1°. L'affaire du salut est proprement notre affaire, parce que tout le profit en est pour nous : ce qui n'arrive pas toujours dans les autres affaires. Le laboureur sème et moissonne ; mais ce n'est pas souvent pour lui, ou du moins ce n'est pas lui qui y a la meilleure part. Dans l'affaire du salut, si vous priez, si vous jeûnez, si vous vous mortifiez, si vous donnez l'aumône, tout le profit sera pour vous ; et, comme parle l'Evangile, c'est le même qui sème et qui moissonne. Ainsi, c'est pour nous que nous travaillons, au lieu que, dans les autres affaires, c'est ordinairement pour autrui. De plus, c'est notre affaire, parce que c'est presque la seule à laquelle il n'y a que nous qui puissions travailler ; au moins il n'y a que celle-là qui ne se puisse faire sans nous, puisque Dieu même, qui nous a créés sans nous, dit S. Augustin, ne nous sauvera pas sans nous.

2°. L'affaire du salut est la grande affaire, parce que c'est la seule dont les conséquences sont grandes, puisqu'elles vont jusqu'à l'infini, qu'elles aboutissent à une éternité, qu'il ne s'agit de rien moins que d'acquérir ou de perdre un bonheur éternel, d'éviter un malheur éternel et infini, ou d'y tomber : cela, sans doute, se doit appeler une grande affaire.

3°. L'affaire du salut est notre unique affaire. Toutes les autres doivent plutôt passer pour des amusements, pour des bagatelles, qui ne méritent pas qu'on s'en occupe ou qu'on s'en embarrasse, si elles n'ont quelque rapport au salut, que nous devons uniquement avoir en vue, parce que nous ne sommes au monde que pour cela.

—

VII. 1°. — C'est une illusion de croire qu'on puisse se sauver sans peine et sans travail. La parole du Fils de Dieu est expresse ; les figures dont il s'est servi pour nous faire concevoir cette vérité en sont autant de preuves ; les ennemis que nous avons à surmonter, les difficultés que nous trouvons à nous appliquer à cette affaire, et enfin ce que Dieu demande de nous pour cela, et à quoi il nous oblige, ne laisse pas lieu de douter qu'il faut du soin, de la vigilance, et qu'il en coûte à notre nature corrompue pour faire son salut.

2°. La peine qu'on doit prendre pour se sauver n'est pas plus grande, souvent même elle est moindre, que celle que l'on prend pour se damner.

Il n'y a qu'à faire réflexion sur la gêne et la contrainte que l'on souffre pour suivre les maximes du monde, à quoi les ambitieux, les avares et les voluptueux s'assujettissent pour satisfaire leurs passions. Si on souffrait autant pour son salut, on serait de grands saints.

3°. Les peines qu'on a à souffrir pour se sauver sont infiniment adoucies par l'onction de la grâce, par le secours que Dieu nous donne et par l'espérance de la récompense, etc.

—

VIII. — Le haut point de la prudence chrétienne, c'est de travailler tout de bon à l'affaire de son salut : et, pour prouver cette vérité, je m'attache aux deux parties de la prudence.

La première est de se proposer une fin importante où l'on prétende arriver. Or, il n'y en a point de plus noble, de plus excellente et de plus importante, que celle de se sauver, c'est-à-dire d'être souverainement et éternellement heureux, puisque c'est la fin pour laquelle nous sommes créés. Il faut donc préférer le soin d'arriver à cette fin à tous les autres soins, ne point faire de fausses démarches dans la poursuite de cette fin ; ne s'engager jamais à rien qui puisse nous en détourner. C'est ce qu'on doit faire pour agir en vue de cette fin et être véritablement prudent.

La seconde est de chercher et de prendre les moyens et les expédients qui peuvent conduire à cette fin. Mais, comme ces moyens sont infinis, on ne doit s'arrêter qu'aux plus généraux, comme sont — 1°. De travailler à son salut soi-même, sans confier cette affaire à d'autres ; — 2°. De faire entrer son salut dans toutes ses affaires, en sorte qu'on l'ait toujours en vue en tout ce que l'on entreprend ; — 3°. De prendre ses précautions, choisir les moyens les plus sûrs, n'exposer rien au hasard. (**Houdry,** 2e *sermon de l'Avent*).

—

X. — L'affaire de notre salut doit nous occuper tout entiers —

1°. Parce que cette affaire mérite bien tous nos soins ;

2°. Parce que cette seule affaire demande absolument tous nos soins.

3°. Parce que cette affaire est la seule qui dépend de nos soins. (**Le P. de la Colombière,** *Sermon* 46.)

§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **S. Augustin,** *Serm.* 64 *de Verbis Domini,* parle fort au long de l'intérêt que nous devons prendre à notre salut, et de la nécessité où nous sommes d'être éternellement heureux ou malheureux.

S. Jérôme, *Epist.* I *ad Demetriadem*, se plaint de ce que les hommes sont si ardents pour les biens de cette vie, et si négligents en ce qui regarde leur salut. — Dans la lettre où il instruit un de ses amis sur la science du salut, il s'étonne de ce que l'on n'épargne rien pour sa santé, et que l'on fait si peu pour le salut de son âme.

S. Chrysostôme, Homél. 14 *in Roman.,* rapporte ce que Dieu a fait pour le salut des hommes : comment il a premièrement envoyé ses prophètes, et ensuite son propre Fils ; et le peu que nous faisons pour correspondre à ses soins et à ses intentions.— Homél. 22 *ad popul. Antioch.*, il montre, par l'exemple des laboureurs et des soldats, avec quelle vigilance nous devons travailler à notre salut. — Homél. 58 *ad eumdem popul.*, il fait voir, par un assez long détail, ce que les saints ont fait pour leur salut, et ce que nous devons faire pour le nôtre. — Serm. 27 sur S. Mathieu, dans l'exhortation : il faut préférer le salut à toutes choses.

Origène, Homél. 2 *in Ps.* 37, déplore l'aveuglement des hommes, qui prennent tant de soin de leur corps et si peu de leur âme.

S. Cyprien, Lettre à Donat, fait voir combien peu de personnes pensent à leur salut, et les soins inutiles dont presque tous les hommes s'occupent.

Cæsarius Arelatensis, Homél. 13 se plaint de ce que les hommes ont plus de soin de cultiver leurs terres que leurs âmes, et s'oublient eux-mêmes pendant qu'ils ont soin de tout le reste.

S. Bernard, *Serm. de miseriâ hominum :* inutilité des soins de la plupart des hommes, qui négligent celui de leur salut. — *De consideratione* : il exhorte le pape Eugène à ne se pas oublier lui-même parmi cette multitude d'affaires que lui donne le gouvernement de l'Eglise.

S. Laurent Justinien, *De spirituali interitu animæ :* plus une chose est excellente, plus nous devons apporter de soin à la conserver ; tel est le salut de notre âme.

[Livres spirituels et autres]. — **Grenade,** chap. 1 du 2e livre de la *Guide des*

Pécheurs : que l'affaire du salut est la plus grande affaire qu'il y ait au monde.

Le P. Haineufve, 3e partie de l'Ordre, Discours 23, sect. 4 : que la véritable prudence (dont il parle dans tout ce discours) consiste à mettre ordre à l'affaire de son salut.

Le P. Rapin a fait un Traité sur l'importance du salut, où il a recueilli tout ce qu'on a coutume d'en dire.

Le P. Cheminais, *Sentiments de piété*, qui sont un livre distingué de ses sermons, a bien traité ce sujet.

Le P. Valois, dans la 1re Lettre pour inviter les gens du monde à la retraite, traite aussi le même sujet.

Le P. Croiset, *Retraite spirituelle* pour un jour de chaque mois. — *Réflexions chrétiennes :* du salut et des faux prétextes que les gens du monde apportent touchant cette importante affaire.

Le P. Nepveu, *Réflexions chrétiennes pour tous les jours de l'année*, 3 janvier, et 10 février; — 8 avril ; — 2 mai ; — 7 juin ; — 3 juillet.

[Les Prédicateurs.] — **Le P. de la Colombière,** Sermon 46.

La Font, Entretien pour le 7e dim. après la Pentecôte.

Le P. Giroust, *Avent*, des faux désirs du salut ; — *Carême*, soin du salut.

De la Volpillière, Sermon de l'importance du salut.

Massillon, le vendredi de la 2e semaine du Carême.

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne (**Houdry**), 2e sermon de l'Avent. — Dominicale, 1re partie du Sermon sur le petit nombre des élus, 15e dim. après la Pentecôte. — Sermon sur le prix de l'âme, 3e dim. après la Pentecôte, 1re partie.

[Recueils]. — **Grenade,** Lieux communs, Titulo *Anima.*

Labatha, Titulo *Salvatio animæ.*

Summa prædicantium.

Theatrum vitæ humanæ, Titulo *Salus.*



§ III.

Passages, exemples et applications de l'Ecriture.

DEUM *time, et mandata ejus observa : hoc est enim omnis homo.* Eccl. XII, 13.

Ayez la crainte de DIEU et observez ses commandements: car c'est en cela que consiste l'homme (ou bien, l'homme n'est que pour cela).

Gens absque consilio est et sine prudentiâ : utinàm saperent et intelligerent, ac novissima providerent ! Deuter. XXXII, 28.

C'est une nation dépourvue de conseil et sans prudence : que ne sont-ils sages et avisés ! que ne prennent-ils garde aux choses qui arriveront à la fin !

Fascinatio nugacitatis obscurat bona, et inconstantia concupiscentiæ transvertit sensum. Sapient. IV, 12.

Le charme des amusements du siècle obscurcit les biens qui y sont, et l'inconstance de la concupiscence pervertit le sentiment.

Salus justôrum à Domino. Psal. 36.

Le salut des justes vient de DIEU.

Propè timentes eum salutare ipsius. Ps. 84.

Le Seigneur est tout près de sauver ceux qui le craignent.

Dominus DEUS *salutis meæ.* Ps. 37 et 68.

Seigneur, vous êtes le DIEU de mon salut.

Omnes declinaverunt, simul inutiles facti sunt ; non est qui faciat bonum, non est usque ad unum. Ps. 25.

Tous se sont détournés de la véritable voie ; ils ne sont plus bons à rien ; il n'y a personne qui fasse le bien, il n'y en a pas un seul.

Dormierunt somnum suum viri divitiarum, et nihil invenerunt in manibus suis. Ps. 75.

Ils ont dormi leur sommeil, ces hommes qui avaient des richesses en abondance, et ils se sont trouvés les mains vides.

Desolatione desolata est omnis terra, quia nullus est qui recogitet corde. Jerem. XII, 11.

La terre a été désolée, parce que personne ne fait réflexion et ne pense en soi-même.

Salus erit timentibus nomen tuum. Mich. VI, 9.

Ceux qui craindront votre saint nom trouveront leur salut.

Miserere animæ tuæ placens. DEO. Eccli. XXX, 24.

Ayez compassion de votre âme, en vous rendant agréable à DIEU.

Quid prodest homini si mundum universum lucretur, animæ verò suæ detrimentum patiatur? Matth. XVI, 26.

Que servira à un homme d'avoir gagné le monde, s'il vient à perdre son âme ?

Qui voluerit animam suam salvam facere perdet eam, qui autem perdiderit animam suam propter me inveniet eam. Ibid. 25.

Celui qui voudra se sauver lui-même se perdra, et celui qui se perdra pour l'amour de moi se sauvera.

Quam dabit homo commutationem pro animâ suâ? Ibid. 26.

Un homme qui se sera une fois perdu, par quel échange se pourra-t-il racheter ?

Et tu, puer, propheta Altissimi vocaberis : præibis enim ante faciem Domini ad dandam scientiam salutis plebi ejus. Lucæ I, 76.

Et vous, petit enfant, vous serez appelé le Prophète du Seigneur : car vous marcherez devant lui pour lui préparer ses voies et pour donner à son peuple la connaissance du salut.

Videbit omnis caro salutare DEI. Lucæ III, 6.

Tout homme verra celui qui est envoyé pour le salut des hommes.

Magister, quid faciendo vitam æternam possidebo? Lucæ X, 25.

Maître, que me faut-il faire pour posséder la vie éternelle?

Qui voluerit animam suam salvam facere perdet illam; nàm qui perdiderit animam suam propter me, salvam faciet illam. Lucæ IX, 24.

Celui qui voudra se sauver soi-même se perdra, et celui qui se perdra pour l'amour de moi se sauvera.

Quid proficit homo si lucretur universum mundum, se autem ipsum perdat, et detrimentum sui faciat? Ibid. 25.

Que sert à un homme de gagner le monde aux dépens de lui-même et en se perdant ?

Ego veni ut vitam habeant, et abundantiùs habeant. Joan. X, 10.

Je suis venu afin que mes brebis aient la vie, et qu'elles l'aient abondamment.

Nunc propior est nostra salus quàm cùm credidimus. Roman. XIII, 11.

Nous sommes plus proche de notre salut que lorsque nous avons commencé à croire.

Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis. II Cor. VI, 2.

Voici maintenant le temps favorable, voici le jour du salut.

Rogamus vos, fratres, ut abundetis magìs, et negotium vestrum agatis. I Thessal. IV, 10.

Nous vous conjurons, mes frères, de faire en sorte que vous avanciez toujours de plus en plus, et de vous appliquer à l'affaire qui vous est d'une plus grande importance.

Cum metu et tremore vestram salutem operamini. Philipp. II, 12.

Travaillez à votre salut avec crainte et tremblement.

Omnia sustineo propter electos, ut et ipsi salutem consequantur. II Tim. II, 10.

J'endure tout pour l'amour des élus, afin qu'ils acquièrent comme nous le salut.

Non posuit nos Deus *in iram, sed in acquisitionem salutis.* I Thessal. V, 9.

Dieu ne nous a point choisis pour être des objets de sa colère, mais pour nous faire acquérir le salut.

Scio quia hoc mihi proveniet ad salutem. Philipp. I, 19.

Je sais que ce que j'entreprends me sera utile pour mon salut.

(Deus) *omnes homines vult salvos fieri et ad agnitionem veritatis venire.* I Tim. II, 12.

Dieu veut que tous les hommes se sauvent et viennent à la connaissance de la vérité.

Quomodò effugiemus si tantam neglexerimus salutem. Hebr. II, 3.

Comment éviterons-nous la vengeance du Seigneur, si nous négligeons tant de moyens de nous sauver.

Reportantes finem fidei vestræ, salutem animarum. I Petri I, 9.

En rapportant le salut de vos âmes, comme la fin et le prix de votre foi.

Satagite ut per bona opera certam vestram vocationem et electionem faciatis. II Petri I, 10.

Efforcez-vous d'affermir votre vocation, et votre élection par les bonnes œuvres.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU-TESTAMENT.

[Les anciens patriarches]. — Il faut remarquer que, dans l'Ecriture, le soin du salut n'est point exprimé par d'autre nom que celui de la crainte de Dieu, parce qu'un homme qui a cette crainte fortement imprimée dans le cœur se met à couvert des traits de sa justice, et ne fait rien qui puisse lui attirer sa colère et sa vengeance ; et, par une conséquence nécessaire, il met ordre aux affaires de son salut, en observant exactement la loi divine ; et si, par fragilité ou par quelque tentation violente, il vient à la transgresser en quelque point, il a soin d'apaiser Dieu par la pénitence, et devient plus fidèle à l'avenir. C'est par ce nom et par ce caractère que

sont distingués les saints patriarches, les prophètes, tous ceux que Dieu a préservés de la corruption du siècle : Abraham, Isaac et Jacob, le saint homme Job, les deux Tobie, et parmi les rois un David, un Ezéchias, et quelques autres, dont les vertus, et la fidélité à remplir les devoirs de leur état ne sont point exprimés par d'autres termes, sinon qu'ils ont été des personnes ayant la crainte de Dieu, et conséquemment s'appliquant à lui plaire, ou marchant en sa présence, ce qui est la même chose que de dire qu'ils ont eu soin de leur salut. Nous n'en rapporterons aucun exemple en particulier, puisqu'ils ont tous employé le même moyen de se sanctifier, et marché dans la même voie du salut, en laissant au Messie qu'ils attendaient, et par les mérites duquel ils espéraient être sauvés, l'emploi et l'office de sauver les hommes.

[Salomon]. — Salomon, le plus sage de tous les hommes tant qu'il a été fidèle à Dieu, avoue qu'il est devenu le plus insensé de tous quand il s'est appliqué à tout autre soin qu'à celui de lui plaire et de marcher dans la voie que son père David lui avait marquée en mourant, et que Dieu même lui avait révélée immédiatement : *Stultissimus sum virorum.* (Prov. XXX). Jamais personne n'a mieux compris l'importance du salut que lui, puisque c'est en cela qu'il a fait consister toute la sagesse ; mais, pour son malheur, personne ne l'a guère plus mal mise en pratique, de manière qu'il a laissé un juste sujet de douter si les belles lumières dont il a été éclairé ne l'ont point conduit, par sa faute et par le mauvais usage qu'il en a fait, dans le précipice d'un malheur éternel. Heureux si l'aveu de ses égarements a été un effet de sa pénitence, et s'il est rentré dans la voie de salut, dont il s'était si lâchement écarté. Du moins les paroles par où il finit ce livre admirable qui porte le nom d'*Ecclésiaste* ou de *Prédicateur*, sont une éloquente prédication et une leçon que nous ne devons jamais oublier : Deum *time et mandata ejus observa*, *hoc est enim omnis homo* : comme s'il voulait dire que l'homme n'est sur la terre que pour faire son salut, par la crainte de Dieu et l'observation de ses commandements ; et que, s'il n'y pense et n'y travaille sérieusement, comme à son unique affaire, c'est inutilement qu'il est au monde.

[Notre-Seigneur]. — Le Fils de Dieu s'est fait homme et est venu sur la terre non-seulement pour sauver les hommes, mais encore pour leur montrer par son exemple de quelle manière ils doivent travailler à leur salut. En effet, cet Homme-Dieu, dont la moindre action eût pu suffire pour sauver un million de mondes encore plus criminels que celui-ci, a tout rapporté à cette fin, ses paroles, ses actions, ses travaux, ses souffrances, sa mort, son sang, tous ses mérites. Il emploie encore tous les jours, pour le même dessein, ses grâces, ses inspirations, ses bienfaits, et, comme parle saint Bernard, il s'y emploie lui-même : *Totus in usus meos expensus.* C'est l'exemple qu'il donne aux hommes de quelle manière ils doivent s'appli-

quer à l'affaire de leur salut, à laquelle ils ont le principal intérêt. Mais hélas ! avec quelle négligence y travaillent-ils ! Nulle ferveur dans leurs prières, nulle vivacité, nulle ardeur dans tout ce qu'ils font et entreprennent pour leur salut. Il en est de la plupart comme des trois disciples que le Sauveur avait choisis pour être témoins de ses douleurs sur la montagne des Oliviers, qui dormaient d'un profond sommeil pendant que le Sauveur était le plus appliqué à ménager le salut des hommes avec son Père éternel, qu'il priait avec plus d'instance et de ferveur, et que l'impression que faisait sur son cœur la vive représentation des tourments qu'il devait endurer pour ce sujet faisait couler une sueur de sang de tous les membres de son corps. Voilà ce que font la plupart des hommes ; ils s'endorment sur une affaire qui les regarde personnellement, ils vivent dans une indolence inconcevable, pendant que le Sauveur pense continuellement à leur salut, quoiqu'il les ait avertis tant de fois d'y travailler eux-mêmes, d'être attentifs et de mettre en état cette affaire, où il y va d'un bonheur ou d'un malheur éternel.

[S. Paul]. — Nous n'avons point, dans le Nouveau-Testament, d'exemple du soin et de l'empressement que nous devons avoir de notre salut plus marqué que celui de S. Paul, puisqu'il témoigne lui-même que tantôt il craignait d'être réprouvé après avoir prêché aux autres et leur avoir enseigné la voie du salut : *Castigo corpus meum et in servitutem redigo, ne, cùm aliis prædicaverim, ipse reprobus efficiar* ; tantôt que la douleur qu'il concevait d'avoir été un persécuteur était vive et continuelle, et lui pénétrait le cœur : *Tristitia mihi magna et continuus dolor cordi meo;* tantôt qu'il n'avait garde de faire plus d'état de sa vie que de son salut : *Non facio animam meam pretiosiorem quàm me :* et cela quoique cet apôtre eût été appelé à un ministère si éclatant par une vocation miraculeuse, qu'il eût assurance que DIEU lui avait fait miséricorde : *Misericordiam consecutus sum ;* qu'il eût été ravi jusqu'au troisième ciel, et qu'enfin il s'employât tout entier au salut des autres, et qu'il souhaitât de perdre la vie et de se sacrifier comme une victime pour sauver leurs âmes : *Ego autem libentissimè impendam, et superimpendar ipse, pro animabus vestris.* Pour nous apprendre qu'il n'y a point d'état si relevé ni de degré de perfection et de vertu, point d'emploi ni de condition où nous n'ayons sujet de craindre, et de travailler avec crainte et avec tremblement à notre salut, comme ce même Apôtre nous l'ordonne.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Martha, Martha, sollicita es et turbaris ergà plurima; porrò unum est necessarium. (Luc. x). — L'application que l'on fait communément de ces paroles à l'affaire du salut est autorisée des SS. Pères, et les prédicateurs s'en servent si communément, que c'est aujourd'hui le seul usage qu'on en fait. Aussi expriment-elles le plus naturellement et la nécessité de travailler à cette unique affaire et l'inutilité de tous les autres soins. Non, Chrétiens, il n'est point nécessaire que vous acquériez cette terre, que vous exerciez cette charge ou que vous possédiez ces richesses. Quand vous auriez tous ces biens, si vous perdez votre âme et si vous manquez de faire votre salut, tout est perdu pour vous; quand vous perdriez tous ces biens, si vous sauvez votre âme, tout est sauvé, tout est en assurance pour vous ; ce seul gain répare toutes vos pertes, parce que c'est l'unique nécessaire : *Porrò unum est necessarium*. C'est donc en vain que vous vous empressez, que vous vous inquiétez, que vous vous donnez tant de mouvement pour toutes les affaires de cette vie, *Sollicita es et turbaris ergà plurima,* puisque tout ce qui n'est point pour le salut est de nulle conséquence : c'est l'unique chose que nous avons à faire en ce monde, c'est l'unique fin que Dieu s'est proposée dans toutes ses opérations au-dehors, c'est l'unique but que le Fils de Dieu a toujours regardé dans tous les travaux de sa vie, c'est le plus grand et l'unique intérêt que nous ayons, auprès duquel tous les intérêts que nous pouvons prendre en d'autres affaires ne sont d'aucune considération.

Qui sibi nequam est, cui bonus erit? (Eccli. xiv). — Nous sommes si vifs pour nos moindres intérêts : d'où vient que nous sommes si tranquilles sur un intérêt aussi grand qu'est celui de notre salut? Il s'agit de tout, et pour toujours. Dès-là qu'on vous dit « Cela vous regarde, c'est votre affaire », quels mouvements ne vous donnez-vous point! Vous mettez tout en œuvre, nul obstacle ne vous rebute. Avez-vous une affaire plus importante, qui vous regarde de plus près, que celle de votre salut? D'où vient que votre amour-propre, qui vous rend si empressés pour des bagatelles, vous laisse dans une tranquillité si surprenante sur une affaire d'une conséquence infinie pour vous?

Cum metu et tremore salutem vestram operamini. (Philipp. ii). — La véritable ou, pour mieux dire, l'unique raison pour laquelle tant de gens désirent se sauver, lorsque si peu néanmoins se sauvent, c'est que peu de

gens travaillent à leur salut et le désirent comme il faut. Ce ne sont que des désirs languissants, desseins en l'air, projets en idée, volontés inefficaces, ou plutôt pures velléités. Il faut mettre la main à l'œuvre, et avoir toujours une juste appréhension de ne pas réussir dans cette affaire : en sorte que cette crainte nous fasse appliquer tous nos soins et prendre toutes les précautions imaginables. *Operamini :* travaillez ; les affaires ne se font pas, si on ne les fait. Un marchand ne s'enrichit pas s'il ne trafique, un artisan n'achève pas son ouvrage s'il ne travaille, et votre salut ne se fera pas si vous ne le faites. *Operamini cum metu et tremore* : travaillez avec une crainte qui aille jusques à la frayeur et au tremblement. Quelle crainte plus juste et plus raisonnable que celle d'être malheureux pour jamais, de perdre un royaume éternel et la possession de Dieu même pour une éternité? Si nous ne sommes pénétrés de cette crainte dans la vue des dangers où nous sommes continuellement de nous perdre, il faut que nous soyons insensibles ou que nous n'ayons point de religion. *Operamini salutem vestram* : faites le salut de votre âme, travaillez-y avec cette application et cette crainte. Vous n'avez qu'une âme : il y faut travailler uniquement ; si vous la perdez, tout est perdu, sans ressource, sans retour, sans espérance : *Cum metu et tremore salutem vestram operamini.*

Domine, salva nos, perimus. (Matth. VIII). — C'est à vous, ô mon Dieu, que nous devons nous adresser en répétant les paroles que vous dirent autrefois vos Apôtres en danger de se voir engloutis dans les flots de la mer. Sauvez-nous, Seigneur, sur cette mer orageuse du monde, où tant de vents furieux s'élèvent continuellement, où il y a tant d'écueils cachés que nous ne pouvons éviter ! Si vous ne nous servez de guide, la tempête nous menace, les flots nous gagnent, l'art devient inutile et la force sans effet : *Salva nos.* Eh quoi, Seigneur, cet œil toujours ouvert qui veille sur les élus s'est-il fermé pour nous ? *Perimus :* le monde nous entraîne, le torrent nous emporte, la coutume nous domine, tout conspire à nous perdre : nous abandonnerez-vous ? Souvenez-vous des prodiges que vous avez faits pour me sauver, et achevez un ouvrage qui vous a tant coûté.

Pater meus usquè modò operatur. et ego operor, (Joan. V), dit Jésus-Christ au sujet de notre éternité. De tout temps mon Père a travaillé, et moi je travaille encore. Et à quoi, Messieurs ? à la sanctification de nos âmes et aux intérêts du salut que nous négligeons. *Pater meus operatur* : mon Père y a travaillé : pour cela il a créé le ciel et la terre, pour cela il nous a donné un esprit docile, susceptible d'instruction, un cœur libre et capable de mériter la gloire : car voilà la fin de la création, dont vous êtes redevables à mon Père : *Pater meus operatur.* Mes démarches n'ont pas démenti ses projets : *Et ego operor.* Verbe divin que je suis, je me suis fait chair ; Fils de Dieu, j'ai fait en sorte qu'on pût

m'appeler le Fils de l'Homme, et cela pour sauver ce qui s'était perdu : *Veni salvum facere quod perierat.* A ce grand ouvrage j'ai consacré mes soins, mes sueurs et mon sang. J'ai fait plus : j'ai poussé mon affection jusqu'au-delà de mon départ et jusqu'au moment où je vous parle par mes grâces. Quoi ! un Dieu, qui trouvera sa gloire dans ma perte comme dans mon salut, s'est fait une occupation, une étude de mon salut, et je pourrais le négliger !

Quid faciens vitam æternam possidebo? (Luc. XVIII). — Que ferai-je pour posséder la vie éternelle ? C'est ce que tous les chrétiens devraient dire à Dieu, s'ils avaient un véritable désir de se sauver : car ce désir, quand il est sincère, renferme la préférence du salut à toutes les choses du monde. Le docteur de la loi, qui faisait cette demande au Fils de Dieu, *Quid faciens*, témoigne qu'il n'y avait rien qu'il ne fût résolu de faire, qu'il considérait l'acquisition du salut comme l'unique nécessaire, et qu'il faisait céder tout le reste à ce désir. Mais ce désir, au contraire, est si faible en la plupart des hommes, qu'ils ne veulent pas faire le moindre effort pour le séparer de ce qui peut faire obstacle à ce dessein. Ils ne disent pas « Que ferai-je ? *Quid faciam ?* » ils ne veulent rien faire ; ils ne veulent pas même s'informer de ce qu'ils doivent faire ni des voies pour arriver à cette fin.



§ IV.

Pensées et passages des SS. Pères.

Si cor habes, intellige quia omni necessitate major est necessitas animæ salutis. Ambros. Serm. 4 de Camelo.

Si vous avez du bon sens, concevez qu'il n'est point de nécessité plus grande, que celle de se sauver.

Attende tibi, hoc est animæ tuæ, in quâ te potiorem esse nôsti. Id.

Pensez à vous, c'est-à-dire, à votre âme, qui est la plus excellente partie de vous-même.

Quò præstantior causa, eò debet esse attentior cura. Id. I Offic. 44.

Plus une affaire est importante, plus elle mérite nos soins.

Quid te pro salute tuâ facere oportet, quando pro te Christus in oratione pernoctat? species tibi datur, forma præscribitur quam debeas æmulari. Ambros. V in Lucam.

Que ne devez-vous pas faire pour votre salut, puisque Jésus-Christ passe les nuits en oraison pour vous le procurer ? C'est l'exemple qu'il vous donne, c'est le modèle que vous devez suivre.

Christus pro nobis mortuus est, ejus momenti est unius hominis cujus momenti est omnium perditio. Id. in Hebr.

Jésus-Christ est mort pour tous les hommes ; la perte d'un seul est quelque chose d'aussi considérable que la perte de tous.

Summa amentia est ut, cum diabolus animarum nostrarum perditioni tantoperè invigilet, nos contrà pro nostrâ ipsorum salute non eamdem adhibeamus diligentiam. Chrysost. Homil. 2 in II Joan. Epist.

C'est pour nous une extrême folie de ne pas travailler autant à notre salut que le démon travaille à notre perte.

Anima cùm quotidiè vulneretur, et præcipitetur, et modis omnibus pereat, nec parva pro eâ nos sollicitat cura. Id. I Compunct. cordis.

Notre âme fait tous les jours des chutes et reçoit des plaies qui la font périr de mille façons, et nous n'en prenons pas le moindre soin.

Nihil ità gratum Deo *et ità curæ, ut animarum salus.* Chrysost. Homil. in Genes.

Dieu n'a rien si à cœur, rien ne lui fait tant de plaisir, que le salut des âmes.

Nihil tàm dignum Deo *quam salus hominum.* Tertull. II Contrà Marc.

Rien de si digne de Dieu que le salut des hommes.

Summa est voluntatis Dei *salus eorum quos adoptavit.* Id. De orat.

Dieu veut par-dessus toutes choses le salut de ceux qu'il a adoptés.

Salus creaturæ lucrum est Creatoris. Hieron. in Jerem.

Le salut de la créature est le gain du Créateur.

In vacuum accipit animam qui sola præsentia cogitat, et quæ sequuntur in perpetuum non attendit. Greg. VII Moral. 19.

Autant vaudrait n'avoir point reçu d'âme quand on ne pense qu'au présent, sans faire réflexion à l'éternité qui suit.

Homines provisione perversâ impendunt parvo tempori curam maximam, maximo tempori curam brevem. S. Eucherius. Epist. ad Valerian. de contemptu mundi.

Les hommes, par une prévoyance mal entendue, se donnent beaucoup de peine pour un temps fort court, et s'en donnent fort peu pour le temps qui ne finit point.

Primas apud nos curas quæ prima habentur obtineant, primasque solitudinis partes salus, quæ prima est, vindicet. Id. Ibid.

Ce qu'on estime le plus doit être l'objet des premiers soins : il faut donc les donner à notre salut, qui est notre plus cher intérêt.

Hæc nos cura occupet, non jàm planè prima, sed sola. Id. Ibid.

Nous ne devons nous occuper que du soin de notre salut, puisque c'est non-seulement notre première affaire, mais l'unique que nous ayons.

Pereat mundi lucrum ne fiat animæ detrimentum. S. Eucherius, Ibid.

Périssent tous les avantages du monde plutôt que de perdre notre âme !

O Insania ægroti ! anima tua languet in peccatis usquè ad mortem æternam, et non quærit medelam. S. Bonavent. Serm. 10 in Rogat.

Quelle folie pour un malade ! votre âme languit dans des péchés qui la conduisent à la mort éternelle, et elle ne cherche point de remède à ses maux.

Qui creavit te sine te, non salvabit te sine te. August. De verb. Apost.

Celui qui vous a créé sans vous ne vous sauvera pas sans vous.

Non ergò sapiens qui sibi non est. Bernard. De Considerat.

Ce n'est pas être sage que de ne l'être pas pour soi-même.

Custodi salutem tuam : semel pro illâ Christus mortuus est; si illam amiseris, non poteris habere Christum alium qui pro te moriatur, vel ejusdem Christi aliam mortem. Hugo à S. Vict. in hæc verba : *Anima mea in manibus meis semper.*

Conservez chèrement votre âme, pour laquelle Jésus-Christ est mort une fois. Si vous la perdez, vous ne pouvez avoir d'autre Sauveur qui meure pour vous ; Jésus-Christ ne mourra pas non plus une seconde fois pour vous sauver.

[*Nihil utilius est quàm sibi utilem esse.* Seneca II de Beneficiis.

[Rien n'est plus utile que d'être utile à soi-même.

Majorum nugæ negotia vocantur]. Id.

On donne le nom d'affaires aux bagatelles dont s'occupent les grands.]

In rebus ad salutem pertinentibus, hoc ipso quis peccat quòd certis incerta præponat. August. I de Baptismo 3.

Dans les choses qui regardent le salut, on pèche dès que l'on préfère l'incertain au certain.

Damna animæ totum penitùs secum auferunt, nec quicquam homo omninò habere potest qui se ipsum damno animæ pereuntis amittit. Salvian. III ad Eccles.

Perdre son âme, c'est tout perdre, et un homme qui se perd lui-même en perdant son âme ne peut plus rien avoir.

Nulla potest compendii causa consistere, ubi constat animæ intervenire dispendium. S. Eucherius.

Il n'est point d'intérêt qui nous doive arrêter quand nous sommes convaincus qu'il y va de la perte de notre âme.

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[De quelle nature est l'affaire du salut]. — Le salut de l'âme n'étant ni une vertu particulière ni l'acquisition de quelque bien en particulier, on ne peut le définir autrement que la possession du souverain bonheur pour lequel nous sommes créés ; ni donner une autre notion de l'importance de cette affaire, sinon qu'il s'agit d'être éternellement heureux si nous en avons une bonne issue, ou d'être malheureux pour jamais si nous venons une fois à la manquer. Voilà ce que c'est que l'affaire du salut ; et c'est de cette idée que nous devons nous en former que l'on doit tirer toutes les conclusions morales, toutes les vérités pratiques et toutes les résolutions que nous devons prendre pour la conduite de notre vie ; c'est sur cela que nous devons régler nos projets, nos soins, nos emplois, nos actions et toutes nos autres affaires ; c'est, en un mot, à quoi nous devons référer tout le reste comme à la fin.

[Nécessité de travailler à notre salut]. — Le salut, qui consiste en la possession du souverain bien qui nous rend éternellement heureux, et la fin pour laquelle Dieu nous a créés, c'est là l'unique nécessaire dont parle le Fils de Dieu dans l'Evangile : *Porrò unum est necessarium.* C'est là proprement, comme dit le Sage, ce qui fait tout l'homme, ce qui lui est essentiel : *Hoc est omnis homo.* Comme s'il voulait dire que l'obligation de servir Dieu, de garder ses commandements et de tendre à lui comme à sa fin dernière, qui sont les moyens de faire notre salut ; que cette obligation, dis-je, n'est pas moins essentielle à l'homme dans l'ordre moral, qu'il est essentiel à l'homme dans l'ordre naturel d'avoir un corps et une âme raisonnable, et que, comme Dieu ne peut faire un homme qui ne soit pas composé de corps et d'âme, aussi ne peut-il pas faire qu'un homme ne soit point obligé de tendre à Dieu comme à sa dernière fin. Ainsi, on peut dire qu'un homme qui ne travaille pas à son salut, en tendant à Dieu continuellement comme à sa fin dernière, n'est pas proprement un homme, mais un fantôme d'homme, et que ce n'est pas un monstre moins surprenant dans la morale que le serait dans la nature un feu qui n'échaufferait point, un soleil qui n'éclairerait pas. Avec cette différence que, l'homme étant un agent libre, Dieu a voulu qu'il tendît à sa fin librement et qu'il travaillât à l'acquérir.

[Desseins de Dieu]. — Le salut de l'homme a été le premier objet des pensées de DIEU. Quand, dans ses projets, il a résolu de faire des créatures intelligentes, il les a destinées à ce salut, et leur a préparé tous les moyens pour y arriver. De sorte que, dès l'éternité et aussitôt qu'il a résolu de créer le monde, il a pensé au salut des hommes, qui en doivent faire la plus noble partie. De plus, c'est uniquement à ce salut qu'il a référé tous ses autres ouvrages, soit dans l'ordre de la nature, soit dans l'ordre divin de la grâce. C'est à cette fin qu'il a rapporté la création de cet univers et de toutes les parties qui le composent ; et même tous les événements qui sont arrivés dans le monde politique et qui arriveront jusqu'à la fin des siècles n'ont eu et n'auront point d'autre but que d'avancer le grand ouvrage du salut de quelques élus. *Omnia*, dit S. Paul, *propter electos.*

Ç'a été le principal but de la mission du Fils de DIEU, qui ne se serait point incarné, selon la plus saine théologie, et la plus conforme à la tradition, s'il n'y eût eu des hommes à sauver et à racheter. Voilà uniquement ce qui l'a obligé à descendre du trône de sa majesté et de sa grandeur, à se dépouiller des avantages de sa gloire, à s'abaisser, en prenant nos misères et nos faiblesses, à un état si disproportionné à sa souveraineté. Il ne s'est point proposé d'autre fin d'un si prodigieux abaissement que de rappeler l'homme au ciel, homme déchu de tous les droits qu'il y avait, de retracer sur son âme, défigurée par le péché, les traits de sa divine ressemblance, de venir rechercher et remettre dans la voie du salut cette brebis égarée, qui ne pourrait plus revenir à lui s'il ne prenait le soin de la ramener.

[La principale affaire c'est le salut]. — Toutes les affaires de ce monde doivent se rapporter à l'affaire du salut, parce que, selon cette pensée de S. Thomas, l'affaire du salut est la fin générale à laquelle toutes les fins particulières et subalternes doivent aboutir dans le monde. Il y a bien des états et des emplois : l'exercice d'une charge, le soutien d'une famille, l'éducation des enfants, le négoce, la guerre, le barreau ; mais toutes ces choses ne sont qu'une dans la fin, parce que leur multiplicité se rapporte à l'unité du seul nécessaire : *Non multa sed unum*, *quia multa sunt ad unum.* Ainsi on peut inférer de ce principe que nous n'avons proprement qu'une affaire au monde, celle de nous sauver, toutes les autres affaires étant subordonnées à celle-là et n'étant que des moyens différents pour venir à bout de celle-là, que les Pères et les théologiens appellent pour ce sujet l'unique affaire : *Porrò unum est necessarium.*

Si notre salut ne dépendait que de DIEU, il serait en bonnes mains ; nous pourrions et nous devrions nous en tenir sûrs : mais il dépend aussi de nous, et il ne peut être en de plus mauvaises mains. Une volonté faible, un esprit aveugle, un cœur corrompu, qui a un grand penchant pour le mal et beaucoup de répugnance pour le bien, ne sont pas d'un grand

secours, ou plutôt sont un grand obstacle au salut : et c'est là pourtant notre disposition. Mais, de cette vérité incontestable que notre salut dépend de DIEU et de nous, il s'ensuit que, comme DIEU nous en a donné les moyens, et qu'il n'a rien omis de ce qui dépend de lui, si nous ne nous sauvons pas nous ne devons nous en prendre qu'à nous-mêmes, que notre perte viendra uniquement de nous : *Perditio tua ex te, Israel.* (Osée, XIII). DIEU veut nous sauver véritablement, mais nous ne le voulons qu'imparfaitement. DIEU le veut à condition que nous y travaillions : la condition dépend de nous ; si nous ne voulons pas la condition à laquelle l'ouvrage de notre salut est attaché, nous ne voulons donc pas véritablement notre salut : *Qui creavit te sinè te non salvabit te sinè te*, dit S. Augustin.

[Justes et pécheurs]. — Il y a cette différence entre les justes et les pécheurs, également engagés dans le siècle, que les justes travaillent premièrement pour leur salut, et ensuite donnent les soins que leur état demande aux choses de la terre : au lieu que les pécheurs renversent cet ordre, et, toujours appliqués à se faire un bonheur temporel, ne donnent que quelques moments à l'ouvrage de leur salut. Les uns mettent le ciel avant la terre, et rapportent même à DIEU ce qu'ils semblent faire pour le monde ; les autres mettent la terre avant le ciel, et rapportent souvent au monde ce qu'ils pourraient faire pour DIEU : c'est-à-dire que les pécheurs ne cherchent leur bonheur que dans les prospérités temporelles, et que, si DIEU verse dans les âmes les rosées salutaires de la grâce, ils en étouffent les fruits naissants par les épines et les soins de la terre qui les occupent.

[Prudence véritable]. — Toute prudence, pour être vertu, doit pouvoir arriver à la fin, et, s'il lui impossible d'y parvenir, dès-là ce n'est plus prudence ; puisque, selon la philosophie, être prudent c'est ordonner les moyens pour la fin. Or, il n'y a que la prudence du salut qui obtienne la fin qu'elle se propose. Que prétend un homme qui se règle par la prudence humaine? N'est-il pas évident que sa fin est de se rendre heureux. Mais je ne veux point d'autre raisonnement que l'expérience des gens du monde : sont-ils heureux, ou plutôt ne sont-ils pas sans cesse malheureux? Voilà l'effet de leur prudence imaginaire. Il n'en est pas ainsi de la prudence du salut ; elle se propose un bonheur, mais elle y arrive sûrement.

Quand on dit qu'il faut préférer le soin de son salut à tous les soins de la terre, ce n'est pas à dire qu'il soit nécessaire d'abandonner toutes les autres occupations ; il suffit de les y subordonner toutes, et de ne rien faire qui en retarde l'avancement et qui en empêche le succès. Par ce moyen, comme elles n'auront toutes qu'une même fin, ainsi que nous avons déjà dit, elles ne feront toutes qu'une même affaire : de même que nous voyons dans chaque science que, encore qu'on y traite une infinité

de sujets différents, il y en a néanmoins un principal, universel et supérieur, qui domine tous les autres, et qui fait qu'étant tous établis sur un même principe, rapportés à une même fin, ils se réduisent tous sous une même faculté, et ne portent qu'un titre.

[Difficulté du salut]. — On peut juger de la difficulté qu'il y a de se sauver par la difficulté que nous ressentons à garder les préceptes et les hautes maximes de l'Evangile, et par le petit nombre des personnes qui les observent. Je ne parle point ici des conseils, parce qu'on dirait qu'ils ne sont pas d'une nécessité absolue pour le salut. Cependant, remarquez en passant que le conseil, en plusieurs rencontres, devient précepte à l'égard d'une infinité de personnes : la retraite, par exemple, la patience dans les injures, la fuite des compagnies, des aises, de l'honneur, des amis mêmes, peut devenir un commandement exprès, par cette règle fondamentale de l'Evangile : « Si votre main vous devient une occasion de péché, il la faut couper. »



§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[Ne pas travailler au salut]. — Ne pas croire une éternité, c'est une impie infidélité ; la mépriser, c'est un brutal désespoir. Un chrétien la croit, et toutefois il passe ses jours dans la licence : je soutiens qu'il ne veut pas la mériter. Il vit mal, et il veut s'en rendre digne : je soutiens que cela est impossible : on ne se sauve pas par le crime. Qu'il choisisse donc, ou d'abandonner la croyance qui lui propose le ciel, ou d'abandonner l'espérance d'y entrer en continuant ses péchés. Car comment allier et sa croyance et son espérance, à cet égard, avec les actions d'un homme ou qui n'attend pas ou qui n'estime pas un bonheur éternel ? Nous sommes persuadés qu'un fidèle se soumet à ce point essentiel de la religion, qu'il y a une récompense éternelle de la vertu ; nous sommes encore persuadés qu'il ne saurait regarder avec indifférence une récompense si riche, infinie dans sa durée. Puisqu'il n'en doute pas, puisqu'il convient qu'elle doit lui apporter un bonheur accompli, qu'il fasse lui-même la comparaison de sa conduite avec ses sentiments. Cette éternité doit prévaloir à tous ses

intérêts passagers : cela est-il vrai? Si des plaisirs, des biens frivoles, l'emportent dans son cœur sur son salut et son bonheur éternel, à quoi doit-il imputer ce renversement? Sa foi et sa pensée le portent à son souverain bien : et il n'y va pas, et il s'en éloigne, et il le perd. Il faut qu'il avoue, mal gré qu'il en ait, ou qu'il ne le croie pas ou qu'il le méprise : affreuse ressource d'une vie mondaine et libertine!

Combien de gens vivent dans l'habitude du péché, avec des attachements criminels, sans se mettre en peine de faire pénitence et de se reconcilier avec Dieu. Ignorent-ils le malheur qui les menace? non; ils ont la foi. Doutent-ils de l'incertitude de la vie et de la mort? Pourraient-ils en douter, quand ils le voudraient? Ils peuvent donc être surpris plongés encore dans leur commerce d'iniquité : ils ne sauraient le nier. S'ils sont enlevés de ce monde sans autre préparatif que leurs crimes pour comparaître devant Dieu, les voilà réprouvés pour toujours : cela est visible. Cependant ils n'ont pas peur, ils ne se donnent pas le moindre mouvement pour se faire une meilleure destinée : c'est une indolence incroyable sur l'affaire de leur salut, il n'y a pas d'apparence qu'elle leur tienne au cœur. Dans le péril affreux où ils sont, une peine, une diligence médiocre ne suffirait pas pour marquer le désir qu'ils auraient de s'en tirer; mais un événement où il y va de tout notre bonheur doit occuper tous nos soins, toute notre application, toutes nos alarmes. Ce ne serait pas encore assez, s'il est vrai que nous appréhendions de réussir. Notre crainte doit nous rendre habiles et industrieux; elle doit nous engager à des efforts extraordinaires; elle doit nous tenir en d'éternelles perplexités, nous solliciter à tout tenter, à tout entreprendre pour ne pas succomber, nous inspirer mille moyens pour jouer à coup sûr. S'il nous reste ou un peu de sentiment ou un peu de bonne volonté, il n'est pas possible de nous rassurer par une prévoyance ordinaire. Pour se soutenir dans une conjoncture où si l'on vient à être malheureux, on est perdu sans ressource, on veille aux démarches de ses ennemis, on intéresse ses amis, on se fait des protecteurs, on examine, on consulte, on sollicite, on presse, on ne ménage rien, on n'épargne rien, et rien ne coûte. A l'égard des mondains, à peine pensent-ils au sujet qu'ils ont de craindre : ils espèrent tout, sans prendre des mesures pour ne pas périr. Leur indolence va encore plus loin : ils vivent contents, sans réflexion, sans inquiétude, sans espérance : désirent-ils, veulent-ils se sauver? (*Remarques sur divers sujets de religion et de morale*).

[Importance de cette affaire]. — Cette affaire perdue, tout est perdu, puisque Dieu même, qui renferme tous les biens et hors duquel il ne peut y avoir de bien, que Dieu même est perdu pour nous, sans ressource et pour toujours. Cette affaire perdue, l'âme sera plongée dans une douleur amère, dans des regrets inexplicables, qu'elle fera éternellement mais inutilement éclater par toutes les marques du plus funeste désespoir.

Enfin, cette affaire est l'affaire de l'éternité. DIEU se serait-il trompé en disant que tout le reste est de nulle conséquence? DIEU aurait-il mal employé ses soins et sa providence en rapportant tout à cela? DIEU est-il si peu de chose, lui qui comprend et qui est en effet toutes choses, qu'il nous doive être indifférent de le perdre? Pourquoi tant de larmes, pourquoi tant et de si cruels repentirs dans les enfers, si le bien qu'ils ont perdu méritait si peu d'être recherché? Ajoutons : pourquoi frémir à la seule pensée de l'éternité, si c'est peu de chose que d'être éternellement malheureux?

Eh quoi ! direz-vous, faut-il tout abandonner, faut-il renoncer à tout, se dépouiller de toutes choses, pour être sauvé? Je ne dis pas cela ; mais je dis, avec l'Apôtre, que tous les hommes qui vivent dans le monde y doivent vivre comme s'ils étaient hors du monde, que ceux qui par leur état se trouvent engagés dans d'autres affaires doivent travailler à leur salut comme s'ils n'avaient que cette seule affaire. Oui, vous pouvez vous sauver, même au milieu de vos richesses, pourvu que votre cœur n'y ait nulle attache, pourvu que vous n'en aimiez la possession, que vous n'en aimiez l'usage, qu'autant qu'ils peuvent contribuer à votre salut; pourvu enfin que vous gardiez la belle règle de S. Paul : c'est-à-dire que le désir de les conserver ne vous inquiète pas plus que si vous n'aviez rien du tout, *Tanquàm nihil habentes ;* et que vous ne soyez pas plus troublé de la passion de les accroître que si vous possédiez déjà toutes choses. Mais quel moyen de posséder de grands trésors, et de n'y attacher pas son cœur? Comment se donner tout entier à tant de différents emplois? comment travailler avec tant d'empressement pour les affaires du siècle, et penser comme il faut à celle de son salut? (**Le P. de la Colombière**, *sermon* 46).

[Reproche de Dieu aux réprouvés]. — Le juste mais le terrible reproche que DIEU fera à un réprouvé, lorsqu'il lui dira : J'ai voulu vous sauver, et vous ne l'avez pas voulu ; *Volui et noluisti* ! Je l'ai voulu quand j'ai versé mon sang et que je l'ai fait couler pour vous laver de vos péchés et pour vous sanctifier. Je l'ai voulu quand je vous appelais par ma grâce et que je faisais tant d'efforts, ou par moi-même ou par mes ministres, pour vous toucher, tantôt en vous affligeant, tantôt en vous consolant ; tantôt en vous intimidant par mes menaces, et tantôt en vous encourageant par des promesses ; tantôt en vous instruisant par l'exemple des autres et par les divers événements de la vie, et tantôt en vous pressant par les propres lumières de votre esprit et par les sentiments de votre cœur. Je le voulais alors, et vous ne le vouliez pas. Ce n'étaient de votre part que des mépris et des refus, ou que délais, ménagements, faux tempéraments pour concilier ensemble le monde et le ciel, vos passions et votre salut. La scène est maintenant changée : vous ne l'avez

pas voulu lorsque je le voulais, vous commencez à le vouloir, et moi je ne le veux plus. (**Le P. Giroust**, *Avent*).

[Importance du salut]. — En quoi consiste tout l'homme ? dit Salomon. C'est à craindre DIEU, à lui obéir, à garder sa loi, et à s'assurer de la sorte le salut éternel : DEUM *time et mandata ejus observa. hoc est enim omnis homo.* Ainsi, qui que vous soyez, reprend S. Ambroise, en quelque état que vous vous trouviez, songez à vous : *Attende tibi.* A vous, dis-je, poursuit ce Père, et non point à vos revenus ni à votre argent. *Tibi inquam, non pecuniæ tuæ.* A vous, dis-je, et non point à vos terres et à tous vos héritages : *Tibi, inquam, non possessionibus tuis.* A vous, dis-je, et non point aux aises et à la santé de votre corps : *Tibi, inquam, non viribus corporis.* A vous, dis-je : Ah ! chrétiens, la grande parole ! ne l'oubliez jamais ! A vous, à votre âme, à ce précieux talent que DIEU vous a confié, à cette partie de vous-mêmes la plus noble et par conséquent la plus digne de votre application : *Tibi, inquam ; hoc est, animæ tuæ, in quâ te potiorem esse nôsti.* Vous rendrez compte de ce trésor à DIEU, qui vous l'a mis entre les mains pour le conserver. N'y épargnez rien ; c'est une affaire personnelle pour vous, et dont DIEU même vous a tellement imposé le soin, qu'il n'y a que vous qui la puissiez faire réussir.

Que n'avez-vous les yeux de la foi, ou du moins ceux de la raison, assez épurés pour bien juger de votre conduite dans l'affaire du salut ! Vous rougiriez de vous-mêmes devant DIEU ; vous vous écrieriez avec Salomon, et vous auriez bien plus de lieu que lui de dire : *Stultissimus sum virorum !* Je suis le plus aveugle de tous les hommes ! On me prend pour un grand génie, on se persuade que je suis un homme habile et fort versé dans la connaissance des affaires : mais quand, au fond, je viens à examiner ce que je suis et ce que je fais, je suis contraint de l'avouer, il n'y a pas une folie égale à la mienne. Je fais bien les affaires des autres. et j'oublie mes propres intérêts ; j'établis ma famille, je place mes enfants, et je me donne tout entier à cela : mais que deviendrai-je cependant moi-même ? Quelle sera ma destinée, non point tant dans cette vie que dans l'autre ? Je n'en sais rien, et c'est à quoi peut-être je n'ai pas fait jusqu'à présent la moindre réflexion.... Oui, Chrétiens, assez et trop de vues, de délibérations, de conseils, de mesures, de démarches, pour paraître dans le monde et pour s'y distinguer, pour se faire une condition aisée et opulente, pour accumuler fonds sur fonds, pour soutenir de grosses dépenses en ameublements, en habillements, en équipages, en divertissements, en parties, en jeux. Voilà le premier, et, pour mieux dire, l'unique mobile qui remue tant de machines, qui fait jouer tant de ressorts, qui fait former tant d'entreprises, qui fait supporter tant de fatigues : qui fait essuyer tant de périls, qui fait traverser tant de mers, qui fait aller, venir, méditer, veiller, etc. (*Le même*).

[On y pense trop tard]. — Vous y penserez (mon cher auditeur) à cette affaire. Mais quand ? Lorsque, la mort venant à séparer l'âme de votre corps et vous arrachant de ce monde pour vous faire passer à l'autre, vous n'apercevrez plus devant vous que ces deux termes, le salut ou la damnation, que vous les verrez de près, et que vous m'en pourrez plus détourner les yeux. Vous y penserez ; mais quand ? Lorsque, porté devant le tribunal de Dieu, vous attendrez de lui votre sort. Vous y penserez ; mais quand ? Hélas ? peut-être que, précipité dans les flammes de l'enfer, vous souffrirez dans ce lieu infortuné, et que vous apprendrez qu'il n'y a plus de salut pour vous. Ah ! mon cher frère, sera-t-il temps alors d'y penser ? Et quel désespoir de n'y avoir pas pensé plus tôt ? Plus de salut. C'était cependant mon affaire ; c'était mon unique affaire ; c'était ma grande affaire ! Mon affaire ! et je l'ai oubliée comme si c'était l'affaire d'un autre ! Ma grande affaire ! et je l'ai méprisée comme si c'eût été la moindre des affaires ! Mon unique affaire : et de toutes les affaires c'est la seule que j'ai abandonnée ! (*Le même*).

[Temps mal employé]. — Je le veux, nous avons exécuté de grandes entreprises ; nous avons été employés dans des négociations importantes ; nous avons eu des emplois illustres, dont nous nous sommes glorieusement acquittés ; nous avons composé de beaux ouvrages, que nous avons laissés à la postérité comme le fruit de nos veilles et comme le précieux héritage de nos esprits. Les païens ont encore fait de plus grandes choses : et cependant ils n'ont rien fait, au jugement de celui qui est l'arbitre de toutes les actions humaines. Que sont devenus leurs projets ambitieux ? que leur reste-t-il de leurs travaux, qu'un peu de fumée ? S'ils sont encore honorés sur la terre, en sont-ils moins malheureux dans les enfers ? Et, pour avoir occupé les premières places dans le monde, tiennent-ils quelque rang dans ces lieux effroyables où tout est en confusion et en désordre ? (**De la Volpillière**, *Importance du salut*).

[Volonté insuffisante et stérile]. — Toute déréglée que soit votre conduite, vous tombez d'accord de cette vérité fondamentale, qu'il faut se sauver : voyez donc comment vous combattez dans la pratique une vérité que vous tenez pour incontestable dans la spéculation. Tous les hommes disent qu'il faut se sauver ; c'est un principe dont ils conviennent tous dans leurs paroles, et contre lequel ils se déclarent presque tous dans leurs actions. Considérez la vie qu'ils mènent : quelle conformité y remarquez-vous avec cette maxime, qu'ils ont si souvent à la bouche, qu'il faut se sauver ! Ces désirs insatiables de s'enrichir aux dépens d'autrui ; ces entreprises violentes de s'élever sur la ruine de leurs voisins ; ces emportements furieux, ces haines irréconciliables : ces conversations licencieuses, ces passions infâmes auxquelles ils s'abandonnent, s'accordent-ils avec ce qu'ils disent ? Forcés par une vérité à laquelle vous ne pouvez contredire, vous

dites qu'il faut se sauver : et dans le même temps vous ajoutez, par je ne sais quelle perplexité de votre âme, que vous ne le voulez pas; bien loin que vous le vouliez, vous avez une volonté contraire : car enfin, on ne dit pas qu'un homme veuille se délivrer d'une maladie quand il refuse le remède, et qu'il fait tout ce qui peut irriter son mal.

Que nous servira d'avoir réussi en toute autre chose, si le succès de celle-là ne nous est pas favorable ! Que nous profitera d'avoir été grands, riches, savants, renommés dans le monde, si nous sommes malheureux pendant toute une éternité ? Quelque gain que nous fassions sur la terre, quelle utilité en pouvons-nous recueillir, si nous perdons le souverain bien ? Et quand nous aurions gagné tout l'univers, que cette conquête nous serait funeste, si elle se faisait par la perte de Dieu ! Ah ! direz-vous un jour, que sont devenus ces projets d'ambition, ces intrigues, ces desseins de vengeance, ces parties de débauches, ces assemblées de libertinage, ces festins, ces jeux, ces divertissements, ces joies, ces délices, ces richesses, ces honneurs et toutes ces autres choses que j'ai plus chéries que mon salut ? *Transierunt illa omnia sicut umbra :* Tout cela est passé comme l'ombre.

A quoi pensez-vous, Chrétiens, si vous ne pensez point à l'éternité et à l'affaire de votre salut ? Vous l'attachez à tout autre objet, selon l'intérêt, ou l'ambition, ou la curiosité, ou quelque autre passion qui vous anime. Vous ne donnez pas un moment à l'affaire de l'éternité : et cette affaire, qui est la plus considérable de toutes, vous est néanmoins la plus indifférente. Vous avez des empressements furieux pour des choses inutiles ou pernicieuses, et vous ne vous intéressez nullement pour celle-ci, qui vous est d'une conséquence infinie, et pour laquelle vous devriez être perpétuellement en action, perpétuellement en haine, perpétuellement en alarmes. (*Le même, de l'enfer*).

[Insensibilité générale]. — Après toutes ces considérations, souffrez, s'il vous plaît (mon cher Auditeur), que je vous fasse une demande : quelle peut-être la cause de cette effroyable indifférence que vous avez pour l'affaire de votre salut éternel ? Car, il faut l'avouer de bonne foi, de toutes les affaires que vous avez entre les mains, l'affaire de l'éternité est celle que vous négligez davantage et que vous avez le moins à cœur. Dieu vous avait donné toute la vie pour y penser, il avait jugé qu'il n'en fallait pas moins pour y réussir. Peut-être êtes-vous à la veille de votre mort : quelle partie de votre âge avez-vous employée à cette affaire importante ? combien lui avez-vous consacré d'années ? combien de jours, combien d'heures en toute la vie ? Quelle raison pouvez-vous donc rendre d'une conduite si déraisonnable, si ce n'est que vous ne croyiez rien de tout ce que nous venons de dire ? Car, si vous croyiez en effet qu'il s'agit ici de l'éternité d'un bonheur infini, d'un malheur qui renferme et qui surpasse tous les autres ; si vous croyiez qu'on ne peut en même temps songer et au ciel et

à la terre, que le temps est court, que chaque moment peut être le dernier de votre vie; si vous croyiez que c'est à vous, et à vous seul, de penser à votre salut : si vous croyiez toutes ces choses, dites-moi je vous prie, comment il se pourrait faire que vous eussiez d'autres soins que celui de vous sauver.

Un marchand qui se voit dans la nécessité de périr ou de jeter à la mer ce qu'il a de plus précieux au monde ne délibère point sur le parti qu'il doit prendre. C'est tout le fruit de ses longues courses, de ses pénibles travaux, c'est toute l'espérance de sa famille; il se voit par-là réduit à la dernière misère : il est vrai, mais toutes ces vues ne le touchent point. Il croit qu'il perdra la vie s'il ne se résout à la perte de ses biens : dans cette croyance, il ne peut qu'il ne les abandonne sans peine, ou du moins sans hésiter. C'est ce que nous devons faire, si nous avons un véritable désir de nous sauver : dans le danger où nous nous trouvons presque continuellement de faire naufrage de notre âme, comme parle S. Augustin, parmi les biens de ce monde, nous les cherchons, nous sommes sensibles à leur perte; mais y a-t-il seulement à délibérer là-dessus lorsqu'il est question de se sauver? **(Le P. de la Colombière,** *Sermon* 46).

[Aveuglement des hommes]. — C'est une erreur bien déplorable que les hommes aient attaché des noms propres et glorieux à toutes leurs entreprises de la terre, et que celle qu'on doit faire pour le salut ne puisse trouver d'autre nom que celui d'amusement ou d'occupation inutile. La science des lois et l'art militaire sont regardés comme des emplois de réputation et de gloire que tout le monde révère et approuve; les mouvements qu'on y fait sont comptés, parmi les sages du siècle, pour les louables efforts d'une belle âme, pour des démarches glorieuses et honorables, pour d'ingénieuses intrigues : tout ce qu'on fait pour s'élever, s'enrichir, s'avancer, s'instruire dans le siècle, est compté parmi les hommes pour une profonde sagesse, pour une profonde pénétration d'esprit; tout ce qu'on emploie pour arriver à un poste éclatant, au travers même de mille injustices, est regardé comme l'effet d'une rare prudence, et ce qu'on fait pour s'élever de la poussière à une haute fortune est appelé science des affaires et l'entreprise d'un homme d'esprit. La science du salut toute seule est mise au nombre des occupations obscures et oiseuses, et il semble qu'elle n'ait rien de plus méprisable et de rebutant aux yeux des hommes. (**Massillon,** *L'affaire du salut*).

[Vaines excuses]. — Un grand évêque de l'Eglise se servait autrefois de cet argument pour convaincre de mauvaise foi un homme public qui s'excusait, comme on fait aujourd'hui, de servir Dieu et de penser à son salut sur ses occupations et ses emplois. « Vous n'avez pas le loisir, dites-vous, de servir Dieu et vous avez bien le loisir de lire les poëtes : car il

n'y a pas un beau trait dans leurs ouvrages, pas une fleur que vous n'ayez cueillie avec soin : *Floribus poetarum spiras;* vous en êtes tout parfumé. Vous n'avez pas le temps de penser à votre salut : et vous avez bien le temps de lire les orateurs : *Fulminibus oratorum exundas;* vous possédez toutes les grâces, toutes les richesses de l'éloquence. Vous n'avez pas le temps de rendre à Dieu ce que vous lui devez : et vous avez le temps de lire les philosophes : vous savez toutes leurs opinions et toutes leurs sectes : *Vacat ut sis philosophus, et non vacat ut sis christianus;* vous avez le loisir d'être philosophe, et vous n'avez pas le loisir d'être chrétien. Quand il faut étudier la science des hommes, vous avez le temps; et, quand il faut étudier celle du salut, vous êtes accablé d'affaires. » Je fais ici la même instance à tous ceux qui nous opposent leurs grands emplois, leurs occupations continuelles, pour s'exempter tout de bon de penser à l'affaire de leur salut, et je leur demande si ces emplois les empêchent de s'appliquer à une infinité de choses qui ne sont d'aucune nécessité dans la vie : les visites, les conversations inutiles, les livres profanes, les nouvelles du temps, le jeu, les divertissements. En un mot, ne trouvent-ils pas quelquefois leur place parmi ce grand nombre d'affaires? Ils sont libres pour tout ce qui peut flatter la cupidité, et ils ne le sont jamais pour édifier la charité; ils ont du temps pour servir le monde, et ils n'en ont jamais pour servir Dieu; ils ont assez de loisir pour se divertir, mais ils n'en ont point pour faire leur salut. Où est la raison, où est le bon sens, où est la prudence. (**De Saint-Martin**, 4e *dim. de Carême*).

[Folie d'oublier le salut]. — Que diriez-vous d'un homme qui, chargé du poids d'un empire, se ferait, comme ce bizarre empereur romain, une occupation de chasser aux mouches, pendant qu'il négligerait le gouvernement de son Etat? On ne fait mention que d'un homme qui ait été capable d'une semblable folie. La vôtre est-elle moindre? Vous êtes né pour vous occuper de la même affaire qui occupe Dieu de toute éternité, qui est sa gloire et votre salut : et vous vous abaissez cependant à des soins frivoles; vous vous occupez tout entier à mille bagatelles, qui, quelque grandes que votre illusion ou votre aveuglement vous les fasse paraître, ne sont, après tout, que des amusements d'enfants : peut-on voir une conduite pareille sans indignation ou sans pitié? Mais peut-on s'en reconnaître coupable sans confusion?

Les plus grands desseins des princes, les plus fameux exploits des conquérants, comparés à l'affaire du salut, à en juger sainement, sont de véritables bagatelles, auxquelles la préoccupation, la coutume, donnent le nom d'affaires, et de grandes affaires. Il n'y a rien de grand que ce qui est infini; tout le reste passe, tout le reste est borné, et par conséquent est moins que rien, comparé à l'éternité... Perdre Dieu, quel malheur! le perdre pour toujours, quel sujet de désespoir! le perdre pour un plaisir honteux, pour un plaisir d'un moment, pour un vil intérêt, quelle

folie ! mais être insensible à cette perte, quelle stupidité ! (**Le P. Nepveu**, *Pensées chrétiennes*).

[Désillusion à la mort]. — Après que la mort nous aura dessillé les yeux, nous nous moquerons de tant de vains empressements que nous aurons eus pour l'heureux succès de nos affaires temporelles; nous regarderons tout cela comme une occupation d'araignée, qui s'éventre pour faire de petits filets qui servent seulement à prendre des mouches : *Sicut aranea meditabuntur*. (Ps. 89). Nous en jugerons comme DIEU et les saints le font à présent, et nous verrons l'inutilité et la folie de tous les soins qui nous ont détournés de penser à notre salut : *Cogitationes eorum cogitationes inutiles; non est judicium in gressibus eorum*. (Isaïe, LIX). Le Fils de DIEU a beau nous dire qu'il ne nous servira de rien d'avoir fait la conquête de tout le monde si nous venons à perdre notre âme, si nous manquons de nous sauver; que toutes les autres pertes de biens, de réputation, d'emplois, de charges, et de tout ce que nous aimons le plus, ne sont rien en comparaison de la perte du salut; que toutes ces autres pertes ne nous enlèvent que des biens que la mort en peu de temps nous doit ravir, puisque nous n'en saurions rien emporter avec nous en sortant de ce monde. Si vous avez perdu une belle terre par un procès, vous en pouvez acquérir une autre; si vous avez perdu une grosse somme d'argent, vous pouvez la regagner une autre fois ; si vous avez ruiné par vos excès votre santé, vous pouvez la rétablir par le secours et l'usage des remèdes : mais la perte du salut est une perte irréparable et sans ressource : *Quam dabit homo commutationem pro animâ suâ?* (Matth. XIX). C'en est fait pour toute l'éternité si nous venons à manquer une fois à faire notre salut.

Tel, diront les réprouvés, a été notre aveuglement d'avoir négligé notre salut pour un établissement temporel, pour quelque bien, pour quelque charge, pour une vaine et trompeuse satisfaction : *Transierunt hæc omnia tanquàm umbra : quid nobis profuit superbia, aut divitiarum jactantia quid contulit nobis?* (Sap. V). Toutes ces richesses, ces grandeurs, ces plaisirs se sont évanouis, ils ont disparu comme une ombre ; il ne nous en reste plus rien qu'un triste souvenir, semblable à celui des songes. Fallait-il, pour des choses si fragiles, perdre notre âme et notre salut? Fallait-il risquer une éternité bienheureuse pour des avantages dont la durée a été si courte, et la jouissance mêlée de tant d'amertumes ? Fallait-il, pour de si petits biens, perdre le salut, hors duquel il n'y a que misère ? Ne fallait-il pas plutôt renoncer à tous les gains, à tous les intérêts et à tous les avantages du monde, que de hasarder ou de perdre notre salut ? y a-t-il profit ou avantage qui puisse dédommager d'une telle perte, ou qui puisse entrer en comparaison avec elle ? Que l'exemple de ces malheureux nous rende donc sages à leurs dépens; entrons à présent dans les sentiments qu'ils ont alors, mais en vain, de l'importance

du salut ; regardons-le désormais comme la plus importante, ou plutôt comme la seule affaire importante que nous ayons ; donnons-y notre principale et notre entière application, c'est là proprement notre affaire. Toutes les autres ne sont que pour le temps et pour quelques années : celle-ci est pour toujours, pour toute l'éternité. (**Lafont**, 8e *dim. apr. la Pentecôte*).

[Se débarrasser de tout ce qui est un obstacle]. — Voulez-vous que la crainte que vous avez de ne pas faire votre salut soit raisonnable et utile ? Qu'elle imite la crainte de ceux qui appréhendent un naufrage. Dans cette appréhension, on se défait de tout pour se sauver : on jette dans la mer tout ce qu'on a de plus précieux ; et, parce qu'on n'estime rien tant que la vie, on abandonne volontiers tout ce qu'on peut pour la sauver : la vue du salut est l'unique chose qu'on envisage. Ah ! étant dans le monde, vous êtes dans une mer orageuse : à tout moment il se présente des écueils. Si vous êtes raisonnable et prudent, l'unique chose qui vous doit occuper c'est la vue de votre salut ; il faut vous défaire de tout ce qui peut l'empêcher, il faut décharger ce vaisseau, il faut décharger ce cœur. Ce bien vous est cher ; mais il est mal acquis : c'est un fardeau qui vous ferait périr, il faut s'en dépouiller. Cette personne vous charme ; mais l'attachement que vous avez pour elle étant criminel, c'est un poids dangereux qui vous ferait faire naufrage infailliblement, il faut vous en défaire. *Pereat mundi lucrum, ne fiat animæ damnum*, s'écrie S. Augustin, dans cette pensée : que tout le reste périsse, charges, honneurs, richesses, pourvu que, dans cette perte, dans ce naufrage universel, nous sauvions la principale, l'unique chose que nous avons intérêt de sauver, qui est notre âme. (**Le P. Masson**, 6e *Sermon de l'Avent*).

[Dangers du monde]. — On peut dire que, dans le monde, tout est un danger pour le salut. Nous vivons en pays ennemi ; les chemins sont pleins de mauvais pas, l'air qu'on respire est peu sain ; tout est plein de piéges : les objets tentent, les exemples entraînent ; notre propre penchant au mal vaut lui seul tous les autres dangers. Ce monde est une mer orageuse, sans cesse agitée par les passions, elle est remplie d'écueils ; les plus visibles ne sont pas toujours les plus dangereux ; le calme y est autant à craindre que la tempête. Il faut se défier de tout, sans cesse être en garde. On périt pour ne trouver pas assez de fond, ou pour être près du rivage. Pour peu qu'on perde de vue le ciel, on s'égare, et bien des gens échouent à la vue du port. La bonne fortune enivre, et la mauvaise accable ; et l'une et l'autre exposent à de grands dangers le salut. Il y a des malheurs sous lesquels la patience de bien des gens succombe ; il y a aussi bien peu de prospérités qui ne soient au-dessus de la modération ; elles nous aveuglent, nous transportent et nous égarent. La prospérité élève l'homme par l'orgueil, l'amollit par la volupté et l'appesantit par la paresse... Il faut un miracle pour éviter un poison si universelle-

ment répandu et si bien préparé. Tout est danger, tout est tentation dans une haute fortune ; les objets les plus charmants se présentent en foule, la contagion y est ordinaire, les piéges y naissent sous nos pieds ; un rang, un emploi, une place de distinction, n'élèvent jamais si haut sans exposer à de furieux vents ; une vie délicieuse est tout précipice ; on a à craindre jusqu'à ses guides ; tout y flatte, tout est dangereux pour le salut. De quelle vigilance donc et de quelle précaution n'a-t-on pas besoin pour mettre, dans ce monde, en assurance son salut. (*Le même*).

[Il faut vaincre les difficultés]. — Le salut a ses difficultés : ah ! quelle affaire n'a pas les siennes? N'en coûte-t-il rien pour s'avancer à l'armée, pour s'enrichir dans le négoce, pour faire fortune dans toutes sortes d'états? Quel homme ne sent pas les difficultés qui se trouvent dans son état et dans son emploi ? Que de veilles, que de sueurs, que de chagrins ! La peine rebute-t-elle beaucoup ? A moins de vouloir passer pour insensé, qui s'avise de demeurer oisif sous prétexte qu'il y a de la peine à s'appliquer à ses affaires ? Et dans quel rang met-on, dans le monde, ceux qui prennent un si méchant parti ? N'y aura-t-il donc que l'affaire du salut pour laquelle il soit permis de n'être pas raisonnable, et dans laquelle on puisse manquer de conduite et de bon sens, sans se décrier? Cependant, eussiez-vous réussi dans tout le reste, si vous ne faites pas votre salut, en vain vous vous flattez d'être sage : quand les difficultés qui se trouvent à l'affaire du salut seraient encore plus grandes qu'on ne se l'imagine, y aurait-il à délibérer s'il faut les vaincre? Mais il n'est pas vrai que ces difficultés soient telles qu'on les représente. (**Croiset**, *Réflex. spirituelles*).

[L'affaire du salut est difficile]. — Le salut est une affaire difficile : pourquoi le dissimuler, puisque le Sauveur le déclare ouvertement dans l'Evangile ? Il ne nous ménage point là-dessus. C'est cette vigne qu'il faut cultiver avec tant de soin, si l'on veut qu'elle fructifie ; c'est ce champ qu'il faut labourer avec tant d'ardeur, qu'il n'est pas permis de s'amuser ni de regarder derrière soi ; c'est ce trésor caché qu'on ne peut trouver sans creuser bien avant : c'est ce négoce où l'on ne doit épargner nul soin pour faire valoir ses talents ; c'est cette pierre précieuse qu'on doit acheter au prix de tout son bien , si on ne l'a pas ; et, si on a été assez malheureux pour la perdre après l'avoir acquise, qu'il faut chercher avec empressement, jusqu'à tout remuer pour la trouver ; c'est ce chemin rude et étroit par où peu de gens ont le courage de marcher ; c'est cette porte si petite où peu de gens pourront entrer. Le Sauveur pouvait-il nous rendre cette vérité plus sensible qu'il le fait par toutes ces comparaisons et ces paraboles? Le salut est donc une affaire difficile. En effet, que d'obstacles s'y opposent ! que d'ennemis la traversent ! Obstacles du côté de la concupiscence qu'il faut dompter, des passions violentes qu'il faut

modérer, des sens déréglés qu'il faut mortifier, des habitudes invétérées qu'il faut arracher, des objets également agréables et funestes qu'il faut fuir, des occasions dangereuses qu'il faut éviter, des engagements forts qu'il faut rompre. Quelle fermeté, quelle force ne faut-il pas pour tout cela! Quel courage ne faut-il pas pour combattre les ennemis qui traversent notre salut! La chair, ennemi domestique d'autant plus à craindre que nous le craignons moins ; le monde, qui nous séduit par ses maximes et qui nous entraîne par ses exemples ; le démon, ennemi puissant et artificieux, vigilant et cruel, qui se fait une affaire de notre perte, pendant que nous ne nous en faisons pas une de notre salut. Pour se sauver, il faut donc du courage et de la fidélité. (**Le P. Nepveu**, *Réflexions chrétiennes*).

[Le salut est notre affaire personnelle]. — L'affaire du salut est proprement notre affaire, parce que tout le profit en est pour nous. Dans les autres affaires, celui qui travaille n'est pas celui qui en a le profit : un laboureur sème et moissonne, mais ce n'est pas souvent pour lui ; un père se donne la peine d'amasser du bien, mais c'est pour enrichir des enfants, et souvent faire des ingrats ; un juge achète bien cher une charge, c'est-à-dire la nécessité de se faire la victime du public. Que lui en revient-il ! un vain honneur. Celui qui sème, dit le Seigneur, n'est pas souvent celui qui moissonne : *Alius est qui seminat, et alius qui metit.* (Joan. IV). Mais, dans l'affaire du salut, celui qui travaille est celui seul qui en a tout le profit; personne ne le partage avec lui : *Si vous semez*, dit S. Paul, *vous recueillerez une moisson proportionnée à la semence que vous aurez jetée.* Si vous priez, si vous jeûnez, si vous donnez l'aumône, si vous mortifiez vos sens, si vous crucifiez votre chair, tout le profit en sera pour vous; mais un grand profit, puisqu'il ira jusqu'au centuple pour cette vie, et jusqu'à l'infini pour l'autre.

Le salut est notre affaire, parce que, si elle réussit mal, toute la perte en sera pour nous; personne ne la partagera avec nous. Dans les affaires avantageuses mais hasardeuses, on fait des sociétés, on cherche des gens qui nous assurent ; on aime mieux avoir moins de profit, pourvu qu'on coure moins de hasard, et partager avec les autres le gain, pourvu qu'ils partagent avec nous la perte. Mais, en matière de salut, il n'y a ni société ni assureur, il faut courir seul le hasard ; tout le profit et toute la perte seront pour nous ; en cette affaire, chacun travaille pour son compte. Cet homme de bien qui a tant de zèle pour votre salut, qui y a pris tant de peines, qui s'en est fait son affaire, aura part au gain si elle réussit, mais non pas à la perte si elle ne réussit pas. Ce qui fera même votre perte et votre condamnation sera son profit et son mérite. (*Le même*).

[La mission du Fils de Dieu]. — Quand Dieu envoya son Fils au monde, il ne lui donna qu'une seule commission ; et cette unique affaire dont il le

chargea ne fut autre que celle de notre salut, comme la plus proportionnée à sa grandeur, et la plus favorable à sa gloire. Bien qu'il engage les hommes dans mille différents exercices, il veut pourtant qu'il n'y ait qu'une seule occupation sur la terre, et que nous n'ayons point d'autre affaire dans le temps que celle de l'éternité. C'est là que nous devons étendre tous nos soins, et, dans la diversité de nos emplois, n'ayant point d'autre but que celui-là nous n'aurons non plus d'autre affaire ; le seul ouvrage de notre vie sera celui-là même qui a mérité d'occuper toute la sagesse de Dieu, soit dans l'éternité pour en former le projet, soit dans le temps pour en donner l'exécution. Cependant, appliqués à toute autre chose, nous ne pensons presque jamais à celle-ci, et, bien loin d'en faire notre unique affaire, nous n'en faisons pas même une affaire. Nous trouvons du temps pour les occupations les plus indifférentes, et nous n'avons jamais de loisir pour celle qui est d'une nécessité indispensable et d'une conséquence éternelle : nous sommes toujours dans le mouvement, sans faire une démarche vers ce terme bienheureux ; et, ne songeant presque jamais à l'unique chose qui demande toutes nos occupations et toutes nos pensées, nous accablons nos esprits d'une infinité de soins inutiles. (*Recueil des pièces présentées à l'Académie Française, en* 1675).

[La prudence mondaine est aveugle]. — Prudence du monde, que tu es aveugle dans tes propres lumières, et insensible à tes véritables avantages ! Jusqu'à quand seras-tu indifférente pour ton propre intérêt et pour l'affaire de ton salut, qui est l'unique affaire que tu dois embrasser avec ardeur ? Jusqu'à quand seras-tu contraire à la sagesse de Dieu, qui est l'infaillible règle de ta conduite ? Si tu donnes de si sages conseils à ceux qui consultent tes oracles sur les choses présentes, ne donneras-tu jamais de salutaires avis sur les choses futures, qui sont si dignes de tes prévoyances ? Si tu prends des moyens si propres pour réussir dans tes projets, faut-il abandonner l'unique voie qui te conduit à ta dernière fin ? et si tu prononces de si judicieux arrêts sur les choses humaines et périssables, seras-tu toujours injuste dans les jugements que tu fais des choses éternelles et divines ? Les grands soins font cesser les petits, et, lorsque nous sommes pressés d'une affaire de la dernière conséquence, nous avons peine à songer aux autres moins considérables. Il est raisonnable, dit judicieusement S. Eucher, que les choses les plus importantes tiennent le premier rang dans nos pensées : et, sur ce principe dont on ne peut disconvenir, il faut que l'affaire de notre salut l'emporte sur toutes les autres, et qu'elle tienne nos esprits entièrement occupés, comme n'étant pas seulement la principale, mais encore l'unique. (*Ibid.*).

[Nous ne voulons pas comme il faut]. — Nous voulons le salut : car où fut jamais l'insensé qui ne le voulût pas ? Mais nous le voulons d'une volonté géné-

rale et indéterminée ; on s'en tient à des désirs vagues, sans descendre jamais aux moyens. Nous le voulons d'une volonté inefficace et sans action ; nous le voulons d'une volonté faible et lâche : le moindre obstacle nous arrête, et les plus légères difficultés nous rebutent. Dès qu'il faut mettre la main à l'œuvre et travailler, nous assujettir à certains devoirs indispensables, à certaines pratiques, à certaines règles, le courage nous manque, et nous nous rendons. Nous le voulons d'une volonté étroite et bornée : nous sommes prêts à prendre telle et telle voie, à faire telle et telle chose, mais rien au-delà. Est-ce ainsi, nous dira DIEU, que vous vouliez tout le reste ? est-ce ainsi que vous vouliez la guérison d'une maladie mortelle ? est-ce ainsi que vous vouliez le gain d'un procès ? Ah ! combien de ces volontés stériles et sans effet DIEU ne réprouvera-t-il pas, en les rejetant comme de fausses volontés ? Non, non, Chrétiens : ne nous flattons pas en disant que nous voulons nous sauver : c'est imposer à DIEU et nous démentir nous-mêmes, puisqu'au même temps nous nous rendons malgré nous mille témoignages secrets que le salut est, de toutes les choses du monde, celle que nous voulons le moins et que nous nous efforçons moins de vouloir. (**Bourdaloue**, *Sermon sur la prédestination*).

[Nous sommes distraits de notre fin]. — Distraits par la multitude des objets, étourdis par le tumulte, occupés de vains amusements, entraînés par le torrent des mauvais exemples, nous passons notre vie sans penser pour quelle fin nous sommes au monde ; mais l'obligation indispensable que nous avons de tendre sans cesse à cette fin, de ne rien faire que pour cette fin, ne passera jamais. Le feu n'est pas plus fait pour échauffer ni le soleil pour éclairer, que l'homme pour aimer DIEU, pour le servir, et par ce moyen mériter un bonheur éternel. Ce n'est même que pour nous aider à parvenir à cette fin, et à faire notre salut, que DIEU a créé cette multitude presque infinie de créatures, n'y en ayant pas une qui, prise en elle-même, ne nous fournisse une raison pour le connaître, un motif pour l'aimer et un moyen pour le servir. Nous ne sommes donc dans le monde que pour cela ; c'est la fin de tous les hommes : mais tous les hommes vivent-ils pour cette fin ? C'est là l'unique nécessaire dont parle l'Evangile : mais le regarde-t-on comme tel ? (**Le P. Croiset**, *Retraites pour un jour de chaque mois*).

[Tout s'évanouit à la mort]. — Mettez, à l'heure de la mort, un homme qui ait possédé des richesses immenses, qui ait joui de tous les plaisirs, qui soit arrivé au comble de la gloire et de la grandeur, et qui, ayant réussi en tout, ait uniquement négligé l'affaire de son salut, et demandez-lui, dans ce dernier moment : *Quid prodest ?* Que vous servent tous ces biens, ces plaisirs, ces grandeurs ? *Quid prodest ?* Tout cela est passé ; tout cela est à votre égard comme s'il n'avait jamais été. Mais votre âme, que vous avez négligée, que vous avez perdue, ne passera pas ; mais les peines qui

sont les suites funestes de cette négligence, de cette perte, ne passeront pas. Mettez-vous vous-mêmes dans ce dernier moment; tâchez d'entrer à présent dans les sentiments que vous aurez alors sur vos desseins ambitieux, sur la vanité de vos projets, sur l'empressement que vous avez pour amasser des biens, pour établir votre fortune, et vous dites à vous-mêmes ce que vous vous direz alors : *Quid prodest* ? Les damnés mêmes ne reconnaissent-ils pas cette vérité jusque dans l'enfer, lorsqu'ils disent : Que nous a servi notre orgueil ? que nous ont servi nos richesses ? etc. Ils raisonnent admirablement, mais inutilement, parce que c'est tròp tard. (**Le P. Nepveu,** *Exercices de piété*).

[Résolution de se sauver]. — Disons-nous souvent à nous-même : *Quid faciendo vitam æternam possidebo* ? Que faut-il faire pour me sauver? Il n'y a rien que je ne sois prêt à quitter, rien que je ne sois prêt à entreprendre, rien de si pénible que je ne sois prêt à souffrir, pour m'assurer une éternité bienheureuse: ce sera-là désormais l'unique objet de mes pensées, ce sera mon unique affaire, dont la considération l'emportera sur toutes les autres. Je ne veux plus désormais régler tout ce que j'aurai à faire que par rapport à ce salut. Je n'entrerai jamais dans aucun emploi sans avoir bien examiné s'il peut être utile ou préjudiciable à mon salut. Je veux renoncer aux plus grands avantages qu'on puisse m'offrir, non seulement s'ils y font obstacle, mais s'ils m'en font courir quelque risque. Car enfin, à quelque prix que ce soit et quoi qu'il en coûte, il faut se sauver, puisqu'il ne me servirait de rien de m'être rendu maître du monde entier, si je viens à me perdre, à me damner sans ressource, pour toute l'éternité. (**Lafont,** 8e *dim. ap. la Pentec.*)

[On s'oublie soi-même]. — Souvent, avec bien des travaux, nous ne faisons que les affaires d'autrui. Le monarque veille, médite, négocie, pour les intérêts de son Etat ; l'homme d'épée s'expose pour la gloire du prince ou pour la sûreté publique ; l'homme de robe prodigue son temps et son loisir à servir des ingrats ou des inconnus ; l'artisan travaille pour les nécessités ou pour les délices du citoyen, et ce citoyen amasse pour un héritier méconnaissant et prodigue. Insensés que nous sommes, jusqu'à quand ignorerons-nous nos personnels et nos véritables intérêts? Au regard du ciel et du salut, toutes nos démarches seront pour nous ; nous n'en partagerons le fruit avec personne : c'est un dépôt que nous remettons entre les mains de Dieu, et que le juste juge ne conserve que pour nous seuls. « Eh quoi ! disait S. Bernard écrivant au pape Eugène qui avait été son disciple, ô mon père et mon fils tout à la fois, est-il donc bien possible que vous ne conserviez pas pour vous-même un peu de ces soins que vous prenez pour le gouvernement de l'univers: *Soli te negas tibi* ? Ne faites que vous livrer au public, ne vous y livrez pas, et retenez pour vous la meilleure partie de vous-même : *Esto et tu de habentibus unus*. (**Anonyme**).

[Il n'y a point de moment auquel nous ne puissions faire notre salut]. — Il n'y a point de temps, point de moment, où je ne puisse faire mon salut; pourquoi? parce que tout ce que DIEU me donne de talents, de biens, l'état où je me trouve le temps que je possède, DIEU a choisi tout cela pour mon salut. Cela étant évident, il n'y a point de doute qu'exerçant ces fonctions et ces emplois que la Providence m'a donnés, les exerçant, dis-je, dans la vue d'accomplir les desseins de cette même Providence, le temps que j'y emploie est utile à mon salut. Vous êtes, dites-vous, occupé à votre établissement aux affaires publiques, vous ne pouvez pas servir DIEU avec tous ces engagements : et moi je vous dis que vous devez aller à DIEU par ce chemin même. DIEU ne vous a-t-il pas mis en cet état? C'est son œuvre que vous faites, et vous la faites sans réfléchir que c'est à lui que vous obéissez. De quoi vous plaignez-vous, puisque vous pouvez travailler à votre salut et aller à DIEU dans tous les moments de votre vie? Cela n'est-il pas bien consolant? Il n'y a pas un seul moment auquel DIEU n'ait attaché mon salut : de manière que, si je le laisse perdre, ce sont autant d'occasions que je laisse échapper. (**Le P. de la Rue,** *Mardi de la semaine de la Passion*).

[Aveuglement général]. — Il serait aisé de connaître quelle est la fin que ce marchand se propose dans son négoce, cet homme savant dans ses études, cet homme de cour dans ses manières, ce brave au milieu des hasards où il s'expose tous les jours. Mais serait-il aussi aisé de connaître que chacun, dans son état et dans ses emplois, ne pense sérieusement qu'à se sauver, et ne se propose que DIEU pour sa dernière fin! Cependant, que sert à un homme de faire une riche fortune, que lui sert de gagner le monde, s'il perd son âme? et quel échange peut-il faire qui puisse le dédommager de la perte qu'il aura faite? Il vaudrait mieux pour lui n'avoir jamais été que de n'avoir pas fait son salut. Qu'a servi à ces grands génies, à ces hommes extraordinaires, d'avoir rempli le monde de leurs belles actions, et d'y avoir acquis tant d'honneur, s'ils sont réprouvés? Représentez-vous un homme, à l'heure de la mort, qui ait possédé des richesses immenses, qui ait joui de tous les plaisirs, qui soit arrivé au comble de la gloire et de la grandeur, et qui, ayant réussi en tout le reste, ait uniquement négligé l'affaire de son salut; et demandez-lui dans ce dernier moment; *Quid prodest?* Que vous servent à présent tous ces biens, ces plaisirs, ces grandeurs? Tout cela est passé, tout cela est à votre égard comme s'il n'avait jamais été? Mais votre âme, que vous avez perdue, ne passera pas; mais les peines terribles, qui sont les suites funestes de cette perte ne passeront pas; mais le regret mortel d'avoir négligé la seule importante affaire ne passera jamais.

Souvenons-nous que si DIEU n'est pas notre souverain bonheur, il sera notre souverain malheur. On peut se passer de toutes les autres choses, de quelque nature qu'elles soient, mais on ne peut se passer de ce bien-là.

Un homme pauvre, abandonné, dans l'oubli et dans l'obscurité, s'il se sauve, est heureux pour toute l'éternité, et il n'a besoin de rien : un homme riche, puissant, heureux, honoré dans le monde, s'il se damne, est malheureux pour toujours. Hélas ! on aime mieux se mettre en danger de perdre son âme que de désobliger un ami, que de laisser moins de bien à ses enfants, que d'être moins distingué pendant sa vie. Quel sentiment aura-t-on de tout cela dans l'enfer ? Le souvenir de ses honneurs passés consolera-t-il beaucoup un homme damné ? Ces biens dont il est dépouillé, lui seront-ils d'un grand secours ? Ces prétendus amis lui seront-ils beaucoup obligés de ce qu'il s'est perdu pour leur faire plaisir ? Serons-nous nous-mêmes beaucoup obligés à ceux qui auront été l'occasion de notre perte, ou pour l'amour de qui nous nous serons damnés ? (**Croiset**, *Retraite spirituelle*).

[Les secours qui nous sont ménagés]. — Il est vrai que nous sommes faibles, que les occasions sont fréquentes, et que par la corruption que le péché a causée dans le cœur de l'homme, nous avons tous un furieux penchant au mal. Mais peut-on avoir plus de puissants secours pour nous empêcher de tomber et pour nous relever de nos chutes ? Avons-nous jamais bien conçu combien il est aisé de faire notre salut, si nous voulons nous servir des grands moyens que nous avons de le faire ? Tant de sacrements où les mérites de Jésus-Christ nous sont appliqués : sacrements qui nous font, pour ainsi dire, un bain de son sang, et par lesquels l'âme trouve de si grandes aides dans tous ses besoins ; sacrements, remèdes salutaires, sources intarissables de tant de grâces ! Ne sont-ce pas là des moyens assez efficaces pour arriver sûrement à notre dernière fin ? S'il eût été à notre pouvoir, s'il eût été à notre liberté, de choisir des moyens propres pour faire notre salut, nous fussions-nous jamais avisés d'en choisir de si puissants, de si aisés et en si grand nombre ? Nous fût-il même venu en pensée de demander ce que Jésus-Christ a fait en notre faveur ? Que de grâces, que de secours spirituels ! Et quel usage avons-nous fait de tous ces moyens ? Quel profit avons-nous tiré jusqu'ici de toutes ces grâces ? et quelle marque est-ce de n'en avoir pas profité ? (*Le même*).

[Les justes et les pécheurs]. — Il y a cette différence entre les justes et les pécheurs, également engagés dans le siècle, que les justes travaillent premièrement pour leur salut, et ensuite donnent les soins que leur état demande d'eux aux choses de la terre ; au lieu que les pécheurs renversent cet ordre, et, toujours appliqués à se faire un bonheur temporel, ne donnent que quelques moments à l'ouvrage de leur salut. Les uns mettent le ciel avant la terre, et rapportent même à Dieu ce qu'ils semblent faire pour le monde ; les autres mettent la terre avant le ciel, et rapportent souvent au monde ce qu'ils paraissent faire pour Dieu. C'est ce qui nous est admirablement marqué dans ces deux différentes bénédictions

qu'Isaac donna à Jacob et à Esaü, dont le premier était la figure des prédestinés, et le second la figure des réprouvés. Il dit à Jacob : « Mon fils, je prie le Seigneur qu'il vous donne de la rosée du ciel et de la graisse de la terre : *Det tibi* DEUS *de rore cœli et de pinguedine terræ* ». Les bénédictions célestes sont marquées avant les bénédictions terrestres, pour nous apprendre que nous devons chercher la grâce et la justice de DIEU avant toutes choses. Mais Isaac dit à Esaü : « Que DIEU vous donne de la graisse de la terre et de la rosée du ciel : *De pinguedine terræ et de rore cœli sit insuper benedictio tua* ». La terre précède le ciel, pour nous faire entendre que les pécheurs ne cherchent leur bonheur que dans les prospérités du siècle ; que, si DIEU verse dans leur âme les rosées salutaires de la grâce, ils en étouffent les fruits naissants par les épines et les soins temporels qui les occupent. Cependant il arrive souvent que les justes, voyant les pécheurs prospérer, s'attristent et sont tentés d'abandonner des espérances que le démon leur fait paraître incertaines. (*Essais de Sermons*).

[Nous sommes en état de faire notre salut]. — Nous sommes grâces à DIEU, encore en état de faire notre salut. Nous sommes sûrs que c'est le temps, et que DIEU nous offre à présent la grâce de le faire. Les réflexions que nous faisons, ces sentiments que nous avons, en sont des preuves. Qui nous a dit que ce n'est pas ici le moment important auquel notre prédestination est attachée et dont notre salut dépend ? Je suis sûr que je puis assurer à présent mon salut par une conversion sincère ; j'ai pour le moins grand sujet de douter que, si je manque de me convertir à présent, je ne serai plus en état de le faire. Estimons du moins autant notre âme que le démon l'estime : il serait bien raisonnable que nous eussions autant d'empressement pour nous sauver que le démon en a pour nous perdre. Cette comparaison est honteuse, il est vrai, cependant, le démon fait beaucoup d'état de notre âme : quelque orgueilleux qu'il soit, il n'est rien de si humiliant qu'il ne soit prêt à faire pour perdre une âme ; et, quelque longue que soit notre résistance, il ne se rebute jamais. Quelle assiduité à nous tenter ! Combien adroitement profite-t-il des moindres occasions qu'il a de nous perdre ? Hé ! faut-il que nous apprenions du démon l'estime que nous devons faire de notre âme ! (**Croiset**, *Retraites*).

[Nécessité du salut]. — S'il y avait quelque milieu entre le salut et la damnation éternelle, nous pourrions écouter quelque proposition et sortir d'affaire : mais il faut indispensablement se résoudre à l'un ou à l'autre ; et, comme il n'est personne qui puisse consentir à une éternité de supplices, il est absolument nécessaire de travailler à l'éternité de la récompense. Heureuse mais formidable nécessité ! Heureuse d'un côté, puisqu'elle nous oblige, de la plus étroite manière, à nous procurer le plus grand de tous les biens ; mais formidable de l'autre, puisque si nous man-

quons à ce devoir, notre négligence est punie du plus grand de tous les maux. Encore, si nous pouvions nous décharger de cette affaire sur le soin de quelque sage personne, nous pourrions nous reposer sur sa fidélité et sur sa prudence : mais l'obligation est personnelle ; et les souverains, qui occupent tous les esprits à l'exécution de leurs volontés, et qui arment toutes les mains pour la défense de leurs Etats et sont environnés de gardes pour la sûreté de leurs personnes, ne peuvent pas employer un seul homme pour le salut de leur âme. Ceux-là mêmes qui partagent avec nous cette obligation, bien loin de la diminuer, l'augmentent; et plus ils s'intéressent pour notre salut, plus ils nous obligent d'y travailler conjointement avec eux.

L'obligation du salut n'est pas seulement indispensable et personnelle, elle est encore si durable, qu'elle ne se termine qu'à la mort, qui fait la dernière décision de cette affaire. Ayez commencé à travailler à cet ouvrage depuis que la raison éclairée de la foi vous en a fait connaître l'importance, ayez vieilli dans ce travail, le succès en sera toujours incertain, et vous serez toujours obligé d'y veiller avec un juste sentiment de crainte. Nous ne sommes pas plus assurés de notre bonheur que le grand Apôtre, qui en a eu toute la certitude qu'on en peut avoir en ce monde ; néanmoins, tandis que ce grand homme, si extraordinairement choisi de Dieu, tremble, tandis qu'il craint d'être réprouvé et qu'il tâche de prévenir par le châtiment de son corps celui de son âme, nous vivons dans une secrète assurance de notre salut : plus il est en péril, moins nous en redoutons l'événement ; et, comme si le secret de l'avenir nous était ouvert, nous nous persuadons d'avoir toujours assez de temps pour y songer et de moyens pour y réussir. (**Anonyme**).

[L'unique objet de Notre-Seigneur]. — Comme il n'y a qu'une seule fin qui plaise à Dieu, il n'y a qu'une seule affaire qui l'occupe par rapport à nous : c'est l'affaire de notre salut. Les différents effets qu'il produit ne lui servent que comme de moyens pour ce même dessein, ou comme d'instruments pour cet ouvrage. Quand il envoya son Fils au monde, il ne lui donna qu'une seule commission, et cette unique affaire dont il le chargea ne fut autre que celle de notre salut, comme la plus proportionnée à sa grandeur et la plus favorable à sa gloire. Quoiqu'il engage les hommes dans mille différents exercices, il veut pourtant qu'il n'y ait qu'une seule occupation sur la terre, et que nous n'ayons point d'autre affaire dans le temps que celle de l'éternité. C'est là que nous devons étendre tous nos soins ; et dans la diversité de nos emplois, n'ayant point d'autre but que celui-là, nous n'aurons point aussi d'autre affaire ; et le seul ouvrage de toute notre vie sera celui-là même qui a mérité d'occuper toute la sagesse de Dieu, soit dans l'éternité pour en former le projet, soit dans le temps pour en ordonner l'exécution. Cependant, appliqués à toute autre chose, nous ne pensons presque jamais à celle-ci ; et, bien loin d'en faire notre

unique affaire, nous n'en tenons pas plus de compte que d'une chose indifférente. Nous trouvons du temps pour les occupations les plus inutiles, et nous n'avons jamais de loisir pour celle qui est d'une nécessité indispensable et d'une conséquence éternelle. Nous sommes toujours dans le mouvement, sans faire une démarche vers ce terme bienheureux où nous pouvons trouver le repos que nous cherchons ; et, ne pensant presque jamais à l'unique chose qui demande toutes nos applications et tous nos soins, nous accablons nos esprits d'une infinité de pensées inutiles, et nous sortons enfin de ce monde sans savoir pourquoi Dieu nous y avait logés. (*Discours à l'Académie*, 1675).

[Les affaires du monde]. — Tout le monde est accablé d'affaires, et l'on ne voit presque personne occupé de celle de son salut. Allez dans toutes les maisons, vous y rencontrerez des affaires ; cherchez tous les hommes, vous les trouverez en affaires ; et si vous entrez en conversation avec eux, ils ne vous entretiendront le plus souvent que de leurs affaires, sans que celle de l'éternité tombe presque jamais dans leurs discours, ni même dans leurs pensées. Un procès, une charge, le soin d'une famille, la conduite d'une armée, le gouvernement d'un Etat, sont de ces occupations que l'on appelle de grandes affaires, des affaires d'une extrême conséquence : et cependant il n'y a véritablement point d'autre affaire dans le monde que celle du salut, soit parce que toutes les autres, comparées avec celle-là, ne sont nullement considérables, soit parce que, rapportées à celle-là comme à leur fin principale, elles ne doivent pas produire des soins différents, puisque toutes ensemble ne devraient faire qu'une même occupation.

Les hommes appellent ordinairement paresseux celui qui ne veut rien faire, ou qui dort dans un temps qui devrait être employé pour le travail. Le Saint-Esprit, au contraire, appelle de ce même nom tous ceux que le monde estime actifs et vigilants, s'ils ne font rien ou s'ils font trop peu pour se sauver, parce que c'est véritablement tomber dans la paresse et languir dans l'oisiveté que de manquer d'ardeur pour cette grande affaire, de laquelle dépend l'heureuse ou malheureuse éternité. Le soleil de justice ne luit que pour nous faire travailler à notre salut en nous éclairant dans nos travaux, et c'est dormir en plein midi que de ne s'occuper que de soi-même et des biens de la terre. *Usquequò, piger, dormies?* dit le Sage ; *quandò consurges à somno tuo?* (Prov. vi). Jusqu'à quand dormirez-vous, ô paresseux ? quand vous réveillerez-vous de votre sommeil ? C'est pour les véritables paresseux qu'il parle ainsi ; c'est pour les réveiller de cet assoupissement mortel où ils sont pour tout ce qui regarde leur salut. Il appelle dormir que de veiller pour acquérir les biens du monde, et il ne fait point de difficulté de donner le nom de sommeil à toutes ces grandes affaires auxquelles ils s'occupent avec tant de soin, et qui ne sont cependant devant Dieu que de pures rêveries. (*Ibid.*).

[Même sujet]. — Prudence du siècle, que tu es aveugle dans tes propres lumières? que tu es insensible à tes propres avantages! Jusqu'à quand seras-tu contraire à la sagesse de Dieu, qui est l'infaillible règle de ta conduite? Jusqu'à quand seras-tu indifférente pour ton propre salut, qui est l'unique affaire que tu dois embrasser avec chaleur? Si tu donnes de si sages conseils à ceux qui consultent tes oracles sur les choses présentes, ne donneras-tu jamais de salutaires avis sur les choses futures, qui te semblent indignes de tes prévoyances? Si tu prends des moyens si propres pour réussir dans tes projets, faut-il abandonner l'unique voie qui te conduit à ta dernière fin? Et si tu prononces de si judicieux arrêts sur les choses humaines et périssables, seras-tu toujours injuste dans les jugements que tu fais des choses éternelles et divines? Les grands soins font cesser les petits; et, lorsque nous sommes pressés d'une affaire de la dernière conséquence, nous avons peine à songer aux autres moins considérables. Il est raisonnable que les plus importantes tiennent le premier rang dans nos pensées : et sur ce principe, duquel on ne peut disconvenir, il faut que l'affaire de notre salut l'emporte sur toutes les autres, et qu'elle tienne nos esprits entièrement occupés, comme n'étant pas seulement la principale mais l'unique, selon la parole même du Sauveur : *Porrò unum est necessarium*. (Discours *à l'Académie*, 1675).

[Grandeur du chrétien]. — Les petites choses ne font pas les soins des grands hommes. Ce qui pourrait être l'affaire d'un particulier ne peut être l'affaire d'un prince. Ainsi, comme la grâce élève les chrétiens par-dessus tout ce qu'il y a de plus noble dans la nature, et qu'elle nous destine pour des couronnes immortelles mille fois plus solides que celles qui brillent sur la tête des monarques; si nous ne travaillons que pour des choses temporelles, si nos soins ne tendent pas à des fins plus sublimes que celles des gens du monde, nous ne faisons rien qui soit digne de notre rang ni proportionné à notre condition : nous sommes oisifs au milieu même de nos travaux; et, lorsque nous sommes le plus appliqués aux affaires du siècle, on peut nous faire avec justice ce reproche de l'Evangile : *Quid hìc statis totâ die otiosi*? Pourquoi êtes-vous tout le jour sans rien faire? En effet, quelque occupation que nous ayons, quelque importante affaire que nous traitions, si ce n'est pas celle de notre salut qui nous met en mouvement, on peut dire que nous restons toujours dans l'oisiveté. (*Ibid.*).

[Le salut ne nuit point aux affaires]. — L'affaire du salut est l'unique affaire à laquelle on peut et on doit travailler sans discontinuation et sans délai. Les autres affaires se succèdent les unes aux autres, et l'incompatibilité mutuelle qu'elles ont ensemble fait qu'on ne les peut entreprendre toutes à la fois; mais, bien loin que celle-ci serve d'obstacle à nos emplois, elle contribue à leur perfection; et, par la société qu'elle contracte avec eux

en les rapportant à la fin qu'elle envisage, elle leur imprime un caractère de dignité et de mérite qui les élève dans l'état surnaturel et les rend dignes de la récompense éternelle. Ainsi, comme c'est travailler inutilement que de ne point travailler à cette affaire, c'est faire tout que de s'y appliquer préférablement à toute autre, et de l'avoir toujours en vue, quelque autre chose que nous fassions. Quand nous travaillons à nous sauver, nous traitons de plus grandes choses que les monarques, nous découvrons de plus sublimes vérités que les philosophes, nous faisons plus de progrès que les conquérants ; et par ce seul ouvrage, non-seulement nous trouvons bien mieux le secret de nous immortaliser que tous les grands de la terre, mais nous nous procurons encore une éternité bienheureuse, à laquelle toutes les grandeurs humaines ne peuvent les conduire. (*Ibid.*).

[On ne fait rien pour Dieu]. — Quelle démarche faisons-nous dans la route du salut, que ces grands hommes de la primitive Eglise ont arrosée de leurs sueurs et colorée de leur sang? Bien éloignés d'une si sage conduite, nous faisons tout ce qui peut contribuer à notre perte, et rien qui soit utile à notre salut. Tout pour le monde, et rien pour l'éternité. Tout pour acquérir du bien et pour tenir quelque rang sur la terre, rien pour mériter les solides honneurs et les véritables richesses. Tout pour plaire à quelque créature ingrate, et rien pour plaire à cette beauté souveraine dont la possession bienheureuse est toujours le prix de notre amour. Tout enfin pour contenter une passion qui, sous l'espérance de quelques douceurs imaginaires, nous fait souffrir mille véritables tourments : et rien pour pratiquer une vertu qui, sous l'apparence de quelques rigueurs, renferme mille délices. En vérité, si nous faisions pour Dieu ce que nous entreprenons pour le monde, nous arriverions au plus haut degré de la sainteté. Mais ne sommes-nous pas dignes de compassion, puisque, pouvant devenir de grands saints par de moindres efforts que nous n'en faisons pour devenir de grands criminels, nous ne retirons d'autre fruit de nos peines que des regrets immortels : et prenant une infinité de soins pour nous envelopper dans une éternité de supplices, nous abandonnons l'unique, qui nous peut attirer une infinité de plaisirs? (*Même discours*).

[Désir inefficace du salut]. — Avouons-le à notre confusion, on ne peut faire aucun fond sur ces sortes de désirs qui promettent une conversion sincère, ferme, édifiante, et qui ne peuvent pas rompre la moindre attache criminelle. On ne les entretient que pour se flatter de quelque espérance de salut; et, si l'on a quelque envie de travailler à son salut, on se contente de ce faible désir, sans aller plus loin. Ce sont ces désirs trompeurs et stériles qui font d'un chrétien une espèce de monstre : car il a l'appétit concupiscible pour souhaiter le bien, et il n'a pas, ce semble, l'appétit iras-

cible pour surmonter le mal et vaincre les difficultés qui se rencontrent dans la poursuite du bien ; et il est vrai de dire que ce chrétien n'a pas d'autre occupation, pour ce qui regarde son salut, que de concevoir d'inutiles désirs : *Totâ die concupiscit et desiderat.* (Prov. XXII). Que font tout le jour cet homme et cette femme, ces gens du monde, qui veulent garder quelque apparence de christianisme ? Travaillent-ils dans le dessein de gagner le ciel ? Nullement ; mais ils voudraient travailler pour cela. Est-ce là un emploi digne de leur foi et des promesses qu'ils ont faites à Dieu au baptême ? Que dirait-on d'un homme avide d'amasser du bien, et qui ne voudrait pas traiter de la moindre affaire pour en acquérir ? Que dirait-on d'une femme du monde qui aimerait à voir et à être vue, et qui se tiendrait tout le jour dans son cabinet ? Ces deux sortes de caractères ne sont jamais condamnés d'inaction, il n'y a personne dans le monde qui, s'il s'agit de gagner du bien ou d'acquérir de l'honneur, ne se donne tous les mouvements nécessaires pour venir à ces fins ; il y a même en cela plus d'excès que de défaut. Mais, pour ce qui est du salut, ce seul nom, ce semble, engendre l'oisiveté et rend le monde perclus de tous ses membres.

En matière de salut, rien n'est si commun que les désirs, et rien n'est si rare que d'y travailler sérieusement. Cette femme qui se plaît dans les belles compagnies, dans les conversations des gens d'esprit, met en danger sa pudeur ; elle voudrait bien la défendre, elle le veut encore, il y a longtemps qu'elle le veut : elle ne l'a pas encore fait. La vanité d'une part, le plaisir de l'autre, étouffent les mouvements de cette pudeur alarmée : *Totâ die concupiscit et desiderat.* Cet homme d'affaires voudrait tout le jour réparer les injustices qu'il a commises, et sa volonté consiste en désir : il ne s'en remue pas davantage. Elle crie, cette justice ; elle saute aux yeux ; la conscience ne manque pas de la dépeindre avec ses couleurs naturelles ; mais tous ces remords ne donnent aucun allégement à ce scélérat, parce qu'il ne restitue point. Ce noble, ce gentilhomme, voudrait bien se donner à Dieu, il y pense même assez souvent ; il en pénètre bien la nécessité : il croupit encore cependant dans une sale volupté. Ce riche avare voudrait rendre ce fonds usurpé sur autrui, mais toujours il le retient, et cache même les papiers témoins fidèles de cette usurpation. C'est ainsi que tous ces désirs s'en vont, et qu'on est aussi avancé au jour de la mort, sur ce sujet, qu'à la fleur même de l'âge. (**Le P. de la Pesse**).

[Réflexions sur la vie passée]. — Je me suis égaré de ma fin, ô mon Dieu ! Vous ne m'avez créé que pour vous servir, vous aimer et vous glorifier : et j'ai fait tout le contraire. Au lieu de chercher votre gloire dans toutes mes entreprises, je n'ai eu en vue que mon plaisir et la satisfaction de mon amour-propre. Je n'ai non plus pensé à vous que si je n'avais pas été créé pour vous. Tous les moments de ma vie ont dû être employés

pour vous : et, quand je les examine en votre divine présence, je n'en trouve aucun que je puisse dire véritablement avoir été employé pour vous, puisque l'humeur, la passion, le plaisir, l'intérêt et l'amour-propre ont été le principe et le motif de toutes mes actions. Le peu de bien que je puis avoir fait, si j'en ai fait quelqu'un, a été gâté par tant d'intentions perverses, aussi bien que par une infinité de défauts, de lâchetés et de négligences, qui s'y sont glissés ! Je reconnais maintenant la cause du trouble et de l'amertume que j'ai ressentis au milieu même des plaisirs que j'avais recherchés avec tant d'empressement, et dont je regarde la possession comme le comble de mon bonheur. C'est que, n'étant fait que pour vous, ô mon Dieu, je ne saurais trouver de repos que dans vous : *Fecisti nos ad te, et irrequietum est cor nostrum donec requiescat in te.* (S. Augustin). Je vous rends mille actions de grâces d'avoir disposé toutes choses de telle manière que je ne puisse être satisfait qu'en possédant les biens solides et éternels. (*Considérations chrétiennes*).

[Désirs incomplets du salut]. — Vous n'avez, ce semble, qu'un désir, au moins vous ne devriez en avoir qu'un, qui est de vous sauver : mais soutiendrez-vous que vous ne désirez point plutôt de vous enrichir ? Tel, en effet, doit être l'ordre de nos désirs : ils doivent s'allumer selon le prix des biens où ils nous portent : et des biens éternels ne sont-ils pas comparables à des biens qui nous quittent, ou que nous quittons nous-mêmes bientôt ? Qu'avons-nous et que pouvons-nous posséder qui puisse balancer dans notre estime le salut de notre âme ? Mais quoi ! pouvons-nous nourrir tout ensemble deux désirs si violents et si contraires ? Je ne m'étonne point si nous passons de si méchantes heures, si nous menons une vie si pénible. S'empresser si fort pour s'enrichir, et s'empresser encore plus pour se sauver, je vous avoue que je n'aurais jamais cru que la chose fût possible. Comment faisons-nous pour nous partager si heureusement à des inclinations si opposées ? Depuis le matin jusqu'au soir nous songeons à nos revenus, et depuis le matin jusqu'au soir nous pensons aussi, et avec beaucoup plus d'application, disons-nous, à amasser des trésors pour le ciel ! Tous les gens de bien n'ont pas, comme nous, l'âme assez grande pour s'occuper tout à la fois de pensées si éloignées naturellement les unes des autres. (**Le P. de la Pesse**).

[Les maximes du monde ne peuvent prescrire contre l'Évangile]. — Que l'on corrompe la parole de Dieu tant qu'on voudra par de fausses interprétations, qu'on la déguise par de vaines subtilités, qu'on se forge à plaisir un système de conscience commode et indulgent, étayé de mille autorités, que l'oubli des plus saintes maximes de l'Évangile semble avoir prescrit par le mensonge : il sera toujours vrai que nous ne sommes dans ce monde que pour travailler à l'affaire de notre salut, et que nous n'avons proprement que cette seule affaire. Il sera toujours vrai de dire que le chemin qui

conduit à la vie est étroit, qu'il y en a peu qui marchent par cette voie étroite, qu'il faut porter sa croix tous les jours, qu'il faut se faire à toute heure violence. Il sera toujours vrai de dire que l'Evangile est la seule règle des mœurs, et par conséquent du salut ; que l'esprit et les maximes du monde sont entièrement opposés à l'esprit et aux maximes de Jésus-Christ ; que c'est à faux qu'on se flatte d'être du nombre des disciples du Sauveur si l'on vit selon l'esprit et les maximes du monde. Enfin, il sera toujours vrai qu'une vie molle, délicieuse, mondaine, ne fut jamais une vie chrétienne ; qu'il faudra rendre compte à Dieu des talents qu'on a reçus, de tout le bien qu'on devait faire et que l'on n'a pas fait, de tout le mal qu'on a fait, et même des paroles oisives. Que le relâchement affaiblisse la foi, que le libertinage étouffe tous les sentiments de religion, que les mauvais exemples nous entraînent : il sera toujours constant que les vérités de l'Evangile ne vieilliront jamais, et que, par une suite nécessaire, ce qui doit le plus nous intéresser c'est l'affaire de notre salut. C'est l'unique vue, l'unique désir du Fils de Dieu pendant les jours de sa vie mortelle. C'est ce qui l'a obligé, par un excès d'amour, de monter sur le Calvaire et de s'y offrir à son Père comme une victime plaisante et parfaite, pour le salut de tous les hommes. Combien donc sont coupables tant de mauvais chrétiens qui se mettent aussi peu en peine de leur salut que s'il ne s'agissait que de la perte et de la ruine de leur plus cruel ennemi ! Ne pourrait-on pas leur faire le reproche que Salvien faisait aux chrétiens de son temps : qu'ils ne faisaient aucun compte de leur âme, et que le démon en faisait une telle estime, qu'il ne veillait nuit et jour que pour la dévorer ? (**Le P. Croiset**, *Exercices de piété*).

[Compelle intrare]. — Il nous reste encore une ressource pour gagner le ciel, supposé que nous n'ayons pas la fermeté de le prendre par force : c'est de souffrir au moins que l'on nous fasse violence pour nous y introduire : *Forcez-les d'entrer, afin que ma maison se remplisse.* Or, Dieu nous force, en quelque sorte, de nous sauver par la pauvreté, par les infirmités, par les persécutions. Ces moyens ne sont point de notre choix ; nous les regardons même comme des maux, et ils arrivent malgré nous. Mais faisons-en un bon usage ; supportons-les avec patience, et nous obtiendrons aussi sûrement le ciel que ceux qui se font violence pour le ravir. Laissons-nous conduire à la Providence, comme des gens qui se laissent entraîner par la foule dont ils sont environnés, c'est-à-dire laissons agir les tribulations qui viennent fondre sur nous pour suppléer à notre peu de courage, en nous forçant de faire ce que notre lâcheté refuse d'entreprendre. *C'est par beaucoup de tribulations qu'il nous faut entrer dans le royaume de* Dieu. (Act. xiv). Voudrions-nous avoir ce royaume en pur don et sans qu'il nous en coûtât rien ? Cela ne se peut : *Le royaume des cieux se prend par force, et ceux qui emploient la force le ravissent.* (**Le P. Ségneri**, Méditations).

SCANDALE.

AVERTISSEMENT.

J'ai déjà traité, sous un autre titre, de l'Exemple *en général, et du* Bon Exemple *en particulier, sans parler du* scandale, *qui est le mauvais exemple donné au prochain : maintenant j'ai à traiter du scandale, sans toucher à la bonne éducation que tout chrétien est obligé de donner à ses frères. J'ai cru que je devais séparer ces deux sujets, que plusieurs prédicateurs réunissent, tant parce que la matière est assez ample pour tous les deux que parce que la manière de les traiter doit être tout-à-fait différente.*

Comme il est nécessaire qu'il arrive des scandales dans le monde, ainsi que le Fils de Dieu *le dit dans l'Evangile, c'est-à-dire que, dans la société des hommes, cela est moralement inévitable, à cause de la malice des uns et de la faiblesse des autres, c'est ce qui a fait la distinction du scandale* actif *et du scandale* passif. *Et il est ici question de l'un et de l'autre, quoique, en parlant de la* Coutume, *que presque tout le monde suit, ce que nous avons dit là-dessus puisse s'appliquer au scandale passif, qui n'en est différent que de nom ; mais nous n'userons point de répétition.*

Il y a une autre sorte de scandale passif dont nous ne dirons que peu de chose. C'est celui qu'on prend des vertus et des bonnes actions des gens de bien, dont les méchants se scandalisent injustement et mal à propos. Nous ne dirons rien du tout du scandale que les impies prennent des maximes de l'Evangile et des vérités de la religion, non plus que du scandale de la croix et des hu-

miliations du Fils de Dieu, *parce que cela regarde d'autres sujets. Du reste, le scandale dont nous traitons ici donne lieu de tracer plusieurs caractères des mœurs et plusieurs peintures des désordres du siècle, et fournit beau jeu à l'éloquence la plus grande et la plus pathétique sur la perte des âmes dont il est la cause.*



§ I.

Desseins et Plans.

1. — Pour inspirer l'horreur que mérite le scandale, je me sers des imprécations de Jésus-Christ même, qui les adresse — 1°. Au monde : *Væ mundo à scandalis ;* — 2°. Au scandaleux lui-même, qui répand la contagion partout : *Væ homini illi per quem scandalum venit.* — Ne cherchons point de division ailleurs que dans ces foudroyantes malédictions du Sauveur. Le scandale est la perte et la cause de tous les malheurs du monde : *Væ mundo.* Il est la perte et la ruine du scandaleux : *Væ homini illi.* Ce sont les deux parties de ce discours.

Première partie. — Il faut montrer que Jésus-Christ a eu raison de prononcer anathème contre le monde à cause du scandale : *Væ mundo à scandalis* ! Pourquoi cela ? C'est que la plus grande partie des hommes se damnent par le scandale donné et par le scandale reçu, et qu'il suffit presque que le scandale soit donné pour qu'il soit reçu : vérité que je veux faire sentir par une suite de propositions toutes fondées sur l'expérience. — 1°. Rien de plus facile que de se laisser entraîner au torrent du mauvais exemple. On sait qu'il n'y a rien de plus persuasif que l'exemple d'autrui en général, mais le mauvais exemple, auquel on donne le nom de scandale, est encore infiniment plus efficace pour persuader le mal. *Facilius est*, dit S. Augustin, *justos decipi ab impiis quàm impios à melioribus emendari.* Il est aisé d'en donner les raisons. Le mauvais exemple des méchants se trouve aidé et soutenu par toutes les dispositions naturelles que nous avons au mal ; nous avons déjà un furieux penchant pour ce qu'il voudra nous persuader. D'ailleurs, le scandale détruit en nous toutes les barrières que Dieu avait mises pour nous préserver du vice : les lumières de la conscience, la honte naturelle que nous avons pour certains crimes, la crainte du reproche qu'on pourrait faire sur notre conduite. — 2°. Le mauvais exemple, ou le scandale, donne de l'impunité au

crime, et de la hardiesse ou plutôt de l'effronterie au criminel : car, quand une fois on est devenu scandaleux, on ne rougit de rien : et quand le décri est public, on continue dans son désordre, sans s'apercevoir du murmure qu'il excite. — 3°. Les plus grands vices ne s'introduisent que par le scandale, comme l'impureté, l'impiété, l'irréligion : *Adulterium dùm videtur, dicitur*, dit Tertullien. — 4°. Les mauvais exemples se communiquent par toutes les personnes qui nous approchent et que nous approchons ; le scandale nous vient de tous côtés, et se prend par tous les sens. Le Fils de Dieu a donc eu juste raison de s'écrier *Væ mundo à scandalis !* Malheur au monde pour les scandales qu'on y donne et qui s'y prennent !

Seconde partie. — A ne considérer le scandale que dans le cœur du scandaleux, il faut faire voir que ce n'est jamais en vain que le Seigneur l'a chargé de ses plus terribles anathèmes : *Væ homini illi per quem scandalum venit.* — 1°. Pour l'énormité de ce péché, qui combat et qui détruit la fin pour laquelle le Fils de Dieu est venu sur la terre, qui est de sauver tous les hommes : car le scandale a pour but de les perdre, et de ravir à Dieu les âmes pour lesquelles ce Sauveur a donné sa vie et son sang : ce qui n'est point une exagération outrée : c'est S. Paul qui nous en assure par ces paroles : *Peribit infirmus in tuâ scientiâ frater, pro quo Christus mortuus est.* (I Cor. VIII). Et, quoique le scandaleux n'ait pas formellement ce dessein de perdre les âmes, c'est assez que le scandale ait ce funeste effet et que le scandaleux ne le puisse ignorer. 2°. Les malédictions du Sauveur ne sont pas vaines à l'égard du scandaleux. Sans parler de la diffamation qui suit presque toujours le scandale, ne parlons que des maux qu'il attire sur celui qui le donne, par rapport à l'éternité. Il rend le scandaleux responsable de l'âme de son frère qu'il a perdue, et il est menacé d'en répondre par la perte de la sienne : *Sanguinem ipsius de manu tuâ requiram.* (Ezech. III). — 3°. Il rend sa conversion et sa pénitence moralement impossible, par la difficulté où il se met de réparer le mal qu'il a causé, de retirer les âmes du précipice où il les a jetées, d'édifier autant le monde par son bon exemple qu'il l'a scandalisé par le mauvais qu'il a donné, etc. — 4°. C'est le péché le plus souvent et le plus rigoureusement puni, dès cette vie, par des châtiments exemplaires, afin que, par cette punition, les autres soient détournés de suivre le mauvais exemple que le scandaleux a donné.

—

II. — Deux propositions feront le partage de ce Discours, sur ces paroles : *Væ mundo à scandalis.*

1°. Malheureux celui qui cause le scandale. — 1°. Parce qu'il est homicide devant Dieu de toutes les âmes qu'il scandalise. — 2°. Parce qu'il se charge devant Dieu de tous les crimes de ceux qu'il scandalise.

— C'est un péché monstrueux, un péché diabolique, un péché contre le SAINT-ESPRIT, parce qu'il attaque directement la charité, un péché essentiellement opposé à la rédemption de JÉSUS-CHRIST.

2° Doublement malheureux celui qui cause le scandale, lorsqu'il est obligé à donner l'exemple. Tels sont les pères à l'égard de leurs enfants, les maîtres à l'égard de leurs domestiques, les prêtres à l'égard du troupeau de JÉSUS-CHRIST, etc. (**Bourdaloue,** *Avent*).

—

III. — 1°. Vous verrez, en premier lieu, dans un discours, la grandeur des outrages que le scandale fait à DIEU ;

2°. La grandeur des maux qu'il cause à l'Eglise, dont il défigure toute la face, la couvre d'opprobre et de confusion, et la rend méprisable aux fidèles et aux hérétiques ;

3°. La grandeur des pertes qu'il apporte au prochain et à ceux qui en sont les auteurs. En sorte que, si les autres crimes renferment un attentat contre la gloire de DIEU, c'est un attentat vain et impuissant: au lieu que celui du scandale est effectif, ruine en effet ses plus nobles ouvrages, et renverse tous les autres desseins. Si les autres péchés font quelque tort à l'Eglise, le scandale la déshonore entièrement. Enfin, si les autres péchés engagent à la damnation éternelle, le scandale a cela de particulier, qu'il est difficile à expier, et que les maux qu'il cause sont plus irréparables. (**La Font,** 6e *dim. après l'Epiphanie*).

—

IV. — 1°. Jamais le pécheur ne se rend plus digne de la colère de DIEU et n'attire plus ses vengeances que lorsqu'il scandalise le prochain.

2°. — Le pécheur n'est jamais moins en état de profiter des grâces de DIEU que lorsqu'il se scandalise des vertus et des bonnes actions du prochain.

3°. Le pécheur ne témoigne jamais plus de faiblesse, et n'est en plus grand danger de se perdre, que lorsqu'il se laisse entraîner dans le désordre par le scandale qu'il prend des mauvaises actions du prochain.

—

V. — Les malédictions et les anathèmes que le Fils de DIEU prononce contre les scandaleux. Il faut faire voir qu'il lance ces anathèmes particulièrement contre trois sortes de personnes :

1°. Contre les mondains en général, qui donnent de mauvais exemples.

2°. Contre les libertins, qui font une profession ouverte et déclarée de vivre scandaleusement.

3°. Contre les grands du monde, qui autorisent leurs scandales par la grandeur de leur condition. — Voilà comme trois degrés de scandale. Le scandale simple, le scandale de profession, et le scandale d'autorité. **Biroat**, *Avent*, *disc.* 12).

—

VI. — 1°. Comme il n'y a rien qui ait tant contribué à décrier la religion, sa doctrine et ses maximes, auprès des païens, que le scandale qu'ils ont pris de la vie et des mœurs des mauvais chrétiens, de même il n'y a point maintenant de plus grands obstacles à la conversion des infidèles et des hérétiques que le scandale de ceux dont la vie n'est pas conforme à leur foi et à leur religion.

2°. Il n'y a point de pécheur à qui Dieu ait fait de plus terribles menaces, et contre lesquels il se soit déclaré plus ouvertement, et ait exercé ensuite de plus sévères vengeances.

—

VII. — 1°. Il est aisé de donner scandale au prochain, puisqu'il ne faut pour cela qu'une parole indiscrète, qu'une action qui d'elle-même peut être indifférente, qu'un péché que nous n'avons pas eu la prudence de cacher et qui est venu à la connaissance des autres ; par nos habits, notre train, notre luxe, en un mot par le mauvais usage que nous faisons de tout ce qui nous appartient.

2°. Il est encore plus facile de prendre le scandale et de suivre le mauvais exemple qu'on a devant les yeux à cause de notre faiblesse et du penchant naturel que nous avons au mal. — D'où nous pouvons tirer deux conclusions pour notre instruction. La première, que nous devons prendre toutes les précautions possibles pour ne donner jamais à personne un sujet de scandale. La seconde, la diligence avec laquelle nous devons nous séparer de tout ce qui nous peut être une occasion de scandale.

—

VIII. — 1°. Dans le monde, il est aisé de causer du scandale, et il y a peu de personnes qui ne soient coupables de ce péché ; il semble attaché à tous les états, à toutes les conditions. Ceux mêmes qui ne croient pas donner sujet à personne de se scandaliser, ou qui n'y pensent pas, sont ceux souvent qui en donnent le plus d'occasion, tantôt par leurs mauvaises actions et tantôt par l'omission de leurs devoirs.

2°. Dans le monde, il n'y a presque personne qui pense et qui travaille à réparer le scandale. Ce sont les deux points d'un discours, dont l'un nous doit engager à veiller extraordinairement sur toutes nos actions, l'autre à examiner sérieusement quelle a été notre conduite jusqu'à présent, afin de remédier au scandale qu'elle peut avoir donné.

IX. — On peut prendre, sur le sujet du scandale, cette division simple et commune, mais qui renferme tout ce qui s'en peut dire.

1°. Le tort qu'il fait à Dieu, dont il détruit la gloire, renverse le dessein qu'il a de sauver les hommes, rend inutiles, à l'égard de ceux dont il cause la perte, l'incarnation, la mort, les souffrances et les mérites de son Fils.

2°. Le tort qu'il fait au prochain, en perdant son âme et en procurant sa damnation, qui est le dernier et le plus grand de tous les maux.

3°. Le tort et le malheur que le pécheur scandaleux s'attire à lui-même, en se chargeant de tous les péchés qu'il fait commettre aux autres, et se mettant dans l'impossibilité de réparer le mal qu'il a causé.

—

X. — L'impudence du scandale. C'est un péché public, que l'on commet sans crainte et sans honte, sans ménager en aucune manière les personnes qui en peuvent être témoins. Il communique son impudence et son effronterie à tous les autres vices pour commettre publiquement les actions les plus criminelles.

2°. La cruauté du scandale, qui tue sans pitié l'âme d'un frère et lui fait souffrir une mort éternelle.

3°. La plaie irrémédiable que fait le scandale, l'impossibilité de remédier au mal qu'il cause, lequel, pour être inconnu, n'est pas moins grand, moins étendu et moins pernicieux.

—

XI. — 1°. On ignore communément en quoi consiste le scandale et de quelle manière il se commet : d'où il arrive que la plupart des chrétiens se rendent tous les jours coupables de ce péché, sans qu'ils y fassent réflexion, ni qu'ils examinent leur conscience là-dessus : c'est pourquoi il en faut expliquer les différentes espèces, en combien de manières on peut donner scandale au prochain, directement, indirectement, avec intention de nuire ou sans intention de porter au péché ; et comment, en chaque espèce, on est cause de la perte du prochain.

2°. On ignore l'énormité du péché du scandale, combien Dieu l'a en horreur. Ce qu'il faut faire concevoir par les menaces qu'il fait au pécheur scandaleux, par le compte qu'il l'obligera de rendre du salut et de l'âme de son frère, par l'obligation de réparer le tort qu'a fait le scandale, et par la difficulté de satisfaire à cette obligation.

—

XII. — 1°. Le mal que fait dans le monde un scandaleux et le désordre qu'il y cause. Il enseigne le mal en le faisant, et s'érige en docteur et en maître d'iniquité en l'enseignant publiquement, par ses actions, plus

efficacement que s'il l'enseignait de paroles. C'est un tentateur qui porte au péché, et qui est l'agent, le suppôt et l'organe du démon pour perdre les hommes. Il efface en quelque manière la honte et l'infamie du péché, et le fait commettre sans confusion et en public.

2°. — La punition que Dieu tire ordinairement du scandale, et qui se rapporte à trois choses. — La première est une mort honteuse et funeste, comme nous voyons dans l'Ecriture : *Ponam te in exemplum*, dit Dieu : je ferai en ta personne un exemple mémorable à toute la postérité. (Nahum III). La seconde, que c'est une marque presque infaillible de réprobation, parce que, ayant perdu tant d'âmes, c'est une punition bien juste qu'il soit le compagnon de leur supplice. La troisième, c'est qu'un scandaleux est puni dans l'autre vie plus rigoureusement à proportion du nombre de ceux dont il a causé la perte et la damnation.



§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **S. Augustin**, *De Catechizandis rudibus*, montre qu'il ne faut point abandonner la vérité ni se désister de pratiquer les bonnes œuvres, pour le scandale qu'en peuvent prendre les méchants. — *Contrà Epist. Petiliani* : pourquoi le démon est appelé homicide : c'est qu'il tue l'âme, et le premier a porté le scandale dans le monde.

S. Grégoire, III *Past.*, *admon.* 36 : plusieurs donnent le scandale sans s'imaginer le donner. — I *Pastor.* : comment le scandale croît et devient plus pernicieux par les circonstances de la dignité et des autres qualités de ceux qui le donnent. — *Homil.* 31 *in Evang.*, il montre la même chose.

S. Chrysostôme, *Serm. contrà concubinarios* : celui qui pèche plus grièvement, mais sans scandale sera moins puni que celui dont le péché sera moins grief, mais commis avec scandale. — *Homil.* 7 *in Genes.* : injustice de ceux qui, pour le péché d'un seul, accusent tous ceux qui sont de la même profession, et en prennent occasion de scandale. — *Homil.* 14 *in Roman.* : que ceux qui portent les autres au péché sont plus grièvement punis que ceux qui le commettent. — *Serm.* 25 *in Roman.* : grièveté du crime du scandale, et châtiment dont il est ordinairement puni. — *Homil.* 20 *in Corinth.* : un long discours sur le scan-

dale. — *Homil.* 56 *in* 9 *Joannis :* qu'il faut fuir la compagnie des vicieux, de peur que ceux qui nous voient n'en soient scandalisés.

S. Jérôme, III *in* 12 *Oseæ* : celui qui est occasion de chute et de scandale aux autres cause sa perte et sa ruine propre. — *Epist.* 11 *ad Gerontiam :* exhortation à n'être à personne occasion de péché par un mauvais exemple.

S. Basile, *Tract.* 2 *de Baptismo,* 10 : ce que c'est que le scandale donné ou reçu, et comment il faut se donner de garde de l'un et de l'autre.

Origène, *Homil.* I *in Ps.* 36 : qu'il ne faut point fréquenter les scandaleux, ni être auteur du scandale. — *Homil.* 25 *in* 21 *Exodi :* que c'est le propre des âmes faibles de se scandaliser. — *Homil.* 25 *in* 31 *Numer :* montre, par l'exemple des Madianites, que ceux qui causent le scandale seront plus grièvement punis que ceux qui le prennent.

S. Chrysologue, *Serm.* 27, montre avec quel soin il faut éviter de donner scandale.

S. Bernard, *Serm.* I *de Convers. S. Pauli,* compare les scandaleux aux Juifs qui ont fait mourir le Fils de Dieu et qui ont indignement versé son sang.

[Livres spirituels et autres]. — **Grenade,** *Mémorial,* l. 2, de la Pénitence.

Conradus Elingius, *Catech.* III, 2. — *Loci comm.* V.

La morale chrétienne sur le Pater, VIII, sect. 3, art. 3.

Le P. Chahu, *Le secret de la Prédestination,* VI, 4, 3.

Le P. Camaret, *Le pur et le parfait christianisme* : long traité du mauvais exemple.

Le P. Gegou, *L'usage du sacrement de Pénitence,* II, 2, 5, chap. 2, § 5.

Le P. Nepveu, *Réflexions chrétiennes,* 14 février, 12 septembre.

Rainerius de Pisis, *Pantologia.*

[Les Prédicateurs]. — **Le P. Grizel,** Avent, Sermon 10.

Le P. de Lingendes, Mercredi et jeudi après le 3e dim. de Carême.

Lambert, *Année évangélique,* Homélie 83 sur l'évangile de la fête de S. Michel.

Biroat, Sermon 12.

Bourdaloue, premier Avent, Sermon 3.

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne **(Houdry),** *Avent,* Serm. 14.

[Recueils.] — **Grenade,** *Lieux communs,* Verbo *Scandalum.*

Busée, *Panarium,* Titulo *Exemplum malum.*

Labatha, Verbo *Scandalum.*

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Ecriture.

Non sequeris turbam ad faciendum malum, nec, in judicio, plurimorum acquiesces sententiæ ut à vero devies. Exodi XXIII, 2.

Vous ne suivrez point l'exemple de la multitude pour faire le mal, et vous ne vous conduirez point par l'avis et le jugement du plus grand nombre pour vous éloigner de la vérité.

Cave ne unquàm cum habitatoribus terræ illius jungas amicitias quæ sint tibi in ruinam. Exodi XXXIV, 12.

Donnez-vous bien de garde de lier jamais amitié avec les habitants de cette terre, et de ce pays, de crainte qu'ils ne soient la cause de votre ruine.

Quoniam blasphemare fecisti inimicos Domini, propter verbum hoc filius qui natus est tibi morte morietur. II Reg. XII, 14.

Parce que vous avez donné occasion aux ennemis du Seigneur de blasphémer, pour cette parole le fils qui vous est né mourra, en punition de votre péché.

Ab occultis meis munda me, et ab alienis parce servo tuo. Ps. 18.

Nettoyez-moi, Seigneur, de mes péchés secrets, et pardonnez à votre serviteur les péchés d'autrui dont j'ai été la causa.

Inventi sunt in populo meo impii, laqueos ponentes et pedicas ad capiendos viros. Jerem. V, 26.

Il s'est trouvé des impies parmi mon peuple, qui ont tendu des filets et des lacets pour prendre les hommes et pour les perdre.

Vos autem recessistis de viâ, et scandalisâstis plurimos in lege..,. propter quod et ego dedi vos contemptibiles omnibus populis. Malach. II, 8-9.

Vous vous êtes écartés du droit chemin, et vous avez donné à plusieurs occasion de scandale en violant la loi. C'est pour cela que je vous ai rendus méprisables à tous les peuples de la terre.

Qui decipit justos in viâ malâ in interitu suo corruet. Proverb. XXVIII.

Celui qui séduit les justes pour les mettre dans la mauvaise voie court à sa perte finale.

Necesse est ut veniant scandala; verumtamen, væ homini illi per quem scandalum venit! Matth. XVIII, 7.

Il est de nécessité qu'il arrive des scandales dans le monde : mais malheur à celui par lequel le scandale arrive !

Qui scandalisaverit unum de pusillis istis qui in me credunt, expedit ei ut suspendatur mola asinaria in collo ejus, et demergatur in profundum maris. Matth. XVIII, 6.

Si quelqu'un est un sujet de chute et de scandale à un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui que l'on pendît à son cou une de ces meules qu'un âne tourne et qu'on le jetât au fond de la mer.

Si oculus tuus scandalisat te, erue eum et projice abs te. Ibid. 9.

Si votre œil vous est un sujet de chute et de scandale, arrachez-le et le jetez loin de vous.

Noli cibo tuo illum perdere pro quo Christus mortuus est. Rom. XIV, 15.

Ne faites pas périr par votre manger celui pour qui Jésus-Christ est mort.

Ne ponatis offendiculum fratri vel scandalum. Ibid. 13.

Ne donnez point à votre frère une occasion de chute et de scandale.

Videte ne fortè licentia vestra offendiculum fiat infirmis. I Cor. VIII, 9.

Prenez garde que cette liberté que vous vous donnez ne soit aux faibles une occasion de chute.

Si esca scandalizat fratrem meum, non

Si ce que je mange scandalise mon frère,

manducabo carnem in æternum, ne fratrem meum scandalizem. Ibid. 13.

je ne mangerai plutôt jamais de viande de toute ma vie.

Rogo vos, fratres, ut observetis eos qui dissensiones et offendicula, præter doctrinam quam vos didicistis, faciunt, et declinate ab illis. Rom. xvi, 17.

Je vous prie, mes frères, de prendre garde à ceux qui causent parmi vous des divisions et des scandales, contre la doctrine que vous avez apprise, et d'éviter leur compagnie.

Modicum fermentum totam massam corrumpit. I Cor. v, 6.

Un peu de levain corrompt la masse.

Si quis viderit eum qui habet scientiam in idolis recumbentem, nonne conscientia ejus, cùm sit infirma, ædificabitur ad manducandum idolothyta? I Cor. viii, 10.

Si quelqu'un de ces faibles en voit un de ceux qui savent que les idoles ne sont rien assis à la table où l'on sert des viandes qui leur sont immolées, ne sera-t-il pas porté, lui qui est encore faible, à manger de ces viandes sacrifiées ?

Peribit infirmus in tuâ scientiâ frater, propter quem Christus mortuus est. Ibid. 11.

Ainsi, par votre science vous perdrez votre frère, pour lequel JÉSUS-CHRIST est mort.

Sic peccantes in fratres, et percutientes conscientiam eorum infirmam, in Christum peccatis. Ibid. 12.

En péchant de la sorte contre vos frères, et blessant leur conscience qui est faible, vous péchez contre JÉSUS-CHRIST.

Nemini dantes ullam offensionem, ut non vituperetur ministerium nostrum. II Cor. vi, 3.

Ne donnez à qui que ce soit aucun sujet de scandale, afin que notre ministère ne soit point déshonoré.

Sine offensione estote Judæis et gentibus et Ecclesiæ DEI. I Cor. x, 32.

Ne donnez de scandale ni aux Juifs ni aux gentils ni à l'Eglise de DIEU.

Ab omni specie malâ abstinete vos. I Thessalon. v, 22.

Abstenez-vous de tout ce qui a quelque apparence de mal.

Peccantes coràm omnibus argue. I Tim. v, 20.

Reprenez hardiment ceux qui commettent quelque péché en présence des autres.

Noli æmulari in malignantibus, neque zelaveris facientes iniquitatem. Ps. 36.

Ne vous fâchez point en voyant ceux qui commettent le mal, et n'ayez point d'envie d'imiter ceux qui le commettent.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN-TESTAMENT.

[Du scandale de nos premiers pères]. — Je ne parlerai point du scandale que donnèrent nos premiers pères. Je me contente d'y faire remarquer la vérité de ce qu'enseigne S. Chrysostôme, que celui qui en a engagé un autre dans le péché sera plus rigoureusement puni que celui qui le commet à la sollicitation d'autrui. Nous en avons un exemple dans le châtiment différent que reçurent Adam et Eve, quoiqu'ils fussent coupables d'une semblable transgression. Eve fut plus grièvement punie qu'Adam, parce que ce fut elle qui le sollicita et qui l'engagea dans la désobéissance à la loi de DIEU. DIEU fit même une extension de sa vengeance au serpent, pour avoir servi au démon à porter Eve à la révolte.

[Les Amalécites]. — Le scandale est un crime dont le pardon est très-rare et très-difficile, et dont la vengeance s'étend à la postérité la plus recu-

lée. Nous en trouvons un exemple dans l'ordre que DIEU donna à Moïse d'écrire dans un livre qu'il était résolu de perdre et d'exterminer Amalec pour s'être opposé aux Israélites qui lui demandaient passage sur ses terres pour aller en la terre de Chanaan, que le Seigneur lui avait promise. Cet arrêt fut exécuté quatre cents ans après lorsque Samuel commanda de la part de DIEU à Saül de déclarer la guerre aux Amalécites et de les faire passer tous au fil de l'épée, sans épargner qui que ce fût; et l'une des principales causes de la réprobation de Saül fut qu'il n'accomplit qu'en partie un ordre si exprès de DIEU. Belle figure de l'horreur que DIEU a de ceux qui par leurs mauvais exemples détournent les autres de la bonne voie et les engagent en des routes de perdition.

[Loi mosaïque].— Dans l'Exode il y a une loi expresse qui porte que celui qui aura fait une fosse sur le chemin, et ne l'aura pas couverte, en sorte que le bœuf ou quelque autre animal de son voisin passant par-là y sera tombé, soit condamné à payer le dommage à son voisin. Sur quoi l'Apôtre nous dit, et nous pouvons dire avec lui : *Numquid* DEO *cura est de bobus?* (I Cor. IX). En vérité, si DIEU fait payer un intérêt temporel arrivé par notre faute, croyez-vous qu'il n'aura pas plus de zèle pour demander compte d'une âme que nous aurons perdue par notre scandale?

[Eléazar.] — Quelle fut la crainte d'être une occasion de scandale dans le vénérable vieillard Eléazar, cet homme parmi le peuple juif également respectable et par son âge et par sa dignité ; cet homme, selon la belle expression de S. Ambroise, plein de l'esprit de l'Evangile avant l'Evangile même. *Vir ante tempora evangelica evangelicus!* On lui demandait une seule chose pour le sauver de la mort : non pas qu'il mangeât de la chair défendue, mais au moins qu'il dissimulât, et que seulement en apparence il consentît à en manger : déguisement dont il eut horreur : et pour quelle raison : « Il ne me convient pas, dit-il, dans l'âge où je suis ni dans la place que j'occupe, d'user de détours et de cacher mes sentiments. Car que pensera, que fera une jeunesse ignorante et faible, quand on apprendra que la vertu d'Eléazar s'est démentie, et qu'il a lui-même abandonné la loi de son DIEU? quelle occasion de scandale ne donnerai-je pas? On se mesurera sur moi; on deviendra lâche comme moi, impie comme moi. » Qu'eût-on, en effet, pensé, qu'eût-on fait à son exemple? C'eût été un scandale public, dont ce grand homme eut horreur.

[Mathathias]. — Le scandale est un mal contagieux, et qui fait de grands progrès en peu de temps. C'est ce qui émut ce généreux Machabée, l'invincible Mathathias, et ce qui l'excita à faire une action que le SAINT-ESPRIT a canonisée et dont la mémoire sera éternelle. Il vit un Israélite, vaincu par la crainte du monde, sur le point d'adorer publiquement une idole : il le vit, et, touché d'un zèle qui se tourna en courroux,

il prévint par un double sacrifice cette impiété, immolant sur l'autel même de l'idole non-seulement l'Israélite impie, mais le païen qui le forçait à être idolâtre, consacrant sa colère par la mort de ces deux victimes, dont DIEU lui ordonna d'être le sacrificateur. D'où lui vint ce transport ? De la douleur dont il fut saisi, et de la pensée que l'exemple de ce sacrilége allait être suivi de mille autres ; de la réflexion que, dans une pareille conjoncture, le scandale d'un seul, toléré et impuni, suffisait pour ébranler toute la nation. Le danger où lui parut le peuple de DIEU et la vue des suites affreuses que devait avoir la lâcheté de ce profanateur l'anima, et sa juste colère fait dans l'Ecriture le sujet de son éloge.

[Les enfants d'Héli]. — L'exemple de ceux qui, par leur profession et par l'obligation de leur état étant consacrés au service de DIEU, vivent d'une manière toute mondaine et toute païenne est un grand sujet de scandale pour le commun des chrétiens. C'est ainsi qu'il est marqué au 1er livre des Rois, que le péché des enfants du grand-prêtre Héli était grand devant DIEU, parce qu'ils éloignaient le peuple des offrandes et des sacrifices du Seigneur. « Grand péché sans doute, dit S. Grégoire, puisque c'était un scandale public.» Certes, quand on voit des ecclésiastiques, des religieux, des personnes élevées aux premières dignités de l'Eglise, sujettes aux mêmes passions et commettre les mêmes crimes où se portent les gens du monde, on croit aisément qu'il n'y a point de mal, la charité qui ordonne d'avoir toujours un favorable sentiment du prochain ne permettant pas de croire que ces personnes, employées aux mystères sacrés, voulussent trahir leur conscience et s'exposer au malheur de la damnation.

[Jéroboam.] — Le scandaleux roi d'Israël Jéroboam, appréhendant que, si le peuple allait à Jérusalem offrir des sacrifices, il ne retournât à la famille de David, porta les Israélites à l'idolâtrie. C'est ce qui le rendit si détestable et si odieux au Seigneur, qu'il lui fit dire par le prophète Athias : *Tu as plus fait de mal toi seul que tous les autres qui t'ont précédé.* Aussi fut-il puni de DIEU comme il le méritait. Il fut privé du royaume, et toute sa race éteinte avec infamie, son nom maudit et sa mémoire en exécration. Mais son peuple, qui a suivi son mauvais exemple, a-t-il trouvé quelque excuse à son péché ? a-t-il échappé à la vengeance de DIEU ? Voici comment en parle le même prophète : *Et tradat Dominus Israël propter peccata Jeroboam :* que, pour les péchés de Jéroboam, auxquels le peuple infidèle s'était abandonné en suivant son mauvais exemple, il livrerait tout Israël à des ennemis impitoyables, qui le détruiraient entièrement.

[Élisée]. — Quand le prophète Élisée eut prédit à l'impie Hazaël, roi de Syrie, les cruautés étranges qu'il exercerait contre le peuple de DIEU, ce

cruel en conçut lui-même de l'horreur, et il ne laissa pas de les exécuter. Cependant sur l'heure, touché d'un sentiment d'horreur, il repartit au prophète : « *Quid enim? sum, servus tuus, canis ut faciam rem istam magnam?* Suis-je donc un chien enragé pour faire tout le mal que vous dites? » C'est à quoi devrait penser un scandaleux, et ce qu'il devrait dire de lui-même, s'il songeait à tous les maux que son mauvais exemple causera, et à combien de personnes il donnera la mort par son scandale.

EXEMPLES TIRÉS DU NOUVEAU-TESTAMENT.

[Notre-Seigneur.] — S. Grégoire remarque que le Fils de Dieu nous a enseigné, par sa conduite et par son exemple, à faire le discernement des scandales, à y avoir égard en certaines occasions, et à les mépriser en d'autres. Quand ses disciples lui rapportèrent que les pharisiens avaient été scandalisés de sa doctrine, il ne s'en mit pas en peine ; mais, quand on le somma de payer le tribut, après avoir montré qu'il en était exempt, il ordonna à S. Pierre de le payer, de peur de scandaliser ceux qui l'exigeaient, et fit un miracle exprès pour cela. D'où vient une conduite si différente? C'est, dit ce grand pape, pour nous apprendre à n'avoir nul égard aux scandales qui nous engagent à manquer à notre devoir, et au contraire à prévenir ceux que nous pouvons empêcher de naître sans manquer à rien de nos devoirs.

On sait ce que le Sauveur dit à S. Pierre, qui, sans y penser et peut-être croyant faire bien, voulait l'empêcher de souffrir la mort pour le salut des hommes. Le Sauveur le traite de Satan : *Vade retrò, Sathana!* Pourquoi? il en ajoute aussitôt la raison : *Scandalum es mihi.* C'est que ceux qui détournent les autres de pratiquer le bien, comme ceux qui les portent au mal, font l'office du démon et sont ses suppôts.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Verumtamen animam illius serva (Job. II). — Agis sur ses biens et sur sa personne, mais épargne sa vie, dit Dieu à Satan lorsqu'il lui permit de tenter Job. Dieu, par cet ordre, défendait seulement au démon d'enlever au saint homme une vie naturelle et mortelle ; mais ne peut-on pas bien dire encore, avec plus de sujet, à un pécheur scandaleux : « Si votre

frère a eu le malheur d'encourir votre indignation et de devenir l'objet de votre haine, faites-lui toute autre injustice qu'il vous plaira ; mais ne portez pas la vengeance jusqu'à lui ravir une vie spirituelle et immortelle : *Verumtamen animam illius serva.* » Car il s'ensuit que celui qui compte pour rien de scandaliser son frère est devant Dieu coupable de la mort spirituelle de ce frère, puisqu'il lui fait perdre la charité, qui est la vie de son âme.

Et nunc antichristi multi facti sunt (I Joann. II). Si ce qu'a dit S. Jean, dans sa première Epître canonique, est vrai, comme il l'est en effet, il y a déjà dans le monde plusieurs antéchrists: pourquoi? Parce que le monde est plein d'indignes chrétiens qui, par leurs scandaleux exemples, ruinent l'ouvrage de Jésus-Christ et anéantissent le prix de sa rédemption. A combien de ceux qui m'écoutent cette malédiction, dans le sens même littéral de l'Apôtre, ne peut-elle pas convenir ! *Et nunc antichristi multi facti sunt.* Combien d'antéchrists au milieu du christianisme d'autant plus à craindre qu'ils sont moins déclarés et moins connus !

Num custos fratris mei sum ego ? (Genes. IV). « Dois-je répondre d'un autre que de moi? disait Caïn à Dieu, en voulant se justifier ; m'avez-vous établi le tuteur et le gardien de mon frère? » Langage que tiennent encore tous les jours tant de mondains. Suis-je chargé du salut d'autrui? en suis-je responsable ? — Oui, reprend le Seigneur par son prophète, vous m'en répondrez; et quand je viendrai comme juge souverain pour rendre à chacun ce qui lui sera dû et pour porter mes derniers arrêts, j'aurai droit, selon toutes les lois de l'équité, de me venger sur vous de bien des crimes dont vous aurez été la cause. C'est par vos sollicitations que votre frère s'est perdu, c'est par vos discours licencieux que la pureté de son âme a été souillée, c'est vous qui, par vos erreurs et par les détestables maximes de votre libertinage raffiné, lui avez gâté l'esprit ; c'est vous qui, par l'attrait et le charme de votre vie dissolue, lui avez empoisonné le cœur; c'est vous qui l'avez dégoûté de ses devoirs; vous qui, par vos railleries pleines d'irréligion, lui avez fait secouer le joug et abandonner toutes les pratiques du christianisme ; s'il s'est engagé dans des voies corrompues c'est par la liaison qu'il a eue avec vous. Voilà, dit Dieu, ce qui vous sera imputé et ce que je punirai par les supplices les plus exemplaires.

Ab occultis meis munda me, et ab alienis parce servo tuo. (Ps. XVIII). Le saint roi David, dans la ferveur de sa pénitence, demandait à Dieu qu'il lui fît particulièrement grâce sur deux sortes de péchés dont les conséquences lui paraissaient infinies ; les péchés cachés et les péchés d'autrui ; les péchés qu'il commettait lui-même sans le savoir, et les péchés qu'il faisait commettre aux autres sans jamais se les imputer : *Ab occultis*

meis munda me, et ab alienis parce servo tuo. Purifiez-moi, mon Dieu, des péchés que mon orgueil me cache; mais en même temps pardonnez-moi les péchés du prochain, auxquels j'ai malheureusement coopéré; les péchés du prochain, dont ma scandaleuse conduite a été la source empoisonnée; les péchés du prochain, que vous me reprocherez un jour, et qui, joints aux miens propres, mettront le comble à ce pesant fardeau que je grossis tous les jours, et sous lequel peut-être je dois bientôt succomber.

Modicum fermentum totam massam corrumpit (I Cor. v). Il est vrai que le bon exemple a une force et une efficace particulière pour instruire les hommes de leurs devoirs, pour leur inspirer la vertu et pour adoucir les difficultés qui les rebutent; mais il faut avouer que le mauvais exemple a encore une vertu plus contagieuse et plus funeste pour inspirer le vice et pour le répandre, pour obscurcir nos plus essentiels devoirs et pour en représenter la pratique comme impossible et hors d'usage. C'est ce que S. Paul a voulu marquer quand il appelle le scandale un mauvais levain qui fait aigrir et corrompt toute une grande masse de pâte ! *Modicum fermentum totam massam corrumpit.* C'est-à-dire que le mauvais exemple qui se donne en public et avec scandale est capable de pervertir les fidèles faibles, d'ébranler et de tenter les forts, et d'infecter toute une ville.

Sufficiant vobis omnia scelera vestra, domus Israël. (Ezech. XLIV). Nous pouvons bien dire aux personnes scandaleuses ce que le prophète Ezéchiel disait aux Juifs de son temps, qu'il appelle la maison d'Israël. Contentez-vous d'offenser Dieu en vous-même, et si vous avez résolu de vous damner, funeste concession ! damnez-vous tout seul! Pourquoi voulez-vous envelopper les autres dans votre crime et dans votre damnation? Laissez-les marcher dans la voie du salut; ne mettez pas sur leur chemin des pierres de scandale: *Ne ponatis offendiculum fratri vel scandalum.* Pourquoi voulez-vous d'un seul coup faire trois plaies mortelles: l'une à votre frère que vous scandalisez, l'autre à votre âme à qui vous donnez le coup de la mort, et la troisième au Fils de Dieu, sur qui retombe le coup que vous portez à votre frère? *Sufficiant vobis scelera vestra.*

Sanguinem ejus de manu tuâ requiram. (Ezech. III). *Vox sanguinis fratris tui Abel clamat ad me* (Genes. IV). Le scandaleux n'a-t-il pas sujet de craindre que Dieu ne lui dise aussi bien qu'à Caïn; le sang de ce pauvre Abel, de cet innocent qui était ton frère, que tu as fait mourir en lui ôtant la vie de la grâce, me crie vengeance contre toi, puis-je la lui refuser? Rends-moi compte de son sang que tu as versé, ou plutôt du mien que tu as indignement profané et dont tu as anéanti la vertu. As-tu voulu faire voir que tu avais plus de pouvoir pour damner les âmes que je n'en

ai pour les sauver? — Que répondre à ces reproches? Hélas! un Dieu n'a pas cru trop faire de sacrifier son sang et sa vie pour sauver une âme, et on ne veut pas sacrifier la moindre passion pour empêcher sa perte ! Un Dieu s'est fait la victime de la charité pour sauver cette âme, et un chrétien en fait la victime de sa brutalité pour la damner ! Peut-il, après cela, prétendre aux mérites de Jésus-Christ, lorsqu'il en rend la vertu inutile ?

Noli propter cibum destruere opus Dei. (Rom. xiv). Ne faites pas ce tort à Jésus-Christ de détruire l'œuvre de Dieu par la mauvaise édification que vous donnerez à votre prochain. N'est-ce pas dire que le mauvais exemple détruit le dessein de Dieu, l'ouvrage de Dieu; le salut des âmes, et le Sauveur même, en tant qu'il lui fait perdre toute l'efficace et l'effet de sa vie, de sa mort, de ses souffrances, de ses mérites, de ses grâces et de ses vertus ? Le pécheur scandaleux, empêchant de la sorte le salut des âmes, détruit l'effet de la rédemption, qui s'appelle par excellence le grand ouvrage de Dieu, puisque Jésus-Christ est venu au monde pour être le Sauveur du monde, non-seulement par sa mort, mais encore par l'exemple de sa vie, qui est la voie que nous devons suivre et la vérité que nous devons croire. Ainsi le scandaleux, par le mauvais exemple qu'il donne, détruisant l'efficace et la vertu de sa mort et la force des exemples qu'il nous a donnés pour nous oonduire dans la voie du salut, détruit l'ouvrage de Dieu *Noli propter escam destruere opus* Dei.

Homicida ille erat ab initio (Joann. viii). Nul nom ne convient mieux au démon, que le nom *d'homicide*, qu'il a mérité de porter dès le commencement du monde, puisque d'un seul coup il a donné la mort à tous les hommes en sollicitant nos premiers pères au péché. Mais ce même nom ne convient-il pas, pour la même raison, au scandale et à celui qui le donne? C'est un homicide d'autant plus cruel que ses membres sont moins visibles. Il ne tue pas les corps à la vérité, mais il ôte la vie aux âmes, qui sont infiniment plus nobles et plus précieuses. Il ne donne que des coups d'une mort éternelle, qui effraient tous ceux qui les considèrent attentivement : car ils sont si spirituels, qu'ils tuent les âmes sans blesser les corps ; si secrets, que personne ne les peut voir ; si insensibles, que celui même qui en est blessé ne voit pas ses blessures et ne les sent pas ; si incurables, qu'il n'y a point de remèdes humains qui les puissent guérir ; si innombrables, qu'ils se multiplient sans cesse, et qui enfin ne s'effacent jamais de l'esprit et de la mémoire de ceux qui en ont été blessés ; les plaies y demeurent si profondes, qu'on ne peut presque jamais ni les guérir ni les fermer. Or, il n'y a point de criminels au monde plus justement condamnés à mort que ceux qui ôtent la vie aux hommes : des meurtriers et des homicides, tels que sont ces gens-là, ne méritent rien de moins que d'être l'objet de la haine et de l'exécration publiques. Mais,

si le scandale nous était aussi connu qu'il nous est mortel, il nous serait plus en horreur que tous les meurtres de la terre, parce qu'il tue malheureusement ce que tous les homicides ne sauraient tuer, les âmes : *Animam autem non possunt occidere* (Matth. x).



§ IV.

Passages et Pensées des SS. Pères.

Qui in conspectu populi malè vivit quantùm in illo est, eum à quo attenditur occidit. August. Past.

Celui qui vit mal aux yeux de tout un peuple donne la mort, autant qu'il est en son pouvoir, à celui qui le voit.

Hoc non ità dicimus, ut, si quisquam scandalizatus fuerit de bonis operibus nostris, ab eis desistendum putemus. Id. Epist. 119 ad Elcid.

Nous ne disons point cela dans la pensée que, si quelqu'un se scandalise de nos bonnes œuvres, nous devions les abandonner.

Scandalum est tibi quod docet te facere malum. August.

Ce qui vous apprend à faire le mal, voilà le scandale.

Væ tibi, torrens moris humani! Quis resistet tibi? Quamdiù non siccaberis? quamdiù volvis filios Evæ in mare magnum et formidolosum? Id. I Confess. 16.

Malheur à toi, torrent de la coutume ! Qui résistera à ton cours? Jusques à quand te verrons-nous rouler et entraîner les enfants d'Eve dans les affreux abîmes de cette vaste mer ?

Quot testes (herus) suæ iniquitatis habet, tot discipulos efficit. August. Serm. 16.

Un maître se fait autant de disciples qu'il a de témoins de son iniquité.

Ab hâc tantâ auctoritate adhibet (adulter) turpitudinis suæ patrocinium, cùm in eâ se jactat imitari deum. Ego homuncio non facerem? Id. II Civit. 7.

Un païen adultère croit avoir trouvé de quoi défendre son infamie en disant qu'il lui est glorieux d'imiter l'exemple du dieu qu'il adore. « Moi qui ne suis qu'un homme chétif, j'aurais honte de faire ce que fait un un dieu ! »

Se concitat ad libidinem quasi cœlesti magisterio. Id. I Confess. 16.

Il s'anime à assouvir sa passion, comme si le Ciel lui fournissait des exemples et lui donnait des leçons de débauche.

Pudebat me minoris dedecoris, cùm audiebam eos (socios) jactantes flagitia sua, et tantò gloriantes magis quantò magis turpes essent, et libebat facere non solùm libidine facti, verùm etiam laudis. August. II Conf. 3.

J'avais honte de m'être moins déshonoré que mes compagnons, lorsque je les entendais se vanter de leurs crimes et s'en glorifier d'autant plus qu'ils s'étaient rendus plus infâmes, et je me portais à faire comme eux, non-seulement par passion pour la débauche, mais encore par le désir de la gloire que j'y trouvais.

Nemo ampliùs in Ecclesiâ nocet quàm qui, perversa agens, nomen vel ordinem sanctitatis habet; et in exemplis culpa vehementiùs extenditur quantò pro reverentiâ ordinis peccator honoratur. Gregor. Pastorale.

Personne ne nuit plus au bien de l'Eglise que celui qui, portant un nom de sainteté et vivant dans un état de perfection, est néanmoins déréglé dans sa conduite, et le pécheur scandaleux est plus coupable quand on le respecte, à cause du rang qu'il tient.

Tot mortibus digni sunt (domini) quot ad subditos suos perditionis exempla transmittunt. Id. Ibid. 3.

Les maîtres méritent la mort autant de fois qu'ils donnent de pernicieux exemples à leurs inférieurs.

Qui peccando lapsus est, sibi tantùm nocuit; sed qui scandalum facit multos secum trahendo perdit. Cyprian. Serm. Præl.

Le pécheur dont la chute est secrète ne fait tort qu'à lui-même ; mais celui qui cause le scandale en entraîne plusieurs autres dans le précipice où il se jette.

Non solùm ibi (in spectaculis) scelus geritur, sed et docetur. Id. Epist. I.

Non-seulement le crime s'y commet (dans les spectacles), mais on y apprend à le commettre.

Adulterium discitur dùm videtur. Cyprian. Epist. 2.

On apprend l'adultère en le voyant commettre.

Consensêre jura peccatis, et cœpit licitum esse quod publicum est. Id. Ibid.

Le droit se trouva d'accord avec le vice ; ce qui devenait commun sembla permis.

Desinunt esse probri loco purpurata flagitia. Cyprian. Ibid.

Les crimes qui sont couverts de la pourpre cessent d'être honteux.

Deos vitiorum patronos effinxerunt (pagani) ut peccatum non modò crimine careat, sed et præclarum etiam et divinum censeatur. Gregor. Nazianz.

Les païens se sont forgé des dieux protecteurs de leurs vices, afin que le péché non-seulement fût sans reproche, mais passât encore pour une action glorieuse et divine.

Præclarè cum eo agitur qui nec peccando nec suspicione laborando, quamdiù fieri potest ac ratio sinit, offensionis scandalique materiam præbet. Id. Apolog. I pro fugâ.

Heureux celui qui ne cause aucun scandale, ni en péchant, ni en donnant, autant qu'il se peut faire, aucun soupçon de sa conduite.

Scandalum (acceptum) pupillorum est aut malorum. Hieron. Epist.

Le scandale (reçu) est le péché, ou des petits ou de ceux qui sont déjà corrompus.

Scandalum non bonæ rei sed malæ exemplum est, ædificans ad delictum. Tertull. De veland. virg. 3.

Le scandale ne fut jamais d'une chose bonne ; il faut qu'elle soit mauvaise, et que la vue en porte au mal.

Bonæ res neminem scandalizant nisi malam mentem. Id. Ibid.

Une action louable et vertueuse ne scandalise personne, si on n'a l'esprit mal fait.

« *Mulier erat in civitate peccatrix;* » *quæ non solùm peccatrix sed totius civitatis peccatum facta fuerat.* Chysolog. Serm. 27.

« Il y avait dans la ville une femme pécheresse » ; elle n'était pas seulement pécheresse, elle était devenue comme le péché de toute la ville.

Nimis penetrabile telum est imitatio deteriorum. S. Eucher. Homil. de Quadrag.

L'imitation des méchants est un trait trop perçant.

Si reliquis causa perditionis fueris, graviora patieris quàm qui per te subversi sunt. Chrysost.

Si vous êtes cause que d'autres se perdent, vous souffrirez des tourments plus cruels que ceux que vous aurez pervertis.

Ne opineris quòd damnum hoc ad eum qui offenditur solùm pertineat; transit etiam ad Christum ipsum, qui propter illum crucifixus est. Id.

Ne vous imaginez pas que cette perte ne regarde que celui qui est scandalisé ; elle touche aussi Jésus-Christ, qui a été crucifié pour lui.

Mores et vitia ducis imitari genus obsequii judicatur. Lactant. V Instit. 8.

On regarde comme une sorte d'obéissance, le soin qu'on a d'imiter les mœurs et les vices de son chef.

Num tibi videtur graviorem ab eo Christus sustinere persecutionem qui, suggestione malignâ, exemplo pernicioso, scandali occasione, pervertit animas quas redemit, quam à Judæo qui sanguinem suum fudit? Bernard. Serm. I de convers. Pauli.

Ne vous paraît-il pas que Jésus-Christ souffre une plus cruelle persécution de la part de celui qui, par de mauvais conseils, par des exemples pernicieux, par des sujets de scandale, pervertit les âmes qu'il a rachetées, que de la part des Juifs qui ont répandu son sang ?

Monstruosa res est gradus summus et animus imus, sedes prima et vita infima, lingua magniloqua et manus otiosa, sermo

C'est quelque chose de monstrueux que de voir en même temps la plus éminente dignité et l'âme la plus basse, le poste le

multus et fructus nullus, vultus gravis et actus levis. Id. II Considerat.

plus relevé et la vie la plus méprisable, une bouche éloquente et une main oisive, beaucoup de discours et nul fruit, un visage modeste et une action légère.

Dupliciter reus est qui apertè delinquit : quia agit et docet, facit et suadet. Isidor. II Sentent.

Quiconque pèche en public est doublement coupable : il pèche et il enseigne à pécher ; il fait et il porte à faire.

Etiamsi graviter quis peccet, et clàm hoc faciat, et neminem scandalizet, minorem pœnam dabit quàm qui leviter peccavit cum scandalo multorum. Id. Serm. 5 Contr. concub.

Celui qui pèche grièvement, mais en secret et sans scandaliser personne, sera moins puni que celui qui, en péchant légèrement, scandalise plusieurs autres.

Plùs ille peccat qui ad peccandum impulit quàm qui peccavit. Origenes.

Celui qui a porté un autre à pécher pèche plus grièvement que celui qui a péché.

Qui scandalizatur parvulus est, majores enim scandala non recipiunt. Hieron. in Matth. 18.

On ne scandalise que les jeunes gens : car les personnes âgées ne se scandalisent pas.

Si de veritate scandalum oritur, utilius scandalum nasci permittitur quàm veritas relinquatur. Greg. in Ezech.

Si le scandale naît de la vérité, il vaut mieux le souffrir que d'abandonner la vérité.

Dæmones quærunt organa per quæ operentur. Origen.

Les démons cherchent des organes par le moyen desquels ils opèrent notre perdition.

Deplorandus ille status est ubi non jàm vitii excusatio sed auctoritas datur. Cyprian. De spectaculis.

Déplorable état de l'Eglise, puisque l'on ne cherche plus des excuses pour le péché, mais qu'on les autorise par l'exemple.

[*Quod exemplo fit, id etiam jure fieri putant homines.* Cicero, III Orator.

[On croit qu'on a droit de faire ce qu'on ne fait qu'à l'exemple des autres.

Inter causas malorum nostrorum est quòd vivimus ad exempla, nec ratione componimur, sed consuetudine abducimur. Seneca, Epist. 123.

Une des sources de nos crimes, c'est que nous nous réglons sur l'exemple d'autrui, et que, au lieu de nous laisser conduire par la raison, nous nous laissons entraîner par la coutume.

Quid aliud est vitia accendere quàm auctores illis inscribere deos, et dare morbo, exemplo divinitatis, excusatam licentiam? Id. De bono vitæ 16.]

Inventer des dieux auteurs des vices, excuser le libertinage par leur exemple, qu'est-ce autre chose qu'allumer le feu des passions et donner cours aux vices. ?]

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Définition du scandale]. — Le scandale, selon le langage de la théologie, est une action laquelle, eu égard à la faiblesse de ceux qui en sont les témoins, est capable par elle-même de les faire tomber dans le péché, ou en leur en facilitant l'exécution ou en leur en ôtant la crainte, par l'exemple qu'on leur donne : *Dictum vel factum*, dit S. Thomas, *occasionem præbens ruinæ.* Non qu'il soit nécessaire que cette action soit de sa nature mauvaise et criminelle, ou un péché : il suffit, ajoute ce saint docteur, qu'elle ait quelque apparence de mal : *Vel quia habet speciem mali.* D'où l'on peut voir — 1°. Que le scandale n'est pas une espèce de péché particulier, comme le larcin, le jurement, la médisance, etc. : c'est toute sorte de péché, quel qu'il puisse être, dès-lors que, par une funeste et malheureuse imitation, il se répand au-dehors et qu'il porte les autres à en commettre de semblables. — 2°. Il s'ensuit que, pour qu'un péché soit censé être un scandale, ce doit être une action qui vienne à la connaissance des autres, par quelque voie que ce soit, et qui d'elle-même soit capable de les porter au péché. De-là vient qu'un péché commis en secret, ou par la seule pensée ou par désir, ne peut être un péché scandaleux, parce qu'il ne donne à personne occasion ni exemple de pécher.

[Scandale actif et scandale passif]. — On divise le scandale en scandale *donné* et scandale *reçu* : ce qu'en langage de l'Ecole on appelle *actif* et *passif.* Le premier est quand on fait une action qui peut de soi-même porter et inciter les autres au péché ; le second quand on prend effectivement occasion de pécher sur l'exemple du péché d'autrui : et alors le scandale actif et le scandale passif se trouvent joints ensemble ; l'un est la cause et l'autre l'effet, et tous les deux sont de véritables péchés. Mais, si quelqu'un prend sujet de se scandaliser d'une action innocente, qui n'a nulle apparence de mal, celui qui se scandalise et qui prend occasion de pécher d'une chose dont il se devrait édifier, pèche seul. Tel était le scandale que prenaient les Pharisiens des actions les plus saintes du Fils de Dieu. Par-là il est évident que le scandale passif peut être sans le le scandale actif, quand il est pris mal à propos.

[De l'intention]. — Le scandale est un péché dont souvent on se rend cou-

pable sans avoir même l'intention de le commettre : car il n'est pas nécessaire, pour scandaliser les âmes, de se proposer par un dessein formé leur damnation, ni d'avoir une volonté déterminée de leur être un sujet de chute : le démon seul est capable d'une telle malice. Il n'est pas, dis-je, besoin que je veuille expressément faire périr l'âme de mon frère ; c'est assez que je m'aperçoive qu'en effet je la fais périr ; c'est assez que je fasse une action en conséquence de laquelle il est indubitable qu'elle périra. Il est même inutile de dire : Je voudrais qu'elle ne pérît pas : car vouloir qu'elle ne périsse pas, et en même temps vouloir ce qui la fait périr, ce sont deux volontés contradictoires, et le mal est que de ces deux volontés la première, qui vous fait souhaiter que votre frère ne périsse pas et qui est bonne, n'est qu'une demi volonté, qu'une volonté imparfaite, qui ne sert qu'à votre condamnation ; au lieu que la seconde, par laquelle vous voulez ce qui le fait périr, et qui est mauvaise, est une volonté efficace, une volonté absolue.

[Des choses légères]. — Il faut encore remarquer que le péché de scandale, qui a des suites si funestes, est souvent attaché à des choses très-légères dans l'opinion du monde, mais qui, pesées dans la balance du sanctuaire, sont des abominations devant Dieu : immodestie dans les habits, un certain luxe dans les parures, des nudités indécentes, des modes que le dieu du siècle, c'est-à-dire le démon de la chair, a inventées ; des légèretés et des privautés où l'on ne fait point de difficulté de se relâcher d'une certaine bienséance ; des entretiens particuliers dont le secret, la familiarité, la douceur, affaiblit les forts et infatue les sages ; des airs d'enjouement peu réguliers et trop libres ; des affectations de plaire et de passer pour agréable, etc.

[Caractère spécial du scandale]. — Quoique les péchés soient personnels, et que Dieu, quelque redoutable qu'il soit dans ses jugements, semble nous rassurer par ses promesses lorsqu'il nous dit, dans l'Ecriture, que l'âme qui péchera est la seule qui mourra : *Anima quæ peccaverit ipsa morietur* ; il en faut excepter le scandale, parce que le scandale n'est pas un péché purement personnel, mais comme une espèce de péché originel, qui, se communiquant et se répandant, infecte l'âme non-seulement de son propre venin et de sa propre malice, mais de la malice encore de tous ceux à qui il s'étend et sur qui il se répand.

Si selon la loi de Dieu, celui qui pèche doit mourir, beaucoup plus celui qui fait pécher, celui qui incite au péché, celui qui conseille le péché, celui qui donne l'exemple du péché, celui qui fournit les moyens et les occasions du péché : tout cela, en quoi consiste le scandale, étant sans contredit plus punissable et plus digne de mort que le péché même. Ainsi, il est vrai que chacun portera son propre fardeau ; mais pour celui par qui le scandale arrive, avec son propre fardeau il portera encore celui

des autres ; et quoique les autres dont il portera l'iniquité n'en soient pas plus déchargés ni plus justifiés, c'est ce fardeau de l'iniquité d'autrui qui achèvera de l'accabler.

S'il arrive qu'on présume que, dans une matière indifférente de foi on pourra causer la ruine ou la mauvaise édification de son frère, l'appréhension raisonnable de le scandaliser suffit pour empoisonner jusqu'aux actions mêmes les plus permises. Ainsi le pensait et en usait autrefois S. Paul. Manger de la chair présentée aux idoles, c'était de soi une matière indifférente ; cette chair n'avait point contracté de souillure nouvelle : cependant pour éviter et les murmures publics et le soupçon de participer à un culte profane, S. Paul s'en abstient pour l'édification publique, tout prêt de s'en priver pour toujours plutôt que de scandaliser personne : *Si esca scandalizat fratrem meum, carnem non manducabo in æternum.* (I Cor. VIII).

[La grièveté]. — Quoiqu'il soit vrai que tous les autres vices sont mortels lorsqu'ils sont arrivés à un certain degré de malice, cette circonstance du scandale les rend encore incomparablement plus énormes, parce qu'alors ils ne font pas seulement mourir ceux qui les commettent, mais encore tous ceux qui prennent de-là occasion d'en commettre de semblables, tous ceux qui les approuvent, tous ceux qui, pouvant les empêcher ou en arrêter le cours, ne le font pas. De manière que le scandale est, entre les vices, ce que la peste la plus contagieuse est entre les maladies, c'est-à-dire la plus mortelle, la plus inévitable. Il ne faut que le voir pour être frappé de mort comme par la vue d'un basilic, qui lance son venin mortel dans les yeux, et de-là dans le fond de l'âme. C'est le malheureux effet de tout ce qui nous porte au mal.

S. Thomas ajoute que le scandale actif est toujours péché dans celui qui le donne, que son action soit mauvaise ou qu'elle n'ait que l'apparence du mal, parce que, dans l'un et dans l'autre cas, il agit contre la charité, qui ne défend pas seulement le mal, mais l'apparence du mal même. Et de-là vient que, dans la pensée de ce saint docteur, le scandale étant opposé à la charité envers le prochain, laquelle est une vertu spéciale, distinguée des autres, le scandale est aussi un péché spécial quoiqu'il ne puisse être seul et séparé de toute action : ce qui se doit entendre de l'action scandaleuse avec intention de faire tomber les autres : car, quand elle n'est point accompagnée de cette intention de la part de celui qui la fait, cette action n'étant alors scandale que par accident, elle ne peut établir une espèce particulière de péché.

[Mot de N.-S]. — Quand il est dit dans l'Evangile qu'il est nécessaire qu'il arrive des scandales dans le monde, cela ne se peut entendre d'une nécessité absolue, mais seulement morale : c'est-à-dire que, dans la faiblesse, la malice et la corruption des hommes, il est presque inévi-

table que, vivant parmi les piéges et les dangers qui se trouvent dans le monde, tant d'objets qui nous portent au mal, plusieurs ne succombent aux tentations que leur causent ces objets et aux sollicitations que les autres leur font, ou qu'ils ne suivent les mauvais exemples qu'ils ont devant les yeux.

Quand le Fils de Dieu a donné des malédictions au monde à cause des scandales, il est évident qu'il n'a prononcé ces foudroyantes paroles, *Væ mundo à scandalis*, que par rapport aux méchants effets que les scandales produisent. En effet, il est constant que plusieurs chrétiens se perdent parce que le monde est plein de périls, parce qu'il s'y rencontre une infinité d'objets qui n'ont que trop de force pour les engager dans le péché, ou pour les y retenir quand ils y sont une fois engagés. Or, c'est un grand malheur qu'il y ait tant de scandales, puisqu'ils sont la source de la perte d'une infinité de chrétiens. *Il est nécessaire*, ajoute le Sauveur, *que les scandales arrivent* : nécessité qui ne diminue en rien la malice de ceux qui causent les scandales. Les hommes scandalisent leurs frères et les portent au péché, parce qu'ils sont méchants et parce qu'il n'y a rien de plus criminel que de pousser au péché les serviteurs de Dieu ; il nous dit avec grande raison : Malheur à celui par qui le scandale arrive !

[Règle sur ce sujet]. — Autant on doit être ferme quand il s'agit de remplir ses devoirs, autant doit-on avoir de condescendance lorsque ce qui offense nos frères peut être retranché sans transgresser les lois de l'Evangile. C'est un principe incontestable dans la doctrine de S. Paul. User de son pouvoir, faire ce qui est légitime et permis, dans des circonstances où notre action devient occasion de chute pour nos frères, c'est se rendre coupable de leur perte. Mais on peut juger, de ce principe, que, si celui qui ne fait rien que de légitime et de permis ne laisse pas d'être coupable dès le moment que sa conduite devient un sujet de scandale à ses frères, combien ceux-là déplaisent à Dieu, qui, déjà criminels par la corruption de leurs mœurs, le deviennent encore davantage en donnant la mort à leurs frères et en les entraînant avec eux dans le précipice.

S. Thomas enseigne avec sa solidité ordinaire que, lorsqu'il s'agit d'observer les choses nécessaires pour le salut et auxquelles on ne peut manquer sans péché, on ne les doit jamais omettre pour le scandale que le prochain en pourra prendre, parce que l'ordre bien réglé de la charité exige qu'on préfère son propre salut à celui d'un autre, et que d'ailleurs, l'observation d'une loi de Dieu ou de l'Église n'étant point mauvaise et n'ayant l'apparence d'aucun mal, c'est sans sujet et par pure malice que le prochain en prend sujet de scandale. Que si la bonne action dont il s'agit n'est ni de nécessité absolue pour le salut ni de précepte, ce saint docteur ajoute qu'il faut faire différence entre le scandale qui vient de faiblesse et d'ignorance, et celui qui vient de malice ; qu'il n'y a

point d'obligation d'avoir égard à celui-ci, comme il paraît par la conduite que le Fils de Dieu a gardée à l'égard des pharisiens, n'étant pas juste que nous nous privions des avantages spirituels que nous pouvons retirer des bonnes œuvres, pour la malice des méchants. S'il vient de faiblesse ou d'ignorance, il faut différer au moins quelque temps la pratique d'une bonne œuvre de simple conseil, jusqu'à ce qu'on ait le loisir de désabuser le prochain en lui faisant voir le tort qu'il a d'être choqué du bien qu'on fait ; et si, après l'avoir suffisamment éclairci et lui avoir rendu raison de notre conduite, il persiste par entêtement dans son opinion, on ne doit plus avoir d'égard au scandale qu'il prend sans aucun sujet. On peut ajouter une autre règle que donne S. Chrysostôme : Il faut avoir égard, dit-il ; si le bien qu'on se propose en pratiquant cette bonne œuvre est plus considérable et plus importante que le mal qu'on a sujet de craindre de ce scandale. Ainsi, lorsqu'il est question d'arracher une ancienne et mauvaise coutume opposée à la loi de Dieu, il ne faut point avoir égard au murmure et au bruit que des personnes déréglées exciteront pour empêcher que cet abus ne soit aboli, parce que le bien et l'avantage public que l'on se propose en l'extirpant est plus considérable que le mal qui peut naître pour l'ordinaire, de ce scandale.

Quoiqu'on n'ait pas l'intention ni le dessein, dans l'action que l'on commet, de porter le prochain au mal, quand l'action d'elle-même est capable de l'y porter, elle est accompagnée de scandale, qui est un péché différent, ou du moins une circonstance aggravant le péché, et qu'il faut déclarer en confession. Par exemple, ce n'est pas assez de dire : j'ai juré ; il faut ajouter le scandale que vous avez donné par votre jurement. Ce n'est pas assez de dire : J'ai eu quelque doute sur la foi ; il faut ajouter : Je les ai soutenus en compagnie de personnes faibles ; etc.



§ VI.

Endroits choisis des livres spirituels et des Prédicateurs.

[Péché diabolique]. — Le scandale est un péché diabolique, et la raison qu'en donne S. Chrysostôme est bien évidente. Car, selon l'Evangile, le caractère particulier du démon est d'avoir été homicide dès le commen-

cement du monde : *Ille homicida erat ab initio.* Et il n'a été homicide, poursuit ce saint docteur, que parce que, dès le commencement du monde, il a fait périr des âmes en les séduisant, en les attirant dans le piége, en les faisant succomber à la tentation, en mettant des obstacles à leur conversion. Or, que fait autre chose un libertin, un homme vicieux, qui, dans l'emportement de ses débauches, cherche partout, si j'ose m'exprimer ainsi, une proie à sa sensualité ; que fait-il autre chose et à quoi sa vie scandaleuse est-elle occupée ? A tromper les âmes et à les damner : je veux dire à se prévaloir de leur faiblesse, à abuser de leur simplicité, à profiter de leur imprudence, à tirer avantage de leur vanité, à ébranler leur religion, à triompher de leur pudeur, à dissiper leurs justes craintes, à arrêter leurs bons désirs, à les confirmer dans le péché après les y avoir fait honteusement tomber en les subornant, à les éloigner des voies de DIEU lorsque, touchées de la grâce, elles commencent à se reconnaître. Ne sont-ce pas là, mondains voluptueux, les œuvres de ténèbres à quoi se passe toute votre vie ? C'est donc l'office du démon que vous exercez. Le démon, dès le commencement du monde, a été homicide par lui-même ; mais il l'est maintenant par vous : c'est vous qui lui servez de suppôt ; vous qui lui prêtez des armes, vous qui poursuivez son entreprise, vous qui devenez à sa place le tentateur, le meurtrier des âmes, en sacrifiant ces malheureuses victimes à leurs passions et à vos plaisirs : *Ille homicida erat ab initio.* (**Bourdaloue**, *premier Avent*, 3e *sermon*).

[Scandale donné sans le savoir]. — Ce qui doit exciter notre vigilance et nous servir de règle pour apprendre à nous préserver de ce péché est ce que nous avons déjà remarqué, qu'on peut être scandaleux sans qu'on le croie, et même sans que souvent on y fasse réflexion. Ainsi, une femme remplie des idées du monde et vide de l'esprit de DIEU se trouve engagée dans des visites, dans des conversations dangereuses et qu'elle ne veut pas interrompre, se portant à elle-même témoignage qu'elle ne s'y propose aucune intention criminelle : toutefois, elle voit bien que par ce commerce elle entretient la passion d'un homme sensuel, qu'elle excite dans son cœur des désirs déréglés, qu'elle le détourne des voies de son salut, qu'elle donne lieu à ses folles cajoleries ; elle voit bien qu'en souffrant ses assiduités sans qu'elle le veuille perdre, elle le perd néanmoins : en est-elle moins homicide de son âme ? Non, Chrétiens : son intention dans ce commerce n'est que de satisfaire sa vanité ; mais indépendamment de son intention, sa vanité ne laisse pas d'allumer en ce jeune homme et d'y nourrir une passion secrète. Elle ne répond à l'attachement qu'on a pour elle que par des complaisances qu'elle appelle de pures honnêtetés, et elle est bien résolue d'en demeurer là : mais sa résolution n'empêche pas que l'effet de ses complaisances n'aille plus loin, et que, malgré elle, elle ne cause la damnation de celui à qui elle n'a pas le courage de renoncer. (*Le même*).

[Prêtres et ecclésiastiques]. — Quel est le crime de ces ministres du Seigneur qui, honorés du plus sacré caractère et engagés dans les plus saintes fonctions du sacerdoce, les profanent par une vie séculière et mondaine, pour ne pas dire impure et licencieuse, et qui en font rejaillir le scandale jusque sur leur état et sur leur ministère ? Ils doivent être, selon JÉSUS-CHRIST, le sel de la terre, et c'est par eux, dit S. Grégoire, que la terre se corrompt. Ils devraient être la lumière du monde, et ils ne luisent que pour exposer au monde, avec plus d'évidence, les taches qu'on remarque en eux et dont on rougit pour eux. C'est ce qui excitait contre eux l'indignation de DIEU et ce qui l'obligeait à leur dire par un de ses prophètes ce que je n'oserais pas leur appliquer si je ne parlais après DIEU et de la part de DIEU, à qui seul il appartient de leur faire des reproches si pressants, et en des termes si forts. Je ne craindrai donc point de leur faire entendre la voix du Seigneur en leur adressant ces paroles de Malachie : *Et nunc ad vos mandatum hoc, ô sacerdotes !* Maintenant donc, leur disait le DIEU d'Israël, prêtres et ministres de mes autels, écoutez-moi et jugez-vous. Je vous avais établis dans mon Eglise pour l'édifier et pour la sanctifier ; je vous avais donné le soin du troupeau, afin que vous en fussiez les pasteurs ; comme vos lèvres étaient les dépositaires de la science, vos œuvres devaient être la règle des mœurs et de la vraie piété : cependant, infidèles aux obligations les plus étroites et les plus indispensables que je vous avais imposées, vous vous êtes écartés de la droite voie que vous enseigniez, et vous vous êtes volontairement égarés, et en vous égarant vous en avez égarés plusieurs autres avec vous : *Vos autem recessitis de viâ et scandalizâstis plurimos in lege.* C'est pourquoi, conclut le Seigneur, tout pasteurs des âmes et tout ministres que vous êtes de mes autels, je vous ai rendus vils et méprisables aux yeux de tous les peuples : votre vie, ou plutôt les scandales de votre vie, vous ont dégradés dans leur estime, et vous êtes devenus l'objet de leur censure : *Propter quod et ego dedi vos contemptibiles et humiles omnibus populis.* (*Le même*).

[Réparation du scandale]. — S'il est vrai que votre péché ait eu les suites funestes que vous déplorez vous-même, s'il est vrai qu'en vous égarant vous en ayez égaré d'autres, n'est-il pas de l'ordre que vous serviez à les ramener, et n'est-ce pas une justice que vous leur rendiez ce que vous leur avez fait perdre, en les édifiant par votre pénitence autant que vous les avez scandalisés par les dérèglements de votre vie ? Cependant ce n'est pas ainsi que l'on raisonne dans le monde, qui est plein de ces âmes mondaines lesquelles, par une prudence charnelle, tâchent de sauver du débris tout ce qu'elles en peuvent sauver, de se réserver, dans l'état même de leur pénitence prétendue, tout ce qui peut servir ou de ressource ou de consolation à leur amour-propre, tous les agréments de la société, tout l'éclat de la prospérité, tout le luxe et le faste de la vanité ; en un mot,

tout l'extérieur du péché: est-ce là réparer le scandale qu'elles ont donné? Est-ce ainsi que tant de pénitents se sont convertis? Quand, touchés de l'esprit de DIEU, ils sont entrés dans la voie de la pénitence, est-ce ainsi qu'ils y ont marché? L'humilité, l'austérité, la retraite, n'est-ce pas le parti qu'ils ont généreusement et hautement embrassé, persuadés qu'ils étaient qu'ils devaient autant édifier le monde par le nouveau genre de vie qu'ils menaient qu'ils avaient donné occasion de scandale par leurs premiers dérèglements? (**Bourdaloue**, *Avent, la pénitence*).

[Le scandale nous environne]. — Les grands du monde sont pour nous une source de corruption, parce que leurs dérèglements sont plus sensibles et plus contagieux. David ne put cacher ses désordres : il les avait commis en cachette, mais les yeux attentifs qui veillent sur la conduite des premiers chefs découvrirent son incontinence : de-là quel scandale ! quelle contagion ! Nous voulons imiter ceux à qui nous voulons plaire et c'est faire sa cour que de devenir vicieux comme ceux qui nous gouvernent : *Genus quoddam obsequii est imitatio principum.* Nos amis sont un sujet de scandale pour nous. L'imitation suit naturellement de l'amitié ; les louanges que des amis donnent au vice nous y font entrer naturellement ; on se fait honneur de donner dans leurs sentiments, et un plaisir d'être de tous leurs plaisirs : *Noli amicus esse homini iracundo, ne fortè sumas scandalum animæ tuæ.* De plus, le scandale nous vient de toutes les personnes avec qui nous vivons en société. L'époux est une occasion de chute pour son épouse, le maître à ses serviteurs, un domestique à un domestique ; les vieillards sont un sujet de scandale pour la jeunesse ; on en voit se faire honneur de leurs débauches passées, les raconter avec ostentation et en instruire la plus libertine jeunesse. Enfin, le scandale nous vient de tous côtés ; il nous surprend par les yeux, par les oreilles, par l'imagination, par le cœur. Ainsi le Sauveur avait bien raison de se récrier : *Væ mundo à scandalis* ! Malheur au monde pour les scandales dont il est rempli ! (**Anonyme**).

[Scandale sans intention]. — Il est une autre espèce de scandale plus ordinaire que le précédent. C'est lorsque, sans avoir pour intention directe de corrompre les mœurs de son frère, on fait à sa vue, par ses sollicitations ou par ses conseils, ce qui de soi est capable de dérégler son cœur ou de le séduire. Mais je ne crains point de dire encore une fois : *Væ homini illi per quem scandalum venit !* Malheur à celui dont l'imitation est contagieuse pour son frère. Pourquoi cela ? C'est qu'il est doublement coupable aux yeux de DIEU : coupable de l'espèce du crime qu'il commet, et coupable du scandale qu'il donne. Malheureux de ne pouvoir être déréglé pour lui seul, mais de porter deux coups tout à la fois, l'un dans son propre cœur, et l'autre dans le cœur de son frère, dont il est responsable

devant DIEU. Ce n'est pas assez de pécher contre la continence, la tempérance ou la modestie : il pèche encore contre la charité. Impitoyable que vous êtes, n'était-ce pas assez de rendre inutile en vous le prix du sang d'un DIEU ? vous le rendez encore infructueux dans le cœur de votre frère ? Mais mon intention n'est pas de le dépraver, c'est son ignorance qui le perd : *Ergò peribit in tuâ scientiâ frater pro quo Christus mortuus est?* répond S. Paul. Mais ne voyez-vous pas, ingrat, que votre action était par elle-même capable d'entraîner au désordre. *In tuâ scientiâ* : ne songiez-vous pas qu'il était faible comme vous, et que formé du même sang que vous, il était susceptible des mêmes passions. *Frater* : le nom tendre de frère, qui vous l'assortit par les liens de la religion, ne devait-il pas attendrir votre cœur sur son malheur ? *Frater propter quem Christus mortuus est* : impie ! avez-vous donc osé mettre obstacle au dessein de son DIEU pour anéantir les effets de sa mort ? Elle allait être efficace sans vous. Allez, malheureux, soyez son corrupteur tandis qu'un DIEU voulait être son rédempteur. Mais direz-vous, qu'il impute son malheur à sa faiblesse. Hé ! c'est parce qu'il est faible que vous deviez le ménager. Est-ce donc aux âmes fortes et généreuses que le scandale est dangereux? — Oui, mon DIEU, les âmes qui sont à vous par état, et qu'une longue épreuve a confirmées dans l'amour de votre loi, n'ont rien à craindre de la persuasion étrangère : aussi n'est-ce pas là qu'on porte la séduction; c'est la jeunesse inconsidérée, c'est le sexe le plus faible, ce sont des femmes vaines que la dissipation rend moins attentives, qu'on entraîne par contagion. Faibles tant qu'il vous plaira : ce sont les faibles que JÉSUS-CHRIST défend de scandaliser : *Si quis scandalizaverit unum de pusillis istis.* Ah ! DIEU, verrait-on tant de corruption parmi la jeunesse chrétienne, si le scandale n'avait abusé des premiers moments d'une raison à demi formée, et si on n'avait amolli leur cœur avant qu'ils fussent assez forts pour se garantir, et assez libres pour se préserver? (*Le même*).

[Homicide des âmes]. — S. Cyprien, considérant cette barbare coutume des anciens d'exposer en spectacle dans leurs amphithéâtres des gladiateurs qui s'entretuaient pour donner un cruel divertissement au peuple aux dépens de leur sang et de leur vie, et qui s'exerçaient même à cet art funeste : *Occidere homines ars est, ludus est, usus est.* « C'est une étude et un art de tuer les hommes, » disait ce grand saint. Hélas ! on peut dire maintenant qu'il y a dans le monde un art de tuer les âmes : car qu'est-ce autre chose, cet art, dans les femmes, de se farder, de se parer, d'inventer tous les jours mille modes indécentes, d'employer une partie de la journée à se parer, et l'autre partie à se faire voir dans toutes les assemblées ? qu'un art de donner la mort aux âmes par le scandale ? *Occidere homines ars est.* C'est ce que font ces parures qu'elles étalent avec tant de pompe et de luxe, ces nudités scandaleuses, ces airs enjoués et trop libres, etc.

Les scandaleux ne se montrent parmi nous qu'à la façon de ces affreuses comètes qui portent partout la peste et la corruption. Enfants dénaturés qui persécutent l'Eglise qui les a enfantés et faits chrétiens, véritables hérétiques de mœurs qui ruinent davantage l'Eglise, en vivant mal, que ne font les hérétiques en dogmatisant, dit S. Bernard : *Quod hæretici faciunt per prava dogmata, hoc faciunt plures hodiè per mala exempla.* Raidissons-nous contre ce torrent funeste du mauvais exemple, contre lequel S. Augustin se récrie avec tant de force : *Væ tibi, flumen moris humani!* Opposons-nous aux mauvais exemples des grands, qui corrompent les petits par l'autorité qu'ils donnent au vice, apprenons aux fidèles à s'affermir contre la corruption générale des mœurs. (*Le même*).

[Enormité du péché de scandale]. — Qu'un chrétien n'ose se déclarer pour JÉSUS-CHRIST, c'est une lâcheté ; mais qu'il s'élève contre JÉSUS-CHRIST, qu'il se déclare pour le démon, qu'il se fasse l'instrument de sa malice pour conspirer avec lui à perdre les âmes que le Sauveur a rachetées au prix de son sang, c'est ce qui paraît horrible, et c'est ce que fait pourtant le scandaleux. Faire cela, n'est-ce pas s'ériger en persécuteur de JÉSUS-CHRIST ? n'est-ce pas mettre l'abomination de la désolation dans le lieu saint ? Oserait-on dire qu'un scandaleux a plus de pouvoir pour perdre les âmes que JÉSUS-CHRIST n'en a pour les sauver, et que le mauvais exemple a plus damné de personnes que la mort, que le sang, que les mérites de JÉSUS-CHRIST, que les sacrements, où ses mérites sont appliqués, n'en ont sauvé ? Si JÉSUS-CHRIST a ses sacrements, qui sont les sources de ses grâces et les instruments de notre salut, le démon, dit S. Augustin, a aussi ses sacrements, qui sont les sources des péchés des hommes et les instruments de leur damnation. Les mauvais exemples, les tableaux lascifs, les mauvais livres, les discours malhonnêtes, les chansons impures, les spectacles dangereux, où l'on apprend le crime en le voyant, les discours impies des libertins, les nudités et les parures immodestes des femmes mondaines, leurs manières ou trop libres ou trop affectées, les exemples d'un homme considérable pour sa dignité et son autorité, sont en quelque manière les sacrements du démon. (**Le P. Nepveu**, *Réflexions chrétiennes, 12 septembre*).

[Nous sommes portés à imiter]. — Que ne peut point cet attrait naturel que nous avons à faire comme les autres? Que ne peut point cette fausse émulation qui nous porte à suivre les autres, et à imiter surtout ceux qui réussissent dans le monde et à qui le monde applaudit ? Si donc ils nous tracent le chemin du vice, s'ils nous y appellent par leurs discours, s'ils nous y attirent par leurs exemples, s'ils exigent de nous cette condescendance criminelle et cette complaisance mondaine, s'ils y attachent une gloire prétendue, s'ils en font dépendre leur estime, et même leurs gratifications et leurs récompenses, combien cette tentation en séduira-t-

elle ! Vous connaissez le monde, mes chers auditeurs, et vous le connaissez mieux que moi : et c'est à vous-mêmes et à votre propre expérience que je vous renvoie. Vous savez ce qu'on lui sacrifie, comme l'on craint sa censure, comme l'on s'efforce de lui plaire et comme l'on recherche son approbation. C'est de ce scandale comme l'a remarqué S. Bernard, que viennent presque tous les maux dont l'Eglise des derniers temps est affligée, et cette dissolution des mœurs que nous voyons et dont nous ne pouvons assez gémir. (**Bourdaloue**, *du respect humain*).

[Scandales des supérieurs]. — Pères et mères qui donnez de mauvais exemples à vos enfants, quel compte n'aurez-vous point à rendre à Dieu, meurtriers cruels de ceux dont vous êtes les pères, auxquels vous n'avez donné, ce semble, la vie du corps que pour leur ôter celle de l'âme? Mais que les grands surtout ont à craindre sur ce chapitre ! Le mauvais exemple d'un prince a des suites qui ne se bornent quelquefois ni à ses Etats ni à sa vie ; les péchés des grands sont des péchés originels qui se multiplient par une malheureuse fécondité, qui se perpétuent par une funeste immortalité. Il n'est pas souvent dans le pouvoir de ceux qui causent ces maux de les arrêter ou de les réparer : et une impossibilité qu'on a pu prévoir et qu'on a dû éviter les justifiera-t-elle devant Dieu? Hélas ! un grand, un père de famille, un maître, amassent, souvent sans y penser, des trésors de colère qui viendront fondre sur leur tête lorsqu'ils y penseront le moins parce que ce sujet, cet enfant, ce domestique, qu'ils ont porté au péché, ou par leur exemple ou par leur tolérance, pèche sur leur compte ; ils en sont coupables, ils en seront responsables. Ce qui est terrible, c'est qu'ils amassent ce funeste trésor de péchés et de vengeance lors même qu'ils ne font point, ce semble, de mal. Mais ce qui est de plus terrible c'est qu'ils ne cessent de l'amasser après la mort ; et tel est dans le purgatoire, tel est dans les enfers, qui pèche encore par le ministère de ceux qu'il a portés au péché par son exemple : ils pèchent encore sur son compte, et peut-être sent-il redoubler ses peines à mesure qu'ils redoublent leurs crimes. (**Nepveu**, *Réflexions chrétiennes*).

[Les petites choses]. — Il ne faut qu'une parole, un regard, un geste immodeste, pour scandaliser une personne faible, et allumer dans son cœur un feu et un incendie que vous ne pourrez jamais éteindre. C'est ainsi que le magnifique temple de Jérusalem, l'ouvrage de tant de rois, le plus grand, le plus riche, le plus superbe bâtiment que la piété des hommes ait jamais dressé à la majesté de Dieu, c'est ainsi, dis-je, que cet auguste sanctuaire brûla et fut entièrement consumé. Un misérable soldat, qui, dans l'assaut que l'empereur Tite avait donné à Jérusalem, était monté sur une tour, jeta une torche ardente contre ce temple ; le feu s'y attacha incontinent, avec tant d'opiniâtreté qu'il fut impossible de l'éteindre. Les

Juifs n'oublièrent rien pour l'arrêter, l'empereur y fit travailler toute l'armée en vain ; on épuisa les ruisseaux et les fontaines pour s'opposer aux flammes, qu'un tison ardent avait allumées : on ne put jamais arrêter l'incendie, et le temple fut réduit en cendres. — Voilà l'image des maux que cause le scandale dans une âme. Cette âme, ornée de la grâce et des dons du SAINT-ESPRIT, choisie de DIEU pour être son temple, n'a pas plus tôt reçu par les yeux ou par les oreilles une étincelle d'un feu impur, qu'il s'allume dans son cœur des flammes qu'on ne peut éteindre. (**Le P. de la Colombière**, *Réflex. chrét.*).

[Le scandaleux sera puni]. — Je ne crains point de vous intimider mal à propos ; mais comptez que vous attirerez sur vous infailliblement un torrent de malédictions et de châtiments exemplaires : votre péché ayant été public, DIEU, tôt ou tard, en tirera une satisfaction publique, de votre choix ou de celui de la justice divine. Car il est juste que DIEU justifie sa providence, et qu'il fasse voir à l'univers que, s'il permet que des malheureux en séduisent tant d'autres, il sait aussi en tirer vengeance quand il faut. Grands de la terre, vous qui tenez quelque rang dans le monde, ceci surtout vous regarde : plus vous avez d'autorité, plus votre vie scandaleuse a été pernicieuse, plus elle a eu de force pour entraîner dans le péché les témoins de vos actions. Ainsi, DIEU en balancera le poids par des châtiments plus redoutables, afin que ceux qui ont été attirés au crime par vos exemples soient épouvantés par la grandeur de votre punition. Ne vaudrait-il pas mieux pour vous que vous fussiez déterminés à entreprendre une vie aussi sainte que votre vie passée a été scandaleuse, pour vous mettre à couvert de ces coups terribles de la main d'un DIEU vengeur ? (**Anonyme**).

[J.-C. même est atteint par le scandale]. Ne croyez pas, dit S. Chrysostôme, que le tort que vous faites à votre prochain par vos mauvais exemples, en lui communiquant le poison dont vous êtes déjà infecté, s'arrête à lui : il rejaillit et va jusqu'à JÉSUS-CHRIST qui l'a racheté par sa mort, et qui a voulu expirer sur une croix pour son salut. On voit dans le monde que de frapper ou d'outrager un serviteur n'est pas seulement faire injure à ce serviteur qui reçoit les coups et l'outrage, mais que le maître auquel il appartient, surtout s'il lui est cher, a la principale part à cette injure. Puis donc que JÉSUS-CHRIST a acheté nos âmes si chèrement, en versant son sang pour leur salut, n'est-ce pas lui faire un sensible outrage que de lui arracher ces âmes et de leur être une occasion de perte et de chute ? C'est ainsi que parle ce saint docteur : *Ne opineris quòd damnum hoc ad eum qui offenditur solùm pertineat : transit etiam ad Christum ipsum, qui propter illum crucifixus est.* (**Lafont**, 6e *dim. ap. la Pentecôte*).

[Le scandaleux plus criminel que les Juifs]. — S. Bernard assure que ceux qui par

leurs mauvais exemples tentent les justes et engagent au mal les faibles se rendent coupables d'un attentat qui surpasse la malignité des Juifs et la cruauté des bourreaux qui mirent en croix le Sauveur : car ceux-ci, en versant son sang, ont en quelque sorte coopéré au salut du monde et à l'accomplissement de notre rédemption ; mais les scandaleux, par la contagion funeste de leur exemple, détruisent et anéantissent l'efficace de cette mort, rendent vaine et infructueuse l'effusion du sang, et lui arrachent les âmes qu'il avait incorporées au corps dont il est le chef par tant de fatigues et d'opprobres : *Si Dominus proprium sanguinem dedit in pretium redemptionis animarum, nùm tibi videtur ab eo graviorem sustinere persecutionem qui suggestione malignâ, scandali occasione, exemplo pernicioso, avertit ab eo animas quas redemit, quàm ab illo qui sanguinem suum fudit* ? Oui, sans doute : puisque le salut de ces âmes lui est plus cher que sa propre vie, ils lui font un outrage plus cruel et plus insupportable que ceux qui ont tiré le sang de ses veines par les rigueurs et la cruauté des tourments, parce qu'ils s'opposent plus à l'accomplissement de ses desseins. Que si on appelle hommes de Dieu et agents de Dieu ceux qui travaillent de tout leur pouvoir à procurer le salut des âmes, parce qu'ils secondent le plus important de tous ses desseins, ne peut-on pas appeler ceux qui donnent occasion de chute à leurs frères les agents et les organes du démon ? (*Le même*).

[L'Eglise défigurée par le scandale]. — Le scandale est la plus cruelle et la plus dangereuse persécution que le démon livre à l'Eglise. Il l'a attaquée dans sa naissance par la rage et les violences que les princes du siècle ont exercées sur ses enfants pour la détruire ; mais elle a glorieusement triomphé de tous ses efforts, et, malgré tant de massacres et l'effusion de tant de sang, elle s'est multipliée par les supplices et la mort de ses plus fidèles disciples, et a tiré ses plus grands accroissements de ses pertes. La cruauté n'ayant pas eu tout le succès que le démon en attendait, il a attaqué l'Eglise avec plus d'adresse, en suscitant des schismes et des hérésies pour corrompre la pureté de sa croyance et pour rompre son unité. Quoique cette nouvelle guerre lui ait été plus sensible et plus fâcheuse que la première, elle en est sortie victorieuse, par le zèle et par la doctrine de tant d'illustres défenseurs. Mais la plus dangereuse guerre que le démon lui ait déclarée est la corruption des mœurs, qu'il a fait glisser en tous ses états, par les scandales de quelques-uns des membres qui la composent. Ce sont ces ennemis domestiques, qu'elle trouve en son propre sein, qui font sa plus grande amertume et qui percent son cœur d'une plus vive et d'une plus profonde douleur, *Ecce in pace amaritudo mea amarissima.*

Non, il n'est rien qui fasse plus de tort à l'Eglise que le scandale, rien qui tarisse davantage sa fécondité, rien qui ôte plus la force et la fécondité à la parole divine, quoique énoncée par les plus zélés prédicateurs. Les

mauvais exemples des faux fidèles y font des effets plus pernicieux, des impressions plus dangereuses, que les faux dogmes des hérétiques : on se défie, on se met en garde contre ceux-ci ; tout ce qui vient de leur part est regardé comme suspect, comme venant des ennemis ; mais on n'a pas la même défiance de ceux avec lesquels on vit dans une même communion ; on est aisément porté à imiter et à croire permis ce qu'on leur voit faire, et toutes les défenses des lois humaines et divines sont trop faibles pour arrêter la pente que l'on a à suivre les mauvais exemples, surtout quand ils sont autorisés par la coutume.

Ce n'est qu'aux scandaleux publics qu'il faut attribuer l'affaiblissement de la piété en ces derniers temps et cette corruption si générale qui s'est tellement répandue en toutes sortes d'états et de conditions, qu'on voit peu de gens qui ne soient sujets à y commettre de grands crimes en se conformant à la vie la plus commune que les gens de cette profession y mènent. C'est ce qui rebute les infidèles d'embrasser le christianisme, en jugeant plutôt par la vie qu'ils voient la plus ordinaire aux chrétiens que par la sainteté des lois qu'ils font profession d'embrasser. Ils passent même plus avant : car de-là, dit S. Chrysostôme, ils prennent occasion de blasphémer contre Jésus-Christ, de décrier sa religion, de s'attacher avec plus d'opiniâtreté à leurs superstitions. (*Le même*).

[Réparation du scandale]. — Si vous avez été autrefois cause de la perte de quelques âmes, ou par vos mauvais exemples ou par vos discours libertins ou par vos négligences, efforcez-vous d'en gagner désormais autant que vous pouvez en avoir perdu : et cela par l'éducation de vos enfants, par le soin de faire instruire vos domestiques ; en un mot, par vos bons exemples. Autrement, Dieu vous dira, comme à Caïn, que la voix du sang de votre frère, que vous avez fait mourir d'une mort plus funeste que celle d'Abel, crie de la terre jusqu'à lui. Adressez-vous donc avec un cœur plein de regret au Sauveur du monde, afin qu'il répare par sa grâce les ruines que vous avez causées dans sa maison par vos scandales, qu'il guérisse ceux que vous avez fait tomber, qu'il ramène ceux que vous avez fait égarer. C'est l'unique moyen d'apaiser la colère du divin juge que vous vous êtes attirée par vos scandales. (*Le même*).

[Le scandaleux est l'organe du démon]. — Les corps des mondains scandaleux sont en quelque façon les corps des démons et les organes sensibles de leur rage. C'est la pensée d'Origène, qui dit que ces esprits malheureux cherchent des organes et des instruments, c'est-à-dire des corps humains, pour faire des scandales, comme n'ayant pas de meilleurs moyens ni plus faciles pour perdre les hommes : *Dæmones quærunt organa per quæ scandala operentur.* Tous les démons ensemble ne sauraient donner un mauvais exemple, parce qu'ils n'ont pas de corps qui les puisse rendre sensibles ; mais ce qu'ils ne peuvent pas avoir d'eux-mêmes, ils le trouvent

parmi les chrétiens, qui leur prêtent leurs corps pour donner les scandales qu'ils souhaitent : ces personnes scandaleuses font de leurs membres les instruments de leur fureur, et leur rendent les mêmes offices, à proportion, que ceux que les gens de bien rendent au Sauveur par les bons exemples. (**Biroat,** *Avent*).

[Ravages qu'a faits le scandale dans le monde]. — Péché horrible, puisqu'il a fait tomber du ciel la troisième partie des anges, qu'il a chassé notre premier père du paradis terrestre, qu'il a désolé tout le genre humain ; qu'il augmente l'idolâtrie ; qu'il a perdu des nations entières ; qu'il a rendu le salut comme impossible à ceux qui vivent dans le train ordinaire du monde, et qu'enfin il conduit les hommes à leur perte. Mais il n'y a rien qui me surprenne davantage que le progrès prodigieux qu'il a fait. Autrefois, une exhalaison imperceptible sortie d'un lieu empesté, s'étant répandue en l'air, remplit l'univers de morts et fit un cimetière de la plus grande partie de la terre. Ainsi il ne faut qu'un méchant esprit pour corrompre le monde par ses erreurs et par ses vices. Que n'a point fait Arius dans l'Eglise, puisque, au rapport de S. Jérôme, toute la terre s'étonna de se voir arienne au concile d'Arimini? La doctrine d'un hérésiarque nommé Vigilantius corrompit presque la pureté de toutes les femmes de son temps. La seule mémoire de Manès ne fit pas moins de mal au monde. Quel ravage n'ont point fait deux hérésiarques des siècles derniers, dans l'Allemagne et dans la France, et dans tous les pays septentrionaux ? Qui pourrait dire combien ils ont perverti d'âmes, combien ils ont fait répandre de sang, combien ils ont suscité de querelles, combien ils ont profané d'autels et renversé de temples ? Un seul homme vicieux suffit pour gâter une ville, une province, un royaume tout entier. (**Le P. de Lingendes,** *Mercredi après le 3e dim. de Carême*).

[Justice de Dieu]. — Considérez toutes les punitions que l'Ecriture-Sainte nous a rapportées pour nous donner une salutaire crainte des jugements de Dieu par les funestes exemples que sa justice irritée a fait des hommes scandaleux et de ceux qui ont suivi leur conduite. Voyez si Dieu a épargné les complices plus que les auteurs mêmes. Dans le déluge universel, où ces fameux géants, ces puissants du siècle, périrent tous, n'y eut-il que des criminels qualifiés qui portèrent la juste peine de leurs crimes? Dans l'embrasement des villes infâmes par le feu du ciel, les enfants, qui n'avaient peut-être péché que par le mauvais exemple de leurs pères, échappèrent-ils aux flammes dont leurs pères furent dévorés ? N'y eut-il que Pharaon frappé des plaies de l'Egypte et abîmé dans la mer Rouge? Sa cour, son conseil, ses officiers, tout son peuple, ne furent-ils pas compagnons de sa peine ? Toute son armée ne fut-elle pas enveloppée dans son malheur ? Combien d'âmes faibles et timides n'avaient péché que pour suivre l'exemple des autres, se laissant aller à l'adoration

du veau d'or, emportés et comme entraînés par la foule ? Et cependant ces lâches, qui contre leur conscience avaient suivi le mauvais exemple, passèrent par le fil de l'épée. (*Le pur et parfait christianisme*).

[S. Augustin]. — Il n'y a rien que S. Augustin déplore davantage, dans ses *Confessions*, que le malheur du mauvais exemple qu'il reçut dans sa jeunesse. Il avait un naturel assez porté au bien ; il avait même reçu une assez bonne éducation, et il confesse sans flatterie et sans vanité, dans un livre où il ne cherche que sa confusion, que jamais il ne serait venu à ces grands désordres de sa vie déréglée sans le mauvais exemple que lui donnaient ses compagnons. Voici les termes dont il se sert : *O nimis inimica amicitia, seductio mentis, cùm dicitur Eamus et faciamus ! et pudet non esse impudentem :* O amitié pire que l'inimitié la plus cruelle, qui séduit notre esprit et l'entraîne au mal, quand on entend sans cesse : *Allons, faisons!* si bien qu'il est honteux d'avoir encore quelque honte de mal faire. Nous avons, dans les paroles et dans l'expérience de ce grand saint, un exemple et une preuve évidente de la hardiesse et de l'impudence que donne le scandale, qui rend hardi à commettre le mal. (**Anonyme**).

[S'instruire sur cette matière]. — Cette matière du scandale est d'une extrême importance pour la religion : matière qui a des rapports si étendus et si essentiels dans la morale chrétienne, qu'ils entrent presque dans tous les devoirs et dans toutes les actions de notre vie ; matière dont l'intelligence est d'une nécessité si absolue, qu'il est impossible d'être un véritable chrétien sans en être pleinement instruit : et cependant si négligée, qu'il se trouve peu de chrétiens qui travaillent sérieusement à s'en instruire. Car combien de personnes scandalisent et sont scandalisées, sans savoir le plus souvent ce que c'est que scandale ! Ce poison se répand et s'insinue dans nos âmes en tout temps et en tous lieux, par dessein, par imprudence, par le silence, par les paroles, par les visites, par les vêtements, par les regards, par les gestes, par la dévotion mal conduite, aussi bien que par le vice. En un mot, comme toute la vie chrétienne est partagée entre nous et le prochain, ce qu'il y a souvent de plus criminel dans notre conduite est le peu d'édification et le scandale qu'elle cause. (**Jarry**, *Quinquagésime*).

[L'intention ne suffit pas]. — Vous dites que vous n'avez nulle mauvaise intention dans les choses dont des personnes prennent occasion de scandale ? Reposez-vous tant qu'il vous plaira sur les dispositions secrètes où vous êtes : peut-être suffiraient-elles pour satisfaire Dieu, qui ne regarde que l'intérieur ; mais vous ne pensez pas que vous avez affaire à des hommes pleins de malignité et d'injustice ; que, si Dieu voit tous les défauts que vous avez, les hommes s'en peuvent imaginer que vous n'avez

pas ; dans un temps où l'on empoisonne les actions les plus innocentes, attendez-vous que l'on fasse des réflexions charitables pour justifier vos fautes ; et lorsque l'on soupçonne de déguisement les marques de la plus sincère dévotion, pouvez-vous espérer de l'indulgence pour les apparences du crime ? Comment voulez-vous que l'on démêle la pureté prétendue de vos intentions, au travers de tous ces dehors suspects qui les enveloppent ? Il faudrait que chacun fût aussi prévenu en votre faveur que vous-même, et que tout le monde regardât vos actions avec les yeux de votre amour-propre. Mais je veux qu'il y ait plus d'imprudence et de simplicité que de malice dans votre conduite : cette simplicité et cette imprudence ne vous excusent pas, puisqu'il dépend de vous de faire de sérieuses réflexions sur vos actions et sur vos paroles pour les purger du venin de scandale, et c'est à vous de prendre garde de ne rien faire dont ceux qui vous voient puissent devenir plus méchants.

C'est à nous de veiller sans cesse sur notre conduite; d'examiner sévèrement nos actions, nos paroles, nos démarches, nos regards, afin qu'il n'entre rien dans cela qui puisse mal édifier nos frères. Je ne parle point ici de ces railleries exécrables que l'on fait quelquefois des mystères les plus saints de la religion, de ces maximes diaboliques et corrompues que l'on débite impunément dans le monde, de ces conseils funestes et pernicieux que l'on donne à la jeunesse, de ces livres scandaleux que l'on compose, que l'on imprime et que l'on lit sans scrupule ; de ces systèmes et de ces idées chimériques de religion que l'on se forme : car qu'aurions-nous à dire contre des pécheurs qui scandalisent des villes, des provinces et des royaumes, lorsque le Sauveur du monde emploie ses plus terribles menaces contre ceux qui scandalisent une seule âme ? Je parle de ces discours trop libres, de ces libertés qu'on se donne dans les conversations avec les personnes d'un autre sexe, de ces immodesties dans les habits, dans les gestes, dans les regards, etc. (*Le même*).

[Il faut réparer publiquement]. — Quoi de plus juste que de faire une pénitence publique pour des péchés publics, de faire connaître que vous êtes pénitents à tous ceux qui ont connu que vous étiez pécheurs, de leur apprendre que vous êtes soumis à ces lois que vous avez tant de fois violées, que vous êtes convaincus de ces vérités que vous avez si souvent combattues, ou par vos actions ou par vos paroles ? car c'est ainsi que les ruines causées par le scandale se rétablissent, que ceux qui avaient fait des jugements désavantageux de votre foi sentent affermir la leur par le rétablissement de la vôtre, que la religion, déshonorée par votre libertinage, devient vénérable par votre conversion. Où êtes-vous, première ferveur de l'Eglise naissante, où l'on voyait les empereurs, couverts de cendre au lieu de pourpre, réparer publiquement, à la porte des temples, les scandales qu'ils avaient causés, et ne rentrer à la participation des sacrés mystères qu'après avoir passé par tous les degrés humiliants de la péni-

tence la plus austère? L'Eglise a changé de pratique; et, s'accommodant à la faiblesse de ses enfants, elle a tempéré la rigueur de ses lois; mais, si sa conduite est différente, son esprit est toujours le même. Elle voulait alors des réparations pour le scandale, elle en veut encore aujourd'hui. et ces réparations sont d'autant plus indispensables qu'elles sont moins rigoureuses. Cependant tout est plein de pécheurs scandaleux : et où voit-on des pénitents publics? (*Le même*).

[Ecrivains et artistes]. — C'est vous qui êtes une occasion de scandale, lorsque vous voulez avoir ou conserver dans votre maison des tableaux, des statues, des représentations, qui sont des sujets de chute à ceux qui les voient; c'est sur votre compte que pèchent tous ceux qui y trouvent des sujets de péché. Vous vous rendez même coupables de la perte qui aurait pu arriver à ceux que leur vertu en préserve, et qui correspondent à la grâce qui les avertit et qui les touche. Vous avez tendu le piége, vous avez fait tout ce qui dépendait de vous pour les y engager. Je suppose que ce soit contre votre intention, il faudrait avoir une malice du démon, pour le faire dans cette vue : mais cet ennemi des âmes a pour vous cette intention, il se sert de votre ministère pour les surprendre.

Combien de célèbres auteurs qui ont causé du scandale dans le christianisme par la perte d'une infinité d'âmes! Combien de fameux ouvriers, peintres, sculpteurs et artistes, qui ont laissé des ouvrages qui font l'admiration de tout le monde, mais en même temps ravissent les esprits, souillent l'imagination et corrompent les mœurs : peintures lascives, statues, sculptures, gravures, et autres représentations capables de porter au péché! Ce n'est point l'art de la peinture, de la sculpture, et autres semblables, que l'on blâme : c'est l'abus que quelques-uns en font; l'art, étant une chose bonne et utile, vient de Dieu; l'abus en est la corruption, et c'est l'ouvrage de l'homme et du démon. L'art est institué pour orner et embellir le monde, non pour le couvrir de vices et de désordres. Les ouvrages de l'art doivent être pour l'utilité publique, et non des leçons d'impureté, de luxe, et d'autres passions criminelles. Que l'on en retranche tout ce que la cupidité y a fait entrer, que l'on n'y laisse que ce qui répond au dessein de celui qui est l'auteur des arts aussi bien que de la nature : on aura sujet de louer les ouvriers et ceux qui les entretiennent; mais on a bien sujet de trembler lorsqu'on pense que ces fameux ouvriers, dont les ouvrages scandaleux ont causé la perte de tant d'âmes, souffrent peut-être les flammes éternelles de l'enfer, pendant qu'on leur donne de vaines louanges sur la terre, et que l'on emploie, pour acheter leurs originaux curieux, de grandes sommes d'argent qui seraient mieux employées en aumônes. Mais n'a-t-on pas droit de blâmer maintenant les peintres, les sculpteurs et les autres ouvriers, qui font de ces sortes d'ouvrages, et de leur demander compte de tant de péchés et de scandales dont ils sont la cause? Considèrent-ils que Dieu leur en fera rendre

un compte rigoureux à son tribunal, et qu'il leur redemandera le sang de tant d'âmes qu'ils ont plongées dans le désordre par l'abus qu'ils ont fait de leur science et de leur art? Leurs ouvrages ont servi de piéges au démon pour perdre une infinité d'âmes qui ne se seraient jamais perdues sans cela. Qu'ils se souviennent de la malédiction que le Fils de Dieu fulmine contre ceux qui sont un sujet de scandale, et qu'ils craignent que le souverain juge ne leur fasse porter dans l'autre vie la peine de leur propre crime et de ceux des autres auxquels ils ont malheureusement contribué par leur scandale ! (**Anonyme**).

[Du scandale pris sans sujet]. — Si la vérité éternelle nous défend d'être un sujet de scandale aux hommes, elle nous apprend aussi qu'il y a un scandale duquel les gens de bien ne se mettent point en peine, et qui est purement sur le compte de ceux qui le prennent mal à propos. La conduite de Jésus-Christ, tout irrépréhensible qu'elle était, fut un sujet de scandale aux pharisiens. C'est une consolation pour ceux qui le servent, quand il arrive que leur innocence est attaquée, et que, leurs œuvres aussi bien que leurs intentions étant pures, on ne laisse pas de leur donner un mauvais sens et des explications désavantageuses. Quand nous avons fait ce que la vérité, la justice et la charité demandent de nous pour guérir les gens en de telles occasions, il faut demeurer en paix, les abandonner à leur injustice, les laisser dans leur croyance, et cependant prier pour eux. (**L'Abbé de la Trappe**, *Morale chrétienne*).

[Scandales du monde]. — Regardez de tous côtés, et imaginez-vous voir ce qui se fait dans le monde, comme si vous étiez élevé sur quelque montagne d'où vous pussiez voir ce qui s'y passe. Des chemins remplis de voleurs, des mers couvertes de pirates, des armées respirant le sang et le carnage, des barreaux pleins de plaideurs acharnés les uns contre les autres comme des bêtes féroces; des cercles de femmes ou vaines ou impudiques ; une jeunesse ou corrompue par les mauvais exemples qu'elle voit, ou s'efforçant de corrompre les autres par ceux qu'elle leur donne ; des gens qui s'empoisonnent par un air pestilentiel qu'ils communiquent ou qu'ils respirent, et qui semblent ne faire un corps de société que pour se perdre avec plus de fureur, comme des malheureux qui se noient en s'embrassant dans un commun naufrage : tout cela se présentera d'abord à votre esprit, et vous vous récrierez : « Comment est-il possible de faire son salut dans le monde, où, quand même on aurait de grandes dispositions à la vertu, on devient méchant comme par une espèce de nécessité, en faisant ce que font ceux qui le font, de peur de s'en attirer les railleries et la haine, et de se trouver seul de son parti ? (*Eloges historiques des saints*).

[Chute plus profonde de ceux qui ont été fidèles]. — Combien ceux qui ont goûté

DIEU pendant quelque temps, qui l'ont servi de bonne foi, et qui ont été véritablement dévots et exemplaires, combien, dis-je, ces gens-là sont-ils à plaindre quand ils se dégoûtent d'une vie si réglée et qu'ils se retirent du service de DIEU ! Ces chutes sont d'autant plus funestes qu'elles sont presque toujours mortelles. Peu de véritables conversions de ces sortes d'apostats. Il en est de ceux qui quittent la dévotion comme de ceux qui abandonnent la foi : en voit-on beaucoup qui reviennent ? En voit-on même qui ne deviennent plus scélérats que les infidèles de naissance ? Peu de ces déserteurs de la piété qui ne donnent d'abord dans des excès de libertinage, et pour l'ordinaire avec éclat. A la vérité, le Seigneur a de la peine à perdre son ouvrage et à disgrâcier un favori ; sa colère s'allume difficilement contre une âme chérie. Que de pressantes sollicitations, que d'offres obligeantes pour l'empêcher de se laisser séduire ! Mais enfin, est-elle, cette âme, dégoûtée du service de DIEU ? A-t-elle résolu de changer de maître ? sa désertion, sa révolte se fait toujours avec éclat. Que ce soit l'artifice malin de l'ennemi du salut qui veut mettre sa nouvelle conquête hors d'état d'en jamais revenir, ou que ce soit l'effet de la malice du cœur humain, qui, fatigué de tant de craintes, de raisons, de remords, veut d'un seul pas franchir toutes les barrières, veut d'un seul coup briser tous les liens et étouffer à la fois toutes les lumières importunes : on donne dans la dissolution dès le premier pas, Discours libres et licencieux, airs libertins, termes impies, railleries sur la religion, c'est d'ordinaire le début par où on commence à déclarer qu'on n'est plus dévot, et à publier qu'on a changé de mœurs en changeant de maître. Un dévot perverti ne ménage plus rien, de peur qu'on ne lui reproche ce qu'il a été ; il est toujours le premier à dire ce qu'il est devenu. Tantôt c'est sur la trop grande exactitude à remplir ses devoirs, quelquefois c'est sur le fréquent usage des sacrements que roulent ses pitoyables railleries. Ici c'est contre un père trop chrétien, là contre un prédicateur trop zélé, qu'il se déchaîne : il fait même parade de ses irrévérences dans le lieu saint. On le regarde en pitié ; mais plus il se rend méprisable par son libertinage, et moins s'aperçoit-il lui-même combien il est méprisé. Est-il possible qu'une personne qui a eu de la piété, et qui a encore de la raison, puisse ne pas voir le tort que son changement lui fait dans le public dont il est devenu la fable, et devant DIEU qui le regarde avec horreur ? Eh ! mon DIEU, qu'on s'égare loin quand on quitte son service. (**Le P. Croiset**, *Exercices de piété*).

[Tableau par S. Cyprien]. — S. Cyprien expliquant les raisons pour lesquelles DIEU permet que les siens soient persécutés, les rapporte en cette manière. « Chacun ne pensait, dit-il, qu'à s'enrichir ; et, oubliant ce que les premiers chrétiens avaient fait du temps des Apôtres, et ce qu'on devrait toujours faire, on avait une telle envie d'accroître son bien, qu'on ne croyait pas en pouvoir jamais acquérir assez. Il ne paraissait ni dévo-

tion dans les prêtres ni foi dans les ministres de l'Eglise ; point de régularité dans les mœurs, point de charité dans les œuvres. Les femmes se mettaient du fard sur le visage, les hommes savaient changer la couleur de leurs cheveux, et ils s'en étaient fait un art. On remarquait dans leurs yeux et dans leurs regards je ne sais quoi de lascif ; beaucoup d'artifice dans leurs paroles, pour imposer aux plus simples et pour se tromper les uns les autres. On jurait non-seulement sans nécessité, mais à faux. On méprisait avec un orgueil insupportable les ordres des supérieurs. On ne craignait point de médire du prochain, et on conservait longtemps dans son cœur des haines mortelles. Plusieurs prélats, qui devaient porter le peuple à la piété et lui en donner l'exemple, négligeaient les choses de Dieu, quittaient leurs sièges, abandonnaient leur troupeau, et allaient dans des pays éloignés pour y exercer un commerce sordide et indigne d'eux. On ne se mettait plus en peine de secourir les fidèles dans leurs plus pressants besoins. On ne tâchait qu'à amasser de l'argent, qu'à s'emparer des terres d'autrui, qu'à multiplier son bien par l'usure. » Voilà le tableau que ce saint Père fait des désordres de son temps. Plût à Dieu que nous n'eussions pas sujet de déplorer les mêmes maux en ce temps-ci. (**Bellarmin**, *De gemitu columbæ*).

[Le monde]. — Vous serez menés captifs à Babylone, le centre de l'idolâtrie, disait le Seigneur aux Israélites par le ministère de son prophète. Vous verrez dans cette ville un peuple insensé suivre ses dieux de métal et de pierre, que l'on porte par les rues avec pompe ; mais qu'un si détestable exemple ne vous entraîne pas. Souvenez-vous alors de moi, qui suis le vrai Dieu ; conservez-moi les hommages qui me sont dûs ; et dites au fond de votre cœur : Il n'y a que vous, Seigneur, qui deviez être adoré : *Te oportet adorari, Domine*. Appliquons-nous ces précautions que Dieu prenait pour préserver son peuple de la contagion du mauvais exemple : car c'est un des plus grands obstacles au salut, surtout pour les personnes engagées dans le siècle. La religion y est ébranlée jusque dans les fondements, ses saintes maximes y sont contredites jusqu'à la dérision ; témoins malgré nous de ces scandales, nous sommes les maîtres de n'en devenir pas complices. Que le monde donne dans tous les excès, dans le luxe le plus outré, dans le libertinage le plus brutal, dans l'impiété la plus insolente : ce sont là ses divinités, doit-on s'étonner qu'il leur sacrifie ? Un homme qui croit à l'Evangile, et qui y conforme ses mœurs, n'a pas plus de peine à se défendre de ces désordres que s'il les voyait commettre à des idolâtres. Seriez-vous surpris de voir des païens déréglés, et leur exemple vous serait-il une raison d'être moins attaché à vos devoirs ? Vous avez les mêmes armes contre le scandale et de l'idolâtre et du mauvais chrétien ; les mêmes vérités doivent vous soutenir contre l'un et contre l'autre : *Te oportet adorari, Domine*. (**Ségneri**, *Méditations*).

[Nécessité du bon exemple]. — Le commandement qui est fait à tous les hommes de ne point donner de scandale au prochain n'est pas seulement négatif, il est encore affirmatif, et nous oblige indispensablement à lui donner bon exemple. Sans cela, nous ne pouvons remplir entièrement nos devoirs. Le Fils de DIEU nous oblige tous à édifier nos fréres par une conduite chrétienne. Le commandement qui nous est fait à tous d'aimer notre prochain nous engage particulièrement à travailler à son salut : et c'est ce que tout le monde peut et doit faire non-seulement en ne causant de scandale à personne, mais en donnant bon exemple à chacun, selon l'état où la Providence nous a placés. Si nous avons de l'autorité, des richesses, du crédit, des talents naturels ou acquis, DIEU nous commande de nous en servir pour augmenter le nombre de ses serviteurs. Tout homme qui, pouvant empêcher le cours de quelque désordre, demeure dans l'inaction et n'a que de l'indifférence pour les intérêts de DIEU et de la religion, est coupable de péché. Tout chrétien à qui DIEU met en main des moyens pour faire honorer la vertu, pour la faire aimer, pour en conseiller l'exercice, pour en faciliter la pratique, pour punir le vice par son autorité ou pour en donner de l'horreur par ses bons exemples, et qui les néglige, non-seulement ne s'acquitte pas de ses devoirs, mais se rend doublement coupable. Et comme il y en a plusieurs qui souvent, pour leur bonheur, n'ont ni autorité ni crédit ni emploi, voici au moins ce que DIEU demande à tous les chrétiens. Ils sont obligés tous de s'intéresser au salut de leurs frères, de le désirer, de prier pour eux, et de les édifier par de bons exemples. C'est à nous tous que le Sauveur du monde a dit : *Sic luceat lux vestra coràm hominibus, ut videant opera vestra bona :* que votre lumière luise devant les hommes, afin que, voyant vos bonnes œuvres, ils glorifient votre Père qui est dans les cieux. (**Lambert**, *Année évangélique*).

[L'esprit du monde]. — Les usages et les coutumes du monde prévalent toujours sur celles de la religion, et ses maximes, sur celles de l'Evangile. A peine la raison s'est-elle développée dans un enfant, que l'esprit du monde s'en saisit. On ne lui fait guère d'autres leçons. Il trouve d'abord une pernicieuse école d'ambition, de luxe, de vanité, auprès de ses parents. Leurs discours tout mondains, leurs exemples, souvent très-mauvais, sont ses modèles : et l'on s'étonne, après cela, si la corruption des mœurs est si universelle et si l'esprit de religion s'éteint ! *Non permanebit spiritus meus in homine :* Mon esprit ne demeurera plus dans l'homme, disait DIEU avant le déluge, dans le temps que sa colère, justement irritée, allait éclater de la manière la plus terrible sur tout l'univers. Mon esprit ne demeurera plus dans l'homme. Et la raison qu'il en donne : *Quia caro est ;* parce que l'homme n'est que chair et ne vit que selon la chair. DIEU a-t-il moins sujet aujourd'hui de nous faire cette terrible menace ? En quel siècle plus qu'en celui-ci, DIEU a-t-il eu plus de sujet

de dire que la malice des hommes était grande sur la terre, et que toutes les pensées de leurs cœurs étaient à toute heure appliquées au mal ?

En quel siècle a-t-on pu dire avec plus de vérité que toute chair avait souillé ses voies sur la terre ? *Omnis caro corruperat viam suam super terram.* Nous ne le voyons que trop par effet, que l'esprit de la chair répandu dans tous les hommes a inondé la terre de toutes sortes de crimes. Quel âge, quelle conditon, quel état, où l'amour du plaisir, où la cupidité, l'ambition, le luxe et le dérèglement, ne règnent ? L'esprit du monde règne presque partout. Partout l'iniquité triomphe. On rougit plus souvent dans le monde de paraître chrétien qu'on ne rougit dans les assemblées de paraître pécheur. Un libertin, une femme mondaine, se font un mérite d'être peu retenus, d'avoir peu de religion, de douter des plus essentielles vérités, de n'avoir plus ni remords ni scrupules. Le vice semble avoir franchi toutes les barrières. On dirait que c'est un torrent qui a forcé, renversé toutes les digues de la religion, de l'éducation, du bon sens même. La solitude, le désert, le lieu saint même, cet asile sacré de la piété chrétienne, se ressentent de l'inondation : *Omnis quippè caro corruperat viam suam.* Qui sert aujourd'hui de retraite à la droiture, à la bonne foi ? Une seule famille se trouve exempte de cette universelle iniquité. Aussi n'y eut-il, au temps du déluge, que cette bienheureuse famille, qui fut sauvée du naufrage universel. (**Croiset**, *Exercices de piété*).

[Les scandaleux sont les prédicateurs du démon]. — DIEU a ses prédicateurs, mais le monde et le démon ont les leurs : car peut-on appeler autrement ces personnes toutes dévouées à répandre dans les autres les maximes de l'impiété et du vice ; ces libertins dont la bouche est comme un sépulcre ouvert qui exhale en tous lieux une odeur de mort, de corruption et de scandale ; ces femmes mondaines qui sont comme des amorces publiques propres à nourrir la concupiscence des yeux sensuels et adultères, et qui, portant le brasier allumé de leurs passions dans leur cœur, en sèment les fatales étincelles dans tous les lieux où elles passent, par l'immodestie de leur vêtement et l'indécence de leur conduite. Un jour viendra que cette tête, maintenant l'idole du monde, se changera en crâne hideux et décharné ; un jour viendra que ce corps décomposé fera une réparation publique à JÉSUS-CHRIST crucifié par la pourriture honteuse dont toute sa délicatesse sera suivie ; un jour viendra où DIEU redemandera à ces âmes, le prix de ses sueurs et de son sang, que vous lui avez arrachées des mains, où, après avoir été les instruments du démon pour damner les hommes, vous deviendrez les compagnes éternelles des supplices qu'il souffrira pour ce détestable emploi, et où toutes ces victimes infortunées qui auront péri par les piéges que vous leur aurez tendus s'élèveront ensemble contre vous pour demander vengeance de leur perte, dont vous aurez été la principale cause. (**Jarry**, *Panégyr. de S. Dominique.*

SERVICE DE DIEU.

SA DOUCEUR. — SES AVANTAGES.

AVERTISSEMENT.

Nous avons déjà parlé de la ferveur au service de Dieu, *de la pratique de bonnes œuvres, de la fidélité dans les petites choses, de la douceur de la loi de l'Evangile, de l'observation des commandements de* Dieu, *de l'esclavage des serviteurs du monde, et de plusieurs autres sujets qui ont du rapport ou quelque liaison avec le sujet que nous traitons ici : mais cela n'empêche pas que le* Service de Dieu, *pris en général et détaché des circonstances ou des moyens particuliers de servir la divine Majesté, ne soit une matière utile et propre à la chaire, puisque tous les autres sujets aboutissent là, et que c'est le fruit qu'on doit tirer de tous les sermons.*

Il faut pourtant avouer que, comme ce sujet comprend toute la morale chrétienne, l'observation de tous les préceptes, la pratique de toutes les vertus et la fuite de tous les vices, un discours sera vague si l'on ne s'en tient à la thèse générale, sans s'étendre par de longues inductions sur les états qui sont plus avantageux pour le service de Dieu, *tels que l'état ecclésiastique et l'état religieux, où les obligations sont aussi plus indispensables. Mais il faut seulement porter les chrétiens à servir ce souverain Maître, exposer les motifs qui les y obligent, pris de la qualité de chrétien, de la profession qu'ils ont faite au Baptême, des bienfaits de* Dieu, *des récompenses qu'il promet à ses serviteurs, et surtout de la grandeur et de la gloire qu'il y a à le servir.*

Il faut encore prendre garde de confondre ce sujet, ainsi distingué et spécifié, avec celui de la Dévotion, dont nous avons traité en son lieu : quoique ces deux sujets semblent n'en faire qu'un et ne diffèrent que dans la manière de les traiter, et que tout ce qui se dit de l'un puisse se dire de l'autre, nous avons jugé à propos de les séparer, parce que l'un et l'autre fournissent assez de matière pour des desseins différents.



§ I.

Desseins et Plans.

I. — *Ostendam vobis hodiè cui potissimùm servire debeatis* (Josue XXIV). — L'homme a beau se flatter de la qualité de libre, quelque jaloux qu'il soit de sa liberté, qu'il regarde comme un apanage de sa nature, il cherche un maître partout, et se livre volontiers au premier qui se présente, en s'attachant de cœur et d'affection aux biens de cette vie, dont il se fait l'esclave volontaire, les richesses, les honneurs, les plaisirs, et toutes ses passions, qui sont autant de maîtres impérieux à qui nous obéissons lâchement. Je veux vous faire voir quel est le maître véritable et légitime à qui nous devons uniquement consacrer tous nos services : ce maître n'est autre que DIEU, qui est à la vérité le souverain Seigneur du ciel et de la terre, mais particulièrement, à l'égard de l'homme, le plus grand et le meilleur de tous les maîtres. Je dis — 1o. Le plus grand, dont la grandeur élève à une dignité et à un rang d'honneur incomparables ceux qui sont du nombre de ses serviteurs. — 2°. Le meilleur de tous les maîtres : — c'est-à-dire celui au service duquel on trouve le plus de douceur, celui qu'il est le plus facile de contenter et dont on est le mieux récompensé. — Ainsi, la grandeur du maître que nous servons fait notre gloire, et nous engage à soutenir la glorieuse qualité de serviteurs d'un si grand maître. Sa bonté et sa douceur nous engagent, pour nos propres intérêts, à le servir fidèlement et par reconnaissance des grands avantages que nous trouvons à son service. En deux mots, sa *grandeur* et sa *bonté* sont les motifs qui nous doivent porter à le choisir pour maître, et à nous déclarer ses serviteurs : *Ostendam vobis hodiè cui potissimùm servire debeatis.*

Première partie. — DIEU est un grand maître. C'est le premier motif qui nous doit engager à son service. — 1°. Sa grandeur, c'est-à-dire l'excellence de sa nature et l'élévation de cet Etre souverain au-dessus de tous les êtres lui donne droit de commander et d'imposer à toutes les

créatures intelligentes l'obligation indispensable de le servir. Vérité, principe, qui n'a besoin que des seules lumières de la raison. C'est sur ce fondement qu'Aristote lui-même établit toute la politique : ce qui est supérieur par quelque titre d'excellence, de génie, de noblesse, de capacité, a un droit acquis et naturel de commander, et il est du bon ordre que ce qui lui est inférieur lui soit soumis. Or, sur ce principe, quelle est la grandeur, l'excellence de cet Etre souverain? Les anges font gloire d'être ses ministres pour exécuter ses ordres; toutes les créatures, les cieux, les astres, les éléments, lui obéissent à point nommé : les hommes, dont il exige des services volontaires, ne doivent-ils pas se faire honneur d'être serviteurs d'un si grand Maître? ne doivent-ils pas préférer cette qualité à toutes les autres? Rougiront-ils d'être à son service, et obligeront-ils ce divin Maître à rougir lui-même de les avouer pour ses serviteurs? Ne doivent-ils pas plutôt se faire honneur de ce titre, à l'exemple des anciens patriarches, des prophètes, des apôtres, qui n'ont pas cru qu'il y en eût de plus glorieux? Ne doivent-ils pas s'efforcer de le mériter par des services dignes de lui, comme parle S. Paul : *Ut ambuletis dignè* Deo. — 2°. Dieu, en conséquence de sa souveraine grandeur, a un domaine souverain sur toutes les créatures, qui lui sont nécessairement soumises : mais, à l'égard de l'homme, qu'il considère et qu'il traite avec une sorte de respect, comme parle l'Ecriture, il exige une servitude volontaire; il ne veut pas qu'il le serve en esclave, mais de son plein gré en qualité d'ami plutôt que de serviteur, comme il dit lui-même : *Non dixi vos servos, sed amicos* (Joan. xv). Mais, comme le domaine qu'il a sur nous est inaliénable, si nous refusons d'être à lui en qualité de serviteurs fidèles, nous y serons en qualité d'esclaves rebelles, qui serviront à faire paraître sa justice. — 3°. Ajoutez à ces deux titres, qui sont sa grandeur et le souverain domaine qu'il a sur nous comme Créateur, un troisième droit qu'il n'a pas cru indigne de sa grandeur : celui de nous avoir achetés, ou plutôt rachetés. Nous nous étions livrés à un autre maître par le péché, et par-là nous nous étions soustraits à son domaine et à son service, pour nous rendre esclaves du péché et du démon, comme dit l'apôtre S. Pierre, Or, après qu'il nous a délivrés de cet esclavage au prix de sa vie et de son sang, et qu'il nous a acquis la liberté des enfants de Dieu, nous ne devons vivre que pour lui et pour son service : c'est la conséquence qu'en tire S. Paul : *Ut jàm non sibi vivant, sed ei qui pro ipsis mortuus est* (II Cor. v). Ainsi, à moins d'être insensibles à un si grand bienfait, qui renferme tous les autres, nous devons être tout à lui. (Finir ce point par une protestation d'être, avec sa grâce, éternellement fidèles à son service).

Seconde partie. — Dieu est le meilleur de tous les maîtres : ce qui fait qu'il y va de notre intérêt de nous attacher à son service et d'y persévérer jusqu'à la mort. — 1°. C'est un maître commode, qui ne commande rien au-dessus de nos forces, rien de trop rude ou de trop difficile, se contente

du peu que nous faisons pour son service, et a plus d'égard à l'affection et à la bonne volonté qu'à la grandeur des services que nous lui rendons. Sur quoi il faut faire un paralèlle de ce qu'il y a à souffrir au service du monde et des autres maîtres, dans tous les états et dans toutes les conditions. — 2°. C'est un maître plein de bonté et de douceur, qui adoucit par l'onction de sa grâce les peines et les travaux de ses serviteurs : d'où vient que c'est avec raison qu'il nous assure que son joug est doux, et le fardeau qu'il nous ordonne de porter très-léger. — C'est un maître libéral, qui nous tient compte de tous les services que nous lui rendons, et qui n'attend pas seulement à les récompenser dans l'autre vie, mais qui commence dès celle-ci, par les douceurs et les consolations qu'il fait ressentir à ses serviteurs et qui paient déjà au centuple tous leurs travaux.

—

II. — 1°. La qualité de chrétiens que nous portons nous engage à servir Dieu fidèlement. — 2°. Toute la doctrine chrétienne se réduit à savoir la manière doit on doit le servir.

Premier point. — 1°. C'est la profession que nous avons faite au Baptême, de renoncer au monde, à ses pompes et à toutes ses vanités, pour ne penser qu'à servir Dieu. — 2°. La première vérité qu'on nous enseigne dans la religion est que nous ne sommes au monde que pour aimer et servir Dieu, et que c'est la fin unique pour laquelle nous sommes créés. — 3°. Notre bonheur consiste à l'aimer et à le servir en cette vie, et nous serons grands dans l'autre à proportion de nos services.

Second point. — La religion nous apprend que, pour servir Dieu comme il le souhaite et comme nous y sommes obligés, il faut — 1°. Observer exactement ses lois et ses commandements; — 2°. Rapporter toutes nos actions à sa gloire, et n'avoir en vue que de travailler pour lui ; — 3°. Avoir une volonté sincère de n'abandonner jamais son service et de ne jamais l'offenser.

—

III. — Il y a particulièrement trois choses à considérer dans le service de Dieu :

1°. L'honneur et la gloire d'être au service de ce souverain Seigneur de l'univers.

2°. Les avantages que nous en recevons dans cette vie : sa protection particulière, la paix de la conscience, la liberté des enfants de Dieu, l'exemption de l'esclavage de nos passions et de la servitude de ce monde.

3°. Les récompenses que nous espérons dans l'autre vie, et l'héritage de son royaume, qu'il promet à ses serviteurs.

IV. — 1°. Dieu a droit d'exiger de nous que nous lui consacrions tous nos services : — en qualité de Créateur, qui nous a créés uniquement pour cela ; — en qualité de souverain Seigneur, qui nous peut commander ce qu'il lui plaît ; — en qualité de fin dernière, de souverain bonheur, qu'il veut que nous méritions par les services que nous lui rendons.

2°. Nous serions heureux, Dieu serait content de nous, si nous faisions pour son service ce que nous faisons pour le service du monde.

—

V. — Il y a trois sortes de biens dans le service de Dieu qui ne se trouvent point dans le service du monde :

1°. Le bien honorable, *servire* Deo *regnare est* : Au lieu que l'esclavage du monde et de nos passions est honteux.

2°. Le bien utile : nous y acquérons une infinité de mérites pour le ciel, où nous en recevrons une éternelle récompense.

3°. Le bien agréable et délectable : nous y trouvons la paix et nous y goûtons les véritables plaisirs.

—

VI. — L'obligation que nous avons de servir Dieu. — Nous sommes à lui, puisque nous sommes son ouvrage : il a donc droit de disposer de nous et d'exiger nos services. De plus, nous sommes pour lui, c'est pour l'honorer et le servir que nous avons reçu l'être. Enfin, tout notre bonheur consiste à être fidèles à son service.

2°. Quels sont les services qu'il exige de nous ? Ce sont à peu près les mêmes que ceux que les fidèles serviteurs rendent à leurs maîtres. — 1°. Se mettre en peine de savoir sa volonté et ce qu'il souhaite de nous : *Domine, quid me vis facere* ? comme dit S. Paul sitôt qu'il fut converti. — 2°. L'exécuter avec promptitude et fidélité. — 3°. Ne jamais rien faire qui lui puisse déplaire.

3°. Comment il le faut servir et les conditions que Dieu exige de ses serviteurs. Elles ne sont pas trop dures, puisque ce sont les mêmes que S. Paul demande dans les serviteurs à l'égard de leurs maîtres : savoir, de le servir — avec crainte, mais avec une crainte filiale, *Cum timore et tremore ;* — Avec simplicité, c'est-à-dire avec une droite intention de lui plaire : *Cum simplicitate ;* — Avec une volonté prompte et avec allégresse, *Cum bonâ voluntate.* Dieu ne veut point de lâches à son service.

—

VII. — 1°. Motifs qui nous doivent engager au service de Dieu : — *La justice* : nous lui devons tout ce que nous sommes, ce que nous avons, ce que nous faisons. — *L'intérêt :* Nous y trouvons tous les avantages imaginables. — *La reconnaissance :* Pouvons-nous faire moins pour un Dieu qui nous comble à tous moments de bienfaits !

2°. La manière dont Dieu veut être servi. Il faut le servir — *librement :* car il rejette les services involontaires qu'on lui rend par force et par contrainte. — Il veut qu'on le serve *avec joie*, et non avec chagrin et à regret. — Il faut le servir *avec persévérance :* il ne veut point de serviteurs bizarres et inconstants.

—

VIII. — Différence entre le service du monde et le service de Dieu.

1°. Le service du monde est rude et difficile. Il demande des sujétions fâcheuses, et souvent injustes : au lieu que le service de Dieu est doux ; par le moyen de ses grâces, il donne le moyen d'accomplir ce qu'il nous commande, et nous y fait trouver de la joie.

2°. Le service du monde est infructueux et stérile : on travaille beaucoup, et le plus ordinairement on ne gagne rien ; pour un qui parvient, il y en a mille qui sont frustrés de leur espérance, et le peu qu'on y gagne ne vaut pas la peine qu'on se donne.

3°. Le service du monde est honteux : on s'abaisse à des choses indignes : au lieu que le service de Dieu est infiniment *honorable.*

—

IX. — 1°. De tous les maîtres, Dieu seul est en droit de nous obliger à le servir en esprit et en vérité : nous en avons déjà apporté les raisons.

2°. Cependant, de tous les maîtres Dieu est ordinairement le plus mal servi : car qui fait pour lui ce que l'on fait pour le monde, et pour les souverains de la terre ? (*Dictionnaire moral*).

—

X. — 1°. Il n'y a rien de plus glorieux que le titre de serviteurs de Dieu, qui nous donne en même temps la qualité de ses amis et de ses enfants, nous assure sa protection, nous donne droit à l'héritage du ciel.

2°. Rien de plus indigne que de lui refuser les services qui lui sont dus, d'agir contre son service ou de le servir avec négligence. (*Duneau, Dominicale*).

—

XI. — *Fidelis servus et prudens, quem constituit Dominus super familiam suam, etc.* Deux qualités que doit avoir un véritable serviteur de Dieu :

1°. La fidélité à ménager et à procurer les intérêts de ce Maître souverain ; à les préférer aux siens propres par un désintéressement parfait ; à le servir en toutes choses avec soin, avec empressement et avec ardeur.

2°. La prudence, qui consiste à le servir selon son état, à ne rien entreprendre qui passe nos forces, à prendre ses mesures pour venir à bout de ce qu'on entreprend.

—

XII. — Différence entre le service de Dieu et le service du monde.

1°. Le monde est un maître cruel et insupportable : et Dieu est un maître doux, qui traite ses serviteurs avec une bonté charmante.

2°. Le monde est un maître fantasque et capricieux, qu'on ne peut presque jamais contenter : et Dieu est un maître condescendant à notre faiblesse, qui se contente de ce que nous pouvons faire pour lui.

3°. Le monde est un maître infidèle, ingrat, qui promet beaucoup, mais qui frustre ses serviteurs et qui les abuse par une fausse espérance : au lieu que Dieu est fidèle dans ses promesses, magnifique dans ses récompenses, etc.

—

XIII. — On peut faire voir, dans les deux parties d'un discours :

1°. Qu'au service de Dieu les peines sont infiniment moindres et plus légères qu'au service du monde ;

2°. Qu'au contraire les joies qu'on goûte au service de Dieu sont infiniment plus grandes. — Et ainsi on compare peines avec peines, joies avec joies : et on conclut de là que le service de Dieu est préférable à celui du monde. (**Houdry**, *Sermons particuliers*).

§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **S. Augustin**, *Tract.* 85 *in Joann.*, distingue deux sortes de personnes qui servent Dieu : les unes par amour, et les autres par crainte; et il explique deux manières de craindre Dieu. — *In Magnificat :* quatre sortes de servitudes que Dieu exige de ses créatures. — *Tract.* 41 *in Joann. :* de la servitude du péché et de la misère de la servitude du monde. — *Epist. aliàs* 39, *nunc* 26, il exhorte fortement un jeune homme à embrasser le service de Dieu.

S. Jérôme, *Epist.* 13, montre que le nom de chrétien et de serviteur de Dieu est quelque chose de grand en soi, mais n'est rien en effet quand on sert Dieu d'une manière indigne d'un si beau nom.

S. Chrysostôme, *Epist. 7 ad Theodorum monach.* : que personne ne sera véritablement libre ni exempt de soins que celui qui vit pour Jésus-Christ et qui le sert fidèlement. — *Exhort. in* 28 *Matth.* : ce que Dieu nous commande est facile à exécuter, et cette facilité sera un jour notre condamnation et la cause que nous serons plus sévèrement punis. — *Homil.* 11 *in* I *Cor.* : nous ne devons vivre que pour celui qui nous a rachetés, parce que nous sommes à lui et lui appartenons à ce titre.

S. Paulin, *Epist.* 25 : nous ne devons préférer le service d'aucun maître à celui de Dieu.

S. Fulgence, *Epist.* 4 : qu'un chrétien doit toujours vivre en chrétien, en servant le plus grand de tous les maîtres.

S. Chrysologue, Sermon 14 : agréable peinture du service de Dieu.

S. Bernard, *Serm.* 2 *in cap. Jejunii* : ce qu'il faut faire pour être un véritable serviteur de Dieu. — *Sentent.* (ou celui qui est auteur de ce livre) *num.* 2 *et* 5, il fait voir qu'il y a quatre maîtres qui attirent les hommes à leur service de différentes manières.

Cassien, x *Institut. monast.*, 1, 2, 3 et 4, donne des règles sur les moyens de rendre à Dieu les services qu'on lui doit, et représente les illusions et les vices où tombent les prétendus serviteurs de Dieu.

[Quelques SS. Pères, en parlant de la dévotion, qui n'est autre chose que la manière de bien servir Dieu, parlent des conditions nécessaires pour bien servir Dieu : comme **S. Augustin** dans le livre de la *Vraie religion ;* **S. Ambroise** sur le ps. 118 ; **S. Anselme** dans ses Soliloques. — Nous en avons rapporté d'autres aux titres *Ferveur*, *Commandements de* Dieu, *Loi de l'Evangile, Baptême*, *Christianisme.* On pourra consulter ces titres, qui ont du rapport à celui-ci.]

[Livres spirituels et autres]. — **Hieron. Platus,** *De bono statûs religiosi*, I, 3, montre que l'homme n'est point à lui-même, mais à Dieu, et rapporte sept raisons principales pour lesquelles on est obligé de le servir.

Louis de Grenade, *Guide des Pécheurs*, fait un ample traité sur ce sujet. Au chap. 1, il montre que l'être souverain de Dieu nous oblige à le servir. Dans le second, que nous y sommes engagés par le titre de créatures. Dans le troisième, § 1, combien il est indigne de ne pas servir Dieu. Dans les chap. suivants, que nous y sommes obligés par les bienfaits de notre rédemption, de notre justification, de notre prédestination.

Combolas, *Le modèle de la vie chrétienne*, au chap. 5, § 2, montre que le chrétien ne doit pas vivre pour soi-même, mais pour Dieu et pour son service. — Au chap. 6, § 4, il montre qu'on ne peut faire un accord du monde et de ses maximes avec le service de Dieu. — Au chap. 8, § 8, que l'homme ne peut jamais interrompre le service qu'il doit à Dieu, non plus que le reste des créatures ; et au paragraphe suivant que toutes les

chôses de ce monde ont leur temps marqué, mais que le service de Dieu est de tous les temps, parce que nous sommes toujours à lui. — Dans le 13e paragraphe du même chapitre, il fait voir que le chrétien devrait servir Dieu toute sa vie, quand même elle serait éternelle.

Eusebius Nierembergius, Homélies, en a plusieurs sur cette matière, où il traite de l'esclavage de ceux qui sont au service du monde, et de la douceur du joug du Sauveur.

Le P. Croiset, *Réflexions chrétiennes :* des préjugés qui combattent la douceur de la vertu.

Le P. Guilleminot, *La Sagesse chrétienne,* 3, montre que nous ne sommes pas à nous, mais à Dieu.

Rodriguez, liv. 1, traité 3, chap. 13, de la pureté d'intention : motifs que nous devons avoir en servant Dieu.

Péan, *L'Ecole de* Jésus-Christ, 3 : étroite et indispensable obligation que nous avons de servir Dieu.

Boudon, *Le chrétien inconnu*, 4 : le chrétien a pour seigneur et souverain Dieu, auquel il doit consacrer tous ses services.

Dandinus, *Ethicæ sacræ,* 44, 6 : gloire d'être au service de Dieu : il rapporte le sentiment des SS. Pères sur ce sujet.

S. François de Sales, *Introduction à la vie dévote*, sous le nom de *Dévotion*, dit tout ce qu'on peut de solide sur le service de Dieu. — Nous avons rapporté, au titre de la *Dévotion*, quantité d'auteurs qui parlent de cette vertu, et ce qu'ils en disent peut aisément s'appliquer au sujet présent.

[Les Prédicateurs]. — [*Outre les prédicateurs qui ont parlé de la* Dévotion, *de la* Ferveur *et de la douceur du joug du Sauveur, voici ceux qui ont plus particulièrement traité du* Service de Dieu.]

Le P. Texier, *Dominicale*, 3e dim. après Pâques, a un Sermon entier sur la douceur du service de Dieu et sur les joies des gens de bien.

Biroat, 3e sermon pour le 3e dim. du Carême, montre qu'on ne peut partager l'empire que Dieu a sur nous sans le détruire.

Le P. de la Colombière, Sermon 48, montre qu'un chrétien doit toujours vivre en chrétien, en servant le plus grand de tous les maîtres. — Sermon 58 : on ne peut servir Dieu et le monde en même temps.

Le P. Duneau, 11e dim. après la Pentec., montre la même chose, et combien c'est un titre glorieux d'être serviteur de Dieu. — *Id.* sur l'Evangile *Reddite quæ sunt Cæsaris Cæsari, et quæ sunt* Dei Deo.

Dictionnaire moral : deux sermons de suite, l'un sur l'avantage qu'il y a de servir Dieu, et l'autre sur la ferveur avec laquelle on le doit servir.

Sarazin, Avent, Sermon qui a pour titre : *Réparation de notre volonté par la soumission à celle de* Dieu. La seconde partie est sur la soumission et le service que nous devons à Dieu.

Joly, Discours sur les devoirs des peuples envers DIEU et envers les rois.

Discours chrétiens, 22e dim. après la Pentecôte : des devoirs du chrétien envers DIEU et envers le souverain.

Le P. d'Orléans, Sermon sur la sévérité de l'Evangile.

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne (**Houdry**), sermons particuliers.

[Recueils.] — **Busée**, *Viridarium* Titulo *Perfectio*.

Labatha, Titulo *Servi* DEI.

Spaner, *Polyanthea Sacra*, Titulo *Servus* DEI.

Summa Prædicantium.



§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Dominum DEUM *tuum adorabis, et illi soli servies*. Deuteron. VI et Matth. IV, 10.

Tu adoreras le Seigneur ton DIEU, et tu le serviras lui seul.

Et nunc, Israël, quid Dominus DEUS *tuus petit à te, nisi ut timeas Dominum* DEUM *tuum, et ambules in viis ejus... ac servias Domino* DEO *tuo in toto corde tuo et in totâ animâ tuâ?* Deuteron. X, 12.

Maintenant, ô Israël, qu'est-ce que le Seigneur ton DIEU demande de toi, sinon que tu craignes le Seigneur ton DIEU, que tu marches dans ses voies, et que tu serves le Seigneur ton DIEU de tout ton cœur et de toute ton âme ?

Dominum DEUM *tuum timebis, et ei soli servies; ipsi adhærebis*. Ibid. 20.

Tu craindras le Seigneur ton DIEU ; tu le serviras et tu t'attacheras uniquement à lui.

Timete Dominum et servite ei perfecto corde atque verissimo. Josue XXIV, 14.

Craignez le Seigneur et le servez véritablement, et d'un cœur parfaitement soumis.

Eligite hodiè, cui potissimùm servire debeatis. Ibid. 15.

Choisissez aujourd'hui quel maître vous devez servir par préférence à tous les autres.

Servite Domino in omni corde vestro. I Reg. XII, 20.

Servez le Seigneur de tout votre cœur.

Timete Dominum, et servite ei in veritate et ex toto corde vestro. Ibid. 24.

Craignez le Seigneur et le servez en vérité et de tout votre cœur.

Testes vos estis quia ipsi elegeritis vobis Dominum, ut serviatis ei. Josue XXIV, 22.

Vous m'êtes fidèles témoins, que vous avez choisi le Seigneur pour le maître que vous voulez servir.

Numquid considerâsti servum meum Job, quòd non sit ei similis in terrâ, homo simplex et rectus, ac timens DEUM *et recedens à malo?* Job. I, 8.

N'as-tu pas considéré mon serviteur Job, et n'as-tu pas reconnu qu'il n'a point son semblable ? c'est un homme d'une grande droiture et simplicité, qui craint DIEU et qui fuit le mal.

Servite Domino in timore, et exultate ei cum tremore. Psalm. 2.

Servez le Seigneur avec crainte, et réjouissez-vous en lui avec tremblement.

DEUS *meus es tu et bonorum meorum non eges.* Ps. 15.

Prævenisti eum in benedictionibus dulcedinis. Ps. 20.

Ministri ejus, qui facitis voluntatem ejus. Ps. 102.

Mihi adhærere DEO *bonum est.* Ps. 72.

Bonitatem fecisti cum servo tuo, Domine. Ps. 118.

Ego servus tuus et filius ancillæ tuæ. Ps. 115.

Sicut oculi servorum in manibus dominorum suorum, et sicut oculi ancillæ in manibus Dominæ suæ, ità oculi nostri ad Dominum DEUM *nostrum.* Ps. 122.

Servus meus es tu, Israël : in te gloriabor. Isaiæ XLIX, 3.

Servite Domino in veritate. Tob. XIV, 10.

Servite Domino in lætitiâ. Ps. 99.

Confregisti jugum, et dixisti : Non serviam. Jerem. II, 20.

Millia millium ministrabant ei. Daniel. VII, 10.

Si Dominus ego sum, ubi est honor meus? Malach. I, 6.

Convertimini, et videbitis quid sit inter justum et impium, et inter servientem DEO *et non servientem ei.* Malach. III, 18.

Serve bone et fidelis, intra in gaudium domini tui. Matth. XXV, 15.

Quis, putas, est fidelis servus et prudens, quem constituit Dominus super familiam suam? Matth. XXIV, 45.

Inutilem servum ejicite in tenebras exteriores. Matth. XXI, 30.

Jugum meum suave est, et onus meum leve. Matth. XI, 30.

Tollite jugum meum super vos, et invenietis requiem animabus vestris. Ibid. 29.

Nemo potest duobus dominis servire. Matth. VI, 24.

Non potestis DEO *servire et mammonæ.* Ibid.

Si quis vult venire post me, abneget semetipsum et tollat crucem suam, et sequatur me. Lucæ IX, 23.

Ut sine timore, de manu inimicorum nostrorum liberati, serviamus illi, in sanctitate et justitiâ coràm ipso, omnibus diebus nostris. Luc. I, 74.

Reddite quæ sunt Cæsaris Cæsari, et quæ sunt DEI DEO. Matth. XXII, 21.

Beati servi illi quos, cùm venerit Dominus, invenerit vigilantes : amen dico vobis quòd præcinget se, et faciet illos discum-

Vous êtes mon DIEU, et vous n'avez nul besoin de mes biens.

Vous l'avez prévenu de vos bénédictions pleines de douceur.

Ministres du Seigneur, qui exécutez ses volontés.

Il m'est avantageux de m'attacher à DIEU.

Seigneur, vous avez usé de miséricorde envers votre serviteur.

Je suis votre serviteur et le fils de votre servante.

Comme les yeux des serviteurs sont entre les mains de leurs maîtres, et les yeux d'une servante entre celles de sa maîtresse, de même nos yeux sont vers vous, Seigneur.

Vous êtes mon fidèle serviteur, ô Israel : c'est en vous et par vous que je serai glorifié.

Servez le Seigneur dans la vérité.

Servez le Seigneur dans la joie.

Vous avez rompu mon joug, et vous avez dit : Non, je ne servirai pas.

Des millions d'anges le servaient.

Si je suis le Seigneur, où est l'honneur qui m'est dû ?

Vous vous convertirez, et vous verrez la différence qu'il y a entre le juste et l'impie, entre ceux qui servent DIEU et ceux qui ne le servent pas.

Bon et fidèle serviteur, entrez dans la joie de votre seigneur.

Qui est le serviteur fidèle et prudent, que son maître a établi sur tous ses serviteurs et sur toute sa famille ?

Qu'on jette ce serviteur inutile dans les ténèbres du dehors.

Mon joug est doux et mon fardeau léger.

Prenez mon joug, et vous trouverez le repos pour vos âmes.

Personne ne peut servir deux maîtres à la fois.

Vous ne pouvez servir tout ensemble DIEU et l'argent.

Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même, qu'il prenne sa croix, et qu'il me suive.

Afin que, délivrés des mains de nos ennemis, nous le servions sans crainte, dans la sainteté et dans la justice, nous tenant en sa présence tous les jours de notre vie.

Rendez à César ce qui est à César, et à DIEU ce qui lui est dû.

Bienheureux seront les serviteurs, que le maître, à son arrivée, trouvera veillants : je vous dis en vérité que, s'étant ceint, il les

bere, et transiens ministrabit illis. Lucæ xii, 37.

fera mettre à sa table et viendra les servir.

Paulus, servus Jesu-Christi. Rom. i.

Paul, serviteur de Jésus-Christ.

Jacobus, Dei *et Domini nostri* Jesu-Christi *servus.* Jacob. i.

Jacques, serviteur de Dieu et de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Simon Petrus, servus et apostolus Jesu-Christi. II Petri i.

Simon Pierre, serviteur et apôtre de Jésus-Christ.

Judas Jesu-Christi *servus.* Judæ i.

Jude, serviteur de Jésus-Christ.

Servire Deo *vivo et vero.* II Thessal. i, 9.

Servons le Dieu vivant et véritable.

Jàm non estis vestri : empti enim estis pretio magno. I Cor. vi, 20.

Vous n'êtes plus à vous-mêmes : vous avez été achetés d'un grand prix.

A quo quis superatus est, ejus et servus est. II Petri ii, 19.

Quiconque est vaincu devient l'esclave de celui qui l'a vaincu.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN-TESTAMENT.

[Moïse]. — L'Apôtre admire le choix que fit Moïse du service de Dieu, et la préférence qu'il lui donna sur celui du monde : car, quoique ce grand législateur du peuple de Dieu eût été adopté par la fille de Pharaon et élevé en prince à la cour, lorsqu'il fut devenu grand, éclairé d'une lumière du ciel, il renonça sagement à la qualité de fils de cette princesse, et, foulant aux pieds toutes les grandeurs qu'il pouvait attendre, il aima mieux se joindre aux Israélites ses frères, bien qu'accablés du joug d'une cruelle servitude, que de prendre plus longtemps part aux délices et aux douceurs qu'il goûtait à la cour d'Egypte : *Moyses, grandis factus, negavit se esse filium filiæ Pharaonis, magìs eligens affligi cum populo* Dei *quàm temporalis peccati habere jucunditatem.* (Hebr. xi). Que ce choix est sage et judicieux ! que cet exemple est admirable ! Ne devrions-nous pas toujours préférer de tenir compagnie aux gens de bien dans leur pauvreté, dans leurs mépris, et dans leurs souffrances, qu'aux méchants dans leur abondance et dans leur joie ? Ne sommes-nous pas mille fois plus heureux d'être au service du Sauveur, en prenant part à ses douleurs et à ses ignominies plutôt qu'aux grandeurs et aux joies du monde en nous en rendant les esclaves? *Majores divitias æstimans thesauro Ægyptiorum improperium Christi.* (Ibid.).

[Josué]. — Josué ne trouva pas de meilleur moyen pour faire sentir aux Juifs leurs prévarications, et les faire rentrer dans leurs devoirs, que de leur dire : « C'est à vous-mêmes que je m'adresse : considérez ce que vous avez promis et ce que vous avez fait. N'avez-vous pas vous-mêmes choisi Dieu pour votre maître ; et, quand vous l'avez choisi, n'avez-vous pas fait la résolution de le bien servir ? » Il pouvait, c'est la réflexion de S. Chrysostôme, leur représenter le souverain domaine de Dieu sur eux, prendre à témoin contre eux les grâces qu'ils en avaient reçues, la pro-

tection dont il les avait honorés, les victoires qu'ils n'avaient remportées que par son moyen : mais, sans s'arrêter à tout ce détail, il se contente d'en appeler d'eux-mêmes à eux-mêmes, d'eux-mêmes prévaricateurs à eux-mêmes engagés par leur choix et par leur serment. « Quand tout autre témoignage étranger n'aurait pas sur vos esprits et sur vos cœurs la force qu'il doit avoir, celui de votre conscience ne vous représente-t-il pas vivement ce que vous avez dû faire et ce que vous n'avez pas fait ? »

[Les Israélites au désert]. — Plusieurs de ceux qui passèrent autrefois la mer Rouge avec Moïse, envisageant un grand désert qu'il fallait nécessairement passer pour arriver à la terre promise, trouvèrent ce désert si affreux qu'ils eurent peine à s'y engager. — « En quelle malheureuse terre nous avez-vous amenés ici ? dirent ces mutins à leur conducteur : on n'y voit ni fleuves ni sources, ni arbres ni moissons, ni troupeaux ; de vastes campagnes de sables, un ciel brûlant, un air emflammé, des rochers où les bêtes farouches à peine osent faire leur demeure, est-ce là un chemin où, sans être ennemis de la nature et d'eux-mêmes, des hommes se puissent engager? — Voilà, en figure, le langage des gens du monde quand on leur parle du service de Dieu. C'est un pays qu'ils regardent comme une espèce de désert, où loin du commerce des hommes, on ne peut mener qu'une vie désagréable et ennuyeuse, car dans ce désert on ne voit rien quand on ne le voit que de loin. Là, point de jeu, point de spectacles, point de ces sociétés frivoles qui font l'occupation des mondains ; là, point de passions, point d'intrigues, point de ces attachements singuliers qu'on y regarde comme des scandales ; au lieu de ces vains amusements, on n'y parle que de prières, on ne s'y occupe que de bonnes œuvres, on n'y pense qu'à bien remplir les devoirs de son état. O l'affreuse vie ! disent-ils : peut-on se résoudre à servir un tel maître, qui ne promet que des croix et des souffrances à ses serviteurs ? Voilà comme on parle, et la fausse idée qu'on a du service de Dieu.

[Le nom de Dieu]. — Tertullien, faisant réflexion sur le 1er chap. de la Genèse, remarque que Dieu, qui avait pris le nom de Dieu avant la création du premier homme, prit, immédiatement après l'avoir formé, celui de Seigneur : *Formavit igitur Dominus* Deus *hominem de limo terræ :* soit pour nous apprendre que l'homme seul est, de toutes les créatures, celle dont Dieu fait état d'être le seigneur et le souverain ; soit pour apprendre à l'homme même qu'il n'a point d'autre maître ni d'autre seigneur à servir en ce monde que Dieu, qui ne l'eut pas plus tôt tiré du néant qu'il prit sur lui cette qualité glorieuse qu'il n'avait pas voulu prendre auparavant sur tous les autres qu'il avait créés. — Ou bien, comme ajoute S. Augustin, Dieu, après avoir créé le premier homme, lui donna l'empire sur tous les animaux, comme s'il eût voulu faire connaître par-là que Dieu fait paraître son domaine d'une manière bien opposée à celle des seigneurs

de la terre : ceux-ci sont souverains en faisant des serviteurs et des esclaves, et Dieu paraît souverain en faisant des seigneurs et des maîtres. C'est une invention digne de sa sagesse, pour faire éclater la gloire de son royaume et la magnificence de sa cour, n'étant servi que par des rois et des personnes parfaitement libres.

[Les serviteurs de Dieu dans l'ancienne loi]. — Un témoignage authentique et convaincant qu'il n'y a point de titre ni plus excellent ni plus glorieux que celui de serviteur de Dieu est que Dieu même, en parlant des plus grands hommes qui ont été, s'est contenté de les appeler *ses serviteurs*, comme n'y ayant point de nom qui nous fasse mieux connaître leur grandeur et leur sainteté. Dans la Genèse, il dit à Isaac : Je suis le Dieu d'Abraham ton père, je te bénirai et multiplierai ta postérité à cause d'Abraham mon serviteur : *Propter servum meum Abraham.* Dans l'Exode, au Lévitique, aux Nombres, au Deutéronome, au livre de Josué, Moïse est toujours nommé *Servus Domini, famulus Domini.* Dieu demanda au démon, s'il avait vu et attentivement considéré son serviteur Job : *Numquid considerâsti servum meum Job?* Et en parlant de David au prophète Nathan : *Hæc dices servo meo David.* Or, Abraham, Moïse, Job, David, ne sont-ce pas les plus grands hommes de l'Ancien-Testament, sans parler des autres ?

[Joseph]. — Le serviteur de Dieu conserve sa liberté au milieu des cachots, dans les chaînes et dans les fers : nous en avons, dit S. Ambroise, une preuve dans la personne de Joseph. Il fut vendu aux Egyptiens par la malice de ses frères pour être serviteur : *In servum venumdatus est Joseph;* mais il ne le fut pas pour cela. On chargea le corps de cet innocent de chaînes et de fers, mais on ne put pas y engager son âme, dit S. Ambroise : *Humiliaverunt in compedibus pedes ejus, sed non animam ejus.* Eh quoi ! dit ce Père, ferez-vous passer pour un esclave ce sage qui est consulté comme un oracle par les rois de l'Egypte, et qui commande à tout ce peuple ? *Quomodò hic servus, qui erudivit principes populi, et universum Ægypti populum in servitutem redegit?* On peut dire la même chose de S. Jean-Baptiste, dans le Nouveau-Testament. Ce grand précurseur du Messie succombe en apparence sous la cruauté d'Hérode qui le tient en prison : mais nous pouvons dire de lui ce que Tertullien disait de tous les martyrs : *Et si corpus includatur, omnia spiritui parent :* son corps est enchaîné, mais son esprit est libre.

[Moïse et Josué]. — Nous voyons dans l'Ecriture que les deux plus grands hommes qu'ait eus le peuple de Dieu, Moïse et Josué, n'ont point d'autre éloge, après leur mort, que d'être appelés serviteurs de Dieu : *Mortuus est Moyses servus Domini; mortuus est Josue filius Nun, servus Domini.* Ç'a été comme l'épitaphe de ces deux héros, distingués, ce semble, par

bien d'autres endroits que par ce nom de simples serviteurs de Dieu. On eût pu écrire sur le tombeau du premier que c'était le législateur et le conducteur de son peuple, le dieu de Pharaon, le dépositaire des secrets du Très-Haut, l'exécuteur de ses ordres, l'instrument de ses merveilles et comme le bras de sa puissance. Sur le tombeau de Josué, quelle inscription n'eût-on point pu mettre, après tant de batailles données, de victoires remportées et d'héroïques actions, après avoir commandé au soleil d'arrêter sa course précipitée, et avoir vu le Créateur des astres et des éléments obéir à sa voix, *Obediente* Deo *voci hominis!* Cependant ces deux hommes si illustres, si distingués, n'ont point eu d'autre éloge que le titre de serviteurs de Dieu, parce que ce seul titre comprend et surpasse tous les autres.

[Jonas]. — Jonas était prophète, et en cette qualité serviteur de Dieu, parce que c'était le nom que portaient tous ceux que Dieu employait à cet illustre ministère : mais c'était un serviteur rebelle et fugitif, qui s'était embarqué pour aller à Tarse, et éviter par ce moyen d'exécuter les ordres du Seigneur : cependant, poursuivi par la justice divine, et n'ignorant pas que la tempête qui menaçait le vaisseau et tout l'équipage d'un évident naufrage était excitée en punition de sa désobéissance, il crut ne pouvoir mieux calmer les flots de la mer et ceux de la colère de Dieu qu'en avouant sa faute et confessant qu'il adorait le Dieu du ciel, dont il était *le serviteur*, mais qu'il méritait la mort et d'être jeté dans la mer pour avoir refusé de lui obéir : *Hebræus ego sum, Dominum* Deum *cœli ego colo.*

EXEMPLES TIRÉS DU NOUVEAU-TESTAMENT.

[Notre-Seigneur]. — L'un des plus puissants motifs qui ont obligé le Fils de Dieu à se faire homme et à venir sur la terre, a été d'apprendre aux hommes l'honneur, le culte et les hommages qui sont dus au souverain Seigneur du ciel et de la terre : ce que nous appelons *servir* Dieu, qui est la fin pour laquelle l'homme a été créé. Ce divin maître, à qui l'empire du monde appartenait, a bien voulu prendre le nom et la qualité de serviteur *Ego servus tuus et filius ancillæ tuæ*, dit-il par son prophète à son Père éternel. Il a voulu lui obéir en cette qualité dès le premier instant de sa vie; il a sacrifié à son service sa liberté, son repos, sa gloire, jusqu'à souffrir avec joie la mort de la croix; enfin, toute sa vie, depuis le premier moment jusqu'au dernier, n'a été qu'une continuelle obéissance. Il n'a sué et peiné, il ne s'est consumé de travaux, que pour exécuter ses ordres; sa nourriture et son élément ordinaire, comme il l'assure lui-

même, a été de faire sa volonté; et, si l'Apôtre nous assure qu'il a pris la forme de serviteur en se faisant homme, on peut ajouter qu'il a rempli tous les devoirs d'un véritable serviteur, n'ayant jamais eu d'autre vue ni d'autre dessein que d'exécuter ses ordres et d'attirer tout le monde à son service.

[La Sainte Vierge]. — Entre les pures créatures, il est constant que celle qui a servi Dieu le plus fidèlement, et, pour parler avec les SS. Pères, celle qui lui a rendu de plus grands services, c'est sa sainte Mère, la bienheureuse Vierge. Il n'est pas nécessaire d'en faire ici le détail, ni d'alléguer qu'elle a contribué de sa propre substance pour former l'humanité sainte du Sauveur, qu'elle l'a allaité, nourri, qu'elle a pourvu à ses besoins, et tout le reste, qui est assez connu; mais je dis que, pour vérifier le titre, qu'elle s'est elle-même donné, de servante du Seigneur, au sens où nous le prenons, *Ecce ancilla Domini*, personne n'a jamais été plus soumis à ses volontés, personne n'a observé plus exactement et plus fidèlement ses lois; en un mot, personne n'a jamais réuni ces deux choses ensemble, savoir la plus haute dignité qui fut jamais avec celle de sa plus humble servante, puisqu'elle a rempli les devoirs de l'un et de l'autre dans la dernière perfection.

[Les Apôtres]. — Si, dans l'Ancien-Testament, Dieu a honoré les saints patriarches et les prophètes du nom de *serviteurs du Seigneur*, dans la nouvelle loi les Apôtres, destinés à publier cette loi et à porter le nom et la gloire du Sauveur par toutes les nations, quoiqu'ils fussent les fondements de l'Eglise et les prédicateurs de l'Evangile, qui est la fonction la plus glorieuse qui puisse être, n'ont pas pris d'autre titre ni d'autre qualité que celle de *serviteurs* de celui même qui les avait associés à ce glorieux emploi.

[Parabole des talents]. — Nous avons une parabole, dans l'Evangile, qui explique admirablement quel est le service que Dieu attend de nous. C'est celle de la distribution des talents qu'un père de famille donne à ses serviteurs pour les faire profiter par leurs soins, leur diligence et leur industrie. Le compte exact que ce père de famille fit rendre à ses serviteurs fait assez voir celui que Dieu nous demandera des moyens et des occasions que nous avons eus de faire quelque chose pour son service, dans l'état et dans le rang où il nous a placés. On récompense celui qui a reçu cinq talents et qui en a acquis cinq autres, et celui qui de deux en a apporté deux autres de surcroît : *Euge, serve bone et fidelis : quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam.* (Matth. xxv). Mais quel fut le sort du serviteur inutile, qui avait enfoui le talent qu'on lui avait confié ? Vous savez qu'après un sanglant reproche il fut jeté dans les ténèbres du dehors : je vous en laisse faire l'application.

[Autres exemples]. — Nous trouvons encore, dans l'Evangile, trois personnes qui voulurent être de la suite du Fils de Dieu et du nombre de ses disciples, mais dont le Sauveur rebuta les services. Le premier lui vint dire avec une audacieuse fierté : Maître, je vous suivrai partout. Le second fut, à la vérité, invité par Jésus-Christ à le suivre : *Sequere me:* mais il demanda qu'auparavant il lui fût permis d'aller rendre les devoirs funèbres à son père. Le troisième, enfin, faisant paraître un extrême désir de se dévouer entièrement à son service, demanda du temps pour mettre ordre à ses affaires. — Voilà trois sortes de caractères qui marquent autant de sortes de personnes qui ne sont point propres au service de Dieu. Le premier nous marque les superbes et les ambitieux, qui ne cherchent dans l'Eglise et dans le service de Dieu que des préférences, des dignités et de la gloire, comme celui qui se présenta le premier au Sauveur, après avoir vu les miracles que faisaient ses Disciples, et qui espérait qu'il aurait le même pouvoir, selon la remarque de S. Augustin, et que par ce moyen il se ferait valoir, et acquerrait une grande réputation. Le refus qui fut fait au second est plus mystérieux : c'était un jeune homme qui voulait arriver à la perfection, mais qui n'en voulait pas prendre le moyen, celui de renoncer à l'attachement qu'il avait au monde et à ses proches. Il rebute enfin le troisième par une raison qui n'était connue que de lui seul ; il voulait disposer de son bien, s'en faire des amis et se ménager par-là une ressource en cas de besoin ; ou bien il demandait du temps, et il n'eût pas manqué de prétexte pour dégager sa parole, etc.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Servus meus es tu, Israël, quia in te gloriabor. (Isaïæ XLIX). — Faut-il s'étonner si les serviteurs de Dieu se glorifient de porter ce nom, puisque lui-même se glorifie d'avoir de tels serviteurs? Il est assez ordinaire dans le monde que ceux qui servent les rois et les souverains se glorifient et se fassent honneur d'être à leur service, et que ces rois s'estiment heureux d'avoir de bons et fidèles serviteurs. Mais que Dieu se glorifie d'être servi par des créatures qui ne sont que des vers de terre en comparaison de celui qui est adoré dans le ciel par une multitude infinie d'esprits célestes, c'est ce qui mérite notre admiration : Et néanmoins nous voyons, dans le prophète Isaïe, que Dieu lui dit : *Servus meus es tu, Israël, quia in te gloriabor* : Je mets ma gloire à avoir Israël pour serviteur. Je sais bien que ces paroles s'adressent principalement au Messie, dont Isaïe était la figure ; mais elles ne laissent pas de s'adresser et de con-

venir à Isaïe même, que Dieu avait choisi pour réduire le peuple d'Israël à son devoir.

Si quis mihi ministrat, me sequatur, et ubi sum ego, illìc et minister meus erit. (Joan. xii). — Peut-on concevoir un plus grand honneur et un avantage plus glorieux que celui qui est promis aux serviteurs de Dieu par ces paroles, d'être assis auprès de leur maître et de posséder le même royaume? Le Fils de Dieu promet davantage : *Si quis mihi ministraverit, honorificabit eum Pater meus.* Le plus grand honneur qu'un sujet puisse recevoir, c'est d'être honoré de son roi : que sera-ce donc d'être honoré du Roi des rois? Mais comment? Ecoutez et admirez ce qu'a dit le même Sauveur, en S. Luc : *Amen dico vobis quòd præcinget se, et faciet illos discumbere, et transiens ministrabit illis.* A-t-on jamais vu un maître servir à table ses serviteurs? C'est cependant ce que le Fils de Dieu promet aux siens. Qui pourrait se l'imaginer si lui-même ne les en avait assurés? Il les traitera comme si, de serviteurs, ils étaient devenus les maîtres. Ce sont les plus fortes expressions dont on puisse se servir pour signifier l'état que Dieu fait de ses serviteurs. Que les hommes sont aveugles, de ne connaître pas les avantages qu'il y a à servir Dieu !

Non dicam vos servos, vos autem dixi amicos. (Joan. xv), — C'est avec juste raison que le Sauveur donne le nom et la qualité de *ses amis* à ceux qui sont à son service, puisque servir Dieu, à proprement parler, c'est régner, *Servire* Deo *regnare est.* Il semble d'abord qu'il y ait quelque contrariété dans ces paroles, ami et serviteur, servir et régner, commander et obéir : mais cette liberté parfaite dans la servitude glorieuse qui nous soumet à Dieu consiste en ce que le plus noble exercice de notre volonté et la véritable possession que l'homme peut avoir de soi-même se trouve dans l'obéissance rendue à Dieu et aux mouvements de son Esprit. Comme ce n'est point violenter le cours d'une rivière que de lui dresser son lit et de creuser son canal, ou comme les astres ne souffrent point de violence par l'impression de l'intelligence qui règle leurs cours, ainsi l'homme ne peut se plaindre que Dieu donne quelque atteinte à sa liberté lorsqu'en se soumettant à ses lois il le fait agir de la manière la plus noble et la plus convenable à sa nature. C'est pour cela que S. Paul, dans l'Epître aux Corinthiens, assure que partout où se trouve l'impression et le mouvement de l'esprit de Dieu, il s'y trouve une parfaite liberté : *Ubi spiritus Domini, ibi libertas.* Et, dans l'Epître aux Galates, il ajoute ces paroles : « Si vous êtes conduits par l'Esprit de Dieu dans toutes vos actions, vous n'êtes point sous la loi de Dieu : *Si spiritu ducimini, non estis sub lege.* Il ne dit pas : Vous n'avez point de loi; mais : Vous n'êtes pas sous la loi. C'est-à-dire : la loi de Dieu n'est point pour vous un joug sous lequel vous avez raison de gémir ; ce n'est point un joug de contrainte, mais un joug doux et glorieux. C'est être ami de Dieu plutôt que ser-

viteur, c'est régner en même temps que l'on est soumis et que l'on obéit.

Nemo potest duobus dominis servire. (Matth. vi). Quoi! Chrétiens, vous savez que vous devez être tout à Dieu, et vous vous donnez presque tout entiers au monde? Vous savez qu'il n'y a que Dieu qui, par mille titres légitimes, ait droit à votre amour et à vos actions, puisque vous n'êtes au monde que pour son service : et vous partagez votre amour, vos soins, vos services, avec d'indignes créatures? Vous voudriez accorder vos obligations avec vos complaisances mondaines? Mais sachez qu'il vous est plus facile de perdre Dieu tout-à-fait que de l'accorder avec les faux charmes du monde. Parvenir jusqu'au libertinage, à l'impiété, à l'athéisme, tout cela est plus aisé que de joindre l'amour du monde, le service du monde, avec l'amour et le service de Dieu. Dieu ne veut point de serviteurs partagés.

Dedisti lætitiam in corde meo. (Ps. 4). — La joie des serviteurs de Dieu est au cœur et au centre de l'âme, où réside proprement le sentiment de la vraie joie : celle des mondains et des esclaves du monde n'est qu'extérieure et au corps, qu'elle ruine et détruit par mille désordres, par des excès que la nature corrige dans les animaux les plus brutaux, et la raison ne peut les corriger dans les mondains et les pécheurs. S. Augustin, après une triste expérience de la joie des méchants, ayant ensuite éprouvé celle des gens de bien et des serviteurs de Dieu, dit que les pécheurs n'ont aucune véritable joie : *Peccatores non propriè gaudent, sed gestiunt.* Il en est, en effet, de la joie des personnes du monde comme de la tristesse des véritables serviteurs de Dieu : elle n'est qu'à la superficie. D'où vient qu'ils craignent de rentrer en eux-mêmes? C'est qu'ils y trouvent une mer d'amertume, qui noie en un moment tous leurs plaisirs. Ils ont beau feindre un visage riant et un cœur content; il n'est point d'homme vertueux qui, à travers ces ris, ces épanouissements et ces faux dehors de félicité, ne découvre leurs inquiétudes profondes. Au contraire, l'expérience apprend qu'il n'est point de véritable joie, point de solides plaisirs, hors du service de Dieu.

Ut ambuletis dignè Deo. (Coloss. i). — Mais, grand Apôtre, comment pouvons-nous servir Dieu comme il le mérite? Cela est vrai; mais du moins il faut le servir comme il le demande et autant que nous le pouvons, en satisfaisant à nos devoirs, en faisant avec joie et de grand cœur ce que nous faisons pour son service, en ne lui limitant point le temps ni ne prescrivant point de bornes aux travaux que nous pouvons et devons entreprendre pour son service. C'est de la sorte que l'entendait le saint Roi-Prophète quand il disait : « Le Seigneur est grand, et parce qu'il est grand il mérite d'être servi avec quelque sorte d'excès : *Magnus Dominus et laudabilis nimis.* (Ps. 47). » Quand on sert les créatures, l'excès du

service qu'on leur rend peut souvent être vicieux : mais, à l'égard du Créateur, l'infinie grandeur du maître donne toujours un nouveau prix et un nouveau degré de mérite à une âme qui le sert de son mieux et qui croit n'en pouvoir jamais faire assez.

Si pater ego sum, ubi est honor meus? Et si Dominus ego sum, ubi est timor meus? (Malach. I). — C'est le reproche que DIEU fit autrefois à son peuple par un de ses prophètes : « Si je suis votre père et votre maître, où est l'honneur qui m'est dû en cette qualité? où est le respect et la soumission pour mes ordres, la crainte de me désobéir? Est-ce un vain titre d'honneur que vous vous contentez de me donner, sans me rendre aucun service? » Ah! que ce DIEU de majesté, ce maître souverain, pourrait faire le même reproche, en ce temps, à la plupart des hommes! Il n'y a point au monde de maître plus mal servi, pour qui on ait moins de déférence, le dirai-je? plus maltraité de ses serviteurs mêmes, que DIEU, le souverain Seigneur, l'est de la plupart des chrétiens. C'est une honte et une indignité qui ne se peut expliquer, de voir le traitement qu'il reçoit des mondains et des pécheurs. Mais comment est-il traité de ceux qui d'ailleurs font une particulière profession de le servir? Il leur donne des grâces qu'ils refusent et auxquelles ils résistent sans cesse. Combien de saintes inspirations rejetées comme importunes! Il donne cent ordres sans qu'on les exécute, ou, si on le fait, c'est à regret et avec chagrin. La plupart pensent avoir beaucoup fait s'ils donnent à son service un peu de temps le soir et le matin, et peut-être quelque demi-heure à assister au service divin. Cependant, que dirait-on d'un serviteur qui compterait avec son maître une heure ou deux par jour, et encore s'il en avait la commodité, et qui, le reste du temps, ferait sa volonté et s'emploierait à ses propres affaires? Y a-t-il un maître qui voulût s'en servir à ce prix? C'est pourtant la manière dont nous traitons DIEU, le souverain dont nous faisons profession d'être les serviteurs!

Numquid et vos vultis abire? (Joann. V). — Voulez-vous aussi m'abandonner comme les autres? C'est ce que le Sauveur, se voyant délaissé et abandonné de ceux qui l'avaient suivi, disait à ses disciples. Eh bien! mes Apôtres, me voilà réduit à vous seuls : n'êtes-vous point tentés de suivre un autre maître et de me laisser tout seul ici? *Numquid et vos vultis abire?* Chrétiens, notre divin Maître est presque abandonné de tout le monde ; à voir la conduite de la plupart des hommes, il semble qu'il n'y ait plus de christianisme, plus de religion, et, à en juger par la vie qu'ils mènent, on ne trouve partout que serviteurs inutiles, ou infâmes déserteurs de ce qu'on a promis au baptême ; l'idole du monde attire tout après soi, tout plie sous le joug de la volupté. Ah! voulons-nous aussi nous retirer de son service, et ne pensons-nous point à prendre parti contre ce légitime souverain? *Numquid et vos vultis abire?*

§ IV.

Pensées et passages des SS. Pères.

Serviens DEO *animus rectè imperat corpori; hincque ipsi Domino ratio subjecta rectè imperat libidini vitiisque cœteris.* August. XIX Civit. 21.

L'esprit attentif au service de DIEU se rend aisément maître du corps : ce qui fait qu'une raison soumise à son Seigneur s'assujettit sans peine les passions et les vices.

Ubi homo DEO *non servit, nullo modo potest justè animus corpori, aut humana ratio vitiis imperare.* Id. Ibid.

Dès-là que l'homme ne sert point DIEU, l'esprit ne peut commander au corps, ni la raison humaine aux vices.

Mali, nolendo servire, nihil aliud agunt quàm ut bono Domino non serviant : non ut omninò non serviant, quia qui noluerit servire charitati necesse est ut serviat iniquitati. August. in ps. 18, Enarrat. 2.

Les méchants, en refusant de servir DIEU, ne font autre chose que de s'affranchir du joug d'un bon maître, sans se délivrer entièrement de la servitude : car il faut qu'ils servent ou DIEU ou le démon, il n'y a pas de milieu.

Si apostolica disciplina servum monet ut homini domino suo, non tantùm ex necessitate, sed ex voluntate serviat, quantò magis DEO *totà et plenà et libenti voluntate serviendum est, qui videt et voluntatem tuam!* Id. in ps. Serm. I.

Si le serviteur, comme parle l'Apôtre, est obligé de servir son maître, qui n'est qu'un homme, joignant la bonne volonté à la nécessité, ne devons-nous pas, à plus forte raison, servir DIEU de tout notre cœur et de toutes nos forces, lui qui voit le fond de notre volonté ?

Bonus, etiamsi servit, liber est; malus autem, et si regnet, servus est; nec est unius hominis, sed, quod gravius est, tot dominorum quot vitiorum. August. IV Civit.

L'homme de bien est libre dans l'esclavage même, et le méchant est esclave jusque sur le trône : il n'obéit pas à un maître seul, mais à autant de maîtres qu'il a de vices.

Libera servitus est ubi non necessitas sed charitas servit. Id. in ps. 99.

C'est une servitude libre que de servir plutôt par charité que par nécessité.

Omnis servitus amaritudine plena est, omnes conditione obligati et serviunt et murmurant : nolite timere DEI *servitutem; non erit tibi gemitus, non murmur, non indignatio.* Id. Ibid.

Toute servitude est pleine d'amertume; ceux qui sont en condition se plaignent souvent de leur esclavage : il n'en est pas de même du service de DIEU, il n'y a ni crainte ni pleurs, ni murmures ni plaintes ni dépits.

Omnis creatura, velit nolit, uni DEO *et Domino suo subjecta est; sed hoc admonemur, ut totà voluntate serviamus Domino, quoniam justus liberaliter servit, injustus autem compeditus servit.* August. De agone christi, 7.

Toute créature dépend, de gré ou de force, de DIEU son Seigneur légitime : suivons l'avertissement qu'on nous donne de servir le Seigneur de toute notre volonté ; le juste sert DIEU de bon cœur, et le pécheur le sert malgré lui.

Quem regnare delectat, uni omnium regnatori DEO *subditus hæreat.* Id. De verâ relig. 48.

Que celui qui aime à régner s'attache uniquement au service de DIEU, le Roi des rois.

Rationalis anima, si Creatori suo serviat à quo facta est, per quem facta est et ad quem facta est, cuncta ei cætera servient. August. Ibid.

Si une âme raisonnable sert le Créateur qui l'a tirée du néant pour sa gloire, elle peut compter que tout le reste lui sera soumis.

Vis ut serviat caro tua animæ tuæ? DEO

Voulez-vous que votre chair soit sou-

serviat anima tua : debes regi ut possis regere. Id. in Joann.

mise à votre âme? que votre âme le soit à DIEU ; apprenez à obéir pour apprendre à commander.

Magna felicitas est esse in domo Domini servum, etsi cum compedibus. Id. I De moribus Eccles. 12.

C'est une grande félicité que d'être esclave dans la maison du Seigneur, dût-on y porter des fers.

Subjectione animus DEO *propinquat.* Ibid.

L'âme se rend en quelque sorte semblable à DIEU par la soumission à ses lois.

Animus DEO *solo dominante liberrimus est.* Id. Ibid.

C'est la véritable liberté de n'avoir que DIEU pour maître.

Fecisti nos ad te, DEUS, *et irrequietum est cor nostrum donec requiescat in te.* August. Confess.

Vous nous avez créés pour vous, mon DIEU, et notre cœur est dans une continuelle agitation jusqu'à ce qu'il se repose en vous.

Quàm suave mihi subitò factum est carere suavitatibus nugarum : et quas amittere metus fuerat, amisisse gaudium fuit. Id. Ibid.

Quelle douceur n'ai-je pas ressentie en me privant du plaisir que je trouvais aux bagatelles? La crainte s'emparait de mon cœur quand je voulais les quitter, et quand je leur eus dit adieu, ce fut mon bonheur.

Dulciores sunt lacrymæ pœnitentium quàm gaudia theatrorum. Id.

Les larmes des pénitents sont plus douces que les plaisirs enchanteurs des spectacles.

Grandis dignitatis est et meriti esse servum Domini. Hieron. in ps. 15.

C'est la marque d'une grande distinction et d'un grand mérite que d'être serviteur du Seigneur.

Si sol et luna et stellæ DEO *serviunt, quarè ego non serviam ? Cœlum servit et terra servit : et infelix homo non servit!* Id. in ps. 91.

Si le soleil, la lune et les étoiles servent DIEU, pourquoi ne le servirais-je pas ? Le ciel sert DIEU, la terre le sert : et l'homme ne le sert pas!

Nulla major est dignitas quàm servire Christo. Ambros. Vid.

Il n'y a point de dignité plus grande que celle de serviteur de JÉSUS-CHRIST.

Portare jugum Christi suave est, si ornamenta putes cervicis tuæ esse, non onera : erige cervicem, redimicula geris, non vincula. Id. in ps. 118.

Il est doux de porter le joug du Seigneur, si vous le regardez comme un ornement de votre tête plutôt que comme un fardeau. Levez la tête : c'est un diadême que vous portez, et non pas des fers.

Servit quicumque vel metu frangitur, vel delectatione irretitur, vel cupiditatibus ducitur, vel mœrore dejicitur : servilis est enim omnis passio. Ambros. De vitâ beatâ, 2.

Celui-là est esclave qui se laisse abattre par la crainte ou par le chagrin, qui s'abandonne trop à la joie, ou qui se laisse aller au torrent de ses passions : toute passion est un esclavage.

Peccator intrà se dominos habet, intrà se servitutem patitur. Id.

Le pécheur a au-dedans de soi des maîtres qui le tyrannisent; il porte l'esclavage dans son cœur.

Nemo potest in unâ et eâdem re omnipotenti DEO *servire, atque ejus hostibus gratus existere.* Gregor. Homil. in Ezech.

Personne ne peut servir DIEU, et être en même temps agréable à ses ennemis, dans une même chose.

Beata voluntas quæ serviendo comparat libertatem! misera servitus quæ generat libertatis excessum! Chrysost. in illud Isaiæ : « Si volueritis et audieritis me. »

Heureuse la volonté qui acquiert la liberté par la servitude! malheureuse la servitude qui transgresse les lois de la liberté !

Libertate nobilior est servitus Christi. Origenes, in I Rom.

La servitude de JÉSUS-CHRIST est plus brillante que la liberté.

Nihil est quod possit aut debeat præferri ei qui verus est Dominus et verus Pater. S. Paulin. Epist. 25.

Il n'y a rien qu'on puisse ou qu'on doive préférer à celui qui est le vrai Maître et le vrai Père.

In hoc facti sumus ut boni simus et nostro serviamus auctori ; contrà præcepta cujus agentes, contrà naturam agimus. Id. Epist. 25.

Nous sommes faits pour être des saints et pour servir notre Créateur, et nous agissons contre la nature si nous violons les préceptes.

Subjecti sumus DEO, *sed non sumus om-*

Nous sommes soumis à DIEU, mais nous

ninò subjecti, quia ex nobis nascitur quod divinæ renititur jussioni. S. Fulgent. Epist. 4.

ne le sommes pas entièrement, parce qu'il sort de nous je ne sais quoi qui résiste au commandement de Dieu.

Utinàm vel tantùm Deo *quantùm mundo, tantùm cœlo quantùm terræ, tantùm virtuti serviamus quantùm vitiis humana fragilitas famulatur!* Chrysolog. Serm. 114.

Qu'il serait à souhaiter que nous fussions aussi soumis à Dieu, au Ciel et à la vertu, que nous le sommes au monde, à la terre et à tous les vices !

Hæc servitus (nempè Dei) *non onerat sed honorat; abstergit servitutis maculam, non inurit.* Id. Serm. 14.

Ce service de Dieu n'est point onéreux, mais honorable ; il lave la tache de la servitude, loin de la lui imprimer.

Dato, non accepto pretio, miseræ nos vendimus servituti. Id. Serm. I de Prodigo.

Nous nous vendons à la servitude, non pas en recevant mais en donnant des récompenses.

Hæc est gloria hominis, perseverare et manere in Dei *servitute.* S. Irenæus, IV, 28.

La gloire de l'homme c'est de persévérer et de demeurer dans le service de Dieu.

Creator ille est, tu creatura; tu servus, ille Dominus; illi figulus, tu figmentum : totum ergo quod es, illi debes à quo totum habes, illi præcipuè Domino qui et te fecit et benefecit tibi. Bernard. Serm. de quadrupl. debito.

Dieu est le Créateur, et vous la créature ; il est le maître, et vous le serviteur ; il est l'ouvrier, et vous l'ouvrage : vous lui êtes donc redevable de tout ce que vous êtes ; vous tenez tout de ce Seigneur, qui vous a donné l'être et qui vous a comblé de tant de bienfaits.

Non habeo nisi minuta Deo, *vel potiùs unum minutum, voluntatem meam : et non dabo illam ad voluntatem illius qui tantus tantillum tantis beneficiis prævenit, qui toto se totum me comparavit?* Id. Ibid.

Je n'ai que ma volonté à donner à Dieu, c'est ma petite pièce de monnaie : et je ne l'offrirai pas à ce grand maître qui m'a fait tant de grâces, qui s'est sacrifié tout entier pour m'avoir, moi qui suis si peu de chose ?

O libera servitus! ô servitium suprà omnes dominationes eximium, quibus talis lætitia tribuitur qualis in regnorum gloriâ non habetur. Cassiodor. in ps. 99.

O servitude libre, ô esclavage préférable à toutes les royautés ! la joie est votre apanage ; on n'en ressent point, sur le trône, de pareille à celle qui vous accompagne.

Tunc ero meus cùm fuero tuus, ô Domine, Id.

Je serai à moi, Seigneur, alors seulement que je serai à vous.

Juxtà rei veritatem servi sumus, licèt propter gratiæ abundantiam filii Dei *nominemur et simus.* Rupertus abb. in 17. Joann.

Nous ne sommes, au fond, que des esclaves, bien que, à cause de l'abondance de la grâce, nous soyons appelés enfants de Dieu, et que nous le soyons en effet.

Magnum quidem est quod Deus *impendit pro te; sed parabile est et ad manum habes quod postulat à te : postulat enim ne auferas illi jus suum, ne alieno domino assignes servum suum.* S. Hildebertus, Turonensis archiepisc.

Ce que Dieu a fait pour vous est certainement quelque chose de grand ; mais ce qu'il vous demande en échange est entre vos mains, il vous demande que vous ne le priviez pas de son droit, que vous ne livriez pas son serviteur à un maître étranger.

Non servi cupiditatis, sed servi per gratiam efficimur charitatis. August. Contrà Alamant. 17.

Nous sommes faits par la grâce serviteurs de la charité, et non pas de la cupidité.

Placet tibi homo servus fidelis : et tu non vis esse Deo *fidelis! Qui habes servum, attende quia habes Dominum.* Id. Serm. comm., 50.

O homme, vous aimez à avoir un serviteur fidèle : et vous ne voulez pas l'être à votre Dieu ! Vous qui avez un serviteur, songez que vous avez un maître.

Fidem amas in servo tuo : et Dominus non quæret eam in suo? Redde quod exigis; quod tibi gaudes ab inferiori redde superiori. Id. Ibid.

Vous demandez de la fidélité dans un serviteur : Dieu n'en fera-t-il pas autant à l'égard du sien ? Rendez à Dieu ce que vous exigez vous-même de votre inférieur.

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Ce que c'est que servir Dieu]. — Etre serviteur de DIEU est une dignité glorieuse, qui couvre tout ce qu'il y a de bas et de honteux dans la servitude à laquelle la condition de notre être, le péché, la naissance et le droit des gens, ont coutumé de soumettre les hommes. On peut définir celle que nous devons à DIEU une dépendance amoureuse de son souverain domaine, et une soumission que nous lui devons par tous les titres imaginables, mais à laquelle nous nous assujettissons de bon cœur par un dévouement entier de notre volonté, de nos actions et de nos personnes à son service, en sorte que nous soyons tout à lui, tout pour lui, que nous ne vivions que pour lui, comme parle l'Apôtre. Notre servitude donc est d'appartenir à DIEU d'une façon toute nouvelle que nous lui avons vouée au baptême, et à laquelle nous nous sommes engagés solennellement, qui est de le servir et d'être tellement tout à lui, que nous n'ayons ni vie ni pensée, ni actions ni temps, que pour les lui sacrifier comme lui appartenant, ainsi qu'un esclave appartient à son maître. C'est de quoi nous faisons profession en prenant la qualité de chrétiens, laquelle nous arrache, pour ainsi dire, à toutes les créatures pour nous donner uniquement à DIEU.

[Dieu nous a créés pour lui]. — C'est le premier principe de notre religion et la première instruction que l'on nous y donne, que la fin pour laquelle nous sommes au monde est de servir DIEU, qui nous y a mis et à qui nous sommes redevables de notre être et de toutes les créatures, dont il ne nous permet la jouissance qu'autant qu'elles sont des moyens de le servir. Tellement que, lorsque par le dérèglement de notre volonté, nous ne nous soumettons point à ses ordres, non-seulement nous abusons de la vie qu'il nous a donnée, mais nous agissons contre la fin et l'inclination de la nature, qui, dans toutes ses opérations, n'a d'autre but que la gloire et le service du Créateur : *Omnis creatura factori deservit.* (Sapient. XVI).

[En quoi consiste le service de Dieu]. — Il faut supposer, en parlant du service de DIEU, que, selon le langage de l'Ecriture, louer, honorer, glorifier, adorer DIEU, le servir et lui faire hommage, ce sont termes synonymes, signifiant une même chose. Mais, parce que nous nous acquittons de ce

devoir beaucoup mieux par une bonne et sainte vie que par les paroles, et que c'est principalement par les œuvres que Dieu est honoré et servi en vérité, notre vie doit être une continuelle adoration, une perpétuelle louange, un culte, un honneur, un hommage, en un mot un service perpétuel rendu à Dieu.

C'est une vérité connue, que toutes les créatures servent Dieu chacune à leur manière ; mais elles le font par une nécessité inséparable de leur être : c'est leur nature, leur fin, le dessein de Dieu qui les a créés, auquel elles ne peuvent s'opposer. Il n'en va pas de même de l'homme, dont Dieu exige un service libre ; et c'est par devoir qu'il est obligé de craindre, d'aimer, d'honorer et de servir son Créateur. Il ne peut se dispenser de ce devoir à moins de violer un droit divin plus noble et plus excellent que tous les droits les plus pressants sur lesquels les obligations de la justice entre les hommes sont fondés. Par exemple, ce que le fils doit à son père, comme fils, n'est pas proprement un devoir de justice, mais de piété : et néanmoins il lui doit honneur, obéissance, service et assistance au besoin, en sorte que, s'il venait à y manquer, il passerait pour plus criminel que s'il commettait une injustice contre un autre homme. Ainsi, ce que l'homme doit à son Créateur, devoir de justice ou non, est un devoir auquel s'il manque, il se rend plus criminel que s'il faisait une injustice à quelqu'un, parce que ce devoir est d'un ordre supérieur à ceux de la justice ordinaire, et qu'il est rendu par une vertu plus excellente, qui est la religion.

[Le service de Dieu nous élève]. — En nous attachant au service de Dieu et en nous assujettissant à faire sa volonté en toutes choses, bien loin de nous avilir et de nous abaisser, nous parvenons à la plus haute élévation qui puisse être : parce que notre âme, se soumettant entièrement à Dieu, n'a au-dessus d'elle que le premier des êtres, et se rend indépendante de tout le reste. Dans cette élévation, nous trouvons tout le bonheur dont nous sommes capables : car plus une chose est près du principe de sa perfection, plus elle en reçoit abondamment les communications. Ce qui a fait dire à S. Augustin que, par la soumission qu'on rend à Dieu, on s'approche de lui : *Subjectione animus* Deo *propinquat*. Et S. Irénée ajoute que c'est le moyen de trouver non-seulement la vraie grandeur et le bonheur, mais encore la stabilité de tous ces biens.

[Les serviteurs de Dieu sont aussi ses amis]. — C'est une prérogative qui accompagne la noble servitude dont les véritables chrétiens font profession, que les serviteurs de Dieu sont en même temps ses amis, quoiqu'il semble qu'il y ait de l'incompatibilité entre l'amitié et la servitude, l'amitié demandant de l'égalité, et les serviteurs parmi les hommes n'allant pas de pair avec leurs maîtres. Mais Dieu sait bien trouver un tempérament pour accorder ces deux qualités en un même sujet, en élevant celui qui le sert à la

participation de sa nature par la communication de la grâce sanctifiante : *Per quam efficimur divinæ consortes naturæ*, comme parle le Prince des Apôtres. Et il ne faut point dire que le Sauveur lui-même y reconnaît de l'opposition, lorsqu'il dit à ses Apôtres qu'il ne les appellera pas serviteurs, parce qu'il leur a découvert ses secrets, et qu'un serviteur ne sait pas les desseins de son maître, à qui il ne les manifeste point, et que pour lui, il leur a révélé tout ce qu'il a appris de son Père : car il faut savoir que le mot de *serviteur* signifie quelquefois une servitude basse qui tient de l'esclavage ; et c'est en ce sens que le Fils de DIEU leur disait : *Je ne vous mettrai plus au rang de ceux qui sont purement* serviteurs, *mais je vous mettrai au nombre de mes* amis.

[Dieu a des serviteurs de différents ordres]. — Pour parler en général, le service de DIEU comprend toute la morale chrétienne. Adorer DIEU, le craindre, l'aimer, le servir, c'est en cela que tout l'homme consiste : DEUM *time, et mandata ejus observa, hoc est enim omnis homo*. Les créatures inanimées le servent sans le connaitre, les méchants sans le savoir, les damnés sans le vouloir : les justes et les gens de bien sont les seuls qui le servent avec connaissance, avec joie et avec amour. Il faut pourtant remarquer que DIEU a des serviteurs de différent rang et de différent mérite : il en a de tous les états, de tous les âges, de tous les sexes et de toutes les conditions. On les distingue néanmoins plus ordinairement en deux classes : ceux qui sont consacrés à son service par un titre particulier, tels que les ecclésiastiques et les religieux ; les autres sont tous les chrétiens en général, qui doivent servir DIEU selon leur vocation, en observant exactement ses commandements et en s'acquittant des devoirs de leur état et de leur religion. Or, quand nous parlons ici du service de DIEU, nous parlons de tous les chrétiens, sans distinction d'état ni de condition, puisque tous doivent être serviteurs de DIEU et remplir les devoirs de ce glorieux nom.

[Crainte et amour]. — Entre ceux qui servent DIEU et se soumettent à ses lois, l'Apôtre, dans son Epître aux Romains, en marque de deux sortes lorsqu'il dit : *Nous n'avons point reçu l'esprit de servitude pour vivre encore dans la crainte, mais l'esprit d'adoption des enfants de* DIEU. Dans le sentiment de cet apôtre, l'esprit de servitude est celui qui fait agir par un motif de crainte, et l'esprit d'adoption celui qui fait agir par amour. La crainte, quand elle est seule, fait les esclaves, et l'amour fait les enfants. Les Juifs, qui n'agissaient pour l'ordinaire que par la crainte des châtiments, étaient des esclaves : les chrétiens qui agissent par amour, sont les véritables enfants. Sur quoi il faut remarquer, avec les théologiens, que, comme toute crainte n'exclut pas l'amour, de même tout amour n'exclut pas la crainte. Il y a, disent-ils, une crainte filiale, celle des enfants qui craignent et aiment leurs pères en même temps. Or, ce n'est point cette

crainte qui fait les esclaves, puisque DIEU la commande et la loue dans la nouvelle loi aussi bien que dans l'ancienne, et la joint assez ordinairement avec le service qu'il exige de nous. Mais la crainte propre aux esclaves et qu'on appelle *servile*, non-seulement n'est mêlée d'aucun amour de DIEU, mais l'exclut, du moins tacitement, puisqu'on retient l'affection au péché, qu'on voudrait commettre, et qu'on commettrait si l'on n'appréhendait le châtiment. Ce qu'il est nécessaire de remarquer pour entendre S. Augustin, qui, sur ces paroles du ps. 99, *Elegi abjectus esse in domo* DEI *magìs quàm habitare in tabernaculis peccatorum*, dit que c'est un grand bonheur d'être serviteur dans la maison de DIEU, quand même on y serait retenu par des liens et par des chaînes, c'est-à-dire par la crainte des châtiments.

[Du service des hommes]. — Quoique ce soit un oracle sorti de la bouche de la vérité même, qu'on ne peut servir deux maîtres, et que de-là il suive nécessairement que nous devions servir DIEU seul, puisqu'il est notre souverain Maître et le Seigneur par excellence, ce n'est pas à dire que nous ne devions et que nous ne puissions aussi servir les hommes; mais il faut que ce soit avec dépendance et subordination au service de DIEU, parce que lui-même le veut ainsi et le commande. Lorsqu'on sert les hommes de la sorte, on sert DIEU, et on ne le servirait pas si on faisait autrement. Sans cet ordre et cette subordination, le pécheur qui veut servir DIEU et le monde ne sert pas un seul maître, mais plusieurs, et on peut bien leur appliquer ces paroles du Deutéronome : *Si audire nolueris vocem Domini, servies diis alienis, qui non dabunt tibi requiem die ac nocte.* Or, comme ces maîtres et ces dieux ne sont pas ses maîtres naturels et ses dieux véritables, mais des tyrans et de fausses divinités, ils seront sans pitié et sans compassion pour lui : *Diis alienis.* De plus, ce seront des maîtres insupportables, si bien qu'ils le tourmenteront incessamment, sans lui donner de repos ni jour ni nuit : *Qui non dabunt tibi requiem die ac nocte.*

[Liberté des enfants de Dieu]. — La première et la plus noble qualité de l'homme, dit S. Augustin, c'est qu'en servant DIEU fidèlement il est exempt des crimes qui tyrannisent les autres, et il est maître de ces cruelles passions qui font presque autant d'esclaves qu'il y a d'hommes sur la terre : *Prima libertas est carere criminibus.* C'est par-là que le juste, se délivrant de l'esclavage honteux de ses affections déréglées, commence à entrer en possession de la glorieuse liberté des enfants de DIEU dont parle l'Apôtre.

[Servir Dieu d'une manière proportionnée à sa grandeur]. Nous devons à DIEU un culte qui soit en quelque sorte proportionné à sa grandeur, et qui exprime, autant qu'il est possible, l'excellence et la souveraineté de son

domaine. Sans cela, toute la religion, qui n'est autre chose qu'un aveu public de l'indépendance du Créateur et de ses perfections infinies, toute la religion, loin de le glorifier, le déshonore et l'outrage : et c'est pour cela qu'il a toujours eu en horreur les sacrifices imparfaits, parce qu'ils sont impropres à donner l'idée du plus parfait de tous les êtres. Si cela est, comme on n'en peut douter, que doit-on penser de la manière dont la plupart des chrétiens servent DIEU, de la lâcheté avec laquelle ils s'acquittent des devoirs de la religion, du peu de zèle qu'ils ont de le faire servir par ceux qui dépendent d'eux ? Avec quelle froideur et quelle indifférence ils se portent aux actions de piété ! Y a-t-il un maître qui pût souffrir à son service une personne si lâche, si négligente, prenant si peu d'intérêt à tout ce qui le regarde ?

[Motifs qui nous engagent à servir Dieu].— 1°. L'homme est obligé, par la condition de sa nature, de reconnaître DIEU pour souverain et pour légitime Seigneur : en conséquence de quoi il lui doit faire hommage de tous ses biens et de sa personne, et rapporter toutes ses actions à sa gloire : c'est là ce que nous appelons servir DIEU, et la juste idée que nous devons avoir du service que nous lui devons. Nous lui appartenons, nous sommes plus à lui qu'à nous-mêmes, comme parle S. Augustin, qui déclare qu'il est du bien et de l'intérêt de l'homme de reconnaître cette servitude comme un apanage de sa nature, une propriété inséparable de son essence ; et ce saint docteur ajoute que ce fut la cause du commandement que DIEU fit au premier homme, par lequel il usa du droit de sa puissance et de sa souveraineté.

2°. Nous sommes obligés de servir DIEU pour la grandeur et l'excellence de sa nature, infiniment élevée au-dessus de tous les êtres créés. Ce motif a d'autant plus de force qu'il est fondé sur les principes de la nature même, qui nous apprend que ce qui est plus noble domine naturellement sur ce qui est au-dessous : ce qu'Aristote prouve par l'induction de tous les êtres qui sont dans la nature, dans la police humaine et dans le gouvernement des Etats : de manière que, sans cet ordre et cette subordination, il n'y aurait partout que du désordre et de la confusion. Or, pour raisonner sur ce principe, qu'est-ce que l'homme, et même que sont tous les hommes ensemble, si nous les comparons avec DIEU, devant qui tout ce monde, les anges et les hommes, sont moins qu'une goutte d'eau comparée à l'océan, un atome en comparaison de toute la masse de la terre ? Ne devons-nous donc pas, par ce titre d'excellence qu'il a sur nous, lui consacrer tous nos services ?

3°. Le domaine que DIEU a sur nous est aussi établi sur la dépendance où nous sommes de lui en qualité de Créateur de notre être : car si être auteur d'une chose c'est avoir droit de la posséder, de s'en servir et d'en faire quel usage il plaît, est-il besoin d'un long discours pour juger que DIEU, par ce titre de Créateur, renfermant tous les autres titres qui nous

rendent maîtres d'une chose, a droit d'exiger tous les services qu'il voudra et que nous sommes obligés de les lui rendre ? Quand un potier a formé un vase d'argile, n'en peut-il pas disposer comme il lui plaît? Les pères et les mères ne sont-ils pas les seigneurs naturels des enfants à qui ils ont donné l'être, et n'ont-ils pas droit d'en tirer tous les services convenables à leurs forces et à leur condition ? Or, qui ne sait que Dieu est, sans comparaison, plus l'auteur de notre être que ceux dont il s'est servi pour nous le donner, puisqu'ils ne sont que ses instruments?

4°. Le quatrième motif est encore plus juste et plus pressant que les autres : nous avons été rachetés à grand prix, comme parle l'Apôtre : *Empti estis pretio magno.* Or, le prix de ce rachat n'a pas été de l'or ni de l'argent, mais le sang adorable du Sauveur, qui est un Homme-Dieu, ajoute S. Pierre : de manière que nous lui appartenons à titre d'achat, comme des esclaves rachetés à un si grand prix. Mais que demande-t-il pour cela ? S. Paul nous l'apprend par ces paroles : *Ut qui vivunt jàm non sibi vivant, sed ei qui pro ipsis mortuus est.* Il exige, après un si grand bienfait, que nous ne vivions que pour lui, que toutes nos pensées tendent à lui, que nous le servions fidèlement toute notre vie, que nous lui sacrifiions notre vie même, comme il a sacrifié la sienne pour nous.

5°. Le cinquième motif est pris de la grandeur de la récompense et de la gloire immortelle qu'il promet à ceux qui l'auront servi fidèlement. Si, pour une légère récompense, on donne sa liberté, on se gêne, on se contraint au service d'un grand, si l'on s'expose à mille dangers de mort pour l'intérêt d'un prince mortel, qui souvent oublie nos services ou n'en tient compte, avec quelle fidélité et quelle constance ne devons-nous pas servir le Roi du ciel, qui nous promet tout son royaume pour récompense, et qui ne laissera échapper aucune action faite pour son amour qui ne soit comptée, et ne nous vaille une couronne de gloire ?



§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[Nous sommes à Dieu et pour Dieu]. — Ce que je suis me doit être bien moins cher que celui pour qui je suis. Il m'a fait pour lui, et non pour moi-même, c'est-à-dire pour l'aimer, pour l'honorer, pour le servir, et non pour m'aimer moi-même et n'avoir en vue que mes propres intérêts. Si quelqu'un sent son cœur révolté contre ce sacrifice de nous-mêmes que nous devons tout entier à celui qui nous a créés, je déplore son aveuglement; j'ai compassion de le voir esclave de lui-même; je prie Dieu de l'en délivrer et de lui enseigner son intérêt même. O mon Dieu ! vous n'avez point fait le cœur de l'homme avec cette pente de propriété si monstrueuse. Cette rectitude, où l'Ecriture nous apprend que vous l'avez créé, ne consistait qu'à n'être point à soi, mais à celui qui nous a faits pour lui ; mais les hommes veulent s'ériger en maîtres d'eux-mêmes, faire tout pour eux, ou du moins ne se donner à Dieu qu'à certaines conditions. Monstrueuse propriété ! droits de Dieu méconnus ! ingratitude et insolence de la Créature ! Misérable néant, qu'as-tu à garder pour toi ? qu'as-tu qui t'appartienne ? qu'as-tu qui ne vienne d'en haut et qui n'y doive retourner ? Tout ce qui est en toi crie contre toi pour le Créateur : tais-toi donc, créature qui te dérobes à ton Créateur ; souviens-toi que tu n'es au monde que pour le servir. (**Fénélon**).

[Dieu même ne peut faire une créature dispensée de le servir]. — La souveraineté absolue, et l'indépendance étant un bien inséparable de la divinité, toutes les créatures lui sont nécessairement soumises ; et, quoiqu'il ait donné à l'homme la liberté comme un apanage de sa nature, il ne peut le dispenser de lui être soumis, ni lui prescrire une autre fin que d'être pour celui qui l'a créé. Il peut bien tirer une créature du néant et l'élever à un si haut point de grandeur que son pouvoir s'étendra partout ; il peut bien lui donner une capacité d'entendement si éclairée, qu'elle aura la connaissance d'une infinité d'objets ; mais il ne la saurait faire si grande qu'elle ne soit toujours dépendante de son Créateur, et ensuite obligée de le servir comme son souverain Seigneur, à qui elle doit tout ce qu'elle est. C'est donc en vain que les impies, secouant le joug honorable et aimable de Dieu, disent qu'ils ne le serviront pas : *Confregisti jugum meum*

et dixisti : *Non serviam* (Jerem, II) : ils le serviront malgré eux, d'une manière ou d'une autre. Il est moins impossible de voir un ruisseau sans source qu'une créature indépendante. L'indépendance est une vertu incommunicable, et plus une créature a reçu de perfections de DIEU, plus elle est obligée d'en dépendre et de le servir, parce que ce sont autant de titres qui l'y engagent. (**Le P. Texier**, *Avent, sur la servitude des passions*).

[Malheur de ceux qui quittent le service de Dieu]. — Malheureux mille fois ces chrétiens qui, charmés par le libertinage du siècle, et sous prétexte d'avoir la liberté de penser à ce qu'ils veulent, de parler comme ils veulent, de faire ce qu'il leur plaît, couvrent la plus honteuse servitude d'un voile de malice, dit l'apôtre S. Pierre, qu'ils appellent mal à propos du nom de liberté : *Velamen habentes malitiæ libertatem* (I Petri, II). Ils se flattent de vivre libres, c'est-à-dire selon leur humeur et leur fantaisie ; ils veulent suivre leur caprice et ne faire que leur volonté : et ils ne voient pas qu'en cela ils deviennent esclaves de la corruption, c'est-à-dire d'une nature gâtée, corrompue par le péché, tyrannisée par le démon, dit le même Prince des Apôtres : *Libertatem illis promittentes, cùm ipsi servi sint corruptionis.* (II Petri II). C'est dans ce malheureux état que, ayant abandonné le service de DIEU, on trouve tout ce qu'on peut imaginer pour faire une véritable servitude : des tyrans sans nombre, des chaînes et des fers très-pesants, des supplices très-douloureux. C'est, dit encore S. Pierre, une maxime reçue parmi tous les peuples, que, suivant le droit des armes, celui qui est vaincu doit subir la loi du vainqueur : *A quo quis superatus est, hujus et servus est.* C'est pourquoi le chrétien se laissant vaincre par le démon devient en même temps son esclave, et il a autant de maîtres qu'il y a de démons qui se servent de ses vices et de ses passions, qui le tiennent dans une honteuse servitude. (*Le même*).

[Notre bonheur est en Dieu seul]. — Celui qui n'a pas de son fond ce qui le doit rendre heureux se rend dépendant des choses auxquelles il mendie son bonheur ; et, si ces choses sont moindres que lui, il en est véritablement esclave, parce que toute domination qui n'est point raisonnable, et qui renverse l'ordre des choses inférieures et des choses supérieures, est tyrannie, et la sujétion par laquelle on en prend la loi est une servitude et un esclavage ; outre que celui qui se captive de la sorte attire contre soi la puissance de celui qu'il offense par sa rébellion, en se retirant du service du légitime Maître à qui il appartient. Ce maître et ce souverain seigneur n'est autre que DIEU, qui lui fait ressentir la justice de sa damnation par les châtiments qu'il en prend. C'est pourquoi il faisait autrefois cette menace à son peuple, par le Prophète Ezéchiel : *Et scietis quia ego sum Dominus percutiens.* « Vous n'avez pas voulu vous soumettre à moi, ni m'obéir comme des serviteurs fidèles : vous connaîtrez que je suis votre maître par la pu-

nition éclatante que je ferai de votre rébellion. Je suis le Seigneur qui frappe les rebelles, et qui montre mon pouvoir en les mettant dans la nécessité de rentrer dans leur devoir. » De sorte que le bonheur qu'on possède en jouissant de la liberté ne consiste pas à ne reconnaitre aucune domination, à n'obéir à aucun maître, mais à n'être sujet que de celui-là seul qui est naturellement et par toute sorte de droits le Seigneur de toutes choses, et qui ne demande notre soumission et nos services que pour nous rendre éternellement heureux. (*La sagesse chrétienne*).

[Même sujet]. — L'âme ne se peut passer de plaisir, et la joie, si nous en croyons S. Chrysostôme, est le ressort universel qui fait agir tous les hommes. Il faut donc nécessairement qu'il y ait du plaisir à servir Dieu. Mais vous me demanderez en quoi consiste ce plaisir. Je dis qu'il consiste dans l'amour du plus grand et du plus aimable des objets, qui est Dieu, dans une jouissance délicieuse et continuelle de ce qu'on aime, et dans l'espérance certaine d'en jouir éternellement. Ce n'est pas ici le lieu de vous développer ces trois grandes sources de célestes et d'ineffables délices, outre que nul discours ne peut suffire pour les faire comprendre à qui ne l'a jamais expérimenté ; mais voici quelques conjectures qui peuvent faire connaître que les plaisirs des serviteurs de Dieu surpassent de beaucoup ceux des méchants. — 1°. Parce qu'on quitte ceux-ci pour les autres. Et qui ? Ceux-mêmes qui ont expérimenté les uns et les autres. Il faut donc que dans le service de Dieu on trouve plus de douceur que dans le service du monde et que dans toutes les douceurs de la terre. L'exemple de S. Augustin en est une preuve sensible, et son témoignage, après une expérience de plusieurs années, vaut toutes les preuves que la raison et la lumière naturelle nous en pourraient fournir : *Nemo dat fontem pro guttâ*, dit-il : on ne quitte point une source abondante pour courir après une goutte d'eau. — 2°. Nous voyons que ceux qui se plongent davantage dans les plaisirs de la terre en sont sans cesse altérés et affamés et qu'ils n'en ont jamais assez, mais qu'il reste toujours un vide dans l'âme que rien ne saurait remplir : au lieu qu'un moment de consolation céleste, que l'on goûte au service de Dieu, comble l'âme de douceurs, qu'elle en est toute remplie et comme enivrée : ce qui adoucit toutes les peines qu'on y souffre d'ailleurs et les rend agréables : *Superabundo gaudio in omnibus tribulationibus meis*, disait S. Paul, (II Cor. vii). La joie du monde n'a jamais fait parler de la sorte ; au contraire, l'homme qui en a le plus goûté, Salomon, n'a jamais pu s'empêcher de dire : *Vidi in omnibus vanitatem et afflictionem spiritûs*. Partout du vide et de la douleur ; du vide dans la jouissance même, et, un moment après, de la douleur et du repentir. — 3°. D'où peut venir, dans les plus voluptueux, cette inconstance effroyable qui les fait passer d'un plaisir à un autre, d'un objet à un autre objet, avec tant de légèreté et d'inquiétude ? Ne me dites point que c'est un effet de la faiblesse de l'esprit de l'homme, qui est changeant

de sa nature et que nul bien ne peut arrêter : car nous ne remarquons point qu'au service de DIEU les personnes solidement affermies dans le bien changent de la sorte : nous les voyons, durant des quarante et cinquante années, adonnées et assidues aux mêmes pratiques de dévotion, aux mêmes bonnes œuvres, aux mêmes exercices de charité et de mortification, sans jamais s'en lasser ni s'en dégoûter, mais y persévérer toujours avec un goût tout nouveau, un plaisir plus exquis, une satisfaction entière. Ne faut-il pas de grands plaisirs pour surmonter le penchant presque incroyable que nous avons au changement ? (**Le P. de la Colombière**, *Sermon sur la Transfiguration*).

[Illusion des mondains]. — C'est une illusion bien pernicieuse que celle où sont la plupart des gens du monde sur le sujet de la vie chrétienne et du service de DIEU. On ne peut leur persuader qu'il ait ses douceurs et ses plaisirs : l'embrasser c'est, comme ils pensent, se plonger dans un abîme de mélancolie, et il vaudrait autant s'enterrer tout vif. Mais, si cela était, Chrétiens auditeurs, comment se pourrait-il faire que tant de personnes, de toutes conditions, de tout âge, de tout sexe, se dévouassent au service de DIEU par une profession publique ? Savez-vous bien qu'ils y goûtent des plaisirs plus purs que ne sont ceux des sens, qu'ils y trouvent un contentement plus solide et une joie plus profonde ?... C'est pour cela qu'Isaïe, parlant au peuple d'Israël, lui dit de la part de DIEU : *Utinàm attendisses ad mandata mea ! fuisset utique quasi flumen pax tua.* Plût à DIEU que tu te fusses appliqué à l'observation de mes préceptes, et que par ce moyen tu eusses été fidèle à mon service ! ta paix, ton bonheur, ta joie, aurait ressemblé à un fleuve qui est toujours plein et qui ne tarit jamais. La joie des méchants est plus semblable à un torrent, non-seulement parce qu'elle est impétueuse, dissolue, qu'elle est injuste et malfaisante, mais encore parce qu'elle est courte et passagère, que le cœur qui en regorge à présent se trouvera à sec un moment après, rempli de boue, d'épines et d'amertume.

Appelez-en, pécheurs, de tout ce que je vous dis à l'expérience mieux qu'à toutes mes raisons : elle vous persuadera qu'il n'est point de véritable joie, point de solides plaisirs, hors du service de DIEU. On dit que le joug du Seigneur est insupportable : qui le dit ? un libertin, un homme livré à la volupté et aux plaisirs des sens, et qui n'en a jamais goûté d'autres : et quand son témoignage serait de quelque poids, devriez-vous le croire, puisque JÉSUS-CHRIST a dit tout le contraire : *Jugum meum suave est, et onus meum leve. Tollite jugum meum super vos, et invenietis requiem animabus vestris* ? En doutez-vous encore ? Consultez tous les SS. Pères, qui rendent ce témoignage à la miséricorde de DIEU, que le simple désir de servir un si bon maître fait jouir d'un bonheur qu'ils n'auraient pas voulu changer pour tout ce que le monde peut offrir de plus doux : *Quàm bonus Israël* DEUS *his qui recto sunt corde* ! O Israël, si tu connaissais combien ton

Dieu est bon, combien il est libéral ! Il l'est envers ses ennemis mêmes, à qui il ne refuse pas les biens de cette vie, quoiqu'ils en abusent et s'en servent contre lui-même ; mais, à l'égard de ceux qui le servent, ce sont des profusions, des caresses, des douceurs qu'on ne saurait exprimer.

Je sais que c'est Dieu qui a fait le cœur de l'homme, et qu'il ne l'a pas fait pour les créatures qui ne peuvent en remplir la vaste étendue : *Fecisti nos ad te*, Deus, *et irrequietum est cor nostrum donec requiescat in te.* C'est pour vous, ô mon Dieu ! que vous l'avez fait, ce cœur, et c'est en vain qu'il cherche son bonheur et son repos hors de vous et de votre service. Il a beau courir après les biens d'ici-bas, il a beau effleurer tout ce qu'il y a d'objets sensibles sur la terre, il sera inquiet en cherchant ces biens, et, quand il les aura trouvés, il trouvera que son inquiétude sera encore augmentée. Non, il n'aura jamais de repos qu'il ne se repose en vous : *Irrequietum est cor nostrum donec requiescat in te.* Détruisez donc, Seigneur, tous ces vains désirs qui nous troublent et qui nous agitent inutilement, et substituez à leur place le désir de vous plaire et de vous connaître, de vous aimer, de vous servir. Ce désir ne troublera point notre repos, au contraire, plus il sera ardent, et plus nous serons tranquilles. (*Le même*).

[Il est honorable et glorieux d'être au service de Dieu]. — Quel honneur et quelle gloire d'être au service d'un si grand et d'un si bon Maître ! La condition du dernier de ses serviteurs est meilleure que celle des rois de la terre : car enfin, leurs grandeurs et leurs prospérités finissent avec la vie, et les serviteurs de Dieu finissent avec leur vie les peines et les travaux qu'il y a à souffrir à son service ; après quoi, ils trouvent un bonheur éternel et des couronnes immortelles. C'est donc avec raison que le prophète royal nous assure qu'un seul jour passé dans sa maison et à son service vaut mieux que mille partout ailleurs. Il est vrai que l'on estime et que l'on aime les grandeurs ; mais on ne les met pas où elles sont véritablement. On se fait honneur d'être au service des rois ; on achète bien cher les charges de leurs maisons : et on fait peu d'état d'être serviteur de Dieu, et, ce qui est déplorable, souvent on rougit des devoirs qu'on lui doit rendre. Le grand Apôtre y mettait le haut point de la gloire, dans un temps où les chrétiens passaient pour les balayures du monde : *Tanquàm purgamenta hujus mundi ;* et nous en avons de la confusion souvent quand il s'agit des pratiques de son service, dans les siècles où la religion chrétienne est dominante, et dans lesquels les plus grands monarques font gloire de la suivre ! Heureux les chrétiens qui reconnaissent l'honneur et la grâce que Dieu leur fait de les recevoir au nombre de ses serviteurs ! Oh ! que nous avons un bon maître ! qu'il est magnifique en ses promesses, fidèle à les effectuer, libéral en ses récompenses ! Qu'heureux est celui qui le sert, et que celui-là a fait un bon choix qui a pris ce parti ! Oh ! si les hommes savaient ce que

c'est que d'être serviteur de DIEU, ils n'auraient jamais d'autre désir, d'autre prétention, et n'aspireraient point à une autre gloire que d'être du nombre de ceux qui le servent. O mon Seigneur et mon DIEU ! ici mon cœur se sent pénétré d'une douleur bien amère, quand je repasse devant vous toutes les années de ma vie. Hélas ! bien loin de les avoir toutes employées uniquement à vous servir, je suis du nombre de ces serviteurs infidèles qui se sont servis eux-mêmes et qui n'ont eu en vue que leurs propres intérêts. Cependant, comme vous êtes mon Seigneur et mon Roi, je vous prête aujourd'hui le serment de fidélité pour jamais, et je proteste que je veux vivre et mourir à votre service. (**Boudon**, *Le chrétien inconnu*).

[Dieu est un maître doux et plein de bonté]. — A considérer les choses dans lesquelles DIEU fait consister le service qu'il exige de ses créatures, c'est avoir mauvaise opinion de lui que de le croire un maître dur, qui n'ait pas soin d'assaisonner le travail de ses serviteurs de quelque douceur qui les soutienne, pendant qu'ils soutiennent eux-mêmes le poids du jour et de la chaleur. Car que veut dire le SAINT-ESPRIT lorsque, parlant de l'homme de bien, il dit que DIEU l'a prévenu par les bénédictions de sa douceur ? Que veut dire le roi prophète quand il invite à goûter DIEU et à faire expérience de sa bonté ? Que veut dire S. Paul quand il prie le DIEU de consolation de remplir le cœur de ceux qui croient en lui de joie et de paix dans l'exercice de leur foi ? Que veut dire le Sauveur même quand, invitant à prendre son joug, il assure qu'il est doux et léger et qu'on y trouve le repos du cœur ! Ni le prophète ni l'Apôtre, ni JÉSUS-CHRIST même, en ces passages, ne parlent ni de la joie ni de la douceur ni du repos de l'autre vie, puisqu'ils parlent d'une joie dont ici-bas on peut faire l'expérience ; puisqu'ils parlent d'une douceur qui souvent même nous prévient ; puisqu'ils parlent d'un repos que l'on trouve sous le joug et lors même qu'on le porte.

DIEU ne garde pas à ses serviteurs toutes les douceurs pour l'autre vie, il en a aussi pour celle-ci qui n'appartiennent pas à la couronne de gloire, mais qui nous tiennent lieu de solde dans la milice temporelle, comme dit S. Bernard ; il veut que non-seulement celui qui moissonne mais aussi celui qui sème le fasse avec joie, *ut et qui seminat simul gaudeat et qui metit*, ainsi que l'assure le Fils de DIEU même. Je sais bien, le prophète l'a dit, qu'on ne sème guère sans larmes ce qu'on doit recueillir avec joie ; je sais que ce joug de JÉSUS-CHRIST, qu'il appelle doux, est pourtant une croix qu'il faut porter, et porter toujours ; je sais que ce chemin, où DIEU prévient par les bénédictions de sa douceur, est un chemin hérissé d'épines, puisque c'est ce même chemin que le Sauveur dit être si étroit : mais je n'ai plus de peine à comprendre comment, par l'onction de la grâce, il se fait que les choses les plus difficiles non-seulement deviennent aisées mais agréables et délicieuses ; je n'ai

pas plus de peine à comprendre comment par l'onction de cette grâce, parmi ces croix, parmi ces larmes, parmi toutes ces difficultés, on trouve de la joie et de la douceur, que j'ai de peine à concevoir comment, par sa toute-puissance, il fit trouver autrefois aux Hébreux, parmi l'horreur, la stérilité et les incommodités du désert, jusqu'aux délicatesses et aux délices. Je conçois aussi bien comment la croix que l'on porte à la suite de Jésus-Christ, dans une vie chrétienne, adoucit les travaux des justes, et remplit leur cœur de plaisir, que je comprends comment ce bois que Moïse jeta dans la mer en rendit les eaux douces et potables. Je comprends aussi bien comment S. Paul sentait une joie surabondante au milieu de la tribulation, comme je comprends que les trois enfants dans la fournaise de Babylone sentaient un vent rafraîchissant, au milieu des feux et des flammes.

Dans le monde tout rit, tout brille, tout ne respire que la joie ; mais souvent on est obligé d'avouer avec Salomon, que ce ris n'est qu'un ris de grimace, et cette joie qu'illusion : *Risum reputavi errorem, et gaudio dixi : Quid frustrà deciperis?* Dans le service de Dieu, au contraire, tout rebute, tout fait horreur ; et c'est parmi cette horreur sacrée qu'on trouve les solides douceurs. C'est ce désert qui fit tant de peur aux timides Israélites : à peine eurent-ils marché quelques jours que ces vastes et brûlants sablons leur devinrent plus agréables que les plus fertiles campagnes de l'Egypte, qu'ils avaient si indiscrètement regrettées ; ces tristes et stériles rochers leur produisirent l'eau et l'huile, ce ciel ardent et allumé se distilla sur eux en douces rosées, avec lesquelles tous les matins descendait cette manne céleste qui nourrissait si délicieusement. C'est ainsi que, peut-être, à la sortie du monde, la première vue d'une vie si différente de celle des mondains, vous paraîtra-t-elle bien triste : car c'est une tentation ordinaire à ceux qui sortent de l'agitation et de la dissipation du monde pour entrer dans la vie tranquille du service de Dieu ; mais marchez hardiment ; tout ce qui vous effraie d'abord, à la fin vous deviendra doux. Cette séparation du monde, cette assiduité à la prière, cette pratique des bonnes œuvres, cet attachement à vos devoirs, qui vous fait maintenant tant de peur, vous deviendront des sources de joie et de consolation infinies. (**Le P. d'Orléans**, *sur la sévérité de l'Evangile*).

[La joie des impies est toujours troublée]. — C'est avec raison que S. Bernard compare le monde à la région où se trouva l'Enfant prodigue après avoir quitté son père : *Facta est fames valida in regione illâ.* Région toujours désolée par une famine qui y cause une avidité fatigante ; région toujours obscurcie de mille noirs et cuisants chagrins, dans lesquels les moins imprudents troublent la douceur de leur vie ou par le dégoût de ce qu'ils ont, ou par le regret de ce qu'ils perdent, ou par l'attente de ce qu'ils désirent : région toujours agitée par les haines qui les enflamment, par les

émulations qui les piquent, par les jalousies qui les rongent et qui les portent à se contrarier dans leurs plaisirs les uns les autres, comme si le plaisir de l'un était un vol qu'il fît à tous : tant leur faim est insatiable ! Oh ! que les cœurs des serviteurs de DIEU se trouvent dans une situation différente de celle-là, quand l'onction du SAINT-ESPRIT s'est une fois fait sentir à eux ! On ne l'a pas plus tôt goûtée, que bien loin de souhaiter autre chose, toute autre douceur devient fade et ne donne que du dégoût. S. Augustin, qui ne croyait pas pouvoir se passer des plaisirs des sens n'eut pas plus tôt reçu dans son cœur cette onction du divin Esprit, que ces plaisirs lui devinrent à charge, et qu'il compta d'en être privé non comme une privation mais comme un soulagement. *O quàm suave mihi subitò factum est carere suavitatibus nugarum, et quas amittere metus fuerat, amisisse gaudium fuit* ! (*Le même*).

[Dieu est un bon maître]. — C'est une erreur et une illusion dont il faut se désabuser : quelques-uns se représentent DIEU comme un maître farouche et inhumain, qui se nourrit de nos larmes, qui se baigne dans notre sang, qui n'a point de plus agréable musique que nos plaintes et nos soupirs ; ils se l'imaginent toujours armé de tempêtes et d'éclairs ; ils l'appellent le DIEU terrible, le DIEU des vengeances ; en un mot, il n'est point de vérité, dans l'Ecriture, qu'ils ne fassent servir pour s'affermir dans cette croyance, que DIEU est un maître fâcheux et sévère, et qu'il faut renoncer à son repos, à toutes sortes de plaisirs, et faire état de vivre misérable, pour vivre à son service. Il faut renverser cette idole, qu'ils substituent à la place d'un DIEU de bonté, d'amour et de miséricorde. Ce qui nous montre clairement les désirs qu'il a de nous traiter avec douceur quand nous le servons, c'est qu'il prend tous les noms les plus tendres et les plus affectueux que l'amour puisse inventer : d'ami, de père, d'époux, il emprunte même le nom des animaux qui semblent exprimer quelque tendresse particulière, comme celui d'agneau. Il déclare que la joie qu'il répandra dans le cœur de ses fidèles serviteurs ne sera pas semblable à celle des mondains, qui n'est que sur le bout des lèvres. Ils ont le visage riant, et le cœur rempli de chagrin et de tristesse : ils chantent et rient souvent, tandis que des passions cruelles et déréglées les tyrannisent et les déchirent : la joie de ces serviteurs pénétrera jusqu'au fond du cœur, et en remplira toute la capacité.

Si DIEU, dans l'ancienne loi, qui était une loi de rigueur, pendant laquelle il ne se faisait voir que parmi les feux et les flammes, et ne parlait que parmi les tourbillons et les tempêtes ; si dans cette loi, dis-je, il ne laissait pas de faire ressentir des douceurs et de témoigner des caresses à ceux qui s'attachaient à son service, que ne doit-il point faire dans la loi nouvelle, qui est une loi d'amour ? Que ne devons-nous pas attendre en le servant fidèlement, nous qui avons le bonheur de vivre dans un temps auquel, dit S. Paul, la bénignité et l'humanité de notre DIEU a

paru visiblement sur la terre : *Apparuit benignitas et humanitas salvatoris nostri* Dei ? Je ne veux point alléguer ici cet apôtre, qui promet, de la part de Dieu, à tous ses serviteurs, une paix qui surpasse tout sentiment ; j'aime mieux représenter le charitable Sauveur, lequel touché de compassion pour ces infortunés esclaves du monde qui gémissent sous le fardeau de leurs péchés et de leurs passions, les presse de secouer ce joug tyrannique pour recevoir le sien: qui est, comme il proteste, doux et agréable : *Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos. Tollite jugum meum super vos : jugum enim meum suave est, et onus meum leve.* O Dieu ! qu'il faisait beau voir ce Sauveur, lorsqu'au jour d'une grande fête il élevait la voix afin de faire entendre à une multitude de peuple ces amoureuses paroles : *Si quis sitit, veniat ad me :* si quelqu'un est pressé de la soif, qu'il vienne à moi, je suis prêt à le désaltérer.

La divine Providence qui fait naître la lumière des ténèbres et couler l'huile des cailloux, sait trouver le moyen, comme dit le Saint-Esprit, de rendre l'amertume de la mer douce comme le lait : *Inundationem maris quasi lac sugens* (Deuter. xxxiii). Qu'est-ce que l'inondation de la mer, demande un savant interprète, sinon les eaux amères des tribulations, car c'est le nom que leur donne l'Ecriture : et nous voyons que la bonté divine y fait trouver à ses serviteurs un mets si délicieux. Témoins ceux qui étaient tellement inondés de joie au milieu des plus affreux supplices, dit S. Augustin, qu'ils étaient hors d'eux-mêmes et semblaient enivrés ; ils quittaient pères et mères, leurs enfants et leurs proches, pour courir aux supplices ; ils abandonnaient leurs maisons pour s'ensevelir dans l'obscurité d'un cachot, dans les flammes et sur les charbons ardents ; ils étaient, comme les enfants dans la fournaise de Babylone, rafraîchis d'une douce rosée ; ils trouvaient un festin délicieux sur les roues et sur les chevalets. Ah ! ne vous étonnez pas, dit ce saint docteur, de cette manière d'agir et de parler : une petite goutte des joies du ciel les avait comme enivrés. Or, si Dieu a mis tant de plaisir dans les souffrances et dans l'exercice des vertus les plus rudes à la nature, et s'il fait en sorte que les pénitents et les martyrs trouvent de la joie parmi les haires, les cilices, les jeûnes, et même sur les roues et les chevalets, jugez quelle douceur il produira dans notre cœur dans la pratique de la charité, des bonnes œuvres et de tout ce que nous entreprendrons pour son service. Que sera-ce dans la prière, dans la conversation qu'il souffre que nous ayons avec lui, et dans la paix d'une bonne conscience, qui est un festin continuel, et quand nous jouirons de ce repos que Dieu a donné pour partage à ses serviteurs ? (**Le P. Texier**, *Dominicale*, 3e *serm. après Pâques*).

[Quel sera le véritable serviteur de Dieu]. — Pour porter la qualité de vrai serviteur de Dieu, il faut être en cette disposition d'esprit et de cœur, que l'on préfère en toutes choses les intérêts de ce divin Maître aux nôtres

propres : qu'on cherche et qu'on embrasse toutes les occasions de lui plaire par une prompte et fidèle exécution de toutes ses volontés. Celui-là est véritablement serviteur de DIEU, qui n'a rien de plus à cœur que de lui rendre son service ; qui est dans la résolution de perdre plutôt mille fois la vie, l'honneur et les biens, que de démentir cette profession ; qui fait gloire de s'acquitter des devoirs de sa religion, sans se mettre en peine des railleries du monde ni de tout ce qu'on pourra dire de lui ; qui porte volontiers les livrées de son maître, qui sont les souffrances, les humiliations et le mépris de toutes les choses de la terre. Celui-là est vrai serviteur de JÉSUS-CHRIST, qui est toujours prêt à exécuter les commandements de son maître, toujours attentif aux moindres signes de sa volonté, toujours disposé à le recevoir quand il viendra, portant le flambeau des bonnes œuvres et du bon exemple ; qui ne s'endort ni à la première veille, ni à la seconde, ni à la troisième, attendant la venue de son Seigneur pour aller au-devant de lui. Le fidèle serviteur de DIEU, ayant reçu de lui les talents pour les multiplier, ne les dissipe point, il ne les met point en réserve, mais il les augmente tant qu'il peut par son industrie et par son travail : et, pour dire tout en un mot, le vrai serviteur de DIEU est un instrument animé, qui n'a point d'action ni de mouvement que celui qu'il reçoit de son maître, à qui il rapporte tout ce qu'il a, tout ce qu'il fait et tout ce qu'il est. (**Le P. Duneau**, 14e *dim. après la Pentecôte*).

•

[Nous devons tout à Dieu]. — Est-il aucun maître qui mérite d'être servi comme DIEU ? Il est le souverain maître de toutes choses, il est le DIEU créateur de toutes choses ; mais, pardessus tout cela, il est particulièrement, et par un titre qui lui est exclusivement propre, notre souverain et notre DIEU. Que cela renferme d'obligations et de mystères ! *Qu'y a-t-il sur la terre qui soit à moi et pour moi, si ce n'est vous, ô* DIEU *de mon cœur* ? s'écriait le Roi-Prophète. En effet, hors de DIEU, rien n'est à nous : les richesses et les dignités ne sont point à nous, la mort nous les ravira bientôt ; notre réputation n'y est point, une méchante langue y peut répandre des taches que nous n'effacerons jamais ; l'honneur, le crédit, le pouvoir, la santé, et le reste, dont par une erreur populaire nous nous croyons les maîtres, ne nous appartiennent pas. Qu'est-ce donc qui nous appartient ? Vous seul, ô mon DIEU ! qui voulez bien vous donner à nous ; vous seul, qui voulez bien que nous comptions sur vous comme sur notre souverain et notre unique Maître. Or, s'il est lui seul notre Seigneur et notre DIEU, c'est lui seul que nous devons servir : car comment pourrions-nous compter sur lui, comment pourrions-nous dire qu'il est à nous ? quelle gloire d'avoir un tel maître ! Nous devons nous donner à lui : quelle obligation de le bien servir ! (*Dictionnaire moral*).

[Le monde est un maître ingrat]. — Etrange sort de ceux qui servent le monde,

et qui en attendent quelque récompense ! Le maître a peu de chose, le serviteur ne reçoit rien ; le monde est pauvre, que donnerait-il à ceux qui s'attachent à son service ? Le monde souvent est ingrat ; quand il aurait plus de bien qu'il n'en a, il oublie aisément les peines qu'on se donne pour se le rendre favorable. Que de serviteurs mécontents ! que de gens qui, par d'amers quoiqu'inutiles repentirs, regrettent leurs assiduités, et rappellent avec un triste souvenir les humiliants rebuts qu'ils ont essuyés : celui-ci auprès d'un homme puissant, de la protection duquel il se flattait ; celui-là auprès d'une misérable créature, qui s'est moquée de ses complaisances après avoir mangé son bien ! que différent est le partage de ceux dont la grande application est de le servir ! Il veut qu'on leur dise de sa part que tout ira à leur avantage, qu'ils jouiront des fruits que leur ingénieuse vigilance à lui rendre de bons services leur a mérités. L'affliction, la honte, le désespoir, accablent l'âme de tous les mauvais serviteurs de Dieu ; mais la paix, l'honneur, la gloire, sont le partage de celui qui, pour plaire à ce souverain Maître, fait tout le bien qu'il est obligé de faire. (*Le même*).

[Différence du service de Dieu et du service du monde]. — Pour bien servir Dieu, il faut se faire de la violence ; mais cette violence est agréable à ceux qui le servent bien. C'est un maître jaloux de son autorité, mais c'est un maître condescendant, qui sait en tempérer la rigueur. L'engagement à son service, et ce qu'on attend de lui si l'on s'acquitte fidèlement de son devoir, est un engagement qui soutient notre espérance et augmente notre charité. Il n'en est pas de même des chaînes qui nous attachent au monde : leur pesanteur est réelle, et leur douceur n'est qu'imaginaire. Rien de plus certain que la douleur qu'elles font souffrir, et rien de plus incertain que le plaisir qu'on s'en promet. Rien de plus dur que la peine qu'on a à les porter, et rien de plus fragile que le repos qu'on y trouve. Enfin, rien de plus effectif que la misère qu'on y endure ; et rien de plus séduisant que le bonheur dont on se flatte. Ce sont là cependant les chaînes dont on se charge quand on aspire aux honneurs et aux biens du siècle !

Voluptueux, combien es-tu abusé de croire que la volupté se trouve dans les excès ? elle en est autant éloignée que tu l'es de la félicité de la vie. Tu traînes ton malheur en tous les endroits où tu vas, et quoi que tu fasses, tu ne saurais te dérober un moment à ta conscience. Couvre, si tu veux, ta table des mets les plus délicieux, souille-toi dans tout ce que la débauche peut inventer de plus honteux, tu n'y trouveras rien qui te satisfasse ; fais ce que tu voudras, tu seras toujours malheureux, tu porteras ta douleur partout ; et, comme s'exprime S. Augustin, tourne-toi de tous les côtés comme un malade pour trouver un peu de repos, jamais tu ne le trouveras que dans le service de Dieu et dans la pratique de la vertu. Dieu ayant fait le cœur de l'homme pour lui seul, lui seul aussi

est capable de le contenter et de lui faire ressentir une véritable joie et un solide plaisir. (**Anonyme**).

[Difficultés imaginaires dans le service de Dieu]. — Ceux qui se représentent le joug du Seigneur rude et insupportable, ou qui s'imaginent qu'ils ne pourront vaincre les difficultés qui se rencontrent au service du Seigneur, sont semblables à ces espions qui furent envoyés pour visiter la terre promise. Etant de retour, ils firent leur rapport devant tout le peuple, et dirent qu'ils avaient vu à la vérité la terre la plus fertile du monde, mais qu'en même temps ils avaient trouvé des villes dont les fortifications étaient élevées jusqu'au ciel, et dont les habitants étaient des monstres en grandeur; qu'ainsi c'était témérité de penser à se rendre maître de ce pays par la conquête. Voilà la figure de ceux qui, pour détourner les âmes du service de DIEU et les porter à mener une vie molle en suivant les maximes du monde, leur font paraître tout difficile, tout insupportable : de fâcheuses tentations qu'il faut vaincre, des mortifications affreuses, les moindres contraintes et les plus petites difficultés comme autant de monstres ou comme des montagnes inaccessibles : c'est ce que leur imagination s'est formé sur quelques austérités extérieures, qui leur ont fait peur.

O Seigneur ! s'écriait S. Augustin après en avoir fait l'expérience, qui pourrait dire combien je sentis de plaisir à me priver de toutes les voluptés sensuelles, et combien je demeurai convaincu de ce qui me paraissait incroyable ! car, en chassant de mon cœur tous les vains amusements du monde, vous entriez en leur place, vous qui êtes mille fois plus délicieux que toutes les délices du monde. J'éprouvai dès-lors que, quand il vous plaît de faire tomber dans une âme une goutte de vos douceurs, vous lui rendez amères ou insipides toutes les douceurs des sens. — C'est aussi ce que le glorieux martyr S. Cyprien témoigna de lui-même, écrivant à son cher ami Donat et lui confessant l'erreur qui lui mettait dans l'esprit qu'un homme accoutumé aux emplois, aux compagnies et aux divertissements, à tout ce qui accompagne une fortune éclatante, ne pourrait jamais embrasser une vie contraire, et que tous les désordres de la vie passée se présenteraient en foule pour demander d'être maintenus. Mais, ô mon DIEU ! ajoute le saint, aussitôt que, par une seconde naissance, je fus devenu un nouvel homme, la lumière d'en haut entrant dans mon esprit et dans mon cœur, je ne trouvai plus que de la facilité dans ce qui m'avait semblé auparavant impossible. — Ce sont des saints qui rendent ces témoignages à la grâce, et des saints qui avaient été de grands pécheurs. La grâce n'a pas changé de nature depuis ce temps-là. N'est-ce pas elle qui arrache encore aujourd'hui au monde tant de jeunes gens pour les faire marcher après le Sauveur, et se consacrer à son service, chargés de son joug, portant sa croix ; ou qui ne leur permet de vivre au milieu du monde que pour en souffrir les persécutions ? Tant de joie, tant d'égalité,

tant de constance dans la privation de ce que le monde a de plus charmant, ne fait-il pas l'apologie de la grâce du Sauveur, et la condamnation de notre malice? Mais le dégoût d'une douceur si charmante ne marque-t-il pas en nous une étrange intempérie? (**Le P. d'Ozenne,** *Divinité de* Jésus-Christ).

[Douceur au service de Dieu]. — Vous vous trompez quand vous vous imaginez que toutes les rigueurs viennent de la vertu et du service de Dieu : c'est de nous-mêmes qu'elles partent. Ce n'est point le calice de la vertu qu'il faut accuser d'amertume, dit S. Augustin : c'est notre goût qui est dépravé, tout paraît amer et dégoûtant à un pécheur malade. Rendez à un pécheur le goût que le péché lui a ôté et il goûtera combien le Seigneur est doux. Haïssez le monde, et vous sentirez bientôt combien le service de Dieu est doux et agréable. Voyez si les âmes justes trouvent, dans la voie du salut et dans le service de Dieu, le même dégoût que vous y avez; interrogez-les pour savoir laquelle, de leur condition ou de la vôtre, est la plus digne d'envie, et ils vous répondront qu'ils ne changeraient pas leurs souffrances contre toutes les joies du monde, leur pauvreté contre toutes vos richesses leurs humiliations contre toute la fausse gloire du siècle. Ils vous répondront que les jours les plus heureux sont ceux qu'ils passent avec le Seigneur, qu'ils sentent mille douceurs dans la vertu et dans la retraite tandis que vous vous la figurez comme un joug insupportable; qu'ils goûtent enfin mille douceurs au service de Dieu, tandis que vous n'y découvrez qu'attachement et que tristesse.

Les plaisirs de la terre n'ont rien d'aimable que les premières impressions; si l'on pousse plus avant, l'on n'y goûte que le fiel et l'amertume : mais la vertu n'est pas de cette nature ; c'est une manne cachée, il faut l'approfondir pour en goûter les saintes et aimables douceurs. Ainsi, plus vous avancez dans cette voie pénible en apparence, plus les consolations et les délices naissent sous vos pas. Mais, tandis que vous ne faites que passer du monde à la retraite, du crime à la vertu, et que vous ne demeurez pas fidèle au service de Dieu et dans la voie de la justice, vous ne goûtez plus les consolations qui y sont attachées et que le juste y goûte.

Justitiæ Domini rectæ, lætificantes corda, dit le Roi-Prophète. Ne croyez pas que les larmes de la pénitence soient toujours amères : le juste qui souffre, qui se fait violence, trouve toujours mille dédommagements secrets dans le service de son Dieu. Son deuil se change en joie, ses chagrins en plaisirs. Vous ne voyez que des ronces et des épines dans le juste; mais vous ne voyez pas la grâce de Dieu, qui le comble de douceurs au-dedans. Vous ne voyez que violence, que contrainte, qu'amertume dans la fuite du monde et de ses plaisirs; mais vous ne voyez pas les consolations secrètes qui rendent au juste le commerce des hommes insupportable dès qu'il goûte les plaisirs qui se trouvent au service de Dieu.

Le service de DIEU a deux faces bien différentes : l'une affreuse, triste, mortifiante ; l'autre douce, aimable, riante. D'un côté il n'offre que de lourds fardeaux à porter ; de l'autre, il nous présente une joie sainte, une paix durable, une douce liberté, une gloire solide, des richesses abondantes et des délices secrètes que le cœur de l'homme n'a jamais goûtées. Prétendre donc que le parti des serviteurs de DIEU ne renferme pas ses douceurs et ses consolations, s'imaginer qu'on ne trouve dans la pratique de la justice ni tranquillité ni repos ni calme, et enfin croire que le calice du Fils de DIEU soit si amer qu'il ne renferme aucune douceur, ce n'est pas connaître la valeur de cette manne cachée dont le Seigneur nourrit ceux qui s'attachent à son service. (**Massillon**).

[Le pécheur et ses jouissances]. — Est-ce que le pécheur nage toujours dans les plaisirs et dans la joie ? N'a-t-il pas ses inquiétudes, ses soins et ses chagrins ? Ne le voit-on pas souvent pâle, triste, inquiet, à la porte des grands, à la poursuite d'un gain sordide ? Malheur pour malheur, inquiétude pour inquiétude, ne vaut-il pas mieux prendre celle qui est sanctifiée, et qui aura sa récompense, que celle qui cause un travail sans consolation et sans fruit ? Les occupations du monde sont-elles plus nobles et plus relevées que celles des serviteurs de DIEU ? On court après une grandeur qui nous fuit, au lieu de recevoir un DIEU qui nous cherche. Que fait-on ordinairement dans le monde ? on déchiffre des contrats, on dispute les droits d'une terre ; on commence ou l'on poursuit un procès qui ôte le repos et ruine une maison ; on demande des charges, et on soupire après d'autres dès le moment qu'on les a obtenues ; on va sacrifier sa vie, c'est-à-dire ce qu'on a de plus précieux, pour la querelle d'autrui ou pour une offense imaginaire ; une femme passe la meilleure partie du jour à ranger ses ajustements, l'autre à des visites frivoles. Voilà les occupations des mondains. Quand les choses seraient égales d'ailleurs, oserait-on dire qu'elles sont aussi nobles et aussi excellentes que celles d'une âme qui sert DIEU, qui fait son devoir et qui pratique les vertus chrétiennes ? (**Anonyme**).

[Combien le service de Dieu est doux]. — Considérons combien le service du Seigneur est doux. Le porter, c'est vouloir le bien, éviter le mal, aimer tous nos frères, n'avoir de haine pour personne, acquérir les biens éternels, ne se point laisser attirer par les biens présents et temporels. Ce joug ne s'appesantit point sur le cou de ceux qui s'en chargent, mais il les soulage. Nous voyons, au contraire, combien le joug du monde est rude et fâcheux. Le porter c'est poursuivre des biens périssables ; c'est s'attacher à tout ce qui flatte, c'est vouloir s'assurer la possession stable des biens qui n'ont aucune stabilité ; c'est souhaiter toujours des biens passagers, et ne vouloir point passer avec eux. Nous voyons avec combien de douceur la charité nous conduit à une vraie félicité, tandis que la cupidité

nous entraîne à un malheur inévitable, par des routes pénibles et difficiles. Nous voyons enfin par combien de périls les amateurs du siècle se font un chemin à un péril encore plus terrible. Le fardeau du monde est insupportable, le fardeau de Jésus-Christ est doux et léger : le fardeau de Jésus-Christ nous soulage, le fardeau du monde nous accable. (*Homélie de* **Clément XI**, *dans le* Journal de Trévoux, *Juillet* 1706).

[Dieu et le monde : ce que nous faisons pour eux]. — Que ne faisons-nous pas tous les jours dans le monde pour y obtenir des grâces que le monde est en possession de vendre bien chèrement ? des grâces ardemment désirées et impatiemment attendues, que l'on aperçoit enfin, dès qu'on les a, ne valoir pas, à beaucoup près, ce qu'il en a coûté pour les avoir? Quelles peines, quelles fatigues ne supporte-t-on pas pour parvenir, dans le monde, à des établissements où l'on s'était figuré des avantages considérables, mais dont on commence à se désabuser et à se dégoûter du moment qu'on y est parvenu ? A quoi ne s'expose-t-on pas? Et, sans y épargner sa vie, que ne risque-t-on pas pour s'acquérir, dans le monde, une gloire qui n'est qu'un fantôme, et dont on ne jouit pas longtemps sans en connaître la vanité et le néant? Quels empressements n'a-t-on pas, quels mouvements ne se donne-t-on pas, pour se procurer auprès des puissances du monde un degré de faveur qui souvent ne conduit à rien, et pour lequel on sacrifie son repos et sa liberté ! A combien de mondains, dans le christianisme, ne pourrait-on pas dire avec raison ce que Dieu, par un prophète, disait aux Israélites, en leur faisant considérer les funestes suites de leur infidélité à son service : *Seminâstis multùm, et intulistis parùm ?* Vous avez beaucoup semé, et vous avez peu recueilli : c'est-à-dire, vous avez été bien tourmentés, et vous avez bien fait des efforts ; il vous en a coûté bien des bassesses : et tout cela s'est terminé à une vaine et misérable fortune, qui n'a pas répondu à votre attente, et qui s'est trouvée bien au-dessous de vos intentions, parce qu'en travaillant pour le monde, et dévoués à son service, vous avez semé dans une terre ingrate, dont vous n'avez dû vous rien promettre et qui n'a pu vous rapporter que peu de fruit : *Seminâstis multùm , et intulistis parùm.* Il n'en est pas de même du service de Dieu, etc.

Vous le savez, Messieurs, et vous le pourriez mieux dire que moi, si l'on s'avance dans le monde sans de grands efforts; vous le savez, vous qu'une espérance trompeuse attache, depuis longtemps peut-être, auprès d'un maître impérieux, jaloux, chagrin, bizarre, dont vous avez essuyé déjà tant de rebuts et dont vous supportez toutes les humeurs. Vous le savez, vous que votre ambition, votre fortune expose à tant de courses sur mer, à tant de périls dans la guerre, à tant de soins dans le ministère, ou à de si fatigantes études dans le barreau. Y a-t-il sur terre un état, une maison, une famille, y a-t-il presque une personne, qui réussisse sans un travail pénible et assidu? Combien d'intrigues et de ressorts

à remuer! combien d'accidents et de pertes à réparer! combien de contestations et de procès qui surviennent! combien d'ennemis et de concurrents qui vous traversent! combien de ménagements nécessaires, de vues, de revues, de persévérance et de patience! C'est une maxime générale, qu'on ne peut parvenir à rien ni se maintenir sans qu'il en coûte. Y a-t-il rien de si fâcheux, de si gênant, de si pénible dans la pratique de la vertu et dans le service de DIEU? Je conviens qu'il y a de rudes attaques à soutenir de la part des sens, que ce n'est pas une guerre aisée à finir que celle de la chair contre l'esprit, que la religion et la piété exigent des devoirs qu'on ne peut accomplir sans peines et sans contrainte; qu'il faut s'assujettir quelquefois à des choses rebutantes, se priver des choses les plus conformes à nos inclinations; mais compte-t-on pour rien l'onction de la grâce, qui adoucit ce joug, qui rend ce fardeau plus léger, et qui fait même trouver de la douceur dans les travaux qui nous paraissaient les moins supportables? N'est-ce pas ce que nous entendons dire tous les jours aux personnes qui paraissent les plus contraires à la piété et qui s'en formaient une image plus affreuse? Dès que DIEU les a touchés, et qu'ils se sont mis en état de suivre la voix de DIEU qui les appelle à son service, ils en goûtent bientôt la douceur; ils sont surpris de leurs vaines imaginations, et des chimères qu'ils se faisaient. *Quàm suave mihi subitò factum est carere suavitatibus! et quas amittere metus fuerat, jàm dimittere gaudium erat,* dit S. Augustin. Je ne l'eusse jamais cru; mais quel plaisir est-ce tout d'un coup pour moi de me priver de tous mes plaisirs? Et nous voyons qu'à mesure que DIEU s'insinue dans leur cœur, le monde et toutes les bagatelles qui les amusaient perdent pour eux leurs agréments.

Plus on avance dans la sainteté et dans le service de DIEU, plus on en goûte la douceur, plus on devient maître de soi-même et l'on s'affermit dans le repos. Tantôt ce sont des écoulements de la grâce, laquelle survient ou comme une rosée agréable qui s'insinue doucement et qui pénètre, ou comme une pluie abondante qui se répand à grands flots et qui inonde. DIEU donne à l'esprit certaines lumières qui en chassent tous les nuages et qui y portent la sérénité. Il fait naître dans le cœur certains mouvements qui le flattent et qui le ravissent. Ce n'est pas toujours ni à tout moment; mais, comme un bon jour en fait passer plusieurs mauvais, un moment de ces goûts intérieurs soutient une âme durant des semaines et des mois entiers. Le monde a beau traiter tout cela de chimères, ces douceurs sont véritables. Oh! que l'esprit de DIEU est doux! oh! que vous êtes bon, DIEU d'Israël, s'écrie le prophète royal, à ceux qui vous cherchent en vérité! Vous m'avez dilaté le cœur, ô mon DIEU, vous m'avez dilaté le cœur, vous m'avez rempli de consolation, et j'ai couru dans la voie de vos commandements avec une sainte allégresse. C'est ainsi que le Roi-Prophète s'en expliquait.

Il est vrai que dans le monde on voit des personnes dans une florissante fortune, et qui sont récompensées même au-delà de leurs mérites;

mais en voit-on de contentes? Ils regorgent de biens et d'honneurs, je le veux, et il semble que le monde se soit épuisé pour les élever à une prospérité complète : mais cependant leur cœur est-il satisfait? ne désirent-ils plus rien? se croient-ils heureux? et dans leurs prospérités mêmes, dans ce bonheur apparent, trouvent-ils en effet leur félicité? N'est-ce pas, au contraire, dit S. Chrysostôme, dans ces sortes d'états qu'il est plus rare ou moins possible de la trouver? N'est-ce pas dans les grandes fortunes que se trouvent les grands chagrins? Et qui pourrait dire le nombre de ceux qui n'y sont parvenus que pour être plus malheureux et pour le sentir plus vivement? Le monde n'avait pourtant rien épargné pour contenter leur ambition et pour les combler de ses faveurs; mais en même temps le monde n'avait pas manqué de mêler parmi ses faveurs des semences d'amertume qui en étaient inséparables, et qui devaient bientôt produire des fruits de douleur. Le monde, en les rendant puissants et opulents, leur avait donné tout ce qui était de son ressort; mais il n'avait pu leur donner ce rassasiement, cette paix du cœur, sans quoi ni l'opulence ni la puissance n'empêchaient pas que leur état ne fût un état affligeant. Quelque heureux qu'ils parussent, combien leur manquait-il de choses pour l'être? Vous me direz qu'ils ne devaient s'en prendre qu'à eux-mêmes, puisqu'ils n'étaient malheureux que parce qu'ils étaient insatiables. Mais moi je réponds : Pourquoi étaient-ils encore insatiables, sinon, ajoute S. Chrysostôme, parce que c'est une vérité reconnue, constante, éternelle, que jamais les faveurs du monde ne peuvent rassasier le cœur humain?

Combien de fois, Seigneur, m'est-il arrivé de goûter avec abondance les consolations célestes dont vous êtes la source, et qui sont déjà sur la terre un paradis anticipé! Combien de fois, rempli de vous, ai-je méprisé tout le reste et compté le monde pour rien! Vous bannissez de mon cœur les vains plaisirs; mais, pour empêcher que mon cœur ne les regrettât, vous y entriez à leur place, dit S. Augustin de lui-même : *Et intrabas pro eis.* Et déjà, Seigneur, la privation de ces plaisirs était pour moi plus délicieuse que n'en aurait jamais été ni aurait pu être la possession. Or, si dans ce lieu de bannissement et d'exil, où je ne vous vois qu'à travers le sombre voile de la foi, vous remplissez déjà mon cœur, que sera-ce dans cette bienheureuse patrie où je vous verrai face à face? *Quid erit in patriâ, si tanta est copia delectationis in viâ?* (Augustin. XL Confess. 1). Si, en vertu de la profession que j'ai faite, quand j'ai quitté le monde pour m'attacher à votre service, je me tiens déjà si riche de votre pauvreté, que sera-ce et que dois-je espérer des richesses de votre sainte demeure? *Qualem me facturus es de divitiis tuis, quem divitem jàm facis de paupertate tuâ?* (**Le P. Giroust**, *Avent*).

[Dieu seul]. — Biens, honneurs, plaisirs, tout nous charme : DIEU seul n'a point d'attraits pour nous. Cependant où peut-on trouver un véritable

plaisir, qu'en DIEU seul? Vous nous avez faits pour vous, Seigneur, disait S. Augustin, et notre cœur sera toujours dans l'agitation et dans l'inquiétude jusqu'à ce qu'il repose en vous. » Ne l'avons-nous pas expérimenté mille fois à l'égard des choses que nous avons le plus passionnément souhaitées? A-t-on été content quand on les a obtenues ? n'a-ce pas été bien souvent assez d'en jouir pour en avoir du dégoût et pour les mépriser? Nous avons beau nous étourdir pour errer avec moins de crainte : ce dégoût même, cette inquiétude intérieure, est une voix secrète qui nous dit que nous ne sommes pas faits pour les créatures, qu'il n'y a que vanité, qu'amusement et qu'affliction d'esprit sur la terre, et que nous ne sommes faits que pour DIEU.

C'en est fait, Seigneur : je ne partage plus mon cœur; vous ne m'avez fait que pour vous, je serai désormais tout à vous : *Dixi, nunc hæc cœpi : mutatio dexteræ Excelsi.* C'est à votre miséricorde que je dois ce changement. Je commence tard de vous servir, il est vrai ; mais enfin, vous ne laissez pas d'agréer le service de ceux qui ne sont venus qu'à la onzième heure. J'espère qu'avec le secours de votre grâce ma ferveur et ma fidélité vous dédommageront en partie de mes infidélités passées, et, quelque part et en quel temps que je meure, j'aurai du moins la consolation d'avoir commencé à vous servir. (**Le P. Croiset**, *Retraites*).

[Haine du monde]. — Il y a deux maîtres sur la terre qui semblent contester à qui aura l'homme à son service : DIEU et le prince du monde. Il faut être esclave nécessairement de l'un ou de l'autre : car il est impossible de n'être à aucun des deux, ou d'être tout ensemble à tous les deux. Or, comment se conduisent les véritables chrétiens à l'égard de ces deux maîtres? Ecoutons là-dessus le Fils de DIEU : *Unum odio habebit :* il haïra l'un, qui est le démon, qu'il appelle lui-même le prince du monde. De sorte que nous voyons, par le témoignage du Sauveur, qu'il faut prendre DIEU pour maître, l'aimer et le servir. Voulez-vous voir si vous êtes vraiment chrétien et serviteur de DIEU? voyez dans le fond de votre cœur si vous l'aimez. Que si vous l'aimez, vous haïrez sans doute le monde, qui est son ennemi : car celui qui aime une personne aime tous ceux qui l'aiment, et hait tous ceux qui la haïssent. Voilà ce qui trompe une infinité de personnes : on s'imagine, ou qu'étant plein de l'amour du monde, ou que, se dégageant seulement de quelque commerce visiblement mauvais qu'on avait avec lui, on sert vraiment DIEU. C'est un abus, selon l'Evangile. Non-seulement on ne doit pas l'aimer, mais on le doit fuir, on le doit mépriser, on le doit haïr : *Unum odio habebit, et alterum diliget.* C'est ce que veut dire le prophète royal : Si vous aimez le Seigneur, haïssez le mal, haïssez l'auteur du mal, le prince du monde, qui est son ennemi : (*Instructions chrétiennes*, 14e *dim. après la Pentecôte*).

[Dignité du serviteur de Dieu]. — La première et la plus illustre de vos qualités,

c'est d'être, comme David, les serviteurs de Dieu : qualité dominante, que vous devez avoir à toute heure devant les yeux pour savoir si vous répondez aux obligations dont elle vous charge. Qualité que vous devez prendre seule, comme Jonas, pour la marque de votre engagement, pour l'âme de vos actions, pour la règle de vos occupations et de votre conduite. Ce prophète ayant trouvé un vaisseau qui faisait voile à Tarse, avec plusieurs autres, le pilote, qui ne le connaissait point, lui demanda : « Que faites-vous? de quel pays êtes-vous ? où allez-vous ? — Je suis serviteur de Dieu, répondit Jonas; mon emploi est de le révérer et de le servir : *Servus* Dei *ego sum, et* Deum *cœli ego colo.* » Admirable réponse et digne d'un grand prophète ! car c'est comme s'il eût dit : Toute ma profession, tout mon exercice, toutes mes qualités, ne consistent qu'en ce point. Dans quelque pays que je sois, j'y trouve Dieu et je le sers; dans quelque contrée du monde que j'aille, mon Dieu y est, et je m'applique à lui rendre mes hommages ; quelque ouvrage que je fasse, je le fais pour Dieu et dans la vue de lui plaire. (*Discours moraux*).

[Plainte des réprouvés]. — Ecoutez les tristes paroles que le Sage met en la bouche des réprouvés, qui les prononceront pendant toute l'éternité malheureuse avec de si lugubres accents : *Ambulavimus vias difficiles, lassati sumus in viâ iniquitatis!* Infortunés, nous nous sommes lassés dans la voie de l'iniquité, au service du monde, après avoir quitté le service de Dieu ! nous avons beaucoup travaillé, et nous avons souffert mille maux véritables pour acquérir quelques biens imaginaires. En vain nous avons tâché de contenter nos passions : tous nos efforts se sont réduits en fumée; d'une peine nous sommes entrés dans une plus grande, et, après nous être donné mille tourments pour exécuter nos injustes desseins, il ne nous reste que des supplices qui ne finiront jamais ! (**De la Volpillière**).

[Fidélité incomplète]. — L'une des plus dangereuses et cependant des plus ordinaires illusions du siècle est celle de la plupart des chrétiens, qui, conservant encore au-dehors quelques sentiments de religion, croient, pour ne point tomber dans un entier relâchement, pouvoir composer avec Dieu en lui donnant une simple préférence de supériorité et d'estime dans leur esprit au-dessus du monde, et servir en même temps ces deux maîtres. Prévenus de cette fatale erreur, ils se font une morale au goût de leurs passions : ils ne veulent pas entièrement quitter le service de Dieu, mais ils ne veulent pas non plus abandonner tout-à-fait celui du monde. Ils viennent à l'église, ils fréquentent les sacrements, ils font quelques prières et quelques aumônes ; mais ils conservent toujours un secret attachement aux créatures, et se livrent sans scrupule à tous les objets vers lesquels leurs affections déréglées se portent. Méprisent-ils le monde par un certain endroit qui ne flatte pas leur cupidité : ils croient, pour se dédommager de ce prétendu mépris, pouvoir l'aimer en d'autres

choses ; pénitents, mais sans se faire violence ; humbles, mais sans s'humilier ; dévots, mais sans renoncer à leur amour-propre ; tempérants par bienséance, zélés par vanité ; ardents quand il faut servir Dieu, plus ardents quand il faut servir le monde, par une alternative de vices et de vertus, par un flux et reflux perpétuel de bonnes et de mauvaises actions. (*Sermons moraux*).

[Nulle affaire ne peut dispenser de servir Dieu]. — Je demande ici à tous ceux qui nous opposent leurs grands emplois et leurs occupations continuelles pour s'exempter du service de Dieu, je leur demande, dis-je, si tous ces emplois les empêchent de s'appliquer à une infinité de choses qui ne sont d'aucune nécessité dans la vie. Les visites, les conversations inutiles, les livres profanes, les nouvelles du temps, le jeu, tous les plaisirs en un mot, ne trouvent-ils pas quelquefois leur place parmi ce grand nombre d'affaires ? Ils sont libres pour tout ce qui peut flatter leur cupidité, et ils ne le sont jamais pour tout ce qui peut édifier la charité ; ils ont du temps pour servir le monde, et ils n'en ont point pour servir Dieu : où est la raison ? où est le bon sens ? où est la prudence ?... Je ne vois point de raison de ceci, sinon qu'on n'est pas persuadé de la nécessité ou de l'extrême importance qu'il y a de servir Dieu. On croit que la religion n'est qu'une profession particulière, comme toutes les autres, et qui ne regarde que les gens d'Eglise ou ceux qui n'ont point d'autre emploi dans la vie. On se flatte, du moins, que Dieu n'exige autre chose de nous que de satisfaire à nos devoirs particuliers, chacun dans sa condition et dans son état : et, sur ce fondement, la plupart des gens se font une seule religion de leur seule profession : les uns de bien faire leur cour, les autres leur charge, ceux-ci leur commerce. Ce qui est une étrange erreur, puisque la religion est composée de deux sortes de devoirs : des devoirs particuliers, qui sont différents, et des devoirs généraux, qui sont communs à tous les chrétiens. Ces deux sortes de devoirs et de vocation sont tellement liés l'un à l'autre, qu'il est impossible d'accomplir la volonté de Dieu sans les accomplir tous deux. Car, s'il n'est pas permis, sous prétexte du service de Dieu, de négliger entièrement les devoirs de notre vocation particulière, il est encore moins permis, sous prétexte des affaires du monde, de négliger les devoirs de notre vocation générale. Il faut qu'il y ait du temps pour tous les deux ; et, en tout cas, l'un doit céder à l'autre. Vous jugez bien qu'il y a plus de raison et de justice de prendre sur notre vocation particulière ce peu de temps que nous lui devons que de l'ôter à Dieu pour nos affaires temporelles. (**Guillaume de Saint-Martin**, 4e *dim. de Carême*).

[Servir deux maîtres]. — Le joug du Seigneur nous paraît fâcheux quand il est seul, et nous croyons pouvoir l'adoucir en prenant encore celui du monde : comme si un fardeau ajouté à un autre fardeau était capable d'en

diminuer le poids. D'ailleurs le joug du monde est honteux, et de plus il y a du danger à le porter. Or, nous nous persuadons qu'en donnant à DIEU une partie de nos soins nous nous sauverons aisément et de cette infamie et de ce péril. Nous nous trompons : il est certain que le service de DIEU, lequel est si doux lorsqu'on s'y donne tout entier, devient insupportable à qui veut encore dépendre du monde en quelque chose ; et il n'y a personne à qui il soit ni moins honnête ni plus dangereux de servir ce monde qu'à ceux qui font profession d'être en quelque sorte à JÉSUS-CHRIST. (**Le P. de la Colombière,** *Sermon* 58).

[S'éloigner de Dieu]. — Un homme, dit l'Evangile, avait deux fils. Le plus jeune dit à son père : Mon père, donnez-moi ma légitime ; et le père y consent. Quel sujet avait ce jeune homme de quitter son père ? Nourri délicieusement, servi par un grand nombre de domestiques, chéri, respecté, il vivait dans l'abondance et sans souci dans la maison de son père ; on prévenait ses plus petits besoins ; tout courait à le rendre tranquille, et l'espérance d'un riche héritage mettait le comble à sa félicité ; lorsque, par un caprice insensé, il renonce à tous ces avantages, et, ennuyé d'une dépendance qui faisait tout son bonheur, il quitte la maison de son pére et veut être seul l'ouvrier de sa fortune et de son sort. Ainsi agit le pécheur : las d'être trop heureux au service de DIEU, il s'ennuie de mener une vie réglée ; une trop longue tranquillité le dégoûte, il croit trouver dans le trouble un plaisir d'un nouveau goût. Quel sujet a ce pécheur de se plaindre de DIEU lorsqu'il renonce à son service ? Fut-il jamais un meilleur père ? fut-il jamais un maître plus digne de nous commander ? Voilà cependant celui qu'on s'ennuie de servir et d'aimer.

On ne s'éloigne jamais de DIEU qu'on ne s'égare bien loin. Le premier pas est un naufrage. L'âme qui n'est créée que pour DIEU, ne peut trouver son repos et sa félicité qu'en lui. On est bientôt entraîné par le torrent dès qu'on ne se tient plus à cette pierre ferme et immobile ; la descente est rapide, le penchant est violent, dès qu'on a fait le premier pas ; on ne marche plus, on court, on se précipite dans l'abîme. Les personnes qui ont été les plus pieuses, si elles viennent à se pervertir et à quitter le service de DIEU, donnent dans de plus grands excès. On oublie DIEU, on s'oublie soi-même ; la foi s'éteint, la raison s'affaiblit ; la seule passion règne : et quels désordres ne cause-t-elle pas dans une âme quand elle y a établi son empire ! Une personne religieuse se dégoûte-t-elle de son état, se dément-elle de sa profession, s'éloigne-t-elle de DIEU par une vie peu régulière : quels égarements, grand DIEU, en peu de jours ! L'aveuglement, l'insensibilité, l'abandon, suivent de près les premiers désordres : *Abiit in regionem longinquam*, comme il est dit de l'enfant prodigue ; on se trouve bien éloigné, quoiqu'on reste encore dans sa maison : délicatesse de conscience, ferveur, sentiment de piété, tout s'éteint. A l'oubli de DIEU succède l'insensibilité, l'endurcissement : *Ecce qui elongant se à te*

peribunt. Que devient-on, et que peut-on devenir, quand on s'éloigne de la source de tous les biens ? (**Croiset**, *Retraites*).

[Difficultés de la vie chrétienne]. — Il y a, dites-vous, de la peine au service de Dieu. Eh ! qui vous a dit que cette peine vient de la loi de Dieu et de la qualité des choses qu'il vous demande ? Ces difficultés qu'on attribue injustement à la vertu chrétienne viennent de notre cœur : elles naissent dans notre fond. La loi du Seigneur est trop raisonnable pour n'être pas aisé ; mais un malade trouve tout poids trop pesant. Le cœur est corrompu par le vice, il n'est pas surprenant qu'il ait peu de goût pour la vertu. Tout paraît difficile dans les voies de Dieu, parce que tout ce qui se présente est nouveau à qui a toujours suivi une route opposée. Ce ne sont point les choses que Dieu demande qu'il faut changer, c'est notre cœur. Quand nous aurons repris sur les sens ce que nous leur avons laissé gagner, ce qui nous fait maintenant horreur fera nos délices. Ne disons plus : La vertu est difficile : mais disons : Les passions vicieuses que j'ai nourries, les perverses maximes du monde que j'ai suivies, les mauvaises habitudes que j'ai prises, me rendent la vertu difficile.

La vertu, tout austère qu'elle paraisse, fait goûter de véritables plaisirs, et il n'y a de bonheur parfait en ce monde que pour les gens de bien, qui servent Dieu fidèlement. Dût-on marcher dans un désert, on n'en essuiera point les ardeurs ni les sécheresses. Le maître qu'on sert manque-t-il de moyens pour rendre son service doux et aisé ? La vertu chrétienne ne dût-elle habiter que dans la plus stérile solitude, Dieu sait y faire descendre la manne du ciel pour ses serviteurs ; il sait faire sortir des rochers des sources d'eau vive ; les sables brûlants, les sentiers les plus raboteux, les antres et les fournaises même, tout peut fournir à leur rafraîchissement. Enfin, tout est doux, rien ne coûte à qui aime véritablement Dieu. (*Le même*).

[Ce qui empêche de servir Dieu comme on voudrait]. — Ce qui arrête la plupart des personnes dans le chemin de la vertu, c'est le manque de fidélité, de sincérité et de droiture au service de Dieu. Certains petits attachements, certains liens qu'on ne rompt jamais et qu'on ne veut pas même rompre, un certain fond d'amour-propre qui se déguise toujours sous le prétexte spécieux de bon sens, de modération, d'honnêteté, de prudence ; un orgueil secret qui gâte, qui corrompt les meilleures actions ; enfin, un ménagement éternel avec un Dieu qui veut tout notre cœur, qui ne peut pas se contenter de moins puisque le moindre partage le déshonore : que de retours sur soi-même ! mais des retours qui ne servent qu'à lasser et à retarder. Dès qu'on regarde derrière soi dans la voie de perfection, on devient peu propre pour le royaume de Dieu ; on se décourage. Dieu veut être servi avec la simplicité des motifs, avec la droiture du cœur : sans quoi la piété la plus apparente n'est souvent qu'un spécieux amuse-

ment qui ne sert qu'à nourrir de grossières imperfections. Projets, propos, tout se réduit en vœux et en idées ; une certaine ostentation de piété en soutient le dehors pendant quelque temps ; mais tout édifice bâti sur un sable mouvant s'écroule tôt ou tard ; la multiplicité des soutiens étrangers sert de peu si le fondement n'est pas solide. Quand on cherche Dieu avec droiture et simplicité, on le trouve. Tous ces détours de l'amour-propre sont de vrais égarements.

Avez-vous pris le parti de servir Dieu sans ménagement et sans réserve, dit l'Ecclésiastique : attendez-vous à beaucoup de rudes épreuves. Et c'est parce qu'on ne s'y attend pas assez qu'on les sent un peu trop. Mais on a tort de regarder ces peines qu'on trouve dans la voie de la perfection comme des obstacles fâcheux qui rendent le chemin plus mauvais : ce sont des épines qui servent de haies, et qui écartent tout ce qui est ennemi, tout ce qui peut nuire. C'est une étrange chose : chacun croit être en droit d'exercer la vertu d'un homme de bien. Fait-on profession de piété : il n'est pas jusqu'au plus vil de ces sortes de censeurs qui n'ose prendre la liberté de mettre votre vertu à l'épreuve. On pèse toutes vos paroles ; on examine sans miséricorde toutes vos actions ; on interprète vos intentions ; on se fait même juge de vos pensées ; tandis qu'on dissimule tous les défauts des gens imparfaits. (*Le même*).

[Difficultés de la vertu]. — Si la peine nous arrête dans le service de Dieu, si les difficultés nous font reculer, il faut renoncer non-seulement au service de Dieu, mais à toutes les conditions de la vie, et même à toute la société humaine. Quelles bienséances du monde ne portent pas avec elles un caractère de gêne et de sujétion ? Que serait-ce si, dans le commerce de la vie, un homme avait pour principe de ne se faire violence en rien ? Ce n'est même qu'en se faisant violence presque en tout qu'on passe pour honnête homme dans le monde. On ne veut se dispenser de cette loi qu'à l'égard de Dieu : tout est trop gênant, tout est trop pénible à son service. On a beau représenter que c'est un Dieu qu'on sert et que notre devoir essentiel, notre bonheur éternel, sont inséparables de son service : on se plaint, on languit, on se dégoûte. Faut-il se vaincre, souffrir, céder, s'humilier ? pourvu que ce soit pour un usage reçu dans la vie civile, rien ne coûte. Le même devoir devient impossible dès que c'est un devoir de religion. S'avance-t-on beaucoup dans le monde sans de si grands efforts ? Et, avec tous ces pénibles et puissants efforts, fait-on toujours fortune ? Est-il aisé, est-il fort doux, de dépendre de cent sortes de gens, tous plus impérieux, tous plus bizarres, dont il faut souffrir les humeurs, essuyer souvent les rebuts ? A quels fatigants devoirs, à quelles humiliantes civilités, à combien de libéralités forcées, n'engage pas un procès, un point d'honneur, un emploi, une affaire importante ? Que de périls à l'armée, que de courses sur mer, que de gênes, que de travaux partout, pour satisfaire l'ambition et la cupidité ! Y a-t-il sur la terre un état,

une maison, une famille, y a-t-il presque une personne qui réussisse sans un travail accablant et assidu ? Combien d'intrigues et de ressorts à remuer, de ménagements et de bienséances à garder, d'affronts, de déplaisirs et de travaux à dévorer, dans le commerce de la vie civile ! Et rien de tout cela ne coûte ; ou, si cela coûte, rien du moins ne rebute. Pourquoi donc dans le service de DIEU se rebutera-t-on des peines et des difficultés beaucoup moindres qui s'y rencontrent ?

Reconnaît-on dans une communauté une personne d'une piété singulière, c'est-à-dire plus humble, plus mortifiée que les autres, prête à tout sans réplique ? elle doit s'attendre à tous les emplois de rebuts. S'il y a quelque chose de pénible et de désagréable, si les imparfaits refusent un emploi, ce sera son partage ; l'idée qu'on a de sa mortification fait qu'on ménage peu sa vertu. On a des égards pour les imparfaits, et DIEU permet qu'on n'en ait presque point pour les plus vertueux. Un homme de bonne volonté est souvent surchargé, tandis que ceux qui ne veulent faire que ce qui leur plaît sont oisifs et critiquent à leur aise tout ce que font ceux qui travaillent. L'amour-propre souffre étrangement d'un partage si inégal ; mais la vertu y trouve son compte ; et, quelque incommode que soit cette distinction, elle fait honneur à la piété. (**Croiset**, *Réflexions spirituelles*).

[Joie du serviteur de Dieu]. — Les gens de bien ne sont pas exposés à cette vicissitude odieuse de joie et de tristesse, ni à ces cruels remords, qui troublent toutes les fêtes des mondains et ne leur laissent jamais un jour calme. Attentifs à ne plaire qu'à DIEU, ils trouvent dans leur fidélité une joie, une félicité parfaite. Si le devoir leur paraît quelquefois difficile, ils éprouvent bientôt que le vrai plaisir d'un homme d'honneur c'est de remplir les obligations de son état. Si ce n'est pas un plaisir si piquant qui flatte la corruption du cœur humain, c'est un plaisir solide, qui n'a point de retours fâcheux. Ce n'est pas un plaisir d'un moment, qui finit avec une fête et une réjouissance publique, et qui dépend souvent du caprice et de la bizarrerie de bien des gens ; c'est un plaisir pur qui dure, qu'on peut goûter à tous les moments de la vie. Ce n'est pas un plaisir qui consume l'argent, qui flétrisse l'honneur, qui use, qui altère la santé ; c'est un plaisir souvent utile, toujours honorable, et qui sert à la santé par la satisfaction qu'il donne à l'esprit.

Les gens de bien sont-ils à plaindre, et sont-ils moins heureux pour n'avoir à servir qu'un maître ? Mais quel maître ? En fut-il jamais de plus digne de nous commander ? En peut-il être un qui mérite plus nos services ? DIEU n'est pas seulement le meilleur de tous les maîtres, il est encore le plus aimable et le plus libéral. Avec quelle tendresse de père exige-t-il les devoirs de ses serviteurs ! mais avec quelle libéralité récompense-t-il le peu qu'il exige ! Il veut que l'éternité bienheureuse qu'il nous promet suive inséparablement le centuple qu'il nous donne dès cette

vie. S'il nous ordonne de travailler à sa gloire, oublie-t-il nos intérêts ? On est toujours sûr de lui plaire dès qu'on le veut ; sûr de sa grâce dans le besoin, sûr de sa protection dès qu'on l'implore, sûr de le posséder éternellement dès qu'on persévère à l'aimer et à le servir.

On aime, on recherche la gloire : c'est là le mobile, c'est là l'objet de nos pensées et de nos désirs. Hé, Seigneur ! où peut-on la trouver, cette gloire, qu'à vous servir constamment avec fidélité ? N'est-elle pas même, dès cette vie, l'apanage de vos fidèles serviteurs ? Les mondains ne courent qu'après une gloire vaine et imaginaire : la solide, la véritable, est inséparable de la vraie piété. Malgré l'envie et la malignité des libertins, l'estime est le tribut, pour ainsi dire, que la raison est forcée de payer à la vertu chrétienne : On peut noircir les gens de bien par des calomnies atroces, les déchirer par des médisances secrètes, s'en moquer par de sanglantes railleries : leur vertu a toujours son mérite ; quelque malin que soit le cœur humain, l'esprit ne peut pas s'empêcher de leur rendre justice. On les persécute : on les estime et on les respecte au milieu même de la persécution. (*Le même*).

[La volonté de servir Dieu.] — Il n'est que trop vrai, Seigneur, qu'il y a très-peu de personnes capables de vous suivre ; mais c'est qu'il y en a très-peu qui le veulent : car ceux qui ont une volonté effective en ont le pouvoir. Quand la plus grande partie de ceux qui auraient envie de vous suivre apprennent ce qu'il faut qu'ils fassent, ils en perdent aussitôt le goût et la pensée. Les renoncements, les dépouillements et les privations dans lesquelles il faut qu'ils entrent les étonnent, et leur volonté, qui est encore faible, ne saurait s'accommoder d'une abnégation d'une si grande étendue. C'est ce qui arriva à ce jeune homme qui, vous étant venu trouver afin d'apprendre de vous ce qu'il fallait qu'il fît pour acquérir la vie éternelle, et ayant connu par vos paroles que, pour être parfait, il fallait vendre ses biens, les distribuer aux pauvres et tout abandonner pour vous suivre, cette déclaration le jeta dans la tristesse. C'est ce que font encore la plupart des chrétiens, à qui Dieu ne demande pas une renonciation réelle et effective, mais seulement de cœur et d'affection, à tous les biens de ce monde. (**L'Abbé de la Trappe**, *Réflexions morales sur l'Evangile*).

[Epreuves de la vie chrétienne]. — Un homme entièrement dévoué au service de Dieu souffre avec joie toutes les peines qui s'y rencontrent, et, quelques disgrâces qui lui arrivent, il les reçoit comme des coups favorables d'une main qui le console au moment même où elle le frappe : *Virga tua et baculus tuus ipsa me consolata sunt ;* et il ne peut oublier qu'il y a un bonheur éternel qui doit être la récompense de ce qu'il endure pour Dieu en cette vie. Dieu, dit-il en lui-même, me tiendra compte de ce mépris que je souffre, de cette raillerie que je dissimule, de cette confusion que

j'embrasse, de ce rebut que j'essuie. C'est l'expiation de mes offenses, c'est le prix du ciel. En faut-il davantage pour adoucir les petits chagrins qu'il permet pour éprouver notre vertu, et même les plus grandes amertumes ? Les consolations des hommes endorment la douleur pour un temps ; mais celle-ci en adoucit l'amertume jusque dans sa source ; et, quoiqu'elle nous laisse quelque sentiment de nos maux pour exercer notre patience, elle remplit le fond de notre âme d'une joie intérieure qui lui fait dire avec le prophète : « O mon DIEU, vous avez épanoui et dilaté mon cœur : *In tribulatione dilatâsti mihi !* Il en est tout au contraire de ceux qui, au service du monde, souffrent pour satisfaire des passions criminelles : la voie de l'enfer est souvent plus épineuse pour eux que celle du ciel même, et leur damnation leur coûte plus de peines qu'il n'en faudrait pour les sauver : car, dans les traverses que DIEU leur suscite pour vaincre leur obstination ou pour la consommer, quel soulagement peuvent-ils avoir ? S'ils étaient dans la grâce de DIEU, ils se consoleraient avec lui des mauvais traitements qu'ils reçoivent de la part des hommes ; et, s'ils étaient heureux selon le monde, ses douceurs et ses caresses, toutes trompeuses qu'elles sont, leur donneraient du moins quelque plaisir passager. Mais, étant tout à la fois dans la disgrâce de DIEU et dans celle des hommes ; troublés au-dedans par les remords d'une conscience qui les bourrelle, affligés au-dehors par les persécutions qui leur surviennent, ne pouvant tourner leur cœur obstiné vers DIEU qui les invite à revenir à lui, et soupirant malgré eux pour le monde qui les fuit et qui les méprise, sans consolations ni humaines ni célestes : n'est-ce pas là un commencement d'enfer ? (**Du Jarry**, *Ascension*).

[Douceurs au service de Dieu]. — Que ne pouvons-nous avoir une juste idée de l'onction secrète dont DIEU adoucit le joug de sa loi, de ces moments heureux où il se fait sentir aux âmes justes, de cette espérance si douce qui leur fait goûter par avance les joies du ciel, de ces rayons de lumière qui leur font voir la vanité du monde dans un jour si beau, de ces larmes si consolantes qu'ils versent quelquefois au pied du crucifix, où ils trouvent un plaisir plus pur et plus exquis que dans les fêtes les plus agréables du monde. Donnez-moi, ô mon DIEU, s'écriait S. Augustin, donnez-moi un cœur pénétré, embrasé de votre amour, et il comprendra aisément ce mystère.

Ce chemin parsemé de croix et d'épines n'est rude que lorsqu'on délibère si on le prendra. Dès qu'on y est entré et qu'on y marche avec ferveur, on le trouve aplani ; il est doux, agréable même. Les fleurs dont le chemin que tiennent les gens de plaisirs paraît parsemé se changent si souvent en épines : pourquoi ne veut-on pas que les épines dont paraît parsemé le chemin que tiennent les gens de bien se changent aussi souvent en fleurs ? La vertu qu'on pratique, la grace intérieure dont on est soutenu, l'espérance si bien fondée d'arriver à un terme heureux, adou-

cissent merveilleusement les peines, et ôtent à la pénitence ce qu'elle a d'âpre, de dur et d'amer. Quelque rude que nous paraisse ce chemin, les saints y marchaient avec joie, et ils étaient animés par l'exemple de Jésus-Christ. Suivons-les avec courage et avec fidélité, et nous éprouverons les mêmes douceurs, les mêmes consolations et la même facilité. (**Le P. Croiset**).

[Même sujet]. — Pour peu qu'on ait de bon sens, on convient aisément, dans le monde même, que la vertu est aimable et que le sort d'un homme de bien est heureux. On convient qu'il a pris le bon parti : on admire la tranquillité dont il jouit; on porte envie à sa persévérance, et il n'y a pas jusqu'aux libertins qui ne voulussent mourir en gens de bien. Mais, quelque soin que l'on prenne de dépouiller la vertu chrétienne de cet air âpre, austère et rebutant, quelque doux que soient ses traits, on s'en fait toujours une idée affreuse. On a beau en montrer toutes les avenues aplanies : on veut que sa route soit raboteuse, que tout y soit semé de ronces et d'épines, et qu'il n'y ait que des croix qui naissent dans son sol. Quant tout cela serait vrai, quand la vertu n'habiterait que sur le sommet des plus escarpées et des plus hautes montagnes, quand l'air y serait dévorant, c'est-à-dire quand il en devrait coûter beaucoup pour être homme de bien, reste-t-il à qui a de la foi un autre parti à prendre? Mais si la joie, la tranquillité, la douceur, sont inséparables de la véritable vertu ; si, dès qu'un cœur est plein de Dieu, dès qu'une âme est toute à Dieu, elle trouve tout aplani ; si les épines qui se trouvent sur la route de la vertu sont émoussées, si elles ne piquent pas, si elles sont même plus abondantes dans tout autre état, où elles piquent ; certes, bien davantage, si l'étrécissement du chemin laisse un espace assez large et aisé, et si tous les monstres qu'on trouve dans la région de la vertu ne sont que de vains fantômes qui disparaissent dès qu'on les approche : quel cuisant regret, quel désespoir pour ces personnes lâches qui estiment, qui aiment même la vertu, mais qui s'en éloignent par la crainte d'y trouver trop de difficultés et trop de peines !

Le premier présent que Dieu fait à l'âme, c'est sa grâce, avec laquelle on peut tout. Le second, c'est son amour. Or, l'amour rend tout facile et agréable. Le troisième est une confiance pleine, et comme une assurance de salut, fondée toujours sur la bonté de Dieu, dont on a des preuves si sensibles, laquelle ne permet pas qu'on en doute : et, quoique tout cela soit mêlé d'une crainte salutaire, cependant elle ne gâte rien. Ne sont-ce pas là des sources abondantes de consolation, de joie, de paix, et de tranquillité autant parfaites qu'elles le peuvent être en ce monde? C'est de cette source que vient la quiétude du cœur, la soumission des passions, témoignage de la conscience qui met l'âme du fidèle en repos. Bon Dieu ! de quelle abondance de consolations n'inondez-vous pas l'âme de vos serviteurs ! Adversités, croix, maladies, revers de fortune, accidents fâ-

cheux, disgrâces, vous perdez tout ce que vous avez d'amer dès que vous approchez d'un cœur pur, d'un cœur embrasé de l'amour divin, d'un cœur à qui Dieu est tout. La pensée de la mort, la mort même, perd tout ce qu'elle a d'affreux, et cette dissolution de nos corps, qui effraie tout être créé ne saurait que réjouir une âme fidèle. Oh! qu'il est bien vrai, Seigneur, que votre joug est doux et léger! Accordez-nous la grâce d'en faire une heureuse expérience. (*Le même*).

[Il faut que jeunesse passe]. — C'est une des fausses maximes du monde, qu'il faut laisser passer la jeunesse : c'est la saison des plaisirs; le temps viendra où on se fera homme de bien; un âge plus mûr est plus propre pour la persévérance; chaque chose a son temps! C'est-à-dire que les prémices de la vie de l'homme ne doivent pas être pour Dieu; ces premières années, comme plus florissantes, sont toutes, selon eux, destinées pour le monde. Un reste incertain de quelques jours languissants et à demi éteints est tout ce qu'on destine pour celui à qui sont dus tous les moments de la vie. On sera toujours assez bon pour Dieu, quand on ne sera plus bon à rien! Voilà ce que signifie cette pernicieuse maxime. Il faut laisser passer la jeunesse? Sur quel principe porte cette dangereuse maxime? Quoi! l'âge le plus propre pour la vertu et le plus capable du vice ne doit pas être soumis à la loi? Il faut rompre toutes les digues, parce que le torrent est impétueux? Un jeune esprit se gâte plus aisément : faut-il laisser passer la corruption? Les jeunes gens ont plus de penchant au mal; est-il de la charité, est-il du bon sens, de leur laisser toute la liberté de se perdre? Il faut que la jeunesse se passe : mais les vicieuses inclinations des jeunes gens et les criminelles habitudes qu'ils nourrissent, et qui prennent chaque jour de nouvelles forces, passeront-elles? Et ce Dieu, qui ne pardonne rien aux âmes justes, passera-t-il aux libertins les désordres et les impiétés de leur jeunesse, et aux parents la criminelle condescendance qui fait autant de libertins qu'il y a de jeunes gens? Eh quoi; y aura-t-il un temps où il sera permis à des chrétiens de se faire un plaisir de vous offenser, de ne vivre que pour les plaisirs, de se faire un honneur de ne rien croire? Leur première leçon sera d'apprendre à railler vos plus saintes lois et à mépriser ceux qui ont l'honneur d'être à votre service? leurs premières études seront de savoir l'art de s'endurcir contre les mouvements de la grâce et de se familiariser avec le péché! Voilà cependant ce que le monde veut autoriser comme un usage reçu, quand il dit : Il faut que la jeunesse se passe. Hélas! elle ne passera que trop cette jeunesse; mais les désordres d'une licencieuse jeunesse ne passeront peut-être jamais.

La jeunesse, dit-on, est la saison des plaisirs. On parlerait plus juste si l'on disait : C'est la saison des péchés : et, par conséquent, de tous les âges celui où l'on a le plus besoin de se mortifier et de se faire violence. Mais par quel privilége celui de tous les temps où les passions sont plus à

craindre est-il devenu la saison des plaisirs? et depuis quand y aura-t-il dans la vie d'un chrétien un nombre d'années dispensées des obligations les plus essentielles de la loi chrétienne? On n'est pas assez fort étant jeune pour rompre des liens qui ne font que se former, et on espère le devenir lorsque ces liens seront multipliés, que les forces seront affaiblies ou presque ruinées par cette habitude de tant d'années ! Jeunes libertins, vous croyez que ces jours riants d'un âge moins usé ne sont pas pour le Dieu qui vous a créés et qui vous conserve? Ils sont trop beaux pour être saints; vous les destinez à vos plaisirs : Eh ! que donnerez-vous à Dieu? Mais si tous vos jours sont comptés, et si tous, comme il est certain, sont indispensablement au Seigneur par un droit inaliénable, les jours que vous lui destinez ne lui sont pas moins dus. Quelque bon usage qu'on puisse faire de ses vieux jours, on ne lui donne rien de trop. Quelle perte réparera donc la perte d'une si longue jeunesse? et, si cette perte est irréparable, sur quel principe se rassurera-t-on quand on remet les devoirs de la vie chrétienne à un autre temps? (**Croiset**, *Réflex. spirituelles*).

[Délices de la vertu]. — Il y a des personnes qui, voulant persuader la pratique de la vertu, n'en proposent que la rigueur. Il faut représenter la douceur qui l'accompagne, la joie d'une conscience pure, la paix d'un cœur uni à Dieu, le bonheur qu'il y a d'avoir un parfait empire sur soi-même. Quand donc on veut attirer les âmes à la vie dévote, la première instruction qu'il faut leur donner c'est de leur montrer l'illusion des biens de la terre, de leur montrer qu'ils sont vains et superficiels, qu'ils ne peuvent remplir nos désirs, qu'ils sont fragiles et sujets au changement, qu'ils sont courts, puisque leur durée n'est que de peu d'années et qu'ils peuvent finir du soir au matin. Quand on leur fait voir ces vérités dans leur jour, alors ils viennent à connaître clairement qu'ils marchent toujours dans les ténèbres tant qu'ils ont de l'attachement pour ces faux biens, que leur conduite n'est qu'erreur et qu'il la faut changer. (**Le P. Surin**, *Dialogues spirituels*).

[Fardeau léger]. — Non-seulement le joug du Fils de Dieu est plus doux que celui du monde, mais son fardeau est aussi plus léger : *Onus meum leve*. Les conseils évangéliques sont le fardeau de Jésus-Christ ; le fardeau du monde, ce sont les crimes inséparables de l'attachement que nous avons pour lui. L'observation des conseils donne à l'âme une paix à laquelle nul bien temporel ne peut être comparé, et qui est au-dessus de tout ce qu'on peut penser. Au contraire l'iniquité excite dans l'âme pécheresse des troubles que nul plaisir n'est capable d'apaiser. La pratique des conseils nous aplanit la difficulté des préceptes, au lieu que les préceptes deviennent de jour en jour moins praticables aux pécheurs. L'accomplissement des conseils est un gage comme certain de notre salut, conformément à ces paroles de l'Apôtre : *Bonum certamen cer-*

tavi, etc : J'ai combattu courageusement, j'ai achevé ma course; du reste, la couronne de justice m'est réservée, et le Seigneur, qui est le juste juge, me la donnera. Au contraire, la persévérance dans le désordre n'est-elle pas pour les mondains une preuve comme assurée de leur perte éternelle? Que cette pensée est effrayante! Qu'on suppose donc, si l'on veut, que le fardeau du Sauveur est très-pesant par lui-même; au moins faudra-t-il convenir que les biens qui l'accompagnent en adoucissent beaucoup le poids. A cela que répond le mondain? JÉSUS-CHRIST, dit-il, ne nous oblige pas à la pratique de ses conseils. Eh! qu'importe qu'une chose soit commandée ou non, si les avantages qu'on en retire sont considérables? (**Le P. Ségneri**, *Méditations*).

[Le joug divin]. — Un joug a deux propriétés: l'une de réunir ensemble des animaux qui sans cela ne se joindraient pas pour le porter; l'autre d'obliger ces animaux à suivre de concert le même chemin où il plaît à leur guide de les conduire. Voilà le symbole de la loi évangélique: elle a réuni les Juifs et les Gentils, qui, sans cela, seraient encore séparés les uns des autres; elle les a ensuite obligés, par de communs devoirs, de marcher dans la seule et unique voie qui conduit au ciel. « Vos oreilles, dit le prophète (Isaïe XXX), entendront la parole du Seigneur lorsqu'il criera derrière vous: C'est ici la voie; suivez-la sans vous détourner ni à droite ni à gauche ». Qu'un tel joug nous est glorieux! qu'il est aimable! qu'il est léger! C'est le joug du Sauveur même: *Jugum meum suave est, et onus meum leve*. Comme DIEU, il nous l'a imposé; comme homme, il l'a porté lui-même avec une constance invincible jusqu'à la mort. Au reste, le Fils de DIEU ne nous commande pas avec la dureté d'un tyran, qui cherche moins à se faire aimer qu'à se faire craindre. Il ne demande que nos cœurs; il ne veut rien par contrainte. Ce DIEU-homme nous impose son joug avec douceur, comme un roi plein de bonté: *Discite à me quia mitis sum*. La douceur est le premier attribut dont il se glorifie devant ses serviteurs, en même temps qu'il leur déclare ses volontés. Il ajoute qu'il est aussi humble de cœur, *et humilis corde*, pour nous engager encore davantage à subir une loi à laquelle il a bien voulu se soumettre lui-même le premier. Le monde est un maître impitoyable et superbe, qui nous charge des plus dures lois et qui refuse de s'y soumettre: le Fils de DIEU est un maître doux et humble, qui ordonne avec bonté, qui porte une bonne partie du joug qu'il impose à ses serviteurs, et qui s'assujettit même le premier à tout ce qu'il ordonne. Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. Approfondissons ces deux considérations, et je m'assure que nous n'aurons nulle peine à plier le cou sous ce joug si aimable, que, bien loin d'être abattus sous un tel joug, nous nous trouverons d'autant plus soulagés, d'autant plus libres, que nous nous y soumettrons avec une pleine et franche volonté. (*Le même*).

[Désir, illusion de faire de grandes choses]. — Une des plus grandes illusions dans la vie spirituelle est de souhaiter toujours de faire pour Dieu des choses extraordinaires, quelquefois incompatibles avec notre état, et de négliger cependant les moindres devoirs, les petites choses du service de Dieu que nous sommes à portée d'observer tous les jours. Quel fond pouvons-nous faire sur ces bizarres désirs? Quelque ardents, quelque saints qu'ils nous paraissent, ils ne sauraient guère que nous être préjudiciables. Car il est aisé alors de se croire riche en vertus, bien qu'on soit très-pauvre. Vous dites : *Je suis riche, j'ai acquis de grands biens, et rien ne me manque : et vous ne savez pas que vous êtes misérable, que vous faites pitié, que vous êtes pauvre, aveugle et tout nu* (Apocal. III). Commençons donc par remplir nos plus petits devoirs, et ensuite nous pourrons nous flatter que nous sommes sincèrement disposés à faire ce qui est plus parfait. *Celui qui est fidèle dans les moindres choses l'est aussi dans les plus grandes.* Le Sauveur ne dit pas *Celui qui fait les moindres choses*, mais *celui qui est fidèle dans les moindres choses l'est aussi dans les plus grandes.* Car n'espérons pas que, pour nous acquitter quelquefois des moindres devoirs, nous devenions capables de ce qu'il y a de plus difficile dans la vertu : il faut, pour cela, que nous ayons été fidèles dans les moindres choses, c'est-à-dire que nous nous soyons accoutumés à les pratiquer avec une constante exactitude. Ne nous amusons point, au pied de l'oratoire, à nous supposer au milieu des plus affreux supplices et à nous figurer que nous les endurons sans frémir. Ce temps est destiné à nous préparer à des combats réels, et non pour en affronter d'imaginaires. Mais disposons-nous, pendant l'oraison, à supporter sans impatience tant de petites contrariétés qui nous chagrinent sans raison, à souffrir certaines railleries qui, toutes légères qu'elles sont, nous piquent jusqu'au vif, à dissimuler tant de bagatelles par où nous nous croyons offensés dans le temps même où l'on pense le moins à nous. Ainsi, devenus fidèles dans les moindres choses, nous aurons sujet d'espérer de l'être aussi dans les plus grandes. Car n'est-ce pas nous aveugler à plaisir que de nous promettre de soutenir les plus rudes épreves, tandis que nous ne saurions digérer la plus faible contradiction? (**Ségneri**, *Méditations*).

[Conversion remise à la vieillesse]. — Que nous avons sujet de craindre que Dieu ne regarde avec une indignation extrême ceux qui ne se présentent à son service que quand ils ne peuvent plus servir le monde! Nous pouvons juger nous-mêmes des sentiments de Dieu par ceux que nous aurions si quelque domestique se présentait à nous, pour nous servir, usé, à demi estropié, cassé de vieillesse. « Quoi ! dirions-nous, cet homme se présente à mon service sans force, sans vigueur, et par conséquent inutile! Ce n'est pas ainsi que l'on se joue des gens d'honneur. » Nous ne destinons à Dieu que quelques années languissantes de notre vie ; encore peut-être ces années ne viendront-elles jamais ; de plus, elles ne dépendent pas de

nous. Mais supposons que nous puissions jouir d'une longue vie : c'est assurément un espoir très-mal fondé que celui d'avoir place parmi les serviteurs de DIEU sur la fin de nos jours. Les dérèglements de notre vie passée seront marqués sur tout nous-mêmes : et DIEU verra-t-il de bon œil une bouche, des yeux, des mains, un cœur souillés en mille manières au service des idoles du monde ? Ne seront-ce pas là des témoins irréprochables de nos injustices ? DIEU pourra-t-il nous souffrir en sa présence, ayant été une longue suite d'années au service de ses ennemis, le monde, la chair et le démon ? Quelle est notre présomption, et sur quoi est-elle fondée ? Ah ! ne différons donc pas de nous donner à DIEU. Nous n'avons que trop attendu, et nous avons grand sujet de douter qu'il veuille nous recevoir si tard.

Prenons, dès ce moment, une forte résolution de nous donner à DIEU : la perte que nous avons faite jusqu'à présent n'est que trop considérable, que trop dangereuse. Voilà trente, quarante années, que nous avons données au monde : il n'en reste pas tant, sans doute, à la plupart d'entre nous pour donner à DIEU. Sommes-nous donc déterminés à profiter des bienfaits de DIEU pour lui faire la plus grande injure qu'il puisse recevoir de nous en lui préférant le plus vil de ses ennemis ? Nous donne-t-il cet esprit, cette santé, cette beauté, nous donne-t-il ces richesses, ces dignités, ce crédit, afin que nous les employions contre lui-même ? — Ah, mon DIEU ! notre unique souverain, notre bien unique, à qui nous devons tout ce que nous sommes, à qui nous rendons compte de tout ce que nous avons reçu, oubliez les années passées de notre vie. Nous avons déjà vieilli au service du monde, nous avons honte de paraître en votre présence : mais ayez la bonté de permettre que nous nous engagions à votre service, et nous ferons tous nos efforts pour réparer, par votre grâce, le tort que nous vous avons fait. Bénissez notre résolution, afin que nous puissions mériter la récompense de vos serviteurs. (**Le P. de la Pesse**).

[Un chrétien ne doit vivre et mourir que pour Dieu]. — Les rois de la terre ont d'ordinaire dans leurs armées un certain nombre de troupes d'élite. Ces braves sont tellement dévoués à leur prince qu'ils ne comptent plus que leur vie soit à eux, mais uniquement à celui qu'ils ont l'honneur de servir. Si le service du prince demande qu'ils ne s'exposent pas, ils restent tranquillement à l'abri du péril ; si le service du prince demande qu'ils marchent et qu'ils risquent, ils ne balancent point à prodiguer pour lui leur sang et leur vie. Ainsi, ce n'est ni pour eux qu'ils vivent ni pour eux qu'ils meurent, c'est pour leur maître. Or, voilà l'idée que l'Apôtre semble nous donner des véritables serviteurs de DIEU, de ces chrétiens généreux qui se consacrent entièrement à son service. Indifférents et pour la vie et pour la mort : s'ils vivent, ils prétendent que ce ne soit que pour DIEU ; s'ils, meurent, ils prétendent aussi que ne soit que pour DIEU : *Sive vivimus*

Domino vivimus ; sive morimur, Domino morimur... Vous servez le Seigneur, j'en conviens; mais avec quelle réserve ! avec quels ménagements pour votre personne ! Vous n'avez pas la force de ne vivre que pour Dieu en vous détachant de mille petites commodités qui vous font encore vivre à vous-même. Vous avez encore moins le courage de mourir pour Dieu en vous exposant au danger de perdre la vie pour sa gloire. Quel bonheur néanmoins d'en venir jusque-là que de mourir pour Dieu ! L'Apôtre le concevait bien, ce bonheur, lui qui, pour y parvenir, courut toutes sortes de dangers : vous, un seul péril à essuyer pour Dieu, vous épouvante et vous déconcerte. (**Ségneri,** *Méditations*).

[Contentement au service de Dieu]. — Pour être heureux, il faut que nos désirs soient rassasiés : et nul bien créé qui ne les altère. Il faut que le cœur soit content : et hors de Dieu il ne peut être qu'inquiet. On se fatigue, on se lasse, on s'use au service du monde. Quelle condition sans chagrin? Nul jour sans brouillard ; nul emploi qui ne soit à charge. On a beau faire, tout dégoûte, on se lasse de tout. Il n'y a que Dieu dont le joug soit doux et léger, c'est seulement à son service que l'on peut trouver quelque contentement. Au service du monde, tout est dur et tout est infructueux ; nulle joie qui ne naisse au milieu des épines ; tout pique. Quel jour calme sur cette mer? Tout y est écueil, et combien de tristes naufrages ! Que n'y souffre-t-on pas de la passion même des autres? et que n'a-t-on pas à souffrir de ses propres passions ? Au service de Dieu, ces tyrans sont pour le moins aux fers ; tout est aplani dans ses voies. Le ciel y est toujours serein. Et certes, quand la conscience est en paix, quel plus doux calme que celui qu'on y trouve ? Il est vrai cependant que ces mystères sont cachés aux savants et aux sages du siècle : car ce n'est qu'aux humbles que ces mystères sont révélés. A qui tient-il que nous en ayons la connaissance ? Soyons prêts à tout souffrir, à tout sacrifier pour en faire l'expérience par nous-mêmes.

A-t-on jamais vu un mondain, qui fût content du maître qu'il sert? Quelles plaintes ne fait-on pas tous les jours de tout ce que l'on a à souffrir au service du monde? Et, au contraire, vit-on jamais une personne qui ne soit contente, qui ne soit même comblée de joie au service de Dieu? S'en est-il jamais trouvé un seul qui se soit plaint qu'il y avait trop à souffrir, qu'on n'était pas assez récompensé, que Dieu n'était pas un bon maître? Il n'y a nulle proportion entre le peu que nous souffrons à son service et la récompense qui nous attend : *Non sunt condignæ passiones hujus temporis ad futuram gloriam.* La pénitence, les croix, les mortifications, sont des trésors cachés aux sages du monde : *Abscondisti hæc à sapientibus, et revelàsti ea parvulis.* Mais quelle source plus abondante de douceur, de paix et de consolation intérieure, pour les gens de bien qui, méprisant le service du monde, s'attachent uniquement à la suite du Fils de Dieu! Leur modestie, leur retenue, leur égalité d'hu-

meur en toutes choses, sont les images de la tranquillité de l'âme et de la joie qu'ils ressentent au fond du cœur. Le premier des solitaires, S. Paul, passe cent ans dans un antre reculé, inconnu aux hommes, uniquement occupé de Dieu : ce saint anachorète se plaint-il du maître qu'il a servi pendant si longtemps? et est-il lui-même fort à plaindre? Il a entièrement ignoré ce qui se faisait dans le monde : combien de grands dans le siècle qui voudraient avoir eu le même sort! (**Croiset**, *Exercices de piété*).

[Dieu et le monde]. — Votre conduite, Seigneur, est très-éloignée de celle du monde. Le monde cache le mal sous l'apparence du bien, et vous nous cachez le bien sous l'apparence du mal. Le monde ne parle que de plaisirs, de richesses et de grandeurs; mais il y a dans ses richesses une véritable pauvreté, dans ses plaisirs une véritable amertume, dans ses honneurs une véritable bassesse. Vous ne nous promettez, au contraire, Seigneur, que pauvreté, amertume, et bassesse : et vous nous cachez sous ces dehors des richesses immenses et éternelles, sous cette pauvreté les biens du ciel, des plaisirs à jamais durables sous ces amertumes et ces afflictions de la terre; et la véritable grandeur, qui est celle des saints, sous la bassesse de ce monde. (**Anonyme**).

[La vraie sagesse]. — Sage, dans le langage de l'Ecriture, signifie juste, parce que la vraie sagesse est la sainteté. Or, si vous êtes juste, vous en aurez tout l'avantage : car, eu égard à ce que Dieu est en lui-même, il ne lui revient rien des services que vous lui rendez; il n'acquiert rien par-là; il n'en est ni plus riche ni plus heureux : *Quid prodest* Deo, *si justus fueris?* (Job. XXIII). C'est donc pour avoir occasion de vous enrichir de ses biens que Dieu veut que vous le serviez : tout le profit, pour ainsi dire, de la vertu est pour vous, et il n'y a rien en ce genre qui ne vous profite sûrement : *Si sapiens fueris, tibimetipsi eris.* (Prov. IX). Le riche fonds que la vertu! En vain chercherions-nous sur la terre quelque bien qu'on lui pût comparer. Le laboureur sème son grain, et il n'est pas assuré de recueillir; le marchand trafique, et il risque son argent : la condition du juste est donc bien plus heureuse. S'il sème dans les larmes, il est assuré de recueillir dans la joie : *Qui seminant in lacrymis, in exultatione metent.* S'il négocie pour gagner le ciel, il sait que tout lui est compté pour cela, et que les moindres actions de vertu qu'il fait ne peuvent être sans récompense : *Seminanti justitiam merces fidelis.* (Prov. XI). (**Ségneri**, *Méditations*).

SPECTACLES.

COMÉDIES. — BALS. — DANSES, &c.

AVERTISSEMENT.

Nous avons parlé des jeux de hasard au titre des Divertissements, *et en celui-ci nous ne parlerons que des jeux publics accompagnés de* Spectacles, *tels que sont les* Comédies, Bals, Danses, *et autres semblables, qui choquent la piété, la pudeur et la modestie chrétienne. Spectacles blâmés par les païens mêmes, proscrits par les lois des empereurs chrétiens et condamnés par les conciles. Sur quoi il y a trois choses à remarquer quand on prendra cette matière pour sujet d'un discours.*

La première est qu'il y a bien de la différence entre ces spectacles, tels qu'on les représente aujourd'hui, et ceux des anciens, contre lesquels les SS. Pères se récrient avec tant de zèle, parce qu'on a banni du théâtre les impiétés sacriléges, les obscénités honteuses, et tout ce qui est ouvertement contre la bienséance et la religion, (1), *et que le christianisme a entièrement aboli les cruautés des amphithéâtres et les combats des gladiateurs, où l'on répandait le sang humain, où l'on se jouait de la vie des hommes. Cependant, dans ceux de ce temps il n'y a guère moins de danger pour la pudeur, et pour d'autres passions que les spectacles peuvent faire naître : le vice, souvent caché sous*

(1) Hélas ! le P. Houdry pourrait-il parler ainsi, s'il vivait de nos jours ? (*Edit.*)

l'apparence de quelque vertu, s'y glisse plus imperceptiblement ; les passions ménagées avec artifice font plus d'impression.

La seconde est de ne point comprendre sous ce nom de jeux *et de* spectacles *ceux qui sont en effet innocents : tels que les tournois, courses de bagues, carrousels, combats de bêtes, de lions, de taureaux, et d'autres semblables spectacles, qui se donnent aux peuples dans les réjouissances publiques.*

La troisième enfin est de ne point outrer ce sujet en condamnant absolument au péché mortel tous ceux qui vont au bal et à la comédie, sans réserve et sans restriction : il y a des personnes qui ne peuvent se dispenser de s'y trouver par bienséance. Mais on ne peut trop exagérer le danger auquel s'exposent ceux qui en font coutume. Il ne faut pas pourtant se servir des expressions trop fortes des SS. Pères, que nous avons été obligés de rapporter, sans quelque modification.

---

§ I.

Desseins et Plans.

I. — Sur les divertissements dangereux en général, comédies, bals, danses, jeux publics, spectacles, représentations bouffonnes ou malhonnêtes.

On ne prétend pas blâmer les divertissements honnêtes ; ils sont quelquefois nécessaires pour délasser l'esprit des occupations sérieuses et soulager le corps des travaux fatigants qui l'affaiblissent : mais aussi on ne peut approuver ceux qui portent au crime et qui corrompent les mœurs. Tels sont ceux qui, par le relâchement de la piété, se sont introduits dans le Christianisme, comme bals, comédies, et certains spectacles qui ne sont que pour le plaisir. Sur quoi l'on peut considérer trois choses, qui feront les parties d'un discours : 1°. Que ces divertissements sont profanes, opposés aux maximes de l'Evangile et aux devoirs d'un chrétien ; 2°. Qu'ils sont funestes à l'innocence et contraires aux bonnes mœurs ; 3°. Qu'ils sont scandaleux et autorisent le vice.

Premièrement. — Pour faire voir qu'ils sont opposés à l'esprit du Christianisme, il ne faut que faire réflexion que la religion chrétienne est une profession d'humilité, de pénitence, de mortification, et la fuite de tout ce qui flatte les sens : au contraire, le but de ceux qui procurent ces divertissements et qui représentent ces spectacles est de donner tout le plaisir qu'ils peuvent aux yeux et aux oreilles, et de flatter le malheureux penchant à la volupté ; et le dessein de ceux qui courent à ces spec-

tacles, ou qui se trouvent à ces assemblées profanes, est d'y prendre et d'y goûter tout le plaisir que les objets qui s'y présentent et les actions qui s'y font peuvent faire naître. Quoi de plus contraire à la profession d'un chrétien, qui par son baptême a renoncé aux pompes, aux vanités et aux plaisirs mondains ?

Secondement. — Ces spectacles et ces divertissements sont funestes à l'innocence et corrompent les mœurs. Rien n'est plus constant : car on y voit et entend tout ce qui peut porter au péché ; ou, pour mieux dire, tout y porte au désordre. On entend avec joie, et on prend plaisir à voir dans les comédies, des intrigues galantes ingénieusement conduites, des passions tendres vivement poussées, des femmes parées avec tous les attraits qu'elles sont capables d'inventer. Dans les bals, les objets ne sont pas moins dangereux : tout porte au péché : les circonstances de lieu et de temps, la compagnie des personnes enjouées, les libertés qu'on se donne, etc.

Troisièmement. — Ces divertissements sont scandaleux. Ceux qui les donnent entretiennent le scandale de ceux qui ont coutume d'y assister : ils les autorisent par leur présence, particulièrement si ce sont des personnes de qualité, considérables pour le rang qu'elles tiennent, ou qui sont dans quelque estime pour leur mérite et pour leur probité ; les autres se règlent sur leur exemple, etc.

—

II. — 1°. Les motifs qui portent les personnes du monde à aller au bal, à la comédie, et à se trouver à de semblables divertissements, sont ordinainairement mauvais : c'est pour satisfaire leur curiosité, leur vanité ; pour y voir, pour y être vu ; et nul bon motif ne peut justifier l'habitude d'y assister.

2°. Ce qu'on y voit et ce qu'on y entend porte au mal : ce qu'on peut vérifier par une induction de ce qui se passe dans ces lieux et dans ces spectacles.

3°. Ce qu'on en rapporte est la perte de l'innocence, la mauvaise impression que les passions qu'on a représentées et les personnes qu'on a vues peuvent faire, etc.

—

III. — On croit que *le bal*, en particulier, est un divertissement innocent dans la spéculation ; mais, à le considérer dans la pratique,

1°. Voyez les péchés qui se commettent avant que d'y aller, et seulement pour se disposer à paraître dans ces assemblées : la vanité dans le désir de se montrer, de paraître, et de se faire remarquer par son adresse, par sa bonne mine et par quelque autre qualité,

2°. Dans le bal, quand on est dans l'assemblée : les libertés messéantes, les caresses, les cajoleries, les tête-à-tête, etc.

3°. Après le bal, un esprit mondain, mille pensées des objets qui ont frappé les yeux, des attachements le plus souvent criminels.

—

IV. — Ces spectacles et ces sortes de divertissements ne doivent pas être permis, et c'est ordinairement un péché d'y assister :

1°. Parce qu'on y vient avec une mauvaise intention, et il serait bien difficile d'en avoir une bonne.

2°. Parce que ces sortes de divertissements, que l'on cherche avec tant d'ardeur, ne conviennent ni à l'état ni à l'âge ni à l'emploi d'aucune personne.

3°. Parce qu'ils sont presque toujours une occasion prochaine de péché pour toutes sortes de personnes.

—

V. — Sur le bal et les danses en particulier.

Le bal et les danses, tels qu'ils se pratiquent en ce temps, sont criminels, — 1°. Parce qu'ils sont contraires à la profession du christianisme.

2°. Parce qu'ils sont défendus par les conciles et par la doctrine de l'Eglise.

3°. Parce qu'ils sont une occasion de plusieurs péchés, et qu'il est rare qu'on s'en retourne aussi pur et aussi innocent qu'on y est allé.

—

VI. — On peut, plus simplement, faire voir qu'il n'y a rien de plus opposé à l'esprit du christianisme et de l'Evangile que les bals, les comédies et les pièces de théâtre, telles qu'elles se représentent communément :

Rien de plus capable de porter au vice et de corrompre les mœurs.

—

VII. — Les spectacles dont nous parlons sont ordinairement criminels, sinon en eux-mêmes, du moins par les circonstances qui les accompagnent et qui en sont presque inséparables.

2°. Quand ils ne seraient pas criminels par cet endroit, ils le seraient parce qu'ils nous détournent de nos devoirs, et qu'ils ont toujours été interdits aux chrétiens, comme contraires à leur profession.

—

VIII. — Sur la *comédie* en particulier, en l'état même où elle est au-

jourd'hui, et quelque soin qu'on ait pris de la purifier et de la rendre plus honnête.

1°. Quoique, dans son institution, elle soit faite pour corriger le vice, elle en est plutôt une école où on l'enseigne sous des termes plus honnêtes qui l'insinuent et le font goûter. Les idées ingénieuses et les avantages agréables qui font les épisodes de ces pièces déguisent de telle sorte le crime, qu'elles le font approuver et applaudir.

2°. On apprend, dans cette école, à justifier les passions les plus honteuses et les plus criminelles par les exemples qu'on a devant les yeux.

3°. Elle fait, à l'égard du public, un mal irréparable par l'oisiveté qu'elle entretient et par la corruption qu'elle introduit.

—

IX. — On peut encore prendre pour dessein d'un discours sur les bals ou sur les comédies :

1°. Réfuter les raisons par lesquelles on prétend justifier ces sortes de divertissements.

2°. Rapporter celles qui concluent à leur condamnation.

—

X. — La comédie, dans l'état où elle est aujourd'hui, n'est pas un divertissement innocent, comme plusieurs se l'imaginent : un chrétien est obligé de la regarder comme un mal et un désordre. On en sera facilement persuadé si on l'examine.

1°. La nature de la comédie et sa fin : non pas celle qu'elle devrait avoir dans son institution, mais celle que se proposent ceux qui la composent, ceux qui la représentent et ceux qui la vont écouter.

2°. Ses circonstances, qui sont en grand nombre, et presque toutes très-dangereuses. On les peut voir dans la suite de ce traité.

3°. Ses effets et ses suites, qui sont ordinairement pernicieuses : ce qui a obligé l'Eglise et les docteurs à la condamner.

—

XI. — 1°. Les comédies, dans l'état même où l'on prétend qu'elles sont aujourd'hui, entretiennent et augmentent les désordres des personnes déjà corrompues, puisqu'elles justifient leurs passions.

2°. Elles corrompent celles qui ont quelque disposition au vice.

3°. Elles sont capables de corrompre les personnes les plus innocentes et qui ont le moins de penchant au mal.

—

XII. — 1°. La comédie, quelque innocente qu'on la fasse ou qu'on se

l'imagine, doit être regardée comme un mal, et non comme un divertissement permis :

1°. Parce que c'est une occasion de péché à laquelle il n'est pas permis de s'exposer : rarement elle est occasion éloignée ; presque toujours elle est prochaine.

2°. C'est un péché d'oisiveté, d'attachement au monde, de recherche de son plaisir, de scandale donné au prochain.

3°. C'est un état habituel de péché pour ceux qui font coutume d'y assister, qui exercent ce métier et qui contribuent à l'entretenir.

—

XIII. — Les représentations des théâtres, les spectacles, les bals et les assemblées de danses, sont opposés

1°. A la qualité et la profession du chrétien, puisqu'il a renoncé aux pompes du monde et aux plaisirs mondains.

2°. A la loi chrétienne, qui commande la pureté jusque dans les pensées.

3°. Au bon exemple qu'un chrétien doit donner dans toutes ses actions.

—

XIV. — Sur les divertissements du bal, de la comédie, et autres spectacles de cette nature.

1°. L'habitude d'y assister et l'empressement qu'on a à s'y trouver éteint dans un chrétien l'esprit de piété et de religion.

2°. Elle empêche les devoirs de la vie civile dans l'état où la Providence nous a mis.

3°. Elle dispose toutes sortes de personnes à commettre de grands péchés et à bien des désordres.

—

XV. — Sur le *bal* et la *danse* en particulier.

1°. C'est une oisiveté criminelle quand on s'en fait une habitude : elle marque toujours une négligence de ses devoirs, une indolence pour les choses de son salut, et un dégoût pour la piété et la religion.

2°. C'est une occupation non-seulement dangereuse pour la conscience, mais qui ne peut être sans péché. Nul bon motif ne la peut justifier, qu'une obéissance ou une nécessité dont on ne peut honnêtement se dispenser : ce qui n'arrive point pour s'en faire une coutume.

3°. C'est un exemple pernicieux donné à ceux qui s'en feraient un point de conscience s'ils ne voyaient des personnes qui passent pour gens de bien leur ôter ce scrupule en se trouvant ordinairement à ces assemblées de divertissements.

§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **S. Augustin,** III *Confession.*, 2, parle amplement des théâtres, dont il était lui-même entêté dans ses jeunes années, et particulièrement de la part que les auditeurs prennent aux funestes accidents qui s'y représentent. — II *Civit.*, 13, il montre que les Romains tenaient pour infâmes les comédiens.

S. Ambroise, *in* 7 *Lucæ*, blâme les danses, même dans la jeunesse, et surtout les postures immodestes. — Dans ses *Offices*, il s'élève fortement contre la coutume et la pratique de ces danses ; et se sert de l'autorité même des païens, qui les ont condamnées.

Tertullien a fait un livre entier des spectacles : et, au 4e chap., il fait voir qu'un chrétien, ayant renoncé dans son baptême aux pompes du monde, a par une conséquence nécessaire renoncé aux spectacles.

S. Cyprien a fait aussi un traité particulier des spectacles. — *Epist. ad Donat.* : la mémoire des crimes anciens se renouvelle et se perpétue par le moyen des théâtres.

Minutius Felix, *Octav.* : combien de son temps on avait horreur des théâtres, pour les cruautés et les obscénités qui s'y représentaient.

Théophile, patriarche d'Antioche, *Adversùs calumniatores religionis christianæ,* montre combien les Chrétiens de son temps étaient éloignés des spectacles profanes.

Clément d'Alexandrie, III, *Pædag.* 11 : le cirque et le théâtre sont des écoles et des occasions de libertinage.

Lactance, VI *Institutionum*, 20, 21, 22, montre que ces spectacles, et particulièrement la comédie, ne sont propres qu'à corrompre les mœurs, et que les chrétiens de tout âge et de tout sexe sont obligés de les fuir.

S. Chrysostôme, *Homil.* 15 *ad popul. Antioch.,* répond affirmativement à ceux qui doutaient qu'il y eût péché à paraître sur le théâtre et à assister aux spectacles qui s'y représentent. — *Homil.* 3 *de Davide et Saüle*, il menace de défendre l'entrée de l'église à ceux qui vont aux spectacles, et fait une longue plainte contre ces sortes de personnes. — *Homil.* 7 *in Matth.*, il exhorte à fuir les bouffonneries qui se représentent sur les théâtres, et les obscénités que disent les bateleurs. — *Homil.* 8 *in Matth.* : cette homélie est tout entière contre les bateleurs et joueurs de farces, qu'il traite de pestes publiques et de gens indignes de vivre. —

Homil. 38 *in Matth.* : désordres qui se commettent sur les théâtres. — Préface du Commentaire sur S. Jean, il rapporte avec indignation ce qui se faisait de son temps sur les théâtres. — *Homil.* 56 *in Genes.* : contre les danses et les chants qui se font aux noces et dans les cérémonies de réjouissance.

Tertullien, *Apologet.* 38 : les chrétiens ne prennent point de part aux jeux et aux spectacles des païens ; ils ont d'autres spectacles et d'autres divertissements plus agréables. — Chap. 4 du livre contre les spectacles, il répond à l'objection qu'il n'est pas défendu dans l'Ecriture d'aller aux spectacles des théâtres.

Salvien, VI *De Provident.*, dit de belles choses sur ce sujet.

[Livres spirituels et autres.] — **S. François de Sales,** *Introduction à la vie dévote*, III, 32, 33, parle des bals et des danses d'une manière qui n'autorise point le libertinage.

Le P. Héliodore de Paris, *Discours sur les plaisirs*, 6e discours, des comédies ; — 7e, des bals et des danses.

Le P. Senault, *Le monarque ou le devoir du souverain*, discours 8, où il traite des divertissements du prince. — Disc. 7, des spectacles.

Le P. Suffren, *Année chrétienne*, chap. 9, art. 2, § 3, comment il se faut comporter dans les bals et dans les danses.

Pétrarque a parlé fort au long des danses et en fait voir le ridicule, dans l'un de ses Entretiens.

Petrus Gregorius, fameux juriconsulte, ne croit pas entreprendre sur la fonction des pasteurs en s'élevant contre les comédies, comme contre un désordre public.

S. Charles Borromée, dans un excellent traité sur les danses, montre qu'elles sont condamnées par l'Ecriture-Sainte, par les conciles et par les Pères.

Le Prince de Conty a donné au public un *Traité de la comédie et des spectacles* selon la tradition de l'Eglise.

Thiers, Traité des Jeux et des Divertissements, chap. 25.

Nicole, Traité de la Comédie.

Le P. Quillebeuf, Pelletier, Voisin, ont traité des spectacles.

Bossuet a fait sur ce sujet un traité intitulé *Maximes et réflexions sur la comédie.*

Instruction chrétienne pour l'éducation des filles, chap. 13.

Discours sur la comédie, par le **P. Le Brun,** de l'Oratoire.

Le Pédagogue des familles chrétiennes : Il y a dans ce livre une longue instruction sur la comédie, et une autre sur les bals et les danses.

Dictionnaire moral, au titre *Bacchanales.*

Le P. Croiset, *Réflexions spirituelles*, parle du bal, de la comédie et des spectacles.

Fleury, *Mœurs des chrétiens.*

Livre intitulé *Guerre aux vices*.

Baldesanus I, *Stimuli virtutum*, 19.

[Les Prédicateurs.] — **Le P. Le jeune,** Sermon 16, contre les danses.

Essais de Sermons, 23e dim. après la Pentecôte.

Cheminais, Sermon sur la Conception de Notre-Dame a quelque chose de fort juste et de censé sur la comédie.

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne (**Houdry**), sujets particuliers.

[Recueils.] — **Drexellius**, III *Nicetæ*, 7.

Busæus, *Panarium*, Titulo *Choreæ*.

Peraldus, *Remedia contrà luxuriam*, 3 *de choris*.



§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Sedit populus manducare et bibere, et surrexerunt ludere. Exodi XXXII, 6.

Le peuple s'assit pour boire et pour manger, et ensuite se leva pour jouer.

Cum appropinquâsset Moyses ad castra, vidit vitulum et choros, iratusque valdè projecit tabulas. Ibid. 19.

Moïse, s'étant approché du camp, vit le veau d'or et les danses, et, plein d'indignation, il jeta les tables de la loi.

Filii hominum, utquid diligitis vanitatem? Psalm. 4.

Enfants des hommes, pourquoi aimez-vous les choses vaines et frivoles ?

Me irritaverunt in vanitatibus suis. Deuter. XXXII, 21.

Ils ont excité mon indignation et ma colère par leurs vanités.

Non sedi cum concilio vanitatis. Ps. 25.

Je n'ai point été dans ces assemblées où règne la vanité.

Odisti observantes vanitates. Ps. 30.

Vous haïssez, Seigneur, ceux qui s'adonnent à des choses vaines.

Averte oculos meos ne videant vanitatem. Ps. 118.

Détournez mes yeux, afin qu'ils ne voient point les vaines choses de ce monde.

Beatus vir, qui non respexit in vanitates et insanias falsas. Ps. 39.

Heureux l'homme qui ne s'est point arrêté à regarder les vanités et les folies des mondains.

Qui amat periculum, in illo peribit. Eccli. III, 27.

Celui qui aime le péril y périra.

Cum saltatrice ne assiduus sis. Eccli. IX, 4.

N'ayez ni commerce ni familiarité avec la femme qui danse.

Nunquàm cum ludentibus miscui me. Tob. III, 17.

Jamais je ne me suis associé avec les gens de divertissement.

Non sedi in concilio ludentium. Jerem. XV, 17.

Je ne me suis point assis dans la compagnie des joueurs.

Die natalis Herodis, saltavit filia Herodiadis, et placuit Herodi. Matth. XIV, 6.

Comme Hérode célébrait le jour de sa naissance, la fille d'Hérodiade dansa et lui plut.

Quæcumque vera, quæcumque pudica, hæc cogitate. Philipp. IV, 8.

Que tout ce qui est véritable et honnête soit l'entretien de vos pensées.

Turpitudo aut stultiloquium, aut scurrilitas quæ ad rem non pertinet. Ephes. V, 4.

Qu'on n'entende point parmi vous des paroles déshonnêtes, folles et bouffonnes, et qui sont hors de propos et de toute bienséance.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU-TESTAMENT.

[Les Israélites et le veau d'or]. — Celui qui a enseigné aux hommes l'idolâtrie leur a aussi appris à danser, dit S. Ephrem : *Magister omnis impuritatis, qui docuit idola colere, docuit etiam ludere.* Nous le voyons dans ces Israélites qui adorèrent le veau d'or ; après lui avoir sacrifié pour l'adorer, ils se mirent à danser autour de cette idole : *Sedit populus manducare et bibere, et surrexerunt ludere.* Tout cela joint ensemble nous montre, dit ce Père, que c'est un même maître qui a enseigné au monde l'idolâtrie et la danse, puisque le démon, représenté par les idoles et déguisé sous divers noms, s'est souvent fait adorer par des danses et des jeux publics, qui marquaient un culte de religion.

[Les danses chez les Juifs]. — On ne peut nier que les saints de l'Ancien-Testament n'aient quelquefois témoigné leur joie par une espèce de danse et de jeux publics ; mais c'était pour rendre grâces à Dieu de quelque heureux succès ou de quelque signalée faveur, et ces marques de réjouissance étaient accompagnées d'un culte religieux. Ainsi Marie sœur de Moïse commença la danse, ou plutôt le triomphe de la délivrance de la servitude de l'Egypte, et de Pharaon submergé dans les flots de la mer. David en fit autant devant l'arche, lorsqu'elle eut été recouvrée des mains des Philistins. Nous lisons dans l'Ecriture plusieurs cantiques récités en pareilles occasions, et même des fêtes qui se sont célébrées avec appareil, ce qui ne se pouvait faire sans spectacles ; mais ces danses, ces spectacles, ces chants, se faisaient par des motifs et pour des sujets bien différents de ceux des mondains, que l'Eglise a souvent condamnés avec juste raison. C'était alors chanter les victoires que Dieu remportait sur ses ennemis ; c'était marquer la joie de voir le Seigneur exalté et glorifié : au lieu que les mondains y cherchent leur plaisir et leur divertissement, et que la vanité, l'immodestie, la licence et l'impureté sont presque inséparables des bals, des danses et de ces cercles de compagnies enjouées. C'est pourquoi on ne peut autoriser ni justifier les danses profanes de ce temps par l'exemple de celles que rapporte l'Ecriture.

Dans Ezéchiel, chap. 23, Dieu, parlant aux filles de Jérusalem, leur dit ces étonnantes paroles : « Parce que vous avez joué des mains et des » pieds, et que vous avez par-là épanché et répandu vos cœurs, j'éten- » drai ma main sur vous et je vous ferai mourir. » Les filles et les femmes Israélites irritèrent Dieu par leurs danses et leurs idolâtries ; ce qui obligea Moïse, percé de douleur, de briser les tables de la loi, et de commander aux lévites de mettre à mort les coupables. La femme du jeune Tobie, voulant se justifier devant Dieu, assure qu'elle ne s'est jamais trouvée dans les jeux et dans les danses; et S. Chrysostôme remarque qu'aux noces d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, et autres saints patriarches, il n'est point parlé de danses ni de semblables divertissements, mais seulement de louanges et d'actions de grâces : ce qui faisait que Dieu bénissait leurs mariages et les rendait heureux.

[Dina]. — Dans la Genèse, chap. 34, il est rapporté que Dina, jeune fille de quinze ans, étant sortie de la maison de son père, toute seule et sans permission, poussée par une vaine curiosité de voir les danses et les fêtes des filles de Sichem, il lui en prit mal : car elle fut enlevée, on la ravit par force, et il y eut tout un peuple égorgé pour son sujet. Cette histoire tragique devrait rendre les jeunes filles plus retenues, plus circonspectes, afin de ne pas s'exposer si facilement aux occasions, dans les assemblées de bals et de spectacles, où il y a toujours du danger pour elles.

[Hérodiade]. — La danse a fait perdre la vie au saint précurseur du Fils de Dieu, et la tête de S. Jean-Baptiste, qui pouvait, dit S. Chrysostôme, convertir le monde, a été le prix d'une baladine. Le démon ne trouve point de moyen plus puissant pour obtenir d'Hérode la mort de ce grand homme, qui faisait l'admiration de la Judée, au rapport même de l'historien Josèphe, que de faire danser devant le roi une fille mondaine, bien parée et fort adroite à cet exercice. Serait-il possible qu'on n'eût pas en exécration ce qui a causé un tel malheur et un si grand crime, quand il n'y aurait autre chose à objecter contre la danse? Le Fils de Dieu s'est assez ouvertement déclaré contre les jeux, les danses et les spectacles en ressuscitant la fille du prince de la Synagogue, miracle qu'il ne voulut pas opérer tant que les danseurs et les joueurs d'instruments seraient dans la maison; il les fit chasser avant d'entrer : *Dicebat : Recedite.* (Matth. IX).

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Averte oculos meos ne videant vanitatem. (Ps. 118). — C'est un des endroits dont se servait S. Ambroise pour détourner les fidèles des jeux du théâtre. — Doutez-vous, disait-il à son peuple, que ces jeux ne doivent être mis au nombre des vanités? Et comment un chrétien peut-il les rechercher, sachant que Jésus-Christ a crucifié dans sa chair les vains plaisirs du monde? Ah ! détournez, Seigneur, mes yeux de ces spectacles où la vanité, la pompe, la magnificence, et tout ce que le monde a de plus attrayant, se fait voir avec plus d'éclat : car que voit-on dans ces spectacles, que des objets capables de nous séduire et de nous inspirer l'amour de la vanité ?

Qui amat periculum, in illo peribit. (Eccli. III). — On doit considérer que la comédie est une tentation recherchée de gaieté de cœur : ce qui éloigne bien plus la grâce de Dieu, et nous porte davantage à nous abandonner à notre propre corruption que celles qui arrivent sans être prévues. Il y a de la témérité, de l'orgueil et de l'impiété à se croire capable de résister sans la grâce aux tentations que l'on rencontre dans la comédie, et il y a de la présomption et de la folie à croire que Dieu nous délivrera toujours par sa grâce d'un danger où nous nous exposons volontairement et sans nécessité.

Omne quod est in mundo, concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum, et superbia vitæ. (I Joann. II). — S. Jean condamne sans doute les vains plaisirs du théâtre, lorsqu'il inspire aux chrétiens de l'horreur pour tout ce qui ressent les plaisirs du monde, et pour tout ce qui peut exciter la concupiscence de la chair, la concupiscence des yeux et l'orgueil de la vie. Où est-ce qu'on trouve ces trois vices plus rassemblés qu'au théâtre? Un païen l'a même déclaré, en disant qu'il en revenait toujours plus dissolu, plus ambitieux, plus avare : *Avarior redeo, ambitiosior, luxuriosior.* (Sénèque). Que dirons-nous de tous ces passages où S. Paul recommande si fort la modestie aux femmes et aux filles? Croirons-nous qu'elles peuvent être comédiennes sans cesser d'être aussi modestes que le veut S. Paul? et pourra-t-on se persuader qu'une femme a le droit de se parer avec tout l'art dont elle est capable pour aller au bal ou à la comédie, et que quelques-unes puissent monter sur le théâtre pour joindre à la parole les gestes, le ton et les manières les plus capables d'inspirer les passions contre lesquelles les hommes doivent toujours être en garde ?

Nolite conformari huic sæculo. (Rom. XII). — N'est-il point à craindre que ceux qui trouvent tant de plaisir aux spectacles mondains, qui courent au théâtre avec tant d'ardeur, et qui témoignent tant de passion pour le bal, ne se conforment à l'esprit du siècle, qui est une marque visible de réprobation ? Or, cet esprit consiste dans l'estime de ces pompes et de ces vanités ; ensuite dans les sentiments que l'on y prend, et qui sont opposés à la morale chrétienne ; et enfin dans un refroidissement de la piété et dans l'éloignement de tous les exercices qui l'entretiennent. N'est-ce pas ce qui arrive à ceux qui fréquentent les bals et les comédies ? Y a-t-il des gens plus entêtés des vanités du siècle, plus remplis de l'esprit du monde, et qui goûtent moins les choses de Dieu ? Ah ! *nolite conformari huic sæculo.* Ne suivez point, Chrétiens, l'exemple de ces personnes, si vous ne voulez, comme elles, être des gens du siècle, amis des divertissements et des plaisirs et ennemis de Dieu !

Beatus homo qui non respexit in vanitates et insanias falsas. (Ps. 39). — Heureux celui qui n'a point ouvert les yeux pour s'arrêter aux vanités et aux folies du monde ! C'est le nom que l'on doit donner à ces spectacles et à ces divertissements, puisque le moins qu'on en puisse dire est qu'ils nous exposent toujours au danger du péché : *Beatus homo qui non respexit.* Heureux celui qui ne les regarde pas, parce que plus il s'en éloigne, plus il s'éloigne de l'occasion du crime, laquelle, après le crime même, doit être regardée comme le plus grand de tous les maux.



§ IV.

Passages et Pensées des SS. Pères.

Rapiebant me spectacula theatrica, plena imaginibus miseriarum mearum et fomitibus ignis mei. August. III Conf. 2.

Les spectacles du théâtre, qui me faisaient voir les images de ma misère et le feu de ma passion, me ravissaient et me charmaient.

Melius est die dominicâ arare quàm choreas ducere. Id. in ps. 91.

Il vaudrait mieux travailler à la terre le dimanche que de se livrer aux danses.

Animarum pestis, probitatis et honestatis eversio. (Ità vocat spectacula theatrorum.) Id. I Civit. 33.

Les spectacles sont la peste des âmes, la destruction de la probité et de l'honnêteté.

Ista consuetudo balandi, de paganorum observatione remansit. August. Serm. I de tempore.

Cette coutume de danser nous est restée des observances païennes.

Avertamus oculos nostros à vanitatibus theatrorum, ne quod oculus viderit animus concupiscat. Ambros. in ps. 118.

Détournons nos yeux de la vanité des théâtres, de peur que le cœur ne désire ce que l'œil aura vu.

Comes deliciarum est extrema saltatio. Id. III de Virgin.

La danse est la compagne des délices, et en même temps ce qui termine tous les plaisirs.

Quid ibi verecundiæ potest esse ubi saltatur? Id. Ibid. II.

Quelle pudeur peut-on trouver là où l'on danse?

Nequitiarum chorus (ità saltationes appellat.) Id. de Caïn et Abel.

La danse est une assemblée d'iniquité.

Saltet, sed adulteræ filia; quæ verò pudica, quæ casta est, filias suas religionem doceat, non saltationem. Ambros. III de Virgin.

La fille d'une adultère danse, cela n'est pas surprenant; mais une mère qui a de la pudeur et de la chasteté doit apprendre la religion à ses filles, et non à danser.

In theatris conspicies quod tibi dolori sit et pudori. Cyprian. Epist. ad Donat.

Ce que vous verrez représenter sur les théâtres vous causera de la honte et de la douleur.

Exempla fiunt quæ esse jàm facinora destiterunt. Id. Ibid.

On s'autorise des choses qui se représentent sur les théâtres, et, dès qu'on ne les regarde plus comme des crimes, ce sont des exemples qu'on croit pouvoir imiter.

Quæ pudica fortassè ad spectaculum matrona processerat, de spectaculo revertitur impudica. Id. Ibid.

La femme qui était allée au spectacle chaste peut-être, en revient sans pudeur.

Idololatria omnium ludorum mater. Id. De spectacul.

C'est l'idolâtrie qui a enfanté tous les jeux.

Diabolus artifex, quia idololatriam per se nudam sciebat horreri, spectaculis miscuit, ut per voluptatem posset amari. Cypr. Ibid.

Le démon, sachant qu'on aurait horreur de l'idolâtrie si on la représentait toute nue, la fait paraître sur le théâtre accompagnée de ris et de jeux pour la faire aimer plus aisément.

Ab omnibus ad spectaculum concurritur: commune dedecus delectat vel recognoscere vitia vel discere. Id. Ibid.

Tout le monde court aux spectacles, et l'on se fait un plaisir malin ou de reconnaître les vices des autres ou de les apprendre.

In his spectaculis depositâ verecundiâ, audacior aliquis fit ad crimina; discit facere dùm consuescit videre. Id. Ibid.

A ces spectacles, on met bas la pudeur; on devient plus hardi à commettre le crime; on apprend à faire ce qu'on s'accoutume à voir.

Fugienda sunt ista christianis fidelibus, tàm vana quàm perniciosa. Id. Ibid.

Un chrétien fidèle doit fuir ces spectacles, qui sont aussi vains que pernicieux.

Citò in hoc assuescimus quod audimus scelere. Cyprian. Ibid.

On n'est pas longtemps à s'accoutumer au crime qu'on entend et qu'on voit représenter.

Avocandus est animus ab istis: habet Christianus spectacula meliora si velit. Id. Ibid.

Un chrétien doit fuir ces spectacles; il en peut trouver de plus convenables à son état, s'il le veut.

Ne tantùm peccata fugiamus, sed ea etiam quæ videntur indifferentia quæ paulatim in hoc pertrahunt. Chrysost. Homil. 15 ad popul. Antioch.

N'évitons pas seulement les péchés grossiers, mais les choses qui paraissent indifférentes mais qui conduisent insensiblement au crime.

Quomodò qui desident in theatro, qui nihil sani neque audiunt neque vident, qui undiquè obsidionem patiuntur, per aures, per oculos, possunt superare concupiscentiam? Id. Ibid.

Comment des gens qui fréquentent les théâtres, qui ne voient ni n'entendent rien de sain, qui sont assiégés de tous les côtés par les yeux et par les oreilles, peuvent-ils mettre un frein à leur concupiscence?

Nihil obscenius illo oculo qui spectare talia patienter potest. Id. Homil. 6.

Il n'y a rien de plus gâté que l'œil qui peut voir ces spectacles tranquillement.

Quidquid illic dicitur et fit Sathanæ pompa est. Chrysost. Præf. Comment. in Joan

Tout ce qui se dit et se fait sur le théâtre, ne sert qu'à célébrer les pompes de Satan.

Omnis virtutis pestis (saltatio.) Idem, homil. 3 in Matth.

Le poison de toutes les vertus, c'est la danse.

Nemo ad voluptatem venit sine affectu, nemo affectum sine casibus suis patitur. Tertull. De spect. 15.

Personne ne cherche les plaisirs sans affection et sans inclination, et personne ne ressent cette affection sans se perdre.

Tragediæ et comediæ scelerum et libidinum actrices, cruentæ, lascivæ et impiæ. Id. 18.

Les tragédies et les comédies sont les actrices, pour ainsi dire cruelles, lascives et impies des crimes et du libertinage.

An ille recogitabit eo tempore de Deo, *positus illic ubi nihil est de* Deo? Id. 23.

Celui-là pensera-t-il à Dieu, dans ces assemblées où l'on ne parle nullement de Dieu ?

Nemo in spectaculo jucundo priùs cogitat nisi videri et videre. Tertull. 25.

La première pensée que nous avons à un spectacle agréable, c'est de voir et d'être vus.

In omni spectaculo nullum magìs scandalum occurret quàm ille ipse mulierum et virorum occursus. Id. Ibid.

Le plus grand scandale qu'il y a aux spectacles, c'est la rencontre des hommes et des femmes.

Quale est illas manus quas ad Deum *extulerit, postmodùm laudando histrionem fatigare?* Tertull. Ibid.

Quoi ! vous fatiguerez à applaudir un comédien ces mêmes mains que vous avez élévées vers le Seigneur ?

Sint dulcia licèt et grata et simplicia, etiam honesta quædam: nemo venenum temperat felle; sed conditis pulmentis, et plurimùm dulcibus, id mali injicit. Id. 27.

Qu'il y ait des choses agréables, naïves et même honnêtes dans les tragédies, je le veux ; mais prépare-t-on le poison avec du fiel ? Au contraire, on le confond avec les aliments les mieux assaisonnés, pour le faire avaler plus aisément.

Cur licet videre quod flagitium est? Cur quæ ore prolata communicant hominem, ea per oculos et aures admissa non videntur hominem communicare? Id. 17.

Comment est-il permis de voir ce qui est un crime? Pourquoi les choses qu'on prononce de bouche souillent-elles l'homme, et ne le souilleraient pas lorsqu'on les voit et les entend ?

Studium placendi illicitum est. Id. De velandis Virgin. 3.

Le désir démesuré de plaire est détendu.

Viri et fœminæ communes constituentes choros, sese invicem libidinum telis confodiunt atque lacerant. Basil. Homil. 4 in Ebriet.

Les acteurs et les actrices des comédies se percent et se déchirent mutuellement par les traits des passions qu'ils représentent.

In theatris nil reatu vacat. Salvian. vi Gubern. mundi.

Dans les théâtres, rien qui soit innocent.

Quomodò, ò Christiane! spectacula post baptismum sequeris, quæ opus esse diaboli confiteris? Id. Ibid.

Comment, ô Chrétien ! aller aux spectacles après votre baptême, puisque vous confessez à ce même baptême qu'ils sont l'ouvrage du démon ?

Renuntiàsti semel diabolo et spectaculis ejus: et per hoc necesse est ut prudens et sciens, dùm ad spectacula remeas, ad diabolum te redire cognoscas. Ibid.

Vous avez renoncé au démon et à ses pompes, et par conséquent il faut que vous avouiez qu'en retournant aux spectacles de votre plein gré vous retournez au démon.

Spectacula hæc publica maxima sunt irritamenta vitiorum; ad corrumpendos animos potentissimè valent. Lactant. vi Instit. 20.

Ces spectacles publics sont les appâts des vices ; rien ne porte plus à la corruption du cœur.

In scenis nescio an sit corruptela major vitiorum. Id. Ibid.

Je ne sais si l'on trouve une plus grande corruption et plus de vices que dans les comédies.

Flagitia eo magìs sententiarum elegantiâ persuadent, et faciliùs inhærent audientium memoriæ versus numerosi et ornati. Lactant. Ibid.

La beauté des sentences fait trouver le crime plus charmant et plus aimable, et des vers nombreux et fleuris se retiennent plus aisément.

Docent adulteria dùm fingunt, et simulatis erudiunt ad vera. Id. Ibid.

Les comédiens, en faisant des personnages d'adultère, apprennent à le devenir; ainsi, du feint on va au réel.

Carmen compositum et oratio cum sua-

Des vers composés avec art et un dis-

vitate decipiens capit mentes, et quò voluerit impellit. Id. 28.

cours agréable séduisent les esprits et les tournent comme ils veulent.

Histrio enervis dùm amorem fingit infligit. Minut. Felix, Octavius.

Un comédien efféminé rend vicieux en jouant le rôle du vice.

Non inconcinnè stadia et theatra pestilentiæ cathedram quis vocaverit. Clemens Alexandr. III Pædag. 11.

On a appelé avec raison les théâtres, et les allées et venues qu'on y fait, la chaire de contagion et de pestilence.

Magnâ iniquitate pleni sunt hi cœtus, et occasio conventûs causa est turpitudinis, cùm viri et fœminæ permixtìm conveniunt, alter ad alterius spectaculum. Id. Ibid.

Ces assemblées sont remplies d'iniquité, et l'occasion de ces rendez-vous est la cause de toutes sortes de désordres, lorsque les hommes et les femmes s'assemblent pêle-mêle pour se servir de spectacle les uns aux autres.

Prohibeantur ergò spectacula, quæ nequitiâ verbisque obscœnis et vanis temerè profusis plena sunt. Id. Ibid.

Qu'on défende donc ces spectacles, où il n'y a que désordre, obscénité, paroles frivoles, prononcées avec indiscrétion.

Alimenta vitiorum..., irritamenta vitiorum. Lactant. Ibid.

Les spectacles sont les appâts et les aliments des vices.

Quid juvenes faciant, cùm hæc et fieri sine pudore et spectari libenter ab omnibus cernant? Id.

Que fera la jeunesse, en voyant tout le monde regarder avec plaisir ce qu'on représente sans pudeur?

Spectacula spectare non audemus, ne oculi nostri inquinentur, et aures nostræ hauriant profana quæ ibi decantantur carmina. Theophilus, patriarcha Antioch., adversùs calomn. relig. christ.

Nous n'oserions voir les spectacles, de peur de souiller nos yeux et d'entendre les vers licencieux qu'on y chante.

Per ludum choreas intelligo, quas peccatum esse manifestum est. Hugo Cardinal.

Par le jeu, j'entends des danses, qui sont manifestement un péché.

Magister omnis iniquitatis, qui docuit idola colere, docuit etiam ludere. S. Ephrem.

Le maître de toute iniquité, qui a appris à adorer les idoles, a aussi appris le jeu des spectacles.

A theatro separamur, quod est privatum consistorium impudicitiæ, ubi nihil probatur quàm quod alibi non probatur. Tertull. libro de spectaculis.

Nous fuyons le théâtre, centre de toute impureté, et où l'on n'approuve rien que ce que l'on désapprouve ailleurs.

Ne vanorum ludorum cæco ac præcipiti studio, tàm bonum perimeret ingenium. (Itù de Alypio loquitur) August. VI Confess. 7.

Alypius conservait son beau naturel et son excellent esprit en fuyant les spectacles et les jeux.

Siccine exprimatur publicum gaudium per publicum dedecus? Tertullian. Apologet.

Est-ce ainsi qu'on exprime la joie publique, par un déshonneur public ?

Spectaculorum impuritates unum faciunt agentium et spectantium crimen. Salvian. VI Gubern.

Les obscénités des théâtres rendent coupables du même crime et les acteurs et les spectateurs.

Animarum pestis, probitatis et honestatis eversio, spectacula. Aug. I Civit. 33.

Les spectacles sont la peste des âmes, l'anéantissement de la probité et de la bienséance.

Dùm animas interficiunt, ludere se opinantur. Lactant. De vero cultu 20.

Ils s'imaginent jouer, et ils tuent les âmes !

DEUS *prohibuit spectari quæ prohibuit fieri.* Cyprianus.

DIEU a défendu de regarder ce qu'il a défendu de faire.

Illas theatricas artes diù virtus Romana non novit : quæ si ad oblectamentum voluptatis humanæ quærerentur, vitia morum irreperent humanorum. August. II Civ. 13.

La vertu Romaine a été longtemps sans connaître le théâtre ; si on le recherchait maintenant pour divertir les hommes, les vices s'insinueraient dans leur cœur.

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Ce qu'on entend par le théâtre]. — L'idée générale qu'on peut former de la comédie, autant qu'il est nécessaire par rapport à notre dessein, n'est autre que la représentation d'une action, ou pour mieux dire d'un événement, dans sa substance et dans ses circonstances. C'est une véritable peinture : les paroles y peignent les pensées, et l'action y peint les actions et les choses. Le sujet que nous traitons ne demande pas une connaissance distincte des espèces du poëme dramatique, entre lesquelles est la comédie, qui, dans sa propre différence, n'est autre chose que la représentation d'une aventure agréable et gaie, entre des personnes du commun : au lieu qu'on entend par la tragédie une représentation sérieuse d'une action funeste et considérable, par l'imitation des malheurs de quelques personnes de grande qualité ou de grand mérite; et par le nom de tragicomédie on entend la représentation d'une aventure dans laquelle les principales personnes sont menacées de quelques grands malheurs, effacés à la fin par un événement heureux. — Il n'est pas besoin d'en dire davantage sur cette matière, qui n'est point de notre sujet. Je dis seulement que, sans avoir égard à l'exactitude ni à la propriété des termes, nous confondrons tout cela sous le nom de *Comédie.*

[La comédie est indifférente par elle-même]. — Dans cette idée générale, les pièces de théâtre que nous comprenons sous le nom de comédie (qui en est seulement une espèce) ne sont en elles-mêmes ni bonnes ni mauvaises par rapport aux mœurs. Elles sont susceptibles de toutes sortes de sujets et de toutes sortes de circonstances ; et, tant qu'elles demeurent dans cette indétermination, qui n'a d'être que dans l'esprit des hommes et dans les livres poétiques, elles sont indifférentes, c'est-à-dire qu'elles ne méritent ni blâme ni approbation. Mais nous parlons ici de la comédie et des autres pièces comme elles se jouent aujourd'hui ; et, si elles ne sont pas si impies, si deshonnêtes, et si scandaleuses qu'elles l'ont été autrefois parmi les païens, l'expérience fait voir qu'elles ne sont pas moins dangereuses.

Il faut convenir que les pièces de théâtre sont ou innocentes ou criminelles, ou en partie innocentes et en partie criminelles. Dans les premiers siècles de l'Eglise, on ne représentait rien que de criminel sur les théâtres du paganisme : ce qui anima le zèle des SS. Pères contre les comédies, et les foudres mêmes de l'Eglise ont été employées contre ces

spectacles profanes, capables de corrompre les mœurs les plus innocentes. Quand on lit les invectives de Tertullien, de S. Cyprien, de S. Chrysostôme et de Salvien contre les chrétiens qui assistaient à ces spectacles, on voit qu'ils les traitent d'apostats, de déserteurs de leur foi et de leur religion. Mais il est certain que ni l'Eglise ni les Pères n'ont jamais eu dessein de condamner les pièces pieuses, comme la tragédie intitulée *Jésus-Christ souffrant*, composée par S. Grégoire de Nazianze, ni plusieurs autres pièces qui représentent des histoires saintes de l'Ancien et du Nouveau-Testament. Les histoires profanes fournissent aussi plusieurs riches sujets au théâtre, et les mœurs du siècle lui donnent d'amples matières. Si le tout est traité avec la bienséance qui convient à la religion et à l'honnêteté publique, comme on fait dans les colléges, l'innocence de ces pièces les met à couvert de toute censure : ces ingénieuses productions servent à former l'éloquence, à apprendre aux jeunes gens à parler en public ; elles servent même à corriger les mœurs, ce qui doit être la fin de la comédie. Pour ce qui est des pièces ambiguës, où il y a du mal mêlé parmi le bien, il est évident qu'on ne doit point permettre de les jouer ni de les entendre avant qu'elles soient corrigées.

[Danger pour les mœurs]. — Si on veut regarder la simple comédie, non plus dans sa fin, mais dans l'état où elle a presque toujours été, où elle est encore aujourd'hui, soit pour la matière et pour les circonstances, soit pour les effets, il est constant qu'elle traite presque toujours des sujets peu honnêtes ou accompagnés d'intrigues scandaleuses. Les expressions mêmes n'en sont-elles pas sales, ou du moins immodestes, équivoques, non-seulement dans celles des anciens qui sont venues jusqu'à nous, mais dans celles de notre temps ? Les Italiens n'en remplissent-ils pas leurs pièces ? les farces françaises sont-elles pleines d'autre chose ? Les Espagnols n'y ajoutent-ils pas l'application des choses saintes à des usages ridicules ? Si les comédies et tragédies qu'on a jouées en France depuis plusieurs années sont exemptes de ces obscénités grossières, ne sont-elles pas dignes de blâme par la manière d'y traiter nos passions ? Car quel effet peuvent produire ces expressions accompagnées d'une représentation réelle, sinon de corrompre l'imagination, de remplir la mémoire, et de se répandre ensuite dans l'entendement, dans la volonté, et enfin dans les mœurs ? Il y aura sans doute beaucoup de gens qui assureront qu'ils n'ont jamais reçu aucune mauvaise impression de la comédie ; mais je soutiens ou qu'ils sont en petit nombre, ou qu'ils ne sont pas de bonne foi, ou que la seule raison pour laquelle la comédie n'a pas été cause de la corruption de leurs mœurs c'est parce qu'elle les a trouvés corrompus, et qu'ils ne lui ont rien laissé à faire.

[S'il y a péché]. — Comme on ne peut pas donner une réponse décisive à ceux qui demandent si c'est un péché mortel d'aller à la comédie, voici des

règles qui peuvent servir de réponses. — 1°. Il est certain qu'il n'est pas permis d'aller à la comédie quand on sait que la pièce est mauvaise, c'est-à-dire qu'elle choque la pudeur et l'honnêteté, qu'il y a de l'impiété, qu'on y raille la religion, que la probité ou la dévotion y sont tournées en ridicule, en un mot, qu'elle est capable de corrompre l'innocence : ce serait évidemment s'exposer au péril du péché. De plus, c'est autoriser par sa présence ces pièces malhonnêtes ou impies ; et enfin, c'est contribuer au péché des acteurs qui les représentent : car, s'ils savaient qu'ils ne dussent point avoir d'auditeurs, ils ne les joueraient pas. — 2°. Les pères et les mères sont obligés de défendre à leurs enfants des comédies si pernicieuses, parce que le crime s'insinue dans l'esprit des jeunes gens avec le plaisir, et qu'ils sont plus disposés au vice qu'à la vertu. De même, les magistrats, qui tiennent lieu de pères au public, les supérieurs ecclésiastiques et séculiers, sont obligés d'arrêter ces scandales, et ils ne doivent pas douter qu'ils ne répondent à Dieu de la perte des âmes s'ils n'usent de leur autorité pour réprimer cette insolence. — 3°. Dans l'incertitude si les pièces qu'on doit jouer sont honnêtes ou mêlées de bien ou de mal, comme elles le sont presque toutes, demander s'il y a péché d'y assister c'est demander s'il est permis de s'exposer, pour son plaisir et sans aucune nécessité, au danger de commettre un péché : et il n'y a point de théologien qui ne réponde que non. — 4°. Quand même on saurait qu'en telle comédie ou telle tragédie il n'y a rien que d'honnête, comme il y a toujours des circonstances qui portent au péché, cela seul les rend dangereuses. Ces circonstances sont les intrigues d'amour, les femmes parées et vêtues immodestement, la musique, les airs tendres et passionnés qu'on y mêle souvent ; les passions les plus dangereuses exprimées délicatement et représentées avec tout l'agrément possible ; les manières libres et enjouées des acteurs et des actrices : tout cela, joint ensemble, fait que la plupart des docteurs condamnent et ceux qui représentent ces pièces et ceux qui y assistent, et n'exceptent que ceux qui n'y assistent que pour obéir à ceux qui ont autorité sur eux, après avoir pris toutes les précautions contre le danger. — 5°. Il y a de plus, une loi naturelle, que la conscience enseigne à tout le monde, que, quand il n'y aurait rien dans ces spectacles qui portât ou excitât au péché, si cependant l'expérience a fait connaître à quelqu'un qu'il n'y assiste presque jamais sans péché, il est obligé, sous peine de péché mortel, de s'en abstenir. — 6°. La seule vue aussi bien que le seul récit des choses déshonnêtes qui se représentent dans les comédies est un péché grief, parce qu'il n'est pas permis de voir, et encore moins de considérer avec attention, ce que Dieu défend de faire. Ces ordures ne peuvent sortir de la bouche des acteurs qu'elles ne souillent l'âme de ceux qui les écoutent, et, de quelque manière qu'elles y entrent, par les yeux ou par les oreilles, elles infectent l'esprit et le cœur. — 7°. Quand il n'y aurait d'autre mal, pour la plupart de ceux qui assistent à ces spectacles, que le scan

dale qu'ils donnent en autorisant par leur présence ces divertissements si dangereux, qu'on ne peut douter être la cause de bien des désordres, cette seule raison suffit pour faire conclure que ceux qui font habitude d'assister à ces spectacles et d'aller à la comédie sont en état de péché habituel. — Toutes ces raisons ensemble font conclure qu'il est moralement impossible d'aller à la comédie sans péché. Ce sentiment est appuyé de l'autorité des SS. Pères, des conciles, dont nous avons plusieurs canons qui le défendent, de l'Eglise, qui ne tolère que par impuissance de s'opposer à un plus grand mal, et même des lois civiles, qui ne permettent ces spectacles que pour empêcher un plus grand mal chez les personnes oisives, qui, ne sachant à quoi employer le temps, s'abandonneraient à des désordres plus criminels.

[Les comédiens]. — L'Eglise condamne les comédiens, et croit par-là défendre assez la comédie : la décision en est précise dans les rituels ; la pratique en est constante. On prive des sacrements, et à la vie et à la mort, ceux qui jouent la comédie, s'ils ne renoncent à leur art; on les passe à la sainte table comme des pécheurs publics; on les exclut des ordres sacrés comme des personnes infâmes, et, par une suite infaillible, la sépulture ecclésiastique leur est déniée (1). Quant à ceux qui fréquentent les comédies, comme il y en a de plus innocents les uns que les autres et peut-être quelques-uns qu'il faut plutôt instruire que blâmer, ils ne sont pas répréhensibles au même degré : aussi l'Eglise ne fulmine pas contre tous ; mais de-là il ne suit pas qu'il faille autoriser les désordres publics, et c'est aux pasteurs et aux prédicateurs à les instruire.

Il y a tant de décrets publics contre la comédie, et tant de lois qui la défendent, qu'on ne peut presque les compter, et ce n'est pas ici le lieu de les rapporter. Si maintenant la coutume l'emporte, si l'abus prévaut, ce qu'on en doit conclure, c'est tout au plus que la comédie doit être rangée parmi les maux et les désordres que l'on défend toujours, et que l'on commet toujours. Mais, après tout, quand les lois civiles autoriseraient la comédie ; quand, au lieu de flétrir, comme elles ont toujours fait, les comédiens, elles leur auraient été favorables, les prélats et les prédicateurs doivent imiter les Chrysostômes et les Augustins ; pendant que les lois ne pouvant déraciner tous les maux, les souffraient ou les permettaient, ces grands hommes disaient hautement, que ces abus et ces désordres étaient réprouvés par la loi de l'Evangile. Outre que S. Thomas a décidé que les lois humaines ne sont pas tenues à réprimer tous les maux, mais seulement ceux qui attaquent directement la société. (2-2, *quæst.* 3, *art.* 3, *ad* 2).

(1) Ces décisions paraîtront un peu sévères, surtout en ce qui concerne l'excommunication des comédiens. Voir à ce sujet la *Théologie morale* de Mgr Gousset. (*Edit.*)

[Sentiment des SS. Pères]. — Ce n'est pas avoir lu les Pères que de dire, comme font quelques-uns, qu'ils ne blâment, dans les spectacles de leurs temps, que l'idolâtrie et les scandaleuses et manifestes impudicités. C'est être trop sourd à la vérité de ne sentir pas que leurs raisons portent plus loin. Ils blâment, dans les spectacles des théâtres, la prodigieuse dissipation, le trouble, la commotion de l'esprit peu convenable à un chrétien; ils y blâment les passions excitées, la vanité, la parure, les grands ornements, qu'ils mettent au nombre des pompes que nous avons abjurées au baptême, le désir de voir et d'être vu, la trop grande occupation à des choses vaines. On trouvera dans les Pères toutes ces raisons et beaucoup d'autres. Que si l'on veut pénétrer le principe de leur morale, quelle sévère condamnation n'y lira-t-on pas de l'esprit qui mène aux spectacles, où, pour ne pas rappeler tous les maux qui les accompagnent, on ne cherche qu'à s'étourdir et à s'oublier soi-même pour calmer l'ennui, quand on a perdu le goût de Dieu.

Quoique S. Thomas, spéculativement et en général, ait mis l'art des baladins ou des comédiens, ou de quelque manière qu'on veuille traduire le mot *histrio* dont il se sert, au rang des arts innocents, cependant, lorsqu'il en regarde l'usage ordinaire, il le compte parmi les arts infâmes, et le gain qui en revient parmi les gains illicites et honteux. Voilà comment S. Thomas favorise la comédie, de l'autorité duquel abusent ceux qui l'approuvent et qui se déclarent ses défenseurs. — 1°. Il n'est pas certain qu'il ait parlé de la comédie, qui n'était point en usage de son temps : du moins on a grand sujet d'en douter. — 2ª. Quand il aurait parlé de la comédie de son temps, la nôtre, en particulier dans la pratique, est toute contraire aux principes qu'il suppose pour la tolérer. (2-2, 87, *art.* 2, *ad* 2).

[Du théâtre tel qu'il est aujourd'hui]. — Sans examiner le degré du mal qu'il y a dans la comédie, ce qui dépend des circonstances particulières, il est évident, par tout ce que nous en avons dit et par ce que nous en dirons dans la suite, qu'il la faut ranger parmi les choses les plus dangereuses. Et, en particulier, on peut juger si les SS. Pères et les docteurs qui les ont suivis auraient pu souffrir les bouffonneries de nos théâtres, ni qu'un chrétien y fît le ridicule personnage de plaisant : aussi ne peut-on pas croire qu'il se trouve un homme sage qui n'accorde facilement, du moins, qu'être bouffon de profession ne convient pas à un chrétien. Pour ce qui est des pièces de théâtre qui entreprennent de traiter les grandes passions, comme elles s'attachent toujours aux plus dangereuses, comme étant les plus agréables, on ne peut nier qu'elles ne les excitent dans le cœur de ceux qui les écoutent, et que, du moins par cet endroit, elles n'aient de pernicieux effets pour les mœurs. En quoi celles des anciens que nous avons sont beaucoup moins dangereuses : car je ne sache point

qu'on y traite beaucoup d'intrigues d'amour, sur quoi roulent toutes les nôtres.

Comme la convoitise et l'amour déshonnête est la plus forte impression que le péché ait faite sur nos âmes, ce qui paraît assez par les désordres horribles qu'elle produit dans le monde, il n'y a rien de plus dangereux que de l'exciter, et de détruire ce qui tient en bride cette passion et en arrête le cours. Or, ce qui y sert le plus est une certaine horreur que la coutume et la bonne éducation en impriment : et rien ne diminue tant cette horreur que la comédie et les romans, parce que cette passion y paraît avec honneur et d'une manière qui, au lieu de la rendre horrible, est capable au contraire de la faire aimer ; elle y paraît sans honte et sans infamie ; on y fait gloire d'en être touché. Ainsi l'esprit s'y apprivoise peu-à-peu ; on apprend à la souffrir, à en parler, et l'âme se laisse ensuite doucement aller en suivant la pente de la nature.

Il est inutile, pour justifier les comédies et les romans, de dire qu'on n'y représente que des passions légitimes, et qui ont pour fin le mariage : car, encore que le mariage fasse un bon usage de la concupiscence, elle est néanmoins en soi toujours déréglée, et il n'est pas permis de l'exciter ni en soi-même ni dans les autres. On doit toujours la regarder comme le honteux effet d'un péché, comme une source de poison capable de nous infecter à tout moment. Ainsi, de quelque honnêteté apparente que les comédies et les romans tâchent de la revêtir, on ne peut nier qu'en cela même ils ne soient contraires aux bonnes mœurs, puisqu'ils impriment une idée agréable d'une passion vicieuse, et qu'ils en font même une qualité héroïque, n'y en ayant point qui paraissent avec plus d'éclat que celle-là dans ces héros de théâtre et de roman.

Le but de la comédie engage les poëtes à ne représenter que des passions vicieuses : car la fin qu'ils se proposent est de plaire aux spectateurs, et ils ne leur sauraient plaire qu'en mettant dans la bouche de leurs acteurs, des paroles et des sentiments conformes à ceux des personnes qu'ils représentent ou à qui ils parlent. Or, on ne représente guère que des personnes possédées de quelque mauvaise passion, et on ne parle que devant des personnes du monde qui ont l'esprit et le cœur corrompus par des passions déréglées et de vicieuses maximes. C'est ce qui fait qu'il n'y a rien de plus pernicieux que la morale poétique et romanesque. parce que ce n'est qu'un amas de fausses opinions qui ne sont agréables qu'en ce qu'elles flattent les inclinations corrompues des spectateurs ou des lecteurs.

[L'Ecriture défend les comédies et les danses]. — Quelques fidèles autrefois, ayant de la peine à se priver de ces divertissements, demandaient en quel lieu de l'Ecriture Dieu défend d'aller au bal et à la comédie. Tertullien avoue qu'il n'y a point de lieu dans l'Ecriture où la comédie soit défendue sous ce nom, non plus que les assemblées de danses, mais qu'elles sont assez

interdites par ce 1er verset du Ps. 1er : *Heureux celui qui n'a point cherché le conseil des impies, qui ne s'est point opiniâtré dans le chemin des pécheurs, qui ne s'est point assis dans la chaire de pestilence.* Ce sont les épithètes que Tertullien, et plusieurs Pères, appliquent au théâtre, selon le sentiment du Saint-Esprit. Il n'est, par conséquent, pas plus permis d'aller à la comédie et au bal que de demander de méchants conseils, que de suivre de mauvais exemples, que de les donner soi-même, que de donner des leçons du crime, que de le commander ou de l'enseigner comme un maître.



§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[Les spectacles excitent les passions]. — Si nous sommes obligés de résister à nos passions dès les commencements, nous ne le sommes pas moins d'éviter avec soin tout ce qui est capable de les inspirer et de les entretenir. Or, il est sans difficulté que rien n'y est plus propre que ce qui s'appelle spectacle, bals, comédies, opéra et autres semblables. C'est là que l'esprit se laisse enfler d'orgueil, quand il voit que l'ambition est le caractère essentiel qu'on y donne toujours aux héros de théâtre, et que le cœur se laisse amollir par des amours feintes, qui souvent en font naître de véritables; c'est là que l'âme se livre tout entière aux divers mouvements de la joie et de la tristesse, de l'espérance et de la crainte, de la piété et de l'indignation ; c'est là enfin que les passions sont d'autant plus dangereuses, qu'on les ressent avec un plaisir tout pur, exempt de ces peines et de ces inquiétudes qui les accompagnent toujours et qui servent quelquefois à en dégoûter. Que peut-on voir de plus opposé à l'humiliation de l'esprit, au détachement du cœur, à la paix et à la tranquillité intérieure qu'un chrétien doit travailler sans cesse à se procurer de plus en plus, que ces pensées d'élévation, que ces impressions de tendresse, ce trouble et cette agitation de toutes les passions humaines.

Tout ce qui se fait dans ces représentations ne porte qu'au mal, dit S. Chrysostôme ; les paroles, les habits, le marcher, la voix, les chants, les regards, les mouvements du corps, le son des instruments, les sujets mêmes et les intrigues des comédies : tout y est plein de poison, tout y

respire l'impureté. Si quelqu'un dit qu'il n'y a, au contraire, dans les spectacles d'aujourd'hui que des choses innocentes honnêtes et agréables, il est aisé de répondre avec Tertullien, qui se fait la même objection, qu'on n'a jamais vu mêler du fiel avec le poison, que l'on cache plutôt dans les ragoûts les plus exquis ; on déguise soigneusement les amertumes sous la délicatesse des mets. Le démon en use de même, en répandant son venin sur les choses de ce monde qui sont les plus agréables. Je veux, dit ce Père, que tout ce que nous représentent les comédiens paraisse généreux, honnête, fin, délicat, qu'il soit même accompagné des charmes de la musique : il ne faut considérer tous ces agréments que comme un breuvage de miel mêlé de poison : soyez donc en cela plus touchés du danger que du plaisir. (**Monmorel**, 20e *dim. après la Pentec.*).

[Dangers pour la conscience]. — Toutes les circonstances dont ces représentations sont accompagnées en font voir sensiblement le poison et le danger. Quel est d'ordinaire le but des comédies? De tourner la piété et la religion en ridicule, de rendre méprisables la pudeur et la modestie, d'autoriser les faiblesses les plus honteuses et les désordres du cœur les plus criminels. On y voit les plus grands crimes flattés et déguisés d'une manière qui n'est propre qu'à les faire aimer; les passions les plus dangereuses ménagées avec art, pour les faire entrer plus aisément dans le cœur, soutenues d'ailleurs par des exemples illustres et par d'heureux succès: et tout cela est exposé aux yeux des spectateurs par des personnes parées fort immodestement, qui donnent aux maximes pernicieuses qu'elles débitent, dans les rôles qu'elles jouent, tout l'agrément du chant et de la déclamation, et qui ne prennent peut-être que trop souvent les passions qu'elles semblent feindre, ou du moins ne travaillent qu'à les inspirer aux autres. Ces représentations donnent lieu à des rencontres et à des entrevues très-fatales à l'innocence. On y vient avec un cœur fort disposé à recevoir les impressions les plus fâcheuses. Tout ce qu'on y voit et tout ce qu'on y entend excite et entretient ces impressions. Parmi tant de dangers et tant d'écueils, comment la vertu et l'innocence pourraient-elles se soutenir et se sauver? La sainteté la plus affermie et la plus consommée tremble, et ne croit pas être en assurance dans les retraites les plus écartées : et de jeunes personnes, avec une vertu très-faible, avec des passions fort vives et un cœur fort tendre, se croiront assez fermes pour s'exposer à un danger si certain, si évident?

On ne connaît que trop, par une funeste expérience, quelles sont les suites de l'assiduité à ces spectacles : l'oubli de Dieu, l'éloignement des sacrements, la négligence de ses devoirs, le libertinage et l'irréligion, voilà où ces funestes divertissements conduisent ordinairement ceux qui y assistent. Du moins, n'arrive-t-il pas communément qu'on y perd le précieux trésor de la grâce, et que la pudeur y reçoit des atteintes mortelles, auxquelles on ne peut presque plus apporter de remède? Une jeune per-

sonne vient au spectacle, comme dit S. Cyprien, avec un cœur pur et chaste, et elle en sort avec un cœur tout gâté et tout corrompu. Tant d'images dangereuses qui restent dans l'esprit, et qui donnent naissance à une foule de mauvaises pensées ; tant de vers tendres et de chansons passionnées, qui sont autant de leçons d'un amour profane et criminel, et dont le souvenir, qui ne peut presque plus s'effacer, fait couler sans cesse dans l'âme un poison subtil et mortel, c'est ce que la jeunesse en rapporte, et ce qui cause ensuite cette corruption de mœurs dont on ne peut trop gémir. (**Nepveu**, *Conduite chrétienne*).

[Même sujet]. — On voit des personnes de tout âge et de tout sexe être de toutes les parties de plaisir, sans en excepter les bals et les comédies. Ces personnes se croient en sûreté quand elles ont demandé s'il y a péché mortel à prendre ces divertissements ; elles veulent une réponse juste et décisive. Ah ! Chrétiens, quand il s'agit de conserver vos biens et votre santé, faut-il montrer la perte assurée? Le moindre péril ne vous alarme-t-il pas? L'occasion de perdre la grâce devrait bien plus vous effrayer, puisqu'il suffit de courir volontairement le danger de la perdre pour l'avoir déjà perdue. Or, pouvez-vous douter qu'il y ait du danger pour vous dans ces sortes de divertissements et de spectacles, vous qui connaissez la corruption de votre cœur et qui soutenez si mal, au jugement de votre conscience, le parti que vous défendez si bien devant le monde ? Mais vous êtes d'un âge et d'un caractère à ne risquer rien? Qui vous l'a dit, Chrétiens? Un moment funeste ne peut-il pas rallumer en vous ce feu peut-être mal éteint? Tout ce qui peut flatter la passion de l'homme est mis en œuvre dans ces assemblées et dans ces spectacles ; les sentiments les plus tendres et les plus passionnés y sont animés par tout ce que la musique a de plus vif ou de plus doux; tout l'art est mis en usage pour exciter une passion, que nul art ne peut amortir : et vous présumez assez de vous-mêmes pour croire que vous ne risquez rien? Combien de gens plus âgés, plus sages et plus mûrs que vous, y ont pris un poison mortel qui les a perdus? (**Cheminais**, *sur la Conception de la Ste-Vierge*).

[S'il y a péché à aller au spectacle]. — Vous demandez si les spectacles, les comédies, les bals, vous sont défendus ou permis : je ne veux sur cela qu'un principe, qui servira à décider toutes sortes de cas en cette matière : le voici. Vous avez renoncé, dans votre baptême, à Satan et à ses œuvres ; vous l'avez promis et juré. Or, quelles sont les œuvres de Satan? Ce sont, si nous en croyons les SS. Pères, ce sont les jeux, les plaisirs, les divertissements, les cercles, les assemblées, où il préside. Mais, je vous demande à vous-mêmes, sont-ce là des œuvres de Jésus-Christ ou des œuvres de Satan ? Car il n'y a point de milieu. Ce n'est pas que la religion chrétienne ne connaisse et ne permette certains délassements et de corps

et d'esprit, sans lesquels les travaux paraîtraient rebutants et la vertu trop farouche ; mais ces sortes de divertissements ne sont permis que pour en venir à une occupation plus sérieuse, et la religion n'en reconnaît point d'autre fin. Tout ce que nous faisons, que nous pleurions, que nous nous réjouissions, que nous travaillions ou que nous nous reposions, tout doit être d'une telle nature que nous le rapportions à DIEU, comme dit l'Apôtre. Ce principe une fois supposé, tous ces divertissements sont-ils permis ou défendus ? Pouvez-vous dire que vous y assistez pour l'amour de DIEU ? Cette œuvre profane, et de l'invention de Satan, peut-elle trouver sa place parmi les œuvres pures des chrétiens ? JÉSUS-CHRIST peut-il entrer dans cette manière de délassement ? Auriez-vous assez d'impudence pour lui dire : C'est pour votre gloire que je cours à ces spectacles, à ces assemblées mondaines, que je me présente devant ces objets scandaleux ; je vous offre ce divertissement ; c'est pour l'amour de DIEU que je le vais prendre, afin de vous plaire et de vous servir davantage ? Pourrait-on se moquer de lui avec plus d'effronterie et d'impiété ? (**Massillon**, *du petit nombre des élus*).

[Se divertir sans excès]. — Je ne sais par quel enchantement il n'y a que l'excès en toutes choses qui vous touche et qui vous plaît. Salvien le reprochait à son siècle, et je puis bien faire le même reproche au nôtre. N'est-il pas honteux à des chrétiens, disait ce Père, de n'être jamais contents si DIEU n'est offensé, et de compter pour rien ce qui ne va pas jusqu'au crime ? N'est-ce pas assez pour nous d'un divertissement innocent et d'une joie pure et simple ? *An te non delectat gaudium simplex ?* Ne peut-on vivre heureux si on ne porte le plaisir jusqu'à la débauche, la somptuosité des repas jusqu'à la mollesse ? Réjouissez-vous, mes frères, poursuivait le même docteur, j'y consens ; mais je souhaite seulement que, dans toutes vos réjouissances, vous ne passiez pas les bornes que la loi vous a marquées ; que l'heure, la manière, la mesure, le motif, que tout y soit chrétien : *Rideamus, christiani, sed christianè.* (**Le P. Giroust**, *dans son Avent, Sermon sur la douceur du service de* DIEU).

[Fausses excuses]. — Voici à peu près la manière dont les gens du monde justifient les bals, les danses, les comédies, et autres semblables divertissements. Ce sont des choses, disent-ils, qui sont purement indifférentes d'elles-mêmes, et qui ne sont péchés que par le mauvais usage qu'on en fait. Car enfin, quelque austérité que l'on ait dans les mœurs, on ne peut pas dire qu'écouter précisément des acteurs qui récitent un poëme où l'on fait voir le crime puni et la vertu récompensée, où il ne s'agit que d'un amour vertueux et légitime qui n'aboutit qu'à un lien sacré ; quelque sévère, disent-ils, que l'on soit, on ne peut pas dire que ce soit un péché en soi-même. Il en est ainsi du bal et des autres assemblées ou spec-

tacles, où l'on suppose qu'il ne se trouve que des gens d'honneur et de probité. Si donc l'on pèche dans ces occasions, ce n'est que la mauvaise intention des particuliers qui en est la cause, et nullement le spectacle, qui est de soi indifférent, et que l'on peut rendre bon ou mauvais selon la disposition dans laquelle on est. C'est ainsi que parle le monde ; mais ce n'est pas ainsi que parlent les saints. Tobie ne voulait point entendre parler de jeux ni de danses : *Nunquàm cum ludentibus miscui me*. Le prophète Jérémie assure qu'il ne s'est jamais trouvé dans ces sortes de compagnies : *Non sedi cum concilio ludentium*. Si ces sortes de spectacles et de divertissements avaient été indifférents, Prophète, vous n'auriez pas parlé de la sorte.

S. Jérôme, parlant des danseurs, dit que c'est le démon qui danse dans leurs personnes, et qui se sert de ces lâches ministres pour séduire et tromper les hommes : *His tripudiis diabolus saltat, his dæmonum ministris homines decipiuntur*. En effet, tout ce que la volupté est capable d'employer d'artifice est attaché au bal, à la danse et à la comédie. Si je demande à une dame du monde : Quel dessein avez-vous quand vous vous préparez au bal? Vous faites tout ce que vous pouvez pour vous parer, vous employez tous les artifices imaginables; vous ajoutez, autant que vous pouvez, à la beauté que la nature vous a donnée : mais quel est votre dessein? C'est pour vous faire voir, c'est pour vous rendre agréable. Et qu'est-ce qu'il en arrive? Une fille chrétienne, qui aura vécu dans la modestie, croyant qu'il lui est permis de prendre quelque chose d'extraordinaire, se met au hasard de se perdre. Voilà le premier pas du démon : c'est par l'ornement que vous apportez au bal qu'il commence à vous gagner; il débauche votre cœur. Mais, quand vous y êtes, qu'y faites-vous? Tout ce qui vous est possible pour paraître agréable, charmante, et pour être du nombre de celles à qui on vient rendre des hommages comme à des divinités visibles. Et n'est-ce pas là donner une étrange atteinte à la pudeur? Il n'est pas permis de dire toutes choses ; mais il est certain que, comme on y est libre, on y fait des déclarations qu'on n'oserait faire autre part; et, dans ce malheureux commerce, on forme des alliances qu'on entretient secrètement. Et qu'en arrive-t-il? des suites déplorables pour les familles! (*Essais de Sermons*, 23e *dim. après la Pentecôte*).

[Sentiments de quelques SS. Pères]. — S. Augustin confesse que l'amour qu'il a eu pour les spectacles a été pour lui un attrait à la volupté, et qu'il n'en est jamais sorti si chaste qu'il y était entré, parce que tout ce qu'on y voit, tout ce qu'on y entend, débauche les sens, séduit l'esprit et corrompt le cœur. C'est ce qui fait dire à S. Cyprien que la comédie est une école d'impureté et le lieu où l'on prostitue la pudeur. Salvien, évêque de Marseille, dit que de son temps on faisait faire au baptême une particulière renonciation d'aller à la comédie. S. Chrysostôme veut qu'on la

fuie comme une peste publique, et Tertullien, en son livre *des spectacles*, montre et prouve fortement que la religion chrétienne a une aversion extrême pour ces sortes de divertissements, qu'elle les abhorre et qu'elle ne les peut supporter. Minutius Félix déclame contre les passetemps dangereux, dans son Apologie qu'il a faite pour défendre les chrétiens. (*Instruction chrétienne pour l'éducation des filles, par* **Fénelon,** *ch.* 13).

[On se rassure vainement]. — Autrefois, ceux qui étaient possédés de la passion du théâtre reconnaissaient au moins qu'ils ne suivaient pas en cela les règles de la religion chrétienne; mais le caractère de ce siècle est de prétendre unir ensemble la piété et l'esprit du monde. On ne se contente pas de suivre le vice, on veut encore qu'il soit honoré, qu'il ne soit pas flétri du nom honteux du vice, qui trouble toujours un peu les plaisirs que l'on y prend par l'horreur qui l'accompagne. On tâche donc de faire en sorte que la conscience s'accommode avec la passion, et ne la vienne point inquiéter par ses importuns remords. C'est à quoi on a beaucoup travaillé sur le sujet de la comédie : car, comme il n'y a point de divertissement plus agréable aux gens du monde, il leur était fort important de s'en assurer une jouissance douce et tranquille. (*Traité de la Comédie*).

[La jeunesse au théâtre]. — Qui sont ceux qui sont avides de ces plaisirs, qui y courent avec fureur? Ne sont-ce pas les jeunes personnes? Circonstance qui prouve ce que j'ai avancé : car, outre qu'à cet âge l'imagination est vive, l'esprit dissipé, le cœur volage, les sens ouverts et subtils, dispositions fatales et propres à donner entrée au péché, c'est qu'on est sans expérience, sans crainte, sans défiance, sans préservatif. Faute d'expérience, tout plait, tout touche, tout attache, la nouveauté de certains charmes qui enlèvent et qui éblouissent. Faute de crainte, on ne sait ce que c'est que de se ménager, que de s'arrêter à propos, que de reculer; on envisage avec joie le précipice où l'on va se perdre, on cherche même à se perdre. Faute de défiance, loin de se tenir sur ses gardes et de se mettre en disposition de repousser l'ennemi du salut, on se dépouille, si j'ose parler de la sorte, de ses armes; et, sent-on la tentation, on est hors d'état de se défendre. Ce n'est que faiblesse, que misère, que lâcheté, qu'épaisses ténèbres, qu'irrésolutions; l'on n'est point fortifié par ces secours extraordinaires, par ces grâces singulières et favorites que l'on obtient du Ciel quand on s'en rend digne. Que conclure de-là, sinon que leur chute est inévitable dans ces sortes d'assemblées et de divertissements?

Il est impossible qu'un homme aille dans ces assemblées s'il ne se sent porté à en goûter le plaisir; et comment peut-il être dans cette disposition sans passion? *Nemo ad voluptatem venit sine affectu*, dit Tertullien; *Nemo affectum sine suis casibus patitur*. Le plaisir suppose de l'attache : car, si on est indifférent, tout est insipide : *Ubi enim voluptas, ibi*

et studium per quod voluptas sapit. L'attache entraîne après soi l'émulation : autrement on languirait, et la perte et la possession de ce bien seraient égales. *Ubi studium, ibi et æmulatio.* Mon âge, me répondez-vous, mon rang, ma dignité m'obligent d'avoir une retenue et une gravité qui me met à couvert de ces défauts. Oui ; mais le cœur est-il immobile et insensible ? et l'esprit est-il dans sa situation ordinaire ? Quoi ! vous avez trouvé le secret d'imposer silence à vos passions et de jouir d'une paix profonde, lors même que vous êtes environné de ce qui peut le plus les irriter ? (**Anonyme**).

[Les comédiens et les baladins]. — J'ai remarqué qu'avant même la publication de l'Evangile, parmi les peuples les mieux policés, tous ceux qui servaient aux plaisirs des autres ont toujours été estimés infâmes, les comédiens, les baladins, les danseurs, et tous les autres ministres de la volupté : ce qui est une preuve invincible que ces peuples étaient persuadés que les hommes ne sont point nés pour ces plaisirs. Car, autrement, pourquoi noter ces personnes d'infamie, si ce qu'elles font est selon l'ordre de la raison et de la nature ? Nous les regardons de même selon nos lois et nos coutumes. Cependant ces hommes ne s'adonnent à ces exercices estimés infâmes que pour servir à nos plaisirs : comment donc, en allant dans ces lieux où se représentent ces spectacles, pouvez-vous espérer de vous conserver un honneur qu'on leur ôte ? Si vous n'alliez point à la comédie, dit S. Chrysostôme, il n'y aurait point de comédiens : vous contribuez donc à leur péché, dit ce Père, et vous serez aussi punis comme eux. (**Du Tremblay**, *traité des Jeux*).

[Le bal]. — La danse a toujours été interdite dans le christianisme, comme un exercice d'impureté. Je ne parle pas de celle qui, enseignée dans le particulier, exerce et forme la taille ; j'en laisse le jugement à Dieu : je parle de celle dont on fait parade dans une assemblée publique, et qui sert à se donner en spectacle à des yeux attentifs et souvent impurs. Ce fut cette danse que S. Augustin proscrivit autrefois d'Hippone comme une occupation scandaleuse. Quoi de plus scandaleux que ces assemblées nocturnes, où les deux sexes ramassés paraissent avec tout l'éclat que les parures peuvent ajouter à la bonne grâce ? Que d'artifices alors pour plaire et pour se faire applaudir ! Quel étalage de vanité, quelle pompe d'impudicité ? Alors tout allume la convoitise : le temps, c'est pendant la nuit éclairée par des flambeaux qui ne fournissent qu'autant de lumière qu'il en faut pour cacher les défauts de la beauté et pour en rehausser l'accompagnement ; l'âme est attendrie ou excitée par la mélodie, par le son des instruments ; l'agitation molle et lascive du corps ; les applaudissements qu'on reçoit, les cajoleries qu'on y entend, tout cela n'est-il pas une occasion prochaine de libertinage ? Mais, dit-on, tout s'y passe dans l'honneur, et le respect de l'assemblée retient les plus

libres et les plus entreprenants. O Dieu! qui me répondra de l'âme tandis que le corps est chaste? L'église est quelquefois funeste à de certains cœurs, quoique tout retienne dans la modestie et le recueillement : et je croirai que du bal on rapporte son cœur aussi sain, et aussi libre qu'on l'y a porté, qu'aucun désir coupable n'a été excité dans une imagination faible, qu'au moins on n'a pas fourni aux autres un poison fatal, quoiqu'on ne l'ait pas pris pour soi! Un peu de sens commun, avec un peu de sentiment de piété, suffit pour condamner le bal. (**Anonyme**).

[Opinion de Bossuet]. — Si les peintures immodestes ramènent naturellement à l'esprit ce qu'elles expriment, et que pour cette raison on en condamne l'usage, combien sera-t-on touché des expressions du théâtre, où tout paraît effectif, où ce ne sont point des traits morts et des couleurs sèches qui agissent, mais des personnages vivants, de vrais yeux, ou ardents ou tendres ou plongés dans la passion ; de vraies larmes dans les acteurs, qui en attirent d'aussi véritables dans ceux qui regardent ; enfin, de vrais mouvements qui mettent en feu tout le parterre. Aussi, que fait, je vous prie, un acteur lorsqu'il veut jouer naturellement une passion, que de rappeler, autant qu'il peut, celles qu'il a ressenties ; et, pour les exprimer, il faut qu'elles lui reviennent avec tous leurs agréments empoisonnés et toutes leurs grâces trompeuses. Mais tout cela, dira-t-on, paraît sur les théâtres comme une faiblesse. Je le veux; mais il y paraît comme la faiblesse des héros et des héroïnes; enfin, comme une faiblesse si artificieusement changée en vertu, qu'on l'admire, qu'on lui applaudit sur tous les théâtres, qu'elle doit faire une partie si essentielle des plaisirs publics, qu'on ne peut souffrir de spectacle où non-seulement elle ne soit, mais encore où elle ne règne et n'anime toute l'action. (**Bossuet**, *Maximes et réflexions sur la comédie*).

[Le métier de comédiens]. — La comédie est un métier où des hommes et des femmes représentent des passions de haine, de colère, d'ambition, de vengeance, principalement d'amour. Il faut qu'ils les expriment le plus vivement qu'il leur est possible; et ils ne le sauraient faire s'ils ne les excitent en quelque sorte en eux-mêmes. Il faut donc que ceux qui représentent une passion d'amour en soient en quelque sorte touchés pendant qu'ils la représentent. Ainsi la comédie, par sa nature même, est une école et un exercice de vice, puisqu'elle oblige nécessairement à exciter dans soi-même et dans les autres des passions vicieuses. Il faut donc avouer que c'est un emploi profane et indigne d'un chrétien, que ceux qui l'exercent sont obligés de le quitter, comme tous les conciles l'ordonnent, et par conséquent qu'il n'est point permis aux autres de contribuer à les entretenir dans une profession contraire au christianisme, ni de l'autoriser par leur présence.

Quand il serait vrai que la comédie ne ferait aucun mauvais effet sur

certaines personnes, on ne pourrait pourtant pas la prendre pour un divertissement innocent, ni croire qu'on n'est point coupable en y assistant. On ne joue point la comédie pour une seule personne : c'est un spectacle que l'on expose à toutes sortes de personnes et à toutes sortes d'esprits, dont la plupart sont faibles et corrompus, et à qui, par conséquent, il est extrêmement dangereux. C'est leur faute, dites-vous, d'y assister en cet état : il est vrai, mais c'est aussi la vôtre, puisque vous contribuez à leur faire regarder la comédie comme une chose indifférente. Plus vous êtes réglés dans vos autres actions, plus ils sont hardis à vous imiter en celle-là. Pourquoi, disent-ils, nous ferons-nous scrupule d'aller à la comédie, puisque des gens qui font profession de piété y vont bien ? Vous participez donc à leur péché, et, si la comédie ne vous fait point de plaies par elle-même, vous vous en faites vous-mêmes par celles que les autres reçoivent par votre exemple.

Il est si vrai que la comédie est presque toujours une représentation des passions vicieuses, que la plupart des vertus chrétiennes sont incapables de paraître sur le théâtre. Le silence, la patience, la modération, la pénitence, ne sont pas des vertus dont la représentation puisse divertir les spectateurs ; et surtout on n'y entend jamais parler d'humilité ni de la souffrance des injures. Il faut quelque chose de grand et d'élevé selon les hommes, ou du moins quelque chose de vif et d'animé : ce qui ne se rencontre guère, ou point du tout, dans les vertus chrétiennes. C'est pourquoi ceux qui ont voulu introduire des saints et des saintes sur le théâtre ont été contraints de les faire paraître fiers, et de leur mettre dans la bouche des discours plus propres à ces héros de l'ancienne Rome qu'à des saints et à des martyrs. (**Nicole**, *Essais de morale*).

[Vaine excuse]. — Ceux qui veulent justifier le divertissement de la comédie disent que c'est une instruction agréable, une morale divertissante, une peinture de la vie, une image des passions et de leurs désordres, une apologie de la vertu et une condamnation du vice, puisque celui-ci est toujours méprisé, et que celle-là y est toujours couronnée. Voilà la défense du théâtre, et le panégyrique même de la comédie. Mais, si nous en voulons juger sans prévention, nous avouerons que plus elle est charmante plus elle est dangereuse ; et j'ajouterais même que plus elle est devenue honnête en ce temps, plus je la tiens criminelle. Si rien d'illicite ne plaisait aux hommes, dit S. Augustin, ils ne pècheraient jamais ; et, si le mal ne se glissait sous l'apparence du plaisir, il n'entrerait jamais dans leurs âmes. La comédie est l'un des plus charmants divertissements : eh ! ne cherche-t-elle qu'à plaire ? Elle enchante tout à la fois les yeux et les oreilles, et, pour enlever l'homme tout entier, elle essaie de séduire son esprit après avoir charmé tous ses sens. Mais qui a assez de force pour résister à tous ses attraits ? et qui peut se défendre des passions

criminelles qu'elle inspire en les représentant? (**Le P. Senault**, *Livre intitulé* Le Monarque).

[Bals et danses]. — Quoique les jeunes gens des deux sexes soient partout dangereux l'un à l'autre, c'est néanmoins particulièrement dans les danses que le péril est évident, et presque entièrement inévitable. Dans les occasions de scandale dont le monde est rempli, nous ne sommes pas sollicités au mal en même temps par tous les endroits par lesquels nous en sommes susceptibles, mais, comme remarque Salvien, ou l'esprit seul est attaqué par des pensées contraires à la pureté, ou les yeux sont frappés par des objets déshonnêtes, ou l'oreille par des discours messéants : de sorte que, si quelqu'un de ces sens se laisse engager dans le péché, les autres peuvent en même temps en être exempts, et servir à l'âme de moyen pour se relever de cette chute. Mais, dans les bals, dans les danses, dans ces assemblées de plaisir qui ne sont maintenant que trop communes parmi les chrétiens, le démon attaque l'esprit des jeunes gens par tous les endroits par lesquels il leur peut inspirer le vice. Vous diriez qu'il a ramassé dans un même lieu tout ce qui peut donner entrée aux plaisirs sensuels : l'oreille y est charmée par les concerts, les yeux par tout ce que le luxe et la vanité peuvent étaler de plus agréable ; le plaisir qui se rencontre dans les odeurs y est réveillé par les parfums et par les senteurs. Enfin, il s'y fait comme une générale conspiration de tout ce que la volupté a d'attraits et de charmes, pour amollir le cœur de l'homme et pour flatter ses passions. On prend garde de n'inviter à ces assemblées que des personnes qui plaisent et auxquelles on puisse plaire. Celles qui sont invitées ne s'appliquent qu'à se rendre agréables ; elles passent les journées entières à se parer, à s'ajuster, à cacher autant qu'il se peut tous les défauts de leur visage ; elles emploient toutes les afféteries, toutes les adresses et tous les artifices imaginables afin d'arrêter et de tromper les yeux de ceux qui les regardent. (**Le P. Lejeune**).

[Idées mondaines]. — Dites aux personnes mondaines que le bal est défendu, parce que c'est presque toujours l'écueil de l'innocence, le tombeau de la pudeur, le théâtre de toutes les vanités ; que c'est un assemblage de tous les dangers, le triomphe de toutes les passions, et un précis vif et piquant de toutes les tentations ; que tout y est écueil, que tout y est poison : danses, instruments, objets, entretiens, assemblées, que tout concourt à étouffer les sentiments de la piété, à séduire et l'esprit et le cœur, et que rien n'est plus opposé que le bal à l'esprit du christianisme : avec quel mépris serez-vous écouté ! Que de fades plaisanteries sur le prétendu réformateur ? que de gloses sur la morale outrée? Le jour viendra où ces jeunes personnes, ces libertins, ces gens du monde, condamneront avec indignation contre eux-mêmes, avec une espèce d'horreur, tous ces profanes divertissements; mais en sera-t-il temps? On

n'attend pas même si tard pour condamner un divertissement si peu chrétien. Le tumulte n'étourdit pas éternellement; il y a des intervalles de raison; et, quelque affaiblie qu'elle soit dans un libertin, elle ne laisse pas de lui faire voir la malignité de ce qui lui plaît, et de lui faire sentir le poison de ce qui l'enchante.

Certes, si les spectacles profanes sont défendus, si les assemblées mondaines sont peu chrétiennes; si l'on ne peut s'exposer au péril sans péché, si la sûreté n'est pas entière dans la solitude, si l'Evangile est la règle des mœurs, si la pureté se flétrit par un seul regard, s'il ne faut qu'un seul désir pour corrompre le cœur, si les héros chrétiens ont de la peine même dans les déserts à conserver leur innocence, quel homme de bon sens oserait dire qu'il est licite d'aller au bal? Quel homme raisonnable peut conserver l'esprit chrétien, et ne pas condamner ce divertissement profane? (**Le P. Croiset**).

T.

TEMPS.

BON ET MAUVAIS EMPLOI DU TEMPS.

AVERTISSEMENT.

En parlant du Bon emploi du temps, *nous ne comprenons pas sous ce titre les bonnes œuvres, qui sont l'usage qu'on en doit faire, ni l'oisiveté, qui est la cause la plus ordinaire de la perte qu'on en fait, ni le travail propre de notre état, qui en occupe la meilleure partie. S'il est besoin de dire quelque chose de tout cela sur cette matière, on pourra voir ces sujets aux lieux où nous les avons traités. Nous parlerons donc seulement, en général, du bon emploi que nous devons faire du temps, par rapport au salut.*

Comme le temps ne nous est donné que pour mériter et acquérir l'éternité bienheureuse, et qu'après que ce temps est passé nous ne pouvons plus acquérir de mérites ni augmenter notre bonheur, nous pouvons juger de-là combien

il est précieux ; que la perte en est irréparable ; de quelle importance il est de le bien employer ; quel est l'aveuglement de la plupart des hommes, qui en sont si prodigues ; et enfin, quel sera le regret que nous aurons un jour de l'avoir perdu ou mal employé.

Du reste, quoique ce sujet paraisse un peu vague, il ne laissera pas d'être utile, et de fournir de quoi méditer sur le compte que nous rendrons un jour de chaque moment et de l'usage que nous en aurons fait. Les SS. Pères ont jugé cette matière importante, et si elle a donné lieu à de beaux et de nobles sentiments chez les philosophes païens, sur le passé qui ne revient plus, sur le peu de durée du présent et sur l'incertitude de l'avenir, elle est encore plus capable d'animer les chrétiens à travailler à l'éternité, et à réparer le passé par une vie plus sainte et plus fervente.



§ I.

Desseins et Plans.

I. — Après avoir supposé que rien n'est plus précieux et ne nous doit être plus cher que le temps, et que cependant il n'y a rien dont on fasse moins d'état et dont la perte nous soit moins sensible, on peut prendre pour sujet et pour partage d'un discours : — 1°. Il n'y a rien qu'on doive tâcher de mieux employer. — 2°. Quel est l'usage que nous en devons faire, et pourquoi le temps nous est donné ?

Première Partie. — Il n'est rien que nous devions nous efforcer de mieux employer — 1°. Parce que c'est l'unique bien qui soit proprement à nous et dont nous puissions disposer. Nous ne devons donc pas souffrir qu'on nous le ravisse en nous le faisant perdre dans des entretiens, des visites et des occupations frivoles et inutiles, qui nous l'enlèvent heure par heure, jour par jour, et qui, à la fin de notre vie, nous l'aurons fait perdre tout entier. Nous serons jaloux de le ménager, comme nous le sommes de notre vie, dont il est la mesure, etc. — 2°. Nous devons être soigneux de le bien employer, parce qu'il n'y a pas un seul moment auquel nous ne puissions gagner une éternité de bonheur, croître en grâce et en charité, et acquérir autant de couronnes dans le ciel : nous sommes donc bien insensibles à nos propres intérêts, ou plutôt bien aveugles, si nous l'employons à nous divertir ou en des occupations inutiles. — 3°. Ce temps si précieux passe bien vite, et nous échappe insensiblement, sans

que nous puissions le retenir ; et, quand il est passé, il n'est plus en notre pouvoir de le rappeler ; il est à notre égard comme s'il n'avait jamais été. Y a-t-il donc une négligence pareille à celle que nous témoignons en le laissant perdre ? etc. — 4°. Ajoutez que ce temps si précieux et si court, qui passe si vite, est encore irrévocable de sa nature : et ainsi le mérite que nous aurions pu acquérir pendant ce temps est irréparablement perdu pour nous ; et nous ne savons même si nous aurons d'autre temps pour travailler à notre salut : d'où il faut conclure de quelle importance il est d'en faire un bon et saint usage pendant que nous l'avons.

Seconde Partie. — Mais quel est-il ce bon usage que nous devons faire du temps, et à quoi doit-il indispensablement être employé ? C'est ce qu'il est facile de concevoir, puisqu'il n'y a point de chrétien qui ne sache pourquoi il est au monde, par conséquent à quoi doit être employé le temps de sa vie. Cependant, comme il n'y a rien qu'on oublie plus facilement, pour en retracer le souvenir je dis que l'usage qu'un chrétien doit faire du temps, c'est de l'employer aux fins pour lesquelles le Créateur nous l'a donné — 1°. Il est constant que le temps ne nous est donné que pour travailler à notre salut : d'où il suit que tous nos projets, toutes nos entreprises, toutes nos actions, qui n'ont point de rapport à cette fin, sont inutiles pour l'éternité : et par conséquent, quoi que ce soit que nous fassions, si nous ne le faisons en cette vue, c'est un temps absolument perdu pour nous. Sur quoi nous pouvons voir et examiner sérieusement à quoi nous avons passé tant d'années ; ce que nous avons fait pour Dieu et pour le ciel, quelles vertus nous avons acquises, quelles bonnes œuvres nous avons pratiquées. Hélas ! qu'il se trouvera peu de choses que nous ayons faites pour notre salut, et par conséquent peu de temps employé comme il le doit être ! — 2°. Il faut être bien persuadé que Dieu, qui par sa justice pouvait nous priver du temps à venir en punition du passé que nous avons laissé perdre, nous prolonge nos jours par une pure miséricorde et un effet de sa bonté, afin de nous donner le temps d'expier le mal que nous avons commis en abusant du temps ; et qu'ainsi le temps nous est donné pour faire pénitence du passé : c'est donc l'usage que nous en devons faire, pour rétablir l'affaire de notre salut. — 3°. Comme nous n'acquérons le bonheur éternel auquel Dieu nous a destinés que par nos bonnes actions et nos bonnes œuvres, puisque c'est la récompense qui leur est promise, il est hors de doute que c'est un pur effet de sa bonté de nous accorder le temps, les grâces et les occasions de la mériter. C'est donc à quoi le temps doit être employé, puisque ce n'est que durant le temps de cette vie que nous pouvons travailler pour cette fin ; et, si nous laissons couler et échapper ce temps, qui est justement appelé le temps du salut, nous ne pourrons le recouvrer pendant une éternité tout entière. Mais en quoi éclate particulièrement la libéralité de Dieu à notre égard, c'est que, si nous ménageons ce temps si précieux, il n'y aura pas un seul moment de perdu pour nous, parce qu'il n'y aura pas

une seule action, pour vile qu'elle soit, dans toute notre vie, que nous ne puissions relever par de saints motifs, et par ce moyen mériter à chaque moment cette bienheureuse éternité, etc.

—

II. — Sur la perte du temps, à laquelle la plupart des hommes sont peu sensibles.

1°. La perte du temps passé est une perte que nous devons regretter et pleurer, le reste de notre vie, par une sincère pénitence, parce que c'est le seul moyen de la réparer.

2°. La perte du temps est une perte, que ceux qui en sont maintenant prodigues regretteront pendant toute l'éternité, mais inutilement et sans fruit.

—

III. — Sur la même perte du temps.

1°. La perte du temps est, de toutes les pertes, celle qui nous est la moins sensible, parce que nous nous imaginons que le temps ne nous peut manquer : illusion qui est cause qu'on diffère toujours de se corriger, de se convertir, de changer de conduite, et que l'on continue ses désordres.

2°. La perte du temps est celle qui nous est la plus préjudiciable, parce que par-là on ne fait rien pour son âme, on n'acquiert aucun mérite pour l'autre vie ; et, de plus, par cette inutilité de toutes les actions, on perd droit à l'éternité bienheureuse, due seulement à ceux qui auront bien employé le temps.

—

IV. — 1°. Il faut réparer le temps passé ; et, si vous voulez savoir comment : — 1°. Par un sincère regret de l'avoir si mal employé : car ce regret, s'il est véritable, ne peut manquer d'en faire faire pénitence. — 2°. Par des œuvres de surérogation : nous n'avons pas fait ce à quoi nous étions obligés alors : peut-on mieux réparer ce temps que de faire maintenant plus qu'on n'exigerait de nous si nous en avions toujours fait un bon usage? — 3°. En faisant les choses d'obligation et en nous acquittant de nos devoirs avec plus de ferveur et d'exactitude.

2°. Il faut, en second lieu, régler l'avenir en partageant notre temps entre ce que nous devons rendre à Dieu, au prochain et à nous-mêmes, en observant ces trois règles : — la première, de ne retrancher jamais rien de ce que nous devons à Dieu ; la seconde, de ne point donner tellement son temps aux autres, comme font quantité de personnes, qu'on n'en réserve une bonne partie pour vaquer à soi-même et à son salut ; la troisième, de ne donner que le temps nécessaire aux besoins et aux affaires temporelles, et de ne pas s'y livrer entièrement.

V. — Sur l'usage que nous devons faire du temps.

1°. A l'égard *du passé* : quoiqu'il ne soit plus en notre pouvoir, nous pouvons le racheter, et en tirer des instructions pour l'avenir, et compenser la perte que nous en avons faite.

2°. A l'égard *du présent* : il faut l'employer à faire le bien, et voir ce qui nous manque et ce que nous devons acquérir.

3°. A l'égard *de l'avenir* : il faut le prévoir par prudence et user de précaution pour éviter les dangers de se perdre éternellement.

—

VI. — Ces trois propositions peuvent faire le partage d'un bon discours :

La première. — Il n'y a rien qui nous doive être plus cher que le temps. — 1°. Il nous doit être précieux à l'égard de notre vie même, dont il est la mesure. — 2°. Comme le seul durant lequel on peut mériter le ciel et travailler pour son salut : d'où l'on peut juger avec quel soin il faut le ménager. — 3°. Nous devons le regarder comme un singulier bienfait de la miséricorde de Dieu, qui par-là nous donne le moyen d'expier nos péchés et de nous réconcilier avec la divine Majesté, puisque la pénitence ne se peut faire que durant le temps de la vie ; et, outre cela, le moyen d'acquérir à chaque moment de nouveaux mérites et de nouvelles couronnes pour le ciel.

La seconde. — Il n'y a rien de plus aisé à perdre et de la perte de quoi l'on se mette moins en peine que de la perte du temps. On le perd — 1°. en ne faisant rien, par une oisiveté criminelle ; — 2°. En faisant le mal, et en passant la plus grande partie dans l'iniquité, les injustices, toutes sortes de désordres ; — 3°. En s'occupant de bagatelles, de choses frivoles et inutiles ; — 4°. En faisant toute autre chose que ce qu'on doit faire.

La troisième. — Il n'y a rien dont la perte nous doit être plus sensible que celle du temps : — 1°. Parce qu'elle est grande en elle-même ; car on se prive des grâces et des mérites que l'on pourrait acquérir en s'occupant saintement. — 2°. Elle est irréparable : comment et en quel sens? — 3°. Elle entraîne avec elle la perte éternelle du souverain bien, en nous faisant perdre l'éternité bienheureuse.

—

VII. — Comme il sera inutile de connaître l'importance du temps lorsque nous n'en aurons plus, usons de celui que nous avons de manière à ne pas le regretter quand il sera passé. Pour cela il faut considérer.

1°. L'inutilité de notre vie passée.

2°. La brièveté de notre vie présente.

3°. L'incertitude de notre vie future. (**Le P. de La Rue.**)

VIII. — 1°. De tous les biens de ce monde, le temps est celui dont on est le plus prodigue, quoique ce soit la chose que nous avons le plus d'intérêt de ménager. On le donne aux divertissements, aux affaires temporelles, aux visites, aux conversations inutiles, aux intrigues, etc. : et combien peu en réserve-t-on pour soi et pour l'unique affaire pour laquelle nous sommes au monde?

2°. — Il est aisé de bien ménager le temps en assignant à chaque chose l'ordre nécessaire. — Trois sortes d'occupations partagent toute notre vie : celles qui regardent les besoins de la vie même, comme le repas, le repos, les divertissements, etc.; celles qui regardent les devoirs de notre état, nos emplois, nos affaires publiques et domestiques; et enfin les devoirs de la religion. Le temps ne peut être mieux employé qu'à s'acquitter chrétiennement de tout cela.

—

IX. — On dit d'ordinaire que le temps est un grand maître, qui nous instruit pour les affaires ; mais ajoutons qu'il l'est encore pour le salut.

1°. Le passé nous instruit en nous faisant connaître à quoi nous avons manqué pour le corriger, et ce que nous avons omis pour nous rendre plus vigilants.

2°. Le présent, par sa rapidité et sa brièveté, nous avertit de porter nos pensées à ce qui est solide, fixe et éternel.



§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **S. Augustin,** IX *Confess.* 14 et 15, parle en philosophe de la nature du temps et de ses parties, et s'efforce d'exprimer ce qu'il en conçoit. — *Ibid.* 6 : différence entre le temps et l'éternité. — *In ps.* 38 : combien le temps est inconstant, changeant, jamais le même. — *Libro* L *Homil.* 1 et 10 : ce que c'est que racheter le temps. — *De verbis Apost. Serm.* 26 : de quelle manière il faut le racheter.

S. Jérôme, *in Galat.*, traite assez au long du bon usage du temps. —Sur ces paroles de l'Apôtre, *Redimentes tempus quoniam dies mali sunt :* comment on peut le racheter.

S. Basile, *Moral. sentent. :* après cette vie, il n'y aura plus de temps pour faire de bonnes actions et satisfaire pour le passé.

S. Bernard, *Serm. de Tripl. custod.*, déplore l'aveuglement de ceux qui comptent pour rien la perte d'une heure de temps.

[Livres spirituels et autres]. — **Le P. Haineufve,** 3e partie de l'Ordre, disc. 6, sect. 5.

Le P. Chahu, *La science du salut*, Traité de la poursuite du bien, art. 14, où il parle de la brièveté de cette vie, et du peu de temps que nous avons à y souffrir.

Le P. Croiset, Retraites pour un jour de chaque mois.

Raynerius de Pisis, Titulo *Tempus.*

Drexellius, *Aurifodina.*

Le P. d'Argentan, *Conférences sur les grandeurs de* Dieu, 11, où il traite de l'éternité de Dieu et où il prend occasion de parler du temps.

Le P. Nepveu, *Préparation à la mort*, 7e *vérité* : rien n'est ni plus vil ni plus précieux que le temps. — *Réflexions chrétiennes.*

Pétrarque a un fort bel Entretien sur le temps et sur l'éternité.

Sénèque, en plusieurs de ses lettres, dit des choses très-belles et très-remarquables sur le temps, et dont les prédicateurs ne font point de difficulté de se servir.

[Les Prédicateurs]. — **Le P. de Lingendes,** Carême, mardi de la Semaine-Sainte, donne de très-belles et solides considérations sur le temps passé, présent et à venir.

Matthias Faber, fête de Ste Catherine, sermon 6, tout entier sur le bon emploi du temps.

Biroat, Sermons pour les dim. de l'année, un sur le temps.

Monmorel, Homélie pour la Circoncision.

Le P. de La Rue a deux sermons sur le temps.

Le P. Grizel, Avent, Serm. 12.

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne (**Houdry**), mardi de la 5e semaine de Carême.

[Tous ceux qui ont parlé de l'*Oisiveté* et du *Travail* ont aussi parlé du *Temps*. Nous les avons cités au titre de l'*Oisiveté*.

[Recueils.] — **Busée,** Titulo *Otium.*

Grenade, Titulo *Otium.*

Labatha, Titulis *Tempus* et *Otium.*

Lohner, Titulo *Tempus.*

Polyanthea sacra, Titulo *Tempus.*

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Ecriture.

Breves dies hominis sunt. Job. XIV, 5.

Les jours destinés à la vie des hommes sont bien courts.

Homo natus de muliere, brevi vivens tempore. Ibid.

L'homme né de la femme voit sa vie bornée à fort peu de temps.

Dies mei velociores fuerunt cursore. Job. IX, 25.

Mes jours ont passé plus vite qu'un courrier.

Menses vacuos et noctes laboriosas enumeravi mihi. Job. VII, 3.

J'ai compté des mois vides et des nuits d'un travail infructueux.

Dies pleni invenientur in eis. Ps. 72.

On comptera des jours pleins dans la vie de ces personnes.

Mille anni ante oculos tuos tanquàm dies hesterna quæ præteriit, et custodia in nocte, quæ pro nihilo habetur. Ps. 89.

Mille ans, Seigneur, devant vos yeux sont comme le jour d'hier qui est passé, et comme une veille de la nuit qui est comptée pour rien.

Omnes dies nostri defecerunt. Ibid.

Tous nos jours se sont écoulés.

Ecce mensurabiles posuisti dies meos. Ps. 38.

Voici, Seigneur, que vous avez mesuré les jours de ma vie.

Homo vanitati similis factus est, dies ejus sicut umbra prætereunt. Ps. 143.

L'homme est semblable à la vanité même ; ses jours passent comme une ombre.

Viri sanguinum et dolosi non dimidiabunt dies suos. Ps. 54.

Les hommes sanguinaires et de mauvaise foi ne rempliront pas la moitié de leurs jours.

Ne glorieris in crastinum, ignorans quid superventura pariat dies. Proverb. XXVII, 1.

Ne vous glorifiez point du jour de demain, puisque vous ignorez ce que le jour qui est à venir produira.

Omnia tempus habent, et suis spatiis transeunt universa sub cœlo. Eccli. III, 1.

Toutes choses ont leur temps, et tout passe, sous le ciel, dans l'espace qui lui est limité.

Sicut pisces capiuntur hamo, et sicut aves laqueo comprehenduntur, sic capiuntur homines in tempore malo. Eccli. IX, 12.

Comme les poissons sont pris à l'hameçon, et les oiseaux aux filets, ainsi sont pris les hommes dans le temps mauvais, quand il arrive sans qu'ils l'aient prévu.

Consummatus in brevi, explevit tempora multa. Sapient. IV, 13.

Ayant bientôt achevé sa course, il a cependant rempli un long espace de temps.

Senectus venerabilis est, non diuturna neque annorum numero computata. Ibid. 8.

La vieillesse est vénérable, mais non celle qui se compte par le nombre des jours et des années.

Cani sunt sensus hominis, et ætas senectutis vita immaculata. Ibid. 8-9.

Le bon sens de l'homme et la vie sans tache, voilà proprement l'âge de la vieillesse.

Pertransierunt dies mei quasi naves poma portantes, sicut aquila volans ad escam. Job. IX, 26.

Mes jours se sont passés comme des navires qui portent des fruits, et comme l'aigle qui vient fondre sur sa proie.

Transierunt omnia illa tanquàm umbra, et tanquàm nuntius percurrens, et tanquàm navis quæ pertransit fluctuantem aquam..., aut tanquàm avis quæ transvolat in aere...,

Toutes ces choses ont passé comme l'ombre, comme un messager qui court, comme le navire qui fend les flots, ou comme l'oiseau qui vole dans l'air ; ou

aut tanquàm sagitta emissa in locum destinatum. Sapient. v, 12.
comme la flèche s'élançant au lieu et au but qui lui est destiné.

Omni negotio tempus inest et opportunitas. Eccl. VIII, 6.
Il y a un temps et une occasion pour chaque affaire.

Umbræ transitus est tempus nostrum. Sapient. II, 5.
Le temps de notre vie est comme le passage d'une ombre.

Nescit homo quòd tempus præteriet et mors appropinquet. Eccli. XI, 20.
L'homme ignore que le temps passera et que la mort approche.

Non defrauderis à die bono, et particula boni doni non te prætereat. Eccli. XIV, 14.
Ne soyez point frustré, par votre faute, du bien que produit un jour de bonheur, et ne perdez pas la moindre partie d'un si beau présent.

Recogitabo tibi omnes annos meos in amaritudine animæ meæ. Isaiæ. XXXVIII, 15.
Je repasserai dans mon esprit toutes les années de ma vie, dans l'amertume de mon âme.

Vocabis adversùm me tempus. Thren. I. 15.
DIEU produira contre moi le temps.

Ambulate dùm lucem habetis, ut non vos tenebræ comprehendant. Joan. XII, 35.
Marchez pendant que vous avez la lumière, de peur que les ténèbres ne vous surprennent.

Non est vestrum nôsse tempora vel momenta quæ Pater posuit in suâ potestate. Act. I, 7.
Ce n'est pas à vous à savoir le temps et les moments que le PÈRE a réservés en sa puissance.

Tempus breve est : reliquum est ut et qui utuntur hoc mundo, tanquàm non utantur : præterit enim figura hujus mundi. I Cor. VII, 31.
Le temps est court : et ainsi, que ceux qui usent de ce monde soient comme n'en usant point : car la figure de ce monde passe.

Hoc scientes tempus, quia hora est jàm nos de somno surgere. Rom. XIII, 11.
Nous savons que le temps presse, et que l'heure est déjà venue de nous réveiller de notre assoupissement.

Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis. II Corinth. VI, 2.
Voici maintenant le temps favorable, voici maintenant le temps de salut.

Dùm tempus habemus, operemur bonum. Galat. VI, 10.
Faisons maintenant le bien pendant que nous en avons le temps.

Redimentes tempus, quoniam dies mali sunt. Ephes. v, 16.
Rachetez le temps, parce que les jours sont mauvais.

Sufficit præteritum tempus, ad voluntatem gentium consummandam. I Petri IV, 3.
Il vous doit suffire que, dans le temps passé vous vous êtes abandonnés aux mêmes passions que les payens.

Juravit per Deum viventem, quia tempus non erit amplius. Apocal. x, 6.
Il jura par le Dieu vivant, qu'il n'y aurait plus de temps.

Per totam noctem laborantes, nihil cepimus. Luc. v, 5.
Après avoir travaillé toute la nuit, nous n'avons rien pris.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU-TESTAMENT.

[Adam puni]. — On sait assez que le premier homme, s'il fût demeuré dans l'état d'innocence où DIEU l'avait créé, n'eût point été sujet aux lois de la mort : DEUS *creavit hominem inexterminabilem* (Sap. II). Non que cela lui fût dû par la condition de sa nature, mais par un privilége et un

bienfait singulier de la bonté du Créateur, comme parle S. Augustin. Il fut privé de cet avantage, lui et toute sa postérité, en punition de son péché : et dès-lors Dieu détermina le temps de sa vie et la durée de ses jours. Ainsi, comme c'est par le péché que la mort est entrée dans le monde, dit S. Paul, c'est aussi en suite de ce premier péché que le nombre des années de la vie a été compté et arrêté par la Providence : en sorte qu'il n'est pas au pouvoir d'un homme mortel d'étendre ou de passer les bornes de ce temps : *Breves dies hominis sunt et numerus mensium ejus apud te est ; statuisti terminos ejus, qui præteriri non poterunt.* (Job. XIV, 5).

[Longue vie des patriarches]. — Les hommes des premiers siècles ont eu cet avantage sur nous, qu'ils vivaient beaucoup plus longtemps, et qu'ils comptaient assez communément des huit et neuf cents ans de vie : au lieu qu'il s'en trouve peu aujourd' hui qui puissent compter un siècle. S. Jérôme en apporte pour raison que les péchés des hommes ont réduit ce grand âge à peu d'années : *Humanæ vitæ brevitas damnatio delictorum est.* Aussi voyons-nous que Dieu abrégea ce temps, après le déluge, de plus de la moitié ; et, dans la suite des siècles, l'idolâtrie s'étant répandue presque par toutes les nations, Dieu a encore retranché si notablement la mesure de ce temps, qu'on ne peut douter que les péchés n'abrégent encore les jours que nous pourrions vivre : *Quod labentia in vitium sæcula testantur*, dit ce saint docteur.

[Saül]. — L'Ecriture semble ne compter l'âge des hommes que par le mérite et les bonnes actions, et oublier le temps perdu ou employé dans le crime comme s'il était rayé et effacé, ou comme s'il n'avait jamais été. De-là vient qu'elle appelle enfant un vieillard de cent ans : *Puer centum annorum :* parce que ces personnes, qui ont mal vécu durant un si grand nombre d'années, n'ont rien de la vieillesse que les rides et les infirmités. Si un historien profane avait fait l'histoire du règne de Saül, il n'aurait pas manqué de dire qu'il avait régné quarante ans sur la Judée, parce que, comptant les années par la course du soleil, il aurait trouvé qu'il a été aussi longtemps sur le trône ; mais le Saint-Esprit se sert d'une autre règle et d'une autre mesure, qui est celle des vertus ; et il a voulu qu'on ne comptât que deux ans de son règne, parce qu'il n'a vécu saintement et en homme de bien que deux années.

[Job]. — Eliphaz, l'un des amis de Job, prédit à ce saint homme qu'il mourrait dans une extrême vieillesse, en lui disant qu'il entrerait dans le tombeau plein de jours et rempli de mérites, comme le froment que l'on a moissonné dans la saison : *Ingredieris in abundantiâ sepulchrum, sicut infertur acervus tritici in tempore suo.* C'est sans doute l'image de l'heureuse mort des justes, à qui la vie est prolongée pour récompense

de leurs bonnes œuvres, c'est-à-dire, selon l'interprétation des SS. Pères, que Job, qui était un prince pieux, juste et grand serviteur de DIEU, comme il est appelé dans l'Ecriture, entrerait dans le tombeau comme le blé que l'on ne coupe pas quand il est en herbe, mais quand il est mûr : ce qui voulait dire que ce prince si vertueux, et si chéri de DIEU ne mourrait point avant le temps, mais après avoir vécu autant que la nature le demandait. En effet, il est écrit qu'il a vécu de longues années, et, comme parle l'Ecriture, plein de jours. Au lieu que le même Eliphaz, parlant d'un prince impie, dit qu'il périra avant que ses jours ne soient remplis : *Antequàm dies ejus impleantur peribit.*

[Balthasar]. — L'arrêt de mort porté contre Balthasar, et qui fut écrit sur la muraille de la salle, contenait le retranchement des jours qu'il avait à vivre et à régner, en punition de ses crimes : *Numeratum est, appensum est.* Exemple qui montre que, pour certains péchés commis par certaines personnes, DIEU retranche les jours de leur vie et avance l'heure de leur mort, sans avoir égard ni à leur qualité ni à l'éclat de leur dignité, de leur naissance ou de leur fortune. Le Prophète royal avait dit longtemps auparavant : *Viri sanguinum et dolosi non dimidiabunt dies suos.* Exemple, enfin, qui doit avertir tous les grands qu'ils ne seront pas toujours les petits dieux de la terre, et que, s'ils abusent de leur puissance, DIEU exercera sur eux la sienne, en les enlevant de ce monde avant le temps.

[Sédécias]. — Nous lisons à peu près la même chose du roi Sédécias, qui fut un des plus impies monarques qui ait gouverné le peuple de DIEU. Ezéchiel lui annonça que l'heure de sa mort était venue, et ajouta que c'était son iniquité et ses impiétés qui avaient abrégé le nombre de ses jours, et qui avaient prononcé son arrêt : *Impie dux Israël, cujus venit dies in tempore iniquitatis præfinita !* Impie roi d'Israël, le jour de ta mort est venu, avancé par tes iniquités auxquelles tu as mis le comble !

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Redimentes tempus, quoniam dies mali sunt. (Ephes. v). — Comme l'apôtre S. Paul nous assure qu'il y a de mauvais jours, il ne faut pas nous imaginer qu'il veuille dire que ces jours sont mauvais par eux-mêmes, il savait bien que DIEU est l'auteur de tous les temps : et, soit que nous considérions le temps comme la durée du mouvement, ou comme la me-

sure même du mouvement du soleil, S. Paul ne pouvait dire ni croire que le temps est mauvais de lui-même, puisque Dieu n'a rien fait et ne peut rien faire que de très-bon. S. Augustin dit que c'est la misère ou la malice des hommes qui rendent les jours mauvais : *Dies malos duæ res faciunt, miseria hominum et malitia.* (De verb. apost. serm. 24). Nous disons que les temps sont mauvais à cause de la disette, à cause des maladies ou des guerres ; un malade nomme le jour de son accès son mauvais jour ; un voyageur fatigué de la pluie dit qu'il fait mauvais temps. Mais il ne tient qu'à nous de changer ces mauvais jours et ces mauvais temps en de très-bons par notre patience et par les autres vertus ; ces temps nous serviront même, si nous en usons bien, pour acquérir une éternité bienheureuse. La malice des hommes rend les jours mauvais en deux manières : ils sont mauvais si nous les employons à faire ce que nous ne devons pas : ils sont mauvais si nous ne les employons pas à faire ce que nous devons : ils sont perdus pour nous de l'une et de l'autre de ces deux manières, et ils deviennent, de plus, les causes de notre perte. Et c'est en ce sens que l'Apôtre nous ordonne de les racheter, c'est-à-dire de réparer la perte du temps passé par le bon usage de celui qui nous reste.

Mille anni tanquàm dies hesterna quæ præteriit. (Ps. 89). — David exprime admirablement ses sentiments sur la brièveté du temps. Mille ans, dit-il, dès-là qu'ils sont passés, ne nous paraissent que comme le jour d'hier qui vient de s'écouler : *Quæ pro nihilo habentur, eorum anni erunt.* Toutes les années de notre vie, quelque longue qu'elle soit, quand elles seront passées, seront à notre égard comme si elles n'avaient point été. Ainsi, quand nous serons à la fin de notre vie et que nous jetterons les yeux sur toute la course de nos années, oh ! que nous trouverons court alors ce qui nous semble peut-être maintenant d'une vaste étendue, parce que nous n'en voyons pas la fin ! La raison de ceci est que, quand le temps est passé, nous le voyons tout ensemble, le commencement et la fin, et d'une simple vue rapprochant ces deux extrémités, nous ne mesurons pas la distance qui les sépare ; au lieu que, quand nous considérons le temps à venir, nous en comptons les années l'une après l'autre, se succédant et se dépliant sans que nous en apercevions le bout.

Homo vanitati similis factus est ; dies ejus sicut umbra prætereunt. (Ps. CXLIII), — L'homme n'est que vanité, et ses jours passent plus vite que l'ombre. On ne pouvait trouver une comparaison plus naturelle et plus juste pour exprimer le peu de durée de notre vie et la vanité de tous les biens qui en font la commodité et l'agrément. L'ombre se dissipe et s'évanouit aussitôt que la lumière paraît ; l'ombre suit et égale le mouvement du corps qui marche ou qui est emporté avec rapidité : ainsi la vie de l'homme s'écoule aussi vite que se meuvent les astres qui sont

la mesure de la durée de ses jours. De plus, les jours de sa vie passent comme l'ombre, qui ne laisse après elle aucune trace ni aucun vestige dans le lieu par où elle a passé : de même, il ne reste rien à l'homme, à la fin de la vie, de tous les vains projets qui l'ont occupé ; richesses, dignités, plaisirs, disparaissent comme l'ombre. C'est le témoignage qu'en rendent, au livre de la Sagesse, ceux qui y ont été le plus attachés, ou qui en ont joui plus longtemps : *Transierunt omnia tanquàm umbra.* Il ne reste que le regret d'avoir employé tant de temps, essuyé tant de fatigues, pour des choses qui ont si tôt échappé. Fallait-il nous tant tourmenter pour des biens si périssables et si fragiles ? Fallait-il prendre tant de peines pour en recueillir si peu de fruit ? Que nous avons été insensés d'établir notre joie et notre repos en des choses qu'il nous a fallu quitter avec la vie ?

Videte quomodo cautè ambuletis, non quasi insipientes, sed ut sapientes, redimentes tempus. (Ephes. v.) — Nous voyons par ces paroles, selon le sentiment de S. Paul, qu'il n'y a que les insensés qui se soucient peu de perdre le temps ; mais que ceux qui ont plus de jugement, et qui sont les plus sages, en sont les meilleurs ménagers. En effet, n'est-ce pas le trait de la plus grande folie qui soit au monde : un homme qui sait, d'un côté par la foi, que le moindre degré de grâce est plus précieux que tout ce qu'il y a dans la nature, que le moindre degré de gloire céleste surpasse tout ce que notre esprit peut imaginer de grand ; et qui est assuré, d'ailleurs, qu'il n'y a point de moment de sa vie qu'il ne puisse faire ce gain si considérable : et cependant refusant et méprisant tant de belles occasions de devenir riche, heureux et content durant toute l'éternité, pour ne pouvoir se résoudre à prendre un peu de peine et de soin, à s'acquitter de son emploi ou à faire de bonnes œuvres. Hé, bon Dieu ! d'où vient que nous sommes si mauvais ménagers du temps, où nous pouvons acquérir de si grands biens ? d'où vient que nous nous laissons enlever tant d'occasions de mériter ?

Dormierunt somnum suum viri divitiarum, et nihil invenerunt in manibus suis. (Ps. 75). — Ce n'est pas sans raison que le prophète royal compare le temps passé au sommeil, quand il dit que les riches se sont endormis, et que le temps, comme un torrent impétueux, leur a arraché les biens qu'ils croyaient trouver. Car quoique le temps semble être notre seul bien, c'est lui cependant qui nous ravit tous les autres. — 1°. Il nous ôte le charme de l'objet ; — 2°. Il nous ôte l'objet même. — La chose cesse d'être agréable, ensuite elle cesse d'être absolument, et enfin elle cesse d'être dans le souvenir. Ce qu'il y a de plus doux dans ces objets, et ce qui nous charme plus agréablement, est aussi ce qu'il y a de plus fragile. Le plaisir cesse d'être presqu'aussitôt qu'il commence ; peu de

temps après, il n'est plus rien du tout, et, si le souvenir nous en reste, de quelle manière reste-t-il ?

Non est vestrùm nôsse tempora vel momenta quæ Pater posuit in suâ potestate. (Act. I). — Il ne faut point se fier sur le temps, qui est incertain et qu'il ne vous appartient pas de connaître, disait Jésus-Christ à ses disciples. Demain dépend aussi peu de moi que le jour de ma naissance. Je suis venu au monde lorsque Dieu l'a voulu, personne ne le savait ; j'en sortirai quand il voudra, personne ne le sait. Ce jour est déterminé dans les idées de Deiu, mais il est incertain pour mòi. Je dois mourir, c'est un arrêt infaillible ; quand est-ce que je mourrai ? je ne le puis savoir. Or, d'un hasard faire une loi, d'un peut-être faire toute la conduite d'une fortune éternelle, c'est avoir perdu le sens. C'est pourtant la conduite des hommes. J'irai, je ferai, je négocierai, je bâtirai : toute la vie coule sur ces projets, et l'on se fait toujours sans raison une belle idée d'une vie future. Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que cela arrive encore plus ordinairement en matière de salut. Quand je serai dégoûté du monde, quand un âge avancé m'aura privé des plaisirs de la vie ; mais de faire pénitence à présent, c'est à quoi je ne songe pas.

Juravit per Deum *viventem : Tempus non erit ampliùs.* (Apoc. x). — Quel accablement, à la mort, de voir l'ange de l'Apocalypse, appuyé un pied sur la terre, et l'autre sur la mer, jurant par le Dieu vivant qu'il n'y aura plus de temps : *Et tempus non erit ampliùs.* C'est ce qui vous arrivera quelque jour. Pensée accablante ! Quoi ! il n'y aura plus de temps pour moi ! je touche à cette borne fatale de l'éternité, et je ne puis la reculer ! J'ai vécu quarante et cinquante ans : que de temps passé, et perdu ! Et de tout ce temps il n'y en a plus pour moi ! J'ai abusé de tous ces moments ; je n'ai rien réparé, rien ménagé, rien appréhendé ! Il faudrait satisfaire à Dieu pour une négligence si criminelle, et il ne me reste plus de temps ! Je vois une affreuse éternité qui s'offre à moi, et qui m'expose à toutes les peines qu'elle prépare aux pécheurs impénitents ; mais l'éternité n'est pas un temps propre à s'acquitter de ses dettes, mais un temps où l'on paie l'abus qu'on a fait de celui qui est passé.

Veniet nox, quandò nemo potest operari. (Joan. IX). — Si le temps que nous avons à vivre était d'une immense durée, nous en pourrions laisser écouler une partie ; mais il passe trop vite d'ailleurs, et après ce temps qui ne dure rien, il n'y en aura plus. *Veniet nox, quandò nemo potest operari.* Cette considération doit faire une grande impression sur nos esprits et sur nos cœurs. Car, outre que le Seigneur en parle en des termes capables d'épouvanter, un ange dans l'Apocalypse, a l'ordre de venir, à la fin des siècles, annoncer qu'il n'y aura plus de temps, et jurera, par Celui qui a créé tout l'univers et qui vit dans les siècles des siècles, qu'il

n'y aura plus de temps. Hâtons-nous donc, dit S. Jérôme, hâtons-nous de travailler pendant que le jour luit ; demandons grâce à DIEU pendant que la porte de la miséricorde est ouverte, et que nous pouvons prévenir des maux éternels. Si les âmes qui sont dans le ciel, où elles reçoivent la récompense de leurs bonnes actions et où elles jouissent du fruit de leurs travaux, étaient susceptibles de quelque désir, je crois qu'elles voudraient en avoir essuyé davantage, et, si l'état de leur félicité le leur permettait, elles auraient regret de n'avoir pas plus travaillé pour DIEU.

Præceptor, per totam noctem loborantes, nihil cepimus (Lucæ v). — Quoique, dans l'Evangile, le temps de la vie soit appelé le jour destiné au travail, et la nuit le temps du repos, auquel les ténèbres ne permettent pas de travailler, on ne laisse pas de pouvoir dire que plusieurs, selon ces paroles de S. Luc, font du jour la nuit, parce qu'ils rendent leur travail inutile ou ne font que des œuvres de ténèbres, ou du moins qu'ils perdent tout le temps où ils ne travaillent pas pour le ciel et pour l'éternité : de sorte qu'à la fin de leur vie ils pourront dire : *Per totam noctem laborantes, nihil cepimus.* Ils ont travaillé en état de péché, qui est le temps de la nuit. Et on peut ajouter que non-seulement ils n'ont rien gagné, mais qu'ils ont plus perdu que si tous les rois de la terre avaient perdu leurs couronnes et leurs royaumes. Ils ont perdu le temps, et avec le temps quelle perte n'ont-ils pas faite ? Ils ne ne la connaîtront que quand il n'y aura plus de temps pour la réparer.



§ IV.

Pensées et passages des SS. Pères.

Quid ergò est tempus? Si nemo ex me quærat, scio ; si explicare velim quærenti, nescio. Augustin. XI Confess. I.

Qu'est-ce que le temps ? S'il ne faut point le définir, je sais ce que c'est ; s'il en faut donner la définition, je ne le sais plus.

Deputentur tempora, deputentur horæ pro salute animæ. Id. VI Confess. II.

Mesurons les temps, mesurons les heures pour notre salut.

Exardescit animus scire implicatissimum ænigma. Id. I Conf. 22.

J'ai une extrême envie de savoir cette inexprimable énigme.

Sic rectè discernuntur æternitas et tempus, quòd tempus sine aliquâ mobili mutabilitate non est, in æternitate autem nulla mutatio est. August. XI Civit. 6.

Voici la différence entre le temps et l'éternité : le temps coule avec vicissitudes, dans l'éternité il n'y a point de changement.

Inter æternum et tempus hoc distat : quia istud stabile est, tempus autem mutabile. Id. 83 Quæst., 72.

Le temps diffère de l'éternité en ce que l'éternité n'est point sujette au changement, et que le temps change sans cesse.

Momentis transvolantibus, cuncta rapiuntur, torrens rerum fluit. August. Epist. 138.

Tout passe comme un torrent, et les moments qui nous échappent, emportent toute chose avec eux.

Dies non sunt, ante abeunt penè quàm veniant, et, cùm venerint, stare non possunt; jungunt se, sequuntur se, et non se tenent. Id. ibid.

Nos jours sont comme s'ils n'étaient point : ils passent, pour ainsi dire, avant d'être venus ; et lorsqu'ils sont venus, ils ne s'arrêtent point, ils se suivent, ils se poursuivent sans pouvoir s'atteindre.

Hoc totum quod nobis longum videtur, quamdiù volvitur sæculum, intellige punctum esse : non est diù quod habet extremum, quia transvolant tempora. Id. in ps. 30.

Un siècle, si long qu'il nous paraisse, n'est qu'un point : ce qui finit ne saurait être de longue durée ; le temps passe comme un souffle.

Omnis spes quæ tempori committitur incerta est, quia tempus incertum est. August.

Toute espérance est incertaine si nous la fondons sur le temps : car le temps est lui-même incertain.

Modò dicamus fructuosè : Transeunt (bona temporalia) ; ne tunc dicamus infructuosè : Transierunt. Id.

Disons maintenant avec utilité pour nous : tout passe ; de peur qu'à l'heure de la mort nous ne disions inutilement : tout est passé.

Anni nostri non veniunt ut stent nobiscum, sed, cùm transeunt per nos, terunt nos. August. De verb. Dom.

Nos années ne viennent point pour demeurer avec nous ; elles passent sur nous : et dans leur marche elles nous brisent.

Quid est redimere tempus, nisi, cùm opus est, etiam detrimento temporalium commodorum ad æterna comparanda et capescenda, spatia temporis comparare ? Id. 50 Homil. I.

Qu'appelle-t-on racheter le temps, sinon de le bien employer, et, s'il le faut, d'abandonner les biens temporels pour mériter et acquérir les biens éternels ?

Ne dicas : Priora temporalia meliora fuère quàm nunc sunt : virtutes faciunt dies bonos, vitia malos. Hieron. in 4 Eccl.

Ne dites pas que les temps qui ont précédé valaient mieux que ceux où nous vivons ; ce sont les vertus qui rendent les jours bons et pleins, comme les vices font les jours mauvais.

Æternitati comparata brevis est omnium temporum longitudo. Id. in ps. 139.

La durée de tous les temps, n'est qu'un éclair lorsqu'on la compare à l'éternité.

Tempus sementis tempus est præsens et vita quam currimus : in hâc licet nobis quod volumus seminare ; cùm ista vita transierit, operandi tempus auferetur. Hieron. III Comment.

Le temps de semer est le temps présent, cette vie qui passe. Pendant la vie, nous pouvons semer ce que nous voulons, mais, quand elle sera écoulée, le temps de travailler sera passé.

Breve est vitæ istius curriculum : hoc ipsum quod loquor, quod scribo de tempore meo, mihi deperit. Id. ibid.

La durée de nos jours est bien courte ? ce moment où je parle, où j'écris, c'est autant de retranché du temps que j'ai à vivre.

Omne tempus in quo non virtutibus deservimus sed vitiis perit, et, quasi non fuerit, reputatur in nihilum. Hieron. in I Aggæi.

Le temps que nous n'employons pas à la vertu, et que nous passons dans l'esclavage des vices, est un temps perdu, et, comme s'il n'avait point été, il est compté pour rien.

Una hora totius vitæ portio est. Ambros. III Epist., 25.

Une heure, c'est une partie de la durée de notre vie.

Illo solo tempore nos vixisse gaudeamus quo innocenter et humiliter viximus. Gregor. V libri I in Reg. 13.

Ne nous réjouissons point du temps que nous avons vécu, mais de celui où nous avons vécu dans l'innocence et dans l'humilité.

Tempus redimimus quandò anteactam vitam, quam lasciviendo perdidimus, flendo reparamus. Id. V Moral.

Nous rachetons le temps quand nous réparons par notre pénitence et par nos larmes notre vie passée, employée dans la débauche et dans le péché.

Vir benè Deo *subditus scit inter transeuntia stare, scit inter lapsus decurrentium temporum mentis gressum figere.* Id. XXXII.

Celui qui est bien soumis à Dieu sait se soutenir au milieu des vicissitudes des choses et fixer son esprit malgré leur changement.

Dies malos duæ res faciunt : miseria hominum et malitia. Augustin. Serm. 24 de verb. Apost.

Nihil pretiosius tempore : at, heu ! nihil hodiè vilius reputatur. Bernard. Ad schol.

Transeunt dies salutis, et nemo recogitat. Id. ibid.

Nemo vestrum parvi æstimet tempus, quod in verbis consumitur otiosis. Bernard. Ibid.

Libet confabulari, aiunt, donec hora prætereat quam tibi ad agendam pœnitentiam, ad obtinendam veniam, ad acquirendam gratiam, ad promerendam gloriam, miseratio conditoris indulget. Id. ibid.

De meâ miserâ vitâ sume, obsecro, residuum annorum meorum ; pro iis verò quos vivendo perdidi, quia perditè vixi, cor contritum et humiliatum ne despicias. Bernard. Serm. 20 in Cant.

Tempus tantùm valet quantùm DEUS *: quippè in tempore benè consumpto comparatur* DEUS. S. Bernardin. Serm.

Omne tempus in quo de DEO *non cogitas, hoc te computes perdidisse : omnis siquidem res aliena est à nobis, tempus autem tantùm nostrum est.* Bernard. Medit. 6.

Exiguum temporis perituri æternitatis est pretium. Hieron. Epist. 6, ad Cypr.

Nulla jactura gravior est nobis quàm jactura temporis perditi. Bonavent. Serm. 37 in Septuag.

Melior est senectus morum quàm annorum, meritorum quàm temporum; perfecta est ætas ubi perfecta virtus est. Hugo à S.-Victore.

Quis mente assequatur quàm pretiosum sit tempus? Nôrunt qui amiserunt ; ii enim grato animo erogarent opes, honores, delicias et quidquid est voluptatis, pro unâ horulâ. Laurent. Justinian. De vitâ solitar. 10.

[*Non tàm benignum ac liberale Natura nobis tempus dedit, ut aliquid ex illo vacet perdere.* Seneca, Epist. 118.

Quasi nihil petitur, quasi nihil datur, re omnium pretiosissimâ luditur. Id.

Magna pars temporis elabitur nihil agentibus, maxima malè agentibus, tota aliud agentibus. Id.

Non parùm temporis habemus; sed mul-

Deux choses rendent le temps fâcheux : la faiblesse et la malice de l'homme.

Hélas ! il n'y a rien dont on fasse moins d'état que du temps : et cependant il n'est rien de plus précieux.

Les jours de salut nous échappent, et personne n'y fait réflexion.

On ne doit point regarder comme peu de chose le temps employé à des discours inutiles.

Il est permis de discourir, dit-on, jusqu'à ce que cette heure soit passée. Et votre DIEU vous l'avait miséricordieusement accordée pour faire pénitence, pour obtenir le pardon de vos péchés, pour acquérir des grâces, pour mériter la gloire !

Otez-moi, Seigneur, je vous conjure, ce qui me reste de ma misérable vie : pour les années que j'ai perdues parce que je les ai mal passées, ne rejetez pas un cœur humilié et contrit.

Le temps vaut autant que DIEU même : car c'est par le temps bien employé qu'on acquiert la possession de DIEU.

Comptez que tout le temps où vous ne pensez pas à DIEU est un temps perdu pour vous ; toutes les autres choses nous sont étrangères, il n'y a que le temps qui soit à nous.

Un moment que vous perdez est le prix de l'éternité.

Il n'y a point de perte plus grande que celle du temps.

La maturité que nous donne l'âge est bien au-dessous de celle qui nous vient d'une sage conduite ; il vaut mieux compter les mérites que les années; l'âge parfait est celui où l'on possède les vertus dans leur perfection.

Qui est-ce qui pourra connaître le prix du temps? Ceux qui l'ont perdu le savent; ils donneraient de bon cœur, avec action de grâces, pour une heure seulement, les richesses, les honneurs, les plaisirs, ce qu'il y a de plus agréable et de plus délicieux.

[La Nature bienfaisante ne nous a point prodigué le temps pour qu'il nous soit permis d'en perdre quelque chose.

On demande le temps comme une bagatelle, on l'emploie de même ; on se joue de ce qu'il y a au monde de plus précieux.

Une partie du temps se passe à rien faire, la plus grande partie à mal faire, et toute la vie à autre chose qu'à le bien employer.

Il ne faut pas dire que nous ayons peu de

tum perdimus. Non accepimus vitam brevem, sed facimus. Id.

temps, mais que nous en perdons beaucoup ; notre vie est assez longue, c'est nous qui la rendons courte.

Quod retrò fluxit ætatis mors tenet. Idem.

La mort est déjà en possession de ce qui s'est écoulé de notre vie.

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Combien le temps est précieux]. — Il n'est rien de si précieux que le temps, puisqu'il n'y a pas un moment qui ne vaille une éternité, et que l'heureuse éternité est le fruit de grâces qui ne se donnent que dans le temps. Ce bonheur infini, cette gloire inestimable dont jouissent les bienheureux, tout cela est la récompense du bon usage du temps. C'est ce que la théologie nous en apprend : — Pour ce qui est de la nature du temps, des parties qui le composent, il faut s'en tenir à la définition commune qu'en donne la philosophie : c'est la mesure du mouvement et du cours du soleil, ou de quelque astre réglant par de certains intervalles la durée de chaque chose. C'est tout ce que nous en disent ceux qui en ont recherché plus exactement la nature, encore n'est-ce pas sans beaucoup d'obscurité ; jusque-là que S. Augustin, qui s'est efforcé d'en fournir une notion plus nette et plus juste, dit qu'il sait ce que c'est pourvu qu'on ne le lui demande point, mais que, dès-lors qu'il veut l'exprimer, il ne le sait plus tout en souhaitant avec ardeur de le savoir : *Exardescit animus scire implicatissimum ænigma.* C'est pourquoi laissons aux philosophes le soin de développer cette définition.

[Division du temps]. — On divise le temps en *présent*, *passé*, *avenir ;* mais il n'y a, de ces trois différences du temps, que le présent qui soit en notre pouvoir. Le passé n'y est plus, et dès-lors qu'il est passé, il est comme anéanti ; il ne peut plus être et ne sera plus jamais. Or, qu'est-ce que ce temps présent, dont nous jouissons et qui est seul en notre disposition? C'est, dit Aristote, un moment qui coule qui n'a point de parties et qui ne se peut diviser. Boëce l'appelle une chose qui court et que nulle vitesse ne peut jamais égaler : *Tempus fluens, tempus currens.* Et le savant Evêque de Paris ajoute qu'il s'envole et nous échappe avec une telle rapidité, une telle précipitation, qu'il n'est pas au pouvoir des hommes de le fixer : *Irretinibiliter fluens ;* affectant ce mot barbare pour exprimer la fuite du

temps, qui n'est plus au moment même où l'on on prononce son nom. A l'égard du futur, nous ne pouvons en disposer, nous ne pouvons même savoir s'il y aura pour nous un temps à venir.

[Réflexions chrétiennes sur le passé]. — Il y a bien des réflexions à faire sur le passé, qui peuvent nous être utiles pour le présent et pour l'avenir. — 1°. Il est tellement passé, qu'il n'est pas même au pouvoir de Dieu de faire qu'il n'ait point été: d'où il faut tirer cette conséquence, que, si nous avons commis quelque crime bien que nous l'ayons expié par la pénitence il sera vrai de dire que nous l'avons commis, que nous avons été infidèles à Dieu, encouru sa haine et mérité le dernier supplice. Le péché peut être remis et pardonné; mais il ne se peut faire que nous ne l'ayons pas commis; ce qui est un éternel sujet de nous confondre et d'implorer la miséricorde de Dieu. — 2°. C'est une seconde réflexion, que fait S. Bernard, que, bien que le temps soit passé, et que l'action que nous y avons faite soit passée avec le temps, elle subsiste cependant en la pensée de Dieu, pour la peine ou la récompense qui lui est due. C'est pourquoi, dit ce Père, elle est tellement passée, qu'elle ne l'est point : *Transierunt à manu, sed non à mente.* — 3°. Tel a été le passé, bien ou mal employé, tel il demeurera pendant l'éternité; le temps perdu ou inutilement employé sera éternellement perdu, et nous n'en recevrons jamais aucune récompense. — 4°. Le temps passé est proprement irréparable, quand il a été mal employé, parce que, pour le réparer, il faut un autre temps, qui lui-même tient sa place et est compté dans la mesure qui nous en est donnée : car, pendant que nous réparerions ce qui a été mal employé, ce que nous devrions faire en ce temps-là ne se fera pas; et il faudra encore un autre pour remplacer ce présent : ou bien faire pénétrer l'un dans l'autre, ce qui est absolument impossible.

[Réflexions chrétiennes sur le présent]. — 1°. Nous sommes tels devant Dieu que nous sommes dans le temps présent, et non pas tels que nous étions au temps qui est passé, à moins que nous n'ayons continué dans l'état où nous étions. Ainsi, quelque saints et parfaits que nous fussions alors, si nous ne nous trouvons tels à ce moment, ou si nous sommes changés, il nous considère sur le pied où nous sommes présentement. C'est pourquoi c'est à nous d'examiner notre conscience, et de voir si nous sommes tels que nous voudrions être s'il nous appelait en ce moment pour paraître devant lui. — 2°. Il faut souvent avoir dans la pensée que le temps présent, si rapide, qui ne nous est donné que moment après moment, est cependant le seul que nous ayons pour faire le bien, acquérir des mérites, faire pénitence, en un mot, pour travailler à notre salut. S'attendre, pour y penser et y pourvoir, à un temps à venir, qui n'est point en notre pouvoir, que Dieu ne nous a point promis et que nous n'aurons peut-être jamais, c'est la dernière témérité dont un chrétien soit capable. —

3°. Comme, dans toutes les affaires de ce monde, il y a un temps propre pour y réussir, que nous appelons occasion favorable, avec danger qu'elle ne revienne jamais, le temps présent, dit l'Apôtre, est le temps favorable pour le salut, et non pas le temps à venir sur lequel nous ne devons nullement compter : *Ecce nunc dies salutis, ecce nunc tempus acceptabile.* (II Cor. VI).

[Réflexions chrétiennes sur l'avenir]. — Le temps à venir est pareillement une source de réflexions. — 1°. Incertitude de ce temps : qui peut savoir s'il l'aura, ou qui se peut le promettre, puisqu'il est en la puissance de Dieu d'en faire la durée aussi longue et aussi courte qu'il lui plaît, sans qu'il soit au pouvoir d'aucun monarque de l'étendre et de la prolonger d'un seul moment? Combien de gens sont surpris de la mort lorsqu'ils y pensent le moins et qu'ils se promettent de longues années de vie ! — 2°. Quand même nous pourrions nous promettre du temps sur quelques signes ou apparences que nous avons de l'espérer, nous ne pouvons connaître quel sera ce temps, s'il sera propre pour nos desseins, dans quelle disposition nous serons alors, quels ennemis nous aurons à combattre, quelles grâces pour les vaincre, quels obstacles à surmonter. Tout cela est compris dans l'incertitude de ce temps. — 3°. Combien aurons-nous de ce temps à venir supposé même que nous en ayons? Avec tant de choses à faire, à réparer, à corriger, à pourvoir, à acquérir, si nous tardons à commencer, aurons-nous le temps suffisant? — 4°. Quoique tout le reste soit incertain, parce qu'il dépend du temps, dont nous ne connaissons autre chose que l'incertitude, il y a cependant trois choses qui arriveront immanquablement, dont nous ne pouvons douter, que nous ne pouvons éviter; la mort qui est certaine, quoique le temps en soit incertain et que Dieu nous l'ait caché afin de nous tenir toujours prêts ! *Latet ultimus dies ut observetur omnis dies ;* le jugement particulier et le jugement général, auxquels nous comparaîtrons un jour : *Statutum est omnibus hominibus semel mori post hoc autem judicium ;* enfin, une éternité bienheureuse ou malheureuse, selon que nous aurons bien ou mal vécu.

[Ce que c'est que racheter le temps]. — Comme S. Paul donne le salutaire avis aux Ephésiens, et en leur personne à tous les chrétiens, de *racheter le temps*, et qu'il semble mettre en cela le haut point de la sagesse, il est à propos de savoir ce qu'il faut faire pour cela, comment il faut s'y prendre, et que cet apôtre entend par-là. Racheter le temps, dit S. Anselme, c'est réparer le temps mal employé et les années d'une mauvaise vie, et par une sainte pénitence rentrer dans la voie dont nous nous étions écartés. Le pécheur mérite que Dieu lui retranche les jours de sa vie, comme l'assure la vérité même par son prophète. Or, ceux qui vivent bien rachètent ce temps-là : car ils méritent que Dieu, au lieu de leur retrancher des jours, les laisse vivre tout le temps que naturellement ils de-

vraient vivre : souvent même il prolonge leurs jours pour récompense de leurs vertus. Ou bien, comme l'explique S. Augustin, racheter le temps c'est s'occuper en de saints exercices, et donner à Dieu le temps qu'on aurait employé aux affaires du monde : car ainsi on donne l'un pour avoir l'autre, comme on donne de l'argent pour acheter une chose dont on a besoin. Ou bien, comme dit S. Jérôme, c'est employer les heures en de bonnes œuvres, afin de racheter l'éternité bienheureuse que nous avions perdue. Le temps, pour ainsi parler, est captif quand on s'en sert pour de mauvaises actions : mais on lui donne la liberté et on le rachète quand on l'emploie à en faire de vertueuses. La malice et l'iniquité l'a, pour ainsi dire, vendu ou engagé, mais la piété et la vertu le rachète ou le dégage, et fait qu'il est proprement à nous, puisqu'il est pour notre bien et notre utilité.



§ VI.

Endroits choisis des livres spirituels et des Prédicateurs.

[Dieu prolonge ou abrège la vie des méchants]. — Quand l'Ecriture dit que Dieu a mesuré les jours de notre vie et leur a marqué un terme qu'il n'est pas au pouvoir des hommes de passer, la théologie remarque que ce terme est de deux sortes : l'un naturel, selon le cours des choses, et l'autre extraordinaire. A l'égard des méchants, c'est l'œuvre de la miséricorde de Dieu : si ces jours sont longs, c'est pour leur donner le temps de se reconnaître et de réparer le mal qu'ils ont fait ; s'ils sont courts, c'est pour leur ôter le moyen de faire plus de mal, et en même temps les punir de celui qu'ils ont fait. C'est ce que l'on peut inférer de ce que dit Ezéchiel, en parlant du roi Sédécias : *Cujus venit dies in tempore iniquitatis præfinita* : la fin de ses jours est venue, non selon le cours de la nature, mais à cause de son iniquité, qui a avancé cette heure que la nature n'attendait pas.

[Nous devons être soigneux de bien employer le temps]. — Le temps est quelque chose de si précieux, que tous les honneurs, tous les biens du monde ne valent pas ce que vaut un moment ; et, quand on n'aurait employé qu'un moment pour acquérir tous les biens du monde, s'il n'y a que cela, on peut dire que devant Dieu, qui juge sainement de toutes choses, c'est avoir perdu son temps. Il n'est point de réprouvé dans l'enfer qui ne fût prêt de donner tous les royaumes et tous les biens du monde, s'il en était le maître, pour

avoir un moment de ce temps qu'il a perdu en des bagatelles, et que nous prodiguons et que nous perdons de même. Concevons, s'il est possible, ce que c'est qu'une grâce, ce que vaut la possession d'un DIEU : le temps ne nous a été donné que pour augmenter à tout moment en grâce, que pour mériter, avec le secours de la grâce, le séjour des bienheureux, la possession de DIEU, et il est vrai de dire qu'à chaque moment que nous n'avons pas employé pour DIEU nous avons fait une plus grande perte que si nous avions perdu tout l'univers. Ce que les saints ne pourront pas faire dans le ciel, durant toute l'éternité, par tous les actes les plus parfaits d'amour de DIEU, qui est de mériter un nouveau degré de gloire, je le puis faire par un seul acte de charité à chaque instant; ce que les réprouvés ne pourront pas faire, durant toute l'éternité, par leurs pleurs, par leurs regrets et en souffrant les tourments les plus épouvantables, qui est de fléchir la colère de DIEU et d'obtenir le pardon de leurs crimes, je le puis faire à chaque moment par un soupir, par une larme ; je puis à tout moment, par un seul acte de contrition parfaite, obtenir le pardon de tous mes péchés. La bienheureuse ou malheureuse éternité dépend du bon ou du mauvais usage du temps. Notre salut ne se peut faire que dans le temps : et il se trouve des gens qui ne savent que faire, qui ne s'occupent qu'à des bagatelles, qui s'ennuient de leur oisiveté, qui ne cherchent qu'à passer et à perdre le temps ! (**Croiset**, *Retraites spirituelles*).

[Brièveté du temps. — Bon usage]. — Le temps est court, parce qu'il ne dure que la vie. Hélas ! j'ai peut-être passé plus de la moitié de ma vie : et quel usage ai-je fait de ce temps ? A quoi est-ce que j'ai passé tant d'années qui se sont écoulées ? Que de temps à faire ce que je ne devais pas faire, et à ne pas faire ce que je devais ! O mon DIEU, quel compte aurai-je à rendre ! Mais dois-je attendre quelque miséricorde si je ne fais pas désormais un meilleur usage du temps, si je diffère davantage à servir DIEU, à mettre ordre à ma conscience, à travailler à mon salut ? C'est pourquoi, selon le salutaire avis de l'Apôtre, faisons le bien pendant que que nous en avons le temps. Peut-être ne m'en reste-t-il que fort peu à vivre : je ne veux donc pas différer un seul moment à bien vivre.

Le bon emploi du temps à venir nous peut tirer du danger où nous nous sommes précipités par la perte du temps passé ; mais il ne peut pas faire que nous n'ayons fait cette perte, et qu'en perdant tant d'heures, de jours et de semaines, nous n'ayons perdu toutes les grâces que DIEU avait attachées au bon usage de ces heures, de ces jours et de ces semaines, et tous les mérites que nous pouvions acquérir en les employant comme il faut. O DIEU, quelle perte ! Comptons, s'il est possible, tous les moments que nous avons mal employés depuis que nous avons l'usage de la raison : que de grâces perdues ! que de mérites perdus que nous ne recouvrerons jamais ! *Nous passons le temps :* c'est ainsi qu'on appelle le temps qu'on perd à de vains amusements et à des divertissements cri-

minels : mon DIEU, que ce langage sied mal à un chrétien ! *Nous passons le temps :* mais ce temps passé, ce temps misérablement perdu, ne reviendra jamais, non plus que les grâces que nous pouvions mériter en en faisant un bon usage.

Le temps est si précieux et si court ! et cependant nous ne soupirons, pour ainsi dire, qu'à voir passer le temps. Nous ne sommes pas plus tôt arrivés à une saison que nous voudrions être déjà à une autre. D'où vient cette inquiétude ? Est-ce que l'on vit trop longtemps ? Est-ce qu'on s'ennuie de vivre ? Non sans doute : personne ne sent plus cette espèce d'ennui, que ceux qui vivent délicieusement, et qui trouvent plus de plaisir à vivre. La grande raison de cette inquiétude involontaire, c'est qu'on fait un mauvais usage du temps ; c'est proprement cette perte que nous voyons, que nous sentons, qui nous rend si inquiets et qui trouble notre repos. Un temps perdu est toujours trop long ; un avenir incertain inquiète moins qu'un présent mal employé. (*Le même*).

[Le prix d'un instant]. — Ce sera au moment de la mort qu'un homme commencera à juger sainement du prix et de la valeur du temps, dont il a été si prodigue, quand il viendra à penser que le temps de la vie, quelque longue qu'elle ait été, est passé, et que par conséquent il est à son égard comme s'il n'avait point été, puisque, tout ce qui est passé n'étant plus, il est comme s'il n'avait jamais été ; quand il verra qu'il ne lui reste plus que le moment présent, que même ce moment va passer, que ce sera peut-être le dernier de sa vie, et qu'en même temps toutes les créatures qu'il a si éperdûment aimées, toutes les choses temporelles auxquelles il s'est si fortement attaché, honneurs, plaisirs, grandeurs, richesses, tout cela passera comme une ombre qui s'évanouit lorsque l'on croit l'embrasser : *Tempus, omnia illa, tanquàm umbra.* (Sapient. V).

Si nous regardons le temps par rapport à l'éternité heureuse ou malheureuse, qui en est la récompense ou la peine, rien n'est plus précieux, rien ne mérite plus notre estime, parce qu'il n'y a pas un moment de notre vie qui, étant employé pour DIEU, ne puisse nous mériter une éternité de bonheur. Oui, chaque moment peut valoir une éternité entière. Quel en est donc le prix ! quelle en doit être l'estime ! quel doit être le soin de le ménager ! La plupart des gens ne le comprennent point maintenant ; mais un homme mourant ne le comprendra que trop. Hélas ! on voudrait alors avoir racheté par la perte de tous ses biens, par la pénitence de plusieurs années, un seul jour, une seule heure du temps mal employé. On se faisait un plaisir, un bonheur, de trouver les occasions de le perdre : et que ne ferait-on pas, que ne donnerait-on pas pour le recouvrer ? Mais on entendra la voix de la justice de DIEU qui prononcera ce terrible arrêt : *Tempus non erit ampliùs :* il n'y aura plus de temps pour toi, ni par conséquent plus de lieu aux grâces, plus de lieu à la pénitence, plus de lieu à la miséricorde : tout cela va cesser avec le temps : *Tempus*

non erit ampliùs. Quel coup de foudre pour un malheureux ! Faites, Seigneur, que la crainte de cette sentence me frappe si vivement, qu'elle m'oblige à prendre toutes les mesures possibles pour m'en garantir.

Le sentiment que la vue et la pensée du temps perdu produira dans l'âme d'un pécheur mourant sera de regret et de désespoir : premièrement, d'avoir si mal ménagé un temps si précieux, d'avoir, pour ainsi dire, perdu autant d'éternités qu'il a mal employé de ces moments en chacun desquels il pouvait mériter un degré de gloire ; secondement, de ne pouvoir plus rappeler ce temps passé; car comment le pourrait-il, puisque DIEU, tout puissant qu'il est, ne le peut pas? (**Nepveu**, *Préparation à la mort*).

[Vitesse et rapidité du temps]. — On doit regarder le temps ainsi qu'un torrent rapide qui, comme dit S. Augustin, entraîne tout, et qui nous entraîne aussi avec lui-même par la rapidité de son cours : *Momentis transvolantibus, cuncta rapiuntur, torrens rerum fluit.* Or, quel est l'homme qui s'avisât de bâtir sur un torrent ou sur le sable? Sommes-nous plus sages, nous qui formons des projets, qui établissons des desseins sur un fond aussi mouvant qu'est le temps? Disons-nous souvent à nous-mêmes, continue S. Augustin, maintenant que nous le pouvons faire avec fruit : *Tout passe;* de peur de nous voir un jour réduits à dire inutilement : *Toutes choses sont passées!* Disons-nous souvent, avec un sage de l'antiquité, au milieu de nos grandeurs et de nos plaisirs : *Hæc quamdiù?* Combien durera tout cela? Je possède de grands biens, de grandes charges, de grands honneurs, je jouis de toutes sortes de délices : *Sed hæc quamdiù!* Combien durera tout cela? C'est cette pensée, ajoute-t-il, qui a fait pleurer les plus grands rois au milieu de leurs grandeurs et de leurs triomphes, plus sensibles à la crainte de perdre bientôt tous ces biens qu'au plaisir de les posséder. (*Le même*).

[Offrir à Dieu le temps qui nous reste]. — Si nous n'avons pas donné à DIEU les premières et les meilleures années de notre vie, donnons-lui du moins ce qu'il nous reste de temps, puisque nous ne pouvons pas lui donner ce qui est passé. Offrons-lui de bon cœur ce qui nous reste de tant d'égarements et de dissipations pour les choses de la terre. Car il vaut encore mieux faire un peu de bien que de n'en point faire du tout; il vaut encore mieux employer le peu de temps que nous avons à vivre au service de DIEU, que de le confondre avec tant d'années que nous avons perdues, et qu'il appellera contre nous au jugement si nous ne faisons pénitence. Oui, Chrétiens, il appellera contre nous tout ce temps perdu : *Vocabit adversùm te tempus.* (Thren. I). Il appellera cette enfance qui a été si incorrigible, cette adolescence si corrompue par les passions, cet âge viril employé si inutilement pour l'éternité; mais, si nous faisons un meilleur usage du temps qui nous reste, quand il n'y aurait qu'une année, un mois, une semaine,

un jour, tous ces temps perdus ne nous donneront point de confusion. Dieu ne se souviendra de nos péchés que pour se souvenir de notre pénitence, qui, rappelant les années dissipées et mal employées, nous fera mourir pleins de jours, c'est-à-dire, au terme de l'Ecriture, pleins de vertus et de bonnes œuvres. (*Discours chrétiens*, *Circoncision*).

[Le présent]. — De tous les moments de la vie durant lesquels nous pouvons nous convertir et nous donner à Dieu, il n'y a que le présent qui soit à nous; le passé n'est plus, l'avenir est incertain, il n'y a que le présent dont nous puissions disposer, et ce présent n'est qu'un instant, qui peut être le dernier, et qui l'est d'ordinaire lorsqu'on y pense le moins. Il ne faut donc plus différer ; le délai est dangereux ; il faut nous mettre, à l'instant même où nous nous trouvons maintenant, dans l'état où nous voulons être au moment où nous serons au terme des temps et à l'entrée de l'éternité. C'est à ce coup, Seigneur, que je me veux rendre ; je ne veux plus tarder ; à ce moment je suis à vous. Prenez, Seigneur, tous les mouvements de mon cœur et tous les moments qui me restent de ma misérable vie pour expier le mauvais emploi des moments que j'ai passés au service du monde votre ennemi. Ah ! que j'ai regret du mauvais usage que j'en ai fait, et que je serais heureux si je le pouvais réparer ! (**Le P. Nouet,** *Retraite pour se préparer à la mort*).

[Ceux qui perdent le temps]. — N'est-il pas étonnant d'entendre quelquefois des chrétiens se demander les uns aux autres à quoi ils passeront le temps, et ne savoir à quoi l'employer? Ils ont le péché dans l'âme, ils sont dans la haine de Dieu, et ils demandent ce qu'ils feront du temps! Eh ! misérables, employez le temps à faire pénitence et à obtenir miséricorde d'un Dieu trop justement irrité. Ah ! si un réprouvé dans les enfers pouvait avoir le temps dont vous ne savez que faire, quelle pénitence ne ferait-il pas ! Il y en a d'autres qui emploient le temps à mal faire, et il ne faut que faire réflexion sur la corruption des mœurs du siècle et sur le libertinage de la plupart des gens du monde pour en être persuadé. Ah ! ce temps qui est si court pour faire le bien est encore trop long pour faire le mal. Enfin, la plupart perdent le temps parce qu'ils font tout autre chose que ce qu'ils doivent ; c'est sur quoi les personnes qui font profession de piété doivent bien s'examiner. Une femme, par exemple, qui aura sa famille à régler croira bien employer le temps que de passer le jour dans une église : elle se trompe ; elle fait autre chose qu'elle ne doit : et ce seul exemple suffit pour faire connaître les fautes que l'on fait à cet égard. Ce n'est pas assez, pour bien employer le temps, de faire de bonnes actions, il les faut bien faire ; et pour les bien faire il faut les faire dans l'ordre, c'est-à-dire dans le temps, selon l'état et l'emploi de chacun ; et, si elles ne sont faites dans cet ordre et selon ces règles et ces

circonstances, elles cessent d'être bonnes ; et le temps qu'on emploie à les faire est perdu. (*Essais de Sermons*).

[Témérité de se fier sur l'avenir]. — Quelle témérité à l'homme de disposer de ses années et de sa vie, puisqu'il n'a pas seulement le pouvoir de disposer du lendemain ! C'est ce qu'a dit un sage païen, il y a longtemps. *Quàm stultum est ætatem disponere qui ne crastino quidem dominantur* ! Il n'est point de jour, d'heure ni de moment, dans le temps à venir, qui ne puisse être la fin de notre vie ; et, comme dit S. Prosper, depuis que la mort a été introduite par le péché dans le monde, elle a étendu son pouvoir sur tous les jours de notre vie : *Obnoxium sibi omnem vitæ nostræ fecit diem.* La raison, la foi, l'expérience, nous enseignent qu'il n'est rien dans le monde, ni noblesse, ni science, ni richesses, ni vertu, qui nous puisse assurer d'un moment de vie dans le temps à venir. Raisonnez sur ce principe et dites, avec S. Augustin : *Omnis spes quæ tempori committitur incerta est, quia tempus incertum est.* C'est en cela que le pécheur montre évidemment qu'il méprise son salut, et qu'il ne craint point de le risquer, puisqu'il l'expose à une chose aussi incertaine qu'est le temps. (**Le P. Texier,** *Dim. de la Passion*).

[Différence du temps et de l'éternité]. — Le temps nous visite en passant, sans s'arrêter jamais un moment, comme l'eau d'un fleuve qui coule toujours ; l'éternité demeure immobile et inébranlable, comme la terre qui porte le fleuve dans son sein. Le temps a toutes ses parties séparées, et qui sont même incompatibles : car les unes chassent les autres ; les unes sont déjà passées, les autres sont encore à venir, et rien n'est présent dans le temps, qu'un seul moment indivisible. L'éternité n'a point de parties, elle est tout ensemble et indivisible ; elle n'a point de passé, ni rien de futur. Le temps ne s'attache qu'aux choses périssables, il les dévore et les consume toujours peu-à-peu : l'éternité, au contraire, ne s'attache qu'aux êtres solides et invariables, qui ne peuvent périr. Enfin, ce qu'on nomme le temps n'est autre chose que la durée successive des choses périssables qui doivent finir ; mais l'éternité est la durée constante et invariable des choses qui ne finiront jamais. Ainsi, le temps et l'éternité n'ont rien de semblable, et, bien loin d'avoir lieu de comparer l'un à l'autre ou de mesurer l'un par l'autre, il y a toujours une grande opposition. Nous savons trop ce que c'est que le temps pour pouvoir bien savoir ce que c'est que l'éternité : car nous sommes si accoutumés à concevoir la durée d'une chose comme une longue suite d'années qui coulent et qui s'entre-suivent, que nous ne pouvons pas comprendre qu'elle puisse avoir une grande durée d'une autre façon : et de-là vient que, quand nous voulons nous représenter l'éternité, nous multiplions les millions et les millions de siècles. (**Le P. d'Argentan,** *Conférences sur les grandeurs de* DIEU).

[S. Bernard]. — Je suis charmé toutes les fois que je lis dans S. Bernard le pieux reproche qu'il se fait à lui-même. Je ne sais, dit-il, comment les heures et les semaines se passent : me voilà déjà au déclin du jour ; un temps que j'ai si inutilement consumé ne reviendra plus, et je ne saurais dire ce que j'ai fait pour Dieu. Revenez, moments, heures perdues, qui m'accusent d'oisiveté ; revenez, que je donne à mon Créateur quelques marques du soin et du désir que j'ai de lui plaire. Pourquoi m'a-t-il mis au monde et m'y souffre-t-il si longtemps, si ce n'est pour agir? et pour qui agirai-je, si ce n'est pour celui à qui tout mon esprit, tout mon cœur, toutes mes forces appartiennent? (**Lambert**, 12e *Dim. après la Pentecôte*).

[Tuer le temps]. — Peut-on entendre des paroles qui marquent un plus grand renversement de raison que celles-ci : *Tuons le temps?* Tout le monde sait que c'est le temps qui nous tue, qu'il n'y a pas un seul des moments dont il est composé auquel il ne nous donne quelque coup qui avance notre mort : et cependant, nous voulons le tuer ! On ne saurait rien dire qui égale cette extravagance : car ou ces paroles ne signifient rien, ou, si elles veulent dire *Désennuyons-nous*, nous sommes opposés à nous-mêmes, puisque nous disons si souvent que le temps passe vite, que les jours, les mois, les années ne durent rien : c'est un langage que nous tenons souvent. Que les hommes fassent ce qu'ils voudront, ils ne passeront jamais utilement et agréablement le temps qu'ils ne sachent le distribuer selon les règles de la piété et de la raison, chacun entre les devoirs de sa religion et de sa profession, et entre les divertissements innocents dont on a besoin pour se relâcher. De cette manière, le temps n'ennuie jamais, parce qu'on n'en a jamais de reste. (**Du Tremblay**, *Traité des Jeux*).

[Le temps et ses moments successifs]. — Si le temps était fixe, s'il était de la nature de ces biens que nous pouvons posséder tous à la fois, nous en pourrions perdre une partie, en prétendant nous dédommager de cette perte par le bon emploi du reste : mais nous ne pouvons nous flatter de ces avantages : le temps ne nous est donné que successivement, nous le perdons quand nous en jouissons, et sa rapidité nous donne dès le moment ce qu'il nous donne. *Isti dies non sunt*, disait autrefois S. Augustin ; *Antè abeunt quàm veniant, jungunt se et sequuntur, sed non se tenent.* Les jours de notre vie ne sont pas, à proprement parler, des jours qui nous appartiennent et dont on puisse dire qu'ils ont une réelle existence : à peine viennent-ils qu'ils s'écoulent; ils se suivent les uns les autres, mais ils ne se tiennent jamais, en sorte qu'ils fassent ensemble quelque chose de durable et de permanent.

Le temps seul est irréparable. Si nous avons perdu la santé, nous la recouvrons ; un accident imprévu nous a-t-il ravi notre bien, ce bien peut

se rétablir ; tout se répare : il n'y a que le temps qui ne se peut réparer; tout ce qui est passé est sans retour. La fleur de la jeunessse qu'on a donnée à la galanterie, à l'enjouement, au plaisir de la vie, tout cela est écoulé, en sorte qu'on ne peut le rappeler. Mais n'oublions pas de faire là-dessus une belle réflexion, avec S. Bernard : Si le temps passe avec tant de rapidité qu'il ne puisse plus revenir, la chose que nous faisons en ce temps ne laissera pas de subsister, de telle sorte que rien ne sera capable de l'effacer. Je ne nie pas que, lorsque l'on a commis un péché, on ne puisse l'effacer dans les larmes d'une sincère douleur; mais, avec cela, il est vrai de dire que le péché est commis, et que, quoiqu'on l'ait expié, il n'a pas laissé d'avoir été : *Etsi facere in tempore fuit, fuisse in æternum manet*. (**Le P. Larue,** *Mardi de la Passion*).

[Vaines et inutiles occupations]. — Le prophète Isaïe compare l'ouvrage des hommes à ces petits châteaux que font les enfants quelquefois : ils les font avec empressement, et nous nous moquons d'eux. Dieu fait de même à l'égard des hommes, dit S. Augustin : leurs plus grandes affaires ne sont que de pures niaiseries : *Magnorum nugæ negotia vocantur*. Des bagatelles absorbent tout le temps qu'on devrait donner à sa sanctification, et, après un flux et reflux de mille occupations, quand on vient à la mort, on se trouve pauvre nu et dépouillé de toutes choses. Reproche que cet ange dont il est parlé dans l'Apocalypse faisait à un Evêque : *Nescis quia miser es et miserabilis, et pauper et nudus*. Vous qui paraissez dans le monde comme quelque chose, vous que l'on considère comme un homme occupé à de sérieux emplois, que vous trompez de gens et que vous vous abusez vous-même ! Car vous ne savez pas que vous êtes réduit à la misère la plus honteuse, pour avoir passé toute votre vie dans l'oisiveté, et n'avoir rien acquis pour le ciel. (*Le même*).

[Réflexion à la vue de tant d'années mal employées]. — Il faut que par la pénitence nous fassions revenir le temps passé, et que nous nous servions du présent pour l'expier. Il y a tant de mes années qui sont écoulées, doit dire un chrétien, et il y a si peu d'heures que j'ai employées pour mon salut ! Cependant la miséricorde de Dieu m'a laissé encore un remède, qui est de repasser, comme le bon roi Ezéchias, les années perdues, dans l'amertume de mon cœur, et par ce moyen de les faire revenir. Voilà ce que je voudrais que vous considérassiez quelquefois. Considérez la nature des choses auxquelles vous avez prostitué votre temps. Ces compagnies, ces visites, ces jeux, ces festins, ces spectacles, qu'est devenu tout cela ? Il est allé se perdre dans l'abîme du néant; disons mieux, tout cela s'est allé perdre dans l'éternité. Il en sera de même des fausses consolations que vous goûtez encore à présent ; et, par les choses qui sont passées, vous devez vous instruire du bon usage de ce qui vous reste. Il faut que, convaincus de la vanité de ce qui s'est écoulé, vous appreniez à ménager

utilement ce qui s'écoulera encore; que vous l'employiez en des œuvres chrétiennes qui aillent heureusement se perdre dans l'éternité, non pas à des actions inutiles et criminelles qui ne laissent que de malheureux repentirs.

Ne perdez pas ce temps précieux; mettez à profit des moments si chers d'une vie que nous passons comme si elle ne devait jamais finir. Savez-vous bien que ce temps est le seul des biens naturels que vous possédiez, que c'est à vous que la nature l'a donné sans réserve, et que rien ne le peut ôter à l'homme vivant? *Omnis si quidem res aliena est à nobis : quod nostrum est, tempus est.* C'est une parole de Sénèque; mais elle a été adoptée par S. Bernard, et consacrée par ce grand saint. En effet, tous les autres biens sont sujets à l'injure du temps; et quand je serais dépouillé de tous les biens, soit de la nature soit de la fortune, je ne m'estimerais pas fort malheureux, pourvu que j'eusse du temps et de l'espérance, les deux ressources des malheureux. (*Le même*).

[De ceux qui se plaignent des temps mauvais]. — Il faut établir pour principe que tous les temps sont également bons, parce que l'auteur des temps a une égale bonté dans toutes leurs différences. Mais c'est nous qui nous servons mal du temps; et en cela, comme en bien d'autres choses, nous imputons nos fautes aux choses dont nous faisons un mauvais usage. Faites en sorte que tous les hommes soient gens de bien, et le temps ne sera jamais mauvais. Ne dites plus que ce temps ne saurait durer, et qu'il en viendra un qui sera plus favorable. Il n'est point de temps qui durent; ils passent tous et ne reviennent jamais. C'est par la vertu, par l'industrie, et par l'étude, qu'on peut les arrêter, non pour les empêcher de fuir, mais de se perdre. Or, il n'est rien de si doux que le souvenir du temps bien employé. Mais, ne sachant pas nous en servir comme il faut, après en avoir usé en de soins superflus ou dans une négligence continuelle, nous accusons le temps, innocent de tout ce mauvais ménagement. On emploie l'enfance au jeu, la force de l'âge au négoce ou au plaisir, et la vieillesse aux plaintes et aux regrets inutiles.... Au lieu d'attendre un temps meilleur, je vous conseille de jouir de celui-ci dès à présent, puisqu'il est en votre pouvoir, et que c'est le seul moyen d'étouffer un désir inquiet par une jouissance agréable et utile, en donnant ce temps à l'exercice des vertus chrétiennes, puisqu'il ne peut être bien employé autrement. (*Entretien de* **Pétrarque** *sur le temps et l'éternité*).

[Compte à rendre à Dieu]. — Au reste, ne pensez pas qu'il n'y ait que l'oisiveté qui soit recherchée dans le compte terrible que Dieu demandera à tous les hommes du temps qu'il leur donne; il y a bien des occupations qui ne seront pas traitées moins rigoureusement, puisque le temps n'y est pas moins dissipé que dans ces sortes d'inutilités. Je n'entends pas seulement ici parler des occupations qui sont manifestement criminelles : ces

choses sont trop manifestement mauvaises. Je parle d'un artisan, d'un marchand, d'un homme d'affaires. Quoiqu'un laboureur ait la sueur sur le front depuis le matin jusqu'au soir, qu'un marchand soit tout le jour à son comptoir, hélas! parmi ces différentes occupations qu'il y a de temps perdu! Les uns et les autres, après avoir bien travaillé, en sont-ils meilleurs et plus gens de bien? Elèvent-ils leur cœur à Dieu? pensent-ils à l'éternité, et offrent-ils au Seigneur ces petites peines afin qu'il les agrée et qu'il leur en tienne compte? (**Monmorel**, *Circoncision*).

[Que reste-t-il des plaisirs passés]. — J'en atteste Messieurs, votre expérience: que vous reste-t-il des plaisirs pour lesquels vous avez sacrifié vos plus beaux jours? Que vous reste-t-il de ces honneurs et de ces dignités que vous avez recherchés avec tant de peines? Je veux que toutes ces choses aient rempli l'étendue de vos vœux; mais le plaisir que vous en avez reçu n'est-il pas dissipé? Et celui que vous en espérez ne se dissipera-t-il pas aussi? Il y a près de quinze ou vingt ans que vous goûtez ce plaisir; mais quel avantage avez-vous sur ceux qui ne le goûtent que depuis trois jours? Tout est passé pour eux et pour vous, et ce qui est passé n'est plus rien. Quelle différence mettez-vous entre un honneur qui a été en effet, et un honneur qui n'a été qu'en songe? L'un et l'autre ne sont-ils pas également abîmés dans le néant? je veux dire cet honneur réel et cet honneur imaginaire.

Ce temps n'est plus; mais il a été. Ce plaisir a été; mais il n'est plus. Cette douceur qui vous a charmés ne subsiste plus; mais le crime demeure et subsiste toujours: *Facere in tempore fuit, sed fecisse in æternum manet*, dit S. Bernard. Voilà ce qui fait notre malheur. Ces actions d'iniquité sont passées de nos mains, mais elles ne sont pas passées de notre esprit: *Transierunt à manu, sed non à mente*. Commettre le mal, cela passe; mais l'avoir commis, cela ne passe jamais. Massacrer son frère, c'est un plaisir que Caïn n'a pas refusé à sa vengeance; plusieurs années se sont écoulées depuis, mais ce meurtre commis est un mal qui tourmente pendant une éternité. (*Le même*).

[Conduite de la plupart des chrétiens]. — Je ne sais pas ce qui en doit arriver, et Dieu veuille que les événements ne répondent pas aux apparences! Mais, à voir la vie de la plupart des chrétiens, on peut tirer de l'usage qu'ils font du temps de mauvaises conséquences pour l'éternité où ils prétendent. Je vois qu'on travaille incessamment dans le monde: que de peines! que de travaux! que de sueurs! Mais que je voie l'ordre de votre temps, je trouverai du temps pour toutes choses, hors pour le salut et l'éternité. Tant d'heures pour le sommeil, tant pour le divertissenent, tant pour le travail, tant pour l'étude: mais pour la prière et pour le salut, à peine prend-on un quart d'heure. Et cependant c'est pour cela que Dieu nous donne le temps: *Dùm tempus habemus, operemur bonum*.

Pendant que nous avons le temps, servons-nous en pour notre salut, de peur de ne l'avoir pas toujours. Hâtons-nous : *Venit nox, quandò nemo potest operari*, dit le Fils de DIEU. Viendra un temps où vous ne pourrez travailler. Tandis que nous le pouvons et que DIEU nous en donne les moyens, faisons en sorte qu'il ne se passe aucun jour que nous n'ayons un temps réglé pour notre salut, pour la prière, pour la lecture de quelque bon livre, etc.

Il faut racheter le temps, parce que les jours sont mauvais. C'est ce que S. Paul disait, en instruisant les chrétiens d'Ephèse de l'usage qu'ils devaient faire du temps : *Redimentes tempus.* Ce qui peut avoir deux différentes explications, et qui nous montrent deux différents usages de la prudence chrétienne. Le premier regarde le temps passé, et consiste à le réparer par les bonnes œuvres et par la pénitence. Car, quoique nous n'ayons plus de droit sur cette différence de temps qui semble être envolé de nos mains et n'être plus en notre puissance, la sainteté néanmoins, qui participe à l'éternité de DIEU, a juridiction sur le passé même, et par le moyen de la pénitence elle réforme en quelque façon les jours mal employés, et fait revenir le temps perdu par la diligence qu'on fait à bien employer celui qui reste. *Redimentes tempus.* S. Jérôme explique ce passage d'une autre façon, qui regarde le temps présent : savoir, que, quand nous l'employons, nous le rachetons en quelque façon, parce que nous l'avions perdu par le péché du premier homme. Ou bien, nous méritons, par le bon usage que nous en faisons, que DIEU nous en augmente la mesure. (**Biroat**, *Dominicale*).

[Bon emploi du temps]. — Ceux qui vivent longtemps sans vivre chrétiennement ressemblent à un vaisseau battu de la tempête, qui souffre de grandes agitations et qui fait peu de chemin. Mais l'homme juste, qui est tout occupé de son salut, et du service de DIEU, trouve en peu d'années beaucoup de temps pour la prière, pour la pénitence et pour les bonnes œuvres, parce qu'il profite de tous les moments et que tout lui devient une occasion de mérite : au lieu que celui qui néglige le soin de son salut et qui ne songe qu'à contenter ses désirs déréglés a besoin de beaucoup de temps pour les plaisirs, pour le jeu, pour les divertissements, les intrigues, l'ambition, la vanité, pour satisfaire à une infinité de bienséances que le monde exige injustement et que DIEU ne demande point : il lui faudrait autant de vies qu'il y a d'occupations différentes, auxquelles il est obligé de partager cette vie courte, unique, incertaine, que DIEU lui a donnée pour mériter l'éternité. (*Les souffrances de Notre-Seigneur*).

[Juger de l'avenir par le passé]. — Comme le passé est l'image de l'avenir, jugez de ce qui sera par ce qui a été. Un temps a été où le passé n'a été qu'un pur avenir ; un temps viendra où il sera de l'avenir de même que du passé ; et, comme les délices passées, les plaisirs passés, l'honneur, la

réputation, les louanges passées, ne sont plus, il en sera ainsi de tout ce que l'avenir nous promet en ce monde. Tout sera passé, tout sera dérobé à vos yeux, tout sera échappé de vos mains. Que vous servira alors d'avoir été ce que vous prétendez être, et d'avoir acquis ce que vous prétendez acquérir ? (*Vie réglée dans le monde*).

[Considérations diverses]. — De tous les temps qui composent notre vie, il n'y a que le présent qui soit en notre disposition ; encore coule-t-il si vite, qu'il nous échappe sans que nous puissions nous en apercevoir. L'éclair qui perce la nue, le trait qui fend l'air, le navire qui par l'impulsion violente que lui donne le vent passe à travers les vagues avec une impétuosité merveilleuse, les étoiles du firmament qui, par une incroyable rapidité de leur mouvement, parcourent dans un instant des espaces immenses, ne sont que de légères expressions de la vitesse avec laquelle coule le présent, qui n'est pas plutôt qu'il cesse d'être.... Cependant c'est le temps favorable pour le salut, comme l'appelle l'Apôtre : *Nunc est tempus acceptabile.* Ce temps commode pour opérer le bien, ce temps propre pour sortir du sommeil du péché, ce temps où nous pouvons aisément chercher et trouver DIEU, n'est pas le passé ni l'avenir, c'est le présent, dont nous faisons si peu d'état, que nous employons à des bagatelles, à des vanités, à des entretiens superflus, à des divertissements frivoles, à des projets imaginaires; à des occupations infructueuses.

La mort s'est, pour ainsi dire, hypothéquée tous les moments de notre vie ; il n'y en a pas un seul où nous soyons indépendants d'elle ; il n'y en a pas un seul que nous puissions nous approprier sans injustice et nous promettre sans présomption ; il n'y en a pas un dont nous ne devions nous défier, pas un contre lequel nous ne devions nous précautionner, parce qu'il n'y en a pas un qui ne puisse nous donner le coup fatal ; et, comme dans le passé il n'y en a pas un qui n'ait pu être le dernier de notre vie, de même dans l'avenir il n'y en a pas un qui ne puisse être le premier de notre éternité.

L'éternité est ce grand avenir auquel il faut s'attendre, auquel il faut penser ; c'est à quoi il faut se rendre mal gré que nous en ayons, et plus tôt que nous ne pensons. Le Roi-Prophète y avait toujours l'esprit appliqué ; il méditait continuellement cette longue suite de siècles, cette infinie multitude d'années qui se doivent succéder continuellement les unes aux autres. Il considérait incessamment cet abîme sans fond, cet océan immense de biens et de maux qui doivent faire le partage des bons et des mauvais, sans qu'il y ait jamais aucune interruption dans le bonheur des uns ni aucun adoucissement dans le malheur des autres. *Cogitavi dies antiquos, et annos æternos in mente habui.*

Il n'y a rien qui soit plus à nous et qui soit moins à nous que le temps. Rien n'est plus à nous, parce que nous en pouvons faire tel usage que nous voulons, et l'employer à tel exercice qu'il nous plaît. C'est une

chose qu'on ne peut nous ôter, à moins qu'on ne nous ôte la vie; encore alors, comme notre âme est immortelle, bien loin d'abréger la durée de notre temps, on la rend éternelle. Que s'il n'est rien qui nous appartienne davantage et qui soit plus en notre pouvoir que le temps, il n'est rien aussi qui nous appartienne moins, et qui soit moins en notre puissance, puisque nous ne pouvons disposer d'un seul jour. (*Le même ouvrage*).

[Trésor de mérites]. — Si nous étions bons ménagers du temps, que nous deviendrions riches en peu de temps! que nous amasserions de degrés de gloire et de grands trésors pour l'éternité? Il n'y aurait aucune de nos actions qui ne fût une vertu: il n'y aurait ni parole, ni pensée, ni geste, ni clin d'œil qui ne méritât le ciel. Il n'y aurait soupir de notre cœur qui ne fût pour DIEU comme un acte de charité, et, en un mot, aucun instant qui ne nous valût une éternité tout entière. Oh! qu'une vie passée si saintement serait précieuse! Tous ses moments vaudraient plus que des années, et un ses jours que des siècles entiers. C'est le moyen d'arriver en peu de temps à une honorable vieillesse, puisque, comme dit le Sage, ce n'est pas le nombre des années, mais le nombre des bonnes actions, qui donne cet âge si respectable. Hé! d'où vient donc que nous sommes si mauvais ménagers du temps que nous laissons enlever d'entre nos mains? d'où vient que nous négligeons de nous enrichir à si peu de frais? (**Le P. Haineufve**, *de l'Ordre*, *discours* 6ᵉ).

[De la vie abrégée du méchant.] — Il est expédient au méchant qui veut continuer dans son péché que DIEU abrége les jours de sa vie, et que la nécessité, comme dit S. Bernard, mette fin à des abominations auxquelles la volonté n'a pas voulu apporter quelque sorte de modération. Quoi? au lieu de vous corriger de vos vices, vous les multipliez de jour en jour; vous allez toujours croissant en malice, et vous y faites sans cesse de nouveaux progrès: et DIEU vous laissera vivre plus longtemps? Il y va de votre intérêt qu'il en use ainsi, puisque la vie ne sert qu'à vous le faire offenser, et par conséquent à vous rendre plus coupable de jour en jour, et à augmenter le châtiment que vous en souffrirez un jour. Vous multipliez vos dettes, et vous amassez un trésor de colère pour l'autre vie; vous aimez le chemin large qui conduit à la perdition, et, si vous pouviez lui donner autant de durée que d'étendue, et autant de longueur que de largeur, vous n'y manqueriez pas: *Eò usquè latam diligis viam, ut omnibus modis, si posses, faceres longam*, dit S. Bernard. (**Le P. Grizel**, *Avent*).

[Réflexion sur le temps et sur l'éternité]. — Tout passe avec une rapidité inconcevable: *Transvolantibus momentis, rapiuntur cuncta*, dit S. Augustin. L'éternité s'avance, et ce peu de moments qui nous restent sont tout près de se perdre dans cette immensité si redoutable. Mais notre consolation doit être de savoir que JÉSUS-CHRIST déclare qu'il jugera dans sa clé-

mence le serviteur qu'il trouvera veillant et appliqué à l'œuvre qu'il lui aura commise. A quoi pensent les hommes ! Tout échappe dans ce monde avec une rapidité prodigieuse ; nous sommes près de perdre dans tous les instants ce que nous y aimons davantage : cependant on traite l'éternité comme le temps, et le temps par un renversement déplorable, tient dans nos cœurs la place que l'éternité toute seule y devrait avoir. Qu'on dise ce que l'on voudra : tout passe avec une prodigieuse vitesse ; l'éternité seule de Dieu demeure et enveloppe toutes choses. Les grandeurs du monde les plus attachantes sont des fantômes qui frappent, qui trompent et qui n'ont point de réalité, et il ne reste qu'un repentir éternel d'avoir négligé les choses effectives et solides qui seules nous peuvent conduire à Dieu, pour s'attacher à des imaginations... Tout passe, et la vie des hommes, quelque longue qu'elle soit, se cache et se perd dans l'éternité de Dieu, comme une goutte d'eau dans un océan, et il ne leur reste rien de toutes leurs pensées, de leurs actions et de leurs desseins, que les seules œuvres qu'ils ont pu faire sans aucune vue de leurs intérêts. Tout ce qui n'est pas pour Dieu sera quelque jour comme s'il n'avait jamais été, et le plus grand de nos regrets sera d'avoir semé dans une terre ingrate qui n'aura produit que des épines et des ronces. (**L'Abbé de la Trappe,** *Maximes chrétiennes*).

[Il y a temps pour tout]. — C'est une chose à remarquer dans l'Ecriture, soit de l'Ancien soit du nouveau Testament, que,| quand il est parlé de quelque événement considérable, elle ajoute qu'il est arrivé au temps marqué par la Providence, ou bien au temps que Dieu l'a déterminé. Ainsi, le Verbe éternel a pris naissance sur la terre dans le temps qu'il a jugé le plus propre et le plus à propos. S. Paul déclare, dans l'Aréopage, que Dieu avait marqué ce temps pour dissiper l'ignorance des hommes et les ténèbres de l'idolâtrie où ils étaient ensevelis depuis tant de siècles. Ce que nous appelons occasion, et ce que l'Ecriture nomme temps propre et temps commode, *in tempore opportuno*. Or, si le Sage nous assure qu'il y a un temps propre de la sorte pour chaque chose, on le doit dire encore plus particulièrement dans l'affaire du salut, à laquelle toutes les autres se doivent rapporter. Ainsi le Fils de Dieu versa des larmes sur la perte de la ville de Jérusalem, pour n'avoir pas profité de la visite de son Sauveur et de la grâce qu'il lui faisait : *Si cognovisses et tu quæ ad pacem tibi*; etc. Mais le temps est maintenant passé, ce temps que Dieu avait choisi et déterminé pour opérer son salut. Ainsi encore, l'Apôtre nous avertit que voici le temps favorable pour le salut, et ailleurs de faire le bien pendant que nous en avons le temps. Or, ce temps propre, commode, destiné pour cela, est le temps présent, parce que nous ne pouvons compter sur le passé qui n'est plus, ni sur l'avenir qui ne sera peut-être jamais pour nous. (**Anonyme**).

[Combien le temps est précieux]. — Le temps ne s'achète pas à prix d'argent, mais l'éternité s'achète au prix des bonnes œuvres. Qu'importe que la vie soit courte, pourvu qu'elle soit sainte ? et que sert-il qu'elle soit longue, si elle en est plus criminelle ? Dieu ne compte point, dans le livre de vie, les années que nous passons dans le vice : c'est un temps perdu pour l'éternité. S'il reprocha un jour aux démons un moment, un seul instant, un quart-d'heure au plus, qu'il leur avait donné pour mériter la gloire, et qu'ils employèrent pour se perdre, quel compte nous demandera-t-il de tant d'heures, de tant de jours et de tant d'années que nous avons vécu dans le désordre ! Un seul moment bien ménagé nous eût acquis une couronne immortelle dans le ciel : que n'eussions-nous pas fait avec tant de millions de moments que Dieu nous a si libéralement accordés, et quels trésors n'eussions-nous pas amassés ? O vie mal employée ! ô moments inutilement écoulés ! Quoi ! les enfants de ce siècle, les enfants de ténèbres, rechercheront avec plus d'ardeur, avec plus d'empressement, une fumée d'honneur et des richesses périssables que nous ne chercherons Dieu, qui nous a tirés du néant pour nous faire part de sa gloire, qui nous a rachetés de son sang lorsque nous étions absolument perdus ! O homme inconsidéré, quand est-ce que vous ouvrirez les yeux pour jeter un regard au-delà des temps, pour regarder la gloire qui vous est promise à travers de tant de nuages qui vous offusquent la vue ? (**Le P. Nouet**, *Méditations*).

[Du temps et de sa nature]. — Dites-moi, je vous prie, ce que c'est que le temps. Peut-être sera-ce un composé d'un être passé et d'un autre à venir joints et rassemblés dans un moment présent ? Mais, qui a jamais vu un tel monstre, dont l'être est composé de deux êtres, du passé qui n'est plus, et du temps à venir qui n'est pas encore ? Quelle étrange nature est celle-ci, que de prendre naissance de sa mort, et son origine de sa défaillance qui dure et subsiste parce qu'il fait défaut et manque : père et fils de soi-même, le principe et la destruction de soi-même, puisqu'il ne se conserve qu'en se perdant continuellement, et se compose par la destruction de son être ? Où est ce temps à venir ? Il est enveloppé comme un fil dans un peloton, réuni et rassemblé comme de l'eau dans un profond abîme. Le présent le développe, et il le distille goutte à goutte comme une fontaine. Où est le passé ? revient-il une seconde fois, et se réunit-il en soi-même ? Si cela était, je concevrais ce que c'est que le temps. Mais il n'en va pas ainsi : car le passé et l'avenir, s'ils durent et s'ils ont de la consistance, ne sont plus ni passé ni avenir ; et, pour être toujours dans un état, il faut que le temps soit d'un être qui n'est plus, et d'un autre qui doit toujours être. Et voilà ce que c'est que le temps. Or, de dire comment les moments passent dans le temps, comment ces indivisibles s'étendent et deviennent de grands espaces et de longs intervalles ; que ces moments soient comme des nœuds, et non des parties,

liant et ne composant pas le temps , *Exardescit animus*, dit S. Augustin, *scire illud implicatissimum ænigma.* (Ouvrage italien : *L'Eternità considiera*).

[Profitons du jour présent]. — Dieu me donne encore ce jour pour travailler à mon salut, devons-nous penser, et je ne sais si je verrai le suivant : mais ce jour seul, bien employé, peut me valoir une éternité de bonheur et de gloire. Si Dieu faisait la même grâce à quelqu'un de ceux qui ont déjà fini leur course ; si une âme sortait pour un jour de l'enfer ou du purgatoire, avec le pouvoir d'expier ses péchés par la pénitence et de mériter le ciel, que ne ferait-elle point ? Laisserait-elle quelque moment vide dans un temps si court et si précieux ? Non, sans doute. Ceux même qui sont déjà dans la gloire regarderaient comme une faveur inestimable d'avoir encore un jour pour mériter quelque nouveau degré de sainteté qui les unirait plus parfaitement à Dieu. Pourquoi en userions-nous autrement ? Appliquons donc à ce jour que nous possédons encore ce que nous dit le Sage : « Ne nous privons pas des avantages du jour heureux, et ne perdons aucune partie du bien que Dieu nous donne : *Non defraudéris à die bono, et particula boni doni non te prætereat.* » (Eccl. xiv). Soyons attentifs à toutes les occasions qui se présentent de faire quelque bien. Ecoutons et suivons avec une grande fidélité la voix et les inspirations de Dieu. Faisons-nous une loi de ne rien faire par manière d'acquit, mais d'agir toujours de la manière la plus excellente et la plus parfaite : c'est encore un avis du Sage : *In omnibus operibus tuis præcellens esto.* (Eccli. xxxiii). Prenons encore pour nous cet autre avis de l'Ecclésiaste : Faites sur-le-champ et sans délai tout le bien qui est en votre pouvoir, parce que dans l'enfer, où vous conduit à grands pas le mauvais usage du temps, il n'y aura ni bien à faire, ni sagesse ni science qui vous apprenne à le faire.

Notre vie est composée d'un nombre d'années qui se succèdent les unes aux autres, s'écoulent sans cesse, sans espérance d'en voir jamais revenir aucun jour ni une seule heure. Cette multitude d'années, de mois et de jours que Dieu nous a accordés pour faire notre salut sont proprement ce talent, multiplié ou moins nombreux selon qu'il a plu au Père de famille, qu'il faut faire valoir et dont il faut nécessairement rendre compte. Notre vie dût-elle être des plus longues, il y a une de ces années qui doit être la dernière, après laquelle il n'y a plus de temps. Nulle année, depuis que nous sommes au monde, qui n'ait été la dernière pour bien des gens qui s'en promettaient encore plusieurs autres ; et celle-ci que nous finissons terminera encore la carrière de plusieurs, qui ne verront pas le premier jour de l'an prochain. Elle finit pour nous, cette année, comme pour tous les autres : quel regret pour ceux qui en ont perdu peut-être tous les jours ! N'avons-nous plus rien à nous reprocher sur cet article ? Combien avons-nous employé de ces jours à cette grande, à cette unique

affaire ? Nous avons beaucoup travaillé pour le monde : avons-nous beaucoup gagné pour le ciel ? Et si nous n'avons rien fait pour l'éternité, voilà une année perdue. Du moins employons utilement le peu de temps qui nous reste. (**Croiset**, *Exercices de piété*).

[Le temps est à tous, et il n'appartient à personne]. — De toutes les choses qui sont à notre usage, on peut dire qu'il n'y en a aucune qui soit plus à nous d'un côté, et qui d'un autre soit moins à nous, que le temps que Dieu nous donne pour le travail et les fonctions de notre état. C'est un bien que nous partageons avec une infinité d'autres ; mais c'est aussi un bien qui, quoiqu'il nous paraisse également commun, nous est néanmoins si propre qu'on ne peut nous l'ôter qu'avec la vie. Tous les hommes ne sont pas riches ; ils n'ont pas tous de l'esprit ; ils ne remplissent pas tous les places les plus honorables des royaumes et des républiques ; ils ne sont pas tous nobles, alliés aux premières familles : mais, riches ou pauvres, ignorants ou savants, roturiers ou nobles, ils ont tous leur temps comme un bien qui leur est commun. Le même soleil luit pour eux tous, la même terre les porte, les influences des astres sont les mêmes ; chacun d'eux en prend sa part, sans que celle des autres en souffre. En un mot, on dispose de son temps chacun à son gré. Avec tout cela, rien n'est moins à nous que ce temps. Celui qui est passé n'est plus à notre disposition, celui que nous attendons n'est pas encore, celui qui est présent nous échappe et s'écoule à tout moment, et, dès qu'il sera passé, il ira se perdre dans le vaste abîme de l'éternité, et rien par conséquent ne paraît moins en état d'être rappelé ni réparé. On répare la perte des richesses quand on en acquiert d'autres, la perte de la santé quand on rentre en convalescence ; mais à l'égard du temps, on ne peut le faire revenir : ce qui est fait est fait. (**L'Abbé Boileau**, *Pensées choisies*).

[Différentes manières de racheter le temps]. — Les chrétiens des premiers temps ont pratiqué en différentes manières le conseil que l'Apôtre donnait aux Ephésiens de racheter le temps. Ils l'ont racheté quelquefois en souffrant la perte de leurs biens, quelquefois en sacrifiant leur vie même à Dieu par le martyre ; d'autres comme S. Paul, S. Antoine, S. Hilarion, l'ont été racheter dans la solitude : et c'est la considération des troubles et des scandales du monde, c'est-à-dire des mauvais jours, qui fait naître dans le cœur des serviteurs de Dieu l'envie de racheter le temps de cette manière par la retraite dans une solitude. D'autres le rachètent par les larmes de la pénitence ; d'autres par les aumônes ; d'autres, pour racheter le temps, entrent dans les monastères bien réglés : et ceux-ci sont de deux sortes : les innocents et les pécheurs : les uns parce qu'ils croient y conserver avec plus de facilité l'innocence de leur baptême, et les autres parce qu'ils y trouvent plus de secours pour la recouvrer par une solide pénitence. Il y en a qui souffrent une injure, ou qui abandonnent

un bien temporel, pour racheter le temps qu'ils perdraient à la sollicitation et aux inquiétudes d'un procès. Enfin, il y en a qui, suivant l'Evangile, rachètent le temps en donnant un de leurs yeux, une main, un pied, c'est-à-dire en se privant de ce qui leur est le plus nécessaire. Toutes ces différentes manières de racheter le temps ont cela de commun, que la charité y entre comme principe et comme fin. C'est ainsi que l'on rachète le temps, et que l'on change les jours mauvais en des jours de salut, qui sont suivis d'un jour éternellement heureux. (**Le Tourneux,** *Année Chrétienne, tome* II).

[Le présent]. — Le passé est un abîme sans fond qui engloutit toutes les choses passagères, et l'avenir est un autre abîme qui nous est impénétrable. L'un de ces abîmes s'écoule continuellement dans l'autre : l'avenir se décharge dans le passé, en coulant par le présent. Nous sommes placés entre ces deux abîmes : car nous sentons le passage de l'avenir au passé, et ce passage fait le présent, comme le présent fait toute notre vie. Ce qui en est passé n'est plus, et ce qui en est futur n'est pas encore. Voilà notre état. Ce que nous devons donc faire, c'est de prendre la part que Dieu veut que nous prenions au présent, et de regarder et le passé et l'avenir de la manière qu'il veut que nous les regardions. (*Essais de Morale*).

[Eviter l'oisiveté]. — Apprenons à estimer le temps : il est comme d'un prix infini, puisque notre éternité en dépend. Evitons cette malheureuse oisiveté dans laquelle vivent la plupart des hommes, qui, après cela, se croient encore fort innocents devant Dieu, et n'avoir rien à se reprocher sur leur conduite. Car qui est-ce qui s'accuse, au tribunal de la Pénitence, de la perte du temps ? Nous en sommes-nous jamais accusés ? Cependant c'est sur quoi nous n'avons peut-être que trop de reproches à nous faire, puisque ne rien faire de bien c'est faire du mal : *Nihil boni facere, hoc ipsum est malum facere.* (S. Chrysost.). Outre que cette oisiveté et cette perte de temps est la source de tous les vices et la cause de toutes ces tentations dont nous sommes si violemment attaqués et si souvent vaincus. Car, dès que le démon commence à s'apercevoir qu'une âme est oisive, il se sert de cette occasion pour la perdre ; il lui retrace dans l'esprit les images de ce qu'elle a fait autrefois ; et, si elle a jamais eu le malheur de commettre quelque action déshonnête , il ne manque pas de la lui représenter avec tout l'attrait du plaisir par lequel il l'a autrefois vaincue, afin du moins de lui donner de la complaisance pour les fautes passées, lorsqu'il ne peut nous porter à en faire de nouvelles. L'unique moyen de nous délivrer de toutes ces pensées fâcheuses qui nous tourmentent, c'est d'être toujours occupé : *Aliquid operis facito, ut te semper diabolus inveniat occupatum.* (*Considérations chrétiennes*).

[Dieu nous jugera sur l'emploi du temps]. — DIEU nous accorde un temps convenable pour faire le bien : *Je lui ai donné le temps pour faire pénitence.* (Apoc. II). Mais lorsque ce temps, dont nous sommes aujourd'hui les maîtres, sera écoulé, nous ne pourrons plus en avoir un seul instant à notre disposition : *Il n'y aura plus de temps pour nous.* (Ibid. X). C'est alors que le temps du Seigneur sera venu, ce temps qu'il a marqué pour savoir de nous quel emploi nous avons fait de celui qu'il nous avait donné. Quel compte sévère il nous en demandera! *Vocavit adversùm me tempus.* (Thren. III). Examinons sérieusement à quoi nous employons notre temps. Est-ce à des choses utiles ou bien à des choses vaines? DIEU nous le donne, ce temps, afin de nous en servir pour négocier l'affaire de notre salut, et nous le perdons, ou bien nous n'en usons que pour des choses qui nous mènent à notre perte éternelle. Quel usage d'un bien qui devrait être ménagé avec tant de soin et avec tant de sagesse ! Nous en connaîtrons le prix lorsque nous l'aurons laissé écouler, et que le temps du Seigneur sera venu ; et nous touchons de près à ce terme : *Ce temps de la ruine de Babylone est déjà proche; les jours n'en sont pas éloignés,* dit Isaïe (XIV). — (**Ségneri**).

[Le temps passe assez vite]. — L'Ecclésiaste ne se contente pas de comparer les jours de notre vie à ceux d'un voyageur, pour en exprimer le petit nombre ; il dit encore que ce peu de temps même passe très-vite, qu'il passe comme l'ombre : *Velut umbra prœterit.* En quel danger sommes-nous donc de le perdre, et quelle doit être notre attention à en faire l'usage pour lequel DIEU nous l'a donné ! Un voyageur pressé par le temps n'estime rien davantage que ce qui lui en reste ; il en prend sur son sommeil, sur son repas, sur son délassement, sur tout ce qu'il peut abréger ou se retrancher : si vous ne mettez ainsi à profit ce qui vous reste du temps pour opérer votre salut, que ne hasardez-vous pas ? La perte de votre temps ne produit pas un moindre mal que la perte éternelle de votre âme. Quel est donc l'aveuglement des mondains, qui consument leurs jours en de vains projets de fortune et de grandeur ! Un voyageur que l'amour de sa patrie presse d'y retourner s'amuse-t-il en chemin à des bagatelles ? Qu'est-ce que les plus grandes fortunes du monde, les plus grands établissements sur la terre, par rapport à l'heureuse éternité où le chrétien aspire ? De vraies bagatelles, de purs amusements. Mes jours, hélas ! sont comptés, et le nombre en est très-petit : je les ménagerai donc, ces jours, avec soin pour avancer vers la céleste patrie. Je suis sûr d'en avoir assez si je les ménage comme je dois ; mais, pour peu que je les laisse couler inutilement, je pourrai ne pas arriver, faute de temps. Le temps passe enfin comme l'ombre : qu'il est difficile qu'il ne m'échappe sans fruit, si je n'ai une attention continuelle à en mettre à profit tous les moments ! En effet, que j'en ai perdu, de ces précieux moments ! Mais je vais, mon DIEU, avec votre sainte grâce, réparer

cette perte par le saint usage que je ferai de tout ce qu'il m'en reste. Faites, Seigneur, que la pensée et le désir d'arriver heureusement à ma patrie, qui est le ciel, m'occupent uniquement. Je me contenterai du logement et de la nourriture que je trouverai, le pur nécesssaire me suffira. Gagner le ciel par le bon emploi du temps, c'est là ma grande, mon unique affaire. (**Ségneri**, *Médit.*).

[Nous n'avons pas le temps que nous pensons]. — Suivant notre manière imparfaite de concevoir les choses, nous divisons le temps en trois parties, qui sont le présent, le passé et l'avenir. Mais nous nous méprenons sur la première : le présent, à proprement parler, ne subsiste point ; car, au moment où nous disons qu'il est, il n'est plus, il est passé. Assis sur le bord d'un torrent, nous montrons un de ses flots dans un endroit déterminé ; nous nous trompons, ce flot n'est plus dans l'endroit que nous marquons, il est déjà porté bien loin par la rapidité du torrent. C'est ainsi et plus rapidement encore que le temps fuit et nous échappe, en sorte qu'il n'a rien de fixe, rien de présent par rapport à nous. Le présent n'est qu'à l'égard de Dieu, *en qui il n'y a pas l'ombre du changement.* (Jac. I). C'est pour cela que le Prophète-Roi ne fait mention que du passé et de l'avenir : *Cogitavi dies antiquos, et annos æternos in mente habui.* (Ps. 76). Il ne songeait pas au présent, ou parce que ce n'est rien, ou parce que c'est si peu de chose qu'il ne mérite pas qu'on y pense ; le présent pour nous n'est qu'un instant, qu'un point. *La joie de l'hypocrite n'est que d'un moment.* (Job. XX) : c'est à quoi le saint homme Job réduit la vie présente et les délices qu'on y goûte : *Ad instar puncti.* C'était dans cette pensée que l'Ecclésiaste disait : *Faites promptement tout ce que votre main pourra faire.* (Eccl. IX) : car le passé n'est plus à vous, et le futur n'y sera peut-être pas. (*Le même*).

[Estime du temps dans le ciel]. — Si quelque chose dans la gloire pouvait affliger les bienheureux, ce serait d'avoir perdu mille degrés de bonheur qu'un plus parfait usage du temps pendant la vie leur aurait acquis. Or, vous l'avez, ce temps précieux de la vie, et vous souffrez qu'on vous le dérobe ? La situation où vous êtes paraît, si je l'ose dire, digne d'envie aux bienheureux mêmes, parce que vous êtes toujours en état de croître en mérite, et par conséquent d'accroître la mesure de la gloire qui vous est promise en l'autre vie. *Faisons donc le bien, tandis que nous en avons le temps*, disait l'Apôtre aux Galates. *Ménagez le temps*, ajoute l'Ecclésiastique : car vous faites une double perte en l'employant mal : vous perdez la récompense attachée au saint usage que vous en feriez, et vous vous attirez la peine destinée à l'abus que vous en aurez fait. Le temps de la vie n'est qu'un instant par rapport à l'éternité : c'est donc bien peu que tout le temps de la vie pour travailler à me rendre éternellement heu-

reux ; je suis donc bien imprudent et bien coupable de l'avoir prodigué jusqu'ici à tant de choses inutiles. Je suis un voyageur qui s'est mal à propos amusé sur la route, et qui ne peut arriver à son terme qu'en faisant la plus grande diligence. Non, je ne perdrai plus un moment, ô mon Dieu, de ceux que vous voulez bien m'accorder encore pour gagner la céleste patrie. (**Ségneri**, *Méditations*).

TENTATIONS.

AVERTISSEMENT.

Le Jeûne, *la* Retraite *et les* Tentations, *sont trois sujets qui viennent à l'Evangile du premier dimanche de Carême. Nous avons déjà parlé du premier et du second dans une autre occasion; il reste donc de nous attacher aux* Tentations : *sujet d'autant plus utile, que toute la vie de l'homme n'est qu'un combat et une continuelle tentation, selon le texte sacré. Et comme c'est de la résistance que nous apportons aux tentations, et de la victoire que nous en remportons, que dépend notre salut et la couronne que nous attendons dans le ciel, il n'en faut pas davantage pour juger de l'importance de cette matière.*

Ce sujet, étant tout moral et de pratique, doit par conséquent être instructif, découvrir les ruses et les artifices dont le démon se sert pour séduire les hommes et les faire tomber dans les piéges qu'il leur dresse ; apprendre le moyen de les éviter ; et, si l'on ne peut, de quelle manière il faut combattre quand on est surpris. Il ne faut pas omettre les motifs qui nous doivent animer à ce combat, et les avantages que nous retirons de la victoire, non plus que les secours que Dieu *nous donne pour vaincre les plus violentes tentations ; mais surtout il faut s'étendre sur la vigilance à les prévenir.*

De plus, il est important de bien faire connaître les ennemis que nous

avons à combattre, puisque ce n'est pas seulement le démon, mais le monde, nous-mêmes, et presque toutes les créatures, qui sont autant d'objets capables de nous tenter et de nous détourner de nos devoirs. Nous fournirons des matériaux pour tout cela.

§ I.

Desseins et Plans.

I. — Jésus-Christ est conduit au désert, pour nous apprendre qu'il faut éviter la tentation par la fuite ; mais, lorsqu'il est tenté dans la solitude, il combat l'ennemi, pour nous apprendre l'art de combattre la tentation quand on n'a pu l'éviter. Double réflexion qui peut faire le partage d'un discours, et que je réduis à ces deux propositions : — La première, qu'à parler en général il vaut mieux prévenir la tentation que d'avoir à la combattre ; — La seconde, qu'il faut la combattre quand on n'a pu la prévenir.

Première Partie. — Pour être convaincu de la première vérité, faites réflexion que toutes les tentations se réduisent à ces deux sortes : — La première, celles qui nous viennent du dehors, et que la présence des objets extérieurs réveille en nous ; — la seconde, celles qui viennent du dedans, et dont nous portons le foyer au fond de nos cœurs avec la concupiscence qui les excite. — Or, pour nous apprendre à prévenir les unes et les autres, que fait Jésus-Christ? — 1°. Il se retire au désert : *Ductus est in desertum.* Ce n'est pas que le monde eût rien de funeste pour lui, ou qu'il eût à craindre de perdre son innocence : il était Dieu, et l'impeccabilité était aussi nécessairement attachée à sa personne que la divinité. C'est pour nous avertir de nous précautionner contre les périls qui nous y attendent, et de ne nous exposer pas à ces dangers sans nous prémunir contre ces embûches. Pour profiter de cet exemple, il faut rassembler sous une seule vue toutes les tentations qui nous viennent du dehors : en matière d'impureté, les compagnies dangereuses, les spectacles, les engagements, les objets capables de nous séduire, etc. ; en matière d'avarice, le soin d'amasser des richesses par toutes sortes de voies, les usures déguisées, les fourberies, les artifices qui sont en usage dans ce monde ; en matière d'ambition et d'orgueil, il faut faire voir comment on ne pense qu'à se pousser, à s'élever, à s'établir. De manière qu'on ne peut manquer de tentations, d'un côté ou d'un autre : *Mundus totus in*

maligno positus (Joan. v). Sur quoi pourrions-nous fonder l'espoir de notre résistance? Est-ce sur l'expérience d'autrui, sur la vôtre propre, ou sur la grâce de Dieu? Sans la fuite et la précaution, on est toujours en danger de succomber. Ainsi, le meilleur et presque le seul moyen de se garantir du péril et de vivre en assurance est la retraite, la fuite des occasions, l'éloignement du grand monde : *Ductus est* Jesus *in desertum*. — 2°. Au regard des tentations du dedans, le Sauveur nous enseigne à les prévenir par le jeûne et par la mortification, Elles se réduisent à deux espèces, dont nous portons le foyer dans nous-mêmes : savoir, aux tentations du corps, et aux tentations de l'esprit. Au regard des révoltes de la chair, rien ne les calme mieux que le jeûne (et il faut en rapporter les raisons). Or, c'est les prévenir et les fuir que de pratiquer l'abstinence ; et c'est pour cela que le carême a été institué. Le jeûne n'est pas moins efficace pour affaiblir l'orgueil de l'esprit, autre source de tentations qui vient du dedans. C'est par-là, dit l'Ecriture, que nous nous humilions, que nous marquons notre soumission à Dieu et à l'Eglise. Ce fut par un précepte semblable que Dieu exigea autrefois du premier homme un aveu de sa dépendance et de sa soumission; afin qu'étant maître de l'univers il se souvînt qu'il était sujet, et qu'il ne s'enorgueillît point pour tous les avantages qu'il avait reçus de son Créateur.

Seconde Partie. — Quelque moyen qu'on prenne pour éviter la tentation, on ne s'en garantit pas toujours : soit que Dieu nous l'envoie pour servir d'exercice à la vertu, soit que la malheureuse chute du premier homme nous ait mis dans la nécessité d'être toujours en guerre pendant cette vie : *Militia est vita hominis super terram.* C'est pourquoi, à l'exemple de Jésus-Christ, il faut combattre et surmonter la tentation quand on ne la peut éviter. Apprenons donc de lui l'art de la résistance, après avoir appris l'art de la fuite. — Le démon suscita trois sortes de tentations à Jésus-Christ, et le Seigneur les repoussa avec trois sortes d'armes convenables à chacune d'elles. — La première fut une tentation grossière de *sensualité*, en voulant lui persuader de changer des pierres en pain, à laquelle le Fils de Dieu para en disant qu'il fallait prendre plus de soin de nourrir l'âme que le corps. C'est ce que nous devons faire : penser sérieusement que le trop grand soin du corps est préjudiciable à l'âme. — La seconde sur la tentation d'*orgueil*, en persuadant à celui qu'il n'avait pu vaincre par le plaisir sensuel de se précipiter du haut du temple en bas pour faire montre de son crédit auprès de Dieu. Tentation dangereuse de présomption, que le Sauveur vainquit en disant qu'il ne fallait jamais tenter Dieu par une vaine confiance, mais attendre et implorer son secours dans les choses qu'il nous commande, et qui sont dans l'ordre de nos devoirs : *Non tentabis Dominum* Deum *tuum*. — Enfin, la dernière tentation fut d'*ambition* et d'*avarice* : et nous apprenons de cet Homme-Dieu comment il ne faut point partager son cœur, mais le donner tout entier à Dieu.

II. — On peut prendre pour sujet et pour partage d'un discours trois vérités qu'il est aisé de prouver et de traiter solidement,

La Première. — Que les tentations sont inévitables, et que, le Fils de Dieu ayant voulu lui-même être tenté, c'est en vain que nous prétendrions en être exempts, en quelque état et en quelque condition que nous soyons : c'est pourquoi il faut se préparer à les combattre et à les vaincre.

La Seconde. — Que la tentation nous est utile, puisque c'est ce qui fait connaître notre vertu et nous donne le moyen d'acquérir une infinité de mérites. C'est pourquoi elles sont des marques de l'amour que Dieu nous porte et du soin que sa Providence prend de nous.

La Troisième. — Qu'il est en notre pouvoir de vaincre les tentations de quelque côté qu'elles viennent, avec les secours de la grâce de Dieu : et par conséquent c'est toujours notre faute si nous sommes vaincus.

—

III. — 1°. Il n'y a point de vertu qui soit au-dessus de la tentation : c'est-à-dire que, en quelque état que ce soit, on est tenté, soit par le démon, soit par les objets extérieurs, soit enfin que les tentations naissent de nous-mêmes. C'est pourquoi la tentation est toujours à craindre, et jamais nous ne devons présumer de nos forces.

2°. Il n'y a point, réciproquement, de tentation qui soit au-dessus de la vertu : c'est-à-dire qu'il n'y a point de tentation si violente, en quelque matière que ce soit, que nous ne puissions vaincre avec le secours de la grâce.

—

IV. — 1°. Nous devons craindre les tentations quand elles sont éloignées et absentes, parce que, faibles comme nous le sommes, il y a toujours danger d'y succomber : c'est pourquoi nous devons nous défier de nous-mêmes, tâcher d'éviter ces tentations, fuir les occasions qui nous les attirent, etc.

2°. Il ne faut point les craindre quand elles sont présentes et qu'elles nous attaquent, mais les repousser et les combattre généreusement. Nous avons les grâces et les secours nécessaires pour les vaincre.

—

V. — 1°. Il n'y a point de si faible et si légère tentation à laquelle nous ne puissions succomber si nous ne sommes sur nos gardes par la vigilance chrétienne, et si nous nous fions sur nos propres forces.

2°. Il n'y en a point de si fortes et de si violentes que nous ne puissions vaincre avec le secours du Ciel et les armes que S. Paul fournit pour cela.

VI. — Il y a trois sortes de tentations que le Fils de Dieu nous a appris à vaincre par son exemple : celles qui viennent du côté du monde, du côté de nous-mêmes, et de la part du démon.

1°. Contre les tentations du monde le Fils de Dieu emploie la retraite : *Ductus est in desertum à spiritu.* Le monde affaiblit les grâces et les lumières du Ciel ; il nous éblouit par ses pompes ; il est plein de piéges : *Mundus totus in maligno positus ;* il nous refroidit dans l'amour de Dieu, en nous inspirant l'amour des biens de la terre. Pour éviter tout cela, la retraite, la fuite du monde sont nécessaires.

2°. Contre les tentations qui viennent de nous-mêmes et dont le corps est le principe, le Fils de Dieu, quoiqu'il ne fût point sujet à toutes ces rébellions que nous éprouvons, et que son corps fût l'instrument de toutes les vertus, nous apprend à dompter le nôtre, qui est sans contredit notre plus grand et notre plus dangereux ennemi : et cela par le jeûne et la mortification, qui répriment nos sensualités.

3°. Contre le démon, qui le tente de vaine gloire, d'impiété et d'idolâtrie, il emploie la parole de Dieu et la considération des vérités éternelles.

—

VII. — On peut considérer la tentation comme un combat spirituel, où trois choses sont à examiner.

1°. Les ennemis que nous avons à combattre, qui sont le démon, la chair et le monde, et de quelle manière ils nous attaquent : savoir, tantôt par surprise et par stratagème, tantôt à force ouverte et par violence, tantôt par traité et par négociation : et sur cela prendre nos mesures, nos précautions, user des armes nécessaires.

2°. Les forces et les secours que nous avons, pour repousser ces ennemis opiniâtres, qu'il ne tient qu'à nous de vaincre : nous n'avons besoin que de courage et de résolution.

3°. Ce qui sortira de ce combat si nous sommes vaincus et si nous en sortons victorieux, afin de nous animer à combattre généreusement.

—

VIII. — 1°. Ce qu'il faut faire *avant* la tentation : la prévenir, faire ses efforts pour l'éviter, se préparer à la combattre et à la soutenir.

2°. Ce qu'il faut faire *durant* la tentation : la combattre généreusement, implorer le secours du Ciel, demeurer fidèle à Dieu.

3°. Ce qu'il faut faire *après* la tentation. Après l'avoir vaincue, ne point attribuer la victoire à ses propres forces, etc.

—

X. — *Premier Point.* — Dieu permet que les justes soient tentés pour plusieurs raisons : — 1°. Afin qu'ils méritent le ciel, qui ne se donne

que pour récompense à ceux qui ont généreusement combattu ; — 2°. Afin qu'ils rentrent en eux-mêmes, et que les dons qu'ils ont reçus de Dieu ne leur soient point un sujet de vaine gloire : *Ne magnitudo revelationum extollat me, datus est mihi stimulus carnis meæ, etc.* (II Cor. xii) ; — 3°. Afin d'avoir occasion de les aimer davantage, après avoir éprouvé leur fidélité ; *Nunc cognovi quòd times* Deum (Gen. xxii).

Second Point. — Dieu secourt ceux qui sont tentés, et ne permet pas qu'ils le soient au-dessus de leurs forces ; il leur donne les moyens de profiter des tentations même.

—

X. — On peut considérer trois choses dans les tentations :

1°. La nécessité des tentations, sans lesquelles on ne peut vivre en ce monde, où nous sommes attaqués de tous côtés par des ennemis infatigables, qui nous suivent, que nous portons partout.

2°. L'utilité des tentations, ce que nous en pouvons retirer : l'humilité, la défiance de nous-mêmes, la confiance en Dieu.

3°. Le pouvoir et les moyens de les vaincre.

—

XI. — 1°. Avant la tentation, craignons, fuyons, soyons sur nos gardes. Usons de précaution et de vigilance, parce que nous sommes faciles à séduire, faibles pour résister, et surpris par un ennemi vigilant qui nous attaque à son avantage.

2°. Attaqués par quelque tentation, obligés de combattre, il faut témoigner notre fidélité, notre courage, l'amour que nous portons à Dieu.

—

XII. — Dieu a trois vues dans les tentations qu'il permet aux ennemis du salut des hommes de livrer à ses serviteurs.

La première : — Afin que leur vertu, qui demeurait cachée ou oisive, paraisse dans le combat, et que chacun d'eux reconnaisse sa force ou sa faiblesse.

La seconde : — Afin que leur vertu croisse et s'augmente par l'exercice, et que la tentation leur soit l'occasion d'un plus grand mérite.

La troisième : — Afin de montrer la force de la grâce, qui fait qu'une faible créature comme l'homme triomphe de tous les efforts du démon.

—

XIII. — Sur l'Evangile du 1er dim. de Carême, nous pouvons considérer :

1°. Jésus-Christ conduit par l'Esprit de Dieu pour être tenté par le dé-

mon : d'où nous apprenons que nous devons nous attendre à être tentés, que Dieu nous conduit dans le lieu du combat, pour éprouver et pour exercer notre vertu, et que c'est le démon qui nous tente, que nous avons à combattre contre lui.

2°. Jésus-Christ combattant contre le démon : d'où nous apprenons de quels artifices le démon se sert : ce sont les mêmes qu'il met en usage contre nous ; et ensuite de quelles armes et de quels moyens il faut nous servir pour le repousser et le vaincre, à l'exemple du Fils de Dieu.

3°. Jésus-Christ victorieux du démon : d'où nous apprendrons combien il est avantageux de vaincre cet ennemi des hommes ; la gloire et la récompense qui suit cette victoire. (**Lambert**, 1er *dim. de Carême*).

—

XIV. — Il y a deux sortes de tentations, selon lesquelles nous devons nous comporter différemment et user de moyens différents pour les vaincre.

Les premières nous viennent trouver sans que nous les recherchions ; elles naissent en nous et ont leur source dans la corruption de notre nature : et pour celles-là Dieu ne manque jamais de nous donner les secours nécessaires pour les vaincre : il faut seulement, de notre côté, user de vigilance et de précaution pour les prévenir, de courage pour les combattre.

2°. Il y en a d'autres que nous allons chercher nous-mêmes, auxquelles nous nous exposons de gaieté de cœur, en demeurant dans l'occasion : et pour celles-là, elles nous sont toujours fatales ; nous n'avons d'autre moyen que de les fuir. (**Bourdaloue**).

—

XV. — Les motifs qui doivent animer un chrétien à combattre généreusement les tentations. Il considérera

1°. Qu'il combat sous la conduite de la sagesse infinie de Dieu, qui permet qu'il soit tenté pour donner des preuves de sa fidélité et de son courage.

2°. Qu'il combat assisté de la force infinie de Dieu, qui le rend invincible, et avec laquelle il peut rendre inutiles tous les efforts de ses ennemis.

3°. Qu'il combat sous la protection de son infinie bonté, qui ne l'abandonnera jamais tant qu'il mettra en lui sa confiance. (**Texier**, *Dominicale*).

—

XVI. — 1°. Le démon tente particulièrement les gens de bien : ce

qui les doit tenir dans une crainte et dans une vigilance continuelle. C'est la première instruction que nous pouvons tirer de l'Evangile de ce jour, où nous voyons que le Fils de DIEU même est tenté par le démon.

2°. La seconde instruction, c'est qu'il est aisé aux justes et aux gens de bien de résister aux tentations du démon, puisque le Fils de DIEU leur en apprend le moyen et leur donne les secours nécessaires.

—

XVII. — Dans les combats que nous livrent les ennemis du salut par des tentations continuelles, voici trois vérités qui nous serviront de règle et de conduite, bien qu'elles semblent autant de paradoxes.

La première : — Qu'il faut s'affaiblir pour combattre, et cela par le jeûne et les autres mortifications.

La seconde : Qu'il faut fuir pour vaincre, parce que, quand on s'expose au danger de gaieté de cœur, on est déjà vaincu.

La troisième : — Qu'il faut s'humilier pour triompher, parce qu'il faut toujours se défier de sa faiblesse et ne se point attribuer l'honneur de la victoire.

—

XVIII. — 1°. Nous combattons sous DIEU, c'est-à-dire sous sa protection et sous sa providence.

2°. Nous combattons avec DIEU, c'est-à-dire avec l'aide et le secours de ses grâces.

3°. Nous combattons pour DIEU, c'est-à-dire pour les intérêts de sa gloire et de son honneur. — Trois motifs qui doivent animer notre courage. (**Biroat**, *Carême*).

—

XIX. — 1°. Les artifices dont le démon se sert pour nous perdre découverts par lui-même dans la tentation du Fils de DIEU : ce sera mon premier Point.

2°. Les moyens de se défendre de ces artifices enseignés par le Fils de DIEU, dans sa résistance au démon : ce sera le second Point.

—

XX. — Il y a trois sortes de personnes qui ont besoin d'apprendre comment elles doivent se comporter dans les tentations :

1°. Les premiers sont des téméraires, qui se jettent aveuglément dans le péril : et à ceux-là nous apprendrons que la fuite des tentations et la vigilance chrétienne est la plus haute prudence qu'ils puissent témoigner.

2°. Il y a des personnes sans adresse et sans expérience, qui tombent

dans les piéges du démon : et nous tâcherons de leur découvrir ses ruses et ses artifices.

3°. Il y a des lâches qui n'ont pas le courage de résister : et pour ceux-ci nous tâcherons de les animer par l'exemple du Fils de Dieu. **(Houdry**, *Carême*).



§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères.] — **S. Augustin,** sur ces paroles de S. Paul aux Galates, *Caro concupiscit adversùs spiritum*, montre que personne n'est exempt de tentations, et qu'il n'y a que ceux qui y succombent toujours qui ne croient point être tentés. — *In ps.* 127, il fait voir que nous sommes attaqués de tout côté par les ennemis qui nous environnent. — XVI *in ps. Qui habitat* : nécessité d'être tenté, secours que nous devons attendre de Dieu dans les tentations. — *In ps.* 45, Deus *refugium nostrum et virtus :* nous devons recourir à Dieu dans les tentations. — II *Serm. in monte :* belles réflexions sur les tentations, en expliquant ces paroles : *Et ne nos inducas in tentationem.* — *Serm.* 3 *de Verbis Apost. :* utilité des tentations, par l'exemple de S. Paul. — *In ps.* 106 : des tentations des gens de bien, et comment Dieu les en délivre.

Le même, XI *de Genesi*, 4 : pourquoi Dieu permit que le premier homme fût tenté, quoiqu'il eût prévu qu'il succomberait à la tentation. — *Serm.* 246 *de tempore* : nous ne sommes jamais entièrement exempts de tentations en cette vie. — *Id. in ps.* 62. — *De Pastoribus*, 5 : secours que Dieu nous donne pour vaincre les tentations. — *De verâ relig.* 38 : comment le Sauveur a vaincu toutes les tentations, dont le démon a coutume d'attaquer les hommes. — *Serm.* 72 *de tempore :* comment et pourquoi Dieu permet que les hommes soient tentés. — *Serm.* 197 *de tempore :* quoique le démon soit vaincu et enchaîné, il ne laisse pas de tenter les hommes. — *Tract.* 85 *in Joann. :* le démon tente plutôt les justes que les méchants.

Le même (ou l'auteur des *Questions sur l'Ancien et le Nouveau-Testament*), rapporte les différentes tentations dont Dieu permet que les hommes soient assiégés.

S. Grégoire, IV *Moral.*, montre que souvent, après avoir vaincu de grands défauts, nous succombons aux légères tentations. — XXIV, *Moral.* 7, il parle fort au long des tentations des nouveaux convertis et des consolations qui ont coutume de succéder après la victoire. — XXVII *Moral* 10 : les tentations des justes passent bien vite, mais le mérite de les avoir

vaincues demeure. — XXXIII *Job*, XXII : le démon tente autrement les serviteurs de DIEU que les esclaves du monde, — XXIX *Job*.XII : plus on est parfait, plus on est tenté.

Le même, V *in Reg.* : raisons pourquoi DIEU veut que les hommes soient tentés. — Préface des Morales sur Job, ch. 3 et 4 : comment DIEU permit que Job fût tenté et éprouvé. — VIII *Moral.* : la vie de l'homme sur la terre est une continuelle tentation. — XXIII, 16 : pourquoi DIEU permet que les hommes soient tentés. — XIV, 7 ; XV, 30 : le démon tente chacun selon ses inclinations. — *Homil.* 16 *in Evang.* : de l'évangile qui parle des tentations du Sauveur.

S. Jérôme, *Epist.* 22, *ad Eustoch.* (*de custodiâ virgin.*) : il faut résister d'abord à la tentation, et ne point lui laisser perdre pied. — *Epist. ad Heliodorum* : personne n'est exempt de tentation, et ceux-là sont le plus dangereusement tentés qui croient ne l'être point du tout.

S. Ambroise a un Sermon entier sur les tentations du Fils de DIEU et sur les nôtres : c'est le 30e *de tempore* ; et il en parle encore dans le Serm. 37. — I *de Pœnitentiâ*, 13 : comment DIEU délivre les justes des tentations, et leur en fait tirer avantage.

S. Chrysostôme, *Homil.* 25 *ad popul Antioch.* : comment le démon nous tente, mais qu'il ne nous peut nuire si nous ne le voulons. — *In* III *Matth.*, XIII : exhortation pour montrer combien nous devons veiller sur nous-mêmes et sur le démon qui nous tente sans cesse. — *Opere imperf. in Matth.* : DIEU modère les tentations, et ne permet pas que le démon nous attaque de toutes ses forces. — *Homil.* 87 *in Matth.* : le démon, pour séduire les âmes, déguise le vice sous l'apparence de la vertu. — *Serm.* XI : malice et artifices du démon.

S. Léon. Serm. I sur le Carême, montre comment il faut se munir contre les tentations ; et, dans le second sermon, que personne n'est dispensé d'être tenté ; — dans le quatrième, il explique l'ordre des tentations du Sauveur et les artifices du démon.

S. Bernard, *Serm.* 5 *Quadrag.*, montre que notre chair est notre ennemi domestique, et la source de la plus grande partie des tentations.

S. Maxime, *Homil.* 2 *Quadrag.*, décrit le combat qui se passa entre le Fils de DIEU et le démon, et comment nous devons vaincre cet ennemi. — Il en parle encore dans l'Homélie 4.

S. Bonaventure, *Serm. de tempore* : de quelle manière nous devons résister au démon, à l'exemple du Fils de DIEU — Autre serm. : trois sortes de tentations, et moyens de les vaincre.

Hugues de S. Victor, *Serm.* 54 *monast. instit.* : combats que le démon livre à l'âme, et l'âme au démon.

[Livres spirituels et autres.] — **Rodriguez**, Partie 2, traité 4.

S. François de Sales, *Introduction à la vie devote*, partie 4, depuis le chap. 1 jusqu'au 20e, où il donne d'excellents avis sur ce sujet.

Thomas à Kempis, 20e *Imitat. Christi,* I, 13 (1).

Humbertus, III *de Erud.*, part. 1, 2, 3, 4.

Nicolaus Lancicius, *Opusc.* X, 5, *Opusc.* I, 16 et 17.

Bellarminus, *De gemitu columbæ*, II, 12.

Le P. Camaret, *le pur et parfait christianisme,* 12e obstacle, où il parle de la malice et des ruses du démon, et des moyens de résister à ses tentations.

Les Souffrances de Jésus-Christ, par le **P. Thomas de Jésus**, 16e Souffrance : la tentation au désert.

Le P. Nepveu, *Réflexions chrétiennes*, 12 juillet ; 14 novembre.

La morale chrétienne sur le Pater, VIII, 1, a un long et ample traité sur les tentations.

Dandinus, *Ethica sacra*, XXVII, comprend en plusieurs articles, les sentiments des Pères et plusieurs réflexions morales sur ce sujet.

Drexellius, *Palæstra sacra.*

Péan, *Entretiens spirituels*, 3e entret.

Catéchisme du Concile de Trente, sur la 6e demande du *Pater.*

[Prédicateurs.] — **Le P. de Lingendes** a deux Sermons de suite sur les tentations : dans le premier, il expose quelques vérités chrétiennes touchant ce sujet, et dans le second les ruses et les artifices du démon.

Biroat, 1er dim. de Carême.

Le P. Texier, *Dominicale*, sur le même évangile.

Joly, 1er dim. de Carême.

Essais de morale sur les évangiles de l'année, tome I.

Monmorel, Homélie et Sermon sur l'évangile des tentations.

L'Abbé de Saint-Martin, sur le même évangile, *Carême.*

Le P. d'Orléans a un sermon sur les tentations.

Discours chrétiens. 4e dim. après l'Epiphanie.

L'Abbé de la Trappe, Conférence pour le 1er dim. de Carême.

L'Abbé de Pézennes, dans le recueil de ses Sermons.

Discours moraux, Carême.

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne (**Houdry**), 1er dim. de Carême.

[Recueils.] — **Grenade**, *Lieux communs.*

Busée, *Panarium.*

Labatha, *Thesaurus.*

Berchorius.

Lohner.

Polyanthea sacra.

(1) V. l'édition latine que nous avons publiée chez l'éditeur Le Clère, à Paris (1867), enrichie, au bas des pages, de tous les textes de l'Ecriture-Sainte qui se rapportent à la doctrine de l'*Imitation.* (*Edit*).

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Tentavit DEUS *Abraham*. Genes. XXII, 1.

DIEU tenta Abraham (c'est-à-dire l'éprouva).

Nunc cognovi quòd times DEUM. Ibid. 12.

C'est maintenant que je connais que vous avez la crainte de DIEU.

Tentat vos Dominus DEUS *vester, ut palàm fiat utrùm diligatis eum*. Deuter. XIII, 3.

Le Seigneur votre DIEU vous tente et vous éprouve afin de faire connaître si vous l'aimez véritablement.

Dominus mihi adjutor : et ego despiciam inimicos meos. Ps. 117.

Le Seigneur vient à mon secours : c'est pourquoi je mépriserai mes ennemis.

Dominus mihi adjutor : non timebo quid faciat mihi homo. Ps. 117.

Le Seigneur est mon aide et mon secours : je ne craindrai point, quelque chose qu'un homme puisse faire contre moi.

Si ambulavero in medio umbræ mortis, non timebo mala, quoniam tu mecum es. Ps. 22.

Quand je marcherais dans les ombres de la mort, quelque mal qui me puisse arriver, je n'ai rien à craindre, parce que vous êtes avec moi.

DEUS *tentavit eos, et invenit illos dignos se*. Sapient. III, 5.

DIEU les a tentés (et éprouvés), et il les a trouvés dignes de lui.

Creaturæ DEI *in odium factæ sunt et in tentationem animabus hominum, et in muscipulum pedibus insipientium*. Sapient. XIV, 11.

Les créatures de DIEU sont devenues un objet digne de haine, faites pour tenter les âmes des hommes, et pour servir de piéges aux pieds des insensés.

Qui non est tentatus quid scit? Eccli. XXXIV, 9.

Celui qui n'a point été tenté (ni éprouvé), quelle expérience peut-il avoir?

Fili, accedens ad servitutem DEI, *præpara animam tuam ad tentationem*. Eccli. II, 1.

Mon fils, en commençant à servir DIEU, préparez-vous à la tentation.

Militia est vita hominis super terram. Job. VII, 1.

La vie de l'homme sur la terre est un combat continuel.

Quia acceptus eras DEO, *necesse fuit ut tentatio probaret te*. Tob. XII, 13.

Parce que vous étiez agréable à DIEU, il fallait que vous fussiez éprouvé par la tentation.

Ductus est JESUS *in desertum, ut tentaretur à diabolo*. Matth. IV. 1.

JÉSUS fut conduit dans le désert pour y être tenté par le démon.

Et ne nos inducas in tentationem. Matth. VI, 13.

Ne nous laissez pas succomber à la tentation.

Vigilate et orate, ut non intretis in tentationem. Matth. XXVI, 41.

Veillez et priez, afin que vous ne tombiez point dans la tentation.

Scriptum est : Non tentabis Dominum DEUM *tuum*. Matth. IV, 7.

Il est écrit : Vous ne tenterez point le Seigneur votre DIEU.

Anania, cur tentavit Sathanas cor tuum? Act. V, 3.

Ananie, comment Satan a-t-il tenté votre cœur.

Video aliam legem in membris meis, repugnantem legi mentis meæ. Rom. VII, 23.

Je sens dans les membres de mon corps une autre loi, qui combat contre la loi de mon esprit.

Tentatio vos non apprehendat, nisi humana. I Cor. X, 13.

Je souhaite qu'il ne vous arrive que des tentations humaines et ordinaires.

Fidelis est DEUS, *qui non patietur vos ten-*

DIEU est fidèle, et il ne permettra pas

tari suprà id quod potestis, sed faciet etiam cum tentatione proventum. Ibid.

que vous soyez tentés au-delà de vos forces; il vous fera tirer avantage de la tentation elle-même.

Ipse Sathanas transfigurat se in angelum lucis. II Cor. XI, 14.

Satan même se transforme en ange de lumière.

In omnibus sumentes scutum fidei, in quo possitis omnia tela nequissimi ignea extinguere, et galeam salutis assumite, et gladium spiritùs, quod est verbum DEI. Ephes. VI, 17.

Servez-vous en tout du bouclier de la foi, pour repousser et éteindre tous les traits enflammés du malin esprit; prenez encore le casque du salut, et l'épée spirituelle, qui est la parole de DIEU.

Ne magnitudo revelationum extollat me, datus est mihi stimulus carnis meæ angelus Sathanæ, qui me colaphizet. II Cor. XII, 7.

De peur que la grandeur de mes révélations ne m'élevât, DIEU a permis que je ressentisse dans ma chair un aiguillon, qui est l'ange de Satan, pour me donner des soufflets.

Non est nobis colluctatio adversùs carnem et sanguinem, sed adversùs principes et potestates, adversùs mundi rectores tenebrarum harum, contrà spiritualia nequitiæ in cœlestibus. Ephes. VI, 12.

Nous avons à combattre non contre la chair et le sang, mais contre les principautés, contre les puissances, contre les princes du monde et les ténèbres de ce siècle, contre les esprits de malice qui peuplent l'air.

Caro concupiscit adversùs spiritum, et spiritus adversùs carnem. Galat. V, 17.

La chair a des désirs contraires à ceux de l'esprit, et l'esprit en a de contraires à ceux de la chair.

Omnia possum in eo qui me confortat. Philipp. IV, 13.

Je puis tout en celui qui me fortifie.

Induite vos armaturam DEI, *ut possitis stare adversùs insidias diaboli.* Ephes. VI, 11.

Revêtez-vous des armes divines pour vous défendre des embûches et des artifices du démon.

Ne fortè tentaverit vos is qui tentat, et inanis fiat labor noster. I Thessal. III, 5.

J'ai appréhendé que le tentateur ne vous ait tentés, et que notre travail ne soit devenu inutile auprès de vous.

In eo in quo passus est ipse (Christus) et tentatus, potens est et eis qui tentantur auxiliari. Hebr. II, 18.

JÉSUS-CHRIST ayant été tenté et éprouvé par les peines qu'il a souffertes, il peut secourir ceux qui sont affligés et tentés.

DEUS *intentator malorum est, ipse autem neminem tentat.* Jacobi I, 13.

DIEU est incapable de tenter et de pousser personne au mal.

Unusquisque tentatur à concupiscentiâ suâ abstractus et illectus. Ibid. 14.

Chacun est tenté par sa propre concupiscence, qui l'emporte et l'attire au mal.

Concupiscentia, cùm conceperit, parit peccatum; peccatum vero, cùm consummatum fuerit, generat mortem. Ibid. 15.

Quand la concupiscence a conçu, elle enfante le péché, et le péché, étant accompli, engendre la mort.

Beatus vir qui suffert tentationem : quoniam, cùm probatus fuerit, accipiet coronam vitæ quam repromisit DEUS *diligentibus se.* Ibid. 12.

Heureux celui qui souffre patiemment les tentations, parce que, dès que sa vertu aura été éprouvée, il recevra la couronne de vie que DIEU a promise à ceux qui l'aiment.

Omne gaudium existimate, fratres mei, cùm in tentationes varias incideritis. Ibid. 2.

Mes frères, considérez comme le sujet d'une extrême joie, les diverses tentations et afflictions qui vous arrivent.

Sobrii estote et vigilate, quia adversarius vester diabolus, tanquàm leo rugiens, circuit quærens quem devoret : cui resistite fortes in fide. I Petri V, 8.

Soyez sobres et veillez : car le démon votre ennemi tourne autour de vous comme un lion rugissant, cherchant qui il pourra dévorer : résistez-lui en demeurant fermes dans la foi.

In quo exultabitis, modicùm nunc si oportet contristari in variis tentationibus. I Petri I, 6.

C'est en quoi vous serez transportés de joie, quand même il vous faudrait maintenant subir la tristesse de plusieurs tentations.

Novit Dominus pios de tentatione eripere. II Petri II, 9.

DIEU sait délivrer ceux qui le servent des tentations, par lesquelles ils sont éprouvés.

Resistite diabolo, et fugiet à vobis. Jacobi IV, 7.	Résistez au démon, et il s'enfuira de vous.
Vocatur Diabolus et Sathanas, qui seducit universum orbem. Apoc. XII, 9.	C'est celui qui s'appelle démon et Satan qui a séduit le monde entier.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN-TESTAMENT.

[Adam.] — Le premier homme, formé des mains de Dieu, si sage et si heureux, ne sut pas reconnaître son bonheur ni en jouir comme il devait. Le démon, qui venait de perdre le sien par son orgueil, résolut de le rendre compagnon de sa misère : et, pour venir à bout de ce dessein, il vit bien qu'il le fallait rendre compagnon de son crime. Mais, comme il connaissait la sublimité de son esprit et l'étendue de sa science, il jugea qu'il le devait surprendre plutôt que de le combattre : c'est pourquoi il s'adressa à sa femme, espérant la tromper plus facilement, comme la plus crédule. Le séducteur, caché sous la figure du serpent, commença par une question qui semblait partir du soin qu'il avait de son contentement, en lui demandant pourquoi Dieu ne leur avait pas permis, ni à elle ni à son mari, de manger du fruit de tous les arbres qui étaient dans le paradis terrestre. Sur quoi Eve lui ayant répondu que son mari et elle mangeaient de tous les fruits qui étaient dans le jardin, mais que Dieu leur avait défendu celui qu'il avait mis au milieu de ce lieu de délices, de peur de mourir à l'heure même : « Non, vous ne mourrez point, répliqua le rusé ; mais Dieu sait que, dès que vous en mangerez, vos yeux s'ouvriront et que vous serez comme des dieux, sachant le bien et le mal. » Eve, trouvant le fruit fort beau à la vue, et la promesse de devenir semblable à Dieu flattant doucement son amour-propre, ne se défia point de la tromperie cachée sous ces belles paroles ; et, dans son aveuglement, elle porta la main sur le fruit et en mangea, pour contenter son appétit et sa curiosité tout ensemble. Ce ne fut pas assez : cette criminelle en donna à son mari, qui en mangea par complaisance et pour s'affranchir lui-même de cette marque de dépendance que Dieu voulait qu'il eût de son souverain. — Voilà le premier combat que le démon a livré à l'homme, la première victoire qu'il a remportée sur lui, la première tentation, et l'on peut ajouter la source et le principe de toutes les autres, puisque de là est venue cette inclination, ce malheureux penchant au mal, cette triste concupiscence, qui nous rend sujets à toutes les tentations ; faciles à vaincre, faibles pour résister au mal.

[Abraham]. — Il y a des saints que Dieu tente lui-même, mais d'une autre manière et dans tout un autre dessein que ne les tente le démon : car le démon les tente pour les séduire, et Dieu pour les éprouver par

des peines ou par des commandements contraires à leurs inclinations. C'est ce que S. Ambroise remarque dans la conduite que Dieu tint à l'égard du patriarche Abraham, qu'il éprouva longtemps et en diverses manières, avant d'employer la grande tentation du sacrifice de son fils. Et il le fallait ainsi, de peur que, s'il le tentait si rudement sans l'avoir auparavant éprouvé, ce terrible commandement ne l'abattît si fort qu'il n'en pût supporter le poids. Mais, après que ce grand patriarche eut passé par cette dernière épreuve. *C'est maintenant*, lui dit le Seigneur, *que je connais que vous m'aimez*. Quoi ! dit S. Augustin, Dieu ne connaissait-il pas auparavant le cœur et l'amour de son serviteur? Oui sans doute ; mais Abraham ne connaissait pas encore jusqu'où allait l'amour qu'il portait à Dieu, et il voulait le lui faire connaître en cette occasion. — Comme nous ne traitons pas ici de la tentation en tant qu'elle est une épreuve que Dieu fait de notre vertu, mais en tant qu'elle nous porte au mal, et qu'elle est excitée par le démon, qui se sert de nous-mêmes et de toutes les créatures pour nous séduire et nous perdre, nous ne parlerons point des tentations de Job et de Tobie, et des anciens patriarches, que Dieu a voulu éprouver par différentes afflictions.

[Joseph]. — Joseph est sans contredit le modèle de la plus grande fidélité que nous ayons dans l'ancienne loi. On sait les instances, les promesses et les menaces que lui fit la femme de Putiphar pour le solliciter au crime. Jamais tentation ne fut plus dangereuse. Joseph, de son côté, était jeune et dans l'âge le plus porté au plaisir ; il avait en lui-même, comme tous les autres hommes, ce penchant et ce principe de toutes les tentations que nous appelons concupiscence ; d'ailleurs, ayant été vendu par ses frères, il se voyait dans la condition d'esclave, et avait tout à craindre d'une maîtresse impérieuse, s'il n'obéissait à ses volontés ; on lui promettait le secret, l'impunité, et des récompenses mêmes, tout ce que cette malheureuse jugeait capable de l'ébranler. Mais ce jeune homme qui avait toujours eu la crainte de Dieu devant les yeux, n'eut point d'autre réponse à faire à toutes ces sollicitations que ces paroles : *Quomodò possum hoc malum facere et peccare in dominum meum ?* Comment pourrais-je être infidèle jusqu'à ce point à Dieu et à mon maître ? Il n'eut d'autres armes que la fuite.

[David]. — Nous avons, au contraire, un exemple de la faiblesse humaine dans la personne de David. Cet homme selon le cœur de Dieu, cet invincible David, après avoir remporté tant de victoires et soutenu toutes les persécutions de Saül, jeta par hasard un regard indiscret sur Bethsabée, étant sur la terrasse de son palais. S'il eût détourné la vue de cet objet, il eût triomphé d'une passion qui a souvent assujetti les plus grands conquérants de la terre ; mais David s'arrêta à considérer trop curieusement : le voilà vaincu. Il s'informe du nom de cette femme ; il l'en-

voie quérir, et se souille d'un infâme adultère, qu'il voulut ensuite couvrir d'un homicide. Que de larmes lui coûta ce regard! et de quels malheurs la tentation, à laquelle il succomba, ne fut-elle point suivie! Ce qui nous apprend qu'il n'y a ni vertu ni sainteté, ni constante résolution, à l'épreuve de la tentation, quand, par une présomption téméraire, on s'y repose ou qu'on la recherche.

EXEMPLES TIRÉS DU NOUVEAU-TESTAMENT.

[Notre-Seigneur]. — C'est une chose qui doit nous jeter dans l'étonnement et l'admiration, de voir le démon aux prises avec JÉSUS-CHRIST, tâchant, par un orgueil inconcevable, de gagner sur lui ce qu'il avait gagné sur le premier de tous les hommes. Il le transporte à ce dessein sur le sommet d'une haute montagne, et par certaines illusions, qui ne pouvaient tomber ni dans l'esprit ni dans l'imagination ni même dans les sens extérieurs du Sauveur, et qui se trouvaient seulement dans les objets étrangers, il lui découvre les grandeurs, les pompes et les richesses de tous les royaumes de l'univers, et lui en promet la jouissance s'il veut lui rendre quelque acte d'adoration : *Hæc omnia tibi dabo si cadens adoraveris me.* Chose étrange, que le démon ose attaquer son Créateur ; qu'il promette des sceptres et des couronnes à celui qui les avait méprisés dans son incarnation ; qu'il tente d'orgueil celui que les Pères appellent par excellence le modèle de l'humilité, d'avarice celui qui s'était appauvri pour nous enrichir, de gourmandise celui qui était venu nous enseigner les jeûnes et les abstinences ! Espérez, après cela, Chrétiens, que vous serez exempts de tentations dans cette vie. Ah! plutôt, apprenez de l'exemple du Sauveur à repousser et à vaincre les tentations : il vous en fournit les moyens et il vous en donne les grâces.

[Les Apôtres]. — Pouvons-nous avoir un exemple plus terrible des chutes qu'on fait par la malice et les efforts du démon, si l'on n'est fortifié et soutenu par le secours du Ciel, que l'exemple des Apôtres, qui, après avoir fait paraître beaucoup de résolution et de fermeté dans leurs paroles, s'enfuirent et abandonnèrent le Sauveur à la première vue du péril? Mais l'exemple de S. Pierre est encore plus étonnant : car nous voyons qu'après avoir donné des marques toutes singulières de son courage, et de l'amour qu'il avait pour JÉSUS-CHRIST, et lui avoir dit, en se confiant en ses propres forces, *que quand même il devrait mourir avec lui, il ne le renierait jamais*, troublé à la parole d'une seule femme, il confirme avec serment qu'il ne le connaît pas : ce qui est une preuve bien évidente

qu'il n'avait pas autant de forces qu'il s'imaginait lorsqu'il faisait une si belle promesse à Notre-Seigneur.

[S. Paul]. — Le grand Apôtre, S. Paul, fut tenté du péché même le plus honteux, de peur, comme il dit, que la grandeur de ses révélations ne lui inspirât des mouvements d'orgueil et de vanité ; et il appelle lui-même cette tentation un aiguillon destiné à l'empêcher de tomber dans le relâchement et la négligence : *Ne magnitudo revelationum extollat me, datus est mihi stimulus carnis meæ, angelus Sathanæ, qui me colaphizet.* Tremblez ici, pécheurs, vous qui ne ressentez, à ce que vous dites, aucune tentation, et qui ne savez même ce que c'est d'être tentés. De tous les états où le pécheur peut être réduit, celui-ci est le plus déplorable, parce que c'est une marque que le démon l'a entièrement vaincu et assujetti. On est dangereusement malade quand on ne sent pas son mal.

[Les plus grands saints]. — L'Ecriture-Sainte et l'histoire ecclésiastique sont remplies d'exemples de personnes très-saintes qui, bien qu'elles fussent sur leurs gardes, sont néanmoins tombées, ou vaincues par la force des attaques du démon, ou trompées par ses ruses et ses artifices. C'est ainsi qu'Adam, David, Salomon, et plusieurs autres de l'Ancien et du Nouveau-Testament, ont éprouvé malheureusement ou la violence du démon ou ses ruses et ses artifices. Qui pourrait, après l'exemple de ces grands hommes, se croire en sûreté appuyé sur ses propres forces ?

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Datus est mihi stimulus carnis meæ, angelus Sathanæ, qui me colaphizet (II Cor. XII, 7). — N'est-il pas surprenant que S. Paul appelle sa chair, dont il expérimentait la rébellion, l'ange de Satan, comme si c'était le démon qui le sollicitât au crime ? Vous diriez que le démon s'unirait en quelque manière à nous ; que, comme le Verbe éternel s'est uni à notre nature pour sauver tous les hommes, le démon s'unit à chaque homme en particulier pour les perdre tous, ou du moins pour les tenter tous ; et que, comme il y a une communication d'idiôme entre l'humanité sainte et la personne divine, par laquelle nous disons que DIEU est homme et qu'un homme est DIEU, il y a quelque chose de semblable entre le démon et notre chair, qui fait que l'Apôtre appelle sa chair l'ange de Satan. S. Chrysostôme, suivant la même pensée, l'appelle *Dæmonem innatum, omnia prava suadentem*, un démon né avec nous, qui fait partie de nous-mêmes. Et réciproquement le Sauveur, en parlant de Judas, dit qu'entre ses

apôtres il y en avait un qui était un démon, parce qu'il n'agissait que par la suggestion de ce malheureux esprit.

Ille homicida erat ab initio (Joan. VIII).— Le disciple bien-aimé appelle le démon un homicide, non-seulement, comme disent quelques SS. Pères, parce que dès la naissance des siècles il poussa Caïn à tuer son frère et à lui ravir la vie du corps, mais encore disent les autres, parce qu'en tentant nos premiers pères il leur fit perdre la vie de l'âme, qui est un homicide spirituel bien plus cruel et plus détestable que l'homicide du corps. Or, on peut dire que le démon retient encore, aujourd'hui ce nom odieux et qu'il est homicide de tous les pécheurs, non pour leur ôter la vie du corps, ce que DIEU ne lui permet pas souvent, mais parce qu'il leur ravit la vie de l'âme, ce qui arrive tous les jours. De sorte que, s'il ne verse pas le sang qui entretient leur vie naturelle, il rend inutile le sang du Sauveur, qui donne la vie de l'âme, la grâce, et empêche que ce sang versé pour eux ne leur communique une vie surnaturelle et divine : *Homicida ille erat ab initio.*

Video aliam legem in membris meis repugnantem legi mentis meæ, etc. (Rom. VII). — Si j'avais à parler à des philosophes, il me serait aisé de leur faire voir, par leurs propres principes, que l'homme est essentiellement obligé à se combattre sans cesse soi-même. Je n'aurais qu'à leur représenter que nous sommes tous composés de deux parties différentes qui sont dans une perpétuelle division : la raison et l'appétit : alliance prodigieuse, par laquelle il semble que DIEU ait pris plaisir de confondre le ciel avec la terre, la gloire avec l'ignominie, la lumière avec les ténèbres. L'expérience ne nous apprend que trop que ces deux parties se déclarent la guerre sitôt qu'elles sont unies : leur amour et leur haine commencent en même temps ; et, si elles ont de la peine à se quitter, elles n'en ont pas moins à se souffrir. Il est donc constant qu'en raisonnant seulement en hommes sages nous sommes obligés de connaître l'indispensable nécessité de combattre notre chair. Mais, si nous raisonnons selon les lumières du Christianisme, nous avouerons que notre vie est un continuel combat de l'esprit contre la chair.

Adversarius vester diabolus, tanquàm leo rugiens, circuit quærens quem devoret. (II Petri V). Pour savoir comment le démon nous tente, il faut considérer les deux noms que l'Ecriture lui donne, et qui nous marquent les deux principales formes sous lesquelles il se présente à nous. Tantôt elle en parle comme d'un lion terrible, et tantôt comme d'un serpent rusé et plein d'artifices, pour nous dire que c'est en ces deux manières qu'il agit contre nous. En certain temps, il se déclare ouvertement et attaque de vive force ; dans un autre, il dressse des embûches et tâche de surprendre en secret. Dans les premiers siècles de l'Eglise, dit

S. Augustin, il agissait en lion, par de cruelles et sanglantes persécutions; mais, au temps de la paix, il agit en serpent, faisant semblant de ramper sur la terre, afin de mieux couvrir sa malice et déguiser ses stratagèmes.

Arma militiæ nostræ non carnalia sunt, *sed potentia* Deo (II Cor x, 4). — Quoique nous soyons revêtus d'une chair corruptible, cependant, dans la guerre que nous avons déclarée aux vices et à la concupiscence de la chair, nous n'employons pas des armes charnelles, comme dit l'Apôtre, mais *des armes spirituelles*, *puissantes en* Dieu, c'est-à-dire pleines de la force de Dieu, qui sont la foi, la mortification, le jeûne, la pénitence et la prière. Ces armes sont faibles en apparence, mais elles sont néanmoins très-puissantes, et d'autant plus redoutables à nos ennemis qu'elles sont accompagnées des grâces et de l'esprit de Jésus-Christ.



§ IV.

Pensées et passages des SS. Pères.

Duplicem aciem producit mundus contrà milites Christi : blanditur enim ut decipiat, terret ut frangat. August. Serm. de S. Vincentio.

Le monde emploie deux sortes d'ennemis contre les soldats de Jésus-Christ : les caresses pour les tromper, les menaces pour les abattre.

Tantùm permittitur dæmon tentare quantùm tibi prodest ut exercearis, ut proberis, ut, qui te nesciebas, à te ipse inveniaris. Id. in ps. 65.

Dieu ne permet au démon de vous tenter qu'autant qu'il vous est avantageux pour exercer votre vertu, pour vous éprouver, pour vous faire connaître à vous-même : vous ne vous connaissiez pas auparavant.

Vita nostra, in hàc peregrinatione, non potest esse sine tentatione, quia profectus noster fit per tentationem, nec sibi quisquam innotescit nisi tentatus, nec potest coronari nisi vicerit, nec vincere nisi certaverit, nec potest certare nisi inimicum et tentationes habuerit. August. in ps. 60.

Pendant le pèlerinage de cette vie, nous ne pouvons être sans tentations; nous ne profitons et nous n'avançons que par la tentation ; nous ne nous connaissons nous-mêmes que quand nous sommes éprouvés : point de couronne sans victoire, point de victoire sans combat, et point de combat sans tentations et sans ennemi.

Deus *hortatur ut pugnes, adjuvat ut vincas, certantem spectat, deficientem sublevat et vincentem coronat.* Id. in ps. 32.

Dieu vous exhorte à combattre, et vous aide à vaincre; spectateur du combat, il relève celui qui succombe, et couronne celui qui remporte la victoire.

Si nunquàm tentaris, nunquàm probaris; non melius est tentari et probari quàm non tentatum reprobari? Id. in ps. 144.

Si vous n'êtes jamais tenté, vous n'êtes jamais éprouvé : ne vaut-il pas mieux être tenté et éprouvé que d'être réprouvé sans avoir été tenté ?

Duæ sunt tentationes : una quæ decipiat,

Il y a deux sortes de tentations ; l'une

altera quæ probat : illa diaboli, ista DEI. August. Tract. 43 in Joann.

pour tromper, l'autre pour éprouver : celle-là est du démon, celle-ci vient de DIEU.

Permittit DEUS *tentari, quia probatur et exercetur virtus, et est palma gloriosior non consensisse tentatum quàm non potuisse tentari.* Id. XI de Genesi, 9.

DIEU permet que l'homme soit tenté, parce que sa vertu est éprouvée et exercée, il est plus glorieux d'être couronné pour n'avoir pas consenti à la tentation que de n'avoir pu être tenté.

Ipse DEUS *temperat tentationes, ipse tantùm venire permittit quantùm potest ferre cui venit.* Id. in ps. 90, Serm. 1.

DIEU tempère les tentations, il ne permet pas qu'on soit tenté au-delà de ses forces.

Magna laus non est si homo non peccat quia non tentatus est. August. Dialog. ad Orosium.

Il n'est pas glorieux à l'homme de n'avoir pas péché parce qu'il n'a pas été tenté.

Tamdiù aliquis diabolum contrà pugnantem non sentiet quamdiù opera illius exercere voluerit. Id. Serm. 93 de temp.

Tant qu'un homme fera les œuvres du démon, il ne sentira pas ses tentations et ses attaques.

Magnum prælium nobis est hostem non videre, et vincere. August. in ps. 142.

C'est un combat bien glorieux pour nous que celui où nous savons vaincre un ennemi que nous ne pouvons voir.

Ideò tentatus est Christus ne vincatur à tentatione christianus. Id. in ps. 90 Serm. 2.

JÉSUS-CHRIST n'a été tenté que pour empêcher le chrétien d'être vaincu par la tentation.

Alligatus est diabolus ne faciat quantùm potest, ne faciat quantùm vult; tantùm tentare sinitur quantùm expedit proficientibus. August. in ps. 63.

Le démon est enchaîné de peur qu'il ne fasse tout ce qu'il pourrait et tout ce qu'il voudrait; DIEU permet qu'il ne tente qu'autant qu'il est expédient pour ceux qui savent profiter de la tentation.

Non extorquet dæmon à nobis consensum, sed petit; suadere enim et sollicitare potest, cogere omninò non potest. Id. Lib. 50 Homil., Homil. 12.

Le demon nous demande, mais n'arrache pas notre consentement : il peut bien nous engager et nous attirer, il ne saurait nous contraindre.

Ad mensuram permittitur tentare diabolus. Id. in ps. 90.

DIEU permet que le démon nous tente, mais jusqu'à un certain point.

Luctamini, adjuvabo; vincite, coronabo. August. in ps. 59.

Combattez, et j'irai à votre secours; remportez la victoire, et je vous couronnerai.

Nemo sibi innotescit nisi tentatus. Id. in ps. 60.

Il n'y a que celui qui a été éprouvé qui se connaisse soi-même.

Nisi Christus tentaretur, tibi tentando magisterium vincendi non præberet. August. in ps. 59.

Si JÉSUS-CHRIST n'avait pas été tenté, il ne vous apprendrait pas à vaincre la tentation.

Aliter tentator non vincitur nisi contemnitur. Id. Serm. 4 Verb. Domini.

On ne peut vaincre le tentateur qu'en le méprisant.

Natus es cum eo quod vincas, id est cum concupiscentiâ; vince hostem cum quo natus es. Ad stadium hujus vitæ cum illo venisti : congredere cum eo qui tecum processit. August. in ps. 57.

Vous êtes venu au monde avec un ennemi qu'il vous faut vaincre, je veux dire avec la concupiscence : surmontez cet ennemi qui est né avec vous. Vous êtes venu avec lui dans la lice de ce monde : combattez cet ennemi qui vous accompagne depuis votre naissance.

Aliter DEUS, *aliter diabolus tentat : nam diabolus tentat ut subruat,* DEUS *ut coronet et probet.* Ambros. De Abraham.

La tentation qui nous vient de DIEU est différente de celle qui vient du démon : le démon nous tente pour nous perdre, DIEU nous tente pour nous éprouver et nous couronner.

Si quandò tentaris, cognosce quia paratur corona. Id. in Luc. 4.

Si quelquefois vous êtes tenté, pensez qu'une couronne vous attend.

Tibi contrà diabolum dimicanti DEUS *parat æternitatis coronam.* Id. Epist.

Quand vous êtes aux prises avec le démon, DIEU vous prépare une couronne immortelle.

Impossibile est humanam animam non tentari. Hieron. IV in Matth. 26.

Il n'est pas possible que l'homme soit sans tentation sur cette terre.

Si Salvator tentatus est, quis potest esse securus intentatum se vitæ hujus maria transire? Ibid. III, 6.

Si le Sauveur a été tenté, qui donc peut s'assurer de passer la mer orageuse de cette vie sans tentation?

Tunc maximè oppugnamur cùm nos oppugnari non credimus. Id. Epist. ad Heliodor.

Nous sommes le plus violemment attaqués lorsque nous ne sentons pas les assauts de l'ennemi.

Dùm parvus est hostis, interfice, ut nequitia elidatur in semine. Id.

Défaites-vous de votre ennemi avant qu'il ne soit devenu grand, afin d'étouffer le mal dans sa naissance.

Christus tentari voluit ut diabolum vinceret, et discipulis conculcandum traderet. Hieron. in 4 Matth.

Jésus-Christ a voulu être tenté afin de vaincre le démon, et de livrer à ses disciples un ennemi aisé à défaire.

Cui nomina mille, mille nocendi artes. Id.

Il a une infinité de noms, et mille manières de nous nuire.

Videte magnitudinem tentationis, videte magnitudinem virtutis. Id. (Loquitur de Job).

Voyez en même temps le danger de la tentation et la force de la vertu.

Nemo diù tutus est periculo proximus. Id. Epist. ad Pammach.

On ne saurait être longtemps en sûreté quand on est près du danger.

Diaboli tentationibus obviandum est, nec coluber foveri debet donec in serpentem formetur. Cyprian. Serm. de Jejun.

Il faut prévoir et prévenir les tentations du démon, il ne faut pas entretenir un petit serpent jusqu'à ce qu'il soit devenu grand.

Nihil contrà nos adversarius potest nisi Deus *ante permiserit.* Id. Orat. domin.

L'ennemi ne peut rien contre nous que par une permission divine.

Ipse Christus luctatur in nobis, ipse congreditur, ipse in certamine agonis nostri: et coronat pariter et coronatur. Id. Epist. 9.

Quand nous sommes aux prises avec l'ennemi, Jésus-Christ lutte et combat en nous; il nous couronne et triomphe avec nous.

Ea est diaboli astutia, ea circumveniendi homines cœca et latebrosa fallacia, ut asserere videatur noctem pro die, venenum pro salute, sub prætextu fidei perfidiam. Cypr. Tract. 3 Præl. simpl.

Telles sont les ruses malignes et les noires tromperies du démon, qu'il veut nous faire prendre les ténèbres pour la lumière, le poison pour un salutaire remède, la perfidie pour la bonne foi.

Victoria dæmonis magis est expectanda de sanctis. Hilarius in 4 Matth.

Nous devons apprendre des saints l'art de vaincre le démon.

Hostis noster quantò magis nos sibi rebellare conspicit, tantò ampliùs expugnare contendit: eos enim pulsare negligit quos quieto jure se possidere sentit. Gregor. Homil. 2 in Evang.

Plus notre ennemi trouve en nous de résistance, plus il fait d'efforts pour nous affaiblir : car il dédaigne d'attaquer ceux dont il se voit entièrement le maître.

Humanum est in corde tentationem pati, dæmoniacum verò est in tentationis certamine et operatione superari. Id. Pastor.

C'est la condition des hommes d'avoir le cœur troublé et agité par la tentation : mais c'est chose diabolique de se laisser vaincre par elle.

Intuetur humani generis hostis uniuscujusque mores, cui vitio sint propinqui, et illa apponit ante faciem ad quæ faciliùs novit inclinare mentem. Id. ibid.

L'ennemi commun des hommes considère nos penchants et les vices auxquels nous sommes portés, et il tâche de nous engager dans les péchés dans lesquels il croit qu'il lui est plus aisé de nous faire tomber.

Dæmon singulis hominibus vitiis convenientibus insidiatur. Gregor. XXIX Moral.

Le démon nous pousse à commettre les péchés auxquels nous avons un penchant naturel.

Justum erat ut Christus sic tentationes nostras suis tentationibus vinceret, sicut mortem nostram venerat suâ morte superare. Id. Homil. 16 in Evangel.

Il était juste que Jésus-Christ surmontât nos tentations par ses tentations mêmes, comme par sa mort il avait surmonté la nôtre.

Hæc tentatio ad probandam fidem, ad

Dieu permet cette tentation pour éprou-

exercendam virtutem, ad augendum meritum mittitur. Chrysost. I Provid. Dei.

Hoc maximum sit nobis indicium quòd Deus *nostrî curam gerit.* Id. Homil. 32 in Genes.

Ne quis ultrò tentationibus se offerre audeat. Id. Homil. 13 in Matth.

Truculentissima bestia nunquàm solet desperare victoriam. Id. Homil. 34 in Matth.

Carnem habemus innatum dæmonem, omnia prava suadentem. Chrysost. in Matth.

Delicata jactatio est cùm periculum non est : conflictatio in adversis probatio est virtutis. Cyprian. Moral.

Fateor imbecillitatem meam : nolo spe pugnare victoriæ, ne perdam aliquandò victoriam. Gregor. contra Vigilant.

Per tentamenta torpor excutitur, et sanctus fervor immittitur. Chrys. De Pœnit.

Ut gubernatorem navis tempestas, athletam stadium, militem acies, magnanimum calamitas, sic christianum hominem tentatio probat. Basil. Orat. 11.

Ipsa vitæ prosperitas sæpè tentationis loco est : æquè enim durum videtur in rerum difficultate minimè dejici, ac in felicitate non extolli. Id. Homil. 6.

Nullum certius argumentum est quòd dæmones victi sint à nobis quàm si nos acerrimè oppugnant. Joannes Climac.

Si tentationi non festinè resistitur, eâdem quâ nutritur morâ roboratur. Greg. XXI Moral. 8.

Magna contrà diabolum arma sunt, in suis viribus fiduciam non habere. Cassiodor. in ps. 43.

Bellum grave quia occultum, quia cum fortiore. Id. in ps. 5.

Pervigil ille tentator eos acrioribus pulsat insidiis quos maximè videt abstinere à peccatis. S. Leo Serm.

Nulla sunt sine tentationum experimentis opera virtutis, nullum sine hoste certamen, nulla sine congressione victoria. Id. Serm. 35.

Dæmoni aliquid audere permittitur, ut à Christi fidelibus majore Christi gratiâ vincatur. Id. Epist.

Tentatio eruditio est gloriosæ virtutis, sic ignis flatu premitur ut crescat. Gregor. lib. Epist. Epist. 25.

Blandiente aurâ, navim regit ultimus nauta; in confusione ventorum, primi quæritur ars magistri. Chrysolog. Serm. 6.

ver notre foi pour exercer notre vertu, pour augmenter nos mérites.

Regardons cela comme un témoignage des plus marqués du soin que Dieu veut bien prendre de nous.

Que personne ne soit assez téméraire pour s'exposer volontairement à la tentation.

Cette bête enragée ne désespère jamais de nous vaincre.

Notre chair est un démon que nous avons apporté avec nous en venant au monde, et qui nous porte à toute sorte de péchés.

Il ne faut point se glorifier de sa sécurité quand on est à couvert du danger : l'épreuve des adversités montre la véritable vertu.

Je confesse ma faiblesse ; je ne cherche point à combattre parce que j'espère la victoire, de peur d'être vaincu.

Les tentations bannissent la tiédeur et raniment la sainte ferveur.

C'est la tentation qui fait voir la vertu d'un chrétien, comme la tempête montre l'adresse d'un pilote, la force celle d'un athlète, le combat la valeur d'un soldat, et l'adversité la constance d'une grande âme.

Les heureux succès tiennent souvent lieu de tentation : car il est également difficile de ne point se laisser abattre dans l'adversité, et de ne point s'enfler dans la prospérité.

C'est la marque la plus sûre de notre victoire sur le démon, quand il nous attaque avec plus de violence.

Si on ne résiste pas d'abord à la tentation, on la rend plus forte et plus dangereuse par cela seul qu'on l'entretient.

C'est une sûre défense contre le démon, que la défiance de soi-même.

C'est une guerre fâcheuse ; parce que l'ennemi est invisible et plus fort que nous.

Ce tentateur vigilant tend des embûches plus dangereuses à ceux qu'il voit être plus en garde contre le péché.

On ne saurait exercer sa vertu par les bonnes œuvres sans être accueilli de tentations : point de combat sans ennemi, point de victoire sans combat.

Dieu permet au démon d'attenter contre nous, afin que nous le surmontions par la grâce, plus forte que la tentation.

La tentation sert à nous former à la gloire de la vertu, comme le vent sert à allumer et à rendre le feu plus ardent.

Un pilote ordinaire peut gouverner un vaisseau quand le vent est favorable ; pendant la tempête, il faut toute l'habileté du pilote expérimenté.

Sub tali rege, nempè Christo, militas, et de victoriâ dubitas! Cæsarius Arelat. Homil. 19.

Combattant sous un roi comme Jésus-Christ, vous douteriez de la victoire?

Tentationes non sentire est angelicum; tentationes sentire et vincere est christianum; tentationibus consentire, et ex malitiâ delinquere, diabolicum est. Anselm.

C'est le propre des anges de ne point ressentir la tentation; c'est le propre du chrétien de la sentir et de la vaincre; c'est œuvre diabolique d'y succomber et de pécher par malice.

Non nocet sensus ubi non est consensus; imò quod resistentem fatigat vincentem coronat. Bernard. De domo inter.

Ce n'est pas un mal de sentir la tentation, sans y consentir; au contraire, plus il est difficile de lui résister, plus il est glorieux de la vaincre.

Potest inimicus excitare carnis motum, sed in te est si volueris dare vel negare consensum. Id. Serm. 39.

L'ennemi peut bien exciter en vous de dangereux mouvements; mais vous pouvez accorder ou refuser votre consentement.

Quàm debilis est hostis qui non vincit nisi volentem! Id.

Qu'un ennemi est peu à craindre lorsqu'il ne peut vaincre que celui qui veut être vaincu!

Unum hoc bellum agnoscamus quod cum adversariis potestatibus committitur. Greg. Nyssen. Homil. in ps.

Il n'y a pour nous qu'une guerre : celle que nous avons à soutenir contre les ennemis de notre salut.

Diabolus blanditur ut fallat, arridet ut noceat, allicit ut occidat. Cypr. De habitu Virg.

Le démon flatte les pécheurs pour les séduire, il les caresse pour les faire tomber, et il les attire pour les perdre.

Si posset nocere quàntùm vult, aliquis justorum non remaneret. August.

Si le démon pouvait nous nuire autant qu'il le veut, il ne resterait pas un juste parmi les hommes.



§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Ce que c'est qu'être tenté et tentation]. — Etre tenté, dans le sens où on le prend ordinairement et comme nous l'entendons ici, c'est être excité, sollicité au péché par la vue ou l'espérance de quelque bien apparent, capable de nous séduire et de nous porter au mal. Ainsi, la tentation est la pensée ou la suggestion d'une action criminelle, qui nous vient ou du côté du démon qui fait tous ses efforts pour nous perdre, ou de notre concupiscence qui nous porte vers les biens sensibles, ou du monde, des créatures et des objets extérieurs, qui nous attirent, nous charment et nous séduisent.

Il y a deux sortes de tentations, que nous remarquons dans l'Ecriture-Sainte : l'une bonne, qui n'est qu'à notre avantage et pour notre bien; l'autre mauvaise, qui tend à nous tromper et à nous perdre. — La première n'appartient qu'à Dieu, qui met notre vertu à l'épreuve : non qu'il ne la connaisse, mais, dit S. Augustin, pour la faire éclater et connaître

aux autres. C'est dans cette vue qu'il tenta Abraham, et qu'il a voulu éprouver la vertu et la fidélité de Job. Aussi, remarque S. Thomas, *tentation* signifie proprement *épreuve*. Or, quoique l'esprit malin nous puisse tenter dans ce dessein, tantôt par les adversités, pour voir si nous tenons tellement à DIEU que la mauvaise fortune ne puisse rien sur nous ; tantôt par la prospérité, pour éprouver si elle ne nous élèvera point le cœur par l'orgueil, ou si elle ne nous portera point à la mollesse et aux plaisirs ; ce n'est pas néanmoins en ce sens et dans cette signification que nous prenons la tentation, si ce n'est quand elle vient du côté de DIEU. — La seconde sorte de tentation, qu'il faut tâcher d'éviter, et combattre quand elle nous surprend et nous attaque malgré nous, est toujours mauvaise dans l'intention du démon qui nous sollicite et dangereuse à notre égard ; et elle est communément appelée, du nom de son auteur, *tentation du démon*, qu'il nous sollicite immédiatement par lui-même, ou par notre propre chair, ou par des objets extérieurs. Quoique ces trois ennemis de notre salut nous attaquent différemment, chacun par des tentations propres et particulières, c'est toujours à la sollicitation ou par les artifices du démon, appelé seul, dans l'Ecriture, du nom de *Tentateur*.

[Secours et protection de Dieu]. — Comme il est souvent expédient que les hommes soient tentés, afin de leur donner l'occasion de mériter et le moyen de confondre le démon, DIEU permet à ces malheureux esprits de nous solliciter; mais sa Providence éclate en ce qu'il ne souffre pas que nous soyons tentés au-dessus de nos forces, ainsi que l'assure S. Paul : il modère la violence de la tentation, il la proportionne et l'accommode à la faiblesse des hommes; enfin, il nous donne les forces et les secours nécessaires pour la vaincre. De sorte que, quoique les démons aient une volonté toujours obstinée à nous perdre, et qu'ils soient toujours prêts à nous attaquer, DIEU n'a pas toujours la volonté de le leur permettre, parce que l'inconstance de l'homme est telle qu'il se trouve quelquefois en des occasions et de si malheureuses dispositions, que, s'il était alors tenté, il succomberait infailliblement. C'est cette protection particulière que nous demandons à DIEU dans l'oraison dominicale : *Et ne nos inducas in tentationem*. Nous lui demandons que, s'il permet que nous soyons tentés, il ne permette pas du moins que nous soyons vaincus.

[Dangers de cette vie]. — Nous comprendrons assez combien est grand le besoin que nous avons du secours du Ciel, si nous faisons réflexion, d'un côté, à notre faiblesse et à notre ignorance, et si nous nous souvenons de ces paroles du Sauveur, *que l'esprit est prompt et la chair bien faible* ; et, d'un autre côté, si nous considérons les forces et la multitude de nos ennemis, comme divisés en deux troupes : les uns intérieurs et domestiques, nos passions qui naissent de la cupidité et qui ont leur source dans nous-mêmes (quelle difficulté à leur résister, à les combattre, à les vain-

cre) ; les autres étrangers, que S. Paul nous a marqués lorsqu'il dit que nous avons encore à combattre, *non contre la chair et le sang, mais contre les puissances et les princes de ce monde, contre les esprits de malice.* (Ephes. VI) : c'est-à-dire que, outre les combats intérieurs de nos passions, nous avons à soutenir les attaques que nous livrent extérieurement les démons, ennemis terribles et artificieux ; à souffrir les impressions des images étrangères dont ils troublent notre imagination. Tantôt ils nous attaquent ouvertement, tantôt ils s'insinuent dans nos âmes d'une manière si imperceptible qu'il est difficile de nous défendre de leurs surprises.

[Notre faiblesse]. — C'est une vérité de foi, décidée contre l'hérétique Pélage au concile de Diospolis en Palestine, que nous ne pouvons, de nous-mêmes et par les forces de notre propre arbitre, résister aux tentations, et que nous avons besoin, pour les surmonter, du secours actuel de la grâce, que le Fils de DIEU nous a méritée. C'est pourquoi, dans cet aveu de notre impuissance, nous avons besoin de pratiquer le salutaire avertissement que le Sauveur donna à ses Apôtres, au temps de sa Passion : *Priez afin que vous ne tombiez point dans la tentation.*

[Etre abandonné à la tentation]. — Il faut bien remarquer qu'être abandonné à la tentation n'est autre chose que d'y succomber. Or, nous succombons à la tentation en deux manières : — 1°. Lorsque, abandonnant le bien, nous tombons dans le mal où celui qui nous tentait tâchait de nous faire tomber. DIEU ne tente personne de cette manière, parce qu'il ne peut être la cause du péché d'aucun homme, et qu'au contraire il hait tous ceux qui commettent l'iniquité : ce qui fait dire à S. Jacques : *Que nul ne dise, quand il est tenté, que c'est* DIEU *qui le tente : car* DIEU *est incapable de tenter et de pousser au mal.* — 2°. Celui-là est censé nous abandonner à la tentation qui, bien qu'il ne nous tente pas par lui-même, n'empêche pas néanmoins, quoiqu'il le puisse, que nous ne soyons tentés ou que nous ne succombions à la tentation. C'est de cette manière que DIEU abandonne quelquefois les gens de bien à la tentation : car, comme il ne les délaisse pas entièrement et qu'il les soutient par ses grâces, toujours suffisantes pour les empêcher de tomber, de même il les abandonne parfois à eux-mêmes pour les humilier et les punir de leur présomption, comme il fit à l'égard de S. Pierre, qui ne manqua pas absolument de grâce, mais qui n'avait pas ce secours spécial que DIEU donne aux justes, particulièrement quand ils le demandent.

[On ne peut éviter d'être tenté]. — C'est une maxime constante, qu'on ne peut passer cette vie sans être tenté, puisque, selon la maxime de l'Ecriture, cette vie est un combat perpétuel. Nous avons des ennemis qui nous attaquent de tous côtés, au-dedans et au-dehors, visibles et invisibles; le

monde et les choses extérieures nous fournissent des occasions continuelles de péché, et par conséquent de tentation. Le dérèglement de la concupiscence en est une autre source, puisqu'elle nous porte sans cesse au péché par ses rébellions contre l'esprit ; le démon nous sollicite sans cesse, et DIEU même nous tente en sa manière, pour notre bien.

[Observation]. — Comme nous n'avons dessein de parler que des tentations mauvaises, c'est-à-dire qui nous portent au mal et à violer les lois de DIEU, il y a trois choses à remarquer dans ces sortes de tentations : la suggestion, le plaisir et le consentement. La suggestion n'est rien : elle peut devenir la matière de notre victoire, et DIEU même la permet pour notre bien. Le plaisir est quelque chose, et, pour peu qu'on s'y arrête, il y a danger que ce ne soit un péché mortel. Mais le consentement fait tout ; et, comme il n'y a pas loin du consentement au plaisir, ni du plaisir au consentement, le grand secret est d'écarter au plus tôt cette suggestion, si on n'a pu l'éviter.

[Le démon procède par deux voies]. — Le démon, pour nous séduire et nous gagner, procède par deux voies et de deux manières ; par voie de *persuasion* et par voie de *disposition*. Par persuasion, quand il s'efforce de tromper les puissances intérieures de l'homme : — 1°. L'entendement, lorsque, au lieu des vérités éternelles, il lui imprime des vérités trompeuses, lesquelles, n'étant tirées que de mauvais principes, ne peuvent produire que de pernicieuses conséquences. Ainsi, quand il trompa nos premiers pères, il se transforma en ange de lumière, et les tenta sous le faux et spécieux prétexte d'une divinité imaginaire dont il les flatta. — 2°. La volonté, en confondant l'amour que nous devons à DIEU dans l'amour des créatures ; il leur fait voir DIEU comme un objet éloigné, et met les biens créés en sa place, leur fait chercher le souverain bien dans la possession des richesses, dans la jouissance des plaisirs ; et, comme ces objets sont présents, et les biens éternels éloignés et absents, il détourne la pensée des biens à venir, qui sont invisibles, pour attacher le cœur aux choses présentes, dont il ne tient qu'à eux de goûter les douceurs. Ce sont ces malheureuses maximes qu'il inspire aux libertins, et la voie de séduction qu'il emploie pour les tenter. — Il les tente, en second lieu, par voie de disposition, lorsque, pour tourner les hommes à la colère, à l'envie, à la haine, à la vengeance, il trouble les sens, fascine les yeux, remue les humeurs du corps, échauffe l'imagination, excite et allume le brasier de la convoitise qu'ils portent au milieu d'eux-mêmes, renverse toute l'économie de l'intérieur et de l'extérieur de l'homme, en sorte que, si la volonté n'est sur ses gardes, elle est à demi gagnée ; tout est disposé pour la perdre ; elle est dans une situation où, si elle n'a recours à DIEU, souvent elle ne peut éviter sa perte et succombe à la tentation.

La principale force du démon, dans les tentations, consiste dans ses artifices. On en remarque particulièrement trois. — Le premier est d'empêcher les hommes d'envisager et de connaître le mal qui est dans le péché qu'ils vont commettre : au contraire, il représente vivement à leur imagination, d'un côté, la douceur du plaisir du péché beaucoup plus grande qu'elle n'est, et de l'autre la peine et la difficulté d'y résister, qu'il leur fait concevoir insupportable. — Le second est de leur proposer, dans la tentation la facilité du pardon du péché et de leur persuader qu'ils en feront un jour pénitence, qu'ils auront enfin le temps et les moyens nécessaires pour cela. — Le troisième est que, après les avoir fait succomber à ses tentations, il leur met dans l'esprit cette fausse et malheureuse persuasion, qu'il leur est impossible de s'abstenir du péché, et de résister aux tentations qui les y portent.

[Pourquoi Dieu permet nos tentations]. — Comme on pourrait trouver étrange que Dieu permette que les hommes soient tentés, puisque les tentations sont ordinairement les causes de leur chute et de leur perte, il faut être bien persuadé qu'il ne le permet que pour de justes raisons. Ces tentations sont souvent avantageuses, du moins dans l'intention de Dieu qui les permet: — 1°. Pour éprouver et faire éclater notre vertu : « Parce que vous étiez agréable à Dieu, dit l'ange à Tobie, il a fallu que vous fussiez éprouvé par la tentation ». — 2°. Pour nous faire sentir notre faiblesse, combien nous devons nous défier de nous-mêmes et peu compter sur notre vertu. — 3°. Pour nous obliger d'avoir recours à lui : car l'expérience de notre impuissance à résister à de si puissants ennemis nous impose une heureuse nécessité d'avoir recours à celui qui seul fait notre force. — 4°. Pour nous purifier : le Saint-Esprit nous assure que, comme le feu éprouve et purifie l'or, la tentation éprouve et purifie de plus en plus l'homme juste. — 5°. Pour nous donner occasion d'exercer et d'acquérir des vertus : car on ne peut les acquérir que par l'exercice, et on ne peut jamais les exercer si bien que dans la tentation. — 6°. Pour nous donner le moyen de mériter la couronne du ciel : on ne la mérite qu'en combattant, et il n'y a point de combat là où il n'y a point d'ennemis. — 7°. Pour nous retirer d'une certaine nonchalance et d'une dangereuse sécurité dans laquelle nous entretient une trop longue paix, et pour animer notre vigilance et notre ferveur.

[Moyens de résistance]. — Pour combattre sûrement la tentation, il faut — 1°. Ne donner point lieu à la tentation, selon le conseil de l'Apôtre. — 2°. Quand nous nous en sentons attaqués, nous persuader qu'elle vient du démon : c'est assez pour nous en donner de l'horreur. — 3°. Ne point écouter la tentation, mais s'en retirer avec la même promptitude que s'il nous arrivait de toucher du feu sans y penser. — 4°. Ne point s'amuser à faire trop de réflexions sur le sujet de la tentation en matière d'impureté

sous prétexte d'examiner si on s'y est arrêté. — 5°. Il est des tentations qu'il faut combattre en affrontant l'ennemi, comme la colère, et il en est qu'on ne doit combattre qu'en fuyant, comme celle de l'impureté. — 6°. Il faut avoir une grande vigilance sur soi-même, en se servant de la pensée de la présence de DIEU et des vérités éternelles.

Comme nous avons dit que la tentation nous est souvent avantageuse et que c'est pour cela que DIEU la permet, il pourrait sembler à quelques-uns qu'ils la doivent désirer, la rechercher même, pour se procurer les avantages qu'on en peut recevoir: mais, dans la pensée de plusieurs SS. Péres, c'est une erreur, et S. Basile nous propose comme une règle de morale et de piété chrétienne, qui a son fondement dans l'Evangile, de ne point s'exposer soi-même aux tentations, mais d'en attendre le temps et de se précautionner contre leurs attaques. Ainsi, comme nous ne sommes point assurés de la victoire et que nous devons toujours nous défier de nos forces, ce serait une témérité et une présomption d'en rechercher les occasions et de s'y exposer.

Ce qui trompe bien des gens, c'est qu'ils ne s'aperçoivent pas des mauvaises impressions que les objets dangereux font sur eux, ce qui leur fait conclure que ce n'est pas une tentation ; ils ne savent pas que les tentations ont divers degrés, dont les premiers ne sont pas sensibles. On n'en vient pas d'abord à une entière corruption d'esprit et de cœur, et c'est toujours beaucoup nuire à l'âme que de l'accoutumer à regarder des objets dangereux sans horreur, et avec quelque sorte de complaisance.



§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[Le Fils de Dieu a voulu être tenté]. — Nous aurions de la peine à croire que JÉSUS-CHRIST eût voulu permettre au démon de le tenter, si nous ne savions que cet Homme-DIEU, étant notre chef et notre modèle, a voulu nous représenter en sa personne et nous faire connaître qu'ayant souffert lui-même cette attaque de notre ennemi, nous ne pouvons, en quelque état que nous soyons, nous dispenser d'être tentés. Il est surprenant, à la vérité, que celui qui est venu au monde pour adorer DIEU son Père, auquel il est égal en toutes choses, soit aujourd'hui tenté d'idolâtrie ; que celui qui a toujours vécu pauvre, et qui n'a pas eu même où reposer sa

tête, soit tenté d'avarice ; que celui enfin qui est venu mener une vie austère et mortifiée soit tenté de gourmandise. Quelle humiliation pour un Dieu ! Mais il n'y a rien à quoi il n'ait voulu se soumettre pour nous servir de modèle, et nous apprendre comment il faut vaincre les tentations.

Il n'y a point d'artifice et de violence que le démon ne mette en œuvre pour tenter une âme qui veut tout de bon se convertir : car si, malgré les difficultés prétendues qu'il lui propose, elle ne laisse pas d'exécuter son dessein, cette vie nouvelle irrite la fureur de cet ennemi ; et, comme Pharaon augmenta le travail des Israélites quand il s'imagina qu'ils voulaient secouer le joug de sa domination, le démon de même propose de nouvelles dificultés à ceux qui sont en état de le quitter ou qui l'ont effectivement quitté, leur livrant des tentations plus fréquentes et plus violentes qu'auparavant. A peine une âme est-elle lavée dans les eaux de la pénitence, qu'il s'approche d'elle, comme il s'approcha de Jésus-Christ après qu'il fut sorti du Jourdain : *Accessit ad eum tentator*. C'est ce que S. Grégoire explique fort au long, au livre 19 de ses *Morales*. (**Joly**, 1er *dim. de Carême*).

[Conduite du démon]. — Le démon observe les inclinations de ceux qu'il veut tenter. Sont-ils d'une humeur enjouée, il les flatte par la suggestion du plaisir, qui est ordinairement inséparable de l'enjouement, et de ce plaisir il les porte à des commerces criminels. Sont-ils d'une humeur triste et chagrine, comme cette tristesse dégénère souvent en colère et en impatience, il les porte à la division et à la discorde. Sont-ils timides et s'épouvantent-ils de peu de chose, il se sert de leur timidité pour grossir les obstacles qu'ils trouvent dans la pratique de la vertu. Sont-ils d'une humeur fière, il leur suscite des flatteurs qui les louent, et, s'ils semblent mépriser les louanges qu'on leur donne, il veut qu'ils se persuadent qu'ils en sont dignes. Car qu'importe-il au démon de quels vices il les tente, pourvu qu'il les rende coupables de quelqu'un? Que lui importe-t-il quel piége il leur tende, pourvu qu'ils y tombent ?

Le démon est toujours à craindre dans les tentations qu'il nous livre. C'est un pur esprit, et par conséquent ses tentations sont plus fines et plus délicates. *Ce n'est pas seulement contre la chair et contre le sang que nous avons à nous défendre, c'est contre une malice spirituelle*, dit S. Paul ; et, comme l'expliquent quelques-uns, c'est contre une spiritualité et un raffinement de malice : *Contrà spiritualia nequitiæ*. C'est un esprit infatigable : tout autre ennemi que lui sent épuiser ses forces par la durée du combat et la résistance de ceux qu'il attaque ; mais celui-ci ne se lasse et ne s'affaiblit jamais. Il nous tente de jour, il nous tente de nuit ; il nous tente dans les compagnies, il nous tente dans les solitudes ; il nous tente dans nos occupations, il nous tente dans le repos ; et jamais il ne se fatigue. C'est un ennemi opiniâtre, qui ne se rebute jamais. Ne réussit-il pas dans

une attaque, il en livre une autre; n'a-t-il pas réussi dans celle-là, il en médite une troisième; et il lui est autant impossible de faire trêve avec l'homme qu'il lui est impossible de quitter la malignité de sa nature. Oh! que cet ennemi est donc à craindre par tous ces endroits! et que le Sauveur avait bien raison de vouloir que nous demandassions tous les jours à son Père la grâce de ne pas succomber à la tentation, et celle de nous délivrer de ce malin esprit!

Le démon ne propose pas d'abord les plus grands crimes; c'est ainsi qu'il en usa à l'égard du Fils de Dieu. Il lui parle, au commencement, d'apaiser sa faim par un miracle; quoi de plus innocent, ou du moins de plus indifférent en apparence? Il le tente ensuite de vaine gloire, et veut lui persuader que, pour se mettre en réputation dans Jérusalem, il n'a qu'à se précipiter du haut du temple, et que les anges le soutiendront; et ce n'est que dans la dernière tentation qu'il lui propose un grand crime, qui est de rendre à la plus infâme de toutes les créatures l'adoration qui n'est due qu'au Créateur. Que veut dire cela? Cela veut dire qu'il en use de la même manière envers les hommes. Veut-il, par exemple, rendre un homme usurier ou voleur? il ne lui persuade pas d'abord de prendre du bien à toute main, et de s'enrichir à quelque prix que ce soit; mais il lui représente le nombre de ses enfants, la dureté de sa condition et de sa misère; le temps est mauvais, le commerce est rompu: voilà un parti avantageux où vous pouvez entrer; plusieurs autres, qui étaient plus misérables que vous, y ont fait fortune; entrez-y, ne craignez rien; votre conscience n'y est point intéressée. Et de-là qu'arrive-t-il? ce qui arriva à Judas. D'abord il ne songeait qu'à recueillir les aumônes qu'on donnait au Fils de Dieu; de-là il lui vint une tentation d'un petit intérêt; enfin il succomba si misérablement à la tentation, qu'il vendit son Maître et qu'il joignit à son vol un déicide. (*Le même*).

[La tentation nous fait connaître notre faiblesse]. — On peut dire, avec S. Augustin, que la tentation découvre à l'homme combien sa faiblesse est grande. Avant le combat, il n'y a pas un soldat qui ne s'imagine être intrépide; veut-il connaître sa lâcheté, qu'il trouve un ennemi qui fasse feu et un peu de résistance, ne tombe-t-il pas? ne pâlit-il pas? souvent même ne s'enfuit-il pas? Il en est de même de nous, dit ce Père: l'homme est inconnu à l'homme; il ne discerne pas ce qu'il y a dans lui: mais la tentation arrive, semblable à une voix qui l'interroge, et il y répond, non par des paroles, mais par des actions et par l'épreuve qu'il fait de lui-même. S. Paul, ce grand apôtre, ce vase d'élection, cet homme choisi de Dieu pour prêcher l'Évangile aux gentils, ce saint élevé jusqu'au troisième ciel, n'avait-il pas toute la fermeté et toute la force dont nous sommes capables en cette vie? Vous n'en doutez pas, vous n'avez même que de l'admiration pour lui. Cependant, si nous l'en croyons, sa volonté n'est plus que misère et que faiblesse dans la tentation. Sa chair se révolte-t-elle?

l'ange de Satan le persécute-t-il? il ne fait plus le bien qu'avec peine ; ce sont des violences extrêmes qu'il faut qu'il se fasse, et le mal au contraire lui devient comme naturel, et, quelque effort qu'il fasse, il s'y sent comme entraîné. Ecoutez les gémissements qu'il poussait à la vue de l'état pitoyable où il se voyait réduit. « Lorsque je veux faire le bien, dit-il, je trouve en moi une loi qui s'y oppose, parce que le mal réside en moi. Car je me plais dans la loi de Dieu selon l'homme intérieur, mais je sens dans les membres de mon corps une autre loi qui combat contre la loi de mon esprit: ce qui me rend captif de la loi du péché, qui est dans les membres de mon corps. Malheureux que je suis ! qui me délivrera de ce corps de mort ? (**Anonyme**).

[Exemples de la faiblesse humaine]. — Tant que le monde subsistera, on entendra parler de cette complaisance criminelle qu'eut Adam envers celle que Dieu lui avait donnée pour compagne ; de cet adultère où tomba David, le plus pieux et le plus saint des rois ; de l'idolâtrie horrible de Salomon, qui, du plus sage de tous les hommes, devint le plus méprisable et le plus aveuglé, brûlant de l'encens aux idoles de la même main dont il avait bâti le temple du Seigneur; de cette passion brutale qui s'empara de ces deux juges infâmes à la vue de la chaste Suzanne; de cette avarice exécrable de Judas, qui alla jusqu'à vendre le meilleur et le plus aimable de tous les maîtres ; de cette infidélité surprenante de Pierre, c'est-à-dire de celui qui était choisi du Ciel pour être la pierre ferme et solide sur laquelle l'Eglise devait être bâtie; et d'une infinité d'autres chutes que vous connaissez et dont le récit vous serait ennuyeux : on entendra, dis-je, parler de toutes ces défaites honteuses, tandis qu'on aura de la peine à trouver un Joseph victorieux ; et encore sa victoire prouvera-t-elle notre faiblesse dans les tentations, puisqu'il est obligé de fuir, ne pouvant s'assurer de sa constance autrement. Ce qui fait voir manifestement que l'homme n'est que faiblesse dans la tentation, qu'il doit se défier de lui-même, et ne s'appuyer jamais sur ses propres forces.

De bonne foi, quand nous aurions toujours été vainqueurs, et que nous n'eussions jamais eu l'expérience de notre infirmité, agirions-nous d'une autre manière que nous ne faisons ? Cette jeune personne s'exposerait-elle avec plus de facilité et d'assurance dans ces assemblées du monde, dans ces entretiens particuliers? Aurait-elle plus de soin et plus d'empressement à se procurer tout ce que le luxe et la vanité ont trouvé d'exquis et de délicat ? Idolâtrerait-elle avec plus de servitude ce corps qui l'occupe uniquement ? Serait-elle davantage des parties de plaisir et de divertissement ? Ce mondain lirait-il plus de ces livres pernicieux et dictés par l'esprit d'impureté, et moins d'ouvrages pieux et remplis de l'esprit de Dieu ? Tiendrait-il des discours plus scandaleux ? mènerait-il une vie plus libre et plus commode ? fréquenterait-il moins les sacrements ? etc. (*Le même*).

[Ne point chercher les tentations]. — Si le Sauveur se retire dans le désert pour y être tenté par le démon, c'est qu'il y est conduit par l'Esprit de Dieu : ce qui nous fait connaître que personne ne doit de soi-même s'exposer à la tentation, qu'il faut attendre que l'Esprit de Dieu nous l'envoie, et que, bien loin de la désirer, nous devons sans cesse adresser au Seigneur la prière qu'il nous a enseignée lui-même: *Et ne nos inducas in tentationem.* Car cette défiance de soi-même, fondée sur la connaisance de sa propre faiblesse, est la disposition où tout chrétien doit toujours être. Ce n'est donc point à nous de rechercher la tentation ; mais c'est à nous, à l'exemple du Sauveur, de nous retirer dans le désert pour nous y préparer, pour l'attendre et pour la repousser vigoureusement.

Tenter Dieu, c'est prétendre l'assujettir à notre volonté, au lieu de nous régler sur la sienne; le faire descendre jusqu'à nous, bien loin de nous élever jusqu'à lui ; vouloir qu'il nous donne la grâce de vaincre quand il nous présente celle de fuir; nous exposer à la tentation, quelque avertis que nous soyons que *quiconque aime le péril y périra ;* c'est vouloir que Dieu fasse en notre faveur les mêmes miracles qu'il a faits une fois pour Daniel et pour les trois Enfants qu'il délivra du péril, mais qui ne s'y sont trouvés que par l'ordre de Dieu : au lieu que nous nous exposons de nous-mêmes à la fureur des lions, à l'activité du feu, en fréquentant toujours cette compagnie où règne la débauche et le libertinage, en voyant sans cesse cette personne qui nous est une occasion prochaine de péché, et espérant vainement que Dieu forcera les lois de sa providence pour nous délivrer de ces périls. Or, tenter Dieu, dans toutes ces occasions, c'est faire ce que le démon voulait persuader à Jésus-Christ, se précipiter du haut en bas du temple, et prétendre que le Seigneur nous enverra des anges pour nous recevoir dans leurs mains. C'est donc tenter Dieu par la trop grande confiance que l'on a mal à propos en sa puissance ou en sa bonté; c'est refuser de nous servir des moyens humains que la Providence nous présente, et auxquels la lumière de la raison nous fait connaître qu'il faut avoir recours : comme celui qui, privé des biens temporels, ne voudrait pas travailler de ses mains, et attendrait tranquillement que Dieu lui envoyât un ange qui lui apportât de quoi le nourrir. (**Monmorel**, 1er *dim. de Carême*).

[Le démon et nos passions]. — Il ne faut pas croire que le démon se tienne aisément vaincu : s'il nous donne quelque trève, c'est pour recommencer à nous attaquer avec de nouvelles forces ; il tend différents filets, afin que, si nous échappons aux uns, nous retombions dans les autres. Souvent, dit S. Grégoire, le démon se retire du combat, non pour mettre fin à sa malice, mais pour faire une irruption imprévue dans un cœur qui s'était cru en sûreté par la retraite de cet ennemi. Ainsi, comme il ne se rebute jamais et qu'il veille toujours pour nous perdre, nous ne pouvons mettre les armes bas sans nous mettre au hasard d'être surpris : car il ne triom-

phe de nous que quand nous nous endormons, soit que nous croyions que notre ennemi dort lui-même, soit que fiers de notre victoire au lieu d'en être plus humbles, nous nous flattions que nous pouvons à l'avenir nous reposer sur nos propres forces.

Puisque nos passions sont les armes dont se servent nos adversaires contre nous, il faut les affaiblir par le jeûne, en éloigner les objets par la retraite ; nous en distraire pour empêcher l'impression qu'ils pourraient faire sur nous, et nous appliquer à Dieu par la prière. Elles veulent vous dominer, dit S. Augustin, dominez-les ; elles se révoltent contre vous, révoltez-vous contre elles, elles s'élèvent, résistez-leur ; elles vous combattent, combattez-les ! Mais surtout il faut nous efforcer de réprimer la passion qui a le plus de pouvoir sur nous. Vous sentez-vous porté à la vanité ? pratiquez des actes d'humilité, fuyez les louanges, cherchez l'abjection et abaissez un esprit qui ne cherche qu'à s'élever. La sensualité vous domine-t-elle ? mortifiez votre corps, abstenez-vous de ce qui pourrait vous être permis, et refusez à votre chair tout ce qui peut la contenter et la satisfaire : c'est un excellent moyen de vaincre la tentation.

Quelque juste que l'homme puisse être, qu'il ne se confie jamais tellement en lui-même que de se croire en sûreté dans cette vie ; mais que, toujours humble, il se tienne sur ses gardes, et craigne jusqu'à la fin de ses jours. Si le premier des Apôtres a été faible, quel est celui qui doit compter sur soi-même ? Qui ne tremblera en voyant tomber cette colonne ? dit S. Bernard. Que les exemples fameux de Samson, de David, de Salomon, de Pierre, de Thomas, de ces astres lumineux de l'Ancien et du Nouveau-Testament, qui ont tous souffert quelques éclipses, nous portent à opérer notre salut avec crainte et avec tremblement. Car, en voyant ce combat terrible de Jésus-Christ et du démon, nous devons réfléchir avec frayeur sur celui que nous avons à soutenir contre un ennemi si redoutable, et comprendre combien nous avons besoin de la grâce du Sauveur, qui peut seule nous assurer la victoire. Mais, si nous devons sans cesse nous défier de nous-mêmes, c'est particulièrement dans le moment de la tentation ; c'est alors qu'il faut mettre notre confiance en Dieu, et redoubler notre effort pour n'y pas succomber : car c'est de ce moment là que dépend la victoire ou notre défaite. C'est alors que nous devons recourir à Dieu par une sainte confiance, et lui adresser ces paroles de la reine Esther, dans le moment où il s'agissait de la perte entière du peuple de Dieu : *Délivrez-nous par la force de votre bras, et aidez-moi, Seigneur, puisque je n'attends de secours que de vous.* (Le même).

[Prévenir les occasions]. — Qu'est-il nécessaire, dites-vous, de prévenir ces occasions de chute avant qu'elles se présentent ? Je saurai les combattre à mesure qu'elles naitront, et plus elles seront vives, plus elles con-

tribueront à mon mérite. Ah ! mon frère, sur quel principe pouvez-vous fonder une si frivole prétention ? Sur vos expériences, sur l'expérience d'autrui, ou sur la grâce de votre DIEU ? Je vous en prends à témoin : le monde jusqu'ici ne vous a-t-il pas été fatal ? Lorsqu'il s'agit de colorer vos faiblesses et de prétexter quelque excuse aux reproches que nous vous faisons du dérèglement de vos mœurs : « Je suis du monde, dites-vous, et le moyen de vivre sans désordre au milieu du monde, parmi de si pernicieux engagements ? » Accordez-vous avec vous-même : les piéges du monde, que vous connaissez et dont vous vous plaignez, ne sont-ils pas une raison suffisante pour l'éviter ? Sur quoi donc fondez-vous l'espoir de votre résistance ? Sur l'expérience d'autrui ? Ah ! David était plus fort que vous, plus attaché à DIEU que vous, lorsqu'il succomba faute de précaution. Au reste, ne comptez pas sur les promesses de votre DIEU. Dire que s'exposer au péril c'est courir risque de tomber, ordonner d'arracher un œil qui scandalise, de couper un bras qui porte au péché, est-ce promettre du secours au fort d'une tentation recherchée ? (**Anonyme**).

[De la vigilance]. — La vigilance chrétienne doit arrêter la tentation à toutes les barrières de l'âme, si j'ose parler ainsi, et l'empêcher d'arriver jusqu'au cœur. Premièrement, c'est par les sens que commencent toutes les tentations qui ont leur principe dans le corps, et c'est des sens qu'il faut leur disputer le passage. Ce fut ainsi que la première femme succomba à la plus funeste de toutes les tentations : ce ne fut, au commencement, qu'une simple curiosité, si ordinaire au sexe le moins fort et le moins occupé ; ses yeux s'arrêtèrent à considérer un fruit agréable, mais le seul qui lui eût été défendu. Jusques-là il n'y avait point encore de péché, j'en conviens. Cependant S. Bernard dit à cette première pécheresse : *Quid spectare libet quod manducare non licet ?* Eh ! pourquoi vous amusez-vous à considérer ce qu'il ne vous est pas permis de toucher ? La vue ne vous en est pas interdite, je le veux ; mais c'est donner lieu à la tentation que d'ouvrir les yeux à des objets défendus. O DIEU ! que la mort est entrée souvent dans nos cœurs par nos sens ! On veut tout voir, tout entendre, tout savoir, et la curiosité est la première porte qui introduit la tentation jusqu'au cœur. Quand on n'a pu l'empêcher de passer par les sens, au moins il faut l'empêcher de faire impression sur l'imagination : voilà l'endroit capital et la cause des plus grandes chutes. On a vu un objet dangereux, ce n'est encore rien ; mais on rappelle ce qu'on a vu, on s'en retrace l'image jusque dans la solitude ; on la recherche, cette solitude, pour ne point dissiper un fantôme qui réjouit. Mais, dit-on, le péché n'est point l'ouvrage de l'imagination, c'est la volonté qui le consomme. Quoi qu'il en soit de cette maxime, dont je ne conviens pas, à la prendre dans toute son étendue au moins, il faut empêcher un objet dangereux de pénétrer jusqu'à la volonté. Car enfin, quelque frap-

pés qu'aient été les sens par un regard inattendu, quelque blessée que soit l'imagination par une impression dangereuse, quelque excitée que soit la convoitise, toujours il reste une ressource : le fidèle peut se retrancher dans la partie supérieure de l'âme, sans se mouvoir. Mais, avant d'en être réduit là, le plus sûr est d'empêcher l'impression des objets sur les sens et sur l'imagination : fermer les uns par la modestie, par le recueillement, et l'autre en la remplissant des salutaires pensées des jugements de DIEU et des vérités éternelles. Voilà en quoi consiste la vigilance chrétienne, et tout ce que peut faire la liberté. Mais qu'elle est faible, cette liberté, sans la grâce ! (*Le même*).

[Artifices du démon]. — Le démon use d'adresse pour faire tomber les hommes dans les piéges qu'il leur dresse. Il ne les fait pas passer tout d'un coup de la vertu au comble du vice ; mais peu à peu, par un long enchaînement de petits désordres, il nous engage insensiblement en des occasions dangereuses ; il fait croître l'affection que nous avons pour les objets qui flattent nos sens ; il leur donne de nouveaux charmes, quand il aperçoit qu'ils commencent à nous plaire, il surprend notre volonté par une fausse image de la vertu : et, comme il connaît nos inclinations par nos complexions, nos désirs par nos humeurs, nos pensées par nos sens, et nos mouvements intérieurs par nos actions extérieures, il nous attaque toujours par l'inclination, l'humeur et la passion qui nous dominent : les uns par la haine, les autres par l'amour. Ce qui fait qu'il est presque impossible de découvrir les artifices, et qu'il sait déguiser si agréablement la cruauté de ses desseins par de belles apparences, qu'il n'y a qu'une vertu consommée qui les puisse apercevoir. (*Discours chrétiens*).

[Sage conduite de Dieu]. — DIEU nous a laissé une preuve bien sensible de sa sagesse, lorsqu'il a voulu nous opposer un ennemi puissant, mais néanmoins que l'on peut surmonter. Si l'homme n'eût été attaqué que faiblement, il serait demeuré dans son assoupissement ; si l'homme n'eût pas su qu'il pouvait se défendre, se voyant attaqué de tous côtés, il serait tombé dans le désespoir. Mais tout l'engage à veiller sur soi-même, quand il se voit attaqué par un ennemi puissant, et qu'il est convaincu qu'il ne peut se défendre qu'en opposant aux fréquentes attaques de son ennemi une vigilance continuelle. Tel est le démon, notre grand ennemi : il peut tout contre ceux qui négligent leur salut, il ne peut rien contre ceux qui ont appris dans l'école du Fils de DIEU les moyens de se défendre. (**Lambert**, 1er *dim. de Carême*).

[Séduction des faux biens]. — Le démon montre au Fils de DIEU les grandeurs de ce monde, et toute la pompe et la gloire qui les accompagne. Remarquez ces paroles : et toute la gloire et la pompe qui les accompagne. C'est

ainsi que le démon nous trompe : il ne nous fait voir qu'un faux éclat, qui se rencontre dans les grandeurs et les biens de ce monde. Il n'a garde de nous faire un portrait fidèle des pompes de ce monde ; il sait trop que les richesses seraient méprisées si l'on considérait les soins qu'elles exigent, les inquiétudes dont elles sont inséparables, la caducité qui leur est essentielle ; il sait trop bien que les grandeurs seraient foulées aux pieds si l'on en connaissait le poids et les engagements. Combien de bassesses pour y parvenir ! combien de révolutions, qui nous font voir tous les jours que l'on ne peut faire aucun fond sur les choses de ce monde ! Le démon cache toutes ces choses, pour ne faire voir qu'un faux brillant qui trompe ceux qui ne s'arrêtent qu'aux apparences. Mais prenez garde à cette dure condition que le démon impose à ceux qui sont possédés de l'amour des biens de ce monde : « Je vous donnerai toutes ces choses si vous vous prosternez devant moi. » Terrible condition ! La première démarche qu'il faut faire pour parvenir aux grandeurs et pour acquérir les richesses, c'est d'adorer le démon.

En effet, pesez tous les moyens que les ambitieux et les avares emploient pour s'élever et pour s'enrichir, et vous serez convaincus que toute leur vie est une suite d'hommages qu'ils rendent au prince des ténèbres.

Vous connaissez, Seigneur, mieux que nous les périls auxquels notre faiblesse est exposée. Nous ne pouvons presque avancer un pas que nous ne trouvions des objets qui nous dissipent, des vanités qui nous éblouissent, des biens passagers qui nous séduisent, des tentateurs et des émissaires du démon qui soufflent leur poison, et qui nous poussent à nous révolter contre vous. Au milieu de tant de périls, que pouvons-nous faire, grand DIEU, que d'élever notre faible voix jusqu'au trône de votre gloire pour vous dire, avec votre prophète : *Seigneur, sauvez-nous, parce que nous n'avons en partage que la misère et le péché* ! Si vous cessez pendant un moment de nous regarder, nous tomberons dans notre néant, nous recevrons de tous côtés des blessures mortelles ; mais si vous êtes notre guide et notre salut, qui craindrons-nous ? (**Lambert**).

[Révoltes intérieures]. — L'esprit de l'homme, au moment de sa création, fut éclairé de la lumière d'intelligence, et sa volonté reçut une heureuse facilité de suivre le bien ; en sorte que, connaissant la vérité et réglant ses actions sur sa connaissance, il jouissait d'une paix profonde au-dedans de lui, dans le lieu de la béatitude où DIEU l'avait mis. Comme son esprit suivait les ordres du Ciel sans résistance, son corps suivait aussi son esprit sans aucune peine. Mais, étant sorti de cet état de tranquillité et de paix, le péché a rompu cette union. Comme il s'était révolté contre DIEU, ses sens se sont révoltés contre son esprit ; et, voulant se rendre indépendant de son Créateur, il est devenu esclave des créatures, qui semblent vouloir lui servir d'obstacle à son salut. N'est-ce pas de là que viennent

ces contrariétés en nous-mêmes, et cette guerre continuelle que nous sommes obligés de soutenir contre nos passions ? Il faut tantôt arrêter cette crainte imaginaire qui nous trouble, tantôt modérer cette fausse joie qui nous emporte, tantôt régler ce désir violent qui nous inquiète, tantôt renoncer à ces fausses espérances qui nous trompent. Il faut tous les jours résister à ces amitiés et à ces aversions naturelles, garder son cœur des passions naissantes et en arracher celles qui en sont enracinées. Que cet état est rude, et qu'il est difficile de combattre incessamment contre soi-même sans être souvent vaincu ! (**Fléchier**, *Conception de la Ste Vierge*).

[Malice du démon]. — L'ennemi ne cesse d'attaquer au-dehors ceux qu'il ne gouverne pas au dedans. Qu'il est difficile de résister à ses persuasions, à ses suggestions, à ses violences ! Aucune puissance ne peut l'égaler sur la terre, dit le saint homme Job : il ne manque ni de dessein ni d'intention ; sa malice est inépuisable. Il ne s'affaiblit pas par le temps, il est immortel : il ne se lasse pas de ses poursuites, il est infatigable ; il n'est pas retenu par le repentir, il est incorrigible : il ne s'apaise pas par les prières, c'est un aspic sourd à la voix et aux plaintes de l'enchanteur. Il est tantôt serpent, tantôt lion ; il joint l'adresse , la surprise, à la guerre ouverte. Il nous attaque par toutes les créatures, faute des autres moyens ; il se sert de nous pour nous perdre ; il remue nos passions, il excite nos humeurs ; il combat l'esprit par la chair, et la chair par l'esprit ; il nous tente par nos vices, et par nos vertus. Si nous sommes négligents, il nous accable ; si nous sommes faibles, il se joue de notre faiblesse ; si nous nous croyons assez forts pour le combattre, nous sommes vaincus sans combat ; et si nous sommes assez heureux pour le vaincre, il est à craindre qu'il ne tire avantage de sa défaite, et qu'il ne triomphe même de notre victoire (*Le même*). *Panégyrique de S. Antoine*).

[Nos passions]. — Quand nous marchons sans crainte et sans précaution, nos passions s'insinuent. Nous nous fions à notre faible raison, comme si elle était capable de les retenir dans les bornes et dans les mesures qui leur conviennent ; malgré nous elles se fortifient, elles se répandent, elles nous assujettissent. Ce n'est d'abord qu'une curiosité sans dessein ; il vient une affection qui paraît honnête ; il s'y mêle quelque complaisance mondaine ; l'esprit s'attache peu-à-peu, le cœur s'attendrit ; on cherche les moyens de plaire ; l'inquiétude se fait sentir à mesure qu'on se voit ; le désir de se voir s'augmente ; certains désirs vagues, qu'on ne discerne pas d'abord, se forment dans l'âme. De-là viennent ces intelligences criminelles, ces commerces scandaleux, ces agitations continuelles, et toutes les suites d'une passion également fatale et inquiète , soit qu'on y puisse réussir, soit qu'on ne la puisse satisfaire. (*Le même, Panégyrique de S. Bernard*).

[Chute de David]. — C'est faute de nous étudier nous-mêmes et de connaître notre propre fond que nous nous étonnons quelquefois des chutes que font les gens de bien. On a tant parlé de celle de David : on s'est étonné qu'un prophète ait pu si promptement s'oublier que de commettre en même temps un homicide et un adultère. Mais quand, étudiant David dans sa personne et dans son fond, j'y vois les mêmes principes de faiblesse que je vois dans les autres hommes : une imagination aisée à surprendre, un esprit facile à tromper, des passions promptes à s'enflammer ; je dis avec S. Chrysostôme : David était un grand prophète, mais enfin ce prophète était homme : faut-il s'étonner qu'un homme soit faible ? (**Le P. d'Orléans,** *de la Tentation*).

[Ceux qui disent n'être point tentés]. — Ces personnes-là nous imposent, ou elles s'imposent à elles-mêmes, quand elles veulent nous persuader qu'elles ne sentent rien dans les occasions dangereuses où elles sont continuellement. Je soutiens que, si elles sont sincères, si elles pensent comme elles parlent, c'est un effet de leur corruption ; c'est un signe qu'elles se sont naturalisées au mal ; c'est une marque que le démon s'est rendu bien maître de leur cœur, puisqu'il y entre sans qu'elles s'en aperçoivent, comme le fort armé dans sa maison qu'il possède en parfaite paix : *In pace sunt ea quæ possidet.* Pour peu qu'ils eussent de honte du péché, pour peu qu'il leur restât encore de crainte de Dieu et de désir de se sauver, il serait impossible qu'il échappât ni à leur réflexion ni à leur mémoire un grand nombre d'actions, au moins intérieures, dont ils souillent leur conscience, ou par de dangereuses images, ou par des sentiments impurs.

Voici ce qui arrive dans les liaisons dangereuses, que l'exacte vertu n'avoue pas. Aux premières atteintes de la passion, la conscience se soulève, la crainte de Dieu se réveille, la grâce presse d'étouffer un feu dont les commencements menacent d'un grand incendie. Un confesseur, à qui il est impossible qu'il n'en revienne quelque chose, exhorte à être fidèle à Dieu ; un ami sage, qui s'en aperçoit, représente les tristes écueils où ces embarquements conduisent. Une âme soutenue par tant d'endroits consent d'éloigner tout ce qu'on peut appeler crime ; elle veut bien même, pour sa gloire, si elle a des mesures à garder avec le public sur ce point, retrancher certains entretiens, certaines assiduités trop grandes. Mais elle se réserve enfin toujours de quoi nourrir sa passion, qu'elle n'a pas la force d'éteindre, la vue, le souvenir, l'entretien, prétendant que la même vertu qui la renferme dans ces bornes aura la force de l'y retenir, et lui fera de sa passion un simple amusement. (*Le même*).

[La persécution contre les bons]. — S. Augustin disait aux chrétiens, qui de son temps étaient paisibles sous les empereurs, chrétiens comme eux, qu'ils ne se devaient pas persuader qu'ils n'eussent plus d'ennemi à combattre,

parce que, demeurant dans des villes toutes chrétiennes, ils n'étaient plus mêlés parmi les païens. « La destruction du paganisme et votre séparation d'avec les païens, leur disait ce saint docteur, fera bien qu'on ne vous reprochera plus votre baptême comme un crime, qu'on ne vous sollicitera plus de renoncer à Jésus-Christ; mais, si vous n'avez pas ces tentations, soyez sûrs que vous en aurez d'autres, d'autant plus à craindre qu'elles seront plus délicates. Vous ne trouverez plus de païens qui tâchent de vous ôter votre foi, mais vous trouverez de mauvais chrétiens qui tâcheront de corrompre vos mœurs. Vous ne trouverez plus de tyrans qui vous forcent d'offrir de l'encens aux idoles ; mais vous trouverez des libertins qui vous persuaderont de vous sacrifier vous-mêmes à des brutales voluptés. Vous ne trouverez plus de bourreaux qui exercent votre patience, mais vous trouverez de faux amis qui tenteront votre probité. » Nous n'éprouvons que trop, tous les jours, la vérité de ces paroles, et nous expérimentons que, bien loin d'être à couvert des tentations pour vivre en des villes chrétiennes, souvent nous en aurions beaucoup moins vivant parmi les idolâtres.

Bien souvent nous quittons le monde, que le monde nous suit jusque dans nos retraites, où, à l'exemple de ce démon qui montre en idée au Sauveur toutes les couronnes du monde, nous formant de spécieux fantômes au défaut des réalités, il nous séduit par les images des choses que nous avons quittées, et se venge de nos mépris par le désir qu'il nous inspire de ce que nous avons méprisé. Combien de fois, parmi les ténèbres de ces vies cachées et obscures, le démon du midi n'a-t-il point paru? Combien de fois, dans ces tombeaux où reposent les morts du siècle, n'a-t-on pas vu l'esprit d'ambition y faire contester la préséance, et disputer à qui aurait la place d'honneur sur la cendre ! Heureux encore si on s'y trouvait inaccessible à d'autres passions, et si cette cendre ne couvrait pas des étincelles toujours dangereuses ! (*Le même*).

[Courage et patience]. — Veillez, attendez sous les armes un ennemi qui, toujours veillant et toujours armé, épie l'heure de nous attaquer et de nous prendre à son avantage. La fatigue est grande, mais la couronne est belle ; et la fatigue, après tout, passe, la couronne demeure. Que ne font point les gens entêtés d'une fumée d'honneur, qui s'évanouit à mesure qu'elle s'élève? S'ils s'acquièrent par-là des couronnes, ce sont, dit S. Paul, des couronnes corruptibles : et nous en espérons d'immortelles ! Pensons, quand notre courage s'abat et que notre constance se lasse, combien d'hommes usent leur santé, perdent leur repos, exposent leur vie pour ces couronnes périssables, et disons-nous à nous-mêmes ce que cet apôtre disait aux chrétiens de son temps, qu'il ne nous en a pas encore coûté une goutte de notre sang pour conserver cette couronne immortelle que le démon nous veut ravir. Pensons à la consolation que nous recevrons un jour, à la mort, de pouvoir dire comme S. Paul : *Bonum*

certamen certavi, etc. : J'ai soutenu un heureux combat ; j'ai achevé ma course; il ne me reste plus qu'à recevoir cette couronne de justice que me garde ce juge équitable. (*Le même*).

Quelque faible que vous soyez, et quelque puissants que soient vos ennemis, ne vous découragez point : Dieu est présent à votre combat ; il vous offre son secours pour vous soutenir ; il vous présente la couronne pour vous animer ; il combat avec vous, avec vous et pour vous : que pouvez-vous craindre? Si le Seigneur est pour moi, disait S. Paul, que peuvent contre moi mes ennemis ? Vous êtes sûr de la victoire si vous faites votre devoir dans ce combat. On n'est point défait si on ne le veut; tant qu'on combat, on n'est point vaincu; quand on n'est point vaincu, on est toujours victorieux, et le prix de la victoire est une couronne immortelle. Qui refusera de combattre à ce prix ? (**Le P. Nepveu**, *Réflexions chrétiennes*).

[Négligence et illusion]. — Les gens du monde ne considèrent pas assez que leur volonté peut s'engager en plusieurs manières dans le péché, lors même qu'elle résiste à ce qu'il y a de plus grossier dans la tentation. Cela arrive autant de fois que, se laissant aller à la négligence ou comptant sur leurs propres forces, ils n'évitent point les occasions du péché, et qu'ils laissent occuper leur esprit par de certains objets qui peuvent donner entrée à de mauvaises pensées. Lors donc que nous veillons si peu sur nous-mêmes, que notre imagination et nos sens reçoivent, quoique malgré nous, des impressions pernicieuses, croyons-nous en être quittes pour dire que nous n'avions point prévu ces funestes effets ? Prétendons-nous n'être point coupables des désordres que l'ennemi cause dans notre cœur contre notre intention, après que nous lui en avons ouvert la porte par notre conduite déréglée ? Et n'est-ce pas au contraire aimer un mal que d'aimer ce qui le produit? C'est ce que nous voyons tous les jours arriver aux gens du monde. Ceux qui ont quelque crainte de Dieu ne voudraient pas commettre de péchés grossiers; mais ils ne se font aucun scrupule de vivre dans l'oisiveté, dans la mollesse, dans la bonne chère, quoique cette vie sensuelle conduise au dérèglement. Ils se trouvent dans les compagnies de pur divertissement ; ils s'y arrêtent et s'y laissent aller à des entretiens dangereux : comme ils donnent beaucoup de liberté à leurs yeux, à leurs oreilles et à leur langue, ils se livrent aux tentations qui en naissent. Enfin, ils ne craignent point de se mettre au milieu du feu ; et si ensuite ils brûlent, quelques protestations qu'ils fassent de ne se voir point brûler, qui pourra les justifier ? (**Anonyme**).

[Vaine excuse]. — Voilà l'excuse ordinaire des chrétiens, quand ils tombent dans quelque péché : Le démon nous a tentés, nous n'avons pu résister à ses attaques. Il vous a tentés, je l'avoue; mais a-t-il fait violence à votre liberté ? N'a-t-il pas été en votre pouvoir de combattre ses sollici-

tations et de résister à ses attaques ? Ne savez-vous pas ce que dit S. Augustin, qu'il n'arrache pas le consentement, mais qu'il le demande? *Non extorquet à nobis consensum, sed petit.* Il ne précipite pas le Sauveur du pinacle du temple, il lui propose seulement de se précipiter lui-même : *Suadere enim et sollicitare potest, cogere omninò non potest.* (L Homil. 12). Il peut vous persuader seulement que vous vous précipitiez; mais il ne vous précipitera pas lui-même, il attend le consentement de votre liberté. Pourquoi l'avez-vous donné, puisqu'il dépendait de vous de le lui refuser? — Oui ; mais je suis faible ! Je dis que vous êtes faible par vous-même et si vous combattez tout seul : mais, avec la puissance de DIEU, avec le secours de ses grâces, vous êtes tout-puissant. Pour n'avoir pas voulu user de ce secours puissant que DIEU vous avait donné, pour avoir méprisé cette grâce qu'il vous avait accordée pour vous défendre, vous avez succombé, et votre faiblesse ne vient que de votre lâcheté et de votre refus. (**Biroat**, 1er *dim. de Carême*).

[Rien au-dessus de nos forces]. — DIEU voit mille rencontres dans lesquelles, si nous étions attaqués, notre volonté succomberait : il les détourne : *Non patietur tentari suprà id quod potestis.* Il connaît jusqu'à combien de temps nous pouvons soutenir l'effort du combat ; mais il ne souffrira pas qu'il dure un moment davantage. Il sait que, si les démons nous présentaient un tel objet, ou s'ils le proposaient de telle manière, ils feraient de si fortes impressions sur nos humeurs et sur nos inclinations, que notre liberté serait opprimée : c'est pourquoi il les empêche : *Non patietur tentari vos.* En un mot, dit S. Augustin, toutes les attaques que les démons livrent sont mesurées par la sagesse de notre DIEU, pour le temps, pour les objets et pour la manière de la tentation : *Ad mensuram permittitur tentare diabolus.* (In ps. 90). Ces terribles ennemis reçoivent bien de DIEU la permission de nous attaquer, mais non pas de nous accabler en nous tentant au-dessus de nos forces : *Accipit tentandi licentiam, sed non copiam subruendi*, ajoute S. Ambroise.

La sagesse de DIEU paraît admirable dans nos tentations, parce qu'elle sait mêler tellement le secours de sa grâce avec notre liberté, qu'encore bien que nous ne puissions rien sans la grâce, et que ce soit d'elle que nous recevions tous nos avantages dans cette guerre, nous pouvons néanmoins dire que ce n'est pas la grâce seulement qui agit, mais notre volonté avec la grâce. D'où il s'ensuit, dit S. Bernard, que, si d'une part nos victoires sont des dons et des présents de DIEU, de l'autre ce sont des mérites, puisque nous coopérons à ce secours, et que nous remplissons ces grâces par notre consentement. Avouons donc, pécheurs, que ce n'est pas la tentation qui nous a emportés, mais que c'est vous qui témérairement, et après avoir si souvent expérimenté votre faiblesse, vous êtes jetés dans la tentation ; c'est vous qui, contre les lumières que le Ciel vous donnait, contre les remords de votre conscience, avez allumé le feu

de votre convoitise, dans lequel vous vous êtes brûlés. (**Le P. Texier**, *Dominicale*).

[Dangers de cette vie]. — Quoi ! toujours des démons à combattre, des passions à étouffer, des tentations à vaincre ! Quoi ! toujours des dangers et des périls ! pas un moment de sûreté, partout des piéges et des embûches! Quoi ! je peux me damner, perdre mon âme et mon Dieu, autant de fois que je respire ; il ne faut qu'un regard, qu'une pensée, pour ruiner et renverser cinquante et soixante années de travaux et de mérites ! Je suis divisé contre moi-même ; j'ai à me défendre de tout ce qui m'est le plus cher ; tout ce qui me flatte peut me corrompre ; tout ce qui est conforme à ma nature est ennemi de ma vertu ; tous mes sens cherchent à surprendre ma raison. Je ne suis pas même le maître de ma volonté ; elle veut ce que je ne veux pas, elle aime ce que je hais, elle me porte à la poursuite de ce que je fuis : quelle vie ! quelle misère ! quel supplice ! quel enfer. (**Le P. de la Colombière**).

[Eviter les tentations]. — Le grand secret de vaincre la plus grande partie des tentations, c'est de les éviter, en nous éloignant de ces lieux et de ces compagnies où il se passe tant de choses contre la charité et l'honnêteté, de ces charges et de ces emplois dont l'exercice est si délicat et où il est difficile de sauver sa conscience et la loi de Dieu. Mais, hélas ! on les cherche, bien loin de les fuir ; on aime le péril; on joint l'inclination naturelle à l'occasion, et la passion à la tentation, et l'on ne se précautionne ni contre l'injustice dans les charges, ni contre la mauvaise foi dans le commerce du monde et dans les affaires, ni contre la médisance dans les compagnies, ni contre l'intempérance dans les festins, ni contre les mauvaises pensées et les libertés criminelles dans les entrevues et les visites. Le cœur, au contraire, est ouvert à tout, touché de tout, sensible à tout, et vit cependant dans une sécurité entière. (**L'abbé de S.-Martin**).

[Passions et concupiscence]. — Si le démon était seul contre nous, il ne serait pas beaucoup à craindre, et, si nous ne l'aidions pas à nous vaincre nous-mêmes, il ne nous serait pas fort difficile de triompher de lui. Les armes dont il se sert plus fortement contre nous sont celles que nous lui prêtons et qu'il trouve chez nous. Ce n'est que par le moyen de notre chair qu'il se rend maître de notre âme, et le fond malheureux de notre concupiscence ne sert qu'à trahir notre cœur, et à rendre ce cruel ennemi le maître de nos âmes. C'est ce que l'Apôtre S. Jacques a dit, que chacun est tenté par sa concupiscence : *Unusquisque tentatur, à concupiscentiâ suâ abstractus et illectus* : pour nous faire entendre que le démon n'est dangereux que parce que notre chair l'aide à nous perdre. (*Essais de Sermons pour le Carême*).

[Faiblesse humaine]. — Le démon ne se sert pas de grandes violences ni de grands artifices à l'égard de certaines gens, pour les porter au crime : il n'a qu'à leur montrer un petit gain, une fumée d'honneur, un léger plaisir ; il n'a qu'à leur montrer seulement ces objets ordinaires de leurs convoitises : *Ostendit ei omnia regna mundi*, comme parle l'Evangile. *Ostendit :* il suffit de les leur faire entrevoir. Ah ! quelle honte et quelle misère, pour des gens qui font profession d'être chrétiens ! Il ne faut que leur faire passer devant les yeux une ombre de plaisir, un fantôme de gloire et de préséance, une apparence de gain et d'intérêt, pour en abattre un million aux pieds de Satan : *Ostendit illi.* (**Fromentières,** 1er *dim. de Carême*).

[Progrès de la tentation]. — Le démon, cet ennemi rusé, commence par demander qu'on l'écoute; puis il nous arrête aux pensées qu'il nous suggère et nous y fait trouver du plaisir. On a ensuite plus de peine à s'éloigner de l'occasion qui les fait naître : les forces de l'âme s'affaiblissent peu-à-peu ; la vue et le respect de Dieu présent s'affaiblit ; la volonté consent enfin tout-à-fait, et le démon ne la quitte point que l'action ne soit consommée. L'expérience du passé en fait désirer les actes avec ardeur; les actes réitérés en forment l'habitude, qui est cette funeste chaîne si difficile à rompre, et dont le démon se sert pour nous entraîner dans l'abîme. Mais, quand il trouve une volonté résolue à la combattre, sourde à ses premières suggestions, qui le repousse d'abord avec courage, ce lâche ennemi se rebute bientôt, et ne remporte jamais aucun avantage. (*Souffrances de* Jésus-Christ, *par le P. Thomas de Jésus*).

[Tout nous sollicite au mal]. — Quelque heureuses que soient nos inclinations, nous portons tous au-dedans de nous une réponse de mort ; toutes les voies qui nous environnent sont des écueils et des précipices que nous ne saurions par nous-mêmes éviter ; le monde même, au milieu duquel nous vivons, est une grande et continuelle tentation. La raison nous égare, l'amour-propre nous aveugle, la chair nous corrompt, les sens nous trompent, les affaires nous dissipent, les objets nous séduisent, les scandales nous perdent, les spectacles nous enchantent, les compagnies nous entraînent, les usages nous autorisent, les commandements nous révoltent, les conseils nous déplaisent, la pénitence nous rebute, la science nous enfle, les maladies nous abattent, les afflictions nous font murmurer. Enfin, tout est pour nous un écueil, une occasion de chute, un objet de tentation. (**Massillon,** *de la Prière*).

[La tentation est inévitable]. — Rentrez dans vous-mêmes, et considérez cette foule de désirs et de passions que vous avez à combattre. Ce sont des ennemis d'autant plus dangereux que vous les aimez, d'autant plus terribles que tous les coups qu'ils vous portent sont agréables, et que vous

ne les aimez jamais davantage que quand ils vous tuent. C'est déjà un grand malheur d'enfermer dans son sein tant d'ennemis domestiques qui contrefont les amis; mais c'en est encore un autre d'en avoir une infinité au-dehors, tant visibles qu'invisibles : en sorte que, de quelque côté que nous tournions, nous ne saurions éviter la tentation. Toutes les créatures, qui par leur beauté, par leur force, par leur usage, devraient nous porter à n'aimer que Dieu, sont autant de piéges où nous donnons. Le démon, de son côté, comme un lion rugissant, cherche toujours le moment auquel il pourra nous trouver sans défense pour nous dévorer. Enfin, nous sommes tellement environnés de périls et de tentations, qu'à chaque heure, à chaque moment, si Dieu ne nous retient de sa main puissante, nous sommes toujours près de succomber. (*L'idée véritable de l'Oraison*).

[Fuir le danger]. — Si les personnes qui vivent dans la retraite et dans l'éloignement du monde ne laissent pas de trouver de grandes difficultés dans la vie chrétienne, au fond même des monastères; s'ils reçoivent des atteintes du commerce du monde, lors même que c'est la charité et la nécessité qui les y engagent, et qu'ils se tiennent sur leurs gardes autant qu'ils peuvent pour y résister, quelles peuvent être les plaies et les chutes de ceux qui, menant une vie toute sensuelle, s'exposent à des tentations auxquelles les plus forts ne pourraient s'empêcher de succomber! Ne doit-on pas dire d'eux, en les comparant avec les personnes saintes, ce que Job dit de l'homme en le comparant avec les anges : *Ecce qui serviunt ei non sunt stabiles, et in angelis suis reperit pravitatem : quantò magìs qui habitant domos luteas consumentur velut à tineâ!* Si ces esprits qui servent à Dieu de ministres ne sont pas fermes, et s'il trouve des défauts dans ses anges mêmes, à combien plus forte raison des âmes renfermées dans des corps comme dans des maisons de boue seront-elles sujettes à la corruption et au péché! (*Essais de morale*).

[Adresse du démon]. — Voilà un artifice du démon : il fait que les crimes les plus énormes ne paraissent d'abord, à celui qu'il porte au péché, que des fautes fort légères, et que les malices les plus concertées ne lui semblent tout au plus que des péchés de faiblesse : ce qui fait que, l'horreur qu'en avait auparavant celui qu'il abuse de cette sorte venant à se dissiper, il s'accoutume insensiblement, sans aucune peur, avec ces monstres dont auparavant la seule vue le faisait trembler. La mort, le jugement et l'enfer, dont la moindre idée le jetait ordinairement dans des troubles extrêmes, et dont il se croyait proche à tout moment, commencent à lui paraître dans un éloignement si prodigieux, qu'il n'en conçoit plus aucune crainte; ou, s'il en ressent quelque impression, elle est si faible et si légère, qu'elle n'est nullement capable de balancer le plaisir, l'intérêt ou la gloire que le démon lui propose pour le tromper et pour le perdre.

Mais, après que ce mortel ennemi des hommes lui a fait commettre, par un artifice si dangereux, tous les péchés qu'il a voulu, il les lui fait voir si grands et si énormes, que ce pauvre pécheur, réformant aussitôt les premières idées, considère ses plus légères transgressions comme des crimes effroyables, et les fautes qu'il n'estimait auparavant que de simples marques de son infirmité lui semblent des effets d'une malice consommée. (**Anonyme**).

[Veiller et prier]. — Priez et veillez sans cesse, disait le Sauveur du monde à ses Apôtres; veillez et priez, afin de n'être point engagés dans la tentation. Si les âmes les plus innocentes, si les disciples les plus fervents ont toujours à craindre et doivent sans cesse prier et veiller, qui rassure les chrétiens lâches et imparfaits? Ces personnes mondaines qui ne respirent que la joie, ces gens de plaisir si enjoués, tous ceux qui passent leurs jours dans l'oisiveté et dans la mollesse, sont-ils à l'abri de tous les dangers, pour être dispensés de veiller, de prier et de craindre? Notre vie, dit l'Ecriture, est une guerre et une tentation continuelles : on doit donc se tenir toujours sur ses gardes. Mais, au milieu de tant de périls, la plupart des hommes ne se défient de rien. *Quid tu sopore deprimeris?* (Jonæ I). Comment pouvez-vous assez dormir d'un profond sommeil, au milieu d'un si grand danger et agité d'une si violente tempête? Il n'y a personne d'une si éminente vertu qui n'ait à craindre pour son salut; nul ordre si saint, nul lieu si retiré, nulle solitude si affreuse, où l'on puisse raisonnablement se dispenser de veiller, de peur d'être surpris par l'ennemi; il n'y a point de si grand saint qui n'ait craint le danger, dans l'exercice même de la plus austère pénitence.

Heureux l'homme qui est toujours dans la crainte! dit le Sage. Quelle témérité, quelle folie, de marcher dans un pays ennemi, par un chemin difficile et scabreux et dans un temps sombre, sans crainte et sans circonspection! On ne demande pas une scrupuleuse frayeur, qui augmente le danger par son trouble : il faut du calme et du froid dans les périls; non plus qu'il ne faut pas s'effrayer par la violence de la tentation : on demande une crainte sage et chrétienne, qui, sans troubler l'âme, la rend attentive, éloigne les piéges que ses ennemis lui tendent, et l'oblige d'être toujours en garde contre la tentation. (**Croiset**, *Réflexions chrétiennes*).

[Les âmes saintes elles-mêmes]. — Il ne faut pas que les personnes dévotes s'imaginent qu'elles iront à Dieu par des voies aplanies, par des chemins semés de roses, qu'elles ne trouveront plus de difficultés au moment qu'elles auront quitté le monde, et que la main de Dieu détournera tout ce qui serait capable de leur en faire, et de troubler la tranquillité qu'elles ont espéré de trouver dans leur retraite. Il faut, au contraire, qu'elles sachent que les tentations les suivront partout, qu'il n'y a point de lieu, ni d'état où elles puissent en être exemptes, selon ce qui est écrit : *Fili,*

accedens ad servitutem DEI, *præpara animam tuam ad tentationem.* (Eccli. II); que la paix que DIEU promet et donne aux âmes qui le servent naît parmi les combats et les traverses, comme la rose se forme au milieu des épines; que DIEU ne s'est point obligé d'empêcher que nous ne fussions tentés, mais bien de nous soutenir contre les tentations, et de faire par sa protection qu'elles ne pussent nous surmonter ni nous abattre, selon ces paroles de son apôtre : *Faciet etiam cum tentatione proventum.* (I Cor. X). En un mot, les tentations purifient les âmes, elles les forment, elles les fortifient, elles les encouragent, elles les élèvent à la perfection, elles les avancent dans la voie de leur salut, elles les rendent dignes du bonheur que DIEU leur prépare. (**L'Abbé de la Trappe**, *Réflex. morales sur S. Luc*).

[Puissance du démon]. — Le démon, après avoir souvent fait tomber les hommes dans ses piéges, devient toujours plus puissant; et son pouvoir consiste, non-seulement à suggérer le mal, mais encore à y pousser avec violence. Et c'est pour cela que le Fils de DIEU l'appelle *le fort armé, le prince armé;* et que, parlant de l'empire des démons, il les nomme *les puissances des ténèbres.* Tout leur pouvoir est fondé sur notre concupiscence et notre malice et sur l'avantage que nous leur donnons par nos passions et nos vicieuses habitudes. De-là vient qu'ils ont un si grand empire dans le monde, et qu'ils excitent tant de tempêtes, qu'ils y font tant de ravage. *Il n'y a point sur la terre de puissance comparable à la sienne*, disait DIEU à Job, en parlant du démon Béhémot. Il n'y a point de lieu ni d'état si saint, où l'esprit malin n'entre avec pouvoir, et quelquefois comme en triomphe, lorsqu'on lui donne prise. S'il y trouve du vice et de la passion il s'y loge et s'y établit, quelquefois de telle sorte qu'il est comme impossible de l'en chasser. Il n'y a point d'autre moyen d'éviter sa puissance que de détruire son sort en déracinant le vice : c'est à quoi l'Apôtre exhorte les fidèles lorsqu'il dit aux Ephésiens : *Ne donnez point d'entrée au démon.* (**Le P. Surin**, *Dialogues*).

[Exemple de S. Paul]. — S. Paul, cet homme invincible à tous les efforts des hommes et des démons, craignait de tomber, et cette crainte fit qu'il ne négligea rien pour mortifier son corps ou pour réprimer les mouvements de l'orgueil. Trois fois il pria DIEU de le délivrer d'une tentation violente à laquelle il craignait de succomber; mais sa crainte le mit en assurance, et lui attira du ciel cette réponse : *Sufficit tibi gratia mea, virtus enim in infirmitate perficitur.* (II Cor. XI). Ma grâce vous suffit, car la vertu se perfectionne dans l'infirmité. Ne comptant point sur ses propres forces, il invoque la grâce par la prière, et la grâce qui supplée à tout, la grâce suffisante, lui est promise pour le soutenir. Il avoue sa faiblesse, et dès-là il est fort : car la vertu se perfectionne dans la faiblesse que l'on reconnaît humblement; et l'on a beau faire, dit S. Au-

gustin, Dieu n'affermit et ne rend forts que ceux qui sentent et reconnaissent avec humilité leur propre faiblesse. Ceux, au contraire, qui présument de leurs forces sont vaincus avant même qu'ils combattent. Il n'y a donc que les humbles qui craignent de tomber, qui se défient de leurs propres forces, qui s'éloignent des occasions du péché, dans la crainte qu'ils ont de succomber, qui ont recours à la prière auxquels on peut dire : *Fidelis* Deus, Dieu est fidèle ; il ne permettra pas qu'ils soient tentés au-dessus de leurs forces. Et non-seulement ils pourront supporter les tentations, mais Dieu leur accordera la grâce de pouvoir en sortir avec avantage. (**Le Tourneux**, *Année chrétienne*).

[Ruses du démon]. — La tentation est un piége que l'ennemi du salut nous tend. Aussi ingénieux, aussi habile que malin, il étudie notre humeur, notre naturel, et singulièrement ce penchant particulier que chacun a au mal, et à un certain mal, c'est-à-dire la passion dominante. Dès qu'il a découvert le faible de la place, il commence par détruire et saper les dehors de ce côté-là, pratiques de piété, délicatesse de conscience, régularité exacte, éloignement de certains objets, dévotions affectueuses, modestie scrupuleuse, fidélité dans les petites choses, craintes des plus légères fautes, pénitences, mortifications. Voilà ce qu'on appelle les dehors, les ouvrages avancés, les fortifications qui couvrent les abords de la place. Dès que ces ouvrages sont détruits, la place ne tient pas longtemps. Le démon sait prendre son temps en ennemi fin et rusé ; il sait profiter de toutes les occasions. On compte toujours sur une certaine bonne volonté, sur une ancienne horreur des péchés griefs ; on se promet une vigoureuse résistance. Mais a-t-on laissé affaibir ce qui servait de digue contre le torrent, s'est-on apprivoisé avec les petites fautes, les grandes arrivent brusquement, presque sans qu'on y pense. Le démon est aux aguets : dès qu'il trouve l'âme, pour ainsi dire, à découvert, il attend la présence de certain objet, la vivacité, la saillie de certaine passion, la disposition du cœur favorable : alors l'ennemi se présente ; il fait jouer tous ses ressorts, il met en œuvre tous ses artifices ; le coup est donné avant qu'on ait pensé à se mettre en garde. Mon Dieu, que de victoires perdues ! que d'esclaves faits en un jour ! Il y a des tentations tumultueuses : elles sont pernicieuses, mais du moins elles surprennent peu. Il y en a de muettes, et elles ne sont pas les moins à craindre. Il y en a de flatteuses, de polies, d'amies pour ainsi dire : et ce sont celles qui ne portent jamais leur trait à faux. La vie de l'homme est une guerre continuelle, tout est plein de piéges, tout est danger. (**Croiset**, *Exercices spirituels*).

[Nous sommes nos propres tentateurs]. — Nos passions sont nos plus dangereux et nos plus puissants tentateurs. Nous prenons plaisir de nourrir les bêtes féroces qui nous dévorent. Combien de fois, ennuyés de notre tranquillité,

allons-nous chercher les sources funestes de nos inquiétudes ! et nous attribuons ensuite au démon ces chutes malheureuses dont nous sommes les seuls auteurs. On va chercher la tentation jusque dans son fort ; on va agacer de plein gré les séductions, pour ainsi dire, qui n'étaient pas faites pour nous. On fait des frais pour trouver des dangers dont on était exempt par sa condition et par son âge. On se rend à plaisir dans ces assemblées où toutes les tentations sont réunies comme de concert pour nous perdre ; on va, par pur choix, dans ces spectacles où l'on sait que tous les artifices de l'ennemi commun de la nature sont rassemblés. On lie des conversations où l'on n'ignore pas que le poison se découvre sans fard. On excite avec soin un feu éteint : et l'on dit, après l'embrasement, que le démon a causé l'incendie. Quelle fatale nécessité avait-on d'aller aux spectacles, et de boire, pour ainsi dire, par les yeux et par les oreilles, le poison le plus mortel ? N'en accusez point le démon, mais plutôt votre cruelle indifférence et votre présomptueuse sécurité. (*Le même*).

[Tout contribue à nous tenter]. — Comme la vie du chrétien est un exercice continuel de tentation, il la doit craindre toujours, parce qu'elle l'attaque en tout lieu, en tout temps, avec force, et par toutes sortes d'artifices. Parcourez l'univers : vous ne verrez rien qui ne soit une matière de tentation, et vous ne trouverez personne qui lui échappe. Le tentateur est un ennemi souple et adroit, qui change ses différentes manières de combattre selon la diversité des tempéraments, des sexes, des âges, des conditions. Il en est qu'il attaque par l'emportement, d'autres par le découragement ; il renverse les uns, il ébranle les autres ; il s'insinue tantôt par le chagrin, et tantôt par la joie. Il attaque la jeunesse par le plaisir, l'âge viril par l'orgueil, la vieillesse par l'avarice, par la souvenance des plaisirs passés. Les mensonges sont ses armes, les passions ses soldats, tous les mortels ses sujets. Il n'y a rien qui ne lui serve, honneur, mépris, prospérité, disgrâce, pauvreté, richesse, plaisirs, douleurs, doctrine, ignorance, espérance, désespoir. Il tente les yeux par la curiosité, les oreilles par l'impureté, la langue par la calomnie, la détraction, la médisance ; les mains par l'injustice, le cœur par l'amour ou par la haine. Enfin, tout lui est propre, tout peut convenir à ses fins, qui toutes ne tendent qu'à notre ruine éternelle. (**L'Abbé Boileau**, *Pensées choisies*).

[S'ouvrir à un directeur]. — Les anges de Satan, qui nous persécutent par leurs suggestions, établissent leur règne dans les ténèbres : pourquoi ? parce qu'ils ne se montrent point pour ce qu'ils sont. La lumière les déconcerte, et il ne faut que les apercevoir pour les mettre en fuite. Or cette lumière que ces esprits séducteurs haïssent si fort, c'est le conseil d'un sage directeur, à qui vous vous ouvrez avec simplicité et sans ré-

serve : l'aveu seul que vous lui faites de vos tentations désespère le tentateur. Telle a été la pratique des plus grands saints dans leurs perplexités, quelque expérience qu'ils eussent des choses spirituelles, et l'homme de DIEU qui vous aura donné conseil doit lui-même le demander à son tour. Car, premièrement, nous sommes tous sujets à l'illusion en ce qui nous touche personnellement ; secondement, le Sauveur éclaire, sur tout ce qui nous regarde, ceux qu'il met en sa place pour nous conduire ; troisièmement, il bénit la défiance que nous avons de nous-mêmes, et l'ouverture que nous faisons de nos faiblesses lui en est un gage ; quatrièmement, nous imitons le Fils de DIEU, qui ne dédaigna point de découvrir à ses disciples, quoique ignorants et grossiers, les peines intérieures dont il était accablé. Enfin, le démon ne nous tente jamais plus dangereusement que quand il nous porte à cacher ces suggestions, ou par honte, ou par négligence, ou par confiance en nos propres lumières ; et il n'y a plus de là qu'un pas à faire pour dissimuler aussi nos chutes. (**Ségneri**, *Méditations*).

[Pourquoi Dieu permet que nous soyons tentés]. — Si DIEU n'arrête point les tentations dont vous êtes attaqué, il le fait pour plusieurs raisons qui vous sont avantageuses. Car premièrement il veut que vous reconnaissiez par expérience que vous êtes devenu plus fort et plus puissant que votre ennemi ; il veut encore que ce tempérament vous tienne comme en balance, et que les maux qui vous menacent vous empêchent de vous élever à cause de la grandeur des grâces que vous avez reçues. DIEU permet aussi que vous soyez tenté afin que le démon, qui doute toujours si c'est sincèrement que vous avez renoncé à lui, s'assure par votre patience que ce renoncement est véritable ; de plus, le dessein de DIEU est que votre âme se fortifie par la tentation, et qu'elle demeure ainsi plus ferme que le fer. Enfin, DIEU permet que l'ennemi vous attaque afin que vous conceviez par-là combien est grand et précieux le trésor qu'il vous a confié. Car le démon ne vous attaquerait point avec tant de violence, s'il ne vous voyait élevé en un état plus glorieux que vous n'étiez auparavant. C'est ce qui l'irrita autrefois contre Adam, lorsqu'il le vit dans une si grande gloire ; c'est encore ce qui l'irrita contre Job, de voir que DIEU même lui donnait tant de louanges. (**S. Chrysostôme**, *Commentaire sur S. Matthieu*).

[Force tirée de la foi]. — Dans les tentations, comment nous soutiendrons-nous contre les efforts de tant d'ennemis, contre lesquels nous avons à combattre, si la foi ne vient à notre secours ? S. Paul nous fournit pour cela plusieurs moyens ; mais celui qu'il nous recommande entre tous les autres est de nous armer et de nous couvrir partout du bouclier de la foi ! *In omnibus sumentes scutum fidei.* En effet, combien est-on fort quand on est aidé de la foi ! Est-ce le plaisir des sens qui nous sollicite? quel frein pour la plus vive passion, que de faire réflexion que ce plaisir, qui ne doit

durer qu'un moment, sera puni par un supplice qui ne finira jamais? Est-ce l'avarice qui nous domine? ah! que notre cupidité se ralentirait si nous pensions que le SAINT-ESPRIT ne parle presque jamais des richesses que pour nous en donner de l'horreur, qu'il les appelle des trésors d'iniquité, et que le Seigneur a jeté sa malédiction sur les riches! Est-ce l'ambition qui nous agite, un désir immodéré de nous agrandir, de dominer? Consultons encore ici notre foi, et elle nous apprendra que l'humiliation et les abaissements doivent faire tout le fondement de l'élévation destinée aux enfants de DIEU. Est-ce une calomnie qui nous porte à la vengeance? C'est ici, je l'avoue, une tentation bien dangereuse: car il n'est point de plaie plus profonde ni plus douloureuse que celle que fait le calomniateur; mais quelle consolation, quelle source de force, lorsqu'on considère qu'un jour viendra auquel le voile qui cache la vérité sera déchiré, le calomniateur confondu, l'innocence reconnue! Est-ce une maladie de langueur qui lasse notre patience? lisons les saintes lettres, et elles nous apprendront que les souffrances ne sont pas un moindre don de DIEU que la vocation au christianisme: quelle consolation! Est-ce la mort qui nous trouble? la mort n'a rien d'affreux pour un homme qui ne la regarde que comme un passage à une meilleure vie, et il n'y a que la foi qui puisse nous la faire envisager de la sorte; au contraire tout homme qui n'a point de foi, ou qui ne sait pas se servir de la foi, est toujours sans force et sans courage; il reçoit tous les coups que les ennemis de son salut lui portent, et ce sont toujours pour lui des coups mortels: tant il est vrai que, dans les tentations, il faut faire usage de la foi pour en tirer de la force. (**Anonyme**).

[Nous succombons par notre faute]. — C'est une excuse qu'on allègue assez ordinairement, après qu'on a succombé à quelque tentation: Je n'ai pu, dit-on, m'en défendre: il m'a fallu céder à ce charme. Mais qui vous a dit que vous n'étiez pas en pouvoir de lui résister? Avez-vous essayé de vous défendre? Vous êtes-vous recommandé à DIEU en cette occasion? Avez-vous imploré son assistance? Vous êtes-vous seulement souvenu de cette partie de l'oraison dominicale: *Et ne nos inducas in tentationem?* Tenez-moi par la main, ô mon DIEU! en cette fâcheuse rencontre. Non, vous n'y avez pas seulement pensé, et j'appelle ici votre conscience à témoin contre vous. Il est donc notoirement faux que vous ayez fait ce que vous pouviez alors pour surmonter cette tentation avec l'aide de la grâce: car, quoique nous ne soyons pas impeccables, et même que nous soyons sujets à pécher, cependant, avec l'assistance de la grâce, nous pouvons ne pas pécher, au moins mortellement. Pour peu que vous ayez d'amour pour DIEU, n'est-il pas vrai qu'à la première sollicitation de l'offenser vous direz sans hésiter: Je ne veux point offenser mon DIEU? Mais, si votre amour est grand, il vous semblera, par cette ardeur, être même dans l'impuissance de l'offenser, et vous serez en état, comme le

chaste Joseph fit à sa maîtresse impudique, de dire au tentateur: Non, je ne puis offenser mon Dieu ! Ce chaste jeune homme ne se contenta pas de dire. « Je ne le veux point, je ne dois pas faire ce que vous exigez de moi» ; mais : Comment le pourrais-je faire? Nous apprenons de-là que la multitude et la grandeur des bienfaits que nous avons reçus de Dieu ne nous devrait pas seulement ôter la volonté mais, ce semble, même la puissance, d'offenser un Dieu si obligeant et si bon.

Dieu ne peut-il pas nous faire le reproche qu'il fit autrefois à sa nation chérie d'Israël? *Aversatrix Israël, fecisti malum, et potuisti!* O perfide Israël, après un si ardent amour que je t'ai porté, et dont tu as vu tant de preuves, m'as-tu donc bien pu fausser la foi? m'as-tu pu quitter avec un si indigne mépris! Tu as adoré les idoles: tu as donc bien pu me faire un tel affront et un outrage si scandaleux ! Tant il est vrai que ce peuple si chéri devait trouver de l'impossibilité à offenser son Dieu. De même, lorsque le démon, la chair et le monde nous tentent de faire quelque chose contre sa sainte volonté, nous qui avons reçu des grâces beaucoup supérieures à celles des Israélites, nous devons repousser tous leurs efforts, et dire : Comment est-il possible d'offenser un Dieu qui nous a tant fait de bien! Ah ! je ne le puis, et je ne le ferai jamais ; j'aime trop mon Dieu pour pouvoir lui déplaire, pour pouvoir attenter à son honneur et commettre une telle lâcheté, un acte si abominable, qu'un péché mortel! Consultons notre cœur: est-ce là son langage? sont-ce là ses sentiments? Ah! si cela est, nous pouvons nous assurer de recevoir toujours de sa part de nouvelles faveurs, et qu'il nous regardera toujours comme la part la plus aimée de son troupeau choisi. (**Le P. Antoine de la Porte,** *Les conduites de la grâce*).

[Confiance en Dieu]. — Eprouvez-moi, Seigneur, par les afflictions, par les maladies; sondez, examinez tous les mouvements de mon cœur : mais ne me laissez pas vaincre par mon ennemi, qui est le vôtre, et ne permettez pas que je succombe jamais à ses tentations. Je ne puis rien craindre de sa violence, parce que j'ose tout espérer de votre miséricorde, que j'ai sans cesse devant les yeux. Dans le sein même de la mort, je ne craindrai point parce que vous êtes avec moi. Je verrais tous les ennemis de mon salut réunis contre moi, que je ne tremblerais point, parce que toute ma confiance est en votre miséricorde ; et je m'en verrais attaqué de toutes parts, que j'espérerais encore de les vaincre à l'ombre de votre protection. Le Seigneur, m'ayant donné pour Sauveur son Fils unique, m'a enlevé dans une forteresse inaccessible à tous les coups de mes ennemis : il m'en rendra toujours victorieux. Ainsi, malgré toutes les tentations de l'enfer, j'espère que le Seigneur me fera goûter les douceurs et posséder les biens de la terre des vivants. C'est en vain que mes ennemis se flattent de me perdre : j'espère que, pour la gloire de mon Sauveur, je

publierai à jamais les merveilles de sa miséricorde dans la bienheureuse éternité. (*Manière de réciter l'oraison dominicale*).

[Vigilance continuelle]. — Le démon déguise ses piéges et nous les dresse en tous lieux, afin que nous ne puissions pas prévoir où il nous attend. Mais que devons-nous conclure de là? que notre vigilance doit être continuelle et infatigable contre un ennemi qui ne se lasse jamais, et qui se trouve partout: *Circuit quærens.* Comme un capitaine reconnaît d'abord une place et en observe tous les dehors pour l'attaquer par l'endroit faible, ainsi le démon nous étudie pour découvrir quel est notre faible, et pour nous attaquer par-là: *Observabit peccator justum, et stridebit super eum dentibus suis* (Ps. XXXVI). Si donc nous sommes obligés de veiller sur toutes les avenues de notre cœur, notre vigilance doit redoubler pour l'endroit le plus faible, puisque c'est par-là que notre ennemi médite particulièrement de nous perdre: *Circuit quærens.* Enfin, comme un assassin qui désespère de forcer la maison de celui qu'il médite de tuer épie le moment qu'il en sorte pour lui porter le coup mortel, ainsi le démon, pour vous attaquer avec succès, attend que vous sortiez de vous-même, que vous vous livriez aux objets extérieurs, que vous quittiez vos exercices de piété: car ce sont des retranchements où vous êtes à couvert des insultes; ce sont des obstacles qui l'arrêtent et qu'il ne peut surmonter; dès qu'il les voit levés, ces obstacles, par ses soins et par votre négligence, il ne perd pas un instant à vous assaillir, comme un lion qui se tenait prêt pour dévorer sa proie. Concluons quelle attention nous devons avoir pour conserver l'esprit de recueillement, et combien nous devons être fidèles à n'omettre aucun des devoirs de piété que nous nous sommes une fois prescrits. Sans cela nous n'échapperons pas aux surprises d'un ennemi attentif à profiter de nos moindres négligences. (**Le P. Ségneri**).

[Nous ne pouvons être exempts de tentation]. — Il n'est pas possible que nous soyons exempts de toute tentation en ce monde: *La vie de l'homme sur la terre est une guerre continuelle* (Jac. II). Il n'est pas non plus de notre intérêt que nous en soyons absolument exempts, parce que les tentations nous sont avantageuses si nous savons en profiter: *Soyez persuadés, mes frères, que vous avez tout sujet de vous réjouir lorsque vous serez mis à toutes sortes d'épreuves* (Ibid. II). Enfin, il n'est pas juste que nous soyons exempts de tentations, parce que ce serait vouloir être couronné sans avoir vaincu: *Quiconque vous rend le culte qui vous est dû se tient assuré que, si vous l'éprouvez pendant la vie, il sera couronné* (Job. III). Ainsi, ce que nous demandons précisément au Père céleste, c'est de n'être point si violemment éprouvés que nous succombions à la force de la tentation: *Et ne nos inducas in tentationem.* Ce n'est pas néanmoins que DIEU nous expose positivement à ces tentations violentes où notre chute est en quel-

que sorte assurée ; mais il peut permettre qu'elles nous arrivent; il peut les laisser faire sur nous toute l'impression qu'elles sont naturellement capables d'y faire : *Vous nous avez livrés aux chaînes de nos vainqueurs; vous nous avez chargés de tribulations; vous nous avez soumis à des maîtres trop cruels et impitoyables* (Ps. LXV) : tout cela signifie seulement que c'était par la permission divine que tant de maux insurmontables à la nature accablaient les Israélites. Pour ce qui est de nous, la prière que nous faisons ici au Seigneur contient deux choses. Nous demandons, premièrement, en général de ne consentir jamais à la tentation : et par-là d'être préservés de tout péché. En second lieu, nous demandons en particulier de ne point éprouver de ces tentations auxquelles nous succomberions toujours à coup sûr : et par-là nous ne faisons pas seulement à DIEU une humble confession de notre faiblesse, nous lui marquons encore le désir sincère où nous sommes de ne point retomber dans sa disgrâce. — Je ne vous demande pas, ô mon DIEU, que vous écartiez de moi toutes les tentations : il faudrait un miracle pour en être tout-à-fait exempt. Il est même avantageux au chrétien d'y être exposé, puisqu'il prétend à une couronne qui n'est promise qu'à ceux qui auront combattu. Ce que je vous demande donc, Seigneur, c'est que, dans la nécessité où je suis de combattre, vous ne permettiez pas que je succombe ; c'est que vous proportionniez tellement les épreuves à ma faiblesse, les secours de votre grâce au nombre et à la force de mes ennemis, que je sorte toujours victorieux du combat. (**Ségneri**, *Méditations*).

[Eviter l'occasion]. — N'est-il pas vrai que la conversation de cette personne est funeste à votre innocence? que c'est pour vous une tentation des plus dangereuses? que c'est un poison des plus subtils ? que vous n'en sortez jamais que vous ne ressentiez le feu criminel de l'impureté, qui s'allume insensiblement dans votre cœur ? Cependant vous courez encore dans ce lieu, où vous êtes presque assuré de perdre la vie de la grâce, où peut-être avez-vous fait déjà tant de fois naufrage ! Cela s'appelle chercher les tentations, chercher l'occasion d'offenser DIEU. Le bruit du monde nous étourdit, nous dissipe, nous fait perdre tous les sentiments de piété : et nous ne pouvons nous résoudre à rompre entièrement avec le monde, à nous dégager des liens funestes qui nous retiennent dans la captivité du péché: n'est-ce point là s'exposer aux tentations les plus propres à nous faire tomber insensiblement dans les plus grands crimes? Nous allons dans cette compagnie, où le démon de la médisance exerce son empire ; le prochain y est déchiré ; sa réputation y est noircie et diffamée ; celui-là y est le mieux reçu et le plus estimé qui perce le plus adroitement son frère des traits aigus de sa langue empoisonnée : cela s'appelle tenter DIEU. Nous savons que, pour embrasser cet état, pour satisfaire aux devoirs de cette charge, il faut autant de lumière que de fermeté : des lumières pour discerner les droits embrouillés, de la fermeté pour résister

à l'iniquité : et nous nous précipitons aveuglémentdans cet emploi, avec des dispositions toutes contraires à celles qu'il faut pour y faire notre salut! Pensons-nous que nous sommes nés assez habiles pour le remplir, et que les autres ne deviennent habiles que par une longue étude? Vouloir être maître sans essai, savant sans avoir étudié, prudent sans expérience, cela s'appelle se jeter à corps perdu dans le précipice. S'abandonner sans considération à tant d'autres périls où la vertu et l'innocence courent tant de risques, et où nous nous sentons si peu capables de résister à la plus faible tentation, c'est vouloir assurément succomber, c'est vouloir y périr. S'exposer visiblement à des dangers connus, voilà ce qui s'appelle rechercher les tentations, courir à sa perte et donner une libre entrée au démon. (**Lambert**, *Année évangélique*).

VIGILANCE CHRÉTIENNE.

ATTENTION A SES DEVOIRS, &c.

AVERTISSEMENT.

Il est assez difficile de réduire ce sujet à un discours juste et régulier, parce que la Vigilance *n'est qu'une circonstance et une condition nécessaire pour s'acquitter de tous les devoirs de la vie chrétienne. On peut cependant, comme dans plusieurs autres sujets, faire de cette circonstance ou de cette condition la matière d'un sermon particulier, en la détachant des autres sujets auxquels elle peut s'appliquer : comme serait la Vigilance sur l'affaire de son salut, sur les tentations, sur les occasions et les dangers de tomber dans le péché, et autres semblables ; ou bien en n'en parlant qu'en passant, et pour faire entendre sur quoi il faut particulièrement veiller. C'est ainsi qu'on peut faire un discours sur la ferveur dans le service de* Dieu, *sur l'exactitude et la régularité, sur la patience, et quantité d'autres de ce genre.*

J'avoue que peu de prédicateurs ont traité ce sujet ainsi détaché, quoique la Vigilance *en général soit une des choses les plus recommandées dans l'Écriture ; mais on ne laisse pas de trouver dans les Pères et dans les autres auteurs de quoi dire, en opposant la Vigilance chrétienne à l'indifférence, à l'indolence, à la négligence dans la pratique du bien, et au peu de précaution qu'on apporte pour éviter le mal.*

§ I.

Desseins et Plans.

I. — Pour persuader à un chrétien la vigilance sur sa conduite et sur ses actions, on peut prendre pour dessein et pour partage d'un discours — 1°. Qu'on n'a jamais plus sujet de craindre et de se tenir sur ses gardes que lorsqu'on se croit le plus en assurance ; — 2°. Que jamais, réciproquement, on n'est plus en assurance que lorsqu'on craint davantage, et qu'on se défie le plus de soi-même et de ses propres forces.

Première Partie. — Il faut montrer qu'on n'est jamais plus en danger, et qu'on n'a jamais plus sujet de craindre pour son salut, que lorsqu'on se croit en assurance et qu'on appréhende le moins. — 1°. Parce que c'est un orgueil manifeste, qui oblige Dieu à retirer son secours particulier, par lequel il nous soutenait, et à nous abandonner à nous-mêmes et à nos propres forces, pour nous faire connaître, par une fatale expérience, combien nous sommes faibles ; et que, le Fils de Dieu nous ayant avertis tant de fois de nous tenir sur nos gardes, la sécurité qui nous fait négliger ou mépriser cet avis est une présomption criminelle, qui mérite justement l'abandon de Dieu. Ainsi, David attribue lui-même sa chute funeste à une trop grande sécurité, qui le fit s'exposer au danger, et qui lui causa ensuite tant de malheurs : *Dixi in abundantiâ meâ : Non movebor in æternum. Avertisti faciem tuam, et factus sum conturbatus* (Ps. VII). L'exemple de S. Pierre nous doit encore mieux convaincre de cette vérité : on sait que ce fut la trop grande confiance en ses forces qui lui fit dire ces paroles : *Et si omnes scandalizati fuerint in te, ego nunquàm scandalizabor.* Cette confiance en vint jusqu'à la sécurité, qui lui fit négliger de veiller, comme le Sauveur l'en avait averti. Or, si ce disciple si chéri de Dieu, destiné pour être le chef de son Eglise et le soutien du christianisme, est si lourdement tombé, faute de vigilance et de précaution, jugez s'il n'y a pas à craindre pour les autres, qui sont si éloignés de sa vertu, se croyant comme lui en assurance, et s'imaginant, par une téméraire présomption, n'avoir rien à craindre. — 2°. Parce qu'on n'est jamais plus exposé aux surprises de l'ennemi de notre salut, qui veille pendant que nous nous endormons, et qui nous tend des piéges partout, lesquels nous ne pouvons éviter sans une vigilance toute particulière. Quand est-ce qu'un général d'armée adroit et vigilant attaque son ennemi plus à son avantage que lorsqu'il le croit le moins sur ses gardes et qu'il s'en défie le moins ? C'est de la sorte que Balthazar fut surpris. Il était dans un festin avec les grands de son royaume, et ne songeait qu'à se divertir,

pendant qu'un ennemi puissant et vigilant employait la force et la ruse pour le surprendre, et le surprit en effet. — 3°. Parce que cette sécurité est une négligence et une indolence inexcusable dans un homme qui doit savoir qu'il est toujours en danger, entouré d'ennemis, et que toutes les créatures ont, pour ainsi dire, conspiré sa perte ; de sorte que, s'endormant sur le bord d'un précipice, il ne doit attribuer qu'à sa témérité s'il y tombe malheureusement : que ne prenait-il garde à lui ?

Seconde Partie. — Jamais aussi l'on n'est plus en assurance que lorsqu'on se défie de soi-même et qu'on veille de peur d'être surpris : — 1°. Parce que la vigilance nous rend circonspects pour ne rien dire et pour ne rien faire qui puisse blesser notre conscience : car, autant il est facile et même ordinaire d'être surpris quand on n'est pas sur ses gardes, autant il est difficile d'être surpris quand on veille et qu'on se défie. C'est pourquoi le Fils de Dieu, pour nous porter à la vigilance, menace qu'il viendra comme un voleur durant la nuit ; et, dans un autre endroit, il nous assure que, si un père de famille savait à quelle heure de la nuit le voleur viendra pour lui ravir son bien, il veillerait et mettrait bon ordre afin qu'il ne pût percer sa maison ni trouver aucune entrée. — 2°. Parce que la vigilance est une preuve manifeste qu'on se défie de ses forces, et qu'on craint de s'exposer au danger, qu'on fuit l'occasion et qu'on n'a garde de hasarder un combat où l'on a sujet de craindre d'être vaincu. La vigilance enfin nous fait faire réflexion sur notre faiblesse et prendre nos précautions. — 3°. Cette même vigilance nous fait retrancher contre tous les efforts de nos ennemis, implorer l'assistance de ceux qui nous peuvent secourir : et ainsi notre crainte et notre vigilance nous obligeant à nous prémunir, fait notre assurance et notre sécurité.

—

II. — Rien n'est plus nécessaire à un chrétien qu'une vigilance continuelle : aussi le Fils de Dieu nous y exhorte-t-il continuellement dans l'Evangile. Mais sur quoi devons-nous veiller ? quel est l'objet de cette vigilance ? J'en remarque particulièrement trois plus généraux, auquels se rapportent tous les autres.

1°. Il faut veiller pour nous défendre des artifices de notre cœur, qui, étant trompé et séduit lui-même, nous trompe ensuite et nous séduit, en nous faisant prendre le mal pour le bien, et le bien pour le mal, plusieurs vices pour des vertus, comme la vengeance pour une action de courage et de générosité, des vertus purement morales et civiles pour des vertus chrétiennes, et les plus héroïques actions du christianisme pour des bassesses d'esprit ; et enfin, qui nous fait si souvent prendre le change dans la pratique de nos devoirs, en faisant passer l'estime qu'on a naturellement de la vertu pour la vertu même, le sentiment de la grâce pour le consentement à la grâce même : de même nous croyons faire pour Dieu,

et par un motif naturel, ce qui n'est qu'une ffet de notre amour propre ; etc. Il est donc nécessaire de veiller attentivement sur tous les mouvements de notre cœur, pour ne point être trompé et perdre le mérite et le fruit de toutes nos actions.

2°. Il faut veiller pour nous garantir des piéges que nous tendent les créatures et tous les objets qui nous environnent, parce que tout semble, soit par notre faiblesse, soit par notre corruption, nous être une occasion de péché et nous porter au mal. Nos amis nous flattent, nos ennemis nous irritent, les objets agréables nous enchantent, ceux qui sont fâcheux nous révoltent : et ainsi, comme nous trouvons des piéges partout, il n'y a que la vigilance chrétienne qui nous en puisse garantir.

3°. Il faut veiller pour nous défendre de nos ennemis, visibles et invisibles. Quels ennemis n'avons-nous pas à combattre! quelles embûches ne nous dressent-ils point? La chair, cet ennemi domestique ; le démon, cet ennemi puissant, vigilant, cruel, artificieux ; le monde, qui nous charme par ses plaisirs, qui nous séduit par ses maximes, et qui nous amuse par ses promesses, il faut veiller sur tout cela.

—

III. — 1°. En quelque état que l'on soit et quelque condition que l'on embrasse, on ne peut ni être fidèle à Dieu, ni remplir ses devoirs, ni vivre en chrétien et ensuite faire son salut, sans une exacte vigilance sur ses pensées, ses paroles, et ses actions.

2°. Plus l'état qu'on a embrassé est dangereux, plus on a besoin de vigilance et d'attention pour ne point s'engager à des entreprises, dans des affaires, des intrigues, qui puissent intéresser la conscience.

—

IV. — Il y a particulièrement trois choses en quoi les hommes ont coutume d'apporter toute la vigilance possible, et que nous pouvons appliquer à la vigilance chrétienne sur les choses que nous avons le plus d'intérêt à défendre et à conserver.

1°. A conserver son bien, sa santé et sa vie. Nous avons encore plus d'intérêt à conserver la grâce qui est tout cela ensemble à l'égard de notre âme. Hélas ! si nous étions aussi vigilants à la conserver, nous acquérerions des richesses infinies et une vie éternellement heureuse.

2°. A éviter les dangers et les occasions où nous courons risque de perdre quelqu'une de ces choses.

3°. A nous défendre contre les attaques de nos ennemis.

—

V. — La qualité que l'Evangile loue et demande dans un serviteur,

c'est particulièrement la vigilance, que nous devons avoir à cœur au service du souverain Maître. Or, cette vigilance consiste en trois choses :

1°. — Un serviteur doit veiller sur le bien de son maître, pour ne lui causer aucun tort par sa négligence : nous devons pareillement veiller sur les intérêts de ce divin Maître, prendre garde de l'offenser et empêcher qu'on ne l'offense : ce doit être le premier soin et le plus essentiel de nos devoirs.

2°. Un serviteur doit être vigilant et attentif au moindre signe de la volonté de son maître pour l'exécuter ponctuellement, et par ce moyen lui rendre tous les services qu'il a droit d'exiger de lui. C'est ce que tout chrétien doit à Dieu : obéir à ses lois et veiller pour connaître sa volonté afin de l'accomplir fidèlemet : car n'est-ce pas pour cela que Dieu l'a appelé à son service ?

3°. Un serviteur doit s'étudier à faire de bonne grâce, avec toute la perfection possible, ce que son maître exige de lui, et par ce moyen se rendre agréable et mériter son approbation. — Voilà les trois actes d'une vigilance chrétienne au service de Dieu : Veiller sur toutes nos actions, afin de ne le point offenser : pratiquer les vertus qu'il nous a recommandées, car c'est tout le service qu'il exige de nous ; tâcher de faire nos actions dans toute la perfection dont nous sommes capables.

—

VI. — Comme la garde de notre cœur nous est particulièrement recommandée dans l'Ecriture, *Omni custodiâ serva cor tuum* (Prov. IV), c'est aussi à quoi un chrétien doit appliquer ses soins et sa vigilance : et cela pour trois raisons.

1°. De crainte que notre cœur ne quitte Dieu en se livrant aux créatures, et en préférant quelque bien créé à son Créateur.

2°. De peur que Dieu ne nous quitte et ne nous abandonne enfin, lassé de tant d'infidélités, du refus que nous faisons de ses grâces et de l'abus de tant de bienfaits.

3°. De crainte que les créatures n'enlèvent notre cœur ou ne le tiennent captif, par un attachement déréglé et criminel.

—

VII. — Il faut également user de vigilance pour éviter le mal et pour faire le bien.

1°. Pour éviter le mal : car combien d'occasions et de dangers dans la suite de notre vie ! combien d'attaques avons-nous à soutenir, d'ennemis à combattre, de tentations, de fâcheuses rencontres, etc. !

2°. Pour pratiquer le bien, afin de le faire en temps et lieu, de l'assortir de toutes les circonstances nécessaires, de le faire dans la perfection que nous devons, etc.

VIII. — On peut aussi prendre pour dessein et pour division : le besoin que nous avons d'une continuelle vigilance ; en second lieu, quel doit être l'objet de cette vigilance, c'est-à-dire à quoi nous devons prendre garde, et sur quoi nous devons veiller.

1°. Le besoin et la nécessité de cette vigilance se prend de ce que nul état, nulle vertu, nul lieu, n'est en assurance contre les piéges et les attaques de tant d'ennemis que nous avons sur les bras, qui ne nous donnent nulle trêve. Il faut faire réflexion combien il est facile et même ordinaire d'être surpris dans la sécurité où nous vivons, et dans la négligence de notre salut et de nos obligations les plus pressantes.

2°. Sur quoi il faut veiller. Il y a deux choses en nous qui demandent une vigilance continuelle : l'intérieur et l'extérieur. L'intérieur comprend nos pensées, nos désirs, nos projets, nos passions, notre penchant et nos inclinations naturelles. Comme on peut pécher en tout cela, on a aussi besoin d'une grande vigilance pour tenir tout cela dans l'ordre et empêcher le déréglement qui en peut naître. L'extérieur comprend les paroles et toutes nos entreprises, sur lesquelles il faut veiller pour ne point agir par passion, par caprice, avec précipitation, etc.



§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **S. Augustin,** *in ps.* 130, *Si dedero somnum oculis meis : et palpebris meis dormitationem*, montre les malheurs que cause le sommeil de l'âme, et le bonheur de ceux qui sont vigilants et attentifs à leurs devoirs. — Serm. 23 *de Verbis Domini*, sur ces paroles, *Dormitaverunt omnes virgines et dormierunt,* il exhorte à la vigilance, et à se garder de l'assoupissement. — L *Homil.*, 13, il compare la vie présente au sommeil.— *In. ps.* 62, il parle du sommeil du corps et du sommeil de l'âme, et montre le bien que fait l'un et les maux que cause l'autre.

S. Chrysostôme, *Homil. in* 3 *Matth.*, montre que nous devons continuellement veiller et nous tenir sur nos gardes contre les ruses et les surprises du démon. — *In* 25 *Matth.*, sur ces paroles, *Moram autem faciente sponso, dormitaverunt omnes et dormierunt* : non-seulement les pécheurs, mais les justes mêmes, se négligent et tombent dans l'assoupissement, s'ils ne sont excités et réveillés de temps en temps.— *Homil.* 1 *in Act. Apostol.*, sur ces paroles, *Baptizabimini Spiritu sancto non post*

multos hos dies : le Sauveur ne voulut point dire à ses apôtres précisément le temps où le SAINT-ESPRIT descendrait sur eux, afin qu'ils veillassent toujours et attendissent sa venue. — *In* I *Thessal.*: nous devons toujours veiller, et être prêts quand DIEU nous appellera, pour lui rendre compte de nos actions ; combien il est dangereux d'être surpris.

S. Jérôme, *Epist.* I, *ad Heliodorum* : combien la trop grande sécurité est dangereuse, et qu'il faut toujours veiller, puisque nous sommes en danger de nous perdre.

S. Grégoire, *Homil.* 13 *in* 12 *Lucæ*, sur ces paroles, *Beati servi illi quos, cùm venerit dominus, invenerit vigilantes :* quels sont ceux qui veillent véritablement, et ceux qui passent toute leur vie dans un fatal sommeil. — I *Moral.* 36 *:* combien la vigilance est nécessaire.

S. Bernard a fait un excellent traité *De Triplici custodiâ, manûs, linguæ et cordis.* — *Serm.* 34 *Vigil. Nativit. :* une personne pieuse et soigneuse de son salut doit toujours craindre, et être en garde contre ses ennemis invisibles. — *Ibid. :* de quelle manière il faut veiller et être sur ses gardes. — *Serm.* I *Dominic.* I *post octav. Nativ. :* comment il faut veiller et attendre la visite du Seigneur. — *Serm.* 17 *in Cant. :* combien nous devons être vigilants dans l'affaire de notre salut.

[Les Livres spirituels et autres]. — Celui qui a traité cette matière est le **P. Haineufve,** dans la 4e part. de ses *Méditations*, où il emploie tous les jours de la dernière semaine après la Pentecôte à méditer les paraboles que le Sauveur a faites à ses Apôtres pour leur inspirer cette vigilance.

Le P. Nepveu, *Réflexions chrétiennes*, 19 Octobre.

Le P. Croiset, *Réflexions spirituelles*, a un chapitre sur l'exactitude et la vigilance à remplir nos devoirs.

Le P. Saint-Jure, *L'homme religieux*, ch. 6, sect. 5, parle de la vigilance qu'il faut apporter à garder son cœur contre les mauvaises pensées et les affections criminelles et dangereuses.

Le P. du Sault, *Traité de la pratique des vertus selon Ste Thérèse :* de la vigilance sur toutes nos actions.

L'Abbé de la Trappe, *Devoirs de la vie monastique*, parle de la vigilance des Supérieurs sur ceux qui sont commis à leur charge.

[Les Prédicateurs]. — **Le P. Cheminais,** Sermon sur JÉSUS-CHRIST dans le désert, montre que la prière et la vigilance sont les deux moyens de vaincre les tentations.

Le P. Duneau, 4e mercredi de Carême : seconde Partie, il faut veiller sur la garde de notre cœur pour empêcher les souillures de notre âme.

Joly, Prônes, 1er dim. après Pâques. — 5e dim. après l'Epiphanie : du sommeil de l'âme.

Essais de Sermons, 19e dim. après la Pentecôte, sur la fin de la 2e part.

Dictionnaire moral, sur la clôture du Jubilé : de la vigilance tant sur nous-mêmes que sur ce qui est autour de nous.

Même *Dictionnaire*, Réflexions morales sur la mort : qu'il y a peu de gens qui veillent, et qui se préparent par une vigilance assidue à ce dernier passage.

[Recueils]. — **Labatha**, Titulo *Vigilantia*, a plusieurs propositions sur ce sujet, pour lesquelles il fournit plusieurs matériaux.

Berchorius, Titulo *Vigilare* et *Vigilantia*.

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Ecriture.

Qui manè vigilant ad me invenient me. Proverb. VIII, 17.

Ceux qui veillent dès le matin pour me chercher me trouveront.

Omni custodiâ serva cor tuum. Proverb. IV, 23.

Appliquez-vous avec tout le soin possible à la garde de votre cœur.

Vigilate et orate, ut non intretis in tentationem. Matth. XXVI, 41.

Veillez et priez, afin que vous ne tombiez point dans la tentation.

Vigilate ergo, quia nescitis quâ horâ Dominus vester venturus sit. Id. XXIV, 42.

Veillez donc, parce que vous ne savez pas à quelle heure votre Seigneur doit venir.

Vigilate itaquè, quia nescitis diem neque horam. Matth. XXV, 13.

Veillez, parce que vous ne savez ni l'heure ni le jour.

Si sciret paterfamiliâs quâ horâ fur veniret, vigilaret utiquè, et non sineret perfodi domum suam. Matth. XXIV, 43.

Si le père de famille était averti de l'heure à laquelle le voleur doit venir, il est certain qu'il veillerait et qu'il ne laisserait pas percer sa maison.

Non potuistis unâ horâ vigilare mecum? Id. XXVI, 40.

Quoi ! vous n'avez pu veiller une heure avec moi ?

Vigilate ergò, ne, cùm venerit (Dominus), inveniat vos dormientes. Marci XIII, 36.

Veillez donc, de peur que, le maître venant, il ne vous trouve endormis.

Beati servi illi quos, cùm venerit Dominus, invenerit vigilantes. Lucæ XII, 37.

Bienheureux ceux que le maître à son arrivée trouvera veillant ?

Vigilate, omni tempore orantes. Lucæ XXI, 36.

Veillez donc en priant toujours.

Sint lumbi vestri præcincti, et lucernæ ardentes in manibus vestris : et vos similes hominibus expectantibus Dominum suum, quando revertatur à nuptiis. Lucæ XII, 35.

Que vos reins soient ceints, ayez toujours des lampes allumées dans vos mains : soyez semblables à ceux qui attendent que leur maître revienne des noces.

Exurgent viri loquentes perversa, ut abducant discipulos post se : propter quod, vigilate. Act. XX, 31.

Il s'élèvera des hommes qui publieront des doctrines corrompues, afin d'attirer des disciples après eux : c'est pourquoi, veillez, soyez sur vos gardes.

Vigilate, state in fide. I Cor. XVI, 13.

Veillez, soyez fermes dans la foi.

Tu verò vigila, in omnibus labora; ministerium tuum imple. II Tim. IV, 5.

Pour vous, veillez continuellement, souffrez constamment tous les travaux, remplissez tous les emplois de votre ministère.

Sobrii estote et vigilate, quia adversarius vester diabolus, tanquàm leo rugiens, circuit quærens quem devoret. I Petri V, 8.

Soyez sobres et veillez : car le démon votre ennemi tourne autour de vous comme un lion rugissant, cherchant qui il pourra dévorer.

Esto vigilans. Apoc. III, 2.

Soyez vigilant.

Si non vigilaveris, veniam ad te tanquàm fur, et nescies quâ horâ veniam ad te. Apoc. III, 3.

Si vous ne veillez, je viendrai à vous comme un larron, et vous ne saurez à quelle heure je viendrai.

Hora est jàm nos de somno surgere. Rom. XIII, 11.

L'heure est venue de nous réveiller de notre assoupissement.

Igitur non dormiamus sicut et cæteri; sed vigilemus et sobrii simus. I Thessal. V, 6.

Ne dormons pas comme les autres ; mais veillons et soyons sobres.

Custodi temetipsum et animam tuam sollicitè. Deuter. IV, 9.

Conservez-vous donc vous-même, et gardez votre âme avec grand soin.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU-TESTAMENT.

[Au temps du déluge]. — Pour nous exciter à la vigilance et à nous précautionner contre les malheurs que cause l'assoupissement où sont la plupart des hommes pour les choses de leur salut, le Fils de DIEU nous met lui-même devant les yeux l'exemple de ceux qui furent surpris au temps du déluge, parce que, ne pensant à rien moins qu'au prochain malheur dont ils étaient menacés et s'imaginant être en sûreté, ils mangeaient et buvaient, se divertissaient, faisaient des alliances, jusqu'au jour où Noé entra dans l'arche : et alors, le déluge survenant, ils périrent tous. Le Sauveur nous avertit qu'il en sera de même lorsqu'il viendra, soit à la fin du monde soit à la fin de la vie de chacun des hommes en particulier et que, faute de veiller et d'être sur ses gardes, il surprendra les uns dans leurs plaisirs et leurs divertissements, les autres dans leurs affaires et leurs négociations, ceux-ci dans le luxe et dans la mollesse, et ceux-là dans leurs intrigues et leurs projets ambitieux : au lieu que, s'ils eussent veillé et attendu avec confiance le venue de ce juge, il les aurait fait jouir du repos éternel, qu'il promet à ceux qui auront veillé.

[Jacob]. — Dans tous les exemples que l'Ecriture nous propose d'une vigilance assidue, il n'y en a point de plus marqué que celui de Jacob au service de son oncle Laban. Ce saint patriarche, accoutumé au travail, se comporta avec tant de fidélité, de vigilance et d'assiduité, qu'il rendit des services très-considérables à Laban, lequel d'un côté les recevait avec joie, mais de l'autre côté ne pouvait souffrir sans confusion que son ne-

veu le servît gratuitement. C'est pourquoi il le vint trouver pour lui dire qu'il n'était pas juste que parce qu'il était son neveu, il le servît sans récompense, et lui demanda ce qu'il souhaitait de lui. Exemple qui nous apprend deux choses : la première, la vigilance que tous les chrétiens, mais particulièrement ceux qui sont consacrés à Dieu, doivent apporter au service de ce souverain Maître ; la seconde, que le maître qu'ils servent avec soin et avec cette vigilante application ne laissera pas leurs services sans récompense : *Beatus servus quem Dominus invenerit vigilantem ! Amen dico vobis, super omnia bona sua constituet eum.*

[Les chutes]. — Nous lisons dans l'Ecriture les chutes de plusieurs personnes distinguées, les unes par le rang où elles étaient élevées, les autres par leur vertu et leur sainteté, et les autres enfin par leurs emplois : lesquelles faute de vigilance dans leurs devoirs, de réflexion sur leur faiblesse, d'attention sur leurs actions et de précaution dans les dangers où elles se sont exposées, ont misérablement péri ou sont tombées dans des malheurs d'où elles ne se fussent jamais relevées sans la miséricorde du Seigneur. David, Salomon, Judas, le prince des Apôtres, en sont des exemples assez connus.

[Figures]. — Outre les exemples que Dieu a donnés aux hommes du besoin qu'ils ont de vigilance, il a encore déclaré, par des figures sensibles, combien cette vigilance doit être exacte, et avec quelle diligence il veut qu'on veille et sur soi-même et hors de soi. Ces figures, dans l'ancienne loi, sont ces chérubins, dont parle le prophète Ezéchiel, tout remplis d'yeux, pour nous marquer que nous devons être tout yeux afin de veiller au-dedans de nos pensées et sur nos désirs, sur nos passions et nos inclinations naturelles, au-dehors sur nos sens et sur leurs objets, sur nos actions, et sur les occasions qui se présentent, afin de ne manquer à rien et de ne nous permettre rien qui puisse blesser notre conscience ni contre la fidélité que nous devons au maître que nous servons. S. Jean, dans l'Apocalypse, 4, dit quelque chose de semblable des quatre animaux qu'il vit autour du trône de Dieu, lesquels étaient aussi remplis d'yeux, pour voir devant, derrière et de tous côtés, sans que rien pût échapper à leur vue : ce qui signifie, selon l'interprétation des SS. Pères, que les personnes qui veulent être fidèles à Dieu et qui s'efforcent de lui plaire doivent veiller continuellement et prendre garde à tout.

[Les Vierges folles]. — Le Fils de Dieu a voulu rendre cette vérité encore plus sensible par plusieurs paraboles dont la principale est celle des Vierges folles, qui, voyant que l'époux tardait à venir, s'assoupirent d'abord, et puis s'endormirent : de sorte que, l'époux arrivant brusquement et les surprenant dans leur assoupissement, elles ne trouvèrent plus

d'huile dans leurs lampes, sans quoi on ne pouvait entrer aux noces. Ce fut en vain qu'elles en demandèrent aux vierges sages, qui n'en avaient pas assez pour leur en donner : elles furent donc obligées d'en aller acheter chez les marchands. Pendant ce temps-là, l'époux entre, elles retournent avec empressement ; mais, devenues diligentes trop tard, elles trouvent la porte fermée ; on refuse de la leur ouvrir, et elles entendent ces terribles paroles, qui renferment la sentence de leur réprobation : *Nescio vos :* Je ne vous connais point. Cela nous exprime naïvement l'assoupissement étrange dans lequel vivent la plupart des chrétiens sur l'affaire de leur salut, qui, négligeant d'entretenir de l'huile dans leurs lampes, c'est-à-dire la charité dans leurs cœurs, par l'exercice des bonnes œuvres, sont surpris de la mort, et par-là tombent souvent dans une funeste réprobation.

[Autres paraboles.] — Le Sauveur, pour nous imprimer cette même vérité si importante, se sert encore de la comparaison d'un maître qui, voulant éprouver la fidélité de ses serviteurs et leur vigilance, feint d'aller faire un grand voyage, puis revient tout-à-coup sur ses pas, et surprend ses serviteurs, qui, croyant leur maître fort loin, s'abandonnent à toutes sortes de désordres et de débauches. Ainsi, une florissante jeunesse, une bonne santé, faisant croire à plusieurs que la venue du Seigneur est encore éloignée, ils s'abandonnent à une vie licencieuse, au milieu de laquelle, malgré leur jeunesse, sur laquelle ils faisaient tant de fond, ils sont enlevés par une mort imprévue.

Il y a encore une parabole dans l'Evangile qui tend à la même fin : c'est celle du père de famille qui veille de peur que les voleurs ne percent sa maison, et que le Fils de Dieu exprime en ces termes : « Si le père de famille savait à quelle heure le voleur doit venir, il veillerait sans doute, et ne laisserait pas percer sa maison : c'est pourquoi tenez-vous prêts, parce que le Fils de l'Homme viendra à l'heure que vous ne pensez pas.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Omni custodiâ serva cor tuum, quoniam ex ipso vita procedit (Proverb. IV). — Gardez votre cœur avec tout le soin qu'il vous est possible : c'est-à-dire que tout le soin que nous employons à conserver les choses qui nous sont les plus précieuses, nous le devons employer à conserver notre cœur, afin d'empêcher les souillures de notre âme. On conserve son bien le plus qu'on peut, sa santé, sa vie, son honneur sa réputation, ses amis, son crédit et généralement tout ce qui est de nos intérêts, et d'où dépend le

contentement de notre personne : et par conséquent tout le soin que nous employons à toutes ces choses, nous devons l'employer à la conservation de notre cœur. La raison qu'en apporte le Sage, c'est que la vie en procède : *Quoniam ex ipso vita procedit :* comme s'il disait : Ainsi que la vie naturelle dépend de la bonne constitution du cœur, qui est le premier vivant et le dernier mourant, de même la vie spirituelle en dépend, rien n'étant capable de donner la mort à notre âme sans le consentement de la volonté, et, pour parler populairement, sans le consentement du cœur. Ce qui a fait dire à S. Bernard : « Si vous vous gardez de vos ennemis parce qu'ils peuvent vous nuire, gardez bien votre cœur avec plus de soin, et observez avec plus de vigilance tous ses mouvements, parce que c'est lui seul qui peut vous perdre : tout le reste sans lui est impuissant. » (13 *in ps.* 90).

Cùm dormirent homines, venit inimicus, et superseminavit zizania in medio tritici. (Matth. XIII). — Tandis qu'ils dormaient, l'ennemi du père de famille est venu, qui a semé de l'ivraie au milieu du bon grain. C'est une réflexion que font tous les Pères, que le démon prend le temps du sommeil et de l'assoupissement des hommes, c'est-à-dire lorsqu'ils ne sont point sur leurs gardes et qu'ils ne veillent pas sur leur conduite, pour répandre dans leurs âmes mille péchés qu'il leur inspire. La négligence, l'oisiveté, l'indolence où il les voit pour les choses du salut, et le défaut de vigilance sur ce point, est ce temps de sommeil que l'ennemi commun des hommes attend et observe avec soin pour étouffer en eux les sentiments de religion, la crainte de Dieu et le désir de la vertu, par une confusion de mauvaises pensées, de désirs criminels et de desseins pernicieux dont il les remplit : ce qui s'appelle, au langage de l'Ecriture, semer l'ivraie par-dessus le bon grain.

Esto vigilans (Apocal. III). — Veillez sur vous : c'est-à-dire, sondez bien votre cœur, examinez-en les vraies dispositions ; éprouvez sa fidélité, craignez sa malice, défiez-vous de sa légèreté, réprimez ses saillies, fixez son inconstance : *Esto vigilans.* Combien de fois vous a-t-il trompé, ce cœur fourbe ! combien de fois vous a-t-il échappé, ce cœur changeant ! Semblable à l'ombre qui fuit, il n'est presque jamais demeuré dans un même état. Tout doit vous y être suspect : car sur quoi pourriez-vous vous assurer ? Serait-ce sur votre état passé ? J'en atteste vos consciences. Vous aviez commencé à marcher dans les voies du Seigneur, et peu de temps après vous avez repris celles du monde ; on vous croyait ferme dans vos bonnes résolutions, et elles se sont évanouies ; on était édifié de votre piété, et par la vie que vous menez vous êtes à vos frères une pierre de scandale. Veillez donc sur vous, examinez votre conduite, prenez garde à vos actions, et surtout veillez sur votre cœur, qui, étant déréglé, met le déréglement partout.

Si sciret paterfamiliâs quâ horâ fur veniret, vigilaret utiquè, et non sineret perfodi domum suam (Matth. XXIV). — Il semble que le Fils de Dieu, par ces paroles, nous veuille reprocher que les hommes du monde sont plus vigilants pour garder leur or et leurs richesses que nous ne le sommes pour conserver la grâce, les vertus et les biens de l'âme, qui nous peuvent rendre éternellement heureux. Ces gens avares et passionnés pour les biens de la terre veillent pour empêcher que les voleurs ne les leur enlèvent : et nous, lorsque nous sommes assurés que le Fils de Dieu doit venir, nous ne pouvons veiller pour l'attendre afin de n'être pas surpris lorsqu'il paraîtra et qu'il nous fera paraître en sa présence, pour rendre compte des vertus que nous aurons exercées et des trésors que nous aurons amassés pour le ciel. C'est comme si lui-même nous disait : Pourquoi un père de famille, averti que les voleurs veulent le surprendre, veille-t-il pour se défendre de leurs efforts, et que vous, avertis aussi par moi-même que je dois venir, ne veillez-vous pas afin que je ne puisse vous surprendre ? Ce sommeil alors sera mortel, et tous ceux qui seront dans l'assoupissement tomberont dans une étrange confusion, ne trouvant rien dans leurs mains, pour avoir négligé de travailler et d'amasser des mérites.



§ IV.

Passages et Pensées des SS. Pères.

Malè homo vigilat quando eum secularium negotiorum æstus inquietat. Greg. XXIII Moral.

Un homme qui s'occupe avec trop de passion aux affaires séculières ne veille guère sur soi.

Vigilat qui ad aspectum veri luminis mentis oculos apertos tenet; vigilat qui servat operando quod credit; vigilat qui à se corporis et negligentiæ tenebras repellit. Id. Homil. 13 in Evang.

Celui-là veille qui regarde des yeux de l'esprit la véritable lumière ; celui-là veille qui règle ses actions sur sa croyance ; celui-là veille qui éloigne de soi les ténèbres de la tiédeur et de la négligence.

Sit mens vigilans, sit undiquè suspecta, sit ubiquè sollicita, ut insidiantis laqueos possit præcavere. Gregor. VI Epist. 13.

Que votre esprit soit attentif, que tout lui soit suspect, qu'il soit dans une continuelle inquiétude pour éviter les piéges qu'on peut lui dresser.

Qui super rem creditam vigilat, hostis insidias declinat. Id. VI Epist. 33.

Celui qui garde avec soin ce qu'on lui a confié se garantit aisément des embûches de son ennemi.

Qui in juventute ad vias vitæ non evigilat, saltèm in senectute resipiscat. Gregor. Homil. 13 in Evang.

Que celui qui n'a point veillé sur sa conduite pendant qu'il était jeune y veille et se reconnaisse au moins dans sa vieillesse.

Magnâ nobis opus est vigilantiâ, quoniam

Nous avons besoin d'une extrême vigi-

continuum nobis est bellum, et induciæ nullæ. Chrysost. Homil. in Genes.

Peccatum eâ naturâ est ut facilè hominem obsideat, atque undiquè stet, nempè à fronte et à tergo, ut sic nos dejiciat. Id. Homil. in I Cor.

Non enim, non, inquam, datur gratia nisi vigilanti. Chrysost. Homil. I in Act.

Si vis esse securus, vigila, pone seram januæ tuæ : id est legem divini timoris ori tuo, ut dicas cum propheta : Dixi, custodiam vias meas, ut non delinquam in linguâ meâ. Id. Homil. 51 in 24 Matth.

Nemo nostrûm obdormiscat, nemo sit ad excolendam virtutem segnis; hoc planè est quod sacræ litteræ vocant somnum. Chrysost. in I Thess.

Numquid non scitis quòd quæ possidemus in tuto esse non possunt nobis gravi sopore depressis, ut quæ pervia sunt et exposita insidiantibus? Id. Ibid.

Si dormiamus, nihil nos magnoperè juverit aliorum vigilantia. Id. Ibid.

Somnus animæ est oblivisci DEUM *suum : quæcumque anima oblita fuerit* DEUM *suum, dormivit.* August. in ps. 62.

Malus est somnus animæ. Id. Ibid.

Hostis vigilat, et dormis tu? Id.

Dormientibus nobis et pigrè agentibus dormire dicitur DEUS, *suis nos vigiliis et inspectione indignos judicans.* Basilius in ps. 29.

Vigilemus super opera nostra, ne vel amittamus quod præceptum est, vel quod prohibitum committamus. Bernard.

Vigilare et auscultare, vereri omnia, et omnia observare, timentis est : negligentia pigra dormitat. Id.

Si tot tentationibus plena est vita nostra, ut non immeritò tota ipsa tentatio debeat appellari, pervigili circumspectione opus est, oratione ne inducamur in eam. Bern. Ser. 5 in ps. *Qui habitat.*

Sic te in omni facto et cogitatu deberes tenere, quasi hodiè esses moriturus. Imitat. I, 23.

Somno torpor negligentiæ designatur, sicut ab eodem Paulo dicitur : « Hora est jàm nos de somno surgere. » Gregor. V Moral. 21.

lance, puisque nous avons une guerre continuelle à soutenir et que nous n'avons nulle trève à espérer.

La nature du péché est de tenir l'homme comme assiégé, et de l'environner de toutes parts, à droite et à gauche, avec tant d'opiniâtreté, qu'il s'en rend facilement le maître.

La grâce n'est accordée qu'à celui qui se tient sur ses gardes, à celui-là seulement.

Voulez-vous être en sûreté : veillez, mettez une serrure à votre porte : c'est-à-dire la crainte de la loi de DIEU sur votre bouche, pour pouvoir dire avec le prophète : J'observerai toutes mes voies, afin de ne pécher point en paroles.

Que nul de nous ne s'assoupisse ni ne soit négligent à pratiquer la vertu : c'est cet assoupissement et cette négligence que l'Ecriture appelle un véritable sommeil.

Ne savez-vous pas que tout ce que nous possédons ne peut être en sûreté si nous sommes plongés dans le sommeil ? C'est comme si l'on exposait ses biens sur la voie publique.

Si nous nous laissons aller au sommeil, nous tirerons peu de secours de la vigilance des autres.

Le sommeil de l'âme, c'est d'oublier son DIEU ; une âme a dormi pendant tout le temps qu'elle a oublié son DIEU.

Le sommeil de l'âme est dangereux.

L'ennemi veille et vous dormez ?

Lorsque nous dormons et que nous nous comportons avec nonchalance, on dit que DIEU dort à notre égard, nous jugeant indignes de ses veilles et de son attention.

Veillons sur toutes nos actions, de peur ou d'omettre celles qu'on nous commande, ou de faire celles qu'on nous défend.

Veiller, être attentif, se défier de tout, examiner tout : voilà à quoi l'on connaît celui qui craint DIEU : le paresseux s'endort facilement.

Si notre vie est exposée à tant de tentations, qu'on peut dire qu'elle est une continuelle tentation, ne devons-nous pas veiller et prier sans cesse pour n'y pas succomber ?

Vous devriez être attentif à vos pensées et à vos paroles comme si c'était aujourd'hui le dernier jour de votre vie.

La tiédeur et la négligence sont désignées par le sommeil : l'Apôtre dit : « Il est temps de nous réveiller et de nous lever. »

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Définition]. — La vigilance en général, qui, selon S. Thomas, est la même chose que la *sollicitude*, appartient à la prudence et se peut définir : « Un soin empressé et diligent des choses qui sont à faire de notre part, soit pour éviter quelque mal qui nous menace, soit pour procurer quelque bien à nous et aux autres. » Ainsi, la vigilance chrétienne, qui est la seule que nous considérons ici, est une attention actuelle et une application diligente et empressée à éviter tout ce qui nous peut porter au mal, et à faire le bien qui nous peut procurer un bonheur éternel. Or, quoique la vigilance vienne ordinairement d'une grande vivacité d'esprit et d'un désir ardent d'obtenir ce que l'on prétend, elle peut être élevée et devenir une vertu chrétienne, lorsqu'on lui donne pour objet la fuite du péché et la poursuite d'un bien naturel.

Pour mieux concevoir la nature de la vigilance et l'importance d'acquérir cette vertu, sans laquelle on ne peut conserver longtemps la grâce et remplir les devoirs d'un chrétien, il faut remarquer que cette vigilance, d'un côté, est opposée au sommeil de l'âme, c'est-à-dire à la négligence, à l'indolence et à l'indifférence qu'on a pour le bien, et indirectement à l'ennui, au dégoût que l'on ressent dans la pratique de la vertu et pour tout ce qui regarde le salut et le service de Dieu ; d'un autre côté, cette même vigilance est opposée à la sécurité, qui nous fait demeurer en repos, sans inquiétude sur l'avenir, comme si on était sûr de réussir sans se mettre davantage en peine.

De plus, il faut prendre garde que, sous prétexte de vigilance dans les choses dont nous devons nous acquitter, la diligence et le soin qu'on y apporte ne dégénère point en inquiétude et en trouble, pour se donner trop de mouvement ; sur c'est ce qui arrive ordinairement, et ce que le Sauveur blâma dans Marthe, quoique ce fût une sainte action : *Martha, Martha, sollicita es et turbaris ergà plurima!*

[Recommandations de J.-C.]. — Quand il n'y aurait point d'autre raison pour nous persuader la vigilance, c'est assez de savoir que le Fils de Dieu, qui est la sagesse incarnée, nous l'a recommandée si expressément pour en faire toute notre étude et nous y appliquer avec tout le soin imaginable. Car, comme toutes les raisons n'ont de force pour persuader qu'autant

qu'elles convainquent l'entendement et émeuvent la volonté, il n'y a rien de plus propre pour convaincre notre esprit que l'autorité de cette première raison, qui est la règle de toutes les autres, et que nous sommes obligés de croire même contre nos sentiments particuliers, parce qu'il n'y a rien de vrai et de faux que ce qui est vrai ou faux à son jugement. Or, il est constant qu'il n'y a rien que le Sauveur nous ait plus souvent et plus expressément recommandé, et même exprimé sa volonté, en plus de manières différentes, par des exemples, des paraboles, des discours entiers sur ce sujet, comme étant de la dernière importance.

[La vigilance chrétienne]. — La sagesse et la prudence n'étant autre chose qu'une industrie naturelle ou surnaturelle qui nous fait prendre les moyens les plus sûrs, les plus faciles et les plus courts pour arriver au plus tôt à la fin qu'on prétend, quoi qu'on puisse dire des autres vertus, il est évident que la vigilance est le moyen le plus court et le plus assuré pour nous conduire à notre fin et à notre perfection, parce que c'est elle qui met en exercice toutes les autres vertus, qui nous défend et nous préserve des vices contraires, qui nous fait persévérer dans le bien, et nous fait tenir prêts à toute heure pour mourir, comme si c'était la dernière de notre vie.

Ce n'est pas assez d'avoir de bonnes habitudes ni de faire de généreuses résolutions : il en faut venir aux effets, dans les occasions qui se présentent tous les jours par l'ordre de la Providence. Or, c'est la vigilance qui nous fait prendre garde à ces occasions pour ne les pas laisser échapper, et pour n'en laisser passer aucune où la vertu propre de l'action ne s'exerce selon la lumière et la grâce que nous en avons et qui nous y porte. Outre que ce n'est pas le tout de produire des actes de vertu, il faut de plus éviter les vices contraires. Or, c'est à la vigilance de prendre garde à tout, et particulièrement au vice dominant, qui corrompt et détruit tout ce qu'il y a de bon en nous, et qui est d'ordinaire la source de tous les péchés que nous commettons.

[Source de mérites]. — On ne gagne rien de pratiquer la vertu et de faire le bien, si l'on ne le fait constamment et jusqu'à la fin, et si l'on n'est aussi fervent à la dernière heure du jour qu'à la première. Or, c'est la vigilance qui cause cette ferveur : car c'est elle qui ne se laisse jamais surprendre par l'ennemi. Peut-être ne nous rend-elle pas plus vertueux à une heure qu'à une autre ; mais, en tout ce qui se présente, elle nous y applique avec une telle ferveur et une telle constance, que, si on change d'action, on ne change de vertu que pour en exercer une autre : et ainsi, à quelque heure et à quelque action que la mort puisse arriver, la vigilance empêche qu'elle ne nous surprenne puisqu'elle fait qu'on se tient toujours prêt.

Rien ne nous fait acquérir plus de mérites que la vigilance sur tous nos mouvements intérieurs et sur toutes nos actions extérieures. Elle

éloigne ce qui a coutume de rendre la plus grande partie de nos actions inutiles pour le ciel : la négligence, ou le peu de soin de les bien faire, l'inadvertance qui accompagne toujours ce qui se fait par coutume ou par habitude ; du moins, en agissant par mégarde nous perdons beaucoup de mérites dans le bien même que nous faisons, et nous commettons beaucoup de mal, que nous ne commettrions pas si nous y prenions garde de plus près. C'est pourquoi il n'y a rien qui nous fasse faire des progrès plus considérables dans la vertu et dans la perfection à laquelle tout chrétien est obligé d'aspirer, que cette vigilance actuelle qui nous fait toujours tenir les yeux ouverts sur nous et sur nos ennemis. Sur nous, afin de ne rien faire qui ne soit dans la perfection ; sur nos ennemis, de peur de leur laisser faire ce qu'ils ne doivent pas.

[Obligation de la vigilance]. — Si un serviteur est obligé d'être vigilant pour le service de son maître, un père de famille n'y est pas moins obligé pour le bien de sa maison et de ses domestiques. Ainsi, l'on peut dire que, si la vigilance nous est nécessaire en qualité de serviteurs de Dieu, sans quoi il n'est pas possible de satisfaire à nos obligations, elle ne l'est pas moins en qualité de maîtres et de pères de famille qui avons des domestiques à gouverner. Si vous êtes dans quelque magistrature ou dans quelque charge que ce soit, vous ne pouvez douter que vous ne soyez obligé de veiller sur ceux qui sont sous votre conduite. Mais sachez que, quoique vous ne soyez pas une personne publique, vous n'êtes pas exempt de charge, parce que vous devez avoir soin de régler vos sens, les mouvements de votre cœur, les passions de votre appétit, les affections de votre volonté, les pensées de votre esprit et les heures de votre temps. Voilà votre famille, voilà vos domestiques, que vous n'êtes pas moins obligé de conserver que l'est un père de conserver ses enfants et de veiller sur ses serviteurs.

De toutes les facultés, tant de notre corps que de notre âme, il n'en est point qui puisse garder avec plus de sûreté notre cœur que la volonté, à cause qu'elle seule, par sa résistance et par un simple désaveu, peut empêcher que rien ne l'offense, quand même toutes les avenues seraient gagnées ou forcées : je veux dire que, si les yeux par mégarde laissaient entrer quelque objet dangereux, ou que l'imagination se laissât remplir de représentations déshonnêtes, ou l'entendement de pensées mauvaises, ou la mémoire de quelque souvenir importun, pourvu que la volonté demeure ferme à refuser son consentement, le cœur n'en souffrira point d'atteinte. Elle seule peut étouffer tous ces monstres, en disant seulement : Je ne le veux pas. Elle ne peut être violentée ni forcée, parce qu'elle est libre ; ni surprise, parce que la volonté lui sert de flambeau. Mais, si une fois elle permet quelque mauvais désir, quelque résolution criminelle, alors la place est rendue, et ne se peut plus défendre.

La vraie sagesse n'est que dans la vigilance, parce que la vraie sagesse

n'est que dans les moyens d'arriver à la fin, et que la vigilance en est le meilleur moyen. Ainsi, dans toutes nos actions, si nous voulons agir prudemment et passer pour sages, il faut apporter cette vigilance, qui ne fait rien qu'en vue de la fin dernière, et qui n'estime les choses qu'en vue de cette fin.



§ VI.

Pensées et passages des SS. Pères.

[Les surprises de la mort]. — S'il est évident, par le témoignage de la vérité même, que nous ne savons point quand la mort viendra, il n'est pas moins certain et moins évident qu'elle viendra lorsque nous y penserons le moins, et qu'elle nous surprendra infailliblement, puisque cette seconde vérité est également établie sur l'autorité du Fils de Dieu. En effet, il n'y a guère de vérité plus souvent répétée dans l'Evangile, plus clairement marquée, plus fortement prouvée, que cette surprise de la mort pour tous les hommes : en sorte qu'on peut dire qu'elle est en quelque manière un article de foi. Mais la conclusion qu'on tire de cette vérité est celle qu'en tire le Sauveur lui-même : « Veillez donc, car vous ne savez à quelle heure le Seigneur doit venir. » Il nous assure qu'il viendra comme un voleur, qui met toute son industrie à surprendre ceux qu'il veut voler, et qui ne vient pas en plein jour, lorsqu'il croit que les hommes sont sur leurs gardes, mais sur la minuit, lorsqu'il se persuade qu'ils sont plus profondément endormis. (**Nepveu**, *Préparation à la mort*).

[La vigilance chrétienne]. — Il faut veiller pour se défendre des artifices de notre cœur, qui, trompé lui-même, tâche de nous tromper. De-là vient que nous prenons la timidité naturelle pour une véritable crainte de Dieu, l'horreur des suites du péché pour l'horreur du péché même, le sentiment de la grâce pour le consentement à la grâce, les velléités pour des volontés, des désirs de conversion pour une vraie conversion. Qui nous peut mettre à couvert de tous ces artifices de la passion, ingénieuse à nous tromper, sinon une vigilance continuelle sur tous les mouvements de notre cœur? Mais si ce cœur, au lieu de seconder la vigilance de notre raison, est d'intelligence avec notre passion pour nous trahir, que devons-nous attendre de lui? Mon Dieu, veillez donc vous-même sur nous et pour nous!

Il faut veiller pour nous défendre des attaques de nos ennemis visibles et invisibles. Quels ennemis n'avons-nous pas à combattre? quelles embûches ne nous dressent-ils pas? La chair, cet ennemi domestique d'autant plus à craindre que nous le craignons moins, que nous l'aimons, que nous le flattons, quelles plaies ne nous fait-elle pas tous les jours, si nous ne sommes sur nos gardes! D'intelligence avec nos ennemis, elle leur donne entrée dans notre cœur par les portes de nos sens, qu'elle leur ouvre si par une vigilance continuelle nous ne l'empêchons. Le monde nous charme par ses plaisirs, nous séduit par ses maximes, nous amuse par ses promesses, et nous conduit par un chemin agréable au précipice; le démon, cet ennemi puissant, vigilant, cruel, artificieux, nous dresse mille piéges : devons-nous être moins vigilants pour notre salut qu'il ne l'est pour notre damnation? D'où vient que nous sommes dans une tranquillité, ou plutôt dans une stupidité pitoyable, lorsqu'il s'agit de nous sauver, pendant que le démon est dans un mouvement continuel, lorsqu'il s'agit de nous perdre? (*Le même, Réflexions chrétiennes*).

[Même sujet]. — Soyez attentifs et vigilants à deux choses en même temps : aux créatures qui frappent vos sens au dehors, et à DIEU qui vous parle et qui agit au fond de votre cœur. Imaginez-vous que vous êtes comme des gens à qui on explique un livre écrit dans une langue qu'ils n'entendent pas : ils lisent ce livre, ils en voient les caractères, ils entendent le son qu'ils font quand ils les prononcent, mais ils écoutent la voix du maître pour apprendre ce qu'ils signifient. Le monde est un grand livre, tout ce qui s'y trouve, tout ce qui y arrive sont les caractères : mais, pour apprendre ce que tout cela signifie, il faut écouter ce maître intérieur, il faut écouter la voix de DIEU qui vous l'explique, et s'y rendre attentif. Il vous apprendra, par la trahison de cet ami, qu'il ne faut point compter sur l'amitié des hommes; il vous apprendra, par cette mort subite, qu'il faut se tenir toujours prêts; il vous apprendra, par cette perte et cette calamité, qu'il est en colère contre vous, et que vous devez penser à l'apaiser par une véritable conversion. (**Anonyme**).

[Mauvais prétexte]. — On ne craint point de passer pour un petit esprit quand il s'agit de faire paraître un grand empressement pour ses propres intérêts et un zèle extraordinaire pour ses affaires temporelles. Quelle économie dans le domestique, jusqu'à descendre dans le plus menu détail, et c'est ce qu'on appelle être sage. Quelle ponctualité dans les affaires du monde, dans tous les devoirs de la vie civile! garder jusqu'aux moindres bienséances, c'est savoir vivre. Enfin, être continuellement attentif à profiter de tout, ne laisser échapper aucune occasion de faire fortune, c'est ce qu'on appelle aujourd'hui avoir de l'esprit, avoir du bon sens, être habile : et combien de fois a-t-on dit qu'on perd souvent tout pour avoir manqué à quelque circonstance? Mais s'applique-t-on sérieusement à l'affaire de son

salut, tâche-t-on de profiter avec soin des plus petites occasions de plaire à DIEU et de croître en vertu, est-on exact à s'acquitter des plus petits devoirs de la religion, est-on fidèle dans les moindres choses : on dit aussitôt que c'est scrupule, petitesse d'esprit, minutie. On convient et on comprend qu'un bon esprit ne saurait se repaître ni s'occuper de bagatelles ; mais qu'une probité exacte, qu'une exactitude constante et vigilante à remplir tous ses devoirs, qu'un soin vif et ardent d'éviter jusqu'au moindre péché, soit la marque d'un petit esprit, il faut assurément l'avoir bien borné, cet esprit, et le cœur encore plus gâté, pour avoir une pensée si déraisonnable : y eut-il jamais de véritable sagesse que celle qui nous fait vivre selon les principes de la religion, dont le premier est d'être vigilant à tous les devoirs de son état? Malheureux celui qui s'en acquitte avec négligence ! (**Le P. Croiset**, *Réflexions chrétiennes*).

[Il faut être attentif aux grâces]. — Comme nous ignorons le moment auquel la grâce viendra, il faut veiller surtout, de peur, dit Tertullien, que l'occasion ne nous échappe : *Rape occasionem inopinatæ felicitatis.* Que sert à un serviteur de veiller tout le temps de la première heure, si son maître vient à la seconde? Que sert de veiller à la seconde, s'il vient à la troisième? Il doit toujours se tenir prêt pour le recevoir : faute de quoi, les Juifs n'eurent pas le bonheur de connaître un DIEU fait homme, quoiqu'il eût pris naissance parmi eux et qu'ils l'eussent présent devant leurs yeux : *In propria venit, et sui eum non receperunt.* Au contraire, l'attention que les rois Mages firent sur l'apparition d'une étoile qui annonçait sa venue et la vigilance qu'ils apportèrent à le venir chercher et à s'enquêter du lieu où il était, la diligence à suivre ce nouvel astre qui leur montrait le chemin, fut le principe de leur bonheur. (**Anonyme**).

[La vigilance et la prière]. — Quand le Fils de DIEU nous instruit, dans l'Evangile, de la méthode que nous devons observer pour combattre sans péril et pour vaincre infailliblement les ennemis de notre salut, il réduit toujours ses instructions à deux devoirs essentiels, où sont contenus tous les autres : *Vigilate et orate* : Veillez et priez. Pourquoi cela? Parce que ces deux devoirs renferment toute l'économie de la grâce et de la liberté de l'homme, qui doivent concourir ensemble pour être victorieux de tous les combats que nous livrent nos ennemis. La prière nous attire du ciel le secours dont nous avons besoin pour combattre, et la vigilance nous met en état de nous servir avantageusement de ce secours. Mais dès que nous manquons à l'un de ces deux devoirs, il faut, par une suite nécessaire, que l'autre demeure inutile et sans effet. Prier sans veiller, c'est présumer de la grâce et se flatter d'une espérance chimérique de vaincre sans combattre l'ennemi ; veiller sans prier, c'est présumer de ses propres forces et s'exposer témérairement au péril de succomber. Prier sans veiller, c'est compter sur un secours ou que nous n'aurons pas ou que

nous rendrons inutile ; veiller sans prier, c'est compter sur un secours trop faible pour nous soutenir, et trop exiger d'une nature aussi corrompue que la nôtre.

La prière devient inutile lorsqu'elle n'est pas soutenue par la vigilance chrétienne, qui nous apprend à fuir l'occasion. C'est ce qui a paru dans la chute de S. Pierre. Jamais on ne vit homme mieux disposé à soutenir les intérêts de son Maître : trois fois il avait protesté d'être éternellement fidèle ; la prière même ne lui manqua pas ; et quelle prière, Chrétiens auditeurs ! la prière d'un Homme-Dieu, qui faisait autant de miracles qu'il adressait de vœux au Ciel : *Rogavi pro te, ut non deficiat fides tua* : j'ai prié, Pierre, que ta fidélité fût inébranlable ! Avec cela, que pouvait-il appréhender, et quel gage plus assuré pouvait-il avoir d'un attachement inséparable à Jésus-Christ ? Cependant S. Pierre s'expose de son propre mouvement ; il ne consulte point sa faiblesse ; il n'examine point si l'Esprit du Seigneur le porte où il va ; il manque, en un mot, de cette sage vigilance qui l'aurait empêché de rien risquer ; et, soutenu qu'il est de la prière d'un Homme-Dieu, il tombe néanmoins dans cette monstrueuse infidélité qui doit servir d'une éternelle instruction à tous ces chrétiens indiscrets qui, sans aucun discernement, se prévalent de leur prière, et exposent la grâce à des combats où Dieu n'est nullement engagé à nous la conserver. (**Cheminais**, *Vigilance chrétienne*).

[La vigilance éclaire dans les voies de Dieu]. — Le fidèle et vigilant serviteur de l'Evangile est dépeint portant à la main une lampe allumée pour être prêt à aller et pour voir où il va, afin de marcher plus sûrement. C'est ainsi que la vigilance nous éclaire et nous sert pour connaître le bien que nous avons à faire : car, comme tous n'ont pas les mêmes grâces et les mêmes occasions, ni par conséquent les mêmes obligations de faire le même bien ou de la même manière, il importe extrêmement que chacun sache ce qu'il doit faire, et comment, et pour quelle fin. Or, c'est la vigilance qui nous met la lampe en main, et qui nous fait connaître, parmi l'obscurité de cette vie, ce que la grâce demande de nous dans les rencontres qui se présentent, en nous faisant faire ce qui est propre de notre état, de notre emploi, de notre vocation, sans nous arrêter à d'autres sortes de biens, qui semblent plus excellents et plus parfaits, mais qui ne le sont pas pour nous, puisqu'ils ne sont pas propres à notre état. Il faut donc être vigilants et attentifs aux grâces de Dieu qui nous éclairent dans les occasions particulières ; autrement, elles passent en danger de ne revenir plus, et ainsi de demeurer dans les ténèbres, pour n'avoir pas à la main cette lampe allumée, qui est cette vigilance précédente et appliquée à ce qu'elle doit faire. (*De l'Ordre, disc.* 48).

[Insensibilité générale]. — N'est-il pas étrange de voir, dans les conditions même les plus distinguées, des hommes qui se piquent de faire paraître

leur prudence en toute autre chose que celle pour laquelle il leur importe le plus d'être sages et vigilants ! des hommes qui retranchent de leur repas et du sommeil pour s'acquitter de leurs charges avec honneur, et qui languissent quand il faut régler celles de leur salut ! des hommes qui ont toujours les yeux ouverts sur leurs domestiques pour n'être pas surpris, et qui ne les ont jamais sur eux-mêmes pour n'être pas prévenus par la mort ! des hommes enfin qui veillent sur tout, qui prennent garde à tout, qui sont enfin d'une vigilance merveilleuse pour le reste où il s'agit du moindre intérêt, et qui négligent celui qui doit être préféré à tous les autres ! (*Dictionnaire moral*).

[Vigilance d'un supérieur]. — Il faut qu'un supérieur se persuade qu'entre tous ses devoirs celui qui est le plus propre et le plus essentiel est de veiller à la garde de ceux que Dieu a commis à ses soins et à sa conduite, et que la vigilance est la première et la plus importante des qualités d'un pasteur : de manière que le fruit de toutes les peines qu'il prend pour la conservation et l'augmentation de son troupeau dépend du soin avec lequel il s'applique à le connaître afin de lui procurer tout ce qui peut lui être utile, et d'éloigner tout ce qu'il voit capable de lui nuire. Un laboureur qui, après avoir cultivé et ensemencé son champ, le néglige et n'a pas le soin d'empêcher que les oiseaux ne mangent le grain qu'il a semé, ou qu'il ne soit étouffé par les méchantes herbes, qui ne naissent que trop dans les terres les plus fertiles, ne trouvera rien moins que la moisson qu'il a espérée : de même, si un supérieur se contente de donner l'instruction à ceux qui lui sont soumis, quand même il joindra l'exemple à la parole, il n'en fait point assez, s'il n'empêche que cette semence divine ne se dissipe par les impressions m lignes du démon, dont les âmes les plus saintes ne sont pas exemptes. Il faut donc qu'à l'exemple de celui qui, selon le prophète, ne ferme jamais les yeux sur ses élus, les siens soient incessamment ouverts sur ses frères : *Ecce non dormitavit neque dormiet qui custodit Israël* (Ps. 120) ; qu'il les soutienne par sa vigilance, qu'il soit présent à tous leurs besoins, et qu'il leur donne la main, selon les états et les diverses dispositions dans lesquelles ils se rencontrent ; qu'il se transforme en mille manières différentes, afin qu'ils trouvent dans son ministère toute l'utilité qu'ils en doivent attendre, et qu'il puisse dire avec l'Apôtre : Je me suis fait tout à tous : *Omnibus omnia factus*.

Il n'y a rien de si digne d'être remarqué que l'instruction que l'Esprit de Dieu donne à tous les pasteurs dans le concile de Trente. Ce saint concile, après leur avoir recommandé, selon ce précepte de l'Apôtre, *Attendite vobis et universo gregi*, de veiller et de travailler sans relâche pour s'acquitter de leur ministère, leur déclare qu'il ne faut pas qu'ils prétendent satisfaire à ce devoir s'ils abandonnent et s'ils négligent de garder les brebis qui leur ont été confiées, le sang desquelles le souverain Juge ne manquera pas de rechercher dans leurs mains : *Quarum sanguis de co-*

rum manibus à supremo judice inquirendus : étant une chose très-assurée que le pasteur ne sera point écouté et qu'il n'aura point d'excuse légitime si le loup dévore ses brebis sans qu'il le sache : *Cùm certissimum sit non admitti pastoris excusationem si lupus oves comedit et pastor nescit.* Mais on ne peut mieux apprendre quelle doit être leur vigilance que dans celle de JÉSUS-CHRIST, et dans cette assiduité avec laquelle il s'est appliqué à former et à conserver ceux qui lui avaient été donnés de la main de son Père. Il a vécu parmi eux, portant toutes leurs faiblesses et compatissant à leurs infirmités; il les a repris de leurs défauts ; il les a instruits en public et en particulier ; il ne leur a rien caché des vérités qui pouvaient leur être utiles, comme il le témoigne lui-même : *Omnia quæcumque audivi à Patre meo nota feci vobis.* Il ne les a point perdus de vue, sinon quand il a voulu prier dans la solitude et dans le désert pour leur salut et pour celui de tout le monde. (**L'Abbé de la Trappe,** *Devoirs de la vie monastique*).

[Vigilance nécessaire]. — Il est constant qu'on ne peut rien faire ni rien acquérir de parfait sans vigilance et sans assiduité. Ainsi, nous remarquons dans toutes les sciences et dans tous les arts, que, pour en acquérir une parfaite intelligence, il faut une application constante et une vigilance assidue. Ceux qui apprennent un art mécanique y sont attachés depuis le matin jusqu'au soir ; quand nous étudions quelque science, nous nous y appliquons sérieusement ; autrement, on n'y fait aucun progrès. Lorsqu'on veut apprendre une langue étrangère, on s'y applique constamment; et, si on en interrompt l'étude, on ne la sait jamais bien. Or, cette vigilance et cette constante application est encore plus nécessaire pour réussir dans le service de DIEU et dans l'étude de la perfection, soit à cause du travail et de la gêne que notre naturel a de la peine à souffrir, soit à cause du penchant de la nature qui tend toujours à l'imperfection et au relâchement, soit enfin à cause des empêchements qui naissent des choses extérieures qui nous environnent de tous côtés ; et l'expérience nous fait voir que, faute de vigilance et de cette constante application, les uns retombent dans leurs défauts, et les autres ne font aucun progrès dans la vertu.

Voyez, je vous prie, quelle est l'application des gens du siècle pour les biens temporels. Ils ne perdent pas un moment, ils cherchent toutes les occasions de gagner et les embrassent avidement. Il ne tient qu'à nous de travailler sans cesse à un grand ouvrage, qui est celui de notre bonheur éternel : d'où vient que les uns n'y pensent point? que les autres y travaillent si négligemment, qu'ils n'y emploient que la moindre partie de leur temps? C'est qu'ils ne connaissent pas la grandeur de la perte qu'ils font : les uns par une entière inapplication, et les autres par le peu de soin et de vigilance qu'ils apportent à se prévaloir des moyens et des occasions qu'ils ont d'amasser des richesses infinies.

Cette vigilance consiste à entrer profondément en nous-mêmes, à veiller sur nos actions, à examiner les motifs qui nous font agir, à remarquer les passions qui nous emportent et les mouvements déréglés de notre cœur, et, les ayant reconnus plusieurs fois, venir par l'effet à la connaissance de la cause, c'est-à-dire du vice habituel qui les produit, en chercher le remède ; dans les occasions, nous tenir sur nos gardes, résister fortement aux attaques ; quand nous sommes vaincus, pleurer et punir notre lâcheté ; persévérer dans le combat sans nous rebuter ni nous lasser jamais, et faire de tout cela notre occupation intérieure. Voilà ce que j'appelle la vigilance chrétienne. (**Le P. Surin**, *Lettres*).

[Les paroles]. — Un des principaux devoirs de la vigilance chrétienne, c'est de garder avec soin notre langue et d'apporter une grande circonspection dans nos paroles. Par l'usage des sens, nous recevons en nous ce qui est au-dehors ; par celui de la parole, nous produisons au-dehors ce qui est au-dedans. Or, il ne nous importe pas seulement de veiller sur nous-mêmes, pour ne rien laisser entrer d'inutile chez nous, mais encore pour n'en rien laisser sortir de déréglé. Car, si notre âme s'écoule par trop de discours, il n'est pas croyable combien elle se distrait et s'affaiblit pour les fonctions intérieures : ce qui vient de ce que, parlant beaucoup, elle remue dans son imagination quantité d'images qui étaient auparavant assoupies, et qui se réveillent par l'effort que l'esprit fait en voulant parler et se communiquer aux autres. D'où il suit que, pour avoir l'imagination tranquille et l'esprit serein et disposé à recevoir la lumière de Dieu, il faut extrêmement veiller sur ce point, pesant toutes nos paroles, et prenant un tel empire sur notre langue que nous ne soyons pas comme cet ami de Job qui se sentait tellement pressé intérieurement de l'envie de parler que, s'il ne l'eût fait, il en eût souffert une mort cruelle. (*Le même*).

[Paresse et négligence]. — Si nous considérons la paresse et la négligence en elle-même, nous verrons que c'est un assoupissement et une léthargie de l'âme qui nous rend inhabiles au service de Dieu et incapables de pratiquer les bonnes œuvres : et l'expérience nous apprend que cette paresse fait dans les âmes à peu près ce que fait dans les corps le froid d'un grand hiver. Il les gèle, les engourdit, les appesantit, et leur ôte toute la vigueur et l'activité nécessaire pour travailler à leur salut : de sorte que le feu de l'amour de Dieu dont la ferveur est comme la flamme, étant ou tout-à-fait éteint ou du moins extrêmement ralenti, le cœur demeure froid comme la glace, sans mouvement qui le porte à Dieu, insensible aux promesses et aux menaces du Seigneur, et, sans leur ôter l'activité des vices et des passions les plus ardentes, leur ôte celle de tous les vertus. Et ainsi, l'esprit, comme assoupi et appesanti, demeure dans une indolence criminelle pour tout ce qui regarde l'autre vie. De-là vient cette lâche crainte qui lui fait fuir la peine qu'il y a dans la pratique de la vertu, et

à s'acquitter des devoirs de sa profession. Or, ce qui est le plus déplorable dans cet assoupissement et dans ce froid léthargique, c'est qu'un homme qui n'est au monde que pour acquérir le ciel par toutes sortes de bonnes œuvres est comme un arbre maudit, qui porte toutes sortes de mauvais fruits et qui n'en porte jamais de bons. C'est pourquoi il n'est bon qu'à être coupé et jeté au feu.

La vigilance dans l'accomplissement de nos devoirs et dans la pratique des bonnes œuvres propres à notre état est l'unique remède à cette léthargie qui tient comme assoupis la plupart des chrétiens qui ne pensent non plus au ciel et au bonheur éternel que s'il n'y avait rien à craindre ou à espérer après cette vie. La vigilance nous donne une sainte ferveur, qui nous fait faire tout le bien que nous pouvons, dans notre état et dans notre emploi, avec joie et avec ardeur ; elle nous fait appliquer avec soin aux devoirs de notre profession, en considérant que c'est le rang et l'état dans lequel Dieu veut que nous le servions, et que nos devoirs sont les services qu'il veut que nous lui rendions, mais constamment, mais avec joie, sans dégoût et sans chagrin. *Sollicitudine non pigri, spiritu ferventes.* (**Anonyme**).

[Veiller toujours]. — Apprenez, Chrétiens, la chose du monde qui vous est la plus importante et que vous devez le moins ignorer : savoir qu'il n'y a point d'état ici-bas qui soit assuré, point de situation dans laquelle nous ne voyions de justes sujets de veiller et de craindre, puisque nous y sommes environnés de périls, que les ennemis sont toujours à la droite et à la gauche, toujours la main levée pour prendre le temps de nous frapper avec avantage, et qu'il n'y a point d'instant dans lequel nous ne puissions perdre ce que nous avons acquis avec beaucoup de temps, de sueurs et de travaux. Sachez que ni les lieux ni les exercices, ni les personnes avec lesquelles nous vivons, ne donnent point une assurance qui soit entière, puisque les Apôtres mêmes, si favorisés de Jésus-Christ, après avoir tout abandonné pour le suivre, succombent à une crainte si indigne des sentiments qu'ils en doivent avoir, et tombent à sa vue et en sa présence, dans la défiance : *Domine, salva nos, perimus :* et par conséquent qu'il faut toujours veiller. Pensez de quelle nécessité il est de bien connaître cette vérité, pour vous préserver du précipice dans lequel tombent ceux qui l'ignorent : car, comme ils sont sans réflexion, ils sont sans crainte et sans prévoyance, et par conséquent ils ne prennent aucune mesure pour se garantir des maux qui les menacent. Ce religieux, par exemple, qui se fie et se repose sur la perfection de son état, sur la sainteté de son habit, et qui se persuade que son cloître le met à l'abri et dans un port assuré, est semblable au gouverneur d'une place frontière qui, se confiant dans ses fortifications, dans la profondeur de ses fossés et dans la hauteur de ses bastions et de ses remparts, néglige d'établir des gardes, de poser des sentinelles et de faire les rondes accoutumées. Son mauvais

soin fait naître à ses ennemis l'envie de le surprendre : ils veulent profiter d'une conjoncture que sa négligence leur présente ; ils forment des desseins ; ils attaquent cette place, et ils l'emportent, parce qu'ils ne trouvent personne qui veille et qui la défende. Prenez donc garde que c'est ce qui arrive à ceux qui comptent plus qu'ils ne doivent sur eux-mêmes et sur les avantages de leur profession. Cette confiance mal fondée excite contre eux l'attention des démons ; ils pensent d'autant plus à leur nuire qu'ils pensent moins à les prévenir et à les combattre ; ils sont désarmés dès-là qu'ils sont sans crainte, et cette fausse sécurité dont ils se flattent est souvent la cause de leur perte. **(L'Abbé de la Trappe)**, *Conférence pour le 4e dim. après l'Epiphanie*).

[Dieu semble dormir]. — Le Sauveur dormait pendant que la mer était furieusement agitée, et que le vaisseau dans lequel il était était en danger de périr. Ce qui donne sujet aux SS. Pères de dire que Dieu dort à l'égard des hommes en différentes manières. Il dort sur les pécheurs qui sont comme assoupis et qui dorment dans les ombres de la mort, sur ces pécheurs livrés à leurs passions et qui n'ont aucun soin de leur salut ; sur ces âmes ingrates et méconnaissantes, qui, par un mépris constant de toutes ses bontés, l'ont contraint de se repentir des grâces qu'il leur a faites. Dieu dort aussi quelquefois à l'égard de ses élus, lorsque, pour les rendre plus fermes et plus vigilants dans son service, il les laisse tomber dans des abîmes profonds, afin que, connaissant leur fragilité et leur faiblesse, ils vivent avec plus d'attention et de vigilance. C'est ainsi qu'il dormait sur David, lorsque ce roi, emporté et aveuglé sur sa passion, eut le malheur de joindre l'homicide à l'adultère. C'est ainsi qu'il dormait sur S. Pierre, lorsque cet apôtre oublia la fidélité qu'il devait à son maître et déclara qu'il ne le connaissait pas. Dieu dort aussi quelquefois à l'égard de ceux qui lui sont le plus attachés, qui le servent avec plus de zèle, plus d'amour et de fidélité, lorsqu'il leur refuse, en quelque rencontre, les assistances sensibles, et qu'il se retire pour exciter leur foi et les obliger à le rechercher avec plus de soin et de vigilance. (*Le même*).

[La parole de J.-C.]. — Le Fils de Dieu, qui connaissait l'intérêt que tout homme a de veiller et de pourvoir à la sûreté de son salut, a fait un commandement qui les oblige tous à la vigilance : *Quod vobis dico, omnibus dico : vigilate*. Je vous le dis à tous, sans distinction de temps, d'âge, d'état, de condition et d'emplois. Il savait bien qu'il y a des vocations privilégiées, des états de vie plus ou moins exposés au danger de se perdre, et des professions plus ou moins dangereuses pour le salut. Il connaissait les écueils qui se trouvent en chaque genre de vie ; mais pour donner à tous les moyens nécessaires pour les éviter, pour se garantir de toutes les surprises, pour rendre inutiles les efforts et les artifices de leurs ennemis, il leur ordonne la vigilance : *Quod vobis dico, omnibus dico, vigilate.*

Ainsi, je m'imagine qu'il fait encore le même commandement à tous en général, et à chacun en particulier : *Omnibus dico.* Je vous le dis, à vous grands du monde, princes, monarques et souverains ; veillez, puisque vous êtes plus en danger et que vous avez plus à craindre pour votre salut que les gens du commun, que vous êtes sujets à de plus grands désordres, et ensuite que vous avez de plus grands comptes à rendre au jugement de Dieu ; et par conséquent vous avez une plus grande obligation de veiller : *Vigilate.* Je vous le dis, à vous juges et magistrats, qui êtes les arbitres du sort des hommes : à quelle discussion et à quelle vigilance n'êtes-vous point obligés ? quel tort ne peut pas faire aux parties la négligence que vous apportez à vous instruire du droit de chacun : *Vigilate.* Je vous le dis, à vous gens de trafic et de commerce, si vigilants et si attentifs à toutes les occasions du moindre gain, mais ordinairement assez peu soigneux des affaires de votre conscience : combien de fraudes, d'artifices, d'infidélités à quoi il faut prendre garde dans votre négoce : et, si vous ne veillez, n'y a-t-il point de danger que le soin d'un intérêt temporel ne vous fasse oublier celui de votre salut éternel ? *Vigilate.* Je vous le dis, à vous artisans qui gagnez votre vie à la sueur de votre front : vous veillez souvent les nuits dans un métier pénible ; mais je ne sais si vous veillez pendant le jour à travailler pour l'éternité : *Vigilate.* Je vous le dis, riches des biens de ce monde : veillez pour acquérir les richesses du ciel ; pensez sérieusement à ne point abuser de celles de la terre ; veillez sur l'emploi que vous en faites, sur les moyens que vous employez pour les augmenter : *Vigilate.* Je vous le dis enfin, à vous pauvres et qui êtes dans la nécessité de toutes choses : ne vous imaginez pas être dispensés de veiller, de crainte que vous ne soyez encore plus misérables en l'autre vie que vous ne l'êtes en celle-ci. Qu'est-il nécessaire de parcourir toutes les conditions et tous les états qui partagent le monde civil ? Il y en a de plus avantageux pour le salut les uns que les autres, on n'en peut douter : il y en a particulièrement de plus dangereux ; mais il y en a point où la vigilance ne soit de précepte et d'obligation. (**Anonyme**).

[Exemple des solitaires]. — Qu'est-ce qui a porté dans les déserts tant d'illustres solitaires ? C'est l'obligation indispensable qu'ont tous les chrétiens de veiller sans cesse et de prier. Ces grandes âmes, ces héros du christianisme, avaient-ils d'autres passions à dompter, d'autres dangers à éviter, d'autres ennemis du salut à vaincre ? Hélas ! la plupart avaient cent fois moins à combattre que nous. Cependant quelle a été leur assiduité, leur attention à prier et à veiller ! quelle est la nôtre ? Ils vivaient dans le désert et nous sommes au milieu du monde corrompu, en butte à bien des traits, et nous y sommes sans défense : quelle différence de conduite ! Quoi donc ! des âmes innocentes, de tout âge, de tout sexe, de toute condition, enfermées dans une cellule, toujours les armes à la main, en garde jour et nuit, et qui craignent encore d'être surprises : des gens, la

plupart déjà vaincus, tous extrêmement faibles, passent tranquillement leurs jours dans des assemblées de plaisirs, à la discrétion d'un ennemi malin et rusé qui roule éternellement autour de nous pour nous perdre ! Accordons cette sécurité avec la vigilance des Saints. (**Croiset**, *Exercices de piété*).

[Vigilance et piété]. — Prier sans veiller, c'est présumer de la grâce, et se flatter d'une espérance chimérique de vaincre sans combattre l'ennemi. Veiller sans prier, c'est présumer de ses propres forces, et s'exposer témérairement au péril de succomber à la tentation. Prier sans veiller, c'est compter sur un secours ou que nous n'aurons pas ou que nous rendrons inutile. Veiller sans prier, c'est compter sur un secours trop faible pour nous soutenir, et trop exiger d'une nature aussi corrompue que la nôtre. Mais négliger et la vigilance sur soi-même et la prière, c'est être bien aise de succomber à la tentation, c'est être bien aise d'être vaincu. Et n'est-ce point là la déplorable conduite de la plupart des gens? Ces personnes si peu chrétiennes qui se livrent étourdiment à tous les dangers, qui nourrissent, qui flattent toutes les passions et se savent si bon gré de n'être pas insensibles, joignent-elles la prière à la vigilance ? Ces femmes mondaines joignent-elles la prière à la vigilance, elles qui passent leurs jours dans la plus pernicieuse oisiveté, qui ne sont occupées que de parures, que de spectacles et de divertissements ; dont les mœurs sont si contraires à la morale de la religion, et dont la conduite est toute païenne ? Après cela, a-t-on sujet de se plaindre de la difficulté qu'il y a à faire son salut dans le monde ? A-t-on sujet de s'excuser sur la faiblesse de son tempérament ! On n'épargne aucun frais pour se perdre, et l'on veut à peine faire la moindre démarche pour être sauvé. Les âmes les plus pures ne cessent de veiller, prient sans cesse, et avec tous ces secours on leur dit de faire leur salut avec tremblement : et des âmes esclaves du péché et tant de fois vaincues vivent dans une profonde sécurité !

On passe ses jours dans un continuel épanchement au-dehors, dans une dissipation de cœur et d'esprit étonnante ; on se répand sur toutes sortes d'objets : et cependant l'on se promet un sort heureux. Corrigeons dès maintenant cette erreur ; et, après avoir compris de quelle nécessité il est pour nous de veiller et de prier sans cesse, prenons une forte résolution de mettre en pratique ce que nous comprenons. Ne nous contentons pas, dans nos prières ordinaires, de demander la victoire de nos passions, mais accoutumons-nous, même lorsque nous nous éveillons pendant la nuit, à élever nos cœurs à DIEU par quelque courte prière. Veillons sans cesse sur nous-mêmes, soyons continuellement en garde contre nous-mêmes, défions-nous sans cesse de notre amour-propre, de notre propre cœur. Le fruit de cette vigilance, c'est la garde des sens, la modestie, la retenue, la discrétion, pour lesquelles acquérir il est à propos de fréquenter peu, d'être retiré des compagnies du monde, où

mille paroles libres, et qui paraissent sans conséquence, sont tous les jours en usage ? Il faut surtout garder le silence, et ne jamais oublier cet oracle : Veillez et priez. (*Le même*).

[Ne pas attendre la tentation]. — On s'imagine quelquefois qu'il suffit de veiller et de prier au temps de la tentation : c'est une erreur. Il faut le faire depuis le commencement de la vie jusqu'à la fin, sans se relâcher jamais ; il faut le faire en tout temps : *Vigilate, omni tempore orantes.* Imitons, si je l'ose dire, ces chiens fidèles qui sont employés à la garde des troupeaux ; ils demeurent auprès de ces troupeaux quoiqu'il ne paraisse ni loups ni voleurs, et c'est afin qu'il n'en vienne pas qu'ils y demeurent. Ainsi devons-nous en user pour la garde de notre âme. Lors même que la tentation est éloignée, veillons et prions, afin qu'elle ne nous accueille pas : *Vigilate et orate, ut non intretis in tentationem.* Vous n'êtes nullement sur vos gardes, vous omettez la prière, vous négligez de recourir souvent à Dieu pendant le jour : ce serait le véritable moyen d'éviter la tentation ; et elle s'est déjà emparée de votre cœur, sans que vous ayez encore pensé à prendre les armes et à vous mettre en défense. Il n'y a pas un seul moment de la vie où, abandonné à mes seules forces, je ne sois en danger de périr : il n'y a donc pas un seul moment dans la vie où je ne doive m'assurer le secours du ciel par la vigilance et par la prière. (**Le P. Ségneri**, *Méditations*).

[Même sujet]. — Que la vigilance chrétienne est nécessaire pour le salut ! Nous vivons, dans cet exil, en pays ennemi : tout est danger, tout est tentation, tout est piége dans cette vie. Nos sens nous séduisent, notre esprit nous débauche, notre propre cœur nous trahit. Peu d'objets qui ne tentent : l'air du monde est contagieux ; nous sommes nous-mêmes nos plus grands ennemis : de quelle précaution n'avons-nous pas besoin pour n'être pas vaincus ? Le Sauveur du monde réduit toutes ses instructions sur ce sujet à deux devoirs essentiels, dans lesquels sont contenus tous les autres : *Vigilate et orate* ; veillez et priez, afin de ne pas succomber à la tentation. Pourquoi cela ? Parce que ces deux devoirs renferment toute l'économie de la grâce et de la liberté de l'homme, qui doivent concourir ensemble pour surmonter la tentation. La prière nous attire du ciel le secours dont nous avons besoin pour combattre, et la vigilance nous met en état de nous servir courageusement de ces secours : l'un sans l'autre, secours inutiles. Vous priez, mais vous manquez de vigilance : prière inutile, puisque votre manque de vigilance empêche l'effet de vos prières. Vous veillez, mais vous ne priez pas : vigilance frivole et illusoire, car est-ce par vos propres forces que vous vous promettez de vaincre le tentateur ? Un homme qui prie sans veiller sur soi-même est comme un homme armé de toutes pièces qui s'endort sous les yeux de son ennemi. Un homme qui veille sans prier sans cesse, c'est un homme qui est toujours

en état de combattre, mais sans armes et sans défense. Comprenons bien de quelle indispensable nécessité sont ces deux moyens, et reconnaissons avec douleur la funeste source de toutes nos chutes. (**Croiset**, *Exercices spirituels*).

[Vigilance des âmes justes]. — Jetons la vue sur ces chrétiens qui font leur capital de l'affaire de leur salut, et qui vivent dans une sainte appréhension du péché. Ils savent, ces hommes dévoués à la justice, que notre âme est un champ où la corruption naturelle ne produit que de mauvaises plantes ; que ces plantes, pour peu qu'on néglige de les arracher, étouffent insensiblement en nous la semence de la vertu ; que la vie du chrétien est une guerre continuelle qu'il doit soutenir contre la cupidité, que cette cupidité veille toujours pour nous surprendre, et que nous devons être toujours en garde contre ses surprises ; que le moindre avantage que nous lui laissons remporter nous expose à devenir ses esclaves, Remplis de ces grandes vérités, ils ont une scrupuleuse attention à éviter les moindres fautes, ils déracinent de leur cœur les plus simples affections et la cupidité ; ils veillent, ils travaillent, ils combattent sans relâche. Voilà par quelle conduite ils parviennent à s'éloigner de l'iniquité. C'est une illusion de croire s'en éloigner, comme eux, en se permettant les mêmes fautes qu'ils évitent avec tant de précaution. Il n'y a pas deux morales différentes dans le christianisme. La difficulté de prévenir le désordre est à peu près égale pour tous les chrétiens. L'on se met dans une espèce de nécessité d'y tomber quand l'on néglige ou que l'on méprise ce que les âmes justes et vigilantes trouvent si nécessaire pour s'en garantir. (5e *Discours à l'Académie en* 1707).

[Le relâchement]. — La vie d'un chrétien n'est pas un combat qui soit absolument sans relâche : car les ennemis que nous avons en tête ne nous attaquent pas à tous les moments. Le Seigneur veut qu'ils nous laissent quelquefois goûter avec tranquilité la douceur qu'il y a à le servir. Mais quoique nos combats ne soient pas continuels, la guerre que nous avons à soutenir ne finit point pour cela ; jusqu'au dernier soupir, nous marchons en pays ennemi, où nous pouvons à toute heure être obligés d'en venir aux mains. Jouissons donc tellement des intervalles de repos qui nous sont ménagés par la divine bonté, que nous ne cessions jamais de veiller, et que nous soyons toujours prêts à combattre. Que les moments de trêve accordés à notre faiblesse ne nous soient jamais des occasions de rien relâcher de notre vigilance et de notre ardeur ; profitons-en, au contraire, pour reprendre de nouvelles forces, et pour nous trouver plus en état de faire tête aux ennemis de notre salut. (**Ségneri**, *Méditations*).

VOCATION

A UN ÉTAT DE VIE.

AVERTISSEMENT.

Dans ce traité de la Vocation, *il ne s'agit pas de la vocation à la foi et au christianisme, comme lorsqu'on parle de la vocation des gentils ; ni de la vocation à l'état ecclésiastique ou religieux : mais il s'agit du* choix de vie *que chacun doit embrasser. Et comme ce choix ne se doit faire qu'après avoir connu la volonté de* Dieu, *qui nous appelle à tel genre de vie, c'est ce que nous appelons* vocation *à quelque état et profession que ce puisse être.*

Ce sujet, quoique limité et déterminé de la sorte, ne laisse pas d'avoir du rapport avec d'autres qu'on ne peut absolument séparer : la Providence, puisque c'est elle qui a ordonné ces divers états que nous voyons dans le monde, qui nous fournit les moyens d'y faire notre salut; — la résignation à la divine volonté, que nous devons consulter avant de nous engager ; — la prudence chrétienne, dont le choix que nous faisons est un effet. Mais tous ces sujets n'y doivent entrer que comme preuves ou parties du sujet principal.

Il faut seulement se donner de garde d'outrer la matière en ôtant toute es-

pérance de salut à ceux qui ont fait un mauvais choix; mais, dans la difficulté de se sauver après s'être imprudemment engagé dans un état où Dieu *ne nous voulait pas, il faut faire entendre qu'il y a des grâces de ressource, et exhorter ceux qui n'ont pas encore fait ce choix à bien consulter* Dieu, *comme sur une affaire à laquelle notre salut est attaché, etc.*

§ I.

Desseins et Plans.

I. — Trois propositions feront le sujet et le partage de ce discours. La première : Rien de plus juste que d'entrer dans un état par la vocation de Dieu. La seconde : Rien de plus difficile que de connaître l'état où Dieu nous appelle. La troisième : Rien de plus important que de penser sérieusement à cette affaire.

Il faut supposer deux vérités qui sont comme fondamentales en cette matière. — 1°. Encore que toutes les conditions soient bonnes et établies de Dieu pour le bien de la société humaine, néanmoins elles ne sont pas bonnes à toutes sortes de personnes, et tel état est utile à l'un qui sera dangereux et nuisible à l'autre, parce que tous les hommes n'ont pas les mêmes inclinations, ni les mêmes dispositions de la nature, ni les mêmes grâces de Dieu. — 2°. Dieu, qui a établi par sa Providence la diversité des états et des emplois de la vie des hommes, les distribue aussi différemment par sa sagesse, destinant les uns à un emploi, et les autres à un autre, comme un père de famille, qui partage à ses domestiques les offices de sa maison selon qu'il le juge à propos. C'est pour cela qu'il donne aux hommes des inclinations différentes, des talents et des habiletés tant du corps que de l'esprit, et qu'il leur distribue aussi diversement ses grâces, selon les différentes nécessités des états auxquels il les appelle : Ces deux vérités ainsi présupposées :

Première Partie. — Il n'est rien de plus juste que d'entrer dans un état par la vocation de Dieu.— 1°. A cause de la dépendance que nous devons avoir de ce souverain Maître. Tout l'univers est, pour ainsi dire, sa maison ; tous les hommes composent sa famille ; ils y sont comme ses sujets et comme ses enfants : c'est au père, c'est au maître à assigner à chacun son poste. — 2°. Parce que nous sommes dans l'impuissance de nous bien conduire nous-mêmes : nous n'agissons communément dans cette affaire que par caprice ou par hasard, et ce n'est pas merveille si nous nous éga-

rons : au lieu que Dieu, qui n'a pas moins de sagesse que de bonté, ne manquera pas de nous bien placer. Lui seul sait ce qui nous convient ; et, comme c'est lui qui nous a créés, il sait à quoi nous sommes propres ; il sait la fin à laquelle il nous a destinés et par conséquent les moyens pour nous y faire parvenir : c'est donc à lui de nous les faire connaître, et à nous de les prendre et de suivre ses ordres. — 3°. Sans son secours, nous ne pouvons rien ; et s'il ne bénit nos entreprises , jamais nous ne réussirons. Or, donnera-t-il sa bénédiction à ce que nous aurons entrepris sans le consulter, sans attendre ses ordres et contre sa volonté?

Seconde Partie. — Il n'est rien de plus difficile que de reconnaître l'état où Dieu nous appelle. — 1°. Parce que tout semble conspirer à nous aveugler sur ce point et à nous ravir les lumières nécessaires. Notre amour-propre, nos passions, l'attache excessive que nous avons aux plaisirs, aux honneurs, la complaisance et la déférence pour nos amis : la tendresse, la reconnaissance, l'obéissance même que nous devons à nos parents ; les préjugés du monde, de certaines bienséances attachées à notre condition et à notre naissance ; la passion que nous avons pour notre liberté : tout cela nous met un voile devant les yeux, que toutes les lumières que Dieu nous donne ne sauraient percer. — 2°. C'est pourquoi il n'y a rien à quoi nous devions nous appliquer avec plus de soin qu'à reconnaître la volonté de Dieu. Les moyens en sont les fréquentes et ferventes prières pour ce sujet ; les aumônes et les autres bonnes œuvres ; un ardent désir de son salut, et la résolution de suivre la vocation de Dieu, sitôt qu'il nous l'aura fait suffisamment connaître, après avoir employé les moyens nécessaires pour cela.

Troisième Partie. — Il est important de suivre cette vocation, lorsque Dieu nous appelle à un état de vie. — 1°. Parce que la grâce de la vocation est une grâce critique, à laquelle si nous manquons, nous courons risque de notre salut ; une grâce universelle qui en renferme une infinité d'autres : manquez à la vocation, toutes ces grâces vous manqueront ; et, quoique tout ne soit pas désespéré et qu'il y ait des grâces de ressource, il est néanmoins constant qu'il sera infiniment plus difficile de faire son salut dans un autre état que dans celui où Dieu nous appelait. — 2°. Il est important de ne rien entreprendre en cette affaire contre la volonté de Dieu, et de ne lui pas résister quand il nous fait connaître sa volonté, à cause des suites funestes que cette résistance nous attire : le mauvais succès de nos affaires, les difficultés de nous acquitter de nos devoirs et de faire notre salut dans l'état que nous avons choisi de nous-mêmes.

—

II. — On peut prendre pour sujet d'un discours sur l'état que nous devons embrasser : 1°. L'importance de faire un bon choix ; 2°. Le moyen de bien faire ce choix.

Premier Point. — 1°. Ce bon choix est la cause de notre bonheur temporel, qui dépend de la bénédiction que Dieu donne à nos travaux. — 2°. Il est la cause de notre bonheur éternel, quand nous choisissons un état où nous pouvons facilement et avantageusement faire notre salut. — 3°. Il est la cause de la douceur, de la paix et de la tranquillité d'esprit dont nous pouvons jouir en cette vie.

Second Point. — Moyen de bien faire ce choix. — 1°. Il faut se disposer à le faire par une vie sainte et régulière, par des aumônes et d'autres bonnes œuvres pour attirer les grâces du Ciel. — 2°. Implorer les lumières d'en haut pour une affaire si importante. — 3°. Y penser sérieusement; avoir en vue son salut; examiner ses forces et son naturel; suivre en cela le conseil d'un directeur sage, éclairé, désintéressé, qui, connaissant le fond de notre âme, puisse juger à quoi Dieu nous appelle.

—

III. — 1°. Il faut que la vocation vienne de Dieu : par conséquent il ne faut point s'engager dans un état de vie par caprice, par une passion déréglée d'intérêt, d'ambition, de plaisir, pour y vivre à son aise et goûter toutes les commodités de la vie.

2°. Il faut remplir exactement les devoirs de sa vocation.

3°. Il faut persévérer jusqu'à la fin dans sa vocation.

—

IV. — Sur les conditions d'une bonne vocation.

1°. Elle ne doit point être téméraire, mais prise avec une mûre délibération. Consulter Dieu, etc.

2°. Elle ne doit point être précipitée, mais il faut prendre du temps pour éprouver si on pourra soutenir les peines et les fatigues de cet emploi.

3°. Elle doit être libre, et nullement forcée, contre notre inclination et notre naturel.

—

V. — Le choix d'un état de vie est, de toutes les circonstances de notre vie, celle où la méprise est le plus à craindre : ce sera le premier point.

2°. Le choix d'un état de vie est, de toutes les circonstances de la vie, celle où la méprise est plus ordinaire : ce sera le second point. **(Massillon).**

—

VI. — 1°. Ce choix d'un état et d'une profession de vie doit être ins-

piré de DIEU : car ce n'est pas l'ordre de la nature mais celui de la grâce qui en doit décider.

2°. A ce choix est attaché le repos et le bonheur de la vie : il faut donc bien délibérer pour ne point avoir sujet de se repentir.

3°. Ce choix est la voie du salut : il faut donc être attentif à le connaître, et ne point s'y engager par des vues humaines. (*Le même*).

—

VII. — 1°. Il faut considérer que l'on tient de DIEU son état, de quelque manière qu'on y soit entré ; il y faut reconnaître la providence de DIEU.

2°. Qu'on ne le peut exercer que par commission, et pour en rendre compte à DIEU, qui nous l'a commis.

3°. Qu'il faut conformer à son état sa vie, ses mœurs et ses actions : et c'est en cela que consiste la sainteté et toute la perfection que DIEU attend et exige de chaque personne en particulier.

—

VIII. — 1°. De la manière dont on vit aujourdui dans le siècle, rien n'est plus aisé que de se tromper dans le choix d'un état de vie, et rien au contraire n'est plus difficile que d'entrer sûrement dans les voies que le Seigneur nous a marquées.

2°. Les fautes que l'on fait en cette matière non-seulement sont presque irréparables, mais encore ont des suites très-funestes pour l'avenir. — Rien de plus aisé que de faire une fausse démarche dans le choix d'un état de vie : c'est mon premier Point. Rien qui ait des suites plus terribles ni plus dangereuses qu'un pareil égarement : c'est le second Point. (**Cheminais**).

—

IX. — 1°. Il n'y a rien de plus important que de consulter DIEU pour prendre à propos le point de sa vocation.

2°. L'une des marques la plus évidente de cette vocation, c'est de ne pas rechercher l'état de vie le plus relevé selon le monde, parce qu'il est le plus dangereux pour le salut.

—

X. — Pour faire un bon choix, et avant que de le faire, il faut avoir égard à trois choses :

1°. Aux devoirs de l'état que nous embrassons, et bien examiner si nous pourrons le remplir.

2°. Aux peines et aux travaux qui accompagnent cet état, et voir si on pourra les soutenir.

3°. Aux périls pour le salut qui se rencontrent dans cet état, et penser aux moyens de les éviter.

—

XI. — *Premièrement.* — Les moyens de faire un bon choix de l'état de vie que nous voulons embrasser, qui sont — 1°. de le faire en vue du salut et par rapport au salut. — 2°. Consulter ses forces, son naturel, ses inclinations — 3°. Implorer souvent les lumières et le secours du Ciel pour cette importante affaire.

Secondement. — Les moyens de corriger le mauvais choix qu'on a fait. — 1°. Il faut se persuader qu'il y a des grâces de ressource, et que, si nous n'avons pas celles qui nous étaient destinées dans le premier état auquel nous avons manqué, nous pouvons être fidèles à celles du second, et ainsi réparer le mauvais choix que nous avons fait. — 2°. Si c'est un état dangereux qui peut se quitter, il faut le faire au plus tôt. — 3°. Il faut, si on ne le peut quitter, y vivre avec plus de précaution, de vigilance et de fidélité au service de DIEU.

—

XII. — DIEU nous a donné trois sortes de lumières pour connaître sa volonté sur le choix d'un état de vie : — 1°. La raison ; — 2°. La prière ; — 3°. Le conseil. — Il faut les réunir toutes trois pour découvrir plus sûrement le bon plaisir du Père céleste, et pour être enfant de lumière. **(Ségneri.)**

—

XIII. — Malheurs qui suivent le mauvais choix d'un état.

1°. Le chagrin qu'on aura toute sa vie d'avoir fait ce mauvais choix, les dégoûts et les peines qu'on y trouvera.

2°. Le grand nombre de péchés qu'on y commettra.

3°. Le danger du salut auquel on s'exposera.

§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères.] — **S. Ambroise**, I *Offic.* 44, montre qu'il faut s'appliquer aux offices, c'est-à-dire aux emplois ou aux ministères qui sont propres à notre caractère. — *De Josepho*, 4 : on peut être fidèle à Dieu dans les conditions les plus basses, et dans la servitude même.

S. Chrysostôme, *Homil.* 43 *in Genes.* : on peut demeurer fidèle à Dieu dans une condition qui nous oblige à demeurer parmi les méchants : ce qu'il prouve par l'exemple du saint homme Loth.

S. Jérôme, *Epist.* : ce n'est ni le lieu ni la condition qui fait les saints, mais la vie qu'on mène dans ce lieu et dans cette condition.

S. Bernard, *Serm.* 49 *in Cantic.* : la perfection d'un chrétien consiste à se bien acquitter des devoirs de son état.

[Livres spirituels et autres]. — **Lessius**, Opuscules, a fait un ample traité du choix de l'état de vie, mais il n'y parle presque que de l'état religieux.

Gregorius à Valentiâ, *Théologie*, en a fait un autre, intitulé *Disputatio decima generalis, de variis statibus hominum et officiis.*

S. François de Sales, Entretien 17, où il parle de ce sujet, donne pour marque d'une bonne vocation une volonté ferme et constante de vouloir servir Dieu dans la condition où Dieu nous appelle.

Livre intitulé *Instruction pour choisir un état de vie*, où il est amplement parlé de tout ce qui regarde ce sujet.

Gobinet, *Instruction de la jeunesse*, emploie la 5e partie tout entière à traiter à fond et avec ordre ce sujet important à son dessein.

Les exercices du chrétien intérieur.

Essais de morale.

Combolas, *Morale de la vie chrétienne*, 6, montre que la vertu chrétienne fait exercer les arts et les charges par des maximes chrétiennes.

Le P. Nepveu, *Réflexions chrétiennes*, 13 et 14 septembre, parle de l'importance de cette vocation et du moyen de la connaître.

Péan, *Entretiens spirituels*, en a deux sur ce sujet : Le premier, où il montre qu'on doit consulter Dieu avant de choisir un état de vie ; le second touchant les marques de la vraie vocation.

Le P. Haineufve, De l'ordre, Discours 14 et 15. Dans le premier, il

traite ce qu'on en doit savoir en général, et, dans le second, de l'état que l'on doit choisir en particulier.

Le P. de la Colombière, *Réflexions chrétiennes.*

Le P. Croiset, *Réflexions spirituelles :* de la facilité qu'on a de s'engager dans le monde sans vocation.

[Tous ceux qui ont fait des *Retraites* ou des *Exercices spirituels* selon la méthode de S. Ignace, ont une méditation particulière sur le choix de l'état qu'on doit embrasser, ou une considération sur la manière dont on se comporte dans celui où l'on est établi, et regardent ce point comme un des principaux fruits de la retraite.

[Les Prédicateurs]. — **Le P. de Lingendes**, *Feriâ 6 Domin. Passionis.*

Bourdaloue, Sermon sur l'ambition, a plusieurs choses sur les charges et les dignités où l'on se pousse sans vocation.

Cheminais a un sermon sur le choix d'un état de vie.

Le P. de la Rue, Mercredi de la 2e semaine de Carême.

Massillon, Sermon pour le même jour et sur le même sujet.

Actions chrétiennes, Discours sur le soin qu'on doit avoir de consulter Dieu pour le choix de l'état qu'on doit embrasser.

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne, (**Houdry**), 6e sermon de l'Avent. — Jeudi de la 1re semaine de Carême : on peut se sauver en toutes sortes de conditions.

Essais de sermons pour la Dominicale, 2e dessein pour le 2e dim. après l'Epiphanie.

[Recueils.] — **Busée**, *de Statibus*, a traité des devoirs et des obligations attachés à chaque état de vie en particulier.

Lohner, Titulo *Vocatio.*

Labatha, *Thesaurus*, Titulo *Vocatio.*



§ III.

Passages, exemples et applications de l'Écriture.

Loquere, Domine, quia audit servus tuus. I Reg. III, 9.

Parlez, Seigneur : votre serviteur écoute.

Dominus pauperem facit et ditat, humiliat et sublevat ; suscitat de pulvere egenum, et de stercore elevat pauperem. I Reg. II, 7.

C'est le Seigneur qui fait le pauvre et le riche, c'est lui qui abaisse et qui élève ; il tire le pauvre de la poussière, et l'indigent du fumier pour le rendre considérable.

Cùm ignoremus quid agere debeamus, hoc solum habemus residui, ut oculos nostros dirigamus ad te. II Paralip. XX, 13.

Comme nous ne savons pas même ce que nous avons à faire, il ne nous reste autre chose que de jeter les yeux vers vous.

Quis est homo qui timet Dominum? legem statuit ei in viâ. Ps. 24.

Qui est l'homme qui craint le Seigneur ? Il lui a établi une loi dans la voie qu'il a choisie.

In manibus tuis sortes meæ. Ps. 30.

Tous les événements de ma vie sont entre vos mains.

Notam fac mihi viam in quâ ambulem. Ps. 14.

Faites-moi connaître la voie par laquelle je dois marcher.

Vias tuas, Domine, demonstra mihi, et semitas tuas edoce me. Dirige me in veritate tuâ. Ps. 24.

Montrez-moi, Seigneur, vos voies, et enseignez-moi vos sentiers. Conduisez-moi dans la voie de votre vérité.

Relinquunt iter rectum, et ambulant per vias laboriosas. Prov. II, 13.

Ils quittent le chemin droit, et marchent par des voies écartées et difficiles.

Est via quæ videtur homini justa, novissima autem ejus deducunt ad mortem. Prov. XIV, 12.

Il y a une voie qui paraît droite à l'homme, et la fin néanmoins conduit à la mort.

Respicit Dominus vias hominis, et omnes gressus ejus considerat. Prov. V, 21.

Le Seigneur regarde attentivement les voies de l'homme, et il considère toutes ses démarches.

Cor hominis disponit viam suam, sed Domini est dirigere gressus ejus. Prov. XVI, 9.

Le cœur de l'homme prépare sa voie, mais c'est au Seigneur à conduire ses pas.

Non audivit populus meus vocem meam, et Israël non intendit mihi. Et dimisi eos secundùm desideria cordis eorum : ibunt in adinventionibus suis. Ps. 80.

Mon peuple n'a point écouté ma voix, et Israël ne s'est point appliqué à m'entendre : c'est pourquoi je l'ai abandonné aux désirs de son cœur : il marchera dans les voies qu'il a inventées lui-même.

Ambulavimus vias difficiles, viam autem Domini ignoravimus. Sapient. V, 7.

Nous avons marché par des voies difficiles, et nous avons ignoré les voies du Seigneur.

Da mihi sedium tuarum assistricem sapientiam ut mecum sit et mecum laboret, ut sciam quid acceptum sit apud te. Sap. IX, 4, 10.

Envoyez-moi du ciel, qui est le trône de votre grandeur, votre sagesse, afin qu'elle soit et qu'elle travaille avec moi, et que je sache ce qui vous est agréable.

Noli quærere fieri judex, nisi valeas virtute irrumpere iniquitates, ne fortè extimescas faciem potentis, et ponas scandalum in æquitate tuâ. Eccli. VII, 6.

Ne cherchez point de devenir juge, si vous n'avez assez de force pour rompre tous les efforts de l'iniquité, de peur que vous ne soyez intimidé par la considération des hommes puissants.

Ne credas te viæ laboriosæ, ne ponas animæ tuæ scandalum. Eccli. XXXII, 25.

Ne vous engagez point dans un chemin pénible, de peur que vous ne prépariez à votre âme un sujet de chute.

Fili, sine consilio nihil facias, et post factum non pœnitebis. Eccli. XXXII, 24.
Mon fils, ne faites rien sans conseil, et vous ne vous repentirez point ensuite.

Cor boni consilii statue tecum. Eccli. XXXVII, 17.
Affermissez votre cœur dans la droiture d'une bonne conscience.

Cum fatuis consilium non habeas : non enim poterunt diligere nisi quæ eis placent. Eccli. VIII, 20.
Ne délibérez point de vos affaires avec les fous ; car ils ne pourront aimer que ce qui leur plaît.

In his omnibus, deprecare Altissimum ut dirigat in veritate viam tuam. Eccli. XXXVII, 19.
En toutes choses, priez le Très-Haut, afin qu'il vous conduise dans le droit chemin de la vérité.

Cum sapientibus et prudentibus tracta. Eccli. IX, 21.
Prenez conseil de ceux qui sont sages et prudents.

Domine, quid me vis facere? Act. IX, 6.
Seigneur, que voulez-vous que je fasse ?

Quid faciens vitam æternam possidebo? Lucæ 10 et 18.
Seigneur, que ferai-je pour posséder la vie éternelle ?

Unusquisque in quâ vocatione vocatus est, in eâ permaneat. I Cor. VII, 20.
Que chacun demeure dans l'état et dans la profession où DIEU l'a appelé.

Unumquemque sicut vocavit DEUS, *ità ambulet, sicut in omnibus Ecclesiis doceo.* Ibid.
Que chacun se conduise selon l'état où DIEU l'a appelé : c'est ce que j'enseigne dans toutes les Eglises.

Videte vocationem vestram. I Cor. I, 26.
Considérez bien l'état où vous êtes appelé.

Unusquisque proprium donum habet ex DEO. I Cor. VII, 7.
Chacun a son don particulier qu'il a reçu de DIEU.

Obsecro vos ut dignè ambuletis vocatione quâ vocati estis. Ephes. IV, 1.
Je vous conjure de vous conduire d'une manière qui soit digne de l'état auquel vous avez été appelés.

Vide ministerium quod accepisti, ut illud impleas. Coloss. IV, 17.
Considérez bien le ministère que vous avez reçu du Seigneur, afin d'en remplir tous les devoirs.

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN-TESTAMENT.

[Prière de David.] — David, cet homme selon le cœur de DIEU, ne craignait rien autant que de s'écarter des voies que la Providence lui avait marquées ; il savait jusqu'à quel point les hommes sont aveugles sur ce mystère impénétrable, et que le seul expédient pour ne s'écarter point est de consulter le Père des lumières, que c'est même une espèce d'engagement à DIEU de nous conduire dans un pas si glissant que de réclamer son secours et de s'abandonner aux ordres de sa Providence. Il se disposait par ces paroles à faire infailliblement un choix conforme à la volonté du Seigneur : *Notam fac mihi viam in quâ ambulem, quia ad te levavi animam meam.* — C'est cette sage conduite que tous les hommes devraient observer quand ils sont sur le point de choisir un état de vie. Mais les enfants du siècle ne pensent pas à chercher les voies de DIEU : la fin essentielle de l'homme n'est plus la règle des moyens qu'ils prennent, chacun court en aveugle dans la carrière que lui ouvre sa passion, et jamais il ne fut plus vrai de dire, avec l'Ecriture, que chacun se fait un plaisir de se frayer à soi-même un chemin à l'écart, où, sans examiner à quel terme il aboutit, on

court sans le savoir à sa perte : *Unusquisque in viâ suâ erraverunt* (Is. XLVII).

[Moïse]. — Moïse, ainsi que le remarque Philon le Juif, se voyant sur le point de mourir, n'osa jamais nommer un de ses proches pour lui succéder dans l'honorable commission qu'il avait reçue de conduire le peuple de DIEU. Pourquoi ? Parce qu'il ne crut pas, ajoute le même auteur, qu'un choix de cette conséquence lui appartînt, ni qu'il lui fût permis d'appeler les siens à un ministère où lui-même n'était parvenu que par une vocation expresse : *Aut quia non putavit rem tantam ad suum pertinere judicium, aut quia ipse non potuerat, nisi* DEO *vocante, principatum suscipere.*

[Samuel.] — Imitons la conduite de Samuel lorsqu'il alla sacrer le second roi d'Israël. L'Ecriture nous représente ce prophète dans la maison d'Isaï, où il prétend mettre le sceptre : il en appelle tous les enfants, les regarde, les examine, les considère ; mais, comme les yeux peuvent se tromper, il demande les lumières du Ciel : *Nùm coràm Domino est Christus ejus?* Héliab, l'aîné de la maison, se présente devant Samuel ; c'est un jeune homme du nombre de ceux dont l'air frappe d'abord : il est brave, spirituel, bien fait, et, selon les apparences, il est digne du trône ; il a de la majesté dans la taille, du service dans les troupes, un dehors heureux : il n'est pas pourtant celui que DIEU a choisi : *Non hunc elegit Dominus.* Tous paraissent selon leur rang, et David est celui que DIEU trouve selon son cœur : *Hunc elegit Dominus.* — Admirable figure de nos devoirs dans le choix de notre état ! Il nous est permis de jeter les yeux sur les différentes conditions où nous pouvons aspirer, mais, dépouillés de toutes les considérations humaines, disons dans ces conjonctures : *Nùm coràm Domino est Christus ejus?* DIEU me veut-il dans cette alliance, dans cet emploi, dans cet établissement ?

[Esaü.] — Il faut qu'à l'exemple d'Esaü, qui manqua la bénédiction de son père Isaac, ceux qui ont fait un mauvais choix conjurent leur Père céleste de vouloir leur donner une seconde bénédiction : *Nùm unam tantùm benedictionem habes pater? Mihi quoquè obsecro ut benedicas.* Mais qu'ils la demandent avec soupirs et sanglots, avec ce cri qui perça le cœur d'Isaac : *Cùm ejulatu magno fleret.* Eh quoi ! Seigneur, n'y a-t-il dans les trésors de votre bonté infinie qu'une voie pour me sauver ! Ce DIEU qui me fait connaître mes égarements me les fait-il connaître sans espérance de retour? Puis-je penser cela d'un père plein de miséricorde? Consultez, mon DIEU, votre cœur, sans avoir égard à mon infidélité : vous y trouverez encore quelque ressource pour moi , etc.

[Autres exemples]. — Joseph ne pensait faire qu'un message à ses frères de la part de son père, quand DIEU, qui avait dessein de le faire gou-

verneur de toute l'Egypte, l'honneur et le secours de sa famille et la figure de Jésus-Christ, ne l'y envoyait que pour commencer par-là cet ordre divin où il le destinait. — David aussi croyait n'aller à l'armée de Saül que pour porter des provisions à ses frères par le commandement de son père, quand Dieu le fit choisir pour combattre ce Goliath, la terreur de la Judée, afin de commencer en lui cet ordre divin où il l'appelait pour être un grand prince, un grand prophète et un grand saint tout ensemble.

EXEMPLES TIRÉS DU NOUVEAU-TESTAMENT.

[Les enfants de Zébédée]. — La mère des enfants de Zébédée ne demande pour eux au Sauveur qu'une grandeur temporelle, et, sans se mettre en peine si l'élévation où elle veut les placer s'accorde avec les souffrances que Jésus-Christ leur a dit d'embrasser, sans examiner si leurs forces et leurs talents répondent aux dangers et aux difficultés d'un état si périlleux ; sans prendre garde si leurs inclinations ratifient ce choix injuste qui les doit élever, elle les place déjà de ses propres mains sur des trônes imaginaires. Elle ne consulte que le mouvement d'une tendresse purement naturelle, et, leur faisant une destinée au gré de ses désirs charnels, elle usurpe le droit de Dieu même, seul arbitre de la destinée des hommes.

[S. Paul]. — Quand S. Paul, destiné au plus pénible et au plus terrible ministère, consulte le Seigneur sur l'état qu'il veut embrasser, il n'excepte pas le fardeau pesant de l'apostolat : *Domine, quid me vis facere?* Seigneur, dit-il sans restriction, craignant de s'écarter des voies de Dieu, que vous plaît-il que je fasse ? Parlez, Seigneur : car j'attends vos ordres sans aucune prévention et dans une parfaite soumission d'esprit : *Loquere, Domine, quia audit servus tuus.* — Que dois-je faire pour me sauver ? disait à Jésus-Christ cet homme touché d'un désir efficace de son salut : *Quid faciens vitam æternam possidebo?* — Telle était la disposition de ces âmes droites et fidèles qui craignent de s'opposer aux ordres de la Providence. Il faut que, jetant une vue générale sur toutes les conditions, l'âme chrétienne se présente à Dieu comme une victime prête à lui sacrifier le reste de ses jours de la manière qu'il estimera la plus digne de sa grandeur.

C'était la doctrine que S. Paul prêchait à toutes les Eglises où il passait, et il ne voyait point de chrétiens qu'il ne les avertît de prendre garde surtout de marcher toujours droit dans leur état, sans s'en détourner jamais, s'ils voulaient avancer dans la perfection : *Unumquemque sicut vocavit* Deus, *ità ambulet, sicut in omnibus Ecclesiis doceo.* C'est ce qui a fait dire à S. Bernard que notre état nous déclare justement en

cela la volonté de Dieu : il nous porte à faire tout ce qui lui est conforme ; il nous empêche de faire tout ce qui ne s'accorde pas avec lui, et il nous assure que, Dieu nous ayant mis dans cet emploi, il entend que nous nous y appliquions, que nous nous en acquittions dignement et que nous nous dégagions de tout ce qui nous en détourne.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Omnia membra non unum actum habent. (Rom. XII). — Comme ce serait une chose monstrueuse que l'œil ou le bras quittât sa situation naturelle, et que d'un pareil renversement il ne pourrait naître que du désordre dans le corps, ainsi, quand quelqu'un de nous quitte la place que Dieu lui avait marquée et s'ingère de lui-même dans un autre ministère, il défigure cette beauté de l'Eglise qui consiste dans un parfait arrangement de tous ses membres, et cause ensuite un désordre universel de tout le corps.

Ne credas te viæ laboriosæ, ne ponas animæ tuæ scandalum (Eccli. XXXII). — Ne vous embarquez pas de vous-même dans une voie pénible et laborieuse, pour ne vous susciter point, par cette conduite téméraire, une occasion de scandale qui cause la perte de votre âme. Car, quand une fois l'homme s'est engagé de son propre mouvement dans un état conraire aux ordres de Dieu, il n'est point de malheur dans la vie qu'on ne doive attendre de ce funeste engagement. En effet, soit que nous considérions ces infortunés qui se sont soustraits aux ordres de la Providence par rapport à leur prochain, ou que nous les regardions par rapport à eux-mêmes, je ne vois de toutes parts que les suites malheureuses de ce déplorable aveuglement.

Est via quæ videtur homini justa, novissima autem ejus deducunt ad mortem (Prov. XIV). — Telle voie, dit le Sage, nous paraît droite et unie, qui sur la fin nous conduira au précipice. Telle au contraire nous paraît difficile et épineuse au commencement, qui dans la suite nous deviendra facile et aisée. Telle est sûre en elle-même, qui peut être périlleuse pour nous ; et telle est périlleuse pour autrui, qui nous mènerait au Ciel. Telle ne nous effraie nullement par le nombre et la grandeur des difficultés qui paraissent insurmontables aux autres. En un mot il ne faut pas juger des états par ce qu'ils sont en eux-mêmes ; mais, pour faire un choix sage et judicieux, il les faut considérer par le rapport qu'ils ont

avec nous ; il faut examiner s'ils nous sont propres, si nous n'y courons point risque de notre perte pour le temps et pour l'éternité.

Qui dixerunt : Hæreditate possideamus sanctuarium DEI (Ps. LXXXII). — Il y a des personnes qui veulent entrer dans le sanctuaire comme dans un héritage leur appartenant par droit de succession. C'est un bénéfice qui depuis tant d'années est dans notre maison et qu'il y faut conserver : c'est donc le partage d'un cadet qui prendra la qualité d'abbé. Est-il propre pour l'Eglise ? Ce n'est pas ce dont on se met en peine : ce bénéfice est attaché à notre maison, il ne faut pas l'en laisser sortir. Mais je réponds avec David : DEUS *meus, pone illos ut rotam, et sicut stipulam ante faciem venti* : faites-les, mon DIEU, tourner comme une roue, et dissipez-les comme le vent dissipe la paille ; c'est-à-dire, humiliez-les, détruisez-les, anéantissez-les ; et puisque, dans ce qui concerne même votre culte, ils ont si peu d'égard à vous, n'ayez que des malédictions pour eux. En effet, rien de plus fatal ni plus sujet à des suites malheureuses que ces possessions héréditaires dans l'Eglise.

Tu autem, dominator virtutum, cum magnâ reverentiâ disponis nos (Sapient. XII). — Loin de croire qu'il y ait de la contrainte dans la conduite de DIEU sur nous, on doit être convaincu que DIEU dispose toutes choses avec mesure, avec respect et avec sagesse : *Cum magnâ reverentiâ.* Comme s'il voulait dire : Seigneur, vous avez donné à l'homme la liberté, qui est une participation de la vôtre ; vous disposez de nos volontés avec une espèce de respect ; vous les ménagez avec adresse et les conduisez avec douceur. C'est à vous de nous prescrire tel genre de vie qu'il vous plaît, et non pas tel que nous le voudrions. Il n'appartient qu'à DIEU de disposer de nos cœurs, soit parce qu'il en connaît parfaitement les ressorts, soit parce qu'ils ne peuvent être dignement conduits que par les impressions de DIEU. La prudence humaine serait-elle capable de les conduire ? Ses lumières sont courtes. Le monde prétendrait-il le faire ? il est trop intéressé. L'homme même oserait-il s'en prévaloir ? il ne le peut sans injustice.

Quos prædestinavit, hos et vocavit ; et quos vocavit, hos et justificavit ; quos autem justificavit, illos et glorificavit (Rom. 8). — Voici le secret de ces paroles mystérieuses, qui nous prédisent tout notre bonheur. C'est que suivre la vocation de notre état est le vrai moyen d'accomplir le dessein que DIEU a de nous perfectionner en cette vie et de nous glorifier en l'autre. Voilà l'ordre que nous devons tenir pour être saints et pour monter à DIEU, puisque c'est l'ordre que DIEU tient pour venir à nous et pour nous faire saints. *Il nous prédestine* premièrement, dit cet apôtre : et qu'est-ce que cette prédestination, sinon cette loi éternelle et ce dessein qu'il a de nous sauver en nous en donnant les moyens ? Ensuite *il*

nous appelle ; mais où, si ce n'est à l'état qui nous est propre, pour accomplir ce dessein qu'il a sur nous. Il ne nous fait pas passer immédiatement de la prédestination à la gloire ; mais il nous fait marcher de l'une à l'autre par le chemin qu'il nous enseigne, qui est l'état de vie auquel il nous appelle.

Utinàm saperent et intelligerent, ac novissima providerent! (Deuter. XXXII). — Plût à DIEU que les hommes comprissent bien cette vérité, combien il est important pour le salut de faire un bon choix de vie ! Ah ! qu'ils changeraient bientôt de conduite ! qu'ils délibéreraient mûrement avant de s'engager dans ce parti, avant de se mêler de ce trafic ! S'ils avaient une conscience timide et un sentiment un peu délicat, ils demanderaient à un confesseur éclairé s'ils peuvent licitement s'y engager : au lieu que, quand on y est une fois engagé, on perd insensiblement la crainte qu'on avait du péché.

Loquere, Domine, quia audit servus tuus (I Reg. III). — Heureux celui qui dit, comme Samuël : Seigneur, parlez, parce que votre serviteur vous écoute ! Car si vous comptez entendre sa voix quand vous serez dans l'embarras du monde, ah ! il ne sera plus temps. Ainsi que les matelots, dans les grandes tempêtes, n'entendent pas la voix du pilote, de même, dans l'emportement des plaisirs et des passions, comment entendre la voix de DIEU ? Elle ne s'entend, dit S. Bernard, que dans le secret et dans le silence : *Secretum consilium, secretum auditum postulat.* Heureux donc celui qui, avant de faire ce choix d'une vocation, fait une retraite avec DIEU pour délibérer avec lui sur ce qu'il doit faire !



§ IV.

Pensées et passages des SS. Pères.

Qui spreverunt voluntatem DEI *invitantem, voluntatem* DEI *sentient vindicantem.* August. Ad articul. sibi falsò impositos.

Ceux qui ont méprisé la volonté de DIEU, qui les invitait avec amour, éprouveront sa volonté qui se vengera d'eux avec justice.

Commendent mores statum, non status mores. Ambros. Epist. 44.

Ce sont les mœurs et la manière de vivre dans un état qui le rendent recommandable, et non pas l'état qui fait les bonnes mœurs.

Quantò status inferior, tantò virtus eminentior. Id. Ibid.

Plus l'état où l'on se trouve est bas et abject, plus la vertu qu'on y fait paraître est éminente.

Omnis ad rectè agendum provocatur ætas et dignitas : nemo igitur publicis se excuset actibus. Id. Serm. 7 de milit.

Il n'y a ni âge ni dignité qui nous dispense d'être gens de bien : que personne donc ne rejette la faute de sa négligence sur ses affaires ou sur son état.

Quod ipsi gerunt, officiis suis abscribunt. Ambros.

Les hommes rejettent sur leur état les vices de leurs personnes.

Nequaquàm frigida verba illa proferas : Mundanus sum, uxorem habeo, filiorum curam gero. Chrysost. Serm. 9 contrà Jud.

Que ces froides paroles ne sortent jamais de votre bouche : Je suis un homme du monde, engagé dans le mariage ; il faut que je prenne soin de mes enfants.

Tametsi Deus *nos vocet, exspectat tamen ut sponté accedamus, ac tùm nobis suum præbet auxilium.* Id. Serm. 1 de Verb. Apost.

Quoique Dieu nous appelle à un état de vie, il veut néanmoins que nous l'embrassions de plein gré, et c'est alors qu'il nous donne son secours pour y faire notre salut.

Non una salutis via nec unus modus est, verùm permulti ac differentes. Chrysost. III advers. vitup. monast.

Ne nous imaginons pas qu'il n'y ait qu'une seule voie et une seule manière de se sauver ; il y en a sans doute plusieurs, et même toutes différentes.

Homo ! si gehennam metuis, si regnum affectas, ne vocationem spernas. Basil. Homil. 13 de Bapt.

O hommes ! si vous craignez l'enfer et la damnation éternelle et si vous prétendez au royaume du ciel, ne négligez pas d'obéir à la voix de Dieu qui vous appelle à un tel état.

Non Hierosolymis fuisse sed Hierosolymis benè vixisse laudabile est : singuli credentium non locorum diversitatibus sed fidei merito ponderantur : Spiritus ubi vult spirat. Hieron. Epist. 13.

Ce n'est pas une grande louange d'avoir été à Jérusalem, mais d'y avoir saintement vécu : le mérite de chaque fidèle ne se règle pas par la diversité des lieux, mais par la foi et l'excellence de la vertu ; l'Esprit-Saint souffle et opère partout où il lui plaît.

Inscrutabilia sunt judicia Dei *et investigabiles viæ ejus, quibus ad salutem humanum attrahit genus.* Cassian. Collat. 13, c. 15.

Les jugements de Dieu sont impénétrables, et incompréhensibles sont les voies par lesquelles il conduit les hommes à leur salut.

Multiformis illa sapientia Dei *salutem hominum multiplici et inscrutabili pietate dispensat.* Id. Ibid.

La sagesse de Dieu, qui est multiple dans sa conduite, ordonne et opère le salut des hommes par une bonté qui agit différemment, et d'une manière qu'on ne peut pénétrer ni comprendre.

Qui dicta et legum scita contemnit, per diversas errorum vias, eumdem perditionis laqueum disponit. Cyprian. Tract. de XII abus.

Celui qui méprise ce que les lois ordonnent et commandent, en s'égarant par différentes routes, donne dans le piége qu'il s'est tendu lui-même.

Multæ utiquè perditionis viæ, cùm una regularis via, lex Dei *videlicet, deseritur.* Id.

Il y a plusieurs chemins détournés par lesquels on se perd lorsqu'on laisse la voie droite, qui est la loi de Dieu.

Ad negotiandum vocatus es : ne perdas margaritam, ut thesaurum tuum deprædetur inimicus, ne navis demergatur unà cum onere, et vacuus revertaris ad propria. S. Ephrem, in illud : *Attende tibi.*

Vous êtes appelé à une espèce de trafic et de négoce : ne perdez pas la pierre précieuse que Dieu vous a confiée : prenez garde que l'ennemi ne vous enlève votre trésor, que le navire avec les marchandises dont il est chargé, ne fasse naufrage, et que vous ne retourniez sans avoir rien acquis.

In quocumque statu sive vocatione homo fuerit, nunquàm excusare poterit quòd Deum *amare nequeat, et proximum propter ipsum.* Hugo Cardinal. in ps. 48.

Quelque état, quelque condition et quelque profession qu'un homme ait embrassé, il ne peut avoir d'excuse pour ne pas aimer Dieu, et le prochain pour l'amour de Dieu.

Tota ratio damnationis est perversa administratio conditionis. Tertull.

La cause principale de la damnation des hommes, c'est qu'ils ne s'acquittent pas des devoirs de leur vocation.

Unusquisque suum ingenium noverit, et ad id applicet quod sibi aptum detegerit; itaquè quid sequatur priùs consideret; non solùm noverit bona sua, sed etiam vitia cognoscat æqualemque sui judicem se præbeat. Ambros. I Offic. 44.

Que chacun connaisse son génie, qu'il s'applique à se bien acquitter de l'état qu'il aura choisi pour son bien; qu'il considère auparavant ce qu'il doit choisir; qu'il connaisse ses bonnes et ses mauvaises qualités, et qu'il juge de lui-même avec équité et sans se flatter.



§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Définition]. — Par ce mot de *vocation à un état de vie*, j'ai déjà averti que l'on n'entend autre chose qu'une disposition de la divine Providence qui ordonne selon son gré les différentes conditions, emplois et professions qui composent l'état politique et ecclésiastique, et donne à chacun les talents, les moyens et les grâces pour s'en bien acquitter, et y faire son salut. Par le choix que chacun doit faire de son état et de la profession qu'il doit embrasser, nous entendons le soin qu'il doit prendre et l'obligation qu'il a de consulter la volonté de DIEU sur ce point, afin de se conformer aux ordres de la Providence et de seconder les desseins qu'elle a sur lui en particulier.

Cette vocation, du côté de DIEU, consiste — 1°. En des lumières particulières qu'il donne à ceux qui souhaitent faire leur salut, par lesquelles il leur fait connaître sa volonté, et dans quel état ils pourront plus facilement et plus sûrement se sauver. — 2°. En de fortes inclinations qu'il leur inspire plus que pour un autre, et que ceux qu'il appelle à cet état ont coutume de ressentir. Si l'on considère la vocation du côté de la personne qui est sur le point de s'engager, elle consiste en des talents et des qualités qu'elle a reçus de la nature, l'esprit, l'humeur, le tempérament, le naturel, ce qui fait connaître à quoi on est propre : et dans un sens droit par lequel on juge de l'importance de cette affaire : ce qui porte à examiner ses forces, à consulter la volonté de DIEU, à implorer le secours du Ciel, à ne rien entreprendre témérairement et sans conseil.

[Dieu a voulu la diversité des états]. — C'est une vérité qu'on doit supposer en cette matière, dont on doit être convaincu, que, tout état et toute con

dition étant pour l'utilité de la société humaine, et pour maintenir l'ordre et la dépendance sans laquelle elle ne pourrait subsister, la différence des conditions est instituée par la Providence, qui sait distribuer et assigner à chacun ce qui lui est propre, et qui destine à ceux qu'elle place dans un état les moyens et les grâces nécessaires pour y réussir et pour y faire son salut.

Une autre vérité qui suit la première est que c'est cette même Providence qui a voulu cette inégalité dans les états et dans les conditions parmi les hommes, qui a élevé les uns et abaissé les autres, qui a voulu que les richesses et les commodités de la vie fussent l'apanage des uns, et la pauvreté et le travail le partage des autres. Or, comme cet ordre est établi par la volonté de Dieu, tous doivent recevoir de sa main la disposition qu'il a voulu faire à son égard, et être persuadés que Dieu, qui a soin d'eux, leur a destiné cet état et cette condition comme ce qu'il y a de plus propre à faire réussir les desseins qu'il a sur eux de toute éternité. C'est pourquoi il ne faut pas s'imaginer que cette diversité de conditions et d'états que nous voyons dans le monde soit un effet du hasard.

C'est encore un effet de la Providence, que, sans forcer les inclinations des hommes, il n'y ait point de condition si misérable qui ne soit bonne pour quelques-uns, ni de métier si vil qu'il ne se trouve quelqu'un pour l'exercer. Il y en a pour cultiver la terre et pour préparer la nourriture à ceux qui peuplent les villes; il s'en trouve à qui la fatigue des armes est agréable, et qui exposent courageusement leur vie; d'autres sont employés aux affaires, et d'autres enfin s'adonnent aux arts et aux sciences; il y en a qui sont propres à exercer la justice, d'autres à commander, d'autres à obéir. C'est la Providence qui a ordonné tout cela, et qui assigne à chacun son poste.

Dieu a tellement marqué à chacun de nous l'état dans lequel il devait accomplir l'ouvrage de sa prédestination, qu'il en a laissé le choix libre : non-seulement pour nous faire entendre, par cette conduite douce et aimable de sa providence, qu'il avait égard à la liberté de l'homme et qu'il ne voulait blesser en rien le droit de son libre arbitre, mais encore pour nous laisser tout le mérite du plus grand sacrifice que l'homme puisse faire à Dieu, en lui consacrant toute sa vie, dans l'état qu'il a plu à Dieu de lui destiner. Ainsi, c'est à nous de bien consulter et de bien délibérer.

C'est une maxime constante dans la morale, que l'homme ne doit point délibérer sur la fin éternelle, parce qu'elle est absolument nécessaire à quiconque veut être heureux; mais la délibération doit rouler sur les effets différents qui partagent la vie, parce qu'ils ne lui sont pas également bons pour le conduire à sa fin, et que, dans l'ignorance profonde où nous sommes sur une affaire aussi importante que celle-là, nous ne saurions faire trop de diligence ni trop implorer le secours du Ciel. En effet, tout ce qui peut rendre le succès d'une affaire douteux et incer-

tain au jugement des hommes sages se trouve dans le choix que nous faisons d'un état de vie, et tout ce qui peut faire sentir le mauvais succès d'une affaire est inséparable des fautes que nous commettons en celle-ci.

[Choix d'un état de vie]. — Quand il est question de faire le choix d'un état de vie pour s'y engager, il ne faut point juger des états par ce qu'ils sont en eux-mêmes ; mais, pour faire un choix sage et judicieux, il les faut considérer par le rapport qu'ils ont avec nous. Notre salut et la volonté de Dieu, qui nous ordonne d'y travailler en tel état, doivent être comme les principes et les causes de notre choix ; en sorte que nous puissions dire avec vérité : Je prends cet état plutôt qu'un autre parce que, après une exacte discussion, je juge devant Dieu que c'est celui que les décrets éternels de sa sagesse infinie m'ont marqué ; c'est dans cette vue que je l'embrasse, et c'est pour cela que j'y veux vivre et mourir. Telles doivent être les vues d'un homme qui ne veut pas se tromper.

Lorsqu'on représente le danger qu'il y a dans certains états qui paraissent peu proportionnés à l'âge et aux forces de ceux que l'on y engage, on croit faire une réponse solide en disant qu'il y a du danger partout quand on n'a pas bonne volonté, et qu'on se sauve partout quand on l'a. Mais il y a bien de l'illusion dans cette réponse. Il est vrai qu'on peut se sauver dans tous les états ; mais on ne s'y sauve pas sans des efforts que peu de gens font. Il est vrai que ceux qui y sont pourraient se sauver par le moyen des grâces qu'ils reçoivent de Dieu ; mais Dieu n'est pas toujours disposé à donner, à ceux qui contre sa volonté s'engagent dans ces états, des grâces puissantes sans lesquelles on ne se sauve pas effectivement. C'est ce qu'il faut bien considérer et examiner avant de s'engager.

Toute notre prédestination roule presque sur le choix de l'état que nous embrassons ; de-là dépend presque uniquement le bonheur ou le malheur de notre éternité : et en voici la raison. C'est que la prédestination, disent les théologiens, n'est autre chose, de la part de Dieu, qu'un certain enchaînement de grâces qui nous sont préparées, et de notre part qu'une suite d'actions sur lesquelles est appuyé le jugement décisif que Dieu fait de nous. Or, la plupart des grâces que nous recevons sont des grâces attribuées à notre état. Combien de réprouvés auraient vécu comme des saints s'ils avaient suivi la voix de Dieu en embrassant l'état où il les appelait. Et combien de saints auraient été des impies et des libertins s'ils avaient choisi telle condition où Dieu ne les appelait pas !

[Nécessité de la vocation]. — Après la grâce du baptême qui commence notre salut, et la grâce de bien mourir qui l'achève, la grâce de bien choisir

une profession est la plus importante et la plus nécessaire pour tout le cours de la vie, parce qu'elle est comme le milieu et le lien qui joint la grâce du baptême et la grâce finale ; et comme, dans la voie ordinaire pour nous sauver, il faut que nous ayons trois grâces sur lesquelles notre salut est appuyé, il n'y a rien de si important et de si nécessaire à celui qui a reçu la première grâce dans le baptême, et qui veut avoir la dernière à la mort, que de bien choisir l'état de vie auquel il est appelé de Dieu, puisque le bon choix est à l'égard de notre prédestination et de notre salut ce que la pierre du milieu, qu'on appelle la clef, est aux deux parties de la voûte, qui se joignent et se soutiennent par elle.

La raison et la foi nous défendent de croire que le Seigneur, après nous avoir appelés par la miséricorde aux lumières de l'Evangile, nous ait voulu abandonner à nos ténèbres en nous rendant maîtres de notre sort et nous abandonnant à notre caprice et à notre bizarrerie. Je dis la raison : car Dieu n'est pas une divinité indolente, qui laisse tout au hasard; on doit regarder le gouvernement de l'univers comme l'ouvrage d'une sagesse infinie, qui règle tout, qui conduit toutes choses à leur fin par des moyens propres et proportionnés à leur nature ; et comme, à l'égard des hommes, la vocation à un état de vie est l'un des moyens propres pour la fin à laquelle il les destine, il faut qu'il les y appelle.

[Grâces particulières]. — Comme tous les états ont leurs dangers particuliers, Dieu fournit à tous des secours propres pour les faire éviter. Il est, dans le trésor de sa miséricorde, des grâces de cette nature, en sorte que chaque état y trouve un secours particulier, le plus convenable au salut. Il est des grâces de sacerdoce, de magistrature, de père de famille, de personne privée ; des grâces de retraite, de mariage, de célibat, de veuvage. Dieu ne nous destine jamais à une fin sans nous donner les moyens pour y parvenir, en marquant à chacun le terme où il doit tendre. Il attache à ce choix les secours et les voies nécessaires pour s'y conduire heureusement. Mais, pour participer à la grâce d'un état, il faut que le Seigneur nous y appelle. Si vous voulez vous placer vous-même dans un poste, c'est à vous de vous y soutenir ; si vous n'êtes point dans la voie qu'il vous a destinée, il vous abandonne à vous-même ; vous marchez tout seul, et il ne vous conduira plus.

[Conduite de Dieu envers nous]. — Quelque liberté que Dieu ait donnée à l'homme en le laissant, comme parle l'Ecriture, entre les mains de son conseil, c'est une maxime générale, fondée sur les principes de la religion, qu'il n'y a point d'état dans la vie où il soit permis à l'homme chrétien d'entrer sans vocation de Dieu ; point de condition dont la première et l'essentielle règle ne soit d'y être appelé de Dieu ; point de rang ni d'emploi qui ne devienne dangereux quand on s'y engage sans avoir consulté Dieu. En cela, dit S. Chrysostôme, consiste le droit de souverai-

neté que Dieu s'est réservé sur la créature raisonnable et intelligente, et c'est en cela que consiste l'heureux engagement qu'a la créature raisonnable à n'user de sa liberté et de ses droits que dépendamment de Dieu son Seigneur et son souverain, puisqu'il n'y a rien qui se trouve si étroitement lié avec le salut que ce que nous appelons la vocation.

Quoique Dieu soit le maître de nos vies et de nos emplois, et qu'il puisse disposer de nous absolument, néanmoins il ne nous gouverne pas toujours avec cet empire et cette sévérité. Il souhaite toujours que notre volonté consente à la sienne et que nos desseins s'accordent avec les siens pour l'établissement de notre état. Il nous appelle donc là où il nous destine, et, si nous suivons fidèlement sa volonté, il nous traite en enfants respectueux et soumis, qui n'ont point voulu s'émanciper ni se retirer de sa conduite.

[Conformer sa vie à son état]. — Voici une vérité dont il faut être bien persuadé : c'est notre état qui marque toutes nos bonnes œuvres auxquelles nous nous devons employer, et celles que nous devons laisser faire aux autres. Il n'y a point de doute que comme, d'un côté, il est nécessaire que nous fassions de bonnes actions et que nous nous adonnions à la prière, au jeûne, aux aumônes, à la pénitence et à la mortification, d'un autre côté, dans les services que nous devons tous rendre à Dieu, chacun a son ordre particulier qu'il ne doit point passer, et ses commandements réglés auxquels il doit s'arrêter, sans se mêler mal à propos de ce que l'on n'attend pas de lui.

[Vocation manquée]. — Ceux qui croient s'être trompés dans le choix de leur état doivent prendre des mesures pour remédier au choix qu'ils ont fait. Car, ou leur état est de soi stable et permanent, comme le sacerdoce, le mariage, la religion ; ou il est libre et sans engagement nécessaire, comme sont la plupart des emplois de la vie. Si leur état est libre, et qu'après une mûre délibération ils reconnaissent de bonne foi que Dieu ne les y veut pas, il faut qu'ils y renoncent avec courage : car enfin, cet emploi ne leur est pas plus cher que leur œil ; et Jésus-Christ veut qu'on l'arrache s'il nous scandalise. Que si leur état est permanent, la volonté de Dieu est qu'ils y demeurent, et les théologiens enseignent que, bien que Dieu n'ait pas eu ces premières vues sur eux, dès-là qu'il a permis qu'ils s'engageassent dans un état éternel de soi, il a ratifié cet engagement par une seconde volonté, et a des grâces de ressource qu'il nous donne pour y faire notre salut. Seulement, on doit être persuadé qu'étant plus difficile de nous y sauver, on doit apporter une grande fidélité à y correspondre.

Nous pouvons dire que le monde est partagé entre deux genres de personnes : les unes s'ingèrent d'elles-mêmes dans les états, dans les professions, dans les emplois, et s'y placent de leur propre main; les autres, Dieu

les y appelle, ils n'y sont que de son choix et par son ordre. Cependant, cette différence ne fait pas toujours que les derniers prospèrent davantage que les premiers, ni qu'ils soient plus heureux : et la cause qui rend ce malheur égal, c'est que Dieu ne donne sa protection ni aux uns ni aux autres, et qu'ils s'en rendent également indignes. Il la refuse aux premiers, parce qu'ils ne l'ont point consulté et qu'ils se sont établis par le mouvement de leur propre cupidité ; il ne l'accorde point aux derniers, parce que, au lieu de répondre à la grâce qu'il leur avait faite de les distinguer, et de s'appliquer à acquérir les vertus que demandait d'eux l'état où il les avait engagés, ils s'appliquent à toute autre chose et font tout le contraire.

[Ne pas changer à la légère]. — On doit ordinairement regarder le changement d'état ou de lieu comme une tentation. On quitte presque toujours l'ordre de Dieu quand on quitte l'endroit et la situation où l'on se trouve établi par sa Providence ; et comme la plus grande partie de ceux qui changent de condition ou de demeure le font ou par inconstance ou par des considérations purement humaines, il est aussi très-rare que ces sortes de mouvements leur produisent ou le repos ou la consolation qu'ils ont espéré.



§ VI.

Endroits choisis des Livres spirituels et des Prédicateurs.

[Choisir au hasard]. — C'est un principe constant dans la morale, que quiconque agit au hasard agit imprudemment, lors même qu'il réussit en quelque chose ou qu'il fait un bon choix. Aussi l'homme s'abaisse-t-il en cela au-dessous de la condition des bêtes que la nature n'a pas voulu abandonner à la conduite du hasard, et qu'elle a pourvues d'un instinct qui en tout leur tient lieu de règle ; et ce qui distingue l'homme d'avec elles c'est cette excellente faculté par laquelle il connaît le rapport des moyens avec la fin qu'il se propose. Or, dès que les hommes se privent eux-mêmes d'un secours si nécessaire et qu'ils se laissent conduire au hasard, il est évident qu'ils s'exposent à un danger certain de se tromper ; et toute personne de bon sens conviendra qu'il est plus probable qu'ils sont dans l'erreur, qu'il n'est croyable qu'ils soient dans la bonne voie.

Appliquons-nous ce raisonnement à nous-mêmes dans l'affaire de l'état de vie que nous devons embrasser. Tous les états de vie sont des chemins qui nous conduisent à l'éternité : la Providence ouvre à chacun de nous sa carrière, pour y fournir sa course et mériter le prix qu'elle nous destine ; mais, si nous voulons marcher sûrement, et non pas à l'aventure, sans savoir où nous allons, il ne faut pas entrer dans une carrière que la Providence ne nous ouvre pas. Car, bien que tous les chemins conduisent au ciel, il n'appartient pas à tout le monde d'arriver au terme par des voies que le Seigneur ne nous a pas prescrites. (**Cheminais,** *Sermon sur ce sujet*).

[Faire un bon choix]. — Que sert d'avoir cette maxime en général, qu'il faut se sauver et prendre le salut pour fin et règle de son établissement, et se fixer à celui que nous jugerons le plus propre pour nous y conduire, que sert, dis-je, cette maxime, si notre esprit, d'ailleurs rempli de mille préjugés, ne l'applique pas à propos? Car, qui pourrait arracher de l'esprit de l'homme tous les principes d'erreur qui corrompent ses jugements? Et quand une fois il est gouverné par certaines maximes du goût des sages du monde, quel usage peut-il faire des bons avis qu'on lui donne et des connaissances qu'il a acquises? Un homme qui ne voit les objets que par un organe mal affecté est-il moins en danger de se tromper, quelque lumière qu'il ait d'ailleurs, que ceux qui n'ont pas ce secours? Nous cherchons, disons-nous, ce que Dieu veut, et nous voulons nous persuader nous-mêmes que nous y procédons de bonne foi ; peut-être même en est-il quelque chose, par le peu de soin que nous prenons d'examiner nos préjugés ; mais une fausse persuasion et un préjugé mal fondé est la source d'une infinité d'erreurs. Pour procéder donc sagement en une affaire de cette conséquence, il faut consulter les oracles de la vérité sans nul préjugé, et s'y soumettre sans réserve.

Certaines lois du monde nous tiennent lieu de principes en matière d'établissement. Il ne nous vient pas même en l'esprit d'en douter, et nous ne croirions pas raisonner juste si nos résolutions n'étaient appuyées sur ces maximes frivoles. Il faut qu'un aîné soutienne l'honneur de sa maison dans le siècle ; il faut que le second se destine au ministère des autels, qu'un troisième fasse profession du célibat dans un ordre militaire, qu'une fille que la nature n'a pas pourvue avantageusement des qualités par où le sexe se distingue soit confinée dans la retraite pour le reste de ses jours ; qu'au contraire celle qui se trouve mieux partagée de ce côté-là se produise au monde, et cela par des voies qui devraient peut-être leur faire douter s'il ne serait pas plus à propos que l'une prît le parti de l'autre. Un fils de famille est obligé par bienséance de s'engager dans la robe, parce que la charge est dans la famille depuis longtemps; un autre, engagé déjà dans l'Eglise, se tourne du côté des armes par la mort de son aîné. Il se peut faire que la Providence s'accommode à tous

ces événements ; mais, quoi qu'il en soit, ce n'est point par là qu'on envisage ces états, mais parce que ce sont des coutumes reçues. Mais vous, Seigneur, en jugez-vous de la sorte? Reconnaissez-vous là le premier plan que vous avez tracé de la destinée des hommes ? Ces personnes sont-elles entrées dans le conseil de votre sagesse ? C'est sur cela qu'ils doivent et qu'ils peuvent juger s'ils se sont trompés ou s'ils sont dans la bonne voie.

Où est l'homme qui, commençant ce grand édifice où il doit demeurer pendant toute l'éternité, suppute les avances qu'il a devant soi, suivant le conseil de Jésus-Christ, examine ses forces, ses talents, ses dispositions naturelles et acquises, et juge s'il a de quoi conduire l'ouvrage jusqu'à sa fin ? On monte sur les tribunaux de la justice sans consulter ni sa capacité ni ses mœurs. En vain le Sage nous avertit de ne point aspirer à la judicature si l'on ne sent assez de force et de fermeté pour soutenir le parti du faible opprimé par le plus fort, et pour honorer ainsi son ministère par une droiture telle que l'aurait la loi si elle pouvait paraître en personne. On introduit dans l'Eglise des enfants mal nés, esclaves des passions les plus vives et les plus déréglées, insensibles à tous les mouvements de piété, et plus mondains que ceux qui vivent dans le monde. On se jette dans le premier emploi où l'espérance du gain nous attire, sans s'éprouver sur la bonne foi et sur la probité : n'a-t-on donc pas lieu de croire que, de la manière dont on fait aujourd'hui les établissements, on est dans un péril extrême de se tromper?

Comme s'il n'y avait pas assez d'obstacles pour nous empêcher de faire un bon choix, nos parents et nos amis, qui nous doivent servir de guides dans un pas si périlleux, sont souvent les premiers à nous égarer, et ce sont quelquefois des aveugles qui conduisent d'autres aveugles : faut-il s'étonner qu'ils les conduisent au précipice ? Peuvent-ils nous inspirer d'autres vues que celles qu'ils ont eux-mêmes ? et la plupart en ont-ils d'autres que d'humaines et d'intéressées? C'est sur ce principe que, nonobstant les anathèmes que le Concile de Trente a fulminés contre ceux qui empêchent ou qui contraignent leurs enfants d'entrer en religion, on en voit qui se prévalent de la crainte et de la révérence que la nature leur a imprimée dans l'esprit pour les rendre dociles aux instructions salutaires de leurs parents ; ils s'en prévalent, dis-je, pour intimider de jeunes personnes et les faire entrer malgré elles dans une carrière que la Providence ne leur ouvrait pas. Je n'examine point ce qu'ils auront à répondre au jugement de Dieu sur une prévarication si impie ; je n'entre point dans les reproches éternels que leurs enfants auront à leur faire, d'avoir été la cause de leur perte et de les avoir mis hors d'état de se sauver ; je ne m'arrête point à leur mettre devant les yeux toute l'énormité d'une conduite si tyrannique à l'égard de ceux pour qui la nature ne leur avait inspiré que de tendres sentiments : je conclus seulement qu'il est extrêmement difficile de compter juste quand on a à délibérer d'un

état de vie, et qu'il n'est rien de plus aisé que de s'y tromper. (*Le même.*)

[Dieu est notre guide]. — Ah ! Chrétiens, notre fortune est entre les mains de Dieu : mais quelle fortune, pour la confier à d'autres qu'à cet aimable protecteur ! Qui sait mieux que lui la route qu'il nous faut tenir pour aller au ciel ? Qui peut prendre des mesures plus justes et plus assurées ? Ne sommes-nous pas trop heureux qu'il veuille bien nous servir de guide et nous conduire lui-même ? Mais, si une fois nous osons nous soustraire à sa conduite, n'attendons plus ces secours particuliers : ce n'est plus lui qui nous guide, c'est nous qui marchons en aveugles. Il n'a plus pour nous qu'une providence générale qui nous aide encore : ce sont des restes d'une grande bonté, mais, après tout, ce sont des restes faibles et languissants, capables à la vérité de nous sauver, mais qui, selon toutes les apparences, ne nous sauveront pas. (*Le même*).

[Importance de la grâce de la vocation]. — La grâce d'être chrétien est la première de toutes les grâces ; mais elle n'est pas la seule importante. Il y en a une autre qui ne l'est pas moins : et c'est, si tôt que nous sommes libres et capables d'embrasser un parti, de choisir un genre réglé de vie, où nous demeurions en sûreté, et qui, comme dit S. Augustin, soit le principe et le centre de tous nos mouvements : *Omnis motûs nostri centrum vocatio.* La raison en est évidente : c'est que, encore bien que nous puissions embrasser indifféremment toutes sortes d'états, il est cependant certain que nous ne trouvons pas partout ni les mêmes avantages ni les mêmes priviléges de sûreté et de facilité. Comme il y a une différence presque infinie de conditions, elles ont été aussi faites pour une infinité de personnes différentes, et de ce grand nombre souvent il n'y en a qu'une que nous puissions remplir. La vie du monde est un théâtre où chacun fait son personnage ; et en faire un autre ce serait, dit S. Augustin, renverser l'ordre et défigurer la beauté de l'univers. Tel est bon pour le cloître, qui n'est pas propre pour le barreau ; tel est bon juge, qui serait un mauvais capitaine, et tel est un lâche courtisan, qui serait un bon magistrat. (**Le P. de la Rue**, *Mercredi de la 2e semaine de Carême*).

[Inconstance]. — Nous voudrions presque toujours changer d'état, et par-là nous sommes bizarres et inconstants ; mais nous n'en voudrions changer que parce que nous ne nous trouvons pas bien dans la place où nous sommes, et que, selon notre jugement, nous serions mieux dans une autre ; et c'est ce que notre orgueil et notre ambition nous suggèrent. Nous nous imaginons être mal placés, et de-là viennent les efforts que nous faisons pour sortir de notre poste. Nous croyons qu'au premier pas nous serons satisfaits, parce que nous bornons là, ce nous semble, notre petite fortune : notre cupidité, toujours insatiable, va montant de degrés

en degrés, et nous fait passer d'emplois en emplois. Aveuglés par notre amour propre, qui nous séduit, nous nous regardons toujours comme resserrés dans des bornes trop étroites, et, sans considérer que tant de gens qui nous sont inférieurs s'estimeraient heureux d'occuper les places que nous avons quittées, nous portons envie à ceux qui ont des places plus éminentes, et, par des mouvements précipités de notre orgueil, nous nous efforçons d'y atteindre sans vocation et sans consulter DIEU. (*Sermons moraux*).

[Consulter Dieu]. — Celui seul qui connaît nos forces, qui sonde le fond de nos cœurs, et qui a marqué dès le commencement à chacun de nous la voie par où il veut nous conduire, doit nous inspirer le choix que nous devons faire. Comme c'est DIEU qui nous a préparé, dans ses conseils éternels, des moyens propres et nécessaires pour arriver à notre terme, c'est lui seul qui doit être consulté dans les premières démarches que nous faisons pour y arriver : car tous ces motifs d'intérêt, de plaisir, de fortune, de passions ; toutes ces circonstances de rang, de qualité, de naissance, de talents, qui d'ordinaire ont la meilleure part au choix d'un état de vie, sont des guides trompeurs qui nous séduisent, et qui nous font presque toujours prendre le change.

Tout est danger à qui ne suit pas la volonté de DIEU dans le choix de son état, au lieu que tout est sûreté à qui s'engage dans l'état que le Seigneur lui a marqué. Le Seigneur voulait que vous marchassiez dans une voie, vous en avez suivi une autre ; il avait préparé des grâces pour vous soutenir dans l'état qu'il vous marquait, et il vous les refuse dans celui que vous avez choisi vous-même. C'était par-là qu'il voulait vous conduire au salut, et vous vous en êtes écarté ; il avait mis en vous un penchant pour la vertu, un cœur vide des choses de la terre, un esprit ennemi de la vaine gloire : tout cela montrait qu'il vous destinait au service de l'autel, et que la retraite était votre place. Cependant vous avez pris un emploi tumultueux dans le monde : quels obstacles n'y trouvez-vous point à votre salut ! quels dangers de vous perdre ? (**Massillon**, *Mercredi de la 2e semaine de carême.*)

[Légèreté dans le choix]. — C'est par le défaut de ces grâces que DIEU avait attachées à chaque état que l'on voit aujourd'hui le désordre et la corruption des états ; c'est pour cela que le Sacerdoce n'est presque plus qu'un attrait de mollesse et d'avarice, les tribunaux de la justice le siége de l'injustice, les charges que l'attrait de l'orgueil et de la vanité. Si vous êtes au nombre des pasteurs, vous devenez mercenaire ; si vous êtes élevé en dignité, vous êtes ambitieux ; si vous êtes homme public, assis sur des tribunaux pour juger à la place de DIEU, vous vous laissez séduire et corrompre ; si vous êtes entré de vous-même dans les emplois saints, où DIEU seul vous devait appeler, vous ne recevrez point cette grâce du sa-

cerdoce pour vous soutenir dans les fonctions de votre état. On est surpris que les mœurs des premiers chrétiens aient si fort dégénéré ; on se demande tous les jours d'où vient que le siècle où nous vivons est si différent de ceux de nos pères ; on demande d'où vient que l'homme, tout occupé au service du monde, a si fort abandonné son Dieu. La raison est que nul presque n'est en la place que Dieu lui avait marquée, et que, nous étant tous choisi un état de vie à notre mode, selon notre humeur, il nous laisse sans grand secours errer dans des voies égarées.

Souvent ce n'est point la prudence qui nous fait faire un choix, c'est l'occasion et le hasard qui en décident. Une charge qui se trouve dans la famille, et qui est sur le point d'en sortir, détermine des parents à en revêtir un enfant qui n'y est nullement propre ; une succession à laquelle on ne s'attendait pas fait changer d'état et de volonté ; la mort d'un aîné décide du sort d'un cadet, et votre vocation à l'autel change à mesure que vous voyez changer les occasions pour le monde ; vos liaisons d'amitié vous sont sensibles à proportion de la fortune ou de la bonne ou mauvaise destinée de votre ami. Enfin, de tous les choix il n'en est point où la prudence ait moins de part que dans le choix d'un état. Ainsi il est vrai de dire que c'est l'ordre de la nature, et non celui de la grâce, qui décide de ce choix, qui ne devrait dépendre que de Dieu. Pour choisir un état, on ne consulte que la nature ou la fortune, il semble que Dieu n'y prenne aucune part, et qu'on doive faire consister toute sa vocation dans ces événements qui dépendent du hasard : qu'être né le premier, c'est avoir droit à devenir héritier du bien de tous les autres ; qu'être né pauvre, ou avec quelques défauts, c'est un titre qui nous ouvre la porte dans la maison du Seigneur, J'avoue que le Sauveur se sert de ces moyens pour nous attirer à lui, et que ces dispositions de naissance, de biens, de fortune, sont des ménagements adorables qu'il nous propose pour nous faciliter le choix d'un état auquel il nous a destinés : mais cette règle n'est point universelle. Le Seigneur n'attache point à la naissance ou à la fortune la grâce de la vocation, et ce n'est point avoir consulté sa sainte volonté que de s'être choisi un état selon les événements de l'une ou de l'autre. (*Le même*).

[Il ne faut pas désespérer]. — Si ce n'est pas le Seigneur qui a présidé au choix que vous avez fait, votre sort est bien à plaindre. Cependant il n'est pas à désespérer : vous êtes hors de la voie prescrite à ceux qui veulent se sauver, vous y pouvez encore revenir : tandis qu'on peut se repentir, on peut espérer. Elevez votre voix comme le prophète, qui, s'étant engagé de lui-même dans un autre voyage que celui qui lui était marqué par le Seigneur, se vit bientôt puni de sa témérité ; et, du fond de votre abîme, dites comme lui, lorsqu'il se vit dans le sein de la baleine au milieu des flots, et réduit au plus évident de tous les périls. Ah ! Seigneur, quoique le choix injuste d'une voie contraire à la vôtre m'ait précipité

dans le fond de l'abîme, je ne laisse pas de crier vers vous pour implorer votre miséricorde : *De ventre inferi clamavi, et exaudisti vocem meam : verumtamen, rursùs videbo templum sanctum tuum.* Oui, Seigneur, malgré les chutes et les dangers de cet état que j'ai choisi sans vous consulter, j'espère encore qu'un jour j'aurai la consolation de revoir votre temple saint, avec les enfants d'Israël. (*Le même*).

[L'homme veut être indépendant. — Ce qui fait que presque tout le monde s'égare dans le chemin du salut et dans la vocation du Seigneur, c'est que, lorsqu'il s'agit de prendre un genre de vie, personne ne veut dépendre de Dieu, personne ne le consulte, personne ne l'écoute ; on écoute son caprice et son humeur, on écoute son intérêt, on écoute ses parents : Dieu est le seul qui n'est ni écouté ni consulté. La plupart des chrétiens ressemblent à ceux qui sont sur l'eau : ils ne vont pas, mais ils sont portés ; ils s'attachent, par caprice ou par occasion, au premier état qui flatte leurs passions. Dieu aurait sans doute sujet de leur faire ce reproche : *Gens absque consilio est ; utinàm saperent et intelligerent, et novissima providerent!* Voici une nation qui n'a ni conseil ni prudence : il serait à souhaiter qu'ils fussent sages et intelligents, et qu'ils prévinssent les derniers malheurs qui leur doivent arriver, Si vous voulez savoir d'où procède tant d'amertume et tant de déplaisirs dont cette vie est mêlée, si vous voulez savoir d'où vient que tant de personnes sont rongées de chagrin dans des conditions qui devraient rendre heureux selon le monde, c'est sans doute que, quand il s'agit de choisir un état de vie, on ne suit que son humeur, sans écouter la voix du Seigneur. Les uns, emportés par les bouillons de la jeunesse, s'engagent dans la profession des armes ; les autres se jettent témérairement dans le monde, en résistant aveuglément à la voix qui les appelait à la religion ; d'autres se font religieux par humeur et par dépit. Enfin, il n'y a presque personne qui dans son emploi ait Dieu pour objet, et son salut en vue. (*Essais de Sermons pour le Carême*).

[La vocation est nécessaire pour réussir]. — La vocation est absolument nécessaire pour travailler avec fruit et avec succès dans son état. Pourquoi voit-on des disgrâces dans les familles? d'où vient que ces grands projets d'ambition échouent aussitôt qu'ils ont commencé de paraître? C'est Dieu qui dissipe tous ces desseins, qui renverse tous ces édifices de boue et d'argile qui ne sont pas appuyés sur la pierre ferme d'une sainte vocation ; c'est par des vocations de caprice, de hasard, d'ambition et de cupidité que l'on s'est engagé dans ces entreprises. Aussi le mauvais succès qui les suit répond aux motifs corrompus qui en ont été le principe. Ah ! qui peut voir sans gémir cette jeunesse aveuglée qui se précipite sans considération, les uns dans la profession des armes, entraînés par l'exemple des autres ou déterminés par la conjoncture des temps ; les autres dans des mariages mal assortis, sur des motifs tout charnels, par des affections

toutes profanes, les autres dans des magistratures, sans capacité, entreprenant de décider de la vie, de l'honneur et des biens des hommes, lorsqu'ils n'ont aucune lumière pour se conduire eux-mêmes. Dira-t-on que ces personnes puissent réussir dans cet emploi ? J'entends, réussir pour leur salut, et pour le bien public ? (*Essais de Sermons pour la Dominicale*).

[Fidélité à la vocation]. — Personne n'ignore qu'il ne suffit pas que notre vocation vienne de Dieu, mais qu'il en faut remplir fidèlement les devoirs. Le malheureux Judas avait été appelé par J.-C. même à l'apostolat ; mais, ayant trahi son ministère par sa lâche perfidie, d'une voie de prédestination il est tombé dans l'abîme de la réprobation. Or, c'est particulièrement sur ce sujet que les hommes se flattent et prennent plaisir à s'aveugler eux-mêmes. On se borne à observer quelques-uns de ses devoirs pour lesquels on a moins d'éloignement, et on néglige les autres. Cependant ce n'est pas assez de travailler sans vocation, il faut remplir toute l'étendue de son ministère, comme l'Apôtre le recommande expressément. Malheur à moi si je ne prêche pas l'Evangile selon ma vocation ! Malheur à vous, magistrat, si, en pratiquant la charité, vous oubliez la justice ! Malheur à vous, femme chrétienne, si, pour suivre des pratiques de piété, vous abandonnez le soin de votre famille ! C'est en cette fidélité générale aux obligations de son état que consiste la vraie dévotion. Pensez sans cesse, dit l'Apôtre, à ce que Dieu exige de vous dans votre ministère, et vous en acquittez avec toute l'exactitude dont vous êtes capable : *Vide ministerium quod accepisti, ut illud impleas.* (*Les mêmes*).

[Il appartient à Dieu de nous assigner un poste.] — Rien n'est plus important et rien n'est plus juste que d'entrer dans un état par la vocation de Dieu, et de choisir le genre de vie que sa providence nous a destiné. Tout l'univers est, pour ainsi dire, la maison de Dieu, tous les hommes composent sa famille, ils y sont et comme ses sujets et comme ses enfants. C'est au maître à assigner à chacun son poste. Dieu est un père, Dieu est un maître infiniment sage : et ainsi il sait ce qui convient à chacun. Mais il n'est pas moins bon que sage : et ainsi il ne manquera pas de nous bien placer, si nous nous abandonnons à sa conduite. C'est ce que ne font point la plupart des hommes : c'est le hasard, c'est la passion, c'est le caprice, c'est l'esprit d'intérêt ou d'ambition, c'est un amour aveugle qui les conduit ; c'est par des principes déréglés qu'ils s'engagent dans un état. Peuvent-ils manquer de s'égarer en s'abandonnant à de si mauvais guides? Mais, hélas ! ils ne peuvent guère s'égarer que pour tomber dans le précipice. Si rien n'est plus aisé que d'y tomber, rien n'est plus difficile que de s'en relever.

Les suites de cet égarement sont funestes : depuis qu'on est égaré, on ne fait pas une démarche qui n'éloigne du terme. Dès-là qu'on n'est point

dans un état par la vocation de DIEU, qu'on n'est point dans le poste marqué par la Providence, rien ne réussit. DIEU nous avait donné les qualités et les talents proportionnés à l'état de vie auquel il nous appelait : si nous y fussions entrés, nous ne pouvions manquer, avec ces dispositions, d'y bien faire. Nous avons pris une autre route, nous nous sommes engagés dans un emploi où DIEU ne nous destinait pas, parce que nous n'y étions pas propres : faut-il s'étonner si nous nous en acquittons si mal, si rien ne nous réussit? Et puis, n'est-ce pas de DIEU et de sa bénédiction que dépend le succès de nos entreprises et le bonheur de notre vie? On s'étonne qu'un homme, avec tant d'esprit, tant de capacité, tant de talent, tant de mérite, a si peu de succès dans cet emploi, qu'il voit ses desseins déconcertés, sa fortune renversée. Il avait, ce semble, tout ce qu'il fallait pour réussir ; rien ne lui manquait, que la bénédiction du Seigneur, et cela seul a fait tout manquer. Mais d'où vient que DIEU ne l'a point béni? C'est qu'il était entré dans cet état, dans cet emploi, sans consulter DIEU, sans vocation. Un os qui est hors de sa place souffre beaucoup et fait souffrir tout le corps. Aussi un homme qui n'est pas dans la place qui lui était marquée par la Providence n'a que des chagrins et des dépits : il souffre beaucoup et fait souffrir les autres. N'est-ce pas de là qu'on voit si peu de gens contents de leur état? n'est-ce point là peut-être la source de vos chagrins? (**Nepveu,** *Réflexions chrétiennes*).

[Pourquoi tant de déceptions]. — D'où vient qu'on voit aujourd'hui si peu de chrétiens qui soient dans les voies du salut ; ou, supposé qu'ils y soient, si peu qui s'avancent dans cette voie et qui y fassent des progrès considérables? C'est que personne presque n'est dans l'état de vie où DIEU le voulait, ou ne s'applique à la condition où DIEU l'a mis. Chacun veut vivre selon son humeur et à sa mode. Ceux qui font profession d'être retirés, ou font venir le monde chez eux ou vont eux-mêmes trouver le monde, sous des prétextes spécieux ; ceux qui sont appelés à travailler veulent faire les contemplatifs, et se font une dévotion de leur paresse. On voudrait être ce qu'on n'est pas, et l'on ne s'étudie pas à être bien ce que l'on est. Ainsi, l'on ne fait pas de bonnes œuvres ; l'on se consume en vains désirs, et l'on sacrifie la perfection de son état à la vaine poursuite d'une perfection imaginaire. (**Fléchier,** *Panégyrique de S. Joseph*).

[Aveuglement général.] — Qui demanderait à tous les hommes où ils vont, ils répondraient tous d'une commune voix qu'ils vont à la mort et à l'éternité, que toutes leurs démarches les avancent vers ce terme effroyable, et qu'ils ne savent pas même si chaque pas qu'ils font ne les y fera point arriver : car tous ces chemins ont cela de commun, qu'on ne voit point si on est proche ou éloigné de leur fin. Mais, si on leur demandait ensuite pourquoi ils vont par ce chemin plutôt que par un autre et quel fondement ont les maximes par lesquelles ils se conduisent, on verrait qu'à

peine ils y ont fait réflexion, qu'ils ont embrassé les premières lueurs qui les ont frappés, que les règles qu'ils suivent n'ont point d'autre source qu'une coutume qu'ils ont embrassée sans examen, ou des discours téméraires dont ils ont fait leurs principes. (*Essais de morale dans l'éducation d'un prince*).

[Consulter la volonté de Dieu]. — Le vrai moyen d'entrer selon l'esprit de Dieu dans une condition ou dans un emploi, après avoir consulté la volonté de Dieu, car c'est par où il faut toujours commencer, est, dit S. Bernard, de faire comme ces gens qui élèvent de terre et qui pèsent en soulevant un peu le fardeau qu'ils vont se mettre sur les épaules, afin de voir s'ils le pourront porter. Je veux dire de mesurer auparavant ses forces, de prendre garde si l'on a la sagesse, la vigilance, la fidélité, l'exactitude, l'intégrité, et tous les talents nécessaires pour s'acquitter dignement de son ministère : *Æstimare opus, metiri vires, sapientiam ponderare.* Je prétends à cette magistrature, mais ai-je acquis une assez grande connaissance des lois pour rendre justice? Ai-je assez de fermeté et de courage pour me raidir contre les sollicitations d'un parent et d'un ami? Suis-je assez désintéressé et intègre pour ne pas succomber aux tentations de l'intérêt et de l'avarice? assez vigilant et laborieux, etc. (*Discours moraux*).

[Bonheur d'une vraie vocation]. — Heureux ceux qui s'appliquent à la recherche de la voie qui leur est marquée, et qui ne s'en détournent point quand ils y sont une fois entrés, mais la fournissent jusqu'à la fin. C'est en ce point que Salomon fait consister la plus grande prudence d'un homme sage : *Sapientia callidi est intelligere viam suam.* Mais malheur, au contraire, à ceux qui s'écartent de cette voie et qui prennent une autre route ! Comme chaque état a ses devoirs, ses charges et ses obligations particulières, qui exigent certains secours et certaines grâces pour s'en acquitter comme il faut, Dieu, selon le cours commun de sa providence, ne les donne qu'aux personnes qu'il y appelle, et c'est avec justice qu'il les refuse à ceux qui s'y engagent contre son gré et sans attendre sa vocation : car c'est à Dieu seul qu'appartient le droit de disposer comme il lui plaît de ses créatures, comme c'est un devoir indispensable des créatures de se soumettre aveuglément à la disposition qu'il a faite d'elles : *Cor hominis*, dit le Sage, *disponit viam suam, sed Domini est dirigere gressus ejus.* Autrement, c'est se mettre hors de la voie par laquelle Dieu avait destiné de nous conduire au salut, par un égarement semblable à celui d'un voyageur qui, dès le premier pas, s'égare de la route qu'il devait prendre, et qui plus il marche, plus il s'éloigne du terme où il a dessein d'arriver. C'est ainsi que la fausse démarche que font les hommes par le choix d'un autre état que celui que Dieu leur avait marqué par sa providence rompt la suite et l'enchaînement des moyens qu'il leur

avait préparés pour les conduire au salut, et les expose à un danger évident de se perdre, s'ils n'ont soin de réparer l'égarement où cette fausse démarche les a jetés. Car DIEU ne laisse point impuni l'attentat des gens qui se font des voies à eux-mêmes, en laissant la route qu'il leur a marquée ; s'ils s'écartent de l'ordre de sa providence, ils tombent en l'ordre de sa justice, qui, par un juste et redoutable châtiment, leur soustrait les grâces qui leur seraient très-nécessaires pour fournir heureusement la carrière où ils se sont témérairement engagés, et leur laissant seulement celles que, dans l'ordre d'une providence commune, il ne refuse à personne, pour ne les pas mettre dans l'impossibilité absolue de faire leur salut. (**La Font**, *Dimanche après l'Ephiphanie*).

[On peut se sauver partout]. — Comme l'on voit le ciel de tous les endroits de la terre, on peut y aller aussi de toutes les conditions du monde : de la cabane comme du trône, de la cour comme du cloître : *Unusquisque in quâ vocatione vocatus est, in hâc permaneat.* Il est pourtant certain qu'il y a des conditions où le salut est moins assuré que dans les autres. Etre soldat et être impie passait presque pour une même chose dans l'esprit des premiers chrétiens. Ne faisons point le royaume des cieux impossible là où il n'est que difficile : disons qu'on peut se sauver dans toutes les conditions ; mais ajoutons qu'il n'en est aucune qui n'ait ses peines et ses obligations. (*Actions chrétiennes*).

[Tendre à la perfection de son état]. — Il n'est pas vrai que, pour être sauvé, il faille nécessairement être parfait : mais ce qui est certain, c'est que, selon la parole du Fils de DIEU, chacun doit tendre à la perfection de son état et prendre les moyens nécessaires d'y arriver. Nous ne sommes pas obligés tous d'embrasser l'état le plus parfait, mais nous avons tous une obligation indispensable de travailler avec soin à nous perfectionner dans l'état où la Providence nous a mis. Nul n'est exempt du précepte d'aimer DIEU de tout son cœur et de toutes ses forces, d'avoir en horreur tout péché, et de prendre tous les moyens nécessaires pour arriver à la sainteté. (**Croiset**, *Retraites*).

[Eviter les dangers du monde]. — Quelque sages que soient les précautions qu'on a prises dans le choix que les gens du monde ont fait de leur état, comme la vocation ne délivre pas des dangers qui s'y trouvent, il faut veiller pour les éviter. Inutilement saurait-on que la mer est pleine d'écueils si l'on n'était continuellement en garde pour les éviter. Les gens du monde sont embarqués sur une mer orageuse : suffit-il qu'ils n'en ignorent pas les dangers, sans se mettre en peine d'en éviter les écueils? La pensée qu'ils ont que DIEU les a mis dans cet état ne les dispense pas de l'obligation de veiller sans cesse pour éviter un naufrage. Il ne suffit pas de savoir que l'air qu'on respire est mauvais, il faut prendre des pré-

servatifs contre la contagion. Est-ce sagesse de savoir qu'on voyage dans un pays ennemi, et de ne se défier de rien et de marcher sans armes? (**Croiset,** *Réflexions chrétiennes*).

[Vocation ecclésiastique]. — Qui pourrait avoir la témérité d'entrer dans les ordres et dans les dignités de l'Eglise sans y être particulièrement appelé du Seigneur? Ce n'est pas assez que vous soyez savant, sage, habile, irréprochable dans vos mœurs : il faut que DIEU vous y appelle par une vocation sûre et éprouvée. On sait que ce n'est pas assez d'avoir de bonnes qualités pour être admis aux premières charges et pour être employé au gouvernement de l'Etat : il est principalement nécessaire d'y être appelé par le prince; et si quelqu'un était assez hardi pour s'y ingérer par sa propre autorité, qui doute qu'il ne fût renvoyé tout couvert de honte et de confusion? Quoi! il faut être appelé du roi pour un ministère temporel, et on osera exercer un ministère tout saint et tout spirituel sans l'ordre de DIEU? On aura la hardiesse d'usurper les trois puissances de JÉSUS-CHRIST, celle de produire son corps adorable sur l'autel, celle de remettre ou de retenir les péchés, celle d'annoncer la divine parole, sans avoir aucune marque de la vocation du Seigneur? Comment ne craint-on point ce que dit S. Cyrille d'Alexandrie, que ceux qui seront si téméraires que de s'ingérer d'eux-mêmes dans le sacré sacerdoce doivent attendre une condamnation et une vengeance pareille à celle de Coré, Dathan et Abiron, qui furent engloutis tout vivants dans les entrailles de la terre pour s'être élevés contre Moïse et Aaron, que DIEU avait élus l'un pour le gouvernement de son peuple, et l'autre pour le ministère de son autel? Malheur à vous, s'écrie S. Bernard, qui ne recevez pas les clefs de l'Eglise, mais qui les prenez et qui les enlevez par violence : *Væ vobis qui clavem tollitis, non accipitis!*

Non-seulement, dit S. Chrysostôme, ceux qui ravissent par leur crédit et par leur puissance les dignités de l'Eglise s'exposent à de sévères châtiments de la justice divine, mais ceux-là mêmes qui sont élevés par faveur et par l'assistance d'autrui ne pourront trouver dans leur dignité, lorsqu'ils manquent à leur devoir, aucun prétexte d'excuse au jugement de DIEU. Car, si ceux qui n'y entrent que par l'ordre et la vocation divine, après avoir refusé autant qu'il leur a été possible cet honneur, sont en danger de répondre pour les autres, croirons-nous qu'il suffise pour nous excuser que nous ne soyons point coupables d'avoir aspiré à cette dignité par nos désirs, par nos intrigues et par notre ambition? Si DIEU ne nous appelle lui-même, en vain les hommes nous appellent; et si nous ne suivons la voix de DIEU, la voix des hommes ne nous excusera pas. (*Essais de sermons*).

[Danger des grands emplois]. — L'apôtre S. Jacques nous avertit de craindre les premières places, de ne nous point empresser de devenir les maîtres

des autres, sachant que nous en serons exposés à un jugement plus sévère. Que peut-on dire donc de tous ceux qui ambitionnent les grands emplois? Ne doit-on pas déplorer leur aveuglement, bien loin d'envier leur sort? Ce n'est pas que je prétende par-là condamner tous ceux qui sont élevés et qui sont revêtus de l'autorité. Ils sont à plaindre, mais on ne doit point les condamner. Il faut nécessairement que les premières places, aussi bien que les dernières, soient remplies. Il y en a que Dieu conduit et qu'il appelle, et qui, quoiqu'ils sentent toute la pesanteur de leurs emplois, eussent été criminels de ne pas obéir à la voix de Dieu. Quoique les périls soient grands, la grâce de Dieu est encore plus forte. Mais c'est véritablement être dépourvu de sens que de s'empresser pour obtenir les premières places. Au contraire, si vous êtes digne de grands offices et que l'on vienne à vous oublier, estimez-vous heureux ; rendez grâces au Seigneur. Que si vous êtes élevés, ne cessez jamais de craindre, et estimez votre dignité non pas comme quelque chose de brillant et d'avantageux, mais comme un poids très-pesant, qui doit vous faire incessamment demander à Dieu des forces pour vous y soutenir. **(Lambert).**

[Diversité des devoirs] — Nous sommes tous dans ce monde comme dans un navire qui fait route sur la mer. Ceux qui composent l'équipage du vaisseau n'ont pas tous le même emploi : les uns travaillent, les autres se laissent conduire ; il y en a qui commandent, il y en a qui obéissent ; les uns servent pour la manœuvre, les autres sont à la boussole et au gouvernail. On y voit des pilotes, des matelots, des marchands, des officiers. Mais, quelque emploi qu'ils aient, ils doivent s'en acquitter sans entreprendre sur celui des autres. Car quel désordre serait-ce si le soldat voulait faire le pilote, lui qui peut-être n'a jamais manié la rame ; ou si le pilote quittait son gouvernail pour faire le métier de soldat, lui qui n'a jamais été exercé dans la milice! Quel désordre serait-ce si ceux qui sont pour la manœuvre s'imaginaient être assez habiles pour conduire le vaisseau, et s'ils s'ingéraient témérairement dans un emploi qui ne leur appartient pas ! ne s'exposeraient-ils pas à un danger évident de faire naufrage et de perdre ceux qui tiendraient avec eux la même route ? Quelque chose de semblable se passe dans le monde, dont les conditions et les emplois sont fort partagés. Commandement, sujétion, action, repos, empire, dépendance, armes, livres, magistrature, négoce, richesses, pauvreté, élévation, abaissement : voilà ce qui fait les différents états de la vie. C'est ainsi que la Providence de Dieu en a disposé, pour faire régner dans l'univers une belle et nécessaire économie. C'est ainsi qu'il a voulu que les choses se passassent dans l'ordre même du salut lui à qui il n'appartient pas moins d'assigner aux hommes la condition où il les veut que de les créer et de les mettre au monde. C'est à lui à les conduire, et à son esprit à leur marquer les routes différentes

qu'ils doivent tenir sur cette mer orageuse du siècle où il les expose. Prendre sa vocation d'une autre main que de la sienne, c'est se perdre ; ne pas travailler dans sa vocation, et, comme parle l'Apôtre, ne pas faire son affaire propre et personnelle, c'est se perdre aussi. Manque-t-on de vocation, ou manque-t-on à sa vocation (car il ne faut pas confondre ces deux choses) : il n'en faut pas davantage pour être réprouvé. Dans l'une, on veut être son guide et l'arbitre de son état : première disposition très-différente de celle de Jésus-Christ, qui se laissa conduire par l'Esprit-Saint : *Ductus est* Jesus *à Spiritu.* Dans l'autre, on veut demeurer dans l'inaction, comme s'il n'y avait ni devoir à remplir, ni tentation à combattre, ni asile à se ménager : seconde disposition très-différente de celle de Jésus-Christ que l'Esprit-Saint conduisit dans le désert pour y être tenté par le démon ; *Ductus est à Spiritu in desertum, ut tentaretur à diabolo.* (**L'Abbé Boileau**, *Carême*).

[Bien faire présentement]. — Etes-vous engagé dans un état pour toute la vie : ne délibérez plus sur le choix, inutiles et désavantageuses réflexions, mais occupez-vous uniquement à remplir avec ferveur et avec ponctualité tous les devoirs de votre état, persuadé que Dieu vous y veut, quoique le choix que vous avez fait et les motifs que vous avez eus aient été défectueux. C'est une tentation alors de croire le contraire. Quand on s'est laissé tomber, on ne s'amuse plus à raisonner sur le choix du chemin qu'on avait à prendre ; on s'applique à guérir la plaie qu'on s'est faite, et à être plus sur ses gardes pour s'empêcher de tomber en continuant la même route. Suivez ce conseil. (**Croiset**, *Exercices de piété*).

[Remplir les devoirs de notre état]. — Toute votre perfection se doit enfin réduire là, à faire les actions qui sont propres du rang où Dieu vous a mis, de la charge que vous exercez, de la communauté où vous vivez, et de les faire le mieux qu'il vous est possible. On se flatte souvent que l'on vivrait beaucoup mieux dans un état plus relevé que le sien, que l'on aurait occasion d'y faire des choses extraordinaires, et que l'on s'y sanctifierait infailliblement ; mais c'est l'orgueil qui inspire ces sentiments. Attachez-vous donc à faire ce que Dieu demande de vous, pour ne perdre pas les richesses que vous avez entre les mains en soupirant après celles que vous ne sauriez acquérir : *Ne erigas oculos tuos ad opes quas non potes habere* (Prov. xxiii). Or, qu'est-ce que Dieu demande de vous? l'accomplissement des devoirs propres de votre état. Tandis que vous ne mettrez pas là tous vos soins, feriez-vous d'ailleurs les actions les plus relevées et les plus éclatantes, vous n'en serez pas plus saint, et tout cela ne pourrait que vous jeter dans l'illusion. La sainteté ne consiste pas à faire des choses grandes et relevées, elle consiste dans l'accomplissement parfait des devoirs de notre état. En effet, que fit de grand et d'éclatant la femme forte si vantée dans l'Ecriture? Mit-elle, comme Débora, des armées en

déroute? Coupa-t-elle, comme Judith, la tête à un général au milieu de son camp ? Non : elle s'occupait à filer : *Digiti ejus apprehenderunt fusum.* Elle veillait sans cesse sur sa maison, et nuit et jour elle travaillait dans son ménage : *Lucerna ejus non extinguetur in nocte* (Prov. XXXI). Voilà ce qui la fit sainte ; et ces actions si ordinaires, et même si basses en apparence, mais propres de son état, et qu'elle faisait avec tant de perfection, l'ont fait louer par le Saint-Esprit même comme une femme rare et d'un courage héroïque : *Mulierem fortem quis inveniet?* (**Ségneri**, *Méditations*).

[Ne pas choisir à la légère]. — On peut dire que la prédestination a une grande liaison avec l'état auquel Dieu nous appelle. Cet enchaînement de grâces, cette admirable économie de la Providence pour le salut, a un grand rapport avec la vocation. Il faut être dans l'état de vie auquel Dieu nous a destinés : prendre un autre état, c'est se mettre dans un danger évident de se perdre. Il faut choisir un état : et que de prières, que de réflexions, que de considérations sont nécessaires pour faire un bon choix ! On prend assez toutes ces précautions quand il s'agit d'embrasser l'état religieux, quoique ce soit le plus saint et le plus aisé pour faire son salut ; mais prend-on les mêmes précautions quand il s'agit de s'embarquer dans le monde? Cependant chacun convient que le monde est une mer fameuse en naufrages, où tout est danger pour le salut, tout est écueil. Une jeune personne a-t-elle résolu d'entrer dans le cloître : bon Dieu, que d'obstacles à vaincre du côté des parents, des amis et même des indifférents ! Chacun semble se faire un plaisir, un devoir même, de l'en dissuader. Que de temps ne demande-t-on pas pour y penser ! avec quelle éloquence représente-t-on les difficultés, les austérités, les déboires d'un état si saint? En fait-on autant quand il s'agit de s'engager dans le monde? On ne s'avise guère de demander si on y a bien pensé. Les parents, les amis, seraient fâchés si l'on savait qu'on délibérât sur un état si périlleux. Comprenez bien l'iniquité et l'irrégularité de cette conduite. Devez-vous choisir un état : pensez-y sérieusement, surtout si vous vous sentez porté à entrer dans le monde, et même dans l'état ecclésiastique, où les dangers ne sont pas moindres pour bien des gens. (**Croiset**, *Exercices spirituels*).

[Comment Dieu nous fait connaître sa volonté]. — *Fiat voluntas tua, sicut in cœlo, et in terrâ.* Que votre volonté soit accomplie, ô mon Dieu ! afin que mon obéissance soit telle qu'elle doit être, c'est-à-dire, une imitation de celle du ciel, et une préparation continuelle à cette bienheureuse vie par une continuelle attention à vous écouter. Vous nous parlez, et vous agissez en nous par votre grâce. Vous nous parlez par la voix de vos inspirations, vous agissez par votre grâce quand nous y coopérons fidèlement. Vous nous parlez en plusieurs manières, pour nous faire connaître vos desseins

sur nous. C'est quelquefois immédiatement pa vous-même. Vous en usâtes ainsi à l'égard d'Abraham, lorsque vous lui dîtes : *Egredere de terrâ tuâ et de cognatione tuâ et de domo patris tui :* Sortez de votre parenté, de la maison de votre père, et venez en la terre que je vous montrerai. Vous en usâtes encore ainsi à l'égard des Apôtres en leur disant : *Venite, et faciam vos piscatores hominum.* Vous usez encore aujourd'hui quelquefois de cette manière par des inspirations si fortes, et qui font sentir si manifestement qu'elles sont de vous, que l'on n'en peut douter. — C'est aussi quelquefois par le raisonnement humain que Dieu nous fait connaître sa volonté, ou par l'entremise et le ministère des hommes, lorsque leurs paroles nous éclairent, ou que leurs exemples nous touchent et nous portent à prendre un état. Ce fut ainsi que la lecture de la vie de S. Antoine convertit deux gentilshommes de la cour d'un empereur, et que l'exemple de ces deux gentilshommes hâta la conversion de S. Augustin ; et la conversion de ce saint docteur en a causé une infinité d'autres. — Dieu manifeste encore sa volonté d'une troisième manière : il emploie les disgrâces, les adversités, les maladies, pour nous jeter, comme par un coup de tempête, au port du salut éternel, en nous réduisant à certains états dans lesquels nous sommes comme nécessités d'avoir recours à lui : nous désirons les biens du ciel avec d'autant plus d'ardeur que nous voyons l'inutilité de nos travaux pour ceux de la terre. — De quelque manière qu'il vous plaise de m'appeler, ô mon Dieu ! je serai toujours content, pourvu que votre volonté soit accomplie, et que je suive toujours vos aimables desseins sur moi. *Fiat voluntas tua.* (*Manière de réciter l'Orais. dominc.*).

[Bonheur de la vocation religieuse]. — Combien est grande la grâce que Dieu fait à une personne de l'appeler à l'état religieux ! combien lui doit-elle être précieuse ! avec quelle attention et avec quelle fidélité doit-elle y correspondre ! De tous les états que l'on peut embrasser, nul n'est plus propre à connaître, à aimer, à servir Dieu ; et ceux qui embrassent ce bienheureux état sont particulièrement ce qu'on peut appeler son peuple choisi. C'est parmi ce peuple que son nom est grand : on n'y pense qu'à lui, on n'y aime que lui, on n'y sert que lui. On y a un souvenir de lui sans oubli, un amour pour lui sans partage ; on y a le bonheur de lui rendre un service toujours continué et jamais interrompu. L'âme, occupée de mille autres soins dans le monde, l'esprit, distrait de mille autres pensées, ne peut que rarement se tourner vers Dieu : mais de quel avantage ne jouit pas une personne religieuse, qui, éloignée du tumulte, de l'embarras et de la corruption du monde par une entière séparation, dégagée du soin des richesses par le vœu de pauvreté qui lui a fait quitter toutes ces sortes de biens, par le vœu de chasteté qui l'a fait renoncer aux plaisirs du corps, par le vœu d'obéissance qui l'a débarrassée du soin de soi-même, de quel avantage, dis-je, ne jouit point cette personne, qui

n'est absolument occupée que de Dieu, qui porte toutes ses vues en lui, qui n'a autre soin que d'accomplir ses saintes volontés.

C'est une des prérogatives de l'état religieux, c'en est comme une nécessité inséparable, de ne penser qu'à Dieu, de n'avoir d'autre soin que de lui plaire. Heureuse nécessité, qui fait perdre la pensée de tous les faux biens, pour ne s'attacher qu'à celui qui est la source des vrais biens! Tout, dans le monde, fait perdre l'idée et la pensée de Dieu; tout, dans l'état religieux, en rappelle la pensée et le souvenir. La maison que l'on habite est proprement la maison de Dieu, l'habit que l'on porte est un saint habit, les personnes avec lesquelles on a le bonheur de vivre sont des personnes consacrées à Dieu; les emplois que l'on y a sont saints par eux-mêmes ou sanctifiés par l'obéissance. On n'y voit rien que de saint : saints exemples, livres saints, tableaux des actions des saints, représentations des divins mystères. On n'y fait rien que de saint : méditations fréquentes, ferventes exhortations, entretiens édifiants, prières vocales, oraisons mentales, louanges de Dieu, saints cantiques souvent réitérés dans la journée. D'ailleurs, les lumières intérieures y sont bien plus pures que dans le siècle ; car, quoique Dieu répande ses lumières partout, parce qu'il veut être connu de tous, cependant il est certain qu'il les répand avec bien plus d'abondance sur les personnes religieuses, qui se sont consacrées tout entières à son service, que sur les personnes séculières, qui ont moins fait pour lui. Les lumières que vous faites luire, Seigneur, sur le peuple que vous vous êtes choisi et que vous avez séparé du reste des hommes, et les connaissances que vous lui donnez des vérités éternelles, sont merveilleuses. *Illuminas tu mirabiliter à montibus æternis.*

Celui qui est engagé dans les embarras du siècle se donne à mille objets différents, qui partagent son cœur : *Sollicitus est quæ sunt mundi, et divisus est*, dit S. Paul : mais celui qui a abandonné le monde, qui en est dégagé, ne donne ses affections qu'aux choses qui regardent le Seigneur, et qu'aux moyens de lui plaire. Après avoir renoncé aux honneurs, aux richesses et aux plaisirs, par les vœux qu'il a faits, que pourrait-il aimer autre chose que Dieu? Qu'est-ce qui pourrait entrer en partage d'un cœur qui en est venu là pour son amour? Comme l'esprit ne peut être sans penser et le cœur sans aimer, que reste-t-il à une âme religieuse, qui a renoncé à l'amour de toutes les choses du monde, que d'aimer Dieu, de l'aimer uniquement et sans partage? Dieu, de son côté, trouvant une âme vide et dégagée de toutes les choses du monde, que fait-il? il y entre, il en prend une pleine possession ; il occupe son esprit, il le remplit d'une foi vive; il allume dans son cœur le feu de son saint amour ; il se saisit de sa mémoire, de son imagination, de ses sens, de toutes ses puissances intérieures et extérieures : il y répand ses dons, ses grâces, et cela avec profusion. Il y établit son règne : et toute l'occupation de cette âme bienheureuse n'est plus que de servir Dieu et de l'aimer. (*Le même ouvrage*).

[Tiédeur d'un religieux]. — Entre ceux qui correspondent à la grâce de leur vocation et qui embrassent l'état religieux, combien s'en trouve-t-il ? hélas ! il ne s'en trouve que trop qui, se contentant de l'avoir embrassé, se mettent peu en peine d'en prendre l'esprit et d'en remplir les devoirs; qui se persuadent qu'après la généreuse démarche qu'ils ont faite en quittant le monde tout est fait pour eux, et que leur salut est en assurance, puisqu'ils sont dans un état saint, et qu'ils ont le bonheur de vivre avec des saints. Cette idée est également fausse et dangereuse; elle peut aisément les perdre, les conduire en enfer par le chemin du paradis : car, si la grâce de la vocation à l'état religieux est un grand bien, quel mal ne s'ensuit pas de l'abus d'un si grand bien! Mais pourquoi s'en trouve-t-il tant qui en abusent ? C'est que, comptant trop sur la sainteté de l'état qu'ils ont embrassé en entrant dans le cloître, ou ils ne font pas assez pour remplir leur vocation par une vie qui lui soit conforme ; ou peut-être, et il n'est que trop vrai, les murailles mêmes des maisons religieuses le déclareraient si nous ne le faisions, ils déshonorent souvent le saint habit dont ils ont le bonheur d'être revêtus, par des dérèglements qui feraient honte à bien des gens du siècle : ce qui a fait dire à un auteur moderne que le plus méchant homme qui soit dans l'univers est sans contredit le plus méchant religieux : et cela est assez conforme au sentiment du Philosophe lorsqu'il dit : *Corruptio optimi, pessima.* (*Ibid*).

[De l'ambition]. — Quand une fois on est possédé d'une ambition déréglée, on méprise tout ce que la raison, la conscience et les amis peuvent nous alléguer de plus fort contre le désir d'un emploi que l'on sait ne nous point convenir, et un ambitieux ne fait point d'autre réponse à toutes les objections qu'on lui peut faire que celle de l'Ange rebelle : *Ascendam,* je monterai. Mais comment entrer dans une charge au-dessus de notre génie et de nos talents ? comment occuper une place que nous ne remplirons jamais? comment nous charger d'un fardeau que nous ne pouvons soutenir ? J'en désire l'honneur, me dira quelqu'un, et je trouverai qui se chargera du fardeau quand j'en voudrai partager les fruits : *Ascendam.* Mais, dans un poste si exposé à la vue et à la censure des hommes, comment accorder les bienséances d'une dignité qui demande une vie pure et sans reproche avec le penchant naturel que nous sentons au plaisir ? Nous garderons, autant que nous pourrons, les apparences, comme tant d'autres ; et si nous n'avons pas assez de bonheur pour imposer silence au public, nous aurons assez de force pour le laisser dire : *Ascendam.* Mais quoi ! ne considérons-nous point le scandale que nous allons causer, les murmures que nous allons exciter, le mépris même et le ridicule que nous allons nous attirer? Nous allons devenir les objets de toutes les railleries d'une ville, les sujets de tous les mauvais contes ; plus sûrement, dans la médiocrité, nous aurions suivi nos penchants ; moins criminellement, dans l'obscurité, nous aurions contenté nos désirs. A tout cela,

point d'autre réponse sinon que nous voulons nous élever : *Ascendam.* Encore, si, pour suppléer à la vocation et aux talents, nous avions au moins soin de nous disposer par notre travail aux emplois auxquels nous aspirons et où notre vanité nous porte, par un travail, dis-je, assidu et constant, par une forte application à en connaître les devoirs, par une probité à l'épreuve, par une piété capable de nous attirer des grâces de ressource, nôtre témérité aurait au moins quelque endroit par où elle pourrait être excusable. Mais quelles dispositions y apportons-nous d'ordinaire ? Une jeunesse déréglée, des passions vives et bouillantes, des habitudes incorrigibles ! Avec une telle préparation, on monte sur les fleurs de lys, on décide de la vie des hommes ; on a même l'impudence de se mettre au service de DIEU dans l'état religieux. Faut-il donc s'étonner si nous voyons tant de scandales dans tous les états du monde ! (**Le P. d'Orléans,** *Annonciation*).

Z.

ZÈLE

POUR LE SALUT DU PROCHAIN.

AVERTISSEMENT.

Le Zèle des âmes *est nécessairement lié avec la charité envers le prochain, puisque c'est ce qu'il y a de plus noble et de plus excellent dans cette charité; mais il ne laisse pas, pour cela, d'être le sujet d'un discours tout particulier. Nous le traiterons donc ici, sans avoir égard à ce que nous avons dit en général de la charité que nous devons à nos frères, et, quoiqu'on doive avoir du zèle pour tout ce qui regarde la religion et le service de* Dieu, *nous le restreindrons au seul salut des âmes et à l'emploi apostolique des ouvriers qui travaillent à la vigne du Seigneur.*

Il y a sur cette matière plusieurs choses à considérer : les motifs qui doivent exciter ce zèle, les pécheurs et les péchés sur lesquels on doit l'exercer, les conditions qu'il doit avoir, les défauts qui ont coutume de s'y mêler

et de le corrompre ; par quelles actions on peut le témoigner ; dans quelles occasions on est plus particulièrement obligé de le faire paraître ; mais surtout l'excellence et le mérite du divin emploi de s'appliquer au salut et à la conversion du prochain.

Nous pouvons avoir déjà dit quelque chose de ce zèle en parlant du prix de nos âmes ; mais comme, pour ne point confondre les matières, nous n'avons alors parlé qu'en passant du zèle qu'un chrétien doit avoir de contribuer à leur salut, nous en parlerons ici plus expressément et plus amplement, afin d'exciter tout le monde à secourir le prochain dans la chose la plus nécessaire et la plus importante, qui est le salut de son âme.

§ I.

Desseins et Plans.

I. — Dans le zèle que nous devons avoir pour le salut de nos frères, il y a trois choses à considérer, qui seront le partage de ce Discours : — 1°. L'obligation qu'a tout chrétien de procurer le salut de son prochain, selon son état, ses forces et son talent; 2°. Les motifs qui nous doivent exciter à travailler au salut des âmes, et nous animer à embrasser ce saint emploi; 3°. Les conditions que doit avoir ce zèle afin de réussir.

Première Partie. — Pour ce qui regarde l'obligation commune à tous les chrétiens de contribuer au salut les uns des autres, elle est fondée — 1°. Sur le précepte que Dieu en a fait : *Mandavit illis unicuique de proximo suo* (Eccli. xvii). On ne peut douter que le zèle pour le salut du prochain ne soit renfermé dans le précepte de l'aimer comme nous-mêmes, puisque ce doit être une charité chrétienne et surnaturelle, qui consiste à lui souhaiter et à lui procurer, autant qu'il nous est possible, le plus grand de tous les biens, son salut éternel; et, quand cette charité est ardente, elle s'appelle zèle. Ainsi, nous ne sommes pas moins obligés d'avoir du zèle pour nos frères que d'avoir de la charité : de sorte que, comme là où il n'y a point de chaleur on doit conclure qu'il n'y a point de feu, là où il n'y a point de zèle on doit conclure qu'il n'y a point de charité. — 2°. Si le zèle pris en bonne part, signifie une certaine émulation pour le bien, nous la devons avoir mutuellement, cette émulation sainte, qui est le fondement de l'amitié chrétienne, et qui doit toujours être accompagnée de charité, comme en étant inséparable : *Æmulamini in bonum* (Galat. iv.), comme parle l'Apôtre. — 3°. Comme la charité chrétienne n'est pas une complaisance oisive du bien de son prochain, ni un simple désir de lui faire du bien, mais consiste à lui en faire effectivement, à le secourir dans ses be-

soins, de même le zèle qui a pour objet son salut ne doit pas se contenter de le lui souhaiter, mais faire tous ses efforts pour le lui procurer, en rechercher les moyens et les occasions, chacun selon son état et ses forces. — O DIEU ! qu'il y a peu de personnes qui soient vivement persuadées de cette vérité. Ce feu n'est-il pas aujourd'hui presque entièrement éteint, et cette charité refroidie ? — Or, quoique cette obligation soit commune à tout le monde, il y en a cependant qu'elle regarde plus particulièrement : — 1°. Les personnes publiques, qui sont en place ou qui ont de l'autorité sur les autres, doivent s'en servir pour procurer leur salut. — 2°. C'est une obligation essentielle aux pères de famille de s'appliquer à l'éducation de leurs enfants, de faire instruire leurs domestiques, de leur apprendre à vivre en chrétiens. — 3°. Tous les particuliers y sont même obligés : leur incapacité, leur peu de santé ou de pouvoir ne les en dispensent point, puisqu'il n'y a personne qui ne puisse contribuer au salut des autres par ses bons discours, par ses avertissements charitables, par le bon exemple et par les prières.

Seconde partie. — Les motifs qui doivent exciter notre zèle sont particulièrement : — 1°. La gloire de DIEU, que nous devons nous efforcer de procurer. Or, jamais nous ne le ferons plus avantageusement que quand nous nous efforcerons d'attirer à son service des âmes qui sont créées à son image, capables de le connaître et de l'aimer, en quoi consiste proprement sa gloire ; et jamais nous ne lui témoignerons plus d'amour qu'en lui rendant service en ce qu'il a lui-même le plus à cœur. — 2°. L'honneur que nous aurons d'être les associés, les coopérateurs, et comme parle S. Paul, les coadjuteurs du Fils de DIEU dans l'ouvrage du salut des hommes : c'est à quoi il a employé sa vie, ses travaux et ses souffrances. Nous le ferons jouir du fruit de son sang, et nous en appliquerons le mérite et le fruit aux particuliers. — 3°. Le grand service que nous rendrons aux âmes, qui seront sauvées par notre moyen et par notre secours. Quelle reconnaissance ne nous témoigneront-elles point? quelle joie et quelle consolation, à la mort, de les présenter à DIEU comme le fruit des bénédictions qu'il a données à nos travaux ! Ne s'emploieront-elles pas ensuite à procurer notre salut par les grâces qu'elles obtiendront de DIEU pour nous ? etc.

Troisième Partie. — Les conditions que doit avoir ce zèle afin d'être efficace. — 1°. Comme c'est par le motif de la gloire de DIEU que nous devons nous employer au salut du prochain, ce zèle doit être pur, désintéressé, et nul autre motif humain n'y doit entrer : car c'est ce qui a coutume de le corrompre. Combien d'autres motifs se mêlent ici ! — 2°. Etant pris sur le modèle de celui qu'a eu le Fils de DIEU, il en doit porter les principaux caractères, qui sont : la douceur, la patience, la condescendance aux infirmités du prochain. — 3°. Ayant pour objet le salut du prochain, on ne doit point s'oublier soi-même, et ce zèle doit être selon la science, c'est-à-dire prudent, discret, réglé, etc.

II. — Il y a deux choses qui sont l'objet du zèle, et à l'égard desquelles il doit agir différemment : *le mal*, qui est le péché, dont on s'attriste et qu'on s'efforce d'empêcher ; *le bien*, ou les bonnes œuvres qu'on tâche de faire pour la gloire de Dieu, et le salut du prochain. Voilà à quoi le zèle doit s'occuper, dans ces deux choses qu'il regarde comme son objet.

La première, à l'égard du mal. — 1°. Le zèle doit être prévoyant pour le prévenir, plutôt que d'attendre à y remédier lorsqu'il est arrivé. — 2°. Il doit être agissant, et témoigner de la vigueur pour l'arrêter lorsqu'il ne fait que commencer. — 3°. Il doit être ferme et inflexible pour remédier au mal invétéré.

La seconde, le bien qu'il doit entreprendre pour la gloire de Dieu et le salut du prochain. — 1°. On doit l'exercer avec autorité, et pour cela il faut avoir droit ou mission, ou obligation à raison de son état. — 2°. Il faut l'exercer avec prudence et discrétion, pour ne pas entreprendre au-dessus de ses forces ni s'exposer à périr soi-même pour sauver les autres. — 3°. Avec tranquillité, sans impatience et sans emportement contre les obstacles qui s'y rencontrent.

—

III. — On peut se borner aux seules conditions du zèle, en supposant l'obligation de l'exercer, et le sujet sur lequel on doit le faire paraître ; et ce beau passage de S. Bernard peut faire une juste division : *Zelum tuum inflammet charitas, informet scientia, firmet constantia. Sit fervidus, sit circumspectus, sit invictus.* Cette division est si juste, si régulière et si claire, qu'elle n'a pas besoin d'explication. — 1°. Le zèle doit être excité par une charité ardente. — 2°. Réglé par la science et par la prudence, qui est comme la forme de toutes les vertus. — 3°. Enfin, il doit être inébranlable et invincible, par une constance qui le fait raidir contre toutes les difficultés et les obstacles qu'il rencontre dans ses entreprises et ses justes desseins.

—

IV. — On peut prendre pour sujet les marques qui font distinguer le véritable zèle d'avec le faux.

La première est d'examiner si nous ne nous cherchons point nous-mêmes, par un amour propre, au lieu d'avoir en vue la pure gloire de Dieu et le salut du prochain.

La seconde, si nous n'avons point une injuste acception des personnes, et si nous nous employons aussi volontiers pour les pauvres que pour les riches, etc.

La troisième, si nous ne refusons aucun des moyens propres pour réussir dans cet emploi, et si nous ne nous rebutons point par les difficultés qui s'y rencontrent.

V. — Marques et caractères du faux zèle, en prenant pour thème ces paroles : *Medice, cura teipsum.*

1°. Le faux zèle est intéressé, et, dans le bien qu'il procure aux autres, il ne cherche que le sien propre. — 2°. Par un défaut contraire, il s'oublie soi-même pour se livrer entièrement aux autres.

3°. Il est téméraire, emporté, sans science et sans prudence : et alors il n'est utile ni au prochain ni à soi-même.

—

VI. — Les qualités que doit avoir le zèle d'une personne apostolique, employée à la conversion des pécheurs.

1°. Il doit être autorisé par une mission légitime, et non pas s'ingérer sans ordre dans un ministère où Dieu ne l'emploie pas, comme ces faux prophètes dont il est parlé dans l'Ecriture, qui se mêlaient d'annoncer la parole de Dieu sans qu'il les envoyât ni qu'il les chargeât de cette commission.

2°. Il doit être éclairé de la science : autrement, c'est un aveugle qui en conduit d'autres dans le précipice.

3°. Il doit être intrépide, mais avec prudence et discrétion, pour ne rien entreprendre mal à propos : c'est-à-dire, en peu de mots, que le zèle doit être autorisé et soutenu, éclairé et humble, hardi et discret. (*Essais de Sermons pour la Dominicale*).

—

VII. — *Premièrement.* — Travailler au salut du prochain avec les conditions que demande un véritable zèle, c'est travailler à son propre salut et le faire avec avantage. — 1°. Parce que c'est attirer sur nous une abondance de grâces dont Dieu favorise ceux qui travaillent pour son service dans la chose du monde qui lui est le plus agréable. — 2°. Parce que, si la charité couvre la multitude des péchés et nous en obtient le pardon, procurer le salut des âmes est sans contredit l'acte de charité le plus excellent. Aussi l'apôtre S. Jacques nous assure-t-il que celui qui aura été la cause de la conversion de son prochain, sauvera son âme propre. — 3°. Parce que les âmes que nous aurons sauvées s'intéresseront réciproquement dans notre salut et nous en procureront les moyens auprès de Dieu.

Secondement. — Travailler au salut du prochain sans les conditions que doit avoir le zèle, c'est exposer son salut et se mettre en danger évident de se perdre soi-même. — 1°. Parce que c'est s'exposer aux occasions du péché, où Dieu ne s'est point engagé de nous soutenir. — 2°. Notre imprudence et notre indiscrétion nous font commettre une infinité de péchés. — 3°. Nous sommes la cause de la perte des autres, dont nous répondrons à Dieu, au lieu d'avoir contribué à leur salut.

VIII. — 1°. Il n'y a rien de plus agréable à Dieu qu'un zèle ardent et véritable du salut du prochain, parce qu'il n'y a rien qui lui procure plus de gloire.

2°. Rien de plus préjudiciable au prochain, à l'Eglise et à nous-mêmes, qu'un zèle indiscret, imprudent et mal réglé.

—

IX. — 1°. On ne peut davantage témoigner l'amour qu'on a pour Dieu que par un zèle sincère et ardent pour le salut des âmes.

2°. On ne peut avoir une plus grande charité envers le prochain que de s'employer à lui procurer le plus grand de tous les biens, qui est son salut éternel. — Ainsi, dans le zèle des âmes sont renfermés les deux préceptes de la charité, par lesquels on accomplit toute la loi.

—

X. — 1°. S'employer pour le salut du prochain, c'est le plus grand honneur et la plus grande gloire que l'on puisse rendre à Dieu.

2°. C'est le plus grand et le plus important service que nous puissions rendre au prochain.

3°. C'est l'action du plus grand mérite que nous puissions faire pour nous-mêmes.

—

XI. — 1°. En quoi consiste le véritable zèle. — 1°. A haïr le péché, à le détruire tant que l'on peut. — 2°. A aimer les pécheurs, et à faire tous ses efforts pour les rappeler de leur égarement.

2°. Comment on peut s'acquitter de ces deux devoirs : par une haine parfaite, comme parle le prophète, et par un parfait amour. C'est — 1°. Que le zèle que nous avons pour nos ennemis soit sans aigreur et sans amertume ; — 2°. Que le zèle que nous avons pour le salut de nos amis soit sans lâcheté et sans trop de complaisance. — 3°. Que le zèle que nous avons pour ceux qui nous sont indifférents soit ardent et discret.

—

XII. — Les illusions du zèle faux et outré.

1°. Il prend tous ses sentiments, quelque extravagants qu'ils soient, pour des vérités constantes et autant d'articles de foi.

2°. Il prend les emportements de son naturel fougueux pour des mouvements du Saint-Esprit.

3°. Il prend les avis charitables qu'on lui donne pour envie qu'on lui porte et des contradictions que le démon lui suscite.

§ II.

Les Sources.

[Les SS. Pères]. — **S. Augustin**, Tract. 10 *in Joann.*, montre que tout chrétien doit avoir du zèle pour le salut du prochain, et en quelles occasions nous pouvons témoigner ce zèle. — Tract. 56 *in eumd.* expliquant ces paroles, *Ubi sum ego, illìc et minister meus erit :* quels sont les devoirs d'un homme qui a du zèle.

S. Ambroise, *in ps.* 118, fait un long discours sur le zèle, où il fait voir que c'est au zèle des Apôtres que l'on doit la conversion des gentils.

S. Chrysostôme, Homélie 80 sur S. Matthieu : quelle ardeur nous devons témoigner pour secourir ceux de nos frères qui se perdent. — Homil. 3 *in Genes.* : combien c'est une chose agréable à Dieu de s'employer pour le salut des âmes.— III *adversùs vituperatores vitæ monast.* : il nous servira de peu de mener une vie sans reproche, si nous négligeons le salut de ceux qui nous sont soumis. — *Orat.* 5 *adversùs Judæos* : il n'y a aucune bonne action qui puisse égaler le mérite du zèle des âmes. — *Comment. in Hebr.* : travailler au salut des âmes, c'est l'office des anges de Jésus-Christ. — Eloge de S. Paul : il le compare aux anges et à tout ce qu'il y a de plus grand dans le ciel et sur la terre, à cause de la grandeur de son zèle. — *In* I *Cor.*, où il réfute le faux prétexte de ceux qui disent que le zèle des âmes n'est ni la vertu ni le devoir des gens du monde. — *Hom.* 17 *ad popul. Antioch.*, il rapporte le zèle de quelques solitaires qui vinrent à Antioche pour détourner la colère de l'empereur Théodose.

S. Grégoire, *in Evangelia* : que personne ne peut s'excuser ou se dispenser d'avoir du zèle pour le salut de son prochain.

Théodoret, *Ecclesiast. histor.*, 25, rapporte l'exemple du grand S. Antoine et d'un autre solitaire nommé Aphraatès, du temps de l'empereur Valens.

S. Bernard, *Serm*, 49 *in Cantic.*, dépeint admirablement le zèle outré et emporté. — *Serm.* 70 : effets du zèle et marques si on est animé de ce feu du Saint-Esprit, moyens d'acquérir ce zèle.

S. Bonaventure, dans la Vie de S. François, ch. 12, fait voir l'ardeur du zèle dont ce grand saint était animé.

[Livres spirituels et autres]. — **Albertus Magnus**, *Paradisus animæ*, 26.

Grenade, *Traité de l'Oraison et de la Méditation*, § 12, parle du zèle indiscret de profiter aux autres.

Rodriguez, 3e partie, traité 1, ch. 10, traite amplement et solidement ce sujet.

Le P. Gaudier, *De perfectionis naturâ et causis*, part. 2, sect. 3, c. 17 et 18 : objet, causes, effets, nature du zèle.

Le P. Saint-Jure, *Connaissance et amour de Notre-Seigneur*, III, ch. 12, sect. 13, a un long traité du zèle des âmes, où il a ramassé tout ce que les autres en ont dit.

Le P. Haineufve, 3e partie du livre *de l'Ordre*, discours 18, traite aussi ce sujet amplement, et enseigne les moyens de régler le zèle.

Bernardin Rossignolus, *Discipl. relig.*, III, 8.

Nicolaus Lancicius, *Opusc.* 13.

Jacobus Alvarez, III *De adept. virtutum*, p. 2, c. 5, § 3.

Theophilus Bernardinus, *De persever.*, IV.

Josephus Mansi, *Biblioth. moral.*, Tract. 97.

Raynerius de Pisis, *Pantheol.* verbo *zelus*.

Cresolius, *Mystagogus*, III, 34.

Le P. du Sault. Œuvres spirituelles, 2e p., c. 5, rapporte les réflexions de sainte Thérèse sur le zèle des âmes.

Remarques sur divers sujets de religion et de morale.

Le P. Nepveu, *Réflexions chrétiennes pour tous les jours de l'année*, 25 et 26 octobre, 3 décembre.

Il en est aussi parlé dans les *Réflexions* du **P. de la Colombière**.

Le P. Croiset, *Réflexions chrétiennes*, traite du faux zèle.

[Prédicateurs]. — **Matthias Faber**, *Auctuarium*, *Them.* 3, in festo Simonis et Judæ.

Cheminais, Sermon sur la fête de la Pentecôte.

Stapleton, *Domin.* II *post Pentec.*, Textu 1. — *Domin.* 4 *post Pentec.*, Textu 1. — *Domin.* II *post Pascha*, Textu 2.

Monmorel, Homélie sur l'évangile du dim. dans l'octave de l'Ascension : moyens de distinguer le vrai zèle d'avec le faux.

Eusebius Nierembergius, *Homil.* 19 *de animarum zelo et curâ juvandi proximos.*

Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne (**Houdry**), 2e dim. après Pâques.

[Recueils]. — **Grenade**, *Sylva locorum communium*, Verbo *Zelus*.

Busæus, *Viridarium*
Labatha, *Thesaurus*
Lohner, *Biblioth. manualis*
} Verbo *Zelus*.

§ III.

Passages, exemples et applications de l'Ecriture.

De manu fratris ejus requiram animam hominis. Genes. IX, 5.

Je redemanderai la vie de l'homme à la main de son frère (qui l'aura tué ou laissé mourir par sa faute).

Zelo zelatus sum pro Domino DEO *exercituum, quia dereliquerunt pactum tuum filii Israël.* III Reg. XIX, 10.

Je brûle de zèle pour vous, Seigneur DIEU des armées, parce que les enfants d'Israël ont abandonné votre alliance.

Zelus domûs tuæ comedit me, et opprobria exprobrantium tibi ceciderunt super me. Ps. 68.

Le zèle de la gloire de votre maison m'a dévoré, et les outrages de ceux qui vous insultaient sont tombés sur moi.

Defectio tenuit me pro peccatoribus derelinquentibus legem tuam. Ps. 118.

Je suis tombé en défaillance à cause des pécheurs qui abandonnaient votre loi.

Tabescere me fecit zelus meus, quia obliti sunt verba tua inimici mei. Ps. eod.

Mon zèle m'a fait sécher de douleur, parce que mes ennemis ont oublié vos paroles.

Vidi prævaricantes, et tabescebam, quia eloquia tua non custodierunt. Ibid.

J'ai vu les prévaricateurs de vos lois, et je séchais de douleur, parce qu'ils n'ont point gardé vos paroles.

Nonne qui oderunt te, Domine, oderam, et super inimicos tuos tabescebam? Ps. 138.

Seigneur, n'ai-je pas haï ceux qui vous haïssaient, et ne séchais-je pas d'ennui à cause de vos ennemis?

Accensus est velut ignis zelus tuus. Ps. 78.

Votre zèle s'est enflammé comme un feu.

Fortis ut mors dilectio et dura sicut infernus æmulatio. Cant. VIII, 6.

La charité est forte comme la mort, et le zèle est inflexible comme l'enfer.

Juro ego, dicit Dominus : nolo mortem impii, sed ut convertatur impius à viâ suâ et vivat. Ezech. XXXIII, 11.

Je jure par moi-même, dit le Seigneur, que je ne veux point la mort de l'impie, mais qu'il se convertisse, qu'il quitte sa mauvaise voie et qu'il vive.

Usquequò peccatores, Domine, usquequò peccatores gloriabuntur? Ps. 93.

Jusques à quand, Seigneur, jusques à quand les pécheurs se glorifieront-ils avec insolence?

Mandavit illis unicuique de proximo suo. Eccli. XVII, 12.

Il a ordonné à chacun d'eux d'avoir soin de son prochain.

Qui ad justitiam erudiunt multos fulgebunt quasi stellæ in perpetuas æternitates. Daniel. XII, 3.

Ceux qui auront instruit plusieurs de leurs frères dans les voies de la justice luiront comme des étoiles pendant toute l'éternité.

Ponam zelum meum in te. Ezech. XXIII, 25.

Je les animerai contre vous, et les ferai exécuteurs de mon zèle.

Optabam ego ipse anathema esse à Christo pro fratribus meis, qui sunt cognati mei secundùm carnem. Rom. IX, 3.

Je désirais de devenir moi-même anathème et d'être séparé de JÉSUS-CHRIST pour mes frères, qui sont de même sang que moi selon la chair.

Filioli mei, quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis. Galat. IV, 19.

Mes chers enfants pour qui je sens de nouveau les douleurs de l'enfantement, jusqu'à ce que JÉSUS-CHRIST soit formé en vous.

Quàm speciosi pedes evangelizantium pacem! Rom. X, 15.

Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui annoncent l'Evangile de paix!

Æmulor vos Dei *æmulatione.* II Cor. xi, 2.

J'ai pour vous un zèle, mais un zèle de Dieu

Testimonium perhibeo illis quòd æmulationem Dei *habent, sed non secundùm scientiam.* Rom. x, 2.

Je puis leur rendre ce témoignagne, qu'ils ont du zèle pour Dieu ; mais c'est un zèle qui n'est point selon la science.

Charitas Christi urget nos. II Cor. v, 14.

L'amour de Jésus-Christ nous presse.

Gaudium meum et corona mea. Phil. iv, 1.

Vous êtes ma joie et ma couronne.

Cupidè volebamus tradere vobis non solùm Evangelium Dei*, sed etiam animas nostras, quoniam charissimi nobis facti estis.* I Thessal. ii, 8.

Dans l'affection que nous avions pour vous, nous souhaitions de vous donner non-seulement la connaissance de l'Evangile de Dieu, mais aussi notre propre vie : tant est grand l'amour que nous vous portions.

Testis est mihi Deus *quomodò cupiam omnes vos in visceribus Christi.* Philipp. i, 8.

Dieu m'est témoin avec quelle tendresse je vous aime tous, dans les entrailles de Jésus-Christ.

Quis infirmatur, et ego non infirmor? quis scandalizatur, et ego non uror? II Cor. xi, 29.

Qui est faible sans que je m'affaiblisse avec lui ? qui est scandalisé sans que je brûle de zèle ?

Qui converti fecerit peccatorem ab errore viæ suæ salvabit animam ejus a morte, et operiet multitudinem peccatorum. Jacobi v.

Celui qui convertira un pécheur et le retirera de son égarement sauvera une âme de la mort, et couvrira la multitude de ses péchés.

Pascite qui in vobis est in gregem Dei*... Et, cùm apparuerit Princeps pastorum, percipietis immarcessibilem gloriæ coronam.* I Petri v, 2.

Paissez le troupeau qui vous a été confié... Et, quand le Prince des pasteurs paraîtra, vous remporterez une couronne de gloire qui ne se flétrira point.

Ignem veni mittere in terram : et quid volo nisi ut accendatur? Lucæ xii, 49.

Je suis venu jeter le feu sur la terre : et que désiré-je, sinon qu'il s'allume ?

EXEMPLES TIRÉS DE L'ANCIEN-TESTAMENT.

[Zèle de Moïse]. — Moïse est sans contredit le premier et le plus considérable exemple que nous ayons, dans l'ancienne loi, du zèle que nous devons avoir pour le salut du prochain, dont la délivrance du peuple d'Israël était une figure. Comme ce grand législateur a fait paraître ce zèle en plusieurs occasions, nous rapporterons les principales, où il a donné des preuves tantôt de sa fermeté et tantôt de sa douceur et de sa charité admirable envers ce peuple, dont Dieu l'avait choisi pour être le libérateur, le conducteur et le législateur. — Le premier exemple qu'il donna d'un zèle soumis et généreux fut d'exécuter l'ordre qu'il avait reçu d'aller trouver Pharaon pour lui ordonner, de la part de Dieu, de laisser aller ce peuple dans le désert, offrir un sacrifice au vrai Dieu. Moïse avait infiniment appréhendé cette commission, et avait fait les derniers efforts pour s'en défendre ; mais, voyant que c'était la volonté de Dieu, il s'en acquitta avec une résolution qui fit voir en même temps sa grande foi, sa grande obéissance et son ardent amour pour son peuple, puisque,

pour procurer sa délivrance, il s'exposait visiblement à la mort, par un zèle que les grands pasteurs de l'Eglise ont toujours regardé comme leur instruction, puisque, à l'exemple de Moïse, ils doivent toujours respecter les puissances, mais sans appréhender leur colère lorsqu'il s'agit des intérêts de Dieu. — Le zèle des âmes est d'un plus grand mérite devant Dieu que de faire des miracles. Car quels miracles et quels prodiges Moïse ne fit-il point quand les Israélites sortirent de l'Egypte? Et cependant tout cela n'approche point du zèle ardent qu'il témoigna lorsque, intercédant pour eux auprès de Dieu, il lui dit : *Aut dimitte eis hanc noxam, aut, si non facis, dele me de libro tuo quem scripsisti.* Voilà, dit S. Chrysostôme, la plus grande des merveilles que Moïse ait jamais opérées : c'est du moins ce qui marque un zèle et une charité incomparables. Par sa tendresse pour ce peuple ingrat, il ne peut souffrir la proposition que Dieu lui fit de le perdre, en lui promettant en échange de le faire chef d'une autre nation plus puissante et moins ingrate. Ce pasteur incomparable, donnant alors un exemple de charité à tous ceux qui doivent dans la suite être les conducteurs des âmes, parle toujours à Dieu comme aimant mieux périr avec ce peuple que de devenir grand sans lui. Sa douceur oublie l'injure particulière qu'on fait à sa personne ; il est insensible à cette grande autorité qu'on lui offre sur un nouveau peuple ; il engage même Dieu, par ses propres intérêts, à accorder le pardon à son peuple, de peur qu'on ne lui reproche d'avoir amené adroitement les Hébreux dans le désert afin de les exterminer. — Descendu de la montagne, où il avait eu un long entretien avec Dieu, Moïse voyant de ses yeux le veau d'or que les Israélites avaient formé et les danses que l'on faisait, fut tellement saisi d'un saint zèle, qu'il jeta par terre et rompit en pièces les tables de la loi ; ensuite il alla, sans craindre la brutalité de ce peuple, prendre cette idole, aux yeux mêmes de ces impies, il la fit réduire en cendres, qu'il jeta dans l'eau et qu'il leur fit boire, pour témoigner le mépris qu'il faisait de cette idole. Et puis, continuant son zèle, il s'alla mettre à la porte du camp et cria tout haut que, si quelqu'un était l'adorateur du vrai Dieu, il vînt sur l'heure se joindre à lui afin de venger ensemble l'outrage qu'on venait de faire à Dieu. Tous les lévites étant venus, il leur commanda de tirer l'épée et d'aller d'une porte du camp à l'autre en tuant tout ce qui se rencontrerait devant eux, sans épargner ni père ni frère ni enfant : ce qu'ils firent aussitôt ; et ils tuèrent près de vingt-trois mille hommes. Ainsi, le plus doux de tous les pasteurs, qui souffrait toutes ses injures particulières avec un courage invincible, témoigna une juste colère et un zèle saint pour venger celles de Dieu. Lui qui venait de demander à Dieu la vie de son peuple, en s'efforçant de mourir pour lui, en fait mourir maintenant un si grand nombre ! Le feu de sa charité qui brûlait au-dedans alluma son zèle au-dehors : il se souvint qu'il était médiateur pour soutenir autant les intérêts de Dieu envers son peuple que les intérêts de son peuple envers Dieu. Son amour fit qu'il s'opposa à la

colère de Dieu, à la vérité, mais son zèle lui fit châtier ceux qu'il avait arrachés à la fureur de Dieu même.

[David]. — Nous ne pouvons mieux apprendre le zèle dont le saint roi David était animé, de voir Dieu offensé par les pécheurs, que par le regret et le déplaisir qu'il en témoigne lui-même : *Je suis tombé en défaillance*, dit-il en un endroit, *à cause des pécheurs qui ont abandonné votre loi, et mon zèle m'a desséché parce que mes ennemis ont oublié vos commandements. Mes yeux sont devenus des sources d'eau,* dit-il dans le même psaume, *à cause de ceux qui n'observent pas votre loi.* Comme l'eau qu'on met dans un alambic se résout en vapeur par l'opération du feu, ainsi David se fondait en larmes, par la violence de son zèle, lorsqu'il voyait que l'on offensait la majesté infinie de Dieu. Nous devons avoir un semblable zèle, en sorte que d'un côté nous fassions notre plus grande joie de voir Dieu aimé et respecté de tout le monde, et que de l'autre nous n'ayons point de plus sensible douleur que de voir arriver le contraire. Voilà ce que fait le véritable zèle, dit S. Augustin ; et celui-là est véritablement dévoré du zèle de la maison de Dieu qui voudrait empêcher tous les maux qu'il voit commettre, qui supporte impatiemment de ne le pouvoir pas faire et qui en gémit.

[Elie]. — Lorsqu'il se trouve des âmes endurcies dans le crime, Dieu leur en oppose d'autres toutes brûlantes de zèle, qui ne craignent point leurs violences et qui leur reprochent librement leurs impiétés. Tel fut Elie, cet homme de Dieu, qui, depuis longtemps dans le secret où Dieu le tenait caché, sortit enfin de son silence et parut à la cour d'Achab, non pour le flatter dans ses désordres, mais pour lui prononcer l'arrêt de la justice de Dieu. S'étant donc contenté jusque-là de voir, avec une douleur profonde, les dérèglements d'Achab et le progrès de son idolâtrie, il se taisait, parce que Dieu ne lui avait pas encore donné l'ordre de parler, et il offrait à Dieu ses gémissements en secret. Mais, aussitôt que Dieu lui eut ouvert la bouche, ni l'impiété d'Achab, ni les emportements de Jézabel, ni aucune considération humaine, ne le put intimider. Il paraît devant ce prince, le feu dans le cœur, dans la bouche et dans les yeux ; il lui déclare qu'en punition de ses péchés, il ne tombera pas une goutte de pluie sur la terre, et que la famine va réduire son royaume dans la dernière désolation. Il lui parle comme s'il avait entre les mains les clefs du ciel, pour l'ouvrir et pour le fermer à sa parole ; et, comme s'il eût été le maître des éléments, il les employa pour venger l'outrage que ce prince idolâtre faisait à celui qui les avait créés. — Il témoigna son zèle dans d'autres occasions, comme quand il fit descendre le feu pour dévorer celui qu'Achab avait envoyé pour se saisir de sa personne, avec les cinquante hommes de sa suite, et lorsqu'après avoir confondu les faux prophètes il les fit tous mourir. Mais ce zèle si sévère, qui était nécessaire

en ce temps-là, n'étant plus de l'esprit de la nouvelle loi, nous n'en parlerons pas davantage.

[Jonas]. — Le prophète Jonas avait annoncé aux Ninivites, de la part de DIEU, que leur ville serait détruite dans quarante jours ; et, voyant ensuite que ses prédictions n'avaient point d'effet, il supportait impatiemment, par un zèle outré, que DIEU ne la détruisît point comme il l'en avait menacée. En cet état, il sortit de la ville, et, s'étant fait un abri, il s'assit à terre : et alors DIEU fit croître tout d'un coup un lierre qui, s'élevant au-dessus de la tête du prophète, lui donnait de l'ombre et le défendait de l'ardeur du soleil. Mais le lendemain, le lierre vint à se sécher, par l'ordre de DIEU ; et comme le prophète, brûlé par le soleil qui lui donnait sur la tête, regrettait la perte du lierre : *Pensez-vous*, lui dit le Seigneur, *que vous ayez raison de vous affliger?* Vous êtes fâché de ce que le lierre est mort : et vous ne voulez pas que je pardonne à une grande ville comme Ninive, où il y a plus de six vingt mille enfants qui n'ont point encore l'usage de raison ?

[Mathathias]. — Le zèle ardent dont Mathathias était animé pour la défense de la loi du Seigneur est dépeint au liv. 1 des Machabées, ch. 2, lorsque, voyant les désastres et les calamités de sa nation : Malheur à moi, s'écrie-t-il, qui semble n'être né que pour voir la désolation de ma patrie et l'affliction de mon peuple! et il déchira ses habits pour marque de sa douleur et de son indignation quand il vit un Juif sacrifier aux idoles ; son zèle le porta jusqu'à tuer de sa propre main cet impie sur l'autel même où il commettait cette horrible profanation.

EXEMPLES TIRÉS DU NOUVEAU-TESTAMENT.

[Notre-Seigneur]. — Le zèle des âmes est proprement le sujet de la venue du Fils de DIEU sur la terre. Nous voyons briller dans toutes ses actions une sainte ardeur pour leur conversion, il cherche les publicains et s'expose à la calomnie pour les gagner ; il va en Samarie, et il y change le cœur d'une femme abandonnée ; il entre dans la maison du pharisien, et il fait d'une pécheresse publique une illustre pénitente ; il souffre qu'on le charge d'opprobres et qu'on lui donne la mort, pour s'acquitter parfaitement de l'office du Sauveur du monde. Il fait paraître son zèle et sa tendresse pour les âmes dans la parabole du bon pasteur empressé à chercher la brebis égarée, dans la joie qu'il témoigne après l'avoir recouvrée. Il en donne des marques infaillibles par les larmes qu'il

verse sur la perte de Jérusalem, dans l'ardeur avec laquelle il invite ses disciples de demander à son Père qu'il envoie des ouvriers à sa vigne, et avec laquelle il les presse d'y travailler eux-mêmes; dans la compassion qu'il témoigne sur l'abandon où il voit tant de peuples, qui sont comme des brebis sans pasteur; dans le désir empressé qu'il a de boire le calice de sa passion, quelque amer qu'il fût; enfin, dans les saints transports avec lesquels il embrasse sa croix, parce qu'elle devait être l'instrument de notre salut.

[Les Apôtres]. — Dès que les Apôtres se sont consacrés à JÉSUS-CHRIST, leur plus grand désir a été de donner des preuves de leur zèle. Ils ont pénétré jusqu'aux extrémités de la terre pour y chercher des idolâtres à instruire, des pécheurs à convertir. On les a vus courir par le monde animés de cet esprit pour annoncer l'Evangile à toute la terre. Ils faisaient, à la vérité, des miracles qui étonnaient les peuples; ils commandaient aux vents et aux tempêtes, et la nature était en quelque façon devenue leur esclave; mais, après tout, leur charité et leur zèle était le plus grand de leurs miracles. Aussi était-ce ce zèle qui leur faisait sacrifier avec plaisir leur honneur et leur vie pour porter la lumière de l'Evangile aux nations les plus éloignées, et les retirer de l'aveuglement profond où elles étaient; rien ne persuadait mieux l'Evangile que le zèle et la charité de ceux qui le publiaient.

[S. Paul]. — On connaît assez les travaux, les courses, et la multitude des peuples convertis par S. Paul, pour être persuadé que c'est avec justice qu'on lui donne le nom de *grand Apôtre*, ou de *l'Apôtre* par excellence. Mais il n'y a que lui-même qui nous ait pu exprimer les sentiments de son cœur, et le désir ardent qu'il avait de la conversion de ses frères. Il le déclare en plusieurs endroits de ses Epîtres, mais particulièrement dans la première qu'il écrit à Timothée, ch. 11 : *Nous nous sommes abaissés*, dit-il, *comme des enfants; nous avons eu pour vous les mêmes sentiments qu'une mère qui nourrit et qui aime tendrement ses enfants. Ainsi, dans l'affection que nous ressentions pour vous, nous aurions souhaité de vous donner non-seulement la connaissance de l'Evangile, mais aussi notre propre vie, tant était grand l'amour que nous vous portions. Vous vous souvenez, mes frères, de la peine et de la fatigue que nous avons souffertes, et comme nous vous avons prêché l'Evangile, veillant jour et nuit pour n'être à charge à aucun de vous.* Avez-vous jamais remarqué plus d'empressement, plus de zèle, plus d'amour? Son zèle l'oblige à prendre toutes sortes de formes pour se rendre agréable à ses frères. Il s'abaisse, il se réduit à la condition d'un enfant. Il n'y a point d'amour plus grand, plus empressé, que celui d'une mère : tel est celui de S. Paul. La preuve solide d'un amour effectif, c'est quand on est prêt de donner sa vie : on a vu plusieurs fois que cette disposition fut continuelle dans le cœur de ce grand apôtre.

Pourquoi toutes ces inquiétudes? pourquoi tous ces empressements? C'est que S. Paul est pénétré d'amour pour ses frères. Son zèle est si fort, qu'il ne peut se permettre aucun repos.

Après avoir parlé du zèle des Apôtres en général, il semble inutile de rapporter comment chacun d'eux l'a fait voir en particulier; ce serait une chose infinie d'en faire l'éloge, comme de S. André, qui n'eut pas plus tôt connu le Messie qu'il le fit connaître à S. Pierre son frère. Le zèle de S. Pierre n'a pas été moins remarquable, puisque ce fut pour cela que le Sauveur lui donna la charge de son troupeau. Le zèle de S. Jean-Baptiste n'est pas moins célèbre ; etc.

[Zèle défectueux]. — Les disciples du Fils de Dieu demandaient que le feu du ciel tombât sur les Samaritains, et croyaient s'intéresser pour la gloire de Dieu contre des schismatiques qui méritaient sa vengeance. Ils s'imaginaient au moins imiter le prophète Elie, dont le zèle a été couronné de tant de louanges. Cependant le Fils de Dieu improuva ce zèle, en leur disant : Vous ne savez de quel esprit vous êtes poussés ; leur faisant entendre que l'esprit de la nouvelle loi est bien différent de celui de l'ancienne pour gagner des âmes à Dieu, convertir les pécheurs et les faire enfants de Dieu. Pour vaincre leur dureté et leur opiniâtreté, il ne fallait point employer d'autres armes que la douceur, la patience et la charité.

S. Paul, en persécutant les chrétiens, croyait soutenir la loi chancelante et prête à tomber. Il avoue lui-même que son zèle était non-seulement violent et outré, mais faux pour l'ignorance de la vérité, dont un intérêt mal entendu l'avait rendu persécuteur. Il était cependant si entêté de ce faux zèle, que toute autre voix que celle du ciel qui l'aurait frappé n'aurait produit aucun effet sur son cœur ; une puissance miraculeuse était nécessaire pour ramener cet esprit de zèle de l'égarement dans le droit. — Nous lisons dans l'Evangile plusieurs exemples de ce zèle faux, indiscret, hypocrite ou intéressé. Tel était celui des pharisiens pour l'observation du sabbat, lorsqu'ils voyaient le Sauveur guérir les malades en ce jour ; ils en murmuraient hautement et s'en scandalisaient, et par un faux zèle l'accusaient de violer la loi. Les mêmes pharisiens étaient poussés d'un faux zèle lorsqu'ils témoignaient plus d'ardeur pour faire garder les traditions qu'ils avaient eux-mêmes introduites que pour faire observer les commandements de Dieu. Tel fut encore le zèle de Judas et de quelques autres disciples, qui ne purent souffrir sans murmure que Marie-Madeleine répandît un parfum précieux sur la tête du Sauveur, etc. — Combien d'illusions semblables, qui excitent et animent encore aujourd'hui un faux zèle ! On croit que son ennemi est l'ennemi de Dieu, qu'on peut faire contre lui tout ce que l'imagination échauffée peut suggérer, etc.

APPLICATIONS DE QUELQUES PASSAGES DE L'ÉCRITURE.

Ignem veni mittere in terram : et quid volo nisi ut accendatur? (Lucæ XII). — Je suis venu apporter le feu sur la terre : et qu'est-ce que je souhaite sinon qu'on l'allume? Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de vous dire que ce feu céleste que le Fils de DIEU est venu allumer sur la terre n'est autre que l'ardente charité dont son cœur était embrasé, et qu'il souhaite d'allumer dans tous les cœurs. Mais peut-être n'avez-vous pas fait réflexion que ce feu divin tient de la nature de celui qui sert ici-bas à nos usages ; qui s'étend, se communique, augmente son activité et ses forces lorsqu'il est appliqué à un sujet étranger : *Charitas excæstuat, teneri non potest, immensitatem æmulatur*, dit S. Bernard. Vous concevez, je m'assure, que ce feu céleste n'est autre que cette charité ardente qui prend le nom de zèle, lorsqu'on lui donne le même objet qu'elle a de toute éternité dans le cœur de DIEU : savoir, le salut des âmes et la conversion du prochain. Or, où est ce feu et ce zèle ardent? Il est presque éteint; *l'iniquité s'est augmentée, et la charité s'est refroidie* (Matth. XXIV). On voit peu de chrétiens zélés : c'est un malheur déplorable. Mais les ecclésiastiques ne sont guère plus zélés que les autres hommes : le malheur est encore plus grand. Car qui échauffera le zèle des hommes, qui les excitera, si ceux-là même qui sont envoyés de DIEU pour animer leurs frères sont dans la mollesse et négligent leurs devoirs?

Vos estis sal terræ (Matth. V). Le Sauveur compare le zèle apostolique au sel. En effet, il n'est rien de plus utile aux âmes ni de plus avantageux pour leur salut : car il les garantit de la corruption des mœurs, par la doctrine et le bon exemple, et leur inspire l'amour et l'estime de la perfection. La nature corrompue a perdu le goût des vertus : la pauvreté, l'humilité, la pénitence, lui semblent amères ; mais le sel de la doctrine Evangelique les rend si douces et si agréables à plusieurs, qu'ils les souhaitaient avec ardeur. La nature corrompue aime le vice, toutes ses inclinations tendent au mal, à l'orgueil, à l'intempérance, au luxe ; mais la Sagesse céleste que les hommes apostoliques enseignent corrige tous ces désordres, et donne une sainte horreur de tout ce qui peut souiller le cœur de l'homme.

Mandavit illis DEUS *unicuique de proximo suo* (Eccli. XVII). Vous n'avez pas le caractère ou les talents nécessaires pour annoncer la parole de

Dieu, ou pour conduire les autres dans la voie du salut ; prêchez par votre exemple, et servez de flambeau à ceux à qui vous ne pouvez servir de guide. Vous avez des engagements qui ne vous permettent pas d'aller loin chercher des brebis perdues : soyez l'apôtre de votre famille, en prenant soin qu'on y vive chrétiennement. Vous n'avez nulle autorité, nulle inspection sur personne ; vous vivez dans la retraite, et vous êtes absolument caché aux yeux du monde : gémissez au moins sur les désordres dont il est rempli ; levez les mains au ciel pour ceux qui s'appliquent à les combattre ; offrez des vœux pour les travaux des hommes apostoliques ; faites, en un mot, suppléer vos désirs aux efforts que vous ne pouvez pas faire (1).

Ite, angeli veloces, ad gentem convulsam et dilaceratam, etc. (Isa. XVIII). Sur ces paroles, qui montrent que c'est Dieu qui envoie des ouvriers évangéliques pour travailler à la conversion des âmes, il faut remarquer qu'il ne dit pas *Mittite*, mais *Ite*. Allez vous-même, en personne ; ne chargez point un autre d'une commission qui vous regarde personnellement ; n'en substituez point d'autre en votre place ; mais vous-même travaillez-y incessamment : *Ite*. Allez chercher vous-même les pécheurs pour leur représenter le misérable état où ils sont ; pressez-les d'en sortir au plus tôt. Si vous avez d'autres affaires qui vous arrêtent, défaites-vous-en pour vous appliquer à celle-ci, comme la plus importante : *Ite*. S'il est besoin de vous priver de quelque douceur ou de quelque commodité de la vie, vous en serez avantageusement dédommagés par le gain que vous ferez : *Ite*. Si les liens de la chair et du sang vous retiennent, rompez-les ; s'il faut même répandre du sang par une glorieuse entreprise, peut-il y avoir un plus juste sujet ? *Ite*.

Domine, hominem non habeo (Joan. v). — Combien de pécheurs peuvent dire aujourd'hui ce que le paralytique de l'Evangile, qui avait été trente-huit ans sur le bord de la piscine, disait au Sauveur : *Hominem non habeo !* Il y a tant d'années que je suis dans le péché, parce qu'il n'y a personne qui soit touché de ma misère. Si cette mère passionnée avait aimé son fils en mère chrétienne, elle aurait été la cause de sa conversion ; si cette femme mondaine, au lieu d'une jalousie ridicule, avait eu cette sainte jalousie que S. Paul recommande, à force de conjurer le ciel, elle aurait retiré ce mari du vice ; si cet ami lâche s'était fait un point d'honneur de ne pas laisser périr son ami, d'un athée, il aurait fait un serviteur de Dieu. Mais où trouve-t-on ces amitiés solides ? On s'inquiète pour un enfant, mais d'une inquiétude païenne ; on a du zèle pour son prochain ;

(1) Ce serait ici le lieu de parler de la propagation de la Foi, cette belle œuvre, l'honneur de notre siècle. (*Edit.*).

on a du zèle pour son prochain, mais un zèle qui n'a rien moins que le caractère de la foi et de la charité.

Accendetur velut ignis zelus tuus (Ps. 78). — Le zèle des ministres du Seigneur est beaucoup plus préjudiciable qu'utile à l'Eglise, lorsqu'il n'est pas éclairé par la science des saints. Le prophète le compare au feu. Comme le feu est d'une extrême utilité aux hommes lorsqu'il est employé pour leur usage, avec des précautions qui donnent des règles et des bornes à son activité, il n'est point d'élément qui cause de plus grands désordres lorsqu'il est soufflé par un vent impétueux dans les forêts, et dans les villes, qu'il réduit en cendres.

Vide ministerium quod accepisti, ut illud impleas (I Coloss. IV). — Pensez sans cesse, dit l'Apôtre, à ce que DIEU exige de vous dans votre ministère, et vous en acquittez avec toute l'exactitude dont vous êtes capables. Où sont ceux qui donnent toute l'étendue à leur vocation ? On étend autant que l'on peut les bornes de la vanité, et on resserre encore plus celles de la charité. On cherche les emplois éclatants qui flattent l'amour-propre et on néglige les emplois obscurs qui n'ont que DIEU pour témoin ; on regarde comme une conquête méprisable les âmes du peuple que J.-C. a rachetées de son sang, et l'on ne veut travailler qu'à la conversion des grands. On donne des journées entières à des pénitents et à des pénitentes d'un rang distingué, et l'on refuse un quart-d'heure aux autres.

Alii laboraverunt, et vos in labores eorum introïstis (Joan. IV). — C'est un reproche que le Fils de DIEU peut faire à ceux qui sont employés aux ministères évangéliques, et qui négligent le salut des âmes ou qui s'acquittent négligemment d'une charge si importante : *Alii laboraverunt.* Tant de personnes, poussées d'un véritable zèle, se sont consumées de soins et de travaux pour procurer le salut de leurs frères : et vous, vous passerez vos années et toute votre vie dans l'oisiveté, à la vue d'un champ où il y a tant à travailler ! *Alii laboraverunt* : les autres ont sué, peiné, se sont épuisés de travaux : et vous, vous mènerez une vie languissante, vous aimerez le repos, sans faire réflexion que les travaux d'un DIEU demeureront inutiles faute de les continuer et de travailler sur le même plan et le même projet ! Pour moi, j'appréhende, comme un reproche sanglant ou comme une menace terrible, ces paroles du Sauveur : *Messis quidem multa, operarii autem pauci.* J'ai de vastes campagnes qui fournissent une abondante moisson ; le fonds en est fertile, les influences du ciel y sont favorables, un grand nombre de fidèles ouvriers y ont déjà fait une heureuse récolte et rempli leur journée ; mais ceux que j'ai loués pour continuer cet ouvrage n'y daignent pas seulement mettre la main.

Venite, faciam vos fieri piscatores hominum (Matth. IV). — Ce sont les paroles que le Sauveur dit à quelques-uns des Apôtres pour les inviter à

être de sa suite, en leur promettant de changer leur condition, et, de pêcheurs de poissons qu'ils étaient, de les faire pêcheurs d'hommes, c'est-à-dire des personnes destinées à convertir les hommes et à les attirer au service de Dieu. Or, ces paroles marquent non-seulement le choix qu'il fait des personnes apostoliques, mais encore les conditions avantageuses de leur vocation : *Venite*. Ceux que le Fils de Dieu appela lui obéirent aussitôt : ils ne s'excusèrent ni sur leurs affaires, ni sur leur incapacité, ni sur les difficultés qu'ils pouvaient prévoir dans ce nouvel emploi. *Venite post me :* il ne les appelle point pour marcher par des routes inconnues, sans guide ; c'est après lui qu'il veut qu'ils marchent, et il leur montre le chemin. *Venite post me :* il ne les oblige pas à faire davantage que ce qu'ils lui verront faire tout le premier. Ils ne souffriront aucune fatigue, ils ne courront aucun hasard, ils ne souffriront aucune incommodité, qu'il n'ait soufferte le premier ; mais aussi il ne leur propose pas une moindre récompense que celle qu'il aura lui-même.

Habemus thesaurum istum in vasis fictilibus (II Cor. IV). — S. Bernard fait l'application de ces paroles au sujet que nous traitons. Il suppose que les âmes, considérées en elles-mêmes, ne sont qu'un vase fragile, mais qu'elles sont pleines d'une précieuse liqueur, qui est le sang d'un Dieu, dont elles sont teintes et toutes remplies. Secondement, que les pasteurs, supérieurs, et les personnes employées au ministère apostolique, en sont les gardiens et les dépositaires ; et par conséquent qu'ils en doivent rendre compte ; en sorte que, si quelqu'une de ces âmes se perd par leur faute ou par leur négligence, ils en répondront comme de la leur propre. Voici les paroles de S. Bernard, auxquelles je ne veux rien ajouter : — *Si stillantem de cruce Domini sanguinem collegissem, essetque repositus apud me in vase vitreo quod portare sæpiùs oporteret, quid animi habiturus essem in discrimine tanto? At certè, pretiosissimum animarum thesaurum servandum accepi, pro quo Christus, mercator non insipiens, totum suum sanguinem dedit. Si tantum depositum, quod sibi Christus proprio sanguine pretiosius judicavit, contigerit negligentiùs custodire, quò me vertam infelix ?*

Revelabitur ira Dei *super omnem impietatem et injustitiam hominum eorum qui veritatem* Dei *in injustitiâ detinent* (Rom. I). Pasteurs muets, auxquels le Seigneur donne le nom d'idoles mortes parce qu'ils ont des yeux et qu'ils ne voient point, des oreilles et n'entendent point, une bouche et ne parlent point, ou plutôt parce qu'ils n'osent s'élever contre ce qu'ils voient, c'est à vous que l'on demandera compte de ces brebis égarées, qu'un coup de houlette, c'est-à-dire une parole instructive, aurait pu retenir avec les autres ; c'est à vous que l'on demandera compte de cette profanation des sacrements, de ces abus, en un mot, de tous ces désordres que vous auriez pu empêcher par votre vigilance et par de bonnes instructions que vous leur avez refusées ; etc.

§ IV.

Passages et Pensées des SS. Pères.

Munus suum ut præstet Apostolus, magìs est opus pietate orationum quàm oratoris facultate; ut orando pro se, et pro illis quos est allocuturus, priùs sit orator quàm doctor. August. IV Doctr. Christi. 15.

Le don d'oraison est plus nécessaire à un apôtre, pour s'acquitter dignement de son ministère, que l'art de bien parler, afin qu'en priant pour soi-même, et pour ceux à qui il doit parler, il emploie la prière avant d'en venir aux enseignements.

Zelo domûs DEI *comeditur, qui omnia perversa quæ videt cupit emendare, et, si emendare non potest, tolerat et gemit.* Id. in III Joann.

Celui-là a vraiment le zèle de la maison de DIEU qui ne voit aucun mal auquel il n'ait envie de remédier; et, s'il ne peut pas le corriger, le supporte et s'en afflige.

Ille in charitate DEI *est perfectior qui ad ejus amorem plures convertit, gratissimumque* DEI *sacrificium zelus est animarum.* August.

Celui-là possède la charité de DIEU dans un degré plus parfait, qui fait aimer DIEU à plus de personnes, et le zèle des âmes est le sacrifice le plus agréable qu'on puisse faire à DIEU.

Noli in homine amare errorem, sed hominem: hominem enim DEUS *fecit, errorem ipse homo fecit.* August. VII in Epist. Joan.

Ce n'est pas le péché qu'il faut aimer dans l'homme, mais l'homme même: car l'homme est l'ouvrage de DIEU, et le péché est l'ouvrage de l'homme.

Si DEUS *peccatores non amaret, de cœlo ad terram non descenderet.* Id. XLIX in Joann.

Si DIEU n'aimait pas les pécheurs, il ne descendrait pas du ciel sur la terre.

Nemo dicat: Admonere non sufficio, adhortari idoneus non sum. Quantùm potes exhibe, ne malè servatum talentum quod acceperas, in tormentis perdere cogaris. Gregor. Homil. 6 in Matth.

Que personne ne dise: Je n'ai pas le talent de bien donner un avertissement, je ne suis pas propre à bien exhorter; de peur d'être forcé dans l'enfer de reconnaître qu'on a laissé perdre le talent qu'on avait reçu, et qu'on a mal conservé.

In quantùm vos profecisse pensatis, etiam alios vobiscum trahite; in viâ Domini socios habere desiderate; si ad DEUM *tenditis, curate ne ad eum soli veniatis.* Id. Ibid.

Autant vous croyez avoir profité, tâchez d'en attirer d'autres avec vous; souhaitez de marcher avec d'autres dans la voie du Seigneur; si vous soupirez après DIEU, tâchez de ne pas aller seuls à lui.

Si magnæ mercedis est à morte eripere carnem quandoquè morituram, quanti est meriti à morte animam liberare, in cœlesti patriâ sine fine victuram! Id. IX Moral. 16.

Si l'on mérite une grande récompense quand on sauve la vie d'un corps qui doit un jour mourir, c'est donc une action d'un très-grand mérite de sauver une âme destinée à vivre éternellement dans le ciel.

Majus miraculum prædicationis verbo atque orationis solatio peccatorem convertere, quàm carne mortuum suscitare. Greg. I Dial. 17.

C'est un moindre miracle de ressusciter un mort que de convertir un pécheur par la force de sa parole ou par l'efficacité de sa prière.

Quò zelus fervidior, ac vehementior spiritus profusiorque charitas, eò vigilantiori opus scientiâ est, quæ zelum supprimat, spiritum temperet, ordinet charitatem. Ambros. in ps. 118.

Plus le zèle a de ferveur, l'esprit de vivacité, la charité d'étendue, plus la discrétion est nécessaire pour régler le zèle, modérer la vivacité de l'esprit, et exercer la charité à propos et avec ordre.

Zelum qui habent, omnes sibi inimicos

Une personne qui a du zèle regarde

suos putant qui sunt hostes Dei, *quamvis patrem, fratres, sorores.* Id. in Exod.

comme ses ennemis ceux qui sont les ennemis de Dieu, fût-ce son père, ses frères ou ses sœurs.

Vellem, si fieri posset, vestris oculis ostendere quam in vos habeam charitatem : nihil enim est mihi jucundiùs et desiderabilius, ne ipsa quidem lux; milliès optarem ipse esse cæcus si per hoc liceret vestras animas convertere; adeò ipsâ luce est vestra salus mihi jucundior. Chrysost. Homil. 44 in Act.

Je voudrais qu'il me fût possible de vous faire connaître la charité que j'ai pour vous ; je n'ai rien de plus agréable et de plus cher, pas même la vue : car je voudrais devenir aveugle, si cela contribuait à votre conversion : tant il est vrai que votre salut m'est plus précieux que la lumière du jour!

Nullum valdè magnum potest esse lucrum, quandò nullum in proximos lucrum confertur. Chrysost. Homil. 25. in 1 Cor.

On ne peut faire aucun gain considérable, quand il n'y a rien de profitable pour le prochain.

Tu, quamvis fame conficiaris, quamvis cinerem comedas, quamvis semper lacrymis madeas et nihil cuiquam proficias, nihil magnum facis. Id. ibid.

Souffrez la faim, que la cendre soit votre nourriture, pleurez sans cesse si vous voulez : ces souffrances sont peu de chose si vous n'êtes utile au prochain.

Nihil ità gratum Deo *et ita curæ ut animarum salus.* Id. Hom. 3 in Genes.

Dieu n'a rien plus à cœur, rien ne lui est plus agréable, que le salut des âmes.

Feci ego cœlum et terram : eâdem facultate te dono, ut terram facias cœlum. Accendi ego luminaria : accende tu illis clariora, nàm potes his qui in errore sunt lumen veritatis ostendere. Chrysost. ibid.

J'ai fait le ciel et la terre : je vous confère une même puissance, afin que vous fassiez de la terre un ciel. J'ai donné la lumière aux astres : donnez la lumière à des choses plus brillantes, car vous pouvez éclairer ceux qui sont dans l'erreur.

Quid huic zelo poterit æquiparari? Quod neque jejunium neque humicubationes, neque pervigiliæ, neque aliud quidquam potest efficere, efficit procurata salus. Id. Tract. 5 Advers. Judæos.

Qu'y a-t-il de comparable au zèle? Le salut du prochain qu'on a procuré peut faire ce que les veilles, les jeûnes, les humiliations, et toute autre chose, ne peuvent faire.

Etsi ingentes erogaveris pecunias pauperibus, plùs tamen effeceris si converteris animam. Id. ibid.

Vous aurez fait quelque chose de plus grand, si vous avez converti une âme, que si vous aviez fait de grandes aumônes aux pauvres.

Hæc perfecta charitatis regula, hic certissimus terminus, hoc supremum omnium cacumen, quærere quæ communem omnium comprehendant utilitatem. Id. Homil. 3 in 1 Corinth.

Ne chercher que ce qui peut être avantageux à ses frères, c'est la règle véritable de la charité, c'en est le terme le plus sûr, enfin c'en est le comble.

Perditorum animas Deum *nostrum de manu vestrâ scitote requirere, si tantum nefas, in quantum possibilitas exigit, negligitis.* Gregor. III Epist. 32.

Sachez que Dieu vous demandera compte des âmes qui se seront perdues, si vous négligez de faire tout ce qui est en votre pouvoir pour les sauver.

Nullum omnipotenti Deo *tale est sacrificium quale zelus animarum.* Id. Homil. 12 in Ezechiel.

Le zèle des âmes est plus agréable à Dieu que quelque sacrifice qu'on lui fasse.

Omnium divinorum divinissimum est cooperari Deo *in salute animarum.* S. Dionys. De cœlesti Hierarch. 3.

Il n'y a rien de plus divin que de concourir avec Dieu au salut des âmes.

Quid est zelus, nisi intima quædam stimulatio charitatis piè nos sollicitantis æmulari fraternam salutem? Bernard. Homil. 58 in Cant.

Qu'est-ce que le zèle, sinon un secret aiguillon de la charité qui nous presse en faveur du salut de nos frères?

Zelus absque scientiâ quò vehementiùs irruit, eò graviùs corruit, impingens nimirùm atque resiliens. Id. Serm. 4. de Verbis Isaiæ.

Le zèle sans la science, plus il est ardent, et plus il tombe dangereusement, parce qu'il est actif et impétueux outre mesure.

Zelum tuum inflammet charitas, informet scientia, firmet constantia; sit fervidus, sit

Que la charité enflamme votre zèle, que la science le règle, que la fermeté le ras-

circumspectus, sit invictus. Id. in Cant.

sure; qu'il soit ardent, circonspect, courageux.

Planta, riga, fer curam, tuas explevisti partes : sanè incrementum ubi voluerit dabit Deus, *non tu; ubi fortè noluerit, tibi deperit nihil.* Bernard. IV Considerat.

Plantez, arrosez, guérissez, et vous avez fait ce qui était de votre devoir ; c'est à Dieu, et non pas à vous, de donner l'accroissement : quand ce ne serait pas son bon plaisir, vous n'aurez toutefois rien perdu.

Quomodò quis potest dicere se diligere Deum *et ejus amorem appetere, qui ejus imaginem vides in sterquilinio jacere, et non curat?* Bonavent. Phare tra div. amoris.

Comment un homme peut-il dire qu'il a la charité de Dieu, et qu'il soupire après son saint amour, lorsqu'il voit son image dans l'ordure sans se mettre en peine de l'en retirer.

Absque igne quis ignem accendat? et sine charitate quis officia charitatis consummabit? Ardeat flamma dilectionis in te, quatenùs calore tuo proximorum excutiatur sopor, imò accrescat amoris incendium. Laurentius Justin. Homil. 25 in I Cor.

Comment embraser les autres, si on n'est embrasé soi-même? et qui, sans charité, pourra remplir les devoirs de la charité ! Brûlé de ce feu sacré de l'amour, échauffez le prochain par vos saintes flammes, excitez sa torpeur, et que ce foyer s'anime toujours.

Poteris planè inflammare cæteros, si fueris tu charitate consummatus. Id. ibid.

Si vous brûlez du feu sacré de la charité, vous pourrez aisément embraser les autres.

Nescio an majus possit beneficium à Deo *conferri quàm ut per ejus obsequium alii consequantur salutem.* Richard. à S. Victore.

Je ne sais si Dieu peut faire une plus grande grâce à un homme que de se servir de lui pour le salut des autres.

Qui diligitis Christum, rapite omnes ad amorem Christi; nolite cessare lucrari animas Christo, qui lucrati estis à Christo. August.

Vous qui aimez Notre-Seigneur, faites-le aimer de tout le monde; vous que Jésus-Christ a gagnés à lui, ne cessez de gagner des âmes à Jésus-Christ.

Si diligis me, pasce oves meas; sicut meas pasce, non sicut tuas : gloriam meam in eis quære, non tuam; lucra mea, non tua. Id. 23. in Joann.

Si vous m'aimez, paissez mes brebis; paissez-les comme les miennes, et non pas comme les vôtres. Dans leur salut, cherchez mon avantage et ma gloire, et non pas votre gloire et votre utilité.

Noli diffidere : curam exigeris, non curationem. Sic Paulus loquitur : Plùs omnibus laboravi; non ait : Plùs omnibus profui, aut plus omnibus fructificavi. Bernard. IV Consid.

Ne tombez point dans la défiance : on vous demande des soins, et non pas des succès. S. Paul dit : J'ai plus travaillé que les autres ; il ne dit pas : J'ai mieux réussi, ou j'ai fait de plus grands fruits.

Passione interdùm movemur, et zelum putamus; parva in aliis reprehendimus, et nostra majora pertransimus. I Imit. Christi, 5.

Nous sommes quelquefois emportés par la passion, et nous nous croyons transportés de zèle ; nous ne nous arrêtons point à des défauts considérables qui sont en nous, et dans les autres nous en voulons corriger de légers.

Habe zelum primò super te ipsum, et tunc justè zelare poteris proximum tuum. Id.

Ayez d'abord du zèle pour vous-même, vous pourrez ensuite en avoir pour le prochain.

§ V.

Ce qu'on peut tirer de la Théologie.

[Ce que c'est que le zèle des âmes]. — Le zèle des âmes est un effet de la charité et de l'amour divin : c'est un désir ardent et embrasé que tout le monde aime, honore et serve Dieu, lequel désir, quand il est arrêté, cause une tristesse sensible de voir que Dieu est offensé et outragé par les pécheurs : de manière que, quand on ne peut y remédier, on s'attriste et on gémit : ce qui fait que l'Ecriture l'appelle un feu qui dévore celui qui en ressent l'ardeur. Sur quoi il faut remarquer que, quand on dit zèle des âmes, on restreint la signification du zèle en général ; c'est dans le sens où nous le prenons, un désir ardent de procurer et d'étendre partout la gloire de Dieu, de défendre la foi et la religion, et ensuite de s'élever contre ceux qui violent la loi de Dieu, d'arrêter le cours des crimes, de corriger les abus et les désordres, et de gémir et de s'attrister quand on n'y peut apporter de remède. Mais, comme tout cela se fait en vue du salut des âmes, créées pour honorer et servir Dieu, nous confondons ces deux choses, qui sont étroitement liées ensemble : savoir, le désir de sauver les âmes et le désir d'empêcher que Dieu ne soit déshonoré par les crimes qui se commettent dans le monde.

[Actes du zèle]. — Les actions par lesquelles on témoigne le zèle qu'on a de procurer le salut du prochain et de vaincre les obstacles qui s'y opposent, ces actions sont de trois sortes. — Les premières sont celles par lesquelles on enseigne les vérités chrétiennes à dessein de tirer les pécheurs de leur aveuglement en les instruisant par des discours, soit particuliers soit publics ; ou quand on fait connaître la loi de Dieu afin de porter les hommes à la suivre et à l'observer. Les secondes sont celles qui répriment les vices, comme les corrections, les lois ou les règlements qu'on établit pour retenir les hommes dans le devoir ou pour faire honorer Dieu. Les troisièmes sont les entreprises louables pour le bien et la conversion des pécheurs, comme les missions, les établissements pieux, et autres bonnes œuvres propres à ce dessein.

[Excellence du zèle]. — L'excellence et le mérite de ce zèle se prend de ce qu'il est le plus noble effet des deux plus excellentes vertus, la charité et la religion. La charité en est évidemment le principe, puisque le zèle est un désir ardent de travailler au salut du prochain, par l'amour qu'on lui

porte en vue de DIEU, qui l'aime jusqu'à avoir donné sa vie et versé son sang pour le racheter. C'est aussi un acte de religion, puisque le zèle a pour premier objet le culte de DIEU, et que c'est un désir de le faire servir et honorer, et d'empêcher qu'il ne soit offensé. Ainsi, le zèle, à proprement parler, vient de DIEU comme de son principe, et retourne à DIEU comme à sa fin : de même que la charité, dont ce zèle est comme l'ardeur et le plus noble effort, sort de DIEU et y retourne en nous y portant : de sorte que le zèle a deux mouvements, aussi bien que la charité : l'un de chercher et d'embrasser tous les moyens de procurer le salut des âmes, et l'autre de se raidir contre ce qui peut l'empêcher.

[Obligation]. — La plupart regardent le zèle comme une vertu qui n'est propre qu'aux personnes apostoliques : et cependant elle n'est pas moins d'obligation que la charité même, dont elle est un effet nécessaire. Il n'y a point de zèle sans charité, mais aussi il n'y a point de charité sans zèle. DIEU a chargé chacun du salut de son frère, mais d'une différente manière. Les personnes publiques, qui sont en charge ou qui ont de l'autorité, ne doivent se servir de cette autorité sur les autres que pour procurer leur salut : et ainsi c'est une obligation essentielle à un père de travailler au salut de sa famille, de s'appliquer à l'éducation de ses enfants, de faire instruire ses domestiques et de leur apprendre à vivre chrétiennement. Si, faute de ce soin, ils pèchent, ils se perdent, c'est pour le compte de ce père, de ce maître. Il ne peut négliger leur salut sans hasarder le sien ; la perte de leur âme entraîne infailliblement la perte de la sienne ; et DIEU lui dit, par la bouche d'un prophète : Tu es coupable de leur mort, tu me répondras de leur âme !

[Ne point se décourager]. — Le vrai zèle a pour maxime de ne se point effrayer lorsque des entreprises formées selon les lois de la prudence n'ont aucun succès. C'est à nous de former des desseins, c'est à nous de faire des efforts, mais c'est à DIEU de les faire réussir, lorsqu'il l'a ainsi arrêté dans ses divins conseils. Nous sommes trop heureux, quand bien même nos travaux sont sans fruit ; c'est à nous de le bénir et d'adorer ses conseils, toujours pleins de justice. Il faut donc avoir pour principe d'agir pour DIEU, de suivre ses voies, de nous attacher à nos devoirs. Après cela, si l'on nous contredit, avoir recours à celui qui est notre force.

[Du zèle outré]. — Il y a deux sortes de zèle : l'un qui est véritable, prudent et discret ; l'autre qui est outré, et qui n'est pas selon la science, comme s'exprime S. Paul en parlant de celui des Juifs : « Je leur rends témoignage qu'ils ont du zèle, mais leur zèle n'est point selon la science. » (Rom. x.) Ce serait, par exemple, un zèle outré si, en considérant le grand nombre des méchants qui sont sur la terre, on entrait dans ce sentiment, que DIEU devrait plus promptement faire éclater sa justice. Le

zèle serait encore plus outré et plus indiscret, si, lorsque les méchants nous ont accablés, nous donnions entrée à cette pensée, qu'il serait de la justice de DIEU de prendre notre cause en main, et de punir promptement les auteurs de notre ruine et de notre infortune.

[Les voies du vrai zèle]. — Ce n'est pas assez de vouloir un bien et de s'y porter avec zèle ; il faut, de plus, que ce soit dans l'ordre de DIEU, et avec une entière soumission à sa sainte volonté. Vous verrez des personnes qui, après avoir conçu des desseins qui paraissent bons à la vérité, se résoudront plutôt à embrasser des voies irrégulières et contraires aux maximes de l'Evangile, que d'abandonner les entreprises qu'elles ont formées. Mais, lorsque les moyens légitimes nous manquent, et que, pour arriver au but que nous nous proposons, il serait nécessaire de s'écarter de la voie droite de l'Evangile, nous pouvons compter que nos desseins ne sont point dans l'ordre de DIEU, et qu'il nous défend d'aller plus loin.

[Autres observations]. — La plupart des gens du monde ont un principe faux au sujet du zèle ; ils croient que l'homme ne répond que de lui, et que, quand il travaille pour lui-même, DIEU ne lui en demande pas davantage. Les paroles de l'Ecriture sont décisives sur ce point : *Mandavit illis unicuique de proximo suo.* (Eccl. XVII). S. Chrysostôme, Homélie 59 sur S. Mathieu, s'est attaché particulièrement à réfuter ce faux principe, et il enseigne que tout homme qui ne travaille point au salut de son prochain hasarde son propre salut, convaincu qu'il est de la nécessité où nous sommes d'avoir du zèle pour nos frères, et que le premier effet de ce zèle c'est de travailler à leur salut.

On sait bien que c'est manquer de zèle que de n'être point touché de l'offense de DIEU, de ne s'intéresser point pour sa gloire, de ne se mettre point en peine du salut des âmes et du bien spirituel de ceux particulièrement qui nous appartiennent; mais peut-être qu'on ne sait pas si bien que c'est aller dans un autre excès quand on se porte par passion ou par indiscrétion plus loin que l'état, le pouvoir, la raison et la grâce ne le permettent ; qu'on s'emporte contre les pécheurs avec trop de chaleur, sans rien ménager ; qu'on les reprend avec trop d'aigreur ; qu'on ne supporte pas leurs défauts et leurs imperfections avec assez de charité ; qu'on ne compatit pas assez à leurs infirmités ; enfin, quand on s'impatiente, qu'on s'ennuie, qu'on s'afflige trop, si nos desseins ne réussissent pas.

§ VI.

Endroits choisis des livres spirituels et des Prédicateurs.

[Qualités d'un apôtre]. — Le nom d'*apôtre* est un nom mystérieux que l'on ne comprend que très-peu, et qui est encore plus difficile à expliquer : car qui dit un apôtre dit un homme destiné par une providence particulière pour coopérer au dessein que Dieu a pris de toute éternité. C'est un homme qui est l'interprète des volontés du Seigneur, le dépositaire de la loi, le ministre de la parole, le sel de la terre, la lumière du monde ; un homme qui commande aux éléments, aux hommes et aux démons, et, s'il est permis de parler ainsi, qui commande à Dieu même. Tel est un apôtre, puisque l'apostolat est une qualité suréminente, accompagnée d'une plénitude de puissance ; disons plus encore, d'une plénitude de science et de charité, dont l'une peut vaincre tous les efforts de la raison humaine qui s'oppose à la vérité de l'Evangile, et l'autre surmonte tous les obstacles, méprise tous les périls, fait gloire des souffrances, des persécutions et même du martyre, pourvu que le nom de Dieu soit glorifié, son royaume étendu, son Evangile annoncé, l'impiété détruite, l'erreur confondue et la véritable religion établie.

Pour faire un apôtre, il faut une infinité de vertus, qui paraissent extrêmement opposées : car il faut un amour de la retraite qui soit exempt d'oisiveté ; un commerce avec les hommes qui ne dissipe point l'union avec Dieu ; un zèle qui se répande au-dehors, et une assiduité à l'oraison qui n'empêche pas de joindre les fonctions de Marthe aux méditations de Marie ; il faut savoir tenir autant de conduites différentes que l'on a d'âmes à diriger. Il faut arracher une passion dominante aux uns, établir une vertu naissante dans les autres ; exercer ceux-ci, intimider ceux-là ; menacer quelquefois, et promettre toujours ; s'humilier avec les petits sans bassesse, s'élever avec les grands sans orgueil ; compatir aux faibles et animer les forts ; il faut instruire avec patience, répondre avec charité, corriger sans prévention, avertir sans rudesse, et se faire tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ. En un mot, pour faire un apôtre, il faut un véritable zèle, qui n'agisse que par les ordres d'une mission particulière. (**Anonyme**).

[La prudence]. — Il y a deux vertus, selon S. Bernard, qui rendent une personne utile au salut du prochain : le zèle et la prudence. Le zèle, qui anime toutes les vertus chrétiennes et les empêche d'être molles et languissantes ; la prudence, qui les retient dans leur ordre et les empêche de s'émanciper et de sortir hors de leurs limites. Le zèle tout seul s'emporte à des extrémités dangereuses : il aigrit souvent ceux qu'il faudrait ramener avec douceur ; il brûle ceux qu'il ne faudrait qu'échauffer ; et, appesantissant le joug du Seigneur, il rend souvent la loi de DIEU odieuse à qui il faudrait travailler de la rendre aimable. La prudence seule est trop circonspecte et trop retenue : elle se contente souvent de gémir lorsqu'il faut agir avec efficace ; elle voit les impies avec horreur, mais elle ne les arrête pas avec courage. Elle pleure les dérèglements des hommes sans s'y opposer, et, devenant souvent, de vertu chrétienne qu'elle est, une vertu politique, elle abandonne la justice de DIEU de crainte de blesser la délicatesse des hommes. Mais ces deux vertus, jointes ensemble, font le caractère d'un homme vraiment apostolique.

Inexorable au péché, mais humain au pécheur, compatissant à la faiblesse des uns de peur de les décourager, excitant la ferveur des autres pour les porter à la perfection, il se fait tout à tous pour les gagner tous. Il n'est pas de ces directeurs impitoyables qui ne pardonnent rien à la fragilité des hommes, qui se dressent un redoutable tribunal d'où ils ne font que condamner, et qui, par un zèle inconsidéré ou par une dureté naturelle, lient des fardeaux pesants et insupportables, qu'ils mettent sur les épaules des hommes, et qui, rendant leur ministère inutile de peur de le rendre moins honorable, rebutent par leur rudesse les pécheurs que DIEU attire à lui par sa grâce. Il n'est pas non plus de ces directeurs relâchés qui excusent tout, qui consentent à tout, qui, épargnant le pécheur et le péché tout ensemble, affaiblissent les vérités et s'attirent la colère de DIEU pour gagner la bienveillance des hommes. (**Fléchier**, *Panégyr. de S. Ignace*).

[Obligation du zèle]. — Voici ce que DIEU dit dans Ezéchiel touchant cette obligation : *Speculatorem dedi te domui Israël : audiens ergò ex ore meo sermonem, annuntiabis eis ex me*. Je vous ai établi pour veiller à la maison d'Israël : vous leur annoncerez donc les paroles qui sont sorties de ma bouche ; et lorsque je dis à l'impie « Vous mourrez », si vous ne lui dites de prendre garde à lui, l'impie mourra dans son impiété, mais je vous demanderai compte de son sang. Menace effroyable, mais enfin très-juste ! Car, si on ne fait entendre la parole de DIEU, est-il bonnes œuvres ou vertus qui ne périssent ? S. Chrysostôme le déclare : quand le peuple, dit-il, vient à souffrir une faim spirituelle par la faute de son pasteur, cette négligence est la ruine entière de toute piété et de toute religion. (**Le P. Ségneri**, *Devoirs des curés*).

[Le faux zèle]. — Pour voir à quelles extrémités peut aller un faux zèle, qui n'est pas selon la science, comme parle S. Paul, il ne faut que voir, dans les Actes des Apôtres, ce que les Juifs entreprirent contre S. Paul même. N'en vinrent-ils pas jusqu'à cet excès d'animosité contre lui, que *de faire vœu avec serment et imprécation de ne manger ni ne boire qu'ils ne l'eussent mis à mort ?* Est-ce à dire que, parce que leur intention était peut-être bonne, leur ignorance soit excusable ? Point du tout, puisqu'ils avaient tout ce qui pouvait servir à les instruire de la vérité. Or, voilà ce qui s'appelle faux zèle de religion ; ce zèle qui n'est point selon la science, qui fuit la lumière, qui sait animer toutes les passions, les faire agir dans le dernier excès, et qui persuade encore à ceux qui en suivent les mouvements et les impressions que c'est l'Esprit de DIEU qui les pousse. Tel était le faux zèle des mêmes Juifs, qui, ne connaissant pas la volonté ni le dessein de DIEU, agissaient contre DIEU même lorsqu'ils témoignaient vouloir le défendre. Car on ne comprendrait jamais que ces gens-là eussent pu être si acharnés contre les disciples du Sauveur, qui étaient des hommes tout célestes, si nous ne savions ce que peut sur le cœur humain un faux zèle de religion. S. Paul avoue lui-même qu'il a persécuté les premiers chrétiens jusqu'à la mort, et qu'il a chargé de chaînes les hommes et les femmes, parce que, dit-il, il était zélé pour la loi ; c'est-à-dire pour DIEU. (**Monmorel,** *Homélie sur l'Evangile du dim. après l'Octave de l'Ascension*).

[Erreurs de tempérament]. — On sera peut-être surpris que nous fassions entrer le tempérament dans les actes de piété. Les mouvements de la nature ont-ils quelque chose de commun avec ceux de la grâce, et la charité peut-elle dépendre des organes corporels ? Cela paraît étrange, mais ne laisse pas d'être véritable : car, l'âme étant liée à ces organes, la plupart des actions qu'elle produit se sentent de leur bonne ou de leur mauvaise disposition. La grâce corrige la nature, mais elle ne l'anéantit pas. Ainsi, il y a bien des états où le tempérament peut faire de fortes impressions sur le cœur et sur les actions qui en découlent dans la société civile, et qui, passant ensuite dans la religion, y versent pour ainsi dire leurs influences, qui sont plus fortes ou plus faibles selon que la grâce les corrige. Il y a des gens d'un tempérament violent : dès le moment qu'on fait quelque outrage à la religion, leur bile s'échauffe, leur colère s'allume ; il crient, ils anathématisent, ils passent des malédictions à la haine, et, se revêtant du caractère des prophètes, ils croient qu'ils sont en droit de haïr d'une haine parfaite les pécheurs. On appelle cela zèle, et ce n'est souvent que l'effet d'un tempérament fougueux et d'une passion violente ; et dès le moment qu'on la voit autorisée, on s'en fait honneur, on la pousse aux derniers excès.

Les censures aigres marquent plutôt la chaleur du tempérament que l'amour de DIEU ; les invectives violentes contre les péchés des hommes

révoltent le cœur, étouffent les sentiments et les désirs de pénitence : au lieu que la douceur gagne le cœur et l'entraîne dans les voies du salut. Les censures non-seulement ne doivent pas être aigres, mais il est juste de les proportionner à la nature des péchés qu'on a commis ; autrement, c'est le tempérament qui agite et qui outre les sentiments. Je crois même qu'il faut suivre en ce point l'opinion d'un des plus sages législateurs de l'antiquité, qui aima mieux par des lois tempérées n'avoir qu'un petit nombre d'hommes à châtier avec fruit, que par des lois trop sévères en avoir un grand nombre à punir sans aucune utilité. Les maximes outrées autorisent souvent le relâchement, par la multitude de ceux qui les méprisent ; les maximes modérées le bannissent par la multitude de ceux qui les approuvent. On néglige sans remords les unes, on n'ose sans honte s'écarter des autres. (**Anonyme**).

[Nature et effets du zèle]. — L'ardeur du vrai zèle est une ardeur éclairée et qui porte avec soi son instruction dans les mystères du ciel et dans la doctrine du salut. C'est une chaleur comme celle de la lumière, qui, en échauffant les hommes, les illumine et leur découvre les choses. Mais le faux zèle est aveugle et ignorant dans son embrasement. Tel était celui des Juifs, à qui S. Paul rend ce témoignage, qu'ils avaient du zèle, mais non selon la science ; tel est celui de l'Apôtre avant sa conversion au Christianisme : car il dit que, quant au zèle, il était persécuteur de l'Eglise. Quand un homme est véritablement animé de l'esprit de Dieu, il n'a plus rien de froid et de languissant ; il est tout feu, il est poussé d'un saint zèle ; ses paroles sont ardentes, ses affections embrasées ; sa charité est une flamme véhémente que toutes les eaux ne sauraient éteindre, son zèle est un feu continuel qui ne meurt jamais ; son âme est comme ce buisson mystérieux qui brûlait sans se consumer. Aussi ceux qui portent dans leur sein ce feu merveilleux ne disent jamais c'est assez en matière de bonnes œuvres ; ils ont un désir insatiable d'avancer la gloire de Dieu et leur propre sanctification, une faim et une soif ardente de la voie de la justice, une avidité infinie des grâces du ciel, et leur zèle prend tous les jours de nouvelles forces. (**Anonyme**).

[Se corriger soi-même]. — S'il ne s'agissait que de haïr le péché des autres, ce serait une chose fort aisée : car telle est la malignité de notre cœur, que nous prenons un plaisir secret à juger et à condamner les moindres fautes de nos frères. Mais, comme la justice de Dieu ne nous demande compte que de nos péchés, et non de ceux d'autrui, nos péchés doivent être les premiers objets de notre haine. Les défauts du prochain méritent quelquefois notre compassion et nos larmes, mais jamais l'aversion de leur personne : car, comme nous ne lisons pas dans leurs cœurs et que leurs intentions nous sont cachées, nous devons suspendre notre

haine aussi bien que notre jugement, et nous pouvons même croire qu'ils sont justes devant Dieu lorsqu'ils sont coupables à nos yeux. Ce n'est pas qu'on ne doive haïr le péché dans les autres, lorsqu'il est évidemment connu et que la gloire de Dieu en souffre ouvertement. Telle était la très-juste haine du prophète : « J'avais, dit-il, pour les pécheurs une haine parfaite, et j'étais leur ennemi déclaré : *Perfecto odio oderam illos.* (Ps. 138). Mais si nous voulons que la haine que nous avons pour les défauts d'autrui soit juste et légitime, nous devons la rendre parfaite, comme la sienne l'était : *Perfecto odio.* Or, pour être parfaite, dit S. Augustin, il faut qu' elle haïsse le péché et qu'elle aime le pécheur, qu'elle ait de l'aversion pour l'ouvrage de la créature et de la charité pour celui de Dieu. Et, comme ce serait un amour déréglé d'aimer le péché à cause de la personne, ce serait aussi une haine injuste de haïr la personne à cause du péché : *Perfectum odium est si nec propter vitia oderis homines nec vitia propter homines diligas.* (*De verâ innocentiâ*). Mais le plus sûr est de haïr son propre péché, en remettant les péchés d'autrui à la justice et à la miséricorde de Dieu. (**Anonyme**).

[Zèle prudent et discret]. — C'est avoir une fausse idée du zèle que de le concevoir comme une ardeur impétueuse qu'on ne peut retenir dans les limites que prescrit la raison. Le vrai zèle, tout vif et tout ardent qu'il est, ne laisse pas d'être réglé dans toutes ses démarches, et d'agir avec beaucoup d'ordre, de retenue et de jugement. Bien loin de précipiter les choses, il s'accommode au temps, il en ménage les circonstances, il laisse mûrir les affaires, il observe les conjonctures favorables à ses desseins; il prévient les obstacles, il aplanit les difficultés : en un mot, il n'omet rien de tout ce qui peut contribuer à l'heureux succès de ses entreprises. Reconnaissez ici votre aveuglement, vous qui, croyant suivre les saints transports qu'inspire le vrai zèle, ne suivez cependant que les mouvements déréglés de la passion qui vous domine. Si votre zèle était véritable, il ne serait pas si fier et si emporté ; il garderait plus de mesure, et ne se porterait pas à ces extrémités qui scandalisent les fidèles, et qui ruinent les desseins les plus avantageux à la religion. (*Discours présenté à l'Académie en* 1691).

[Zèle hypocrite]. — On trouve partout de ces hypocrites raffinés, qui, se couvrant du zèle de la vertu, font servir la religion et la piété à leur vanité, à leur ambition et à leur avarice. Comme le zèle de la religion est de toutes les vertus la plus éclatante, et qu'elle est aujourd'hui la plus propre à mettre un homme en réputation, on tâche surtout de persuader au monde qu'on est animé de ce zèle, et on cherche avec beaucoup de soin les occasions de le pratiquer. Ainsi, l'on fait du bruit dans les plus saintes assemblées, on entre dans toutes les affaires utiles à la religion, on défend avec ardeur les droits de l'Eglise ; on prêche même, on

exhorte, on écrit. Mais que cherche-t-on par ces actions d'éclat ? On cherche à s'attirer l'estime des personnes vertueuses, à se ménager leur appui et leur protection, à se distinguer du commun des hommes, à se signaler par quelque glorieux dessein, à éblouir ceux à qui il est avantageux de plaire, à s'élever à quelque haute dignité, enfin, on ménage ses intérêts particuliers, et on travaille à sa propre gloire, sous prétexte de procurer celle de DIEU. (*Le même*).

[L'homme zélé]. — Un homme zélé pour la gloire de DIEU est un Phinéès, dont le zèle ne s'allume que parce qu'il voit effectivement violer la loi ; c'est Moïse qui demande miséricorde pour des séditieux, dont les murmures l'offensent, et qui prend le glaive de la justice contre ses proches pour venger l'injure faite au Seigneur ; c'est un Elie qui se retire dans la solitude pour recevoir les ordres du ciel, et qui ne paraît dans le monde que pour les publier ; c'est un Jean-Baptiste qui prêche au désert aussi volontiers qu'à la cour, et à la cour aussi hardiment qu'au désert ; c'est un second S. Paul, qui brûle dès que le moindre de ses frères est scandalisé, qui se rend faible avec les faibles, qui se fait tout à tous pour les sauver tous, et qui, se souvenant qu'il est redevable aux petits comme aux grands, aux simples aussi bien qu'aux sages, s'applique également aux uns et aux autres, et ne les traite différemment que selon leurs différents besoins.

Un homme zélé connaissant parfaitement le prix d'une âme créée à l'image de DIEU, rachetée par le sang de JÉSUS-CHRIST et destinée à une gloire éternelle, respecte sincèrement son prochain, il le chérit tendrement, il s'intéresse puissamment à son salut ; et, comme il voudrait de tout son cœur sauver tous les hommes s'il était possible, il pleure amèrement le malheur de ceux qui se perdent ; s'affligeant du péché non-seulement parce qu'il offense DIEU, mais encore parce qu'il damne le pécheur. C'est ainsi que S. Paul, gémissant sur l'aveuglement des Juifs, saisi d'une tristesse profonde, le cœur pressé d'une vive douleur, désirait, par un admirable excès de zèle, de devenir lui-même anathème pour ses frères... De plus, pour suivre le mouvement de ses désirs, ou pour travailler à l'accomplissement de ses desseins, prenant un généreux essor, il se porte en idée et en effet dans les pays les plus éloignés et les plus barbares. Patrie, famille, parents, amis, pouvez-vous le retenir ? Travaux, dangers, misères, supplices, êtes-vous capables de l'épouvanter ? Les plus tendres engagements, les plus terribles obstacles, s'opposent en vain au courage d'un véritable apôtre : insensible à tout, si ce n'est aux malheurs spirituels de son prochain, intrépide partout, si ce n'est devant la majesté suprême de son Créateur, il fait de toutes les occupations qui l'arrêtent les premiers sujets de son triomphe.

Le prophète Isaïe n'avait-il point devant les yeux ce parfait détachement des hommes apostoliques, lorsqu'il les comparait aux nuées qui,

volant dans les airs au gré des vents, sont non-seulement élevées au-dessus de la région inférieure du monde, mais s'épuisent encore et se dissipent en pluies pour le fertiliser? *Qui sunt isti, qui ut nubes volant?* Un homme apostolique, suivant uniquement l'impression de l'esprit divin qui l'anime, n'est pas seulement élevé au-dessus de toutes les bassesses du monde charnel ; il s'épuise encore et se consume en fatigues pour le sanctifier : infiniment éloigné de la scandaleuse délicatesse de ces faux apôtres qui se dispensent si aisément de la pénitence qu'ils prêchent aux autres, et se dédommagent, peut-être aux dépens de la loi, des prétendues peines qu'ils se donnent pour l'enseigner. Un véritable apôtre s'immole tout entier à son zèle; il ne ménage ni son repos ni sa santé ; il n'épargne pas même sa vie, il l'expose, il la prodigue pour aller partout où les intérêts de DIEU l'appellent ; méprisant tout ce qu'il y a de plus affreux dans le monde, il va, sur les pas de S. Paul, affronter les plus évidents périls et les plus cruelles persécutions ; il souffre les plus fâcheuses incommodités, la faim, la soif, les rigueurs des saisons, la disette de toutes choses, pour annoncer l'Evangile. Digne ouvrier de l'Evangile, qui travaille à la vigne du Seigneur à ses propres frais, et qui porte le poids du jour et de la chaleur sans se plaindre ; serviteur fidèle, qui arrose de ses sueurs et de son sang le champ qu'il cultive ; pasteur charitable, qui engraisse de sa substance le troupeau qui lui est confié, sans songer seulement à s'enrichir de ses dépouilles ; fervent ministre enfin, qui, bien loin de faire servir son mérite à sa propre gloire, sacrifie sa personne même à son ministère, sans autre prétention que d'avancer la gloire de DIEU.

On admire, dans les conquérants, des batailles gagnées, des villes prises, des nations entières soumises à leur puissance : qu'y a-t-il en tout cela qui passe les forces humaines, qu'il ne faut que multiplier à proportion de la résistance que l'on veut surmonter pour être assuré d'en venir à bout? Mais briser le cœur endurci d'un pécheur qui fait son plaisir de son crime, convaincre l'esprit prévenu d'un hérétique qui prend pour erreur la vérité, imposer le joug de la foi à un libertin qui n'a point d'autre divinité que sa passion ni d'autre règle de sa croyance qu'une raison corrompue ; assujettir aux devoirs de la religion un barbare qui est à peine susceptible des sentiments de l'humanité, c'est ce qui n'appartient qu'à DIEU seul : ce sont des coups dignes du Tout-Puissant, des changements qui ne peuvent venir que de la droite du Très-Haut, et qu'un homme, quelques qualités qu'il ait, ne peut infailliblement se promettre. (*Le même*).

[**Gloire et consolation dans le zèle**]. — Quel honneur pour ceux que DIEU associe avec lui dans ces grands ouvrages ; qui ne sont pas seulement élevés au-dessus de toutes les actions humaines, mais même au-dessus de toutes les œuvres divines! ce sont des expressions de S. Denys : *Divinorum omnium divinissimum est cooperari* DEO *in salutem animarum.* Quelque

glorieux que soit ce titre de coopérateur de Dieu, un Apôtre ne le mérite-t-il pas ? Si la difficulté du miracle qu'il faut opérer pour gagner des âmes à Dieu a fait dire que c'est de toutes les vertus divines celle qui approche le plus de Dieu, ne faut-il pas être en quelque manière plus qu'homme pour entreprendre un ouvrage si difficile, surtout si on l'entreprend, comme il arrive souvent, sans aucun secours naturel? — Si vous aviez rendu à l'Etat un service de conséquence et qui fût agréable au prince; si vous aviez sauvé la vie à votre ami ou contribué seulement à sa fortune, vous vous applaudiriez en secret et vous seriez rempli de joie, ou par l'espoir d'une juste récompense ou par le seul plaisir d'avoir fait une belle action. Réjouissez-vous donc et triomphez de joie, si vous avez été assez heureux pour coopérer au salut d'une âme qui est déjà dans le ciel. Vous avez rendu au Maître de l'univers le plus important service qu'on lui puisse rendre ; vous lui avez fait le présent le plus précieux qu'on lui puisse faire : il vous en sait bon gré, et vous ne doutez pas qu'il ne vous en tienne compte. Vous avez sauvé votre frère du plus effroyable de tous les malheurs, et, pour reconnaître l'extrême obligation qu'il vous a, il s'efforcera de vous rendre participant du bonheur dont vous lui avez ouvert l'entrée. (*Le même*).

[Douceur dans le zèle]. — O Dieu, quelle est sur cela notre illusion! Un ministre de l'Evangile ne se croirait-il pas, de nos jours, un prévaricateur de son ministère s'il songeait à ramener au divin Pasteur les pécheurs par ces moyens doux et aimables? Non que je blâme cette sainte sévérité qui a toujours été en usage dans l'Eglise; non que je sois ennemi de cette pénitence chrétienne si chère aux âmes fidèles, si utile aux pécheurs, si souvent pratiquée à la vue de tout un peuple. Ah ! je sais qu'il ne faut point autoriser le crime, et qu'une molle indulgence, qu'une douceur mal entendue, sont capables de causer un mal infini : fasse le Ciel que nous voyions même refleurir cette discipline de la primitive Eglise, et que ses canons soient observés ! Mais n'est-il jamais d'occasions où la clémence et la tendresse pour un pécheur doivent être pratiquées? A moins que l'on ne tonne, que l'on ne menace, que l'on ne foudroie, ne gagne-t-on personne à Jésus-Christ? Tant de saints se sont-ils trompés, quand ils ont cru que le devoir d'un apôtre était, pour l'ordinaire, de s'insinuer dans les âmes les plus perfides par de saints artifices; et, pleins d'une bonté charmante, en ont-ils moins procuré votre gloire et le salut de leurs frères, pour avoir ménagé les esprits, pour avoir eu de la condescendance? Votre conduite, Seigneur, me prêche incessamment le contraire; et plus je l'examine, plus je suis convaincu que vous voulez que nous nous conduisions ainsi. (**Anonyme**).

[Ne point se décourager]. — Le zèle devient suspect lorsque les événements

qui ne le favorisent pas l'attristent jusqu'à le décourager, et quelquefois même jusqu'à l'éteindre. S'il était droit et sincère, il trouverait des motifs de s'animer dans les sujets de son chagrin. Quel raisonnement est celui d'une personne qui souhaite que Dieu soit glorifié et qui veut servir à sa gloire? Dieu n'est pas honoré, n'est pas servi, on abandonne ses intérêts : il ne faut donc plus me mêler des œuvres où il y va de son service. S'il était vrai que cette personne s'intéressât à la gloire de Dieu, elle conclurait. au contraire, que, puisqu'on est peu touché du désir de lui en procurer, puisque les projets qu'on forme dans la vue de le faire servir ne réussissent pas, il faut tenir ferme contre l'indifférence qui l'oublie et contre la malice qui le déshonore. Lorsqu'une personne se rebute si aisément, elle fait bien voir qu'elle est plus sensible à son propre intérêt qu'à celui de Dieu. Peut-être s'éloigne-t-elle d'une entreprise dont le mauvais succès pourrait lui coûter quelque confusion ; peut-être la jalousie lui fait-elle envisager avec répugnance un concurrent avec lequel elle doit agir de concert. Elle ne veut se donner aucun mouvement : c'est sans doute parce qu'on n'a pas témoigné assez d'estime de sa capacité, et qu'elle n'aurait pas l'avantage de briller seule, ou du moins de briller plus que les autres, dans la poursuite de l'ouvrage. Il y a grande apparence que quelque dépit secret, et tout-à-fait indigne d'un homme de bien, la retient dans l'oisiveté. Le véritable zèle ne considère que Dieu dans ses démarches, et ne languit jamais moins que lorsque la gloire de Dieu risque plus. (*Le même*).

[Zèle faux et intéressé]. — On a du zèle pour maintenir la discipline, et on ne craint point de le faire hautement valoir, et de l'opposer à la licence et au dérèglement du siècle; mais on se trompe souvent : car ce zèle de la discipline, si louable d'ailleurs et si nécessaire, ne coûte rien dans les entretiens, dans les cercles, dans les livres, dans les chaires même et dans les discours publics. Le bornant là, on n'en est point incommodé ; au contraire, on s'en fait honneur, et l'abus en vient jusqu'à ce point que le libertinage même s'accoutume à tenir ce langage, parce que c'est le langage à la mode, et qu'on a trouvé le secret de faire impunément toutes choses pourvu qu'on parle sévèrement. N'a-t-on pas vu des hypocrites se soutenir par cet artifice, et imposer au genre humain? et on voit tous les jours des gens perdus de conscience s'exprimer éloquemment sur le chapitre de la réforme et sur la censure des mœurs. L'imposture est devenue si commune, qu'on commence à ne s'y plus tromper. (**Bourdaloue**, *Sermon sur la sévérité évangélique*).

[Comparaison]. — Il est admirable, dans la nature, de voir que, quand elle travaille à la production d'un ouvrage, elle pense en même temps à l'étendre et à le multiplier. Il ne se forme pas un fruit qu'il ne se forme en même temps un pépin pour le reproduire. Mais cette économie est au

moins aussi admirable dans la grâce : elle ne forme jamais une âme, et ne la fait une nouvelle créature en JÉSUS-CHRIST, pour m'expliquer avec S. Paul, qu'elle ne la dispose dans ce moment à communiquer, ou par ses discours ou ses exemples, l'être surnaturel qu'on a reçu. André n'a pas plus tôt connu JÉSUS-CHRIST qu'il le fait connaître à Pierre son frère ; sitôt quePhilippe le trouve, il lui mène Nathanaël ; la femme Samaritaine qu'il venait de convertir ne pouvant contenir un seul moment le feu dont il brûle son cœur, elle court pour embraser toute la ville : *Venite et videte.* Tous les amants que la grâce donne à JÉSUS-CHRIST sont zélés, mais ne sont point jaloux. (**Fromentières,** *sur l'Evangile de la Samaritaine*).

[Une seule âme]. — Une circonstance très-remarquable du zèle du Sauveur, c'est qu'il était touché du salut d'une seule âme. La moindre de ses brebis lui était chère ; il n'en a jamais négligé aucune. Voyez-le appliqué à la conversion d'une seule femme Samaritaine ; voyez tout ce que sa charité lui suggère pour lui ouvrir les yeux et lui gagner le cœur. Il commence par s'insinuer dans son esprit, il la conduit elle-même à la vue de ses erreurs et à la connaissance de ses égarements ; il lui fait désirer un bonheur qu'elle ne connaît pas encore. Cette femme est éclairée, elle est gagnée, elle prêche elle-même JÉSUS-CHRIST. Une seule femme a donc été l'objet de la charité du Sauveur. Il nous fait voir qu'il avait considéré sa conversion comme une conquête importante : bien éloigné de ceux qui veulent être environnés d'une grande multitude, qui n'ont du goût que pour les actions éclatantes, qui ne veulent travailler à la conversion que de ceux qui sont distingués par leur naissance et par leur fortune, qui croiraient employer inutilement leur temps s'ils allaient dans un lieu secret, caché, inconnu, chercher une âme vile aux yeux des hommes, précieuse néanmoins à JÉSUS-CHRIST, et qui peut-être ne languit dans les ténèbres que parce que jamais on ne lui a fait voir la lumière, (**Lambert,** *Discours sur la vie ecclésiastique. 5e disc.*).

[Excellence et mérite du zèle]. — L'excellence du zèle est telle, que S. Denys l'appelle la chose du monde la plus divine qui puisse être : *Divinorum omnium divinissimum cooperari* DEO *in salute animarum.* Et S. Grégoire nous assure qu'il n'est point de sacrifice qui soit si agréable à DIEU : *Nullum omnipotenti* DEO *tale est sacrificium quale est zelus animarum.* La raison en est prise de S. Thomas, qui soutient que l'univers ne voit rien de plus grand que l'âme de l'homme, parce que c'est la plus noble et la plus excellente des créatures qui y soit. C'est le chef-d'œuvre des mains de DIEU, son image vivante, que l'on délivre du plus grand de tous les maux, qui est la mort éternelle, pour la faire jouir du souverain bonheur. C'est pourquoi c'est une action d'un si grand mérite, que, quand on donnerait tous ses biens aux pauvres et que l'on macérerait son corps

par les jeûnes, les cilices et par toutes les austérités imaginables, tout cela n'approcherait pas du service et de la gloire que nous rendrons à DIEU en lui gagnant des âmes. En effet, si l'aumône corporelle est si agréable à DIEU et attire tant de bénédictions sur celui qui l'exerce, que devons-nous penser de l'aumône spirituelle, qui est d'autant plus noble que l'âme est au-dessus du corps? c'est le raisonnement de S. Grégoire. (**Saint-Jure**, *De la connaissance et de l'amour de Notre-Seigneur*).

[Du zèle âcre et trop sévère]. — On ne sait que trop, par expérience, que le zèle est sujet à s'aigrir, que ce vent que le SAINT-ESPRIT excite se change quelquefois en tourbillons, que ce feu consume et dévore au lieu d'échauffer. Voyez le prophète Elie : c'est un homme qui ne parle que d'exterminer les pécheurs, il fait descendre la foudre sur eux, il venge les injures de DIEU par une stérilité de trois années et par le massacre de tous les faux prophètes. Ces emportements étaient tolérables et peut-être nécessaires dans la loi de rigueur; mais l'esprit de l'Evangile est bien différent. Il est vrai, le Sauveur a apporté le feu en terre : *Ignem veni mittere in terram, et quid volo nisi ut accendatur*? Il veut qu'il brûle; mais ce feu doit être allumé par l'esprit d'amour et de douceur, et non par le souffle impétueux de la sévérité. Il faut faire comme David, qui, en poursuivant Absalon, songeait à lui sauver la vie; il faut se souvenir que, le Sauveur s'étant mis en colère contre les profanateurs du temple, renversa bien leurs tables et leurs marchandises, mais épargna leurs personnes. Plût à DIEU que tous ceux qui sont appelés aux ministères apostoliques eussent ce zèle fort et doux, ce zèle violent et tranquille, ce zèle ardent et éclairé de l'éminente science de la charité divine, ce zèle qui, comme celui de S. Pierre, tue et mange, *Occide et manduca*, qui tue des monstres pour les convertir en hommes raisonnables, qui tue des serpents pour les changer en colombes, qui tue des pécheurs pour en faire des saints, qui tue les ennemis de DIEU par le glaive de la crainte pour les lui incorporer par l'esprit de l'amour! (**Anonyme**).

[Aimer les âmes]. — Nous avons des frères selon l'esprit, nous en avons peut-être selon la chair, lesquels, à l'heure que je parle, sont dans la corruption. DIEU veut les ressusciter par sa grâce, mais il veut que ce soit nous qui obtenions cette résurrection; il veut que, par nos prières, par nos larmes et par nos souffrances, nous le forcions de nous l'accorder, puisque sans cela souvent il ne lui plaît pas d'ouvrir les trésors de cette grande miséricorde qui doit être le principe de la conversion des libertins. Ainsi en a-t-il usé à l'égard des pécheurs. Si S. Etienne n'avait prié pour S. Paul, et Ste Monique pour S. Augustin, peut-être ne les honorerions-nous pas aujourd'hui comme des saints. Il fallait que cette mère zélée souffrît les douleurs de l'enfantement pour engendrer encore une fois ce fils à JÉSUS-CHRIST, et que ce premier martyr employât la voie de son

sang pour convertir ce persécuteur. Ni Paul, ni Augustin n'étaient pas encore en état de prier DIEU pour eux-mêmes : c'était aux autres à leur rendre ce bon office ; et, s'ils l'avaient fait lâchement, peut-être ces deux grandes lumières de l'Eglise seraient ensevelies dans les ténèbres de l'infidélité. (**Bourdaloue**, *sur la résurrection de Lazare*).

[Des persécutions]. — Il n'y a rien de plus glorieux ni de plus utile à l'Eglise que les persécutions que l'on fait à ses ministres. Il n'y a rien qui prouve tant la vérité de l'Evangile que les souffrances de ceux qui le prêchent et qui le scellent de leur sang. On est indigne de ce ministère si on n'est prêt à tout souffrir pour s'en bien acquitter, et si l'on fuit des maux qui font la gloire de ceux qui les souffrent. La force des peuples qui en sont les témoins, comme dit S. Paul, est l'affermissement de toute l'Eglise. Aussi la véritable marque d'une personne apostolique c'est d'exposer hardiment sa vie dans ces rencontres. S. Chrysostôme ne peut s'empêcher de reconnaître en eux la force de la charité chrétienne, qui ne s'affaiblit de rien. Lorsque ce saint apôtre est dans les souffrances, dans les prisons et dans les chaînes, il ne laisse pas de se souvenir de toutes les Eglises qu'il a fondées et de chaque fidèle qu'il a converti. Il semble que ces entrailles de JÉSUS-CHRIST, dans lesquelles il les désire, lui donnent à lui-même des entrailles de feu, dit S. Chrysostôme, *viscera calentia*, qui passent toute l'ardeur où peut aller l'amour naturel. (*Instructions chrétiennes*, 22e *dim. après la Pentecôte*).

[Zèle pour soi-même]. — Toutes les âmes nous doivent être chères, mais la nôtre nous doit être seule plus précieuse que toutes les autres ensemble, et nous devons, préférablement à tout, travailler à la sauver ; nous ne devons pas, quand il s'agirait du salut de tous les hommes, ni nous exposer à une damnation éternelle ni perdre le plus petit degré de grâce ou d'amour de DIEU. Ainsi, malheur à nous si, pour faire les affaires d'autrui, nous négligeons les nôtres ! Malheur aux flambeaux qui se consument et se perdent en éclairant les hommes, et aux canaux qui donnent toute l'eau qu'ils reçoivent et n'en conservent point pour eux ! Malheur à ces miroirs, ardents et glacés en même temps, qui reçoivent les rayons du soleil et qui les laissent passer, ou les réfléchissent sans en retenir un seul, qui échauffent tout ce qu'il y a de plus froid, qui amollissent ce qu'il y a de plus dur, qui embrasent tout, et qui demeurent cependant eux-mêmes froids comme glace ! (**Le P. Le Valois**, 7e *lettre sur la retraite*).

O DIEU ! quel effroyable malheur si, après avoir travaillé au salut de plusieurs prédestinés, on venait, à la fin de sa vie, à apprendre de la bouche du souverain arbitre de tous les hommes que l'on est réprouvé soi-même, et qu'on a fait un funeste naufrage, après avoir aidé, pour ainsi dire, à passer les autres dans le port de la bienheureuse éternité ! On ne peut comparer ces apôtres infortunés, dit un savant homme, qu'à

ces ouvriers qui fabriquèrent l'arche de Noé, lesquels, après avoir longtemps travaillé et contribué à sauver les autres, furent les premiers misérablement ensevelis dans les eaux du déluge. C'est une réflexion que doivent faire ceux qui, par zèle ou par office, s'emploient au salut du prochain, de ne pas déshonorer ce ministère et ce saint emploi par l'impureté de leur vie, et se souvenir qu'ils doivent se rendre dignes que Dieu leur parle et les instruise, avant qu'ils entreprennent de prêcher aux autres et de les enseigner. (*Entretiens de l'abbé Jean et du prêtre Eugène*).

[Joie au dernier jour]. — Le beau spectacle de voir un jour ces âmes qu'on présentera au Fils de Dieu ! Avec quelle joie pensez-vous qu'il recevra ce présent, et qu'il écoutera ces paroles que nous lui dirons : « Voici, Seigneur, le fruit de mes travaux, auxquels vous avez daigné donner votre bénédiction, le profit du talent que vous m'avez confié. Je ne l'ai pas mis dans la terre, mais dans le commerce ; je ne l'ai pas rendu inutile, mais j'ai tâché de le faire valoir et profiter. Vous me l'avez donné comme un bien particulier, je vous le rends comme un bien public ; vous me l'avez donné pour me sanctifier, et je vous le rends pour la conversion de tant de pécheurs » ? (**Anonyme**).

[Sauver soi et les autres]. — Désirer son salut et celui de son prochain sont deux choses si étroitement liées, qu'elles sont inséparables, et procurer le salut d'autrui est un moyen presque infaillible d'assurer le sien : car si Jonathas, autrefois condamné à la mort par arrêt de son père pour avoir touché du bout d'une baguette un rayon de miel en poursuivant la victoire contre les Philistins, fut délivré par les instances du peuple, qui, ayant été sauvé par sa valeur, obligea le roi à révoquer un si rigoureux arrêt, ah ! il est certain que, quelque faute que puisse avoir commise un pécheur, quelque arrêt que Dieu veuille prononcer contre lui dans sa colère, s'il est assez heureux pour avoir contribué au salut des âmes, elles se présenteront au tribunal de la majesté divine pour implorer sa miséricorde, et qu'elles crieront à haute voix, comme le peuple sauvé par Jonathas, qu'il n'est pas juste de faire mourir celui qui en a sauvé tant d'autres. (**Le cardin. de Richelieu.** *De la perfection du chrétien, ch.* I).

[Exemple de S. Basile]. — Lisez, dans l'histoire ecclésiastique, la conversation de S. Basile avec le préfet Modeste. Cet homme est envoyé pour employer les derniers efforts auprès de S. Basile ; il n'y a aucun moyen qu'il ne mette en usage pour engager ce saint évêque à ne plus défendre la vérité avec son zèle ordinaire. Il lui propose des prétextes spécieux : pour peu qu'il veuille céder, il peut tout attendre de la munificence de l'empereur.

Les menaces succèdent aux promesses. Car voilà où se réduit tout le pouvoir des hommes. S. Basile est toujours également ferme, et il parle au préfet avec toute la force que demandait l'importance de la vérité dont Dieu l'avait établi le défenseur. Et voici une partie de son discours et de sa réponse, rapportée par S. Grégoire de Nazianze. (*Orat.* xx) : — « Quand il ne sera point question de nos devoirs essentiels, nous serons complaisant, nous nous abaisserons, comme notre loi nous le prescrit : nous serions très-fâché de faire paraître aucune fierté, non-seulement à l'égard des empereurs et des souverains qui sont nos maîtres, mais même à l'égard du dernier des hommes. Mais, quand il s'agit des intérêts de Dieu, nous ne connaissons plus aucune considération humaine, et nous ne regardons que Dieu seul. Les tourments les plus affreux, bien loin de nous effrayer, font nos délices. Menacez, faites-nous toutes sortes d'outrages, servez-vous de tout votre pouvoir, adressez-vous au souverain ; vous ne gagnerez rien. Quand vous nous feriez des menaces encore plus cruelles, vous ne viendrez jamais à bout de nous faire souscrire à une doctrine impie. » Le préfet, surpris de cette liberté, lui ayant dit que jamais personne ne lui avait parlé de la sorte : C'est peut-être, répondit S. Basile, que vous n'avez jamais parlé à aucun évêque. (**Lambert**, *Discours ecclésiastiques*, 15e *disc.*).

[Du manque de zèle]. — La vue des péchés du monde est un sujet continuel de tristesse et de larmes ; mais nos pleurs et nos gémissements ne seraient ni agréables à Dieu ni capables de l'apaiser si nous ne travaillions efficacement, autant qu'il est en nous. Vous pouvez parler, vous pouvez remontrer, vous pouvez agir, vous pouvez réveiller le pécheur : vous demeurez dans l'inaction, vous laissez avaler la coupe à cet homme qui se tue lui-même, quand vous pouvez l'arracher de ses mains. Si vous persistez dans cette coupable indifférence, prononcez contre vous-même : vous n'avez point le zèle dont un chrétien doit être animé. Celui qui a du zèle en donne des marques en toutes les occasions. S'agit-il de consoler celui qui est dans l'affliction, de protéger celui qui est opprimé, de secourir le pauvre dans ses pressants besoins, de soutenir une famille menacée d'une ruine entière et prochaine, de réconcilier des personnes qui nourrissent dans leur cœur des inimitiés invétérées ; s'agit-il de se sacrifier, de consacrer sa vie et son repos pour celui à qui on se doit tout entier : voilà ce qu'une personne zélée recherche avec empressement. (*Le même*).

[Sentiments que le zèle inspire]. — L'on s'afflige de voir une si haute majesté si mal servie, une beauté si ravissante si peu aimée, une bonté si bienfaisante si mal reconnue, une puissance si absolue si peu respectée et si outrageusement offensée, et l'on dit avec le Fils de Dieu, en soupirant dans son cœur : *Pater juste, mundus te non cognovit* ? (Joan. xvii). O juste Dieu, que le monde est aveugle de ne prendre pas garde à ce que vous

êtes et à ce qu'il vous est ! On regrette de voir qu'il y a tant de pécheurs et si peu de personnes zélées, tant de moissons et si peu d'ouvriers, et jamais on ne se trouve dans les grandes assemblées et dans les grandes villes qu'on ne sente les mêmes mouvements que ressentit S. Paul quand il entra dans Athènes, parce qu'on voit tant de mondains adonnés à leurs vices, qu'ils idolâtrent

En regardant le Sauveur du monde, on est excité à pleurer avec lui les péchés du monde, à soupirer avec lui pour la gloire de son Père, à souffrir avec lui les tristesses et les regrets de voir un DIEU si mal servi et tant offensé, à languir avec lui par cette sainte passion du vrai zèle, à recueillir son sang précieux qui se perd tous les jours, à achever ses victoires, à reprendre sur le démon le reste de son héritage, à étendre son royaume, et l'on s'encourage tellement dans cette vue, qu'on s'expose à tout, qu'on entreprend tout, qu'on se sacrifie soi-même pour ce sujet, et que l'on se croit trop heureux de rendre un tel service à DIEU. (**Le P. Haineufve**, *Traité du zèle*).

[Désintéressement du zèle]. — Il n'y a rien dont la passion et le naturel emprunte le nom avec plus de succès que le zèle, rien aussi dont les hommes apostoliques doivent davantage se défier. Qu'il est à craindre que ces travaux apostoliques qui font tant d'honneur, ces directions pleines de choix et de distinction, ces bonnes œuvres éclatantes, ne soient pas toujours les effets d'un zèle pur et désintéressé ! L'amour-propre est ingénieux à nous faire prendre le change en matière de zèle, et l'on s'imagine toujours qu'on fait bien quand on travaille avec beaucoup de bruit et d'éclat. Mais, si DIEU n'est pas le seul motif de tous ces empressements, si l'on se recherche encore plus soi-même que le salut des âmes, si le désir de se faire quelque réputation influe dans toutes ces actions éclatantes de charité, doit-on beaucoup compter sur tous les mouvements qu'on se donne ? Que si ces vues humaines n'ont point de part à votre zèle, pourquoi ces préférences et ces prédilections odieuses dans la direction ? pourquoi ces jalousies si ordinaires, ces inquiétudes si amères et ces attachements si opiniâtres ? (**Croiset**, *Réflexions spirituelles*),

[Le bon exemple]. — C'est une erreur, dit S. Grégoire, de croire que le zèle ne consiste qu'à travailler avec éclat, qu'à faire aux autres de belles leçons de spiritualité, et à être toujours en mouvement pour le salut des âmes. Il faut que les paroles soient soutenues par les exemples, et que la piété édifiante d'un homme zélé soit le premier artifice dont il se serve pour toucher les cœurs. Sans ce secours, il est à craindre que ce qu'on appelle zèle ne soit proprement qu'un épanchement au-dehors, qu'un naturel impétueux qui cherche à se satisfaire dans un emploi où l'on veut exceller, et dans lequel on trouve la confiance de bien des gens, qui fait honneur et qui flatte. Mais il est étrange qu'en matière de salut on puisse

dire aux autres ce qu'il faut faire, et que celui qui fait ces importantes leçons ne fasse pas lui-même ce qu'il dit ; qu'il fasse sentir les conséquences qu'il y a à épargner une seule passion, tandis qu'il en est lui-même esclave. Cependant faites ce qu'ils vous diront ; rien de mieux que leurs instructions, l'oracle subsiste ; mais la difficulté est de comprendre comment une personne qui croit ce qu'elle dit aux autres, qui en sent même l'obligation indispensable, se dispense elle-même de cette obligation. (*Le même*).

[Différence du vrai et du faux zèle]. — Nul véritable zèle sans un véritable amour de Dieu : tout faux zèle est un effet de l'amour-propre ; ceux qui en sont animés sont semblables à ceux que S. Jude appelle des nuées sans eau, que les vents emportent de tous côtés, et qui se consument en éclairs et en tonnerres. Ils sont comme des arbres qui promettent beaucoup, mais qui ne poussent qu'en automme et qui ne portent jamais de fruit : comme des étoiles errantes qui ne sont jamais sans tache, qui brillent quelquefois d'une lumière fort superficielle, et qui sont encore plus souvent dans l'obscurité. Le véritable zèle est exempt de tous ces défauts ; son ardeur est toujours bienfaisante, son cours droit est toujours réglé ; il fuit toute extrémité, parce qu'une sévérité outrée n'est pas moins opposée à l'esprit de Jésus-Christ qu'une molle indulgence ; l'humilité et la douceur sont inséparables du zèle et de la charité. Tout zèle qui manque de prudence et de discrétion est défectueux ; tout zèle mal réglé est toujours à craindre : il outre tout, il ne ménage rien, et n'écoute que les préventions, le plus souvent très-injustes et très-mal fondées ; plus il a de témérité, plus il s'applaudit à lui-même ; et, comme il est toujours accompagné d'ignorance, ses imprudences mêmes le rendent plus fier. Une vertu encore jeune est plus capable d'un zèle indiscret, et donne aisément dans un excès de sévérité, surtout à l'égard des autres. (*Le même*).

[Zèle humble]. — Ce n'est pas assez que le zèle soit autorisé, discret et savant : il doit surtout être accompagné d'humilité. Il faut qu'en même temps que les hommes apostoliques travaillent à acquérir la science dont ils ont besoin pour remplir leur ministère, ils se précautionnent contre le poison subtil de l'orgueil, dont les savants ont tant de peine à se garantir et que les Pères comparent à un ver intérieur qui gâte les plus beaux fruits. Les plus éclatants emplois du zèle apostolique, infectés de ce venin caché, ne sont qu'abomination devant le Seigneur. Les hommes admirent et louent ces grands talents, mais Dieu les rejette ; Jésus-Christ regarde des ministres vains et ambitieux comme des organes de ce démon qui rendait malgré lui témoignage à sa divinité, et auquel il commanda de se taire. Plus les ministères sont honorables, plus les ministres qui les exercent doivent mépriser l'honneur qui les

accompagne. C'est en cela que consiste le péril de certains emplois ; pour s'en acquitter avec fruit, il faut acquérir de la réputation : de sorte qu'il faut chercher cette réputation comme nécessaire à l'édification des âmes, et en même temps la rejeter comme dangereuse pour l'humilité. (*Essais de Sermons pour la Dominicale. 2e dim. de l'Avent*).

[Tous doivent avoir du zèle]. — C'est une erreur de s'imaginer qu'il n'y a que les prédicateurs et les missionnaires qui doivent avoir du zèle : nul de nous qui n'ait sa mission sans sortir de son état, nul qui ne doive répondre de son salut et en quelque manière de celui de ses frères. Votre salut est votre grande affaire, chacun en est chargé; chacun est obligé aussi d'édifier son prochain par les bons exemples : ce zèle est commun à toutes les conditions et à tous les états de vie. Etes-vous en place, avez-vous des inférieurs, êtes-vous chargé du soin d'une famille et d'un domestique : peu de missionnaires de profession qui aient un si grand compte à rendre du salut de leurs frères que vous. Gardez-vous bien de négliger ce devoir; ne vous en remettez point aux autres; veillez continuellement sur la conduite de ceux que DIEU a confiés à vos soins : enfants, domestiques, sujets, ce sont, pour ainsi dire, des dépôts dont vous rendrez compte au souverain maître. Vous leur devez, outre le secours du bon exemple, l'éducation, l'instruction, vos salutaires avis. Veillez sur les mœurs de vos enfants et de vos domestiques ; ne leur passez rien en fait de mœurs et de religion ; ne souffrez jamais que personne donne mauvais exemple; reprenez, avertissez, corrigez, avec zèle et avec douceur.

Dans quelque état que vous soyez, souvenez-vous que vous devez y faire la fonction d'apôtre. La charité chrétienne vous oblige à avoir à cœur le salut de vos frères, et vous ne devez rien oublier pour le procurer. Ce n'est pas seulement en prêchant qu'on travaille à la conversion des gens; il y a bien d'autres moyens, souvent même plus efficaces. Une réflexion chrétienne faite à propos, un avertissement, un conseil donné avec charité, un bon exemple, une aumône, tout cela peut être des fruits d'un zèle vraiment apostolique. Nul père de famille, nulle mère qui ne puisse faire un bien infini dans sa maison et dans son domestique. Quel bien ne peut pas faire un supérieur dans sa communauté, s'il est animé d'un zèle pur et prudent et d'une piété exemplaire! quel bien immense les princes ne feront-ils pas à la cour et dans leurs Etats, s'ils ont à cœur d'y faire fleurir la religion et d'y faire régner la probité et la justice? (**Croiset**, *Année chrétienne*).

[Zèle accompagné de douceur]. — Demeurons d'accord que la douceur est le premier instrument que le zèle doit employer à la conversion des pécheurs, qu'il est le plus conforme à l'esprit de JÉSUS-CHRIST et le plus convenable aux dispositions de l'homme; que rarement le cœur humain se rend à la violence; qu'il fait gloire, au contraire, de se rendre à com-

position ; que c'est au cœur que Dieu en veut, et que les hommages forcés, et qui ne partent pas d'une libre et franche volonté, ne lui sont point agréables : que, par conséquent, pour gagner de nouveaux sujets à Dieu et pour attirer les âmes à lui, c'est le chemin du cœur qu'il faut chercher et la voie de la douceur qu'il faut prendre; que dans cette entreprise il ne faut point se rebuter des difficultés, que ce que l'on n'obtient point par les paroles et par les discours on l'obtient souvent par les services et par les assiduités. Et pourquoi ne ferait-on pas, pour gagner des cœurs à Dieu, ce que l'on fait si souvent et si constamment pour s'en gagner à soi-même ? Où ne va point l'industrie, la souplesse, la complaisance, quand un intérêt pressant nous engage à calmer l'esprit d'une personne importante ou à mériter son amitié, pour peu que nous la sentions utile à notre avancement et capable de nous couvrir de sa protection, selon les fins que nous nous proposons ? L'amour-propre, en ces occasions, ne prend-il pas tous les airs et tous les traits de la charité chrétienne ? Ne croit-on pas tout, n'espère-t-on pas tout ; ne supporte-t-on pas tout? *Omnia credit, omnia sperat, omnia sustinet.* Ne dévore-t-on pas tous les dégoûts et tous les ressentiments? Ne donne-t-on pas à tout un sens favorable ? *Non irritatur, non cogitat malum.* N'est-on pas affable, obligeant, officieux, jusqu'à prévenir les désirs, patient jusqu'à paraître insensible aux affronts et aux injures? *Patiens est, benigna est.* Ah ! si, pour de faibles intérêts, l'amour-propre emprunte ainsi tous les jours les couleurs de la charité, comment la charité ne prendra-t-elle pas pour les intérêts de Dieu ses couleurs et ses qualités naturelles ? Que ne rappelons-nous ce que la foi nous apprend du prix inestimable d'une âme, ce que fait le démon pour la perdre, et ce qu'a fait le Fils de Dieu pour la sauver ? Voyons ce médecin charitable venir exprès du ciel pour les pécheurs ; ce bon pasteur laissant son troupeau dans le désert pour courir à la recherche d'une brebis égarée, ne point ménager ses soins, ne point compter ses pas, la rapporter avec joie sur ses épaules, et s'applaudir de ses peines au milieu de ses amis. C'est à l'imitation de ce tendre et souverain pasteur qu'il faut soutenir la douceur de notre zèle contre la résistance des pécheurs. (**Le P. de la Rue**, *Avent*).

[Trois sortes de zèles]. — Il y a, selon S. Augustin, trois sortes de zèles, qu'il est aisé de distinguer par leurs différents caractères et par les vues qui les font agir. Il y a un zèle qui est tout pour Dieu contre les hommes ; quand ce zèle est seul, il est trop amer et trop rigoureux. Il y a un zèle qui est pour les hommes contre Dieu : et ce zèle est injuste, impertinent et téméraire. Il y a un zèle qui est pour Dieu et pour les hommes, qui cherche à venger les outrages que l'on fait à la divine Majesté, et à ménager en même temps les intérêts des hommes : et celui-là est saint lorsqu'il est conduit avec prudence. Le premier de ces trois sortes de zèles ferme la porte des temples et ôte toute entrée à la miséricorde :

c'est un zèle plein d'amertume et d'indiscrétion, semblable à celui de cet apôtre qui, touché du mauvais traitement fait au Fils de DIEU dans une ville de Samarie, voulut faire descendre le feu du ciel sur cette ville pour en avoir refusé l'entrée au Sauveur. Aussi le Sauveur le condamna-t-il en disant : *Nescitis cujus spiritûs estis;* voulant faire entendre que l'esprit de son Evangile est un esprit de douceur, et que cette vie présente est le règne de la miséricorde pour les pécheurs. Le second zèle, qui prend les intérêts des hommes contre DIEU, est encore plus mauvais; mais le troisième, qui tempère la sévérité avec l'indulgence, qui veut que DIEU soit satisfait sans que le pécheur périsse, et qui conserve tout ensemble les droits de la justice et ceux de la miséricorde, c'est le zèle parfait, c'est celui qui est agréable à DIEU. (*Essais de Panégyriques*).

[Des vrais et des faux zélés]. — Rien ne nous découvre mieux la différence qu'il faut faire des vrais d'avec les faux zélés que les exemples que nous en trouvons dans les saintes Ecritures. Les premiers demandent à DIEU la conversion de ceux dont ils auraient sujet d'être mécontents. Tel fut Moïse, quand il disait : « Pardonnez, Seigneur, à ce peuple, ou effacez-moi du livre que vous avez écrit. » Les seconds ne s'appliquent qu'à les humilier et à les perdre. Tels étaient ces Juifs qui, voyant que S. Paul avait mis la dissension entre les pharisiens et les sadducéens, firent vœu, avec serment et imprécation, de ne manger ni boire qu'ils ne l'eussent mis à mort. Les premiers ressemblent au prophète Michée, qui, bien qu'il eût annoncé aux peuples, de la part de DIEU, les maux dont ils devaient être accablés dans la suite, dit que, si la chose était en son pouvoir, il souhaiterait plutôt que ses prophéties fussent inutiles et vaines que de les voir accomplies par la ruine entière des enfants d'Israël. Les seconds imitent Jonas, qui, craignant de passer pour un faux prophète après avoir prédit la destruction de Ninive qui n'arrivait pas, en fut si touché, qu'il pria DIEU de retirer son âme de son corps, la mort lui étant meilleure que la vie. (**L'abbé Boileau**, *Pensées choisies*).

[Zèle amer qu'il faut corriger]. — Il y a un zèle amer qui va à vouloir corriger le monde entier, et à réformer indiscrètement toutes choses : à l'entendre, on croirait que tout est soumis à ses lois et à sa censure. Il ne faut connaître que son origine pour découvrir combien il est mal réglé. L'origine de ce prétendu zèle est honteuse. Les défauts de notre prochain choquent les nôtres ; notre vanité ne peut souffrir celle d'autrui ; c'est par fierté que nous trouvons celle de notre prochain ridicule et insupportable ; notre inquiétude nous soulève contre la paresse et l'indolence de celui-ci, notre chagrin nous irrite contre les divertissements excessifs de celui-là, notre brusquerie contre la finesse de cet autre. Si nous étions sans défauts, nous sentirions bien moins vivement ceux des personnes avec qui nous sommes obligés de vivre. Il est certain que cette contrariété et

cette espèce de combat entre nos défauts et ceux du prochain grossissent beaucoup les derniers dans notre imagination déjà préoccupée. Or, peut-on découvrir une source plus basse et plus maligne de ce zèle critique que je viens de marquer ? Si nous voulions avouer de bonne foi que nous n'avons pas assez de vertu pour supporter patiemment tout ce qu'il y a dans notre prochain d'imparfait et de faible, nous paraîtrions faibles nous-mêmes, et c'est ce que notre vanité craint : elle veut donc que notre faiblesse paraisse, au contraire, une force ; elle l'érige en vertu, elle la fait passer pour zèle. Zèle imaginaire et souvent hypocrite : car n'est-il pas admirable de voir combien on est paisible et indifférent pour tous les défauts d'autrui qui ne nous incommodent point, tandis que ce beau zèle ne s'allume en nous que contre ceux qui excitent notre jalousie ou qui lassent notre patience. Zèle commode qui ne s'exerce que pour soi, et pour se prévaloir des défauts du prochain afin de s'élever au-dessus de lui.

Si notre zèle était véritable et réglé selon le christianisme, il commencerait toujours par notre propre correction ; nous serions tellement occupés de nos défauts et de nos misères, que nous n'aurions guère le temps de penser aux défauts d'autrui. Il faudrait que ce fût une obligation de conscience qui nous engageât à examiner la conduite de notre prochain, lors même que nous ne pourrions pas nous dispenser de veiller sur lui ; nous le ferions avec beaucoup de précaution pour nous-mêmes, selon le conseil de l'Apôtre : « Corrigez, dit-il, votre frère avec douceur, prenant garde à vous en parlant à lui, de peur que vous ne soyez tenté en le voulant délivrer de la tentation. » En voulant corriger sa mauvaise humeur, vous courez risque de vous abandonner à la vôtre, en voulant réprimer son orgueil et ses autres passions, vous vous laisserez peut-être entraîner par votre naturel impatient et impérieux. (**Fénélon,** *Sermons choisis*).

[Le salut des âmes]. — La volonté de mon Père et le dessein pour lequel il m'a envoyé est de sauver les âmes, et de n'en perdre pas une de celles qu'il m'a données : *Hæc est voluntas ejus qui misit me Patris, ut omne quod dedit mihi non perdam ex eo.* Car, en effet, comme Dieu n'a rien de plus cher que le salut des hommes, il n'y a rien aussi qui lui soit plus agréable que le service qu'on lui rend en les tirant de l'abîme et en les ramenant à leur premier principe : *Nihil ità gratum est* Deo *et ità curæ ut animarum salus*, dit S. Chrysostôme. C'est là le sujet général de toute la sainte Ecriture, la fin de tous les mystères, le centre de ses complaisances, le but de tous ses desseins et de tous ses ouvrages, pour lequel, comme dit S. Augustin, il a formé les cieux, étendu les mers, jeté les fondements de la terre, et, ce qui est le plus considérable, pour lequel il a envoyé son Fils unique. C'est pourquoi S. Grégoire-le-Grand dit qu'on ne peut offrir au Tout-Puissant un plus agréable service que le zèle des âmes, et

S. Chrysostôme assure qu'on ne peut rien faire de plus agréable à DIEU que de consacrer toute sa vie au bien commun de tous les hommes. Faites un peu réflexion à cela, vous qui avez tant de personnes sous votre charge, votre direction ; et du moins, si vous ne les pouvez pas mettre toutes dans le ciel, tâchez de n'en perdre aucune de celles que DIEU vous a données à conduire, dont il a confié le salut à vos soins, à votre fidélité, de sorte que vous puissiez dire, comme le Sauveur : *Quos dedisti mihi non perdidi ex eis quemquam.* (**Le P. Nouet,** *Méditations*).

[Chacun doit travailler au salut des âmes]. — La prédication, les remontrances, les avis, les conseils et les bons exemples, qui doivent animer tout cela, sont sans contredit les moyens propres pour ramener le pécheur de son égarement. Cependant, il est encore un autre moyen, dont il n'y a personne qui ne soit capable d'user pour la même fin : c'est de prier pour ceux qui sont appelés par leur état et qui travaillent à la conversion des âmes. Car observez que S. Jacques ne dit pas seulement : *L'homme qui convertira un pécheur* ; mais il dit : *L'homme qui contribuera à convertir un pécheur couvrira le grand nombre des péchés.* Il n'est pas à la portée de tout le monde d'instruire et de redresser ceux qui s'égarent ; mais tous peuvent prier, et seconder par ce moyen les travaux des hommes consacrés à la conversion du prochain : *Mes frères, priez pour nous, afin que la parole de* DIEU *ait cours, et qu'elle soit dans l'estime, comme elle l'est parmi vous.* Bien plus, pourquoi n'obtiendriez-vous point le changement d'un pécheur par la prière seule ? La prière est le moyen le plus sûr pour le changer, s'il n'est pas aussi le plus méritoire par rapport à vous-mêmes. Celui qui traite avec les hommes de leur propre conversion le fait souvent sans les convertir ; au lieu que celui qui en traite avec DIEU ne manque guère de l'obtenir.

Le SAINT-ESPRIT ne prétend pas que ses dons ne soient qu'à notre propre usage : s'il est prodigue envers nous, c'est afin que les autres participent aux richesses immenses de son amour. Aussi JÉSUS-CHRIST ne dit pas : *Des fleuves d'eau vive couleront dans le cœur ;* mais *couleront du cœur de celui qui croit en moi.* Ce n'est donc pas assez d'être riche en grâces et en vertu, si vous ne l'êtes à l'avantage de vos frères ; si vous ne les portez au bien par vos exemples, par vos discours, par vos écrits ; en un mot, si, selon votre état, vous ne leur faites part des dons particuliers que vous avez reçus du Ciel. On trouve partout des personnes qui manquent de secours spirituels : malheur à vous si vous les laissez périr faute de les aider ! Un conseil suggéré à propos, une seule parole dite avec action, aurait rappelé cette personne à son devoir : et qui est-ce qui n'est pas capable de rendre ces sortes de services à son frère ! Mais quel compte à rendre à DIEU pour ceux qui auront négligé de le faire ! (**Ségneri,** *Méditations*).

[Le vrai zèle ne se rebute pas]. — L'esprit de mensonge ajoute, à l'étude des moyens propres pour perdre l'homme, une opiniâtreté furieuse à les employer, soit qu'il réussisse dans ses vues ou que le succès ne réponde point à son attente. Le vrai zèle ne se lasse point des résistances du pécheur ; il ne se rebute point de ses inconstances dans le bien ; il souffre avec patience ses dégoûts : c'est la charité qui le fait agir, et non le succès qu'il espère de son travail et de ses soins. Vous désespérez de la conversion de votre frère, et vous l'abandonnez à lui-même, parce qu'i n'entre pas d'abord dans les voies de la justice, qu'il ne suit pas vos bons conseils, ou qu'il ne persévère pas dans ses bons propos. Eh ! c'est par cette raison-là même que vous devez redoubler vos soins auprès de lui ; c'est ce qui doit vous engager davantage à travailler à sa conversion, dans la crainte que cette âme malade commise à vos soins ne vienne à se perdre faute d'un peu plus de patience de votre part. Ce pécheur touche de plus près qu'un autre à sa perte, il est donc plus digne qu'un autre de votre compassion ; il a plus besoin de toute l'étendue de votre zèle : *Non veni vocare justos, sed peccatores.* La charité est patiente. Cette âme rebelle se rendra peut-être enfin à vos remontrances ; peut-être se rendra-t-elle dès aujourd'hui ; peut-être demain. Peut-être touchez-vous au moment heureux de sa conversion, dans le temps même où vous songez à l'abandonner. Un pêcheur a passé le jour entier sans rien prendre : sur le point de se retirer, il jette encore son filet, et la proie qui lui avait tant de fois échappé se trouve saisie. Vous voyez par-là qu'une personne qui agit avec patience ne doit jamais désespérer du succès de son entreprise, surtout si c'est pour la plus grande gloire de Dieu qu'elle emploie ses travaux et ses soins. Ce n'est pas, au reste, le succès du zèle qui fait devant la divine Majesté le mérite de ses ministres. Ils plantent, ils cultivent, ils arrosent : c'est tout ce que Dieu demande d'eux, et il n'appartient qu'à lui de donner l'accroissement. Le mérite d'un homme apostolique se mesure donc uniquement sur ses soins et sur ses travaux : *Mercedem accipiet secundùm suum laborem.* Pensée consolante pour ceux qui travaillent sans relâche au salut du prochain, malgré le peu de fruit qu'ils recueillent de leurs peines ; mais parole terrible pour ces ouvriers lâches ou vains, qui, faute de voir leurs travaux réussir, négligent les fonctions de leur emploi ! (**Ségneri**, *Méditations*).

[Vaine excuse]. — Quelque pressants que soient les motifs qui nous portent à retirer le prochain du désordre, on n'a pas, dit-on, les talents nécessaires pour des fonctions si relevées. Voici la réponse à cette vaine excuse : « Secourez votre prochain selon votre pouvoir. » Vous n'avez ni assez de lumière ni les qualités requises pour instruire et pour toucher le pécheur : mais faites pour son salut ce que vous pouvez selon votre capacité, selon votre état. Avec un peu de zèle, de quoi ne devient-on pas capable? Le zèle n'est autre chose que la charité chrétienne : et

combien la charité est-elle ingénieuse ! La Sainte Vierge nous le montre assez, lorsque, sous apparence de venir rendre à sa cousine un devoir de pure civilité, elle s'ouvre une voie pour contribuer à la sanctification de Jean-Baptiste. Ce n'est pas seulement par des discours pathétiques que l'on gagne des âmes à DIEU ; le zèle véritable en fournit mille autres moyens. N'avez-vous pas un cœur pour désirer la conversion de vos frères, une langue pour prier le Seigneur qu'il les change, des yeux pour pleurer leur aveuglement, des mains pour racheter leurs iniquités par vos aumônes ? La charité sait mettre tout cela en usage. Et quand on fait ce qu'on peut, DIEU est content ; sa colère s'adoucit en faveur de notre prochain, sa miséricorde touche les âmes les plus insensibles à leur malheur. *Que rendrai-je au Seigneur pour tous les biens que j'en ai reçus ?* C'est, ô mon DIEU, ce que je vous dis, après le Roi-Prophète : et vous me répondez ici, par votre ESPRIT-SAINT : « Assistez votre prochain selon votre pouvoir : je lui transmets tous mes droits ; vous m'aurez en quelque sorte payé tous mes bienfaits quand vous aurez rempli tous les devoirs de la charité à son égard. » Quel fonds de richesses pour l'homme, d'entrer ainsi dans vos droits, Seigneur, à l'égard des autres hommes, si ces hommes n'étaient pas des ingrats à votre égard ! Mais quel fonds de consolation pour moi, de savoir que vous êtes content de ma reconnaissance lorsque je suis sensible aux maux de mes frères et que je ne manque point à leurs besoins ! Si je ne puis les instruire, les aider de mes conseils, je les édifierai par mes exemples. Ne pouvant leur parler à eux-mêmes, je vous parlerai pour eux, ô mon DIEU ; je vous offrirai pour eux des vœux, des larmes, des œuvres de charité et de pénitence. (*Le même*).

[La ligue du bien]. — Comme les impies semblent former des sociétés, par les liaisons qu'ils ont ensemble, pour combattre la piété et la vertu, les saints ont aussi coutume de s'unir et de se soutenir les uns les autres pour combattre les dérèglements. Ils ne montrent pas moins de zèle pour soutenir le parti de la vertu que les libertins montrent d'empressement pour la détruire. Ils croiraient manquer à leur devoir s'ils marquaient de la faiblesse ou de la timidité dans cette occasion. Ils ne rempliraient pas toutes leurs obligations s'ils ne donnaient pas toutes les marques d'une constance inébranlable dans le bien, comme les méchants dans le mal. Ils se rendraient coupables devant DIEU s'ils ne conspiraient tous ensemble contre ses ennemis déclarés, et s'ils ne formaient une sainte confédération pour les combattre et pour établir son règne dans les cœurs. (**Anonyme**).

FIN DU TOME HUITIÈME.

TABLE

DU HUITIÈME VOLUME

SUJETS DE MORALE

Rechute.

—

Régularité : — *Vie réglée. Ordre et plan de vie.*

—

Religion : — *Etat religieux.*

Salut.

—

Scandale.

—

Service de Dieu : *Sa douceur. Ses avantages.*

—

Spectacles : — *Comédies. Bals. Danses. etc.*

—

Temps : *Bon et mauvais emploi du temps.*

—

Tentations.

—

Vigilance chrétienne : — *Attention à ses devoirs, etc.*

—

Vocation : — *A un état de vie.*

—

Zèle : — *Pour le salut du prochain.*



TABLE GÉNÉRALE

DES SUJETS DE MORALE

par ordre alphabétique.

Nota : Le premier chiffre indique le volume, le second la page.

A.

B.

C.

D.

E.

M.

N.

O.

P.

Saint-Quentin, Imp. J. Moureau.

